BIBLIOTECA NAZ.
Vittorio Emanuele III
XLVII
F
14
NAPOLI

Digitized by Google

XLVII

MEMOIRES
POUR SERVIR A L'HISTOIRE ECCLESIASTIQUE
DES SIX PREMIERS SIECLES,

JUSTIFIEZ PAR LES CITATIONS des Auteurs originaux:

AVEC UNE CHRONOLOGIE, OU L'ON FAIT un abregé de l'hiſtoire Eccleſiaſtique; & avec des Notes pour éclaircir les difficultez des faits & de la chronologie.

TOME PREMIER,

QUI CONTIENT LE TEMPS DE NOSTRE SEIGNEUR, & des Apoſtres.

PAR M. LENAIN DE TILLEMONT.

PREMIERE EDITION DE VENISE

SUIVANT LA SECONDE EDITION DE PARIS,

Revue, corrigée par l'Auteur, & augmentée d'une dissertation sur S. Jacque le Mineur.

A VENISE,
Chez. FRANÇOIS PITTERI, dans la Mercerie, à la Fortune Triomphante.

MDCCXXXII.
AVEC APPROBATIONS, ET PRIVILEGE DU SENAT.

AVERTISSEMENT.

L'HISTOIRE des Empereurs qu'on a commencé de publier il y a quelques années, n'ayant eſté faite que par raport à celle de l'Egliſe, dont on donne ici le premier volume, & n'en eſtant proprement qu'une partie, il ſeroit inutile de repeter à la teſte de celle-ci ce qu'on a dit dans la preface de l'autre ſur le deſſein qu'a eu l'auteur dans ces deux ouvrages, & ſur diverſes choſes qu'il y a cru devoir obſerver. Mais s'il a jugé y devoir demander quelque indulgence ſur les defauts & ſur la ſimplicité du ſtyle, il ſe ſent encore plus obligé de le faire preſentement. Car ayant commencé ce travail dans la ſeule vuë de s'inſtruire luy meſme, les expreſſions les plus courtes & les plus ſimples luy eſtoient aſſurément les plus propres: Et quand il a depuis revu ce qu'il avoit fait, il n'a point cru qu'il fuſt neceſſaire d'employer beaucoup de temps & de peine pour orner des choſes dont la ſimplicité meſme eſt ſouvent le meilleur ornement au gouſt des perſonnes les plus éclairées. En effet, S. Baſile nous aſſure que les ornemens des paroles peuvent bien relever les actions des hommes du ſiecle; mais qu'à l'égard des juſtes, le ſimple recit de la verité ſuffit pour donner aux ames une joie ſpirituelle, pour glorifier Dieu dans ſes Saints, pour repreſenter l'eminence de leur vertu, & pour nous inſpirer une ſainte ardeur de les imiter. Baſ. div. 19. t. 1. p. 444.

Quelques uns ſe plaindront peut-eſtre auſſi qu'on entre quelquefois dans un trop grand detail, & qu'on s'amuſe à de petites particularitez qu'il auroit eſté meilleur de paſſer. Mais ces perſonnes peuvent conſiderer que dans la vuë

qu'on a de fournir des memoires à ceux qui voudront entreprendre quelque travail ſur celui-ci, il a eſté bon de leur ramaſſer tout ce qui ſe trouve dans les auteurs, afin qu'ils puiſſent juger eux meſmes ce qu'il eſt à propos de dire ou de taire. D'ailleurs ce detail regarde d'ordinaire les Saints, à l'égard deſquels il n'y a rien d'inutile: Et ſi nous pouvions ſavoir, dit S. Chryſoſtome, juſques aux moindres particularitez de ce que les Apoſtres ont fait ou ont dit, nous y trouverions partout des inſtructions ſalutaires. Tout ſert, tout edifie, ajoute le meſme Pere, dans ceux qui agiſſent par l'Eſprit de Dieu. Il n'y a point de ſi petite partie de leurs reliques que nous vouluſſions negliger.

Chry. in Phile. b. 1. p. 671. a. b. c.

d.

On n'a pu ſe diſpenſer de repeter ici les perſecutions qui ont déja eſté miſes dans l'hiſtoire des Empereurs, puiſqu'elles appartiennent abſolument à l'hiſtoire de l'Egliſe, & qu'elles en ſont une des plus importantes parties. Cette repetition n'eſt pas conſiderable pour les premieres qui ſont courtes. Celle de Dece & de Valerien ſont plus longues: & on ne les auroit pas miſes dans le troiſieme volume des Empereurs, s'il n'euſt eſté preſque tout imprimé avant qu'on euſt pris la reſolution de donner au public ce qui regarde l'Egliſe. C'eſt un defaut qu'on prie les lecteurs d'excuſer, mais qui a eſté inevitable. On n'y retombera plus à l'avenir, & on ne mettra point dans l'hiſtoire des Empereurs ni la perſecution de Diocletien, ni les autres dont on aura à parler, mais on les reſervera pour ces Memoires.

L'auteur aura plus de peine à ſe juſtifier dans l'eſprit de beaucoup de perſonnes, ſur ce qu'il ne donne pas une hiſtoire ſuivie & continuë, comme on a accoutumé de faire, mais diviſée par titres, où l'on ne voit qu'une choſe à la fois, ſans qu'on ſache ce qui ſe paſſoit en meſme temps dans le reſte de l'Egliſe, ni la liaiſon que les differens eve-

nemens ont les uns avec les autres. Ainſi elle eſt aſſurément moins agreable, & moins avantageuſe meſme pour les perſonnes qui veulent lire l'hiſtoire eccleſiaſtique, & s'en inſtruire en peu de temps. Mais on avoue que ce n'eſt pas proprement pour ces perſonnes que l'on a fait ce travail, quoiqu'elles faſſent le plus grand nombre. On y a eu principalement en vue, comme on l'a marqué dans la preface des Empereurs, ceux qui veulent s'inſtruire des choſes à fond, ſoit ſimplement pour connoiſtre la verité & s'en nourrir, ſoit pour compoſer enſuite quelque ouvrage plus important. Or il ſera peut-eſtre auſſi agreable & auſſi avantageux à ces perſonnes de trouver une matiere traitée tout de ſuite ſans interruption, que d'eſtre obligez d'aller chercher dans une table les differens endroits où l'on en parle.

Mais dans la verité l'auteur n'a ſuivi cette maniere que parcequ'il l'a trouvée plus facile pour luy, & plus proportionnée à ſon eſprit. Il luy a eſté beaucoup plus aiſé d'examiner un Saint ou une matiere en particulier, & de paſſer de celle là à une autre, que de s'embaraſſer à diſcuter en meſme temps pluſieurs faits qui n'avoient point de liaiſon enſemble, & qui demandoient des vuës & des connoiſſances toutes differentes. Ceux qui voudront de meſme examiner l'hiſtoire à fond, trouveront peuteſtre auſſi qu'ils le feront plus facilement en cette maniere. Aprés tout, cela n'eſt pas meſme ſans exemple dans les anciens: car on peut dire que Plutarque a fait l'hiſtoire greque & romaine dans ſes vies des hommes illuſtres: & Appien a fait la meſme choſe en diviſant la ſienne par les differentes provinces.

Une hiſtoire generale de l'Egliſe euſt meſme obligé de traiter avec quelque exactitude ce qui en regarde les dogmes & la diſcipline, & il euſt falu pour cela étudier à fond ces matieres, eſtant faſcheux & meſme dangereux de parler de choſes ſi importantes ſans en avoir une connoiſſance

parfaite : & l'auteur n'a jamais fait d'étude particuliere ſur cela, ayant cru qu'il luy ſuffiſoit pour ſon deſſein, de marquer ces choſes autant qu'elles entroient dans la narration, ſans avancer audelà de ce qu'il trouvoit dans les auteurs originaux.

On a taſché neanmoins de faire que l'ordre & la diſpoſition où on a mis les titres, formaſt une eſpece d'hiſtoire, en les rangeant autant qu'il ſe pouvoit ſelon la ſuite des temps. Et comme la mort des Saints eſt d'ordinaire ce qu'il y a de plus certain & de plus conſiderable dans leur hiſtoire, au lieu que leurs commencemens ſont preſque toujours aſſez inconnus, parcequ'ils n'entrent que peu à peu, & comme imperceptiblement dans les affaires ; on les a placez d'ordinaire ſelon le temps de leur mort, ou lorſqu'on ne le ſçait pas, ſelon les dernieres choſes que l'on trouve d'eux. On a douté ſi l'on n'excepteroit point les Papes de cette regle, parcequ'on ſçait egalement le temps de leur entrée à l'epiſcopat, & celui de leur mort, ou qu'on l'ignore egalement. Mais on a cru qu'il eſtoit plus à propos de ſuivre un meſme ordre à l'égard de tous les Saints, en exceptant neanmoins ceux du premier volume. Car pour ceux-ci on a jugé que le reſpect dû au Sauveur obligeoit de commencer par ſon hiſtoire, & d'y joindre enſuite ceux qui y ont plus de liaiſon. Entre les Apoſtres meſmes, on a cru qu'il valoit mieux ne pas s'attacher au temps de leur mort, ce qui euſt obligé de mettre S. Jacque le Majeur le premier, & S. Jean le dernier de tous ; mais les placer ſelon le rang que les Evangeliſtes & l'Egliſe dans le Canon de la Meſſe & dans les litanies ont accoutumé de leur donner.

A l'égard des perſecutions & des hereſies, on a ſuivi un ordre tout different, mais par la meſme raiſon. Car comme elles commencent d'ordinaire avec un grand eclat, & s'éteignent inſenſiblement, leur commencement eſt preſque

toujours beaucoup plus connu que leur fin. On ne pouvoit pas meſme placer les hereſies d'une autre maniere: & pour les perſecutions, comme on y fait l'abregé & le plan du temps qu'elles ont duré, elles donnent un grand éclairciſſement à l'hiſtore des Saints qui y ont ſouffert.

Pour ſuppléer encore davantage au defaut d'une hiſtoire generale & continuë, on mettra une chronologie à la fin de chaque tome, où l'on fera entrer en abregé tout ce qui y ſera contenu. Et lorſqu'on aura donné l'hiſtoire entiere d'un nombre d'années, on inſerera dans la chronologie du tome où elle finira, tout ce qui ſe pourra trouver pour le meſme temps dans les autres tomes, & meſme dans l'hiſtoire des Empereurs. Ainſi comme preſque tout le temps que comprend ce volume-ci, ſe trouvera auſſi compris dans le ſecond, la chronologie de ce premier ſera un ſimple abregé de ce qu'il contient; & on reſerve pour le ſecond la chronologie entiere du premier ſiecle, que l'on continuera juſque vers l'an 160. C'eſt proprement cette chronologie complete qui ſuppléera aux defauts des annales qu'on deſireroit. Car on y verra tout d'un coup tout ce qui s'eſt paſſée en une année, & les endroits où les choſes ſont traitées en particulier. Cela ſervira & pour ceux qui voudront apprendre l'hiſtoire generale de l'Egliſe, & pour ceux à qui Dieu pourra inſpirer quelque jour d'en compoſer une qui merite veritablement ce titre. Car on avoue ſans peine que celle-ci n'en eſt pas une: & l'auteur a eſté bien aiſe de voir que preſque tous ceux qu'il a conſultez, ont cru qu'il eſtoit plus à propos de ſe contenter du titre de MEMOIRES, qui convient beaucoup mieux à ſon ouvrage.

Il y manque aſſurément bien des choſes qui auroient eſté neceſſaires pour ſoutenir un auſſi grand deſſein qu'eſt celui d'une hiſtoire eccleſiaſtique, quand ce ne ſeroit que

ce feu & cette noble ardeur d'eſprit & de pieté qu'il faut avoir pour faire adorer la grandeur & la ſageſſe de Dieu dans la conduite de ſon Egliſe & de ſes Saints, c'eſt à dire pour écrire de ſi grandes choſes d'une maniere edifiante, & proportionnée à la dignité & à la ſainteté de Dieu meſme dans le plus grand de tous ſes ouvrages.

Mais chacun a receu ſon don de celui qui eſt le maiſtre de tous les dons, & une meſure de talens exterieurs auſſi-bien que d'interieurs. On eſt donc obligé de ſe renfermer dans ſa meſure, ſans entreprendre ce qui eſt audeſſus de ſes forces: & c'eſt la premiere regle que donne meſme l'un des plus judicieux d'entre les payens à ceux qui ſont engagez à quelque travail. L'auteur de celui-ci a donc cru qu'il luy ſuffiſoit d'offrir à Dieu le peu qu'il en a receu: Et il ne ſe croira pas tout à fait inutile à l'Egliſe, s'il peut repreſenter la verité toute ſimple de ce qui s'eſt paſſé dans ſes premiers ſiecles, & l'établir autant que cela luy eſt poſſible par le témoignage des auteurs les plus anciens. Il laiſſe à chacun d'y faire les reflexions que ſa pieté luy ſuggerera, ſe contentant de marquer quelques unes de celles que les Peres y ont faites, lorſqu'il les a rencontrées dans leurs ouvrages. C'eſt pourquoi l'on pourra bien ſe plaindre qu'il y en a trop dans ce premier volume, parcequ'il eſt preſque tout tiré du nouveau Teſtament, ſur lequel les Saints ont beaucoup écrit. Mais l'auteur craint davantage qu'on ne ſe plaigne, & avec plus de raiſon, qu'il y en a trop peu dans la ſuite.

Horace.

Il ne s'engage point non plus à examiner les conſequences que l'on pourroit tirer des faits qu'il trouve établis par de bons auteurs, ni à répondre aux objections que l'on y a faites, ou que l'on y pourroit faire; ce qui demanderoit une étude toute differente de la ſienne. Il ſe contente de chercher la verité des faits: & pourvu qu'il la trouve, il ne

craint

craint pas que l'on en abuſe; eſtant certain que la verité ne peut eſtre contraire à la verité, ni par conſequent à la pieté, qui doit eſtre fondée ſur la verité.

Il n'a pu ſe diſpenſer de faire une eſpece d'hiſtoire de la vie de noſtre Seigneur. Mais comme c'eſt une matiere connuë de tout le monde, & qui a eſté traitée depuis peu d'années par une perſonne tres habile avec beaucoup de ſoin & beaucoup d'onction, il a cru qu'il luy ſuffiſoit d'en faire un ſimple abregé, ſans entrer ni dans le detail des miracles & des predications du Sauveur, ni dans un grand nombre de queſtions ſur leſquelles on peut conſulter les interpretes. Il ne s'eſt pas meſme trouvé aſſez fort pour examiner les grandes difficultez de chronologie qui ſe rencontrent dans l'hiſtoire de la predication de noſtre Seigneur, & ſur le temps de ſa mort. Ainſi il s'eſt contenté pour ce qui regarde l'ordre de ſes actions, de ſuivre la Concorde imprimée en 1653, qui a eſté receuë avec une approbation generale, de l'aveu meſme de ceux qui en ont voulu depuis faire de nouvelles: & pour le temps de ſa mort, il s'en eſt raporté à Uſſerius, comme au plus habile & au plus eſtimé de ceux qui ont écrit ſur cette matiere. C'eſt donc ſur ſon autorité qu'il a mis la mort de JESUS CHRIST en l'an 33 de l'ere commune, ſurquoi il a enſuite reglé le reſte. M^r le Tourneur.

Il a encore moins cru devoir s'arreſter à combatre les dogmes des heretiques, eſtant perſuadé qu'il luy ſuffiſoit de les raporter ſelon qu'il les trouvoit marquez dans les Peres, comme condannez par l'Egliſe, & portant ainſi leur refutation avec eux. Que s'il y a joint quelquefois la doctrine de l'Egliſe qui les combat, ç'a eſté comme par ſurcroiſt. Il auroit bien plus deſiré en parlant des Saints, de marquer leur eſprit & les regles qu'ils ont données pour la morale: Mais il a cru que cela eſtoit hors de ſon deſſein,

& peut-eſtre auſſi audeſſus de ſes forces;& il s'eſt contenté d'en dire quelque choſe en peu de mots lorſqu'il s'eſt rencontré que cela ſe pouvoit faire hiſtoriquement, ſurtout quand d'autres Saints l'avoient fait; & qu'il n'avoit qu'à les ſuivre. Car dans la verité il n'y a que des Saints qui puiſſent bien entrer dans l'eſprit des Saints, & comprendre les raiſons divines de leur conduite.

Il y a auſſi quelques queſtions dont il n'a parlé qu'aſſez legerement & en paſſant, parceque d'autres les avoient traitées avec plus d'exactitude qu'il n'euſt pu faire: & il auroit cru meſme perdre ſon temps d'examiner certaines choſes qui paſſent pour entierement conſtantes parmi toutes les perſonnes de lettres, comme la fauſſeté de toutes les Decretales juſqu'à Sirice, chacun demeurant d'accord que le travail que Blondel a fait ſur ce ſujet, comprend tout ce qu'on en peut dire de ſolide.

Comme il ne s'engage pas de traiter à fond de la diſcipline, il s'eſt moins arreſté à ce qui la regarde dans les Conciles. Il fait ſeulement le recit de ce qui s'eſt paſſé dans ces ſaintes aſſemblées, & marque les principales ordonnances qu'on y a faites, mais ſans interrompre la ſuite de l'hiſtoire pour en raporter les Canons. La maniere dont Mr Fleuri a traité le Concile d'Elvire dans ſon hiſtoire eccleſiaſtique, nous donne lieu d'eſperer qu'il traitera tous les autres avec la meſme exactitude, & qu'ainſi l'on trouvera dans ſon ouvrage ce qui peut manquer à celui-ci.

Il y aura peu de Conciles qui aient leur titre particulier. Les autres ſe trouveront ſous le titre de quelque Saint qui y aura aſſiſté, ou de l'hereſie qui y aura eſté condannée. Et il y aura de meſme des hereſies, & pluſieurs Saints, dont l'hiſtoire ſera compriſe ſous d'autres titres; parcequ'on s'eſt mis peu en peine de la maniere dont les choſes ſont placés, pourvu qu'elles ſoient quelquepart dans l'ordre du temps

où elles ſont arrivées, & qu'on ne paſſe rien de tout ce qui regarde les faits. La chronologie & les tables des matieres feront trouver tout ſans peine.

Quoique l'auteur s'applique particulierement à ce qui regarde les Saints, il n'a pas cru neanmoins devoir entreprendre de parler de tous ceux que l'Egliſe honore, y en ayant beaucoup dont on n'a autre choſe à dire, ſinon qu'ils ſont dans les martyrologes; ce qui ſeroit tout enſemble ennuyeux & inutile. Mais pour ceux dont on a quelque monument ancien & authentique, ou des actes qu'il faut examiner, on a taſché de n'en oublier aucun. On y en ajoute auſſi quelques uns des autres lorſqu'ils ſont celebres, particulierement de ceux de France. On n'a pas cru non plus devoir faire avec étenduë l'hiſtoire de tous les Saints dont on traite, ni meſme quelquefois des plus conſiderables, comme de S. Antoine & de S. Martin. Car il ſeroit aſſez inutile de faire un long narré de ce que S. Athanaſe a dit de l'un, & Sulpice Severe de l'autre, pour repeter ce qui ſe lit partout, & ce qui eſt ſçeu de tout le monde, ſurtout dans un ouvrage qui n'eſt proprement fait que pour indiquer les auteurs, & joindre enſemble leurs differentes narrations. On fait neanmoins un abregé de ces pieces, & ſouvent aſſez ample, ſurtout lorſqu'elles ſont moins connuës, & qu'elles ſont belles & aſſurées; comme celles dont le R. P. Dom Thierri Ruinart Benedictin a compoſé le recueil des actes les plus authentiques, qu'il nous a donné en 1689.

Peut-eſtre que ceux qui aiment le plus la verité ſouhaiteront qu'on n'euſt point employé d'autres pieces que de ce genre, c'eſt à dire de celles qu'on a ſujet de regarder comme tout à fait certaines. On avoue neanmoins qu'on ne s'eſt pas borné à celles là, & qu'on s'eſt ſervi de quelques autres, qui ne paroiſſant pas tout à fait authentiques, ont

neanmoins des choſes edifiantes & dignes des Saints, jointes à un air d'antiquité, qui fait preſumer qu'au moins le fond vient de pieces originales. Mais on a eu ſoin de diſtinguer celles-ci des premieres, & de marquer ou dans le texte, ou au moins dans les notes, le jugement qu'on en doit faire, afin de ne point tromper la pieté des Fideles en pretendant l'edifier. Ce n'eſt pas ici un ouvrage dogmatique, où il ne faille rien employer qui ne ſoit certain, & qui ne prouve. Ce ſeroit aller trop loin que de rejetter des narrations qui ſont raiſonnablement autoriſées, lorſqu'il ne s'agit pas d'établir des choſes douteuſes, mais de confirmer & d'orner s'il faut ainſi dire, celles qui ſont certaines d'ailleurs. C'eſt par la meſme raiſon que nous n'avons point cru devoir omettre ce que les anciens Peres ont dit de Sainte Thecle, & d'autres choſes de cette nature, les regardant comme ſanctifiées par la bouche des Saints qui les ont dites, & eſtant aſſuré au moins qu'elles ne contiennent rien qui puiſſe bleſſer la pieté.

On n'a pas eſté obligé d'avoir le meſme reſpect pour les hiſtoires des Ménées des Grecs, & pour les actes qui ſont de Metaphraſte, ou des autres auteurs nouveaux, venus en des temps où la verité de l'hiſtoire eſtoit alterée par diverſes traditions populaires, & ſouvent par des fictions inventées à deſſein. On n'a point cru, dis-je, qu'il faluſt avoir aucun égard aux hiſtoires de ce genre. Ce n'eſt pas qu'il ne puiſſe y avoir quelque choſe de vray; mais ce vray ſera toujours incertain tant qu'on ne pourra pas le diſtinguer d'avec le faux.

Il pourra cependant y avoir quelques perſonnes pieuſes, qui croiront qu'en voulant travailler à augmenter la pieté, on la détruit au contraire, & qu'on ruine le fruit qu'on doit tirer des vies des Saints, en faiſant regarder comme faux & incertain une partie de ce qu'elles ont accoutumé

de contenir, & les rendant par là toutes incertaines à ceux qui n'ont pas la lumiere & les connoiſſances neceſſaires pour diſcerner les vraies d'avec les fauſſes. On prie donc ces perſonnes de conſiderer que s'il falloit condanner tous ceux qui nous avertiſſent de ne pas recevoir ſans diſcernement tout ce qu'on nous dit avec quelque apparence de verité, il faudroit peut-eſtre condanner S. Paul meſme, qui nous ordonne d'eprouver & d'examiner tout, pour approuver ce qui eſt bon; ce que S. Auguſtin étend à toutes ſortes d'ouvrages, à l'exception des Ecritures canoniques. 1. Theſſ. 5. v. 21.

Mais pour nous refermer dans les vies des Saints, s'il y a du danger à dire qu'il y en ait de douteuſes, & meſme de fauſſes; il y a long-temps que bien des perſonnes ſages & pieuſes l'ont fait depuis que le Pape Gelaſe a condanné diverſes vies comme fauſſes & apocryphes. Cette liberté n'eſt pas rare non plus dans Baronius, ſans qu'elle ait cauſé aucun ſcandale, ou au moins ſans qu'on ait crû eſtre obligé de s'y arreſter. Mais preſentement que tout le monde ſçait que beaucoup d'hiſtoires des Saints paſſent pour incertaines, ceux qui le reconnoiſſent aprés les autres, ne ſont guere coupables de ce ſcandale. On peut meſme eſperer que les perſonnes les plus ſimples, & qui ſe meſlent le moins de ſcience, leur ſeront obligées de ce qu'ils travaillent à examiner celles qui meritent d'eſtre rejettées comme apocryphes, puiſque par ce moyen on rend les bonnes beaucoup plus certaines: & plus ce diſcernement eſt exact, plus il eſt utile à l'Egliſe, comme un ſavant Jeſuite l'a remarqué depuis peu. Le P. Combefis dit de meſme que rien n'eſt plus propre pour allumer & pour entretenir la pieté, que le ſoin qu'on prend de rendre la verité claire & certaine. C'eſt la verité qui eſt noſtre voie & noſtre vie, & non pas les erreurs des hommes, ni les fictions des impoſteurs. Noſtre pieté, comme dit ſi ſouvent S. Auguſtin, n'eſt point dans Boll. 4. may, p. 443. d. Auct. 3. p. 479. 2. d.

l'illuſion & dans le menſonge, ce qui la feroit degenerer en ſuperſtition.

Ainſi ce ſera ſans doute un avantage conſiderable pour l'Egliſe, ſi quelques perſonnes de pieté veulent continuer ce qu'on a déja commencé, & donner une Vie des Saints fondée ſur des pieces veritables & authentiques. Si l'on y perd quelques hiſtoires qui ont eſté celebres parmi le peuple, il ſera aiſé d'y ſuppléer par d'autres peu connuës juſqu'à preſent, qui ne ſeront pas moins utiles, ni peut-eſtre meſme moins agreables. En attendant que Dieu ait donné la volonté ou les moyens exterieurs à ceux qu'il a rendu capables de ce travail, ceux qui n'ont pas d'autres ſecours peuvent conſulter quelque perſonne habile. Elles exerceront ainſi l'humilité, & montreront qu'elles aiment à fonder leur pieté ſur la verité. Car il eſt toujours à craindre que ce qui eſt faux ne tienne quelque choſe de l'infection du pere du menſonge: & ce qui ſemble porter à la pieté, porte quelquefois à une pieté ou fauſſe & ſuperſtitieuſe, ou au moins toute humaine, bien differente de la pieté ſolide que Dieu demande de nous, & que la tradition de l'Egliſe nous doit apprendre. Il ſe pourroit meſme rencontrer qu'on nous debiteroit des erreurs fort dangereuſes, ſoit contre les dogmes de la foy, ſoit contre les regles de la morale: Et nous en avons trouvé des exemples, je ne dis pas dans
Vie de S. Aurele. des vies toutes nouvelles, mais dans d'autres aſſez anciennes.

Que ſi l'on demande quelles ſont les regles par leſquelles on a pretendu diſcerner les pieces veritables des fauſſes, quand on n'en ſçait point les auteurs; ceux qui auront lu l'hiſtoire du martyre de S. Polycarpe, celle des Martyrs de Lion dans Euſebe, & les autres qui paſſent generalement pour inconteſtables, verront bien qu'en les liſant on ſe forme un gouſt pour diſcerner ce qui a cet air d'antiquité

& de verité, d'avec ce qui ſent la fable ou la tradition populaire. La connoiſſance de l'hiſtoire, du ſtyle, & de la diſcipline, fait juger encore de ce qui peut avoir eſté écrit dans un temps, & de ce qui n'en peut eſtre que fort eloigné. Mais l'auteur reconnoiſt avec joie qu'il a trouvé de grands ſecours dans les memoires d'une perſonne qui a encore eſté moins illuſtre par ſon eloquence dans le bareau, que par la penitence & la retraite où il a ſanctifié une grande partie de ſa vie; & qui à une tres grande erudition, joignoit un jugement tres ſolide. Il a auſſi tiré de grands avantages des conferences qu'il a eues avec diverſes perſonnes de lettres, & des avis qu'ils luy ont donnez. Et il ſe reconnoiſt particulierement redevable aux lumieres de feu Mr Hermant, avec qui il a eu le bonheur d'eſtre lié d'une amitié tres intime. M^r le Maiſtre.

On avoue que dans tout cet ouvrage, on a plus conſulté l'autorité que le raiſonnement. On s'eſt convaincu par beaucoup d'exemples que les choſes qui paroiſſent les plus improbables ne laiſſent pas neanmoins quelquefois de ſe trouver vraies. Car qui croiroit qu'un Prince euſt jamais pu ordonner par un edit public, de ne rien demander à perſonne durant un mois, ni à Dieu meſme, ſi on n'en eſtoit aſſuré par l'autorité des Ecritures? On voit de meſme que des choſes qui paroiſſent d'abord extremement contraires, s'accordent neanmoins fort aiſément quand on en ſçait le detail: ce qui nous donne un grand ſujet de nous humilier, en voyant que la pluſpart des difficultez ne viennent que de noſtre propre ignorance. C'eſt ſur ce principe que lorſqu'on a vu des choſes appuyées par des auteurs anciens & conſiderables, pour le témoignage deſquels tous les enfans de l'Egliſe Catholique doivent avoir du reſpect; on n'a point cru les pouvoir abandonner, à moins qu'on n'en ait vu des raiſons extremement fortes,

quoi-qu'on ſache bien qu'en cela on s'eloigne du ſentiment des plus celebres critiques de ces derniers temps.

Le reſpect qu'on doit de meſme au ſentiment commun de l'Egliſe, a obligé de ſuivre encore cette regle à l'égard de ceux qui ſont honorez comme Saints dans les martyrologes ordinaires. Car quoi-qu'on ſoit ſouvent contraint de faire voir qu'on n'a rien d'aſſuré pour leur hiſtoire, on n'a neanmoins jamais combatu leur ſainteté, & on s'eſt meſme appliqué à rechercher dans l'antiquité les preuves de la veneration que l'Egliſe a eue pour eux, ſi on n'en pouvoit avoir de leurs actions. On n'excepte que ceux qu'on trouve avoir eſté condannez par l'antiquité meſme, ou contre la ſainteté deſquels on a des preuves inconteſtables. On eſpere que les perſonnes equitables ne trouveront rien à redire en cette conduite. Et on ne voit pas en effet que perſonne ait trouvé mauvais que Mr Hermant ait montré dans la vie de S. Athanaſe, que Theodote de Laodicée, & Felix ſubſtitué par les Ariens au Pape Libere, ne meritent point d'eſtre mis au nombre des Saints.

On a taſché au contraire d'eſtre exact à obſerver la regle ordinaire de l'Egliſe, de ne donner point le titre de Saints à ceux qui ne ſont point dans les martyrologes, ou que nous ne trouvons point avoir eſté honorez nulle-part publiquement, quelque perſuadez que nous ſoyons de leur ſainteté, comme de celle du Conſul Clement martyrizé ſous Domitien. Que ſi cela eſt echapé en quelque rencontre, c'eſt une faute qu'on pardonnera aiſément; & nous ſouhaiterions qu'il n'y en euſt point qui euſſent plus beſoin de l'indulgence des lecteurs & de l'Egliſe. Mais au moins l'auteur proteſte qu'il eſt preſt de corriger toutes celles dont on l'avertira, faiſant ſa gloire d'eſtre un humble enfant de l'Egliſe Catholique, & tres ſoumis à ſes Paſteurs.

Comme cet ouvrage eſt deſtiné à rechercher la verité de l'hiſtoire,

l'hiſtoire, on ſera obligé d'y remarquer quelquefois des fautes dans les plus grands Saints. C'eſt une neceſſité dont on euſt voulu pouvoir eſtre diſpenſé: mais on ne peut pas cacher ce qui paroiſt dans les monumens publics, au moins on taſchera d'en parler avec le plus de modeſtie qu'il ſe pourra, & avec le reſpect que l'on doit à ceux qui ſeront un jour nos juges, en prenant pour modele la maniere ſi ſage dont S. Auguſtin parle de l'erreur de S. Cyprien ſur le batteſme. Aprés tout, il faut que les fautes meſme des Saints nous puiſſent eſtre utiles, puiſque Dieu qui diſpoſe tout pour l'avantage de ſes elus, a permis qu'elles arrivaſſent, & qu'elles vinſſent juſques à noſtre connoiſſance. Elles nous peuvent en effet ſervir à ne nous pas decourager dans nos foibleſſes, à ne pas trouver étrange que les plus gents de bien aient auſſi quelques defauts, à ne pas mepriſer le bien que Dieu a mis en eux à cauſe des reſtes de l'infirmité humaine qu'il n'a pas encore gueris. S'il ne paroiſſoit aucune foibleſſe dans les Saints, on pourroit croire qu'ils eſtoient d'une nature differente de la noſtre. Mais en voyant qu'ils eſtoient foibles comme nous, nous avons lieu d'eſperer de la grace toutepuiſſante de JESUS CHRIST, que nos foibleſſes ne nous empeſcheront pas de participer à la force qu'ils en ont receuë pour devenir Saints. Enfin on voit dans les bonnes actions des Saints ce que nous avons receu par le ſang & par la mort de noſtre Sauveur; & on voit dans leurs defauts combien nous ſommes eloignez de la perfection qu'il nous donnera quand nous luy ſerons unis dans le ciel; comme on voit dans les méchans dont on eſt ſouvent obligé de parler, ce que nous ſerions ſans ſa grace. Que ſi les perſonnes mal diſpoſées abuſent de ces ſortes de choſes, ou pour s'en railler avec impieté, ou pour ſe confirmer dans leur malice, comme S. Auguſtin dit que les méchans abuſoient de la chute de

Aug. B. pſ. 50. p. 463.

David ; ils ſeront eux meſmes la cauſe de leur malheur,
2.Cor.1.v.16. & verifieront ce que dit l'Ecriture, 'que la verité eſt une odeur de mort pour les uns, & une odeur de vie pour les
Luc.2.v.34. autres; 'qu'elle eſt venüe pour la ruine auſſi-bien que pour
Apoc.22.v.11. la reſurrection de pluſieurs; 'que celui qui eſt ſouillé ſe ſouille de plus en plus, comme le juſte devient ſans ceſſe
Tit.1.v.15. plus juſte; '& que rien n'eſt pur pour les impurs, au lieu que tout eſt pur pour ceux qui ont la pureté dans le cœur.

Quoique ce ſoit l'ordinaire au commencement des livres d'en recommander l'utilité, & que tout le monde ſache combien il ſeroit aiſé de s'étendre ſur l'avantage qu'on peut recevoir de l'hiſtoire de l'Egliſe, nous ne croyons pas neanmoins nous devoir arreſter ſur un ſi vaſte ſujet, & par cette raiſon là meſme que c'eſt une choſe reconnuë de tout le monde. Saint Chryſoſtome eſt plein de reflexions admirables ſur les premiers temps de l'Egliſe, & ſur cette maniere ſi nouvelle par laquelle Dieu a repandu dans toute la terre une religion entierement oppoſée à la raiſon humaine & à la cupidité, en n'y employant que douze perſonnes ſans ſcience, ſans eloquence, ſans biens, ſans appui, malgré toute la puiſſance & toute la rage des hommes & des demons; ce qui eſt la preuve la plus claire & la plus ſenſible de la verité de cette religion, & de la divinité de
Chryſ.t.5.h.26. Fig.2.a.b. JESUS CHRIST. Il nous apprend encore que tant de ſupplices ſoufferts par les Saints, doivent eſtre noſtre conſolation dans le peu que nous avons à endurer, nous doivent animer à combatre avec courage contre nos paſſions, & nous humilier en meſme temps, quelque avantage que nous puiſſions remporter dans une guerre ſi douce & ſi facile en comparaiſon de la leur.

Dieu nous a donné deux principaux moyens pour nous conduire à la juſtice & à luy meſme, la parole & l'exemple: mais il ſemble que l'exemple eſt encore quelque choſe

deplus favorable à noſtre foibleſſe que la parole, puiſqu'en voyant pratiquer à des hommes les veritez les plus elevées de l'Evangile, nous ſommes convaincus que ce ne ſont point de belles idées, ce qui a eſté le dernier retranchement de l'infidelité des payens; mais des regles tres réelles de noſtre conduite, ſur leſquelles nous devons nous former, & que nous pouvons pratiquer par la meſme grace qui les a fait pratiquer à tant d'autres. Pourquoi ne pourrons nous pas, ſe diſoit à luy meſme S. Auguſtin, ce qu'ont pu tant de vieillars, tant d'enfans, & meſme tant de jeunes filles? S'il faut l'entreprendre par nos propres forces, nous avons raiſon de tomber dans le deſeſpoir, en voyant combien nous ſommes foibles. Mais ſi c'eſt la puiſſance de leur Dieu & de leur Seigneur qui a fait faire aux Saints ce qu'ils n'euſſent pu faire par eux meſmes, ils n'ont point fermé aprés eux la porte de cette grace. Si nous en ſommes indignes, nous ne le ſommes pas plus que S. Paul. Le meſme Dieu a encore la meſme puiſſance & la meſme miſericorde: & pourvu que nous implorions ſon ſecours avec l'ardeur & la perſeverance de ceux qui ſavent la grandeur & la neceſſité de la grace qu'ils demandent, & avec l'humilité de ceux qui ſont perſuadez combien ils en ſont indignes, nous ne pouvons manquer de recevoir de Dieu, ſinon la grace des Martyrs, au moins celle qui eſt neceſſaire à nos beſoins. On ſupplie donc tous ceux qui liront cet ouvrage, de demander à Dieu cette grace auſſi-bien pour l'auteur que pour eux meſmes, depeur que la connoiſſance de la verité & des exemples des Saints ne ſoient noſtre condannation, ſi nous negligeons d'imiter ceux que nous faiſons profeſſion d'honorer, & que nous n'honorons que parcequ'ils ont pratiqué la verité par la charité à proportion qu'ils l'ont connuë.

Aug. conf. l. 8. c. 12.

TABLE DES TITRES CONTENUS DANS CE VOLUME.

	page iij
L'Avertiſſement.	
Avertiſſement ſur les citations de ce livre.	xxj
Table des citations.	xxiij
Table des Articles & des Notes.	xxxix
Hiſtoire de noſtre Seigneur JESUS CHRIST.	1
La Sainte Vierge.	56
Saint Joſeph, Epoux de la Sainte Vierge.	73
Saint Joſeph d'Arimathie.	80
Saint Jean Batiſte.	81
Saint Pierre.	108
Saint Paul.	192
Saint André.	317
Saint Jacque le Majeur.	324
Saint Jean l'Evangeliſte.	330
Saint Thomas.	355
Saint Jacque le Mineur.	365
Saint Philippe.	383
Saint Barthelemi.	387
Saint Matthieu.	389
Saint Simon.	399
Saint Jude.	401
Saint Matthias.	406
Saint Barnabé.	408
Notes ſur l'hiſtoire de noſtre Seigneur JESUS CHRIST.	416
Notes ſur la Sainte Vierge.	457
Notes ſur Saint Joſeph.	477
Note ſur Saint Joſeph d'Arimathie.	482
Notes ſur Saint Jean Batiſte.	482
Notes ſur Saint Pierre.	506
Notes ſur Saint Paul.	541
Notes ſur Saint André.	588
Notes ſur Saint Jacque le Majeur.	594
Notes ſur Saint Jean l'Evangeliſte.	600
Notes ſur Saint Thomas.	612
Notes ſur Saint Jacque le Mineur.	618
Notes ſur Saint Philippe.	639
Notes ſur Saint Barthelemi.	642
Notes ſur Saint Matthieu.	645
Notes ſur Saint Simon.	651
Notes ſur Saint Jude.	652
Note ſur Saint Matthias.	654
Notes ſur Saint Barnabé.	655
La Chronologie.	661
Table des matieres.	667

Digitized by Google

AVERTISSEMENT SUR LA TABLE SUIVANTE, & ſur les citations du livre.

COMME l'obligation que nous nous ſommes impoſée de marquer avec le plus d'exactitude que nous avons pu, d'où eſt tiré ce que nous mettons, nous a engagez à charger les marges d'un grand nombre de citations, il a falu les faire fort abregées, & par conſequent un peu obſcures. Afin donc qu'on les puiſſe entendre ſans difficulté, nous mettrons au commencement de chaque tome une table de toutes les citations qui y ſeront employées. Nous y ſpecifions les editions dont nous nous ſommes ſervis, afin que ceux qui les auront puiſſent aiſement trouver ce qu'ils chercheront par les pages ajoutées aux citations. On ne met point dans cette table les citations de l'Ecriture ſainte, parcequ'on la cite de la maniere ordinaire & connuë de tout le monde.

Quand après avoir cité un auteur à la marge du livre, on a beſoin d'en citer quelque autre endroit, on ſe contente de marquer dans la ſeconde citation ce qu'elle a de different de la premiere. Par exemple, après avoir mis à une citation, Euſ. l. 6. c. 51. p. 250. *on mettra ſeulement à celle d'après* c. 33. p. 231, *en ſous-entendant* Euſ. l. 6, *ce qui ne ſe fait neanmoins que quand il n'y a point d'autre auteur cité entre deux. Quand il en a, on repete la citation toute entiere, à moins qu'on n'ait à citer ſouvent un meſme livre: car en ce cas on abrege quelquefois, & on met ſeulement* Euſ. p. 230, *ſuppoſant que les lecteurs jugeront bien que cette page eſt du livre qu'on a déja cité pluſieurs fois: ou bien l'on met* ut ſup. *pour dire que cette citation eſt ſemblable à la derniere qu'on a miſe du meſme auteur. On n'a point d'égard pour les citations à celles qui ſe rencontrent quelquefois en plus petit caractere au bas des pages pour ſervir aux petites notes.*

Les citations qui dependent de celles d'au deſſus, & où l'on ne repete point le nom de l'auteur, ne commencent jamais par une lettre capitale. Ainſi par exemple, il ne faudra point aller chercher dans la table lib. arb. *ſur* lib. *mais on la trouvera ſur l'A & ſur les citations de S. Auguſtin, qui aura eſté marqué dans la citation precedente.*

Quand au contraire on a pluſieurs auteurs ou pluſieurs endroits d'un meſme auteur à citer ſur un meſme lieu, on les diſtingue par une barre|

Une citation eſt pour tout ce qui n'eſt point enfermé entre des crochets [ ] juſqu'à la citation ſuivante, à moins que le texte n'emporte ſa citation, comme quand on y cite la chronique d'Euſebe, ou quelque choſe de ſemblable; ce qu'on met neanmoins pour l'ordinaire entre deux crochets.

On met preſque toujours les citations en latin, parceque la pluſpart des livres dont on s'eſt ſervi ſont en cette langue, & encore pour eſtre plus court. C'eſt ce qui a obligé de mettre auſſi cette table en latin, hormis dans les livres françois Et ceux qui ne ſavent pas le latin, ne ſe mettront guere en peine de verifier les citations.

Le p. *marque indifferemment les pages, les feuillets, ou les colonnes qui ont leur chifre particulier.*

1. *mis aprés le chifre de la page, eſt pour la premiere colomne, ou le recto des feuillets, & 2. pour le verſo. Quand il y a plus de deux colonnes ſous un meſme chifre, on met auſſi 3 & 4.*

a.b. &c. *mis aprés les pages, renvoient aux meſmes lettres qu'on met ſouvent dans les livres pour en partager les pages: & quand elles ſont partagées par le nombre des lignes, nous mettons* a. *pour marquer le premier eſpace juſqu'à dix;* b. *pour le ſecond juſqu'à vingt, & le reſte de meſme. Pour celles qui ne le ſont point dutout, quelquefois nous n'y mettons rien, quelquefois nous mettons* a. *pour le commencement,* m. *ou* b. *pour le milieu, &* f. *ou* c. *pour la fin.*

c. *devant la page marque le chapitre, article, ou autre diviſion ſelon les auteurs.*

l. *ſignifie le livre, hormis dans les Codes, où il marque la loy, & peut-eſtre dans quelques autres occaſions particulieres, qui ſeront marquées dans la table.*

n. *eſt pour renvoyer aux notes.*

pr. *ſignifie les prefaces ou avertiſſemens qui ſont à la teſte des livres, & ne ſont pas compris dans les chifres des chapitres.*

t. *marque le tome, hormis dans les Codes, où il ſignifie les titres qui partagent les livres.*

§ *Cette figure eſt pour les ouvrages où les chapitres ſont diviſez en paragraphes ou articles. Et quand on trouvera dans cet ouvrage à la marge interieure ou dans les tables,* V. N. S. § 10, *c'eſt à dire qu'il faut aller voir l'article* 10 *dans le titre ou l'hiſtoire de noſtre Seigneur. Que s'il y a ſeulement* v. § 10, *c'eſt pour renvoyer à l'article* 10 *du titre où l'on eſt.*

ap. *eſt pour* appendix, *ou pour* apud, *& pour dire que l'ouvrage n'eſt point de l'auteur avec lequel il eſt imprimé: & ces ouvrages ſont preſque toujours dans l'appendix, quand il y en a.*

Ib. *pour* ibidem *ſignifie, quand il eſt ſeul, que la citation precedente ſert encore pour cet endroit. Quand il eſt aprés le nom d'un auteur, il marque que l'ouvrage cité eſt du meſme titre que celui de la citation precedente. Ainſi aprés avoir mis* Chry. 2. Cor. *on mettra* Thdrt. ib. *pour dire que l'endroit eſt tiré de Theodoret ſur la ſeconde epiſtre aux Corinthiens.*

Quand entre les chifres ſoit des chapitres, ſoit des pages &c. il ſe rencontre une petite ligne, par exemple c. 1-5. p. 3-10, *cela ſignifie que ce que l'on raporte eſt traité dans tous les chapitres qui ſont depuis le premier juſqu'au cinquieme, & dans toutes les pages depuis la troiſieme juſqu'à la dixieme. Que ſi aprés cette ligne il ne ſuit point d'autres chifres, c'eſt à dire que la citation comprend pluſieurs pages, qu'on ne s'eſt pas mis en peine de marquer.*

app. auj. comm. Ev. M. p.c. V. *qui ſe pourront rencontrer quelquefois dans les notes ou dans les tables, ſignifient* apparemment, aujourd'hui, commencement, Eveſque, Martyr, peut-eſtre, Vierge.

&c. *mis quelquefois à la marge interieure, eſt pour dire que la choſe eſt raportée plus amplement dans l'auteur cité à l'autre marge.*

TABLE DES CITATIONS.

A

Abd.l.3.p.40. ABDIAS Babylonius libro 3, qui eſt de S. Andræa : Pariſiis anno 1571.

Act.M. Acta Martyrum ſincera & ſelecta per D. Theodoricum Ruinart : Pariſ. an. 1689.

Adam.in.p.8. Adamantius in Marcionem, dialogo ſeu ſectione 1 3 unà cum Origenis libro de Martyrio per Rodolphum Wetſtenium græcè edito Baſileæ an. 1674.

Ado, chr. Adonis chronicon, ætate ſexta : Baſileæ an. 1568, cum Gregorio Turonenſi.

feſt. .... tractatus de feſtivitatibus Apoſtolorum, martyrologio Baroniano additus : Antuerpiæ an. 1613.

Ad Præf.p.217. Ad Præſidium epiſtola, apud Hieronymum tom. 4 : Baſileæ an. 1565.

Alex.t.5. Natalis Alexandri Dominicani hiſt. eccl. tomo ſeu volumine quinto, non ſæculo : Pariſ. an. 1677.

All.conſ. Leonis Allatii de Eccleſiæ Occidentalis & Orientalis perpetua conſentione : Coloniæ an. 1648.

de Sim. ...diatriba de Simeonibus : Pariſ. an. 1664.

in Meth. ... notæ in Methodii Martyris convivium : Romæ an. 1656.

ſym. ... opuſcula ſymmicta à Nihuſio edita Coloniæ an. 1653.

Amb. B. Ambroſii noviſſima editio per Benedictinos : Pariſ. an. 1691.

adSim.p.437. ... ad Simplicianum epiſtola in Exodi cap. 24, tom. 1. veteris editionis anni 1603. Pariſiis ; & ſic in reliquis ubi B non additur.

de Eli.p.546. ... de Elia ſermo, tom. 1. Eſt in Benedict. appendice ſermo 33.

... de Salomone in Proverbiorum cap. 5, tom. 2. de Sal.

... de Spiritu Sancto, tom. 4. de Sp.

... de diverſis ſermo 1, tom. 5. div 1.

... exhortatio ad virginitatem, tom. 4. exh. v.p.435.

... de fide, tom. 4. fid.p.187.

... in hexaemeron, tom. 1. hex.p.57.

... de interpellatione Job, tom. 2. in Job,p.615.

... in Lucam tomo 3 veteris editionis, Benedictinorum primo. in Luc.p.216.

... de inſtitutione virginis ad Euſebium, tom. 4. inſ.v.p 421.

... de officis, tom, 4. off.

... de paradiſo, tom. 1. par.p 115.

... in pſalmum 36, tom. 2. pſ.36.

... de ſacramentis apud Ambroſium, tom. 4. ſacr.l.3.p.363.

... ſermone undecimo de Sanctis, tom. 5. ſanc,ſ.11.p.142. d.

... in ſymbolum Apoſtolorum, tom. 4. ſym.c.30.p.107.

... vita per Baronium, in prolegomenis tomi primi veteris editionis. v.B.

... de viduis, tom. 4. vid.p 497.

... de virginibus ad Marcellinam, tom. 4. virg.l.3.p.481.

...vita per Paulinum Diaconum, in prolegomenis tomi primi. vit.

Ambroſiaſter, ſeu commentarii Ambroſio aſcripti in epiſtolam ad Romanos cap. 16. Apud Ambroſium tom. 3 : Pariſ. an. 1603. Amber.in.Rom.16.

... in 1 ad Corinthios cap. 1. 1.Cor.1.&c.

Amphilochio Iconienſi tributa per Combefiſium : Pariſ. an. 1644. Amphi.

Ammianus Marcellinus lib. 15, ex prima recenſione Henrici Valeſii : Pariſ. an. 1636. Amm.l.15.p.44.

Analecta græca per Benedictinos : Lutetiæ an. 1688. Anal.g.

Anal.t.4. Joannis Mabillon Analectorum latinorum tom. 4: Lutetiæ an. 1685.

Anast.S. Anastasii Sinaïtæ ὁδηγος, seu Dux via adversus Acephalos: Ingolstadii an. 1606.

Anast.c.97. Anastasius bibliothecarius in vita Adriani, quem 97. Pontificem numerat: Paris. an. 1649.

And.Cæs.c.29. p.57. Andreas Cæsariensis in Apocalypsim, Chrysostomi in Joannem homiliis adjunctus: Paris. an. 1636.

And.Cr.h 10.p.132. Andreæ Cretensis orationes una cum Amphilochio à Combefisio editæ. Paris. an. 1644.

Apol Ty.l.1.*seu* Ap.Ty.v. Apollonii Tyanæi vita per Philostratum: Paris. an. 1608.

App.civ.l.4.p.320. Appianus de bellis civilibus lib. 4: Lutetiæ an. 1551.

b.Ill. ...de bellis Illyricis.

Arat.l.2.c.1.p.690. Aratoris Romani Subdiaconi in Acta Apostolorum carmen: Bib.Pat.Paris. editæ tom.8.

Arn.l.2.p.99. Arnobius in Gentes: Lugduni Batavorum an. 1651.

Ast.or.12.p.289. Asterii Amaseni oratio in S. Stephanum, Bib. Pat. auctuario primo edito Paris. an. 1648.

Ath.ad Afr.p.936. Athanasii ad Africanos Episcopos, tom. 1: Paris. an. 1627.

ad Dr.p.956. ...ad Draconitum epistola, tom. 1.

ad Max.p.165. ... ad Maximum, tom. 1.

com.ess.p.230. ...de communi essentia &c. tom. 1, si tamen Athanasii.

dec.N.p.267. ...de Nicænis decretis contra Eusebianos, tom. 1.

de sem.p.1062. ...de parabola seminantis, tom. 1. si forte Athanasii.

in Ar.or.4.p.498. .. in Arianos oratio 4, ut in editis numeratur, tom. 1.

inc.p.597. ...de carne à Verbo Deo assumtâ, tom. 1.

in gent.l.2.p 89.o ...contra Gentes lib. 2, qui est de incarnatione Verbi, tom. 1.

para. ... in sanctam Parascevem sermo apud Athanasium, tom. 2.

syn. ...synopsis sacræ Scripturę. tom. 2.

Athng. Athenagoræ apologia, seu legatio pro Christianis, edita cum Justino Paris. an. 1636.

Auct. 2. Auctuarii ad Bibliothecam Patrum, per Combefisium additi tomus 2: Paris. an. 1648.

Aug.ad Bon. Augustinus ad Bonifacium Pontificem contra duas Pelagianorum epistolas: Lovanienses tom. 7; Paris. ann. 1586. Si vero B addatur, novissimam editionem notat per Benedict. curatam.

ad con.p.20. ... contra mendacium ad Consentium, tom. 4. Lovan.

ad conj.l.1.p.357. ... de adulterinis conjugiis ad Pollentium, tom. 6 Lovan.

ad Pr.l.2.c.9.p. 561. ... ad Prosperum & Hilarium lib. 2, qui est De dono perseverantiæ, tom. 7 Lovan.

Ad Ren.l.p.480. ...ad Renatum, de anima & ejus origine; Lovan. tom. 7.

ad Sim.q.2. ... quæstione secundâ ad Simplicianum, Benedict. tom. 6.

ad Val. ...ad Valerium Comitem de nuptiis & concupiscentia, tom. 7 Lovan.

ag.ch.p.192. ... de agone Christiano, tom. 3 Lovan.

ap.s.277.p.461.s. ... sermones Augustino olim tributi, nunc in appendicem, tomi 5, per Benedictinos rejecti.

bapt.p.35. ... de baptismo contra Donatistas, tom. 7 Lovan.

bo.conj.p 336. ...de bono conjugali contra Jovinianum, tom. 6 Lovan.

civ. ... de civitate Dei Lovan. & Benedict. tom. 7

conf. ... confessionum lib. 10, tom. 1, Lovan. & Benedict.

conf. ... de consensu Evangelistarum, Benedict. tom. 3, parte 2, Lovan. tom. 4.

de fid.c.38.p.240. ... de fide contra Manichæos, tom. 6 Lovan.

de Trin. ... de Trinitate, tom. 3 Lovan.

do.chr.p.20. ... de doctrina Christiana, Ibid.

ep.Jo.h.2 p.240. ... homilia 2. in epistolam 1 Joannis

	nis Apoſtoli, tomo 9 Lovan.
fid.op p.27.	... de fide & operibus ad Conſentium, tom. 4. Lovan.
fid.ſym.p.52.	... de fide & ſymbolo, tom. 3. Lovan.
Gen.lit.	... de Geneſi ad litteram lib. 12, tomi Benedict. 3, parte 1.
ge.P.	...de geſtis Pelagii, ſeu Paleſtinæ apud Dioſpolim ſynodi, ſupplementi Vigneriani, tom. 1: Pariſ. an. 1654.
gr.Chr.p.333.	... de gratia Chriſti contra Pelagium & Celeſtium, tom. 7 Lov.
gr.lib. *ſeu* de grat. p.519.	... de gratia & libero arbitrio, Ibid.
h.9.	... de hæreſibus ad Quodvultdeum, hæreſi 9, tom. 6. Lovan. Benedict. 8.
in Adi.	... contra Adimantum Manichæum, tom. 6. Lovan.
in adv.	... contra adverſarium legis & prophetarum, Benedict. tom. 8.
in Cre.p.179.	...in Creſconium, tom. 7. Lovan.
in Fauſt.	... in Fauſtum, tom. 6 Lovan.
in Fel l.2.	...de actis cum Felice Manichæo, Ibid.
in Gal 1.	... in caput primum epiſtolæ ad Galatas, tom. 4 Lovan. Bened. 3.
in Jo.h.120.	... in Joannis Evangelium tractatus 120, Benedict. tomi 3, parte 2, Lovan. t. 9.
in Jul.	...contra Julianum Pelagianum: Lovan. t. 7.
in Matt.q 17.	... liber quæſtionum evangelicarum ſecundùm Matthæum, quæſtione 17: Lovan. tom. 4.
in Rom.	... epiſtolæ Pauli ad Romanos inchoata expoſitio: Benedictin. tom. 3, parte 2.
in Par.	... contra Parmenianum Donatiſtam: Lovant. t. 7.
lib.arb.	... de libero arbitrio lib. 3: Ben. tom. 1.
loc.l.1.p.42.	...locutionum liber 1, ſeu de Geneſi: Lovan. tom. 3.
mend.p.5.	... de mendacio: Lovan. t. 4.
nat gr.c.36.p. 316.	... de natura & gratia: Lovan. tom. 7.
	... de opere monachorum: Lov. tom. 3.
	... de peccatorum meritis & remiſſione: Lovan. tom. 7.
	... de vera & falſa pœnitentia, apud Auguſtinum in appendice, tom. 4 Lovan.
	... de prædeſtinatione Sanctorum: Lovan. tom. 7.
	... in pſalmum 7, tom. 8 Lovan.
	... quæſtionum evangelicarum lib. 1, quæſt. 23; Lovan. tom. 4; Benedict. tomi 3, parte 2.
	... retractationum lib. 2: Lovan. & Benedict. tom. 1.
	... ſermo 69, ſemper ex tomo 5 Benedict. etiam B non addito.
	... de Sanctis ſermone 29, tom. 10 Lovan.
	... de ſermone Domini in monte, Benedict. tom. 3, parte 2.
	... Jacobi Sirmodi notæ in ſermonem 25, ex his quos Auguſtino addidit: Supplementi Auguſtiniani tomo 2: Pariſ. an. 1654.
	... de ſpiritu & litteta, Lovan. tom. 3.
	... opuſculum 20 in appendice tomi 9 Lovan. quod eſt de rectitudine Catholicæ converſationis.
	Autor quæſtionum veteris & novi Teſtamenti, quæſt. 20, apud Auguſtinum in appendice tomi 3 Benedict.
	... de ſancta viduitate, tom. 4 Benedict.
	... de ſancta virginitate, Lovan. tom. 6.
	... de unitate Eccleſiæ epiſtola contra Petilianum, tom. 7 Lov.
	Alcimi Aviti epiſtolæ 4 in Baluzii Miſcellaneis, tom. 1: Pariſ. an. 1678.
	... fragmenta ex diverſis homiliis: Pariſ. an. 1648.
	Autor quæſtionum veteris & novi Teſtamenti quæſt. 115, apud

op.mon.c 32. p 304.	
pec.m.l.2 p.155.	
pœni.p.514.	
præd.p.549.	
ps.7.	
q ev.l.1.c.23. p.142.	
retr.l.2.	
s.69.	
sanc.29 p.408.	
s.D in m.p.191.	
ser.25.n.p 106.	
sp lit.c 7.p.307.	
t.9 ap.20.p.445.	
t.3 ap q.20.	
vid.c.7.p.323.	
virg.p 338.	
unit.	
Avit.ap.B p 357.	
ſr.p.197.	
Aut.q 115.p.121.2.	

	Auguſtinum Benedictin. tom. 3.	... in epiſtolam 3 Joannis, Ibid.	in 3 Joan. p. 754.
	B	... in Marci cap. 9, ibid.	in Marc. 9.
Baluz. miſc. t. 1.	STEPHANI Baluzii Miſcellanea: Pariſ. an. 1677.	... martyrologium, die 11 junii, apud Bollandum 2 martii tomo præfixum.	11. jun.
Bar. ap. § 19.	Baronii apparatus ad Annales, articulo 19.	... lib. quæſtionum, cap. ſeu quæſt. 3, tom. 8.	q. 3 p. 289.
34. § 314.	Annales in anno Chriſti 34, paragrapho 314: Antuerp. an. 1612.	... retractatio in Acta Apoſtolorum, tom. 6.	retr. in Act. p. 15.
3. aug. c.	...in martyrologium ad 3 auguſti diem notac, ſeu 3: Ibid. an. 1613.	Bellarminus de ſcriptoribus eccleſiaſticis: Pariſ. an. 1658.	Bell.
Barn.	Sancti Barnabæ (ut fertur) epiſtola, per Hugonem Menardum edita Pariſ. an. 1645. Capitulorum diſtinctio ex editione eſt Cotelerii.	Bernardus de Conſideratione ad Eugenium, tomo 4 editionis Horſtianæ: Pariſ. an. 1658.	Bern cons. p. 8.
		... ſermone 19 de diverſis.	div. 19. p. 208.
Baſ. can. 1. p. 20.	Baſilii Magni canon 1, ex his qui ad Amphilochium ſcripti ſunt, epiſtolis præmiſſi, tom. 3: Pariſ. an. 1637.	...epiſtola 219, tom. 1, noviſſimæ editionis Mabillonianæ: Pariſ. an. 1690.	ep. 219.
		... in Cantica Canticorum homilia 6, tom. 3, editionis Horſtianæ.	in Cant. h. 6.
conſ. c 22.	... conſtitutionum monaſticarum cap. 22, tom. 2.	... ſermone ſeu homilia 9, quæ eſt 2 ſuper Miſſus eſt, tom. 2.	ſ. ſeu h. 9. p. 13.
de bapt. h. 13.	... de baptiſmo homilia 13, tom. 1.	Bibliotheca Patrum tomo 7, ex editione Pariſienſi an. 1644. Hac ſemper utimur.	Bib P. t. 7.
de Sp. c. 27. p. 352.	... de Spiritu Sancto ad Amphilochium, tom. 2.	Traité de Blondel ſur les Sibylles; à Charenton en 1649.	Blond. ſib.
div. 16. p 434.	... de diverſis homilia 16, tom. 1.	Bollandus ſeu ejus continuatores ad diem 13 februarii: & ſic in reliquis.	Boll. 13. feb.
reg. fuſ. 8. p. 545.	... in regulis fuſius diſputatis, regula 8, tom. 2.	... apparatus ad chronologiam pontificiam, in propylæo menſis maii.	app.
virg. p. 645.	Autor Baſilio ſuppar de vera virginitate ad Letoium Baſilii, tom. 1.	... prolegomena in tomum 1 februarii, & ſic de aliis menſibus.	feb. t. 1.
Baſ. S. v. Th. l. 1. p. 230	Baſilius Seleucienſis in vita Sanctæ Theclæ, Pariſ. editus an. 1622, cum Gregorio Thaumaturgo.	... acta quæ græcè habentur pro die 13 maii ad finem voluminis.	13. may, g 12.
Baſ. ex.	Samuelis Baſnagii exercitationes de rebus ſacris: Ultrajecti an. 1692.	... conatus in catalogum Romanorum Pontificum, parte prima in propylæo menſis maii.	pont. p. 15.
Baud. p. 200.	Le dictionaire geographique de Ferrarius, augmenté par Baudrand: à Paris en 1670. On ajoute quelquefois *A. B.* pour marquer la lettre ſous laquelle eſt la citation.	... in ſupplemento ad extremum maium addito.	ſupp.
		Cardinalis Bonæ rerum liturgicarum: Romæ an. 1672.	Bona.
Bed. chr. p. 111.	Bedæ chronicon, ſeu de ſex ætatibus tomo 2: Coloniæ Agrippinæ an. 1612.	Joannis à Boſco Cæleſtini bibliotheca Floriacenſis, tomo ſeu parte 2. Lugduni an. 1605.	Boſc. t. 2.
in Act. 21 p. 660.	... in Actuum Apoſtolorum cap. 21, tom. 5.	Bucherii de cyclo Victorii &	Buch.

aliis cyclis paſcalibus: Antuerpiæ an. 1633.

Bulen. Julii Bulengeri pro Baronio contra Caſaubonum: Lugduni an. 1617.

C

Cæſ.h.7.B.p.54. CÆSARII Arelatenſis homilia 7, ex his quæ à Baluzio editæ ſunt: Pariſ. an. 1669.

q.140.p.660. ... Cæſarii ſecretarii quæſtio 140: Bib. Pat. tom. 11.

C à Lap.in Act. p 205. Cornelii à Lapide in Actus Apoſtolorum: & ſic de cæteris in Scripturam: Antuerpiæ an. 1662.

Calv. Sethi Calviſii chronologia: Francofurti an. 1620. Si nec pagina notetur, is annus quærendus eſt cujus texitur hiſtoria.

Cang.de C. Urbis Conſtantinopolitanæ deſcriptio per Carolum du Cange, una cum familiis Byzantinis edita Pariſiis an. 1680.

num. Ejuſdem autoris diſſertatio de inferiois ærvi numiſmatibus, gloſſarii latinitomo 3 ſubjuncta: Lutetiæ an. 1678.

Canif. Caniſii antiquæ lectiones: Ingolſtadii an. 1602.

Capel.p.109. Ludovici Capelli hiſtoria apoſtolica, an. 1634.

Caſ.ex.16. § 12. Iſaaci Caſauboni exercitatio 16. in Baronium articulo 12: Londini an. 1614.

Caſn.col.1.p.300. Caſſiani collatio 1: Pariſ. an. 1642.

de inc *ſeu* inNeſt. ... de Incarnatione contra Neſtorium.

inſt.l.7. ... inſtitutionum, ſeu de inſtitutis cœnobiorum lib. 7.

Caſſd.1 4. Caſſiodori variarum epiſtolarum lib. 4: Pariſan. 1588.

C.t.In Jo.12. Catena græcorum Patrum in Joannis cap. 12: Antuer. an. 1630.

Cedr. Cedreni hiſtoriarum tomus primus: Pariſ. an. 1647.

Chap. Leodienſium epiſcoporum hiſtorici, collecti per Joannem Chapeauville: Leodii an. 1613.

Traité du chef de Saint Jean Battiſte par M. du Cange; à Paris en 1665. Chef S.J.

Chronicon Alexandrinum ſeu paſcale, faſtive Siculi à Radero editi: Munachii an. 1615. Chr.Al.p.580.

Chronicon Orientale ab Echellenſi verſum: Pariſ. an. 1651. Chr.ori.

Chryſoſtomi ad Theodorum lapſum lib. 1, tomo 4: Pariſ. an. 1636. Chry.ad Th.l.1. p.579.

...de ſacerdotio, Ibid. de ſac.l.4.p.67.

... In Actus Apoſtolorum homilia 15. in Act.h.15.

... in caput primum epiſtolæ ad Galatas. in Gal.1.

...homiliæ in Geneſim, tom.2. in Gen.

... in Joannis Evangelium hom.6. In Jo. h. 6.

... in Matthæi Evangelium hom. 10. in Matt. *ſeu* M. h.10.

... in epiſtolam Pauli ad Philemonem. in Phil.

...in epiſtolam ad Philippenſes. In Phili.

... in epiſtolam ad Hebræos præfatio. pr.Heb.

... ad eos qui ob perſecutionem ſuam ſcandalizabantur, tom.5. ſcan.p.756.

... homilia vel oratio 48, tomi primi, & ſic de cæteris tomis. t.1.or. *ſeu* h.48.

...de virginitate, tom.4. virg.p.275.

... contra vituperatores vitæ monaſticæ, Ibid. v.mon.l.1.p.361.

Clementis Papæ epiſtola 1 ad Corinthios, ex Apoſtolicis Cotelerii: Pariſ. an. 1672. Clem.ad Cor. *ſeu* 1. Cor.c.15.p.98.

Recognitiones ei falsò adſcriptæ, Ibid. recog.l.7.c.6.p. 476.

Epitome de geſtis Petri Clementi Romano falsò aſcripta, in Apoſtolicis item Cotelerii. Cl epit.

... homiliæ ipſi itidem Clementi ſuppoſitæ, à quo Clementinæ nuncupantur: Ibid. h.3.p.596.

Clementis Alexandrini excerpta ex libris Hypotypoſeon: Lutetiæ an. 1641. Cl. *ſeu* Cl.Alex. p.806.

... pædagogus lib.2. pæd.l.2.c.8.p.182.

...iu epiſt. 1.Petri, Bib. Pat. tom.1. 1.Pet.p.569.

ſtr.6	..ſtromatum lib. 6: Lutetiæ an. 1641.	...de baptiſmo hæreticorum, inter opera Cypriano aſcripta, ex editione Oxonienſi anno 1682, parte 3,	bapt.p.24.
Claud.v.	Claudii II, ſeu Gothici vita per Trebellium Pollionem, inter Aug. hiſt. ſcriptores: Pariſ. an. 1620.	... de opere & eleemoſyna: Pariſ. an.1603.	de ele.p.304.
Codi.ori.C.	Georgii Codini origines ſeu antiquitates Conſtantinopolitanæ: Lutetiæ an.1655.	Celſi ad Vigilium præfatio in diſputationem Jaſonis & Papiſci, inter Cypriani opera: Pariſ. an.1603.	de Jaſ.p.565.
Cod.Th.fir.	Codicis Theodoſiani appendix à Sirmondo edita: Pariſ.an.1631.	... diſſertationes Cyprianicæ per Dodwellum: Oxonii an.1684.	diſ.
Combſ deChry.	Chryſoſtomi & aliorum opuſcula per Combefiſium edita Pariſ. an.1656.	Cypriani epiſtnla 73 ex editione Pamelii: Pariſ. an.1603.	ep.73.
in Baſ.	Baſilius Magnus ex manuſcriptis per Combefiſium reſtitutus: Pariſan.1679.	... vita per Pontium Diaconum, editionis Oxonienſis inter prolegomena.	vit.p 9.
opuſ.	Conſtantini Porphyrogenetæ, aliorumve opuſcula per Combefiſium edita: Pariſ. an.1664. Allatii de Simeonibus diatribæ ſubjuncta.	Cyrilli Alexandrini de diverſis homilia 8, tom. 5, parte 2: Pariſ. an.1638.	Cyr.Al.div.h.8.p. 367.
Conc.c.50.	Concordiæ evangelicæ Pariſ. editæ an.1653, cap.50.	...in Joannis Evangeliſtæ cap. 13, tom.4.	in Jo.13.
c.17 n.1.	... nota 1 ex iis quæ cap. 17, ſubjiciuntur.	... opus contra Julianum Cæſarem: tom.6, parte 2.	in Jul.
c.26.tit.	...titulus ſeu nota præfixa cap.26.	Cyrilli Jeroſolymitani cateceſis 17: Pariſan.1640.	Cyr.cat.17.
Con L.	Bernardi Lami Oratoriani Concordia ſeu Harmonia evangelica: Pariſan.1689.	...catecheſis 4 ex myſtagogicis.	myſt.4.p.237.
Conc.	Conciliorum poſtremæ editio per Labbeum curata: Pariſ. an. 1671.	D	
Conſt.l.3.c.6.p.216.	Conſtitutiones apoſtolicæ ex Apoſtolicis Joannis Cotelerii: Pariſ. an.1672.	ANTONII van Dale de oraculis ethnicorum: Amſtelodami an.1683.	Dale.
Cotel.ap.p.42.	S. Barnabæ & aliorum Apoſtolorum ſcripta Joan.Cotelerium edita: Pariſan. 1672.	Joannis Dallæi de operibus Dionyſio & Ignatio tributis: Genevæ an.1666.	Dall.de Ign.p.357.
ap.n.	Cotelerii notæ in eadem ſcripta.	Dionis Chryſoſtomi oratio 21: Lutetiæ an.1604.	D.Chr.or.21.p.372.
g.t.3.	Monumenta Eccleſiæ Græcæ per Cotelerium edita, tom. 3: Pariſ. an.1686.	Lucii Dexteri pſeudepigraphum chronicon: Lugduni an. 1627.	Dext.
Cuſ p.323.	Cuſpiniani in faſtos Conſulares: Francofordiæ an. 1621.	Didymi Alexandrini in 1 epiſtolam Petri: Bib.Pat.tom. 9.	Didy.in 1.Pet.p.56.
Cyp. ad Quir. ſex ad.p.387.	Cypriani de teſtimoniis ad Quirinium ex editione Pamelii: Pariſan.1603.	Dionis Caſſii hiſtoriarum lib. 60, typis Vecchelianis an.1606.	Dio,l.60.
		Dionyſii Arcopagitæ de divinis nominibus, cap. 8: Lutetiæ an.1644.	Dion.div.n.c.8.
		...de eccleſiaſtica hierarchia.	ecc.h.c 5 p 315.
		Bibliotheque des auteurs eccleſiaſtiques par Mr du Pin; à Paris	Du Pin,

en 1688. On ne s'eſt pas d'ordinaire mis en peine d'en marquer le tome, parceque les endroits ſur leſquels on le cite en font juger. On ſuit toujours ſa premiere edition.

pr. ...les preliminaires qui ſont à la teſte du premier tome.

E

Emiſ. GALLORUM antiſtitum homiliæ, Euſebii Emiſeni nomine editæ: Luteciæ an. 1547.

Epi.ane.p.36 Epiphanii in Ancorato, tom. 2 editionis Petavianæ: Luteciæ an. 1622.

30.c.4.p.128. ...Panarium, ſeu adverſus hæreſes, hæreſii 30 &c.

de Chr.c.1.p.47. ...de Chriſto, tom. 1.

de fid.c.22 p.1105. ...de fide orthodoxa, Ibid.

menſ.c.14.p.170. ...de menſuris & ponderibus, tom. 2.

Eſt.in Rom.15. Eſtii in cap. 15 epiſtolæ ad Romanos: Pariſ. an. 1640; & ſic de cæteris in Scripturas.

or. ...orationes diverſæ, Ibid.

Eva.l.3. Evagrii ſcholaſtici hiſt. eccl. lib. 3, ex editione Henrici Valeſii: Pariſ. an. 1673.

Eucho. Euchologium, ſeu Rituale Græcorum, cum notis Jacobi Goar Dominicani: Pariſ. an. 1647.

Euch.q.in Act p. 370. Eucherii Lugdunenſis quæſtiones in Actus Apoſtolorum, inſtructionum ſuarum lib. 1: Romæ an. 1564.

in Gen.l.2.p.60. ...in Geneſim lib. 2.

Evod.l.1.c.6.p.633. Liber 1 de miraculis S. Stephani ad Evodium Uzalenſem apud Auguſtinum in appendice tomi 7 Benedict. Lovan. 10.

Euſ.chr. Euſebii Cæſarienſis chronicon græcum: Lugd. Batav. an. 1658.

chr.n. Scaligeri in hoc chronic. notæ.

chr.n.P. ...notæ Arnaldi Pontaci in idem chronicon.

Dem.l.6.c.20.p. 263. ...de Demonſtratione evangelica lib. 6: Pariſ. an. 1627.

de Pal.c.3.p.311. ...de martyribus Paleſtinis, quod opus hiſtoriæ eccleſiaſticæ ſubjungitur.

...hiſtoria eccleſiaſtica ex editione Valeſii: Pariſ. 1659. l.1.c.15.p.38.

Henrici Valeſii notæ in hanc eē hiſtoriam: Ibid. n.

... opuſculum 4 ex his 14 quæ latina edidit Sirmondus: Pariſ. an. 1643. op.4.

... de Præparatione evangelica: Pariſ. an. 1628. præp.

...hiſtoria eccleſiaſtica per Rufinum verſa: Antuerpiæ an. 1548. ruf.

...de vita Conſtantini lib. 3, cum hiſt. eccl. editus. v.Conſ.l.3.

Homilia 3 ex his quæ Euſebii Emiſeni nomen præferunt: Luteciæ an. 1547. Euſ.Em.h.3.p.7.

Hiſtoria græca de temporibus ad Euſebii chronicon per Scaligerum addita: Lugd. Batav. an. 1658. Euſ.chr.add.

Euſtathii Antiocheni, ſeu alterius, in Hexaemeron commentarius: Lugduni an. 1629. Euſt.hex.

F

FAECUNDI Hermianenſis pro defenſione trium Capitulorum: Pariſ. an. 1629. Fac.l.1.c 3.p.22.

Reflexions ſur la religion Chrétienne par Mr Ferrand, tome premier, à Paris en 1679. Ferrand,t.1.p.490.

Ferrarii de Sanctis Italicis: Mediolani an. 1613. Ferr.it.

... martyrologium univerſale ad 18 maii: Venetiis an. 1625. 18.may.

Florentinii notæ in martyrologium vetus Hieronymi nomine editum: Lucæ an. 1668. Flor p.336.

Venantii Fortunati carminum lib. 8: Moguntiæ an. 1603. Fort.l.8.c.4.p.190.

Caroli Fraſſenii Diſquiſitiones biblicæ: Luteciæ an. 1682. Fraſſ.

Freculfi Lexovienſis chronicon, typis Melch. Noveſiani an. 1539. Freculf.

Liberti Fromondi in Acta Apoſtolorum: Pariſ. an. 1670. From.in Act.

Frontonis calendarium Roma- Front.cal.p.106.

num: Parisiis anno 1652.

Fulg.adFab.fr.36. p.652. S. Fulgentii fragmentum 30, ex libris contra Fabianum & Arianos: Paris. an. 1684.

f.2 p.554. ...sermo 2, Ibid.

G

Gal.chr.l.2. GALLIA Christiana Sanctorum Marthanorum: Lutetiæ an. 1656.

Gallon c.3.p.68. Antonii Gallonii de cruciatibus Martyrum: Paris. an. 1660.

Garc.c.5.p.1639. Garciæ Loaisæ de Toletano primatu dissertatio, Conciliorum Labbeanorum, tom. 5.

Gaudēt. *seu* f.17 p. 60. Gaudentii Brixiani homilia 17, Bib. Pat. tom. 2.

Gen.c.46. Gennadii de scriptoribus ecclesiasticis.

Geneb. Gilberti Genebrardi chronologiæ: Paris. an. 1600.

Gild.exc. Gildæ Abbatis epistola de excidio Britanniæ, inter antiquos rerum Britannicarum scriptores: Lugd. an. 1587.

Glyc.l.3.p.231. Michaelis Glycæ annalium lib. 3, ex typographia regia an. 1660.

Grand p.10. Jacobi Grandamici chronologiæ Christianæ pars tertia: Lutetiæ an. 1668.

Greg.dial.l.1. Gregorii Magni dialogorum lib. 1, tom. 2: Paris. an. 1675.

in Ev.h.33. ...in Evangelium homilia 33. tom. 1.

in Ez.h.18. ...in Ezechielem hom. 18, Ibid.

in Job.l.33. ...in Job, seu Moralium lib. 33, Ibid.

in Reg.9.p.183. ...in Regum lib. 1, cap. 9. tom. 3.

l.9.ep.4. ...epistolarum lib. 9. epistola 4, tom. 2.

l.2.ind.11.p.372. ...epistolarum lib. 2, indict. 11,

mor.l.26. ...Moralium in Job, lib. 26, tom. 1.

vit. Ejusdem vita per Joannem Diaconum anno fere 850, ex Miræo scripta, inter tomi 1, prolegomena.

Gronov. Joannis Gronovii observata in scriptoribus ecclesiasticis: Daventriæ an. 1651.

Gregorii Turonensis de gloria Martyrum liber, seu primus de miraculis: Paris. an. 1640. Gr.T.gl.M.c.12. p.28.

... historia Francorum: Basileæ an. 1568. h.Fr.l.1.c.24. p.19.

...de miraculis seu de gloria Martyrum: Paris. an. 1640. mir.l.1.c.17.p.41.

Gruterii inscriptiones Romanæ inscriptio 1, typis Commelianis an. 1616. Grut.p.434.1.

H

PETRI Halloix de illustribus Orientalis Ecclesiæ scriptoribus qui sæculo 1 vel 2 floruerunt: Duaci an. 1636. Hall.

...de S. Irenæo, tom. 2. v.Ir.p.473.

Hegesippi de excidio Jerosolymitano: Bib. Pat. tom. 7. Heg.l.3.c.2.p.463.

...ejusdem libri anacephalæosis, Ibid. anac.p.569.

Hesychii Jerosolymitani in Leviticum: Paris. an. 1681. Hesy.in Lev.

Hieronymi epistola 84, editionis Basileensis per Erasmum, an. 1565, tom. 2. Hier.ep.84.

...epistola 150 ad Hebidiam, quæstione 4, tom. 3. ep.150.q.4.p.143.

... in Danielis Prophetæ cap. 11, tom. 5. in Dan.11.

... in Ezechielem Prophetam, lb. in Ez.

...in epistolam Pauli ad Galatas, tom. 9. in Gal p.200.

...in Helvidium, tom. 2. in Helv.c.9.p.13.

...in Jovinianum, Ibid. in Jov.l.1.c.14.

...in Isaiæ cap. 46, v. 12, tom. 5. in Is.46.v.12.

...in Luciferianos, tom. 2. in Luc.c.3.

...in Matthæi cap. 1, versumque 6, tom. 9. in Matt.v.6.

... in Pelagianos lib. 3, quorum primus censetur epistola ad Ctesiphontem, tom. 2. in Pel.l.3.c.1.p.297.

... epistolam Pauli ad Philemonem, tom. 9. in Phile.p.150.

...in Rufinum lib. 2, tom. 2. in Ruf.l.2 p.226.

...in Vigilantium, Ibid. in Vig.p.122.

...de locis hebraicis, tom. 3. l heb.p.287.

...de locis quæ in Actis Apostolorum occurrunt, apud Hieron. lb. loc.Act p.195.

n.heb.p.321. ...de nominibus hebraicis, Ibid.

q.in G.p.201. ...quæſtiones ſeu traditiones hebraicæ in Geneſim, Ibid.

v.ill.c.45.p.283. ...de viris illuſtribus, ſeu ſcriptoribus eccleſiaſticis, tom. 1.

v.perf.p.54. Autor incertus de viro perfecto apud Hieronymum, tom. 4.

Hil.de Trin l.6. Hilarii de Trinitate lib. 6: Pariſ. an. 1572.

fr.2. ...fragmenta à Pithæo edita Pariſiis anno 1598, pars 2.

in Aux.p.121. ...in Auxentium Arianum: Pariſ. an. 1572.

in Matt.c.17.p.167. ...in Matthæum canone 17.

pſ 131. ...in pſalmum 131.

Hipp.de Anti.p.41. Hippolyti martyris de Antichriſto per Marquardum Gudium editi: Lutetiæ an. 1661.

Huet,dem. Petri Huetii Demonſtratio evangelica: Pariſ. an. 1679.

I

Janſ.in Deut.25. CORNELII Janſenii Yprenſis in Deuteronomii cap. 25: Lovanii an. 1641.

in Matt.1. ...in Matthæi caput 1: Pariſ. an. 1643, & ſic de cæteris in Evangelia.

Ign.act. Ignatii acta, item & Polycarpi, veris ejus epiſtolis ſubjuncta per Uſſerium: Londini an. 1647.

ad Phil. Epiſtola ad Philippenſes Ignatio falsò attributa, in Uſſeriana ſylloge: Oxoniæ an. 1644.

ad Tr.c.2.p.19. Ignatii epiſtola ad Trallianos cap. 2, juxta editionem Cotelerii ex Uſſerianâ: Londini an. 1647.

prol.c.11.p.75. Prolegomena Uſſerii in Ignatium: Oxoniæ an. 1644.

Inn.ep.3.c.7.p.1256. Innocentii I. Papæ epiſtola 3, cap. 7: Conciliorum Labbeanorum tom. 2.

Jo.D.im.l.2.p.755. Joannis Damaſceni de imaginibus lib. 2: Baſileæ an. 1575.

de aſſ.2.p.394. ...de B. Mariæ aſſumtione oratio 2, ex editione latina: Pariſ. an. 1577.

tran.p.360. ...de Transfiguratione Domini oratio græco-latina ex eadem editione.

Hiſtoire de S. Louis par le Sire de Joinville, de l'edition de Mr du Cange; à Paris en 1668. Joinv.

Claudii Joli ad Cardinales Retzium & Bullonium pro Uſuardo: Rotomagi an. 1670. Ioli.ad CC.

...de Uſuardo ejuſdem autoris. de Uſ.

Joſephi antiquitates Judaicæ: Genevæ an. 1634. Joſ.ant.L.18.

...de bello Judaico lib. 2, cap. 26, ex diviſione latini interpretis. bel.l.2.c.26.p.801.

...de vita ſua. vit.p.999.

Irenæi contra hæreſes: Lutetiæ an. 1639. Iren.l.3.c.12.p.366.

Iſidori Hiſpalenſis ſeu alterius, de vita & obitu Sanctorum, columna 4: Pariſ. an. 1580. Io.H.ſanc.p.168.4.

Iſidori Peluſiotæ lib. 4, epiſtola 69: Pariſ. an. 1638. Iſi.P.L.4.ep 69.

Itinerarium Burdegalenſe ſeu Jeroſolymitanum, inter addita ad Ptolemæi geographiam: Antuerpiæ an. 1618. It.Bur.

Junilii Afri de partibus divinæ legis: Pariſ. an. 1550. Juni.l.1.

Juſti Martyris apologia major quæ ſecunda ponitur in editione Pariſienſi an. 1636. Juſt.ap.2.

...dialogus cum Tryphone Judæo. dial.p.234

K

ALBERTI Krantzii hiſtoria Saxonica: Francofurti an. 1621. Krantz.

L

ABREGÉ chronologique du P. Labbe; à Paris en 1665. Lab.chr.

Incerti autoris carmen de Paſſione Domini apud Lactantium: Lugd. Batav. an. 1660. Lact.paſſ.p.936.

Lactantii de morte perſecutorum, apud Baluzium, Miſcellaneorum tom. 2: Pariſ. an. 1679. perſ.c.2.p.2.

Bernardi Lami Oratoriani Concordia ſeu Harmonia evangelica: Pariſ. an. 1689. Lami,conc.

Traité hiſtorique de l'ancienne Paſque des Juifs; à Rouen en 1693. paſ.

Laun.de Dio.t.2. Joannis Launoii varia de duobus Dionyſiis opuſcula, parte 2: Pariſan.1660.

de Magd.p.7. ...de Magdalenæ, Lazari &c. in Provinciam appulſu: Pariſ. an. 1660.

de Sul. ... Sulpitii Severi ſententia de primis Galliæ martyribus vindicata: Lutetiæ an. 1651.

in Marc. ...diſpunctio epiſtolæ Petri de Marca: Pariſan.1659.

Leo, cod. Codex Romanus à Paſchaſio Queſnelio editus cum Leone tom.2:Pariſan.1665.

ep.11. Leonis Magni epiſtola 11, ex editione Queſnelii tom.1.

ſ.80.c.5.p.337. ... ſermo 80, ejuſdem editionis tom. 1.

voc.G.l.2.c.3.p. 40. ... de vocatione Gentium apud Leonem, tom.1.

Leo,oſt.l.2.c.24. p.213. Leonis Oſtienſis chronicon Caſſinenſe: Neapoli an. 1616.

Lloyd,p.223. Dictionarium hiſtoricum per Nicolaum Lloyd auctum: Oxoniæ an.1671.

L.Tud.p.75. Lucæ Tudenſis Epiſcopi chronicon mundi, Hiſpaniæ illuſtratæ tom. 4: Francofurti an. 1608.

Lub.in Uſſ. Index geographicus in Uſſerii eccleſiaſticos annales per Auguſtinum Lubin Auguſtinianum, apud Uſſerium: Pariſ. editum an. 1673.

Lubin. Ejuſdem Lubini tabulæ geographicæ in Scripturarum libros: Pariſan.1670.

Luci.deSt.c.8.p.631. Luciani Presbyteri epiſtola de Inventione S. Stephani apud Auguſtinum Lovan. tom. 10, Benedictinorum 7.

MS. ...diverſæ lectiones in eandem epiſtolam ex manuſcripto codice.

Luci.Philop. Luciani Samoſateni in Philopatride dialogo: Lutetiæ anno 1615.

Lucif.de hær.p. 1045. Luciferi Caralitani de non conveniendo cum hæreticis, Bibl. Pat.tom.9.

...epiſtolæ ſive Luciferi ſive de Lucifero, Ibid. ep.p.1113.

Chriſtianus Lupus in Tertulliani librum de præſcriptionibus: Bruxellis an.1675. Lup.in Tert.

M

JOAN. Mabillon de re diplomatica: Lutetiæ an.1681. Mabi.dipl.

...iter Italicum quod Muſæi Italici tom. 1,præmittitur: Pariſ.an. 1687. it.It.

...de liturgia Gallicana: Pariſ. an. 1685. It.

...Muſæum Italicum: Pariſ. an. 1687. muſ.

S.Macarius homilià 12,editus cum Gregorio Thaumaturgo; Pariſan.1622. Macar.h.12.p.71.

Macrobi Saturnalia: Lugduni Batavorum an.1628. Macr.ſat.l.2 c.4. p.279.

Maldonati in Lucæ cap. 8, & ſic de cæteris in Scripturas. Mald.inLuc 8.

Petri de Marca de primis Galliarum Epiſcopis ad H. Valeſium epiſtola, una cum Vigiliana diſſertatione ac de Primatibus edita: Pariſan.1669. Mar.ad Val.

Marcellini Comitis chronicon à Sirmondo editum: Pariſ. an. 1619. Marc.chr.

Joannis Mariannæ de rebus Hiſpaniæ, in Hiſpaniæ illuſtratæ tom. 2:Francofurti an.1603. Mari.l.7.c.10 p.410.

Matthæi Paris hiſtoria Anglica, tom.2:Londini an.1640. Matt P p.735.

Diſſertation de Mr Mauconduit pour diſtinguer Ste Madeleine de Marie ſœur de S.Lazare; à Paris en 1685. Mauc.

Analyſe des epiſtres de S. Paul & des autres Apoſtres par le P. Mauduit de l'Oratoire; à Paris en 1691. Maud.

...ſon Analyſe ſur l'Evangile; à Paris en 1694. ev.

Maximi Taurinenſis homilia 45, editus eſt cum Leone &c. Pariſan.1639. Max.T.h.45.

Menæa, p. 80. Menæa magna Græcorum, die in textu notato, pagina ſeu columna ejuſd. menſis: Venetiis an. 1528.

Men. V. p. 1032. Græcorum menologium ſeu horologium: Venetiis an. 1523.

Meth. conv. S. Methodii martyris convivium Virginum: Pariſ. an. 1657.

Min. F. p. 5. Minutii Felicis octavius, Bib. Pat. tom. 9.

Mir. ap. c. 72. p 62. Auberti Miræi appendix de ſcriptoribus XVI. & XVII. ſæculi, cap. 72: Antuerpiæ an. 1649.

c. 390. p. 258. ... de ſcriptoribus eccleſiaſticis auctuarium cap. 390: ib. an. 1639.

Mol. ad 15. aug. Joannis Molani notæ in Uſuardum ad 15 diem menſis auguſti: Antuerpiæ an. 1583.

Morin, ord. p. 104. Joannis Morini de ſacris ordinationibus: Pariſiis an. 1655.

Moſc, c. 1. p. 1018. Joannis Moſchi ſeu Sophronii Pratum ſpirituale: Bib. P. tom. 13.

MS. Diverſes pieces copiées ſur des manuſcrits.

N

Naz. car. 140. p. 213. GREGORII Nazianzeni carmen 140, ab ejus vita incipiendo, tom. 2: Pariſ. an. 1630.

ep. 16. p. 778. ... epiſtola 16, tom. 1.

n. Eliæ, Niceræ, Billii aliorumve notæ in Gregorium, tom. 2.

or. 16. p. 640. ... oratio 16, tom. 1.

trag. p. 280. ... tragedia quæ dicitur Chriſtus patiens inter Gregorii carmina, tom. 2.

Nil. l. 2. ep. 48. p. 139. Nili monachi lib. 2, epiſtola 48: Romæ an. 1662.

aſc c. 35. p. 41. ... aſceticus ſermo, ſeu de exercitatione monaſtica, inter ejus opuſcula edita: Romæ an. 1673.

Notis, de Piſ. Henrici Noris cenotaphia Piſana C. & L. Cæſarum: Venetiis an. 1681.

epo. ... de epochis Syromacedonum: Florentiæ an. 1682.

Notit. c. 1. Notitia dignitatum Imperii Romani, capite ſeu ſectione 1: Pariſ. an. 1651.

Novum Teſtamentum græcum variis lectionibus illuſtratum: Oxoniæ an. 1675. Nov. Teſt. Ox.

Nicephori Calliſti hiſtoria eccleſiaſtica: Pariſ. an. 1630. Nphr. l. 2 c. 36.

Gregorii Nyſſeni de vita beata, ſeu de beatitudinibus, orat. 8, tom. 1: Pariſ. an. 1638. Nyſ. ſeu Gr. Nyſ. beat. 8 p. 834.

... de profeſſione chriſtiana ad Harmonium, tom. 3. chriſt. p. 270.

... de Baſilio magno, Ibid. de Baſ.

... de reſurrectione hom. 2, Ibid. de reſ. 2. p 413.

... de S. Stephano, Ibid. de St. p. 457.

... in Cantica Canticorum hom. 15, tom. 1. in Can. h. 15. p. 691.

... in Eccleſiaſten hom. 7, Ibid. in Ecc. h. 7.

... in feſtum Luminum ſeu Epiphaniæ: tom. 3. in Lum. p. 367.

... in natale Chriſti, Ibid. nat Ch. p. 346.

... de perfectione Chriſtiani ad Olympium, Ibid. perf. p. 295.

... de vita Gregorii Thaumaturgi, Ibid. v. Thau ſeu Gr.

O

OECUMENIUS tom. 1: Lutetiæ an. 1630. Oecu t. 1. p. 515.

Opus imperfectum in Matthæum hom. 2, Chryſoſtomi homiliis in Joannem adjunctum. Op. imp. h. 2. p. 17.

Optatii Milevitani lib. 3: Pariſ. an. 1631. Opt. l. 3.

Origenis homiliæ in diverſa Evangelii loca, tom. 2, editionis latinæ: Baſileæ an. 1571. Ori. div. h. 1. p. 426.

...in Exodum, ex editione græca Huetii tom. 1: Rotomagi anno 1668. g. in Ex.

... in Jeremiam, Ibid. g. in Jer. p. 70.

... in Celſum lib. 6: Cantabrigiæ an. 1658. in Celſ. l. 6. p. 493.

... in Geneſim homilia 1, editionis latinæ: Baſileæ an. 1571. in Gen. h. 1.

... in Ezechielem hom. 1, Ibid. in Ez. h. 1 p. 619.

... homilia 7 in librum Joſue, Ib. in Joſ. h. 7. p. 298.

... hom. 7. in Lucam ejuſd. editionis, tom. 2. in Luc. h. 7. p. 216.

... tomus, tractatus, ſeu lectio in Matthæum, Ibid. in Matt. t. 28. p. 135

in Matt. g.	...in Matthæum, editionis græcæ, tom. 1.
in Num.h.13.p. 224.	... in librum Numerorum hom. 13, latinæ editionis, tom. 1.
in Rom.p 630.	... in epistolam Petri ad Romanos, editionis latinæ, tom. 2.
martyr.pr.	Joan.Rodolphi Wetstein prolegomena in librum Origenis de martyrio à se editum: Basilex an. 1674.
orat.c.8.p.8.	Origenis de oratione liber ad Ambrosium, capite seu § 8, in græco: Oxoniæ an.1686.
phil.c.23 p.81.	Origenis Philocalia, quæ libris contra Celsum adjuncta est:Cantabrigiæ an.1658.
princ.d.4.c.1 p. 737.	...de principiis, περὶ ἀρχῶν, tom.1. latinæ editionis.
Oros.l.7.c.4.p.209.	Pauli Orosii historia lib. 7, Bib. Pat.tom.15.
Oth.Fr.l.6.c.25.p. 131.	Othonis Frisingensis chronicon ad annum 1146, ab Urstisio editum: Francofurdi an. 1585.
Oxon.	Novum Testamentum Oxonii an. 1675, editum cum variis lectionibus.
	P
Pac.ep.2.p.56.	PACIANI Barcinonensis epistola 2, Bib. Pat.tom.3.
Pagi,p.ou Pag.dis. p.	Antonii Pagi Franciscani dissertatio de Consulibus: Lugduni an. 1682.
ap.§ 130.	...critica in apparatum Baronianum § 130: Parisan.1689.
Pasc.	Chronicum Paschale, seu Alexandrinum ex editione Cangiana: Parisan.1688.
P.Alex c.5.p.18.	Petri Alexandrini canon 9,cum Gregorio Thaum. editus Paris. an. 1622.
Laus.c.103.p.1023. a.	Palladii historia Lausiaca,seu de vitis Patrum:Bib.Pat.tom. 13.
v.Chry.seu dial.	...dialogus de vita Joannis Chrysostomi, à Bigotio græcè datus: Lutetiæ an. 1680.
Paul.car.24.	Paulini Nolani carmen 24: Antuerpiæ an.1622.
ep.16.p.175.	...epistola 16, Ibid.
...Rosweidi notæ.	n.
Paulini Petragorici carmen de vita S.Martini: Bib.Pat.tom.8.	v.Mart.
Ambrosii vita per Paulinum Diaconum in prolegomenis Ambrosianis: Parisan.1603.	Paul.v.Amb.p.87.
Petri Aurelii ad Hermanni Loemelii spongiam responsio, cap.7 seu de 7 propositione, tom. 2:Parisan.1646.	P.Aur.spc.7.p.115.
Petri Chrysologi sermo 28: Rotomagi an. 1640.	P.Chr.s.28.p.93.
Joannis Pearsoni episcopi Cestrienses Annales Paulini, cum lectionibus in Acta ejus postumis operibus præfixi: Londini an.1688.	Pearsan.P.
...vindiciæ epistolarum Ignatii, parte prima: Cantabrigiæ anno 1672.	de Ign.t.1.
Henrici Dodwel dissertatio, Pearsonii postumis subjecta:Londini an.1688.	dis.
Pearsonii opera postuma, Ib.	post.
Petri de Natalibus liber 2 &c. Lugduni an.1543.	P.de Nat,l.2.c 96. p.28.
Petavii chronologia qua constat ejus 13,liber de Doctrina temporum: Parisan.1627.	Pet.chr.
...de Doctrina temporum.	doc.t.1 n.c.8 p.304
... dogmatum theologicorum tom.5,qui secundus est de Incarnatione: Parisan.1650.	dog.t.5.
...Rationarii temporum parte 2, lib.1:Parisan.1652.	rat.2.l.1.
Petri Damiani opusculum 17, quod est de cœlibatu sacerdotem,tom.3: Parisan.1642.	Petr.D.op.17.c.3. p.166.
...homilia seu sermo 46,tom. 2.	h.46.
Philastrii Brixiensis caput seu hæresis 89, si jam ante Christum ab Ophitis numeres: Bibliothecæ Patrum tom. 4, parte 1.	Phila.c.89 p 22.
Philostorgii hist. eccl. lib. 7, ex editione Valesii: Parisan.1673.	Philg.l.7 c.8.p.505.
Philonis Judæi de septenario & festis Judæorum: Parisan.1640.	Phil.fest.p.1173.
...in Flaccum	in Fl p.967.

leg p.1014. ...legatio ad Caium.
ſpec.p.788. ...de legibus ſpecialibus.
Philop.l.2. Joannis Philoponi de mundi creatione: Viennæ Auſtriacæ an. 1630.
de P. ...diſſertatio de Paſchate.
Phot.c.171. Photii bibliothecæ caput ſeu codex 171: Genevæ an. 1612.
Piſt.p.362. Rerum Germanicarum ſcriptores per Joannem Piſtorium collecti: Francofurti an.1583.
Plin.l.1.c.1. Plinii majoris hiſtoria naturalis: Francofurti an.1599.
Plin.ep.l.4.ep.2. Plinii junioris epiſtolarum lib. 4, epiſtola 2, ex editione Pauli Stephani an. 1660.
Plut.or.def.p.745. Plutarchi de oraculorum defectu: Moralium tom. 1, editionis græcæ per Henricum Stephanum: Pariſ.an.1572.
Poly.ad Phil.c.5. p.1009. Polycarpi epiſtola ad Philippenſes, inter Apoſtolica Coelerii: Lutetiæ an.1672.
Poſſev.t.1.p.967. Poſſevini apparatus: Coloniæ an.1608.
Præd.c.11. Autor anonymus de hæreſibus, à Sirmondo Prædeſtinati nomine editus, capite ſeu hæreſi 11: Pariſ. an.1643.
Proc.æd.l.5.c.1.p. 95. Procopii de ædificiis Juſtiniani lib.5, tom.2: Pariſ.an.1662.
b.Per. ...de bello Perſico, tom.1.
Procl.h.*ſeu* or.22. p.580. Procli Conſtantinopolitani homilia ſeu oratio 22: Romæ anno 1630.
Proſp.*ſeu* Proſ. chr. Proſperi Aquitani chronicon Hieronymiano ferè ſubjectum, ſed integrum apud Labbeum bibliothecæ novæ tom. 1: Pariſ. an. 1657.
ad R.p.306. ...epiſtola ad Rufinum: Coloniæ Agrippinæ an. 1630.
ſent.203.p.441. ...ſententiæ ex Auguſtino, ſententia 203.
Proſp.promiſ.l.4.p. 160. Alterius Proſperi cum Aquitano editi de Promiſſionibus liber 4, ſeu Dimidium temporis.
Prud.de M.2.p.71. Prudentii περὶ στεφάνων ſeu de coronis Martyrum, hymno 2: Amſtelodami an.1631.
...ἁμαρτιγενία ſeu de peccatorum origine. or.pec.p.200.
Claudii de Ptolemei geographicorum lib. 3: Antuerpiæ an. 1618. Ptol.l.3.c.1.p.75.

R

ODERICI Raynaldi appendix ad Annales Baronii an. 1268. artic. ſeu § 50: Romæ an. 1648. Rayn.1268.§ 50.
Recognitiones Clementi Romano tributæ, inter Apoſtolicæ Cotelerii: Pariſ.an.1672. Rec.l.3.c.65.p.461.
Roderici Ximenii Archiepiſcopi Toletani de rebus Hiſpaniæ, inter Hiſpaniæ illuſtratæ autores tom.2: Francofurti an.1603. Rodr.l.4.p.75.
Rufini hiſt. eccl. ſeu ex Euſebio verſa, ſeu Euſebio addita lib.1: Antuerpiæ an.1548. Ruf.l.1.c.9.
... de benedictionibus Patriarcharum lib.2: Pariſ.an.1580. ben.l.2.p.24.
... contra Hieronymum, ipſius Hieronymi tom. 4: Baſileæ an. 1565. in Hier.l.2.p 227.
Apologia Pamphilio pro Origene à Rufino verſa, Ibid. pro Orig.p.172.
Rufini expoſitio ſymboli: eſt apud Cyprianum Pariſiis editum an.1603. ſymb.p.539.

S

SACRAMENTARIUM Gregorii ab Hugone Menardo editum: Pariſ.an.1642. Sacr.p.39.
Scaligeri notæ in Euſebii chronicon: Amſtelodami an.1658. Scal.in Euſ.p.188.
S. Serapionis Thmuenſis in Manichæos: Bib.Pat.tom.4, parte 2. Sera.p.863.
Rerum Moguntiacarum lib. 2, per Nicolaum Serarium: Moguntiæ an.1604. Ser.r.Mog.l.2.
Severiani Gabalenſis in Geneſim homilia 1: in auctuario 3, ſeu noviſſimo Bib. Pat. Pariſiis an. 1672. Sev.in Gen.h.1.
Sanctorum Siculorum vitæ per Sic.ſan.

Octavium Cajetanum: Panormi an. 1657.

Six l 4. Sixti Senenſis bibliotheca ſancta: Coloniæ an. 1626.

Soph.e.2.p 262. Addita græca ad Hieronymi librum de viris illuſtribus, ſeu per Sophronium, ſeu per alium recentionem, capite 2 quod eſt de S. Andræa: apud Hieronymum tom. 1.

Soz.l.4.c.6. Sozomeni hiſt. eccl. ex editione Valeſii: Pariſ. an. 1668.

Spanh.l.5.p.864. Ezechielis Spanhemii diſſertatio, ſeu lib. 9 de præſtantia & uſu numiſmatum: Amſtelodami an. 1671.

Spic.t.3.p.22. Spicilegii Acheriani tom. 3: Pariſ. an. 1659.

Steph. Stephani de urbibus: Amſtelodami an. 1678.

Strab.l.14. Strabonis geographi lib. 14: Pariſ. an. 1620.

S. Van. Remarques des Peres de la Congregation de Saint Vanne ſur la Bibliotheque eccleſiaſtique; à Paris en 1691.

Suet.l.6.c.4. Suetonii Tranquilli lib. 6, qui eſt de Nerone: Lugduni Batav. an. 1656.

Sueur, t.1. Hiſtoire de l'Egliſe & de l'Empire par Jean le Sueur Calviniſte, tome 1; à Geneve en 1674.

Suid.α.β. Suidæ lexicon in littera α. β, & ſic de cæteris: Genevæ an. 1619.

Sulp.l.2. Sulpicii Severi hiſtoriæ ſacræ lib. 2: Antuerpiæ an. 1574.

dial.1.c 2.p.242. ... dialogus 1.

Sur. 1.nov. p 4 § 4 Surius primo novembris die: Coloniæ an. 1618.

Sync. Georgii Syncelli chronographia: Pariſ. an. 1652.

Synop in Act. Synopſis criticorum in Actus Apoſtolorum, & ſic de cæteris ſcripturæ libris: Londini anno 1674.

T

Tac.an 13.c.10.p. 200. CORNELII Taciti annalium lib. 13: Pariſ. an. 1608. In capita libri dividuntur ex tabula quæ in eodem eſt volumine.

...hiſtoriarum lib. 1. hi.l.1.

Tertulliani apologia ſeu apologeticus, ex editione Rigaltii: Lutetiæ an. 1634. Tert.ap.c.3.p.2.

...de baptiſmo. bapt.c.12.p.261.

...de corona militis. cor.c.14.p.130.

...de cultu feminarum. cul.f.c.3.p.171.

...de anima. de an.c.34.p.337.

...de fuga in perſecutione. fug.c.13 p.700.

...Adverſus Judæos. in Jud.c.9.p.217.

...contra Marcionem lib. 4, proſa ſcriptus. in Marc.l.4.c.7. *p.507.

...de monogamia. monog.c.16 p.68.

...ad nationes. nat.l.2.p.71.

...de patientia. pat.c.3.p.160.

...de præſcriptione hæreticorum. præſc.c.46.p.249.

...de pudicitia. pud.c.11.p.727.

Tertullianus redivivus, ſeu notis illuſtratus per P. Georgium Ambianatem tom. 2: Pariſ. an. 1646. red.t.2.

Tertulliani de reſurrectione carnis. reſ.c.5.p.382.

...Scorpiace. ſcor.c.12.p.630.

...de velandis virginibus. vel.c.2.

Theodori Lectoris liber 2, à Valeſio cum Evagrio &c. editus Pariſiis an. 1673. Thdr.L.l.2.p.566.

Theodoreti Cyrenſis epiſcopi oratio de charitate, tom. 4: Pariſ. an. 1642. Thdrt.decar.p.639.

...de curandis Græcorum affectibus, Ibid. gr.aff.l.8.p.607.

...hæreticarum fabularum &c. Ib. h.l.1.c.1.p.191.

...in epiſtolam ad Hebræos, tom. 3, & ſic de cæteris in Paulum. in Heb.

...hiſtoriæ eccleſiaſticæ lib. 5, ex editione Sirmondi Pariſiis anno 1642, tom. 3. Additâ vero litterâ V. deſignatur editio Valeſii an. 1673. l.5.c.17.

... præfatio in epiſtolas Pauli tom. 3. pr.Paul.p.3.

...in pſalmi 67, verſ. 28, tom. 1. pſ.67.v.28 p.659.

... religioſa hiſtoria ſeu de vitis Patrum, tom. 3. v.Pat.c.29.p.804.

Traité ſur les feſtes par le Pere Thom. feſt.

Thomaſſin de l'Oratoire ; à Paris en 1683.

diſc. Ancienne & nouvelle diſcipline de l'Egliſe par le meſme ; à Paris en 1688.

Thom.p.151. Joſephi Thomaſii codices Sacramentorum : Romæ an. 1680.

Thphn.p 188. Theophanis chronographia : Pariſ.an.1655.

Thphy.inJo.l.v.43. Theophylacti in Joannis cap. 1, verſu 43:Pariſan.1635.

Toin.in Lac. Nicolai Toinardi notæ in Lactantii librum de perſecutorum mortibus: Pariſan.1690.

Tradit.p.83. La tradition de l'Egliſe ſur la penitence & la Communion, p. 83 du texte aprés la preface ; à Paris en 1653.

Trit. Joannes à Trittenheim Abbas Spanhemenſis de ſcriptoribus eccleſiaſticis : Coloniæ an. 1531.

Turr.inMagh.l.1. c.25.p.91. Franciſci Turriani pro canonibus apoſtolicis & epiſtolis decretalibus adverſus Magdeburgenſes : Luteciæ an. 1573.

V

Vaſ.p.635. JOANNIS Vaſæi rerum Hiſpanicarum chronicon, Hiſpaniæ illuſtratæ tom. 1:Francofurti an. 1603.

Ugh.t.6 p.1140. Baſilii menologium ab Ughello datum in ſua Italia ſacra tom. 6: Romæ an.1653.

Voyage de Conſtantinople, Vheler. d'Aſie, & de Grece, par George Vheler Proteſtant Anglois: à Anvers en 1689.

Victorini Petavionenſis in Apo-calypſim: Vict.P.p.580. Bib.Pat.tom.1.

Vigilius Tapſenſis in Eutychia-nos,editus cum Victore Vitenſi : Vig.inEuty l.4.c.1. p.34. Divione an.1665.

Vincentii Bellovacenſis tom. 4, ſeu ſpeculum hiſtoriale libet 1: Duaci an.1624. Vinc.B.

Vitæ Patrum per Roſweidum editæ : Antuerpiæ an.1615. Vit.P.

Voſſii de hiſtoricis græcis:Lugd. Batav.an.1651. Voſſ.h.g.l.2.c.14. p.230.

Uſſerii annales veteris & novi Teſtamenti ; Pariſan.1673. Uſſ.

.... Iidem annales ad annum Chriſti 46. an.46.

.... ad annum ab orbe condito 3414. an.m.3414.

.... prolegomena in Ignatium : Oxoniæ an. 1644. in Ign.pr.c.9.p. 56.

Uſuardi martyrologium ex editione Molani an.1568, Lovanii. Uſu.

Z

ZONARÆ annalium tom. 3, à Conſtantino incipiens, in ejus principis vita de quo ſermo eſt : Baſileæ an. 1557. Zon.t.3.p.143.

.... commentarii in Canones : Pariſ. an. 1618. can.p.145.

TABLE

DES ARTICLES ET DES NOTES.

HISTOIRE DE N. S. JESUS CHRIST.

ARTICLE I. *L'ANGE annonce la naiſſance de S. Jean & de J. C: Mariage de la S.te Vierge.* page 1

II. *Denombrement de toute la terre: Naiſſance de J. C.* 3

III. *J. C. eſt preſenté au Temple, & adoré par les Mages.* 5

IV. *J. C. s'enfuit en Egypte: Martyre des Innocens.* 9

V. *J. C. eſt trouvé dans le Temple à douze ans.* 11

VI. *Batteſme & jeûne de J. C: S. André luy amene S. Pierre, & S. Philippe Nathanael: Ce qu'on ſçait du dernier.* 13

VII. *Noces de Cana: J. C. va à Jeruſalem, batize; convertit la Samaritaine; revient en Galilée.* 17

VIII. *J. C. fait divers miracles dans la Galilée: Sa ſeconde Paſque.* 19

IX. *Election des douze Apoſtres: Sermon ſur la montagne &c.* 20

X. *Les Apoſtres preſchent: Diverſes actions & miracles de J. C.* 23

XI. *J. C. quitte la Galilée; choiſit les 72 Diſciples.* 25

XII. *Reſurrection de Lazare: Converſion de Zachée: Entrée de J. C. à Jeruſalem.* 27

XIII. *Dernieres actions de J. C: Il va au jardin des Oliviers.* 29

XIV. *J. C. ſe laiſſe prendre par les Juifs: Il eſt condanné chez Caiphe, & livré à Pilate.* 31

XV. *Fauſſe penitence & deſeſpoir de Judas.* 33

XVI. *Pilate reconnoiſt l'innocence de J. C, veut le delivrer, l'envoie à Herode.* 35

XVII. *J. C. eſt ſoüetté & couronné d'epines: Pilate le craint, & craint encore plus Ceſar.* 37

XVIII. *J. C. condanné, porte ſa croix au Calvaire, & y eſt crucifié.* 40

XIX. *Du bon larron.* 42

XX. *J. C. recommande ſa mere à S. Jean, & meurt enſuite.* 45

XXI. *Prodiges aprés la mort de J. C: Son coſté percé: De Saint Longin.* 46

XXII. *J. C. eſt mis dans le tombeau: Il reſſuſcite, & ſe montre aux femmes.* 48

XXIII. *Diverſes apparitions de J. C. à ſes diſciples.* 51
XXIV. *J. C. monte au Ciel.* 53

LA SAINTE VIERGE.

ART. I. *DE la famille de la S.te Vierge.* 59
II. *La Vierge embraſſe une chaſteté perpetuelle: Elle epouſe neanmoins S. Joſeph.* 58
III. *La Vierge devient mere de Dieu; va viſiter S.te Elizabet.* 60
IV. *Naiſſance de J. C, & de ce que fit la Vierge juſqu'à ce qu'il fut battizé.* 63
V. *La Vierge ſe trouve aux noces de Cana; de ce qu'elle fit durant les predications de J. C.* 64
VI. *La Vierge à la croix: J. C. la donne à S. Jean pour mere.* 67
VII. *Mort de la Vierge: Elle apparoiſt à quelques Saints.* 69
VIII. *La S.te Vierge attaquée par diverſes bereſies.* 71.

SAINT JOSEPH EPOUX DE LA VIERGE. 73

SAINT JOSEPH D'ARIMATHIE. 80

SAINT JEAN BATTISTE.

ART. I. *ELOGE de S. Jean: L'Ange Gabriel annonce ſa naiſſance à ſon pere.* 82
II. *S. Jean connoiſt J. C. avant que de naiſtre: Sa naiſſance.* 85
III. *S. Jean eſt elevé dans le deſert: Mort de Zacarie ſon pere.* 87
IV. *S. Jean preſche la penitence, donne le batteſme, battize J. C.* 89
V. *S. Jean declare que* JESUS *eſt le* CHRIST *& l'Agneau de Dieu; il ſe contente d'eſtre ſa voix & l'ami de l'Epoux.* 92
VI. *S. Jean reprend Herode, eſt mis en priſon, envoie ſes diſciples à J. C.*
VII. *Mort de S. Jean: Punition de ſes perſecuteurs.* 98
VIII. *L'Egliſe honore la mort de S. Jean: Les payens brulent ſes reliques: Les Chrétiens en ſauvent une partie.* 101
IX. *Les reliques de S. Jean ſont portées en divers endroits: Son chef eſt trouvé à Emeſe.* 103
X. *On baſtit des egliſes à Emeſe pour y mettre le chef de S. Jean: On croit l'avoir à Amiens.*

SAINT PIERRE.

ART. I. *EMPLOI & mariage de S. Pierre: Il devient diſciple de J. C.* 108

II. *De ce qu'a fait S. Pierre juſques à la Paſſion.* 111
III. *Chute & penitence de S. Pierre.* 113
IV. *J. C. s'apparoiſt à S. Pierre, luy recommande ſes brebis, & luy predit ſon martyre.* 115
V. *Les Apoſtres attendent le S. Eſprit: Election de S. Matthias: Vertu de Joſeph Barſabas.* 117
VI. *Les Apoſtres reçoivent le S. Eſprit.* 120
VII. *Diſcours de S. Pierre, qui convertit trois mille perſonnes.* 122
VIII. *Changement que le S. Eſprit fait dans S. Pierre.* 125
IX. *Vertu admirable des premiers Chrétiens.* 126
X. *S. Pierre guerit un homme perclus de ſes jambes; & fait un ſecond diſcours au peuple.* 128
XI. *S. Pierre & S. Jean mis en priſon: Cinq mille hommes convertis.* 130
XII. *S. Pierre preſche J. C. devant le Conſeil des Juifs: Obeïr à Dieu plutoſt qu'aux hommes.* 132
XIII. *Nouvelle effuſion du S. Eſprit ſur les diſciples.* 133
XIV. *Mort d'Ananie & de Saphire.* 135
XV. *Malades gueris par l'ombre de S. Pierre: Tous les Apoſtres mis en priſon ſont delivrez par un Ange, & confeſſent J. C.* 137
XVI. *Gamaliel empeſche la mort des Apoſtres, qui ſe rejoüiſſent d'avoir eſté fouettez.* 139
XVII. *Election des ſept Diacres: Beaucoup de Preſtres convertis: Mort de S. Eſtienne: S. Jacque établi Eveſque de Jeruſalem.* 140
XVIII. *Les Fideles diſperſez par la perſecution, portent l'Evangile en divers endroits.* 143
XIX. *Tibere connoiſt J. C. par la relation de Pilate: Défend de perſecuter les Chrétiens.* 144
XX. *Haine des Juifs contre les Chrétiens.* 145
XXI. *Les Juifs envoient par toute le terre pour diffamer les Chrétiens par diverſes calomnies.* 147
XXII. *Abregé des calomnies repandues contre les Chrétiens.* 148
XXIII. *Converſion des Samaritains: L'hypocriſie fait entrer Simon le magicien dans l'Egliſe, & ſon ambition ſacrilege l'en fait chaſſer par S. Pierre.* 150
XXIV. *S. Pierre guerit Enée; reſſuſcite Tabite.* 153
XXV. *Vertu de Corneille: Dieu luy envoie S. Pierre.* 154
XXVI. *Batteſme de Corneille.* 156

XXVII. *S. Pierre fonde l'Egliſe d'Antioche: Saint Paul le vient viſiter.* 159
XXVIII. *S. Pierre preſche dans le Pont, la Cappadoce &c. & fonde l'Egliſe de Rome.* 161
XXIX. *S. Pierre combat à Rome Simon le magicien.* 163
XXX. *S. Pierre retourne à Jeruſalem, où il eſt mis en priſon, & deliuré.* 165
XXXI. *S. Pierre écrit ſa premiere epiſtre, approuve l'Evangile de S. Marc, ſe trouve au Concile de Jeruſalem: Les Juifs ſont chaſſez de Rome.* 168
XXXII. *S. Pierre eſt repris par S. Paul.* 171
XXXIII. *S. Pierre ſachant qu'il mourroit bientoſt, écrit ſa ſeconde epiſtre: il revient à Rome.* 173
XXXIV. *Simon le magicien entreprend de monter au ciel: Saint Pierre & S. Paul le font tomber par terre.* 176
XXXV. *S. Pierre ſort de Rome, où J.C. le fait revenir: Il eſt mis en Priſon: De S. Proceſſe & S. Martinien.* 178
XXXVI. *Martyre de Saint Pierre: Son corps eſt enterré au Vatican.* 180
XXXVII. *Du reſpect qu'on a eu pour le tombeau de S. Pierre.* 182
XXXVIII. *Honneurs rendus aux reliques de Saint Pierre & à ſes chaines.* 184.
XXXIX. *Calomnie repanduë contre S. Pierre: Ecrit qu'on luy a ſuppoſé.* 186
XL. *De diverſes choſes attribuées à Saint Pierre: De Sainte Petronille, de S. Torquat, & de quelques autres, qu'on dit avoir eſté diſciples de S. Pierre.* 188.

SAINT PAUL.

ART. I. *NAISSANCE & education de S. Paul.* 192
II. *S. Paul perſecute l'Egliſe.* 194
III. *Converſion de S. Paul.* 196
IV. *S. Paul eſt battizé par Ananie.* 199
V. *S. Paul preſche J.C. à Damas, & en Arabie; ſe ſauve de Damas.* 201
VI. *S. Paul va à Jeruſalem voir S. Pierre, & de là à Tarſe.* 203
VII. *S. Paul préſche à Antioche, où les diſciples ſont appellez Chrétiens: Il va à Jeruſalem porter leurs aumoſnes.* 205
VIII. *S. Paul eſt declaré Apoſtre avec S. Barnabé.* 207
IX. *S. Paul eſt ravi au troiſieme ciel.* 208
X. *De la tentation de S. Paul.* 211

XI. *De quelle maniere S. Paul preſche l'Evangile: Il travaille des mains.* 213
XII. *S. Paul preſche en Cypre; aveugle un magicien; convertit le Proconſul.* 214
XIII. *S. Paul preſche à Antioche de Piſidie.* 216
XIV. *S. Paul preſche à Hippone, & à Lyſtre; guerit un homme perclus: On le veut adorer, & auſſi-toſt on le lapide.* 218
XV. *S. Paul porte l'Evangile juſqu'en Illyrie.* 221
XVI. *Concile de Jeruſalem, où les Gentils ſont dechargez du joug de la loy des Juifs.* 222
XVII. *S. Paul eſt reconnu Apoſtre des Gentils; ſe charge du ſoin des pauvres de Judée.* 224
XVIII. *S. Paul & S. Barnabé ſe ſeparent: S. Paul avec Silas viſite les Chretiens de Piſidie; circoncit Timothée.* 226
XIX. *S. Paul preſche dans la Galacie: Dieu l'appelle en Macedoine.* 228
XX. *S. Paul preſche à Philippes, y convertit S.te Lydie; eſt fouetté, mis en priſon, & delivré.* 230
XXI. *S. Paul preſche à Theſſalonique, & à Berée.* 233
XXII. *S. Paul va à Athenes; y parle devant l'Areopage.* 235
XXIII. *S. Paul quitte Athenes, & va à Corinthe: De S. Caius.* 238
XXIV. *S. Paul écrit deux lettres aux Theſſaloniciens.* 240
XXV. *S. Paul preſche aux Gentils à Corinthe: J. C. luy apparoiſt: Il eſt mis en juſtice: De S. Silas.* 242
XXVI. *S. Paul quitte Corinthe; paſſe à Epheſe: Des SS. Aquila & Priſcille.* 245
XXVII. *De S. Apollon.* 247
XXVIII. *S. Paul va à Jeruſalem, & en divers autres endroits; revient à Epheſe, & y preſche durant trois ans.* 250
XXIX. *Saint Paul va une ſeconde fois à Corinthe; écrit aux Galates.* 253
XXX. *S. Paul envoie S. Timothée en Grece; écrit aux Corinthiens, & leur envoie S. Tite.* 255
XXXI. *Sedition à Epheſe contre S. Paul: Il paſſe d'Aſie en Macedoine.* 258
XXXII. *S. Paul écrit ſa ſeconde epiſtre aux Corinthiens.* 261
XXXIII. *S. Paul vient à Corinthe, d'où il écrit aux Romains.* 264
XXXIV. *Saint Paul part pour aller à Jeruſalem; reſſuſcite Eutyque.* 267
XXXV. *Diſcours de S. Paul aux Preſtres d'Epheſe: Il arrive à Ceſarée.* 269

XXXVI. *S. Paul arrive à Jeruſalem, où il eſt pris dans le Temple; il parle aux Juifs.* 271
XXXVII. *On veut fouetter S. Paul: On luy donne un ſoufflet: Les Phariſiens le défendent.* 273
XXXVIII. *Les Juifs veulent aſſaſſiner S. Paul: Il eſt mené à Ceſarée, où il demeure deux ans priſonnier.* 275
XXXIX. *S. Paul appelle à l'Empereur.* 277
XL. *S. Paul parle devant Agrippa; s'embarque pour Rome: De S. Ariſtarque.* 279
XLI. *S. Paul fait naufrage, & aborde à Malte.* 281
XLII. *S. Paul eſt bien receu à Malte; guerit le pere de Publie; arrive à Rome.* 284
XLIII. *S. Paul travaille à la converſion des Juifs de Rome, & plus utilement à celle des Gentils: Les Philippiens l'aſſiſtent, & il leur écrit.* 286
XLIV. *S. Paul convertit Oneſime, & obtient ſa grace de Saint Philemon ſon maiſtre, à qui il en écrit.* 289
XLV. *S. Paul écrit aux Coloſſiens: De S. Epaphras, & de S. Oneſime.* 292
XLVI. *De l'epiſtre aux Hebreux.* 295
XLVII. *S. Paul retourne en Orient, preſche en Candie; y laiſſe S. Tite & S. Timothée à Epheſe; leur écrit à l'un & à l'autre.* 298
XLVIII. *S. Paul retourne à Rome; eſt mis en priſon, & comparoiſt devant Neron.* 302
XLIX. *S. Paul écrit ſa ſeconde epiſtre à Timothée; & celle aux Epheſiens.* 304
L. *Mort de S. Paul: De ſes reliques.* 307
LI. *Des écrits de S. Paul vrais & ſuppoſez: De ſes ennemis.* 309
LII. *De S. Creſcent & S. Eraſte diſciples de S. Paul.* 312
LIII. *De divers Saints dont parle S. Paul dans l'epiſtre aux Romains.* 314

SAINT ANDRE'. 317

SAINT JACQUE LE MAJEUR. 324

SAINT JEAN L'EVANGELISTE.

ART. I. *AMOUR de JC. pour S. Jean; ſa virginité: Il repoſe ſur le ſein de JC.* 330
II. *S. Jean à la croix reçoit la Vierge pour mere; court au ſepulcre*

reconnnoiſt le premier JC: Son union avec S. Pierre. 333
III. *Diverſes actions de S. Jean : Il preſche aux Parthes.* 335
IV. *S. Jean vient demeurer en Aſie : De ce qu'il y fit juſques à ſon exil.* 336
V. *Martyre de Saint Jean à Rome, ſuivi de ſon banniſſement à Patmos.* 338
VI. *S. Jean écrit ſon Apocalypſe : Il revient à Epheſe.* 340
VII. *Hiſtoire d'un chef de voleurs converti par S. Jean.* 342
VIII. *S. Jean écrit l'Evangile.* 345
IX. *Des epiſtres de S. Jean.* 347
X. *Mort de S. Jean.* 349
XI. *De ce qu'on dit de l'immortalité & de la reſurrection de Saint Jean.* 351
XII. *Quelques particularitez de la vie de S. Jean: Ses apparitions: Ecrits qu'on luy a ſuppoſez.* 353

SAINT THOMAS. 355

SAIN JACQUE LE MINEUR.

ART. I. *DE l'apoſtolat de S. Jacque, & de ſa famille.* 365
II. *De S.te Marie mere de S. Jacque, & de S. Cleophas.* 367
III. *De ce que nous ſavons de S. Jacque juſqu'à l'Aſcenſion.* 369
IV. *S. Jacque eſt fait Eveſque de Jeruſalem.* 371
V. *De la vertu de S. Jacque, & du reſpect que les Juifs avoient pour luy.* 373
VI. *De ce qu'on ſçait de S. Jacque juſques à ſa mort.* 375
VII. *Martyre de S. Jacque.* 377
VIII. *La mort de S. Jacque improuvée par les Juifs meſmes: De ſa ſepulture & de ſes reliques.* 379
IX. *De l'epiſtre de S. Jacque, & des écrits qu'on luy a attribuez.* 381

SAINT PHILIPPE. 383
SAINT BARTHELEMI. 387
SAINT MATTHIEU. 389
SAINT SIMON. 399
SAINT JUDE. 401
SAINT MATTHIAS. 406
SAINT BARNABE'. 408

NOTES SUR L'HISTOIRE DE N. S. J. C.

NOTE I. *SUR le jour que J. C. a eſté conceu.* page 416
II. *Sur le denombrement fait par Auguſte, & en Judée par Quirinius.* 416
III. *Si noſtre Seigneur eſt né dans Bethléem, ou tout auprés.* 418
IV. *Sur le jour & l'année de la naiſſance de J. C.* 418
Lettre de M. de Tillemont ſur le ſentiment de M. le Noble touchant la naiſſance de J. C. 421
V. *Sur le bœuf & l'aſne de la creche.* 423
VI. *Sur Simon & Anne.* 424
VII. *Sur la feſte de la Purification.* 424
VIII. *Que la Vierge eſt retournée à Bethléem aprés la Purification.* 425
IX. *Quand les Mages ſont venus adorer noſtre Seigneur.* 426
X. *D'où venoient les Mages.* 431
XI. *Si l'étoile a conduit les Mages à Jeruſalem.* 431
XII. *Du nombre, des noms, & de la qualité des Mages.* 431
XIII. *Sur les Innocens.* 432
XIV. *Sur la tetrarchie de l'Abilené.* 432
XV. *Pourquoi Caiphe & Anne ſont tous deux appellez grands Pontifes.* 433
XVI. *Que J. C. a eſté batizé le 6 de janvier.* 434
XVII. *En quel temps il faut mettre les noces de Cana.* 434
XVIII. *De quelle province eſt Cibyre.* 434
XIX. *Que les Apoſtres ont receu le batteſme de J. C.* 435
XX. *Fables ſur le martyre de la Samaritaine.* 435
XXI. *Sur la chronologie des années de la predication de J. C.* 435
XXII. *Sur la ville & la fontaine de Capharnaüm.* 436
XXIII. *Eloge des Apoſtres par S. Chryſologne.* 436
XXIV. *Sur les 72 Diſciples.* 436
XXV. *Sur Zachée.* 437
XXVI. *Sur le temps de la mort de J. C, & ſur ſa derniere Paſque.* 437
XXVII. *Chez qui J. C. a fait la derniere Paſque.* 444
XXVIII. *Sur l'agonie de noſtre Seigneur.* 444
XXIX. *Sur la mort de Judas.* 444
XXX. *Sur la femme de Pilate.* 445
XXXI. *Comment on peut accorder S. Marc & S. Jean ſur l'heure que J. C. fut condamné & crucifié.* 445
XXXII. *Sur Simon le Cyrenéen & ſes enfans.* 446
XXXIII. *Sur la Veronique.* 447
XXXIV. *Sur le temps que le bon larron a eſté converti, & ſur quelques autres points de ſon hiſtoire.* 448
XXXV. *Sur les tenebres arrivées à la mort de noſtre Seigneur.* 449
XXXVI. *Sur ceux qui reſſuſciterent avec J. C.* 451
XXXVII. *Sur la mort de Pan.* 452
XXXVIII. *Sur S. Longin.* 453
XXXIX. *Divers faits incertains ou faux ſur le coſté de J. C. percé d'une lance.* 455

XL. *En quel lieu J.C. eſt monté au Ciel.* 455
XLI. *Touchant les myſteres celebrez par J.C ſur la montagne des Oliviers.* 455
XLII. *Que J.C. eſt monté au Ciel le jeudi.* 456
XLIII. *Que quelques uns au moins des Apoſtres croyoient la reſurrection de J.C. avant que d'apprendre qu'il s'eſtoit manifeſté aux deux diſciples à Emmaüs.* 456

NOTES SUR LA SAINTE VIERGE.

NOTE I. *COMMENT on prouve qu'elle eſtoit de la race de David.* 457
II. *Si la Vierge a eu des ſœurs.* 458
III. *Sur le pere & la mere de la Vierge.* 459
IV. *Sur la naiſſance de la Sainte Vierge.* 461
V. *Sur les feſtes de la Conception & de la Nativité de la Vierge.* 462
VI. *Sur la preſentation de la Vierge au Temple.* 463
VII. *Fauſſes traditions ſur le mariage de la Sainte Vierge.* 463
VIII. *Quelques remarques ſur l'état où étoit la Vierge quand l'Ange luy vint parler.* 464
IX. *Diſpoſition de la Vierge ſur ſa virginité.* 465
X. *Sur ce que J.C. dit à la Vierge dans les noces de Cana.* 465
XI. *Pourquoi les parens de noſtre Seigneur le vinrent demander durant qu'il preſchoit.* 465
XII. *Sur la diſpoſition de la Sainte Vierge à la mort de J.C.* 466
XIII. *Sur la demeure de la Sainte Vierge avec S. Jean.* 466
XIV. *Que la Vierge eſt apparemment morte à Epheſe.* 467
XV. *Qu'on ne ſçait aucune particularité de la mort de la S.te Vierge.* 469
XVI. *Sur la reſurrection de la Sainte Vierge.* 470
XVII. *Si l'on peut douter de la mort de la Vierge.* 475
XVIII. *Sur la feſte de l'Aſſomption.* 476

NOTES SUR SAINT JOSEPH.

NOTE I. *SUR ſa double genealogie.* 477
II. *Sur le métier de S. Joſeph.* 479
III. *Si S. Joſeph a eſté vierge.* 480
IV. *Pourquoi on dit peu de choſes de S. Joſeph.* 481
V. *Pourquoi S. Joſeph a voulu quitter la Vierge.* 481

NOTES SUR SAINT JOSEPH D'ARIMATHIE.

HISTOIRES incertaines ou fauſſes que l'on en fait. 482

NOTES SUR SAINT JEAN BATTISTE.

NOTE I. *QUE Zacarie ſon pere n'a point eſté grand Pontife.* 482
II. *Où eſtoit la maiſon de Zacarie.* 483
III. *Que S. Jean a connu J.C. & a eſté ſanctifié avant que de naiſtre.* 483
IV. *Sur la Vigile de S. Jean.* 484
V. *Sur la mort de Zacarie pere de S. Jean.* 485
VI. *Quand & comment S. Jean a connu J.C.* 486

VII. *Si S. Jean a eſté batizé par J.C.* 486
VIII. *De quel S. Jean ſont ces paroles, Et plenitudine ejus &c.* 487
IX. *Quand S. Jean a eſté mis en priſon, & s'il y a eſté mis deux fois.* 487
X. *Sur la fille & le premier mari d'Herodiade.* 492
XI. *Sur ce que dit S. Paulin que S. Jean a eſté ſans peché.* 492
XII. *Hiſtoires peu aſſurées ſur la mort de S. Jean.* 493
XIII. *Si S. Jean a annoncé J.C. aux morts.* 493
XIV. *Que S. Jean n'a point eſté martyrizé à Sebaſte.* 493
XV. *Sur la dedicace de l'egliſe de S. Jean à Alexandrie.* 493
XVI. *Que le chef de S. Jean a eſté enterré à Jeruſalem, & tranſferé de là non à Conſtantinople, mais à Emeſe.* 494
XVII. *Quelle autorité a ce qu'on dit de la tranſlation du chef de S. Jean à Emeſe, & ſa decouverte ſous Marcien.* 497
XVIII. *Hiſtoire de la tranſlation du chef de S. Jean à Emeſe.* 499
XIX. *En quelle année & en quel jour le chef de Saint Jean a eſté trouvé à Emeſe.* 500
XX. *Additions de Metaphraſte ſur la tranſlation du chef de S. Jean.* 502
XXI. *Fautes ſur la tranſlation du chef de S. Jean en 760.* 503
XXII. *Tranſlation du chef de S. Jean à Comane & à Conſtantinople.* 503
XXIII. *Sur le chef de S. Jean honoré à Amiens.* 504
XXIV. *De diverſes Egliſes qui pretendent avoir le chef de S. Jean.* 504
XXV. *Sur les reliques de S. Jean.* 504
XXVI. *En quel endroit S. Jean batizoit.* 505

NOTES SUR SAINT PIERRE.

NOTE I. *LEQUEL eſtoit l'aiſné de S. André ou de S. Pierre.* 506
II. *Difficultez ſur le temps de la derniere vocation de Saint Pierre & S. André.* 506
III. *Que le didragme payé par J.C. eſtoit pour le Temple.* 507
IV. *Comment S. Pierre a renoncé J.C. avant que le coq chantaſt, & aprés qu'il eut chanté la premiere fois.* 507
V. *Si les Apoſtres alloient ſouvent prier dans le Temple entre l'Aſcenſion & la Pentecoſte.* 507
VI. *Sur le ſort dont on ſe ſervit à l'election de S. Matthias.* 508
VII. *Sur Joſeph Barſabas.* 508
VIII. *Quelques difficultez ſur le jour auquel le S. Eſprit eſt deſcendu.* 509
IX. *Que les Apoſtres ont parlé en toutes les langues, ou pluſieurs.* 511
X. *Que la gueriſon du boiteux n'eſt point le premier miracle de Saint Pierre.* 512
XI. *Sur la Belleporte.* 512
XII. *Qu'on ne connoiſt point Jean l'un des chefs des Juifs, marqué dans les Actes.* 512
XIII. *Que S. Eſtienne, S. Philippe &c. eſtoient Diacres, diſtributeurs du bien de l'Egliſe, & miniſtres des Sacremens.* 513
XIV. *Les ſept Diacres n'eſtoient point apparemment du nombre des 70 Diſciples.* 514
XV. *Conjectures peu fondées ſur la diſperſion des premiers Chrétiens.* 515

XVI. *Quand Pilate à écris à Tibere ſur J. C.* §15
XVII. *Endroit de S. Juſtin corrigé.* §15
XVIII. *Diverſes fautes ſur ce qui ſe fit à Rome ſous Tibere touchant J.C.* §15
XIX. *Divers faux actes de la Paſſion de noſtre Seigneur.* §16
XX. *Année du batteſme de Corneille.* §17
XXI. *Sur la Sarone.* §17
XXII. *Sur le jeûne de Corneille.* §17
XXIII. *Que Corneille doit eſtre regardé comme les premices des Gentils.* §17
XXIV. *Tout ce qu'on dit de la vie de Corneille, incertain.* §18
XXV. *De ce qu'on ſçait & de ce qu'on ne ſçait pas touchant l'epiſcopat de S. Pierre à Antioche.* §18
XXVI. *Que S. Pierre peut avoir preſché dans l'Aſie.* §19
XXVII. *Quelques remarques ſur l'abſtinence de S. Pierre.* §20
XXVIII. *Sur la Chaire de S. Pierre celebrée au mois de janvier.* §20
XXIX. *Sur l'année de la priſon de S. Pierre, & de la grande famine ſous Claude.* §21
XXX. *Voyages imaginaires de S. Pierre.* §22
XXXI. *Que la premiere epiſtre de S. Pierre a eſté écrite en grec & non en hebreu, à Rome, non à Babylone.* §23
XXXII. *En quel temps les Juifs ont eſté chaſſez de Rome par Claude.* §23
XXXIII. *Quelques difficultez ſur S. Pierre repris par S. Paul.* §24
XXXIV. *Qu'on ne trouve point de Concile des Apoſtres à Antioche.* §24
XXXV. *Que l'Afrique peut avoir receu la foy de Rome, mais non de Saint Pierre.* §25
XXXVI. *Que S. Pierre n'a point preſché à Corinthe avant S. Paul.* §26
XXXVII. *Autorité de la ſeconde epiſtre de S. Pierre.* §27
XXXVIII. *Temps du dernier voyage de S. Pierre à Rome.* §27
XXXIX. *Quand J.C. s'eſt apparu à S. Pierre ſortant de Rome.* §28
XL. *Pourquoi l'on met la mort de S. Pierre en l'an 66.* §29
XLI. *Sur les actes de S. Proceſſe & de S. Martinien.* §32
XLII. *Que Saint Pierre & S. Paul ont apparemment ſouffert en meſme temps.* §32
XLIII. *Que S. Pierre & S. Paul ont eſté martyrizez en un meſme lieu.* §33
XLIV. *Que S. Pierre & S. Paul ſont morts le 29 de juin, non le 22 de fevrier.* §33
XLV. *Sur les chaines de S. Pierre gardées à Rome.* §36
XLVI. *Sur la chaine de S. Pierre gardée à Conſtantinople.* §37
XLVII. *Sur la tradition de faire Paſque le dimanche.* §38
XLVIII. *Si la tonſure clericale vient de S. Pierre.* §38
XLIX. *Sur la fauſſe hiſtoire de S. Pierre par Marcel, & ſur l'abrege de la ruine des Juifs par Hegeſippe.* §38

NOTES SUR SAINT PAUL.

NOTE I. *SUR le temps qu'il a vécu.* §41
II. *Sur ceux que S. Paul appelle ſes parens.* §42
III. *Quand l'Apoſtre a pris le nom de Paul, & pourquoi.* §42
IV. *Que S. Paul eſt né à Tarſe, non à Giſcala.* §43

V. *Sur le temps de la converſion de S. Paul.* §44
VI. *De quelle maniere S. Paul a vu J.C. dans ſa converſion.* §45
VII. *Ce qu'on dit du martyre d'Ananie, incertain.* §45
VIII. *Comment S. Paul a receu le S. Eſprit, & s'il a eu d'abord le don des miracles.* §46
IX. *Si S. Paul a eſté marié.* §46
X. *Que Saint Paul a pu demeurer longtemps à Damas, & peu en Arabie.* §47
XI. *Si S. Paul a diſputé à Jeruſalem avec les Gentils.* §47
XII. *En quel temps S. Paul eſt venu d'abord à Antioche.* §47
XIII. *Que les Apoſtres n'ont point impoſé les mains à S. Paul.* §47
XIV. *Des Gouverneurs de l'iſle de Cypre.* §47
XV. *D'un livre attribué à Barjeſu contre S. Paul.* §48
XVI. *Quelques difficultez du texte grec ſur la predication de Saint Paul à Antioche de Piſidie.* §48
XVII. *En quelle année s'eſt tenu le Concile de Jeruſalem.* §49
XVIII. *Sur la predication de S. Paul en Illyrie.* §50
XIX. *Sur l'ordonnance du Concile de Jeruſalem pour s'abſtenir du ſang & des viandes ſuffoquées.* §51
XX. *Que S. Tite n'a point eſté circoncis.* §51
XXI. *Que S. Paul peut avoir preſché dans la Phrygie & la Myſie.* §52
XXII. *Ce que nous entendons par les ceps.* §52
XXIII. *Sur ce que Jaſon fit pour luy & pour S. Paul à Theſſalonique.* §52
XXIV. *De S. Jaſon de Theſſalonique, & de S. Mnaſon de Cypre.* §53
XXV. *Sur l'autel d'Athenes dedié au Dieu inconnu.* §53
XXVI. *Sur ce qu'on pretend que S. Paul conſeilloit de lire les Sibylles.* §54
XXVII. *En quel temps S. Paul eſt venu à Corinthe, & en eſt ſorti.* §54
XXVIII. *Qu'Epenete eſtoit plutoſt les premices de l'Aſie que de l'Acaïe.* §55
XXIX. *Que Caius de Derbe eſt different du Macedonien, & peut-eſtre celui qui eſt loué par S. Jean.* §55
XXX. *Que la premiere Epiſtre aux Theſſaloniciens n'a point eſté écrite d'Athenes, ni portée par S. Timothée.* §56
XXXI. *Que la ſeconde epiſtre aux Theſſaloniciens a eſté écrite ſous Claude aprés la premiere, & apparemment à Corinthe.* §56
XXXII. *Sur Tite Juſte converti à Corinthe.* §56
XXXIII. *Sur Soſthene Prince de la ſynagogue à Corinthe; par qui il a eſté battu.* §57
XXXIV. *Que S. Paul n'a point eſté battu à Corinthe.* §58
XXXV. *Si ce fut Saint Paul ou Aquila qui ſe fit couper les cheveux à Cenchrée.* §58
XXXVI. *Que S. Paul au ſortir d'Epheſe alla en Paleſtine, non en Cappadoce.* §58
XXXVII. *Que c'eſt S. Paul qui a fondé l'Egliſe d'Epheſe & non S. Jean.* §59
XXXVIII. *Que l'ombre de S. Paul a pu guerir les malades.* §59
XXXIX. *Que ceux qui confeſſoient leurs pechez à Epheſe eſtoient des Chrétiens.* §60
XL. *Du combat de S. Paul avec les beſtes à Epheſe.* §60
XLI. *Du ſecond voyage de S. Paul à Corinthe.* §61

XLII. *Si l'Epiſtre aux Galates a eſté écrite à Rome ou à Epheſe.* 561
XLIII. *Que les Corinthiens ſe diviſoient au ſujet de S.Paul & d'Apollon.* 562
XLIV. *Que la premiere epiſtre aux Corinthiens a eſté écrite à Epheſe ou d'auprés, l'année de devant la ſeconde.* 563
XLV. *Sur S.Soſthene.* 563
XLVI. *Combien S. Paul a demeuré à Epheſe, quand il en eſt ſorti.* 564
XLVII. *Qui ſont ceux que S.Paul envoya à Corinthe avec S.Tite.* 564
XLVIII. *Sur Sopatre ou Soſipatre.* 565
XLIX. *Si S. Paul a eſté à Trogylle.* 566
L. *Sur le jour que S.Paul fut pris à Jeruſalem.* 566
LI. *Que S.Paul quoique reconnu citoyen eſt demeuré enchainé.* 568
LII. *Sur le grand Pontife Ananie.* 568
LIII. *Sur ce que Saint Paul dit qu'il ne connoiſſoit pas le grand Pontife Ananie.* 569
LIV. *En combien de temps S.Paul fut mené de Jeruſalem à Ceſarée.* 569
LV. *Si S.Paul a attribué de la juſtice à Felix.* 569
LVI. *Que S.Paul a eſté deux ans priſonnier à Ceſarée, & juſques en l'an 60.* 570
LVII. *Que S.Paul s'eſt embarqué pour Rome ſur un vaiſſeau d'Adramytte.* 571
LVIII. *Sur S. Ariſtarque.* 571
LIX. *Que S.Paul a abordé au port de Myre en Lycie.* 572
LX. *Temps du naufrage de S.Paul.* 572
LXI. *Du lieu d'Aſſon mis en Candie par la Vulgate.* 573
LXII. *Faute de Sulpice Severe ſur le naufrage de S.Paul.* 573
LXIII. *Que Saint Paul eſt abordé à Malte, non à Melite ſur la coſte de Dalmacie.* 573
LXIV. *Que Publie de Malte n'eſt point S.Publie d'Athenes.* 573
LXV. *Sur S. Epaphrodite.* 574
LXVI. *Diverſes choſes peu aſſurées ſur S.Philemon.* 574
LXVII. *Que S.Paul a écrit à Philemon en 61, & aux Coloſſiens en 62.* 575
LXVIII. *Que S.Paul n'avoit point vu les Coloſſiens quand il leur a écrit.* 575
LXIX. *Sur la fauſſe epiſtre de S.Paul à ceux de Laodicée.* 576
LXX. *Que S.Oneſime a plutoſt eſté Eveſque de Berée que d'Epheſe.* 576
LXXI. *L'hiſtoire du martyre de S.Oneſime, tres incertaine.* 577
LXXII. *L'epiſtre aux Hebreux toujours receuë par les Grecs, & dés l'an 400 par les Latins.* 577
LXXIII. *Ce qu'on dit du voyage de S.Paul en Eſpagne & dans les Gaules, incertain: Des Saintes Xanthippe & Polixene.* 579
LXXIV. *Que S. Paul eſt retourné de Rome en Orient.* 580
LXXV. *Que Saint Paul eſt retourné à Epheſe aprés ſa premiere epiſtre à Timothée.* 581
LXXVI. *Sur S. Carpe.* 581
LXXVII. *Que la premiere apologie de S.Paul appartient à ſon ſecond voyage de Rome.* 582
LXXVIII. *Pourquoi on joint l'epiſtre aux Epheſiens avec la ſeconde à Timothée.* 582

LXXIX. *Que l'epiſtre aux Epheſiens peut avoir encore eſté adreſſée à d'autres.* 582
LXXX. *Diverſes choſes fauſſes ou peu aſſurées qu'on dit ſur la mort de Saint Paul.* 583
LXXXI. *Si S. Creſcent a eſté envoyé dans les Gaules par S. Paul.* 584
LXXXII. *Diverſes traditions peu certaines ſur S. Eraſte.* 587
LXXXIII. *Sur S. Herodion.* 587
LXXXIV. *Si Narciſſe dont parle S. Paul, eſt un Chrétien & un Martyr.* 587

NOTES SUR SAINT ANDRE'.

NOTE I. *QUIL n'y a pas de preuve que Saint André ait fondé l'Egliſe de Byzance.* 588
II. *Examen des Actes de S. André.* 589
III. *Qu'on ne ſçait point le temps du martyre de S. André.* 593
IV. *Que le corps de S. André a eſté porté à Conſtantinople en 357.* 594

NOTES SUR SAINT JACQUE LE MAJEUR.

NOTE I. *SUR Saint Salomé.* 594
II. *Que S. Jacque eſt mort à Jeruſalem, & non à Ceſarée.* 595
III. *Sur celui qui fut martyriſé avec S. Jacque.* 595
IV. *Que S. Jerome ne met point la mort de S. Jacque le 2.e jour des Azymes.* 596
V. *Qu'on ne ſçait point pourquoi on fait la feſte de Saint Jacque le 25 de juillet.* 596
VI. *Si S. Jacque a preſché en Eſpagne:* 596
VII. *Sur la tranſlation du corps de S. Jacque en Galice:* 597
VIII. *Sur la decouverte des reliques de S. Jacque.* 599

NOTES SUR SAINT JEAN L'EVANGELISTE.

NOTE I. *QUEL eſt S. Jean vierge ſelon S. Auguſtin.* 600
II. *Que J. C. n'a point fait la derniere Cene chez S. Jean.* 600
III. *Que S. Jean n'eſt point le jeune homme qui s'enfuit nud.* 601
IV. *Que S. Jean peut avoir ſuivi J. C. chez Caïphe, mais que cela n'eſt pas certain.* 601
V. *Que S. Jean n'eſt point venu demeurer à Epheſe avant l'an 66.* 601
VI. *Que S. Epiphane met Ebion pour Cerinthe.* 602
VII. *Que S. Jean a eſté plongé dans l'huile bouillante ſous Domitien.* 602
VIII. *Touchant le commentaire ſur l'Apocalypſe, attribué à S. Victorin.* 602
IX. *Sur l'autorité du livre de l'Apocalypſe.* 602
X. *Si S. Juſtin & S. Irenée expliqué l'Apocalypſe.* 605
XI. *Que S. Jean n'a point elevé à la clericature le voleur converti.* 605
XII. *Quelques remarques ſur l'Evangile de S. Jean: De la femme adultere.* 605
XIII. *Sur les deux petites epiſtres de S. Jean.* 606
XIV. *A qui S. Jean adreſſe ſa ſeconde epiſtre.* 606
XV. *Sur le temps de la mort de S. Jean.* 607

XVI. *Sur la tunique de S. Jean gardée à Rome.* 608
XVII. *Contre ce que quelques uns disent que S. Jean n'est point mort.* 608
XVIII. *Sur la pretenduë resurrection de S. Jean.* 610
XIX. *Sur la perdrix de S. Jean.* 612

NOTES SUR SAINT THOMAS.

NOTE I. *S'IL avoit le nom de Jude, & s'il s'estoit frere de Thaddée.* 612
II. *Que S. Thomas avoit vraiment douté de la resurrection de J. C.* 612
III. *Que S. Thomas peut avoir presché aux Mages.* 612
IV. *Si S. Thomas est allé prescher dans les Indes.* 613
V. *Que Thaddée envoyé à Edesse n'est point l'Apostre S. Jude.* 613
VI. *L'année que Thaddée fut envoyé à Edesse n'est pas certaine.* 614
VII. *Réponse aux difficultez que l'on fait sur la lettre de nostre Seigneur à Abgare, & sur l'histoire de la conversion de ce Prince.* 615
VIII. *Que J. C. n'a point promis de conserver pour toujours la ville d'Edesse.* 617
IX. *De ce que les Grecs disent de S. Thaddée Apostre d'Edesse.* 617

NOTES SUR SAINT JACQUE LE MINEUR.

NOTE I. *QUE S. Jacque d'Alphée est le mesme que S. Jacque de Jerusalem.* 618
II. *Dupere & de la mere de S. Jacque. S'il a pu estre Prestre de la loy.* 622
III. *Que S. Jacque n'est point fils de S. Joseph.* 624
IV. *Sur les reliques de Sainte Marie de Cleophas.* 625
V. *Sur le nom d'Oblias donné à S. Jacque.* 626
VI. *Sur l'âge de S. Jacque.* 626
VII. *Sur une apparition de J. C. à S. Jacque.* 627
VIII. *Sur le commencement de l'episcopat de S. Jacque.* 627
IX. *Faute de S. Epiphane sur la lame de S. Jacque.* 627
X. *De ce qu'on dit que S. Jacque entroit dans le Temple: Et s'il faut rejetter ce qu'Hegesippe dit de luy.* 628
XI. *Si S. Jacque faisoit Pasque le dimanche.* 630
XII. *Sur le temps de la mort de S. Jacque.* 630
XIII. *Sur le témoignage demandé à S. Jacque touchant J. C.* 631
XIV. *Sur le Recabite qui reprocha aux Juifs la mort de S. Jacque.* 633
XV. *Sur l'epistre de S. Jacque.* 633
XVI. *Sur la liturgie attribuée à S. Jacque.* 634
XVII. *Si Joseph est contraire à Hegesippe, & s'il faut rejetter ce que le dernier dit de S. Jacque.* 636

NOTES SUR SAINT PHILIPPE.

NOTE I. *QU'IL n'y a point d'apparence que S. Philippe ait presché la foy dans les Gaules.* 639
II. *Que le martyre de S. Philippe est au moins tout à fait douteux.* 639
III. *Diverses histoires de S. Philippe, toutes sans autorité.* 640
IV. *Que S. Philippe Apostre a eu des filles selon Polycrate, & qu'il n'y a point de juste sujet d'en douter.* 640

NOTES SUR SAINT BARTHELEMI.

Note I. DIVERSES conjectures ſans fondement ſur ce Saint. 642
II. Ce que c'eſt que les Indes où S. Barthelemi a preſché. 642
III. Qu'on ne ſçait rien de la vie ni de la mort de S. Barthelemi. 643

NOTES SUR SAINT MATTHIEU.

Note I. QUE les Juifs eſtoient quelquefois publicains. 645
II. Que S. Matthieu n'a point preſché dans l'Ethiopie ſeptentrionale. 645
III. Si S. Jacque de Jeruſalem a traduit en grec l'Evangile de S. Matthieu. 645
IV. Que l'Evangile des Nazaréens n'eſtoit point celui de S. Matthieu. 645
V. En quel temps S. Matthieu & S. Marc ont écrit leurs Evangiles. 647
VI. En quel temps les Apoſtres ſe ſont diſperſez pour aller preſcher l'Evangile. 647
VII. Ce qu'on dit que chaque Apoſtre a fait un article du ſymbole n'eſt point fondé. 649
VIII. Si le ſymbole a eſté compoſé par les Apoſtres. 650

NOTE SUR SAINT SIMON.

POUR le diſtinguer de S. Simeon de Jeruſalem, & de quelques autres. 651

NOTES SUR SAINT JUDE.

Note I. SI S. Jude a eu le ſurnom de Zelé. 652
II. Que Jude appellé frere de J.C. eſt le meſme que l'Apoſtre. 652
III. Sur le temps de la mort de S. Jude. 653
IV. Pour l'autorité de l'epiſtre de S. Jude. 653

NOTE SUR SAINT MATTHIAS.

DIVERSES choſes inſoûtenables dans ſon hiſtoire. 654

NOTES SUR SAINT BARNABE'.

Note I. QUE ce Saint peut avoir eſté l'un des 70. Diſciples. 655
II. Que les Chrétiens de Cyrene ont preſché dans Antioche aux Gentils. 655
III. De ce qu'Alexandre & d'autres ont écrit de S. Barnabé. 655
IV. Qu'on n'a aucune preuve que S. Barnabé ait preſché à Milan: De S. Anathalon. 657
V. Sur l'Evangile trouvé dans le tombeau de S. Barnabé. 658
VI. Sur l'epiſtre attribuée à S. Barnabé. 658
VII. De S. Ariſtobule qu'on fait frere de S. Barnabé. 659

L'IMPRIMEUR AU LECTEUR.

L'APPLAUDISSEMENT univerſel qu'a receu du Public l'Hiſtoire Eccleſiaſtique de M.r Lenain de Tillemont, Hiſtoire qu'il a accompagné de celle des Empereurs des ſix premiers ſiecles de l'Egliſe par le raport qu'ils y ont, m'a donné lieu de croire que j'obligerois les ſavans d'en produire une nouvelle edition. Je l'ay entrepris en conſequence, & quoy-que je ne l'aïe enrichiẽ d'aucune nouvelle augmentation, l'attention neanmoins que j'ay apporté à la rendre des plus exactes me donne ſujet d'eſperer qu'on aura lieu de la preferer aux precedentes qui ont deja paruës. En effet quoyque je me ſois ſervi dans cette nouvelle edition de la ſeconde de Paris qui paſſe avec juſtice pour la meilleure, ayant eté reviie & corrigée par l'auteur même, & augmentée d'une diſſertation ſur Saint Jacque le Mineur, j'y ay cependant trouvé un ſi grand nombre de fautes ſoit d'impreſſion dans le texte; ſoit, ce qui eſt de plus facheux, de juſteſſe dans les citations; que j'ay eté obligé [la premiere edition de Paris, ny celle de Bruxelles n'ayant pu ſuffiſamment m'eclairer] de conſulter les auteurs mêmes cités par M.r Lenain [autant que les biblioteques publiques & particulieres me les ont pu fournir;] d'ou l'on peut juger que je n'ay epargné ny peine ny depenſe. La Vulgate a ſervië de regle pour corriger les fauſſes citations de l'Ecriture, & le Dictionaire de *furetiere* pour celles de l'Ortographe. J'accompagnerai tous les autres tomes d'une attention ſemblable a celle que j'ay apporté dans ce premier; ainſy j'eſpere d'étre avantagé d'un applaudiſſement qui me donnera lieu de faire de plus fortes entrepriſes.

APPROBATION.

J'Ay lu un manuſcrit qui a pour titre : *Memoires pour ſervir à l'Hiſtoire Eccleſiaſtique des ſix premiers ſiecles, juſtifiez par les citations des auteurs originaux; avec une chronologie, où l'on fait un abregé de l'hiſtoire eccleſiaſtique & profane, & des notes pour éclaircir les difficultez des faits & de la chronologie.*

A Paris ce troiſieme mars 1692.

GERBAIS.

APPROBATION DES DOCTEURS.

NOus ſouſſignez Docteurs en Theologie de la Faculté de Paris ; certifions que nous avons lu un livre qui a pour titre, *Memoires pour ſervir à l'Hiſtoire Eccleſiaſtique des ſix premiers ſiecles, juſtifiez par les citations des auteurs originaux &c. Tome Premier* : dans lequel nous n'avons rien trouvé qui ne ſoit conforme à la foy Catholique & aux bonnes mœurs. Nous ne pretendons pas nous rendre garants de toutes les citations qui ſont contenuës dans cet ouvrage : elles ſont en ſi grand nombre, qu'il nous auroit falu preſque autant de temps pour le verifier, qu'il en à falu à l'auteur pour les reduire en un corps d'ouvrage ; outre que nous n'avons pas tous les livres d'où elles ont eſté extraites. Mais nous répondons au public de la ſincerité & de l'exactitude de l'auteur, qui ne s'avance ſur rien qu'avec des preuves inconteſtables, & qui eſt d'une retenuë ſi grande qu'elle va juſqu'au ſcrupule. L'humilité qui eſt ſon vray caractere paroiſt dans tout l'ouvrage, dans lequel on trouve partout un fond d'erudition extraordinaire. Fait à Paris le 27 de fevrier. 1693.

T. ROULLAND.

LE FEUVRE, Profeſſeur du Roy en Theologie.

NOI RIFORMATORI
DELLO STUDIO DI PADOVA.

AVendo veduto per la Fede di Reviſione, ed Approbazione del *P. Fr. Tommaſo Maria Gennari Inquiſitore* nel Libro intitolato: *Memoires pour ſervir à l'Hiſtoire Eccleſiaſtique Tomi 16. Et Memoires pour ſervir à l'Hiſtoire des Empereurs in Cinque Volumi in 4.° di Monſieur Lenain de Tillemont*, non v'eſſer coſ'alcuna contro la Santa Fede Cattolica, e parimente per Atteſtato del Segretario Noſtro, niente contro Principi, e buoni Coſtumi; concedemo Licenza a *Franceſco Pitteri Stampatore*, che poſſi eſſer ſtampato, oſſervando gl'ordini in materia di Stampe, e preſentando le ſolite copie alle Pubbliche Librarie di Venezia, e di Padova.

Data 19. Settembre 1732.

(Alviſe Piſani Cav. Proc. Riff.
(Pietro Grimani Cav. Proc. Riff.

Agoſtino Gadaldini Segretario.

HISTOIRE

Pœnitentiâ agite: Salvamini a generatione ista prava. Act. C. 2. V 38 40.

HISTOIRE ABREGÉE

DE LA NAISSANCE, DE LA VIE, de la Paſſion, & de la Reſurrection de noſtre Seigneur JESUS CHRIST.

ARTICLE PREMIER.

L'Ange annonce la naiſſance de S. Jean, & de JESUS CHRIST: Mariage de la S. Vierge.

[LES crimes dont toute la terre eſtoit ſouillée, ne meritoient autre choſe de la juſtice de Dieu, ſinon que la Verité s'en retournaſt en haut, ſelon l'expreſſion du Prophete, qu'elle ſe renfermaſt dans la profondeur de ſes ſecrets, & qu'elle oſtaſt aux hommes le peu de lumiere qui leur reſtoit, en les abandonnant à eux meſmes & à leurs propres tenebres.] S. Auguſtin n'a pas craint de dire que cela arriveroit un jour, lorſque Dieu ſeroit preſt à exercer la rigueur de ſes jugemens, & qu'il y en auroit alors fort peu qui conſervaſſent une foy pure & exemte de toute la corruption des fauſſes opinions,

Aug. pſ. 7. v. 8. p. 27. 28 | Ori. g. in Jer. h. 4. p 70. 71.

& qui ne ſentiſſent cette famine de la parole predite par un Prophete. [Mais la bonté de Dieu voulant que le temps de la rigueur fuſt precedé par une miſericorde infinie; la Verité au lieu de ſe retirer dans le ciel, voulut naiſtre de la terre.]

Luc.1.v.5.7.13. 'La premiere nouvelle en fut apportée au Preſtre 'Zacarie, à qui l'Ange Gabriel vint annoncer que ſa femme Elizabet, qui eſtoit ſterile, & avancée en age auſſibien que luy, auroit un fils nommé Jean, qui ſeroit le Precurſeur [& le Prophete] du Meſſie. V. S. Jean Battiſte § 2.

v. 25-38. 'Lorſque ſelon la promeſſe de Dieu, Elizabet eut conceu un fils, & qu'elle eſtoit dans le ſixieme mois de ſa groſſeſſe, le meſme Ange Gabriel fut envoyé de Dieu vers Marie, pour luy annoncer qu'elle devoit donner au monde celui que tous les hommes attendoient depuis [1] quatre mille ans; & qu'il s'appelleroit 1.

Joan.1.v.12. JESUS, parcequ'il venoit pour les delivrer du peché, '& les faire enfans de Dieu meſme. [C'eſt le myſtere que l'Egliſe honore 'le 25 de mars ſous le nom de l'Annonciation, parceque l'Ange y vint annoncer une nouvelle ſi heureuſe pour toute la terre. Note 1.

'Marie eſtoit une fille de la tribu de Juda, & de la famille royale de David; à qui Dieu n'avoit neanmoins rien laiſſé de la ſplendeur d'une naiſſance ſi illuſtre; puiſqu'elle avoit epouſé Joſeph" ſorti de la meſme famille, mais ſimple charpentier de la petite ville de Nazaret en Galilée. Auſſi il falloit que JESUS naquiſt pauvre,] 'luy qui devoit eſtre la gloire des pauvres, & la honte des riches, [& qui ne devoit donner ſes richeſſes eternelles qu'à ceux qui ſeroient pauvres d'eſprit & de cœur. Il falloit qu'il naquiſt dans l'humiliation, puiſqu'il venoit guerir par l'humiliation d'un Dieu, les maux où l'homme s'eſtoit precipité par ſon orgueil. V. la Sainte Vierge n. 1. V. S. Joſeph.

Paul.car.15 p. 531.

Luc.1.v.28. Marie eſtoit donc [2] pauvre,] 'mais pleine de grace, [a] & d'une grace ſi abondante, "que ſans en avoir aucun exemple ſur la terre, elle s'eſtoit conſacrée à Dieu pour demeurer vierge toute ſa vie. 'Elle avoit neanmoins epouſé Joſeph par un conſeil de la Sageſſe divine, qui vouloit par là oſter au demon la connoiſſance du myſtere de l'Incarnation du Sauveur. 'Car ſelon la penſée d'un des plus grands hommes de l'Egliſe, le prince de ce ſiecle n'a point connu la virginité de Marie, ni la maniere dont elle a engendré ſon Fils, ni la mort de JESUS CHRIST; Dieu ayant operé dans le ſilence ces trois myſteres, que toutes les paroles ne 2. V. la Sainte Vierge § 2.

a Amb.inſt.v.c. 5.p.421.a.b.

Hier.in Matt.1. p.24.a.

Ign.ad Eph.p. 8[Euſ.dem.l.10. c.8.p.499.d.

1. ou environ, ſelon le texte hebreu que la pluſpart ſuivent à preſent. Selon les Septante il y a cinq à ſix mille ans.

2. A la Purification elle offrit l'oblation des pauvres qui ne pouvoient acheter un agneau. JESUS CHRIST n'avoit pas où repoſer ſa teſte &c.

ſauroient aſſez relever. 'Car ſi J. C, dit encore ce Saint, a fait des miracles par ſes paroles, ce qu'il a fait dans le ſilence n'eſt pas moins digne de ſon Pere; & celui qui poſſede veritablement la &c. ſcience & la parole de JESUS, "peut entendre ſon ſilence afin de devenir parfait. 'Dieu voulut deſlors confondre la vanité & les ruſes du demon, de cet eſprit ſi elevé, mais ſi ſuperbe, & nous apprendre que les lumieres les plus ſublimes ne ſervent qu'à nous aveugler quand l'amour du peché corromp noſtre cœur. 'La foy de la Vierge eut donc ſeule part au myſtere de l'Incarnation du Verbe, [a] avec l'operation du S. Eſprit, & avec l'ombre, comme parle l'Ecriture, & la vertu du tres Haut.

Ign.ad Eph.p.7

Ori.in Luc.h.6. p.215.

Aug.t.69.p.382. b.

a Luc.1.v.35.

[Des que le Fils de Dieu ſe fut luy meſme formé un corps de la plus pure ſubſtance de ſa ſainte mere,] 'ou des qu'il fut né dans elle, ſelon l'expreſſion de l'Ange, 'qui marque que ſon corps y fut tout d'abord entierement formé; [b] il la porta à aller viſiter Elizabet ſa couſine, ſe haſtant d'aller ſanctifier S. Jean, & voulant commencer par ſon Precurſeur à exercer ſa qualité de Sauveur des hommes.

Matt.1.v.20.

Baſil 1.h.25.p. 508.b.

b Amb.in Luc. p.21 22 Ori.ib. h 7.p.215.

ARTICLE II.

Denombrement de toute la terre: Naiſſance de JESUS CHRIST.

[CE Sauveur devant donc bientoſt ſe faire voir aux hommes dans l'état de ſon humiliation, fit neanmoins paroiſtre en meſme temps la grandeur de ſa majeſté.] 'Car il obligea le plus grand prince qui fuſt ſur la terre, d'eſtre le miniſtre de ſes volontez, [lorſqu'il s'imaginoit agir par une puiſſance ſouveraine, & qu'il ne ſongeoit qu'à ſatisfaire ſon ambition ou ſon avarice.

Chry.in Matt. h.8.p 95.c[t.5 h. 33 p.420.a.

Ainſi parceque le Sauveur vouloit naiſtre à Bethléem, d'où la famille de David tiroit ſon origine, & que les Prophetes l'avoient predit,] 'l'Empereur Auguſte ordonna que l'on feroit "un denombrement de toutes les perſonnes qui reconnoiſſoient ſon autorité: 'ce qui obligeant tous les Juifs à ſe rendre dans le lieu dont leur famille eſtoit originaire, Joſeph s'en alla avec la Sainte Vierge à Bethléem qui eſtoit la ville de David.

NOTE 2. Luc.2.v.1. v.2.3.

'S. Ambroiſe remarque que ce denombrement eſtoit une figure de celui des elus de Dieu, qui devoient donner leurs noms, & ſe reconnoiſtre ſujets non d'un prince de la terre, mais du Roy du ciel; non pour ſavoir les bornes de leurs heritages, mais pour poſſeder un heritage ſans bornes; non pour payer avec re-

Amb.in Luc.p. 25.26.

gret quelque argent à un Empereur, mais pour rendre à Dieu le tribut d'une foy & d'une vertu ſincere, & nous exemter de payer [aux demons] le tribut [des pechez que ſa tyrannie exige de nous.] J. C. voulut luy meſme eſtre compris dans ce denombrement univerſel, pour s'unir davantage à nous, & nous ſanctifier par la part qu'il prenoit [à cette marque de ſervitude.]

Ori.in Luc. h. 11.p.220.b.

Luc.2.v.4. a Joan.7.v 42. b Juſt.ap.2.p 75. c|Hier.l.heb.p. 276.d. d Thdrt. g.aff. l. 8.p.593. Luc.2.v.7. Chry.in Matt. h.8.p.89.e. Juſt.dial p.304 a|Euſ.v. Conſt.l. 3.c.41.43. p.503. d|504.d|Hier. ep.17.27.p 126.d. 172.d|Epi.de Ch.c 1.p.47.d. &c. d Amb.in Luc. p.27. m|Caſ.ex. 2.§1.p.161. e Caſ.p.162|Bar. 1.§ 2. f Ori.in Celſ.l.1. p 39.c. g Hier.ep. 13.p. 102. d|Paul. ep. 11.p.134 135. h Euſ.dem.l.3.c. 2.p.97.c. i Ori p.39.c. l Thdrt.g.aff.l. 8 p.593.b. m Chry.in Mat. h.8.p.89.e.

'Bethléem eſt qualifié tantoſt la ville de David, [a] & tantoſt "un bourg ou un village. [b] Il n'eſtoit "qu'environ à deux lieues de Jeruſalem. [c] Ce fut en ce lieu ſi petit & ſi peu conſiderable que J. C. voulut naiſtre, ſoit dans le bourg meſme, "ſoit tout auprés: [& pour confondre encore davantage l'orgueil de l'homme,] 'il permit que quand Joſeph & Marie y arriverent, ils ne trouverent point de place à l'hoſtellerie, 'à cauſe que le denombrement avoit obligé beaucoup d'autres perſonnes de venir auſſi à Bethléem. 'Ainſi ſelon la tradition de pluſieurs Peres qui ont vécu dans la Paleſtine, & de divers autres, ils furent obligez de ſe mettre dans une caverne [d] qui ſervoit apparemment d'étable à l'hoſtellerie. [e] Car on remarque que Bethléem eſtoit baſti ſur une montagne pleine de roches, dans leſquelles on avoit creuſé pluſieurs maiſons. [Cette caverne devint depuis fort celebre, non ſeulement lorſque les Chrétiens eurent la liberté de l'honorer avec les reſpects que leur pieté leur ſuggeroit:] [f] mais meſme parmi les payens lorſqu'ils perſecutoient encore l'Egliſe, [g] & qu'ils s'efforçoient de ſouiller la ſainteté de ce lieu par les idoles qu'ils y adoroient. [h] Ceux du lieu la montroient à ceux des pays étrangers qui la venoient voir, [i] avec la creche qui avoit ſervi de berceau au Dieu des Chrétiens.

Κωμη. V.S.Jerome Note 3.

[l] Le Sauveur voulut donc naiſtre dans cette caverne ſi mepriſable aux yeux des hommes: [m] & il y naquit auſſitoſt que la Vierge & S Joſeph furent arrivez à Bethléem, pour montrer que c'eſtoit là la veritable raiſon de leur voyage. [Il naquit vers le milieu de la nuit "du 25 de decembre, ſelon l'ancienne tradition de l'Egliſe, particulierement de la latine: & l'opinion la plus commune eſt que ç'a eſté dans l'an 749 de la fondation de Rome, lorſque Auguſte achevoit ſon XII. Conſulat, ayant Lucius Sylla pour collegue. Selon la maniere que nous contons aujourd'hui les années de J. C, il ne ſeroit né que quatre ans aprés.] 'La Sainte Vierge l'emmaillota 'elle meſme, n'ayant point eu beſoin des ſecours ordinaires, parcequ'elle enfantoit un Dieu, ſans rien perdre des privileges de ſa virginité. 'Elle n'eut point d'autre lieu pour le mettre, que "la creche ou l'auge de cette étable, [afin

L'an 4 avant l'ere commune. Note 4.

Luc.2.v.7. Janſ.in Luc. p. 26.1. Luc.2.v.7. Note 5.

qu'il y fuſt la nourriture de ceux dont toute la gloire eſt d'eſtre auſſi ſoumis à Dieu, que les animaux le ſont à l'homme.

'Dieu voulut que des bergers qui veilloient durant la nuit à la campagne, 'en un lieu que l'on appelloit la tour d'Ader, receuſſent les premiers par le miniſtere d'un Ange, la nouvelle de la naiſſance du Sauveur. 'Ils ſe haſterent d'aller voir la verité de ce que l'Ange leur avoit dit, parce qu'on ne doit point chercher J. C. avec froideur. [La baſſeſſe dans laquelle ils le trouverent, ne les ſurprit point.]'Ils louerent Dieu de ce qu'ils avoient vu & entendu, & remplirent d'admiration ceux à qui ils en parlerent. 'La Vierge ne refuſa point d'apprendre d'eux ce qu'ils avoient appris de l'Ange: & elle le conſerva dans ſon cœur; gardant toujours au dehors un humble ſilence, pour montrer que ſa bouche n'eſtoit pas moins chaſte que ſon corps, & obſerver les regles de S. Paul ſans les avoir appriſes de luy.

v.8 15. Hier.ep.27.p. 173.a. Amb.in Luc. 2. v.16.p.29.e.f. Luc.2.v.18.20. Amb in Luc.2. v.19 p.30.a.b.

'Le huittieme jour eſtant arrivé, l'enfant fut circoncis, ſe ſoumettant à la loy pour racheter ceux qui eſtoient ſous la loy. Mais il receut en meſme temps le nom de JESUS, 'ſous lequel tout genou flechit au ciel, ſur la terre, & dans les enfers.[Ce jour commençoit, comme nous croyons, "la 42e année Julienne, en laquelle Calviſius Sabinus, & Paſſienus Rufus eſtoient Conſuls.] Ainſi J. C. ſe conſacra par les premices de ſon ſang ce premier jour de l'année, que le demon avoit taſché de s'attribuer par les ſuperſtitions & les diſſolutions dont les payens le profanoient.

c. Philip.2.v 10.

Voïez note 4. Bar.1.§ 18.

ARTICLE III.

JESUS CHRIST eſt preſenté au Temple; & adoré par les Mages.

'JESUS CHRIST voulut demeurer [au moins] quarante jours à Bethléem, pour donner lieu aux Juifs de s'informer, s'ils le vouloient, de la verité de ſa naiſſance. [Quand ces 40 jours furent achevez, ſa mere alla à Jeruſalem pour obeïr à une loy dont ſa pureté l'euſt pu exemter, ſi elle n'euſt voulu ſe ſoumettre auſſi-bien que ſon Fils à toutes les apparences du peché. Elle y preſenta l'oblation des pauvres; mais elle y preſenta en meſme temps ſon Fils,] 'qui meritoit veritablement par ſa ſainteté ſouveraine d'eſtre preſenté au Pere eternel.

Chry.in Matt. h.7.p.78.c. Amb.in Luc.2. v.22.p.30.d.e.

'L'Eſprit de Dieu fit venir en meſme temps dans le Temple un ſaint vieillard nommé "Simeon, à qui il avoit promis qu'il verroit avant ſa mort le Chriſt du Seigneur & la conſolation d'Iſrael.

Luc.2.v.25.

Note 6.

L'an 4 avant l'ere commune.

Iren.l.3.c.18.p. 276.d.
a Amb in Luc. 2.v.27.29.p.31. h.
b Luc.2.v.34.

]Le meſme Eſprit le luy fit alors reconnoiſtre:] 'Il le prit d'entre les bras de ſa mere, & aprés avoir beni Dieu,[a] & témoigné qu'il ne ſouhaitoit plus que la mort, puiſqu'il avoit vu ſon Sauveur,[b] il predit que cette lumiere de toute la terre & cette gloire d'Iſrael, ſeroit neanmoins l'occaſion de la chute d'un grand nombre de perſonnes 'Il marqua auſſi aſſez clairement les ſouffrances qu'il endureroit un jour, en prediſant la part que ſa mere y devoit avoir.

Aug ep.59.p. 917.2.e.

Amb.in Luc.2. v 36 p.32.g.

Luc.2.v.36.37.

Cyr.cat.10.p. 91.b.
c Luc.2.v.37 38| Janſ.p.33.

Aug vid.c.7.t. 4.p.323.1.2.

'Aprés que diverſes ſortes de perſonnes avoient prophetizé ſur J. C, il eſtoit raiſonnable que les veuves euſſent auſſi part à cette grace ; & elles l'eurent en la perſonne d'Anne la prophetesſe, dont la pieté eſtoit digne de cette faveur. 'Elle avoit en ce temps là environ 84 ans, dont elle n'en avoit paſſé que ſept dans le mariage : '&[c] elle faiſoit une profeſſion particuliere de vivre dans toutes ſortes d'exercices de pieté. 'Cette ſainte veuve vint donc alors dans le Temple, dont elle ne ſortoit preſque jamais ; elle ſe mit à louer le Seigneur, & parloit de l'enfant à tous ceux qui attendoient la redemption d'Iſrael, 'l'ayant reconnu pour le Meſſie par la lumiere de l'Eſprit de Dieu, qui luy avoit apparemment fait connoiſtre des auparavant qu'il devoit bientoſt naiſtre d'une Vierge : & S. Auguſtin croit que ce fut pour cela qu'elle n'avoit point voulu ſe remarier, puiſqu'il n'eſtoit plus temps de contribuer au myſtere de l'Incarnation par cette voie, mais de ſervir Dieu d'une maniere plus ſainte par la pureté de la continence.

1.

Boll.2.feb.p. 268.b.
Cedr.p.366.a.

Thphn.p.188.
All.in Meth.p. 344.

L'Egliſe fait le 2 de fevrier [1] la memoire ſolennelle des myſteres qui ſe paſſerent en cette occaſion. 'Les Grecs la nomment 'la rencontre, à cauſe de ce concours de divers juſtes, entre leſquels Simeon & Anne ſembloient venir audevant de J. C. 'Elle fut inſtituée à Antioche, ſelon Cedrene, 'l'an 527, aprés le tremblement effroyable qui avoit renverſé la ville [l'année de devant,] '& à Conſtantinople en 'la 15e année de Juſtinien, enſuite d'une grande mortalité. 'Elle eſtoit plus ancienne à Jeruſalem, puiſqu'une dame nommée Icelie commença vers le milieu du V. ſiecle à l'y faire celebrer avec des cierges, [comme nous faiſons encore aujourd'hui.]

Note 7.

l'an de J.C. 542.

Luc.2.v.39.
Ugh.t.6.p.1202.

Quand Joſeph & Marie eurent accompli à Jeruſalem tout ce qui eſtoit ordonné par la loy, ils s'en retournerent ['à Bethléem] 'On croit avec beaucoup d'apparence que Simeon & Anne moururent bientoſt aprés le témoignage qu'ils avoient rendu à J. C.

Note 8.

1 Nous l'appellons la Chandeleur à cauſe des chandelles de cire que l'on y porte à la proceſſion.

[*Toute l'Egliſe les honore l'un & l'autre au nombre des Saints
*V. la note 6 & des juſtes]

Note 9. 'Il y avoit peu de temps que JESUS CHRIST eſtoit né, 'lorſque Matt.2.v.1.
quelques Mages, 'qui eſtoient comme [les preſtres] & les philo- Thdrt.l.5.c.38.
Note 10. ſophes "de la Perſe, "arriverent à Jeruſalem, & dirent qu'ils avoient p.752.a.
appris en Orient par une étoile, qu'il eſtoit né un Roy des Juifs, " Matt.2.v.1.2.
& qu'ils venoient l'adorer.

'Comme les Mages eſtoient particulierement attachez à la Chry.in Matt.
ſpeculation des aſtres, Dieu par une condeſcendance admirable h.6.p.62.b.
les avoit voulu inſtruire par un nouvel aſtre, 'd'une grandeur, Ign.ad Eph.p.2.
d'un eclat, & d'un mouvement ſi extraordinaire, 'qu'ils ne pu- Euſ.dem.l.9.
rent manquer de reconnoiſtre que c'eſtoit un ſigne tout particu- c.1.p.419.c.d|
lier. [b] S. Ignace remarque meſme que par une operation miracu- Pearſ.de Ign.t.
leuſe, il détruiſoit toute la puiſſance de la magie. [c] S. Chryſoſto- 2.p.127.128.
me croit que c'eſtoit moins un nouvel aſtre qu'un Ange qui en [b] Ign.p.89.
prenoit la figure. 'Cet aſtre, ſelon divers anciens, les fit reſſou- [c] Chry.in Mat.
&c. venir de la prophetie de Balaam : Qu'il devoit naiſtre "une étoile h.6.p.66.b.c.
de Jacob : [d] Et Dieu agiſſant de plus interieurement dans leur Ori in Celſ.l.1.
ame, [ils connurent ce que tous les oracles des Prophetes n'a- p.46|in Num.
voient pu faire connoiſtre aux Juifs. h.17.18.224.
243.c|Euſ.dem.
l.9.c.1.p.417.d.
[d] Chry.in Mat.
h.6.p.70.a.

Note 11. Aprés avoir connu Dieu, ils voulurent le glorifier;] '& "ils al- p.66.d.
lerent chercher en Judée le Roy des Juifs, dont l'étoile leur
avoit appris la naiſſance. 'Ils entrerent dans Jeruſalem, & ne h.6.p.65.a.b.
craignirent point d'expoſer leur vie à un peril evident, en cher-
chant un nouveau Roy dans une ville qu'ils ne pouvoient igno-
rer en avoir un autre depuis pluſieurs années. 'Le trouble où ſe p.70.d.
trouva Herode à cette nouvelle n'eſt pas ſurprenant. 'Mais l'a- e.
verſion ordinaire des Juifs pour la conduite de Dieu, [& leur
complaiſance pour Herode,] fit que toute la ville de Jeruſalem
ſe troubla avec luy d'une choſe qui devoit eſtre le comble de
leurs ſouhaits.

'Les Pontifes & les Docteurs de la loy rendirent neanmoins Matt.2.v.4.5.
en cette rencontre le témoignage qu'ils devoient à la verité,
[parceque l'envie & la jalouſie ne les avoit pas encore aigris
contre elle ;] & reconnurent que le Meſſie devoit naiſtre à
Bethléem. Herode y envoya donc les Mages, avec charge de luy
venir dire des nouvelles de ce qu'ils auroient appris, dans le deſ-
ſein non d'adorer cet enfant, comme il le diſoit, [mais d'aſſurer
par ſa mort le royaume à ſa famille.] 'Les Mages jugeant de luy Chry.h.7.p.82.
par eux meſmes, ne reconnurent point ſes mauvaiſes intentions, c.
& ne ſongerent qu'à ſuivre avec ſimplicité les inſtructions qu'ils

L'an 4 avant l'ere commune.

avoient receues. [Ils meriterent par cette fidelité la conduite
Matt.2.v.9. & les lumieres de Dieu.] 'L'étoile leur apparut de nouveau, les conduiſit à Bethléem, & s'arreſta ſur le lieu qu'ils cherchoient depuis ſi longtemps.

[Pluſieurs Peres diſent que c'eſtoit encore la meſme étable & la meſme creche qui avoit ſervi d'abord de retraite à J. C. &
Chry.h.8.p.89. d.e. à ſa mere.] 'Neanmoins comme S. Matthieu parle d'une maiſon, S. Chryſoſtome croit que le monde que la Vierge avoit trouvé d'abord dans l'hoſtellerie s'eſtant retiré, elle y avoit trouvé pla-
p.90.a.b. ce. 'Les Mages ne virent rien en ce lieu qui ne paruſt plutoſt digne de mepris que de reſpect. Mais la meſme lumiere de Dieu qui les avoit fait venir de ſi loin, animant leur foy, "ils adorerent l'enfant, & luy offrirent "trois preſens, [que l'Egliſe a toujours conſiderez comme pleins de myſteres,] & qui paroiſſent moins convenir à un homme qu'à un Dieu.

Note 12.

[L'Egliſe greque honore aujourd'hui ce myſtere le 25 de decembre avec celui de la naiſſance de J. C, & "la latine le cele-
V. la note 9. bre le 6 de janvier depuis quatorze ſiecles au moins, en faiſant la principale partie de la ſolennité, qu'elle appelle l'Epiphanie
Aug.ſ.203.p. 916.917. ou la Manifeſtation du Sauveur.] 'Et il eſt aſſurément bien juſte que l'Egliſe rende à Dieu par toute la terre une ſolennelle action de graces, pour le ſalut qu'il a accordé aux Gentils en la
Florent.p.200-202. perſonne des Mages qui en ont eſté les premices. 'On remarque que durant pluſieurs ſiecles cette feſte eſtoit encore plus grande que celle de Noel, & dans pluſieurs provinces où l'on donnoit ce jour là ſolennellement le batteſme, & à Rome meſme, à cauſe qu'elle enferme la naiſſance de J.C, avec pluſieurs autres myſteres.

Chry.in Matt. h.8.p.90.d.e. 'Les Mages aprés avoir adoré un Dieu enfant, s'en retournerent par un autre chemin en leur pays, ſans aller retrouver Herode, preferant aux ordres de ce Prince l'ordre que Dieu leur avoit donné, non plus par une étoile, mais par un Ange, auquel
Boll.11.jan.p. 686.§ 10. ils obeïrent avec une ferme foy, ſans en demander la raiſon. 'S. Theodoſe, qui devint depuis ſi celebre entre les Abbez de la Paleſtine, ſe retira vers l'an 455, & baſtit enſuite ſon celebre monaſtere auprés d'une caverne où l'on tenoit par tradition que les Mages avoient couché au ſortir de Bethléem: & l'on remarque en effet que ceux qui vouloient aller de Bethléem en Orient ſans paſſer par Jeruſalem, avoient accoutumé de prendre ce chemin là.

Chry.h.8.p.91. b. 'Dieu renvoya les Mages en leur pays, pour y eſtre les predicateurs de ce qu'ils avoient vu eux meſmes. [a] Car ils avoient fait
[a] h.6 p.70.c.d.

paroiſtre

paroiſtre trop de generoſité dans la Judée, pour douter de ce qu'ils firent dans la Perſe. 'L'ancien auteur de l'ouvrage imparfait ſur S. Matthieu, dit qu'ils eurent un grand ſoin de glorifier Dieu durant le reſte de leur vie, qu'ils preſcherent ſa foy, & y inſtruiſirent beaucoup de perſonnes; & que S. Thomas eſtant venu en leur pays aprés la Reſurrection de noſtre Seigneur, ils ſe joignirent à luy, receurent le batteſme de ſes mains, & l'aſſiſterent dans la predication de l'Evangile. 'Mais cet auteur meſle à cela diverſes choſes, [qu'il eſt difficile de ne pas traiter de fables.]

Op.imp.h.2.p. 17.2.a.

a.b.

ARTICLE IV.

JESUS CHRIST s'enfuit en Egypte : Martyre des Innocent.

'APRES que les Mages furent partis de Bethléem, l'Ange vint ordonner à Joſeph de s'enfuir en Egypte avec l'enfant & ſa mere, & d'y demeurer juſqu'à ce qu'il luy diſt de revenir, parcequ'Herode devoit chercher l'enfant pour le tuer. 'Joſeph accomplit ſans delai, ſans curioſité, ſans murmure, un ordre ſi faſcheux, & qui paroiſſoit ſi peu proportionné à la dignité de l'enfant, 'mais qui eſtoit fort propre pour nous apprendre qu'en nous donnant à Dieu, nous devons d'abord preparer noſtre ame aux tentations & aux perſecutions. 'Et de plus, comme J. C. venoit pour ſanctifier toute la terre, & donner aux plus grands pecheurs l'eſperance du pardon, il vouloit commencer par les deux pays les plus connus pour leur impieté, & aller en perſonne en Egypte, aprés avoir appellé les Mages des environs de Babylone.

Matt.2.v.13.

Chry.n.h.s.p. 93.a.b.

p.92.b.

a.b.

'C'eſt à cette vertu de la preſence de J. C, que S. Chryſoſtome raporte ce grand progrés que le Chriſtianiſme a fait depuis dans l'Egypte, ces peuples entiers de Martyrs, ces ſaintes aſſemblées de vierges, cette multitude infinie de ſolitaires & de moines qui en ont peuplé les deſerts, & qui les ont rendu plus illuſtres, que les plus grandes villes n'ont fait les autres provinces. [Avant meſme que les ſolitaires d'Egypte fuſſent devenus ſi celebres,] 'Euſebe remarque que la parole de Dieu avoit agi avec plus de force dans cette province que dans les autres: & il le raporte auſſi à la preſence de J. C. enfant, ſelon la prophetie d'Iſaïe, [S. Athanaſe ne veut peuteſtre marquer que la meſme choſe,] lorſqu'il dit que la preſence de l'enfant JESUS dans

p.95[Euſ.dem. l.9.c.2.p.422.

Euſ.dem.l.6.c. 20.p.297.

Ath.ingent.l.2. p 89.c|ad Max. t.1.p.165.a.

L'an 4. avant l'ere commune.

l'Egypte, y ruina & y fit tomber les ſtatues dont on faiſoit des idoles: '& on peut encore donner ce ſens à un auteur qu'on cite ſous le nom d'Origene, [a] auſſibien qu'à S. Cyrille de Jeruſalem, qui diſent à peu prés la meſme choſe.

Ori.div.h.3.t. 2.p.434. a Cyr.cat.10.p. 86.d.

Vit.P.l.2.c.7.p. 460.1.

'Neanmoins des le IV. ſiecle, la tradition de l'Egypte eſtoit que J. C. eſtant venu juſque dans la Thebaïde avec Marie & Joſeph, & eſtant entré dans un temple de la ville d'Hermopole en cette province, toutes les idoles de ce temple eſtoient tombées par terre, & s'eſtoient briſées. Rufin, ou celui au nom de qui il parle, dit qu'il avoit vu ce temple. 'S. Jerome ne s'eloigne pas de dire que tous les demons avoient tremblé en Egypte à l'entrée de J. C, & que les idoles avoient commencé deſlors à tomber. 'Sozomene ſemble dire meſme que toutes les idoles de l'Egypte furent alors agitées. [b] Il dit auſſi que la croyance des Egyptiens eſtoit que J.C. vint à Hermopole en Thebaïde, & que lorſqu'il y entroit, un grand peſcher qui eſtoit à la porte, & auquel apparemment on rendoit des honneurs ſuperſtitieux, ſe courba juſqu'en terre comme pour l'adorer. Il ajoute que cet arbre ſubſiſtoit encore de ſon temps, & qu'on tenoit que ſes feuilles, ſon écorce, ou un petit morceau de ſon bois appliqué ſur les malades, les gueriſſoit fort ſouvent, lorſqu'ils le faiſoient avec foy. [Ces relations, quoi qu'anciennes, n'ont pas aſſurément une certitude entiere: Mais les heretiques n'ont pas droit] 'de les rejetter comme ils font, ſur ce qui eſt dit dans S. Jean, que J. C. fit ſon premier miracle aux noces de Cana; ou ſur ce qu'on lit dans les Peres, que J. C. n'a point fait de miracles dans ſon enfance. [Ces raiſons condamneroient de meſme les miracles que l'Evangile nous apprend eſtre arrivez à la naiſſance de J. C.] 'On raporte encore quelques autres traditions de ce que J. C. a fait en Egypte: mais elles ſont tirées d'auteurs nouveaux, ou que nous ne connoiſſons point.

Hier.in Is.19.v. 1.l.5.p.62.c.

Soz.l.5.c.21.p. 630.c. b b.c.

Cal.ex.2.§ 14. p.192.

Bar.1.§ 47|Soz. 1.p.336.1.2.

'Herode s'apperceut [ſans doute bientoſt] que les Mages s'eſtoient moquez de luy. [Et ſa colere jointe à ſes défiances ordinaires, le tranſportant de fureur,] il entreprit 'par une inhumanité fameuſe, meſme parmi les payens, de faire tuer tous les enfans masles de Bethléem & des environs, "agez de deux ans & audeſſous 'Sa cruauté luy fut inutile, & ne ſervit qu'à la gloire de ces enfans,] 'que l'Egliſe a appris des plus grands Saints, à honorer comme des Martyrs; [c] ne doutant pas qu'eſtant morts pour J. C, ils n'aient receu de luy une grande recompenſe. [d] Heureux enfans, dit S. Irenée, que JESUS enfant a trouvez dans la "

Matt.2.v.16.

Macr.ſat.l.2.c. 4.p.279.

Prud.h.12.p.65. Iren.l.3.c.18.p. 277.a|Ori.in pſ. 35.h 4.p.457.a| Aug.B.lib arb. l.3.§68.p.638.c. c Chry.in Mat. h 9 p.101.d. d Iren.l.3.c.18.p.277.a.

NOTE 18.

» maiſon de David, qu'il a arrachez [au demon & au monde,] en » combatant Amalec par une force cachée, mais toute puiſſante; » & qu'il a envoyez devant luy en ſon royaume! Quel bonheur » pour eux d'eſtre nez en un temps ſi favorable! [L'Egliſe latine les honore le 28 de decembre, & la greque le lendemain.

V. la ruine des Juifs § 2. Herode receut "bientoſt la juſte punition de ce crime, & de tant d'autres dont il eſtoit coupable. Il mourut la meſme année avant Paſque, conſumé par une maladie & des douleurs effroyables. Aprés ſa mort, ſes Etats furent partagez entre trois de ſes enfans. Archelaüs fut fait par l'Empereur Auguſte, Ethnarque ou Prince de Jeruſalem & des environs, qui eſt ce qu'on appelloit proprement la Judée, de la Samarie, & de l'Idumée: Herode Antipas eut la Galilée, & Philippe l'Iturée & la Traconite, chacun ſous le titre de Tetrarque.]

n

'Archelaüs gouvernoit donc déja la Judée comme Roy, [quoiqu'il n'en euſt pas le titre,] lorſque l'Ange qui avoit ordonné à Joſeph de porter] l'enfant JESUS en Egypte, luy dit de le raporter dans la terre d'Iſrael. Joſeph obeït auſſitoſt: mais ayant appris qu'Archelaüs eſtoit maiſtre de la Judée, [où eſt Bethléem,] il apprehenda d'y aller, [à cauſe ſans doute des cruautez qu'Archelaüs y exerçoit:] & ayant receu en ſonge un avertiſſement du ciel, il ſe retira a Nazaret dans la Galilée d'où il eſtoit. [a] Quelques martyrologes font une memoire de ce retour de J. C. le 7. ou l'onzieme de janvier. [Mais rien ne nous en apprend le temps precis.] 'Il ſemble ſeulement que S. Joſeph eſtoit déja en Judée lorſqu'il apprit qu'Archelaüs y regnoit, & ne regnoit pas en Galilée. [C'eſtoit donc aprés qu'Auguſte eut reglé, vers le milieu de l'année, ce qui regardoit la ſucceſſion d'Herode, & apparemment aſſez peu aprés, vers la fin de la meſme année. Ce qui eſt certain, c'eſt que c'eſtoit avant qu'Archelaüs euſt eſté depoſé, "en la ſixieme année de l'ere commune.]

Matt. 2. v. 19. 23

Luc. 2. v. 39.

[a] Boll. 7. jan. p. 355.

Matt. 2. v. 21. 22

V. la ruine des Juifs § 4.

ARTICLE V.

JESUS CHRIST eſt trouvé dans le Temple à douze ans.

L'AN 8 DE JESUS CHRIST, SELON L'ERE COMMUNE.

JOSEPH & Marie alloient tous les ans de Nazaret à Jeruſalem pour y celebrer la feſte de Paſque. Ils y allerent donc à leur ordinaire, lorſque JESUS eut douze ans, [& l'y menerent

Luc. 2. v. 41. 42.

n c'eſt à dire Prince de la quatrieme partie d'un Etat: *Ethnarque* ſignifie Prince d'une nation.

v.43. avec eux.] 'Mais lorſqu'ils s'en revinrent, l'enfant demeura à Je-
Ori.in Luc.h. 19.p.229 c. rusalem ſans qu'ils s'en apperceuſſent: 'Et peuteſtre qu'il s'eſtoit
a Luc.2.v.44. rendu miraculeuſement inviſible. aIls crurent qu'il eſtoit avec quelqu'un de leur compagnie: & aprés avoir marché durant un jour dans cette penſée, ils le chercherent [le ſoir] parmi leurs
Ori.in Luc.h 18.p 218.c. parens & ceux de leur connoiſſance. 'Mais JESUS ne ſe trouve point parmi ceux qui ne luy ſont unis que d'une maniere charnelle.

p.229. a. 'Joſeph & Marie furent fort affligez de ne le point trouver, & nous apprennent par leur douleur qu'il ne faut point chercher J C. avec negligence, ni avec indifférence, ni comme en
h.19.p.229.c. paſſant 'Sachant ce qu'il eſtoit, ils ne craignoient pas qu'il ſe fuſt egaré & ſe fuſt perdu. Mais ils craignoient, dit Origene, qu'il ne les euſt voulu quitter: [ou plutoſt c'eſt que l'amour & la douleur agiſſent & cherchent avant que d'examiner pourquoi ils
p.230.a. cherchent.] 'Marie & Joſeph retournerent donc à Jeruſalem, où ils le trouverent le troiſieme jour dans le Temple, aſſis au milieu des Docteurs pour les inſtruire; non pas neanmoins comme un maiſtre; car il vouloit montrer aux enfans la modeſtie qu'ils doivent toujours obſerver; mais en leur faiſant des queſ-
h.20.p.230.b. tions qui leur donnoient des lumieres qu'ils n'avoient pas, & les obligeoient d'examiner des veritez ſur leſquelles ils n'avoient pas encore aſſez fait de reflexion.

Luc.2.v.48.49. 'Lorſque ſa mere l'eut trouvé, & luy eut demandé pourquoi il les avoit ainſi affligez en les quittant, il leur répondit: Ne ſavez « vous pas qu'il faut que je ſois occupé à ce qui regarde le ſervice «
Ori h.20 p.230. b c|Aug f.51. § 17.p.291.d. de mon Pere, & dans les lieux qui luy appartienent? ruinant en « une ſeule parole toutes 'les hereſies qui ont oppoſé le Dieu des Juifs au Dieu des Chrétiens; & nous avertiſſant que c'eſt dans l'Egliſe, & parmi ceux qui ſont veritablement à Dieu, qu'il faut chercher JESUS & ſa verité.

les Valentiniens, Marcionites, Manichéens &c.

Ori.p.230. c. 'Il s'en retourna enſuite avec eux à Nazaret, & il leur eſtoit ſoumis, pour apprendre aux enfans l'obeïſſance qu'ils doivent à leurs peres, & à ceux qui leur tiennent lieu de peres par leur age; & pour avertir tous les Chrétiens, que quelque vertu & quelque lumiere qu'ils puiſſent avoir, ils doivent demeurer ſoumis aux Eveſques & aux Preſtres que Dieu leur a donnez pour peres. Joſeph reconnoiſſoit ſans doute, dit Origene, que cet enfant qui luy eſtoit ſi ſoumis, eſtoit neanmoins plus grand que luy; & ainſi il le conduiſoit avec une autorité meslée de crainte & de reſpect: en quoy il doit ſervir de modele à ceux qui reconnoiſſent

que des perſonnes qui leur ſont inferieures dans le rang, ſont neanmoins plus grandes qu'eux devant Dieu par leurs merites.

[Voilà ce que l'Ecriture nous apprend de J.C. depuis ſon retour d'Egypte juſqu'à ſon batteſme. Tout ce qu'on y peut ajouter,] c'eſt qu'il n'étudia point les lettres, [a]mais qu'il exerça ſans doute le métier de charpentier avec ſon pere, [b]puiſque les Juifs luy en donnent le nom. [c]Et comme ſon pere & ſa mere eſtoient obligez par leur pauvreté de gagner leur vie en travaillant continuellement, on ne peut douter que J. C. ne leur ait témoigné ſon obeïſſance en travaillant avec eux.

Joan.7.v.15. [a] Juſt.dial.p. 316.c. [b] Marc.6.v.3. [c] Baſ.conſ.c.4. p 764.a.b.

S. Irenée raporte quelques contes que les heretiques faiſoient de l'enfance de J. C. dans leurs livres apocryphes. [d]S. Chryſoſtome rejette auſſi comme des fauſſetez les miracles que quelques uns pretendoient avoir eſté faits par luy dans ſon enfance, qui l'euſſent tiré de cet état humble où il vouloit demeurer inconnu aux hommes.

Iren. l.1.c.17.p. 104.b.c. [d] Chry.in Jo.h. 16 p 107.d.e.

ARTICLE VI.

Batteſme & jeûne de J.C: S. André luy amene S. Pierre; & S. Philippe Nathanael: Ce qu'on ſçait du dernier.

L'AN DE JESUS CHRIST 29, SELON L'ERE COMMUNE.

V. Auguſte note 4. [L'An 15e de l'Empereur Tibere ſucceſſeur d'Auguſte, ayant commencé le 29 aouſt de l'année precedente, finit le meſme jour de celle ci.] Ce fut dans cette 15e année que S. Jean Baptiſte receut ordre de Dieu de commencer ſon miniſtere, & de preſcher le batteſme de la penitence, parceque le royaume de Dieu [& la venue du Chriſt] eſtoit proche. V. S. Jean Baptiſte §. 4. [Sa vie eſtoit ſi extraordinaire, & ſa vertu ſi admirable, que tout le monde croyoit qu'il pouvoit bien luy meſme eſtre ce Chriſt [& ce Meſſie,] qui eſtoit l'attente & le but de toute la pieté & de toute la religion des Juifs. [Mais ce veritable ami de l'Epoux ne voulut pas ſe prevaloir de cette opinion qu'on avoit de luy. Il s'humilia d'autant plus qu'on l'elevoit davantage; & il ne ſe ſervit de l'eſtime qu'il s'eſtoit acquiſe, que pour rendre à l'Epoux un témoignage plus grand & plus authentique.]

Luc 3.v.1. v. 5. Act.26.v.6.7.

Lorſqu'il commença à preſcher, [la ville de Jeruſalem & tout le pays qui en dependoit, avec l'Idumée & la Samarie, obeïſſoient aux Romains depuis vingt trois ans qu'Archelaüs en avoit eſté depouillé par Auguſte, &] eſtoient gouvernez [en leur nom] par

Luc 3.v.1.2.

L'an 29 de l'ere commune.

Ponce Pilate. La Galilée avoit pour Tetrarque Herode [Antipas fils du grand Herode;] & Philippe frere [d'Antipas] gouvernoit ſous le meſme titre les pays qu'on appelloit d'Iturée & de Traconite. Note 14.

Ibid. 'Caïphe avoit la dignité de ſouverain Pontife, [& gouvernoit les choſes de la religion] avec Anne [ou Ananus ſon beaupere,] Note 15.

Joſ.ant.l.18.c.3. p.619.c.d. 'qui ayant eu cette dignité "quelques années auparavant, & l'ayant vue peu aprés entre les mains d'Eleazar ſon fils, [& de ſon gendre, ſe conſervoit toujours une grande autorité parmi les Juifs.] 'Caïphe ſe nommoit auſſi Joſeph: Il avoit eſté fait Pontife par Gratus predeceſſeur de Pilate; ["en l'an 27 de l'ere commune au pluſtard;] '& il conſerva cette dignité [juſque vers l'an 36,] au delà peuteſtre des dix ans que Pilate fut gouverneur. V. la ruine des Juifs 5. Ibid.

c.5.6.p.624.b.g.

L'AN DE JESUS CHRIST 30, SELON L'ERE COMMUNE.

[Comme nous ſuppoſons avec ceux que nous croyons avoir le mieux examiné ces ſortes de difficultez, que J. C. eſt mort l'an 33 de l'ere commune à Paſque, aprés avoir preſché plus de trois ans; nous ne pouvons mettre ſon batteſme pluſtard qu'au commencement de cette année,] 'lorſqu'il avoit environ 30 ans, [a] un peu plus ou un peu moins, [c'eſt à dire, ſelon noſtre ſuppoſition 33 ans. & 13 jours.

Luc.3.v.23. a Juſt.dial.p. 315.c.

d. 'Saint Juſtin dit qu'il s'alluma un feu dans le Jourdain lorſque J. C. y deſcendit. [Je ne voy pas qu'aucun autre en parle.] 'Saint Gregoire de Tours pretend que le lieu où J. C. fut battizé, n'eſtoit qu'à deux lieues de l'endroit où le Jourdain tombe dans la mer Morte. Il dit que les lepreux eſtoient gueris miraculeuſement en ſe plongeant pluſieurs fois en cet endroit, '& qu'il en avoit vu pluſieurs gueris de cette maniere. 'Bede raporte auſſi diverſes particularitez de ce lieu.

Gr.T.mir.l.1. c.17.p.41. e.19.p.43.44. Bar.31.§ 19.

Cl.ſt.1.p.340.c.. ["C'eſt une tradition preſque unanime des anciens,] 'dont on trouve des preuves dés la fin du II. ſiecle, que J. C. a eſté battizé le 6 de janvier. [Toute l'Egliſe greque & latine en celebre encore la memoire ce jour là: & dans la greque c'eſt l'unique ſujet de la ſolennité ſi ancienne & ſi celebre de l'Epiphanie,] à laquelle on a donné ce nom, parceque J. C. y a eſté manifeſté & declaré Fils de Dieu par le Pere meſme. 'C'eſt pourquoi l'on y donnoit ſolennellement le batteſme dans l'Orient, [b] & meſme dans diverſes Egliſes de l'Occident. [c] S. Gregoire de Nyſſe dit que cette feſte nous renouvelle la memoire des ſaints myſteres qui nous ont purifiez. [Et comme le batteſme s'appelloit l'Illumination parmi les Grecs, [1] ils donnent aſſez ſouvent à la feſte de l'Epiphanie le nom de la feſte des Lumieres.] Note 16. 1.

Thom.feſt.p. 240.241. p.3.Eucho.p. 467.1. b Leo,ep.16.c.1. p.462. c Nyſſ.in Lum. t.3.p.367.c.d.

1. V. S Gregoire de Naz. or.39.p.623. b. S Gregoire de Nyſſ. t.3.p.366. La chronique d'Alex. p.456.

L'an 30 de l'ere commune.

'On raporte que ce jour là tous les Chrétiens d'Orient beniſſent ſolennellement une riviere, où ils ſe plongent enſuite, comme pour renouveller leur batteſme, & en emportent de l'eau chez eux. Des le IV. ſiecle S. Chryſoſtome dit que le jour de l'Epiphanie les Fideles puiſoient de l'eau à minuit, & la gardoient durant une année entiere, & quelquefois durant pluſieurs, ſans qu'elle ſe corrompiſt: 'ce que les heretiques meſmes regardent comme un miracle ſuffiſamment autoriſé, puiſqu'il l'eſt par un ſi illuſtre témoin. 'S. Epiphane dit auſſi qu'en Egypte & en divers autres pays, tous les Fideles avoient ſoin de garder de l'eau qu'ils avoient puiſée le 6 de janvier: mais il raporte cela au miracle de Cana, & ne dit point que cette eau ſe gardaſt ſans ſe corrompre.

Thom.feſt. p. 244.

'Chry.t.1.h.23. p. 378.c.

'Caſ.ex.13. § 10. p.251.

Epi.51.c.30.p. 451.d.

'Un auteur [qui écrivoit vers l'an 520,] dit que Pierre le Foulon [qui uſurpa le ſiege d'Antioche en l'an 470,] établit la coutume de faire le ſoir l'invocation ſur les eaux à la feſte de la Theophanie. 'Ce n'eſtoit pas qu'on ne beniſt ſans doute dés auparavant l'eau que les Fideles emportoient chez eux; & on en peut encore moins douter de celle qu'on employoit pour le batteſme. Mais au lieu qu'on le faiſoit à minuit du temps de S. Chryſoſtome, Pierre le fit faire le ſoir de devant, ce que tous les Orientaux ont ſuivi.

Thdr.L.l.2 p. 566.b.c.

Eucho.n.p.467. 2.

'JESUS CHRIST ayant eſté battizé, fut auſſitoſt dans le deſert, où il paſſa quarante jours ſans manger quoy que ce ſoit, [pour nous apprendre que c'eſt par la retraite & par le jeûne qu'on ſe doit preparer aux fonctions eccleſiaſtiques, & au miniſtere de l'Evangile.] 'C'eſt à l'imitation de ce jeûne de quarante jours, que l'Egliſe a établi celui du Careſme, où elle nous apprend à imiter en la maniere que nous le pouvons, le jeûne de J. C, afin d'obtenir de luy qu'il nous donne l'eſprit de penitence pour tout le temps que nous devons paſſer ſur la terre: 'car ce temps de douleur & d'affliction eſt ordinairement figuré dans l'Ecriture par le nombre de quarante, comme S. Auguſtin le dit ſouvent. 'JESUS CHRIST voulut encore eſtre tenté durant ces quarante jours, pour nous fortifier dans les tentations, [nous apprendre comment il faut y reſiſter, & nous donner la force de vaincre le tentateur meſme.]

Matc.1.v.12.13| Luc.4.v.1.

Aug.B.ep.55. § 28.p.139.a.b.c| Amb.B.in Luc. 4.p.1338.e.

Aug.B.ep.55.p. 139.c|conf.l.2.c. 4.p.30.d.e.

conf.p.30.g.

[Il retourna enſuite où eſtoit S. Jean, 'qui battizoit alors audelà du Jourdain [a] en un lieu appellé Bethanie dans divers exemplaires, & Bethabara dans d'autres. [b] & il ſemble qu'il y ait paſſé quelque temps auprés de luy.

Joan.1.v.29|3.v. 26.

[a] Epi.51.c.13.p. 425.a.

[b] Joan.3.v.26.

'Les Juifs de Jeruſalem avoient envoyé en ce temps là des

1.v.19-22.

L'an 30 de l'ere commune.

Preſtres & des Levites de la ſecte des Phariſiens, pour demander à S. Jean s'il eſtoit le Chriſt. S. Jean répondit qu'il n'eſtoit pas ſeulement digne de denouer les cordons des ſouliez du Chriſt,

v.29-34. qui eſtoit au milieu d'eux ſans qu'ils le connuſſent. 'Et le lendemain voyant J.C. qui venoit à luy, il l'appella l'Agneau de Dieu, & le Fils de Dieu; & dit que pour luy il n'eſtoit venu battizer "que &c.

v.35-42. pour le faire connoiſtre. 'Le jour ſuivant, S. Jean le voyant encore, dit une ſeconde fois que c'eſtoit l'Agneau de Dieu: ce qui fit que deux de ſes diſciples le ſuivirent. S. André eſtoit l'un de ces deux; & des le lendemain "il amena Simon ſon frere à J. C, V.S.Pierre § 1. qui luy donna le nom de Pierre.

v.43. 'Le jour d'aprés, le Sauveur partit pour venir en Galilée, & Aug.conf.l.2.c. 17.p.179.2.d. ayant rencontré Philippe, il luy dit de le ſuivre, '& l'attacha deslors entierement à luy. [a] Philippe luy amena [auſſitoſt] Nathaa Joan.1.v.45. 51. nael qui eſtoit de Cana en Galilée. JESUS CHRIST rendit "un &c. Chry.in Jo.h. 19.p.125-128. illuſtre témoignage a ſa vertu', 'que S. Chryſoſtome releve avec ſon eloquence ordinaire: [b] Et neanmoins J. C. ne le mit pas au b Aug.in Jo.h. 7.p.29.1.a. nombre de ſes Apoſtres, où il ſembloit meriter de tenir le pre- a[Chry.p.125.d] Nyſ.in Cant.h. 15.p.691.c[Greg. in Job.p.983.b. mier rang. 'Mais c'eſt, diſent les Peres, que de la maniere dont l'Evangile parle de luy, on a lieu de juger que c'eſtoit un homme docte, & bien inſtruit dans la loy. [c] Ainſi J. C, qui pour confondre c Aug.p.29.1.b] pſ 65.p.273.2. noſtre orgueil, vouloit d'abord choiſir des perſonnes qui n'euſſent rien qui les fiſt eſtimer des hommes, ne voulut pas le mettre entre ſes Apoſtres, depeur qu'il ne ſemblaſt l'avoir choiſi Greg.in Job.l. 33.c.15.p.983.b. pour ſa ſcience. 'Il a voulu avoir pour predicateurs ceux qui eſtoient viſiblement incapables par eux meſmes de ce miniſtere, afin qu'on fuſt plus aſſuré que le fruit qu'ils faiſoient ne venoit pas d'eux, mais de la verité [qui parloit par eux.]

Flor.p.166. 'Cela n'a pas neanmoins empeſché les nouveaux Grecs de dire que Nathanael eſt le meſme que S. Simon, ou quelque autre Epi.23.c.6.p.67. d. Apoſtre, & particulierement S. Barthelemi. 'S. Epiphane dit que c'eſtoit luy qui accompagnoit Cleophas à Emmaüs le jour de la Reſurrection. [Ce qui eſt certain, c'eſt que le mepris apparent que J. C avoit fait de luy en ne l'elevant point à l'apoſtolat, ne le rebuta point, & ne l'empeſcha point de continuer à le ſuivre, parceque ſa vertu eſtoit vraiment ſincere & vraiment humble.]

Joan.21.v.2. 'Il ſe trouva avec S. Pierre & quelques autres Apoſtres lorſqu'ils allerent peſcher dans la mer de Galilée peu de jours aprés la Reſurrection, & qu'ils diſnerent avec J. C. [Hors cela l'Ecriture

Boll.apr.t.1.g. p.101. ni l'hiſtoire ne nous apprennent rien de luy.] 'Les Grecs l'honorent le 22 d'avril, & luy donnent le titre d'Apoſtre, [comme à tous les diſciples de J.C.]

ART. VII.

ARTICLE VII.

Noces de Cana : J. C. va à Jeruſalem ; battize ; convertit la Samaritaine ; revient en Galilée.

'TRois jours aprés [la vocation de S. Philippe & de Nathanael,] J. C. fit ſon premier miracle en changeant l'eau en vin aux noces de Cana, où il avoit eſté invité avec ſa mere & ſes diſciples, 'ſoit ceux que ce miracle luy acquit, ſoit ceux qui le ſuivoient déja, comme S. Philippe & Nathanael, [& peuteſtre encore] 'S. Matthias, [a] Joſeph Barſabas, & les autres qui avoient toujours accompagné J. C. depuis le batteſme de S. Jean. Il y a aſſez d'apparence que ces noces eſtoient celles de quelque pauvre parent de J. C. [mais de vouloir dire de qui c'eſtoit, 'comme font quelques uns, c'eſt deviner. Joan.2.v.1-11. V. la Sainte Vierge §. 5. Aug.conſl.2.c. 17.p. 179.2.b. d[Epi 51.c.15.p. 437.b. a Act.1.v.21-23. Bar.31.§ 29.

L'Egliſe fait la memoire de ce premier miracle de J. C. le jour de l'Epiphanie;] '& il paroiſt qu'elle le faiſoit de meſme des le IV. ſiecle, [Note 17. "quoiqu'apparemment il ſoit arrivé vers la fin du mois de fevrier.] 'On avoit ſoin, comme nous avons dit, de garder de l'eau qu'on avoit puiſée ce jour là. Et meſme en divers endroits il y avoit des fontaines dont l'eau ſe changeoit en vin le meſme jour. S. Epiphane aſſure que *diverſes perſonnes* le diſoient des eaux du Nil; que quelques moines l'avoient eprouvé d'une fontaine de cette nature dans l'egliſe de la ville de Geraſe en Arabie, & qu'il avoit bu luy meſme de celle qui eſtoit à Cibyre [Note 18. "dans la Phrygie ou] dans la Carie. 'Caſaubon dit qu'on ne peut pas douter de la certitude de cette experience, & qu'elle eſt tout à fait admirable. 'Pline remarque que dans l'isle d'Andros il y avoit une fontaine dont l'eau prenoit tous les ans le gouſt de vin le 5 de janvier: '& il ſemble que cela continuoit durant ſept jours. Epi.51.c.29.p. 451.b.c. c.30.p.451.c. Caſ.ex.13.§ 22. p.277. Plin.l.2.c.103. p.43.d. l.31.c.2.p.750.e.

'Aprés les noces de Cana, J. C. demeura quelques jours à Capharnaüm avec ſa mere, ſes parens, & ſes diſciples. 'Il alla enſuite celebrer la feſte de Paſque à Jeruſalem, où il fit beaucoup de miracles, & fit paroiſtre ſon pouvoir en chaſſant du Temple pour la premiere fois, ceux qui en profanoient la ſainteté. Il prophetiza deslors en termes obſcurs ſa Paſſion & ſa Reſurrection. [Ce fut là] 'qu'il inſtruiſit Nicodeme Phariſien, & l'un des plus conſiderables d'entre les Juifs, qui le vint trouver la nuit. Joan.2.v.12. v.13-25. 3.v.1-21. v.22.

'Quittant enſuite Jeruſalem, il paſſa quelque temps dans le pays d'alentour, où il donnoit le batteſme. 'Il eſt dit dans la ſuite 4.v.2.

Aug.ep.108.p. 192.1.d. que ce n'eſtoit pas luy qui battizoit, mais ſes diſciples. 'Ainſi il y a bien de l'apparence qu'aprés avoir battizé d'abord "ſes diſciples par luy meſme, il ſe contenta depuis de battizer les autres par leur miniſtere. Note 19.

Joan.3.v.23. 'S. Jean battizoit encore alors en un lieu appellé Ennon [a] auaCaſ.ex.13.§25. p.281.b. prés du Jourdain, "à trois lieuës ou environ audeſſous de Scythople : [b]& il venoit encore plus de monde recevoir le batteſme de b Joan.3.v.26§4. v.1. J. C. que de S Jean. [Les diſciples du dernier en conceurent quelque jalouſie,] '& en firent des plaintes à leur maiſtre, qui prit de 3.v.26-36. là occaſion de relever la gloire de J. C. & de s'humilier ſous luy. a 8 milles.

Bar.31.§43. 'Jesus Christ demeura aſſez longtemps en ce lieu, & juſqu'à la detention de S. Jean, qu'on croit ſe devoir mettre ſur la fin de Matt.4.v.12. cette année.' Quand il eut ſceu que S. Jean avoit eſté mis en priJoan.4.v.13. ſon, il ſe retira dans la Galilée, 'pour eviter les mauvais effets de la jalouſie que les Phariſiens avoient déja conceuë contre luy. v 4-42. 'Son chemin l'ayant obligé de paſſer par la Samarie, il y eut cet admirable entretien que S Jean raporte, avec "une femme de Note 20. Hier.ep.27.p. 174.d. ce pays, auprés de la ville de Sichar, 'qui eſt [1] la meſme que l'an- 1. cienne ville de Sichem [c] capitale de la province de Samarie du c Joſant l.11.c. 8.p.386.c. temps d'Alexandre, & baſtie pres de la montagne de Garizim, Caſ.ex.13.§28. p 287. 'environ à deux lieuës de la ville de Samarie [nommée alors Sed Hier.p.174.d. baſte.] [d] Il y avoit une egliſe dans le IV. ſiecle auprés du puits où Bar.31.§43. J. C. parla à la Samaritaine. 'Pluſieurs croient que cela arriva Levit.23 v.10] Joſué,3.v.15[5.v. 10.11. [vers le mois "de novembre,] quatre mois avant la moiſſon, 'qui Note 21. commençoit en Judée des Paſque.

Joan.4.v.43. 'Jesus Christ paſſa deux jours à Sichar, & revint en Galilée, Conc.c.24. où les peuples le receurent avec joie. 'Il commença alors à preſcher que le temps [predit par les Prophetes] eſtoit accompli, que le regne de Dieu eſtoit proche, & qu'il falloit faire penitence. Joan.4.v.46-54] Hier.in Il.65.v 1.p.243.b. 'Le premier miracle qu'il fit à ſon retour fut la gueriſon du fils d'un officier du prince [Herode ou Philippe.] [e] Quelque temps e Conc.c 26. aprés il appella, "pour la ſeconde ou troiſieme fois, S. Pierre & S. V. S. Pierre note 2. André, & les detacha de toutes choſes pour les attacher entierement à luy. Il fit la meſme grace à S. Jacque fils de Zebedée, & à S. Jean ſon frere.

1. 'S. Jerome dit meſme aſſez clairement que c'eſt une faute de lire *Sichar* en cet endroit, & qu'il faut *Sichem* : Il ſemble neanmoins dire en un autre endroit que Sichar & Sichem eſtoient deux lieux differens, quoique tous deux auprés de Naplouze. L'Itineraire de Bordeaux, p.43.1, met mille pas entre deux.

Hier.ep.27.p. 174.d. a l.heb.p.291.a 293.b Caſ.ex.13. §28.p.287.c.

ARTICLE VIII.

JESUS CHRIST fait divers miracles dans la Galilée: Sa ſeconde Paſque.

L'AN DE JESUS CHRIST 31, SELON L'ERE COMMUNE.

[JESUS CHRIST paſſa le commencement de cette année dans
Note 22. la Galilée,] & il établit ſa reſidence ordinaire à Capharnaüm Matt.4.v.13 Luc.4.v.31.
ville de cette province, ſituée ſur le bord de la mer [ou du lac de Tiberiade,] entre les tribus de Zabulon & de Nephthalim. [Toutes les cartes la placent au lieu où le Jourdain entre dans le lac. Quoiqu'elle fuſt de la Galilée, elle pouvoit bien neanmoins n'appartenir pas à Antipas, mais à Philippe ſon frere,] à qui apparte- Joſ.ant.l.18.c.3. p.618.
noit certainement Bethſaïde, [que toutes les cartes mettent au midi de Capharnaüm, & plus avant dans la Galilée.] J. C. y en- Luc.4.v.31.39.
ſeignoit tous les ſamedis dans la ſynagogue: il y guerit la belle-mere de S. Pierre, & il y fit un tres grand nombre d'autres mira- Matt.4.v.23.
cles. Mais parceque les peuples ne firent pas le profit qu'ils devoient de l'avantage que ſa preſence leur donnoit, il prononça contre eux une malediction terrible. [On ne voit pas neanmoins dans l'hiſtoire qu'ils aient plus ſouffert que les autres Juifs.] Et Hier.l.heb.p. 279 a.
meſme cette ville ſubſiſtoit encore du temps de Saint Jerome. [Mais les effets de la colere de Dieu ſont ſouvent d'autant plus grands qu'ils ſont moins viſibles.]

JESUS CHRIST ne s'arreſta pas en ce lieu: il parcourut la Conc.c.29-31.
Galilée, & paſſa meſme au delà du Jourdain en traverſant la mer de Galilée [ou de Tiberiade,] dont il appaiſa la violence par l'autorité de ſa parole. Ce fut là qu'il chaſſa une legion de demons c.32.
du corps d'un ſeul homme, & qu'il permit à ces meſmes demons d'entrer dans deux mille pourceaux qu'ils vouloient ſubmerger, luy qui n'exauça pas S. Paul qui le prioit avec tant d'ar- Aug.ſ.354.p.
deur de le delivrer de l'aiguillon de ſa chair, pour nous appren- 1378.a b.c.
dre qu'il peut refuſer par miſericorde, & accorder par une juſte colere ce qu'on luy demande. [Il ne faut pas s'étonner qu'il y euſt une ſi grande quantité de pourceaux en cet endroit.] Car Mar.5.v.1 Luc. 8.v.26.
ſelon le texte grec de S. Marc & de S. Luc, c'eſtoit devers Gadara, qui eſtoit une ville greque réunie à la Syrie par Auguſte. a J. C. Joſ.ant.l.17.c.
revint de ce pays à Capharnaüm, où il fit voir par la gueriſon 13.p.611.g bel.l. 2.c.4.p.783.a.
d'un paralytique qu'il avoit le pouvoir de remettre les pechez. a Conc.c.3.

C'eſt aprés cela que les Evangeliſtes raportent la converſion c.34.

c. 35. de* S. Matthieu, & enſuite la gueriſon de l'Hemorrhoïſſe, ſi celebre par ſon humble foy, & par ¶ la ſtatue qu'elle fit dreſſer par reconnoiſſance à J. C. dans la ville de Paneade dont elle eſtoit, ſelon que l'hiſtoire de l'Egliſe nous l'apprend. Quelques nouveaux Grecs, aprés Macarius Magnés, donnent à cette femme le nom de Veronique [ou Berenice.] Jaïre qui avoit demandé dés auparavant la gueriſon de ſa fille, en obtint meſme la reſurrection. [J. C. commença en cette action à faire voir l'empire qu'il avoit ſur la mort, & auſſi à témoigner à S. Pierre, à S Jacque, & à S. Jean, une amitié & une confiance particuliere,] n'ayant voulu y eſtre accompagné que d'eux trois.

* V. ſon titre ¶ V. la perſ. de Julien § 17. 1.

Codi. ori. C. p. 97. c.

Conc. c. 35.

c. 35.

[Aprés quelques autres miracles, J'il alla à Jeruſalem pour la feſte de Paſque : Et ce fut la ſeconde fois qu'il y alla pour ce ſujet depuis ſon batteſme. [a] Il y donna des inſtructions tres relevées aux Juifs, qui ſe ſcandalizoient de ce qu'il avoit gueri le jour du ſabbat un homme malade depuis 38 ans; & défendit ſes diſciples par l'exemple de David contre ceux qui les reprenoient d'avoir arraché quelques epics pour les manger. C'eſtoit, dit S. Luc, au ſabbat ſecond-premier, que les plus habiles croient eſtre celui qui ſuivoit le ſecond jour de la feſte de Paſque ou des Azymes. Les ſcandales des Phariſiens n'empeſcherent point J. C. de guerir encore le jour du ſabbat un homme qui avoit la main ſeche. Ils en furent tellement irritez, qu'ils prirent deslors un deſſein formé de le faire mourir : ce qui l'obligea de les quitter, & de s'en aller vers la mer ; [apparemment vers celle de Tiberiade, autour de laquelle il demeuroit d'ordinaire.]

Joan. 5. v. 1. Iren. l. 2. c. 39. p. 191. b. [a] Joan. 5.

Conc. c. 38.

Caſex. 14. § 1. p. 209.

Conc. c. 39.

Marc. 3. v. 6. 7.

ARTICLE IX.

Election des douze Apoſtres : Sermon ſur la montagne &c.

Conc. c. 40.

IL eſt certain que ce fut dans la Galilée, que noſtre Seigneur ſe trouvant ſuivi d'un fort grand nombre de perſonnes, monta ſur une montagne, où aprés avoir paſſé la nuit en priere, il choiſit entre ſes diſciples les douze qu'il nomma *Apoſtres*, c'eſt à dire *Envoyez*, parcequ'il les vouloit envoyer preſcher par toute la Judée, [& enſuite par toute la terre.] Ces douze perſonnes, que l'Ecriture appelle les douze fondemens de l'Egliſe, [b] eſtoient Simon Pierre, André, Jacque & Jean fils de Zebedée, Philippe,

Epheſ. 2. v. 20. Apoc. 21. v. 14. [b] Conc. c. 40.

1. Je ne ſçay d'où Macarius Magnés auteur du III. & IV. ſiecle, a pris ce qu'il dit, qu'elle eſtoit princeſſe d'Edeſſe. *V. Conſtantin* § 93. (Ce n'eſt point là dutout l'idée que l'Evangile nous en donne.)

Barthelemi, Matthieu, Thomas, Jacque d'Alphée, Jude Simon, & Judas Iſcariot. [Ce dernier eſt moins connu pour avoir eſté l'Apoſtre de J.C, que pour l'avoir trahi.] Il eſt ordinairement ſurnommé Iſcariot, ſoit qu'il fuſt du bourg d'Iſcariot dans la tribu d'Ephraïm: ſoit qu'il fuſt de la tribu d'Iſſacar. [a] Car il ſemble que S. Jerome ait cru qu'on pouvoit lire Iſſacarioth. Hier.in Matt. p.29.b| in Iſ.28. p.116.b. a n.heb.inMat. p.321.a.

Theodoret croit que les Apoſtres eſtoient pour la pluſpart des tribus de Zabulon & de Nephthalim. [b] Ils paſſoient tous pour Galiléens, [c] c'eſt à dire pour eſtre d'un pays dont on ne croyoit pas qu'il puſt rien venir de bon, & où les hommes eſtoient plus ruſtiques, plus ſauvages & plus groſſiers que dans les autres. Cependant ce fut de ce pays que J. C. voulut tirer ceux [qu'il deſtinoit à aller convertir toute la terre,] pour faire mieux voir quelle eſt l'étendue de ſon pouvoir. Il eſt marqué que S. Pierre & S. Jean eſtoient des hommes ſans lettres, [1] & du commun du peuple: [& ce que l'on diſoit d'eux n'eſtoit pas ſans doute moins vray des autres. Thdrt pſ.67.v. 28 p.659.c. b Act.1.v.9|2. v.7. cChry.in Act. h.19.p.125.b.c. Act.4.v.13.

Mais cette baſſeſſe meſme faiſoit d'autant plus admirer en eux „ la grandeur de Dieu.] Voici, dit Saint Hilaire, un miracle non „ moins admirable que de faire courir les boiteux, éclairer les „ aveugles, chaſſer les demons, & reſſuſciter les morts. Car pour „ éclaircir des veritez que tous les philoſophes n'ont pu connoiſtre, „ j'ay pour guide un pauvre peſcheur, un inconnu, un ignorant, „ dont les mains ne ſavent manier que des filets, qui a des habits *tetus à navi.* „ tous mouillez, des piez pleins de bouë, rien qui ne ſente le ma- „ rinier. Concevez la grandeur de cette merveille, & voyez s'il „ eſt plus difficile de reſſuſciter un mort que de donner à un hom- Note 23. „ me ſi groſſier la connoiſſance des veritez les plus relevées." Hil.de Trin.l. 2.p.102.a.

Jesus Christ voulut donc confondre l'orgueil du monde, & briſer la teſte des ſuperbes, en choiſiſſant pour inſtruire & pour convertir toute la terre, des perſonnes qui n'avoient ni ſcience, ni nobleſſe, ni rien qui les relevaſt devant les hommes. Et ce fut pour cela qu'il ne voulut pas mettre entre ſes Apoſtres, ceux d'entre ſes diſciples qui avoient plus de lumiere, quelque vertu qu'ils euſſent, depeur qu'il ne ſemblaſt les avoir choiſis pour leur ſcience. Il voulut convertir les puiſſans par les foibles, & les orateurs par des ingnorans, pour montrer que c'eſtoit la puiſſance de ſa &c. divinité & de ſa grace qui convertiſſoit les hommes. [d] Il choiſit non ceux qui avoient des qualitez admirables, mais ceux en qui il voyoit un grand vuide capable d'eſtre rempli d'une grande grace. Aug.in Jo.h.7. p 29.b.c. b|pſ.36.65 149. p 118.1.b|273.2| 716.r.d|ſ.43.p. 213|Greg.mor. l.33.c.15.p.983. b.c. d Aug.ſ.87.p. 468.2.b.c.

1. *Idiotæ*, qui ſignifie auſſi des perſonnes ignorantes & ſans eſprit, des idiots.

[Nous liſons meſme dans un écrit fort ancien, & qui a eſté regardé de quelques uns comme un livre de l'Ecriture,] 'Que JESUS CHRIST a voulu choiſir pour Apoſtres de tres grands pecheurs:' ce qui eſt cité par Origene & par [1] S Jerome.

Barn.c.5.p.16. Ori.in Celſ.l.1. p.49. Hier in Pel.l.3.c.1.p. 297 b.

[a] Les Apoſtres quitterent generalement toutes choſes pour ſuivre pauvres J. C. pauvre, comme S. Pierre le proteſte au nom d'eux tous; [b] en ſorte qu'ils ne poſſedoient plus rien, & ne pouvoient plus dire que rien fuſt à eux. [c] Que s'il eſt parlé en un endroit de l'Evangile de la maiſon de S. Pierre & de S. André à Capharnaüm, [d] ce pouvoit eſtre celle où ils avoient accoutumé de demeurer auparavant, & qui appartenoit ou à leur pere, ou à la bellemere de S. Pierre, [ou à ſa femme.]

a Conc.c.100. § 3. b Aug.in Jo.h. 119.p.225.a.b.c. c Marc.1.v.29. d Janſ.in Matt. 8.v.14.p.71.

'Aprés l'election des douze Apoſtres, J. C. fit le celebre ſermon ſur la montagne, [qui contient l'abregé de la morale de l'Evangile. Il en ſcella la verité] 'par la gueriſon d'un lepreux qu'il fit auſſitoſt aprés. 'Il revint enſuite à Capharnaüm, où il admira & exauça la foy humble du Centenier, qui n'oſa pas l'aller trouver luy meſme, ni le prier de venir chez luy: '& puis il alla reſſuſciter le fils de la veuve de Naïm.

Conc.c.40-43. c.44. c.45. Luc.7.v.11.

'Cependant S. Jean Battiſte, qui eſtoit toujours en priſon, envoya deux de ſes diſciples luy demander ſi c'eſtoit luy qui devoit venir [ſauver le monde: "non qu'il en doutaſt, mais afin que ſes diſciples n'en puſſent douter.] J. C ne luy répondit en effet que par des miracles, & recompenſa le témoignage que ſon Precurſeur luy avoit rendu, par les grands eloges qu'il donna à ſa vertu. [Ce Saint diſparut peu aprés de deſſus la terre, pour faire place à celui qu'il eſtoit venu annoncer aux hommes. 'Car Herode qui l'avoit mis en priſon, luy fit trancher la teſte ſur un ſerment fait ſans y penſer pour recompenſer une fille qui avoit danſé.

Conc.c.47. c.55. V. S. Jean Battiſte 96.

'On place vers ce temps-ci l'hiſtoire "de cette celebre pechereſſe, qui lava tous ſes crimes dans les larmes que ſon amour luy fit verſer ſur les piez de ſon Sauveur.

c.48. V. Sainte Madelaine.

'JESUS CHRIST ayant enſuite gueri un homme poſſedé du demon, & en meſme temps ſourd & muet, ce miracle porta les Phariſiens, déja animez d'envie, à publier contre luy divers blaſphemes, auſquels il répondit avec ſa force & ſa douceur ordinaire: '& il finit ſon inſtruction en declarant qu'il ne regardoit comme ſa mere, ſes freres, & ſes ſœurs, que ceux qui ecoutoient & qui pratiquoient la verité; ["non pour exclure ſa mere qui aimoit & obſervoit plus que perſonne la volonté du Pere celeſte,

c.49. c.50. V. la Sainte Vierge § 4.

1. Il le cite de S. Ignace, où cela n'eſt point.

mais pour nous apprendre que nous ne devons point ſouffrir que qui que ce ſoit nous detourne des emplois où Dieu nous engage.] 'Aprés avoir inſtruit par diverſes paraboles ceux qui le venoient ecouter en foule auprés de la mer [de Tiberiade,] & ſes diſciples en particulier, 'il vint à Nazaret, où il eprouva que nous avons peine à voir audeſſus de nous ceux que nous avons regardez longtemps comme nos egaux. c.51 53. c.54.

ARTICLE X.

Les Apoſtres preſchent : Diverſes actions & miracles de J.C.

L'AN DE JESUS CHRIST 32, SELON L'ERE COMMUNE.

ON n'eſtoit pas bien eloigné de la feſte de Paſque, [a]lorſque J.C. envoya ſes Apoſtres deux à deux preſcher la penitence & le royaume de Dieu. Il faiſoit la meſme choſe de ſon coſté, & alloit dans toutes les villes & les bourgades [de la Galilée,] 'ſuivi non ſeulement de ſes diſciples, mais encore de diverſes femmes, qui le ſervoient & l'aſſiſtoient de leurs biens, [b] luy fourniſſant ce qu'il avoit beſoin pour la nourriture & le vétement. Cela eſtoit ordinaire parmi les Juifs, & perſonne ne s'en bleſſoit. Joan.6.v.4. [a] Conc.c.56. Matt.9.v.35[10 v.1. 27.v.55]Luc.8. v.2 3. [b]Hier. in Matt. 27.p.85.a b.

'Les Apoſtres revinrent fort peu avant Paſque trouver J. C, qui les mena audelà de la mer de Galilée dans le deſert nommé de Bethſaïde,[vis à vis du bourg qui portoit ce nom,] tant pour leur donner un peu de repos, qu'à cauſe que l'on commençoit à parler de luy à la Cour d'Herode, qui s'imagina que c'eſtoit S. Jean qui eſtoit reſſuſcité. 'Ainſi l'on voit que ce prince n'avoit eu aucune connoiſſance de J. C. juſqu' à la mort de S. Jean, & que par une eſpece de prodige il avoit ignoré une choſe qui eſtoit publique & connuë de tout le monde. Baronius en cherche diverſes cauſes,& revient enfin à ce que dit S. Chryſoſtome, 'que le faſte de ce Prince eloignoit de luy la connoiſſance de la verité, & que ſelon l'ordinaire des Grands du ſiecle, il ſe mettoit fort peu en peine des choſes de cette nature [qui ne regardoient que Dieu, que la religion, & que le ſalut eternel.] 'Il ſouhaita neanmoins toujours depuis de le voir. Mais il ſe contenta de le ſouhaiter, ſans ſe mettre en peine de le chercher. [Auſſi il eſtoit indigne de le voir,] 'puiſqu'il ne le deſiroit que pour luy voir faire des miracles, [comme ſi les merveilles de Dieu eſtoient pour ſatisfaire noſtre curioſité, & pour nous ſervir d'amuſement.] Conc.c.57. Bar.33 § 7. Chry.in Matt. h.49.p.528.b. Luc.9.v.9[23. v. 8[Bar.33.§ 8. Luc.23.v.8.

'JESUS CHRIST abordant au lieu où il alloit chercher la ſoli- Conc.c.57.

tude, y trouva cinq mille perſonnes qui l'y attendoient, ſans conter les femmes & les enfans. Il nourrit leurs ames du pain de ſa parole, & leurs corps de cinq pains d'orge & de deux poiſſons.

Joan.6.v.14.15. 'Les peuples admirant ce miracle, & ne doutant pas que celui qui l'avoit pu faire ne fuſt ce Prophete qui devoit venir dans le monde, le vouloient declarer Roy. Mais il s'enfuit ſur la montagne pour prier, nous apprenant par là qu'il n'y a point de temps

Aug.conſl.2.c.47.p.191.2.b. où nous ſoyons plus obligez de prier, que quand nous ſommes contraints de fuir, [& que nous nous trouvons expoſez à la tentation de la vanité.]

Conc.c.58. 'Cependant ſes diſciples, à qui il avoit commandé de retourner par mer à Bethſaïde, eſtoient agitez par la tempeſte au milieu de la nuit: Et ils furent encore bien plus ſurpris lorſqu'ils virent comme un fantoſme qui marchoit ſur la mer aſſez proche d'eux. Mais c'eſtoit J.C. meſme, qui leur dit auſſitoſt de ne rien craindre: & il donna à S. Pierre le pouvoir de marcher comme

Joan.6.v.24.60| Matt.14.v.34. luy ſur les vagues de la mer. 'Il aborda avec ſes diſciples dans le

a Joſ.bel.l.3.c.18.p.861.b.c. pays de Geneſaret, qui eſtoit fort proche de Capharnaüm, a & dont Joſeph releve extremement la fertilité & la beauté.

Joan.6.v.22-60. 'Il fit le lendemain au peuple dans Capharnaüm, ce ſermon ce-

v.61-67. lebre ſur le pain du ciel, qui ſcandaliza tellement ceux qui ne l'ecouterent pas avec aſſez d'humilité, que pluſieurs de ceux qui le

Epi.51.c.6.11 p.428.a|433.c. ſuivoient auparavant l'abandonnerent. 'S. Epiphane met de ce nombre les 72. diſciples, [qui neanmoins ne furent nommez que

Aug.in Jo.h.27.p 96.2.c|ep.Jo.h.1.p.239.1.b. depuis, ſelon l'ordre de la Concorde que nous ſuivons.] 'Saint Auguſtin ſemble avoir cru que les douze Apoſtres demeurerent ſeuls avec luy. Et J. C. pour faire voir qu'il n'a nul beſoin des

Joan.6.v.68-70. hommes, 'leur demanda à eux meſmes s'ils ne vouloient point auſſi s'en aller. Mais S. Pierre luy répondit [au nom des autres:] Seigneur, à qui irions nous? Vous avez les paroles de la vie eternelle. a "

7.v.1|Janſn p.871.1. JESUS CHRIST n'alla point cette année en Judée pour la feſte de Paſque; & il demeura dans la Galilée, à cauſe que les

Aug.in Jo.h.28.p 97.98. Juifs cherchoient à le tuer; 'voulant conſoler par cette precaution, dont il n'avoit pas beſoin, ceux de ſes membres à qui elle

Conc.c.60. pourroit eſtre neceſſaire. 'Quelques Phariſiens qui eſtoient venus de Jeruſalem, s'eſtant ſcandalizez de ce que les Apoſtres negligeoient les purifications que leurs traditions avoient introduites, J.C. nous apprit en leur répondant, que la veritable pureté eſt celle du cœur.

c.61. 'Il alla enſuite dans le pays de Tyr & de Sidon, où dans l'exemple

ple d'une femme payenne & Cananéenne, il nous fit voir un parfait modele de la veritable priere. 'Il revint de là au rivage de la mer de Galilée, où il guerit divers malades, '& nourrit quatre mille hommes, ſans les femmes & les enfans, avec ſept pains & quelques petits poiſſons. 'Il vint enſuite aux environs de Ceſarée de Philippe, où 'S. Pierre reconnut par la lumiere divine, qu'il eſtoit le Chriſt & le Fils du Dieu vivant. [Il y auroit bien des remarques à faire ſur cet endroit de l'Evangile, mais qui regardent plutoſt un commentateur qu'un hiſtorien.]

c.61.65. c.63. c.66. &c.

'Huit jours aprés J.C. fit paroiſtre quelques rayons de ſa gloire ſur une haute montagne, 'que S. Jerome dit eſtre celle de Thabor:[a] & l'on croit que c'eſt une choſe aſſez autoriſée dans la tradition de l'Egliſe & du pays, 'pour n'en pas douter.[b] Cette montagne eſt au milieu de la Galilée, entre les tribus de Zabulon, d'Iſſacar & de Nephthalim [c] haute 'd'une lieue & demie [de chemin.] Elle eſt celebre dans Joſeph[d] & dans d'autres auteurs, 'qui la nomment Itabyre ou Atabyre.[e] Dans la ſuite du temps on baſtit trois egliſes ſur le haut de cette montagne. [f] J.C. en eſtant deſcendu le lendemain, guerit un enfant lunatique, poſſedé d'un demon ſourd & muet.

c.67. Hier. ep. 27. p. 175. a. a Caſ. ex. 15. §. 2. p. 441. b Hier. l. heb. p. 294 c. c Joſ. bel. l. 4 c. 2. p. 866 c. f. d Caſ. ex. 15. §. 8. p. 442. e Bar. 33 § 29. f Conc. c. 68. de 30 ſtades. &c.

'Il continua à parcourir la Galilée, & eſtant venu à Capharnaüm, il fit trouver miraculeuſement à S. Pierre quatre dragmes pour payer le tribut pour eux deux. 'C'eſtoit apparemment 'le tribut que tous les Juifs payoient alors pour le Temple. [g] L'honneur que J. C. avoit ſemblé faire à S. Pierre en cette rencontre & en d'autres, fut peut-eſtre ce qui donna occaſion aux Apoſtres de rechercher qui eſtoit le plus grand d'entre eux, & de le demander meſme à J.C. 'Mais au lieu de les ſatisfaire ſur cela, il leur dit que celui qui voudroit eſtre le premier, devoit eſtre le ſerviteur de tous les autres. 'Il continua à leur donner diverſes inſtructions ſur l'humilité & ſur le pardon des injures.

c.69. Bar. 33 § 30. 31 Caſ. § 19. p. 442. g Ori. in Matt. g. p. 319 Hier. ib. p. 53. b. c. Conc. c. 70. c. 70. 72. V. S. Pierre § 2 note 3.

ARTICLE XI.

JESUS CHRIST quitte la Galilée : Choiſit les 72 Diſciples.

'LA feſte des Tabernacles [qui ſe faiſoit vers le mois de ſeptembre ou d'octobre, 'eſtant arrivée, 'J.C. qui avoit accoutumé ce ſemble de paſſer à Jeruſalem, 'y alla & quitta la Galilée

Joan. 7. v. 2. v. 11. v. 10.

1. 'Cependant l'Itineraire de Bordeaux porte que ce fut ſur la pointe de la montagne des Oliviers, (d'où J. C. monta au ciel. Mais cet écrit n'eſt point à oppoſer à S. Jerome.) It. Burd. p. 44. 1.

 L'an 33 de l'ere commune.

[pour la derniere fois; car il ne paroiſt point qu'il y ſoit revenu
Luc.17.v.4-19. depuis.] Il guerit en chemin dix lepreux dont il n'y en eut qu'un
ſeul qui luy vint témoigner ſa reconnoiſſance : & c'eſtoit un Sa-
Joan.7.v.14. maritain. Il arriva à Jeruſalem au milieu des [huit] jours que du-
v.15-46. roit la feſte. Il y fit admirer ſa doctrine à ceux meſmes que les
v.47-53. Pontifes avoient envoyez pour le prendre ; ce qui n'empeſcha
point les Pontifes & les Phariſiens de perſeverer dans leur aver-
ſion ordinaire pour luy, ſans vouloir examiner ſi elle eſtoit juſte,
comme Nicodeme leur repreſentoit qu'ils eſtoient obligez de
faire. [Mais lorſque leur injuſtice oſoit condanner la juſtice ſou-
c.8.v.1-4. veraine,] cette juſtice les força de ſe condanner eux meſmes,
& de prononcer contre leur iniquité propre, la ſentence qu'ils
vouloient que le Sauveur prononçaſt contre une femme adul- V. S. Jean l'Ev.n.12.
tere, [luy qui n'eſtoit pas alors venu pour juger le monde, mais
pour le ſauver.]
v.12-59. Il continua cependant à inſtruire le peuple dans le Temple,
juſqu'à ce qu'il jugea plus à propos de ſe retirer & de ſe cacher
à ces eſprits endurcis, lorſqu'il vit que la verité les irritoit telle-
c.9. ment qu'ils luy vouloient meſme jetter des pierres. Il ne laiſſa
pas de guerir un homme aveugle de naiſſance, qui témoigna
auſſitoſt avoir plus de lumiere & de ſageſſe que ce qu'l y avoit
de plus conſiderable parmi les Juifs, & plus de generoſité que
c.10.v.1-31. preſque tous ceux meſmes qui croyoient en J.C. S. Jean raporte
aprés cela ce que le Sauveur dit du bon & du mauvais paſteur.
Conc.c.79. Luc.10.v.1. C'eſt en cet endroit que l'on met l'election des 70 ou 72 Diſ- Note 24.
ciples que J. C. envoyoit preſcher devant luy dans les endroits
Hier.ep.127.§ 6 p.44.c. où il devoit aller. S. Jerome dit qu'ils ſont figurez par les 70 pal-
a 1 Cor 15.v 7. miers d'Elim; [a] & que ce ſont *tous ces Apoſtres* à qui S. Paul dit
b Boll may, t.1. p.7.1|11.2. que J.C. eſt apparu. [b] Les Grecs les honorent tous enſemble ſous
Euſl.3.c.12.p. 30.c. ce titre le 4 de janvier, & les Latins le 15 de juillet ſous le nom de
Diſciples. Il n'y en avoit aucun catalogue dans l'Egliſe du temps
d'Euſebe: [ce qui ſuffit pour condanner ceux que nous en avons
Bar.33.§ 40| Boll.may,t 1. p.11.2|Eſt.in Rom.16.v.5 p. 181. aujourd'hui [1], outre les autres preuves viſibles de leur fauſſeté. 1.
C'eſt pourquoi toutes les perſonnes habiles n'y ont point d'égard.
c Euſl.1.c.12.p. 30.31. [c] Euſebe croit qu'on peut mettre au nombre des 70 Diſciples
Epi.deChr.c.4. p.50.c.d. S. Barnabé, Soſthene qui écrit aux Corinthiens avec S. Paul, S.
Matthias, Joſeph Barſabas, & Thaddée frere de S. Thomas, dont
nous parlerons en leur lieu. S. Epiphane veut qu'on y mette en-
core les ſept Diacres, avec [S. Marc &] S. Luc, [2] [ce qui reçoit 2.

1. Dans Hippolyte, dans Dorothée, dans la chronique d'Alexandrie, *p.* 506. 530.
2. Il nomme enſuite Juſte, Barnabé &c. mais plutoſt ce ſemble entre les predicateurs qu'entre les 70. Diſciples.

aſſez * de difficulté. On y pourroit ajouter avec plus de fondement [Andronique & Junias parens de S.Paul, qui avoient embraſſé la foy avant luy,& qui eſtoient celebres entre les Apoſtres; Rom.16.v.7.
'Jude ſurnommé Barſabas,& Silas,qui eſtoient Prophetes,& des premiers d'entre les freres;Simon ou Simeon ſurnommé le Noir, Act.15.v.22.32. 13.v.1.3.
Luce de Cyrene,& Manaen, tous trois auſſi Prophetes & docteurs,qui impoſerent les mains à S.Paul & à S.Barnabé;'Mnaſon, 21.v.16.
qualifié un ancien diſciple;'& Ananie qui battiza S.Paul.[a]Papias appelle diſciples de J.C. un Ariſtion,& un Jean qu'il ſurnomme le Preſtre ou l'Ancien, qui avoient eſté ſes maiſtres. Bar.33.§ 41. a Euſ.l.3 c.39. p.111.b.d.

*V.S.Pierre §17.note 14.

'Aprés la miſſion des 70 Diſciples,l'hiſtoire de l'Evangile raporte diverſes inſtructions que J.C. donna, tant lorſqu'il vint loger chez Marthe & Marie,qu'en quelques autres rencontres. [Joſeph ne nous fournit rien pour èclaircir ce que dit Saint Luc,] Conc.c.79-86.
'd'une tour qui avoit ecraſé 18 perſonnes, & des Galiléens que Pilate avoit tuez au milieu de leurs ſacrifices. 'La crainte d'offenſer les Phariſiens n'empeſcha point J.C. de guerir le jour du ſabbat une femme courbée depuis 18 ans.'Il les irrita encore par le diſcours qu'il fit dans le Temple le jour de la Dedicace. 'On croit que c'eſtoit celle de l'autel rétabli par Judas Macabée,qui ſe faiſoit le 25 du mois Casleu, c'eſt à dire vers le commencement de decembre. Luc 13 v.1.4. v.10-17. Joan.10.v.22. Janſ.n.p.194. 1| Uſſ.p.335 c| Bar.33.§ 43.

'Il ſe retira enſuite audelà du Jourdain,où il fit divers miracles, 'donna pluſieurs inſtructions au peuple,[b]& luy enſeigna la vertu tant par l'hiſtoire du pauvre Lazare & du mauvais riche,[c]que par les paraboles celebres de l'enfant prodigue; de l'œconome infidele à ſon maiſtre, mais ſage pour luy; 'du Phariſien & du publicain.'Ce fut là encore qu'il fit voir en la perſonne de ce jeune homme qui ſembloit avoir accompli toute la loy, mais qui aimoit ſon bien, qu'il faut un miracle pour ſauver un riche. Conc.c.89.§ 3. c.90-101. b c.96. c c.93.§ 3 94. c. 99. c.100.

ARTICLE XII.

Reſurrection de Lazare : Converſion de Zachée : Entrée de J. C. à Jeruſalem.

L'AN DE JESUS CHRIST 33, SELON L'ERE COMMUNE.

'LE Sauveur qui s'eſtoit retiré audelà du Jourdain, [d] en fut rappellé par la nouvelle que Marie & Marthe luy envoyerent dire,que Lazare qu'il aimoit,& qui eſtoit leur frere, eſtoit malade à Bethanie proche de Jeruſalem. Ainſi J. C. revint en Conc.c.89.§ 3. d Joan.11.v.1-44.

L'an 33 de l'ere commune.

Judée,& ayant trouvé Lazare déja dans le tombeau depuis quatre jours, il l'en tira, & luy rendit la vie du corps, [pour nous assurer qu'il peut rendre la vie de l'ame à ceux qui sont ensevelis dans les habitudes & les passions les plus envieillies,parceque nul mal n'est incurable à un medecin toutpuissant.]

v.45-53. 'Ce miracle fut cause deslors de la resurrection spirituelle d'un grand nombre de personnes qui crurent en luy; mais il fut cause aussi de la ruine d'un grand nombre d'autres.Car les Pontifes & les Pharisiens conclurent dans une grande assemblée, qu'il falloit chercher tous les moyens de perdre leur Sauveur, non qu'il fust coupable d'aucune faute, mais parceque tout le monde le suivoit.Ce fut en cette occasion que Caiphe prononça cette sentence plus veritable qu'il ne croyoit, qu'il falloit que JESUS mourust pour le salut de tout le peuple. [Mais comme l'heure en la quelle JESUS vouloit mourir n'estoit pas encore venuë,]il se retira à Ephrem ville proche du desert,[a]à huit lieues de Jerusalem du costè du nord,[b]où il demeura avec ses disciples jusques à la semaine de devant Pasque,qu'il retourna à Bethanie.

v 54.
a Hier.l.heb.p. 281.b|282.c.
b Joan.11.v.54-56|12.v.1.

30 milles.

[c]Il vint donc enfin mourir à Jerusalem.& en chemin il modera l'indignation trop grande que S. Jacque & S. Jean avoient conceuë contre des Samaritains,qui n'avoient pas voulu le recevoir.

c Luc.9.v.51-56.

Conc.c.104. 'Il refusa aussi la demande que les mesmes Apostres luy firent par leur mere,d'estre assis l'un à sa droite & l'autre à sa gauche,lorsqu'il seroit dans sa gloire. 'En entrant à Jerico il convertit Zachée chef des publicains, 'qui fut depuis elevé "à l'episcopat,où il trouva les vraies richesses dans la pauvreté de J.C.[d]En sortant de Jericho, J. C. guerit deux aveugles, dont l'ardeur surmonta toute l'opposition de ceux qui les vouloient empescher de crier vers luy, & de flechir sa misericorde.

Luc.19.v.1-10. P.Chr. f.54.p. 287.

Note 25.

d Conc.c.107.

c.108. 'Six jours [1] avant Pasque,il mangea avec Lazare à Bethanie chez Simon le lepreux,où il justifia la sainte prodigalitè de Marie qui avoit repandu sur ses piez & sur sa teste une boëte de parfum

c.109. de tres grand prix. 'Le lendemain"il fit une entrée solennelle à Jerusalem monté sur un asnon,& fut receu comme le Messie par le mesme peuple,qui cinq jours aprés demanda qu'on l'attachast

le dimanche 29 mars.

c.110. à une croix. 'Il chassa alors pour la seconde fois ceux qui profanoient la saintetè du Temple,'& predit sa Croix & sa glorification en presence de quelques Gentils qui avoient demandé à le voir.

Joan.12.v.20-50.

Conc.c.110 111. 'Il s'en alla le soir passer la nuit à Bethanie avec ses Apostres; & le"lendemain en s'en revenant à la ville,il fit secher par sa ma-

30 mars.

1. c'estoit le samedi 28. de mars. *V. la note* 26.

ledi&ction un figuier qui n'avoit que des feuilles lorſque le Sau-
31 mars. veur y venoit chercher du fruit. Il revint encore le jour d'aprés c. 112-126.
preſcher dans le Temple, où il fit pluſieurs diſcours au peuple, predit la ruine de Jeruſalem, & parla de ſon ſecond avenement.

ARTICLE XIII.

Dernieres actions de J. C: Il va au jardin des Oliviers.

ENFIN l'heure du ſalut du monde approchant, Judas l'un des Conc.c.127.
douze que J.C. avoit elevez à l'apoſtolat, s'en alla trouver les princes des preſtres & les magiſtrats, & s'offrit de leur livrer ſon maiſtre pour une ſomme d'argent, qu'on ne croit pas avoir n.3.
paſſé dix écus de noſtre monnoïe. Cela ſe fit deux jours avant Matt.26.v.2.
premier d'avril. Paſque, c'eſt à dire le mécredi: & on croit que c'eſt pour cela que Aug.ep.86.p. 148. 2.a.b.
le jeûne du mécredi a eſté ſi commun & ſi celebre dans l'Egliſe.
NOTE 26. Le jeudi, deuxieme d'avril, qui eſtoit le premier jour des Azy- a] Conc.c.128.
mes, & au ſoir duquel il falloit manger l'agneau paſcal, J. C. envoya S. Pierre & S. Jean luy preparer cette Paſque qu'il deſiroit depuis ſi long-temps, chez une perſonne qu'il leur deſigna par quelques marques. Ainſi ce n'eſtoit pas chez Saint Jean meſme, B 1r.34.§ 21.22.
NOTE 27. comme l'ont écrit quelques Grecs modernes. [a] Heſyque dit que Caſ.ex.16.§ 10. p 459.
c'eſtoit ſur la montagne de Sion. [a] Heſy in Lev.

[Ce fut dans ce dernier ſouper, qu'aprés avoir accompli tou- p.376.
tes les ceremonies de la loy ancienne, il lava les piez de ſes diſciples, pour achever de les purifier, & montrer avec quelle pureté & quelle humilité on doit s'approcher du plus auguſte de nos myſteres, qu'il inſtitua auſſitoſt aprés, ſelon qu'il eſt raporté par Bar.34.§ 62.
les Evangeliſtes, & par S. Paul.] Il ſouffrit que Judas meſme y participaſt. [Mais cette nourriture divine ne fit qu'augmenter la corruption de ſon cœur;] dont le demon ſe rendit entierement Iſid p.l.3.ep.
le maiſtre, jugeant qu'il eſtoit tombé dans le comble de l'endur- 364.p.398 c.
ciſſement, puiſqu'aprés avoir penſé à trahir J. C, il avoit encore la hardieſſe de s'approcher d'un myſtere dont il eſtoit ſi indigne. Ainſi ce qui euſt dû eſtre ſon ſalut, fut la cauſe de ſon impeni- l.1.ep.170.p.52.
tence, & enfin de ſon deſeſpoir. Il quitta donc la compagnie du Conc.c.131.
Sauveur & des Apoſtres, pour aller conſommer ſon crime, aprés que J.C. luy eut fait voir qu'il connoiſſoit ſa trahiſon. Le Sauveur Joan.13.v.23.
ne voulut pas refuſer de la faire auſſi connoiſtre à Saint Jean qui repoſoit ſur ſa poitrine.

Comme il avoit predit le crime de Judas, il predit auſſi le peu de Conc.c.132.

courage que ſes autres Apoſtres eſtoient preſts de faire paroiſtre, particulierement S. Pierre, qui croyoit en avoir plus que les autres. Il fit enſuite cet excellent diſcours que nous liſons dans S. Jean, & il le finit en demandant à ſon Pere l'eſprit d'amour & d'union, & la grace de la perſeverance pour ſes Apoſtres, & generalement pour tous ceux qui devoient croire en luy, & à qui il devoit donner ſa gloire.

Joan. c. 14 15. 16. 17.

Eſtant ſorti du lieu où il avoit fait la derniere cene, il paſſa avec ſes Apoſtres le torrent de Cedron ou des Cedres, qui coule dans la vallée de Joſaphat entre Jeruſalem & la montagne des Oliviers, & que David paſſa auſſi lorſqu'il fuyoit un fils perfide & rebelle. Il monta ſur la montagne des Oliviers, & entra dans le jardin de la ferme de Gethſemani, qui eſtoit un des lieux où il avoit accoutumé de ſe retirer. Judas le ſavoit bien [Ainſi J.C. ſembloit vouloir aller audevant de ce traiſtre, au lieu de le fuir.]

Conc. c. 137. n. 2. Lubin, p. 33. 2 Reg 15. v. 23. Conc. c. 137.

Il laiſſa ſes Apoſtres en un endroit, & ſe retira en un autre avec S. Pierre, S. Jacque, & S. Jean, dont il ſe ſepara auſſi peu aprés pour aller prier ſeul; nous voulant apprendre à chercher le repos & la ſolitude pour offrir à Dieu nos prieres.

c 137. Chry. in Matt. h. 84. p. 872 c.

Il recommanda à tous ſes Apoſtres de prier auſſi pour ſe preparer à la tentation: [& parcequ'ils negligerent de le faire, ils furent bientoſt abatus.] Pour luy il trembla juſqu'à ſuer le ſang, [à la vuë des maux qu'il alloit ſouffrir,] & des pechez tant des Juifs [que des autres hommes qui en ſont la cauſe.] Mais ayant prié, il ſe trouva plus fort que tous les tourmens, & que la mort meſme. [Il n'avoit pas beſoin de prier pour avoir de la force, luy qui eſt la force invincible du Toutpuiſſant: mais nous avions beſoin qu'il nous donnaſt cet exemple.]

Conc. c. 137. § 1. 2. 3. Aug pſ. 87. p. 394. 1. b. c.

La crainte & la triſteſſe qu'il ſentit alors eſtoient encore pour nous. Car il n'avoit pas moins de courage que S. Paul & pluſieurs autres Saints, qui ont couru au martyre ſans trembler, & meſme avec joië; mais il avoit encore plus de miſericorde que ces Saints. Comme il s'eſtoit chargé de nos pechez, il ſe chargeoit auſſi de nos foibleſſes. Il vouloit conſoler les plus foibles de ſes membres, & les aſſurer par ſa triſteſſe volontaire, que la triſteſſe involontaire qu'ils reſſentent à l'approche des maux & de la mort, ne les rend point coupables, pourvu qu'ils ſoumettent comme luy leur repugnance à la volonté de Dieu. [Si dans cet état ils ont recours à Dieu par la priere, ce Pere des miſericordes les fortifiera inviſiblement,] comme il envoya viſiblement un Ange pour fortifier J. C. Il prenoit ſur luy la triſteſſe des hommes pour la

b. c [93. p. 430. 431 [103. p. 491. 2. b. c [conſl. 3. § 14. B. p. 107. b. Amb in Luc. 22. p. 218 212.

leur oſter[en les purifiant de leurs pechez,]&c*pour leur communiquer ſa joie [divine .

Cette action eſt ſi fort audeſſus de la foibleſſe des hommes, & ſi incomprehenſible à leur orgueil,] 'que "diverſes perſonnes ont cru autrefois qu'il la falloit oſter de l'Evangile,[a] & d'autres en ont voulu tirer des preuves contre la divinité du Sauveur. Mais[les humbles] "ne cherchent point à pallier & à couvrir cette foibleſſe apparente ; & rien au contraire ne leur fait tant admirer la grandeur & la majeſtè de J.C,auſſibien que ſa bonté. Il auroit moins fait pour moy, dit S. Ambroiſe, s'il n'avoit pris "juſqu'aux plus grandes de mes foibleſſes. [Cet endroit a encore beaucoup ſervi à l'Egliſe pour ruiner l'hereſie des Apollinariſtes, qui ne vouloient pas que J. C. euſt une ame humaine .]

Note 28. Epi.anc.c.31.p. 36 b c|Anaſ.S. p.338.b c. a Amb in Luc. p.211.k.

excuſandâ non puto.

meum affectum.

evadeſcet.

'Les Chrétiens"venoient depuis avec empreſſement faire leurs prieres dans le jardin de Gethſemani, où l'on baſtit une egliſe : & on croit que le grand nombre de ceux qui y venoient prier,y creuſa peu à peu les pierres . qu'on pretendit dans la ſuite du temps conſerver la marque & l'impreſſion des genoux de J. C. Caſ.ex.165 63. p.59.exEuſeb.

ARTICLE XIV.

JESUS CHRIST ſe laiſſe prendre par les Juifs : Il eſt condamné chez Caïphe, & livré à Pilate .

'QUAND le Sauveur eut ceſſé de prier, le traiſtre Judas parut avec ceux qui le ſuivoient,pour ſe ſaiſir de luy : '& il employa encore le baiſer de paix pour faire l'action la plus contraire à la paix.J.C. le receut cependant avec ſa bonté ordinaire, pour nous apprendre à conſerver la paix & la charité envers nos plus grands ennemis. Il luy reprocha neanmoins ſon ingratitude avec une bonté capable de luy percer le cœur,[s'il n'euſt eſté dans le dernier endurciſſement.]Le Sauveur ne ſe rendit point alors inviſible,comme il avoit fait lorſque ſon heure n'eſtoit pas encore venue . Il ſe contenta de renverſer d'un mot tous les Juifs,pour montrer qu'il ne ſouffroit que parcequ'il vouloit ſouffrir . Conc.c.139.14. Amb.in Luc.p. 212.213|Chry. in Matt.h.84. p.874.875.

'Il leur permit enſuite de le prendre & de le lier,pour ne point retarder la redemption de l'univers.Il arreſta meſme l'impetuoſité de S.Pierre, qui vouloit le défendre avec des armes humaines.Il fit voir en une meſme action la grandeur de ſa bontè & de ſa puiſſance en gueriſſant celui que S Pierre avoit bleſſé.Et rien de tout cela n'ayant pu toucher les Juifs, parceque l'heure des Conc.c.139 3.6.7.|Leo,ſ.57 c.1.p.263.

L'an 33 de l'ere commune.

tenebres eſtoit venuë ; il leur défendit neanmoins comme leur maiſtre, de toucher à aucun de ſes diſciples. 'Les Apoſtres l'abandonnerent alors, & s'enfuirent tous, perdant la foy qu'ils avoient eue en luy comme au Meſſie qui devoit regner dans Iſrael & n'eſperant plus qu'il les puſt garantir de leurs ennemis, puiſqu'il ne s'en garantiſſoit pas luy meſme. [Il paroiſt bien que ce fut l'ordre ſeul de Dieu qui empeſcha les Juifs de les prendre avec J C, puiſqu'ils arreſterent un homme qui ſe trouva là par rencontre.

Greg mor. l. 2. c. 21. p. 55 b. l. 4 c. 23 p. 418. a. Aug. pſ. 74. p. 335. 1. a. Janſ. in Matt. 20. v. 31. p. 229.

Marc. 14. v. 51.

V. S. Joan. l'Ev. note 3.

'Ayant donc lié JESUS, ils l'emmenerent chez Anne beaupere de Caïphe, & enſuite chez Caïphe, qui eſtoit alors grand Pontiſe, '& dont la maiſon pouvoit eſtre un peu plus eloignée, ou faire partie de celle où ſon beaupere demeuroit. [a] Ce fut là que le maiſtre du monde fut interrogé comme un criminel, & bientoſt condanné à la mort par tout ce qu'il y avoit de plus eminent dans la religion des Juifs, parcequ'il avoit confeſſé la verité ; [pour nous apprendre à la confeſſer auſſi aux depens de noſtre vie, lorſque nous ne pouvons la taire ſans menſonge & ſans ſcandale .] Hors cela il ſouffrit ſans rien dire, & avec une patience [dont un Dieu ſeul eſt capable,] toutes les inſultes & tous les outrages dont des inſolens animez de haine & de fureur peuvent s'aviſer.

Conc. c. 138 §. 1. n. 3.

Synop. crit. in Jo. p. 1361.

[a] Conc. c. 138.

'Un valet eut meſme l'audace de luy donner un ſoufflet, par un crime qui meritoit que la terre s'ouvriſt, ou que le feu deſcendiſt du ciel pour le punir. Et qui de nous ne ſouhaiteroit pas que J. C. euſt fait voir en cette occaſion ce qu'il pouvoit ? Mais au lieu de montrer ce que peut le maiſtre du monde, il aima mieux nous apprendre à vaincre le monde par la patience. Ainſi il répondit à ce valet avec verité, avec douceur, avec paix & tranquillité d'eſprit, ce qui eſtoit encore plus que de luy preſenter l'autre joüe. Et il n'euſt pas eu de peine à la preſenter, luy qui alloit expoſer tout ſon corps aux plus grands tourmens, s'il n'euſt jugé plus à propos de nous apprendre que nous devons eſtre diſpoſez dans le cœur à faire ces ſortes d'actions, mais ne les pratiquer au dehors que quand elles peuvent ſervir aux autres.

Aug. in Jo. h. 113. p. 219. c. d.

Janſ. p. 246. 2.

[Tout ce que J. C. ſouffrit chez Caïphe, ne luy fut peuteſtre pas ſi ſenſible que la chute de S Pierre. Mais il le releva auſſitoſt par le regard interieur de ſa grace toutepuiſſante.]

V. S. Pierre §. 3.

'Lorſque le jour fut venu, les Juifs reſolus de faire mourir l'auteur de la vie, ſe raſſemblerent pour deliberer de quelle maniere ils executeroient leur deſſein. Ils convinrent qu'il le falloit mettre

Conc. c. 140.

le vendredi 3 d'avril.

tre entre les mains de Ponce Pilate, qui eſtoit gouverneur de la Judée pour les Romains, non afin qu'il examinaſt s'il eſtoit coupable, mais afin qu'il executaſt le jugement qu'ils avoient déja prononcé. Car les Romains leur avoient oſté le droit de punir de mort, comme leurs auteurs le reconnoiſſent.[a] Ils marquent qu'on le leur avoit oſté 40 ans avant la ruine de [1] Jeruſalem [Ainſi ce fut trois ans avant ce temps-ci, & lorſque J.C. commença à preſcher ſon Evangile.][b] Les Juifs eſtoient auſſi bien aiſes de pouvoir rejetter ſur un autre le crime dont ils eſtoient veritablement coupables : en quoy neanmoins ils ne faiſoient pas voir leur innocence, mais leur folie, puiſqu'on tuë veritablement ceux dont on recherche la mort, dont on demande, dont on procure, dont on pourſuit la condamnation.

Leo, ſ.57.c.2.p. 263.

Joan.18.v.31| Janſ.n.p.247. 2|Synop.n.p. 1365|Cà Lap. in M.p.515.2.

a Caſ.ex.16.§ 71.p.601.

b Aug.in Jo.h. 114.p.220.1.b c.

ARTICLE XV.

Fauſſe penitence & deſeſpoir de Judas.

JUDAS cependant eut horreur de voir qu'il avoit ſervi de miniſtre à la cruauté des autres pour faire mourir ſon maiſtre. Il fut touché de repentir, il avoua ſa faute, & l'avoua publiquement : Il reſtitua ce qu'il avoit receu pour le prix de ſon crime; il rendit meſme un témoignage authentique à la verité qu'il avoit trahie, & à l'innocence de J.C. Mais il ne pleura pas comme S. Pierre : il n'eut pas recours à la miſericorde de celui qu'il avoit offenſé. ainſi ſa penitence luy fut inutile, & ne ſervit pas à juſtifier ſa conſcience, mais à luy faire ſouffrir un cruel tourment.

Matt.27.v.3.4. 5.

Amb.in Luc.22. p.217.b|Leo,ſ. 52.c.3.p.248.

Le demon qui luy avoit caché la grandeur de ſon crime juſqu'à ce qu'il l'eut executé, la luy laiſſa voir alors pour luy en faire ſentir le poids effroyable, & le porter dans un deſeſpoir qui luy fut encore plus funeſte que ſon premier crime.[c] Car il alla ſe pendre & s'étrangler[d] & eſtant [enſuite] tombé ſur le viſage, il creva par le milieu du corps toutes ſes entrailles furent repandues par terre & ſon juſte ſupplice [ſi honteux pour les ennemis de J. C.] fut ſceu de toute la ville de Jeruſalem. Voilà le fruit que Judas tira de ſon avarice. [Au lieu de combatre d'abord cette malheureuſe paſſion, & de profiter des inſtructions que le Sauveur donnoit ſur cela à tout le monde,] il s'eſtoit accoutumé à voler ce que les perſonnes de pieté luy donnoient pour J. C. [& ce ſacrilege le conduiſit enfin juſqu'à trahir ſon maiſtre & ſon Dieu.]

Chry in Matt. h.86.p.889.890.

Aug.ſ.252.p. 1371.c.

c Matt.27.v.5.

d Act.1.v.18.19.

Chry.in Matt. h.86.p.890.891.

Joan.12.v.6.

NOTE 29.

1. Elle fut priſe l'an 70 de l'ere commune.

Chry.in Matt. h.86.p.891. Les Preſtres ne purent deſavoüer la proteſtation qu'il leur fit de ſon crime & du leur : mais leur paſſion eſtoit trop violente pour ceſſer de le commettre. Ils le rejetterent ſur luy comme s'ils euſſent pu s'en decharger en l'en chargeant, [ou comme ſi c'euſt eſté un crime de livrer un innocent à ſes ennemis, & que ce n'en euſt pas eſté un de profiter du crime d'un autre pour ſatisfaire ſa paſſion contre un innocent.] Ils ſe condannerent encore en n'oſant pas mettre dans le threſor ſacré l'argent que Judas avoit receu d'eux pour ſa trahiſon, & qu'il avoit jetté à leurs piez. Ces hommes [toujours ſcrupuleux dans des choſes de rien, & hardis à commettre les plus grands crimes,] crurent offenſer Dieu de luy offrir cet argent, parceque c'eſtoit le prix du ſang d'un homme: [& ils ne craignoient pas de repandre à ſes yeux le ſang de ſon Fils,] qu'ils ne pouvoient au moins douter eſtre innocent des crimes dont ils l'accuſoient. [a] C'eſt par le meſme aveuglement impie qu'en livrant JESUS à Pilate, ils ne voulurent pas entrer dans la maiſon de ce gouverneur, de peur de ſe ſouiller par une choſe que les ſeules traditions des Phariſiens défendoient, lorſqu'ils ſe ſouilloient par la mort d'un innocent que nulles loix ne peuvent permettre.

Aug in Jo.h. 114.p.219.2.d. a d[Chry.in Jo. h.82.p.532 c. Janſ.ib.p.246.

Chry.in Matt. h.86.p.892.b.c. Ils employerent donc l'argent de Judas à acheter le champ d'un potier, pour enterrer les étrangers : en quoy ils furent la figure de ceux qui aprés avoir irrité Dieu en s'enrichiſſant du ſang des pauvres, l'irritent de nouveau en luy offrant une partie du gain qu'ils ont fait ; ce qu'un Pere appelle des aumoſnes Judaïques, ou plutoſt diaboliques.

a[Act.1.v.19. Comme tout le monde ſavoit d'où venoit cet argent, on appella le champ qu'ils en acheterent, *Le champ du ſang*: & ce nom fut un témoignage authentique de leur crime à toute la poſterité. Ils accomplirent ainſi ſans y penſer les oracles des Prophetes, & prophetizerent eux meſmes en quelque ſorte, dit S. Ambroiſe, ce qui devoit bientoſt arriver, puiſque le prix du ſang du Sauveur a ſervi à racheter le monde, & à en faire le champ de ce divin potier, qui nous a tous formez d'un peu de boüe, [& qui a ſceu faire des vaſes d'honneur de ceux qui s'eſtoient rendus par le peché des vaſes d'ignominie.] C'eſt dans ce champ que les Gentils qui eſtoient autrefois étrangers à l'égard du peuple de Dieu, [& qui deſirent de l'eſtre toujours à l'égard du ſiecle,] ſont enſevelis avec J.C. [par le batteſme,] & prennent part à ſa mort, pour avoir part à ſa reſurrection & à ſa gloire eternelle.

Amb.in Luc.22. p.217.d.e.

Hier.l.A&t.p. 293.a. Ce champ ſervoit encore pluſieurs ſiecles aprés à enterrer les

corps des pauvres,& à mettre ceux qu'on ne vouloit pas meſme ſe donner la peine d'enterrer. Il eſtoit au midi de Jeruſalem.

'S. Auguſtin paroiſt croire que tout ce qui eſt dit dans le pſeaume 108,s'eſt accompli à la lettre dans Judas,[a]que le bien ou qu'il s'eſtoit reſervé comme Ananie contre la profeſſion qu'il faiſoit de tout abandonner,ou qu'il avoit laiſſé à ſa femme & à ſes enfans,'fut pillé aprés ſa mort par ſes creanciers,que ſes enfans furent chaſſez de chez eux, reduits à la mendicité, & à errer de coſté & d'autre ſans trouver perſonne qui les aſſiſtaſt,& finirent ainſi malheureuſement leur vie & leur race,n'ayant point laiſſé de poſterité. Aug pſ.108.p. 517.518. [a] p. 518.2.b. p.517.2.d.

ARTICLE XVI.

Pilate reconnoiſt l'innocence de J. C, veut le delivrer, l'envoie à Herode.

'DURANT que Judas ſe puniſſoit luy meſme d'avoir livré J.C. aux Juifs, ceux-ci encore plus endurcis que luy, ne ſongeoient qu'à conſommer leur crime, & à procurer la mort du Sauveur. Ils vouloient que Pilate le cruſt coupable parcequ'ils en eſtoient les ennemis; & que leur autorité le fiſt condamner ſans autre examen. [Mais parceque Pilate n'eſtoit pas perſuadé que leur volonté fuſt la regle de la juſtice,]'ils commencerent à luy imputer des crimes d'Etat.'Peu de jours auparavant ils avoient taſché inutilement de l'en faire paroiſtre coupable. Ils l'accuſerent donc alors de ſe dire le Roy des Juifs. Pilate l'interrogea ſur cela,& apprit de luy qu'il eſtoit effectivement Roy,mais que ſon royaume n'eſtoit pas de ce monde, où il eſtoit venu pour rendre témoignage à la verité.Pilate luy demanda ce que c'eſtoit que cette verité,mais ne ſe mit pas fort en peine de l'apprendre, parceque tous n'appartiennent pas à la verité pour l'ecouter des oreilles du cœur, comme la foy n'eſt pas pour tous. Chry.in Matt. h.86.p.891.c.d. Aug.conſ l 3 § 35 B p.119.a b. Conc.c.141 § 1. c.115. c.141.§ 2. Aug.in Jo.h. 115 B.p.792. 793.

[Neanmoins n'eſtant pas envenimé contre luy comme les Juifs, il decouvrit aiſément ſon innocence,]& dit aux Juifs qu'il ne le trouvoit nullement coupable. Ce témoignage n'arreſta pas les princes des preſtres,qui continuerent à charger J. C. de pluſieurs crimes, ſans qu'il diſt un ſeul mot, ni à eux, ni à Pilate ſur les nouvelles demandes qu'il luy fit. 'Car il ne vouloit point répondre aux Juifs, qui s'aveugloient volontairement pour ne point voir la verité.Et il avoit aſſez répondu à Pilate [pour le perſua- Conc.c.141.§ 2. Chry.in Matt. h.87.p.895. 896.

L'an 33 de l'ere commune.

der de ſon innocence,&] pour faire voir que ce n'eſtoit pas par mepris qu'il ne luy répondoit plus. Auſſi Pilate s'étonna extremement de le voir demeurer dans ce ſilence,& dans cette *tranquillité. [mais il n'eſt point dit qu'il s'en offenſa.] En ne ſe défendant point, il faiſoit voir non que ſes accuſateurs avoient raiſon, mais qu'il mepriſoit leurs calomnies; puiſqu'on s'empreſſe de ſe juſtifier lorſqu'on craint d'eſtre convaincu. Auſſi en demeurant dans le ſilence, il a fait reconnoiſtre à toute la terre & ſon innocence, & meſme ſa divinité. Car nul homme n'eſt capable d'une patience ſi invincible. [a] Il nous vouloit apprendre avec quelle patience & quelle douceur nous devons ſouffrir tous les maux que les hommes nous peuvent faire; & nous *meriter meſme cette patience [avec le mepris de la mort.] Car que craint celui qui ne ſe ſoucie pas de ſa vie?

*tranquillité.

*infunditur.

Amb.in Luc. 23.p.218.a.b.

Ath.ad Max.t. 1.p 163.a.

Tert.pati.c.3. p.160.c] Ori.in Matt.t.35.p. 194.c.

a Amb.in Luc. p.218.a.

Pilate ne cherchoit qu'à ſe debaraſſer de cette affaire. [b] C'eſt pourquoi ayant appris des Juifs que JESUS eſtoit Galiléen, (car il paſſoit pour eſtre de Nazaret en Galilée,) il l'envoya à Herode [Antipas] Tetrarque de cette province, qui eſtoit alors à Jeruſalem. Herode qui avoit beaucoup oui parler de JESUS, ſouhaitoit depuis longtemps de le voir, & il eſperoit qu'il feroit devant luy quelque miracle. Mais ceux qui ne cherchent les merveilles de Dieu que pour ſatisfaire leur vanité ou leur curioſité, ſont indignes de les voir. Auſſi quelque demande qu'Herode fiſt à J.C, & de quelque crime qu'il fuſt accuſé par les Pontifes qui l'avoient auſſi ſuivi juſque chez ce prince, il ne voulut pas dire un ſeul mot: comme il eſt muet dans ſon Evangile meſme, ſi on ne l'ecoute avec un eſprit de foy & de pieté.

Janſ. in Luc.p. 107.a.

b Luc.23.v.5-8.

Aug.conf.l.10. c.35.

Luc.23.v.9.10.

Amb.in Luc. 23.p.218.a.

Luc.23.v.11. [Herode au lieu d'admirer une patience ſi divine,] ne la regarda qu'avec mepris. Il traita JESUS non comme un criminel, mais *comme un homme de neant: il luy fit donner une robe blanche, *comme pour ſe moquer de ſa royauté pretenduë, & le renvoya à Pilate. Ils n'eſtoient pas bien l'un avec l'autre: mais [cette civilité qu'ils s'eſtoient faite] les reconcilia, eſtant ordinaire que les méchans s'uniſſent enſemble pour combatre la verité. Et peuteſtre meſme que J.C. en reconciliant un payen & un Juif, voulut marquer que ſon ſang alloit faire de ces deux peuples ſi oppoſez un meſme peuple & un meſme corps.

*ἐμπαίξας. 1.

Bar.34 & 80.

Luc.23.v.12.

Athan.

Amb. in Luc. 23.p.218.e.f.

Luc.23.v.13-16. Pilate voulut tirer avantage en faveur de J.C, de ce qu'Herode

Caſex.16.5.71. p.603.607.

1. λαμπρὸν, *eclatante*; ce qui ſe peut dire de toutes ſortes de couleurs, mais particulierement du blanc, comme la Vulgate l'a traduit en cet endroit. On marque que les Rois & les Preſtres s'habilloient alors de blanc en divers endroits.

ne l'avoit point regardé comme un criminel, & il s'efforça ſur cela de faire agréer aux Juifs qu'il le renvoyaſt. Et comme il avoit accoutumè à la feſte de Paſque de delivrer celui des priſonniers que le peuple demandoit, il leur propoſa de demander JESUS leur Roy, ou[1] Barabbas, qui eſtoit un voleur, un ſeditieux, & un homicide. [Cette comparaiſon fait horreur,] & Pilate eſperoit qu'elle toucheroit les Juifs. Mais l'envie aveugloit tellement les Pontifes, qu'ils perſuaderent au peuple de demander que Barabbas fuſt delivré, & le Sauveur du monde attachè à une croix, quelque proteſtation que Pilate leur fiſt qu'il le trouvoit innocent. Car ce juge ſavoit fort bien que la jalouſie des Pontifes contre luy eſtoit l'unique cauſe qui faiſoit demander ſa mort: & dans ce temps là meſme ſa femme l'envoya prier de ne ſe point embaraſſer dans l'affaire de ce juſte; parcequ'elle avoit eſtè extremement tourmentèe dans un ſonge à cauſe de luy. On cite divers Peres, dont les uns diſent que Dieu voulut par ce ſonge faire rendre témoignage à l'innocence de J. C. par une femme, comme Pilate le luy rendoit devant les Juifs; & les autres diſent que ce fut le demon, qui commençant à s'appercevoir de la victoire que J. C. devoit remporter ſur luy par ſa mort, s'efforçoit d'empeſcher qu'il ne mouruſt.

1. Il y avoit autrefois des exemplaires où il eſtoit appellè Jeſus Barabbas &c.

Conc. c. 142. § 1.

1.

Chry. in Matt. h. 88. p. 897. b. c.

Conc. c. 142. § 2.

§ 1.

§ 2.

Note 30.

C. à Lap. in Mat. p. 520 | Mald | Janſ. | Synop.

ARTICLE XVII.

JESUS CHRIST eſt fouetté, & couronné d'épines: Pilate le craint, & craint encore plus Ceſar.

QUELQUE deſir qu'euſt Pilate de delivrer J.C, [l'obſtination des Juifs à demander ſa mort fut la plus forte.] Le Sauveur ſe contenta que ſon juge[a] ſe fuſt reconnu obligé de l'abſoudre: mais le myſtere de noſtre redemption vouloit qu'il le condannaſt.

abſolvit judicio.

Ce gouverneur ſe voyant donc accablé par les cris des Juifs, [& n'ayant pas la force neceſſaire à un juge pour briſer les efforts de l'iniquité,] crut d'abord leur devoir accorder quelque choſe pour les appaiſer; & ce fut pour cela qu'il fit foüetter J.C. par ſes ſoldats. C'eſtoit un ſupplice reſervé pour les eſclaves, & ſi cruel que l'on y perdoit quelquefois la vie.[b] Le Fils de Dieu le voulut ſouffrir pour nous delivrer des foüets, s'il faut ainſi dire, & des tourmens dont la conſcience des pecheurs eſt dechirée. [c] On croit qu'il le ſouffrit attaché à une colonne, que l'on montroit à

Aug in Jo. h. 15. p. 321. 2. b.
a Amb. in Luc. 23. p. 218. b.

Aug. in Jo. h. 116. p. 321. 2. d.

Bar 30. § 84 | Janſ in Matt. p 248 | C. à Lap. p. 523.
b Hier. in Matt. p. 83. a.
c ep. 27. p. 172. d.

Ori. in Matt. t. 35. p. 195. b.

la fin du IV. ſiecle, & qui ſoutenoit alors l'aile d'une egliſe dans Jeruſalem. 'Dans le VI. les Chrétiens avoient accoutumé d'environner cette colonne avec des cordons, qu'ils gardoient enſuite par devotion pour s'en ſervir à la gueriſon de divers maux. 'On pretend en avoir aujour d'hui une partie à Rome dans l'egliſe de Sainte Praxede.

Gr.T.gl.M.c. 7.p.19. C à Lap.in Mat. p.524.1.

'A la douleur de la flagellation, les ſoldats violant, dit Origene, l'ordre meſme de la diſcipline, joignirent des inſultes outrageantes, & meſme cruelles; & du Roy du ciel ils en voulurent faire un Roy de theatre. Ils luy mirent un manteau de pourpre, une couronne d'épines ſur la teſte, & un roſeau à la main. Ils flechirent enſuite les genoux, & en luy donnant des ſouffiets, & des coups de canne ſur la teſte, ils le ſaluoient comme Roy des Juifs; [en quoy ils eſtoient l'image d'un grand nombre de perſonnes qui croient adorer J. C, & ſe moquent de luy maintenant qu'il regne dans le ciel, en mepriſant les commandemens qu'il nous a faits.] 'C'eſt ainſi que s'accompliſſoit ce que J. C. meſme avoit predit. c'eſt ainſi qu'il apprenoit aux Martyrs à ſouffrir avec conſtance tout ce que la paſſion peut inſpirer aux perſecuteurs: c'eſt ainſi que le Roy du ciel ſurmontoit l'orgueil du monde, non en repandant avec l'épée le ſang de ſes ennemis, mais en ſouffrant avec humilité qu'ils repandiſſent le ſien propre. 'Il ſouffrit tout ſans rien dire, voulant avant que de nous quitter, ſe raſſaſier du plaiſir qu'il trouvoit dans la patience.

Conc.c.142 §4. Ori.in Matt. t. 35.p.196.c. Aug in Jo.h. 116 p.221.222. Chry.in Jo.h. 83.p.537.c. Tert. pat.c.3.p.160. c.

'Dieu permit "peu d'années aprés, qu'Agrippa le dernier des Juifs qui ait eſté Roy de Jeruſalem, *fut traité par les payens d'Alexandrie avec les meſmes indignitez en la perſonne d'un nommé Carabas, mais non avec la meſme cruauté. 'Car la couronne d'épines n'eſtoit pas ſeulement pour ſe moquer du Sauveur, elle eſtoit encore pour percer ſe teſte & ſes temples: 'Et il voulut ſouffrir cette douleur, pour oſter de noſtre cœur "les épines des pechez que la terre de noſtre chair produiſoit ſans ceſſe. 'Un ancien auteur ſoutient qu'il eſt indigne de ceux qui adorent un chef couronné d'épines, de ſe couronner de fleurs: '& un autre aſſure que c'eſtoit une pratique univerſelle parmi les Chrétiens de n'en point uſer. [S. Louis ne vouloit pas par cette raiſon que ſes enfans en portaſſent le vendredi:] '& Godefroy de Bouillon crut qu'il luy ſeroit honteux de paroiſtre avec la couronne royale en un lieu où J. C. n'en avoit eu qu'une d'épines.

Bar.40.§3. Phil. in Fl.p.970. Tert.cor.c.14. p.130.c. Cl.Al.pæd.l.2. c.8 p.182.d. a. Tert cor.c.2. p.120.d. C à Lap.in Mat. p.328.1.

l'an 38 de J. C. *V. la ruine des Juifs §13. &c.

'Pilate permit ou commanda meſme à ſes gents de traiter ainſi le Sauveur, dans l'eſperance qu'il ſuffiroit de le faire voir au peu-

Aug.in Jo.h. 116 p.221.2.d. Chry.ib.h.83. p.537.c.d.

ple en cet état, pour l'adoucir, & pour luy oſter l'envie de luy demander ſa mort. Mais il fut bien trompé dans ſon eſperance; car auſſitoſt qu'il leur eut preſenté J.C, en diſant, *Voilà l'homme*; les Pontifes & leurs miniſtres demanderent avec de grands cris qu'on le miſt en croix. Pilate fut indigné de leur impudence, & leur répondit que puiſqu'ils ſouhaitoient ſi fort la mort d'un innocent, ils n'avoient qu'à le crucifier eux meſmes. Chry. p. 538. a. b.

Les Juifs n'oſant donc plus inſiſter [ſur les crimes dont ils l'avoient accuſé juſques alors,] ils commencerent à dire qu'il eſtoit digne de mort, parcequ'il ſe diſoit eſtre Fils de Dieu. Ce mot fit trembler Pilate. Il voulut ſavoir de luy meſme d'où il eſtoit: mais J.C. ne luy répondit point, parcequ'il n'avoit pas profité autant qu'il devoit de ce qu'il luy avoit répondu auparavant. Pilate voulut l'epouventer par la terreur de ſa puiſſance; & J.C. reconnut en luy cette puiſſance: mais pour rabatre la vanité qu'il en tiroit, il luy fit voir qu'il n'en eſtoit pas le maiſtre, ayant à en répondre [à Dieu,] qui la luy avoit donnée. Il luy reproche en meſme temps [avec modeſtie,] le crime qu'il alloit commettre en le condamnant. Car en diſant que ceux qui l'avoient livré entre ſes mains par jalouſie eſtoient plus coupables, il luy diſoit aſſez qu'il ſeroit luy meſme coupable, s'il cedoit par timidité à la paſſion des autres. b. d. Joan. 19. v. 10. n. Chry. in Joh. 83. p. 539. a. in Matt. h. 87. p. 897. a. a] Aug. in Joh. 116. p. 222. a. a.

[Une réponſe ſi ferme & ſi ſage augmenta ſans doute encore la crainte qu'avoit Pilate, qu'un homme ſi extraordinaire, qui ſe diſoit eſtre Fils de Dieu, ne le fuſt effectivement.] Ainſi il chercha [plus que jamais] quelque voie pour le delivrer. Mais les Juifs [le prirent enfin par ſon foible,] & luy dirent qu'il ſe declaroit peu affectionné à l'Empereur, s'il protegeoit un homme qui pretendoit eſtre Roy. Joan. 19. v. 12.

[On voit par ce que Joſeph raporte de Pilate, qu'il n'avoit nulle complaiſance pour les Juifs. Il n'avoit auſſi nulle paſſion contre le Sauveur: il eſtoit au contraire perſuadé de ſon innocence;] & il craignoit meſme d'irriter Dieu s'il le maltraitoit. [Il paroiſt d'ailleurs qu'il n'eſtoit pas tout à fait ſans amour pour la juſtice; mais il aimoit encore davantage ſa fortune. C'eſtoit ſon Dieu auquel il falloit tout ſacrifier, & pour lequel il falloit craindre lors meſme qu'il n'y avoit rien à craindre.] Il avoit raiſon de vouloir ſatisfaire ſon Prince, [& de s'oppoſer à ceux qui euſſent voulu troubler l'Etat.] Mais il falloit examiner dans les regles ſi celui qu'on accuſoit de ce crime, en eſtoit veritablement coupable. Aug. in Joh. 116. p. 222. a. b. Chry. in Matt. h. 87 p. 897. a] in Joh. 83 p. 538. c] 539. c.

[a] Il s'aſſit ſur ſon tribunal, comme pour faire cet examen : [a] in Jo. p. 539. d.

Joan.19.v.14. 15. 'mais il ſe contenta de reprocher aux Juifs [par une eſpece de raillerie,]qu'ils l'obligeoient à crucifier leur roy. Sur cela les Pontifes dirent qu'ils n'avoient point d'autre roy que Ceſar, 'renonçant en quelque ſorte à l'obeïſſance qu'ils devoient à Dieu, [a] eux qui en d'autres occaſions faiſoient gloire de le reconnoiſtre uniquement pour Roy & pour maiſtre,ne regardant[Herode &]les Ceſars que comme des uſurpateurs & des tyrans; ce qu'on voit encore dans leur Talmud.Ils renonçoient encore par là au Meſſie,qui eſtoit toute la gloire & l'eſperance de leur nation. 'Cette impieté fut particuliere aux Pontifes: mais ce fut tout le peuple qui s'écria : Que ſon ſang retombe ſur nous & ſur nos enfans ; « [s'engageant ainſi & eux & toute leur nation dans une malediction,dont les effets ſeront viſibles à toute la terre, juſqu'à ce qu'ils adorent comme leur Dieu celui qu'ils ont crucifié comme un ennemi de Dieu .]

Chry.in Jo.h. 83.p.539.c. a Synop.in Jo. p.1370.1371.

Cone.c.142 § 7.

ARTICLE XVIII.

JESUS CHRIST eſt condanné, porte ſa croix au Calvaire, & y eſt crucifié.

Aug.in Jo.h. 116.p.222.2 c. b Matt 27.v.24.

'PILATE ne put reſiſter davantage à ſa propre timidité. [b] Il ſe fit apporter de l'eau,& crut ſe laver du crime horrible qu'il alloit commettre,'en ſe lavant les mains devant tout le peuple,& en diſant qu'il n'eſtoit point coupable du ſang de ce juſte : & enfin il leur abandonna JESUS , en ordonnant qu'il ſeroit crucifié 'par ſes ſoldats, comme les Juifs l'avoient demandé . ["Cela ſe paſſa ſur les onze heures du matin .] 1.

Aug.in Jo.p. 222.2 c.d. Note 31.

Cone c.143. Synop inMatt. p.673 b.

'JESUS fut donc chargé de la croix où il devoit eſtre attaché : '& on remarque que c'eſtoit la coutume des Romains de la faire porter aux criminels . Mais comme cet innocent agneau paroiſſoit peuteſtre trop foible , on la fit enſuite porter ou toute , ou en partie, par"un étranger de Cyrene nommé Simon , que l'on rencontra en chemin . 'Divers Peres croient qu'il eſtoit payen : [c] & ainſi il eſtoit propre pour montrer que ce ſeroient les Gentils "qui ſuivroient J.C. à ſa paſſion,& qui porteroient la croix à ſon exemple . &c. Note 32.

C.à Lap inMat. p.529.d. c Amb.inLuc. 23.p 220.h.i.

'On le mena au Calvaire,qui eſtoit[a] un lieu hors de Jeruſalem 2.

Hier.in Matt. p.83.c d[l.he5, p.285.b. a Ori.inMatt. t. 35.p.196.b. b cyr.cat.13.p. 240.b.

1. a Origene dit qu'en cela il ſuivoit un uſage des Juifs , qui ne ſe pratiquoit point parmi les Romains .

2. b S. Cyrille de Jeruſalem ſemble dire que c'eſtoit un lieu elevé . L'Itineraire de Bordeaux dit clairement , p. 43.2, que c'eſt une colline .

du

du coſté du ſeptentrion, où l'on avoit accoutumé d'executer les criminels; ce qui luy avoit fait donner le nom de *Crane* ou de *Calvaire*. 'Pluſieurs Peres ont cru auſſi que c'eſtoit le lieu où Adam avoit eſté enterré. Et l'un & l'autre convient fort bien à la mort que J.C. vouloit ſouffrir [pour nous delivrer de la condannation où le peché de noſtre premier pere avoit engagé tous les hommes.] 'Quelques uns croient auſſi que c'eſt la montagne de Moria, où Abraham mena ſon fils Iſaac pour l'immoler. Jan. in Matt. p. 250. a. Bar. 34. § 108. Bar. 34. § 107.

NOTE 33. 'JESUS en allant au Calvaire fut accompagné des larmes [a] de pluſieurs femmes. 'Mais elles pleuroient une mort temporelle, qui alloit bientoſt finir, & ne pleuroient point comme luy & avec luy les pechez des hommes qui en eſtoient cauſe. 'C'eſt pourquoi il leur aprit à ſe pleurer elles meſmes dans la vue des maux qui alloient fondre ſur les Juifs, [& il nous aprit à tous a craindre par la vuë de ce que ſouffroit l'Innocent, ce que doivent ſouffrir les pecheurs impenitens lorſqu'il les punira dans toute la rigueur de ſa juſtice.] Il ne voulut point, qu'on pleuraſt par une compaſſion humaine une mort qui eſtoit ſa gloire, & qui le faiſoit triompher de la mort & du demon, mais que nous verſaſſions ſur nos pechez & ſur ceux des autres, les larmes d'une ſincere penitence. [a] Luc. 23. v. 27. Aug. pſ. 68. p. 299. a. d. Luc. 23. v. 27. 31. Leo. ſ. 59. c. 3. p. 270.

'Avant que de le crucifier, on luy preſenta du vin, ſelon la coutume des Juifs, qui donnoient du vin mixtionné à ceux qu'on alloit executer, pour leur oſter ou leur diminuer le ſentiment de leur ſupplice. 'Mais on y avoit mis de la myrrhe, qui eſt extremement amere, & meſme du fiel [a] & le vin qu'on avoit pris eſtoit de vray vinaigre. Le Sauveur en gouſta, mais ne le voulut pas boire. Cæſ. ex. 166 Sec. p. 623. Aug. conſl. 3. c. 11. p. 211. a. d. [a] Matt. 27. v. 34. in gr.

'Il fut enfin attaché à la croix avec des cloux, [aprés avoir eſté depouillé de ſes habits,] que les quatre ſoldats commis pour le crucifier partagerent entre eux. 'Origene paroiſt croire [1] qu'il avoit encore la couronne d'épines ſur ſa teſte. [b] On cite de Sedulius & de quelques autres auteurs, qu'il eſtoit tourné vers l'Occident. [Ainſi il aura eu la ville de Jeruſalem à ſa gauche.] 'Pilate fit mettre audeſſus de ſa teſte une inſcription qui le qualifioit Roy des Juifs. Les Pontifes voulurent la faire changer. 'Mais Dieu qui l'avoit défendu dans le titre de pluſieurs pſeaumes, empeſcha Pilate de le faire, par une voix interieure qu'il luy fit entendre ſans qu'il le ſceuſt. Joan. 20 v. 25. 19 v. 23. Ori. in Matt. 35. p. 196. 197. [b] Cà Lap. in Mat. p. 536. 1. d. Conc. c. 1436. 4. Aug. in Jo. h. 117. p. 223. 2. b. c.

'L'Evangile décrit aſſez au long les railleries inſolentes que toutes ſortes de perſonnes firent alors de celui [qui d'un clin d'œil les pouvoit tous abyſmer.] 'C'eſtoit en effet un grand ſujet Conc. c. 1435. 65. Aug. in Jo. h. 117. p. 223. 2. a. Leo. ſ. 57. c. 4. p. 464.

1. On cite la meſme choſe de Tertullien, *in Jud. c.* 13. *p.* 226. *d.* Je ne ſçay ſi c'eſt ſon ſens.

de raillerie aux yeux de l'impieté : mais c'eſtoit*un grand ſujet d'admiration & un myſtere ineffable aux yeux de la pieté. *&c.

Aug.in Jo. h. 119 p.225.1.d.

'La croix qui eſtoit un ſupplice honteux pour les autres, eſtoit à J. C. une chaire de verité, d'où il donnoit des leçons à toute la terre. 'Il nous y apprenoit particulierement l'humilité & la patience. C'eſt pourquoi il n'en voulut pas deſcendre, quoique les Juifs témoignaſſent eſtre preſts de croire en luy s'il le faiſoit, depeur qu'il ne ſemblaſt ceder à leurs inſultes. Il voulut achever ſon œuvre, mourir ſur la croix, & ſe reſſuſciter enſuite, ce qui eſtoit bien plus que de deſcendre de la croix; & ce qui ne convertit pas neanmoins la pluſpart des Juifs. 'On vouloit qu'il en deſcendiſt s'il eſtoit Fils de Dieu: & c'eſt parcequ'il eſtoit Fils de Dieu qu'il vouloit y demeurer, [& y mourir] pour l'amour de nous. 'Peuteſtre en effet que le demon qui commençoit déja à reſſentir la vertu de la Croix, euſt eſté bien aiſe de l'en pouvoir faire deſcendre.

h.37.p.128.1.e| pſ.34.p.106.2. a.&c|Ori in Matt.t.35.p.199 a b.

Chry.t.5.h.32.p. 426.2.e. &c.

Hier in Matt. p.84.a| Ath.t.1. p.1013.1014.

ARTICLE XIX.

Du bon Larron.

Leo,ſ.53.c.2.p. 251|57.c.7.p.265| Aug.in Jo.h 31. p.105.1 d.

'LA croix de J. C. fut encore le tribunal d'un juge, où il commença deslors ce terrible diſcernement qu'il doit faire au dernier jour à la vuë de toute la terre. [a] Car ayant eſté crucifié entre deux larrons, [1] il condanna l'un, & il juſtifia l'autre. [Il abandonna l'un à ſon impieté,] [b] & il donna à l'autre le don de la foy, en repandant dans ſon cœur cette lumiere eternelle, qui éclaire ceux qui ſont dans les tenebres, & en amoliſſant ſon cœur [plus dur &] plus inſenſible qu'une roche. C'eſtoit une grace [toute pure & toute gratuite, que ce voleur avoit eſté bien eloigné de meriter,] ayant eſté un ſcelerat comme ſon compagnon juſqu'à ce qu'il euſt eſté attaché à la croix, 'ayant peuteſtre meſme prononcé d'abord des blaſphemes contre ſon Sauveur. [c] Mais c'eſtoit alors le moment de la grande miſericorde, [d] & J.C. voulut faire voir par cet exemple ce que pouvoit le ſang qu'il repandoit pour le ſalut de l'univers, [e] & qu'elle eſtoit ſa puiſſance au milieu de ſa plus grande infirmité.

1. Note 34.

a Aug.pſ.34.p. 104 1.b|ep.93 B. § 7.p.233.b|ſ. 232.c.6. p.983 a.

b Leo,ſ.51.c.1.p. 246|Cyr.cat.13. c.136.a|Chry.t. 5.h.32.p.440.b| Greg mor l.18. c.23 p.535 e.

Amb.in Luc.p. 222.d|Janſ.in Matt.p.258| Chry.

c Cyr.cat 13. p. 136.a|Emiſ.h.23. p 65 1.c.

d Emiſ.p.64.2. b.

'Ainſi d'un larron il fit en un moment un Confeſſeur de la verité, & le convertit par un changement admirable au milieu des plus violentes douleurs, & dans l'abatement que cauſent à l'eſprit les aproches d'une mort [honteuſe &] cruelle. Ce brigand

e Chry.t.5.h.32. p 439.440.

f Leo,ſ.51.c.1.p. 246.

Hil.in Matt.c.33. 184.1 a.

1. S. Hilaire dit que le bon larron eſtoit à la droite.

n'avoit point vu les miracles que J. C. avoit faits, [ou il les avoit
V. la note 34. vus inutilement] Les prodiges qui parurent à ſa mort, "ne commençoient pas encore. Il ne voyoit exterieurement en luy qu'un compagnon de ſon ſupplice, 'perſecuté par tout le monde, abandonné meſme de ceux qui avoient vu ſes miracles, & qui l'avoient toujours ſuivi. [a] Cependant il le reconnoiſt non ſeulement comme un innocent, mais comme ſon Seigneur, comme un Roy, '& un Roy dont le pouvoir s'étendoit audelà meſme de la mort. Quelle foy peut eſtre plus grande que celle là !

Chry.t.5 h.32. p.141.a.b|Aug. f.22.c 3.p.118 b. c|Emiſ.p.64.65. a Leo,p.246. Aug.f.232.c.6. p.963.

'Il comprit, dit un ancien, que JESUS ne ſouffrant point pour ſes propres fautes, il ſouffroit pour celles des autres : & ainſi reconnoiſſant ſes plaies dans celles de ſon Sauveur, il fut enflammé d'amour pour luy. 'Sa foy fut jointe à l'humble confeſſion de ſes pechez, pour leſquels il reconnut que [Dieu] luy faiſoit ſouffrir juſtement le ſupplice de la croix : '& ſa penitence fut ſoutenuë par la confiance au pouvoir & en la miſericorde de J. C.

Amb.f.49.p.69. a.b. Chry.t.5.h.32. p.443 444. Greg mor.l.18. c.23.p.536.a.

'Il devint en meſme temps le predicateur & l'Evangeliſte de la verité qu'il avoit encore à peine connuë. Il ſoutint que cet homme contre qui toute la terre ſembloit s'elever, eſtoit innocent, & injuſtement condanné. 'Et ſa charité ſe repandant juſque ſur les autres, il taſcha de guerir l'ame de ſon frere qui blaſphemoit contre J. C. [b] Ce fut ſeulement aprés cela qu'il oſa s'adreſſer au Sauveur, [c] & luy demander non qu'il le garantiſt de la mort, mais qu'aprés cette mort il ſe ſouvinſt de luy quand il ſeroit dans ſon royaume. [d] Ainſi il offrit à J.C. tout ce qui luy reſtoit de libre, le cœur pour croire, & la langue pour confeſſer.

Ath paraſc 2. p.508.c. Chry.t.5.h.32. p.442.d.e|443. c|Greg p.536.a. b Chry.p.444. a.b. c Emiſ.h.23.p. 65.2.a|Amb.f. 49.p.68.l. d Greg.mor.l. 18.c 23.p.535.e.

'JESUS CHRIST qui [demandoit à ſon Pere] la grace de ceux qui luy inſultoient [aprés l'avoir crucifié,] & qui la leur accordoit luy meſme, n'avoit garde de ne pas pardonner à un cœur converti [& humilié.] Et comme il donne toujours plus qu'on ne luy demande, il luy promit que dés ce jour là meſme, il ſeroit avec luy dans le paradis ; 'ſoit dans le repos & la felicité du ſein d'Abraham, où les ames des Patriarches attendoient la deſcente de J.C, & où il ne pouvoit manquer d'eſtre, puiſque Dieu eſt tou-
V. la note 34. jours avec ſes Saints. 'ſoit dans le paradis ["terreſtre,] où J.C. eſtoit auſſi ſelon ſa divinité. [Mais en quelque endroit que fuſt ce voleur penitent, y eſtant dans la joie de Dieu, il eſtoit dans le paradis,] 'puiſque ce nom ſignifie tous les lieux où l'on vit dans un vray bonheur. [Les Peres ſe ſont efforcez de relever par leurs eloges la converſion & la gloire de cet heureux larron,] 'qui a ravi le ciel avec une ſainte violence; [e] & pluſieurs meſme luy ont donné

Aug.B.ep.187. p.680.b|pſ.147. p.704.1.a. in Jo.h.111.p. 216.1.c. ep.B 187.§ 6.p. 680.b. Aug.f.232.c.6.p. 983.c|Ath. t.1.p. 1078.c. e Emiſ.p.65.2| Hil.de Trid.10. p.87.2.c|pſ.65.p. 237.1.a|Hier.ep. 13 p.102.c.

Aug.ad Ren l. 1.c 9.t.7.p 483. 1.b. le titre de [1] Martyr, à cauſe du témoignage qu'il a rendu à la verité lorſqu'elle ſembloit eſtre entierement accablée ; ce qui au jugement du ſouverain Juge, qui ſçait le veritable poids de chaque choſe, n'eſtoit pas d'un moindre prix que s'il euſt ſouffert la croix pour elle. [c] C'eſt ce qu'il faiſoit aſſurément dans la diſpoſition de ſon cœur, avec toute la foy, l'eſperance, & la charité qui fait les martyrs. Ainſi il fut battizé dans le ſang de ſon martyre, & entra auſſitoſt aprés ſa mort [d] dans la felicité des Saints. [e] S. Cyprien ſe ſert de ſon exemple, pour montrer que le ſang des martyrs eſt un veritable batteſme, & leur ouvre l'entrée du ciel.

1. Martyr, qui en ſon origine ſignifie *temoin*.

c. d. Cyp.ep.73.p. 187.2. *tantam felicitatem.*

e. Boll. 25.mars, p.543.c. [f] L'Egliſe latine l'honore publiquement le 25 de mars, [g] auquel on a cru durant pluſieurs ſiecles que le Sauveur avoit repandu ſon ſang pour luy & pour nous.] Les Grecs en font la memoire le 26. feb p.646.d. 23 du meſme mois, & d'autres en d'autres jours. [h] L'hiſtoire de S. Porphyre Eveſque de Gaza, [que l'on croit originale,] raporte que ce Saint eſtant malade, J.C. s'apparut à luy attaché à la croix, & luy envoya le bon larron qui le guerit. sur la fin du IV. ſiecle.

f. g. h. Emiſ.h.23.p.64. 2. [i] Le Sauveur fit voir en la perſonne de ce voleur, qu'il mouroit pour le ſalut des plus criminels, [& qu'en quelque état que nous ſoyons, quand ce ſeroit meſme à l'extremité de noſtre vie, & quand nous ſerions preſts de ſouffrir la mort que nous aurions meritée par nos crimes, nous ne devons jamais deſeſperer de ſa miſericorde toutepuiſſante.] [k] Mais il ne faut pas que cette eſperance nous faſſe remettre noſtre converſion à l'extremité de noſtre vie. C'eſt une grace accordée dans une occaſion toute ſinguliere, & que nous ne devons point nous promettre.

i. k. p.67.1. p.67.1. [l] On ne ſauroit conter, dit un ancien Eveſque de France, le nombre de ceux que le demon a perdus par cette fauſſe confiance. Dieu qui promet ſa miſericorde à tous ceux qui la demanderont avec la meſme foy que le bon larron, ne promet à perſonne le temps de la demander, comme on le voit tous les jours par tant de triſtes experiences. [m] Et c'eſt une étrange folie de hazarder parmi tant de perils qui nous environnent, une eternité de biens ou de maux. Dieu a horreur d'une ſi étrange diſpoſition; & cet artifice par le quel on veut ſe moquer de ſa bonté, n'eſt pas propre pour en obtenir le temps [& la grace] neceſſaire à une veritable converſion.

l. m.

ARTICLE XX.

JESUS CHRIST recommande ſa mere à S. Jean, & meurt enſuite.

L'HOMME Dieu avoit agi en Dieu [dans la converſion du larron.] Il agit enſuite en homme pour nous apprendre comment les hommes doivent honorer ceux qui leur ont donné la vie humaine, & en prendre ſoin. Voyant ſa ſainte mere au pié de ſa croix, il la donna pour mere à Saint Jean ſon diſciple bien aimé, afin qu'il l'aſſiſtaſt comme ſon fils dans tous ſes beſoins. Aug. in Jo. h. 119. p. 225. Amb. in Luc. p. 224. 225.

V. la note 31. 'Il n'eſtoit pas encore midi lorſque le Sauveur fut crucifié: [a] & ſur le midi, le ſoleil ayant eſté [entierement] obſcurci, [b] ſoit par pluſieurs groſſes nuées, ou par un brouillard epais, [ſoit par une operation encore plus miraculeuſe de la toute puiſſance de Dieu,] 'puiſqu'on écrit que les étoiles parurent en plein midi; [d] toute la terre fut couverte de tenebres & d'une grande obſcurité, qui dura juſques à trois heures, [e] pour figurer les tenebres ſpirituelles qui couvroient l'eſprit des Juifs, & qui le devoient couvrir de plus en plus, juſqu'à ce qu'ils aient recours à la fin du monde à ce Soleil [de juſtice] qu'ils ſe ſont efforcez d'éteindre. [f] C'eſt pourquoi Origene a cru que ces tenebres n'avoient eſté que ſur Jeruſalem [& aux environs,] ou au plus ſur toute la Paleſtine. 'Neanmoins pluſieurs Peres ont dit qu'elles s'eſtoient étendues ſur tout ce que le ſoleil éclairoit alors; [g] & les interpretes les ſuivent en cela, fondez ſur l'eclipſe [h] que 'quelques auteurs payens ont marquée en cette année, & qu'ils diſent avoir eſté la plus grande qui ſe fuſt encore vue. 'On aſſure que le ſoir meſme il y en eut une de lune ſelon les regles ordinaires de la nature.

Note 35. [a] Marc. 15. v. 25. [a] Conc. c. 143 § 9. [b] Ori. in Matt. t. 35. p. 200. Sev. in Gen. h. 1. p. 217. c. d. [c] Euſ. chr. p. 202. ex Fleg. [d] Conc. c. 143. § 9. [e] Ori. in Matt. t. 35. p. 201. a. b. [f] p. 200. 201. Euſ. chr. p. 77. ex Afric. C. à Lap. in Matt. p. 541. 2. d. [g] Synop. in Mat. p. 678. 679. [h] Euſ. chr. p. 77. 202. [i] Calv. p. 307. 2. Grand. t. 1. p. 189. [k] Conc. c. 143 § 9. Leo, ſ. 66. c. 1. 2. 292. 293.

[k] Sur les trois heures J. C. jetta un grand cri, & demanda à ſon Pere pourquoi il l'avoit ainſi abandonné 'entre les mains des impies: non qu'il ignoraſt la cauſe de ſes ſouffrances, auſquelles il s'eſtoit abandonné luy meſme par un choix tout volontaire: 'mais afin que les hommes pour leſquels il ſouffroit, ſe miſſent en peine de la chercher; & pour prier ſon Pere de leur accorder le pardon de leurs pechez, & la grace de leur ſalut, puiſque c'eſtoit pour la leur meriter qu'il l'avoit livré à la mort. Janſ. in Matt. p. 254. 255.

'Comme il diſpoſoit & regloit en Dieu ſes actions & ſes ſouffrances, voyant approcher le moment auquel il avoit reſolu de mourir, il voulut encore accomplir auparavant ce qui avoit eſté „ prophetizé dans le pſeaume: 'Ils m'ont donné dans ma ſoif du Aug. in Joh. h. 119. p. 225. 2. c. d. Pſ. 68. v. 22.

L'an 31 de l'ere commune.

Conc.c.143.§ 10. vinaigre à boire. Ainſi il dit qu'il avoit ſoif : & auſſitoſt on luy « preſenta une eponge pleine de vinaigre au bout d'un baſton [1]d'hyſope. Alors tout eſtant accompli, il recommanda ſon ame 1.

Janſ.in Luc.p. 112. à ſon Pere, pour nous apprendre ce que nous devons faire en cette heure terrible;[a] & il le fit avec une voix forte, qui n'eſtoit

a p.111.2. nullement celle d'un homme accablé de douleurs & preſt à mourir : de ſorte que le Centenier qui preſidoit à ſon execution,

Marc 15.v.39. commença par là à reconnoiſtre qu'il eſtoit veritablement Fils

Aug.in Jo.h.119. p.2-6 1.b. de Dieu. Il baiſſa enſuite la teſte, & rendit l'eſprit, comme eſtant plus maiſtre de ſa vie & de ſa mort, qu'un autre ne l'eſt de s'endormir ou de quitter ſes habits.

ARTICLE XXI.

Prodiges aprés la mort de J. C: Son coſté percé : De S. Longin.

[DEs que le myſtere de ſon infirmité eut eſté accompli, il commença à faire paroiſtre ſa force & ſa puiſſance divi-

Conc.c.143.§11. ne] par divers prodiges, qui obligerent les ſoldats qui avoient eſté temoins de ſes ſouffrances, à confeſſer qu'il eſtoit vraiment Fils de Dieu ; & les autres à s'en retourner au moins ſaiſis de

Amb.in Luc.p. 224.g. Janſ.in Matt.p.256.1. crainte & d'effroi. Car[2] le voile du Temple ſe dechira en deux, 2. laiſſant ainſi ce lieu ſacré tout ouvert, pour nous montrer que JESUS le veritable Pontife, entroit par ſa mort dans le ſanctuaire du Ciel, dont le Temple eſtoit la figure; qu'il nous alloit decou-

Cyr.cat.13.p. 137. b. vrir les myſteres cachez ſous les voiles de la loy; & qu'il abandonnoit ce temple [avec toute la nation des Juifs.] La terre trembla, [parcequ'elle alloit ſouffrir un renverſement general dans les loix & les maximes que le demon y avoit établies: les pierres & les roches ſe fendirent, parceque le ſang de J. C. alloit briſer toute la dureté de nos cœurs de pierre : & les tombeaux furent Note 36. ouverts, parcequ'en mourant, il avoit vaincu la mort & de nos corps & de nos ames.]

p.140.b. Ruf.l.9. c.6.p.149.2. On voyoit encore dans le IV. ſiecle, ſur le Calvaire, les mar-

b Euſ.chr.p.77. ques des roches qui ſe fendirent alors. [b] Un auteur celebre qui Jule Afri- vivoit dans le troiſieme, dit que le tremblement s'étendit extre- cain. mement loin, & fit de grands renverſemens dans la Judée & dans

Conc.c.143.n.6. 1. L'hyſope n'eſt qu'une petite herbe en ce pays-ci : mais dans l'Orient elle pouſſe des branches aſſez hautes & aſſez fortes.

Ori.in Matt.t.35. p.203.c. 2. Origene croit que c'eſtoit le voile qui eſtoit à la porte du *Sanctu* & du premier temple, & non celui qui fermoit le temple interieur & le ſanctuaire, parceque Dieu ne nous decouvre encore en cette vie qu'une partie de ſes ſecrets

le reſte du monde. Les payens qui ont marqué cette année une
V. la note 35. eclipſe, qu'on croit ne pouvoir eſtre autre choſe que les tenebres de la Paſſion, y joignent un grand tremblement dans la Bithynie, qui renverſa plus de la moitié de la ville de Nicée.

Note 37. [On peut auſſi ne pas negliger] l'hiſtoire que Plutarque fait raporter dans un de ſes ouvrages par Cleombrote, qui l'avoit apriſe d'Emilien profeſſeur en eloquence, & par Emilien d'Epitherſe Lacedemonien ſon pere, qui l'avoit luy meſme vuë & ouie. D'autres l'avoient auſſi oui raporter au meſme Emilien. Epitherſe aſſuroit donc que s'eſtant mis ſur un vaiſſeau pour aller en Italie, lorſqu'il fut pres de l'iſle de Paxes, l'une des Echinades [à l'entrée du golfe de Corinthe,] on entendit une voix qui appelloit le patron du vaiſſeau nommé Thamus. Thamus ayant répondu, la voix luy dit que quand il ſeroit vers Pelode, qui eſt le port de Buthrote en Epire, il avertiſt que le grand Pan eſtoit mort. Pan eſtoit une des principales divinitez du paganiſme. [a] C'eſt pourquoi tous ceux du vaiſſeau qui entendirent parler de ſa mort, en furent extremement ſurpris. Thamus ne laiſſa pas de ſe reſoudre à le dire, s'il arrivoit que le vent ceſſaſt lorſqu'on ſeroit devant Pelode. Cela arriva de la ſorte: & dés que Thamus eut crié de ſon vaiſſeau que le grand Pan eſtoit mort, on entendit comme un grand nombre de perſonnes qui jettoient des cris meſlez de douleur & d'étonnement. Quand le vaiſſeau fut arrivé à Rome, la choſe ſe divulgua bientoſt. Tibere qui regnoit alors, s'en informa de Thamus meſme, & témoigna en eſtre perſuadé.

Plut. or. def. t. 1 p. 745. Caſ. ex. 16 § 92. p. 450. Huet, dem. p. 82 § 1 of. idol. a Plut. or. def. p. 745. p. 746.

Pluſieurs ont cru que ce Pan honoré par les payens comme l'auteur de la nature, eſtoit JESUS CHRIST meſme. Mais quoique Baronius ſemble pencher pour cette opinion, & qu'elle ait eſté ſuivie depuis peu par un auteur conſiderable, [il eſt peu probable que le veritable Dieu ait voulu emprunter le nom d'un de ſes ennemis. Et il eſt plus glorieux à J.C.] de croire avec Euſebe, qui raporte cet endroit de Plutarque, qu'il a obligé le demon de confeſſer luy meſme ſa propre honte, & de publier le coup mortel qu'il avoit receu par la Croix.

Bar. 34 § 126. Huet, dem. p. 537 § 4. Euſ. præp. l. 5. c. 17. p. 208. a.

Quelques uns tenoient dés la fin du IV. ſiecle, que le Centenier qui avoit reconnu J. C. pour Fils de Dieu, s'eſtoit confirmé de plus en plus dans cette foy, juſqu'à repandre enfin ſon ſang pour la ſoutenir, & on pretendoit avoir l'hiſtoire de ſon martyre. μαρτύριον ἐστι. [C'eſt ce qui donne quelque autorité au ſentiment des Grecs,] qui diſent que c'eſt S. Longin martyrizé depuis en un lieu nommé Adrales ou Sandrales prés de Tyanes dans la Cappadoce. Ils

Chry. in Matt. h. 89. p. 913. a. Boll. 15. mars, p. 381. 382.

L'an 30 de l'ere commune.

l'honorent le 16e jour d'octobre: * & c'eſt apparemment auſſi celui que les Latins mettent le 15 de mars. *Note 38.

[Le coucher du ſoleil devoit commencer le ſabbat des Juifs,] Joan.19.v.31. 'qui eſtoit un jour fort ſolennel pour eux, [ſoit qu'ils y fiſſent la feſte de Paſque, comme quelques uns l'ont pretendu, ſoit que le ſamedi qui ſe rencontroit dans les Azymes, ils fiſſent encore une plus grande feſte que le jour de Paſque.] Ne voulant donc point Aug.n h.120.p. 226.1.c[pſ.33.v. 4.p.96,1.b. qu'on viſt ce jour là des corps attachez à la croix, 'depeur que ce ſpectacle ne troublaſt la joië de leur feſte, ils prierent Pilate de faire 1 caſſer les jambes à J.C. & aux deux voleurs, afin de finir 1. leurs douleurs par une plus promte mort, & qu'on puſt oſter leurs corps. Mais comme JESUS eſtoit déja mort, un ſoldat luy Synop in Jo.p. 1375.c.d. ouvrit "le coſté d'un coup de lance, 'pour s'aſſurer peuteſtre en- Note 37 tierement s'il eſtoit mort, & en aſſurer toute la terre. Il ſortit de Aug in Jo.h. 120 p.226.1.d[pſ.103.127.p. 496,2.d[612,1. d. cette plaie du ſang & de l'eau, 'pour figurer les ſacremens [du Batteſme & de l'Euchariſtie] qui forment l'Egliſe; ou les deux batteſmes du ſang & de l'eau. C'eſt ainſi que cette divine Epouſe de ſon Dieu a "eſté tirée du coſté du ſecond Adam, mort ou plu- &c. toſt endormi ſur la croix, comme Dieu avoit endormi le premier Adam pour tirer Eve de ſon coſté.

ARTICLE XXII.

JESUS CHRIST eſt mis dans le tombeau : Il reſſuſcite, & ſe montre aux femmes.

Conc. c. 144. § 2.3. 'VERS le ſoir du meſme jour, "Joſeph d'Arimathie, dont l'E- V. ſon titre. vangile fait un grand eloge, alla demander à Pilate le corps de JESUS. Il l'obtint, & aſſiſté de Nicodeme il l'enſevelit dans un linceul tout neuf. Il le mit dans un tombeau, où nul autre n'avoit encore eſté enterré: Joſeph l'avoit fait creuſer pour luy meſme dans le roc. Ce ſepulcre eſtoit en un jardin proche du lieu où le Sauveur avoit eſté crucifié: & quand ſon corps y eut eſté mis, Joſeph en ferma l'entrée avec une groſſe pierre. Cela fut achevé avant le [coucher du ſoleil,] qui commençoit le ſabbat [ſur les ſix heures du ſoir.

On ſçait la veneration que l'Egliſe a toujours eue, & qu'elle a encore pour ce ſaint ſepulcre, où le Sauveur a voulu que ſon

Orig.in Matt.c.35. p.205.b. 1. [Les Romains ne pratiquoient donc pas encore alors] ce qu'Origene dit qu'ils faiſoient de ſon temps, de percer ſous les aiſſelles ceux qui eſtoient crucifiez, pour les faire mourir pluſtoſt. C'eſt pourquoi ils ne le faiſoient pas aux plus criminels, qu'ils vouloient laiſſer ſouffrir davantage, & qui languiſſoient quelquefois juſqu'au ſoir du lendemain.

corps

corps repoſaſt durant trois jours.] 'On en tranſportoit de la terre juſqu'aux extremitez du monde, où on l'oppoſoit aux infeſtations du demon. Dieu s'en ſervoit pour operer des miracles, & les Chrétiens qui l'appelloient la terre ſainte, la conſervoient avec beaucoup de reſpect, & baſtiſſoient des egliſes au lieu où on la gardoit. [C'eſt apparemment ce que marque S. Auguſtin,] 'lorſqu'il dit que les Donatiſtes meſmes adoroient la terre que l'on apportoit d'Orient. Aug. B civ. l. 22. c. 8. p. 667. 2. b. ep. 52. B. § 2. p. 119. b.

'Les femmes qui avoient accoutumé de ſuivre & de ſervir J. C. dans la Galilée, remarquerent le lieu où l'on mettoit ſon corps, pour le venir embaumer. Car elles l'avoient ſuivi juſques au Calvaire. Marie [femme] de Cleophas, & Marie Madeleine, s'eſtoient meſme avancées juſqu'au pié de la croix avec la Sainte Vierge: 'les autres eſtoient demeurées plus loin, avec divers hommes qui connoiſſoient [& qui aimoient] le Sauveur: '& Madeleine [avec la femme de Cleophas] ayant quitté la croix, vinrent auſſi ſe joindre à elles. Elles ſe retirerent enſuite pour aller acheter des parfums, & revenir quand le ſabbat ſeroit paſſé. Conc. c. 144. § 3. c. 143. § 12. Aug. conf. l. 3. c. 217. p. 216. 2. c.

4 d'avril. 'Le jour du ſabbat 'les Pontifes obtinrent de Pilate quelques ſoldats Romains pour garder le ſepulcre, & mirent le ſceau à la pierre qui le fermoit, pour empeſcher ſelon leur penſée, que ſes diſciples ne vinſſent la nuit enlever ſon corps, afin de faire croire qu'il eſtoit reſſuſcité: [& dans le deſſein de Dieu c'eſtoit pour les confondre eux meſmes, & les empeſcher de dire avec quelque apparence de verité, que ſes diſciples avoient enlevé ſon corps. Matt. 27. v. 62. 66. Janſ. n. p. 259. Synop. p. 691.

Car lorſque l'heure de Dieu fut arrivée,]dés le [grand] matin Marc. 16. v. 9.

5 d'avril. "du premier jour de la ſemaine, 'que les Chrétiens ont toujours appellé le jour du Dimanche ou du Seigneur, [pour honorer le myſtere qui ſe fit alors; ni les gardes, ni le ſceau, ni la pierre, n'empeſcherent point J. C. de reſſuſciter & de ſortir du tombeau.] 'Un Ange deſcendit [enſuite,] fit trembler la terre, oſta la pierre du ſepulcre, & par l'eclat de ſa majeſté epouventa les gardes, qui demeurerent comme morts. Apoc. 1. v. 10. Conc. c. 145.

'Ainſi lorſque Madeleine & les autres ſaintes femmes, [dont la charité eſtoit toujours la meſme pour J. C. ou vivant ou mort,] arriverent au ſepulcre vers le lever du ſoleil, avec les parfums 'qu'elles avoient achetez & preparez le vendredi, & le ſamedi au ſoir, elles furent bien ſurpriſes de le trouver tout ouvert, & de n'y point trouver le corps de JESUS. 'Madeleine courut auſſitoſt le dire à S. Pierre & à S. Jean, [& cependant] deux Anges s'apparurent aux autres femmes, leur annoncerent que JESUS eſtoit § 1. Luc. 23. v. 56. Marc. 16. v. 1. Joan. 20. v. 2. Conc. c. 145. § 4.

L'an 33 de l'ere commune.

reſſuſcité, & leur ordonnerent d'aller porter cette nouvelle aux
Aug. ſ. 232. p. 981. b. Apoſtres. Dieu voulut qu'elles euſſent part, auſſi bien que la Vierge, au ſalut des hommes, pour reparer le mal où ils ſont tombez
Conc. c. 145. § 4. par la premiere des femmes. 'Elles coururent donc annoncer aux Apoſtres ce qu'elles avoient vu & entendu, ſans en rien dire à aucun [de ceux qu'elles rencontroient en chemin.

Joan. 20. v. 3-10. Durant qu'elles y alloient,]'S. Pierre & S. Jean arriverent [par un autre chemin] au ſepulcre, & l'ayant trouvé ouvert & vuide, ils crurent ["qu'on avoit enlevé le corps de leur maiſtre.] Ils s'en V. S Pierre
Luc. 24. v. 24. retournerent enſuite chez eux, '& dirent aux autres ce qu'ils § 4.
Aug. B. conſ. l. 3. § 69. p. 137. c. avoient fait. 'Mais Madeleine [qui eſtoit revenuë avec eux,]
a Greg. in Ev. h. 25. p. 1433. b. ayant un amour plus ardent pour J.C, a perſevera plus longtemps à le chercher; & par ſa perſeverance elle merita de le trouver.
Conc. c. 145. § 3. 'Elle vit d'abord deux Anges [comme avoient vu les autres femmes,] & enſuite J.C. meſme, qui voulut ſe montrer à elle, avant qu'aucune autre perſonne le viſt.

§ 5. 'Il s'apparut [auſſitoſt aprés] aux autres femmes avant qu'elles fuſſent arrivées où eſtoient les Apoſtres, & il leur permit de luy embraſſer les piez. Elles & Madeleine allerent dire aux Apoſtres & aux autres [diſciples] tout ce qu'elles avoient entendu & vu.
Aug. ſ. 232. p. 981. a | ep. Jo. h. 2. p. 243. a. a. 'Elles meritoient mieux d'eſtre cruës par eux dans la verité qu'elles leur annonçoient de la part de leur Sauveur, qu'Eve dans le menſonge qu'elle avoit appris du ſerpent. Cependant par une étrange miſere de la foibleſſe des hommes, Adam avoit cru Eve
Luc. 24. v. 11. pour ſon malheur; '& les Apoſtres ne vouloient point ajouter foy
v. 22. à ce que leur diſoient ces ſaintes femmes. Ils prenoient tout cela pour des contes, 'qui les étonnoient neanmoins, mais qui ne les perſuadoient pas.

Matt. 28. v. 11. 12. 'Durant que cela ſe paſſoit, quelques uns des gardes du ſepulcre vinrent dire aux Pontifes ce qui eſtoit arrivé. Les Pontifes tinrent conſeil auſſitoſt pour voir ce qu'ils avoient à faire [Ils ne dirent pas, Rendons gloire à Dieu, & avouons que cet homme, de l'innocence & de la reſurrection duquel il nous eſt impoſſible de douter, eſt veritablement Dieu, & le Meſſie qui eſt toute l'eſ-
Tert. ap. c. 21. p. 22. c. perance de noſtre religion:] 'Mais comme il eſtoit important à leur ambition & à leur intereſt d'entretenir dans l'erreur les peu-
Matt. 28. v. 12. 15. ples qu'ils s'eſtoient aſſujettis, 'ils donnerent de l'argent aux ſoldats, pour leur faire dire que durant qu'ils dormoient, les diſciples de JESUS eſtoient venu enlever ſon corps; en leur répondant que ſi Pilate ſe faſchoit de leur negligence, ils l'appaiſeroient bientoſt. [Ils pouvoient aſſez connoiſtre la foibleſſe de ce

gouverneur pour donner cette parole.] 'Mais ce qui eſt étonnant, c'eſt qu'ils ne rougiſſent pas de prendre pour témoins des gents qui dormoient, diſoient-ils, & de leur faire atteſter ce qu'ils avouoient en meſme temps n'avoir pu ſavoir. Cependant les Juifs [qui n'avoient point d'autre moyen de defendre leur opiniatreté,] ſe laiſſerent perſuader d'une fiction [ſi groſſiere;][a] & meſme ils envoyerent des gens la publier par toute la terre.

Aug. pſ. 63. p. 265. 2. d.

Matt. 28. v. 15.

a Juſt. dial. p. 335. c.

ARTICLE XXIII.

Diverſes apparitions de J. C. à ſes diſciples.

V. S. Jacque le Mineur § 2.

'SUR la fin du jour que le Sauveur eſtoit reſſuſcité, il s'apparut à Cleophas & à un autre diſciple, "qui alloient à Emmaüs. Il ſe fit reconnoiſtre à eux en leur rompant le pain, ce que pluſieurs anciens ont entendu de l'Eucariſtie. [b] Ils revinrent auſſitoſt à Jeruſalem, pour dire aux Apoſtres ce qu'ils avoient vu, & ils les trouverent déja "perſuadez de la reſurrection de JESUS CHRIST, parcequ'il s'eſtoit apparu à S. Pierre. 'Quelques uns d'eux neanmoins, ou des autres diſciples qui eſtoient avec eux, ne purent encore croire ce qu'ils leur dirent.

Conc. c. 146.

Pearſ. an. Paul. P. 34.

b Conc. c. 146.

NOTE 43.

Marc 16. v. 13. Aug. B. conſ. l. 3. c. 25. p. 142. c. d.

'Lorſqu'ils s'entretenoient ſur cela, les portes fermées ſur eux à cauſe de la crainte qu'ils avoient des Juifs, J. C. parut au milieu d'eux, leur donna ſa paix, leur montra ſes mains, ſes piez, & ſon coſté, afin qu'ils ne puſſent douter que ce ne fuſt luy; & il voulut meſme manger avec eux, [ayant conſervé le pouvoir de manger, ſans en avoir le beſoin.] 'Il but auſſi avec ſes diſciples, [& peut-eſtre en cette meſme apparition.] Il leur donna une ſeconde fois la paix avant que de les envoyer [preſcher la verité & ſouffrir pour elle,] comme ſon Pere l'avoit envoyé; & puis il leur donna le S. Eſprit avec le pouvoir de remettre & de retenir les pechez. [Ce fut apparemment en cette occaſion,] qu'aprés avoir dit à Saint » Pierre & aux autres de le toucher, il ajouta ſelon S. Ignace, Voyez » que je ne ſuis pas un "eſprit incorporel. Ils le toucherent, dit ce Saint, & crurent au meſme moment, ne pouvant reſiſter, ni au [témoignage de] ſa chair, ni à [l'impreſſion de] ſon eſprit; & devinrent par cette foy plus forts que la mort.

Conc. c. 147.

Act. 10. v. 41. Joan. 20. v. 21. 23.

Ign. ad Smyr. p. 34.

ὑ ἀμόνιον.

'Huit jours aprés, J. C. entra encore au lieu où eſtoient ſes Apoſtres, quoique les portes en fuſſent fermées, & il s'apparut à eux en faveur de S. Thomas, qui ne s'eſtant pas trouvé à la premiere apparition avec les autres, ne pouvoit ſe perſuader qu'ils l'euſſent

Joan. 20. v. 24. 29.

 L'an 33 de l'ere commune.

vu. [Car J.C. permit qu'il doutaſt de ſa reſurrection plus long-temps que les autres, pour avoir occaſion de nous donner de nouvelles preuves de ce myſtere, qui eſt le principal fondement de noſtre foy.]

Matt.28. v. 16. [a]Conc.c.132. § 3. [b]c. 145. § 4. 5. Chry. in Act. h. 1. p. 9. a.

'Les Apoſtres allerent enſuite dans la Galilée, [a]ou J.C. des devant ſa mort leur avoit dit de ſe rendre: [b]& il le leur avoit encore ordonné depuis ſa reſurrection, tant par ſes Anges que par luy meſme, leur diſant que c'eſtoit là qu'ils le verroient. 'Il les vouloit retirer de Jeruſalem, afin qu'ils puſſent ecouter avec plus de liberté ce qu'il avoit à leur dire. 'Il s'y apparut ſur le bord du lac de Tiberiade à S. Pierre, à S. Jean, & à quelques autres de ſes diſciples, & leur fit prendre ces 153 grands poiſſons, que S. Auguſtin croit eſtre la figure de tous les elus. [c] S. Jean l'ayant reconnu le premier, S. Pierre ſe jetta dans l'eau [pour venir à luy plus promtement.] Il les fit enſuite manger avec luy, predit "à S. Pierre ce qui luy devoit arriver, *& cacha dans ſon ſecret les deſſeins qu'il avoit formez ſur S. Jean.

Joan.21.v.1-11.

Aug. in Jo. h. 122. p.229-230. &c.

[c] Joan.21. v. 7-23.

" V. S Pierre § 4.

* V. S. Jean l'Ev. notez 7.

'Ce fut aprés cela qu'il s'apparut à tous les Apoſtres ſur une montagne de la Galilée, où il leur avoit ordonné de ſe rendre [à quoy les interpretes croient devoir raporter] 'ce que dit S. Paul, qu'il fut vu par plus de 500. perſonnes enſemble, [dont] 'quelques uns n'avoient pu ſe perſuader juſques alors de la verité de ſa reſurrection. 'Il avoit conſolé quelques uns de ſes diſciples dans Jeruſalem par des apparitions particulieres; mais il voulut, dit un auteur, qu'ils le viſſent tous enſemble dans la Galilée.

Aug. B. conf. 3. § 82. p. 148 f.

1. Cor. 15. v. 6.

Conc. c. 149. § 1. n 2.

Aug B.t.3.app. q 20.p.149.d.

'Il demeura ainſi avec ſes Apoſtres l'eſpace de 40 jours, [d]qu'ils paſſerent [particulierement] dans la Galilée, [e] leur apparoiſſant aſſez ſouvent, quoique non pas tous les jours, [f] buvant & mangeant avec eux, [g] leur faiſant voir avec beaucoup de preuves qu'il eſtoit vivant, & leur parlant du royaume de Dieu. [h] Il ne ſe montroit pas ainſi à tout le peuple, mais ſeulement aux témoins que Dieu avoit choiſis avant tous les temps, [parceque la veritable reſurrection n'eſt que pour ceux qu'il rend ſes amis, parcequ'il ne falloit pas que [tous] les impies fuſſent delivrez de l'erreur, & afin que noſtre foy eſtant voilée de quelque obſcurité, fuſt plus digne de la grande recompenſe que Dieu luy promet.

Act. 1. v. 3. [d] Tert. ap. c. 21. p. 22. c. [e] Aug conf. l. 3 § 84. p. 149. [f] Act. 10. v. 41. [g] 1. v. 3. [h] 10. v. 41.

Tert. ap. c. 21. p. 22. c.

'Il apprit alors à ſes diſciples ce qu'ils devoient enſeigner à toute la terre, leur ouvrit le cœur, leur fit entendre les Ecritures, qui juſques alors eſtoient demeurées obſcures & comme voilées, & leur donna divers ordres pour la predication de l'Evangile. [On écrit qu'il deſigna "S. Jacque le Mineur pour gouverner l'Egliſe de

[c] Lact. perſ. c. 2. p. 2.

" V. ſon titre. § 4.

Jeruſalem.] Un auteur qu'on croit fort ancien, dit que perſonne n'ignore que le Sauveur a inſtitué les Eveſques dans les Egliſes: car avant que de monter au ciel, il ordonna, dit-il, les Apoſtres Eveſques en leur impoſant les mains. Il donna auſſi tous les ordres neceſſaires pour regler la diſcipline. [a]On cite de S. Clement d'Alexandrie, qu'aprés ſa reſurrection il donna [la ſcience [des plus grandes veritez] au meſme S. Jacque, à S. Jean, & à S. Pierre; que ceux-ci la communiquerent aux autres Apoſtres, & les Apoſtres aux ſeptante Diſciples. Il commanda à ſes Apoſtres de preſcher & de declarer fortement au peuple que c'eſt luy qui a eſté établi de Dieu juge des vivans & des morts.

Aut qu. 97. t. 3. p. 89. f.

qu. 20. p. 149. d/ Lact. perſ. c. 2. p. 2.

[a] Euſ. l. 2. c. 1. p. 38. c. d.

Act. 10. v. 42.

ARTICLE XXIV.

JESUS CHRIST monte au Ciel.

L'EVANGILE marque encore pluſieurs autres inſtructions que J. C. donna à ſes Apoſtres aprés ſa reſurrection, ſoit dans la grande apparition ſur la montagne de Galilée, comme Saint Matthieu donne lieu de le croire de ce qu'il en raporte, [ſoit en d'autres occaſions. Mais ce fut ſans doute dans ſa derniere apparition,] qu'il leur ordonna de ne point ſortir de Jeruſalem [où il les avoit ramenez,] juſqu'à ce qu'ils euſſent eſté fortifiez par la vertu du Saint Eſprit, qui viendroit ſur eux dans peu de jours. Il mangea [1] encore avec eux dans cette derniere apparition; & les mena enſuite hors de la ville juſqu'à Bethanie, & à la montagne des Oliviers, à une petite demi-lieuë de Jeruſalem: & là lorſqu'il étendoit les mains ſur eux pour les benir, il s'eleva dans le Ciel à leur vuë, pour y eſtre aſſis à la droite de ſon Pere [dans l'egalité de ſa gloïre, & y eſtre en meſme temps noſtre Avocat, noſtre Pontife, & noſtre Mediateur,] juſqu'à ce qu'il en deſcende au dernier jour en la meſme maniere qu'il y eſt monté, pour rendre à chacun la recompenſe ou la peine due à ſes œuvres.]

Conc. c. 1 ¢5. Matt. 28. v. 16. 20.

Luc. 24. v. 49. Act. 1. v. 4. 8.

Act. 1. v. 4.

Luc. 24. v. 50.

Act. 1. v. 12.

Note 40.

Conc. c. 150.

'Euſebe dit qu'à l'endroit où il monta au ciel, qui eſtoit le plus haut de la montagne des Oliviers, il y avoit une caverne, où on tenoit pour une tradition fort aſſurée, que le Sauveur *avoit fait entrer ſes diſciples dans la participation de ſes myſteres les plus ſecrets. [†Et il peut bien y avoir voulu joindre le repas ſacré de l'ame à celui du corps.]

Euſ. v. conf. l. 3. c. 41. 43. p. 505. d/ 504. 505.

Note 41.

1. S. Chryſoſtome explique le mot grec, συναλιζόμενος, non par *aſſembler*, qui eſt ſon ſens ordinaire, mais par *manger*, comme la Vulgate, ou *donner à manger*.

Chry. in Act. h. 1. p. 8. c.

L'an 33 de l'ere commune.

Euſ. chr. n. p. 208. 2. a|Hier. t. 3. p. 295. a.

[a]L'auteur du traité ſur les lieux marquez dans les Actes, que Scaliger & Eraſme approuvent extremement, quoiqu'il y ait quelque difficulté à croire qu'il ſoit de S. Jerome, au moins tout entier, [a]cet auteur, dis-je, aſſure que J. C. en montant au Ciel, avoit laiſſé les veſtiges de ſes piez imprimez ſur la terre, & qu'ils y eſtoient toujours demeurez depuis, quoique les Fideles emportaſſent tous les jours la terre de cet endroit, [pour la conſerver par devotion.] S. Sulpice Severe dit la meſme choſe:[a] & S. Paulin l'atteſte auſſi aſſez clairement. [b]S. Optat marque comme deux choſes differentes, Que les veſtiges ſacrez du Sauveur ſont imprimez dans l'Orient, & que ſes piez adorables y ont marché. [c]S. Auguſtin aſſure auſſi que l'on alloit en Judée adorer les veſtiges de J.C, qui eſtoient au lieu d'où il eſt monté au Ciel.

Hier. t. 3 p. 297. b.

Sulp. l. 2. c. 48. p. 152.
a Paul. ep. 11. p. 136
b Opt. l. 6 p. 95. c.
Aug. in Jo. h. 47. p. 141. 2. c.

[Ce que ces Saints diſent du IV. & du V. ſiecle,] Bede le dit du VIII. où il vivoit.[c] Caſaubon juge ce miracle ſi bien atteſté, qu'il l'appelle une merveille tres digne de foy: [Et cette merveille eſt d'autant plus grande,] que durant le ſiege de Jeruſalem une partie de l'armée Romaine fut longtemps campée ſur la montagne des Oliviers. [Ainſi Dieu a accompli à la lettre ce qu'il avoit dit par un Prophete:] Ses piez [d]demeureront un jour ſur la montagne des Oliviers.

Bed. l. fanc. c. 7. t. 3. p. 366.
c Caſ. ex. 16. § 154 p. 772.
Joſ. bel. l. 5. c. 3. 5. p. 908. e|912. e.
Zach. c. 14. v. 4.
ſtabunt.

[A ce miracle on en ajoute un autre,] qui eſt que l'Imperatrice [d]Helene ayant fait baſtir la magnifique egliſe de l'Aſcenſion, [e]au milieu de laquelle eſt cet endroit; [f]lorſqu'on voulut le paver comme le reſte, & le couvrir de marbre, on ne le put jamais, tout ce que l'on y mettoit pour l'orner quittant auſſitoſt: de ſorte qu'il falut le laiſſer en l'état où il eſtoit auparavant, [g]& on aſſure qu'on le voit encore aujourd'hui de la meſme ſorte.

Euſ. v. Conſ. l. 3. c. 43. p. 504. 505.
d Hier. l. Act. p. 297. b.
e Paul. ep. 11. p. 136|v. Mart. l. 4. p. 871 d|Sulp. l. 2. c. 48. p. 152.
f Paul. n. p. 281. Hier. l. Act. p. 297. b|Bed. l. fanc. c. 7. p. 366.
V. ſon titre § 7.

[a]On tient auſſi qu'on ne put fermer la voute qui répondoit ſur cet endroit: Ainſi on laiſſa libre & decouvert l'eſpace par lequel le Sauveur eſtoit monté dans le Ciel, ou meſme ſelon Bede, tout cet endroit qui faiſoit le corps & le milieu de l'egliſe.

Proſp. ſent. 203. p. 442.

[a]S. Auguſtin a cru que J.C. [b]avoit ſanctifié l'heure de midi en montant au Ciel. [Ce fut comme nous croyons le jeudi 14 de may, 40 jours aprés ſa reſurrection.] [c]Toute [d]l'Egliſe en celebroit la feſte au commencement du V. ſiecle, [comme aujourd'hui,] [e]le 40[e] jour aprés celle de Paſque. [f]& S. Auguſtin l'appelle quelquefois la feſte du Quarantieme. [g]La ſolennité en eſtoit ſi univerſelle, que [ne ſe trouvant point avoir eſté ordonnée par aucun Concile œcumenique, il faut croire qu'elle eſt venue de la tradition meſme des Apoſtres.] Le livre des Conſtitutions ordonne

V. la note 41.

Aug. B. ep. 54. ſt. p. 124. b. c|ſ. 261. p. 1070. b.
g Leo, ſ. 71. p. 311.
h Aug. ſ. 267. p. 1090. n. b.
i ep. 54. § 2. p. 124. b. c.
Conſt. l. 5. c. 19. p. 260. c.

Note 42.

qu'on la fera le jeudi. 'Les Chrétiens de la Cappadoce l'appel- Nyſ. de reſ. 3.
ἐνίκησε quiſtu loient le jour du ſalut. [a]On la celebroit à Jeruſalem au VIII. ſie- P. 441. b.
[a] Bed. l. ſanc c. cle avec un grand nombre de luminaires, qui bruloient toute la 7. p. 366.
nuit dans l'egliſe de l'Aſcenſion, en ſorte qu'il ſembloit que toute la montagne des Oliviers fuſt en feu. Bede qui raporte ceci, ajoute qu'en cette feſte il venoit toujours un ſi grand vent aprés la Meſſe, qu'il renverſoit par terre tous ceux qui eſtoient dans l'egliſe.

[Voilà un abregé de ce que Dieu s'eſtant incarné a fait & a ſouffert pour nous delivrer du peché, & nous apprendre par quelle voïe nous pouvons arriver au bonheur que tous les hommes deſirent, mais que la vertu de la Croix nous peut ſeule faire obtenir, en nous faiſant meriter la grace d'accomplir ce que la doctrine & l'exemple de J.C. nous apprennent que nous devons faire.] 'Les Evangeliſtes meſmes n'ont écrit qu'une tres petite par- Joan. 20. v. 30
tie de ſes actions, de ſes paroles, & de ſes miracles. Mais ils ont 31|21. v. 25.
raporté toute ce que l'Eſprit de Dieu leur a fait juger eſtre neceſſaire afin que nous croyons que JESUS eſt le Chriſt Fils de Dieu [promis par les Prophetes,] & que par cette foy nous ayons la vie en ſon nom.

'S. Paul nous en a appris cette ſentence, *Qu'il y a plus de bon-* Act. 20. v. 35.
heur à donner qu'à recevoir. 'Il nous a auſſi conſervé quelques pa- 1. Cor. 11. v. 24.
roles ſur l'inſtitution de l'Eucariſtie, que les Evangeliſtes n'ont 25.
pas marquées. [Nous ne parlons point de celles qu'il a dites du Ciel à S. Paul meſme, ou à S. Jean dans l'Apocalypſe.] 'Quelques Cotel. ap. n p.
anciens citent encore comme de J.C, *Que nous devons eſtre de* 166-168.
bons banquiers, pour dire que nous devons diſcerner avec ſoin la verité du menſonge, comme les banquiers ſavent connoiſtre l'or & l'argent. 'S. Irenée atribue auſſi à J.C. ces paroles qu'il n'ex- Iren. l. 1. c. 17.
plique point: *J'ay ſouvent deſiré d'entendre un de ces diſcours, & je* p. 104. d.
n'ay trouvé perſonne qui m'en diſt. 'On trouve encore quelques au- Pearſ. de Ign. t.
tres paroles citées comme de J.C. par S. Clement, & dans l'epiſtre 2. p. 101. 104. 105.
attribuée à S. Barnabé, qui ne ſont point dans l'Evangile, & que les Fideles pouvoient avoir appriſes des Apoſtres. [Pour ce qui eſt
V. S. Thomas. de 'la lettre à Abgare Roy d'Edeſſe nous en parlerons en un autre
*V. S. Pierre endroit, *auſſi bien que de la relation envoyée à Tibere par Pilate
fig note 16. ſur la mort de J.C.]

'S. Irenée dit que tous les diſciples de S. Jean [qu'il avoit vus,] Iren. l. 2. c. 39.
dont quelques uns avoient auſſi vu d'autres Apoſtres, temoi- 40. p. 192. a|193.
gnoient avoir appris de luy que J.C. commençoit à vieillir lorſ- a.
qu'il preſchoit: ce qui fait croire à ce Saint qu'il avoit vécu

plus de quarante ans, & meſme pres de cinquante. [Nous pouvons tirer de là qu'il paroiſſoit plus agé qu'il n'eſtoit. Car perſonne ne croit aujourd'hui qu'il ait vécu plus de 36 ans, trois mois,& quelques jours.

Cang. num. p. 22.23.

Je ne ſçay ſi cela a aſſez de raport] à la maniere dont les Grecs le depeignent depuis le VIII. ſiecle au moins:] mais auſſi on ne voit point qu'ils aient ſuivi aucune autorité aſſez ancienne pour

Euſſl.7.c.18.p. 265. b. c.

croire qu'elle vienne d'une tradition authentique.] Ce n'eſt pas que dés le III. ſiecle il n'y euſt des images de J.C: & l'on avoit ſa ſtatuë à Paneade,faite, comme on le croyoit,de ſon vivant meſ-

Cl.pæd.l.3.c.1. p.215. d.

me. Cependant les anciens qui ont cru que ſon exterieur n'avoit rien eu d'egreable & d'attirant, ne ſe ſont fondez que ſur quelques paſſages de l'Ecriture, [qui paroiſſent aſſez manifeſtement ſe raporter aux douleurs de ſa Paſſion. C'eſt pourquoi nous n'avons point cru nous y devoir arreſter; comme il faut avoir encore moins d'égard à l'idée toute oppoſée que l'on en a voulu donner depuis ſur d'autres paſſages qui ſe raportent à la beauté & à la gloire de ſa divinité. Si cette connoiſſance nous euſt eſté neceſſaire, il nous l'auroit donnée dans ſon Evangile. Ainſi l'exercice de noſtre pieté doit eſtre non de connoiſtre quel a eſté ſons corps; mais de rendre noſtre ame conforme à la ſienne, en obtenant de luy meſme par de ferventes prieres la grace & la force de regler noſtre vie ſur ſes actions & ſur ſes preceptes.]]

LA S.TE VIERGE MARIE MERE DE DIEU.

ARTICLE PREMIER.

De la famille de la S.te Vierge.

[CE n'eſt pas à nous à faire l'eloge de celle qui ayant eſté choiſië de toute eternité pour eſtre la mere de Dieu & de la Parole eternelle, eſt au-deſſus de toutes les paroles des hommes. Il nous ſuffit de remaſſer ce que nous trouvons d'elle dans l'Evangile, eſtant difficile de rien dire davantage de ſes actions qui ſoit aſſuré; & d'y joindre quelques unes des

des reflexions que les anciens Peres y ont faites, quand nous les rencontrerons ſans les rechercher beaucoup.

NOTE 1. L'Evangile ne nous apprend rien de ſon origine, J'ſinon "qu'elle eſtoit de la race royale de David, & originaire de Bethléem. Luc.2.v.3.4.5.

V.S.Jacque le Mineur § 1. 2. 'S.Jean dit que Marie de Cleophas, ["qui eſtoit apparemment la mere de ceux que l'Evangile appelle freres, c'eſt à dire couſins de J.C, Jeſtoit ſœur de la mere de JESUS: 'ce que Saint Jerome & d'autres anciens "ont entendu dans le ſens ſimple & ordinaire. Joan.19.v.25. Hier. in Matt. 27. p. 85. b|in Helv.c.7. p.11.

NOTE 2. [a]La S.te Vierge eſtoit auſſi alliée dans la famille ſacerdotale d'Aaron, par Elizabet ſa couſine mere de S. Jean Batiſte. a|ep.150.q.4.p. 143.b|Thdrt. in Gal.p.268 a|

[b]Pour le reſte de ſa genealogie & de ſa parenté, c'eſt une curioſité aſſez ſuperfluë, dit un des plus grands hommes du XI. ſiecle, de vouloir ſavoir ce que l'Evangeliſte n'a point jugé neceſſaire de nous apprendre. Il le dit au ſujet meſme du pere & de la mere de la S.te Vierge: & il ajoute que cette recherche ſeroit inutile. 'Car en effet nous ſommes contraints d'avouer que tout ce que l'on en a jamais dit, "n'eſt fondé que ſur des ecrits entierement apocryphes & pleins de fables [Ainſi il ſemble qu'il faut ſe contenter de ſavoir que l'Egliſe honore aujourd'hui S. Joachim comme le pere, & S.te Anne comme la mere de la Vierge; Bed.in Marc.3. p.113.b.c. a Luc.1.v.5.36. b Petr.D.h.46. p.106. d. Boll.20. mars, p.77.b|79.b.

NOTE 3. 1. ce qui a commencé depuis [1] prés de deux-cents ans parmi les Latins; & aſſez longtemps auparavant parmi les Grecs,] 'où l'on trouve une egliſe de S.te Anne dés le temps de Juſtinien, quoiqu'on n'aſſuraſt pas encore que ce fuſt la mere de la S.te Vierge. Proc.æd.l.5.c. 3.p.12.

[Dieu n'a point voulu non plus que nous ſceuſſions rien de particulier" de la naiſſance de la S.te Vierge. Il a caché aux hommes les graces qu'il faiſoit à celle qu'il deſtinoit pour eſtre la mere d'un Dieu caché. Mais l'Egliſe ne pouvant aſſez reconnoiſtre les faveurs dont elle eſt redevable à J.C, ſe haſte de les honorer dans

NOTE 4. ſa mere dés qu'elle commence à eſtre. "Elle celebre ſa conception le 8 de decembre en Occident, & le 9 en Orient, & ſa naiſſance le 8 de ſeptembre; comme elle celebre la naiſſance du

NOTE 5. le 23 ſeptembre. ſaint Precurſeur,] 'dont les Grecs "honorent meſme la conception. [c]& beaucoup de Latins l'ont fait autrefois. [* L'Egliſe celebre auſſi le 21 de novembre la Preſentation de la Vierge au Temple, où l'on croit communément qu'elle fut offerte à Dieu agée ſeulement de trois ans. Mais ſans nous arreſter à cela, il ſuffit] 'd'eſtre aſſurez par un Arcange qu'elle eſtoit "cherie de Dieu, Boll may.t.1. p.42.1|Menæa, p.291. 297. c Florent.p.855. Luc.1.v.28.

ἀεχαριτωμένη.

1 [Cela s'entend proprement de S. Joachim. Car je ne ſçay pas encore quand a commencé la feſte de Sainte Anne,] ſinon que ç'a eſté aprés S Bernard. Le P. Thomaſſin n'en marque rien avant Gregoire XV, [en 1623. Mais aſſurément elle eſt plus ancienne.] Bern.ep.174.56. p.76.1.d|Thom. Feſt.p.448.

& agreable à ſes yeux comme le terme grec de S. Luc ſemble proprement ſignifier, ce que l'Ecriture n'a jamais dit d'aucun autre; qu'elle eſtoit pleine de grace, comme l'Egliſe latine & pluſieurs autres l'ont toujours lu; & que le Seigneur eſtoit avec elle.

Ori.in Luc.h. 6.p.215.a.b.

[Nous laiſſons aux autres à rechercher dans les Peres les effets particuliers que cette plenitude de grace produiſoit dans elle. Il ſuffit pour noſtre deſſein, de dire avec S. Auguſtin, Jque la pieté nous porte à croire qu'elle a receu une grace proportionnée à ſa dignité de Mere de Dieu, c'eſt à dire plus grande que celle de tous les Saints.[a] Et à qui Dieu euſt-il fait plus de graces qu'à ſa propre mere?[b] Puiſqu'il falloit qu'il euſt une mere ſur la terre, la proportion que ſa ſageſſe garde dans toutes ſes œuvres, demandoit qu'il elevaſt à cette dignité celle qui [par les dons qu'elle avoit receus de luy,] ſurpaſſoit toutes les autres femmes en toutes ſortes de vertus [Auſſi quelques eloges que les Peres, & particulierement S. Auguſtin, aient donnez aprés J C. à Saint Jean Battiſte, pour le relever audeſſus de tous les autres Saints,] neanmoins S. Auguſtin ne fait point difficulté de reconnoiſtre que la S.te Vierge peut avoir eu une eminence de grace audeſſus de S. Jean meſme pour vaincre entierement le peché.

Aug.nat. & gr. c.36.t.7.p.316. 317|Hil.B.pſ. 118.v.20.p.261. b.
a Amb. inſt. v. c.6 p.422.d.
b Phot.c.222.p. 641.b.ex Jovio.
Aug.nat. & gr. c.36.p.316.317.

[C'eſt cette grace interieure & cette vertu eminente, qui fait proprement la grandeur de la S.te Vierge, Jpuiſque la qualité meſme de Mere de Dieu ne luy euſt ſervi de rien, ſi en portant le Verbe divin dans ſon ſein, elle ne l'euſt porté encore plus heureuſement dans ſon cœur.[c] Sa principale gloire n'eſt pas de ce que ſa chair a engendré la chair de J C; mais de ce qu'elle a fait la volonté du Pere, & obſervé les commandemens de ſon Fils: Et c'eſt en cela, dit S. Chryſoſtome, qu'elle eſt plus veritablement ſa mere.

virg.c.3.t.6. p.339.t.c|2.a| Chry.in Jo.h. 20 p.134.c|in Matt.h.45.p. 496.d.
c Aug.in Jo.h. 10.p 37.38.
Chry.in Matt. h.45.p.499 c.

ARTICLE II.

La Vierge embraſſe une chaſteté perpetuelle : Elle epouſe neanmoins S. Joſeph.

[L'UNE des plus grandes graces que Dieu repandit dans la S.te Vierge, eſt celle qu'il luy fit d'embraſſer pour toute ſa vie l'état de la virginité, qui fut accompagnée en elle de deux privileges tout ſinguliers.] Car elle eſt la premiere de ſon ſexe qui ait fait profeſſion de demeurer vierge toute ſa vie.[d] Ainſi c'eſt par elle que la dignité des vierges a commencé : [e] les premices de cet état ſaint luy appartiennent: & elle a, pour dire ainſi, levé

Amb.inſt.v.c.5. p.421.b|Epi.78. c.24.p.1057.b.
d Aug. in Jo.h. 10 p 37.2 b|ſ.51. p 256.d.
e Ori.in Matt. g.p.223.b.c. f Amb. inſt.v p.421.b.

l'étendar d'une entiere pureté, 'dont elle n'avoit trouvé le modele que dans le ciel, y en ayant eu tres peu d'exemples avant elle ſur la terre, [ou plutoſt n'y en ayant eu aucun dont nous ayons connoiſſance.] 'Mais elle a encore eu l'avantage d'eſtre comme l'Egliſe, vierge & mere, & mere de ſon Createur & de ſon Dieu; 'ſans parler de ſa maternité ſpirituelle, par la quelle elle eſt encore mere de J. C. dans ſes membres, ayant cooperé par ſa charité à nous faire naiſtre dans l'Egliſe.

virg.l.1.p.339. g. h.

1.

Aug virg.c.2.t. 6.p.339.1.a.

c.6.p 339.2.b.

'Toute la tradition nous apprend que Dieu voulant naiſtre homme pour ſauver les hommes, & eſtant incapable d'eſtre ſouillé par le peché que contractent les hommes qui naiſſent par la voïe ordinaire, il a falu qu'il ait pris ſa naiſſance d'une vierge. 'Mais il n'a pas voulu attendre à luy ordonner de demeurer vierge, en luy apprenant le myſtere de ſon Incarnation, depeur qu'il ne ſemblaſt que celles qui ne pouvoient pas eſperer d'eſtre meres de Dieu, ne devoient point auſſi pretendre à la gloire de la virginité. Il luy a inſpiré le vœu de cette vertu celeſte, lorſqu'elle ignoroit abſolument à quoy Dieu la deſtinoit, afin que ſa virginité fuſt d'autant plus agreable [à Dieu,] qu'elle eſtoit plus libre, & qu'elle l'embraſſoit par le choix volontaire de ſon amour, & non par la neceſſité d'obeïr à la volonté d'un autre. [Il faut pour cela qu'il luy ait donné une lumiere & un courage qu'il eſt preſque auſſi difficile de comprendre que d'imiter.

ad Val.l.1.c.12. p.346.1.2. in Jul. l.5.c.15.p.427. 2.b c.&c.

virg.c.4.p.339. 1.c.d.

'Nonobſtant cette reſolution & ce vœu qu'elle avoit fait de demeurer vierge toute ſa vie, "elle ne laiſſa pas de prendre S. Joſeph pour mari, comme l'Ecriture nous en aſſure, [ſans nous en decouvrir le myſtere, & ſans nous dire ſi avant que de l'epouſer elle luy avoit declaré ſon deſſein, & en avoit obtenu ſon conſentement; ou ſi elle s'eſtoit contentée de s'offrir à Dieu, & s'eſtoit mariée enſuite;] 'parceque les moeurs des Juifs ne ſouffroient pas qu'elle fiſt autrement, [en s'abandonnant aux ordres de la providence, comme quand Abraham fit dire en Egypte que ſa femme eſtoit ſa ſœur. S. Auguſtin paroiſt avoir cru le dernier,]puiſqu'il ſuppoſe[2] que Saint Joſeph s'eſtoit marié en la maniere ordinaire.

c|Nyſ.nat.Ch. p.347.d.

Note 7.

Aug.virg.c 4. p.339.1.c.

2.

in Jul.l.5.c 12. p.427.1.a.

[La tradition de l'Egliſe nous inſtruit davantage du deſſein qu'eut Dieu dans la conduite qu'il tint ſur la Vierge. Car elle nous apprend que la Sageſſe eternelle ne devant naiſtre que d'une

1. 'Les Eſſéens de Philon & de Joſeph vivoient dans nne entiere continence: Mais ce n'eſtoient que des hommes; [& on ne trouve point qu'ils aient eu parmi eux ni filles ni femmes.] a On pretend que les Indiens avoient des vierges: [mais comment le pourroit-on ſavoir?]

Philo,p.877.c| Euſ.pr.ep.l.8.c.11. p.380.d.l.9.c.3.p. 404.d| Joſ.bel.l. 2.c.7.p.785.a.b. eCl.ſtr.3.p.451.c.

2. *nec ipſam* [*Mariam*] *quæſiſſet, ſi neceſſariam conjugem non haberet &c.*

Hier. in Matt. 1.v.18.p.14.a. vierge, J'voulut neanmoins que cette vierge fuſt mariée, afin que ſon honneur fuſt à couvert contre la malignité de la medi-

Amb.in Luc.1. v.27 p.17.c|inſt. v.c.6.p 422.c. ſance, 'aimant mieux que quelques uns doutaſſent du miracle de ſa naiſſance, que de la chaſteté de ſa mere, & voulant deſlors nous apprendre à ne donner aucune atteinte à noſtre reputation

Hier.p.14.a. dans le bien meſme que nous faiſons. Dieu vouloit encore que la Vierge euſt un ſecours humain & ordinaire dans les peines &

a|Ori.in Luc.h. 6.p.214. les fatigues dont il ne vouloit pas l'exemter ; 'a & meſme que le diable à qui J. C. a toujours caché ſa divinité, "ne viſt rien d'ex- &c. traordinaire dans cette naiſſance ; ſelon cette parole celebre de

Ign. ad Epheſ. p.8. S. Ignace, 'Que le prince de ce ſiecle n'a point connu la virginité de Marie, ni la maniere dont elle avoit engendré ſon Fils.

Bern.ſ.9.c.12. p.12,13. 'Il ne craignoit pas que toute la puiſſance des demons puſt empeſcher l'effet de ſa miſericorde envers les hommes : & il luy euſt eſté facile de maintenir l'honneur du Fils & de la Mere contre toutes les calomnies des Juifs, ou d'empeſcher meſme la naiſſance de ces calomnies. Mais [cet ordre ſouverain] qui aime en toutes choſes la beauté de l'ordre, a des temps pour faire eclater ſa puiſſance, & d'autres temps pour faire admirer ſa ſageſſe. Le ſilence eſtoit plus propre pour un myſtere tout deſtiné à guerir noſtre orgueil, & à nous apprendre la douceur & l'humilité : & puiſque l'artifice du demon avoit vaincu le premier homme &c. en le trompant par une vierge, "il eſtoit juſte qu'il fuſt trompé luy meſme par une autre vierge, pour eſtre enſuite vaincu par le ſecond homme.

[Le mariage de la S.te Vierge avec S. Joſeph, qui eſtoit comme elle de la race de David, mais un ſimple "charpentier de la petite V.S.Joſeph. ville de Nazaret en Galilée, fait voir que Dieu ne luy avoit rien laiſſé de l'eclat & des richeſſes d'une famille ſi illuſtre, voulant que toute ſa grandeur fuſt veritable & eternelle.]

ARTICLE III.

La Vierge devient mere de Dieu ; va viſiter S. Eliſabet.

[LA S.te Vierge eſtoit donc déja fiancée, "ou plutoſt mariée Note 8. avec S. Joſeph,]'& elle demeuroit chez luy à Nazaret, lorſ-

Chry.in Matt. h.4.p.37.d. que l'Ange Gabriel luy vint annoncer qu'elle ſeroit mere de Dieu.

Amb.in Luc.1. v.28.p.18|virg. l.2.p.468.1. 'Il la trouva dans ſa chambre, où il avoit accoutumé de la trouver, dit S. Ambroiſe, & elle y eſtoit ſeule, depeur que l'entretien des hommes ne la rabaiſſaſt [vers la terre]a L'Ange la ſalua.

a|in Luc.p.19 g| Ori.ib.h.6. p. 215.b.

avec des eloges qui n'avoient jamais eſté donnez à aucune creature: & ce fut cela meſme qui la troubla. 'Elle fit voir ſon admirable vertu en ne recevant ces eloges qu'avec peine, & en ne ſe repandant point [dans une vaine joie, comme une autre qui auroit eu moins d'humilité.] 'Elle rougit meſme & eut peur, parce-qu'elle croyoit voir un homme: & il eſt toujours ſeant à une vierge de n'en voir qu'avec quelque crainte.

Chry. in Matt. h.4.p.41.b.c.

Amb. in Luc. p. 18.19 virg.l.2.p. 468.1.

'Aprés qu'elle eut appris de l'Ange qu'elle devoit eſtre mere du Fils du tres Haut, & d'un Roy dont le regne n'auroit point de fin, elle demanda comment cela ſe feroit, 'ne doutant point, comme Zacarie, de la verité des promeſſes de l'Ange, mais eſtant obligée de s'informer de la maniere en la quelle Dieu vouloit les accomplir, "pour s'y conformer. [a] L'Ange l'aſſura que * le S. Eſprit ſeul auroit part à cet ouvrage, & qu'ainſi elle ne ſe devoit point mettre en peine des regles de la nature. 'Elle n'heſita point: & quelque inouï que fuſt ce miracle, [b]elle crut que Dieu accompliroit ce qu'il luy annonçoit [par ſon Ange. Ainſi ſans rien demander davantage,] 'elle ſe contenta de témoigner à Dieu ſon parfait aſſujettiſſement, en proteſtant qu'elle eſtoit ſon [humble] ſervante; '& ſa foy ſi promte ajouta un nouveau merite à ceux qu'elle avoit déja acquis.

Luc.1.v.30-34.

Amb.n. p.20 k 21.c Aug. f.192. p.1163.1164 Euch.in Gen.l. 2.p.60 a.

Note 9. *&c.

[a] Chry.in Gen. h.49.p.553.c.

Amb. in Luc. p.20.l.

[b] Luc.1.v.45.

[Ce fut en ce moment] que le Fils de Dieu ſe forma luy meſme de ſa chair, que le S. Eſprit avoit auparavant purifiée, le corps mortel [qu'il vouloit offrir pour nous. En s'incarnant dans ſon chaſte ſein,] 'il luy donna la fecondité ſans faire aucun tort à ſa virginité; ſa foy ſeule [& l'operation du S. Eſprit] eurent part à cette conception d'un Dieu fait homme. [Ce moment eſt un de ceux que l'Egliſe honore & honorera dans toute la ſuite des ſiecles, pour n'oublier jamais qu'il a eſté pour elle la ſource de toutes les graces, & le principe de tous les myſteres.] 'Elle luy a conſacré le 25e jour de mars, auquel elle preſume que le Verbe s'eſt fait chair, 'laiſſant à Dieu "d'en ſavoir le temps precis.

Naz.car.77.p. 174.b.

Aug.f.69.p.382. b pſ.101.h.1.p. 463.2.b.

de Trin.l.4.c.5. p.112.2.d.

V.N.S.n.1.

Thom.feſt.p. 299.

1. La Ste Vierge ayant conceu un Dieu humilié, ſe haſta auſſitoſt d'aller viſiter ſa couſine Elizabet, faiſant voir par cette action, que le choix que Dieu avoit fait d'elle, [& qui la relevoit ſi fort,] avoit encore augmenté ſon humilité. 'Car elle n'y alla pas pour s'aſſurer de ce que l'Ange luy avoit dit, comme ſi elle en euſt douté, mais pour s'en rejouir avec ſa couſine, & pour luy rendre les ſervices dont elle pouvoit avoir beſoin dans ſa groſſeſſe. 'On croit, ſelon ce qu'en dit l'Evangile, qu'Elizabet demeuroit à

Amb.virg.l.2. p.469.a in Luc. p.21.22.

Bar.app.§ 77. 79 Caſ.ex.1.§ 27.p.127.

1. 'Quelques uns diſent qu'elle alla faire Paſque & les Azymes à Jeruſalem, & de là chez Elizabet.

Ghr.Al.p.472.

Hebron. [Ainſi pour aller de Nazaret chez elle, il falloit traverſer preſque toute la longueur de la Judée.] 'La Vierge ſe haſtoit d'y aller pour la ſervir. Et J. C. qui luy inſpiroit cette ardeur nonobſtant ſon amour pour la retraite, 'vouloit aller ſanctifier Saint Jean. [a] Il parut en effet dans l'entretien que ces deux meres eurent enſemble, qu'elles prophetizoient toutes deux par l'eſprit & le merite de leurs enfans. Elizabet ayant donc eſté remplië de l'Eſprit ſaint, 'connut le myſtere de l'Incarnation, [que la modeſtie de la Vierge luy cachoit;] & s'eſtima heureuſe que Dieu luy fiſt la grace de recevoir chez elle la mere de ſon Seigneur. [Ce fut alors que Marie combatant ces eloges par la vuë de ſa baſſeſſe naturelle, prononça cet excellent cantique, qu'on peut appeller la gloire des humbles, & la confuſion des ſuperbes. C'eſt apparemment à cauſe de ce cantique, que] S. Auguſtin dit que la S.te Vierge a prophetizé: [b] & un auteur qui écrivoit en l'an 235, la met entre les ſaintes propheteſſes.

'Elle paſſa environ trois mois chez S.te Elizabet, pour augmenter de plus en plus dans elle, dans ſon mari, & dans ſon enfant, par la preſence de J. C, la grace qu'elle leur avoit apportée dès qu'elle eſtoit entrée chez eux, & preparer le ſaint Precurſeur aux fonctions auſquelles il eſtoit deſtiné de Dieu. 'La pureté dans laquelle S. Jean vécut toujours, fut auſſi un effet de cette onction [& de cette grace] repanduë dans ſon ame par la preſence de la S.te Vierge. 'Elle attendit, ſelon S. Ambroiſe, [1] juſqu'au temps qu'Elizabet devoit accoucher, '& voulut voir naiſtre celui pour lequel elle eſtoit principalement venuë.

'Elle retourna enſuite en ſa maiſon, [c] où S. Joſeph fut fort ſurpris de voir ce que le S. Eſprit avoit faite en elle, "& dont il ne penetroit pas encore le myſtere. 'L'Evangile qui ne marque point qu'elle ait rien dit pour luy oſter cette peine, [d] nous donne plutoſt lieu de croire qu'elle ſe contenta d'attendre en ſilence que Dieu parlaſt pour ſa juſtification. Il parla effectivement, ' & fit connoiſtre à S. Joſeph par un Ange, ce que toutes les proteſtations de la Vierge ne luy auroient peuteſtre pas perſuadé.

V. S. Joſeph.

Amb. in Luc. p. 21. 22 | Paul. car. 5. p. 457.
Ori. in Luc. h. 7. p. 215.
a Amb. in Luc. 1. v. 41. p. 22. b.
Ori. p. 216 | Aug. ep. 57. p. 106. 2. a.
Aug. civ. l. 17 c. 24 p. 218. 2. c.
b Canif. t. 2. p. 595. 597.
Ori. in Luc h. 9. 10. p. 218 | Amb. ib. p. 23. k. l.
Amb. inſt. vir. c. 7. p. 423. k.
in Luc. p. 23. i.
Bed. ib. t. 5. p. 228. c.
Luc. 2 v. 56.
c Matt. 18. v. 25.
Chry. in Matt. h. 4. p. 40. d.
d Cà Lap. ib. p. 55. 2. a. b.
Chry. h. 4. p. 42. a.

1. Le P. Mauduit fait une diſſertation entiere ſur cela. [Je ne voy point que l'Evangile en decide rien : & les raiſons toutes tres foibles que l'on allegue de part & d'autres, ne rendront pas certain ce qui ne l'eſt pas.]

Maud. ev. t. 2. p. 471.

ARTICLE IV.

Naiſſance de J.C: De ce que fit la Vierge juſqu'à ce qu'il fut baptizé.

V.N.S. 52. [LORSQUE Marie fut pre.[illegible] d'accoucher, l'ambition d'un Prince payen l'obligea de traverſer au mois de decembre preſque toute la Judée. Mais elle ſuivoit dans l'ordre de ce prince la conduite de la Sageſſe, qui la menoit à Bethléem, où le Meſſie devoit naiſtre ſelon les Prophetes. Elle n'y trouva pas ſeulement de place dans une hoſtellerie; ce qui la reduiſit à ſe contenter d'une étable: & ce fut là le palais où elle donna au monde le Roy du ciel & de la terre, la nuit du 25 de decembre.] L'enfantement du Sauveur la laiſſa auſſi vierge qu'elle l'eſtoit avant que de l'avoir conceu, [& la rendit meſme encore plus pure & plus ſainte.][a] Auſſi ce fut elle meſme qui emmaillota l'enfant, & qui le mit dans la creche.[b] & elle le nourrit du lait [dont celui meſme qui le ſuçoit avoit rempli ſes mammelles.] Amb.inſt.v.c. 7 p 423.l.m] Gaud.h.9.t.2. p.34.35[Aug.ſ. 376.p.1468.g. [a] Luc.2.v.7. [b] Aug.ſ.188.p. 889.e.

'Les paſteurs vinrent enſuite; trouverent Marie & Joſeph, [à qui] ils raporterent ce qu'ils avoient vu & appris des Anges. [Il n'eſt point marqué ni en cette occaſion, ni en pluſieurs autres ſemblables,] 'que Marie ait rien dit. Elle paroiſt partout auſſi retenuë & auſſi modeſte dans ſes paroles que dans ſes actions, & fait voir que ce n'eſt pas le ſexe qui porte les autres femmes à parler, mais le dereglement perſonnel de leur eſprit. [L'Evangeliſte au lieu de raporter d'elle des paroles,] 'dit pluſieurs fois qu'elle [c] obſervoit avec grand ſoin ce qu'elle entendoit & ce qu'elle voyoit; qu'elle le mettoit & le conſervoit dans ſon cœur. Luc.2.v.16.17. [illegible]. Amb.inLuc p. 30 a.b. Luc.2.v.19.51. [c] [illegible].

'Quoique celui qu'elle venoit de mettre au monde fuſt la pureté meſme, elle voulut néanmoins ſe purifier durant 40 jours comme la loy l'ordonnoit aux [autres] femmes, avant que d'aller au Temple, & d'y preſenter ſon Fils à celui qui en eſtoit l'unique Pere. 'Avec luy, elle y preſenta l'offrande non des riches, mais des pauvres, [ne rougiſſant point de paroiſtre tout enſemble pauvre & pechereſſe.] 'Elle y ecouta avec admiration [& avec joïe,] ce que Simeon & Anne diſoient de ſon Fils. 'Mais elle y apprit en meſme temps qu'il eſtoit venu pour la ruine des uns auſſi bien que pour la reſurrection des autres, 'par un myſtere que l'Eſprit de Dieu luy devoit mieux faire comprendre un jour, qu'elle ne le comprenoit alors. 'Elle y apprit, ſelon Saint Auguſtin, qu'une épée de douleur luy perceroit un jour le cœur à elle meſme, lorſ- v. 22. v. 24[Levit 12. v. 8. Luc.2 v.33-38. v. 34.35. Amb.n.p.31.m. Aug.B.ep.149. § 33.p.515.g.

qu'elle verroit ſon Fils mepriſé & rejetté des hommes, mourir attaché à une croix. Simeon la benit avant que de luy dire ces paroles.

Luc. 2. v. 34.

Matt. 2. v. 8. 11. v. 13-15. v. 19-23. ["Elle revint de là à Bethléem,] où les Mages la trouverent avec l'enfant. ' Mais elle fut obligée auſſitoſt aprés de s'enfuir avec luy & avec Joſeph en Egypte, & d'y demeurer juſques à la mort d'Herode, aprés laquelle S. Joſeph les ramena à Nazaret, pour y faire leur demeure ordinarie, ' juſqu'au temps que J. C. commença à preſcher l'Evangile.

V.N.S. n 8.

Joan. 2. v. 12.

Luc. 2. v. 41. Amb. virg l. 2. p. 408. h, 409. b. 'Elle alloit de là tous les ans à Jeruſalem à la feſte de Paſque: mais elle y alloit avec S. Joſeph, ne voulant jamais paroiſtre hors de chez elle, non pas meſme pour aller au Temple, ſans avoir ce fidele gardien de ſa pudeur, afin de ne bleſſer en rien la modeſtie qui doit eſtre la compagne inſeparable de la virginité. Elle n'avoit pas beſoin pour elle de cette precaution: mais d'autres avoient beſoin qu'elle leur en donnaſt l'exemple.

Luc. 2. v. 42-51. v. 42. C à Lap. in Luc. p. 69. 1 d. a Luc. 2. v. 49. 50. 'Elle mena ſon Fils avec elle à Jeruſalem lorſqu'il eut "douze ans. Il s'echapa d'elle, & elle le chercha avec beaucoup de douleur. 'Elle fut fort ſurpriſe de le trouver au bout de trois jours au milieu des docteurs: & luy en fit quelque plainte, ' mais en des termes pleins de tendreſſe & de reſpect. [a] JESUS luy répondit qu'ils avoit eſté occupé aux affaires de ſon Pere; ce que ni elle ni Joſeph ne comprirent pas. 'Car quelque haute idée que la S.te Vierge euſt de ſon Fils, eſtant neanmoins accoutumée à ne luy voir rien faire & rien dire d'extraordinaire, [il ne faut pas s'étonner qu'elle n'ait point compris d'abord une parole qui eſtoit non d'un enfant, mais d'un Dieu.] Elle ne laiſſoit pas de conſerver toutes ces choſes dans ſon cœur, & de reſpecter tout ce que diſoit cet enfant, lors meſme qu'elle ne le pouvoit comprendre; ſe ſouvenant toujours qu'elle l'avoit conceu du S. Eſprit.

l'an 8 de l'ere commune.

Chry. in Jo. h. 20 p. 131. d. e. Luc. 2. v. 51. Ori. in Luc. h. 19. 20. p. 129. 130. c.

ARTICLE V.

La Vierge ſe trouve aux noces de Cana; de ce qu'elle fit durant les predications de JC.

[L'EVANGILE ne parle plus de la Vierge juſqu'aux "noces de Cana,] où elle ſe trouva avec JESUS, [qui commençoit deſlors à faire la fonction de docteur du monde & de Meſſie.] 'C'eſt pourquoi la Vierge qui s'eſtoit étonnée de le voir aſſis entre les docteurs à l'age de 12 ans, ayant appris de luy dans la ſuite à attendre

l'an 30 de l'ere commune.

Joan. 2. v. 1. Amb. in Luc. p. 32. l.

à attendre quelque choſe de grand & de divin, & jugeant par ce que le ſaint Precurſeur diſoit de luy, que le temps qu'il avoit reſolu de vivre inconnu, eſtoit fini, elle ne craignit point de luy demander un miracle digne de luy. Car le vin ayant manqué, elle qui eſtoit pleine de bonté en fut touchée. Elle dit a ſon Fils; „ Ils n'ont point de vin: marquant par ce peu de mots & ſa compaſſion & ſa modeſtie. Chry. in Jo. h. 20 p. 132. d. e. e Amb. p. 32. l. *myſterium*. Bern. ſ. 89. ſ. 2. p. 44. 1. c. ſ. 87. § 10. p. 125. 2. c.

JESUS CHRIST luy répondit d'une maniere [qui paroiſt dure:] „ Femme luy dit-il, qu'y a t-il entre vous & moy? Mon heure n'eſt „ pas encore venuë. Les Manichéens ont meſme pretendu tirer de là, qu'elle n'eſtoit pas veritablement ſa mere. Et en effet quoiqu'elle fuſt mere de Dieu, elle n'eſtoit pas la mere de la divinité, par laquelle ſon Fils pouvoit faire le miracle qu'elle demandoit. C'eſt pourquoi il luy dit, ſelon S. Auguſtin, que l'heure de montrer qu'il l'aimoit & prenoit ſoin d'elle comme de ſa mere, n'eſtoit pas encore venuë; ſe reſervant de le faire ſur la croix. Joan. 2. v. 4. Aug. B. in Jo. h. 8. p. 355-358.

S. Chryſoſtome a cru qu'il vouloit dire qu'il euſt falu attendre pour faire cette merveille, que le beſoin paruſt davantage, & que ceux que cela regardoit, l'en priaſſent; afin qu'il ne ſemblaſt pas ſe porter de luy meſme à faire des miracles, ce qui les euſt rendu moins utiles, & euſt eu quelque air de vanité; que comme il avoit encore plus de ſoin de ſa mere que de tous les autres, ce fut pour l'inſtruire de cette regle de diſcretion, qu'il luy parla d'une maniere ſi forte, & que neanmoins il prevint ſon heure, comme dit auſſi S. Ambroiſe, pour ne pas refuſer quelque choſe a une mere qu'l traitoit toujours avec grand reſpect. Chry. ib. h. 20. 21. p. 133. 134. 137. b. c. h. 21. p. 137. d. e. Amb. pſ. 118. v. 26. p. 1033. b.

[On peut dire encore que la Vierge repreſentoit en cette occaſion les peres & les meres de ceux qui ſont particulierement conſacrez au ſervice de Dieu; & que JESUS CHRIST a repris en elle non ſes defauts, mais les defauts de ceux dont elle eſtoit la figure.] Car il eſt naturel a ces perſonnes de vouloir tirer vanité des graces que Dieu fait à leurs enfans, [a] & de s'attribuer l'autorité de regler toutes leurs actions. [b] C'eſt pour corriger ce defaut dit S. Chryſoſtome, que J. C. a répondu a la Vierge avec cette dureté apparente, & pour nous apprendre que quand un pere & une mere ne demandent rien a leurs enfans qui empeſche le ſervice de Dieu, ils ſont obligez à leur obeïr, & d'autant plus obligez que leur état eſtant plus ſaint, demande d'eux une plus grande humilité; mais que quand on leur demande des choſes ſaintes à contretemps, & qu'on les trouble dans les affaires de Dieu [& de l'Egliſe,] il n'eſt point ſeur alors d'obeïr. NOTE 10. Chry. in Jo. h. 20 p. 132. 133. [a] p. 133. b. [b] a. b. Aug. ſ. 354. c 8. p. 1373. Chry. p. 133. b.

[Quelque raiſon qu'ait pu avoir la Bonté ſouveraine de répon-
Bern.ſ.29.p.44. 1. c. dre ainſi à une mere,] 'il ſavoit bien à qui il parloit : & la Sainte Vierge fit voir auſſi qu'elle connoiſſoit bien celui qui luy parloit de la ſorte. Comme elle eſtoit pleine de douceur & d'humilité, [cette eſpece de reprimende ne la troubla point,] & ne diminua rien de la confiance qu'elle avoit en la puiſſance & en la bonté
Amb pſ.118 p. 1033. b. de ſon Fils. 'Elle voyoit "quelle eſt ſa charité pour les hommes; *ejus affectum.*
[a]Gaud.h.9.bib. p.t.2.p.35.c. [a]& le S. Eſprit qui la rempliſſoit depuis qu'elle eſtoit devenuë mere de la Sageſſe eternelle, "ne ſouffrant pas que rien luy fuſt caché, non ſeulement elle penetra le ſens myſterieux de ce refus apparent de J. C, mais elle connut meſme deſlors tout ce qu'il *Quid enim lateret &c.*
Bern.ſ.29.p.44. 1. c. avoit deſſein de faire. 'C'eſt pourquoi ſans s'arreſter à luy repondre, elle dit à ceux qui ſervoient, de faire tout ce qu'il leur diroit. Et ſa foy ne manqua pas d'obtenir ce que ſa charité luy avoit fait demander. [Elle nous apprit par là que le veritable moyen d'obtenir des graces de ſon Fils par ſon interceſſion, c'eſt de faire ce que J.C. nous commande dans ſon Evangile, & de ne nous point rebuter lors meſme qu'il ſemble ne pas ecouter
Amb.pſ.118.p. 1033. b. nos prieres.] 'C'eſt par ce moyen qu'on obtient de luy les graces meſmes dont l'heure ſans cela ne ſeroit pas encore venuë.

Joan.2. v.12. 'JESUS CHRIST alla enſuite à Capharnaüm, avec ſa mere, " ſes *fratres.*
C.à Lap. in Jo. couſins, & ſes diſciples. 'Il ſemble avoir voulu fixer dans cette
Chry. ib. h.22. p.143. e. ville ſa demeure ordinaire, 'ou au moins celle de ſa mere & de
[b] p. 144. a. ſes parens.[b] Et Saint Chryſoſtome croit qu'il n'y vint proprement
Joan.2.v.12.13. cette fois-ci, que pour y établir ſa mere : 'Car il alla peu de jours
Matt.13 v.56| Marc. 6. v.3. aprés a Jeruſalem pour Paſque. 'Ses "couſines continuerent de de- *sorores.*
[c] Joan.2.v.12. meurer à Nazaret. [c] Ceux qui eſtoient venus avec JESUS à Capharnaüm, n'y demeurerent auſſi alors que peu de jours, [& le
Chry. in Jo. h. 22.p.143 e. ſuivirent ſans doute à Jeruſalem.] 'S.Chryſoſtome croit que J.C. établit la S.te Vierge à Capharnaüm, afin qu'elle euſt une demeure
Epi.78 c.9.p. 1041.a|1043. b. fixe, & qu'elle ne le ſuiviſt pas partout où il iroit 'S. Epiphane au contraire croit qu'elle le ſuivoit partout. [Et puiſqu'il eſt certain qu'il y avoit pluſieurs femmes de Galilée qui le ſuivoient pour le ſervir, qui meritoit mieux cet honneur, & qui le pouvoit faire avec plus de bienſeance que ſa ſainte mere ? Cela n'eſt neanmoins jamais marqué : & il ſe pourroit bien faire que pour apprendre aux miniſtres de l'Egliſe combien ils doivent eſtre detachez de la chair & du ſang, il l'auroit fait conſentir à ſe priver de la joie qu'elle auroit euë de l'accompagner toujours. Et c'eſt en effet l'inſtruction qu'elle nous a donnée dans la ſeule occaſion où la ſuite de l'Evangile parle d'elle juſqu'au temps de la Paſſion.]

l'an 31 de l'ere commune. ἐπὶ ἑξῆς. *sui.* *Note 11.

'Cette occaſion "eſt lorſque J. C. eſtant dans une maiſon, il s'y aſſembla une ſi grande foule de peuple, que ni luy ni ſes diſciples n'avoient pas le loiſir de manger. Cela fit courir le bruit "qu'il eſtoit tombé en défaillance: & ſur cela "ſes proches vinrent* pour le prendre, [& le tirer de cette maiſon où la foule l'étouſoit.] Ce fut ſa mere & ſes couſins qui y vinrent.[a] Et ne pouvant entrer à cauſe de la preſſe, ils luy envoyerent dire qu'ils eſtoient là, & qu'ils demandoient à luy parler. 'Comme donc il eſtoit alors dans une action toute divine, occupé à preſcher la parole de Dieu, il temoigna qu'il ne connoiſſoit ni mere ni parens que ceux qui faiſoient la volonté de ſon Pere. 'Il pratiquoit ainſi ce qu'il nous a enſeigné luy[b] meſme qu'il faut preferer Dieu à toutes les liaiſons humaines: & il nous apprenoit à ne point connoiſtre nos parens lorſqu'ils nous veulent empeſcher d'exercer le miniſtere de la parole, [quand Dieu nous l'a confié. Il ne faiſoit d'ailleurs aucune injure à ſa mere,] 'qui eſtoit [la premiere] de celles qui faiſoient la volonté du Pere celeſte.

Marc. 3. v. 20. 21. v. 31 | Mald. in Marc. p. 746. b. e. [a] Conc. c. 40. Aug. ep. 243 B. p. 570. f. &c. virg. c. 3 p. 339. f. [b] Amb in Luc. p. 105. b. e. d. [b] Aug. fid. & ſym c. 4. t. 3 p. 63. 1. b. c. in Jo. h. 10 p. 369 b. e.

'Immediatement avant que la S.te Vierge arrivaſt, une femme „ s'eſtoit écriée en s'adreſſant à JESUS CHRIST: Heureuſes les en„ trailles qui vous ont porté, & les mammelles qui vous ont nour„ ri! Surquoi le Sauveur luy répondit: Mais plutoſt heureux ceux „ qui entendent la parole de Dieu, & qui la pratiquent: 'nous apprenant par là, comme les Peres l'ont dit pluſieurs fois, non que ſa mere n'ait pas merité d'eſtre appellée heureuſe dans la ſucceſſion des tous les ſiecles, d'avoir eſté choiſie par la Parole eternelle pour luy donner la naiſſance dans le temps; mais qu'elle eſtoit encore beaucoup plus heureuſe d'avoir ecouté, pratiqué, & aimé cette Parole.

Conc. c. 50 | Luc. 11 v. 27. 28. Aug. B. in Jo h. 10. p. 369. c B. d. in Luc. l. 4. c. 10. p. 341 | Mald. ib. p. 1048. e.

'Lorſque J. C. fut peu aprés à Nazaret où il avoit eſté nourri, ceux de la ville le reconnurent pour fils de Marie: [mais ils n'avoient nulle connoiſſance de ce qu'il eſtoit en cette qualité meſme.]

Conc. c. 54.

ARTICLE VI.

La Vierge à la croix: J. C. la donne à S. Jean pour mere.

l'an 33 de l'ere commune. 1. &c.

[LA Vierge vint à Jeruſalem '[1] à la derniere Paſque qu'y fit J. C. Ainſi elle vit 'tout ce qui s'y paſſa alors. Mais l'Evangile ne nous dit rien de la part qu'elle y eut; juſqu'à ce que J. C. fut attaché à la croix, [au pié de la quelle elle parut "avec un courage

Amb. in Luc. 23. p. 215. a.

1. S. Auguſtin ne croit pas qu'elle aſſiſta à la derniere Cene, *Aug. B in Jo. h. 109 p. 772. f.*

Aug. pſ.103.p. 502. 2. c. digne de la mere d'un homme Dieu. 'Nous ne ſaurions douter qu'elle ne reſentiſt avec une extreme douleur la mort & la privation d'un tel Fils, comme Simeon le luy avoit predit: [mais ſa

Amb.inLuc.23. p.225. a. b|inſt. v.c.7.p.423. h.i. conſtance fut encore plus forte que ſa douleur.] 'Lorſque les hommes & les Apoſtres fuyoient ſaiſis de peur, elle demeura ſans crainte au milieu des perſecuteurs, preſte à mourir avec ſon Fils, & regardant ſes plaies "avec des yeux qui marquoient plus ſa pieté [que ſa douleur,] "parcequ'elle ſavoit que les plaies du Sauveur eſtoient la redemption du monde. *piis oculis.* NOTE 12.

ep.25. p.252.k| Chry. in Jo. h. 84.p.544.c|Cyr. Al. ib. l.12. p. 1066. a. b. 'JESUS CHRIST qui eſtoit venu pour nous donner l'exemple de toutes ſortes de vertus, voulut en cette extremité nous apprendre encore, qu'en quelque état que nous ſoyons, nous ne devons jamais manquer à l'amour & au ſoin que la loy de Dieu nous oblige d'avoir pour ceux qui nous ont donné la vie. 'Ainſi prés de

Chry.p.545.c.d. quitter ſa mere, il luy donna pour fils en ſa place S. Jean ſon diſciple bien aimé, [qui eſtant vierge eſtoit le plus digne de prendre ſoin d'une mere vierge;] & il inſpira en meſme temps à S. Jean

Amb inſt. v. c. 7.p.423. glin Luc.p.225. a. l'amour qui doit unir un fils avec une mere. 'Ce fut là comme le teſtament que fit J. C. attaché à la croix, par lequel il donna à ſa mere un temoignage aſſuré de ſa pureté, puiſque ſi elle euſt eu un mari, [ou d'autres enfans, comme quelques uns l'ont oſé dire,] il ne l'auroit pas confiée à un étranger. "Ce ne fut pas auſſi une *ſubſcribitur.* petite faveur qu'il fit à S. Jean, de le charger du ſoin de ſa mere. Il luy donna par là une illuſtre occaſion d'exercer ſa pieté, à la-

Amb|Cyr. Al| P.Chry. &c. quelle auſſi cet Apoſtre ne manqua pas, 'ayant fait "loger la Sainte Vierge au lieu ou il demeuroit, comme pluſieurs Peres nous en aſſurent, & ayant eu ſoin "de luy procurer toutes les choſes dont elle pouvoit avoir beſoin. V. S. Jean l'Ev. § 2. NOTE 13.

Act. 1. v. 14. 'S. Luc nous apprend que Marie mere de JESUS eſtoit avec les Apoſtres, & les autres qui attendoient le S. Eſprit aprés l'Aſcen-

Epi.78. c.11. p. 1043. c. ſion, dans l'union des cœurs & dans la priere. 'Tout le reſte de ſa vie nous eſt demeuré inconnu, parceque ſa vertu, dit S. Epiphane, eſtoit trop admirable pour eſtre connuë des hommes, qui ne peuvent que la mediter, ſans la pouvoir exprimer par des paroles. [Dieu la conſerva cependant toujours dans ſon état humble:]

79 c.3.7.p.1059. 1060.1064. c. 'Il ne voulut point qu'elle euſt aucune part au ſacerdoce: Il ne luy "donna point le pouvoir de battizer, de benir les diſciples, de *τὸ ἱερατικὸν* prendre aucune autorité ſur la terre. Il voulut ſeulement qu'elle fuſt "comme un ſanctuaire ſacré, en attendant le temps auquel *σχῆμα ἅγιον.* elle devoit regner avec luy[1]. 1.

Andr.Cr.h 20.p. 141. 1. 'On tenoit au VII. ſiecle qu'elle avoit demeuré ſur la montagne de Sion; & l'on y montroit des pierres qu'on pretendoit qu'elle avoit creuſées en s'y agenouillant [pour prier]

'S. Chryſoſtome dit que c'eſt le S. Eſprit qui a fait connoiſtre aux Apoſtres tout ce qui regardoit l'hiſtoire de noſtre Seigneur, juſqu'au temps que S. Jean commença à battizer, parce, dit-il, que perſonne ne le ſavoit.[Si cela eſt, il faut que la S.te Vierge ait toujours gardé un merveilleux ſilence ſur ces choſes qui luy eſtoient ſi glorieuſes, & dont la connoiſſance eſtoit meſme ſi neceſſaire au ſalut des hommes. Mais je ne ſçay ſi l'autorité de ce Pere nous doit ou nous peut meſme empeſcher de croire que c'eſt elle à qui nous devons la connoiſſance de la conception, de la naiſſance, & de l'enfance du Sauveur.] Chry. in Act. h. 3. p. 33. c.

ARTICLE VII.

Mort de la Vierge : Elle apparoiſt à quelques Saints.

UN auteur du VII. & du VIII. ſiecle, dit qu'on croyoit que la S.te Vierge eſtoit morte dans une extreme vieilleſſe, long-temps aprés J.C.[Et cela ſe raporte fort bien avec ce que remarque Baronius, J'qu'il y a bien de l'apparence qu'elle ſuivit l'Apoſtre S. Jean à Epheſe avec S.te Madeleine. [On a donc grand lieu
Note 14. de juger" qu'elle eſt morte à Epheſe auſſibien que S.te Madeleine:] '& il paroiſt en effet par une lettre du Concile œcumenique tenu en cette ville l'an 431, qu'on croyoit alors qu' elle y eſtoit enter-
Note 15. rée.[" C'eſt tout ce que nous pouvons dire de ſa bienheureuſe fin. Car il ſemble que Dieu ait voulu favoriſer ſon humilité dans ſa mort auſſibien que dans ſa vie, en permettant que l'une ait eſté encore plus inconnuë que l'autre. S. Epiphane l'un des Peres du IV. ſiecle qui a eu le plus d'erudition, J'declare qu'il ne peut dire ſi elle eſt morte, ou ſi elle eſt demeurée immortelle ; ſi elle eſt morte par le martyre, ou de quelque autre maniere; ſi elle a eſté enterrée ou non; qu'en un mot perſonne ne ſçait quelle a eſté ſa fin: mais qu'il ſçait bien que ſi elle eſt morte, ſa mort a eſté glorieuſe; quelle a remporté la couronne d'une pureté & d'une chaſteté entiere ; & que ſon corps jouit du bonheur digne de celle par qui la lumiere s'eſt repanduë ſur la terre.[Ainſi ce Saint
Note 16. n'auroit eu nulle peine à entrer" dans le ſentiment qui a eſté embraſſé depuis pluſieurs ſiecles par divers écrivains grecs & latins, que Dieu a reſſuſcité & glorifié ſon corps peu de jours aprés ſa mort .] Car quoique S. Epiphane paroiſſe pencher davantage à croire que Dieu luy a meſme accordé la grace de l'immortalité,
Note 17. 'neanmoins" ce ſentiment n'a eſté receu de perſonne dans l'Egliſe, And. Cr. h 9. p. 123. c. Conc. t. 3. p. 574. a. Epip. 78. c. 11. 23. p. 1043. 1044. 1055. c. d. Bar. 44. § 29. Bar. 15. aug.

qui honore aujourd'hui "ſa mort, auſſibien que ſa glorification, le 15 d'aouſt. 'Il y en a eu davantage qui ſe fondant ſur les paroles de S. Simeon, ont cru qu'elle avoit ajouté à ſes autres privileges l'honneur du martyre. 'Mais comme aucune hiſtoire ne nous en apprend rien, [a]cette opinion n'a pas eſte ſuivie par les autres.

Note 18.

Florent. p 266. a.

Amb in Luc. 3. p 31. m.

a Bar. 48. § 12. § 25.

'Nous avons une lettre qu'on pretend que la Vierge a écrite à S. Ignace, "avec la réponſe de ce Saint: mais on convient que ce ſont toutes pieces apocryphes [& ſuppoſées;] 'auſſibien que celle qu'on veut qu'elle ait écrite à ceux de Meſſine en Sicile, & dont un fauſſaire a fait trouver l'original hebreu fabriqué par luy. 'L'on en a encore une adreſſée aux Florentins, rejettée de tout le monde comme les autres.

&c.

Mabi. dipl. p. 25. e. f.

Du Pin, p. 6.

'Nicephore tire d'un Epiphane une deſcription de tout ſon exterieur, qui eſt belle & avantageuſe [ſi elle eſtoit mieux autoriſée. Car il y a bien de l'apparence qu'on l'a depeinte telle qu'on a jugé qu'elle devoit eſtre. Pour ce qu'il dit "de ſon viſage, il l'a pu tirer] du portrait qu'un hiſtorien du VI. ſiecle dit que S. Luc en avoit fait, & qu'on envoya de Jeruſalem à Pulquerie. [Mais ce n'eſt pas là proprement ce que nous devons conſiderer dans les Saints. Leur veritable tableau eſt l'idée que nous devons avoir de leur vertu, pour la repreſenter dans nos actions.]

&c.

Nphr. L 2. c. 23. p. 17 1. 172.

c. 43. p. 210. c] Thdr. L. 5. p. 551. b. c.

'S. Gregoire de Tours parle de quelques reliques de la Vierge, qu'on gardoit de ſon temps "en une egliſe d'Auvergne: [ce qui ſe doit ſans doute entendre de quelque choſe de ſes habits. On a cru, & on croit encore en avoir en divers endroits. Mais ce ſeroit une choſe infinie de ramaſſer tout ce qui s'en dit.]

in Marciacenſi domo.

Gr. T. gl. M. c. 9. p. 22.

'S. Gregoire de Nyſſe raporte que le grand Gregoire Thaumaturge ayant eſté fait Eveſque de Neoceſarée dans le Pont, "& eſtant en peine de la doctrine qu'il devoit preſcher à ſon peuple, la S.te Vierge s'apparut à luy toute eclatante de lumiere, & en une forme plus qu'humaine, avec S. Jean l'Evangeliſte; qu'elle pria cet Apoſtre d'inſtruire Gregoire des myſteres de la foy, ſurquoi S. Jean luy dit, que puiſqu'elle le ſouhaitoit, il eſtoit tout preſt 'd'obliger encore en cela la mere de ſon Seigneur; & donna enſuite un ſymbole court & abregé à Gregoire, qui l'écrivit auſſitoſt. On le conſerva toujours depuis avec ſoin: & S. Gregoire de Nyſſe aſſure que ce fut en ſuivant ce ſymbole, que l'Egliſe de Neoceſarée conſerva ſa foy pure au milieu des troubles de l'Arianiſme.

vers l'an 244.

χαρίσασθαι

Nyſ. v. Thaum. t. 3. p. 545-546.

'La ſainte vierge Juſtine, "qui ſouffrit le martyre [ſous Diocletien,] ſe voyant attaquée par tous les efforts de la magie que Cy-

V. S. Cyprien d'Orient & S. Juſtine.

Naz. or. 18. p. 279. d.

prien employoit contre elle, elle eut recours à la Vierge Marie, & la conjura de ſecourir une vierge contre la puiſſance de l'enfer. Ses prieres ne furent pas vaines: les demons furent vaincus; & Cyprien convaincu de leur foibleſſe embraſſa la foy Chrétienne, devint depuis un illuſtre Eveſque dans l'Orient, & acquit enfin la couronne du martyre avec Juſtine.

S. Sulpice Severe nous aſſure que la S.te Vierge viſitoit ſouvent S. Martin, & qu'une fois il entendit luy meſme ce Saint qui s'entretenoit avec elle, & avec S.te Agnés & S.te Thecle [Il nous en aſſure avec des circonſtances qui ne nous laiſſent aucun lieu d'en pouvoir douter.] Sulp. dial. 2 c. 14. p. 302. 303.

ARTICLE VIII.

La S. Vierge attaquée par diverſes hereſies.

[L]A virginité & l'humilité de la mere de Dieu furent combatuës à la fin du IV. ſiecle par des ennemis oppoſez.] Les premiers, à qui S. Epiphane donne le nom d'Antidicomarianites ou ennemis de Marie, ["pretendoient qu' aprés la naiſſance de J. C, elle avoit ceſſé d'eſtre vierge, & avoit eu de S. Joſeph ceux que l'Evangile appelle les freres de J. C. Cette imagination dont l'origine venoit des Eunomiens & des Apollinariſtes,] ſe repandit particulierement dans l'Arabie. [Elle fut peu aprés debitée à Rome par Helvide, & ſoutenue meſme par un Eveſque, qu'on croit eſtre l'hereſiarque Bonoſe. Dieu la détruiſit par trois des plus grands hommes qui fuſſent alors, S. Epiphane, S. Jerome, & S. Ambroiſe, ſans parler de S. Auguſtin & des autres qui l'ont combatuë en paſſant. Epi. 78. c. 1. p. 1033. c. V. S. Jerome § 39. c.

[Il n'eſt pas neceſſaire de raporter ici les raiſons dont ces Saints ſe ſont ſervis. Il ſuffit d'apprendre de S. Baſile,] "que quoique cette opinion ne touche point le fond de nos myſteres & de la religion, à laquelle il ſuffit que Marie ſoit demeurée vierge juſqu'à la naiſſance de J. C, comme l'Evangile nous en aſſure; neanmoins les oreilles des Fideles ne ſauroient ſouffrir qu'on diſe qu'elle ait jamais ceſſé de l'eſtre. [C'eſt ce qu'il ſeroit aiſé de juſtifier par les Peres de l'Orient & de l'Occident: de ſorte que ce point eſt un de ceux que l'on devroit croire, ſelon la doctrine de S. Auguſtin, avoir eſté enſeigné a l'Egliſe par les Apoſtres, "quand l'Ecriture ne nous en aſſureroit pas,] en nous marquant la reſolution que la Vierge avoit faite de ſervir Dieu dans une entiere pureté. [On Baſ t. 1. h. 25 p. 509. c. *quoniam virum non cognoſco.* Luc. 1. v. 34.

peut dire meſme que l'Egliſe en fait une profeſſion publique "dans le Symbole, [& toutes les fois que l'on parle d'elle,] puiſque le titre de Vierge eſt celui qui luy a toujours eſté le plus propre, & le plus commun dans l'uſage des Fideles. Auſſi l'Egliſe a mis au nombre des heretiques ceux qui l'ont niè, [a] & a traité leur opinion de blaſpheme. *ex Maria Virgine.*

Epi. 78. c.6. p. 1037.1038.

Aug h.56.84.p. 11.2 d.14. t. a.

a Epi.78. c.5.p. 1035. c,

D'autres tomboient dans une folie oppoſée à celle là, ou plutoſt dans l'idolatrie : & regardant la Vierge comme une deeſſe, ils faiſoient des aſſemblées & des oblations en ſon nom; & luy offroient une eſpece de pain que les Grecs appellent *collyride*: ce qui leur a fait donner le nom de Collyridiens. Ce n'eſtoient que quelques femmes d'Arabie qui tomboient dans cette impieté, ſelon la foibleſſe ordinaire de leur ſexe. S. Epiphane écrivit pour abolir cette ſuperſtition, & pour montrer qu'il faut bien diſtinguer l'honneur que nous devons à la S.te Vierge, de l'adoration & du ſacrifice que nous ne devons qu'à Dieu ſeul, de peur de ſervir la creature à la place du Createur.

c. 23. p. 1054. 1055|79.c.2.p. 1058.

[Les Neſtoriens ſuccederent à ces deux hereſies, "& refuſerent à la Vierge la qualité de Mere de Dieu, parcequ'ils ne vouloient pas que ſon Fils fuſt veritablement le Dieu que nous adorons. Ils furent anathematizez l'an 431. par le Concile œcumenique tenu à Epheſe dans l'Egliſe de la S.te Vierge, qui eſtoit la cathedrale de cette illuſtre metropole de toute l'Aſie : & l'Egliſe commença deſlors a donner de plus grands eloges a cette maternité ſacrée, que l'hereſie s'eſtoit efforcée d'obſcurcir. On ne trouve juſque là, dans des auteurs dignes de foy, aucune autre egliſe dediée ſous le nom de la Vierge, que celle d'Epheſe où elle avoit apparemment eſté enterrée.] Mais il y a des preuves conſiderables que le Pape Sixte III, elu dés l'an 432, conſacra ſous ce titre l'ancienne baſilique de Libere; [c] & que la ſainte Imperatrice "Pulquerie fit auſſi baſtir à Conſtantinople les egliſes de la Vierge appellées de Calcopratées & de Blaquernes. [Il eſt certain "que Saint Elie de Jeruſalem dedia l'an 501 l'egliſe de la Vierge baſtie par Saint Sabbas : & il en commença une autre à Jeruſalem, que Juſtinien fit achever. V.S Cyrille d'Alex. V.ſon titre. V.S.Sabbas.

Boll.28. mars, p. 716. §9.

Thdr.L.p.552. b|563. b.

L'hereſie meſme des Eutychiens qui ſuivit bientoſt celle de Neſtorius, contribua à augmenter le culte & la veneration de la S.te Vierge. Car s'imaginant trouver un argument pour leur erreur dans ſa qualité de Mere de Dieu, ils faiſoient gloire de luy rendre encore plus d'honneur que les Catholiques. C'eſt ce qu'on voit dans Pierre le Foullon l'un des plus méchans d'entre eux, qui ayant

1. ayant uſurpé[1] trois fois le ſiege d'Antioche, j'commença * le pre- l.2.p.566.c.
* V. Acace de C.P. § 49. mier à faire nommer dans toutes les prieres la S.te Mere de Dieu. [Mais comme tout ce qui vient des heretiques n'eſt pas heretique, les Catholiques ont cru pouvoir continuer avec pieté ce qui avoit eſté commencé par ceux dont ils abhorroient l'hereſie.]

SAINT JOSEPH,

EPOUX DE LA S.TE VIERGE,

APPELLÉ PERE DE JESUS CHRIST.

IL ſuffit pour faire l'eloge de S. Joſeph, de dire qu'il Boll. 19. mars, a eſté l'epoux de la S.te Vierge, [& en un ſens tres p. 4. b.
veritable le pere du Sauveur du monde.] Mais Matt.1.v.19.
S. Matthieu en fait encore un plus grand eloge, en nous aſſurant qu'il eſtoit juſte. [Et on ſçait quelle difference il y a entre eſtre juſte ſelon l'opinion des hommes, & l'eſtre ſelon la verité de l'Evangile.] Ainſi Chry. in Matt.
l'Ecriture en nous aſſurant que Joſeph eſtoit juſte, nous aſſure h.4.p.39. c. d.
qu'il poſſedoit toutes les vertus. Nous le verrons par la ſuite, où nous remarquerons particulierement ſa bonté, ſa douceur, [la fermeté de ſa foy, & ſon humble ſoumiſſion aux ordres de Dieu.]

Deux Evangeliſtes ont pris ſoin de faire ſa genealogie, & de Matt.1|Luc.3.
nous apprendre comment il eſtoit deſcendu d'Abraham & de David. Ils le font ſortir du dernier par deux branches differentes: [ce qui forme une difficulté celebre, j'que Dieu a permiſe, Aug.in Fauſt.l.
comme quelques autres de cette nature, pour exercer ceux qui 3.c.2.p.92.t. c| conf.B.l.3. § 48.
l'examineront avec une pieté humble, & pour aveugler ceux qui p. 126.
Note 1. meritent ce chaſtiment par leur orgueil.] [1]L'opinion la plus commune parmi les Peres, eſt qu'il eſtoit né de Jacob deſcendu de David par Salomon & tous les autres Rois de Juda; & fils, ſelon la loy, d'Heli deſcendu de Nathan] fils de David & de Bethſabée auſſi bien que Salomon: [Jacob ayant epouſé la veuve d'Heli 1.Paral.3.v.5.
ſon frere de mere, qui eſtoit mort ſans enfans.]

Quoi qu'il fuſt d'une race ſi illuſtre, dont quelques modernes Boll. 19. mars.
veulent meſme qu'il fuſt le chef & le principal heritier; il eſtoit Matt.13. v.55.

1. en 470, 476, & 485. Il mourut en 488. *V. Zenon & Acace de Conſtantinople.*

Luc.2 v.4.39. Orig.inMatt.g. p.222.c|Euſ.l.1. c.7.p.23.b. neanmoins "reduit à gagner ſa vie par le travail de ſes mains dans la ville de Nazaret en Galilée [de la tribu de Zabulon:] c'eſt celle que d'autres appellent le bourg de Nazaret. [a]Il travailloit à faire des charrues, [b] à abatre & à tailler des arbres, à baſtir des maiſons, & à d'autres ouvrages ſemblables. Il ne laiſſoit [c] pas d'eſtre connu à Capharnaüm, [d] & en d'autres endroits de la Galilée, [aſſez eloignez de Nazaret.

faber, *tektor*. Note 2.

a Juſt. dial. p. 316. c. b Amb.in Luc. l.3. p. 42. d. c Joan.6.v.42. d 1. v. 45.

"Beaucoup d'anciens, & meſme des principaux Peres, ont cru qu'avant que d'epouſer la S.te Vierge, il avoit eu une premiere femme nommée Eſca par quelques uns, & qu'il en avoit eu S. Jacque le Mineur & les autres que l'Evangile appelle les freres du Seigneur. Mais cette opinion, qui vient originairement de quelques écrits apocryphes, eſt difficile à accorder avec l'Evangile, ſur lequel on pretend la fonder.] C'eſt pourquoi S. Jerome ſoutient "que S. Joſeph eſt demeuré vierge, c'eſt à dire comme on le voit par la ſuite, qu'on n'a point de preuve qu'il ne l'ait pas toujours eſté, comme il eſt certain qu'il l'a eſté à l'égard de la S.te Vierge. [La maniere dont il a vécu avec elle eſt une preuve au moins qu'il poſſedoit avec eminence la vertu de la chaſteté, & donne lieu de juger que s'il avoit auparavant uſé du mariage, il en avoit uſé comme S. Auguſtin le dit des anciens Patriarches, non en eſclave, mais en maiſtre des paſſions les moins ſoumiſes à la raiſon, par une vertu dont pluſieurs meſmes de ceux qui vivent dans la continence, ne ſont pas capables.

V.S.Jacque le Mineur §.1|note 3.

Note 3.

Hier. in Helv. c. 9. p. 13. 14.

Le temps auquel le Sauveur du monde devoit paroiſtre, approchant, Joſeph fut choiſi de Dieu pour eſtre l'epoux de celle qui en devoit eſtre la mere, pour eſtre le gardien de ſon honneur, & le témoin de ſa chaſteté, & pour eſtre le pere du fruit ſacré qui devoit naiſtre d'elle ſeule.] Il falloit que ce mariage fuſt entierement chaſte: & il n'en eſtoit pas moins un veritable mariage, comme Saint Auguſtin l'a ſoutenu contre les Pelagiens, [e]puiſque ſelon les juriſconſultes meſmes, c'eſt le conſentement des parties qui fait le mariage, & non ce qu'on en appelle la conſommation.

Note 4.

Aug adVal.l.1. c.11. p.346.1|in Fauſt.l.23.c.8. 9 p.188|conf 1. 2.c.1. p 170.2|in Jul.l.5.c.12.p. 426. 2. e Amb.inſt.v.c. 6.p.422.b|C.à Lap.in Matt.1. v.18.p.52. 2. c.

[f]On trouve en effet dans cette union toute chaſte de Joſeph & de Marie, tous les biens qui doivent ſe rencontrer dans le mariage. La foy y a eſté inviolablement gardée de part & d'autre; le ſacrement s'y eſt trouvé, parceque leur union a eſté indiſſoluble: la liaiſon des cœurs l'a rendu plus ferme que l'union des corps ne fait les autres mariages: il a eu meſme l'avantage de la fecondité, & nous a donné non un enfant ordinaire, mais

f Aug. ut ſup.

un enfant qui eſtoit Dieu. Car la S.te Vierge meſme, & l'Evangeliſte, appellent Joſeph le pere de JESUS: ce qu'ils ne feroient pas, s'il ne l'euſt eſté en un ſens tres veritable, comme eſtant le veritable mari de celle de laquelle ſeule il avoit tiré ſa naiſſance; mais pour appartenir à tous les deux. f.51.§30.p 299.a.

'Comme dans le mariage la principale perſonne eſt celle du mari; les Evangeliſtes ayant à marquer la genealogie de J.C, ils ont pu, & meſme ils ont du, dit S. Auguſtin, la prendre du coſté de S. Joſeph, comme ils l'ont fait effectivement, ſurtout puiſqu'il eſtoit deſcendu de David auſſibien que la S.te Vierge. 'Auſſi il eſtoit plus le pere de J. C. en cette maniere, que s'il l'euſt tiré d'une autre famille pour le faire entrer dans la ſienne par une adoption [ſolennelle.] De ſorte que quand meſme la Vierge n'euſt pas eſté de la famille de David, ce qui eſtoit neceſſaire pour accomplir les propheties, il ſuffiſoit que S. Joſeph en fuſt, pour dire que J. C. eſtoit comme luy le fils de David. 'Car meſme les enfans adoptifs entrent dans la famille de celui qui les adopte, [& ſuccedent à tous ſes droits.] C'eſt auſſi une opinion fort commune parmi les interpretes anciens & nouveaux, que la Sainte Vierge n'avoit point de frere; & qu'ainſi eſtant heritiere de ſa maiſon, elle avoit epouſé S. Joſeph comme ſon plus proche parent: de ſorte que la genealogie de l'un eſt auſſi la genealogie de l'autre. p.298.299[ad Val.&c.ut ſup. conf.c.1.p.170.. 2. b.c[in Fauſt.c 8.9.p.188[f.51.p. 196.e[Synop. in Matt.p.19 c. Synop inMatt. p.18 g.

'On a voulu établir depuis un ſiecle ou deux une feſte du mariage de S. Joſeph & de la Vierge, & on l'a fait en quelques endroits en differens jours. Boll. 19. mars, p 14 c.d.

'Le S. Eſprit ne voulut pas decouvrir d'abord à S. Joſeph le myſtere qu'il avoit operé dans la Vierge. Il attendit qu'il s'apperceuſt de luy meſme qu'elle eſtoit groſſe, 'lorſqu'aprés avoir paſſé trois mois chez S.te Elizabet ſa couſine, elle fut revenue chez luy. 'Il en fut fort ſurpris; & ſachant de quelle maniere il avoit vécu avec elle, il ne put croire autre choſe, parcequ'il eſtoit homme, "ſinon qu'elle avoit ceſſé d'eſtre vierge, & qu'elle eſtoit coupable d'un auſſi grand crime qu'eſt l'adultere. [a] Dieu le permettoit ainſi, afin que ſon ſoupçon meſme nous fuſt une preuve de la pureté de la Vierge. Chry. in Matt. h.4 p 40.c. Aug.B.conf.l.2. c.5.p.36.b. f.51.§9 p.285.d[82.343.p.444. b[1325[ep.153.§ 9 p.527.e[Amb. inſt.v.c.5.p.421. 422[Juſt.dial p. 303. c[Epi.78.c 20.p.1052 c.

Note 5.

[b] Il "ne crut pas qu'il luy fuſt permis de retenir chez luy une perſonne coupable de cette faute, [c] depeur qu'il ne ſemblaſt y conſentir & l'approuver. [d] La loy luy permettoit de la mettre en juſtice, & de ſatisfaire, en la faiſant condanner à la mort, une colere auſſi violente, [& qui paroiſt auſſi juſte,] que celle d'un

παρανομίας ſimulatio.

[a] Chry.inMatt. h.4 p.39.b.c. [b] p.40.a[43.a.b[Hier.ib.p 14.a.b. [c] Aug.ep.R.153. c.4.p.527.e. [d] Chry.p.39.40.

Aug.p.527.d.e. mari à qui on a manqué de foy. 'Mais l'Evangile,[écrit dan ſon cœur avant que de l'eſtre ſur le papier,] ordonne de pardonner à ceux qui nous ont offenſé. Et c'eſt ce que fit Joſeph, parcequ'il

Chry.p.39.d. eſtoit juſte,'c'eſt à dire plein de bonté,[a]plus preſt à s'accuſer luy

a Amb.pſ.118.v. 32 p.930.b. meſme qu'à accuſer les autres, aimant mieux paſſer pour eſtre

Chry.p.40.a.b. trop doux que d'eſtre ſevere envers les fautes des autres.'Il ſur-

Aug.ſ.82.c.7. p.444.b.c. monta tout l'effort de ſa douleur.'Il chercha non à ſe venger de celle qu'il croyoit l'avoir offenſé, mais à travailler pour elle.

Chry. p. 39. e. 'Ainſi non ſeulement il ne la voulut pas faire condanner, mais il taſcha meſme à ne la pas diffamer,[comme il euſt fait, s'il l'euſt

Aug.ſ.82.c.7.p. 444. a. b. chaſſée publiquement de chez luy;]'& il ſe reſolut de la quitter ſecrettement ; nous apprenant que quand on fait ſecrettement quelque faute contre nous, la charité que nous devons à noſtre frere nous oblige à l'en avertir en particulier, & à ne pas rendre ſa faute publique,"ce qui ſeroit chercher à le deshonorer, & non

non est correptor fed proditor.

Chry.p.40.c| 42.a. pas à le corriger.[En attendant meſme qu'il la puſt quitter,]'il ne luy fit aucun reproche, dit S. Chryſoſtome, ne luy dit aucune parole rude : & s'efforça meſme de faire qu'elle ne s'apperceuſt pas de ſa peine.

p. 40. 42. a. 'La Vierge neanmoins voyoit le trouble où eſtoit Joſeph, & cependant elle demeuroit dans le ſilence : mais Dieu parla bien-

Matt.1.v.20. toſt pour elle.'Il envoya un Ange, qui s'apparut à Joſeph en ſon-

Chry.p.42.b. ge.'Car comme ce Saint avoit beaucoup de foy, il n'avoit pas beſoin que Dieu luy parlaſt d'une maniere plus claire & plus vi-

p.43.b.c|Aug. ep.153§9.p.527. c. ſible. 'L'Ange l'aſſura donc que ce qu'il croyoit eſtre un crime dans ſon epouſe, eſtoit un miracle de Dieu.[b]& qu'ainſi il ne de-

b Chry p.43.c. voit point craindre de la conſerver chez luy,& de la reprendre en quelque ſorte, puiſque dans ſa penſée elle eſtoit déja ſortie

p. 42. c. de ſa maiſon.'Il l'appella *fils de David*, pour le faire ſouvenir qu'il eſtoit de la famille dont le Meſſie devoit naiſtre. [Mais il luy marqua encore davantage que ce Meſſie ſeroit l'enfant meſme

Matt.1.v.21. qui naiſtroit de Marie,]'en luy diſant que cet enfant ſauveroit ſon peuple, & le delivreroit de ſes pechez.Il luy ordonna de l'ap-

Chry.p.44 a.b| Aug.ſ.51.§ 16.31. p.291.b|299.a. peller JESUS,'luy donnant ainſi tout le pouvoir de pere ſur celui qui eſtoit[le maiſtre de l'univers,]autant que cela ſe pouvoit ſans intereſſer la virginité de Marie; & l'aſſurant qu'il avoit part"au

τῆς οἰκονομίας

Chry.h.5.p.56. b.c|Iren.l.4.c. 40 p.378.c. grand miracle de l'Incarnation du Verbe.'S. Chryſoſtome croit, comme S. Irenée, que l'Ange cita enſuite à Joſeph les paroles d'Iſaïe, *Une Vierge concevra &c.* comme à un homme juſte, accoutumé à lire & à mediter les Prophetes.

τῆς κατὰ τὴν οἰκονομίαν.

Matt.1.v.24. 'Dés que Joſeph fut eveillé, il prit ſa femme avec luy, comme

l'Ange le luy avoit ordonné, 'reſolu de la garder, & d'eſtre un [fidele] miniſtre de l'œuvre de Dieu.[a] Il fit voir par cette promte obeïſſance, que ſon cœur n'eſtoit point endormi, & qu'en toutes choſes "il cherchoit uniquement l'ordre de Dieu. Il fit encore voir par là que lors meſme qu'il croyoit que la S.te Vierge eſtoit coupable, ſon ſoupçon ne venoit d'aucune malignité, mais de la ſeule infirmité humaine, ou meſme de l'obligation qu'il avoit de veiller ſur ſa conduite : ce qui le rendoit tres diſpoſé à reconnoiſtre ſon innocence pour peu de raiſon qu'il en euſt; à quoy la grande vertu qu'il voyoit d'ailleurs en elle, contribuoit ſans doute beaucoup.

Chry.h.5.p.58. c. a b. ἀδιαφθ. h.4.p.42.cf Aug.f.343.§3. p.1325. b. c. Hier. in Matt. p.14.b|Op.imp. h.1.p.14.15.

'Il ne la connut point, ſelon le langage de l'Ecriture, ni juſqu'à la naiſſance de J.C., 'ni depuis, [comme nous en ſommes aſſurez par toute la tradition. Que s'il eſt vray] [b] qu'il l'euſt epouſée dans la vuë & l'intention ordinaire des autres maris, [c] comme Saint Auguſtin paroiſt l'avoir cru; [ſa chaſteté en paroiſt encore plus grande & plus admirable, puiſqu'on voit davantage combien il eſtoit maiſtre de ſes paſſions,] en quoy conſiſte proprement la chaſteté.

Matt.1.v.25. Chry n.h.5.p. 59. a. b Aug.in Jul.l.5. c.12.p.427.1.a. Naz.car.137.p. 799. b.

V.N.S.§ 2. ["Environ ſix mois aprés,]il fut obligé d'aller à Bethléem avec la S.te Vierge, pour y donner ſon nom, comme eſtant deſcendu de David, dans le denombrement general qu'Auguſte faiſoit faire de tout l'Empire. C'eſtoit là le deſſein des hommes: 'mais dans le deſſein de Dieu, Marie y venoit pour y enfanter le Verbe [fait chair,] & Joſeph pour prendre ſoin de ſa conſervation. Ils n'y purent avoir d'autre logement qu'une étable. Ce fut là que le Roy du Ciel voulut naiſtre; & où les paſteurs le trouverent avec Marie & Joſeph. 'S. Joſeph prit le ſoin de l'elever comme ſon fils & luy rendit avec joie [comme à ſon Dieu,] tous les ſervices neceſſaires pour cela. 'Il le porta 40 jours aprés à Jeruſalem, où il receut la benediction de Simeon, & ecouta avec admiration ce que ce ſaint vieillard diſoit de l'enfant.

Luc.2.v.1-6. Amb.in Luc.p. 26.d. Luc.2.v.6.7. v. 16. Iren l.4.c.40. p.378. d. Luc.2.v.22.27. v. 33. 34.

V.N.S.n.8.9. ["Il retourna de là à Bethléem,]où il vit avec beaucoup de joje les Mages venir d'Orient adorer JESUS. [c] Mais la providence divine qui meſle toujours dans la vie de ſes Saints les amertumes & les douceurs, [pour les eprouver par les unes, & les conſoler par les autres,]luy envoya bientoſt un Ange, qui luy dit qu'Herode Roy de Judée alloit chercher l'enfant pour le tuer; qu'ainſi il falloit qu'il l'emmenaſt en Egypte avec ſa mere, & qu'il y demeuraſt juſqu'à ce qu'il l'avertiſt de revenir.

Chry. in Matt h.8.p.93.d. c b. Matt.2.v.13.

a *quia ſpes commiſcenda carnis ablata eſt &c.*

Chry.h.8.p.93. a. b.

'Il pouvoit ſembler bien étrange à S. Joſeph, que celui qu'on luy avoit dit devoir ſauver les autres, eut beſoin de s'enfuir pour ſe ſauver luy meſme. Cependant il ne s'arreſta point à tout cela, parcequ'il avoit de la foy. Il obeït ſans delai, & ſans demander ſeulement combien dureroit cet exil, eſtant preſt de recevoir

Matt.2.v.14.15. 19. 20.

avec joie toutes ſortes d'epreuves de la main de Dieu. 'Auſſitoſt donc qu'il fut eveillé, il partit des la nuit meſme pour s'en aller en Egypte: & il y demeura juſqu'à ce qu'Herode eſtant mort, l'Ange revint luy dire en ſonge de ramener l'enfant & la mere dans la Paleſtine.

Aug.B. conf. l. 2.c 9.p 41 b.c.

'L'Evangile nous donne lieu de croire que la premiere penſée de S. Joſeph eſtoit de s'établir à Jeruſalem [ou à Bethléem,] comme dans les lieux les plus propres pour l'education du Meſſie,

Matt.2.v.22.

'Mais ayant appris que ce pays eſtoit ſous la domination d'Archelaüs fils d'Herode, il eut peur [à cauſe de la cruauté que ce

v.23|Luc.2.v. 39.

prince avoit déja fait paroiſtre,] '& ſe retira ſelon l'ordre que Dieu luy en donna dans un ſonge, en ſa demeure ordinaire de

Chry. in Matt. h.9.p.103.104.

Nazaret en Galilée, 'qui obeïſſoit à Herode [Antipas] frere d'Archelaüs, [mais moins cruel,] & où la naiſſance de JESUS n'avoit point fait d'eclat, comme à Jeruſalem & à Bethléem.

Luc. 2. v. 41.

'S. Joſeph alloit de là tous les ans à Jeruſalem avec la S.te Vierge

Aug.B conf.l.2. c.10.p.41.

pour y celebrer la feſte de Paſque. 'la crainte d'Archelaüs ne leur faiſoit point omettre ce devoir de religion: outre qu'ils n'eſtoient à Jeruſalem que peu de jours, durant leſquels il leur eſtoit aiſé de n'eſtre pas connus parmi la foule de ceux qui y venoient auſſi

Luc.2.v.42-51.

pour la feſte. 'Y ayant mené JESUS avec eux lorſqu'il eut douze ans, [& lorſque la Judée eſtoit déja ſous les Romains, ils le perdirent durant trois jours, "ce qui leur cauſa une extreme affliction. Ils le trouverent au milieu des docteurs, & le ramenerent

V.N S. § 5] & la Sainte Vierge § 4.

Ori in Luc. h. 20 p.230.c.

à Nazaret, où il leur eſtoit ſoumis. 'Mais Joſeph qui connoiſſoit ſans doute la dignité de cet enfant, ne s'elevoit pas de la ſuperiorité qu'il ſembloit avoir ſur luy, & "le conduiſoit avec une autorité meſlée de reſpect & de creainte.

trepidus moderabatur imperium.

Boll.19. mars 1 p.6. c. a e.d|Epi.78.c. 10.p.1041.b| Chry.S.t.5.h. 115 p.746.d.

'Voila ce que l'Ecriture nous apprend de S. Joſeph, & il ne faut pas eſperer d'en trouver autrepart rien d'aſſuré. [a] On croit avec beaucoup de probabilité, qu'il eſtoit mort avant que J.C. commençaſt à preſcher l'Evangile, & avant les "noces de Cana, où JESUS fut convié avec ſa mere & ſes diſciples, ſans qu'il y ſoit parlé de S. Joſeph, [1] non plus que dans toute l'hiſtoire de la pre-

en l'an 30 de l'ere commune. 1.

Aug B.app.t.3.p 27.1.g.

1. Un ſermon que les Benedictins ont mis dans l'appendix de ceux de S. Auguſtin, & qu'ils jugent pouvoir eſtre de S. Ceſaire, dit que S. Joſeph eſtoit preſent à l'Aſcenſion de J C: [mais il le dit ſur une analogie qui ne peut ſervir de fondement à des faits.]

dication. Et J. C. en mourant recommanda ſa mere à S. Jean: 'ce qui marque aſſez qu'elle n'avoit point de mari; puiſque J. C. n'eſt point auteur de diviſion ni de divorce. Amb. in Luc. 23. p. 225. b. Init. c. 7. p. 423. g.

'On a montré ſon tombeau dans les ſiecles poſterieurs en la vallée de Joſaphat pres de Jeruſalem. [Les anciens n'ent ont point parlé:] & Bollandus croit meſme que ce pouvoit eſtre le tombeau de Joſeph le Juſte, propoſé avéc S. Matthias pour eſtre elevé à l'apoſtolat; 'On ne marque point qu'on ait nullepart aucune partie de ſon corps, 'mais ſeulement quelques meubles qu'on dit luy avoir ſervi, '& ſurtout ſon anneau de mariage, qu'on pretend avoir à Perouze en Italie, à Semur en Bourgogne, & en quelques autres endroits. Boll. 19. mars, p. 7. b. c. p. 17. a. p. 16. p. 16. e.

'Son nom ſe trouve dans des martyrologes latins écrits il y a plus de 800 ans, au 19 de mars. 'On n'a fait neanmoins ſa feſte qu'aſſez tard; & apparemment parcequ'on le regardoit comme appartenant encore à l'ancien Teſtament. Les Grecs en font quelque memoire le dimanche de devant Noel, avec les autres Juſtes de l'ancienne loy; & une plus ſolennelle le dimanche ſuivant, où ils le joignent avec la S.te Vierge, David, & S. Jacque de Jeruſalem. 'On pretend que les Cophtes & les autres Orientaux en ſont une feſte fort ſolennelle le 20 de juillet, auquel ils mettent ſa mort ſur l'autorité d'une vie pleine de fables. p. 7. d. e. p. 6. d. e. p. 7. a. b.

'Bollandus croit que les Carmes ont apporté d'Orient cette feſte en l'Egliſe d'Occident, & que les Cordeliers l'ayant receue en 1399, elle s'eſt enſuite repandue dans toutes les Egliſes latines. 'Elles la font le 19 de mars, hors quelques unes de l'Italie qui la font le 20 de juillet; en quoy Bollandus croit qu'elles confondent encore l'epoux de la Vierge avec Joſeph le Juſte. [Cela n'empeſche pas neanmoins qu'on n'y puiſſe transferer ſa feſte, afin de l'oſter du temps du Careſme. Le nouveau breviaire de Cluni l'a miſe au jeudi de la troiſieme ſemaine de l'Avent.] 'Le celebre Jean Gerſon a travaillé par ſes écrits à faire établir cette feſte. 'La devotion particuliere qu'a eue S.te Thereſe pour S. Joſeph, a beaucoup contribuè à en augmenter la ſolennité. f. p. 8. b. p. 7. c. Flor. 20. mars, p. 390. 1. Boll. 19. mars, p. 17. e.

'Bollandus raporte pluſieurs miracles qu'on croit que Dieu a faits dans ce dernier ſiecle par ſon interceſſion. p. 19-24.

'Origene cite quelques endroits d'un livre apocryphe intitulé *La priere de Joſeph*. Mais comme il dit que c'eſtoit un livre des Hebreux, [c'eſt plutoſt du patriarche Joſeph fils de Jacob. Et il importe peu de ſavoir à qui l'on a ſuppoſé un ſi méchant livre.] Orig. in Jo g. p. 77. 78.

SAINT JOSEPH D'ARIMATHIE.

Matt.27.v.60. v.57|Luc.23.v. 51.

SAINT Joſeph qui eut l'avantage de mettre le corps de JESUS CHRIST dans ſon tombeau, 'eſtoit d'Arimathée [ou Arimathie] ville de la Judée, 'qu'on place vers Dioſpolis entre Jeruſalem & Joppé. Ce n'eſtoit plus qu'un village du temps de S. Jerome. On croit que c'eſt ce qu'on a depuis nommé Ramé ou Ramula, & ce que ceux du pays appellent maintenant Gotz. Quelques uns diſent auſſi que c'eſt la

Lubin,p.15.89| Hier.ep.27.p. 172. c.

1. Reg.1.v.1.19. ville de Ramatha [1] ou Ramathaim-Sophim dont eſtoit Samuel. 1.

Luc.23.v.50|C. à Lap.in Matt. p.551.1.d. a Matt.27.v.57| Amb.in Lue.p. 226.c. b Lue.23 v.50. 51. c Joan.19.v.38. d Hier.in Matt. p.85.b|Amb. in Lue. p.226.b. e Joan.19.v.38.

'Quoique Joſeph fuſt de ce lieu, il eſtoit neanmoins "Senateur de la ville de Jeruſalem. [a] Il eſtoit riche, & autant des richeſſes du ciel que de celles de la terre. [b] Car c'eſtoit un homme vertueux & juſte, du nombre de ceux qui attendoient le royaume de Dieu. Auſſi il n'avoit point conſenti au deſſein des autres [chefs des Juifs,] & à ce qu'ils avoient fait contre le Sauveur. [c] Il eſtoit meſme ſon diſciple. [d] Mais comme les Apoſtres meſmes eſtoient alors dans une grande foibleſſe, il ne faut pas s'étonner ſi Joſeph 'ne [2] ſe declaroit pas ouvertement pour eſtre diſciple de J. C, parcequ'il craignoit les Juifs. 2.

βουλευτὴς, Decurio.

Amb.p.226.b. Marc.15.v.43| Joan.19.v.38.

'Cependant lorſque J.C. fut mort, & que les Apoſtres ne ſongeoient qu'à ſe cacher, 'il alla hardiment trouver Pilate, & luy demanda la permiſſion de prendre le corps de JESUS [pour l'enſevelir.] 'Ce courage de Joſeph, [qui a pour témoin les quatre Evangeliſtes,] 'ne venoit que de ſa juſtice & de ſon amour pour J. C. Car pour ſa qualité & ſes richeſſes, [ces avantages n'eſtant guere propres qu'à nous affoiblir, parcequ'ils nous expoſent davantage, & nous attachent plus à la vie,] Ils ſervent ſeulement à relever ſon grand cœur, qui luy faiſoit mepriſer la haine de tous les Juifs, & la mort meſme qu'il avoit ſujet de craindre en ſe declarant pour J.C. 'Ainſi il fut le [premier] en qui ſe verifia ce que dit Iſaïe, que le Pere donneroit les riches à ſon Fils en recompenſe de ſa

Amb.p.225.f. f.53. p. 73.a| Chry. in Matt. h.88.p.913.d.

Aug.f.44.§ 7. p.216.217.

Hier.Lheb.p.290. d Jud.9.v.41. Chry.in Jo. h.84. p.547.c.

1. [Les Septante ont en cet endroit, Ἀρμαθαΐμ.] S. Jerome croit qu'Arimathée eſt ce qui eſt appellé Ruma dans les Juges, [ſelon le latin,] & Aarima [ou Ἀρὰμ ſelon les Septante.]

2. [Ainſi il n'eſtoit pas des ſeptante Diſciples,] 'quoique S. Chryſoſtome ait cru qu'il en pouvoit eſtre.

mort.

mort. Neanmoins ſa qualité, qui pouvoit le faire connoiſtre & conſiderer de Pilate, put ſervir à luy faire obtenir plus aiſément ce qu'il demandoit. Chry. in Jo. h. 84. p. 547. 548.

Pilate ayant donc ſceu que JESUS eſtoit mort, il commanda qu'on donnaſt ſon corps à Joſeph, 'qui ayant auſſitoſt acheté un linge blanc, deſcendit [de la croix] le corps du Sauveur, & l'envelopa de ce linge, 'dont la blancheur marquoit la pureté qu'il faut avoir pour recevoir J. C. dans ſon ame. [a] Il fut aidé dans ce miniſtere par Nicodeme, qui apporta une grande quantité d'aromates pour l'embaumer. 'Ainſi ils l'enſevelirent non comme un criminel, mais comme un homme extraordinaire & admirable, ſans rien epargner pour la depenſe. Ils l'embaumerent tant pour ſatisfaire à la coutume des Juifs, 'que pour preſerver ſon corps contre la corruption, témoignant par là que s'ils n'eſtoient pas encore aſſez éclairez pour connoiſtre ce qu'il eſtoit, 'au moins ils avoient pour luy un amour ardent & genereux. [b] L'Evangile raporte ce ſoin qu'ils prirent du corps de J. C. pour louer leur pieté; & il nous apprend par là que c'eſt une action ſainte de rendre ces derniers devoirs aux corps des morts, 'particuliere-ment de ceux dont les membres ont eſté les organes du S. Eſprit. Marc. 15. v. 44. 45. Hier. in Matt. p. 85. c. [a] Joan. 19. v. 39. Chry. p. 548. Joan. 19. v. 40. Chry. p. 547. d. in M. h. 88. p. 913. d. [b] Aug. civ. l. 1. c. 13. p. 10. 1. a. p. 9. a. d.

'Ce fut par uneſuite de la meſme pieté & du meſme amour pour J.C, [c] que Joſeph mit le corps du Sauveur dans un ſepulcre tout neuf, qu'il avoit taillé dans le roc, [d] en un jardin [qui luy appartenoit ſans doute, &] qui eſtoit au lieu meſme où J. C. avoit eſté crucifié. Perſonne n'avoit encore eſté mis dans ce ſepulcre, 'afin qu'on ne puſt pas dire que c'eſtoit quelque autre mort qui eſtoit reſſuſcité au lieu de J. C. Chry. in Matt. h. 88. p. 913. d. [c] Matt. 27. v. 60. [d] Joan. 19. v. 41. Chry. in Jo. h. 84. p. 548. a. b.

'Joſeph aprés avoir rendu ce devoir au corps du Sauveur, roula une grande pierre à l'entrée du ſepulcre, & ſe retira.] C'eſt tout ce que l'Evangile nous apprend de luy: & il ne faut pas pretendre en pouvoir ſavoir davantage. Ce n'eſt pas qu'on n'en diſe encore bien des choſes: "mais elles ſont toutes ou entierement incertaines, ou viſiblement fabuleuſes] Matt. 27. v. 60.

NOTE.

'L'Egliſe greque fait ſa feſte le 31 de juillet. [Les Latins l'ont moins honoré:] [e] & ſon nom n'eſt dans le martyrologe Romain que depuis l'an 1585. On l'y a mis le 17 de mars, auquel les Chanoines de S. Pierre de Rome en font la feſte à cauſe d'un bras qu'ils croient en avoir 'depuis l'an 1454 au moins. [f] On pretend que ſous Charlemagne ſon corps fut apporté de Jeruſalem à Moyenmonſter, abbaye [du dioceſe de Toul & du bailliage de Nanci, aſſez pres d'Eſtival & de la riviere de Meurte;] mais Boll. 17. mars, p. 508. b. e. [e] p. 507. e. f. p. 508. a. [f] p. 509. e. f.

qu'il en a depuis eſté enlevé par des moines étrangeres qui le volerent.

S. JEAN BATTISTE, PRECURSEUR DE JESUS CHRIST.

ARTICLE PREMIER.

Eloge de S. Jean: L'Ange Gabriel annonce ſa naiſſance à ſon pere.

[LA Verité meſme a fait l'eloge de S. Jean Battiſte, & celui qui doit un jour eſtre le juge de tous les hommes, s'eſt declaré par avance ſur le jugement avantageux qu'il veut que nous faſſions de ce Saint. Il a relevé quelques actions de Marie ſœur de Lazare; il a dit à S. Pierre qu'il eſtoit heureux de ce que Dieu luy avoit fait connoiſtre la verité: mais il ſemble s'étendre avec plaiſir ſur les louanges de S. Jean.]

Joan. 5. v. 35. Conc. c. 47. § 2. 'Il nous aſſure donc que c'eſtoit une lampe ardente & luiſante; 'que ce n'eſtoit point un roſeau que le vent fiſt pencher tantoſt d'un coſté, tantoſt de l'autre; que c'eſtoit un Prophete, celui en qui finiſſoit la Loy & les Prophetes, & plus qu'un Prophete; que c'eſtoit l'Ange que Dieu devoit envoyer devant ſon Chriſt, ſelon le Prophete [Malachie,] pour luy preparer la voie; § 2. c. 67. § 3. 'qu'il eſtoit Elie; [a]en un mot que hors celui qui paroiſſoit alors aprés luy, c'eſt à dire hors luy meſme, il n'y avoit perſonne entre ceux qui eſtoient nez de femmes, qui fuſt plus grand que Jean Battiſte.

a c. 47. § 2. Aug. B. in Jo. h. 1 3. p. 391. b.

[Ce dernier eloge le releve ſi fort, que quelques uns l'ont voulu reſtreindre aux Saints qui avoient paru juſques alors, c'eſt à dire à ceux de l'ancien Teſtament. Mais les Peres n'y ont fait aucune exception.] Ils y comprennent generalement tous ceux qui l'ont ou precedé ou ſuivi. [b]Et quelques uns ont eſté juſqu'à dire qu'il n'egaloit pas ſeulement, mais qu'il ſurpaſſoit meſme tout ce qu'il y a eu de plus grand parmi les hommes avant luy & aprés luy, hors l'homme Dieu. [c]Si vous cherchez, dit le plus ſage & le plus éclairé des Peres, [1]en qui la nature humaine paroiſt dans ſon emi- «

Paul. car. 5. p. 463. Aug. B. in Jo. h. 5. p. 329. c. b Aug. t. 289. p. 1158. g. Op. imp. h. 27. p. 96 2. a. c Aug. pſ. 29. p. 60. 2. a. 2.

1. *excellentiam hominis.*

„ nence, c'eſt en Jean Battiſte: & puiſque Jean declare que JESUS f.200.p.1162.c.
„ eſt plus grand que luy, il faut que JESUS ne ſoit pas ſeulement & ſæpius.
„ homme, mais qu'il ſoit Dieu. Il eſtoit auſſi grand, dit un autre Paul.car.5.p.
„ Saint, que celui qui peut tout, le pouvoit faire. 453.

[Nous raportons ce qu'ont dit les Peres, ſans nous rendre juges de ces expreſſions qui paroiſſent ſi hardies, & ſans pretendre qu'on s'en puiſſe ſervir pour combatre la croyance qu'a l'Egliſe, fondée ſur Saint Auguſtin & ſur d'autres Peres, que la Mere de Dieu a une eminence de merite & de gloire audeſſus de tous les Saints, & de S. Jean meſme.

Aprés cette idée que l'Evangile & les Saints nous donnent de la grandeur de Saint Jean, il ne faut pas s'étonner ſi un Ange eſt Luc.1.v.11.13.
envoyé du ciel pour l'annoncer aux hommes; s'il aſſure qu'il ſera v. 14.
un jour la joie & la gloire de ſa famille; que pluſieurs ſe rejouiront
de ſa naiſſance; qu'il ſera grand devant le Seigneur; que des le v. 15.
ventre de ſa mere il ſera rempli du S. Eſprit; qu'il marchera dans v. 17.
l'eſprit & dans la vertu d'Elie. [Il ne faut pas s'étonner non plus,]
ſi ſon pere inſpiré de Dieu l'appelle un Prophete du tres Haut; v. 67. 76.
[ſi ſa naiſſance a eſté accompagnée de prodiges; & ſi ſa vie a paru
ſi miraculeuſe, que ſans qu'il fiſt aucun miracle, tout le monde
eſtoit diſpoſé à croire qu'il eſtoit le Meſſie & le liberateur attendu par tous les Juifs. Mais ſa gloire a conſiſté à eſtre le Precurſeur de ce Meſſie meſme; & ſa vertu à eſtre l'humble témoin de
cette importante verité.] Qu'il n'eſtoit pas la lumiere, mais qu'il Joan.1.v.6 9.
eſtoit envoyé de Dieu pour rendre témoignage à cette lumiere,
afin que tous creuſſent par luy.

Lors donc que cette lumiere qui avoit toujours eſté dans le v. 10.
monde, & qui n'avoit point ceſſé d'éclairer les hommes, ſans
que les hommes, qui avoient eſté faits par elle, l'euſſent connue,
[voulut ſe montrer à eux couverte de l'ombre & de la nuée d'un
corps humain, pour eſtre plus proportionnée à noſtre foibleſſe;
elle fit paroiſtre avant elle cette Etoile, dont la ſplendeur eſtoit
la marque du Soleil levant qui la devoit bientoſt ſuivre, & de qui
elle empruntoit tout ſon eclat.] La premiere nouvelle en fut ap- Luc.1.v 9.11.
portée à Zacarie ſon pere lorſqu'il offroit à Dieu l'encens dans
Note 1. le Temple. C'eſtoit un Preſtre de la race d'Aaron, & de la famille v. 5.
d'Abia, la huittieme des 24 familles ou claſſes que David avoit 1.Paral.24.v.10.
établies pour faire les fonctions ſacerdotales chacune à ſon tour l.2.c.23.v.8.Joſ.
durant une ſemaine. [a] Elizabet femme de Zacarie, eſtoit auſſi de ant.l.7.c.11.p.
la race d'Aaron, & parente de la S.te Vierge. 248. g.
a Luc.1.v.5.36.

Ils eſtoient tous deux juſtes & ſaints devant Dieu meſme, & v. 6-17.

il obſervoient tous ſes commandemens d'une maniere irreprehenſible. Ils n'avoient point d'enfans, parcequ'Elizabet eſtoit ſterile;& ils eſtoient déja avancez en age. Mais l'Ange Gabriel vint annoncer dans le Temple à Zacarie "qu'il auroit un fils, ordonnant que cet enfant ſeroit appellé Jean, & qu'il ne boiroit rien qui puſt enivrer. &c.

v. 18-22. Zacarie n'eut pas aſſez de foy à ce que luy dit l'Ange : c'eſt pourquoi il demeura muet depuis ce temps là juſqu'à la naiſſance de ſon fils,[tant pour rendre cette naiſſance plus illuſtre, que parceque Dieu chaſtie plus ſeverement en ce monde les fautes de ſe plus fideles ſerviteurs,] 'non pour les condanner,mais pour achever d'oſter ce qui reſte en eux d'imparfait.[a]S. Ambroiſe dit qu'il perdit l'ouie avec la parole, comme le "texte grec porte à le croire.[b]& l'Evangile dit en effet qu'on luy parloit par ſignes. κωφός.

Aug.pſ.98.v.8. p.453.2.B.
a Amb.inLuc. p.24.‖Luc,1.v. 22.
b Luc.1.v.62.
c Paul.car.5.p. 456.

[c]S. Paulin dit que ſon humilité meſme fut la cauſe de ſon doute, parcequ'il avoit peine à croire que Dieu luy vouluſt faire une grace dont il ſe croyoit indigne. [Mais il faut que l'humilité qui n'attend rien de l'homme, ſoit accompagnée d'une genereuſe confiance qui attende tout de la bonté toutepuiſſante de Dieu] Zacarie s'en revint chez luy tout triſte, dit le meſme Saint, en demandant pardon à Dieu pour ſes pechez dans le ſecret de ſon cœur.

Luc. 1. v. 23. v. 39. 'Lorſque le temps de ſon miniſtere fut accompli, il s'en alla en ſa maiſon,'qui eſtoit dans une ville [de la tribu] de Juda, ſituée dans un pays de montagnes. 'On croit que c'eſt "celle d'Hebron. [d]Et quelque temps aprés, Elizabet conceut l'enfant que l'Ange luy avoit promis. [e]L'Egliſe greque fait une feſte de ſa conception le 23 de ſeptembre, [f]& les plus anciens martyrologes des Latins la marquent auſſi le lendemain. [g]Elizabet cacha durant cinq mois la grace qu'elle ſe rejouiſſoit d'avoir receue de Dieu, [h]par une pudeur & une modeſtie digne de ſa ſainteté. Car elle avoit quelque honte de ſe voir groſſe en un age qui ſemble demander que des perſonnes ſages vivent dans la continence. [i] Et S. Ambroiſe croit qu'ils y vivoient elle & ſon mari depuis qu'ils ſe virent avancez en age. Note 2.

Bar.app. §77. 79‖Caſ.ex.1.§ 27. p. 127.
d Luc.1. v.24.
e Menæa,p.291-298.
f Florent.p.255‖ Joly, de Uſ. p. 37.
g Luc.1.v.24.25.
h Amb.inLuc. p. 16. g. h. i i.

ARTICLE II.

S. Jean connoiſt J. C. avant que de naiſtre : Sa naiſſance.

ELIZABET eſtoit dans ſons fixieme mois lorſque Dieu voulant faire une grace encore plus grande à la S.te Vierge, en la rendant mere du Verbe divin, & luy montrer que rien n'eſt impoſſible à ſa puiſſance, luy aprit qu'il avoit donné un fils à ſa couſine. La Vierge ſe haſta ſur cela [de traverſer une grande partie de la Judée, &] d'aller [à Hebron,] pour voir elle meſme cette merveille de Dieu, pour s'en rejouir avec Elizabet, & pour luy rendre en cette occaſion les aſſiſtances dont elle pouvoit avoir beſoin. Et J.C. qu'elle portoit déja dans ſon ſein, l'y faiſoit aller pour ſantifier Saint Jean. [a]C'eſt pourquoi la Vierge eſtant entrée chez Zacharie, & ayant ſalué Elizabet, celle-ci fut la premiere à entendre ſa voix ; mais ſon enfant fut le premier à en reſſentir l'effet, & à reconnoiſtre non la voix de Marie, mais la venue & la grace du Sauveur, de ce Verbe Dieu enfermé dans les entrailles d'une vierge.

Luc.1.v.36.37. v.39|Amb n p. 21. 22. Ori.ib.h.7.p. 215. a Amb.p.22.b. Hipp. de Antl. p. 62.

Il le témoigna par un treſſaillement de joie [b]tout miraculeux, [qui ne pouvoit venir que de cet Eſprit ſaint,] [c]dont l'Ange avoit predit à Zacarie qu'il ſeroit rempli des le ventre de ſa mere, [d] & de "la connoiſſance qu'il eut que ſon Seigneur venoit le ſanctifier. Ainſi ſon ame ſainte connut de flors des ſecrets que [tout] Iſrael ignoroit. Il commença avant meſme que de naiſtre, à faire ſa fonction de Precurſeur, pour montrer que les enfans les plus petits alloient recevoir du S. Eſprit, & de celui qui devoit naiſtre de Marie, une naiſſance toute nouvelle. 'Ces choſes ont paſſé pour des folies dans l'eſprit des ſages du monde : mais heureux, dit un ancien, celui qui eſt aſſez fou pour croire la verité.

Luc.1.v.44. b Aug.B.ep.187. § 23.p.685. c Luc.1.v.15. d Ori.n.h.7.p. 216. b. Note 3. Hipp.de Antl. p 61.62. Ori.in Luc.h.7. p. 216. b.

'L'enfant rempli du S. Eſprit par la parole de Marie, en remplit auſſi ſa mere, ſelon l'expreſſion d'un grand Saint, & ovrit ſa bouche pour luy faire confeſſer des merveilles qu'elle ne pouvoit pars voir. Elle prophetiza par l'eſprit de ſon fils: '& connut par la revelation de Dieu, ce que ſignifioit ce treſſaillement extraordinaire qu'elle avoit ſenti dans ſes entrailles. 'Elle s' eſtima heureuſe de ce que Dieu luy faiſoit la grace de recevoir chez elle la mere de ſon Seigneur : "Elle publia le bonheur de cette mere ſainte, en raporta la cauſe à ſa foy, & l'aſſura que tout ce qui luy avoit eſté dit de la part de Dieu, ſeroit accompli. 'Ce fut

b|Amb.ib.p.22. b.c|Op.imp.h. 17.p.96 1.d. Aug.B.ep.187. § 23. p.685.c. Luc.1.v.42-45. &c. v. 46.

pour luy répondre, que Marie prononça cet excellent cantique *Magnificat*. [par lequel l'Egliſe rend tous les jours graces à Dieu du myſtere
v. 56. de l'Incarnation.] Elle paſſa environ trois mois chez Elizabet,
Ori.n.h.9.10.p. 218|Amb.ib.p. 23.k l. pour augmenter de plus en plus dans elle, dans ſon mari, & dans ſon enfant par la preſence de J. C, la grace qu'elle leur avoit apportée des ſon entrée, pour preparer le ſaint Precurſeur aux
Amb. inſt. v.c. 7.p 423.k. fonctions auſquelles Dieu le deſtinoit, & pour repandre dans ſon ame l'amour de la pureté dans laquelle il a toujours vécu.

in Luc.p.23.|| Bed.ib.c.5.p. 228.c. Elle y eſtoit encore ſelon quelques anciens, lorſqu' Elizabet arrivée enfin à ſon terme, a cauſa par ſon heureux accouchement à tous ſes proches & à ſes voiſins la joie que l'Ange avoit predite.
a Luc,1.v.57. 64. Quand on vint le huittieme jour pour circoncir l'enfant, ſa mere voulut qu'on le nommaſt Jean; ſelon l'ordre que l'Ange avoit donné à ſon pere. Les parens aimoient mieux le nommer Zacarie: ſurquoi le pere ayant écrit que ſon nom devoit eſtre Jean,
Amb.in Luc.1. v.64.p.24.l. ſa langue que ſon incredulité avoit liée, fut deliée par ſa foy & par ſon obeïſſance.

p. 25. b. Non ſeulement il obtint le pardon de ſa faute, mais il receut
Luc.1.v.68-79. encore la grace de la prophetie, & publia par un celebre cantique que Dieu alloit accomplir les promeſſes qu'il avoit faites à Abraham, que le Meſſie eſtoit pres de paroiſtre, & que ſon fils
v. 55. 66. ſeroit ſon Prophete & ſon Precurſeur. Tous ceux qui demeuroient dans les lieux voiſins furent ſaiſis de crainte [& d'étonnement, en voyant une naiſſance accompagnée de tant de merveilles.] Le bruit s'en repandit dans tout le pays des montagnes de Judée; & tous ceux qui en entendirent parler les conſerverent dans leur cœur: & ils ſe diſoient [les uns aux autres:] Quel « penſez vous que ſera un jour cet enfant? «

Aug.f.287.290. 292.p.1152.a|1162 e.f|1168.e. La naiſſance de S. Jean a toujours eſté fort celebre dans l'Egliſe, qui honorant la mort des autres Saints, n'honoroit dans les premiers ſiecles la naiſſance que de S. Jean ſeul, avec celle 1.
Bar. 24. jun. du Saint des Saints, parceque ſa naiſſance meſme avoit eſté une prophetie [& une predication] de J C. L'Egliſe greque & la latine
Aug.pſ132.B.p. 1490 a|f,287. p.1152.c. la celebre le 24 de juin: Et S. Auguſtin n'a pas jugé indigne de luy, de remarquer l'ordre de la providence divine, qui diſpoſant toutes choſes par les regles de ſa ſageſſe, avoit fait naiſtre Saint Jean lorſque les jours commencent à diminuer, & J C. lorſqu'ils commencent à croiſtre; pour montrer que S. Jean ne devoit eſtre grand que pour elever J.C. en s'humiliant au deſſous de luy; ſelon

1. juſqu'à la fin du cinquieme au moins, ſi le ſermon 196 de l'appendix de S. Auguſtin eſt de Fauſte, comme on le croit, *Aug ap.ſ.196 p.327.b d.*

ce que S. Jean a dit luy meſme, *Il faut qu'il croiſſe, & moi que je*
&c. *diminue*; '& que pour nous elever en Dieu, "il faut nous humilier f.289.p.1161.a.
en nous meſmes.

'On remarque que l'Egliſe celebroit autrefois la naiſſance de Sacr.n.p.166.
NOTE 4. S. Jean par trois Meſſes differentes, en y comprenant celle de "la Vigile, qui ne ſe diſoit apparemment que ſur le ſoir à cauſe du jeûne. 'S. Ceſaire met cette feſte entre les grandes ſolennitez de Aug.ap.f.277.
l'Egliſe, auſquelles il vouloit que les Chrétiens ſe preparaſſent p.461.f.
pluſieurs jours devant par une entiere continence.

ARTICLE III.

S. Jean eſt elevé dans le deſert : Mort de Zacarie ſon pere.

'LA main du Seigneur, dit l'Evangeliſte, eſtoit avec S. Jean Luc.1.v.66.
encore enfant; '& en meſme temps que ſon corps croiſſoit, v. 80.
il ſe fortifioit en eſprit '& en grace; l'Eſprit de Dieu qui eſtoit en Thphy.n.p.
luy ſe faiſant paroiſtre par des effets plus ſenſibles & plus mer- 314. b.
veilleux.

'S. Luc nous aſſure qu'il demeura dans les deſerts juſqu'au Luc.1.v.80.
&c. jour qu'il devoit paroiſtre. 'Il y fut "elevé des l'enfance, ſelon Ori- Ori. in Luc. h.
gene, S. Chryſoſtome, [a] & S. Jerome, & il accomplit à la lettre ce 10.p.219.b|
que dit le Prophete : Que les enfans les plus petits ſe joueroient Chry. in Matt.
avec les ſerpens. Il ſe retira pour fuir le tumulte des villes & l'em- h.10.31.p.117.a|
baras de la multitude. Ses yeux deſtinez à voir le Sauveur du 437. a.
monde crurent tout le reſte indigne d'eux. [b] Il alla chercher dans [a] Hier. in Lucif.
les deſerts un air plus pur [& plus exemt de la corruption du ſie- c.3.p.138.d|Iſaïe
cle.] une demeure où il puſt contempler le ciel avec plus de li- 11.v.8.
berté, ſe familiariſer avec Dieu, s'occuper à la priere en atten- [b] Chry.h.31.p.
dant que le temps de ſa fonction fuſt arrivé, s'entretenir avec les 437.a.b|440.a|
Anges, parler au Seigneur, l'entendre lorſqu'il luy diſoit comme Ori.in Luc.h.1.
à Moyſe : *Me voicy*, '& rendre ſa voix digne d'eſtre l'organe du p.220. a.
Verbe, en la ſanctifiant ſans ceſſe par ſes paroles divines. C'eſt Hier.p.138.d.
ainſi que meritoit d'eſtre elevé le Precurſeur de J. C. 'Comme il Thphy.in Luc.
avoit à reprendre les vices des hommes, il ne falloit point qu'il p.314.b.
fuſt lié avec perſonne dont l'amitié ou le reſpect puſt le retenir, & ſouiller pour ainſi dire la liberté & la force de ſes reprehenſions.

'On croit ſur une viſion raportée par un auteur aſſez ancien, Moſc,c.1.bib.
qu'il demeuroit en un lieu nommé Sapſas, dans une caverne, en- P.t.13.p.1018.
viron à un mille au delà du Jourdain : on y baſtit une egliſe dans le VI. ſiecle, & l'on y établit un monaſtere. Quelques uns preten-

Chry. in Jo. h. 16.p.107.108. dent que J.C. l'y vint voir pluſieurs fois. Neanmoins S. Chryſoſtome croit qu'il ne connut J. C. que lorſqu'il fut pres de le battizer:
Joan.1.v.33. & cela paroiſt bien plus conforme à l'Evangile.

[Dieu cacha les deſſeins qu'il avoit dans la retraite de S. Jean, en la faiſant paroiſtre involontaire & forcée. Car S. Pierre d'Alexandrie l'un des plus anciens d'entre les Peres, & l'un des plus
P.Alex.c.13.p. 27. 2. illuſtres d'entre les Martyrs, J'dit comme une choſe receue de tout le mond que quand Herode chercha J. C. pour le tuer, il voulut auſſi faire mourir Saint Jean; ce qui obligea ſa mere de s'enfuir avec luy.

2. Le meſme Pere ajoute qu'Herode voyant qu'on avoit enlevé S. Jean à ſa cruauté, fit tuer Zacarie ſon pere entre le Temple &
Janſ.in Matt. 23.v.35.p.191.2. l'autel, c'eſt à dire entre le Temple [où les preſtres ſeuls entroient,] & l'autel des holocauſtes, qui eſtoit dans la place de devant. [a] Les
a Menæa,5.ſep. p.82. Grecs qui ſuivent ce ſentiment dans leur office, [b] diſent "qu'il &c.
b Ugh.t.6.p. 1061.b. s'eſtoit retiré dans le Temple, penſant eviter la fureur d'Herode.
c Bar.1. § 52. [c] Il n'y a rien en cela qui ne ſoit aiſé à croire d'un prince cruel & ſoupçonneux comme eſtoit Herode, aprés l'eclat qu'avoit fait
Matt.23.v.35. la naiſſance de S. Jean: & il eſt certain qu'il y a eu un Zacarie tué entre le Temple & l'autel, que J. C. met comme le dernier des
Hier.n.p.70.b] juſtes auſquels les Juifs euſſent oſté la vie. On montroit encore
Tert.ſcorp.c.8. p.624.c. dans le V. ſiecle en cet endroit du Temple, quelques "pierres rou- Note 5.
ges, qu'on croyoit conſerver miraculeuſement des veſtiges de
Boll.may,t.1.p. 41.d. ce meurtre. Les Grecs honorent S. Zacarie le 5 de ſeptembre, comme un preſtre, un prophete, & un martyr. Uſuard, Adon, & d'autres Latins l'honorent auſſi comme un prophete le 5 de novembre; & le martyrologe Romain y joint avec luy S.te Elizabet ſa femme.

[S. Paulin qui n'avoit pas ſceu la tradition de l'Egliſe d'Orient
Paul.car.5.p. 459. 460. ſur la mort de Zacarie,] a cru que S. Jean avoit eſté elevé quelques années parmi ſes parens, faiſant paroiſtre des le berceau une gravité digne de la vigueur celeſte qui l'animoit; qu'il apprit de ſon pere & de la lecture des livres de Moyſe les loix de Dieu, & la conduite ſainte des Patriarches, & que lorſque ſon corps fut fortifié par l'age, il quitta la maiſon paternelle pour aller apprendre dans les deſerts ce que les hommes ne luy pouvoient apprendre, & ne s'occuper plus que des preceptes du Ciel.

Luc.1.v.15. [On ne peut douter que S. Jean n'ait pratiqué ce que l'Ange avoit ordonné avant ſa naiſſance, qu'il ne boiroit ni vin, ni rien
Epi.29.c.5.p. 121. b. de ce qui peut enivrer. C'eſt pourquoi S. Epiphane ſemble dire qu'il eſtoit de ceux que la loy appelle Nazaréens. [Mais il paſſoit

beaucoup

beaucoup audelà de ce qui luy avoit eſté preſcrit.] 'Car bien loin de boire du vin, il ne mangeoit pas meſme de pain, 'mais ſeulement des ſauterelles, & du miel ſauvage, [a]ou des autres choſes qu'on peut trouver dans un deſert: [& il en mangeoit ſi peu,] 'que J. C. n'a pas craint de dire qu'il ne mangeoit & ne buvoit point.

Luc.7.v.33. Matt.3.v.4| Marc.1.v.6. a Paul.car.5.p. 460. Matt.11.v.18.

'Il mortifioit ainſi tous ſes deſirs naturels, & par le peu de nourriture qu'il prenoit, & par les qualitez deſagreables de celle dont il uſoit. 'Car le miel ſauvage qu'il mangeoit, n'eſtoit pas une herbe ou une feuille d'arbre, comme quelques uns l'ont cru; mais ἀκρίσιν. le miel que font les mouches ſauvages dans les montagnes, "qui eſt tres amer, 'ou au moins fort inſipide. [b]On remarque la meſme choſe des ſauterelles, que les pauvres gents mangeoient dans la Paleſtine & en quelques autres endroits, & que la loy permettoit aux Juifs: [c] de ſorte qu'il n'eſt point neceſſaire de dire avec Saint Iſidore de Peluſe, que c'eſtoient les bouts & les extremitez des herbes & des branches d'arbres.

Iſi.P.l.1.ep.131. p.41.a. p.40.e|Bar.31. § 13. Janſ. in Matt. p.24.a. b 2|Bar.30. § 13|Caſ.ex.13. § 7.p.247|Levit. 11.v.22. c Iſi.P.l.1.ep.5. 132.p.a.c|40.e|

[d]L'auſterité de ſon vétement [répondoit à celle de ſa nourriture:] il eſtoit de poil de chameau, & ſerré par une ceinture de cuir, qu'il portoit autour de ſes reins, [e]comme Elie. [f]Auſſi il apaſſé pour l'auteur de la vie auſtere & retirée des anacoretes.

Janſ. in Matt. p.24. d Luc.7.v.25. e Matt.3.v.4| Marc.1.v.6. f 4 Reg.1.v.8.

[g]Dieu vouloit toucher les Juifs par cette vie ſi fort audeſſus de la foibleſſe des hommes, leur donner du reſpect pour la verité que S. Jean devoit annoncer, & les faire reſſouvenir d'Elie, [h]qu'ils ſavoient devoir preceder l'avenement du Meſſie. [i]Il vouloit nous apprendre à tous à mepriſer les plaiſirs de la terre, [k]& confondre noſtre laſcheté en nous faiſant voir un homme ſi grand & ſi ſaint dans une vie ſi penitente.

g Hier. ep. 22. p.147.b.& alii. h Chry.in Matt. h.10.38.p.116.e| 440.a i Matt.17.v.10. k Chry.h.10.p. 117.b. l p.118.c.d|Paul. car.5.p.461.

ARTICLE IV.

S. Jean preſche la penitence, donne le batteſme, battize J.C.

'APRES que S. Jean eut paſſé [trente ans & plus] de cette ſorte dans le deſert, 'Dieu le manifeſta au monde en la quinzieme année de l'Empereur Tibere, [commencée le 29 aouſt de l'an 28 de l'ere commune.] Il luy parla dans le deſert, & luy ordonna d'aller preparer la voïe au Meſſie, ſelon ce qu'Iſaïe & Malachie avoient prophetizé de luy. 'Il vint donc autour du Jourdain [dans le pays qu'on appelloit la Perée,] parcequ'il eſtoit "audelà de cette riviere [à l'égard de Jeruſalem.] 'Il ſe tenoit *dans les lieux les

Luc.1.v.80. 3.v.1.2. v. 3. περίχωρον Ἰορδάνου. Conc.c.89. § 3. Matt.3.v.1. *in deſerto.

Chry.n.h.10.p. 117.e. moins frequentez de la Judée. 'Il y parut comme un Ange qui 1. ſeroit deſcendu du ciel.

Matt.3 v.1. 'Il preſchoit à tout le monde de faire penitence, parceque le Chry.p.118 119. royaume des cieux eſtoit proche, de quoy les anciens Prophetes n'avoient point parlé, & moins encore les impoſteurs qui avoient paru vers ce temps là, & avoient taſché d'attirer à eux des ſecta- Conc.c.13.§ 2. teurs dans les deſerts. C'eſtoit en partie ce qui faiſoit que les peuples venoient l'ecouter en foule, tant de Jeruſalem, & des Chry.p.116.c. environs du Jourdain, que de tous les endroits de la Judée: & cet exterieur de penitence qu'on voyoit en luy, n'y contribuoit h.38.p.440.a. pas peu, parceque rien n'attire davantage l'eſtime & la venera- h.10.p.118.e. tion des hommes. S. Chryſoſtome croit meſme [2] qu'il paroiſſoit 2. ſur ſon viſage une beauté & un eclat extraordinaire. Il y avoit d'ailleurs fort longtemps que les Juifs n'avoient point eu de pro- Joan.10.v.41. phete. Ainſi quoiqu'il ne fiſt aucun miracle, [a] tout le peuple fut a Luc.20.v.6. perſuadé que c'en eſtoit un.

3.v.10-14. 'Il donnoit à chacun de ceux qui le venoient trouver, les inſ- &c. Chry. in Matt. tructions neceſſaires ſelon ſon état, & leur parloit avec la meſme h.10.p.118.d.e. autorité que s'ils n'euſſent tous eſté que des enfans. Il leur faiſoit Matt.3.v.6. reconnoiſtre leurs pechez, & les leur faiſoit confeſſer, [b] & pour b v.11|Luc.3 v. 3|Act.19.v.4. marque qu'ils s'en repentoient, il les battizoit & les plongeoit Act.19.v.4. dans l'eau du Jourdain, diſant en meſme temps aux peuples, Note 26. Matt.3.v.11. qu'ils devoient croire en celui qui venoit aprés luy, & qui les Act.19.v.23. battizeroit dans le S. Eſprit & dans le feu. Il ne les inſtruiſoit pas particulierement ſur le S. Eſprit.

Aug.B.in Jo.h. 4.p.313.f. c Joan.1.v.31.33. Luc.20.v.4.5. d Aug.in Jo.h.5. B.p.321.322. On fut ſurpris de l'autorité ſi extraordinaire qu'il ſe donnoit de battizer: [c] mais c'eſtoit Dieu meſme qui le luy avoit ordonné pour manifeſter le Meſſie. Ce batteſme qui venoit du ciel, [d] eſtoit neanmoins propre à S. Jean, & n'eſtoit point le meſme que celui de J. C, comme celui que donnent maintenant les miniſtres de Act.19.v.1-7. l'Egliſe. C'eſt pourquoi S. Paul battiza à Epheſe au nom de J.C. douze diſciples qui avoient déja receu le batteſme de S. Jean. [Pour ſavoir en quoy conſiſtoit la difference de ces deux batteſ- mes, ce n'eſt pas ici le lieu d'en parler.]

Chry. in Matt. h.10.p.115.h. Aprés que S. Jean avoit inſtruit ceux qui s'adreſſoient à luy, qu'il les avoit battizez, & qu'il les avoit exhortez à mepriſer la terre pour ne deſirer plus que le ciel; il les renvoyoit chez eux,

1. qui peut marquer tout le pays des Juifs, & comprendre ainſi la Perée: Et c'eſt apparem ment ici le vray ſens. Mais la Judée ne marque quelquefois que le pays plus voiſin de Jeruſa- lem, qui avec la Samarie & l'Idumée faiſoit la province Romaine ſoumiſe à Pilate: & il y en a qui croient que S. Jean a auſſi preſché dans quelque deſert de cette Judée audeçà du Jourdain.

2. πολλὴν δὲ τῷ προσώπῳ τὴν χαρὰν ἐχούσῃ ἀπολαμπούσαν.

ſans les retenir auprés de luy dans le deſert, 'hors ceux qui vouloient s'attacher plus particulierement à luy. [L'Evangile parle ſouvent des diſciples de S. Jean,] 'mais il n'en nomme aucun que S. André, 'qui meſme ne le ſuivoit pas toujours. [a] S. Jean leur apprenoit à prier [b] dans les inſtructions particulieres qu'il leur donnoit ; parcequ'eſtant audeſſus meſme des Prophetes, il eſtoit digne de parler d'une ſi grande choſe, 'qu'on ne peut ni enſeigner ni faire comme il faut, que par la lumiere de Dieu. 'Ses diſciples faiſoient de frequentes prieres, & jeûnoient de meſme ſouvent, 'ſelon qu'ils l'avoient appris de luy.

Ori.orat.c.8.p. 8.
Joan.1.v.37.40.
Epi.51.c.15.p. 437. a.
a Luc.11.v.1.
b Ori.p.8.
p. 9.
Luc.5.v.33.
Chry.in Matt. h.31.p.361 c.

[S. Jean executoit ainſi] [c] ce que l'Ange Gabriel avoit dit à ſon pere, qu'il convertiroit pluſieurs des enfans d'Iſrael au Seigneur leur Dieu ; qu'il réuniroit les cœurs des peres avec leurs enfans ; qu'il rappelleroit les deſobeïſſans à la prudence des juſtes ; qu'il prepareroit au Seigneur un peuple parfait. [Et il accompliſſoit encore] 'ce que ſon pere luy avoit dit à luy meſme, qu'il donneroit au peuple de Dieu la connoiſſance du ſalut, afin qu'ils obtinſſent la remiſſion de leurs pechez. 'Il eſtoit le fruit d'une mere ſterile ; & il faiſoit porter des fruits de grace à la ſterilité du deſert.

c Luc.1.v.16.17.
v. 77.
Clem.adm.p. 8. a.

'Tous les enfans de la Sageſſe, le peuple, & les publicains meſmes, glorifierent Dieu dans la vertu de S. Jean, & vinrent recevoir ſon batteſme : 'de ſorte que ſa reputation ſe repandit dans toute la terre [parmi les Juifs.] [d] Mais les Phariſiens & les docteurs de la loy, [qui eſtoient ſuperbes & ſe regardoient comme juſtes,] mepriſerent le conſeil de Dieu ſur eux, & negligerent [pour la pluſpart] de demander le batteſme à S. Jean. 'Ils ſe ſcandalizoient meſme de l'auſterité de ſa vie, & l'accuſoient pour cela d'eſtre poſſedé. 'Il y eut neanmoins [e] pluſieurs Phariſiens & Sadducéens qui vinrent à ſon batteſme : mais cet homme [rempli de Dieu, & par conſequent rempli de charité,] les receut "avec des paroles pleines de dureté & de reproches, juſqu'à les appeller des races de viperes, ſoit que Dieu luy fiſt voir que leur cœur eſtoit tout corrompu d'orgueil [& d'hypocriſie,] [f] ſoit qu'il jugeaſt les devoir humilier pour les porter à une parfaite converſion.

Luc.7.v.29.35| Marc.1.v.5.
Chry.in Act.h. 29.p.264.c.
d Luc.7.v.30| 20.v.5.
7. v. 33.
multos. Matt.3.v.7-10.
&c.
Chry.n.h.11.p. 123. e.
e p.124 a.b.

'Non ſeulement tout le peuple eſtoit perſuadé que Jean eſtoit un Prophete, 'mais chacun avoit meſme dans l'eſprit qu'il pouvoit bien eſtre le Chriſt. 'Ce fut en cela "plus qu'en toute autre choſe, qu'on vit la vertu de S. Jean, [f] & que comme il eſtoit le plus grand des hommes, il eſtoit auſſi le plus humble. Car ayant une grace ſi extraordinaire, & un merite ſi eminent, qu'il pouvoit paſſer pour le Meſſie, 'non ſeulement il declara toujours qu'il

Luc.20.v.6.
3. v. 15.
nullum tantum meritum habuit.
Aug B.in Jo.h. 4. § 6. p. 315. c.
f b.c§ 1. p 312.
Conc.c13. § 5.

ne l'eſtoit pas, & qu'il ne venoit que pour luy preparer le chemin; mais il ſe rabaiſſa audeſſous de luy juſqu'à dire qu'il n'eſtoit pas digne de ſe proſterner devant luy pour denouer les cordons
Aug 61.p.312.g. de ſes ſouliez. Il eſtoit jaloux non de ſa gloire, mais de celle de l'Epoux, dont il eſtoit d'autant plus l'ami qu'il eſtoit plus humble.

Conc.c.13. § 5. Il preſchoit d'abord le Meſſie & le Chriſt ſans marquer qui il
Joan.1.v.31-34. eſtoit: & il ne le ſavoit pas luy meſme. Mais celui qui l'avoit envoyé battizer, luy avoit dit que c'eſtoit celui ſur qui il verroit
Chry.n.h 16.p. 108. a. deſcendre & demeurer le [Saint] Eſprit. Dieu n'attendit pas neanmoins à le luy faire connoiſtre par cette marque. Car lorſque
p. 107. c. JESUS le vint trouver, "l'Eſprit ſaint luy revela comme à un Prophete [que c'eſtoit le Meſſie & le Redempteur des hommes.] Il eſtoit à propos, dit S. Chryſoſtome, qu'il ne le connuſt que de cette maniere, afin qu'on ne diſt pas qu'il luy rendoit un témoignage ſi avantageux comme à ſon parent & à ſon ami. NOTE 6.

[Il connoiſſoit donc déja ſa grandeur; mais il ne ſavoit pas en-
Matt.3.v.13.14. core juſqu'où alloit ſon humilité.] C'eſt pourquoi il fut fort ſurpris quand il vit celui qui venoit effacer les pechez du monde, luy demander le batteſme, [comme s'il euſt eſté un pecheur:] Il
v. 15. voulut l'en empeſcher, reconnoiſſant que c'eſtoit luy meſme qui avoit beſoin d'eſtre battizé [& purifié] par luy. 'Mais il fut enfin
Aug.B.in Jo.h. 4.p.318.d. obligé de ceder à celui qui vouloit accomplir toute juſtice, c'eſt à dire toute humilité. [a] Il le battiza donc dans le Jourdain: &
a Marc.1.v.9.10. Naz.or.39.p. 613. a. quand JESUS fut ſorti de l'eau, 'qu'il avoit ſanctifiée "avec celui NOTE 7.
b Conc. c.14. meſme qui l'avoit battizé, [b] les cieux s'ouvrirent, & le S. Eſprit
c Chry. in Jo.h. 16.p.108.c.d. deſcendit ſur J. C. ſous la forme d'une colombe. [c] Ce miracle fut vu par S. Jean, par diverſes perſonnes qui eſtoient dignes de cette
in Matt.12.p. 138. d. e. grace, & peuteſtre meſme par tous ceux qui eſtoient preſens. Que s'il ne crurent pas tous; c'eſt qu'il ne ſuffit pas de voir les miracles de Dieu des yeux du corps, mais qu'il les faut voir des yeux de l'ame, & n'avoir point de paſſions qui nous empeſchent de voir & de ſuivre la verité. ["On croit que ceci arriva le 6 de V.N.S. § 6. janvier l'an 30 de l'ere commune.]

ARTICLE V.

S. Jean declare que JESUS eſt le Chriſt & l'Agneau de Dieu; il ſe contente d'eſtre ſa voix & l'ami de l'Epoux.

Marc.1.v.12.13. 'JESUS CHRIST ayant eſté battizé, alla paſſer quarante jours
Joan.1.v.28 29 & 3. v. 26. dans le deſert, & revint enſuite auprés de S. Jean qui battizoit

alors audelà du Jourdain, 'en un lieu appellé Bethanie dans divers exemplaires,& Bethabara dans d'autres; ſoit que ce fuſſent deux lieux differens, mais proches; ſoit que ce fuſt un meſme lieu qui euſt ces deux noms, dont l'un ſignifie [n] *maiſon du vaiſſeau*, & l'autre *lieu du paſſage*, parcequ'il y avoit là des bateaux pour ceux qui vouloient paſſer le Jourdain. On pretend que c'eſt le lieu où Joſué avoit fait paſſer cette riviere aux Iſraelites: [mais on n'en donne pas de preuve.] La ſuite fait voir au moins que ce n'eſtoit pas dans la Galilée. Epi.51 c.13 p.435 a|C.à Lap. in Jo.p.269.2.b.c. Josu.c.v.43

'La predication de S. Jean avoit fait un ſi grand eclat, que les Juifs croyant qu'il pouvoit bien eſtre le Chriſt, [a]envoyerent de Jeruſalem des Preſtres & des Levites de la ſecte des Phariſiens, pour luy demander qui il eſtoit.] Cette demande eſtoit capable de flater ſa vanité s'il en euſt eu:]mais elle ne ſervit qu'à nous decouvrir ſon humilité. Il confeſſa, il ne nia pas, il confeſſa, [b]dis-je, qu'il n'eſtoit point le Chriſt, aimant mieux conſerver la ſolidité de ſa vertu, en ſe renfermant dans l'etat humble qui luy eſtoit propre, que ſe ſervir de l'erreur des autres pour s'elever audeſſus de ce qu'il eſtoit, tomber par cette vanité dans le precipice, & laiſſer éteindre ſa lampe par le vent & le ſouffle de la vaine gloire. Aug.B.n.h.4. p.313.e.f. a Joan.1.v.19-24. Aug.p.313.e|315 b. c. b Greg.in Ev h. 7.p.1363. a. b. Aug.f.290.p. 1162. e.

'On luy demanda enſuite s'il eſtoit Elie, qu'on ſavoit devoir preceder la venuë du Chriſt. Il pouvoit dire avec verité qu'il l'eſtoit, comme J. C. meſme l'a dit, parcequ'il en faiſoit la fonction, & qu'il en avoit l'eſprit & le zele. Mais il aima mieux dire qu'il ne l'eſtoit pas, [prenant de deux ſens veritables celui qui eſtoit le plus favorable à ſon amour pour l'humilité.] On luy demanda encore s'il eſtoit le Prophete promis par Moyſe, que les Juifs diſtinguoient du Meſſie, quoique Moyſe l'entendiſt du Meſſie meſme: & il répondit qu'il n'eſtoit point ce Prophete, ou meſme qu'il n'eſtoit point dutout prophete, 'luy qui eſtoit Prophete, plus que Prophete, [c]& envoyé pour nous montrer au doit celui que les Prophetes n'avoient annoncé que de loin: [mais il ne prophetizoit pas comme eux ce qui devoit arriver aprés ſa mort.] in Jo. B p.314| Greg p.1363 c. d. Chry. in Jo. h. 14 p.99.b.c. Greg p.1363.d. Luc.1.v.76|7. v. 27. c Aug.B. in Jo. h.4.p.312. 313. 316. a. b.

'Les deputez le preſſerent enſuite de dire non ce qu'il n'eſtoit pas, mais ce qu'il eſtoit. Ne pouvant donc pas refuſer de leur répondre, [il le fit en ſe rabaiſſant autant qu'il le pouvoit ſans bleſſer la verité.] Car il leur dit ſeulement qu'il eſtoit une voix; mais la voix de celui qui crie dans le deſert, *Preparez la voie du Seigneur*, comme avoit dit le Prophete Iſaïe. [Il raportoit ainſi à Joan.1.v.22,23.

n *Le bac* exprime l'un & l'autre parmi nous.

Dieu la gloire de tout ce qu'il faiſoit, mais marquoit en meſme temps que c'eſtoit Dieu qui agiſſoit & parloit par luy, & que ce que les Prophetes avoient dit du Meſſie alloit s'accomplir.

'Quoique les deputez fuſſent des Phariſiens, qui eſtoient ceux que l'on croyoit avoir le plus de lumiere & de pieté; ils ne comprirent pas neanmoins, ou feignirent de ne pas comprendre ce
Greg.p.1364.a. qu'il leur diſoit;] 'parcequ'ils avoient moins de zele pour connoiſtre la verité, que de jalouſie [contre celui qui la leur annon-
Chry. in Jo. h. 15 p.100 a.b. çoit, & dont la gloire ſembloit diminuer la leur.] Ainſi ils temoignerent trouver mauvais que n'eſtant pas meſme Prophete, il entrepriſt de battizer. Il les ecouta avec douceur, & leur répondit de meſme, Que ſon batteſme n'eſtoit que pour faire connoiſtre celui qui devoit venir aprés luy, mais qui eſtoit beaucoup audeſſus de luy, & qui eſt, leur dit-il, au milieu de vous ſans que vous « le connoiſſiez: [cela pouvoit eſtre vray à la lettre.] «

Joan.1.v.29-34. Mais il s'expliqua encore plus clairement le lendemain. Voyant JESUS qui venoit à luy il declara "que c'eſtoit le Fils de Dieu, &c. l'Agneau de Dieu qui oſtoit les pechez du monde, & celui meſ-
v. 35. &c. me à qui il venoit rendre témoignage. 'Le jour ſuivant voyant encore JESUS, il dit de nouveau que c'eſtoit l'Agneau de Dieu: & alors deux de ſes diſciples ſuivirent JESUS: S. André l'un de ces deux luy amena auſſitoſt Simon ſon frere: [& le Sauveur commença ainſi à ſe manifeſter, & à paroiſtre comme le Meſſie.]

Chry.a.h.13.p. 88. a. b. 'S. Chryſoſtome attribue encore "à S. Jean Battiſte ces belles paroles touchant J. C, que nous avons tous receu de ſa plenitude, & grace pour grace; parceque la loy a eſté donnée per Moyſe, mais la grace & la verité a eſté apportée par J. C. NOTE 8.

Joan.5.v.32-34. 'Le Fils de Dieu n'avoit pas beſoin pour luy meſme que Jean luy rendiſt témoignage: mais ce témoignage eſtoit neceſſaire au ſalut des hommes, [qui n'avoient pas les yeux de l'ame aſſez forts pour connoiſtre la verité par leur lumiere propre.] S. Jean leur en rendit un témoignage veritable, [ſi clair & ſi public,]
3.v.26/10.v.42. 'qu'on ne doutoit nullement qu'il ne parlaſt de JESUS. [a] Cepen-
[a] 5. v. 34. dant [preſque tous] les Juifs ſe contenterent de ſe rejouir quelque temps à la lueur de cette lampe, quoiqu'en elle meſme elle n'euſt pas moins de chaleur que de clarté. [Ils ſe contenterent, dis-je de tirer vanité de ce qu'ils avoient parmi eux un ſi grand'hom-
Aug.B.n.h.23. p. 472. e. f. me,] 'ſans paſſer de luy à J.C, ce qui eſtoit le but de ſa miſſion
[b] Luc. 7. v. 30. auſſi bien que de ſes exhortations. [b] Ainſi ils ſe rendirent inutile ce grand effet de la miſericorde de Dieu, [particulierement] les
Matt.21.v.32. Phariſiens & les docteurs de la loy. 'Ils n'ajouterent point de foy

au ſaint Precurſeur, qui venoit dans la voië de la juſtice] pour les y conduire s'ils euſſent voulu l'ecouter:] & quoiqu'ils viſſent les publicains & les femmes proſtituées croire ce que S. Jean leur diſoit, cet exemple meſme ne les touchoit point de repentir, & ne les portoit point à ſuivre au moins ceux [qu'ils auroient dû preceder.]

à 8 milles. 1. 'S. Jean paſſa [de Bethanie] à un lieu nommé Enon ou Ennon Joan.3.v.23.
prés de Salim & du Jourdain, environ à trois lieuës audeſſous de Caſ.ex.13.§ 25. p. 281.
Scythople, [a] & apparemment [1] du meſme coſté audeçà du Jourdain a l'egard de Jeruſalem. 'Il battizoit en cet endroit ceux qui [a] Joan.3.v 26. v. 23.
l'y venoient trouver, ſe ſervant pour cela des eaux qui y eſtoient en abondance. 'J.C. qui eſtoit allé paſſer la feſte de Paſque à Je- 2. v. 13.
ruſalem, & de là eſtoit venu dans le pays des environs, y battizoit 3. v. 22.
auſſi en meſme temps, & un grand nombre de perſonnes venoient v. 26.
à luy. 'On publioit meſme qu'il battizoit plus de monde, & avoit 4. v. 1.
plus de diſciples que S. Jean: 'S. Auguſtin croit que S. Jean luy Aug.B.n.Jo.h.
envoyoit ceux qui s'adreſſoient à luy, [& qu'il avoit battizez,] afin 13.p.394.d.
qu'il les battizaſt [encore]

'Les diſciples de S. Jean, moins humbles que luy, ne purent voir Chry.lb.h 28.
ce concours ſans jalouſie contre les diſciples de J. C, qui batti- p.279.
zoient en ſon nom,] & contre J. C. meſme: & cette jalouſie forma une diſpute entre eux & un Juif, comme a lu S. Chryſoſtome, ou pluſieurs Juifs, qui ayant receu le batteſme de J. C, ne pouvoient ſouffrir que les autres luy preferaſſent celui de S. Jean.

'Les diſciples taſcherent d'inſpirer leur paſſion & leur jalouſie p. 179.
à leur maiſtre. [Mais il eſtoit trophumble pour ſe laiſſer ebranler par le vent de la vanité.]

'Il leur répondit avec douceur, depeur que s'ils l'abandon- p. 180.a.
noient, ils ne tombaſſent dans un état encore plus dangereux: mais il s'efforça de leur faire voir qu'en s'oppoſant à JESUS, ils faiſoient la guerre à Dieu meſme. [Ses paroles ſont trop belles & trop humbles pour ne les pas raporter toutes entieres.] „ 'L'hom- Joan.3.v.27.
„ me, leur dit-il, ne peut rien recevoir, s'il ne luy a eſté donné du
„ ciel. 'Vous m'eſtes vous meſmes témoins, que je vous ay dit que v. 28.
„ je ne ſuis point le Chriſt, mais que j'ay eſté envoyé devant luy.
„ 'L'Epoux eſt celui à qui eſt l'Epouſe: mais l'ami de l'Epoux qui ſe v. 29.
„ tient debout & qui l'ecoute, eſt ravi de joie à cauſe qu'il entend
„ la voix de l'Epoux. Je me voy donc maintenant dans l'accom-
„ pliſſement de cette joie. 'Il faut qu'il croiſſe; & pour moy il faut v. 30
„ que je diminue. 'Celui qui eſt venu d'enhaut eſt audeſſus de tous: v. 31.

1. Caſaubon le met de l'autre coſté: ce qui nous paroiſt contraire à S. Jean.

celui qui tire ſon origine de la terre, eſt de la terre, & ſes paroles « tiennent de la terre : celui qui eſt venu du ciel eſt audeſſus de « v. 31-36. tous. Il continue enſuite à relever JESUS comme le vray Fils de « Dieu, & menace de la colere du Ciel ceux qui ne croiront pas en luy.

ARTICLE IV.

S. Jean reprend Herode, eſt mis en priſon, envoie ſes diſciples à J.C.

Chry. in Jo.h. 28.p.178.b.c. SAINT Jean continua à battizer juſqu'à ſon empriſonnement, [a]qui arriva apparemment vers la fin de *la meſme année où Note 9. il avoit battizé J. C.] Dieu luy †accorda comme une grace, ſelon *l'an 30 de l'ere commune. c. d. l'expreſſion de Saint Chryſoſtome,[1] de diſparoiſtre bientoſt aux yeux du monde, afin que tout le peuple ſe portaſt unanimement †συγκρατῆ- ναι αὐτῷ. à J. C, ſans ſe partager entre l'Epoux & l'ami de l'Epoux; & afin 1. qu'il puſt luy envoyer ſes diſciples, qu'il n'avoit encore pu detacher de ſa perſonne, quelque effort qu'il fiſt pour s'humilier, & pour elever J. C. audeſſus de luy.

Luc. 3. v. 19| Marc.6.v.17. La cauſe de ſa detention fut la liberté avec laquelle il reprenoit Herode [Antipas le Tetrarque,] de toutes ſes mechan cetez, & particulierement de ce qu'il avoit epouſé Herodiade femme Joſ.ant.l.18.c. 7.p.626.b|628. c. d. de ſon frere Philippe, qui eſt nommé Herode par Joſeph, & qui V. la note eſtoit né de Mariamme fille de Simon grand Pontife. Car il ne 10. l 17.c.1.p.584.a| bel.l.1.c.18.p. 763. a. faut pas le confondre avec Philippe le Tetrarque ſon frere, né d'une Cleopatre de Jeruſalem.[a] Cet Herode [Philippe] avoit eſté a ant.l.17.c.4. 6.p.586.g|589. c. d'abord nommé par ſon pere pour ſucceder à la courronne au defaut d'Antipater. [b]Herodiade ſa femme eſtoit auſſi ſa niece, fille b l.18.c.7.p.628. c. d'Ariſtobule fils du grand Herode, & ſœur d'Agrippa qui fut depuis Roy de Judée. Elle eut de ce mariage une fille nommée Salomé, celebre dans l'hiſtoire de l'Evangile.] Note 10.

p. 626. b. c. Herode le Tetrarque ayant vu cette Herodiade un jour qu'il logeoit chez ſon mari en allant à Rome, il conceut pour elle une paſſion illegitime, & luy parla de l'epouſer. Elle n'eut point d'horreur d'une propoſition ſi criminelle ; & demeura d'accord de ſe retirer chez luy lorſqu'il ſeroit revenu de Rome, à condition qu'il repudieroit la fille d'Aretas Roy d'Arabie, qu'il avoit epouſée longtemps auparavant. [Et il ne faut pas s'etonner qu'Herodiade preferaſt contre ſon devoir & ſon honneur un Souverain c.9.p.637.638. à un particulier :] car l'hiſtoire nous la repreſente comme une

1. S. Chryſoſtome le dit de ſa mort, qui n'arriva qu'environ un an aprés.

femme

femme qui faiſoit ſon idole de la puiſſance & de la grandeur. Il ſemble que ce mariage, où toutes les loix eſtoient violées, ſe fuſt fait [aſſez longtemps auparavant,] fort peu aprés la naiſſance de Salomé. c.7.p.628.c.d.

S. Jean en repreſenta le crime à Herode [le Tetrarque,] & luy dit qu'il ne luy eſtoit pas permis d'avoir la femme de ſon frere, à qui il l'avoit ravie de ſon vivant, [& dont elle avoit eu des enfans,] ce qui ſuffiſoit, quand il euſt eſté mort, pour rendre ce mariage criminel, meſme ſelon les loix qui s'obſervoient alors parmi les Juifs. S. Jean faiſoit voir encore en ceci, "qu'il avoit le zele & l'eſprit d'Elie. [Mais Herode montra auſſi qu'il avoit toute la dureté ou plutoſt la cruauté ordinaire des Juifs contre les Prophetes: car ne pouvant ſouffrir des reprehenſions ſi genereuſes, il fit arreſter le Saint Precurſeur, & l'envoya chargé de chaines au chaſteau de Maqueronte. Marc.6. v.17.18. Joſ.ant.l.18.c. 2.p.628.d. l.17.c.15.p.613. g. &c. Hier. in Matt. P.43.b. Conc. c. 22. Joſ.ant.p.617 a.

Joſeph dit que ce fut par raiſon d'Etat & par politique qu'Herode fit empriſonner S. Jean, & le fit enfin mourir. [Et il n'eſt pas difficile que l'eſprit d'un Prince déja aigri, ait craint où il n'y avoit rien à craindre; ſurtout ſi cette crainte luy eſtoit inſpirée par les Phariſiens & les docteurs de la loy,] comme quelques uns le tirent de l'Evangile. [Mais les paroles de Joſeph ſont trop remarquables pour ne les pas raporter ici.] "Jean, dit-il, ſurnommé "Batiſte eſtoit un homme de pieté, qui exhortoit fortement les "Juifs à embraſſer la vertu; à s'acquiter par la juſtice de ce qu'ils "ſe devoient les uns aux autres, & par la pieté de ce qu'ils devoient "à Dieu; à purifier leur ame par l'exercice de la vertu; & à y joindre enſuite la purification du corps par le batteſme. Une grande "multitude de peuple le ſuivoit, parcequ'on eſtoit ravi d'entendre ſes diſcours; & les Juifs paroiſſoient preſts à entreprendre "tout ce qu'il leur auroit ordonné: De ſorte qu'Herode craignant "que le pouvoir qu'il avoit ſur eux n'excitaſt quelque ſedition, "crut devoir prevenir ce mal, pour n'avoir pas ſujet de ſe repentir "d'avoir attendu trop tard à y remedier. Conc.c.67.§ 3. n. 2. Joſ.p.616.617.

Herodiade [non contente de le voir en priſon,] vouloit le faire mourir, & Herode entroit [quelque fois] dans ſes ſentimens. Mais la crainte du peuple le retenoit: & d'ailleurs ne pouvant pas ne point voir que c'eſtoit un Juſte & un Saint, il avoit du reſpect pour luy, & ſuivoit ſes avis en beaucoup de choſes: tant la vertu a de force pour ſe faire reverer meſme de ſes ennemis. [Ainſi S. Jean demeura priſonnier juſqu'à ce que ſon temps fut accompli. Marc.6.v.19. Matt.14.v.5. Marc.6.v.20. Chry.in Matt. h.49.p.529.d.

Ses diſciples avoient aſſez de generoſité pour ne le pas aban-

donner dans la priſon. Mais luy qui eſtoit venu pour preparer les voies au Seigneur, & non pas afin qu'on s'attachaſt à ſa perſonne, ne ſongeoit qu'à leur faire connoiſtre celui qui ſeul eſtoit tout enſemble leur liberateur & leur maiſtre. Conc.c.47. Ayant donc appris d'eux les miracles par leſquels J. C. rendoit ſon nom celebre dans tout le pays, il en envoya deux luy demander s'il eſtoit ce lui que l'on attendoit [depuis le commencement du monde:] l'an 31 de l'ere commune. Hil. in Matt. can.11.p.1564.b. afin qu'ils connuſſent par la réponſe qu'il leur feroit, que ce l'eſtoit effectivement. J. C. leur répondit en effet par des miracles qui eſtoient des preuves de ſa divinité & de ſa miſſion, plutoſt que par des paroles. Et quand ils furent partis, il donna de grands eloges à celui qui ſembloit avoir douté de ſa qualité de Chriſt, afin que perſonne ne cruſt que la lumiere du S. Eſprit euſt manqué à Saint Jean dans la priſon, où J. C. devoit donner à ſes Apoſtres une plus grande abondance de grace & de force. Aut.qu.10.14. 37.p 148.a.b.d] 152. a. Saint Jean avoit ſemblé douter qu'il fuſt le Chriſt: mais c'eſtoit ſeulement afin que ſes diſciples n'en puſſent douter, & qu'ayant vu ſes miracles de leurs yeux, ils cruſſent plus fermement ce qu'il leur en diſoit, & n'euſſent point de difficulté à ſe rendre les diſciples de celui qui eſtoit ſeul vray maiſtre de tous les hommes.

Conc c.34. § 3] Chry. in Matt. h.31.p.360.361. [Quelque temps auparavant, les Phariſiens ſe voyant confondus en diverſes rencontres par J. C, avoient perſuadé aux diſciples de S. Jean de ſe joindre à eux pour luy faire quelques queſtions, ſur ce que ſes diſciples ne jeûnoient & ne prioient pas comme eux. Les diſciples de S. Jean entrerent d'autant plus aiſément dans cette eſpece de conſpiration, qu'ils avoient toujours quelque jalouſie contre J. C. Il leur répondit neanmoins avec beaucoup de douceur; & en ſe donnant le nom d'Epoux, il les fit reſſouvenir de ce que S. Jean leur avoit dit à ſon avantage.

ARTICLE VII.

Mort de S. Jean: Punition de ſes perſecuteurs.

Conc. c. 55. Chry in Matt. h.49.p 529.d. HERODIADE trouva enfin une occaſion favorable de ſatisfaire la haine qu'elle avoit contre S. Jean, elle qui euſt dû l'honorer, ſi elle euſt eu quelque pudeur, comme le vengeur de ſes outrages. Car Herode faiſant un grand feſtin à ceux de ſa Cour le jour de ſa naiſſance, Salomé qu'Herodiade avoit euë de ſon mari legitime, [a] mais qu'elle avoit elevée comme le pouvoit eſtre la fille d'une telle mere, oubliant la modeſtie & le ſecret,

p 530.c] Joſ.ant. l 18.c.7.p.628.c. a Amb.virg.l.3. p.477.c.f.

auquel ſon ſexe, ſon age, & ſa qualité euſſent dû la retenir, entra dans la ſale du feſtin, & y danſa devant tout le monde. 'Saint Chryſoſtome croit que ce fut Herodiade meſme, qui dans la vuë de ce qui arriva, 'proſtitua ainſi l'honneur de ſa fille en luy faiſant faire une action qui n'eſtoit digne que d'une comedienne, "ou de la fille d'une adultere.

Chry.p 531.b.c| Hier.ib.p.43.b.

Chry.p.530.d| Amb.virg.l.3.p. 477.e.f|478.c.

fa'tet, ſed adultera filia.

'Cependant cette danſe ſi honteuſe à une fille d'honneur, fut trouvée belle, mais dans un feſtin, & dans un feſtin diabolique ſelon l'expreſſion des Peres: auſſi fut-elle recompenſée par un crime encore plus grand que n'eſtoit cette danſe meſme. 'Car Herode ayant promis avec ſerment à la danſeuſe de luy donner tout ce qu'elle luy demanderoit, quand ce ſeroit la moitié de ſon royaume, elle courut à ſa mere, & par ſon conſeil, elle vint dire qu'elle vouloit qu'on luy donnaſt à l'inſtant dans un baſſin la teſte de Jean Battiſte. Herode fut faſché de cette demande, [qu'il n'attendoit pas ſans doute d'une jeune fille: car il conſervoit toujours quelque reſpect pour S. Jean] Mais il rougit de manquer de parole devant tant de monde; '& il ne rougit pas de commettre l'un des plus grands crimes qui ait jamais eſté commis, [dont il devoit avoir pour témoin toute la terre.]

Chry.p.529.b. c.

Conc.c.55.

Chry.p.529.b.

'Il envoya donc un officier à la priſon en un jour de joie, au milieu d'un feſtin, & à la priere d'une jeune fille. Qui n'euſt cru que c'euſt eſté pour faire grace? Et S. Jean euſt peuteſtre eu de la peine à accepter la liberté qu'on luy auroit donnée dans ces circonſtances. Cependant c'eſtoit pour oſter la vie à Jean Battiſte, '& la mort du plus grand des hommes fut le prix de la danſe d'une fille, fut la ſuite d'un ſerment fait ſans y penſer dans la chaleur du vin & de la debauche, '& executé par une pieté impie & une religion plus criminelle que n'euſt eſté le parjure meſme.

p.530.d|Amb. virg.l.3.p.478. a. b.

Aug.ſ.307.p. 1243.f.g.

g|Hier.in Matt. p.43.c|Amb. vir.l.3.p.478 a.

'Voilà comment Dieu a permis qu'on traitaſt celui qu'il avoit relevé par tant d'eloges: "& qui peut ſe plaindre aprés cela qu'on le traite indignement? Mais il ne faut pas douter que S. Jean n'ait eſté auſſi elevé dans le ciel qu'il a eſté humilié ſur la terre. 'Il n'eut pas meſme la conſolation de mourir pour le nom de J.C. qu'il avoit preſché, & pour lequel il euſt tout ſouffert avec joie, ſi l'occaſion s'en fuſt preſentée Mais il falloit que J. C. meſme mouruſt le premier pour ſon nom. Ce qui n'empeſche pas que S. Jean ne ſoit veritablement Martyr, puiſqu'il eſt mort pour la verité, [pour la chaſteté,] & pour la juſtice. [& toute l'Egliſe l'honore en cette qualité.] 'On peut dire meſme en un vray ſens, qu'il a ſoffert le martyre pour la confeſſion de J. C, puiſque J.C.

&c.

Greg.mor.l.3. c.5.p.71|Chry. in Matt. h.49. p.532.c d.

Aug.pſ.140.p. 669. 1.

Greg.l.12.ep 31. c.6.p.1129.d.

Chry.t.4.p.801. eſt la verité. S. Chryſoſtome va juſqu'à l'appeller le premier des
b|ſcand.c.29.t.5. martyrs : [a] quoique neanmoins pluſieurs des anciens Prophetes
p. 804. c.
a Aug.pſ.140.p. aient merité ce titre avant luy, en combatant les pechez des Juifs.
669.
b Greg.in Job.l. [b] S. Gregoire cherche ce que Dieu avoit pu vouloir purger dans
3.c.5.p.71.d. S. Jean par une mort ſi honteuſe en apparence ; & il montre que
les hommes ne peuvent trouver en luy aucun defaut : [ce qui
Aug nat.& g.c. n'empeſche pas que S. Jean meſme n'y en trouvaſt.] Car Pelage
36.p.316.317. ayant nommé le ſaint Precurſeur & la S.te Vierge entre beau-
coup d'autres qu'il pretendoit n'avoir jamais peché ; S. Auguſtin
ſoutient que, hors la Vierge dont il ne vouloit point parler, ſi on
pouvoit demander à tous ces Saints s'ils eſtoient ſans peché, "ils NOTE 11.
répondroient tous quelque eminente ſainteté qu'ils aient euë,
par ces paroles de l'Apoſtre Saint Jean ; Si nous diſons que nous "
n'avons point de peché, nous nous trompons nous meſmes, & "
t.293.p.1182. la verité n'eſt point en nous. Il le prouve encore autrepart de S. "
Jean en particulier contre les Pelagiens, tant parcequ'il eſtoit
né par la voie ordinaire, que parcequ'il dit luy meſme qu'il avoit
beſoin d'eſtre battizé par J. C.

Conc. c. 55. La teſte de S. Jean fut apportée à Salomé, [c] dans le lieu meſme
c Amb.virg.l.3. où le feſtin duroit encore, [ſelon divers Peres:] [d] ce qui fait que S.
p.478.b.c|Janſ. Jerome compare cette action à celle de Flaminius General des
in Marc.p.276. armées Romaines, qui fit trancher la teſte à un criminel devant
2.
d Hier.in Matt. luy dans un feſtin, pour ſatisfaire une miſerable qui n'avoit point
p.43.c.d|Bar.33. encore vu cette execution. Les Romains ne purent ſouffrir ce
§ 3. mélange de la cruauté avec le plaiſir, & chaſſerent Flaminius du
Conc. c.55. Senat. Salomé donna le teſte de S. Jean à ſa mere, [e] & S. Jerome
e Hier.in Ruf. raporte que cette femme qui n'avoit pu ſouffrir de luy entendre
l.3.c.11 p.147.b. dire la verité, luy perça la langue avec ſon aiguille de teſte, com-
me la femme d'Antoine avoit fait à Ciceron." NOTE 12.

[Dieu n'attendit pas au dernier jour à venger la mort de Saint
Joſ.ant.l.18.c. Jean. J'Herode, comme nous avons dit, avoit repudié la fille d'A-
7.p.626.b.c. retas Roy des Arabes, pour epouſer Herodiade. [f] Cela cauſa une
c.
guerre tres facheuſe entre ces deux princes : Herode y fut enfin
f|627.a|Chry. "défait : '& les Juifs meſmes reconnurent que c'eſtoit une juſte vers l'an 36.
in Act.h.26.p. punition de la mort de S. Jean Battiſte.
241. d.
Joſ.ant.l.18.c. 'Quelque "temps aprés, Herodiade ne pouvant ſouffrir de voir en l'an 39.
9 p.637-639. ſon mari ſimple Tetrarque, lorſqu'Agrippa ſon propre frere à elle
prenoit le titre de Roy, elle obligea Herode de faire un voyage à
Rome avec elle pour demander le meſme honneur à l'Empereur
Caius : Mais Caius au lieu de ſatisfaire ſon ambition, priva He-
rode de ſa tetrarchie, & le relegua à Lion. Il voulut faire quelque

grace à Herodiade à cauſe d'Agrippa: mais elle aima mieux ſuivre ſon mari dans le malheur où elle l'avoit jetté, [que devoir quelque choſe à la conſideration & à la fortune de ſon frere.]

Un Dorothée, Nicephore, & Metaphraſte, pretendent auſſi que Salomé fille d'Herodiade, mourut d'une maniere tragique qu'ils raportent. [Mais les anciens n'en parlent pas, & ne diſent rien de Salomé, ſinon] [a]qu'elle fut mariée à Philippe le Tetrarque ſon oncle paternel, [b]qui mourut l'an 33 ou 34 de l'ere commune. [Ainſi il faut qu'elle euſt environ 14 ans lorſqu'elle fut le principal inſtrument de la mort de S. Jean,]qui ne ſouffroit que pour défendre les intereſts de ſon pere, l'honneur de ſa mere, & le ſien propre. Nayant point eu d'enfant de Philippe, elle ſe remaria à Ariſtobule [ſon couſin germain,] fils d'Herode [Roy de Calcide] frere d'Agrippa [& d'Herodiade:] & elle en eut pluſieurs enfans.

Nphr l.1.c.20. p.89.c.d|Dext. p.34|Cave, p. 87|Chef S. J. p. 232.
[a] Joſ.ant.l.18.c. 7.p.628.d.
[b] c.6.p 625.f.
Chry. in Matt. h.49.p.530.d| 531. c.
Joſ.c.7.p.628. d.

ARTICLE VIII.

L'egliſe honore la mort de S. Jean: Les payens brulent ſes reliques; les Chrétiens en ſauvent une partie.

1. [1]LEs diſciples de S. Jean vinrent apporter à J. C. les nouvelles de la mort de leur maiſtre, s'humiliant enfin ſous celui contre qui ils avoient toujours eu de la jalouſie. [c]S. Gregoire de Nazianze croit que S. Jean prediſoit ſon martyre, lorſqu'il diſoit à J. C. qu'il avoit beſoin d'eſtre battizé par luy. Il dit encore qu'il mourut avant J.C, "afin d'annoncer ſa venuë* aux morts, comme il l'avoit annoncée aux vivans, & porter juſque dans les enfers, dit un autre Saint, cette heureuſe nouvelle, que le Sauveur y deſcendroit bientoſt, pour tirer les ames de Saints des mains de la mort.

Matt.14.v.12. Chry.n.h.31.p. 361. a.
[c] Naz.or.39.p. 633. b. or.20.p.369.b.
Hipp. de Anti. p. 61. 63.

Note 13. * *ἐις ᾅδου.*

Note 14. 'Nous apprenons de Joſeph qu'il fut decapité "à Maqueronte, [d]où il eſt aiſé qu'Herode ait fait ſon feſtin. [e]Car c'eſtoit un palais auſſibien qu'une citadelle. [f]Herode entendant parler peu aprés des miracles de J.C, s'imagina que c'eſtoit S. Jean qui eſtoit reſſuſcité; [ce qui marque qu'il avoit une grande idée de ce Saint,] '& qu'il le redoutoit meſme apres luy avoir fait trancher la teſte. "Il ne parloit plus, & on le craignoit encore.

Joſ.ant.l.18.c. 7.p.627.a.
[d] Mald.in Mat. p.304.a.
[e] Joſ.bel.l.7.c. 25.p.980.f.g.
[f] Conc.c.576 7. Chry.in Matt. h.49.p.518.b| Amb.virg.l.3. p.478.c.

sunt ceſtis, & adhuc timetur.

[g]Autant qu'on le peut juger de la ſuite de l'Evangile, la mort de Saint Jean arriva ſur la fin de l'an 31 de l'ere commune, ou au

[g] Conc.c.55| not|Joan.6.v. 4|C. à Lap. in Marc.p.595.1.

1. S. Chryſoſtome dit qu'ils apportoient à J. C. les nouvelles de ſa priſon de S. Jean. [Mais on voit dans l'Evangile que c'eſtoit celle de ſa mort.]

Bar.29.aug.a. commencement de l'an 32, quelque temps avant Paſque. L'Egliſe greque & latine en celebre la memoire le 29 d'aouſt, ſous le titre de ſa Decollation, [ſoit que ce ſoit le jour de ſa mort,] ſoit à cauſe de quelque tranſlation de ſes reliques, comme beaucoup de martyrologes le marquent, ſoit que Theophile d'Alexandrie ait dedié ce jour là l'egliſe celebre de ce Saint, qu'il fit baſtir à la fin du IV. ſiecle ſur les ruines du temple de Serapis. [Mais pour Thphn p.64.b] n p.638. dire le dernier, il faudroit rejetter l'autorité de Theophane,] qui écrit que cette egliſe fut dédiée le 27 de may. V.la note 15.

Cette feſte de la Decollation de S. Jean eſt marquée dans les Bed.in Marc.l. 2.c.26.p.135.c. & Sacr.p 127. martyrologes de Bede, d'Uſuard, & d'Adon, & dans d'autres plus anciens meſme que Bede, dans le Sacramentaire de S. Gregoire, qui y met une belle preface, & des benedictions, comme aux Front.cal p 136] All.conf.p.1491. principales ſolennitez, dans de tres anciens [1] calendriers de l'Egliſe Romaine,] & dans pluſieurs autres monumens de l'office de Bern.ſ 76.§ 4. p. 107. l'Egliſe. Elle eſt cependant moins ſolennelle que le jour de ſa naiſſance, parcequ'elle regarde moins J. C, & le myſtere de ſon Incarnation. 1.

Conc. c. 55. Les diſciples de S. Jean ayant appris ſa mort, vinrent emporter ſon corps, & l'enterrerent dans un tombeau [L'oppoſition qui Caſ.ex.15.§2.p. 343. eſtoit entre les Juifs & les Samaritains,] ne ſouffre guere qu'on croie qu'ils l'aient enterré à Sebaſte capitale de la Samarie. [b]Il eſt 6 Ruf.l.11.c.28. p.190 Thdrt.l. 3.c.3 p 641.c] certain neanmoins que ſon tombeau y eſtoit [c]lorſque ſous Julien vers 362. l'apoſtat les payens l'ouvrirent, & brulerent une partie des os du Chr Al p.686. c Ruf.p.190. ſaint Precurſeur. [c]Les autres furent ſauvez par quelques Chré- V.la perſ.de Julien § 16. tiens, qui les apporterent à un Abbé de Jeruſalem nommé Philippe. Cet Abbé ne s'eſtimant pas digne de garder un ſi precieux threſor, les envoya à S. Athanaſe, qui les mit dans la muraille d'un autel, en diſant par eſprit de prophetie, qu'ils ſerviroient dans Ruf.c.27.28.p. 190. quelque temps. Cela s'accomplit lorſque le grand Theodoſe ayant ordonné de demolir le temple de Serapis, & de baſtir en l'an 389. la meſme place une egliſe magnifique de S. Jean Battiſte, on y Thphn.p.64.b. mit ces ſaintes reliques, le 27 may de l'an 395 ou 396, ſelon Theo- Note 15. phane.

[Le tombeau de S. Jean ne laiſſa pas de continuer à eſtre ho- Hier.ep.17.p. 127.b] in Abd.p. 215.b] in Mich. I 2.p.136 d] in Oſ.l.1.p.7.a. d ep.27 p.174. d. noré à Sebaſte. J[d]S. Paule eſtant venuë en cette ville,* où ſont, vers l'an 386. dit S. Jerome, les corps des Prophetes Eliſée & Abdias, & de S. * *ubi ſita ſunt.* Jean Battiſte, elle s'y trouva toute ſaiſie de frayeur par les merveilles que Dieu y faiſoit paroiſtre. Car elle y entendoit les demons heurler [dans ceux qu'ils poſſedoient,] à cauſe des ſupplices

1. Celui du P. Fronto la met le 30 d'aouſt.

dont ils eſtoient tourmentez: elle y voyoit des hommes[poſſedez par eux]abboyer comme des chiens, & imiter les cris de differentes ſortes d'animaux; d'autres ſe rouler ſur la teſte, eſtre enlevez en l'air, & ſouffrir d'autres agitations violentes.

[Il ne ſeroit pas étonnant que les tombeaux vuides de ces Saints operaſſent des miracles,]'comme S. Gregoire de Nazianze dit que cela arrivoit quelquefois.[a]Mais puiſque Saint Jerome dit en pluſieurs endroits que leurs corps y eſtoient encore;[b] il y a apparence qu'il y en demeura, ou qu'on y en remit quelque partie. [c]S. Gaudence de Breſſe qui avoit mis dans ſon egliſe des reliques de S. Jean Battiſte, [les avoit apparemment euës de Sebaſte,]où il dit que ce Saint eſtoit mort,[']parcequ'il y avoit vu ſon tombeau. On apprend par quelques pieces qui ſont à S. Jean de Nemours, qu'on pretendit en avoir trouvé des reliques à Sebaſte vers l'an 1145, ce qui y fit baſtir une nouvelle egliſe,]dont on voit encore aujourd'hui des reſtes.

V. la note 14.

Naz.car.140. p.216.
[a] Hier.ep.17. 27 p.127 b|174. d|in Mich.11 p. 136 d|in Oſ.1. p.7. a.
[b] Bar.362. §158| Florent.p.789. b.
[c] Gaud.f.17. bib.P.t.2.p.60. d. e. Florent.p.790. a. b.

ARTICLE IX.

Les reliques de S. Jean ſont portées en divers endroits: Son chef eſt trouvé à Emeſe.

[IL y a apparence que l'Abbé Philippe n'envoya pas à S. Athanaſe tout ce qu'on luy avoit apporté des reliques de S. Jean, ou qu'on en avoit apporté à d'autres qu'à luy.]'Car Innocent ſolitaire & Preſtre de la montagne des Oliviers, mit des reliques de ce Saint dans une egliſe qu'il avoit baſtie. 'S. Paulin a eu des cendres de S. Jean, qu'il mit ſous l'autel de l'egliſe de S. Felix à Nole. 'Entre diverſes reliques que le grand Theodoret de Cyr receut de Phenicie & de Paleſtine, il y en avoit de S. Jean: & comme le tres illuſtre ſolitaire S. Jacque doutoit ſi elles n'eſtoient point de quelque autre martyr de meſme nom, il fut aſſuré dans une viſion qu'elles eſtoient de S. Jean Battiſte. Ce Saint meſme luy apparut habillé, & la main étendue comme pour battizer. S. Jacque aſſura encore Theodoret, que le ſaint Precurſeur offroit ſans ceſſe ſes prieres à Dieu pour luy, & pour obtenir que le dioceſe de Cyr fuſt entierement purgé de l'herefie; [ce qui arriva effectivement.] Ses prieres arreſterent encore en faveur de Theodoret la fureur du demon en une occaſion où ſans cela il y auroit eu beaucoup de ſang repandu.

Lauſc.103.p. 1022. 1023.
Paul.car.24.p. 610.
Thdrt.v.Pat.c. 21.p.862.863.

[Ce qu'il y a de plus remarquable pour les reliques de S. Jean,

eſt la decouverte de ſon chef "à Emeſe ville celebre de la Phenicie. Selon "un écrit ancien, & aſſez bien autoriſé, mais que cependant nous n'oſons pas approuver, "il avoit eſté enterré d'abord à Jeruſalem, "& tranſporté à Emeſe [a] dés le temps de Conſtantin. [Ce qui eſt certain, c'eſt qu'on n'y en avoit aucune connoiſſance lorſqu'il y fut trouvé en l'an 453 dans une caverne, de la maniere que nous l'allons raconter. L'hiſtoire en paroiſt "auſſi certaine que miraculeuſe, "ayant eſté écrite par celui meſme que Dieu a voulu rendre le témoin & le miniſtre de ces merveilles. [Ainſi nous n'avons qu'à abreger ce qu'il raporte plus au long.]

Note 16. Note 17. Note 18. V. la note 17.

Chef S. J. p. 208-211. a p. 234. p. 216.

'Cet auteur eſt l'Abbé Marcel, homme d'une vie irreprehenſible, 'qui eſtoit illuſtre par ſa pieté, & dont les mœurs eſtoient agreables à Dieu. 'Il eſtoit Preſtre, [b] & Superieur d'un monaſtere voiſin de la caverne dont nous venons de parler. [c] Vers le commencement du mois de fevrier "de l'an 453, auquel le ſaint Empereur Marcien gouvernoit l'Orient, [d] cet Abbé vit en ſonge un grand fleuve qui entroit "en ſon monaſtere: & peu aprés il y vit entrer de grandes troupes de monde, qui chantoient chacune en leur langue, & qui diſoient toutes: Voilà S. Jean Battiſte qui « vient ſe montrer. S. Jean arriva en effet auſſitoſt aprés, & entra « dans l'egliſe, où toute cette foule vint recevoir de luy la benediction & le baiſer de paix, en luy baiſant la poitrine. Marcel y alla comme les autres, & luy baiſa les piez: Mais S. Jean le releva, & le baiſa.

Marc. chr. p. 31. Chef S. J. p. 238. Marc. chr. b Chef S. J. p. 219. 238. c p. 215. 216. Marc. chr. & Alex. p. 740. d Chef S. J. p. 216-219. 239. 240.

Note 19. &c.

'Peu de jours aprés Marcel eut encore un autre ſonge, où il vit S. Jean revétu d'habits blancs, "qui repandit ſur ſes mains un vaſe plein de miel, & entra avec luy dans le monaſtere, precedé par une colonne de feu.

p. 218. 219. 241. &c.

'Le deſir qu'eut Marcel de ſavoir ce que ſignifioient ces ſonges, fit "qu'un ſoir aprés que les Religieux eurent mangé, [car l'on eſtoit alors dans le temps des jeûnes,] il leur ordonna de recommencer chacun le pſeaume qu'ils avoient à dire: & durant qu'ils eſtoient aſſis pour cela, l'un d'eux nommé Iſaac apperceut du feu à la porte de la caverne où eſtoit le chef de S. Jean. Luy & tous les autres effrayez coururent à Marcel, qui leur dit de faire le ſigne de la Croix, & les raſſura; ſe doutant bien que c'eſtoit une ſuite des ſonges myſterieux qu'il avoit eus.

p. 241. p. 219. 220.

'Cinq jours aprés, qui eſtoit le dimanche "[16 de fevrier,] le Preſtre Eſtienne, Abbé d'un monaſtere voiſin nommé Bethgales "& Darome, [e] & qui eſtoit ou l'Exarque & le chef des monaſteres du dioceſe d'Emeſe, ou le Coreveſque de ce quartier là, vint trouver

V. la note 18. p. 220. p. 225. e p. 220. 225.

V. Theodoret. trouver l'Eveſque nommé Urane, pour qui le grand Theodoret avoit une conſideration particuliere ; [a] qui aſſiſta au Concile de Calcedoine en 451, par Porphyre ſon Archidiacre, [b] & qui en maintint l'autorité par la lettre qu'il écrivit l'an 458 à l'Empereur Leon, avec les autres Eveſques de la ſeconde Phenicie. Eſtienne vint donc luy repreſenter qu'il eſtoit à propos d'unir au monaſtere de Marcel la caverne qui en eſtoit proche : Et l'Eveſque y ayant conſenti, Eſtienne dés le lendemain matin vint en mettre Marcel en poſſeſſion en preſence de pluſieurs témoins. Il en ouvrit la porte qui en eſtoit fermée à la clef ; ils y entrerent enſemble, & y firent oraiſon : & comme elle eſtoit en mauvais état, Eſtienne reccommanda à Marcel d'en avoir ſoin ; à quoy Marcel commença à l'heure meſme de travailler avec ſes freres.

Theodt. ep. 112. 123 p. 994. 996. [a] Conc. t. 4. p. 84. d. &c. [b] p. 922. e. Chefs J. p. 220. &c. &c.

Le jour ſuivant qui eſtoit le mardi 18 de février, [c] lorſque Marcel dormoit aprés les prieres de la nuit, il fut eveillé comme par quelqu'un qui le frapa par trois fois ; & il entendit une voix qui luy diſoit : Dieu me donne à vous ; ſuivez l'étoile qui vous conduira. Il vit en meſme temps une étoile de feu à la porte de ſa chambre. Il ſe leva dans une grande frayeur, & ſuivit l'étoile, qui s'avançoit toujours devant luy. Il falloit paſſer pluſieurs portes, qui ſe trouverent toutes ouvertes : & l'étoile le conduiſit enfin juſqu'à une voute qui eſtoit dans la caverne. Il s'y proſterna contre terre, & y demeura longtemps en oraiſon. Il retourna enſuite en ſa chambre ; & lorſque le jour fut venu, & que deux Abbez qui avoient couché chez luy, furent partis, il prit l'encenſoir avec un pic, & s'en alla en priant au lieu que l'étoile luy avoit marqué. Il commença à défaire la voute, audeſſous de laquelle il trouva [1] quantité de ſable, & ſous le ſable une grande tuile qui couvroit une plaque de marbre. Il leva cette plaque, ſous laquelle il vit une urne, & dans cette urne eſtoit la teſte de S. Jean, qui avoit encore ſes cheveux. [d] Il alluma auſſitoſt une lampe, mit de l'encens dans l'encenſoir, adora Dieu dans une joie meſlée de crainte, & puis recouvrit l'urne [avec la plaque de marbre.]

[c] p. 215. 221. [c] p. 221. 222. &c. &c. *ritrum*. p. 223. 241. 1. *vitrum*. [d] p. 223. 241. p. 228.

Il ſortoit ce ſemble de la caverne lorſqu'il rencontra le Diacre Gennade Abbé d'un monaſtere voiſin, qui l'y fit rentrer, [comme pour luy parler en particulier.] En effet aprés qu'ils eurent prié enſemble, & qu'ils ſe furent embraſſez, Gennade luy dit qu'il l'avoit vu dans une viſion occupé avec luy dans cette caverne meſme, à diſtribuer des pains d'une blancheur extraordinaire, à un nombre infini de perſonnes qui leur en venoient demander.

p. 223. 224. de Caparet.

1. Le texte porte, ὡ ; *ἄμμου κελεύσ velut arenam ex are fuſam*.

Comme cette viſion confirmoit ce qui eſtoit arrivé, Marcel crut
p. 225. devoir declarer tout à Gennade, qui en fut fort étonné. 'Marcel luy montra auſſi le lieu où eſtoit la relique. Ils allerent enſuite enſemble chercher l'Abbé Eſtienne à Darome, afin qu'il en avertiſt l'Eveſque.
p. 220. 225. 'Mais Eſtienne eſtoit allé viſiter les Monaſteres de
p 221. 225. la campagne. 'Marcel envoya prier le Diacre Cyriaque, qui eſtoit encore un autre Abbé, de le venir voir, pour luy dire la choſe. Il vint, & leur raporta une viſion qu'il avoit euë luy meſme, toute ſemblable à celle de Gennade: aprés quoy s'eſtant mis en prieres,
p. 226. 'Marcel luy raporta comment S. Jean s'eſtoit decouvert à luy.

ARTICLE X.

On baſtit des egliſes à Emeſe pour y mettre le chef de S. Jean: On croit l'avoir à Amiens.

Chef S.J.p.226. 244. 'MARCEL & les deux autres Abbez paſſerent cinq jours de la ſorte, en attendant toujours qu'Eſtienne revinſt, pour en parler à l'Eveſque Urane. Mais le ſamedi au ſoir Marcel ſe ſentit tout d'un coup frapé au genou, & en meſme temps tomba dans une [paralyſie] tres douloureuſe, qui le tenoit tout courbé, ſans qu'il ſe puſt remuer. Gennade & Cyriaque luy repreſenterent qu'il avoit trop tardé à parler a l'Eveſque: Et eſtant enſuite
p. 227. allez à Veſpres, ils luy dirent à leur retour, qu'ils avoient promis à S. Jean avec ſerment, de faire avertir l'Eveſque dés le lendemain avant que le ſoleil fuſt levé: Il les en remercia; & en meſme temps ſa douleur ſe diſſipa.

p. 227. 'Dés le lendemain donc qui eſtoit le dimanche, Marcel & Cyriaque allerent trouver Urane qui revenoit "de Matines. Ils luy dirent que Dieu leur avoit decouvert [le chef de] S. Jean Battiſte,
p. 225. '& luy raporterent toutes les viſions que nous avons dites; [a] de
a p. 227. quoy il fut extremement ſurpris. Il promit d'y aller dés le lendemain, ordonnant qu'on n'y touchaſt point cependant, & qu'on tinſt la choſe ſecrette.

p. 227. 'Il vint effectivement le lundi avec les Preſtres & les Diacres, qui eſtant arrivez ſe proſternerent pour adorer [Dieu.] Un Preſtre nommé Malc témoigna douter que ce fuſt veritablement le chef
p. 228. du ſaint Precurſeur. 'Mais y ayant voulu porter la main, il n'eut pas ſi toſt touché aux cheveux, que ſa main devint ſeche, & demeura attachée au bord de l'urne. Elle ſe detacha aprés qu'on eut fait beaucoup de prieres pour luy, & demeura neanmoins "pa-

ralytique. Urane aſſiſté de tous ceux qui l'accompagnoient, leva l'urne avec le ſaint chef qui eſtoit dedans, & le tranſporta dans
διακονίαν. la "ſacriſtie de la tres ſainte egliſe, [*c'eſt à dire de la cathedrale,]
*Note 20. en attendant qu'on euſt baſti [une nouvelle egliſe pour la mettre.
τὸ μαρτύριον αὐτοῦ. 'Cette tranſlation ſe fit le 24 de ſevrier, [a]auquel les Grecs honorent conjointement la premiere revelation du chef de S. Jean, [lorſqu'il fut tranſporté de Jeruſalem à Emeſe;] & la ſeconde [qui eſt celle-ci.] 'Uſuard & Adon, [qui ſans doute n'avoient pas vu l'écrit de Marcel,] ont pretendu que la ſeconde s'eſtoit faite le 29 d'aouſt, & que c'eſtoit pour cela qu'on y celebroit la Decollation de S. Jean: [en quoy ils ſemblent avoir voulu ſuivre Bede, qui ne le dit pas neanmoins dans ſon martyrologe:] 'mais dans ſon commentaire ſur S. Marc, il avoue que c'eſt ſa penſée.

p. 216. 246. [a] Men. V. p. 109. 2. Uſu. 29. aug. Ado, 24. feb. Bed. in Marc. l. 2. c. 26. p. 135. 136.

'La nouvelle egliſe de S. Jean fut bientoſt baſtie; & on y tranſporta le chef du Saint avec une proceſſion ſolennelle le 26 octobre de la meſme année. Le Preſtre Malc eut ſa main entierement guerie dans cette ſolennité, en la mettant ſur l'urne où eſtoit la relique, ſelon l'ordre qu'il en avoit eu de S. Jean meſme dans une viſion. 'Cette egliſe de S. Jean eſtoit dans le monaſtere de la Caverne [où on avoit trouvé ſon chef

Chef S. J. p. 228. Thphn. p. 362. c.

Urane en transferant le ſaint chef, peut bien en avoir coupé quelques cheveux.] 'Car nous trouvons que S. Gregoire envoya des cheveux de S. Jean Battiſte à Recarede le premier Roy Catholique des Gots en Eſpagne. 'On pretend qu'il y en avoit auſſi à Conſtantinople dans une egliſe baſtie par Juſtin II.

Greg. l. 7. ep. 127. p. 882. c. Cod. ori C p. 57. a.

[L'egliſe qu'Urane avoit fait faire auprés d'Emeſe pour mettre le chef de S. Jean, ne pouvoit pas eſtre fort conſiderable, puiſqu'elle avoit eſté commencée & achevée en peu de mois. Soit donc qu'elle ne paruſt pas aſſez belle, ſoit qu'elle ait eſté ruinée ou par les guerres, ou par la longueur du temps;] on en baſtit de-
κατ' ἄντρα. puis une magnifique dans la ville, où on fit une "cave: & l'on y
Note 21. tranſporta le chef du ſaint Precurſeur "en l'an [760, qui eſtoit le] 20e de Conſtantin Copronyme. Il y eſtoit encore reveré des Fideles vers l'an 800, & y repandoit, dit Theophane, une agreable
εὐωδίαν. odeur & "corporelle & ſpirituelle, qui gueriſſoit tous ceux qui s'en approchoient avec foy; 'quoique la ville d'Emeſe fuſt ſoumiſe aux Sarrazins Mahometans dés devant l'an 746.

Chef S. J. p. 86.

'On croit que le chef de S. Jean fut depuis transferé d'Emeſe
Note 22. à "Comane dans le Pont, & de là à Conſtantinople. [b] L'Egliſe
Note 23. "d'Amiens pretend en avoir aujourd'hui une grande partie, c'eſt à dire toute la face juſqu'à la bouche, & 'l'avoir receu le 17 de

p. 87-95. 247. 253. [b] p. 132. p. 121.

p.106.110. decembre 1206, 'par le moyen de Walon de Sarton l'un de ſes Chanoines, qui s'eſtant trouvé l'an 1204 à la priſe de Conſtantinople par les François, rencontra cette relique dans les ruines d'un vieux palais.

[On dit encore beaucoup d'autres choſes tant "du chef de S. Jean, que de "ſes autres reliques. Mais comme elles ſont moins importantes, ou peu aſſurées, il ſuffit qu'on les puiſſe trouver dans les notes.] Note 23. Note 25.

SAINT PIERRE, PRINCE DES APOSTRES.

ARTICLE PREMIER.

Emploi & mariage de S. Pierre : Il devient diſciple de J. C.

Joan.1.v.41. &c. a Act.15.v.14|2. Pet.1.v.1. b Joan.1.v.42| Matt.16.v 17. c Joan.21.v.15. d Oxon.p.41. 241. 304. e Joan.1.v.14. f Joſ.ant.l.18.c. 3.p.618.g. g Joan.1.v.40. h Epi.51.c 17.p. 440. c.

LE premier nom de S. Pierre eſtoit Simon [a] ou [1]Symeon. [b]Il eſtoit fils de Jonas, [c]qui eſt quelquefois nommé Jean dans le texte latin de l'Evangile, [d]& dans quelques manuſcrits grecs. [e] Le lieu de ſa naiſſance ou de ſa demeure eſtoit Bethſaïde, [f]bourg de la Galilée ſur le lac de Geneſaret, dont Philippe le Tetrarque avoit fait une ville en luy donnant le nom de Julie. [g] Il eſtoit frere de S. André. [h] S.Epiphane qui croit qu'il eſtoit le cadet, ["quoique pluſieurs Peres tiennent le contraire,] dit que Dieu ne laiſſa pas de le choiſir pour "chef de tous ſes diſciples, parcequ'il connoiſt le fond des cœurs. Et en effet il fit paroiſtre dans la ſuite encore plus d'ardeur que ſon frere à ſuivre la voix de J.C, '& plus d'amour pour luy que tous les autres Apoſtres. Note 1.

Aug.ſ.76 c.1.p. 415. d.

Matt.4.v.18. i Marc.1.v.29. Matt.8.v.14| Luc.4.v.38.

'S. Pierre & S. André s'occupoient tous deux à peſcher. [i] Ils avoient une maiſon à Capharnaüm, [ville de Galilée celebre dans l'Evangile, & placée à l'endroit où le Jourdain entre dans le lac de Tiberiade.] 'Cette maiſon eſt d'ordinaire attribuée à S. Pierre ſeul, [& venoit apparemment] de ſa bellemere qui y demeuroit,

Ori.in Matt.t.15. p.197.c.

1. 'Origene dit que les Hebreux écrivoient ces deux noms par les meſmes lettres, & que Symeon fils de Jacob eſt auſſi quelquefois appellé Simon. [On met auſſi aſſez indifferemment Symeon ou Simeon.]

[c'eſt à dire la mere de ſa femme, comme les termes du grec & du latin nous en aſſurent. C'eſt ſur cela ſans doute] 'que S. Epiphane dit qu'il s'eſtoit marié à Capharnaüm. Epi.51.c.15.p. 437 d.

'L'Ecriture nous apprend donc qu'il eſtoit marié avant que d'avoir eſté appellé par J.C; [a]mais elle ne nous l'apprend que de luy ſeul entre les Apoſtres. On le dit encore de quelques autres, [b]qui tous auſſibien que S. Pierre renoncerent à l'uſage du mariage depuis que J. C. les eut appellez à l'apoſtolat, & ne regarderent plus leurs femmes que comme leurs ſœurs, ne s'en ſervant que comme de [1] Diaconiſſes dans la predication de l'Evangile à l'égard des perſonnes de leur ſexe, 'afin qu'elles 'laiſſaſſent leur eſprit entierement libre pour les fonctions apoſtoliques, [en prenant ſoin des neceſſitez de leurs corps.] S. Avit de Vienne croit que lorſque S. Pierre ſuivoit J. C, il menoit ſa femme avec luy, mais ſans faire tort à ſa continence: & c'eſt ſans doute en ce ſens que] 'S. Jerome dit qu'il 'l'avoit abandonnée. 'Il eſt mis entre ceux dont 'la pureté eſtoit la plus illuſtre dans l'Egliſe.

Hier. in Jov. l.1. c.4.p.34.d|Epi. 30.c.22.p.147.a. a Hier. in Jov. p.34.c.d|ep.34. p. 207. b. b Cl.ſtr.3.p. 448. c.

1. *ſi virilitate ſexum.*

Baluz.miſc t.1. p.357. ex Avit.

reliquit. 'παρῆκε.

Hier.ep.34.p. 207. b. c Chry. virg.c. 82.p.350.d.

[d]On pretend que la femme de S. Pierre arriva enfin à la gloire du martyre: & cet Apoſtre fit bien voir alors qu'il eſtoit marié comme s'il ne l'euſt pas eſté, & qu'il aimoit les perſonnes qui luy eſtoient les plus cheres, ſans aucune attache, & ſans rien perdre de l'amour qu'il devoit à J.C. Car la voyant mener à la mort, il ſe rejoüit de la grace que Dieu luy faiſoit, & luy dit d'un ton ferme & plein d'ardeur en la nommant par ſon nom, qu'elle ſe ſouvinſt du Seigneur. 'Quelques Peres diſent que S. Pierre en avoit eu des enfans, [de quoi nous pourrons parler 'dans la ſuite.

d Cl.ſtr.3.p.448. b|Epi.30.c.12.p 147 a|Aug.qu. 127 p.142 b.

V. § 40.

V.S.André.

'S. André ayant eu le premier le bonheur d'eſtre le diſciple de 'J.C,] 'la premiere perſonne qu'il rencontra, ou dés le jour meſme,[*ou plus probablement le lendemain,] fut Simon ſon frere. 'Son amour pour luy ne ſouffrit point qu'il differaſt de luy faire part de ſa joie: [e]& il ſe haſta de luy annoncer l'heureuſe nouvelle qu'il avoit trouvé le Chriſt promis par les propheties. Simon crut cette verité preſque avant que de l'avoir entenduë; & il ſe donna deſlors de toute ſon ame au divin Agneau. 'André l'amena à JESUS, qui luy dit que deſormais il s'appelleroit Cephas, c'eſt à dire [2] Pierre [ou rocher: & comme ſa parole eſt la parole d'un Dieu,] 'il donna deſlors à ſon ame 'la fermeté de la pierre, [en repandant dans ſon cœur les commencemens de cette grace & de cette

l'an 30 de J. C. ſelon l'ere commune.

*V.S.André.

Joan.1.v.42| Epi.51 c.14 p. 438. c. Procl.or.20.p. 552. b. e Nyſſ.in Cant.. h.15.p.670.d.

Joan.1.v.43| Aug conſ.l 2. c.17 p.179.1. b.

2. &c.

Nyſ.p.691.2 b.

1. [C'eſt le nom qu'on donnoit aux veuves & aux vierges, qui avoient quelque part au miniſtere de l'Egliſe à l'égard des femmes.]

2. 'S. Auguſtin le prend pour un derivé de *petra*, [comme ſi c'eſtoit *petreius* ou *petrinus*.]

Aug.ſ.76.c.1. p.415.

foy, qui s'eſtant accruë de jour en jour, devint enfin l'appui &
Tert.in Marc. l.4.c.13.p.520. l'affermiſſement de l'Egliſe.] 'J. C. l'honora du nom de Pierre,
parcequ'il eſt luy meſme appellé la pierre, voulant qu'il partici-
Baſ.div.28.t.1.p. 531.532|Leo,ſ. 3.c 2.p.108. paſt à ſon nom, comme il participoit en la maniere qu'un hom-
me le peut faire, aux qualitez dont luy meſme eſtoit la ſource
eſſentielle.

Chry.in Jo. h. 19.p.125 c| Thphy.ib.1.v. 43 p.581.b. 'On croit que l'exemple de la converſion de S. Pierre & de S.
André, & peuteſtre auſſi leurs inſtructions, furent cauſe en partie
de ce que S. Philippe ſuivit JESUS CHRIST." &c. V. S. André.

Aug.conf.l 2.c. 17.p 179.1.a|2.b| in Jo.h.7.p.27. 2. a. 'Aprés qu'ils eurent paſſé un jour avec le Sauveur, ils s'en re-
tournerent le lendemain à leur occupation ordinaire de la peſ-
che: [a] ce qui fait croire à quelques uns qu'ils ne ſe trouverent Ib.
point avec luy aux noces de Cana. [b] D'autres neanmoins croient
qu'ils peuvent y avoir eſté: [c] & on demeure au moins d'accord
qu'ils revenoient de temps en temps ecouter J. C, & recevoir de
luy les paroles de la vie. De ſorte qu'ils pouvoient paſſer deſlors
pour eſtre du nombre de ſes diſciples.

[a] Epi.51 c.15.17. p.437.c|440.d. [b] Conc.c.17.n.1. [c] Epi.51 c.15.p. 438. ['Cela dura juſque vers la fin de la meſme année, & juſqu'à ce Note 2.
que] J. C. eſtant revenu de Jeruſalem, rencontra ſur le bord du
Conc.c.26. lac de Geneſaret, Pierre & André occupez à leur métier de la
peſche, & qui lavoient leurs filets. Ils avoient pour compagnons
dans un autre bateau deux freres nommez Jacque & Jean. Il
Epi.51.c.15.p. 438. b. [d] Conc.c.26. monta dans le bateau de Pierre & d'André, 'comme eſtant déja
familier avec eux, [d] pour inſtruire le peuple qui venoit l'ecouter
en foule; & dit enſuite à Pierre de jetter ſes filets en pleine mer
pour peſcher. Pierre & André l'avoient fait inutilement toute la
nuit. Mais quand ils eurent jetté leurs filets par ſon ordre, ils pri-
Luc. 5 v.8. rent tant de poiſſons, que leur bateau & celui de Jacque & de
Jean en furent remplis. 'S. Pierre proteſta alors qu'il eſtoit un pe-
Naz.or 24.p. 548. c. d. cheur indigne d'approcher du Fils de Dieu, 'en quoy un Saint
admire le profond reſpect qu'il avoit pour la grandeur de Dieu
Conc.c. 32. § 3. en J. C. 'Les Geraſeniens prierent auſſi le Sauveur en une autre
rencontre de ſe retirer de chez eux: & comme ils le faiſoient par
un [pur] mouvement de crainte, J.C. ſe retira d'eux & les quitta
[au lieu que l'humilité de S. Pierre le fit pleinement entrer dans
Epi.51.c.15 p. 438. c. ſon cœur.] 'S. Epiphane dit que cet Apoſtre reconnut peuteſtre
qu'il avoit fait une faute de le quitter, aprés en avoir eſté appellé
la premiere fois. Luy & les trois autres furent ſi ſurpris de ce mi-
racle, qu'ils abandonnerent leurs bateaux, leurs filets, & tout ce
a|Aug.in Jo. h. 7 p 27.2 a. qu'ils pouvoient avoir pour ſuivre J. C, '& ne ſe ſeparer jamais
d'avec luy.

ARTICLE II.

De ce qu'a fait S. Pierre juſques à la Paſſion.

l'an de J.C. 31. [“QUELQUE temps aprés que S. Pierre & S. André ſe furent entierement donnez à JESUS CHRIST,] 'il vint à la maiſon qu'ils avoient à Capharnaüm; & il y guerit à la priere de l'un & de l'autre la bellemere de S. Pierre, afin de nous apprendre combien les interceſſions des amis de Dieu ſont puiſſantes pour nous obtenir la gueriſon des maladies de nos ames, & le pardon des pechez, dont nous ne pourrions pas par nous meſmes obtenir la remiſſion, pourvu neanmoins que noſtre devotion & nos aumoſnes nous donnent quelque droit de nous adreſſer à eux. Conc.c.28. Amb vid.t.4. p.505.d.e.f.

'Lorſque le Sauveur en parlant de l'Hemorrhoïſſe, demanda qui l'avoit touché, S. Pierre témoigna eſtre ſurpris qu'il fiſt cette demande au milieu d'une foule de monde qui le preſſoit, [& fit voir par cette ſurpriſe qu'il n'avoit pas conceu le ſens myſterieux de ſes paroles. Le Sauveur ne laiſſa pas auſſitoſt aprés de luy témoigner une confiance particuliere,] 'n'ayant voulu eſtre accompagné que de luy, de S. Jacque, & de S. Jean, dans la reſurrection de la fille de Jaïre. Luc.8.v.45. Mar.5.v.37.

'Il alla enſuite paſſer la feſte de Paſque à Jeruſalem, [a] & eſtant retourné dans la Galilée, il y fit l'election des douze Apoſtres, à la teſte deſquels l'Ecriture & la tradition met toujours S. Pierre. 'Il les envoya quelque temps aprés deux à deux “preſcher la penitence & le royaume de Dieu. Conc.c.37. a c.40. c.56. &c.

l'an de J.C. 31. 'Une nuit “que les Apoſtres traverſoient le lac de Tiberiade, ils virent J. C. qu'ils avoient laiſſé ſur le bord, venir à eux en marchant ſur les flots. 'S. Pierre luy demanda permiſſion d'aller auſſi ſur la mer juſques à luy: 'Et JESUS pour recompenſer ſon ardent amour & ſa foy, luy accorda cette grace. [b] Mais la crainte du vent ayant un peu diminué la fermeté de ſa foy, il eſtoit preſt de ſe noyer ſi J. C. ne l'euſt ſoutenu de ſa main, ſur la force de laquelle s'eſtant appuyé, il continua ſans doute à marcher ſur les eaux, juſqu'à ce qu'il euſt regagné le bateau. 'Il falloit que ce premier de tous les Apoſtres qui repreſentoit toute l'Egliſe, & les foibles comme les forts, “fiſt voir dans ſa foy ce que nous pouvons par la puiſſance de Dieu, & dans ſa crainte ce que nous ſommes par nous meſmes, 'pour nous apprendre à tous que nul ne reçoit de Dieu la force dont il a beſoin, que celui qui ſent que de luy meſme il eſt ſans force. c.58. Matt.14.v.28. Aſt.or.8.p.140. d. [b] Matt.14.v.30. 31. Cyr cat.5.p.42. c. Aug.f.76 c.3.p. 416. 417. &c. c.4.p.417.d.

Matt. 14 v. 31. 'Le Sauveur eſtant abordé dans le pays de Geneſaret, [a]s'y trou-
a Joan. 6. v 67. va preſque abandonné de tout le monde, [parcequ'il avoit preſ-
ché des veritez que l'orgueil des hommes ne pouvoit gouſter.]
v. 68. 69. 'Il demanda alors aux Apoſtres s'ils ne vouloient point auſſi s'en
aller. Mais S. Pierre luy répondit; Seigneur, à qui irions nous? "
v. 4. Vous avez les paroles "de la vie eternelle. 'Cela arriva un peu " &c.
Conc. c 60. avant Paſque: & quelque temps aprés S. Pierre témoigna encore
ſon peu d'intelligence en prenant pour une parabole qui avoit
beſoin d'explication, ce que J. C. avoit dit que ce qui nous ſouille
eſt ce qui ſort du cœur, & non ce qui entre dans la bouche.
c 66. 'Ce fut auprés de Ceſarée de Philippe, [nommée auſſi Dan & Paneade,] que S. Pierre fit cette illuſtre confeſſion de la divinité de J.C, qui luy fit meriter de la bouche de la Verité meſme le titre d'heureux, la confirmation du nom de Pierre, les clefs du ciel, [& l'avantage de la primauté, qui a paſſé enſuite à ſes ſucceſſeurs.] Mais n'ayant pas cru qu'il fuſt digne de Dieu de ſouffrir la mort,
Serap. t. 4. 2. p. 863. 1. e. d. cette meſme Verité "l'appella un ſatan. 'Et cette reprimende fut &c.
b Conc. c. 67. le remede de ſa faute. [b]Huit jours aprés il fut témoin de la Transfiguration de J.C. avec S. Jacque & S. Jean, & témoigna "qu'il ſe &c.
trouvoit bien en cet état, ne ſachant pas ce qu'il diſoit, ſelon les termes de S. Luc, [& deſirant le repos avant que de l'avoir merité par les ſouffrances.]
Matt. 17. v. 23-26. 'Le Sauveur eſtant venu quelque temps aprés à Capharnaüm il fit trouver à S. Pierre quatre dragmes dans un poiſſon, dont cet Apoſtre paya le tribut "qu'on luy avoit demandé pour noſtre Sei- &c.
c gneur & pour luy. ["C'eſtoit apparemment pour le Temple.] Note 3.
Orig in Matt. t. 319. d Hier. ib. p. 53. b. c. 'L'honneur que J. C. avoit paru faire à S. Pierre en cette rencontre & en d'autres, fut peuteſtre ce qui donna occaſion aux Apoſtres de rechercher qui eſtoit le plus grand d'entre eux.
Matt. 18. v. 21. 'Comme il leur parloit enſuite ſur le pardon des injures, S. Pierre luy demanda ſi c'eſtoit aſſez de pardonner ſept fois: & J.C. luy répondit qu'il falloit pardonner juſqu'à ſeptante fois ſept fois;
Aug. ſ. 83 c. 3. p. 428. f. g. c'eſt à dire autant de fois que l'on nous peut offenſer. [c] Il demanda de meſme en une autre occaſion ſi c'eſtoit ſeulement aux Apoſtres que J.C ordonnoit de veiller, ou ſi c'eſtoit à tout le monde.
e Luc 12. v. 41.
Conc. c. 100. 'Le Fils de Dieu eſtoit "prés du temps de ſa Paſſion, lorſqu'aprés l'an de J.C.
avoir donné une juſte terreur à tous ceux qui poſſedent ou qui 33.
aiment les biens de la terre, il promit au contraire de grandes recompenſes à ceux qui renoncent à tout pour le ſuivre, comme S. Pierre proteſtoit que luy & les autres Apoſtres avoient fait.
Marc. 11. v. 12-20. 'Le mardi de devant la Paſſion", S. Pierre fit remarquer à J.C. le 31 mars, que ſelon Uſſerius.

33. que le figuier qu'il avoit maudit la veille eſtoit devenu tout ſec. [Le meſme jour ou le lendemain,] 'il luy demanda avec quelques autres Apoſtres, quand la ruine du Temple devoit arriver. 13.v.34.

ARTICLE III.

Chute & penitence de S. Pierre.

1.d'avril. 'LE jeudi "[qui eſtoit la veille du jour que J. C. devoit ſouffrir pour les hommes,] il envoya S. Pierre & S. Jean preparer ce qu'il falloit pour manger la Paſque le meſme jour: '& dans ce dernier repas qu'il fit avec ſes diſciples, il leur voulut laver les piez, &c. malgré "la reſiſtance que S. Pierre y fit d'abord, [pour marquer avec quelle purete on doit approcher du myſtere de l'Eucariſtie qu'il alloit inſtituer.] 'Lorſque J.C. y parla de celui que le devoit trahir, S. Pierre fit ſigne à S. Jean de luy demander qui c'eſtoit, 'n'oſant pas le luy demander luy meſme, [ou n'en ayant peut-eſtre pas la meſme commodité.] [a] J.C. declara bien-toſt aprés à S. Pierre que le demon avoit demandé de le cribler luy & les autres [Apoſtres,] comme on crible le froment; 'c'eſt à dire de les tenter afin » qu'ils le renonçaſſent. [b] Mais j'ay prié pour vous, luy dit-il, afin que » voſtre foy ne défaille point, [& que ſi elle eſt ebranlée par la tentation,] elle ſe releve, [& perſevere enſuite juſqu'à la fin,] enſorte » que vous ſoyez meſme capable de fortifier & d'encourager les » autres.

Joan.13.v.6-10. v.24. Hier.in Jov.l.1. c.14 p.34.d. a Luc.22.v.31. Amb.pſ.43.p. 791.f. b Luc.22.v.23.

'S Pierre luy demanda enſuite où il alloit, ſe croyant capable &c. de le ſuivre partout, "juſqu'à la priſon, & à la mort meſme; 'parce qu'il en avoit effectivement la volonté. Mais JESUS CHRIST qui le connoiſſoit mieux qu'il ne ſe connoiſſoit luy meſme, ſavoit que cette volonté, quoique ſincere, eſtoit encore trop foible pour reſiſter à la tentation. Il le voyoit d'ailleurs enflé d'une preſomption temeraire, [qui avoit beſoin, pour eſtre guerie, d'un remede qui l'humiliaſt.] C'eſt pourquoi il luy predit que bien loin de mourir NOTE 4. pour luy, il le renonceroit trois fois avant que "l'heure du chant du coq fuſt venüe, [& avant le point du jour.]

Conc.c.132.§ 3. Aug.ſ.253.p. 1043.c.f.g. Conc.c.132.§ 4.

'Au ſortir du lieu où il avoit fait la Cene, il mena ſes Apoſtres dans le jardin de Gethſemani, où il voulut particulierement que S. Pierre, S. Jacque, & S. Jean, fuſſent témoins de ſon agonie. Il les exhorta à ſe preparer comme luy à la tentation par la priere. Mais il fut obligé de reprocher à cet Apoſtre ſi courageux, qui ſe vantoit de pouvoir mourir pour luy, de ne pouvoir pas meſme c.137.§ 1.3.

§ 6. veiller une heure avec luy. 'S. Pierre mit neanmoins l'épée à la 33.
main lorſqu'il vit venir les Juifs pour prendre ſon maiſtre: & aprés
que luy meſme ou d'autres avec luy eurent demandé au Sauveur
s'ils fraperoient, il n'attendit pas qu'il répondiſt, mais coupa
auſſi-toſt l'oreille de Malc. Il apprit en meſme temps de J.C. que
ce n'eſt pas par l'épée qu'il faut défendre la verité, mais en ſouf-
frant avec humilité les maux dont il plaiſt à Dieu de nous affli-
Aug.in Fauſt.l. 22.c.70.p.178. 2. c. ger. 'Il pecha en cette occaſion, dit S. Auguſtin, & viola la regle
de la juſtice, qui ne permet point de tirer l'épée que par le com-
mandement ou la permiſſion d'une autorité ſuperieure & legi-
time. Mais ſa faute eſtoit bien pardonnable, puiſqu'elle ne ve-
noit que de ſa haine pour l'injuſtice des autres, & d'un amour
encore charnel, mais ſincere, pour J. C. Ainſi cette faute meſme
marquoit les excellens fruits que ce grand cœur eſtoit capable
§. de produire un jour, lorſque Dieu y repandroit ſa grace, 'comme
l'abondance des méchantes herbes marque quelle ſera la ferti-
lité d'une terre lorſqu'on aura ſoin de la cultiver.

Chry.in Matt. h.85.p.885.d. 'Quoique l'Evangile diſe que tous les Apoſtres s'enfuirent lorſ-
qu'ils virent que le Fils de Dieu au lieu d'uſer de ſon pouvoir, ſe
livroit volontairement aux Juifs; Saint Chryſoſtome croit nean-
moins que S. Pierre a eſté aſſez genereux pour ne ſe pas enfuir
avec les autres. [Il eſt certain au moins que s'il s'enfuit d'abord,
Conc.c.138.§ 2. il revint bien-toſt,]& ſuivit de loin noſtre Seigneur chez Caïphe.
Il y entra meſme par le moyen d'un autre diſciple. [Mais cette
c.139. faveur qu'il receut du monde luy couta bien cher.] 'Car ſe trou-
vant meſlé parmi les ennemis de J. C, il n'eut pas aſſez de cou-
rage pour le confeſſer. Une parole d'une [1] ſervante l'abatit: & il 1.
proteſta par trois fois qu'il ne connoiſſoit point celui qu'il avoit &c.
Aug.ſ.135.p. 659.d. reconnu eſtre le Chriſt Fils du Dieu vivant. 'La crainte luy avoit
tellement ſaiſi le cœur, qu'il l'euſt renoncé plus de trois fois, s'il
ſ.253.p.1045.f. en euſt eſté preſſé plus ſouvent. 'Ainſi en craignant de mourir
[dans le corps] il mourut [dans l'ame d'une mort plus malheu-
ap.f.79.p.144.f. 8. reuſe] 'Voilà ce que ſont tous les hommes quand il plaiſt à Dieu
de les laiſſer à leur foibleſſe.

conf.B.l.3 c.6. p.113.a.b/gr. Chr.c.45.p.333. 2.2. 'Aprés une ſi grande faute, JESUS le regarda [2] non des yeux du 2.
corps, ce que la difference des lieux où ils eſtoient fait juger eſtre
impoſſible; mais par le regard ſecret de ſa miſericorde & de ſa
grace, [dont le chant du coq fut peut-eſtre le ſigne exterieur.]Ce

Cæſ.qu.177.p. 702.b.

1. 'Un ancien auteur donne à cette ſervante le nom de Ballila.

2. Le texte de S. Luc porteroit à croire qu'il le regarda auſſi des yeux du corps. Cependant S. Auguſtin croit que cela ne ſe peut accorder avec la ſuite de l'Evangile: & il eſt ſuivi de beaucoup d'autres

33. regard luy toucha le cœur : Il connut la grandeur de ſa faute ; il ſortit d'un lieu qui luy avoit eſté ſi funeſte, & alla ſe punir luy meſme par des larmes tres ameres. 'Il ne ſongea point à excuſer ſon peché ; ce qui n'euſt fait que l'augmenter ; mais à l'avouer » avec humilité dans ſon cœur, & à l'effacer par ſes pleurs. Je ne » trouve point, dit S. Ambroiſe, qu'il ait parlé [à J C.] pour luy de- » mander pardon : mais je trouve qu'il a pleuré. Heureuſes larmes » qui ne demandent point le pardon, & qui le meritent : Je recon- » nois enfin pourquoi S. Pierre ſe taiſt. Il craint de faire une nou- » velle faute en demandant ſi-toſt qu'on luy pardonne la premiere. Ainſi il nous apprend à eviter la compagnie des méchans, de- peur de tomber comme luy : & ſi nous ſommes tombez, il nous apprend encore de quelle maniere nous devons nous relever.

Amb.in Luc.p. 216.k,l.m.

'Dieu qui le deſtinoit à eſtre un jour le chef de ſon Egliſe, vou- lut qu'il euſt cette experience de ſa foibleſſe, [afin que ſa vertu ne fiſt point de tort à ſon humilité,] &'qu'il appriſt tant pour luy meſme, [a] que pour toute l'Egliſe, à condeſcendre à l'infirmité des autres.

Aug.ap.ſ.79.p. 144 f.g|Thdrt. de car.t.4 p. 689|Greg.in Ev.h.22.p.1413. c.d

&c.

a Aug.ap.Ch. c.30.t.3.p.292. z. e. d.

ARTICLE IV.

JESUS CHRIST s'apparoiſt à S. Pierre, luy recommande ſes brebis, & luy predit ſon martyre.

le 5.d'avril. 'LORSQUE JESUS CHRIST 'fut reſſuſcité, & que Marie Madeleine qui eſtoit allée à ſon tombeau, n'y eut point trouvé ſon corps ; elle vint en diligence dire à S. Pierre & à S. Jean que l'on avoit enlevé ſon Seigneur, & qu'elle ne ſavoit où on l'avoit mis. 'Ils y coururent tous deux S. Jean y eſtant arrivé le premier, n'entra pas dans le ſepulcre, mais ſe baiſſa ſeulement, & vit les linges [dont on avoit enſeveli le corps de J.C.] S. Pierre qui le ſuivoit, fit la meſme choſe. Il ſe pencha, & vit 'les linges, 'ſans entrer d'abord dans le ſepulcre. [b] Mais il y entra enſuite, & S. Jean aprés luy. Ils crurent donc tous deux [c] que J.C. eſtoit reſ- ſuſcité, [d] ou plu-toſt que l'on avoit enlevé ſon corps, comme S.te Madeleine le leur avoit dit. [e] Car ils n'avoient pas encore com- pris dans l'Ecriture qu'il devoit reſſuſciter. Ils s'en retournerent à leur demeure, [f] ne "ſachant ce que c'eſtoit que tout cela.

Joan.20.v.1.2.

v.3-5|Luc.23. v.12.

&c.

Aug.conf.l 3.c. 25.p.220.1.b.c. b Joan.20.v 6-8 c Amb.in Luc. 24.p.233 c. d Aug.in Jo.h. 120.p 1271.b. e Joann.20.v.9 10.

ſecum mirans quod factum erat.

'Lorſque les Anges annoncerent la reſurrection aux ſaintes femmes, ils leur recommanderent de l'aller dire aux diſciples, f Luc.23.v.12. g Marc.16.v.7.

& nommément à S. Pierre. 'Et J C. meſme s'apparut à luy dés le meſme jour,[a] comme pour le conſoler dans la douleur qu'il avoit de ſa faute, & l'aſſurer qu'il agreoit ſa penitence, auſſi-bien que pour ſatisfaire l'extreme deſir que cet Apoſtre avoit de le voir. 'C'eſt la premiere apparition de J.C. à dés hommes, qui ſoit marquée dans l'Ecriture. 33.

Luc.24.v.34| 1.Cor.15.v.5. a Chry.1.Cor. h.38.p.423.c| 424.c.d.

ib| Aug.conf.l. 3.c.25 p.220.l.c.

'Quelques jours aprés, S. Pierre alla peſcher dans la mer de Galilée avec quelques autres Apoſtres, 'leur qualité d'Apoſtres n'empeſchant point qu'ils n'exerçaſſent comme auparavant un art auſſi innocent qu'eſt celui de la peſche, ſurtout dans la neceſſité d'avoir de quoy vivre. 'J.C, parut alors ſur le bord, & Saint Pierre ſe jetta dans l'eau "pour l'aller trouver. 'J.C. qui conſideroit &c. cet Apoſtre comme repreſentant toute l'Egliſe, luy demanda par trois fois s'il l'aimoit, 'afin qu'il expiaſt par une triple confeſſion de ſon amour, la timidité par laquelle il l'avoit renoncé trois fois. S. Pierre ſe contenta de répondre qu'il l'aimoit, 'mais ne voulut point dire qu'il l'aimoit plus que tous les autres, quoique cela puſt eſtre veritable, ne voulant point juger du cœur de ſes freres qu'il ne voyoit point.

Joan.21.v.1-3.

Aug.in Jo.h. 122.p.229.1.a| Greg.in Ev.h. 24 p.1429.a.b. Joan.21.v.3-14.

Aug.pſ.137.p. 664.d.

g|253.p.1043 a. b|in Jo.h.123 p. 231.2.c. in Jo.h.124 p. 231.2.a.b|ſ.147. p.702.f.

'Jesus Christ l'engagea à luy rendre ce témoignage public de ſon amour, parceque le voulant établir dans ſon Egliſe audeſſus des parfaits auſſi-bien que des imparfaits, il falloit qu'il fuſt le plus parfait de tous, & ſelon l'expreſſion de S. Ambroiſe, *le Vicaire de ſon amour*. 'Car la qualité la plus neceſſaire à un paſteur, c'eſt d'aimer uniquement J.C. & ſes intereſts, [b] ſans quoy il n'eſt qu'un mercenaire, & non un paſteur; 'un adultere, & non un chaſte ami [de l'Epoux;] 'c'eſt de nourrir les brebis de J.C. comme eſtant à celui qui les à rachetées de ſon ſang, & non à luy meſme; c'eſt de chercher dans cet emploi non une gloire humaine, non le plaiſir de dominer, non un profit temporel, mais la joie ſpirituelle de plaire à Dieu, de ſecourir les ames qu'il aime, & de leur obeïr meſme [pour les ſauver.] 'C'eſt par ce moyen qu'on témoigne & qu'on exerce l'amour que l'on a pour J. C.

Amb.in Luc. 23.p.233.a.b.c.

Aug.in Jo.h. 123.p.232.1.c. b ſ.137.p 668.e. ſ.253 p.1045.d. in Jo.h.123.p. 231.2.b.

f.253.p.1045.e.

'Comme cette charité d'un paſteur doit aller juſqu'à ſurmonter l'amour naturel que nous avons pour la vie, & eſtre capable de mourir pour ſes brebis; J. C. predit à S. Pierre qu'il le ſuivroit & le glorifieroit enfin par le martyre: luy marquant meſme aſſez clairement que ce ſeroit par le martyre de la croix, & qu'ainſi il le ſuivroit encore en cela. [Cette prediction d'une mort honteuſe & cruelle en euſt affligé une infinité d'autres.] 'Mais J.C. la predit à S. Pierre pour le conſoler, & pour luy oſter la crainte qu'il avoit

d|147 p.703.a| in Jo.p.232.1.c. d.

Theodrt.de car. p.688.689.

33. aprés l'avoir renoncé, que l'amour qu'il ſentoit alors pour luy, ne
&c. perſeveraſt pas juſques à la fin.

'S. Jean eſtoit alors avec eux : & S. Pierre l'aimoit particulie- Chry. in Jo. h.
V. S. Jean l'Ev. § 2. rement, [comme nous le verrons en un autre lieu.] C'eſt pourquoi 87. p. 568. b. c.
jugeant qu'il ſeroit bien aiſe d'apprendre auſſi ce qui luy devoit arriver, quoi-qu'il n'oſaſt le demander, il crut luy devoir rendre le meſme office que S. Jean luy avoit rendu à la Cene, & pouvoir prendre là liberté de demander à J. C, qui luy témoignoit tant d'affection, ce que deviendroit cet Apoſtre. Mais comme c'eſtoit encore un reſte de cette chaleur impetueuſe qui luy eſtoit naturelle, le Sauveur arreſta ſa curioſité, & luy apprit à ſe contenter de ſavoir ce qu'il avoit à faire, ſans ſe mettre en peine de ce qui ne le regardoit pas.

'Ceci ſe paſſa dans la Galilée,[a] où J.C. avoit ordonné a ſes Apoſ- Joan. 21. v. 1.
μετὰ ταῦτα. tres de ſe rendre pour le voir, [b] afin qu'ils puſſent ecouter avec [a] Conc. c. 132. § 3. 145 § 4.
plus de liberté ce qu'il avoit à leur dire. [c] On croit que ce fut en [b] Chry. in Act.
cette occaſion qu'il fut vu par plus de 500 perſonnes. [d] Euſebe h. 1. p. 9. 2.
cite de S Clement d'Alexandrie, que J. C. aprés ſa reſurrection, [c] Conc. c. 149.
γνῶσιν. donna "la ſcience [des plus grandes veritez] à S. Jacque le Juſte [d] Euſ. l. 2. c. 1. p. 38. c. d.
[ou le Mineur,] à S. Jean & à Pierre, que ceux-ci la communiquerent aux autres Apoſtres, & les Apoſtres aux 70 Diſciples.

ARTICLE V.

Les Apoſtres attendent le S. Eſprit: Election de S. Matthias: Vertu de Joſeph Barſabas.

le 14 de may. APRES que J. C. fut monté au ciel, "les Apoſtres [qui avoient Luc. 24. v. 52.
eſté juſqu'alors ſi attachez à ſa preſence corporelle,] ſe trouverent neanmoins remplis de joie, [parceque la grace de l'Aſcenſion du Sauveur, qui nous apprend à nous detacher de ce qui n'eſt pas eternel, commençoit déja à operer dans leurs cœurs.] 'Ils revinrent à Jeruſalem, [e] pour y attendre le S Eſprit ſelon que Act. 1. v. 12.
J. C. le leur avoit ordonné. Et ils nous apprirent deſlors com [e] v. 4.
ment nous devons nous preparer à recevoir les graces du ciel.]

Note 5. 'Car "ils demeuroient dans une meſme maiſon, unis par le meſme v. 14.
eſprit, & occupez à la priere, 'pratiquant [enfin] ce que J.C. leur Chry n. h. 3. p. 28. 2.
avoit ſi ſouvent reccommandé, de prier dans la tentation : car ils craignoient alors la perſecution des Juifs. 'Ils prioient par ce deſir Aug. t. 267. p. 1089. c.
ſpirituel qui naiſt de la foy: Ils prioient dans l'attente du S. Eſprit, pour eſtre remplis de ce vin nouveau qui devoit deſcendre du
utres novi. ciel dans ces cœurs nouveaux.

Cyr.cat.16.p. 177.a.b| Pearſ. an.P.p.30.31.

Epi.menſ.c.14. p.170.b.c.

[Ainſi il ne faut pas s'étonner que] 'les Fideles aient eu ſoin de faire de ce lieu une egliſe & une maiſon de prieres, qui ſubſiſta pluſieurs ſiecles, comme on le voit par S. Cyrille de Jeruſalem, qui l'appelle l'egliſe haute & l'egliſe des Apoſtres. 'S. Epiphane écrit qu'elle echapa à la deſolation & à la ruine entiere de la ville par Tite. [Elle pourroit neanmoins avoir eſté détruite ſous Tite ou ſous Adrien, & avoir eſté rebaſtie "enſuite.] 'Elle eſtoit ſur la montagne de Sion: [a] c'eſt pourquoi il eſt dit que S. Eſtienne avoit eſté ordonné dans la ſainte egliſe de Sion. [b] Il y en a qui diſent que c'eſtoit la maiſon de Marie mere de Jean Marc, dont nous parlerons autre-part. [C'eſt encore apparemment la meſme egliſe,] [c] dont un des portiques eſtoit ſoûtenu dans le IV. ſiecle par la colonne à laquelle on tenoit que J. C. avoit eſté attaché à ſa flagellation.

comme le Parlée à Antioche.

e|Hier ep.27. p.172.d.
a Luc.de St.c. 8.1e.p.631.2.b| 632.1.a.
b Sur.11.jun.ſy. p.176|C à Lap. in Act.p.52.1.
c Hier.ep.27.p. 172.d.

Act.1.v.14.15| Chry.n h.3.p. 28.b.

'Les Apoſtres eſtoient en ce lieu avec la S.te Vierge mere du Sauveur, ceux que l'on appelloit ſes freres, qui avoient eſté ſi long-temps ſans croire en luy, les femmes qui avoient accoutumé de le ſuivre, & d'autres perſonnes au nombre d'environ 120. 'Les ſeptante Diſciples pouvoient eſtre de ce nombre, avec quelques autres de ceux qui avoient le plus d'amour [pour J. C.] 'C'eſtoit dans cette aſſemblée qu'on pouvoit voir ce que c'eſt veritablement que l'Egliſe, & qu'une compagnie d'Anges. Il n'y avoit entre eux aucune diviſion: toutes les penſées de la terre en eſtoient bannies. 'La maiſon n'avoit rien de ce qui enrichit les edifices du monde; mais elle eclatoit par la charité ardente de ceux qu'elle renfermoit.

p.31.e.

p.28.29.

p.31.e.

'Durant qu'ils eſtoient ainſi aſſemblez, S. Pierre qui eſtoit toujours le premier à parler, [non plus] par ſon activité naturelle, [mais] comme le premier [des Apoſtres,] & celui à qui J. C. avoit [particulierement] confié ſon troupeau, propoſa d'elire une perſonne à la place de Judas. 'Il parla de la mort de cet Apoſtre infidele, mais en des termes de compaſſion, ſans exagerer ſa faute, ſans inſulter à ſon malheur, & ſeulement pour faire voir la verité des oracles de l'Ecriture. Et comme David predit auſſi qu'un autre prendroit ſa place dans l'epiſcopat; il dit qu'entre ceux qui avoient toujours ſuivi J. C. depuis le batteſme de S. Jean, il en falloit choiſir quelqu'un pour remplir le nombre des Apoſtres, & rendre partout témoignage à la reſurrection de J. C.

p.28.c.

p.23.c.

Act.1.v.22.23.

Chry.n.h.3.p. 30.e.
d Aug.pſ.30.v. 16.2.p.72.2.b.

'Toute la compagnie preſenta donc deux perſonnes, Joſeph Barſabas ſurnommé Juſte, & Matthias, [d] comme les deux qui eſtoient les plus dignes de ce rang ſelon le jugement humain.

31. Mais ayant beſoin de conſulter Dieu pour ſavoir lequel des deux
» devoit eſtre preferé, 'ils ſe mirent en prieres, & luy dirent: Sei- Act.1.v.24.
» gneur, vous qui connoiſſez les cœurs de tous les hommes, mon-
» trez nous lequel de ces deux vous avez choiſi pour entrer dans
» l'apoſtolat à la place de Judas. 'Ils parlent de la connoiſſance des Chry.n.h.3.p.
cœurs, parceque c'eſt le cœur qu'il faut conſiderer dans ceux 34.a.
qu'on deſtine aux miniſteres ſacrez, & non les vertus exterieures.
Comme ils n'oſoient pas demander un miracle pour ſavoir ce-
lui que Dieu avoit choiſi, ne ſe croyant pas encore dignes d'en
Note 6. obtenir, 'ils le tirerent au ſort, & le ſort tomba ſur Matthias, qui Act 1.v.26.
fut ainſi aſſocié aux onze Apoſtres.

'Euſebe & Bede, aprés S. Clement d'Alexandrie, croient que Euſ.l.1.c.12.p.
S. Matthias & Joſeph Barſabas eſtoient tous deux des 70 Diſci- 30.31[Bed.retr.
ples. 'Saint Epiphane dit la meſme choſe: [& il n'y a guere lieu de in Act.c.6 p.3.
douter que l'on n'ait cru devoir ſuivre dans cette nomination le Epi.de Chr.c.4.
jugement de J.C, qui avoit elevé les 70 Diſciples audeſſus de tous p.50.c.d.
les autres aprés les Apoſtres. La preference qu'on donna à ces
deux Saints en les choiſiſſant, peut auſſi faire juger que meſme
entre les 70 Diſciples on faiſoit d'eux une eſtime toute particu-
liere. Nous parlerons autre-part de S Matthias.] 'Pour l'autre, S. Chry.in Act.h.
ἑὼς ἤλγησε. Chryſoſtome dit que nous pouvons nous aſſurer qu'il ne s'offenſa 2 p.34.b.
point que S. Matthias luy euſt eſté preferé, puiſque l'Ecriture,
qui ne diſſimule point ces ſortes de fautes, ne nous en a rien mar-
qué. 'Il attribuë particulierement cette humble douceur à la ple- h.4.p.40.b.
nitude du S. Eſprit, [qui agiſſoit déja dans ſon ame avant] qu'il le
receuſt avec les autres le jour de la Pentecoſte. 'Papias qui vivoit Euſ.l.3.c.39.p.
immediatement aprés les Apoſtres, nous apprend que ce Saint 112.a.b.
ayant bu du poiſon, la grace de J.C. l'empeſcha d'en reſſentir
aucun mal.

'Les martyrologes d'Uſuard & d'Adon, ſans parler des nou- Uſu.10.jul.
veaux, mettent ſa feſte le 20 de juillet, & diſent de luy que s'oc-
cupant d'une maniere tres ſainte au miniſtere de la predication,
il ſouffrit beaucoup de perſecutions de la part des Juifs, & qu'en-
fin il mourut en Judée, & eut une fin tres victorieuſe. [Ces termes
ſemblent luy attribuer la couronne du martyre. Mais il en fau-
Note 7. droit avoir des autoritez plus anciennes.]

'S. Chryſoſtome croit que S. Matthias eſtoit déja elu lorſque Chry.1.Cor.h.
J C. s'apparut aux douze Apoſtres, comme on le lit dans S. Paul. 38.p.323.c.

ARTICLE VI.

Les Apoſtres reçoivent le Saint Eſprit.

[QUELQUE ſaint que fuſt l'état des Apoſtres dans ces premiers jours d'aprés l'Aſcenſion,] 'ils n'avoient pas neanmoins encore receu ce batteſme du S. Eſprit, '& cette force celeſte que J.C. leur avoit promiſe. 'Il euſt pu leur donner cet Eſprit ſaint avant que de ſe ſeparer d'eux; mais ils l'euſſent receu avec moins de joie, ſi l'abſence de J.C. ne le leur euſt fait deſirer auparavant. Et il eſtoit meſme bien raiſonnable que noſtre nature fuſt receuë dans le ciel, & que noſtre reconciliation fuſt entierement parfaite, avant que nous receuſſions ce don ſupreme. 'Il ne l'envoya pas non plus auſſi-toſt aprés ſon Aſcenſion, afin que ce petit delai le fiſt ſouhaiter aux diſciples avec plus d'ardeur. 'Car c'eſt la conduite ordinaire de Dieu, de ne verſer ſes graces que dans ceux qui ſoupirent pour les recevoir, 'parceque les ames tiedes & pareſſeuſes ne ſont point capables de ſes faveurs, '& ceux qui ne les ont pas receuës avec aſſez de ſoin, ne les conſervent auſſi qu'avec beaucoup de negligence. 'C'eſtoit encore pour exciter leur ardeur & leur vigilance, qu'il ne leur avoit point marqué en quel jour le S. Eſprit deſcendroit. 'Il leur avoit dit ſeulement que ce ſeroit bien-toſt, afin qu'ils ne ſe decourageaſſent point.

Act. 1. v. 5. Luc. 24. v. 49. Chry. in Act. h. 1. p. 10, b. c. a. b. p. 12. c. a. e. a. p. 11. c.

Il executa ſa promeſſe au bout de dix jours [au pluſtard,][a] le meſme jour auquell' les Juifs celebroient la feſte de la Pentecoſte: [b] & on croit que c'eſtoit le dimanche 24 de may. [c] Il avoit autrefois donné par Moyſe en ce jour la loy ancienne. [& il choiſit ce meſme jour pour donner la derniere perfection à la loy nouvelle de J.C, en la gravant par le S. Eſprit, qui eſt appellé le doit de Dieu dans l'Evangile, non plus ſur des tables de pierre, mais ſur des tables de chair, & dans le cœur de ſes ſerviteurs.] NOTE 1.

Aug. civ. l. 18. c. 49. p. 238. 2. a. a Act. 2. v. 1. Chry. h. 4 p. 39. c. b Uſſ. p. 622. Pearſ. in Paul. p. 30. & 6. c Exod. 19.

'Ce fut donc [en ce jour celebre,] que vers la troiſieme heure [au pluſtard, c'eſt a dire ſur les huit ou neuf heures du matin,] l'on entendit tout d'un coup un grand bruit, comme d'un vent impetueux qui venoit du ciel, & qui remplit toute la maiſon où les diſciples eſtoient aſſis, auſſi unis d'eſprit, que de lieu. En meſme temps ils virent paroiſtre comme des langues de feu, qui ſe partagerent, & qui s'arreſterent ſur chacun d'eux, 'c'eſt à dire ſur tous les diſciples qui eſtoient là, hommes & femmes. [d] Ce feu,

Act. 2. v. 15. v. 1. 2. 3. Chry. h. 4. p. 40. a e. Aug. ep. Jo. h. 2. p. 2 d. 2. e.

d Greg. in Job l. 28. c. 2 p. 807. d.

ces

33. ces langues, & ce bruit exterieur & ſenſible, eſtoient la marque du feu divin & de l'inſtruction interieure que Dieu repandoit inviſiblement dans leurs cœurs. 'Car auſſitoſt ils furent tous rem- Act. 2. v. 4.

Note 9. plis du S. Eſprit, & ils commencerent "à parler diverſes langues, ſelon que le S. Eſprit leur mettoit les paroles à la bouche, 'à publier les merveilles de Dieu, '& à dire des veritez admirables & tres relevées. v. 11. Chry. n. p. 40. d. 43. d.

'Ce don des langues eſtoit fort commun dans le commencement de l'Egliſe, & marquoit fort bien la converſion de toutes les langues & de toutes les nations du monde, qui devoient toutes ſe trouver raſſemblées dans un ſeul corps par le S. Eſprit. 'C'eſt pourquoi ce don a ceſſé lorſque l'Egliſe a commencé à parler toutes les langues par la converſion de tous les peuples. 'Comme la conſtruction de la tour de Babel avoit eſté cauſe de la diviſion des langues, il falloit qu'elles ſe réuniſſent dans l'établiſſement de l'Egliſe. Aug. civ. l. 18. c. 49. p. 238. 2. a[f. 175. p. 836. e. &c. f. 71. p. 398. 399[pſ. 147. p. 705. c. d. Nyſ. de St. c. 3. p. 355. d.

'Les Apoſtres receurent en cette occaſion, dit S. Chryſoſtome, une effuſion & comme une ſource du S. Eſprit, plus abondante qu'aucun des anciens Prophetes, & que Moyſe meſme. 'Auſſi quoiqu'ils neuſſent pas à aller parler à Pharaon, mais à combatre le demon qui regnoit dans toute la terre, ils ne taſcherent pas neanmoins de s'en excuſer, mais ils s'engagerent avec confiance, comme des Anges de lumiere, dans un combat ſi terrible. Chry in Act. h. 4. p. 42. b. c. c. d.

'Il y avoit alors dans Jeruſalem, des Juifs religieux & qui craignoient Dieu, de toutes ſortes de nations. Aprés donc qu'on eut entendu le grand bruit qui s'eſtoit fait, il s'en aſſembla un grand nombre à la maiſon où eſtoient les Apoſtres; & ils eſtoient tous épouventez de ce que chacun d'eux les entendoit parler en ſa langue, quoiqu'on ſçeuſt bien que tous,[ou preſque tous,] eſtoient des Galiléens. Ils ne ſavoient que dire de ce grand evenement, 'aimant mieux demeurer dans une humble incertitude, que de rien decider par une precipitation temeraire. Act. 2. v. 5-12. Chry. n. h. 4. p. 42. e[43. d.

'Mais d'autres, qui avoient moins de pieté, eurent auſſi moins de modeſtie, & dirent en ſe moquant, que ces gents là eſtoient ivres, & pleins de vin nouveau; 'quoique ce n'en fuſt pas meſme alors la ſaiſon, '& que des perſonnes qui eſtoient dans la perſecution, & qui avoient à craindre les dernieres extremitez, comme les Apoſtres, ne fuſſent pas en état de ſonger à s'enivrer; ſurtout à l'heure qu'il eſtoit. Mais "ceux qui ne veulent point ceder [à la verité,] ne ſe ſoucient pas que ce qu'ils diſent ſoit raiſonnable, pourvu qu'ils diſent quelque choſe. 'S. Auguſtin remarque que cette ac- p. 43. a. d. p. 41. b. p. 43. e. παμίτης. Aug. ſ. 266. § 2. p. 1085. e.

cuſation eſtoit une calomnie bien viſible, puiſqu'un homme ivre, bien loin de pouvoir apprendre une langue étrangere, ne peut pas meſme parler la ſienne, & en perd l'uſage; 'et que neanmoins la verité parloit par la bouche de ces ignorans & de ces calomniateurs, puiſque les Apoſtres qui eſtoient devenus des vaſes nouveaux, eſtoient remplis du vin nouveau de la grace. 33.

e|ſ.267.p.1089. e. g.

ARTICLE VII.

Diſcours de S. Pierre, qui convertit trois milles perſonnes.

Chry.in Act.h. 4.p.44.a.b. 'LE diſcours ſi ſage que S. Pierre prononça alors devant tous les Juifs, fit bien voir que luy & les autres Apoſtres n'avoient nullement l'eſprit troublé par le vin. 'Il parla aux Juifs avec toute la douceur & la condeſcendance poſſible, mais ſans les flater, 'attribuant le reproche qu'ils faiſoient aux Apoſtres, plutoſt à leur ignorance qu'à leur malignité. Et il ne s'arreſta pas meſme beaucoup ſur ce reproche, que l'air ſerieux dont il leur parloit détruiſoit aſſez. 'Mais il en prit occaſion de leur faire voir que ce qu'ils attribuoient au vin, eſtoit l'operation du S. Eſprit, & l'accompliſſement de ce qui avoit autrefois eſté predit par Joel, 'en quoy il imitoit J.C. qui a ſouvent allegué l'autorité des Prophetes comme une preuve encore moins ſujette à la calomnie que ſes miracles meſmes.

h 5.p.48.d|50. d.

p. 48.d. e.

Act.2.v.16-21.

Chry.h.5.p.51. f.

'S. Pierre s'acqueroit par là l'autorité dont il avoit beſoin pour rendre témoignage à la verité; 'et en meſme temps il diſpoſoit ſes auditeurs à la rechercher, par les malheurs qui devoient bientoſt arriver, ſelon les paroles du prophete Joel, & dont ceux là ſeuls ſeroient exemts qui invoqueroient le nom du Seigneur, 'avec la pureté de vie, la diſpoſition, & la confiance neceſſaire. 'C'eſt pourquoi il commence auſſitoſt aprés à leur repreſenter la faute qu'ils avoient faite de crucifier leur Sauveur. Mais il diminuë cette faute autant qu'il peut, [afin qu'ils euſſent moins de peine à la reconnoiſtre,] 'et qu'ils ecoutaſſent plus volontiers tout ce qu'il avoit à leur dire. 'Il ne parle meſme encore de J C. que comme d'un homme, ſans rien dire de ſa divinité. 'Car ſi ce que l'on dit n'eſt utile, [quelque veritable qu'il ſoit,] c'eſt en vain qu'on le dit. 'Mais il en parle comme d'un homme envoyé & autoriſé de Dieu, [ce qu'on ne peut croire ſans croire auſſi qu'il eſt Dieu, puiſqu'il l'a dit: & il ne s'agiſſoit ici que de donner les premieres inſtructions aux Juifs, & non pas de les admettre au batteſme.]

h.6.p.57.b.c.

p. 59. b.

p. 57. b. c.

p. 60. d.

Act. 2. v. 22.

Il paſſe enſuite à la reſurrection de J.C; & pour rendre cet article capital de noſtre foy moins incroyable, il fait voir qu'il a eſté prophetizé par David, en la perſonne duquel cette prophetie n'ayant pas eſté accomplie, il eſtoit aiſé d'en inferer qu'elle ſe devoit entendre du Chriſt qui devoit naiſtre de luy. 'Enfin il dit ouvertement que c'eſt luy qui leur a envoyé le S. Eſprit: il fait voir par les paroles du pſeaume, qu'il eſtoit le ſeigneur de David, aſſis à la droite du Pere, & que tous ſes ennemis devoient „eſtre mis à ſes piez. 'Et il conclut par ces paroles: Que toute la „maiſon d'Iſrael ſache donc certainement, que Dieu a fait Sei„gneur & Chriſt ce JESUS que vous avez crucifié. Chry.p.518.59. Act.2.v.33-35. v. 36.

'Voilà le deſcours que fit S. Pierre en preſence de tout ce peuple, plein d'ennemis qui ne cherchoient qu'à le faire mourir, luy qui deux mois auparavant avoit tremblé à la parole d'une ſervante. Cette generoſité dans un homme de la condition la plus baſſe & qui n'avoit jamais étudié, eſtoit une preuve convaincante de la puiſſance du S. Eſprit, & de la verité de la reſurrection du „Sauveur. 'Nous aurions nous meſmes part à cette force, dit S. „Chryſoſtome, & l'ardeur du S. Eſprit nous rendroit tout facile, ſi „nous eſtions dignes de le recevoir, '& ſi nous l'attirions en nous „comme les Apoſtres, par noſtre aſſiduité à l'oraiſon, & par noſtre „charité envers nos freres. Chry n.h.4.p. 44.a.b.c. e. p. 40. c. d.

'Il fit ce diſcours dans le logis meſme où il venoit de recevoir le S. Eſprit, [qui pouvoit répondre ſur quelque place capable de contenir cette foule de perſonnes qui l'ecoutoient.] 'Il le fit au nom des autres Apoſtres, qui parloient tous par ſa bouche, & qui l'autoriſoient par leur preſence. 'Car il ne falloit pas qu'ils parlaſſent tous. h.2.p.77.c. h.4.p.44.b. d.

'On ne voit dans ce diſcours de S. Pierre que l'eſprit d'un pere & d'un maiſtre plein d'affection pour ceux qu'il inſtruit. Il ne les irrite pas, parceque la colere leur euſt obſcurci l'eſprit & les euſt rendus plus incapables de reconnoiſtre la verité. Au lieu de s'amuſer à les vouloir convaincre de leur faute, il les excuſe: & c'eſtoit le vray moyen de les porter à ſe condanner eux meſmes: car l'homme eſt porté naturellement à contredire. 'C'eſt la maniere la plus propre de parler meſme aux grands pecheurs. h.7.p.65.e. p.66.a.b. p. 65. d.

'En effet cette douceur de S. Pierre les toucha davantage que n'euſt pu faire un diſcours plus vehement, qui ſouvent irrite & endurcit le cœur au lieu de le penetrer. 'Ils en furent & convaincus, & meſme convertis. 'Le crime qu'ils n'avoient point ſenti en le commettant, parce qu'ils ne le connoiſſoient pas, commen- c. e. Aug.ſ.152.t.5.p. 1363. f. g.

ça à leur percer le cœur comme une épine, & à les remplir de douleur. 'Et plus cette plaie eſtoit profonde dans leur cœur, plus il eurent d'ardeur à en chercher le medecin [& le remede.] 'Ils dirent donc auſſitoſt aux Apoſtres, *Mes freres, que ferons nous donc?* reconnoiſſant par ces paroles, qu'ils ſe voyoient en un danger dont ils ne pouvoient ſortir que par leur ſecours, & qu'ainſi ils s'abandonnoient entre leurs mains, comme des malades entre les mains d'un medecin. 'Ils eſtoient troublez & confus d'avoir fait mourir l'auteur de la vie; & ce trouble les ayant humiliez, ils eurent recours aux Apoſtres, pour apprendre d'eux quel pouvoit eſtre le remede d'un ſi grand crime. 33.

pſ.94.p.436.1.d. Chry.h.7 p. 66.b.c. Aug.pſ.93.p. 427.2.c.d|ſ.175. c.3.4.p.836.837. c.

'Saint Pierre prit encore alors la parole pour tous les Apoſtres, exhorta les Juifs à faire penitence, à recevoir le batteſme, ce qui comprenoit toutes les diſpoſitions neceſſaires à ce ſacrement, ſoit pour la foy, ſoit pour les mœurs; '& leur promit qu'ils obtiendroient par ce moyen non ſeulement le pardon de leurs pechez, mais meſme le don du S. Eſprit. 'Il les inſtruiſit par pluſieurs autres diſcours, afin qu'ils ſçeuſſent non ſeulement ce qu'ils devoient croire, mais auſſi de quelle maniere ils devoient vivre, '& il leur dit particulierement cette parole remarquable, *Sauvez vous de cette race corrompuë*, 'c'eſt à dire, Quittez toutes les actions qui viennent de la concupiſcence, & de la corruption naturelle à l'homme.

fid.& op.c.8.p. 27.2.b|Chry h. 7.p.66.c.d. Act.2.v.38. Chry.p.68.b.c. Act.2.v.40. Cbry.p.69.b| Aug.fid.& op. c.8.21.p.27 2.d| 33. 2. d.

'Beaucoup de Juifs receurent ces paroles avec joie; & il y en eut environ trois milles qui ſe joignirent dés ce jour là aux diſciples de J.C, & qui furent battizez 'auſſitoſt, ſelon S. Jean Chryſoſtome, [a]trouvant ainſi leur remede dans la grace du medecin qu'ils avoient crucifié, & buvant dans le ſacrement le ſang d'un Dieu qu'eux meſmes avoient repandu. [b]Il ne pouvoit y avoir une preuve plus claire de la reſurrection du Sauveur, [& de la force de cette grace qu'elle a fait deſcendre ſur nous.] [c]Auſſi ce ſuccés fut une plus grande conſolation pour les Apoſtres que les effets miraculeux que la preſence du S. Eſprit operoit en eux.

Act.2.v.41. Chry.h.7.p.72. b. [a] Aug.pſ.65.p. 274 2.b|in Jo. h.31.38 p.102.c| 219.2. b|ſ.87.c. 11.p.469.b. [b] Chry in Act. h 1.p.9.c.d. ch.7.p.6.2.b.

'Ces nouveaux diſciples furent battizez au nom de J.C; [d]non qu'on le nommaſt [1]ſeul dans l'adminiſtration du ſacrement, mais parcequ'on le joignoit avec le Pere & le S. Eſprit, & pour d'autres raiſons encore qu'on peut voir dans les anciens. 'Car cette expreſſion de Saint Pierre marque moins la forme que la foy avec la quelle ils devoient eſtre battizez; [& la reconnoiſſance de 1.

Act.2.v.38. [d] Cypr.ep.73.p. 186.1|Fac.l.1. c.3.p.22. From.in Act. p.588.2.

1. 'Le P. Alexandre a fait une diſſertation pour prouver que l'Egliſe n'a jamais cru que le batteſme donné au nom de J. C. puſt eſtre valide.

Alex.t.5.p.487-505.

J. C. en qualité de Fils de Dieu & de Meſſie, eſtoit aſſurément l'article qu'on leur recommandoit le plus.]

'Quelques Peres diſent que S. Eſtienne fut le premier fruit des predications de Saint Pierre; ["ce qui neanmoins ne paroiſt pas bien aſſuré.] V. la note 14.

Hil. in Matt. can. 17 p. 167. a. b. c| Amb hex. l. 5. c. 6. p. 64. g.

ARTICLE VIII.

Changement que le S. Eſprit fait dans S. Pierre.

'ON vit donc alors dans S. Pierre ce que peut une abondante effuſion de la grace du S. Eſprit. Elle embraſa ce cœur auparavant ſi froid, juſqu'à luy faire rendre [publiquement] témoignage à celui [qu'il venoit de renoncer.] Elle ouvrit cette bouche que la crainte avoit fermée pour la verité; & l'ouvrit avec un avantage tout ſingulier. Car tous ceux ſur qui le S. Eſprit eſtoit deſcendu, receurent le don de parler toutes ſortes de langues: mais S. Pierre fut ou'le ſeul ou le premier de tous à preſcher hautement J. C. à cette foule de Juifs qui l'environnoient, & à confondre par [la gloire de] ſa reſurrection ceux qui l'avoient fait mourir.

ſolus præ cæteris promtius emicaret.

Aug. in Jo. h. 92. p. 191. a. c.

'Si quelqu'un, dit S. Auguſtin, veut jouir avec plaiſir d'un ſpectacle ſi ſaint & ſi agreable, qu'il liſe le livre des Actes: il y verra avec admiration preſcher J. C. par celui dont il lit avec douleur le renoncement dans l'Evangile. Il y verra ce cœur ſi laſche rempli de courage, cette langue eſclave [de la crainte,] pleine de liberté & de confiance, faire confeſſer J. C. par trois mille langues ennemies, elle qui l'avoit renoncé trois fois, pour ne pouvoir reſiſter à la parole d'une ſervante. En un mot la grace brilloit en luy avec tant d'eclat, le S. Eſprit paroiſſoit en luy avec tant de plenitude, les paroles de la verité avoient tant de poids & d'autorité dans ſa bouche, que cet homme qui trembloit auparavant dans la crainte que les Juifs ne le fiſſent mourir avec J. C, fait maintenant trembler les Juifs ennemis de J. C; en convertit un tres grand nombre & rend ceux qui avoient oſté la vie au Sauveur, preſts à perdre la leur pour l'amour de luy. Voilà ce qu'a fait le S. Eſprit. c. d.

[Il faut avouer neanmoins que ſi la grace paroiſt extremement dans le courage de Saint Pierre, elle ne paroiſt guere moins dans ſon humilité.] 'Ce feu, cette activité, cette hardieſſe à parler & à agir, que l'on a vuë juſques ici dans luy, diſpatoiſſent preſque

Ori. g. in Jo. p. 381. c. d.

dans la ſuite de ſa vie, où nous verrons en diverſes occaſions un eſprit ſi humble, ſi moderé, [ſi preſt à ceder aux autres, & a s'humilier devant tout le monde, qu'on a peine à y reconnoiſtre le naturel de S. Pierre, & le rang qu'il tenoit dans l'Egliſe audeſſus de tous les autres.] Il n'y avoit que quand il s'agiſſoit des intereſts de l'Egliſe, & de s'expoſer aux fatigues & aux dangers: car il paroiſt alors le premier. Mais hors cela il eſtoit bien aiſe de ne rien faire qu'en commun avec les autres, ſans avoir aucun honneur particulier; [& ſon humilité dans ces occaſions, faiſoit voir que] la promtitude & la hardieſſe qu'il témoignoit [dans les autres] n'eſtoit plus l'effet de ſa chaleur naturelle, mais de la charité [que le S. Eſprit avoit] repanduë dans ſon cœur. 33.

Chry. in Act. h. 21. p. 197. c.

t 5. h. 3. p. 5. c.

ARTICLE IX.

Vertu admirable des premiers Chrétiens.

Act. 2. v. 42. LEs Fideles que la predication de S. Pierre avoit convertis, eſtoient appliquez à ecouter les exhortations des Apoſtres, qui ne manquerent pas de les inſtruire avec ſoin durant pluſieurs jours, comme des perſonnes qui entroient dans une vie toute nouvelle. Ils alloient tous les jours au Temple dans l'union d'un meſme eſprit, & y perſeveroient en prieres, ſans rien faire qui fuſt different des autres Juifs, parcequ'il n'eſtoit pas encore temps de ſe ſeparer d'avec eux; mais ayant au contraire plus de devotion pour le Temple, parcequ'ils avoient plus de pieté, & honorant le maiſtre du Temple par leur reſpect pour ce lieu qu'il avoit choiſi. Mais en obſervant les ceremonies Judaïques, autant que l'utilité de l'Egliſe le demandoit, ils ne les obſervoient plus neanmoins en Juifs.

Chry. a. h. 7. p. 68. e.

Act. 2 v. 42. 46. Chry. a. p. 67. e. 69. c.

h. 8. p. 74. e.

Act. 2. v. 42. 46. Pearſan. P. p. 34. a Chry. in Act. h. 7. p. 68. a. p. 67. c. d.

Chez eux ils perſeveroient dans la communion, & dans la fraction du pain: ce qui outre la participation des Myſteres, a peut meſme marquer qu'ils avoient déja appris de S. Pierre à jeûner, & à ſe contenter de la nourriture la plus ſimple.

Mais ils faiſoient encore de bien plus grands progrés dans la vertu. Car ils vendoient tout ce qu'ils poſſedoient, & en diſtribuoient l'argent à tous, ſelon que chacun en avoit beſoin, voulant que ce qu'ils avoient, fuſt commun à tous leurs freres. [Ainſi ils ſe dechargeoient de leur bien pour ſuivre J.C. avec une liberté entiere,] & mepriſoient les richeſſes avec autant de generoſité, que jamais les philoſophes aient fait. [Mais ce qu'à peine deux ou

33 trois philoſophes ont fait, trois mille perſonnes le faiſoient alors, & furent auſſitoſt imitez par un bien plus grand nombre d'autres.] Ils le faiſoient encore d'une maniere beaucoup plus ſage & plus ſainte que ceux qui par une extravagance ridicule, laiſſoient gaſter leurs terres, ou jettoient leur argent dans la mer, [ſans que perſonne en profitaſt.] 'Ce que des milliers de perſonnes coupables de la mort de J.C. faiſoient alors, J. C. l'avoit conſeillé de ſa propre bouche à un ſeul homme : & cet homme au lieu de luy obeir s'eſtoit retiré tout triſte. [Mais le S. Eſprit n'avoit pas encore eſté donné, & n'avoit pas encore repandu ſa grace dans les cœurs, parceque JESUS n'avoit pas encore eſté glorifié.] Aug.pſ.94.p. 436. 1. d.

'Ils ſe rejouiſſoient en quittant leurs biens, parcequ'ils en recevoient de plus grands. [Car ſans parler des autres, quel bonheur eſtoit-ce de vivre dans une ſocieté d'amis & de freres,] 'où perſonne ne craignoit ni l'envie, ni la jalouſie, ni les reproches, ni les mepris? Ils ſe laiſſoient conduire comme des enfans ; point de duplicité, point de malice, point de ces paroles ſi froides de mien & de tien. C'eſt cette charité qui leur donnoit la joie qui les rempliſſoit & dans leur repas, comme dit l'Ecriture, [& partout ailleurs.] Ils regardoient ce qui eſtoit à eux comme à leurs freres, & ce qui eſtoit à leurs freres comme à eux. Ainſi le riche eſtoit ſans faſte, le pauvre ſans confuſion, & tous pleins d'amour & de charité les uns pour les autres. [Peut-on ſeulement penſer ſans joie à un etat ſi ſaint & ſi heureux?] Auſſi la crainte meſme des perſecutions n'eſtoit point capable de les attriſter. Chry.p.69 c. d. e. p. 70. b.

'Ils joignoient à la joie la ſimplicité du cœur: [a] car l'une ne peut eſtre ſans l'autre. [b] Et cette ſimplicité eſtoit encore en eux une plus grande vertu, que la vente de leurs biens, que leurs jeûnes, que leur aſſiduité à la priere. Act 2 v.46. a Chry.h.7.p. 68 a b. b p. 70. b. d. e.

'L'Ecriture dit enſuite qu'ils loüoient Dieu: [c] & ils le faiſoient ſans doute avec beaucoup de pureté; pour ne pas dire que vivre de la ſorte c'eſt veritablement loüer Dieu. Act 2. v. 47. c Chry.h.7.p. 70.b.

'En un mot ils eſtoient tout d'un coup devenus des Anges. [d] On voyoit en eux juſqu'où va la perfection du Chriſtianiſme, plus qu'on ne l'a vu dans ceux qui ont depuis eſté convertis parmi les Gentils : Car Dieu voulut verſer une plus grande abondance de grace ſur ceux qui ayant eſté comme ſous la tutelle de la loy, avoient au moins appris d'elle à n'adorer que le veritable Dieu; qui s'eſtoient, s'il faut ainſi dire, trouvez plus prés de la veritable pieté; [& qui eſtant plus particulierement les enfans & les ſucceſſeurs de tant de ſaints Patriarches, ſembloient avoir plus de p. 69. a. d Aug. doct. chr.l.3 c.6.p.21. 2.c.d|pſ.43.101. P.427.2.a.b| 467. 1. b.

droit aux benedictions que Dieu avoit données à ces grands Saints. 'Auſſi Saint Auguſtin n'a voulu prendre que ce qui eſt dit d'eux dans les Actes, pour regle & pour modele des ſocietez d'Eccleſiaſtiques les plus reformées. 33.

f. 356. ſi. p. 1384. f.

Chry. in Act. h. 7. p. 71. e

'S. Chryſoſtome examinant d'où eſtoit venuë en ſi peu de temps la vertu eminente de ces premiers Chrétiens, ſi differente de la laſcheté qu'il voyoit avec douleur dans ceux de ſon temps, dit qu'ils avoient tout d'abord embraſſé la foy avec beaucoup d'ardeur & de pieté, 'qu'ils avoient reconnu qu'ils ne pouvoient eſperer de ſe ſauver par eux meſmes, qu'ils avoient conceu la grandeur de la grace dont ils avoient eſté favoriſez; 'que quand ils entendoient S. Pierre leur decouvrir avec une eloquence celeſte les promeſſes que Dieu nous fait, ils eſtoient ſaiſis d'une frayeur ſainte, qui [au lieu de les porter dans le deſeſpoir,] allumoit dans leurs cœurs un feu [admirable de pieté;] 'qu'aprés cela ils n'avoient dans l'eſprit que les biens du ciel, & qu'ils ne s'attendoient point comme nous à trouver leur repos & leur felicité ſur la terre. 'Il ajoute à cela l'état de perſecution & de ſouffrance où ils eſtoient toujours, & dans lequel on apprend excellemment la veritable philoſophie. 'Car, dit ce Pere, des perſonnes à qui on a oſté tout ce qu'ils ont, ne ſont guere ſujettes au peché, 'au lieu que quiconque aime l'argent, n'a que faire de demon ni de tentateur pour tomber dans l'enfer par mille endroits.

p. 71. b.

p. 67. c.

c. p. 72. a.

p. 71. d.

c.

p. 73. b.

'Le changement qu'on vit tout d'un coup dans leur vie, & ſans doute encore les prodiges que les Apoſtres faiſoient, cauſerent un effroi & un étonnement general dans ceux qui n'eſtoient pas encore convertis. 'Ainſi les Fideles eſtoient reſpectez & aimez de tout le peuple. 'Car qui n'auroit aimé & admiré des perſonnes de cette vertu, ſi ſimples & ſi ſinceres, ſi pleines de charité, [a] & qui faiſoient du bien à tout le monde?

p. 68. 69.

Act. 2. v. 43 47.

Chry. h. 7. p. 70. b. c.

a p. 68. b.

ARTICLE X.

S. Pierre guerit un homme perclus de ſes jambes : & fait un ſecond diſcours au peuple.

'LE Seigneur augmentoit tous les jours le nombre de ceux qui entroient dans l'Egliſe pour ſe ſauver. 'Et il le fit principalement par un miracle celebre, que S. Luc a raporté en détail parmi beaucoup d'autres qu'il omet. 'Ce fut S. Pierre & S. Jean qui le firent, en s'en allant au Temple pour eſtre à la priere qui ſe faiſoit

Act. 2. v. 47.

Chry. h. 8 p. 74. d/76. a.

Act. 3. v. 1.

Note 10.

33. *vers le milieu de l'après-dînée. faiſoit à *l'heure de None : 'Car ils s'occupoient extremement à la priere, [a]& ils l'alloient faire dans le Temple, non qu'ils ne ſçeuſſent que tout lieu eſtoit propre pour cela, mais pour guerir plus aiſement les Juifs encore foibles, en s'accommodant à leur foibleſſe. Et comme toute la ville ſe raſſembloit dans le Temple, c'eſtoit le lieu où leur predication pouvoit faire plus de progrés. Chry.t.5.h 12.p. 160. e. a a. b.

'Lors donc qu'ils alloient au Temple, ils rencontrerent un homme agé de plus de 40 ans, qui dés ſa naiſſance eſtoit tellement perclus de ſes jambes, [que ne pouvant marcher ni gagner ſa vie,] on le portoit tous le jours, & on le mettoit à la porte du Temple qu'on appelloit 'la Belleporte, afin qu'il demandaſt l'aumoſne à ceux qui y entroient : de ſorte qu'il eſtoit connu de tout le monde. Act.3.v.2.10|4. v. 22. Note 11.

'Cet homme voyant donc Pierre & Jean qui alloient entrer, les prioit, ſans ſavoir qui ils eſtoient, de luy donner quelque choſe, & juſque là il eſtoit l'image de tant de perſonnes, qui ayant, s'il faut ainſi dire, l'ame percluſe, incapable de s'elever vers le ciel, & de faire aucun pas pour leur ſalut, au lieu de demander [à Dieu] la gueriſon des maladies de leur cœur, ne ſongent qu'à amaſſer de l'argent, meſme dans l'aſſiduité qu'ils rendent au Temple. Chry.n.h.8.p. 75. b. p. 76. c.

[S. Pierre eut compaſſion de ſon état:] 'Il luy dit de le regarder : Et comme cette impotent s'attendoit à recevoir de luy quelque argent, il luy dit avec douceur qu'il n'avoit ni or ni argent, 'non qu'il n'en avoit pas ſur luy, mais qu'il n'en avoit point du- Act.3.v.4.5.6. Chry.n.h.8.p. 76. b.

» tout. [b]Mais ce que j'ay, ajouta-t-il, je vous le donne. Levez vous » au nom de J. C. de Nazaret, & marchez : Et l'ayant pris par la main droite pour le faire lever, ſes piez devinrent fermes en un moment. Cet homme ſe leva auſſitoſt en ſautant, [luy qui juſques alors n'avoit pu ſe ſoutenir :] & entrant dans le Temple avec les deux Apoſtres, il marchoit, ſautoit, & loüoit Dieu. Ceux qui le virent en cet état furent remplis d'admiration & d'étonnement : '& comme il montroit aſſez les auteurs de ſa gueriſon en tenant Pierre & Jean par la main, & en leur témoignant ſans doute ſa reconnoiſſance par ſes benedictions & les loüanges qu'il leur donnoit; tout le peuple étonné de cette merveille s'aſſembla autour d'eux dans la galerie que l'on appelloit de Salomon. 'Cette galerie eſtoit baſtie dans le dehors du Temple du coſté de l'Orient, ſur un precipice que Salomon avoit comblé par un travail ſi grand, [c]que le jeune Agrippa n'oſa entreprendre d'en reparer les ruines. [d]S. Pierre qui eſtoit toujours le premier à agir & à parler, [quand ſon devoir & la charité le demandoient,] pendant que Saint Jean. b Act.3.v.6-11. Chry.n.h.8.p. 77. b. d. Act.3.v.11. Joſ.ant.l.15.c. 14.p.543.544| 20.c.8.p 699.f. g|bel.l.5.c.6.p. 915.f. c ant.p 699 g. d Chry.h 8.p. 76.b|77.b.

h.9.p.82.a b| Greg.mor.l.30. c.2 p.861.862. [comme le ſecond] aimoit à demeurer dans le ſilence; cet Apoſtre, dis-je, voyant tout ce peuple autour de luy, commença à l'inſtruire; & rejetta d'abord la gloire qu'il ſembloit pouvoir tirer de la gueriſon du boiteux, pour la donner toute entiere à J. C, & gagner ainſi l'eſprit de ſes auditeurs, qui luy eſtoient d'autant plus favorables, qu'il ſe rabaiſſoit avec plus d'humilité, [pour les porter à celui qui doit eſtre l'unique objet de noſtre foy & de Chry.p.82.d.e. noſtre amour.] Il leur repreſenta enſuite le crime qu'ils avoient commis en faiſant mourir le Fils de Dieu & l'auteur de la vie: & il le fit avec plus de force que dans ſon premier diſcours, à cauſe p. 85. e. de l'autorité que luy donnoit le miracle qu'il venoit de faire, & qui les rendoit plus diſpoſez à reconnoiſtre la verité.

p. 83. b. b. c. d. Mais il tempera auſſitoſt cette force en les excuſant ſur leur ignorance: & il ajouta que Dieu avoit ainſi accompli ce qu'il avoit predit par la bouche de tous ſes Prophetes, que le Chriſt ſouffriroit la mort; les rendant d'autant plus ſuſceptibles de cette verité, qu'il la leur dit non comme pour les inſtruire, mais com- Act.3.v.19-26. me pour diminuer leur faute. Il les exhorta enſuite à profiter de cette mort, à obeïr à ce Prophete que Dieu avoit ſuſcité ſelon la parole de Moyſe, & qui avoit eſté annoncé par tous les autres Prophetes: leur repreſentant d'une part que c'eſtoit particulierement pour eux qu'il eſtoit venu, & de l'autre qu'il viendroit un jour du ciel pour recompenſer les bons, [& par conſequent, quoiqu'il ne le diſe pas ici, pour punir auſſi les méchans.]

ARTICLE XI.

S. Pierre & S. Jean mis en priſon: cinq mille hommes convertis.

Act.4.v.1.2.3. L'APOSTRE [1] parloit encore, lorſque les Preſtres & les Sadducéens eſtant ſurvenus, ſe ſaiſirent de luy & de S Jean, & les mirent en priſon; ne pouvant ſouffrir qu'ils enſeignaſſent au peu- 23. v. 8. ple la reſurrection de J. C. Et les Sadducéens ne croyoient point Chry.n.h.10.p. 94. c.d. dutout la reſurrection des morts. Les Juifs avoient cherché un traitre pour ſe ſaiſir de J.C. Mais ici les Preſtres viennent arreſter eux meſmes les deux Apoſtres; parcequ'en perſeverant dans le peché, on s'accoutume à le commettre avec plus de hardieſſe; & la honte qu'il nous donnoit au commencement ſe diſſipe peu à p. 95. a. peu. Ils amenerent avec eux le capitaine des gardes du Temple,

1. S. Luc dit, *ils parloient*, [ſoit que S. Jean ait dit auſſi quelque choſe, ſoit qu'il parlaſt ſeulement par la bouche de S. Pierre.]

33. [qui apparemment eſtoit luy meſme un des Preſtres,] parcequ'ils craignoient le nombre de ceux qui honoroient les Apoſtres, & parcequ'il falloit faire paſſer leur animoſité particuliere pour une affaire d'Etat. Ils arreſterent donc les Apoſtres, & les mirent en p. 94. d. e.
priſon pour les interroger le lendemain, parcequ'il eſtoit déja
tard, & ils eſperoient que ce delai amolliroit la vigueur de leur p. 95. a.
courage.

[S. Chryſoſtome nous fait conſiderer ſur ce ſujet deux grands effets de la conduite de Dieu ſur ſes Saints, que l'on pourra remarquer en une infinité de rencontres dans la ſuite de l'hiſtoire.]

„ Voyez, dit ce Saint, avec quelle ſageſſe Dieu regle toutes cho- p. 94. b. c. 12 p.
„ ſes. Les Apoſtres [aprés avoir receu le S. Eſprit] ſont moquez [par 113. 114.
„ ceux qui les accuſoient d'eſtre ivres:] cette tentation n'eſt pas
„ petite. Les principaux enſuite ſont attaquez, [& mis en priſon: celle-ci eſt encore plus grande. Aprés cela ils ſont tous empriſonnez, & foüettez. Et enfin Dieu permet que les Princes s'en meſlent, & portent leur violence juſqu'à repandre le ſang de l'un des principaux d'entre eux. Ainſi les maux croiſſent peu à peu, & les plus grands ne viennent qu'aprés qu'ils y ont eſté preparez
„ par les moindres.] Mais ils ſont toujours entremeſlez de miracles,
„ de converſions, & d'autres heureux ſuccéz qui les conſolent, qui
„ les fortifient, & qui les preparent aux combats. [Par cette viciſſitude les afflictions qui ſervent d'exercice à leur vertu, les conſervent dans l'humilité; & les proſperitez les empeſchent de ſe decourager & de s'abatre.]

Les Preſtres arreſtoient publiquement les Apoſtres pour intimider leurs auditeurs; mais Dieu ſe moqua de leur deſſein: & quoiqu'on viſt mener S. Pierre en priſon, le diſcours qu'il avoit fait, convertit plus de perſonnes encore que n'avoit fait celui de la Pentecoſte. Car il y en eut environ cinq mille qui entrerent b[Aug. in Jo. h. ce jour là dans l'union du corps de J. C, ſans conter ceux qui 39. p. 121. 2. b.
s'eſtoient convertis auparavant, comme la pluſpart des nou- Synop. in Act.
veaux interpretes le reconnoiſſent: & ils veulent meſme que ces p. 1424. e. f]
cinq mille hommes ne comprennent ni les femmes, ni ceux qui From ib. p. 594. 1[C. à Lap. p.
eſtoient audeſſous de 20 ans. 101. 2. d.

Ces perſonnes reconnoiſſant la puiſſance du Crucifié dans la Chry. h. 10. p.
gueriſon du boiteux, voyoient bien déja [par la ferveur de leur 95. b. c.
foy,] que ce n'eſtoit point par foibleſſe qu'il laiſſoit empriſonner les Apoſtres, mais pour des raiſons dignes de luy, & parcequ'en effet toutes les choſes de la terrre ne ſont rien. Ainſi ils apprenoient des ſouffrances de leurs maiſtres à mepriſer les ſouffrances,

& à ne point craindre les hommes: & les Juifs au contraire[s'irritant de ce qui leur devoit donner de l'admiration,] s'animoient d'une nouvelle fureur, parcequ'on ne les craignoit pas. 33.

ARTICLE XII.

S. Pierre preſche J. C. devant le Conſeil des Juifs: Obeïr à Dieu plutoſt qu'aux hommes.

Act.4.v.5.6. LE lendemain donc [1] les Senateurs, les magiſtrats, les docteurs de la loy, & tous ceux qui eſtoient de la race des Pontifes, s'aſſemblerent dans Jeruſalem. L'Ecriture en nomme quatre, Anne[ancien] grand Pontife, Caïphe [ſon gendre qui l'eſtoit alors,]Jean.["que nous ne connoiſſons point,] & Alexandre qu'on croit eſtre "Alexandre Lyſimaque frere de Philon. Car il eſtoit Preſtre, & c'eſtoit alors le plus riche de tous les Juifs d'Alexandrie, où il avoit eu la charge que l'on appelloit d'Alabarque. [a]C'eſt luy qui fit couvrir d'or & d'argent neuf portes du Temple: [b]mais ſon fils nommé Tibere Alexandre devint idolatre. P.

Bar.34.f260| Pearſ.an.P.p. 41|Joſ.ant l.19. c.4 p 673.c||. 20.c 3.p 690.b. Note 12. V. la ruine des Juifs § 23. 70.

a Joſ.bel.l.5.c. 6.p.917.b.

b ant.p.690 b.

Act.4.v.27. On fit venir les deux Apoſtres à cette aſſemblée, & on leur demanda au nom de qui ils avoient fait le miracle dont nous

Chry.n.h 10.p. 95. a. avons parlé, non qu'on ne ſçeuſt aſſez que c'eſtoit au nom de J.C, mais pour voir ſi la vuë d'une ſi grande aſſemblée ne le leur feroit point deſavoüer. Car ils euſſent cru remporter par là un grand avantage. Mais la nuit que les Apoſtres avoient paſſée dans la

e|96. a. priſon, n'avoit fait qu'augmenter leur courage. Et J. C. verifia alors en la perſonne de S. Pierre ce qu'il avoit promis à tous ſes diſciples, Que le S. Eſprit ſeroit dans leur bouche lorſqu'on les

p. 96. 98. e. feroit comparoiſtre dans les aſſemblées. Il parla aux Juifs avec reſpect, mais avec une elevation & une force qui les couvrit de

p. 96. e. confuſion. Car il n'y avoit rien à menager avec des perſonnes qu'il ne falloit pas eſperer de convertir [par la douceur, & qui

p. 99. c. combatoient la verité non par ignorance, mais par malice. Il leur parla comme un homme qui ne craint point d'expoſer ſa vie, faiſant voir que quand il avoit agi avec plus de reſerve, ç'avoit eſté par condeſcendance, non par laſcheté, & qu'il ſavoit témoigner de la hardieſſe quand il le falloit.

p. 96. b. Puiſqu'il faut aujourd'hui paroiſtre en juſtice, leur dit-il, pour "

[1] ℵ ἄρχοντες, καὶ πρεσβύτεροι, ce qui s'explique aſſez diverſement. Quelques uns croient que les uns & les autres ſont ceux qui compoſoient le grand Sanedrin, c'eſt à dire le Conſeil des Juifs qui jugeoit ſouverainement de la religion. Pearſon veut que tous ceux qui ſont nommez ici compoſaſſent le Sanedrin.

Synop.in Act. p. 1424. g. h. Pearſ.an.P.p.41.

„avoir fait du bien à un homme perclus de ſes membres, au lieu „des louanges que nous en pourrions attendre, & qu'on veut ſa„voir au nom de qui il a eſté gueri; que tout Iſrael ſache que ç'a „eſté au nom de J.C. de Nazaret, lequel vous avez rejetté & cru„cifié, & que Dieu a tiré d'entre les morts. Il n'y a point de ſalut „par aucun autre, & nul autre nom n'a eſté donné aux hommes „par lequel nous devions eſtre ſauvez.

'La poſture, le ton, les yeux des deux Apoſtres répondoient à des paroles ſi hardies; & l'on eſtoit bien ſurpris d'entendre parler avec tant de force des gents groſſiers & ſans étude, qu'on ſe ſouvenoit d'avoir vus à la Paſſion de J.C. dans une timidité & une baſſeſſe entierement diſproportionnée à cette grandeur de courage. [Il eſtoit d'autant plus difficile de leur répondre,]'que celui qu'ils avoient gueri eſtoit preſent avec eux. 'Car il eut aſſez de generoſité pour ne les point abandonner dans cette occaſion. p. 99. d. e. Act. 4. v. 10. 14. Chry. h. 10. p. 97. a.

'Ils firent donc retirer les deux Apoſtres pour deliberer entre eux de ce qu'ils avoient à faire: & ils firent bien voir & dans leur deliberation, & dans leur reſolution, qu'ils ne conſideroient que les hommes, [& qu'ils ne conſultoient guere ni la juſtice, ni la loy de Dieu.] 'N'oſant donc nier le miracle, non parcequ'il eſtoit veritable, mais parcequ'il eſtoit trop public, ils ne laiſſerent pas de leur défendre avec de grandes menaces d'enſeigner au nom de JESUS, & de parler [de luy] en quelque maniere que ce fuſt. Mais „Pierre & Jean leur répondirent, Jugez vous meſmes s'il eſt juſte „de vous obeïr plutoſt qu'à Dieu: car pour nous nous ne pouvons „pas ne point dire ce que nous avons vu & entendu. Les Juifs les menacerent encore, & puis les renvoyerent ſans oſer leur faire aucun mal, parcequ'un miracle ſi evident leur fermoit la bouche, tout le peuple l'admirant, & en rendant gloire à Dieu. 'Ils n'oſoient pas non plus, dit Saint Chryſoſtome, les mettre entre les mains des Romains, comme ils avoient fait J.C, depeur de leur donner encore cette nouvelle preuve de leur injuſtice. b. c. d] 100 a. b. p. 98. c.

ARTICLE XIII.

Nouvelle effuſion du S. Eſprit ſur les diſciples.

'LEs deux Apoſtres revinrent donc trouver leurs freres, à qui ils raporterent avec ſimplicité ce qui s'eſtoit paſſé en cette rencontre: & eux l'ayant entendu, ils s'adreſſerent à celui qui eſtoit leur force invincible, dans l'union d'un meſme eſprit, & Chry. h. 11 p. 104 c. d] 105 d. e.

dans l'ardeur d'une meſme foy, parcequ'une priere faite ſans ar-
p. 104. e. deur n'eſt pas une priere. 'Ils relevent d'abord la toutepuiſſance de Dieu, parceque c'eſtoit elle qui pouvoit abatre leurs ennemis:
p 107 Act. 4. v. 25-30. '& aprés avoir reconnu que tout ce qui s'eſtoit fait contre J C. eſtoit un effet de la Sageſſe divine, qui uſe comme elle veut de la malice de ſes ennemis pour executer ſes deſſeins, & que c'eſtoit encore l'accompliſſement des propheties, où Dieu promettoit en meſme temps de rendre inutiles tous les deſſeins de ſes ennemis; ils luy demandent non la mort de leurs perſecuteurs, mais la force d'annoncer ſa parole avec hardieſſe, reconnoiſſant qu'il eſt l'auteur de cette hardieſſe & de cette force; non qu'il les exemtaſt de ſouffrir pour ſon nom, mais qu'il étendiſt ſa main pour faire des gueriſons miraculeuſes, des prodiges & des merveilles au nom de JESUS ſon Fils & ſon Chriſt; parceque ſans cela tout ce qu'ils pouvoient faire eſtoit inutile.

Chry.h.11.p. 105.c|107 e. 'Aprés qu'ils eurent achevé leur priere, le lieu où ils eſtoient trembla; ce qui marquoit que Dieu les avoit exaucez, & les vè-
p. 108. a. noit viſiter. 'Car dans ces commencemens ils avoient beſoin que Dieu parlaſt par des ſignes ſenſibles; ce qu'il n'a plus fait depuis
p.105.c.d. [qu'aſſez rarement.]'Ils furent alors tous remplis d'une nouvelle
d. ardeur que le S. Eſprit avoit allumé dans leurs cœurs: '& l'on vit auſſitoſt paroiſtre dans leurs actions l'effet de cette nouvelle gra-
Hier.ep.8 p.68. d. ce, 'de cette foy nouvelle que le ſang de J.C. encore tout bouillant repandoit alors dans les cœurs. [a]Ils annonçoient hautement
a Act.4.v.31.33. la parole de Dieu, & rendoient témoignage avec grande force à la reſurrection du Sauveur.

v. 32. 33. 'La grace eſtoit grande meſme dans tous les Fideles. Toute la multitude de ceux qui croyoient n'eſtoit qu'un cœur & qu'une ame. Nul ne conſideroit ce qu'il poſſedoit comme eſtant à luy
Chry.h.11.p 106. a. b. en particulier, mais tout eſtoit commun entre eux, 'comme entre des enfans qui ſont tous egalement nourris dans la maiſon de leur pere. Ceux qui avoient quelque choſe ne le donnoient pas comme leur bien, mais ils s'en depouilloient pour le diſtribuer
b|108. e. comme un bien commun. 'Ceux qui avoient des maiſons ou des terres les vendoient, & en mettoient le prix non entre les mains, mais aux piez des Apoſtres, témoignant par là leur humilité,
Hier ep.8.p.68. d. auſſibien que leur mepris pour les richeſſes, '& faiſant voir que tous les biens de la terre ne meritent que d'eſtre foulez aux piez.
Chry.h.11 p. 108. e. 'Ils ne ſe depouilloient pas d'une partie de leurs biens pour ſe reſerver le reſte, mais ils donnoient tout abſolument comme des choſes qui ne leur appartenoient point, pour eſtre entretenus

comme les autres ſur le bien commun, ſuivant la volonté des Apoſtres. 'Ainſi l'abondance de la grace faiſoit que tous eſtant egaux, il n'y avoit point de pauvres parmi eux. 'Pour les eſclaves, S. Chryſoſtome croit qu'ils leur donnoient la liberté. d. e. p. 109. b.

[C'eſtoit l'ardeur de leur charité qui les portoit à imiter ainſi la pauvreté de J. C, & à s'egaler aux moindres d'entre les Fideles.] 'Car les Apoſtres leur laiſſoient la liberté de garder leurs terres s'ils le vouloient, ou de s'en reſerver le prix aprés les avoir venduës. Act. 5. v. 4.

'Voila le changement prodigieux qu'un peſcheur ignorant avoit fait dans le monde en tres peu de temps. Tant de miracles, & une vertu ſi admirable, doivent-elles pas faire dire que la terre eſtoit devenuë un ciel? 'Auſſi quoique les Chrétiens s'aſſemblaſſent [publiquement au Temple,] dans la galerie de Salomon, nul des autres neanmoins n'oſoit ſe joindre à eux. Le peuple les loüoit extraordinairement, '& les admiroit comme des Anges. Et en effet que ne meritoient pas des perſonnes qui ne cedoient ni aux railleries, ni aux menaces, ni aux dangers les plus grands, 'qui avoient une charité admirable pour tout le monde, & qui aſſiſtoient les uns par leurs aumoſnes, & les autres par des gueriſons miraculeuſes? Chry. h. 12. p. 116. e. Act. 5. v. 12. 13. Chry. h. 12. p. 116. e. p. 117. a.

ARTICLE XIV.

Mort d'Ananie & de Saphire.

V. ſon titre. [PARMI tant d'eloges generaux de la vertu des Chrétiens,] l'Ecriture n'en donne de particuliers qu'à S. Barnabé, [a] dont elle ſemble avoir voulu relever la vertu, pour condanner davantage l'action d'Ananie & de Saphire qu'elle raporte auſſitoſt aprés. Act. 4. v. 36. 37. [a] Chry. h. 12. p. 112. c.

'Ananie avoit embraſſé la foy avec Saphire ſa femme. Mais ni tant de miracles, ni l'exemple de la vertu des autres, ni la compagnie des Apoſtres & de tant de Saints, ne purent étouſer en eux la paſſion de l'avarice. [Ils eurent honte neanmoins de n'eſtre pas comme les autres devant les hommes;] '& quoiqu'il leur fuſt libre de conſerver une terre qu'ils avoient, 'ils ſe reſolurent volontairement de la conſacrer à Dieu, promettant par vœu, ſelon l'expreſſion de S. Jerome, de la vendre, & d'en donner tout l'argent [aux Apoſtres;] ce qui rendoit cet argent ſaint & ſacré. Ils vendirent en effet leur terre: Mais pour l'argent, ils en furent des diſpenſateurs timides & infideles. Ils ſe laiſſerent aller à la ten- c. d. Act. 5. v. 3. 4. Chry. p. 114. c. d. e. 115. b. Hier. ep. 8 p. 68. d. Bar. 31 § 264.

tation du demon : & craignant des beſoins que la veritable foy ne craint point, ils reſerverent de concert une partie d'un argent qui n'eſtoit plus à eux, mais à celui à qui ils l'avoient voué, & apporterent le reſte aux piez des Apoſtres. 33.

Chry.h.11.p. 112. 113. 'Perſonne ne ſavoit la choſe. Mais S. Pierre lut dans le ſecret de leur penſée : [a]& cet homme ſans ſcience connut par la lumiere de l'Eſprit de Dieu, ce que les plus habiles des philoſophes n'euſſent jamais pu connoiſtre. 'Il ſe ſouvint alors qu'il eſtoit établi chef de l'Egliſe, "non pour dominer ſur ſes freres, & pour recevoir des honneurs particuliers des bons, mais pour s'oppoſer aux vices, & les combatre avec plus d'autorité & plus de zele. 'Il avoit receu le pouvoir de punir les pecheurs, parcequ'il avoit aſſez de charité pour les aimer, & ne haïr en eux que le peché. 'Voyant donc le mari qui eſtoit venu le premier, il luy dit ; Ananie, eſt-il poſſible que le demon ait rempli voſtre cœur juſqu'à vous faire mentir au Saint Eſprit, & vous faire detourner une partie du prix de voſtre terre? C'eſt à Dieu que vous avez menti, & non pas aux hommes. 'Ces paroles penetrerent ſi avant dans l'ame d'Ananie, & il en fut tellement epouventé, qu'il tomba à l'inſtant, & rendit l'eſprit. 'Quelques jeunes gents qui eſtoient là 'l'enſevelirent & l'emporterent pour l'enterrer.

a Cyr.cat.16.p. 184. a. Greg. mor. l. 26.c.39.p.754. d. e. &c. Aug. in Ad.c. 17.t.6.p.84.1.d. Act.5.v.3.4. Orig. in Matt. p.383 a. Act.5.v.6. συνέλαβον.

v. 7. 'Environ trois heures aprés, Saphire ſa femme entra [chez S. Pierre,] ſans ſavoir ce qui eſtoit arrivé. 'S. Pierre pour luy donner lieu de reconnoiſtre ſa faute, [b]luy demanda ſi elle n'avoit vendu ſa terre que tant. Elle répondit que non : Et alors S. Pierre luy dit : Comment vous eſtes vous accordez enſemble, pour tenter l'Eſprit du Seigneur? Voilà ceux qui viennent d'enterrer voſtre mari qui ſont à la porte, & ils vous vont porter en terre. Au meſme moment elle tomba à ſes piez, & expira, 'n'ayant pu ſupporter la honte de cette reprimende ſevere, jointe à la douleur de la mort de ſon mari, & peuteſtre au regret de la faute qu'elle avoit commiſe. 'Ces jeunes gents eſtant entrez, la trouverent morte, & l'allerent enterrer avec ſon mari.

Chry.h.11.p.113. b. Act.5.v.8.9. Orig. in Matt. p.383.c. Act.5.v.10.

'La faute de ces deux perſonnes eſtoit grande aſſurément. [c]Mais quand elle euſt eſté moins conſiderable pour eux, elle l'eſtoit extremement pour l'exemple. [d]Le S. Eſprit n'aime pas l'argent, dit S. Auguſtin, mais il hait le menſonge, & il ne peut ſouffrir que nous manquions à executer les vœux que nous luy avons faits. 'Rien ne peut eſtre plus oppoſé à l'Egliſe, qui eſt la colonne & la baſe de la verité, que le deguiſement & le menſonge : & rien n'eſt auſſi plus pernicieux ; puiſque ſi on luy ouvre une fois la porte,

c Caſſ.col.6.c. 11.p.402.c. d Aug.ſ.148.p. 703.d[704.a. Bar.34.ſ.264.

te, on met toute la diſcipline eccleſiaſtique dans le trouble & dans la confuſion. 'Ce fut pour cela que Dieu punit ſi ſeverement ces deux perſonnes, auſſibien que celui qui avoit ramaſſé quelque peu de bois le jour du ſabbat. Car s'eſtant rendus les premiers auteurs d'une faute & d'une deſobeïſſance toute nouvelle, il falloit que l'exemple & la crainte de leur punition, remediaſt au mal que l'exemple de leur peché pouvoit cauſer, & que ceux qui auroient à l'avenir la hardieſſe de les imiter, appriſſent par la rigueur de leur condamnation, que ſi Dieu differoit de les punir comme eux en ce monde, ils n'echaperoient pas neanmoins à ſa juſtice dans l'autre, 'où ils ſeront d'autant plus punis, qu'ils l'auront moins eſté dans cette vie. Caſn.col.6.c.ff. P.401.c. Chry.h.12.p. 118. a.

'Ce fut donc par une ſage prevoyance que S. Pierre tua ces deux coupables, pour nous ſervir des termes d'un Saint, afin de faire voir combien eſt grand le crime de l'avarice, & arreſter tout d'abord le progrés de cette ivraie que le demon avoit ſemée dans l'Egliſe: 'parcequ'on n'obſerve d'ordinaire juſqu'à la fin, que ce qui a eſté établi dans les premiers commencemens. Caſn.inſt.l.7.c. 25 p.166|Iſi.P. L.1.ep181.p.54. c. d. Aſt.or.8.p.133. d.

'Cette punition eſtoit meſme favorable à ceux qui la ſouffrirent, puiſqu'elle les empeſchoit de tomber dans d'autres pechez. 'Origene a cru qu'elle avoit auſſi effacé leur faute, & que Dieu les avoit punis en ce monde pour leur faire miſericorde en l'autre. 'Et S. Auguſtin paroiſt eſtre dans le meſme ſentiment: au moins il l'a jugé probable.[a] Quoy qu'il en ſoit, la mort [temporelle] de deux perſonnes fut l'inſtruction de beaucoup d'autres,[b] qui veillerent ſur eux avec plus d'attention qu'auparavant.[c] Et elle repandit une grande [mais ſalutaire] frayeur dans toute l'Egliſe, & parmi tous ceux qui en entendirent parler.[d] Elle eſtoit en meſme temps une grande preuve de la puiſſance de J. C, en faiſant voir que ſes miniſtres avoient des Anges avec eux pour executer leurs volontez. Chry in Act.h. 12.p.115.a. Ori.g.in Matt. P.383.a. Aug.inPar.l.3. c.1.p.23.2.c|f. 148 p.703.e. a Hier.ep.8.p. 68.d. b Chry. in Act. h 12.p.115.d. c Act. 5. v. 11. d Aſt.or.8.p.133. e.

ARTICLE XV.

Malades gueris par l'ombre de S. Pierre: Tous les Apoſtres mis en priſon ſont delivrez par un Ange, & confeſſent J.C.

'CEPENDANT le nombre de ceux qui croyoient au Seigneur, tant hommes que femmes, ſe multiplioit de plus en plus; & les Apoſtres faiſoient beaucoup de miracles & de prodiges. 'On voyoit des troupes de peuple accourir des villes voi- Act.5.v.14. v. 12. v. 16.

ſines à Jeruſalem, pour y amener les malades & ceux qui eſtoient 33.
v. 15. tourmentez des eſprits impurs ; & ils eſtoient tous gueris. 'On mettoit meſme les malades dans les ruës ſur des lits & ſur des paillaſſes, afin que quand S. Pierre paſſeroit, ſon ombre au moins en couvriſt quelques uns, & qu'ils fuſſent gueris de leurs maladies ; 'en quoy ſe verifioit ce que J. C. a dit, que ceux qui croiroient en luy ſeroient les meſmes miracles que luy, & de plus grands encore.

Chry.n.h.12.p. 113.e|Act or.8. p.136.c.d|Aug. in Jo.h.44.p. 134. 1. 2.

[L'Ecriture ne dit cette merveille que de S.Pierre,] [a]& Arator qui la décrit fort elegamment, pretend que c'eſtoit un avantage accordé à luy ſeul; l'de quoy S. Aſtere ſemble ne ſe pas eloigner. [b]Neanmoins S. Auguſtin[c]& S. Cyrille d'Alexandrie croient qu'il eſtoit commun à tous les Apoſtres. [d] S. Chryſoſtome l'attribuë auſſi à S. Paul.[Mais je ne ſçay d'où S. Auguſtin qui eſt fort exact à nenrien avancer de luy meſme,a tiré ce qu'il dit,]*Que l'ombre de S. Pierre avoit reſſuſcité un mort. [f] S. Ambroiſe dit que nous voyons en quelque ſorte le meſme miracle, lorſque des linges qui ont touché aux reliques des Saints gueriſſent les maladies, comme il arriva de ſon temps dans la tranſlation de S.Gervais.

[a]Arat.l.1.c.12, p.685.2.d.
Act.or.8.p.136. c. d.
[b] Aug.in Jo.h. 44.p.134.1.2.
[c] Cyr.Al.in Jul. l.6.p.202.c.
[d]Chry.1.Cor. h.6 p.53.b.
[e] Aug.pſ.130.v. 1.p.621.1.d.
[f] Amb.ep.54. p.316.l.m.

Chry.in Act.h. 13.p.119.d.

'Tant de preuves[de la ſainteté, de la puiſſance, & de la conſtance invincible des Apoſtres, n'arreſterent point leurs perſecuteurs. Elles les irriterent au contraire de plus en plus. 'Le grand Preſtre [Caïphe,] & tous ceux de ſa faction, qui eſtoit celle des Sadducéens, en conceurent une nouvelle haine contre eux : de ſorte qu'ils les firent prendre & les mirent dans la priſon publique, 'ce qu'ils n'avoient pas encore fait ſelon S. Chryſoſtome. [g]Mais un Ange vint la nuit, ouvrit les portes de la priſon, & les en fit ſortir, ſans que ceux qui les gardoient s'en apperceuſſent; & les portes enſuite ſe trouverent fermées comme auparavant.

Act.5.v.17.18.

Chry.h.13.p. 119. e.
[g]Act.5.v.19.23.

v. 20. 21. 'Dés le point du jour les Apoſtres entrerent au Temple, & ſe mirent à preſcher comme l'Ange leur avoit ordonné.

v. 21-26. 'Cependant le grand Preſtre [qui croyoit les tenir encore en priſon,] ayant aſſemblé le Conſeil, tous les Pontifes, le capitaine du Temple, & tous les Senateurs, ordonna qu'on les amenaſt. Ceux qu'il avoit envoyez, trouverent la priſon bien fermée, & les gardes à la porte: Mais il n'y avoit perſonne dedans. Ils en firent leur raport au Conſeil qui ſe trouva fort embaraſſé. Et en meſme temps on vint dire que les Apoſtres eſtoient dans le Temple, où ils preſchoient. Le capitaine du Temple s'y en alla auſſitoſt avec ſes gardes, & amena les Apoſtres ſans violence: car il craignoit d'eſtre lapidé par le peuple ; '& ne craignoit pas la

Chry.h.13.p. 121. b.

colere de Dieu, qui ſe declaroit pour eux par tant de miracles.

Il les amena donc au grand Preſtre, qui leur demanda comment ils oſoient encore preſcher aprés les défenſes qu'il leur avoit faites; comme s'ils euſſent promis d'y obeïr. 'Les Apoſtres qui voyoient leur emportement avec plus de compaſſion que de colere, & qui ne cherchoient qu'à les en guerir, 'leur répondirent par la bouche de S. Pierre, [avec une force meſlée de douceur,] '& avec une ſimplicité ſans deguiſement & ſans artifice, Qu'ils eſtoient plus obligez d'obeïr à Dieu qu'aux hommes; [a] Qu'ils eſtoient témoins de la reſurrection de JESUS, & que le S. Eſprit l'atteſtoit encore [par les miracles qu'il leur faiſoit faire.]

p. 122. b. c.
d.
Act.5.v.29.
Chry.h.13 p. 122. c.
aAct.5.v.29.32.

ARTICLE XVI.

Gamaliel empeſche la mort des Apoſtres, qui ſe rejoüiſſent d'avoir eſté foüettez.

[QUELQUE ſage que fuſt la réponſe des Apoſtres, cependant Caïphe & les autres qui prenoient avec luy la qualité de juges,] 'en furent tranſportez de rage, & ils deliberoient déja de les faire mourir. 'Mais ils en furent empeſchez par Gamaliel celebre docteur de la loy, & honoré de tout le peuple: qui aprés avoir fait retirer les Apoſtres, 'pour pouvoir parler avec plus de liberté en leur faveur, ſans ſe rendre ſuſpect aux autres, [b] les avertit tout d'abord d'examiner leur zele, & de ne pas ſuppoſer que les Apoſtres fuſſent coupables ſans s'en eſtre bien aſſurez; qu'on avoit vu pluſieurs autres ſoulevemens ſemblables, qui s'eſtoient bientoſt diſſipez; qu'il en arriveroit de meſme de celui-ci, ſi ce n'eſtoit qu'une faction humaine; mais qu'il pouvoit auſſi y avoir quelque choſe de Dieu, à qui il eſtoit & impie & inutile de ſe vouloir oppoſer. 'C'eſt le ſens du diſcours que Gamaliel fit dans cette aſſemblée: mais il le dit d'une maniere plus adroite & plus couverte, afin qu'il perſuadaſt plus aiſément les Juifs.

Act.5.v.33.
v. 34.
Chry.n.h.14. p. 129. a.
bAct.5.v.35-37
Chry.n.h.14.p. 131.a.b.

Ils ſe rendirent en effet à la force de ſes raiſons, & à la douceur dont il leur parla, '& ne ſongerent plus à faire mourir les Apoſtres. Mais pour ſatisfaire auſſi en partie leur paſſion, ils les firent foüetter, '& puis les laiſſerent aller en leur defendant encore de parler de J.C. 'Ainſi les Apoſtres ſortirent du Conſeil; & ils en ſortirent pleins de joie, [non de ce qu'ils avoient evité la mort,] mais de ce qu'ils avoient eſté jugez dignes de ſouffrir des opprobres pour le nom de JESUS. 'Saint Chryſoſtome dit que c'eſt là un miracle

c.
b.
Act.5.v.40.
v. 41.
Chry.n.p.132.a. b.

plus grand que beaucoup d'autres prodiges; & qu'il ne ſe lit point qu'aucun de ceux qui avoient ſouffert pour la verité dans l'ancien Teſtament, en ait reſſenti de la joie. 33.

p. 129. d. 'Auſſi Dieu ne les avoit mis à cette epreuve qu'aprés avoir fortifié leur foy par un grand nombre de miracles. [Ils n'eurent donc garde d'obeïr à la défenſe

Act. 5. v. 42. qu'on leur avoit faite,] '& ils ne ceſſerent point d'enſeigner tous les jours, & d'annoncer J.C. dans le Temple & dans les maiſons.

[Nous verrons autrepart quel eſtoit Gamaliel dont Dieu ſe ſervit en cette rencontre pour conſerver la vie aux Apoſtres.] V. S. Gamaliel.

6. v. 7. Chry. n. h. 14. p. 133. e. 'S. Chryſoſtome croit que ce fut le diſcours de Gamaliel qui fut cauſe de cette converſion d'un grand nombre de Preſtres, marquée peu aprés dans les Actes; parcequ'examinant la doctrine des Apoſtres par les regles que leur maiſtre & leur docteur leur en avoit données, ils en demeuroient convaincus.

ARTICLE XVII.

Election des ſept Diacres: Beaucoup de Preſtres convertis: Mort de S. Eſtienne: S. Jacque établi Eveſque de Jeruſalem.

Bar. 34. § 176. LE diable avoit inutilement employé la rage du lion, & la violence ouverte contre l'Egliſe. Mais comme il ne peut jamais ceſſer de la combatre il uſa auſſitoſt de la ruſe du ſerpent & taſcha de la ruiner en affoibliſſant par quelque diviſion cette

Chry. in Act. h. 14. p. 130 ali 32. d. union admirable qui eſtoit entre les Fideles. 'Dieu permettoit que l'Egliſe fuſt ainſi attaquée dés ſon origine, & au dehors par ſes ennemis & au dedans [par les ſcandales de ſes enfans, pour conſoler ceux qui doivent reſſentir ces meſmes maux dans la ſuite de tous les ſiecles.]

Act. 4 v. 34. 35. 'Comme les Fideles avoient mis tous leurs biens en commun, il ſalloit avoir ſoin de diſtribuer à chacun ce qui luy eſtoit neceſſaire. [Les Apoſtres ne pouvoient pas prendre ce ſoin, au moins

6. v. 2. dans le détail;] 'n'eſtant pas juſte qu'ils quittaſſent la predication de la parole de Dieu, pour prendre garde comment les tables eſtoient ſervies. [Soit donc que ceux qui en eſtoient chargez, ne

Chry. n. h. 14 p. 13 d li 32. c. s'en acquitaſſent pas avec aſſez de vigilance,] 'ſoit que cela vinſt de la faute des peuples, [a]comme l'Ecriture le ſemble marquer, en diſant que le ſcandale vint lorſque le nombre des diſciples ſe

a Act. 6. v. 1. Chry. p. 130. c. multiplioit, les Fideles [r] des pays étrangers qui parloient grec, r.

Pearſ. n. 2. p. 52. r. ἑλληνιστὰι. Pearſon veut que ce fuſſent des Proſelytes, [qui neanmoins ne pouvoient pas eſtre en fort grand nombre.] Il allegue contre l'autre ſens diverſes raiſons, [auſquelles il ne ſeroit pas difficile de répondre]

commencerent à murmurer contre les naturels de la Paleſtine, & à ſe plaindre qu'on mepriſoit leurs veuves dans la diſpenſation de ce qui ſe donnoit chaque jour, 'ou parcequ'on ne leur donnoit pas le ſoin de diſtribuer les aumoſnes; [ou ce qui ſemble plus probable,] 'parcequ'on leur en diſtribuoit moins qu'aux autres. Bar.34. § 278. Chry.p.130.d.

'Les Apoſtres ſe haſterent de pourvoir à un mal ſi dangereux avant qu'il devinſt plus grand. 'Ils firent aſſembler les diſciples, & leur dirent qu'ils pouvoient elire ſept perſonnes d'une probité reconnuë, pleins de l'Eſprit ſaint & de ſageſſe, à qui, dirent-ils, nous commettrons ce miniſtere; & pour nous, nous nous appliquerons entierement à la priere & à la predication de la parole. 'Ainſi ils rendent raiſon de leur conduite au peuple, & luy laiſſent meſme le choix des perſonnes, quoiqu'ils puſſent bien le faire eux meſmes par la lumiere du S. Eſprit. Et c'eſt, dit S. Chryſoſtome, ce qui ſe devroit faire encore. 'Ils veulent que ces perſonnes ſoient pleines de ſageſſe. Car quoique ce ne fuſt pas pour leur confier le miniſtere de la parole, neanmoins la diſpenſation meſme des aumoſnes demande beaucoup de prudence. Act.6 v.2.3.4. Chry.n.h.14 p. 132. 133. p.133.b.c.131.d.

'Une propoſition ſi ſage ne manqua point d'eſtre approuvée de tout le monde. Le peuple choiſit ſept perſonnes, & les preſenta aux Apoſtres, qui leur impoſerent les mains aprés avoir fait des prieres. 'Et c'eſtoit l'ordinaire des Apoſtres de ne rien faire ſans la priere, & ſans le jeûne. 'Car l'homme impoſe la main, mais c'eſt Dieu qui fait tout, dit S. Chryſoſtome, & qui touche la teſte de celui qui eſt ordonné, lorſqu'il eſt ordonné comme il faut. p. 133. e. d. p. 134. c. p. 133. d. e.

'Ces ſept perſonnes eſtoient Eſtienne, Philippe, Procore, Nicanor, Timon, Parmenas, & Nicolas. Ce fut par eux que commença 'l'ordre ſacré des Diacres. 'S. Cyrille de Jeruſalem les appelle les premiers nez de ſon Egliſe. [a]S. Epiphane croit qu'ils eſtoient du "nombre des ſeptante Diſciples: [à quoy il y a peu d'apparence, puiſque ceux-ci avoient eſté deſtinez par J.C pour le miniſtere de la predication. Ainſi le plus ſeur eſt] d'avouer, comme fait S. Auguſtin à l'égard de S. Eſtienne, que nous ne ſavons point s'ils avoient eſté diſciples de J.C. avant ſa mort, ou s'ils n'ont eſté convertis qu'aprés la Pentecoſte par la predication des Apoſtres. Act.6 v.5. Cyr.cat.17 p. 203.b. [a]Epi de Chr.c. 4.p.50 c. Aug.f.316.c.3.p. 1269. c. d.

Note 13. Note 14.

'S. Eſtienne eſt nommé le premier entre les ſept Diacres, comme S. Pierre entre les Apoſtres, [b]& meſme l'hiſtoire de la revelation de ſes reliques l'appelle Archidiacre. [c]Elle porte qu'il avoit receu cette dignité dans la ſainte egliſe de Sion [dont nous avons parlé ci deſſus.] Iren l.3 c.12 p. 268. c] Aug f. 316.p.1268.b. [b]Luci. de St.e. 8.p.631.2 b. [c]c.9 p.632.1.2.

Act.6.v.7. 'L'Ecriture remarque aprés l'election des ſept Diacres, que la parole de Dieu ſe repandoit de plus en plus, & que le nombre des diſciples augmentoit fort dans Jeruſalem, 'parceque rien n'eſt ſi puiſſant [pour la converſion des cœurs] que l'établiſſement de l'ordre [dans ceux qui ſont déja convertis.] Il y en avoit auſſi beaucoup d'entre les Preſtres qui obeïſſoient à la foy, touchez, comme nous avons dit, par le diſcours de Gamaliel. 'Ainſi J C. eſtoit adoré par ceux qui avoient procuré ſa mort, qui avoient excité les peuples à la demander, & qui avoient inſulté à ſes ſouffrances.

Chry.n.h.14.p. 133. c.

p. 135. a.

p. 133. c. 'Ce progrés de l'Evangile fut cauſe d'une nouvelle perſecution, & de la mort de S. Eſtienne, [dont nous parlerons "en un autre endroit.] 'Cette mort arriva, autant qu'on le peut juger probablement, [sur la fin de la meſme année en laquelle J.C. avoit voulu operer ſes plus grands ouvrages. [Comme on prevoyoit qu'elle pourroit avoir de grandes ſuites, les Apoſtres jugerent peuteſtre qu'il eſtoit à propos de donner à l'Egliſe de Jeruſalem un paſteur propre, qui fuſt chargé du ſoin de tout ce qui y regardoit l'utilité des ames; ce que la tradition de l'Egliſe a accoutumé de marquer par le nom d'Eveſque.] 'S. Pierre, S. Jacque [le Majeur,] & S. Jean, ne ſongerent point, dit Euſebe aprés Saint Clement d'Alexandrie, à s'attribuer cet honneur, ſous pretexte que J.C. les avoit preferez aux autres; mais ils le defererent à S. Jacque le Juſte [ou le Mineur,] qu'ils choiſirent pour eſtre Eveſque de Jeruſalem, 'comme "J.C. meſme, ſelon quelques anciens, l'avoit déja choiſi pour cela avant ſon Aſcenſion. [Quoique la qualité d'Apoſtre luy donnaſt une autorité generale pour la conduite de toute l'Egliſe, il ſemble neanmoins qu'il ait eſté comme inſtallé dans le gouvernement particulier de celle de Jeruſalem, par quelque ceremonie particuliere le 27 de decembre,] 'auquel les plus anciens martyrologes marquent l'ordination de cet Apoſtre par les autres.]

V. Saint Eſtienne. §.

Euſ.l.2.c.1.p.38. c.

Hier in Gal.1. v.19.p.164.d.

V. S. Jacque le Mineur §. 4.

Boll.1.may,p. 23. c.

Pearſ.an.p.p.49. 51.

1. 'Pearſon finit l'an 33 avant l'election des ſept Diacres [Neanmoins puiſqu'il paroiſt qu'on a toujours fait la feſte de S. Eſtienne le lendemain de Noel, il y a plus de raiſon de finir l'année par ſa mort: & c'eſt l'opinion commune, contre laquelle Pearſon n'allegue rien.]

ARTICLE XVIII.

Les Fideles diſperſez par la perſecution, portent l'Evangile en divers endroits.

L'AN DE JESUS CHRIST 34.

LA mort de S. Eſtienne n'appaiſa pas la fureur des Juifs. Elle ne fit au contraire que l'augmenter:[a] & il s'éleva alors par la permiſſion de Dieu "une grande perſecution contre l'Egliſe de Jeruſalem. 'Elle fut ſi violente & ſi generale, que de tout ce grand nombre de perſonnes qui avoient embraſſé la foy, les Apoſtres ſeuls, ſelon l'expreſſion de l'Ecriture, [qui ne ſe doit pas prendre à la lettre,] demeurerent à Jeruſalem, 'ſoit pour témoigner aux Juifs combien ils deſiroient leur converſion, ſoit pour donner du courage aux Fideles, 'comme dans la guerre les capitaines vont toujours aux endroits où les ennemis ſont les plus forts. 'Tous les autres ſe diſperſerent par la Judée & la Samarie. 'Quelques uns ſe retirerent à Damas. D'autres paſſerent en Phenicie, en Cypre, & juſques à Antioche."

Chry in Act. h. 18 p. 169. d. [a] p. 167. c.

V. S. Paul ſ. 1.

Act. 8. v. 1.

Chry. n p. 168. c. d.

p. 172. c.

Act. 8. v. 1. 9. v. 2. 10. 14. 11. v. 19.

Note 15.

[Mais cette diſperſion des Fideles fut moins l'ouvrage du demon & de ſes miniſtres,] 'que de la miſericorde de Dieu, qui vouloit commencer à repandre la foy dans toute la terre. [b] Car ils preſchoient partout les veritez de l'Evangile, [que les Juifs vouloient étouffer. 'Ils ne ſe diſſipoient pas par foibleſſe, puiſqu'ils demeuroient toujours unis par la meſme foy; mais ſelon l'expreſſion de l'Ecriture, "ils eſtoient repandus partout comme une ſemence, qui par la puiſſance du divin Laboureur, produiſoit une moiſſon, [dont le S. Eſprit] formoit des pains vraiment celeſtes.

Chry. n. h. 18. p. 169. d. [b] Act. 8. v. 4.

Ach. de ſem. t. 1. p. 1062. c.

διεσπαρησαν τες.

'Tous ces fugitifs eſtoient comme autant de flambeaux, qui ayant eſté allumez dans Jeruſalem du feu du S. Eſprit, ſe contentoient d'éclairer & d'échaufer cette ville tant qu'on les y laiſſoit en paix. Les Juifs les diſperſent pour les éteindre; & au lieu de s'éteindre, ils allument par tout le monde le meſme feu dont ils eſtoient embraſez. 'Ainſi S. Eſtienne en ſuccombant en apparence ſous la puiſſance du demon, le vainquit plus glorieuſement, en donnant ouverture par ſa mort à la propagation de l'Evangile, par lequel le demon a eſté chaſſé de toute la terre.

Aug. ſer. 6 c. 6. p. 579. e. ſ. 31 6. c. 4. p. 1270. b.

Nyſ. de St. t. 3 p. 357. 358.

[Il y eut en peu de temps] 'diverſes "Egliſes fondées dans toute la Judée, la Samarie, la Galilée, [& les provinces voiſines. Les Juifs ne les laiſſerent pas en repos, tant qu'il plut à Dieu de laſcher la

Act. 9. v. 31.

εκκλησιαι.

v. 2. bride à leur haine pour la verité.] 'Ce qu'ils firent à Damas dans 34.
la Phenicie [nous donne lieu de juger qu'ils ne manquerent pas
d'envoyer en divers endroits de la Paleſtine] pour amener pri-
ſonniers à Jeruſalem & ceux qui y preſchoient la foy, & ceux
v. 1. 2. qui l'avoient receuë par eux. 'Saul "ſe ſignala en cette occaſion. V. S. Paul
Aug.ſ.175.c.6. [Mais il fut pris en voulant prendre les autres.] 'JESUS qu'il perſe- §2. 3.
p.838.b. cutoit dans ſes membres, le renverſa "par le foudre [de ſa parole,] *fulminatus.*
non pour luy oſter la vie du corps, mais pour luy donner celle de
Galat.1 v.23. l'ame [Il le convertit par une ſeule parole,] '& l'obligea d'eſtre le
plus grand predicateur de la meſme foy, dont il avoit eſté le plus
cruel perſecuteur.

ARTICLE XIX.

Tibere connoiſt J.C. par la relation de Pilate ; défend de perſecuter les Chrétiens.

Uſſ.p.645 a. 'LA perſecution de l'Egliſe finit peuteſtre par la converſion
de S. Paul, ou au moins Dieu l'arreſta par l'autorité de l'Em-
pereur Tibere, à qui il voulut que "Pilate meſme preſchaſt la di- Note 16.
Euſ.l.2.c.2.p. vinité de J.C.] 'Comme c'eſtoit la coutume des magiſtrats Ro-
40.c.d|Caſ.ex. mains de dreſſer des procés verbaux & des actes des jugemens
16.§154.p.770| Bar.34.§ 224. qu'ils rendoient, '& de tout ce qui ſe paſſoit de remarquable dans
Juſt.ap.2.p.84. leur province, pour les envoyer à l'Empereur; 'l'on ne manqua pas
c. d'en dreſſer de ce qui regardoit J.C, où on liſoit "les miracles qu'il Note 17.
p. 76. c. avoit faits, & meſme que les ſoldats avoient partagé entre eux
ſes vétemens; [ce qui marque que l'hiſtoire de ſa Paſſion y eſtoit
Euſ.l.2 c.2.p. raportée avec toutes ſes circonſtances.] 'Sa Reſurrection & ſon
40. c. d. Aſcenſion eſtant enſuite devenuës ſi celebres, qu'il n'y avoit per-
ſonne dans la Paleſtine qui n'en parlaſt, Pilate fut obligé d'en in-
Tert.ap.c.5.p.6. former l'Empereur, 'qui apprit par ce moyen les preuves que J.C.
c. avoit données de la verité de ſa divinité, [a]'& qu'en effet un grand
a Euſ.p.40.d. nombre de perſonnes le regardoient comme un Dieu.

Tert.ap.c.21.p. 'Tertullien aprés avoir fait un recit abregé de la vie, de la
22.c. mort, de la Reſurrection, & de l'Aſcenſion de J.C, dit que Pilate
fit raport de toutes ces choſes à Tibere, témoignant qu'il avoit
Euſ. chr. aſſez de lumiere pour embraſſer la foy, s'il n'euſt ſuivi que les re-
gles de ſa conſcience. 'Il marquoit ce qui regardoit non ſeule-
ment J.C, mais auſſi "la religion Chrétienne : [& on ne peut guere *καὶ τὸ χρι-*
Oroſ.l.7.c.4 p. douter] 'qu'il n'y parlaſt encore des miracles que ſes diſciples *στιανὸν δογ-*
209. 1. c. faiſoient en ſon nom. *ματος.*

Tibere

34. Tibere écrivit de toutes ces choſes au Senat, & meſme d'une maniere qui témoignoit aſſez qu'il les approuvoit, & qu'il vouloit bien qu'on decernaſt les honneurs divins à J. C. Neanmoins Note 18. le Senat [a] rejetta pour lors le culte & l'adoration du Sauveur, [a] ſoit pour flater Tibere en ne voulant pas accorder à un autre des honneurs que ce Prince avoit refuſez lorſque le Senat les luy avoit voulu deferer, [ſoit ſous le pretexte de maintenir ſon autorité,] & parceque d'autres avoient adoré le Sauveur ſans avoir eu la permiſſion de ces grands magiſtrats, [b] qui pretendoient qu'un Dieu devoit dependre de leur puiſſance, & n'eſtre Dieu que par leur permiſſion & leur agrément. Mais dans l'ordre de Dieu la veritable raiſon de ce refus eſtoit que J. C. vouloit faire voir qu'il n'avoit que faire de l'aſſiſtance des hommes pour établir ſa religion par toute la terre, & qu'il vouloit eſtre reconnu ſeul & unique Dieu, & non eſtre meſlé avec une multitude de fauſſes divinitez, qui n'avoient de pouvoir & de majeſté qu'autant qu'il plaiſoit aux hommes de leur en attribuer. Tibere ne laiſſa pas de continuer à témoigner de l'inclination pour les Chrétiens, & menaça meſme de la mort ceux qui les accuſeroient, & leur feroient de la peine.

Tert.ap.c.5 p.6. c|Euſ.l 2 c.2.p. 41.c|Chry.2. Cor.h.26.p. 740. b.

a Pearſ.an.P. p. 64.

Chry. 2 Cor.h. 26.p.740.b

b Tert.ap.c.5. p.6.b.c. Euſ.p.41.a.

Dieu voulut donner ainſi la paix à l'Egliſe dans ſon origine, afin qu'elle puſt ſe repandre ſans obſtacle en divers endroits. [Nous ne voyons point qu'elle ait eſté troublée que vers la fin du regne d'Agrippa, lorſque Saint Jacque honora l'apoſtolat par le martyre.

Euſ.p.41 c.

Il eſt difficile que S. Juſtin n'euſt pas vu les actes qu'il cite de la mort de J. C, puiſqu'il y renvoie les Empereurs, le Senat, & tous ceux à qui il adreſſe ſa grande apologie. Tertullien parle auſſi de la relation de Pilate à Tibere, comme d'une choſe dont il eſtoit pleinement aſſuré.] Mais il ne paroiſt pas que ces pieces aient Note 19. eſté vues ni par Euſebe, ni par aucun autre auteur poſterieur. [Et ceux qui ont pretendu depuis les avoir, n'ont eu que des pieces ſuppoſées, bien differentes des veritables.]

Caſ.ex.16. § 134. p. 771.

ARTICLE XX.

Haine des Juifs contre les Chrétiens.

[CETTE premiere perſecution de l'Egliſe nous donne occaſion de rechercher de quelle maniere les Juifs qui en fu-

a en liſant *quia in ſe non probaverat*. Au lieu d'*in ſe*, Rigaut lit *ipſe*, qui peut faire le ſens marqué enſuite.

rent les auteurs, ont traité les Chrétiens tant dans cette rencon- 34.
Joan.9.v.22. tre que dans les autres.] Nous voyons que du vivant de noſtre Seigneur ils reſolurent que tous ceux qui le reconnoiſtroient pour le Meſſie, ſeroient chaſſez de la ſynagogue.

[Mais depuis ſa mort ils ne ſe contenterent pas de cette pei-
Juſt. dial. p. 234. c|323 b. ne.] 'Car ils faiſoient mourir les Chrétiens toutes les fois qu'ils en avoient le pouvoir. [a]'C'eſt ce qu'ils firent bien paroiſtre lorſque
[a] 3p. 2. p. 72. c. s'eſtant revoltez contre les Romains ſous l'Empereur Adrien, Barcoquebas chef de cette revolte, employa contre eux ſeuls les plus rigoureux ſupplices, pour les obliger à blaſphemer & à re-
Euſt. l. 5. c. 16. p. 281. c. noncer J. C. 'Et nous voyons que meſme dans le III. ſiecle, ils taſchoient d'attraper les femmes Chrétiennes pour les foüetter & les lapider dans leurs ſynagogues.

Juſt. dial. p. 234. c. 'S'ils n'ont donc pas eſté continuellement homicides des Chrétiens, c'eſt que l'autorité des Romains les en empeſchoit, [ce que l'on doit entendre principalement depuis que le progrés du Chriſtianiſme eut augmenté leur haine & leur envie contre ceux qui en faiſoient profeſſion, & depuis que la ruine de Jeruſalem eut entierement abatu leurs forces. Et neanmoins il y a encore grand ſujet de croire, qu'avant meſme leur ruine, la crainte ſeule
Joan. 18. v. 31. des Romains retenoit ſouvent leur violence.] 'Car ils reconnurent devant Pilate, qu'il ne leur eſtoit pas permis d'oſter la vie à perſonne. 'Et lorſqu'ils eurent fait mourir S. Jacque le Mineur par
Joſeph. l. 20. c. 8. p. 698. b. c. avis de tout leur Conſeil, on s'en plaignit au Roy Agrippa, & au Gouverneur Romain, faiſant meſme entendre à ce dernier, qu'ils
Act. 21. v. 30. 31 n'avoient pas eu droit de tenir Conſeil ſans ſa permiſſion. 'Quand ils ſe ſaiſirent auſſi de Saint Paul, & le voulurent faire mourir, le Commandant de la garniſon Romaine l'enleva d'entre leurs mains. [Ainſi il ſemble que lorſqu'ils ont condanné quelques Chrétiens à la mort, ce n'a pas tant eſté par un mauvais uſage d'une puiſſance legitime, que par une uſurpation ſeditieuſe d'une autorité qui ne leur appartenoit pas.

Ne pouvant donc pas aſſouvir leur paſſion par le ſang des Chrétiens, ils taſchoient au moins de la faire paroiſtre par tous
Luci. de St. c. 5. les moyens poſſibles.] 'Ils les banniſſoient de leurs villes, comme
Juſt. dial. p. 234. b & c|Ori. g. in Jer. h. 18. p. 176. c. on le voit [b]par Nicodeme, [c]& leurs donnoient des malédictions dans leurs ſynagogues, [b]meſme aprés la ruine de leur ville & de leur pays. [c]Ils les maudiſſoient trois fois le jour ſous le nom de Nazaréens, [d] qui eſt le nom que les Juifs donnent aux Chrétiens dans les Actes, [e] quoique S. Epiphane raporte ces malédictions non aux Chrétiens, mais aux heretiques appellez Nazaréens.

V. S Gamaliel.

[b] Juſt dial. p. 315. d.
[c] Hier. in Iſ. p. 178. d.
[d] Act. 24. v. 5.
[e] Epi. 29. c. 9. p. 124. c.

'Leurs Rabins meſme ne vouloient pas qu'ils parlaſſent aux Chrétiens, ni qu'ils ecoutaſſent leurs diſcours, [a] & aimoient mieux les voir mourir, que de ſouffrir qu'ils fuſſent gueris par les miracles des Chrétiens, comme il s'en voit un exemple dans leur Talmud.

V.S. Jacque le Mineur §5.

'Lorſqu'il s'agiſſoit de preſecuter les Chrétiens, ils eſtoient toujours des premiers & des plus ardens, comme remarque l'Egliſe de Smyrne; '& prenoient le ſoin d'empeſcher que les Chrétiens n'enlevaſſent les corps des martyrs pour les enterrer.

Juſt. dial. p. 256. b 339. d. a Bar. 63. § 8.

Euſ. l. 4 c. 15. p. 133. a.

p. 134. d.

ARTICLE XXI.

Les Juifs envoient par toute la terre pour diffamer les Chrétiens par diverſes calomnies.

[LEs Juifs ne ſe contentoient pas de haïr eux meſmes les Chrétiens:] 'ils voulurent ſe rendre coupables non ſeulement de la perſecution qu'ils exciterent contre eux, mais encore de celle que tous les hommes leur firent enſuite, & y avoir plus de part qu'aucune autre nation de la terre. 'Car aprés avoir crucifié J. C, & lorſqu'ils ne pouvoient ignorer [que par un aveuglement tout volontaire,] qu'il eſtoit reſſuſcité, & monté aux cieux, comme les Prophetes l'avoient predit; non ſeulement ils ne firent pas penitence de tant de crimes qu'ils avoient déja commis, mais ils y en ajouterent encore d'autres.

Juſt. dial p. 231. d 235. a. e.

p. 234. e.

'Ils choiſirent, dit S. Juſtin, par une commune deliberation, des perſonnes [dignes d'eſtre les miniſtres des plus injuſtes paſſions:] Ils les envoyerent par toute la terre; & par leur moyen ils publierent de tous coſtez, qu'il s'eſtoit elevé une nouvelle ſecte, qui portoit le nom de Chrétiens; & qui ſoutenoit l'atheïſme, '& detruiſoit toutes les loix; Que ſon auteur eſtoit un certain impoſteur de Galilée nommé JESUS, lequel ils avoient fait mourir en croix; mais que ſes diſciples eſtant venus durant la nuit, avoient enlevé ſon corps du tombeau où on l'avoit mis; Que par ce moyen ils trompoient les hommes en leur faiſant accroire qu'il eſtoit reſſuſcité & monté aux cieux; & que la doctrine qu'ils ſe vantoient d'avoir appriſe de luy, eſtoit une doctrine impie, deteſtable, ſacrilege, & en un mot telle que les Juifs la depeignoient à tout le monde pour l'animer contre ceux qui reconnoiſſoient JESUS pour le CHRIST, pour leur maiſtre, & pour Fils de Dieu. 'Car toutes les calomnies que ceux qui ne connoiſſoient pas les Chrétiens ont depuis publiées contre eux, venoient de ces pre-

d 335. e.

p. 335. c. d.

p. 235. a.

mieres que les Juifs avoient repanduës dans toute la terre.

Orig in Celſ.l.6. p. 293. 294. 'Origene reconnoiſt [aprés S. Juſtin,] que lorſque le Chriſtianiſme commença à paroiſtre, les Juifs avoient ſemé partout de faux bruits, pour rendre cette ſainte religion odieuſe à tout le monde. En quoy ils avoient ſi bien réuſſi, que ces fauſſes impreſſions n'eſtoient pas encore effacées deux-cents ans aprés. Tert ad nat.l.1. c.14.p.59.d. 'Tertullien attribuë auſſi à cette nation les fauſſetez par leſquelles on décrioit noſtre foy & noſtre conduite, in Marc. l.3. c. 23. p. 498. b. & il dit qu'ils ſont les premiers auteurs de la mauvaiſe idée que les payens avoient de noſtre religion. Synop. in Act. p. 1628. h. 'On pretend que les Juifs gardent encore aujourd'hui à Worms ſur le Rhein une de ces lettres qui furent alors envoyées partout contre J. C. & ſes diſciples.

ARTICLE XXII.

Abregé des calomnies repanduës contre les Chrétiens.

[MAIS puiſque toutes les calomnies que l'on a depuis repanduës contre les Chrétiens, doivent leur origine à cette premiere diffamation que les Juifs firent de noſtre religion, il ne ſera pas hors de propos d'en faire ici un abregé.]

Athng.p.4.c| Juſt.ap 1.p 56.b. a Tert.ap.c.16. p. 17 c. b p 16.d|17 d. c Min.F. p.5.d. d c|p.7.a|17.a.b| Tert.ap.c.16.p. 17. b. e Min.F.p.6.d. e. f Tert.ap.c.42. p. 38. g c.28-35.p.29-32. h c.35.p.32 d. i Juſt ap.1.p.58. e|Euſ.de Pal c. 1.p. 336.b. k Tert ap.c.40. p.36.c|Ori. in Celſ l.3 p.120 a. l Ori.in Celſ.l. 2. p. 59. m l.6.p.291-294. &c. n l.1 p.7.e. o l 6.p.293. c.& alil. p Tert. ap.c.2. 7.8 p.1.8.9. q Bib.P.t.9 p.5 e.

'On les accuſoit donc tantoſt d'eſtre des athées, [a] tantoſt d'adorer le ſoleil, [b] ou la teſte d'un aſne, [c] ou des choſes encore plus infames, [d] & quelquefois auſſi d'adorer la Croix [comme une divinité.] [e] On diſoit qu'ils ruinoient la liberté en faiſant dependre nos actions de Dieu, comme les autres les ſoumettoient au deſtin. [f] On leur reprochoit "qu'ils demeuroient ſans rien faire, & qu'ils eſtoient inutiles à la vie humaine. [g] On vouloit qu'ils fuſſent criminels de leze majeſté, en ne rendant pas aux Princes les honneurs qui leur eſtoient dus, parcequ'ils ne leur en rendoient pas de ſacrileges; [h] qu'ils fuſſent ennemis publics, [i] & qu'ils penſaſſent à établir quelque nouvelle monarchie contre celle des Romains, parcequ'ils attendoient le regne de Dieu, mais dans le ciel. [k] Auſſi quelque mal qui arrivaſt dans l'Empire, c'eſtoit toujours ſur les Chrétiens qu'on le rejettoit. V. Sainte Domitille.

[l] Les Juifs les accuſoient de mepriſer la loy. [m] On leur attribuoit auſſi quelquefois les ſentimens des heretiques les plus deteſtables. [n] On raportoit meſme leurs miracles à la magie.

[o] On aſſuroit qu'ils mangeoient dans leurs myſteres de la chair d'un enfant qu'ils avoient tué, [p] ce que Tertullien decrit & refute dans ſon Apologetique avec ſa vehemence ordinaire. [q] Il eſt

34. encore parlé de cette calomnie dans Minuce Felix, où Cecile y ajoute quelques nouvelles ceremonies ; 'dans l'epiſtre des Con- Euſ.l.5 c.1.p. 156.d|159 a.
1. feſſeurs de Lion, qui appellent ce crime des feſtins [1] de Thyeſte, 'comme fait auſſi Athenagore; [a]dans S. Juſtin, [b]dans S. Theophile Athng.p.4.c.
d'Antioche, [& generalement dans tous les anciens.] [c]On croyoit [a] Juſt dial.p. 227. b.
avoir liberté de ſoupçonner tout de leurs myſteres, parcequ'ils les [b] Thph.l.3.p. 126. d.
tenoient cachez; [d]& on leur faiſoit le meſme reproche ſur leur [c] Min.F.p.5.d|6.a|8.c.d.
doctrine, quoique tout le monde connuſt ce qu'il y a de plus im- [d] Ori.in Celſ.l. 1.3.p.7.c|120.
portant [& de plus difficile à croire] dans la doctrine des Chré- a. b.
tiens; [& s'ils gardoient le ſecret dans leurs myſteres, c'eſt ce que leurs accuſateurs pratiquoient eux meſmes: pour ne pas dire qu'il n'y a point de nation & de religion qui ne l'ait auſſi pratiqué.]

'On pretendoit encore qu'ils accompagnoient leurs feſtins de Tert.ap.c.8.p.
2. Thyeſte, d'inceſtes plus horribles que ceux [2] d'Oedipe; [e] & ſur 9|Juſt.dial p. 227.b|Euſ.l 5.
céla on blaſmoit meſme dans eux l'amour ſi ſaint & ſi pur qu'ils c.1.p.156.d.&c.
avoient les uns pour les autres preſque ſans ſe connoiſtre. On ne [e] Tert.ap.c.39.
pouvoit non plus ſouffrir les noms de freres & de ſœurs qu'ils ſe p.35|Min.F.p. 5. d.
donnoient mutuellement.

'On leur reprochoit auſſi qu'ils ſe ſeparoient de tout le monde, Ori.in Celſ.l.8.
& on les appelloit une troiſieme eſpece d'hommes, qui n'eſtoient p. 380. c.
ni Romains ni Juifs. 'On ſe moquoit de ce qu'ils n'eſtoient tous, Min.F.p.5.6.
diſoit-on, que des ignorans, & des gents de la plus baſſe condition, '& qu'ainſi ils eſtoient bien temeraires de pretendre eſtre p.3.e|7.b c|8.d.
plus habiles que tous les anciens philoſophes. 'On les accuſoit de Ori.in Celſ.l.3.
rejetter de leur religion toutes les perſonnes d'eſprit & de ſcien- p. 137. c.
ce, de s'attirer le menu peuple 'en l'intimidant par des terreurs p. 110. b.
ſans fondement & ſans preuve.

'On les traitoit d'impudens. On les taxoit tantoſt d'avarice, Tert.ad nat.l.1.
[f]tantoſt de prodigalité dans les Agapes & les feſtins de charité c.5.p.49.c.
qu'ils faiſoient enſemble. [g]On leur faiſoit meſme quelquefois un [f] ap.c.39.p.35.c. d.
crime de leur courage & de leur fermeté, qu'on attribuoit à une [g] ad nat.l.1.c.
obſtination puniſſable. [h]D'autres fois au contraire on les accuſoit 18.p.62.b|Plin. L.10.ep.102.p.
de timidité, & d'eſtre attachez avec excés à leur corps & à leur 631.
vie eux qui ſe faiſoient une loy de repreſenter toujours la mort [h] Ori.in Celſ.l. 7.p.357.c.
de J.C. par la mortification de leurs corps, & de l'abandonner avec joie à tous les tourmens, & à la mort meſme, plutoſt que de rien faire contre leur devoir.

'Le demon favoriſe par l'inclination que les hommes ont au Juſt.ap.1.2.p.51.
mal, avoit inventé ces calomnies, pour rendre les Chrétiens b|52.d.

1. à qui on dit que l'on avoit fait manger ſes propres enfans.
2. qu'on dit avoir epouſé ſa mere.

odieux à tout le monde, & empeſcher par là, s'il euſt pu, tout le bien qu'ils eſtoient capables de faire: en quoy il avoit ſi bien réuſſi à l'egard de divers payens, qu'ils ne vouloient pas meſme parler aux Chrétiens. [Cependant la lumiere de la verité diſſipa toutes ces tenebres.] La vie des diſciples de J. C. ſuffiſoit ſeule pour refuter ce qu'on diſoit contre eux: eſtant viſible [a tous ceux qui vouloient ouvrir les yeux,] qu'on ne pouvoit par exemple ſoupçonner de meurtre & de cruauté ceux qui s'interdiſoient les ſpectacles des gladiateurs, [l'un des divertiſſemens ordinaires des Romains,] les combats des beſtes, & la vuë des executions meſmes les plus juſtes. [a] La gloire qu'ils avoient d'avoir établi ſur la terre la virginité perpetuelle, tant de perſonnes qui de dereglées devenoient chaſtes en devenant Chrétiennes, & l'amour qu'on voyoit en eux pour la pureté, qui leur faiſoit fuir tous les ſpectacles du theatre, détruiſoit tout ce que pouvoient dire leurs calomniateurs ſur un ſujet dont ils avoient meſme horreur de parler. [Mais nous n'entreprenons pas de faire ici l'éloge de la vertu des Chrétiens. Cela demanderoit [1] un ouvrage particulier, & qui pourroit eſtre fort long ſans eſtre ennuyeux à ceux qui cherchent la gloire de l'Egliſe & le ſalut de leurs ames.]

Orig. in Celſ. l. 6. p. 294. a.

Thph. l. 3. p. 127. a.

p. 126. d. e.

Athng. p. 38. b. c. Tert. ap. a Juſt. ap. 2. p. 62.

Thph. l. 3. p. 126. 127.

1.

ARTICLE XXIII.

Converſion des Samaritains: L'hypocriſie fait rentrer Simon le Magicien dans l'Egliſe, & ſon ambition ſacrilege l'en fait chaſſer par S. Pierre.

Act. 11. v. 19. [POUR retourner à l'hiſtoire de S. Pierre,] les diſciples que la perſecution des Juifs avoit repandus de tous coſtez, ne preſchoient dans ces commencemens la parole de Dieu qu'aux Juifs. Mais comme les Samaritains eſtoient auſſi compris en quelque ſorte ſous le nom d'Iſrael & de maiſon de Jacob, parcequ'ils recevoient la loy, & attendoient le Meſſie, & qu'ils eſtoient tout à fait diſtinguez des Gentils; [b] ils eurent part dés ce temps là à la connoiſſance de la verité par le moyen de S. Philippe [1] l'un des ſept [Diacres,] qui y convertit & y battiza un grand nombre de perſonnes.

Juſt. ap. 2. p. 88. b. c. Bar. 35. 37. 8.

Chry. in Act. h. 24. p. 223. d.

b Act. 8. v. 5-12. 21. v. 8.

V. ſon titre.

8. v. 9-11. Il y avoit alors dans la ville de Samarie, [nommée Sebaſte par Herode,] un magicien celebre appellé Simon, qui par ſes enchantemens ſe faiſoit paſſer dans toute la nation des Samaritains pour

1. On peut voir le livre de M. Fleuri, *Des mœurs des Chrétiens*.

quelque choſe de grand. Il y avoit déja longtemps qu'il abuſoit par ſes illuſions de la ſimplicité de ce peuple; de ſorte que tous, depuis le plus grand juſqu'au plus petit diſoient que c'eſtoit la grande vertu de Dieu, c'eſt a dire le Pere & le Dieu ſouverain qui eſt audeſſus de toutes choſes. Iren.l.1.c.20. p.113.d|Tert. præſc.46.p. 249 c.

[a]Mais les predications de S. Philippe ayant detrompé les autres, [b] & l'eclat de ſes veritables miracles ayant entierement effacé tout ce qu'avoient pu faire les enchantemens de la magie; 'Simon en fut ſi ſurpris qu'il crut luy meſme, [c'eſt à dire qu'il fit profeſſion de croire en J.C;] 'car la ſuite fit bien voir de quelle maniere il croyoit, [c]& que ce n'eſtoit qu'une diſſimulation, [& non une veritable foy.] Il n'attribuoit meſme les miracles qu'il voyoit faire à S. Philippe, qu'à la magie, & non à la puiſſance de Dieu. 'Il ne laiſſa pas de recevoir le batteſme comme les autres: 'il jeûnoit, prioit avec aſſiduité, [d]ne quittoit point S. Philippe, [e]ſans que neanmoins ſon cœur fuſt changé, parceque ſa maladie eſtoit trop inveterée. [f] Auſſi il ne faiſoit tout cela que dans l'eſperance d'apprendre de S. Philippe le ſecret de faire les meſmes prodiges. [g] S. Philippe le receut au batteſme ſans le punir de ſa magie, ſe contentant qu'il ſe condamnaſt luy meſme, parceque les apparences exterieures luy donnoient lieu de croire que ſa converſion eſtoit ſincere. 'Et J.C. le permettoit, comme il avoit ſouffert Judas parmi ſes diſciples.

a Act.8 v.12.
b Chry.n.h.18. p. 171. a.
Act.8.v.13.
Aug.in Jo.h 6. p.24.1.d.
c Iren.l.1.c.20. p.115.c.
Act.8.v.13.
Conſt.l.6.c.7. p.170.c.
d Act.8.v.13.
e v.21.23|Chry. n.h.18.p.169.e.
f Chry.n.p.171. b.
g p.172.a.
p.169.e.

'Les Apoſtres ſçeurent à Jeruſalem que ceux de Samarie avoient receu la parole de Dieu: 'quoiqu'ils fuſſent dans l'affliction, & dans la perſecution, ils ne negligerent rien pour leur ſalut. 'Ils leur envoyerent S. Pierre & S. Jean les principaux d'entre eux, pour donner à ces nouveaux Chrétiens le S. Eſprit, 'que S. Philippe n'eſtant que Diacre ne leur avoit pu donner, parceque ce pouvoir eſtoit reſervé aux Apoſtres, [comme il eſt reſervé aux Eveſques leurs ſucceſſeurs, qui donnent ſeuls le S. Eſprit par l'impoſition des mains dans le ſacrement de Confirmation.] 'S. Pierre & S. Jean eſtant donc venus à Samarie, prierent pour eux afin qu'ils receuſſent le S. Eſprit, & quand ils eurent impoſé les mains, le S. Eſprit deſcendit ſur eux; 'ce qui paroiſſoit alors viſiblement par le don des langues qu'ils recevoient en meſme temps.

Act.8.v.14.
Chry.p.170.e.
c.
b.
Act.8.v.15.17.
Chry.p.170.c| Aug.pſ 130.v.2. p.620.2.d|ſ.99. c.10.p.525.

[h]Simon qui aimoit dans les dons de Dieu non la grace & la ſainteté, mais l'eclat de la puiſſance des Apoſtres, [i] voyant ce grand miracle qui ſuivoit l'impoſition de leurs mains, & s'imaginant que c'eſtoit l'effet d'une magie encore plus puiſſante que la ſienne, leur offrit de l'argent pour avoir le meſme pouvoir;

h Aug.p.620.2. d|30.p.71.2.d| in Jo.h.6 p 24.1. d.
i Iren.l.1.c.20. p. 115. c.

Cyr.cat.16.p. 179. b. c. comme ſi des perſonnes qui vivoient dans une entier depouillement de toutes choſes, & qui fouloient aux piez les richeſſes qu'on leur apportoit, euſſent eſté capables de luy vendre pour de l'argent la puiſſance du S. Eſprit. Mais il croyoit les Apoſtres avares, parcequ'il eſtoit luy meſme [avare,] impie, & ſuperbe. [a] Son ambition luy faiſoit ſouhaiter de ſe voir [egal aux Apoſtres,&] elevé audeſſus de S. Philippe, & ſon avarice luy faiſoit eſperer de tirer un grand profit de ce pouvoir, en vendant aux autres ce qu'il auroit acheté. [Ainſi il eſt devenu le patriarche de ceux qui cherchent dans les charges de l'Egliſe ou l'honneur des hommes, ou le profit & l'intereſt, quoiqu'ils ne les aient pas acheté à prix d'argent.

Aug.pſ.30.v. 16.p.72.1.a. [a] Chry.in Act. h.18.p.172.e. Aug.pſ.130.p. 620.2.d|in Jo. h.10.p.382.a.

Act.8.v.20-23. Tert.præſc. 46.p.349.c. [b] Aug pſ.130 p. 621.1.a. Chry. in Act. h.18.p.170.a. S. Pierre eut horreur de cette penſée, & il luy fit une reprimende ſevere, qui fut une juſte ſentence contre ſon impieté, [b] & par laquelle, comme avec un foüet, il chaſſa du Temple de Dieu ce nouveau marchand, qui vouloit faire trafic de la puiſſance du S. Eſprit. Il ne luy oſta pas la vie comme à Ananie, parceque Dieu ſe contente de faire une fois de ces ſortes de punitions viſibles, pour ſervir d'exemple aux autres. Il l'exhorta au contraire à la penitence, comme au ſeul remede de ſon mal, [condannant deſlors la dureté des Montaniſtes & des Novatiens, qui fermoient aux pecheurs cette unique porte, par laquelle ils peuvent encore eſperer d'entrer dans le ciel.]

Act.8.v.22. v. 22. v. 24. Tert. de ant.c. 34.p.337.c. [c] Chry.in Act. h.18 p.170.c. [d] p. 173. a. Iren.l.1.c.20.p. 215.c.d. Mais il temoigna en meſme temps qu'il n'eſt pas aiſé de faire une veritable penitence. Et en effet Simon fit paroiſtre de l'humilité & du repentir. Il demanda qu'on priaſt pour luy: il pleura dit un ancien; mais tout cela en vain, [c] parceque ſa penitence eſtoit foible, & ne venoit pas du fond du cœur. [d] Il ne s'humilioit en apparence, que parcequ'il craignoit le peuple, & qu'il n'oſoit reſiſter à des perſonnes qu'il voyoit faire tant de miracles. Car au lieu de ſe convertir, ſincerement, il devint plus endurci & plus incredule que jamais; il s'appliqua avec encore plus de curioſité à la magie; & fit gloire de reſiſter aux Apoſtres de tout ſon pouvoir, pour s'acquerir une vaine reputation parmi les hommes, & comme pour ſoulager ſa douleur, & ſe venger de S. Pierre. [Mais nous aurons occaſion de parler plus amplement de luy & de ſes erreurs en d'autres endroits.]

Tert.de an. c. 34.p.337.c. V. ſon titre.

Act.8.v.25. S. Pierre & S. Jean continuerent à rendre témoignage au Seigneur, & à preſcher ſa parole dans Samarie, & s'en retournerent enſuite à Jeruſalem, annonçant [en chemin] l'Evangile dans pluſieurs bourgs de Samaritains.

ART. XXIV.

ARTICLE XXIV.

S. Pierre guerit Enée ; reſſuſcite Tabithe.

Note 20. L'AN DE JESUS CHRIST 35.

[APRES que S. Luc a raporté dans les Actes la converſion de S. Paul, & les choſes qui en furent la ſuite,] il dit que les Egliſes eſtoient en paix dans toute la Judée, la Galilée, & la Samarie, qu'elles s'etabliſſoient & ſe multiplioient, marchant dans la crainte du Seigneur, & dans la conſolation du S. Eſprit. Saint Pierre qui avoit demeuré a Jeruſalem, tant que la perſecution y avoit duré, en ſortit alors, & alla viſiter tous les Fideles des environs, comme un General fait la ronde, pour voir ſi toutes choſes ſont dans l'ordre & dans l'etat qu'elles doivent eſtre. Act. 9. v. 31. Chry. n. h. 21. p. 196. e. p. 197. b.

Il arriva de cette ſorte juſques à Lydde[a] ville de la tribu d'Ephraïm, qui a depuis eſté celebre ſous le nom de Dioſpolis. Act. 9. v. 32. [a] Lubin, p. 69.

Ayant rencontré dans cette ville un paralytique nommé Enée, couché depuis huit ans ſur ſon lit, il luy dit : Enée, J. C. vous guerit. Levez vous, & faites vous meſme voſtre lit. Et auſſitoſt Enée ſe leva. L'Apoſtre n'attendit pas que ce malade témoignaſt deſirer ſa gueriſon, ni l'eſperer de J. C, parcequ'il ne faiſoit pas ce miracle pour conſoler les Fideles, mais pour attirer ceux qui ne croyoient pas encore. Et en effet tous ceux qui habitoient Note 21. dans Lydde, & dans le canton de la Sarone, ſe convertirent aprés qu'ils l'eurent appris. Act. 9. v. 33. 34. Chry. n. h. 21. p. 197. 198. Act. 9. v. 35.

Il y avoit en ce temps là à Joppé proche de Lydde, une femme Chrétienne, dont le nom de Tabithe, qui ſignifie un chevreuil, marquoit l'eſprit actif & vigilant. [b] L'Ecriture dit qu'elle eſtoit remplie de bonnes œuvres, & des aumoſnes qu'elle faiſoit. Eſtant tombée malade elle mourut. On lava ſon corps [ſelon la coutume qui a duré tres longtemps dans l'Egliſe ;] & on le mit dans une chambre haute. v. 36. 38. Chry. h. 21. p. 198. d. [b] Act. 9. v. 36. 37.

Cependant les diſciples ſachant que S. Pierre eſtoit ſi prés de là, luy envoyerent deux hommes le prier de prendre la peine de venir juſque chez eux. Il partit auſſitoſt, & quand il fut arrivé, on le mena à la chambre où eſtoit le corps de Tabithe. Il y trouva 2. toutes les veuves, qui [2] l'environnerent en pleurant, & en luy montrant les robes & les habits que Tabithe leur faiſoit lorſqu'elle eſtoit avec elles. S. Pierre fut touché de leurs larmes, & v. 37-40. Cyp. de ele. p. 304. 2. [c] Chry. in Act. h. 21. p. 198. c.

2. [a] C'eſt ce que porte auſſi le grec des Actes dans S. Chryſoſtome : περιέστησαν αὐτόν.

reconnut que J. C. pourroit accorder la reſurrection de Tabithe aux bonnes œuvres qu'elle avoit faites, & aux prieres de celles en la perſonne de qui elle l'avoit ſi ſouvent vétu, 'quoique ſon corps fuſt déja lavé, & étendu ſur la table [preſt à eſtre enſeveli.] 35.

p. 305. 1.

Chry.p.198.e] 200.e. a Cyp.de cle.p. 305. 1. b Act.9.v.40. 41.

'Il fit donc ſortir tout le monde de la chambre, afin que perſonne n'interrompiſt par des larmes humaines [a] la priere qu'il vouloit adreſſer à Dieu au nom des pauvres & des veuves. [b] Il ſe mit enſuite à genoux pour prier; & puis ſe tournant vers le corps, il dit; *Tabithe levez vous.* A ces mots Tabithe ouvrit les yeux, & ayant apperceu S. Pierre, elle ſe mit à ſon ſeant. Il luy donna la main, & la leva [tout à fait;] & ayant appellé les Saints & les veuves, il la leur rendit vivante: verifiant ainſi à la lettre ce que dit l'Ecriture, Que l'aumoſne delivrera de la mort. 'Ce miracle fut ſçeu de toute la ville, & convertit beaucoup de perſonnes.

Cyp.p.304.2.

Act.9.v.42.

Boll.2.feb. p. 282.b] Men.p. 308.

'Les Grecs honorent cette ſainte veuve le 25 d'octobre dans leurs Ménées.

Act.9.v.43] Chry.n.p.199. b. c Act.10.v.6. d Chry.p.199.b. e h.22.p.206.c.

'S. Pierre demeura aſſez longtemps à Joppé, non chez Tabithe, ni chez quelqu'un des plus conſiderables de la ville, mais chez un corroyeur nommé Simon, [c] prés de la mer, [d] pour nous donner toujours des exemples d'humilité [e] & d'amour pour la retraite.

ARTICLE XXVI.

Vertu de Corneille: Dieu luy envoie S. Pierre.

Act.10.v.23. v. 1.

'SAINT Pierre ne ſortit de chez Simon le corroyeur que pour aller battizer Corneille. 'Ce Corneille demeuroit à Ceſarée, où il eſtoit Centenier dans la cohorte appellée l'Italienne, [peut-eſtre de celle] des Volontaires Italiens que les inſcriptions mettent en Syrie; 'Et elle pouvoit eſtre de la ſixieme legion, appellée la Ferrée, qui avoit ſon quartier dans la Judée au troiſieme ſiecle.

Grut p.434.1. Bar.41.§ 3. Dio,l.55.p.564. a. b.

[f] L'Ecriture ne raporte pas la qualité de Corneille pour le relever, mais pour nous faire connoiſtre ſa vertu, d'autant plus grande, que les dignitez, les richeſſes, & les emplois militaires y ſont de plus grands obſtacles: & d'ailleurs ces circonſtances rendent l'hiſtoire plus aſſurée. 'Il n'eſtoit point Juif, [g] ni circoncis, [h] mais du nombre des Gentils. [i] Ayant neanmoins connu le vray Dieu par la loy & par les Prophetes, [& par le commerce qu'il avoit avec les Juifs,] [k] il le ſervoit avec reſpect & pieté, faiſoit beaucoup d'aumoſnes au peuple, prioit inceſſamment, [l] jeûnoit "quelquefois juſqu'à trois heures [au moins,] & avoit ce ſemble des temps

f Chry. in Act. h.22.p.205.b.c.

Act.10.v.28. g 11. v. 3. h v. 1. i Iren.l.3. c.12. p. 265. b. k Act.10.v.2. l v. 30. Chry.n.h.23.p. 24.c.

Note 22.

reglez pour ſes prieres, & ſes autres exercices de pieté.

'Toute ſa maiſon ſervoit Dieu comme luy: [a]Ce qui eſt un grand eloge de ſa vertu, & montre qu'il avoit autant de ſoin de porter ſes domeſtiques a la pieté, qu'en ont les autres de s'en faire craindre & obeïr. 'De ſorte que quoiqu'il n'obſervaſt point la loy, [b]neanmoins tous les Juifs luy rendoient un témoignage avantageux; [c] & il eſtoit digne, [s'il faut ainſi dire, que Dieu qui luy avoit déja fait faire de ſi grandes avances vers la pieté,] commençaſt par luy la vocation des Gentils. 'Car c'eſtoit Dieu qui avoit commencé à le purifier par ſa grace, [d] & par la foy qu'il luy avoit donnée, & qui produiſoit ſes bonnes œuvres. Mais cette foy eſtoit encore imparfaite, & elle n'euſt pas pu le ſauver, s'il n'y euſt ajouté la connoiſſance de J. C. par l'inſtruction de S. Pierre, '& s'il ne fuſt entré dans l'union du corps & de la ſocieté de l' Egliſe par une meſme communion & par le batteſme.

'Eſtant un jour à jeun, & en prieres vers les trois heures aprés midi, il vit clairement dans une viſion entrer dans ſa chambre un Ange de Dieu ſous la forme d'un homme, revétu d'une robe eclatante, qui l'appella par ſon nom. L'ayant regardé, & ayant „ auſſitoſt eſté ſaiſi de frayeur, il luy dit: Seigneur, que demandez „ vous de moy? L'Ange luy répondit: Vos prieres & vos aumoſnes „ ſont montées juſqu'es à Dieu, & il s'en eſt ſouvenu. Envoyez donc „ preſentement à Joppé, & faites venir Simon Pierre: c'eſt luy qui „ vous dira ce qu'il faut que vous faſſiez pour vous ſauver, vous & „ toute voſtre maiſon. Il luy enſeigna ou S. Pierre demeuroit, & ſe retira. 'Il ne luy en voulut pas dire davantage, afin qu'il euſt plus de deſir & plus d'ardeur d'ecouter S. Pierre: [e]& c'eſt la conduite ordinaire du S. Eſprit. 'L'Ange pouvoit dire à Corneille tout ce qu'il avoit à faire pour eſtre ſauvé: Mais J.C. qui avoit bien voulu ſe faire homme, veut auſſi faire connoiſtre ſa volonté par les hommes, 'pour nous établir dans l'humilité, pour nous unir enſemble par la charité, & pour nous apprendre que nous ne devons point chercher des revelations & des miracles, mais aimer les voïes communes & ordinaires qu'il a établies.

'Quand l'Ange ſe fut retiré, Corneille appella deux de ſes domeſtiques, & un ſoldat craignant Dieu; du nombre de ceux qu'il avoit toujours auprés de luy. 'Il leur dit ce qui luy eſtoit arrivé, & les envoya à Joppé prier S. Pierre de venir. [Ils partirent en meſme temps,] & arriverent le lendemain à Joppé ſur le midi, ou un peu aprés.

'Avant qu'ils arrivaſſent, S. Pierre qui eſtoit monté 'ſur le haut

Act. 10. v. 2.
[a] Chry. n. h. 22. p. 210. b. c.
p. 205. b.
[b] Act. 10. v. 22.
[c] Chry. n. h. 22. p. 208. d.
Prof. ad Ruf. p. 306.
[d] Aug. præ. l. c. 7. p. 549. 550.
bapt. l. 1. c. 8. p. 35. 1. 2.
Act. 10. v. 3-7 | v. 30-32 | 11. v. 13. 14.
Chry. n. h. 22. p. 206. c. d.
[e] p. 203. a. Aug. pſ. 96. pr. p. 442. 2. b. c.
doct. chr. pr. p. 3. 4.
Act. 10. v. 7.
v. 8.
v. 9. 17.
v. 9.
ſd. ſin ex p. 315.

de la maiſon pour prier en repos, & à l'écart,[a] durant qu'on luy preparoit à manger, y eut un raviſſement d'eſprit, où il vit le ciel ouvert, & comme une grande nappe tenuë par les quatre coins, qui deſcendoit du ciel juſques à luy. Il y avoit dans cette nappe toutes ſortes de beſtes, de reptiles, & d'oiſeaux: & il vint une voix qui luy dit, *Levez vous, Pierre, tuez, & mangez*. Il répondit à cela, qu'il n'avoit garde de rien manger qui fuſt impur [ſelon la loy;] & qu'il ne l'avoit jamais fait. Car quelque grande que fuſt ſa lumiere, elle n'eſtoit pas neanmoins encore parfaite: Et il n'avoit pas encore appris à paſſer de la loy de la lettre à celle de l'eſprit.[b] Mais la voix continuant à luy parler, luy répondit: *N'appellez pas impur ce que Dieu a purifié*. La meſme choſe ſe fit par trois fois, & puis la nappe fut retirée dans le ciel.

Il avoit beſoin de cette viſion pour communiquer les veritez de la foy à Corneille, & aux autres Gentils,[c] ou au moins pour ſe juſtifier de l'avoir fait devant ceux qui avoient moins de lumiere, & trop d'attache à l'obſervation de la loy.[d] Il ne comprit pas d'abord le ſens de cette viſion, & il le cherchoit encore, lorſque les hommes envoyez par Corneille, vinrent fraper à la porte, & demanderent ſi c'eſtoit là que Simon Pierre eſtoit logé.

Le Saint Eſprit luy dit en meſme temps interieurement, que c'eſtoit luy qui avoit envoyé ces trois perſonnes, & qu'il ne fiſt point de difficulté d'aller avec eux. Ainſi il deſcendit; alla les trouver, pour leur dire qu'il eſtoit celui qu'ils cherchoient; & aprés avoir ſceu le ſujet de leur voyage, il les fit entrer, & les retint chez luy [pour ce jour là.] Le lendemain il partit avec eux, accompagné de ſix Chrétiens de Joppé, avec leſquels il arriva le jour d'aprés à Ceſarée, vers les trois heures aprés midi.

Chry. n.h.22. p.207.a. a Act.10.v.10. 13|11.v.5-7. 10. v. 14. Greg.in Job.l. 29.c.12.p.844,b. Ori.in Celſ. l. 2.p.56.c. b Act.10.v.15. 16|11.v.9.10. Ori. in Celſ. l. 2.p.57.a. c Chry.in Act. h.22.p.207.c| 209 c. d Act.10.v.17. 28. v.19-24.11.v.12| Greg.in Job.l. 28.c.2.p.807.e. Act.10.v.30. 35.

ARTICLE. XXVI.

Batteſme de Corneille.

CORNEILLE attendoit S. Pierre avec tous ſes parens, & ſes plus intimes amis, qu'il avoit fait aſſembler pour cela, & qu'il avoit peuteſtre déja portez luy meſme à la pieté.[e] Quand il ſçeut donc qu'il eſtoit pres de ſa maiſon, il alla audevant de luy, & ſe jetta à ſes piez avec le reſpect le plus humble, S. Pierre le fit lever auſſitoſt avec encore plus d'humilité que Corneille n'en avoit témoigné en ſe jettant à ſes piez, & luy proteſta qu'il n'eſtoit qu'un homme non plus que luy. Ils entrerent dans la maiſon.

Act.10.v 24. Chry.h.23.p. 213.c. e Act.10.v.25. 26. Aug.ſ.266. § 6. p. 1088. a. f Act.10.v.16-29. *adoravit*...

en s'entretenant enſemble. S. Pierre voyant beaucoup de monde aſſemblé, leur témoigna d'abord que quoique ce ne fuſt point la coutume des Juifs d'entrer chez les étrangers, il le faiſoit neanmoins, parceque Dieu luy avoit appris à n'eſtimer aucun homme impur & ſouillé; & il les pria enſuite de luy dire, pourquoi ils l'avoient envoyé querir, [ſoit qu'il ne le ſceuſt pas encore aſſez particulierement,] ſoit qu'il vouluſt tirer de ce qu'on luy diroit une occaſion de les inſtruire. Chry.n.h.23.p. 214. a.

'Corneille luy fit donc l'hiſtoire de l'apparition de l'Ange; [a]& y ajouta que toute la compagnie eſtoit là aſſemblée devant luy, ou plutoſt devant [1]Dieu meſme; puiſque c'eſt luy qu'il faut ecouter dans les paroles de ſes ſerviteurs, pour apprendre de ſa bouche ce que Dieu luy avoit ordonné de leur dire de ſa part. 'Saint Pierre admira alors la bonté de Dieu, qui repandoit ſa grace auſſibien ſur les Gentils que ſur les Juifs; & puis leur dit en peu de mots comment Dieu avoit envoyé J. C. le Seigneur de tous les hommes, pour annoncer la paix à Iſrael, pour eſtre le juge des vivans & des morts, & pour accorder la remiſſion des pechez à quiconque croiroit en luy; Que les Juifs l'avoient crucifié quoiqu'il ne leur euſt fait que du bien, mais que Dieu l'avoit reſſuſcité, & que ſes diſciples avoient bu & mangé avec luy depuis ſa reſurrection. Act.10.v.30-32. a v.33|Chry.h. 23.p.216.c. Act.10 v.34.35| Chry.n.h.23.p. 214. e. Act.10.v.36-43.

'Durant que S. Pierre leur parloit de la ſorte, [b]le S.Eſprit qui avoit purifié leurs cœurs par la foy, [c]deſcendit ſur tous ceux qui l'ecoutoient, comme il eſtoit deſcendu à la Pentecoſte ſur les Apoſtres. Ils commencerent à parler diverſes langues, & à glorifier Dieu, ce qui ſurprit extremement les Fideles Juifs qui eſtoient venus avec S. Pierre. 'Mais le S.Eſprit qui eſt le maiſtre abſolu de ſes graces, voulut ſe donner alors par luy meſme, ſans attendre l'impoſition des mains des Apoſtres, pour nous montrer que c'eſt par ſa puiſſance que les hommes le donnent dans l'ordre ordinaire, non par la leur propre: & il prevint meſme le ſacrement du Batteſme, parcequ'il falloit lever les difficultez que l'on euſt pu trouver à l'accorder à des incirconcis, & apprendre à l'Egliſe qu'on ne devoit plus refuſer aux Gentils toutes les graces qui ſembloient juſques alors avoir eſté particulieres aux Juifs. 'Car c'eſtoit comme s'il euſt dit clairement à Saint Pierre, „Pourquoi faites vous difficulté de donner le batteſme à ceux à „qui je me ſuis déja donné: v. 44. b 15. v. 9. c 10.v.44|11.v. 15. 10.v.45.46. Aug.f.266. § 7. p. 1088. c. d. c.d|f.99.c.12.p. 526.e.f|Chry. in Act.h.24 p. 222. e. d. Aug.f.99.p.526. f.

[S. Pierre entendit bien ce langage.]'Il ſe reſſouvint du bat- Act.11.v.16.17.

1. C'eſt ce que porte le texte grec.

teſme du S. Eſprit que J.C. leur avoit autrefois promis: & com- 35.
me il avoit trop d'humilité pour s'oppoſer aux deſſeins de Dieu,
10. v. 47. 48. 'il dit auſſitoſt, Peut-on refuſer l'eau du batteſme à ceux qui ont "
deja receu le S. Eſprit comme nous ? & il commanda qu'on les "
Aug. bapt. l. 4. c. 21. 22 p. 56. battizaſt au nom de J. C. 'Car ils avoient encore beſoin de ce ſa-
crement : Et il falloit apprendre à toute la ſuite de l'Egliſe, que
quelque pieté & quelque ſcience que puiſſe avoir un [1] catecu- 1.
mene cela ne luy ſuffit point pour entrer dans le royaume des
cieux, s'il neglige de recevoir la conſecration interieure que
Act. 10. v. 48. Dieu donne par les hommes dans le batteſme. 'Corneille pria S.
Chry n. h. 24. p. 201 3. b. Pierre de demeurer quelques jours avec eux; '& il n'en fit point
de difficulté.

Act. 11. v. 1. 'La nouvelle du Batteſme de Corneille ſe repandit [bientoſt]
parmi tous les Apoſtres & tous les freres qui eſtoient dans la Ju-
v. 1-2 Chry. n. p. 223. b Aug. pſ. 96. p. 445. 2 c. dée: '& d'abord on fut ſcandalizé de ce qu'on avoit annoncé la
parole de Dieu aux Gentils, parceque les Juifs croyoient que J.C.
n'eſtoit que pour eux ſeuls. C'eſt pourquoi quand S. Pierre fut
revenu à Jeruſalem, les Fideles circoncis luy demanderent com-
ment il avoit eſté chez des hommes incirconcis, & avoit mangé
Greg. l. 9. ep. 39. p. 964. b. c. avec eux. 'Ce premier Apoſtre autoriſé par tant de graces & de
miracles, pouvoit ce ſemble leur impoſer ſilence par ſon auto-
rité, & leur dire que ce n'eſtoit pas à des brebis à reprendre leur
paſteur. Mais s'il euſt voulu uſer alors de ſa puiſſance, il n'euſt
Act. 11. v. 4-17 Chry. h. 24. p. 224 b. c 226. c. point aſſurément eſté un docteur de douceur & d'humilité. 'C'eſt
pourquoi il fit tout le contraire, & il juſtifia ſa conduite, en fai-
ſant voir par le recit de tout ce qui s'eſtoit paſſé, qu'il avoit ponc-
tuellement ſuivi l'ordre de Dieu. Il cita meſme pour cela le té-
moignage des Fideles de Joppé qui l'avoient accompagné en
cette occaſion, & qui eſtoient enſuite venus avec luy à Jeruſa-
Greg. l. 9 ep. 39. p. 964. d. lem; '& nous apprit ainſi que quelque dignité que nous ayons,
ſoit dans l'Egliſe, ſoit dans le ſiecle, nous devons ſatisfaire avec
humilité par de bonnes raiſons ceux qui trouvent à redire à noſtre
c Chry. p. 224. b. conduite. 'Auſſi ſon humilité & ſa douceur gagnerent ceux qui
Act. 11. v. 18. s'eſtoient ſcandalizez: '& les Fideles ayant entendu ſes raiſons,
ils s'appaiſerent, & glorifierent Dieu, d'avoir auſſi fait part aux
Gentils du don de la penitence pour leur donner la vie [eternelle.]

Greg. p. 964. 'S. Gregoire paroiſt ſuppoſer que les Apoſtres n'eurent point de
Chry. p. 213. b. part à ce murmure qui s'eleva contre S. Pierre, '& S. Chriſoſtome
Epi. 28. c. 2. p. 111. b. c. le dit formellement. 'S. Epiphane écrit que Cerinthe qui devint

1. C'eſt le nom qu'on donnoit à ceux qu'on inſtruiſoit des principes de la religion, & à qui on faiſoit le *catechiſme* pour les diſpoſer au batteſme.

35. depuis hereſiarque, fut un de ceux qui s'oppoſerent à S. Pierre en cette rencontre, & que meſme il fut l'auteur du trouble.

Note 23. 'Voilà comment Dieu "declara le grand myſtere de la vocation des Gentils, comment il fit voir par tant de circonſtances, que ce n'eſtoit point l'ouvrage des hommes, mais un conſeil de ſa ſageſſe, comment il approcha les deux murailles des Juifs & des Nations, & les unit en la perſone de J.C, qui eſt la pierre angulaire de l'edifice de l'Egliſe. 'S. Pierre ſe ſervit depuis de ce qui eſtoit arrivé en cette rencontre, pour montrer qu'on ne devoit point impoſer aux Gentils convertis le joug de la circonciſion, & des obſervations legales.

c.3 p.112.b. Aug.pſ.96.pr. p.442.2.e. Act.15.v.7-10.

'La maiſon que Corneille avoit à Ceſarée devint depuis une egliſe de J.C, que S.te Paule viſita[par devotion l'an 385. Il ne faut pas douter que ſa vie n'ait repondu à une vocation ſi admirable.

Hier.ep.17.p. 171. c.

Note 24. Mais nous pouvons dire "qu'elle eſt auſſi inconnuë que celle de la pluſpart des Apoſtres, quoique les Grecs ne manquent pas d'en dire aſſez de choſes. Ainſi il faut ſe contenter de l'honorer comme]les premices des Gentils. [a]Les Latins en font la memoire le 2 de fevrier, [b]& les Grecs en font une partie de leur grand office le 13 de ſeptembre.

Ori.in Num.11. p.210.c. a Boll.2.feb.p. 280. § 4. 8. b Menza, p. 175. 189.

ARTICLE XXVII.

S. Pierre fonde l'Egliſe d'Antioche : S. Paul le vient viſiter.

L'AN DE JESUS CHRIST 36.

'LE batteſme de Corneille doit ce ſemble avoir precedé la ſeparation des Apoſtres, qui quitterent la Judée pour aller porter l'Evangile dans les pays que le S. Eſprit leur avoit marquez. [Nous en parlerons "en un autre endroit, où l'on verra les raiſons qui nous font juger que cela peut eſtre arrivé dés ce temps-ci.] 'Dans ce partage que douze peſcheurs firent entre eux de tout l'univers, S. Pierre fut deſtiné à aller porter l'Evangile dans la capitale du monde Romain.

C.à Lap.in Act. 12.

V. S. Matthieu n. 5.

Leo,ſ.80.c.3.p. 336.

[Mais il n'executa pas ſitoſt ce deſſein.]'Car ſelon les Peres il a fondé l'Egliſe d'Antioche avant que d'aller "à Rome, [c] & il y a demeuré; [d]eſtant bien raiſonnable que la ville qui a receu la premiere le nom des Chrétiens, ait eu auſſi pour maiſtre & pour paſteur le premier Apoſtre. [e]Elle a eſté ſon premier ſiege, [f]& il en a eſté le premier Eveſque. [g] C'eſt pourquoi les Eveſques d'Antioche ſont appellez les ſucceſſeurs de la chaire de S. Pierre. [h] Les

en l'an 42.

c.5.p.337|Euſ. chr|Hier.v.ill. c.1. c Conc.t.4 p. 1262. b. d Chry.t.5 h. 12.p.163.d|r.1. h.42.p 503.e. e Conc.t.2.p. 1269. a.

f a|Hier. in Gal 2 p 168.c.& alii. g Chry.t.5.h.12.p.163.d. h Conc. t. 2. p. 1269. a.

Papes ont pretendu que c'eſt en cette qualité que ces Eveſques 36.
eſtoient chefs de tout [a] le dioceſe d'Orient, [& tenoient le troiſie- 2.
me rang dans l'Egliſe.] Origene & Euſebe diſent que S. Ignace
a eſté le ſecond Eveſque d'Antioche [b] aprés S. Pierre. [a] Baſile de [a] ἐπὶ τῆς
Seleucie [celebre en 450,] parle des miracles faits par S. Pierre à ἐπαρχίας.
Antioche, comme d'une choſe ſçeuë & reconnuë de tout le
monde; [ce qui ſuppoſe qu'il y a fait [2] un ſejour conſiderable.] S. 2.
Luc ne dit nullepart que S. Pierre ſoit venu à Antioche, ni qu'il
en ait eſté Eveſque; comme il paſſe beaucoup d'autres choſes
que nous apprenons d'ailleurs.

Ori. in Luc. h. 6. p. 214 | Euſ. l. 3. c. 36. p. 106. d.
[b] Baſ. S. v. Th. l. 1. p. 276. c.
Hier. in Gal. 2. p. 168. c.

Bar. 39. § 10. 'Baronius croit que ce fut par un conſentement commun des
Apoſtres, que S. Pierre fut établi Eveſque de cette ville, qui eſtoit
§ 14 | Act. 11. v. 21, &c. la capitale de la Syrie. 'Autant qu'on le peut juger par la ſuite de
l'hiſtoire des Actes, il n'y avoit encore que des Juifs qui y euſſent
Chry. t. 1. h. 42. p. 503. e. embraſſé la foy. 'Saint Chriſoſtome écrit que S. Pierre y demeura
[b] Greg. l. 6. ep. 37. p. 739. c. longtemps, [b] & on tient qu'il en fut ſept ans Eveſque, [" ſelon quoy Note 25.
[c] Bar. 39. § 17. il doit avoir commencé à l'eſtre dés cette année.] [c] Il ne faut pas
neanmoins pretendre qu'il y ſoit toujours demeuré durant ce
temps là, comme la ſuite nous le fera voir. [Ainſi il paroiſt qu'il
n'a proprement eſté Eveſque d'Antioche, que pour prendre un
ſoin particulier de cette Egliſe, & non pas pour y reſider tou-
jours. Car il ſemble qu'aucun Apoſtre, hors S. Jacque de Jeruſa-
lem, n'ait eſté d'abord entierement attaché à aucune Egliſe par-
Conc. t. 4. p. 699. c. ticuliere.] 'Les Eveſques d'Aſie dans le Concile de Calcedoine,
mettent S. Timothée pour le premier Eveſque d'Epheſe, [quoi-
qu'il n'ait gouverné cette Egliſe que du vivant de S. Jean, qui y
Pall. v. Chry. p. 138. faiſoit ſa reſidence ordinaire,] & qui en a auſſi eſté conſideré
[d] Chry. in Jo. h. 87. p. 567. e. comme Eveſque. [d] S. Chriſoſtome dit que S. Pierre n'a point eſté
mis ſur le throne de Jeruſalem, parceque J. C. l'avoit établi le
docteur non pas d'une ville particuliere, mais de toute la terre.

Boll 22. feb p. 282 | Flor. p. 335. 336. Bed. &c. Buch. cycl p. 267. 'L'Egliſe latine fait tous les ans le 22 de fevrier la feſte de l'e-
piſcopat de S. Pierre à Antioche, ſous le titre de ſa Chaire. Cette
feſte eſt marquée dans les plus anciens martyrologes, & dans un
[3] calendrier qui ſemble avoir eſté écrit dés l'an 354. Mais il n'y eſt 3.
Coint. 566 § 38. point parlé d'Antioche. 'Elle ſe faiſoit auſſi en France au ſixieme
§ 40 | Boll | Flor | Sacr. n. p. 47 | Baſn. ex p. 330. ſiecle. 'On croit que l'Egliſe a mis cette ſolennité le 22 de fevrier,

1. ou departement, qui comprenoit pluſieurs provinces ſous un meſme Comte ou Vicaire.
2. Il parle neanmoins de meſme des miracles de S. Paul à Athenes, [où il ne paroiſt avoir eſté que deux ou trois mois.]
3. *Natale Petri de Cathedra.* 'Antioche n'eſt point non plus nommée dans le Sacramentaire de Saint Gregoire, ni dans le Concile de Tours, ni dans le miſſel Gothique de Thomaſius p. 308. 'Il n'y a rien dutout le 22 de fevrier dans les calendriers Romains du P. Fronto & d'Allatius, ni dans le miſſel Romain de Thomaſius, p. 48.

Sacr. n. p. 47. 1. Front. cal. p. 18 | All. conf. p. 1488.

pour

pour s'oppoſer aux ſuperſtitions funebres & aux debauches, dont ce jour eſtoit profané par les payens.

L'AN DE JESUS CRIST 37.

[Ce fut au pluſtoſt en l'an 37 que] 'Saint Paul trois ans aprés ſa converſion, vint à Jeruſalem pour voir S. Pierre; 'voulant rendre ce reſpect à la dignité du premier Apoſtre, & profiter de cet eſprit [de ſageſſe & de pieté,] que nous admirons encore aujourd'hui dans ſes epiſtres. Il demeura quinze jours auprés de luy; & n'eut pas beſoin de plus de temps pour tirer un grand avantage de ſa converſation, parcequ'il y avoit trois ans, dit S. Jerome, qu'il s'y preparoit. 'Il ne vit dans ce voyage aucun autre Apoſtre que luy & Saint Jacque frere du Seigneur, 'les autres eſtant allez preſcher l'Evangile en divers endroits de la terre.

Gal.1.v.18. Chry.a.p 800. b|Hier.n.p.164. c.

Gal.1.v.19. Hier.n.p.163.a.

ARTICLE XXVIII.

S. Pierre preſche dans le Pont, la Cappadoce &c, & fonde l'Egliſe de Rome.

L'AN DE JESUS CHRIST 38, 39, 40, 41.

[SAINT Luc ne nous dit plus rien de S. Pierre juſqu'à ſa priſon en l'an 44. Ainſi on peut mettre durant ce temps là ce que l'hiſtoire de l'Egliſe nous apprend,] 'qu'il a preſché aux Juifs repandus dans le Pont, dans la Galacie, dans la Bithynie, dans la Cappadoce, & dans 'l'Aſie, 'aprés avoir fondé l'Egliſe d'Antioche, "& avant que d'aller à Rome. [a]C'eſt ce que les hiſtoriens ont tiré de la lettre que S. Pierre écrivit [vers l'an 43] à ces meſmes peuples. [Il employa ſans doute un temps conſiderable à cette fonction,] [b]qu'Euſebe marque comme une des plus importantes de ſon apoſtolat. [c]S. Epiphane dit que depuis qu'il fut venu à Rome, il quitta pluſieurs fois cette Egliſe pour venir viſiter celles de la Bithynie & du Pont.

Note 26. entre 37 & 42.

Euſl.3.c.1.p.71. a. Hier.v.ill.c.1| Leo,ſ.80. c.5.p. 337. a Synop.in Pet. p.1481.1482| Euſl.3 c.4.p. 73 a.b. b Euſl.3.c.1.p. 71. a cEpi.27.c.6.p. 107. c.

'La tradition de l'Egliſe d'Amaſée dans le Pont, eſtoit que S. Pierre y eſtoit venu en s'en allant à Rome, y avoit preſché le premier la foy, y avoit converti diverſes perſonnes, y avoit ſanctifié un lieu qu'on appella toujours depuis la Chaire des Apoſtres, y avoit meſme paſſé quelque temps, & en s'en allant, y avoit ordonné pour Eveſque un nommé Nicet, qui avoit une ſainteté & une pureté angelique. 'Ceux de Sinope qui eſt une autre ville du Pont, tenoient qu'il avoit demeuré longtemps parmi eux avec

Boll.26.apr.p. 417. a. Menæa,30 nov p.486.

S. André, & montroient des chaires de pierre, qui leur avoient, diſoit-on, ſervi à annoncer l'Evangile. 38-42.

1.Cor.9.v.5. Hier.in Matt. 27.p.85.a.b. 1.Cor.9.v.5. 'S. Pierre ſouffroit que des femmes le ſuiviſſent dans ſes voyages, 'afin de pourvoir à ſes beſoins, parceque comme cela eſtoit fort ordinaire parmi les Juifs, perſonne n'en eſtoit ſcandalizé. C'eſt pourquoi 'les autres Apoſtres [qui preſchoient particulierement aux Juifs,] en uſoient auſſi de meſme.

Conſt.l.2.c.63. p.210.d. 'Les Conſtitutions diſent qu'en preſchant meſme l'Evangile, ils s'occupoient à divers travaux, les uns à peſcher, les autres à cultiver la terre, les autres, [comme S Paul,] à faire des tentes; ſoit pour n'eſtre jamais oiſifs, ſoit pour n'eſtre pas à charge aux autres. a.p.193.1.a,b. 'Quelques Peres ont dit la meſme choſe, [& il ne faut pas douter qu'ils ne le fiſſent, lorſqu'ils le jugeoient plus utile pour 1.Cor.9.v.1-14. l'avancement de la foy. Mais pour l'ordinaire,] 'hors S. Paul & S. Barnabé, ils uſoient du pouvoir que J.C. & la loy naturelle leur Naz.or.16.p. 241.b|car.140. p.123.a. donnoient, de vivre de l'Evangile qu'ils annonçoient. 'S. Gregoire de Nazianze dit que "S. Pierre ſe contentoit de manger par jour pour "un ſoû de [1] lupins. Note 27.

L'AN DE JESUS CHRIST 42.

Leo,ſ.80.p.336. 337. 'S. Pierre enrichi par tant de depouilles qu'il avoit remportées ſur le demon, entreprit de l'aller combatre juſque dans Rome: & luy, qui avoit tremblé devant une ſervante dans la maiſon de Caïphe, ne craignit point de s'engager dans une ville, qui n'eſtoit pas moins "l'eſclave des folies & des impietez de toutes les nations, que la maiſtreſſe de tous les peuples. Son courage fut plus grand en cette occaſion, que quand il marcha ſur la mer. Mais ce courage eſtoit produit par cet ardent amour que J C. luy avoit Gr.T.gl.M.c. 28.p.58. a Leo,ſ.80 c.3. p 336. inſpiré pour ſes brebis en luy en confiant la conduite. 'Il y alla par l'avis des autres Apoſtres, [2]qui l'avoient deſtiné pour la ville de Rome, afin que la lumiere de la verité ſe repandiſt avec plus d'efficace & de promtitude, de la teſte ſur tout le corps; aucun endroit de l'Empire ne pouvant ignorer ce qui ſe paſſoit à Rome.

Euſ.l.2.c.14.p. 52.c. b chr|Hier.v. ill.c.1. 'Il y vint [2]ſous l'empire de Claude, [b]en la [1]deuxieme année de ſon regne ſelon quelques anciens, [qui eſt la 42 [c]de J.C, lorſque ce Prince meſme eſtoit Conſul avec C. Cœcina Largus,] & en la deuxieme auſſi de la 205[c]Olympiade [C'eſtoit environ 25 ans avant Buch.cycl.p. 267. ſa mort,] 'qui eſt le temps que l'Egliſe Romaine donnoit à ſon

1. eſpece de pois ou de feve.

Bar.44.§ 27. 2. 'Baronius donne pluſieurs compagnons à S. Pierre, comme S.Marc, [que nous croyons n'avoir accompagné S.Pierre à Rome que dans un ſecond voyage,] S.Martial, S.Apollinaire, & quelques autres de cette ſorte, [ce qui n'eſt pas fondé ſur les anciens.]

3. Caius avoit eſté tué le 24 janvier de l'an 41, & Claude luy avoit ſuccedé dés le jour meſme. *V. ſon titre.*

42. epiſcopat, dés l'an 354, [lorſqu'apparemment elle ne connoiſſoit point encore la chronique d'Euſebe, dont quelques uns veulent qu'on ait tiré ces 25 ans qu'on a accoutumé de luy donner.] 'Divers heretiques de ce temps ont ſoutenu que S. Pierre n'eſtoit jamais venu à Rome: 'mais l'un des plus habiles d'entre eux meſmes a prouvé [1] cette verité par toute l'autorité de la tradition, '& a montré qu'on n'a jamais douté dans l'antiquité ni qu'il euſt fondé l'Egliſe Romaine, ni que les Papes fuſſent ſes ſucceſſeurs. Pearſ.poſt.p.31. p. 32-43. p. 27-31.

Note 28. 'Les Egliſes latines celebrent aujourd'hui "le 18 de janvier ce commencement de la premiere d'entre elles ſous le nom de la Chaire de S. Pierre à Rome; & cette feſte eſt marquée dans des martyrologes tres anciens. Il ſemble qu'on l'ait attachée à ce jour à cauſe de la dedicace de quelque egliſe du meſme Apoſtre. 'Nous avons encore, l'office de la Meſſe qui ſe celebroit ce jour-là en France, avant que Charlemagne y euſt établi la liturgie Romaine. Boll.18.jan.p. 182. § 5. Flor. p.261. 262. Mabl. lit.p.119. 216.

V.S. Ignace § 1. 'Saint Pierre en quittant l'epiſcopat d'Antioche, "ordonna, ce ſemble, S. Ignace [& S. Evode] pour remplir ſa place. [a] Il établit dans Rome la religion Chrétienne par la verité de ſes predications, prouvée par des miracles extraordinaires: 'Et les Romains la receurent avec une foy & une obeïſſance qui les rendit bientoſt celebres dans tout le monde, & leur fit meriter l'amour, l'eſtime, & les louanges de S. Paul. Chry.t.1.or.42. p.503.504. [a] Oroſ.l.7.c.6. p. 210. 1. b. Rom.1.v.8. 16. v. 19.

'Comme cette plante toute nouvelle eſtoit encore foible, Dieu pour luy donner le loiſir de croiſtre dans la paix & dans le repos, inſpira à l'Empereur Claude un eſprit de douceur & de bonté pour les peuples, & étouſa en peu de jours "des revoltes tres dangereuſes, preſtes à renverſer l'Empire. Ainſi l'Etat meſme participa à la grace que Dieu faiſoit à la ville de Rome en luy envoyant cet Apoſtre. Oroſ.p.210.1. b.c. Bar.44. § 60.

V. Claude § 11.

ARTICLE XXIX.

Diverſes actions de S. Pierre à Rome: Il y combat Simon le magicien.

'Baronius dit que S. Pierre convertit à Rome Pudent Senateur Romain, & logea enſuite chez luy. 'Il eſt certain qu'il y avoit à Rome en 65 un Chrétien de ce nom: [mais on ne voit pas qu'il fuſt Senateur; & on ne le dit apparemment que parce qu'on le confond avec un autre Pudent qu'on dit avoir eſté pere de S.te Bar.44. § 61. 2.Tim.4.v.21. Boll.19.may,p. 296. 297.

1. Baſnage ſoutient la meſme choſe, quoiqu'en combatant & ceux qui le nient & ceux qui l'aſſurent. Baſn. p.548.

Praxede & de S.te Pudentienne, du temps du Pape Pie c'eſt à dire plus decent ans aprés ceci,[''& dont nous n'avons auſſi rien de certain.] 'Pour le diſciple des Apoſtres, les Grecs l'honorent le 14 d'avril, 'avec S. Ariſtarque & S. Trophime, en font leur grand office, leur donnent le titre d'Apoſtres, les mettent au nombre des 70 Diſciples, diſent qu'ils ''ſuivoient Saint Paul comme leur maiſtre, & ajoutent qu'aprés ſa mort Neron les fit auſſi decapiter. Mais ils fondent tout cela ſur la [fauſſe] Synopſe de Dorothée. 'Il y en a qui croient que Claudia, nommée aprés Pudent par S. Paul,[1] eſtoit ſa femme. 42.

V. S. Pie note 5.

p. 297. a. Menza, p.206-210. Eſt.2.Tim.p.858.2|Boll.p.296. c. Bar.19.may,b.

'La tradition commune eſt que Saint Pierre a non ſeulement logé chez Pudent, mais y a encore celebré les divins myſteres, '& y a conſacré la premiere egliſe de Rome, dont on a depuis fait celle de S. Pierre aux liens. Au moins le premier jour d'aouſt auquel divers martyrologes marquent la dedicace de cette egliſe, les plus anciens de tous ont, *A Rome la dedicace de la premiere egliſe baſtie & conſacrée par S. Pierre.* Notker eſt encore plus formel. [''Les Chrétiens n'ont point eu de temples ni d'egliſes qui paruſſent juſques aprés la perſecution de Severe: mais ils avoient aſſurément des endroits où ils s'aſſembloient. Il eſt auſſi tres probable qu'ils le faiſoient autant qu'ils pouvoient dans les meſmes lieux, & que ces lieux eſtoient conſacrez pour cela par quelque benediction particuliere des Eveſques. C'eſt en ce ſens qu'on peut dire qu'il y a toujours eu des egliſes.

Flor.p.697.&c.. p. 693. 694| Bona,lit.l.1.c.29.p.154. V.Iaperſ.de MaximinL. § 6.

'On dit que S. Pierre eſtant à Rome ſous Claude, y eut quelques conferences avec Philon, [l'un des plus celebres, & peut-eſtre le plus ſavant homme que les Juifs euſſent alors.] 'On ajoute meſme qu'ils firent amitié enſemble.

Euſ.l.2.c.17.p.53. Hier.v.ill.c.11.

'Les anciens ont dit que S. Pierre eſtoit particulierement venu à Rome pour combatre Simon le magicien, [lequel au lieu de profiter''de la reprimende de cet Apoſtre, & de faire penitence, comme il le luy avoit ordonné,] 'devint plus endurci que jamais, s'adonna avec plus d'application à la magie; & fit gloire de reſiſter de tout ſon pouvoir aux Apoſtres, 'comme pour ſoulager ſa douleur, & ſe venger du S. Eſprit meſme par qui il avoit eſté condamné. 'Il abandonna la Samarie, parcequ'elle avoit déja receu la ſemence de l'Evangile, & parcourut les pays où J. C. n'avoit point encore eſté preſché, pour prevenir les eſprits des peuples par ſes tromperies, & les rendre moins ſuſceptibles des lumieres

c.11|Euſ.l.2.c.14 p.52.c|Cyr.cat.6.p.54.a. Iren.l.1.c.20.p.115.c.d. Tert.da an.c.34.p.337.c. Thdrt.h.l.1.c.2.p.191.c.d. V. § 23.

Boll. 19 may, p. 296. e. f.

1. 'On trouve dans Martial une Claudia femme d'un Pudent. [Mais ils paroiſſent poſterieurs à ceux dont parle S. Paul.]

42. de la foy. Mais Dieu luy oppoſa S. Pierre, qui le ſuivoit, & diſſipoit par l'eclat de la verité les nuages que ce malheureux taſchoit de repandre partout. Neanmoins les convictions les plus evidentes ne l'empeſchoient point de continuer la guerre qu'il avoit declarée à la verité.

'Aprés avoir donc couru diverſes provinces, il vint enfin à Rome ſous l'Empereur Claude, [a]ayant quitté l'Orient, & traverſé les mers pour ſe ſaiſir le premier de la capitale de l'Empire, '& pour fuir la preſence de S. Pierre. [b] Ce fut là que par le moyen des demons, tant de ceux dont il eſtoit poſſedé, que de ceux qui dominoient à Rome, il fit par la magie un ſi grand nombre de prodiges, qu'il y fut honoré comme un Dieu, meſme par le Senat,

1. [[1]ſi nous nous en raportons à ce qu'en ont dit pluſieurs Peres]

'Ce feu allumé par Simon fut bientoſt éteint par la preſence de Saint Pierre, qui eſtant venu exprés à Rome, [c]ruina en peu de temps & la puiſſance & la perſonne de cet impoſteur. [Nous ne verrons neanmoins l'entier accompliſſement de cette victoire

V. § 34. "qu'à la fin de la vie de cet Apoſtre.]

'S. Pierre ne demeura pas longtemps à Rome dans ce premier

V. la note 29. voyage qu'il y fit, puiſque nous allons voir "que l'année ſuivante [ou en 44 au pluſtard,] il eſtoit à Paſque à Jeruſalem.

d Juſt.ap.2.p. 69.d.
a Euſ.l.2.c.13. 14.p.50.b|52.b.
p.52.b|Chry. in Act.h.18.p.173. b.
b Juſt.ap.2.p. 69.d|Euſ.l.2.c. 14.p.52.b.
Euſ.p.52.b| Hier.v.Ill.c.1| Thdrt.h.l 1.c.1. p.191.192.
c Euſ.c.15.p.52. d.
Boll.apr.t.1.p. 12.d.

ARTICLE XXX.

S. Pierre retourne à Jeruſalem, où il eſt mis en priſon, & delivré.

L'AN DE JESUS CHRIST 44.

Note 29. 'C'Est Euſebe, ou plutoſt l'Ecriture meſme, qui nous oblige de dire que Saint Pierre eſtoit "cette année à Jeruſalem au temps de Paſque. 'Cette ville & toute la Paleſtine obeïſſoit alors à Agrippa, [d] que S. Luc appelle Herode, [e]& qui eſtoit petit-fils du

V. la ruine des Juifs § 30. grand Herode, [ſous qui J.C. eſt né.] [f] Ce Prince "qui témoignoit un grand zele pour la loy & la religion des Juifs, [en voulut donner une preuve en perſecutant l'Egliſe.] 'Car les Fideles ayant joui du repos durant quelques années, l'ordre de Dieu vouloit que la guerre ſuccedaſt à la paix. Cette ſeconde perſecution fut plus rude que la premiere, parcequ'elle avoit pour auteur non la violence de quelques particuliers, mais un Souverain ſecondé par

Euſ.l.2.c.10.p. 47.b.c.
Joſ.ant.l.19.c.4. p.673.d.e.
d Act.12.v.1.
e Joſ.p.673.d.e.
f c.5.p.675.a.
Chry.in Act.h. 26.p.240.a.

1. C'eſt ce que nous apprenons de S. Juſtin, *apol.2.p.69 d*|91. *b*, de S. Irenée *l.1.c.20.p.115. d*, de Tertullien *apol.c.13.p.15.b*, d'Euſebe *l.2.c.14 p.52.c*, de S. Cyrille de Jeruſalem *car.6 p.53.d*, de S. Auguſtin *de har.1.1.6.p.6.2.c*, de Theodoret *de har.l.1.c.1.p.191.d*, Nous examinerons ſur le titre de Simon s'il y a des raiſons ſuffiſantes d'en douter.

Act.12.v.1.2. l'inclination de tout le peuple. 'Il maltraita pluſieurs [des enfans] 44.
de l'Egliſe, & fit meſme mourir par l'épée [l'un de ſes principaux
Peres, l'Apoſtre] 'S. Jacque frere de S. Jean [l'Evangeliſte.] V. ſon titre.

v 3|From.n.p. 636.1|Chry. ib. h.26 p.242.c. 'Comme il vit que cette mort ſi injuſte, eſtoit bien receuë des Juifs, il y voulut ajouter celle de S. Pierre, qui euſt encore eſté d'une plus grande conſequence pour l'Egliſe. Il le fit donc arreſter: Mais comme on eſtoit alors à Paſque, 'que les Juifs faiſoient

Calviſius. Act.12.v.4. cette année là le 2 d'avril, '& dans les jours des Azymes, il voulut attendre que la feſte fuſt paſſée, pour le faire mourir devant tout

Chry.n.h.26.p. 240.b.c. le peuple. 'Car il n'eſtoit pas moins exact que les autres Juifs à obſerver les plus petites choſes de la loy, lorſqu'il la violoit par les plus grands crimes. Il le fit donc mettre cependant dans une

From. in Act. p. 636. 1. priſon, chargé d'une double chaine, '& gardé par ſeize ſoldats. diviſez en quatre bandes pour ſe ſucceder les uns aux autres. Il y en avoit [toujours] deux auprés de luy, auſquels il eſtoit peuteſtre meſme attaché par ſes chaines, comme cela eſtoit ordinaire aux Romains; & d'autres devant la porte de la priſon.

CaLap.in Act. 'Toutes ces precautions qu'Agrippa prenoit, peuteſtre parce-
qu'il avoit ſçeu comment les Apoſtres avoient autrefois eſté de-

Chry.h.26.p. 242.d.e. livrez miraculeuſement de la priſon, luy furent neanmoins inutiles, '& ne ſervirent qu'à relever le nouveau miracle que Dieu

a p.240.d. vouloit faire. [Elles furent moins fortes que] a ces prieres" arden- ferventes.
tes & continuelles, que l'Egliſe adreſſoit à Dieu pour S. Pierre,
dans la douleur où la mettoit la mort d'un Apoſtre & le danger

p.242.e. de l'autre. 'Ils demandoient à Dieu la conſervation de leur pere,

p. 245. d. & d'un pere plein de bonté. Ils ne s'abatoient point dans une ſi

p. 242. e. grande affliction. 'Ils ne ſe defendoient point non plus par des ſeditions & des tumultes, mais par la priere, qui eſt plus invincible que toutes choſes. L'humilité & la vuë de leur indignité ne

p. 243. a. les empeſchoit point de ſe preſenter à Dieu pour luy. 'Car l'amour, dit S. Cryſoſtome, n'entre point dans tant de conſiderations. Ainſi la haine des Juifs ne ſervit qu'à rendre S. Pierre plus illuſtre

z|244.b|245.d. '& les Chrétiens" plus ſaints & plus vertueux. evvdaiotepus

Act.12.v.6. 'La nuit [1] donc qui precedoit le jour qu'Agrippa avoit deſtiné 1.
au ſupplice de S. Pierre, un Ange vint dans la priſon, & eveilla
cet Apoſtre, qu'un peril ſi preſent n'empeſchoit pas de dormir,

Chry.p.243.a. 'parcequ'il ſe remettoit à Dieu de toutes choſes, [& que celui qui craint Dieu, ne craint pas meſme la mort.] L'Ange luy dit de s'habiller & de le ſuivre, rompit en meſme temps toutes ſes chaines, [luy ouvrit toutes les portes,] & le mena au travers de

1. Ce pouvoit eſtre la nuit du 8 au 9 d'avril.

deux corps de gardes avec une lumiere 'que luy ſeul voyoit, juſ- p. 240. e.
que hors de la derniere porte qui eſtoit de fer. Il le conduiſit encore le long d'une ruë, & puis diſparut. S. Pierre qui juſque là avoit regardé tout ce qui ſe paſſoit comme un ſonge, comprit ſeulement alors que Dieu l'avoit veritablement delivré de la main du Roy, & de [la fureur] du peuple, qui s'attendoit [à ſe rejoüir le lendemain de la vuë de ſon ſupplice.]

'Aprés avoir reconnu où il eſtoit, il s'en alla fraper à la porte p. 244. a.
V. ſon titre. de la maiſon de Marie mere de "Jean Marc, où un grand nombre de Fideles eſtoient aſſemblez & en prieres. Une ſervante nommée Rhode vint pour ſavoir qui c'eſtoit, & ayant reconnu ſa voix; 'comme les ſervantes parmi les Chrétiens n'ont pas moins b 241. e.
de vertu que les autres, elle en eut une ſi grande joie, que ſans ſonger à luy ouvrir, elle courut dire aux autres que Pierre eſtoit à la porte. On ne la vouloit pas croire, & on diſoit que c'eſtoit plutoſt ſon Ange: d'où l'Egliſe a appris que nous avons chacun un Ange [pour nous garder.] Mais comme il continuoit à fraper, on luy alla ouvrir, & on reconnut enfin avec autant d'étonnement [que de joie] que c'eſtoit luy meſme Il leur fit ſigne de ſe taire, afin de leur raconter comment Dieu l'avoit delivré: & leur dit enſuite de l'aller faire ſavoir à S. Jacque [de Jeruſalem,] & aux autres freres, [qui pouvoient auſſi eſtre aſſemblez & en prieres en un autre endroit.]

'Quand il fut jour, il y eut un grand trouble parmi les ſoldats, Act. 12. v. 18. 19.
pour ſavoir ce que S. Pierre eſtoit devenu. Agrippa en fut bientoſt averti, lorſqu'ayant demandé qu'on le luy amenaſt, on ne le put trouver. Il fit donner la queſtion à ceux qui avoient eſté de garde, & n'en ayant pu rien apprendre, il les fit mener au ſup-
ἀνακρίνας ἐκέλευσε. plice, 'ὁ & ſelon quelques uns, "les fit étrangler, ſans qu'on puiſſe Pet. Alcan. 13. p. 26 b.
accuſer S. Pierre de leur mort, quoiqu'il en ait en quelque ſorte eſté la cauſe. 'Dieu pouvoit les delivrer de la mort: mais ce n'eſt Chry in Act. h. 27 p. 248.
pas à nous à luy demander pourquoi il ne l'a pas fait. On peut dire neanmoins que s'il les euſt fait echaper par la fuite, on auroit pu croire que S. Pierre les avoit gagnez pour s'enfuir luy meſme; & ainſi le miracle de ſa delivrance auroit eſté moins viſible, & ſa victoire ſur ſon perſecuteur moins glorieuſe. [L'Egliſe qui avoit demandé à Dieu cette delivrance par tant de prieres, luy en rend graces tous les ans le premier jour d'aouſt, comme nous le dirons plus amplement en un autre endroit.]

'Dieu ne differa pas longtemps à punir Agrippa de la mort de Euſt. l. 2. c. 10. p.
Saint Jacque, & de l'empriſonnement de S. Pierre. [a]Car auſſitoſt 47. b. c.
[a] Act. 12 v. 19.

Joſ.ant.l.19.c. 7. p.678. 679| Act.12.v.20-23. aprés, ce Prince s'en alla à Ceſarée, où il fit celebrer des jeux en l'honneur de l'Empereur: Et le ſecond jour de ces jeux, il fut frapé de Dieu, qu'il avoit irrité tout de nouveau "par ſon orgueil, & mourut au bout de cinq jours rongé de vers. Sa mort apporta "un grand ſoulagement aux Fideles, [& rendit la paix à l'Egliſe.] Son fils nommé auſſi Agrippa, ſe trouvant trop jeune pour gouverner ſes Etats, "la Judée retomba ſous la puiſſance des Romains.

V. la ruine des Juifs. § 32. &c.

V. la ruine des Juifs. § 32.

ARTICLE XXXI.

S. Pierre écrit ſa premiere epiſtre, approuve l'Evangile de S. Marc, ſe trouve au Concile de Jeruſalem: Les Juifs ſont chaſſez de Rome.

L'AN DE JESUS CHRIST 44 JUSQUES A 50.

Chry.in Act h. 26.p.244 e. SAINT Pierre aprés avoir eſté delivré, n'alla pas preſcher publiquement dans le Temple. Il l'avoit fait ſans rien craindre en une autre occaſion, lorſque l'Ange le luy avoit ordonné. Mais en celle-ci l'Ange l'ayant quitté ſans luy rien dire, il crut devoir ſuivre l'ordre commun, & ne pas tenter Dieu en s'engageant de luy meſme dans le peril. Ainſi il ſortit de la maiſon de Act.12.v.17. Thdrt.ep.3.p. 900.d. Marie, [& ſe retira en un autre lieu, c'eſt à dire, ou dans une autre maiſon dans laquelle il pouvoit plus aiſément demeurer caché, [ou meſme hors de Jeruſalem & de la Judée: Car "aucun auteur conſiderable ne nous apprend rien de ce qu'il fit depuis ce temps là juſqu'au Concile de Jeruſalem.] Le Pape Agapet dit Conc.t.5 p.49. a. b. qu'il a ordonné & établi divers Eveſques dans l'Orient; [& il n'y a pas lieu d'en douter.

Note 30.

Puiſque les Peres l'ont regardé comme ayant toujours eſté Eveſque de Rome depuis qu'il eut commencé à y preſcher; il y a bien de l'apparence qu'il y retourna au moins pour quelque temps, & meſme pluſieurs fois. C'eſt apparemment à quelqu'un de ces voyages, plutoſt qu'au premier, qu'il faut raporter ſa premiere epiſtre] qui eſt écrite de Babylone, "c'eſt à dire de Rome, ſelon l'explication d'Euſebe & de S. Jerome, [a] lorſque l'on donnoit déja aux Fideles le nom de Chrétiens, [ce que nous croyons n'avoir commencé "qu'en l'an 43, à Antioche;] [b] & avant que S. Marc qui l'accompagna à Rome [dans ce dernier voyage,] l'euſt quitté [pour aller par ſon ordre preſcher en Egypte, "ce qui paroiſt eſtre arrivé en l'an 49.]

1.Pet.5.v.13| Euſ.l.2.c.15.p. 53|Hier.v.ill. c.8|Oecu n p. 525 a|Eſt.n.ſ. 1201. a 1.Pet.4 v.16. b 5 v.13|Euſ.p. 53|Epi.51.c.6. p 428 a. 1 Pet. v. 1.

V. la note 31.

V. S. Paul § 7.

V. S. Marc.

S. Pierre écrivit cette epiſtre pour ceux du Pont, de la Bithy-

rie,

nie, de la Galacie, de l'Aſie, & de la Cappadoce. Il l'adreſſe particulierement aux Juifs convertis, repandus dans toutes ces provinces, [a] quoiqu'elle parle auſſi aux Gentils qui avoient embraſſé la foy. [b] Quelques Peres l'appellent l'epiſtre à ceux du Pont, [parcequ'ils ſont nommez les premiers dans l'inſcription.] [c] Elle a toujours eſté reconnuë ſans contradiction pour canonique.

[d] On croit que S. Marc qui eſtoit [le diſciple &] l'interprete de S. Pierre, l'aida à la compoſer pour les termes, & pour le ſtyle. [e] Elle fut envoyée par Silvain, [f] qui eſt, à ce qu'on croit, celui meſme [f] que S. Paul joint avec luy dans le titre de ſes epiſtres aux Theſſaloniciens, c'eſt à dire celui qui eſt celebre dans les Actes ſous le nom de Silas. [g] Les interpretes croient [f] qu'elle a eſté écrite en grec. [h] Grotius meſme y reconnoiſt une force & une vigueur digne du Prince des Apoſtres. [i] Elle eſt pleine d'une majeſté apoſtolique, & renferme de grands ſens en peu de paroles.

V. S. Paul § 24. 25.

Note 31.

[k] S. Marc écrivit auſſi l'Evangile à Rome dans le temps que S. Pierre y eſtoit, à la priere des Chrétiens de Rome, & particulierement de divers Chevaliers [f] Romains à qui cet Apoſtre avoit preſché J. C. Il ne le compoſa que de ce qu'il avoit entendu dire au meſme Apoſtre; qui l'ayant appris par la revelation de l'eſprit de Dieu, dit S. Clement d'Alexandrie, approuva ſon ouvrage, & permit qu'on s'en ſerviſt dans l'Egliſe. [m] C'eſt pourquoi quelques uns le luy ont attribué. [n] Une addition à la Synopſe de S. Athanaſe, ajoute meſme que c'eſtoit luy qui l'avoit dicté: ce qui ne s'accorde pas avec ce que nous venons de citer de S. Clement d'Alexandrie. [o] S. Chryſoſtome dit que cet Evangeliſte eſt plus court que les autres, parcequ'il imitoit S. Pierre, qui aimoit à parler peu.

Cæſareanis.

[p] Euſebe nous fait faire cette reflexion, que comme S. Marc n'écrivoit que ce qu'il avoit entendu raporter à S. Pierre, il ne parle point de ce que J. C. dit à l'avantage de cet Apoſtre aprés qu'il l'eut reconnu pour le Chriſt & le Fils de Dieu, [& ne dit point non plus qu'il ait marché ſur les eaux;] mais raconte fort au long ſon triple renoncement; parceque S. Pierre racontoit à tout le monde cette faute qui luy avoit fait verſer tant de larmes, au lieu qu'il ne parloit pas des choſes qui auroient pu luy attirer de l'eſtime, eſtant bien aiſe que les autres ne les ſceuſſent pas. [q] Euſebe montre par là aux payens combien des perſonnes ſi ſinceres & ſi eloignées de la vanité, ſont croyables dans ce qu'elles diſent. [r] Il ajoute que ce fut l'humilité de S. Pierre qui l'empeſcha d'écrire luy meſme l'Evangile.

a Euſ.l.3.c.4 p. 73.b|Ath ſyn. p.136|Didy in 1.Pet.p 56.f| Eſt.ib.p 1150.
b Aug.pſ 146. p.698.2.b|in Fauſt.l.22.c 89. p.184.2.a.
c Tert.ſcor.c. 12.p.630 c|Cyp. teſt.l.3 c.36.37. 39 p.381.1.
d Euſ.l 3.c.3. p.71.
e Hier.ep.150. q.11.t.3.p 151.b.
f Oecu.n.p. 525|C.à Lap n. p.191.1.a.
g C. à Lap. p. 191.1 b.c.
h Synop. n. p. 1479. f.
i Eſt ib p.1150.
k Euſ.l.2.c.15.p. 73|l.3.c.39 p.113| Hier.v.ill.c 8| Ep 150 q.11.p. 151 b|Bib.P.t.1. p 563 b.
l Euſ l.2.c.15. p. 53.
m Tert. in Marc l 4 c 5. p.505.d|Hier. v.ill.c.1.
n Ath. ſyn. p. 155. c.
o Chry in Matt. h.4.p.35.2.
p h.59. p 634 e| Euſ.dem.l.3 c. 5. p. 121.
q Euſ. p. 122.
r p. 120. d.

Epi.51.c 6.p. 428.a|Hier.v. ill.c.2.p.268.d. e Epi.p.428. a. Cl.ſtr.7.p.764. d.

'S. Marc aprés l'avoir écrit, le porta en Egypte,[e]où il fut envoyé [l'an 49] par S. Pierre, [qui retourna peuteſtre en meſme temps en Orient, comme nous allons bientoſt voir. 44-50.

'Outre Saint Marc, S. Pierre a eu encore un autre interprete nommé Glaucias, que Baſilide hereſiarque ſe glorifioit d'avoir eu pour maiſtre.

Bar.51.§ 3.

'Il eſt certain que S.Pierre quitta de nouveau la ville de Rome en l'an 51 au pluſtard, ſoit pour quelque raiſon qui ne nous eſt

Act.18.v.2. pas connuë, ſoit à cauſe de l'ordre que l'Empereur Claude avoit

Suet.l.5.c.25.p. 544. donné à tous les Juifs d'en ſortir, ne pouvant ſouffrir les tumultes qu'ils excitoient ſans ceſſe, di Suetone, pouſſez par un Chreſt.

Bar.43.§ 13. 51. § 1. 'Comme les payens donnoient ſouvent à J. C. le nom de Chreſt, 'il eſt aſſez probable que Suetone luy attribue les tumultes qui s'excitoient à ſon occaſion entre les Juifs, par ceux qui demeuroient endurcis dans leur ancienne opiniatreté. 'Oroſe dit que

Oroſ.l.7.c.6. p.310.a.b. cela arriva "en la neuvieme année de Claude. [Ainſi ç'aura eſté un an ou deux avant le Concile de Jeruſalem, "auquel on traita de la circonciſion, & des autres obſervations de la loy. Mais * pluſieurs croient que les Juifs ne furent chaſſez de Rome que trois ans aprés le temps marqué par Oroſe.] de J. C. 49. tenu vers 51. V. S. Paul § 16. *Note 32.

L'AN DE JESUS CHRIST 51.

Gal.2.v.9. 'Saint Pierre, S. Jacque [de Jeruſalem,] & S. Jean, qui eſtoient conſiderez comme les colonnes de l'Egliſe, [ſe trouverent "au

Act.15.v.7.&c. Concile dont nous parlons.] 'Nous avons dans les Actes le diſcours que S. Pierre y fit pour empeſcher qu'on impoſaſt aux nations le joug de la loy, que les Juifs meſmes n'avoient pu porter: & "ſon ſentiment ayant eſté appuyé par S. Jacque, fut embraſſé par toute cette aſſemblée de Saints, comme la volonté du Saint Eſprit. 'S. Paul qui eſtoit venu à ce Concile pour y défendre la liberté de l'Evangile, 'expoſa en particulier aux principaux ce qu'il preſchoit. 'Et les trois Apoſtres reconnoiſſant que Dieu luy avoit confié l'apoſtolat des Gentils, comme il avoit confié celui des Juifs à S. Pierre, "convinrent que S. Paul & S. Barnabé preſcheroient aux Gentils, & eux aux † Juifs. 'C'eſt pour cela que S. Pierre & les deux autres toleroient l'uſage de la loy pour condeſcendre à la foibleſſe des Juifs, 'qui y demeuroient toujours fort attachez. 'Il ne faut pas douter que S. Pierre & les autres ne preſchaſſent auſſi aux Gentils, quand l'occaſion s'en rencontroit, 'comme S. Paul preſchoit toujours d'abord aux Juifs.

V. 2. Gal.2.v.2. v. 8. 9. V. S. Paul § 17. † &c. Chry. in Gal. p. 777. e. Act.21.v.20. Chry.n.h.37. p.326.b.c. Act.17.v.2.&c. V. S.Paul § 16. &c.

ARTICLE XXXII.

Saint Pierre eſt repris par S. Paul.

Note 33. 'SAINT Paul "aprés avoir raporté dans ſon epiſtre aux Galates ce qui s'eſtoit paſſé à Jeruſalem, parle de ce qui ſe fit à Antioche, 'où il eſtoit venu enſuite du Concile. [a] S. Pierre y eſtoit auſſi venu, & mangeoit avec les Gentils [convertis,] vivant comme eux, non comme les Juifs, 'ſans s'arreſter à la diſtinction des viandes preſcrite par la loy. 'Mais depuis cela quelques Chrétiens *à Jacobo.* "de Jeruſalem eſtant venus à Antioche; depeur de les bleſſer, il commença à ſe ſeparer des Gentils, & à ne plus manger avec eux, *ευυοτιαζε Συν αυ ιουδαιοις.* "par une feinte & une diſſimulation, 'qui alloit à donner lieu de croire que l'obſervation de la loy eſtoit neceſſaire, [au moins pour les Juifs,] [b] & à obliger meſme les Gentils de s'y ſoumettre. *dubitari fecerat.* [c] Ainſi il détruiſoit ce qu'il avoit edifié, & "ebranloit la diſcipline de l'Egliſe.

Gal 2.v.11. Act 15.v.35. a Gal.2.v.11 12. 14. Eſt.n.p.550.1. Gal.2 v.12 13 Chry.t.5.h.64. p. 718. e.

[Cette conduite eut en effet des ſuites facheuſes:] [d] Car tous les Juifs convertis à Antioche, qui en converſant avec les Gentils, s'eſtoient déja accoutumez à vivre comme eux dans la liberté de la ſoy, ſans s'aſtreindre aux obſervations legales, 'tous ces Juifs, dis-je, imiterent la diſſimulation de S. Pierre: & Saint Barnabé meſme s'y laiſſoit entrainer avec les autres. 'Mais S. Paul voyant qu'ils ne marchoient pas ſelon la verité de l'Evangile, '& que S. Pierre faiſoit une choſe qui meritoit d'eſtre repriſe; il luy reſiſta en face, '& luy dit devant tout le monde qu'il avoit tort *judaizare.* d'obliger les Gentils par ſa maniere d'agir à vivre ſelon la loy des 2. Juifs. 'Il [1] le reprit devant tout le monde, parceque les autres ayant pris part à ſa faute, il vouloit les guerir tous en le reprenant. [Il ſavoit d'ailleurs que] S. Pierre avoit une charité [& une humilité] aſſez ferme, pour agréer tout ce qui eſtoit utile au ſalut des *poſterioris paſtoris.* ames, pour ſouffrir, & meſme avec joie, d'eſtre repris "par un autre qu'il pouvoit regarder comme audeſſous de luy, [& qui avoit perſecuté l'Egliſe pendant que luy l'établiſſoit par ſon courage & par ſes miracles.]

b Gal.2.v.14. c Aut.qu.55.p. 155. b. d Chry.t.5.h. 64.p.718.d. Gal.2.v.13. v. 14. v.11 Eſt n.p. 550.1. Gal.2.v.14. Aug.B.in Gal. 2.p.949.b.

On vit en effet alors combien S. Pierre avoit profité des fautes où il eſtoit tombé au temps de la Paſſion. Car il receut avec un ſilence paiſible & modeſte la reprehenſion de S. Paul. 'Il ne pre-

Orl.in Jo.g.p. 381. c. d. Cyp ep.71.p. 178. 1.

1. 'Quelques uns croient que tout ce qui ſuit dans S.Paul juſqu'à la fin du chapitre, ſont encore les paroles qu'il dit alors à S.Pierre. [Il ſemble neanmoins difficile de le dire du verſet 17.] Eſt.n.p.551.2.

tendit point l'emporter par ſa dignité eminente & ſa primauté, ni obliger tous les autres à ſe ſoumettre à ſon ſentiment, parcequ'ils n'eſtoient entrez dans l'Egliſe que depuis luy. Au lieu de mepriſer S. Paul, qui avoit eſté un perſecuteur de l'Egliſe, il receut ſans peine le conſeil que la verité luy donnoit par ſa bouche; & il ne reſiſta point à la lumiere de la raiſon qu'il luy preſentoit. Il nous apprit par là comment il faut conſerver l'union avec nos freres, comment il faut ſouffrir [qu'on nous reprenne,] qu'il ne faut point aimer noſtre ſentiment avec opiniatreté, mais croire que ce que nos freres nous apprennent de vray & d'utile eſt veritablement à nous. Il oublia en quelque ſorte tout ce qu'il avoit de grand, [1] depeur de perdre le moindre degré d'humilité. Il voulut meſme depuis ce temps là loüer les epiſtres de S. Paul comme pleines de ſageſſe, quoiqu'on y liſe une choſe qui luy paroiſt ſi peu honorable. [2] Mais cet ami de la verité ſe rejoüiſſoit qu'on ſçeuſt qu'il avoit eſté repris, & qu'on cruſt qu'il l'avoit eſté juſtement, [parcequ'il n'aimoit pas le mauvais ſentiment] qui avoit obligé S. Paul de le reprendre. Auſſi il ne tomba jamais depuis dans cette faute, où il s'eſtoit laiſſé aller comme homme par ignorance & par foibleſſe. Toute l'Egliſe, dit le Pape Pelage II, reſpecte & revere l'humilité avec laquelle il a cedé aux raiſons de S. Paul, & a changé de ſentiment.

Greg in Ez. h. 18. p. 1294. c. d.

b

b. c.

Conc. t. 4. p. 1227. c. d. ex Gel. f. t. 5. p. 622. b. c. d.

Porphyre ["l'un des plus grands ennemis qu'ait eu la religion Chrétienne,] [pretendoit tirer avantage de cette querelle puerile, comme il l'appelloit, & vouloit qu'on regardaſt S. Paul comme un homme envieux de la grandeur de S. Pierre, comme un ſuperbe & un inſolent. S. Auguſtin luy répond qu'on ne peut que loüer [3] & la juſte liberté de S. Paul, & la ſainte humilité de S. Pierre. Mais, ajoute ce Pere, S. Paul apprend aux inferieurs « meſmes à ne pas craindre de reſiſter avec liberté à ceux qui ſont « au deſſus d'eux, ſans bleſſer la charité fraternelle, lorſqu'il s'agit « de défendre la verité de l'Evangile; S. Pierre nous fait voir en « luy une vertu encore plus admirable & plus difficile à imiter. « Car il eſt plus aiſé de voir ce qu'il y a à corriger dans un autre, & « l'en avertir, que de voir ſoy meſme ſes fautes, & s'en corriger. « Quelle vertu faut-il donc avoir pour eſtre bien aiſe d'eſtre cor- « rigé par un autre, de l'eſtre "par un inferieur, de l'eſtre à la vuë *poſteriorem*.

Aug. B. ep. 75. p. 170. f. 173. f. Chry. t. 5. h. 64. p. 706. e.

à la fin du III. ſiecle.

Aug. ep. 82. p. 198. f. g.

Iglin Gal. 2. p. 949. b. c.

1. *ut unum fortiter humilitatis donum teneret.*

2. *Amicus veritatis laudavit etiam quòd reprehenſus eſt, atque ei & hoc ipſum placuit, quia in his non placuerat, quæ aliter quàm deburrat, ſenſit ... Quæ illa manſuetudo, quæ quies animi, quæ ſolidîtas mentis, atque imperturbatæ cogitationis! &c.*

3. *Libera* [caritas] *in Paulo ad arguendum, humilis in Petro ad obediendum.* Aug. t. 350. p. 1349. c.

de tout le monde? Ainſi cette action de S. Pierre eſt le plus grand exemple de vertu qu'il nous puſt donner, puiſqu'il nous enſeigne a conſerver la charité, par l'humilité, qui eſt tout ce que J. C. nous eſt venu apprendre en ce monde.

S. Auguſtin ne laiſſe pas de regarder cette faute de S. Pierre comme grande, [a] auſſi bien que l'erreur de S. Cyprien ſur le bateſme. Mais ſi la faute du dernier a eſté couverte par ſa charité, [on peut dire que celle de S. Pierre l'a eſté particulierement] [b] par cette humilité & cette douceur qui eſt [preſque] inimitable aux autres hommes. [c] Auſſi eſtoit-il bien raiſonnable que celui qui eſtoit le premier de tous les Apoſtres par la dignité, le fuſt encore par l'humilité.

a ag.chr.c.30.p. 292.1.d. a bapt.l.2 c.1. p.39.2.l.4.c.6. p.51.2.a.l.6.c. 2.p.66.1.c.in Gaud.l.2.c 8. p.269.b.ep.48. p.70.2.2.

b Greg. in Ez. h.18.p.1294.2.

c c.

V. la note 33. [d] Quelques uns ont pretendu que [''] celui qui fut repris par S. Paul eſt different de l'Apoſtre Saint Pierre. Mais ils ſe trompent aſſurément, & n'ont pas lu avec aſſez de ſoin les paroles de l'epiſtre aux Galates.

d c.Chry.t.5.h. 64.p.719.720.

[Nous ne parlons point de la diſpute celebre qui fut entre S. Auguſtin & S. Jerome ſur cette reprehenſion de S. Pierre par S. Paul. Il la faut reſerver pour l'hiſtoire de ces deux Saints.] [''] Il ſemble que le Pape Innocent I. peut marquer cette occaſion où S. Pierre ſe trouva à Antioche avec S. Paul & S. Barnabé, lorſqu'il dit que cette ville avoit eu l'honneur de voir une tres celebre aſſemblée des Apoſtres. [''] Au moins les anciens n'ent ont point remarqué de plus celebre dans cette ville.]

Alex. t.2.p.741.

Conc. t. 2. p. 1269. 2.

NOTE 34.

ARTICLE XXXIII.

S. Pierre ſachant qu'il mourroit bientoſt, écrit ſa ſeconde epiſtre : Il revient à Rome.

L'AN DE JESUS CHRIST 52 JUSQU'EN 64.

ON ſçait peu de choſes de ce que S. Pierre a fait depuis ce temps là juſques à ſa mort. Ce que l'on en peut dire en general, ſ'c'eſt qu'ayant receu de J.C. la charge de paiſtre & de nourrir ſon troupeau, il n'a pas langui dans une molle oiſiveté, & n'a pas choiſi une vie douce & paiſible pour s'exemter des perils. Au contraire il a couru par toutes les parties de la terre, pour éclairer les aveugles par la lumiere de J. C, pour ſervir de guide aux egarez, pour faire avancer ceux qui eſtoient déja dans le chemin de la pieté, pour combattre les ennemis de Dieu, pour encourager ſes ſoldats, pour ſouffrir toutes ſortes de perſecu-

Aſt.or.1.bib.P. auct.1.p.148.2.

tions, pour endurer l'horreur des priſons les plus affreuſes, & en un mot pour preſcher l'Evangile au milieu de tous les travaux & de tous les dangers imaginables.

Bar.58. §51. §52. 'On pretend qu'il a porté l'Evangile en diverſes provinces de l'Occident, '& particulierement que c'eſt luy qui a donné à l'Afrique ſes premiers Eveſques; ["ce qui n'eſt nullement fondé.] Note 35.

Euſ l.2.c.25.p. 68. a. 'Mais il eſt certain qu'il a preſché à Corinthe, [a] & que "ce n'a eſté qu'aprés S. Paul. [b] Il ſemble ſelon Lactance, qu'il ait fait un voyage à Rome "en 58, & que le fruit qu'il y fit par ſes predications & par ſes miracles, fut une des cauſes de la perſecution que Neron fuſcita contre l'Egliſe [en l'an 64.]Il en fit apparemment un autre à Jeruſalem en l'an 62, pour elire [& pour ordonner] S. Simeon Eveſque de Jeruſalem. Note 36. V. la note 38.

[a] Bar.57. §4.
[b] Lact.perſ.c.2. p. 3.
Euſ.l 3.c 11.p. 86. 87.

L'AN DE JESUS CHRIST 65.

Joan.13.v.36| 21 v.18.19|Aug. f.147.p.703.a| in Jo.h.124.p. 232. 2. 'Le Sauveur & avant ſa mort, & auſſitoſt aprés ſa reſurrection avoit predit à S. Pierre de quelle maniere il devoit glorifier Dieu dans ſa vieilleſſe, & qu'il le ſuivroit un jour juſques à la mort de la croix. [c] Il luy revela [depuis] quand cela devoit arriver, [d] ſoit en luy marquant fort longtemps auparavant, comme S. Leon le ſemble dire, combien il avoit encore à demeurer ſur la terre; 'ſoit en l'avertiſſant peu avant ſa mort, qu'il en ſortiroit bientoſt comme la pluſpart des interpretes le croient.

[c] 2 Pet.c.1.v.14.
[d] Leo,ſ.10.c.5. p. 337.
Eſt 2 Pet.p. 1209. 1.

2.Pet.1.v.14. v. 12. 13. 'Cet Apoſtre ſachant donc qu'il eſtoit pres de quitter ſon corps mortel, 'voulut profiter de ce peu de temps qu'il luy reſtoit, pour reveiller les Fideles, & les faire ſouvenir des veritez qu'il leur

v. 15. Eſt.n.p.1209.2. avoit enſeignées. 'Et afin qu'ils puſſent meſme ſe les remettre ſouvent dans l'eſprit quand il ſeroit mort, 'il leur en voulut laiſſer un abregé par écrit. Ce fut pour cela qu'il écrivit ſa ſeconde epiſtre.

2.Pet.3 v.1. 'Il ſemble l'avoir voulu adreſſer particulierement à ceux [du Pont & des provinces voiſines] à qui il avoit deja adreſſé la premiere,

Eſt.n.p.1203. 'Ainſi on croit qu'elle parle proprement aux Juifs, [quoiqu'elle puiſſe parler auſſi [1] aux Gentils.] 1.

p. 1203. 'S. Pierre y exhorte ſurtout les Fideles à perſeverer dans la doctrine des Apoſtres, & à s'appliquer aux bonnes œuvres, ſans ſe laiſſer corrompre par les illuſions des faux docteurs, par où on croit qu'il marque les diſciples de Simon le magicien & les Nicolaïtes, qu'il depeint & qu'il combat avec des expreſſions fortes & prophetiques.

Proſp. prom. 1.4. c.2.p.156. [a] Aug. t.6.B.p. 606. b.

1. L'auteur du livre des Promeſſes la nomme l'*epiſtre aux Gentils*: [a] & dans le ſermon *de catechiſmo* c. 5. attribué à S.Auguſtin, mais qu'on croit n'eſtre pas de luy, elle eſt appellée *la ſeconde epiſtre de S. Pierre aux Gentils* [Je ne ſçay ſi cette citation peu ordinaire, & aſſurément peu fondée, ne peut point donner ſujet de croire que ces deux ouvrages ſont d'un meſme auteur. Ils ſont au moins tous deux d'un Africain du V. ſiecle]

'Il y parle avec eloge des epiſtres de S. Paul, [a] en quoy nous avons remarqué que S. Gregoire ne peut ſe laſſer de loüer & de reverer ſon humilité. 'Il aſſure neanmoins qu'il y a quelques endroits difficiles, dont les ignorans abuſoient dés ce temps là. 'On croit que c'eſt ce que S. Paul dit pour relever la foy audeſſus des œuvres, dont on vouloit tirer qu'il ſuffiſoit d'avoir la vraie foy, ſans ſe mettre en peine de faire de bonnes œuvres, quoique S. Paul combate cette erreur en divers endroits. 'S. Pierre marque une de ſes epiſtres en particulier, ce qu'on raporte à celle aux Hebreux.

[a] 2 Pet. 3. v. 15. [a] Greg. in Ez. l. 18. p. 1294. 2. Pet. 3. v. 16. Eſt. n. p. 1234. 1235. p. 1233. 2.

NOTE 37. 'On a [b] douté durant quelque temps, ſi cette ſeconde epiſtre de S. Pierre eſtoit legitime, [b] & on ne la mettoit pas autrefois au rang des Ecritures canoniques: 'ce qui venoit de ce que quelques uns, comme Didyme, la croyoient corrompuë; [c] & d'autres la ſoutenoient ſuppoſée, à cauſe qu'elle n'eſt pas du meſme ſtyle que la premiere. 'On ne trouve pas neanmoins que cette diverſité ſoit bien conſiderable, [d] & telle qu'elle ſoit, elle pouvoit venir de la diverſité des interpretes dont S. Pierre ſe ſervoit, n'ayant plus alors S. Marc auprés de luy pour la compoſer. 'Auſſi cette raiſon n'a pu empeſcher que l'utilité qu'on retiroit de cette lettre ne l'ait fait lire & eſtimer comme le reſte de l'Ecriture.

Euſ. l. 6. c. 25 p. 227. a. ex Ori. [b] l. 3. c. 3 p. 72. a. Didy. in 2. Pet. p. 68. a. [c] Hier. v. ill. c. 1. Eſt. 2. Pet. p. 1202. [d] Hier. ep. 150. q. 11. p. 151. b. Euſ. l. 3. c. 3. p. 72. a.

[Comme Dieu avoit revelé à S. Pierre le temps de ſon martyre, il luy en revela auſſi le lieu. Car nous ne pouvons pas mepriſer l'autorité de S. Athanaſe, 'qui dit comme une choſe conſtante, que [le Saint Eſprit] dit à S. Pierre & à S. Paul, 'qu'il falloit qu'ils ſouffriſſent le martyre à Rome. Ces deux Apoſtres avoient fui, & s'eſtoient cachez en d'autres rencontres pour eviter la mort. Cependant au lieu de differer ce voyage qui devoit terminer leur vie, ils l'entreprirent avec joie: Et cette conduite ſi oppoſée en apparence, fit voir que ſuivant en toutes choſes l'ordre de Dieu, ils avoient fui la mort non par timidité, mais par ſageſſe, & couroient alors à la mort non par une indiſcrette temerité, mais par un veritable courage.

Ath. Aug. p. 713. b.

NOTE 38. 'S. Denys de Corinthe [e] ſemble dire qu'ils furent enſemble en Italie, & paſſerent par Corinthe; [ce qui ne ſe peut mettre à l'égard de S. Paul qu'en l'an 65. Neanmoins ſes paroles ne ſont pas formelles:]& un autre Pere dit que lorſque S. Paul vint à Rome, il y trouva S. Pierre, qui y eſtoit occupé à la predication de l'Evangile, & qu'il s'y joignit à luy.' Ainſi ils preſcherent enſemble la parole de Dieu dans l'Italie, [e] & [particulierement] à Rome. 'Lactance témoigne qu'ils y publierent diverſes propheties qu'ils

Euſ. l. 2. c. 25 p. 68. Act. or. 8. p. 168. b. Euſ. l. 2. c. 25. p. 68. b. [e] Ruf. l. b. p. 332. Lact. l. 4. c. 21. p. 422. 423.

avoient appriſes de J.C, dont l'une regardoit la ruine prochaine des Juifs, & que meſme ces propheties furent conſervées par écrit. Pearſ. poſt. p. 33. 34. quelques uns croient que cet écrit eſt celui que l'on avoit autrefois intitulé La predication de S. Pierre, qui peut avoir eſté fait vers l'an 150. [Nous en parlerons encore dans la ſuite.]

Laſt. perſ. c. 2. p. 3. L'arrivée de S. Pierre à Rome y augmenta beaucoup la religion, ſes predications & divers miracles qu'il y fit par la vertu & la puiſſance que Dieu luy avoit donnée, y firent embraſſer la juſtice à un grand nombre de perſonnes, [dans les cœurs deſquelles] il eleva à Dieu un Temple ſtable & immobile.

p. 3. Neron regnoit alors à Rome. [On en a parlé amplement en un autre endroit, & il ſuffit de dire ici qu'il eſtoit digne d'eſtre le Act. or. 8. p. 168. b. c. d] Amb. t. 68. p. 100. i. k. l. miniſtre du demon pour faire mourir S. Pierre & S. Paul. Ils l'irriterent & luy & ceux qui aimoient comme luy les plaiſirs, en enſeignant aux peuples les commandemens de Dieu, en preſchant la chaſteté, en deteſtant les danſes, les feſtins, & tout ce qui en flatant les ſens, abat la vigueur de l'ame, & corromp la pureté. L'envie & la jalouſie [des méchans,] qui leur avoient déja fait ſouffrir tant de travaux, contribuerent encore à leur faire remporter la couronne de la patience & du martyre. Clem. ad Cor. 2. c. 5. p. 93. 94. ἀνταλαίπωρον σῶμα.

ARTICLE XXXIV.

Simon le magicien entreprend de monter au ciel : S. Pierre & S. Paul le font tomber par terre.

Max. T. h. 54. p. 231. a. b] Gr. T. h. Fr. l. 1. c. 25. p. 20. BEAUCOUP d'anciens raportent encore la mort des deux Apoſtres à la victoire qu'ils remporterent ſur Simon le magicien. [a] Ce malheureux pretendant qu'il eſtoit le Chriſt, & voulant montrer que comme fils de Dieu [b] il pouvoit monter dans le ciel, & de l'état d'un homme paſſer à la puiſſance divine, [i] il ſe fit elever en l'air par deux demons [c] dans un chariot de feu, [d] ſe ſervant pour cela de la puiſſance de ſa magie. [e] Mais Saint Pierre s'eſtant mis en priere [f] avec S. Paul, [g] cet impoſteur fut abandonné de ſes demons, [h] tomba par terre, [i] & mourut de cette chute [mais non ſur le champ.] [k] Il ſe caſſa ſeulement les jambes, [l] & ayant eſté porté à Brunde il ſe precipita de douleur & de honte du haut d'un logis en bas.

a Max. T. p. 231. a. b.
b b] Aug. pſ. 9. p. 27. 2. a.
c Arn. l. 2. p. 50. c.
d Amb. hex. l. 4. c. 8. p. 57. a.
e Arn] Bar. 68. § 17-20] Cyr. cat. 6. p. 54. a] Thdrt] Max. T] Phila.
f Cyrill] Sulp. S.
g Ibid] Arn.
h Ibid. & ceteri.
i Iſi. P.
k Arn] Max. T] Conſt. l. 6. c. 9. p. 272. d.
l Arn.

1. Arnobe *l. 2. p. 50. c*, S. Cyrille de Jeruſalem *cat. 6. p. 54. a. b*, S. Ambroiſe *in hexa. l. 4. c. 8. p. 57. a*, S. Sulpice Severe *hiſt. eccl. l. 2. p. 45*, Saint Iſidore de Peluſe *l. 1. ep. 1 3. p. 4. d*, Theodoret *har. fab. l. 1. c. 1. p. 192. a] Apoſtol. p. 231. 2. b.*

[Il

[Il ſemble que ce lieu de Brunde fuſt dans Rome meſme.] Car Simon mourut à Rome ſelon S. Philaſtre.[a] S. Epiphane écrit auſſi qu'il mourut miſerablement d'une chute au milieu de cette ville: & S. Auguſtin dit que S. Pierre le fit mourir à Rome par la vertu du Dieu tout puiſſant. [Il ſeroit difficile de raporter à autre choſe qu'à l'hiſtoire dont nous parlons, ce que dit le meſme Pere, Que l'on publioit de Simon qu'il avoit un veritable deſſein de monter dans le ciel par ſa magie, & de paſſer de la nature humaine à celle de Dieu. [On ne peut pas dire que cela ſoit dans les actes.] Lucifer & les autres legats du Pape Libere écrivant à S. Euſebe de Verceil, témoignent que le nom de Dieu avoit eſté glorifié à la venuë des bienheureux Apoſtres, par la chute & la ruine de Simon.

Phila.c.29.p.9. a. [a] Epi.21.c.5.p. 59. a. Aug.h.1.p.6.2.c. pſ.9.p.27.2.a. Bar.355.§ 8.

Pluſieurs Romains croyoient que la coutume de jeûner le ſamedi à Rome, venoit de ce que Saint Pierre ayant à combatre Simon le dimanche, avoit jeûné le jour precedent avec toute l'Egliſe de Rome; & que ce combat ayant eu un ſuccés ſi glorieux, on avoit depuis retenu la meſme pratique. Neanmoins la pluſpart des Romains diſoient que ce n'eſtoit point là l'origine de ce jeûne.

Aug.ep.86.p. 146.2.d.

Les Conſtitutions des Apoſtres diſent que Simon provoqua S. Pierre à ce combat. [b] Theodoret ſemble croire qu'il y fut provoqué par S. Pierre. [c] Saint Iſidore de Peluſe dit que cette mort de Simon eſtoit tres celebre [C'eſt ſans doute] [d] la victoire que Saint Pierre avoit remportée ſur Simon ſelon Saint Ambroiſe, un peu avant que de mourir. [e] Elle eſt décrite aſſez particulierement dans les Conſtitutions. [f] Pluſieurs de ceux qui furent preſens à cet evenement ſe convertirent.

Conſt.l.6.c.9.p. 272. b. [b] Thdrt.h.l.1.c. 1.p.102.a. [c] Iſi.P.l.1.ep.13. p. 4. [d] Amb.t.58.p. 100. i. [e] Conſt.l.6.c.9. p. 272. [f] Thdrt.h.l.1. c.1.p.192.a.

[g] Baronius entend de Simon ce qu'on lit dans Dion Chryſoſtome, Que Neron [1] nourrit longtemps dans ſa Cour un homme qui avoit promis de voler en l'air. [h] Suetone raconte auſſi que dans des jeux un homme entreprit de voler en preſence de Neron; mais que dés le premier effort, il tomba par terre, & que ſon ſang rejaillit juſque ſur le pavillon d'où ce Prince le regardoit: [ce qui revient tout à fait à l'hiſtoire de Simon:] car elle ſe paſſa en preſence de Neron ſelon S. Philaſtre. [Je ne ſçay s'il faut raporter à la chute de cet impoſteur ce que dit S. Pacien,] Que S. Pierre l'avoit confondu avec la faveur & l'approbation du juge.

[g] Bar.62.§ 14. 1. D.Chr.or.21. p.371.c. [h] Suet.l.6.c.12. p.186. Phila.c.29.p.9. a. Pacia.ep 2.b.b. P.t.3.p.56.a.

On montroit à Rome au VI. ſiecle une pierre un peu creuſée, où l'on pretendoit que les deux Apoſtres avoient demandé à

Gr. T. gl.M.c. 28.p.68.

1 Je penſe que Dion en parle comme d'une choſe poſſible plutoſt que comme d'un fait arrivé.

Dieu à genoux le ſecours dont ils avoient beſoin pour ce grand 52-64.
Cotel.ap.n.p. 269.c. combat. 'D'autres montroient auſſi des pierres teintes, diſoient-ils, du ſang de Simon.

d.e[Euſ.n.p.331. Il y en a aujourd'hui qui veulent conteſter[non ſeulement ces dernieres particularitez moins autoriſées, mais]generalement tout ce qui ſe dit de la chute de Simon; non qu'ils alleguent rien de poſitif pour le combatre, mais parceque cela vient, diſent-ils, originairement des apocryphes, ou pour d'autres raiſons[qui ſont encore moins conſiderables. Mais quand il ſeroit vray que cette hiſtoire ſeroit une fiction, nous aimerions mieux, tant qu'on n'aura point de preuve claire & convaincante de ſa fauſſeté, nous tromper en ce point avec Arnobe, S. Cyrille de Jeruſalem, les legats du Pape Libere, S. Ambroiſe, S. Auguſtin, S. Iſidore de Peluſe, Theodoret & pluſieurs autres, que d'eſtre obligez d'accuſer
Cotel.ap.n.p. 269.d.e. d'une credulité indiſcrette] 'un grand nombre des plus illuſtres & des plus graves maiſtres de l'Egliſe latine & greque, [ſans autre raiſon, ſinon qu'il n'eſt pas abſolument certain qu'ils diſent vray.]

ARTICLE XXXV.

S. Pierre ſort de Rome, où J.C. le fait revenir: Il eſt mis en priſon: De S. Proceſſe & S. Martinien.

Amb.ſ.68.p. 100.i.K. 'SAINT Ambroiſe raporte qu'aprés la victoire de S. Pierre ſur Simon, comme tous les payens eſtoient irritez contre cet Apoſtre à cauſe de la pureté de ſa doctrine, les Chrétiens qui ſçeurent "qu'on le cherchoit, le prierent de ſe retirer pour quel- Note 39.
que temps, & de ſe conſerver pour inſtruire & pour affermir dans la foy le peuple de Dieu. S. Pierre cedant enfin à leur importunité, malgré le deſir qu'il avoit de ſouffrir le martyre, ſe retira durant la nuit. Et il eſtoit déja à la porte de Rome, lorſqu'il vit J.C. qui entroit par la meſme porte. Il luy demanda: *Seigneur, où allez vous? Je vient à Rome*, luy repondit J.C. *pour eſtre crucifié de nouveau*. Saint Pierre comprit auſſitoſt le ſens de cette parole,
1. 'retourna ſur ſes pas, raconta cette viſion aux Fideles, & ayant bientoſt eſté pris, il glorifia J. C. par ſa croix, [& par ſa mort.

Il peut neanmoins y avoir eu quelque intervalle entre ſa priſe
Uſu[Ado,14. mars. & ſa mort.] 'Car on écrit que S. Paul & luy demeurerent neuf
a Bar.68.§ 23. mois en priſon: [a]d'où Baronius a conclu qu'ils furent arreſtez au mois d'octobre. [Et cela peut eſtre vray] de Saint Pierre. Mais pour 1.

Aſt.h.e.p.168.d. 1. 'S. Aſtere dit que Neron fit mettre les deux Apoſtres en priſon. [Mais ce n'eſt pas dire qu'il les y ait fait mettre en meſme temps.]

* V. S Paul § 49. S.Paul, * il eſt difficile de ne pas croire que ſa derniere priſon a duré un an entier.]

NOTE 40. L'AN DE JESUS CHRIST 66.

nonus jam menſis. 'On aſſure que ces ſaints Apoſtres aprés avoir paſſé "plus de huit mois dans la priſon, y convertirent S. Proceſſe & S. Martinien, qui eſtoient des principaux de leurs gardes, & 47 autres perſonnes de tout âge de l'un & de l'autre ſexe. 'Les martyrologes d'Uſuard, d'Adon, & pluſieurs autres diſent que ces 47 perſonnes ſouffrirent tous le martyre par ordre de Neron, & marquent leur feſte le 14 de mars. Sur.2.jul.p.27. § 2. Boll.14. mars, p. 343.

'On pretend que S. Proceſſe & S. Martinien remporterent la meſme couronne. & on a une hiſtoire de leur martyre, ["mais qui n'eſt pas authentique.] Leurs noms ſe trouvent le 2 de juillet dans les martyrologes appellez[1] de S Jerome, dans celui de Bede, & dans tous les autres anciens & nouveaux, dans le Sacramentaire du P. Menard, dans le calendrier du P. Fronto, [& dans celui d'Allatius.] 'Un auteur [qu'on croit avoir vécu au milieu du V. ſiecle,] dit que vers l'an 392, un preſtre[2] de la ſecte des Tertullianiſtes, s'empara du lieu où eſtoient prés de Rome les corps des ſaints freres martyrs Proceſſe & Martinien, & où les Fideles les venoient honorer, diſant qu'ils avoient eſté Phrygiens, & qu'ainſi ils avoient ſuivi la meſme croyance que Tertullien. Cet heretique fut bientoſt chaſſé, & le lieu rendu aux Catholiques. [Si ce Tertullianiſte pretendoit, comme il y a aſſez d'apparence, que les Saints avoient eſté Phrygiens de religion, c'eſt à dire Cataphryges, c'eſt une marque qu'on ne les croyoit pas alors contemporains des Apoſtres; les Cataphryges n'ayant commencé que vers l'an 170.] Sur.2.jul.p.27. Flor.p.640.641. Præd.c.86.p. 78.

'S. Gregoire a preſché ſa 32e homelie ſur l'Evangile en l'egliſe de ces Saints, & à leur tombeau, le jour de leur feſte.[a] Il nous aſſure qu'ils avoient livré leurs corps à la mort parcequ'ils eſtoient pleinement perſuadez qu'il y a une vie qui merite d'eſtre achetée par la mort meſme; que Dieu auſſi les glorifioit par un grand nombre de miracles qui ſe faiſoient à leur tombeau; que les malades y recevoient la gueriſon de leurs maux; que les poſſedez y eſtoient delivrez, & que les parjures y eſtoient livrez à la poſſeſſion du demon. 'Il ajoute qu'il avoit appris de quelques perſonnes de pieté que ces Saints s'eſtoient apparus à une dame qui Greg t.1.p. 1464.e|1468 b. a p.1468.b.c. c. d.

1. 'Les martyrologes de Saint Jerome les mettent encore le 31 de may; peuteſtre à cauſe de quelque translation. Flor.p.561-563.

2. C'eſtoit une branche des Cataphryges ou Montaniſtes, formée par le celebre Tertullien.

venoit ſouvent à leur egliſe, pour l'aſſurer qu'ils prendroient ſoin d'elle à ſa mort, en l'aſſiſtant de tout leur pouvoir; & que cette dame en eſtoit devenuë encore plus appliquée qu'auparavant à
e. la priere. 'Il exhorte enſuite les Fideles a recourir à ces Saints, afin de les avoir pour patrons & pour interceſſeurs auprés du
Bar.2 jul,b. ſouverain Juge. 'L'egliſe où eſtoient alors leurs corps ayant eſté ruinée, leurs reliques ont eſté tranſportées dans celle de S. Pierre au Vatican, où ils ſont encore aujourd'hui.

ARTICLE XXXVI.

Martyre de S. Pierre: Son corps eſt enterré au Vatican.

Hil.de Trin.l. 6.p.43.1 c.d. a Pearſ. poſt p. 42. [IL faut venir enfin] 'au martyre par lequel S. Pierre couronna ſa foy & ſon heureuſe vieilleſſe. [a]Toute l'antiquité reconnoiſt qu'il le ſouffrit à Rome, [ſans qu'il ſe ſoit jamais trouvé perſonne qui en ait douté, juſques aux heretiques de ces derniers temps.]
Joan.21.v.18. 'Il fut alors ceint [& lié] par un autre, & mené où il ne vouloit
Aug. in Jo. h. 123.p.232.1.d| pſ.68.p.294.1. a.b|ep.120.c.6. p.222.223.225. 1. a. pas aller. 'Car cette foibleſſe & cet amour naturel de la vie, par lequel perſonne ne veut mourir, eſt tellement enraciné dans nous, que la vieilleſſe meſme ne l'avoit pu oſter à S.Pierre. [b]Mais cette crainte par laquelle cet Apoſtre & les Saints les plus eminens ont reconnu leur infirmité, leur a ſervi à glorifier davantage la puiſſance & la miſericorde de Dieu. [c]Car la gloire des martyrs ſeroit moins grande ſi on pouvoit mourir ſans quelque peine, & meſme ſans une grande peine. [d]S. Pierre alla donc à la mort en le voulant, & ne le voulant pas. Il euſt voulu ne pas mourir: mais il vouloit aller à J.C, meſme en mourant, puiſqu'il n'y pouvoit aller que par la mort. 'Ainſi il ſouffrit la mort avec repugnance & avec crainte, & neanmoins avec joie, parceque ce chemin penible n'eſtoit que pour aller au triomphe, & à un royaume eternel.

b pſ.30 p.65.2. d.
c in Jo.h.123.p. 232.2.a|ſ 173.p. 829.e.f.
d pſ.30.p.65.2. d.
Greg.in Job.l. 31.c.16.p.922.a.

Bar.69.§ 8. 'On croit que S. Pierre & S. Paul furent foüettez avant que d'eſtre executez, & l'on montre encore à Rome des colonnes où
§ 9. l'on dit qu'on les attacha. 'L'ancienne tradition de Rome eſt qu'ils furent conduits "enſemble hors la ville par la porte d'Oſtie: Note 42.
Prud.de M.12. p.144. '& Prudence dit clairement qu'ils ont ſouffert "en un meſme lieu Note 43. & en un meſme champ, vers un marais qui eſtoit le long du Tibre.

P Al.c.9.p.128.c| Lact.perſc.2. p. 3. [Nous parlerons en ſon lieu du martyre de S. Paul.] Pour S.

Pierre il fut [1] crucifié, où *attaché à un poteau ſelon l'expreſſion de quelques Grecs, [ce qui ne ſignifie que la meſme choſe.] Il fut crucifié la teſte en bas, comme il l'avoit demandé luy meſme aux executeurs. [a] Il ſouhaita d'eſtre ainſi crucifié pour augmenter encore la douleur de la croix, [b] & depeur qu'on ne cruſt qu'il affectoit la gloire de J.C, s'il euſt eſté crucifié de la meſme maniere que luy. [c] Il étendit ſes mains [ſur la croix.] [d] il fut attaché avec des cloux ſelon pluſieurs Peres. [e] Tertullien dit qu'il y fut lié avec des cordes. [f] Et on croit que l'on peut avoir fait l'un & l'autre.

Note 44. ["Le 29 de juin fut le jour auquel S. Pierre & S. Paul glorifierent J. C, l'un par la croix, l'autre par l'épée,] [g] auquel ils conſacrerent par leur ſang l'Egliſe Romaine, & auquel ils l'eleverent audeſſus de toutes les villes du monde. [h] Deux ſaintes femmes nommées Baſiliſſe & Anaſtaſie eurent ſoin de leurs corps ſelon le menologe des Grecs. Elles furent decapitées pour ce ſujet, &c. aprés avoir eu, dit-on, les piez & les mains coupées, [i] & avoir ſouffert d'autres tourmens. Les Grecs, & les Latins à leur imitation, en font la memoire le 15 d'avril, ou le 17 ſelon quelques Grecs.

[k] S. Gregoire dit qu'il eſt conſtant qu'aprés que les Apoſtres eurent eſté martyrizez, il y eut quelques Chrétiens d'Orient qui voulurent tranſporter leurs corps en leur pays, & qui les porterent juſques aux Catacombes à deux milles de Rome; mais que voulant les porter plus loin, ils en furent empeſchez par une grande quantité d'éclairs & de foudres; & qu'alors les Chrétiens de Rome eſtant ſortis de la ville prirent les corps des Apoſtres, & les mirent dans le lieu où ils eſtoient encore à la fin du VI. ſiecle. [l] Une hiſtoire qu'on liſoit apparemment en France avant Charlemagne à la feſte de S. Pierre & de S. Paul, mais qui neanmoins ne paroiſt pas fort aſſurée, marque ce que dit S. Gregoire; & ajoute que les corps des ſaints Apoſtres demeurerent dixneuf mois aux Catacombes [m] avant que d'eſtre tranſportez l'un au Vatican, l'autre ſur le chemin d'Oſtie.

[n] Baronius raporte une epigramme du Pape Damaſe, où il eſt dit que S. Pierre & S. Paul avoient autrefois demeuré aux Catacombes; [o] & il ſemble qu'on fiſt encore en ce lieu quelque ſolennité particuliere de Saint Pierre au milieu du IV. ſiecle. [Il peut eſtre aſſez probable, que lorſque l'on eut retiré des mains des Orientaux les corps des deux Apoſtres, ou quelque temps aprés, les Juifs convertis obtinrent d'avoir parmi eux celui de Saint

[1] Nyſſ.l.3.t.8.p. 834.c. Euſ.l.3.c. 1.p.71.a.c. Ori. 1b. Euſ.op.4.11. p.106.240. Prud p.144. Aſt p.148. Chry.in Gen. h.66.p.709.a. t.5.h.68.p.816.e.

[a] Amb.in Job. l.1.c.1.t.2.p.655. d.

[b] pſ.118.p.1079. g. Thdrt. de car.p.689.d. Aug.f.203.ap p. 338.c. Arel.p. 339.

[c] Joan.21.v.18.

[d] Aſt.p.148 b. Chry.t.6.h.30. p.367. Thdrt. de car. p.689.d. Aug.f.253.c.4. p.1046.d. Arel. p.339.

[e] Tert ſcor.c. 15.p 633 b.

[f] redi.t.1.p.186. 2 b.

[g] Conc.t.4.p. 1262 a.

[h] Boll 15.apr p. 372.

[i] Greg l.3 ep. 30 p.567.568.

[k] Mabill.it.p 159.

[l] Bar.384.ap.n. 10. Anal.t.4.p. 504.

[m] Buch.cycl.p. 268

[n] Ὀνομάζουσιν, dit S. Athanaſe. [C'eſt un mot general, qui peut convenir à toute mort violente.] Ath.ſug.p.723.b.

Pierre, comme il avoit eſté particulierement leur Apoſtre, & le 66.
Phil leg p.1014. c|Bar.app §19. mirent au Vatican.]Car ce quartier, & toute la region qui eſt audeçà du Tibre, eſtoit occupée & habitée par les Juifs.

Hier.v.ill c.1| Prud.de M.12. p.145. 'Il eſt certain que du temps de S. Jerome, S. Pierre eſtoit enterré au Vatican prés le chemin Triomphal. [a] Dés le temps" de Zephy- vers l'an 212.
a Caius ap.Euſ. l.2.c.25.p.68.a. rin, on montroit au Vatican & ſur le chemin d'Oſtie les trophées
b Bar.22.§3-6. des deux Apoſtres qui ont fondé l'Egliſe Romaine. [b] Il y en a qui mettent encore diverſes tranſlations des corps de ces deux Apoſ-

Aug.ſ.296.c.9. p.1202.c. tres, "mais ſans aucun fondement conſiderable. 'Ils eſtoient à V. la note
c Thdrt.ep.113 p.985.b. Rome lorſqu'elle fut priſe par les Gots [en 410,] [c] & ſous S.Leon. 44.
[Et perſonne ne dit qu'ils ajent jamais eſté tranſportez ailleurs.]

Mabi.it.It.p.55. 'On aſſure qu'aujourd'hui les chefs des deux Apoſtres ſont à Saint Jean de Latran dans deux buſtes d'argent faits ſous le Pape Urbain V, & fort enrichis par Charle V. Roy de France.

ARTICLE XXXVII.

Du reſpect qu'on a eu pour le tombeau de S. Pierre.

Hier.v.ill.c.1. 'LEs tombeaux des deux Apoſtres eſtoient reſpectez à Rome par la veneration de toute la ville, [ou plutoſt de toute la
Chry 2.Cor.h. 26.p 741. terre.] 'Ils eſtoient plus celebres que les tombeaux des Alexandres & des Ceſars. On y eleva des baſiliques & des egliſes plus magnifiques que les palais des Empereurs, & où les peuples ac-

Aug.ep 42.p. 57.1.b|Bar.69. § 23-29. couroient avec plus "de zele & de reverence. 'Les Empereurs eſtoient meſmes venoient prier avec reſpect au tombeau de S. Pierre &
d Chry.2.Cor. p 741.d. de S. Paul, [d] & ils reconnoiſſoient au milieu de leur grandeur & de leur puiſſance, qu'ils avoient beſoin d'avoir pour interceſſeurs & pour patrons un peſcheur, & un pauvre faiſeur de tentes, & encore qui ne vivoient plus. Quelle eſt donc, dit S.Chryſoſtome, " l'excellence & le pouvoir de J.C. qui a fait en eux de ſi grandes " choſes ? "

Gr.T gl M.c. 28.p.538.59. 'S. Gregoire de Tours fait une deſcription de l'egliſe de Saint
e Greg.dial l 3. c.25.p.186.b. Pierre au Vatican telle qu'elle eſtoit au VI. ſiecle. [e] S. Gregoire le
f c.24.25. grand aſſure qu'il s'y faiſoit beaucoup de miracles : [f] & il en raporte quelques uns.

Aug ſ.298.c.2. p.1209.a|Chry. 2.Cor.p.741.c. 'Le jour de leur feſte & de leur mort eſtoit connu de tout le monde. [g] Il eſtoit fort celebre & fort ſolennel à Rome. [h] Il eſtoit
g Aug.conſ.l 1. c.10 p.162.2.b| Prud.de M.12. p. 144. celebre auſſi dans l'Afrique, quoqu'il ne le fuſt pas autant que S. Auguſtin l'euſt ſouhaité. [i] C'eſtoit un jour d'aſſemblée dans le Pont, [k] & dans les extremitez de la Syrie, "que l'on celebroit meſ- depuis ſon ſ.

h Aug.ſ.295.c.1.p.1194.b|298.c.2.p.1209.a. i Aſt.or.8.p.324.c. k Thdrt.gr.aff.l.8.p 607.a.b.

me, ce ſemble, avec des feſtins publics, mais ſans y bleſſer en rien les regles de la temperance. 'En un mot leur martyre ſe celebroit par toute la terre. [a]L'Empereur Theodoſe le jeune dans ſa loy du premier fevrier 425, met la memoire du martyre des Apoſtres entre les jours qui eſtoient celebrez par tout le monde, qui eſtoient conſacrez à la priere, & auſquels il défend de donner aucun ſpectacle, parceque les eſprits des Chrétiens y doivent eſtre tout occupez du culte de Dieu. 'Le Code de Juſtinien y défend de plus tous les actes de juſtice, meſme les arbitrages volontaire. 'Cette memoire des Apoſtres regarde aſſurément S. Pierre & S. Paul, quoiqu'elle puiſſe auſſi comprendre les autres, qu'on honoroit tous, ſelon quelques uns, le jour de la feſte des deux premiers. 'On ne trouve que l'Egliſe de Cappadoce qui faiſoit leur feſte auſſitoſt aprés celle de Noel à la fin du IV. ſiecle, [''ce qui n'empeſchoit peuteſtre pas qu'elle ne la fiſt encore au mois de juin avec le reſte de l'Egliſe. 'Feſte Patrice Romain, & ambaſſadeur du Roy Theodoric vers l'Empereur Anaſtaſe, fit encore augmenter la ſolennité de leur feſte à Conſtantinople vers l'an 497. 'Les plus anciennes ordonnances que nous ayons en France pour les feſtes qui ſe doivent celebrer par le peuple, ne manquent point d'y comprendre celle de S. Pierre & de S. Paul.

V. la note 44.

'Voilà comment J.C. a relevé ceux qui faiſoient toute leur gloire d'eſtre ſes humbles diſciples, pendant que perſonne ne connoiſſoit ni le tombeau ni le jour de la mort des plus grands conquerans, & de ceux meſmes dont les payens faiſoient des Dieux. 'S. Paulin alloit tous les ans à Rome à cauſe de cette ſolennité. [b]Le Pape en ce jour faiſoit premierement l'office ''audelà du Tibre [à S. Pierre,] où il paſſoit toute la nuit; & puis il retournoit le faire de nouveau [à S. Paul] de l'autre coſté de la riviere, dautant que l'on celebroit en un meſme jour la feſte & l'office de S. Pierre & de S. Paul, 'comme on le voit auſſi par S. Ambroiſe.

en deçà à noſtre égard.

[On fait encore preſentement la feſte & la ſolennité de l'un & de l'autre le 29 de juin: mais l'office y eſt preſque tout de Saint Pierre; & on fait le lendemain celui de S. Paul.] 'On croit que c'eſt Saint Gregoire qui à établi cet ordre. Il eſt marqué dans le Sacramentaire, 'dans l'ancien calendrier Romain, [dans Uſuard, & dans divers autres martyrologes, mais non dans celui de Bede ni dans ceux qui portent le nom de S. Jerome. 'Le calendrier de Leo Allatius y ajoute une vigile de S. Paul le jour meſme de S. Pierre.

[S. Pierre eſtant donc mort, comme nous croyons, le 29 de juin

Aug. ſ. 295. c. 5. p. 1196. e | Chry. 2. Cor. h. 26. p. 741. c.

[a] Cod. Th. 15. t. 5. l. 5. p. 353.

Cod. J. 3. t. 12. l. 6. p. 251.

Thom. feſt. p. 52 53.

Nyſ. de Baſ. t. 3. p. 479. c.

Thdr. L. p. 560. a. b | Thphn. p. 123. a.

Thom. feſt. p. 454. 455.

Chry. 2. Cor. h. 26. p. 740 741.

Paul. ep. 26. p. 275. & alibi.

[b] Prud. de M. 12. p. 144. 145.

Amb. B. t. 2. p. 244. b.

Sacr. n. p. 168.

Pront. cal. p. 200.

All. conſ. p. 1490.

Ruf.in Hier.l 2. p.219.b. a Hier.v.ill.c.1. chr.Buch.cycl. p.269.

de l'an 66, J'peut avoir tenu le ſiege de Rome durant 24 ans, [depuis l'an 42 qu'il y vint; & quelques mois de plus,]a puiſqu'on écrit qu'il a gouverné cette Egliſe durant 25 ans.["On luy donne ordinairement S. Lin pour ſucceſſeur. Il ne pouvoit guere avoir moins de 70 ou 75 ans, ſi on s'arreſte à ce que dit S. Chryſoſtome,] qu'au temps de la Paſſion, [33 ans avant ſa mort,] il n'eſtoit ni jeune ni vieux, mais" dans la vigueur de l'age, [ce qui marque bien une perſonne de 40 ans ou environ.]

V. S. Clement §. 2.

ἀνὴρ τέλειος.

ARTICLE XXXVIII.

Honneurs rendus aux reliques de S. Pierre & a ſes chaines.

Chry.2.Cor.h. 26.p.741.742.

CONSTANTIN baſtit à Conſtantinople une egliſe celebre des Apoſtres, dans le veſtibule de laquelle les Empereurs tenoient à honneur d'eſtre enterrez. Mais il n'y en avoit point qui portaſt en particulier le nom de S. Pierre & de S. Paul, juſqu'au regne de Juſtin I, ſous lequel Juſtinien ſon neveu en fit baſtir une. l'an 510.

Proc.ædd.l.1.c. 4.p.138.

Cor.c.4.p.1515. c. d.

Il ſouhaita pour cela d'avoir quelque partie de leurs corps: Et il ſembloit qu'on ne le luy puſt pas refuſer. [Car on peut dire qu'il regnoit deſlors ſous le nom de ſon oncle.] Il faiſoit paroiſtre un tres grand zele pour la foy, [& il venoit de rendre un ſignalé ſervice à l'Egliſe, en réuniſſant au ſaint Siege toutes les Egliſes d'Orient, qui en avoient eſté ſeparées prés de 40 ans.] Cependant en ayant parlé aux legats du Pape Hormiſda, ils s'excuſerent ſur la pratique de l'Egliſe Romaine, & meſme de tout l'Occident ſelon S. Gregoire, qui eſtoit de ne toucher jamais aux corps des Saints. Mais lorſqu'on en demandoit des reliques, on faiſoit ſeulement deſcendre un" linge dans une boëte juſque ſur leur tombeau, "tantoſt plus bas, & tantoſt moins. Ces linges qu'on appelloit *ſanctifiez, [eſtoient receus par tout avec reſpect, ſe mettoient comme des reliques dans les egliſes que l'on dedioit, & Dieu y operoit les meſmes miracles que ſi les propres corps des Saints y euſſent eſté. Ils rendoient meſme quelquefois du ſang quand on les coupoit. On jeunoit, on veilloit, on prioit beaucoup lorſqu'on vouloit avoir en cette maniere des reliques de S. Pierre: & on pretend que quelquefois lorſque Dieu agreoit davantage la diſpoſition de ceux qui en demandoient, les linges qu'on avoit ainſi ſanctifiez peſoient beaucoup plus qu'auparavant.

d'Greg.l.3.ep. 30 p 567.c.d.

brandeum.

ad ſecundam cataractam.

ſanctuaria.

Gr.T.gl.M.c. 28.p.59.

[On oſoit encore moins toucher au corps de S. Pierre & de S. Paul, qu'à ceux des autres martyrs. J'Car il ſe faiſoit tant de miracles

Greg.l.3.ep.30. p. 567. a. b.

miracles & de prodiges terribles dans les egliſes où ils repoſoient, qu'on n'en pouvoit meſme approcher qu'en tremblant pour y prier. S. Gregoire aſſure que ceux qui avoient ſeulement voulu changer quelque choſe à leurs tombeaux, en avoient eſté punis viſiblement, ce qu'il dit eſtre arrivé ſous ſon pontificat meſme, & encore un peu auparavant en la propre perſonne du Pape [Pelage II.] ſon predeceſſeur.

Juſtinien entra dans les raiſons des Legats d'Hormiſda, [a] & ce Pape luy envoya enſuite de ces linges ſanctifiez. [b] Les legats avoient demandé auſſi pour luy quelque choſe des chaines des Apoſtres, ſi cela ſe pouvoit. [On ne voit point qu'Hormiſda l'ait accordé, quoiqu'il y ait lieu de le preſumer.] Car on envoyoit aſſez communement de la limure des chaines de S. Pierre & de S. Paul, par leſquelles Dieu faiſoit de grands miracles. C'eſtoit le Pape meſme qui les limoit pour en avoir de la poudre; & ſouvent il tiroit cette limure ſans peine. Mais il arrivoit d'autres fois que certaines perſonnes en demandant, on limoit longtemps ſans en pouvoir rien avoir. On enfermoit cette limure tantoſt dans une croix, tantoſt dans des clefs d'or [ou d'autre matiere,] que l'on mettoit auſſi ſur le tombeau de S. Pierre: [c] & l'on pretendoit que ces clefs penduës au cou pouvoient preſerver de toutes ſortes de maux. C'eſt ce que Saint Gregoire mande au Roy Childebert en luy en envoyant une. Le meſme Pape raporte comment Dieu avoit puni un ſeigneur Lombard qui en avoit voulu rompre une.

Conc.t.4.p.1515. d.
[a] p. 1518. e.
[b] p. 1515. e.
Greg.l.3 ep.30. p.568.c|l.11.ep. 49.p.1078.a.
p. 1078. a.
l.5.ep.6 p.650. d|6.ep.23.p.723. b.c.
[c] p.650. d.
p.723 b. c.

Auſſi le fer des chaines de S. Pierre eſtoit plus eſtimé que l'or dans toutes les egliſes de J. C, comme ayant eſté ſanctifié par le tourment meſme qu'elles luy avoient cauſé. On honoroit [ſans doute particulierement à Rome] celles dont il n'avoit eſté dechargé que par la mort, ou pour eſtre attaché à la croix. Mais Arator témoigne qu'on y poſſedoit auſſi dans le VI. ſiecle celle dont Herode l'avoit fait lier a Jeruſalem, & dont l'Ange l'avoit delivré. S. Chryſoſtome [d] ſemble ſuppoſer qu'on les avoit de ſon temps, & ſouhaiter de les pouvoir aller voir. [d] Il y avoit [e] à Rome une egliſe de S. Pierre aux Liens dés le V. ſiecle au moins. [e] Et il paroiſt que cette egliſe ayant eſté dediée le premier jour d'aouſt, ſoit par S. Pierre meſme, ſoit depuis; c'eſt ce qui a fait faire ce jour là la feſte de la delivrance de cet Apoſtre par l'Ange, qui eſt arrivée au mois d'avril.

Aug ſ.203 ap. § 5 p.338 b.
c.
Arat l.1.p.690. 1. f.
Chry. in Eph. h.8 p.923.c.
[d] Flor p.713.
[e] p. 693.

Les Grecs honorent auſſi le 16 de janvier [a] une des chaines dont S. Pierre a eſté lié à Jeruſalem par Herode, & ils en font leur

Ugh. t.6.p.189. b|Menæa,p.283. 291|Boll.16.jan. p.2.1.

grand office. Elle eſtoit conſervée a Conſtantinople en une chapelle de S. Pierre, baſtie dans la grande egliſe de S.te Sophie, & on la montroit ce jour là ſolennellement au peuple pour la venerer.

Boll.may, t.1. p.9.1.

'On faiſoit faire de nouvelles clefs de la grille qui fermoit le tombeau de S. Pierre, pour emporter les vieilles par devotion, dans l'eſperance qu'elles pourroient ſervir à la gueriſon des malades. Car une foy pure & ardente obtient tout de Dieu. Ces clefs eſtoient d'or.

Gr.T.gl.M.c. 28.p.60.

'La vie de S. Hugue Abbé de Cluni, parle "d'un vetement de S. Pierre apporté d'Antioche à Paris, & mis dans l'egliſe de S.te Genevieve. S. Hugue "s'en ſervit pour guerir un paralitique à la vuë de toute la ville.

Bona, lit.l.1.c.5. p.28|Sur.29.ap. p.355. § 9.

planetæ. &c.

ARTICLE XXXIX.

Calomnies repanduës contre S. Pierre: Ecrits qu'on luy a ſuppoſez.

'NICEPHORE fait une deſcription fort particuliere du viſage & de tout l'exterieur de S. Pierre, [a] qu'il avoit peuteſtre priſe dit Baronius, ſur les anciens tableaux que l'on avoit faits de cet Apoſtre. "Car on en voyoit pluſieurs portraits, dautant que ceux des payens qui avoient receu quelque faveur de J.C. ou des Apoſtres, la reconnoiſſoient en cette maniere. "Et de plus il eſtoit fort ordinaire de peindre noſtre Seigneur ſur les murailles, accompagné de S. Pierre & de S. Paul.

Nphr.l.2 c.37. p.195 d.
a Bar.69. § 31.
Euſ.l.7.c.18.p. 265. c.
Aug conf.l.1.c. 10.p.162.2.b.

'Cela fut cauſe que des payens aſſez aveugles & aſſez impies pour vouloir attribuer des écrits de magie à J. C, les luy firent adreſſer à S. Pierre & à S. Paul, comme à ſes plus intimes amis, mais qu'ils n'avoient vu que ſur des murailles, ſans avoir jamais lu leurs lettres. "D'autres [auſſibien inſtruits,] diſoient que ce n'eſtoit pas J.C, mais S. Pierre qui eſtoit magicien; qu'il avoit fait pluſieurs malefices; qu'il avoit meſme tué & mis en pieces un enfant d'un an, afin d'obtenir que ſon Maiſtre fuſt adoré durant 365 ans; & qu'aprés ce temps là la religion Chrétienne devoit ceſſer. Ils pretendoient avoir appris d'un de leurs oracles ce menſonge auſſi ridicule qu'impie.

b.

civ.l.18.c.53. p.240.1.c.d.

'Les Ebionites attribuoient à S. Pierre pluſieurs de leurs ſuperſtitions, entre autres de ſe laver [ou baigner] tous les jours pour ſe purifier 'avant le repas, [b] & de ne manger d'aucun animal, ni de tout ce qui en vient: & ils avoient inſeré ces menſonges dans un

Epiſt.30.c.15. p.139.c.
c.21.p.145.b.
b.15.22.p.139.c| 146.a.

livre intitulé Les voyages de S. Pierre, fait ſous le nom de Saint Clement.

'On l'a auſſi fait luy meſme auteur de pluſieurs livres, comme eſtoient ſes actes, ſon Evangile, ſon Apocalypſe, un ouvrage "de la Predication, '& un autre du Jugement. [a] On croit que tous ces livres peuvent avoir eſté compoſez dans le ſecond ſiecle par le meſme impoſteur dont nous avons encore une grande hiſtoire de S. Pierre attribuée a S. Clement, ſous le titre de Recognitions: & cet auteur y paroiſt plus habile dans les principes de la philoſophie que dans ceux du Chriſtianiſme, [dont l'un des premiers eſt la ſincerité, ſurtout en matiere de religion; & l'amour de la verité.

Euſ.l.3.c.3.p.72. a|Hier.v.ill.c. 1. Hier.v.ill.c.1. p 262.d. a Cotel.ap.n.p. 343. a.

Ce qui eſt certain, c'eſt que] 'tous ces écrits ſont apochryphes & cela, dit Euſebe, parceque pas un auteur eccleſiaſtique n'en a cité aucun témoignage. 'Il en excepte autrepart Saint Clement d'Alexandrie [qui emploie quelquefois les apocryphes.] Car dans ſes Hypotypoſes il parle de l'Apocalypſe de S. Pierre, '& en raporte meſme des choſes qui paroiſſent heretiques. [b] On liſoit encore cett'Apocalypſe dans quelques Egliſes de la Paleſtine le jour du vendredi ſaint au V. ſiecle, quoique les anciens l'euſſent rejettée comme un ouvrage entierement faux & ſuppoſé.

Euſ.p.72.a| Hier.p.262.d. Euſ.l.6.c.14.p. 215. e. Cl exc.p 806.a d|807.1.c d. b Soz.l.7.c.19. p 735.c.

Baronius dit que Rufin a cru que le Jugement de S. Pierre eſtoit "le livre celebre du Paſteur. Origene dans ſon traité des Principes rejette le livre de la Predication de Saint Pierre. 'Il en raporte ſur S. Jean quelques paroles citées par l'heretique [1] Heracleon; & il paroiſt deſapprouver le livre; mais il remet à une autrefois à examiner s'il eſt legitime, ou ſuppoſé, ou mixte, [c'eſt à dire corrompu.] 'S. Clement d'Alexandrie le cite pluſieurs fois & en raporte de grands paſſages. [c] On croit que ce peut eſtre le recueil des predications faites à Rome par Saint Pierre, dont parle Lactance.

Bar.44. § 46. Ori.in Jo. t.14. p.211.d.e. Cl.ſtr.1.2.6.p. 357. 390.a|635-639.678|exc. p.809.1.b. c Pet. ſpoſt.p. 34|Lact.l.4.c. 21.p 422 423.

[d] S. Serapion qui eſtoit Eveſque d'Antioche [vers l'an 200,] permit pour le bien de la paix de lire dans l'Egliſe de Rhoſſe [en Cilicie] l'Evangile de S Pierre. Mais ayant appris depuis que l'on s'en ſervoit pour appuyer l'hereſie des [2] Docetes, il le lut, & reconnut que quoique la pluſpart des preceptes de ce livre fuſſent bons, il y en avoit neanmoins de faux & de mauvais. Il en fit donc un extrait & une refutation, qu'il envoya à l'Egliſe de Rhoſſe,

d Euſ.l.6.c.12.p. 213.214.

1. 'Pearſon fait cet Heracleon maiſtre de Cerdon, & conclut fort bien de là que la predicatioo a eſté faite dés le commencemeot du II. ſiecle. aMais Heracleon n'eſt qu'un diſciple de Valentin. [& ainſi eſt poſterieur à Cerdon.]

Pearſ.poſt.p.33. 34. a Clem.ſtr.4.p. 501. b.

2. C'eſtoient ceux qui croyoient que tout ce qu'a fait J. C. n'eſtoit qu'en apparence.

p.213.c. en attendant qu'il y puſt aller luy meſme. Il dit entre autres choſes que ce livre eſt apocryphe & faux, parceque nous ne l'avons pas receu [de la tradition de l'Egliſe.] Les heretiques Nazaréens ſe ſervoient de cet Evangile. [a] Origene en raporte quelque choſe. [Il y a aſſurément plus de ſujet de s'étonner de ce que] [b] S. Iſidore de Peluſe allegue les Actes de S. Pierre comme veritablement écrits par ce Prince des Apoſtres. [c] On pretend qu'ils avoient eſté compoſez [non dans le ſecond ſiecle, mais] par les Manichéens. &c.

Thdrt.h.l.2.c. 2.p.219.
a Ori.in Matt. 13.v.25.p.132.
b Iſi.P.l.2.ep. 99 p.167.c.
c Du Pin,p.11.

'Origene cite auſſi un livre de la Doctrine de S. Pierre: mais il ſoutient que ce livre n'eſt ni de cet Apoſtre, ni d'aucune autre perſonne inſpirée de Dieu. [Ne ſeroit-ce point le meſme que ſa Predication?] 'S. Gregoire de Naziance cite cette parole de S. Pierre; Qu'une ame qui eſt dans l'affliction eſt proche de Dieu: 'ce qu'Elie de Crete dit eſtre tiré du livre de ſa Doctrine. [d] Nicetas remarque auſſi que c'eſt du livre des Conſtitutions qu'eſt tirée cette parole que le meſme Pere attribuë à S. Pierre: [e] Rougiſſez « de honte vous qui retenez ce qui appartient aux autres. Imitez « "la bonté de Dieu qui ſe repand egalement ſur tous les hommes; « & il n'y aura plus de pauvres. « Ἐσόμεθα Θεοῦ.

Orig.prin.pr. p.666.c.
Naz.ep.16.p. 778.c.
or.17.n.p.284. d.
d or.16.n.33.p. 672. a.
e or.16.p.254.d.

'Nous avons une liturgie qui porte le nom de S. Pierre: Mais il eſt certain qu'elle n'eſt pas de luy dans tout ce qu'elle comprend, [ce qui rend douteuſes & incertaines les choſes meſmes qui pourroient venir de luy.] 'Le Cardinal Bona croit que ce peut eſtre une piece du dernier ſiecle. [f] Les Orientaux luy attribuent non ſeulement une, mais deux liturgies. [g] Ils pretendent auſſi avoir une lettre de luy à S. Clement, traduite en ethiopien.

Alex.t.1.p.61. 62|App.bib.t. 1.p.65.
Bona,lit.l.1.c. 8.p.49.50.
f c 9.p.64.
g Cotel.ap.n. p.343.b.

ARTICLE XI.

De diverſes choſes attribuées à S. Pierre de S. Petronille: De S. Torquat, & de quelques autres qu'on dit avoir eſté diſciples de S. Pierre.

'ON raporte à S. Pierre & à S. Paul la coutume de celebrer Paſque le dimanche; [h] ce qui ſe peut appuyer ſur Euſebe: ["& neanmoins on ne peut pas dire que ce ſoit une choſe ſans difficulté.] 'On attribuë encore à S. Pierre l'inſtitution de la tonſure monacale, que les Eccleſiaſtiques ont auſſi portée en de certains temps. ["Mais on n'en trouve rien que dans des auteurs du VIII. ſiecle. Note 47. Note 48.

Socr.l.5.c.22 p. 285.d.
h Euſl.5.c.23. p.190.c.
Bed.h Ang.l. 5.c.22.p.248-252.

On pourroit dire pluſieurs autres choſes de S. Pierre en les

prenant tant de ſes actes écrits ſous le nom de S. Lin, que des Conſtitutions, & des Recognitions de S. Clement.] 'Mais tous ces livres n'ont pas grande autorité, eſtant ou ſuppoſez, ou corrompus. 'S. Epiphane dit que S. Clement avoit veritablement *ἐμφέρεται.* écrit "un livre des voyages de S. Pierre; mais qu'il a eſté preſque entierement changé par les Ebionites. 'On cite encore de grands dialogues de S. Pierre avec Apion, attribuez à S. Clement. Mais cet ouvrage n'a point eſté connu des anciens, dit Euſebe, & ne conſerve point le caractere de la verité apoſtolique. 'Quelques uns croient que ce n'eſtoit qu'une partie de celui des Recognitions.

Bell.in Lino & Clem. Epi.30.c.15.p. 139.b. Euſ.l.3.c.38.p. 110.c. Cotel.ap.n.p. 343.b.

[Nous n'avons point non plus oſé rien raporter de ce qui eſt ni dans l'hiſtoire d'un pretendu "Marcel diſciple de S. Pierre, ni dans les actes de S. Proceſſe & S. Martinien, ni dans ceux de S. Nerée & S. Achillée, ni dans pluſieurs autres pieces de cette nature qui ſont ſans autorité, eſtant ou corrompuës, ou abſolument ſuppoſées.

Note 49.

Nous avons remarqué "à l'entrée de ce diſcours,] 'que S. Pierre avoit eu la conſolation de voir ſa femme ſouffrir le martyre pour J.C, & de l'y animer luy meſme. [a]S'il a eu des enfans, comme quelques Peres l'ont cru, [l'hiſtoire ne nous en a rien conſervé.] [b]Divers martyrologes du IX. ſiecle, & le Romain, parlent neanmoins d'une S.te Petronille vierge, qu'ils diſent eſtre fille de S. Pierre. [c]Les actes de S. Nerée & S. Achillée en racontent pluſieurs choſes, & diſent particulierement qu'elle fut guerie d'une paralyſie par S. Pierre. [d]S. Auguſtin parle auſſi d'une fille de S. Pierre, qu'il guerit d'une paralyſie, & de la fille d'un jardinier qu'il fit mourir par ſes prieres. Mais il dit que cela eſtoit dans les écritures apocryphes receuës des Manichéens. C'eſt pourquoi 'cette hiſtoire eſt fort ſuſpecte: '& les actes de S. Nerée & S. Achillée ne ſont pas fort capables de l'autoriſer. 'Que ſi ce qu'on dit de ſa mort, & de la recherche qu'en fit Flaccus pour l'epouſer, eſt veritable, il y a apparence qu'elle eſtoit plutoſt fille de S. Pierre par la grace que par la nature. Son nom ſe trouve meſme dans les martyrologes qui portent le nom de Saint Jerome, dans celui de Bede, & dans pluſieurs autres anciens, ſans qu'elle y ſoit appellée fille de S. Pierre.

¥. § 2.

Bar.69.§ 32| Cl. ſtr.7.p.736. b c| Euſ.l.3.c.30.p. 102.b. a Cl.ſtr.5.p.448. b|Epi.30.c.22 p. 147.a|Aut.qu. 127.p.142.b. b Boll.31.may, p.420. § 4. c 12.may,p.10. 11. d Aug.in Ad.c. 17.t 6. p.842.a.

Bar.69.§ 33. 68. § 23. 69. § 33|Flor. p.561.1.

'On fait ſa feſte le 31 de may. Il y a eu autrefois auprés de Rome un cimetiere & une egliſe de ſon nom, ſur le chemin d'Ardea: & le Pape Gregoire III. y établit une ſtation. 'On pretend que le Pape Paul I. en tira ſon corps, & le mit en l'egliſe de S. Pierre,

Boll.31.may,p. 421.d.f. a.e.

e. f. 'ou il a eſté honoré par divers Papes, & où l'on croit qu'il eſt
p. 422. encore. 'D'autres egliſes pretendent auſſi avoir ſon corps, ou une partie de ſes reliques, ſoit que ce ſoit de quelque autre Sainte de meſme nom, [ſoit pour d'autres raiſons qu'il n'eſt point neceſſaire d'examiner.] 'Nous l'appellons quelquefois S.te Perrine.

p. 422. d. [Nous pouvons encore ajouter ici un mot de quelques Saints qu'on dit avoir eſté diſciples de S. Pierre, quoiqu'on n'en trouve
Bar. 3 aug. d| pas de preuve bien conſiderable.] 'On donne cette qualité à S.
Ugh. t. 6. p. 24- Aſpren ou Aſprenas mis dans le martyrologe Romain au 3 d'aouſt, que l'Egliſe de Naple honore comme ſon premier Eveſque.
Ugh. p. 25-33. 'Ughellus en donne une longue hiſtoire, écrite vers l'an 1230 par un Alberic. [C'eſt un grand amas de paroles, & rien de plus.]
Bar. 3 aug d. 'Baronius en cite une autre encore plus nouvelle. [a]Ughellus par-
a Ugh. p. 25. a. le encore d'une troiſieme fort longue, imprimée par Ciocarelle. [Nous aimerions mieux avoir]celle qu'il dit eſtre plus courte, & ſe
Ferr. it. p. 484. garder à Naple dans le threſor de l'egliſe cathedrale. 'Le corps du Saint eſt dans la meſme egliſe en une chapelle qui porte ſon nom.

[La Sicile croit avoir auſſi receu de S. Pierre S. Pancrace &
Boll. 3 apr p. 237. b. Peregrin.] 'Le nom du premier ſe lit le 3 d'avril dans les martyrologes de S. Jerome, dans Uſuard, Adon, Notker, & pluſieurs autres, qui ſe contentent de marquer qu'on l'honoroit à 'Tadormine, *Tauromenii.*
b. c. 'ville autrefois celebre entre Meſſine & Catane, mais ruinée par les Sarrazins ſous Leon le ſage. Il paroiſt qu'avant cet accident
p. 237-243. S. Pancrace y eſtoit fort honoré, '& les nouveaux Grecs en ont dit beaucoup de choſes, que Bollandus a ramaſſées avec ſoin, [mais qui ne peuvent pas avoir d'autorité, ſurtout ſi elles ſont
p. 237. & 310. may, p. 506 c. fondées ſur] 'les actes grecs du Saint, qui portent le nom d'un Evagre. Car on reconnoiſt que c'eſt une piece ſuppoſée, pleine de fables & de contes ridicules : de ſorte qu'on ne les a jamais voulu imprimer, meſme aprés avoir donné au P. Sirmond la peine de
Men. p. 81. les traduire en latin.] 'Les Grecs marquent ſa feſte dans leurs Ménées le 9 de juillet, où ils en font leur grand office. Ils l'ho-
Boll. 3. apr. p. 237. b. norent comme un Eveſque & un martyr ; 'ce que les nouveaux Latins ont ſuivi. [On peut dire que de ce que ſon nom eſt dans les martyrologes de S. Jerome, c'eſt une preuve conſiderable qu'il a
Flor. p. 415. 2. eſté martyr :] '& un ancien martyrologe luy donne ce titre.

Boll. 30. jan. p. 1031. a| 1153. c. 'Le nom de S. Peregrin Confeſſeur eſt aujourd'hui fort celebre dans la ville de Caltabellotta au val de Mazare en Sicile.
p. 1153. f| Sic. ſan. t. 1. p 35. 'Mais tout ce qu'on fait eſt fondé ſur une petite vie, que le nom de Caltabellotta [fait voir eſtre fort nouvelle,] [b]puiſqu'on pretend
b Boll. p. 1031. a. c| 1153. c. que cette ville a eſté baſtie par les Sarrazins. 'On y fait la feſte du

Saint le 30 de janvier, & ſa tranſlation le 18 d'aouſt.

V.S.Denys de Paris §2. ["Comme l'Egliſe de France croit avoir receu des ſucceſſeurs de S. Pierre dans une ſeule miſſion ſept de ſes principaux Eveſques,] l'Egliſe d'Eſpagne pretend avoir receu la meſme faveur, 15.may,p.442. mais des Apoſtres meſmes S. Pierre & S. Paul.[a] Ces ſept Eveſques a. ſont S. Torquat, S. Cteſiphon, S. Second, S. Indalece, S. Cecile, a c. S. Eſice [ou Heſyque,] & S. Euphraiſe.[1] 'Le Pape Gregoire VII. 1.feb.p.7.f. dit poſitivement qu'ils ont eſté envoyez par S. Pierre & par S. Paul, [qui ſe ſont trouvez enſemble "à Rome dans la derniere année de leur vie.] 'Adon, Uſuard, & les autres martyrologes du IX. ſiecle, diſent en general qu'ils ont eſté ordonnez Eveſques à Rome par les Apoſtres, & envoyez preſcher en Eſpagne. 'Leur hymne dans le breviaire Mozarabe n'en dit rien de plus. [Ainſi ils pourroient bien avoir ſeulement eſté envoyez par les Papes, ou enſemble, ou ſeparément.] 'Cette hymne qui cite pour garant l'ancienne tradition, '& les martyrologes du IX. ſiecle, ſont ce qu'on en a de meilleur '& de plus ancien: [& nous ne pretendons pas meſme répondre des evenemens aſſez peu probables qu'on trouve dans ces monumens. Ainſi on n'a rien de l'hiſtoire de ces Saints qu'on puiſſe dire eſtre tout à fait certain.]

en l'an 65, & 66.

15.may,p.442. §2. 4. § 3. p. 442. c. p. 443. b. 1.feb.p.9. § 23.

'On ne leur donnoit en ce temps là que le titre de Confeſſeurs,[b] & leur hymne ne dit point qu'aucun d'eux ait eſté martyr. 'Gregoire VII. dit neanmoins en 1074, qu'ils ont conſacré par leur ſang les Egliſes qu'ils ont fondées; '& la pluſpart ne manquent pas aujourd'hui de les traiter de martyrs.[c] On a meſme trouvé ou fait des hiſtoires du martyre de quelques uns d'eux. 'ce qui n'empeſche pas que les Egliſes de Tolede & de Burgos n'aient continué à les honorer ſous le titre de Confeſſeurs.

15.may, p.442. b. f. b f. 1.feb.p.7.f]1.b. 15.may,p.443. § 5. c 1.feb.p.10 d. 15.may,p.442. § 1.

[Bollandus traite amplement de ces Saints en divers endroits: mais il n'en a rien trouvé de fondé ni d'ancien.] 'Uſuard, Adon, Notker, & pluſieurs autres martyrologes, les mettent tous enſemble le 15 de may, '& quelques Egliſes d'Eſpagne les honorent de la meſme maniere le premier ou le 5 du meſme mois. 'On fait encore la feſte [1] de chacun d'eux en particulier en divers jours. 'Uſuard & les autres marquent les villes d'Eſpagne où ils s'eſtoient repoſez aprés avoir travaillé pour J.C. & pour l'Egliſe, [& où eſtoient apparemment leurs corps au IX. ſiecle.] Ils mettent S. Torquat à Acci, 'appellée aujourd'hui Guadix [dans la Grenade,] d'où il a eſté "tranſporté dans l'abbaye de la Celleneuve au dio-

1.

§ 2. 4. 1.feb.p.9. c. d. 15.may,p.443. § 5.

&c.

1. S. Euphraiſe le 14 de janvier, S. Cecile le premier de fevrier, S. Heſyque le premier de mars, Saint Cteſiphon le premier d'avril, S. Indalece le 30, S. Second le 2 de may, S. Torquat le 14 de juin.

§. 6. ceſe "d'Orenſe[dans la Galice.] 'On parle encore de quelques autres tranſlations de ces Saints, [auſquelles il n'eſt pas neceſſaire de s'arreſter.] *Auriensis.*

SAINT PAUL
APOSTRE DES GENTILS.

ARTICLE PREMIER.

Naiſſance & education de S. Paul.

Rom.11.v.1| Philip.3.v.5. [a]Aug.t.333.c.3. p.1195.f.&alibi.

'SAINT Paul eſtoit Juif, de la race d'Abraham, & de la tribu de Benjamin. [a]C'eſt pourquoi Saint Auguſtin luy applique ſouvent cette prophetie de Jacob, qui marque fort bien ce qu'il a fait contre l'Egliſe eſtant perſecuteur, & ce qu'il a fait pour elle eſtant Apoſtre: Gen.49.v.27. 'Benjamin eſt un loup raviſ- « ſant, qui au matin enlevera ſa proie, & au ſoir partagera les de- « pouilles. Ruf.ben.l.2. p.24.a. [b]Chry.t.6.h. 30.p.167.e. 'Et c'eſtoit alors l'explication commune que l'on don- « noit à ce paſſage. [Il naquit deux ans aprés noſtre Seigneur[1],] s'il a vécu environ 68 ans, comme on le lit "dans un ancien auteur grec. 1. Note 2.

Act.13.v.6.16. Rom.16.v.7. v.11.21. 'Son pere eſtoit de la ſecte des Phariſiens. Il avoit une ſœur & un neveu. 'Andronique & Junie, [qui pouvoient eſtre des 70 Diſciples,] 'Herodion qu'il ſalue dans l'epiſtre aux Romains, Lucius [qu'on croit eſtre S. Luc,] Jaſon, & Soſipatre dont il parle dans la meſme lettre, eſtoient tous "de ſes parens. Note 2.

Philip.3.v.5. Act.9.v.1.4. 13.v.9. [c]Act.21.v.39| 22.v.3. [d]D.Chr.or.34. p.415.c. [e]Act.22.v.27. 28. [f]Dio,l.47.p. 342.a. [g]p.345.d.e|App. b.civ.l.4.p.320. c. 'Il fut circoncis le huittieme jour d'aprés ſa naiſſance, [ſelon que l'ordonnoit la loy de Moyſe,] '& nommé d'abord "Saul ou Saül. 'mais il prit depuis le nom de Paul. [c]Il eſtoit "né a Tarſe, ville celebre dans la Cilicie, [d]dont elle eſtoit dés ce temps là la metropole ou la capitale; [e] de ſorte que par ſa naiſſance il eſtoit citoyen Romain. [f]Car ceux de Tarſe qui avoient toujours eu beaucoup d'affection pour la maiſon des Ceſars, juſqu'à donner à leur ville le nom de Juliople à cauſe de Jule Ceſar, [g] ayant extremement ſouffert durant que Caſſius, l'un des aſſaſſins de Ceſar, eſtoit maiſ- Note 3. Note 4.

1. & deux ans avant l'ere commune.

tre

tre de l'Aſie, & ayant perdu tous les biens qu'ils poſſedoient tant en commun qu'en particulier; 'Auguſte ſe crut obligé de les recompenſer de leurs pertes, & de les favoriſer autant que Caſſius les avoit maltraitez. Ainſi il leur donna des honneurs, des terres, des privileges, & d'autres avantages conſiderables, 'entre leſquels eſtoit le droit de colonie libre, & de bourgeoiſie Romaine.

D.Chr.or.34.p 415.c.d.

Spanh.l.9.p. 785.

'Strabon remarque que ceux de cette ville ſe portoient extremement aux lettres & aux ſciences, & qu'on en voyoit beaucoup ſortir de leur pays pour aller étudier ailleurs. Il y avoit en effet pluſieurs Juifs de Cilicie à Jeruſalem, & il ſemble meſme qu'ils y avoient une ſynagogue. 'C'eſt de cette maniere que Saul fut envoyé par ſon pere & ſa mere à Jeruſalem, [a] où il vecut dés ſon premier age, [Dieu l'ayant tiré de bonne heure d'une ville,] 'dont les habitans vivoient alors [aſſez] generalement dans la faineantiſe, & dans les plaiſirs.

Strab.l.14.p. 673. d.

Act.6.v.9.

Hier.v.ill.c.5. p.166.c.

[a] Act.26.v.4.

Apol. Ty.v.l.1. c.5.p.7.8.

V. ſon titre. Il fut elevé à Jeruſalem aux piez de 'Gamaliel, & inſtruit dans la maniere la plus exacte d'obſerver la loy de Moyſe. [b] Il l'obſervoit en effet ſi ponctuellement, qu'il y eſtoit irreprehenſible; [c] & il prend meſme ſes ennemis pour témoins de la maniere dont il avoit vécu dans ſa jeuneſſe. 'Il s'attacha particulierement à la ſecte des Phariſiens, [d] la plus exacte & la plus ſevere de toutes, [mais auſſi la plus ſuperbe & la plus oppoſée à J.C.] Il eſtoit continuellement dans le Temple avec Abibas fils de Gamaliel. [e] Ainſi on pouvoit dire qu'il avoit l'eclat & la blancheur de la glace; mais il en avoit auſſi le froid & la dureté, parceque le S. Eſprit ne l'appelloit pas encore, & ne repandoit pas encore dans ſon cœur la chaleur vivifiante de ſa grace. 'Il falloit que Dieu envoyaſt ſa parole & ſon feu celeſte, pour faire fondre cette glace, & briſer cette dureté inſenſible de ſon orgueil. [f] Il ne pouvoit voir la verité, ni l'Egliſe parceque la vanité que luy donnoit ſa fauſſe juſtice eſtoit comme une enflure [qui luy fermoit les yeux.]

Act.22. v.3|Luci.B. de St. c.3. p.5.b.

[b] Phil.3.v.6.

[c] Act.26.v.4.5.

23 v.6|Phil.3. v. 5.

[d] Act.26 v.5.

Luci.de St.c.3. p.6.e.

[e] Aug.pſ.147.v. 17.p.707.1.c.d.

2.a|Greg. mor. l.27.c.18.p.794. e|29.c.11.p.842. 843.

[f] Aug.ſ.169 c.7. p.813 c.

'Baronius remarque que c'eſtoit une pratique fort commune parmi les Juifs, de faire apprendre un métier à ceux qui étudioient les lettres ſaintes, ſoit afin qu'ils euſſent toujours un moyen de gagner leur vie, ſoit pour leur faire eviter les dereglemens qui naiſſent de l'oiſiveté. Ainſi ce fut peuteſtre dans ce temps là que Saint Paul apprit le métier qu'il exerçoit meſme en preſchant l'Evangile. 'Neanmoins S. Auguſtin a cru qu'il n'avoit point eſté elevé à vivre du travail de ſes mains, & qu'il n'apprit un métier que pour ſe pouvoir exemter de recevoir ſa nourriture de ceux à qui il preſchoit. [L'un & l'autre eſt un exemple qui condanne bien noſtre molleſſe, & noſtre orgueil.]

Bar.52. § 17.

Aug.in Jo. h. 121.p.229.1.c.

Act.18.v.3. 'Son métier eſtoit de faire des tentes, [a] qui pouvoient ſervir aux
a Bar.52. § 18. ſoldats, & aux mariniers. Celles dont on uſoit en ce temps là
Chry. 2.Tim. h.4.p.564.d] Thdrt.gr.affl. eſtoient de peaux couſuës enſemble. 'C'eſt pourquoi Saint Chry-
1.9 p.463.b|615. a. ſoſtome & Theodoret l'appellent un tailleur de cuir.
b Chry.p 564. d. [b] S. Chryſoſtome dit qu'il n'avoit point étudié les ſciences, &
Hier.in Gal.4. v.24.p.185.a.b. qu'il ne ſavoit point d'autre langue que l'hebreu. [Neanmoins eſtant né dans une ville greque, il eſtoit difficile qu'il ne ſçeuſt pas auſſi le grec.]'Saint Jerome infere des citations de quelques poetes grecs qu'on trouve dans ſes epiſtres, qu'il avoit étudié les lettres humaines, quoiqu'il ne les ſçeuſt pas parfaitement.

ARTICLE II.

S. Paul perſecute l'Egliſe.

L'AN DE JESUS CHRIST 33.

Act.22.v.3. 'SAUL avoit alors un grand zele pour Dieu, [ou plutoſt pour la
Gal.1.v.14. Loy,]& pour ſes traditions Judaïques: & il ſurpaſſoit en cela une grande partie de ceux de ſon âge. [Ce fut ce zele peu éclairé
1.Tim.1.v.13. qui le rendit]un blaſphemateur, un perſecuteur, & un outrageux ennemi de l'Egliſe.

Act.6.v.9. [Il eſtoit apparemment de ces]'Ciliciens qui s'eleverent con-
7.v.57.59|22.v. 20. tre S. Eſtienne, [c] & qui diſputoient contre luy. 'Il eſt certain qu'il &c conſentit à ſa mort, qu'il y eſtoit preſent, & qu'il gardoit les
Aug.f.382.p. 2483.c|pf 147. p 707.1.c. manteaux de ceux qui le lapidoient, 'le lapidant ainſi par les
c Bar.34. § 298| Act.on.8.p.149. b. mains de tous les autres. [c] On ajoute meſme qu'il fut un des prin-
d Aug.f.316.c.4. p.1270.a. cipaux auteurs de ſa mort. [d] Il entendit la priere que ce premier
e f.382.c.4.p. 1483.c. martyr fit pour ſes perſecuteurs, & s'en moqua, quoiqu'elle le regardaſt [plus que perſonne,][e] puiſque nous n'aurions point aujourd'hui S. Paul, ſi S. Eſtienne n'avoit prié.

L'AN DE JESUS CHRIST 34.

Chry.in Act h. 18.p.167.c. 'Aprés la mort de S. Eſtienne, il s'eleva par la permiſſion de
f Bar.34. § 319| Act.22.v.4|26. v.10. Dieu une grande perſecution contre l'Egliſe de Jeruſalem, [f] qui couronna apparemment pluſieurs Fideles, dont Dieu nous reſerve la connoiſſance pour le jour de leur triomphe. [On vit donc
Matt.23.v.34. deſlors accomplir] 'ce que J.C. avoit predit des Juifs, qu'au lieu d'ecouter les Prophetes, les Sages, & les autres qu'il leur envoieroit, ils les perſecuteroient de ville en ville, les foüetteroient dans leurs ſynagogues, en tueroient quelques uns [par l'épée ou
Joan.16.v.2. à coups de pierres,]en crucifieroient d'autres, & s'imagineroient rendre un grand ſervice à Dieu lorſqu'ils immoleroient [à leur cruauté] les plus fideles de ſes ſerviteurs.

'Saul eſtoit celui qui témoignoit le plus d'ardeur pour perſecuter & pour ravager l'Egliſe ; & ſon faux zele, comme il l'avouë luy meſme, le portoit juſqu'à la fureur, 'luy faiſant joindre la cruauté à l'ignorance & à l'infidelité. [a] Il entroit dans les maiſons, il en tiroit par force les hommes & les femmes, il les chargeoit de chaines, & les faiſoit mettre en priſon, 'ſelon le pouvoir qu'il en avoit receu des Pontifes ; & quand on les faiſoit mourir, il y contribuoit [avec joie] de ſon ſuffrage. 'Il entroit de meſme dans toutes les ſynagogues, où il faiſoit battre de verges ceux qui croyoient en J. C, les trainoit en priſon, & les contraignoit, [autant qu'il pouvoit] à force de tourmens & de ſupplices, de blaſphemer [le nom du Sauveur.] 'En un mot, il n'y avoit rien qu'il ne cruſt devoir faire contre J.C. 'Le bruit des maux qu'il faiſoit aux Saints dans Jeruſalem ſe repandit juſque dans des villes fort eloignées, où ſon nom donnoit de la terreur aux plus genereux d'entre les Fideles.

Gal.1.v.13|Act. 26.v.11. Aug. t.168. p. 806.e.f. [a] Act.8.v.3|22. v. 4. 26. v. 10. v.11|22.v.19. 26. v. 9. 9.v.13.14.

[C'eſt à ce temps-ci que quelques uns raportent ce que nous liſons dans l'epiſtre aux Hebreux ; ſi neanmoins on peut croire „ que S. Paul y parle de ce qu'il avoit fait luy meſme.] 'Rappellez „ dit-il, en voſtre memoire ce premier temps auquel aprés avoir „ eſté illuminez par le batteſme, vous avez ſoutenu de grands com- „ bats & de grandes afflictions, ayant eſté les uns expoſez devant „ tout le monde aux injures & aux tourmens, & les autres les com- „ pagnons de ceux qui ont ſouffert de ſemblables indignitez. Car „ vous avez compati à ceux qui eſtoient dans les chaines, & vous „ avez vu avec joie tous vos biens pillez, ſachant que vous aviez „ au dedans de vous d'autres biens plus excellens qui ne periront „ jamais. [Ils perdoient leurs biens, ſoit que quelques uns ne s'en fuſſent pas défaits, ſoit parcequ'on avoit pillé ce qui leur appartenoit en commun. Le ſoin que S. Paul prit depuis de recueillir des aumoſnes pour les Chrétiens de Jeruſalem, montre aſſez leur pauvreté. 'On croit auſſi que ce fut alors qu'arriva la perſecu- tion de Nicodeme.

Heb.10.v.32.34. Bar.34. § 319.

V. ſon titre.

[Ces violences de Saul contre l'Egliſe n'eſtoient pas capables de ſatisfaire ſon faux zele. 'Il eſtoit encore tout plein de menaces, ne reſpirant que le ſang des diſciples du Seigneur, '& il "avoit encore les mains teintes du ſang du premier des martyrs, [b] lorſqu'il vint demander au grand Preſtre [Caïphe,] aux Pontifes, & à tout le Conſeil des anciens, des lettres adreſſées aux Juifs & aux ſynagogues de Damas. Il obtint [aiſément] ces lettres, avec le pouvoir de prendre tous les Chrétiens qu'il y trouveroit, hom-

Act. 9. v. 1. Note 5. Act or. 8. p. 149. b. [b] Act 9 v.1.2|22. v.5|26.v.12.

mes & femmes, & de les amener à Jeruſalem, pour les y faire 34.
Chry.n.h.19.p. 180. d. punir 'avec plus de liberté.

ARTICLE III.

Converſion de S. Paul.

[VOILA quels eſtoient les merites que Saint Paul avoit pu s'acquerir par toute la force d'une volonté qui aimoit le bien autant qu'elle le connoiſſoit, qui s'y portoit avec ardeur, & qui avoit aſſez de pouvoir ſur ſes paſſions pour luy faire mener
Aug. gr. & lib. c.5.6.p.519.520| f.168.c.4.p.806. e. une vie irreprochable devant les hommes.]Ces merites eſtoient grands, mais grands pour ſon malheur & pour ſa condannation, ſi Dieu qui l'avoit choiſi particulierement dés le ventre de ſa mere ne l'euſt appellé à ſon Evangile par une vocation gratuite
f.56.c.3.10.p. 324.2|329.b|p. f.271.p.448.a b. & toute puiſſante, 'qu'il accorda à la charité de ceux qui eſtant perſecutez par luy, demandoient ſa grace & ſa converſion à celui
a 1.Tim.1.v.16. dont ils connoiſſoient la bonté & la puiſſance. [a] Il luy fit miſericorde pour faire eclater en luy ſon extreme patience, pour le rendre le modele [& la conſolation]de ceux qu'il appelleroit à la foy [aprés des pechez enormes, & pour humilier ceux qu'il au-
Greg mor.l.29. c.11.p.843.b. roit preſervez des meſmes pechez.]Car de qui devons nous deſeſperer, & à qui pouvons nous nous preferer, lorſque nous voyons [ce perſecuteur de l'Egliſe, cet homicide de S. Eſtienne,] devenir plus grand meſme que S. Eſtienne par la grace de l'apoſtolat?

Chry.t.5.h.13. p.174.a.b. 'JESUS CHRIST n'attendit pas pour le convertir que ſa paſſion fuſt refroidie, il le prit dans le plus grand feu de la colere, pour faire admirer davantage ſon pouvoir; comme l'art d'un medecin paroiſt particulierement lorſqu'il peut guerir une fievre dans ſa plus grande violence.

Act.9.v.3.7. 'Lors donc que Saul alloit à Damas pour executer l'ordre qu'il
Chry.n.h.29. p. 180. e. avoit obtenu, accompagné de quelques autres, 'qui devoient
Act.9.v.3|22 v. 6. peuteſtre l'aider à prendre les Chrétiens, & les mener à Jeruſa-
26. v. 13. lem, '& lorſqu'eſtant en chemin il approchoit déja de la ville; il
v.13.14|22.v.9. vit tout d'un coup vers l'heure de midi venir du ciel une grande lumiere, 'plus brillante que le ſoleil, qui l'environna luy & tous ceux qui l'accompagnoient. 'Ils virent tous cette lumiere, & tom-
Chry.p.181.b| t.5.h.13.p.174. d. e. berent par terre [en meſme temps.]Car Dieu voulut d'abord abatre l'orgueil & la fierté dont Saul eſtoit rempli, afin qu'il receuſt avec ſoumiſſion & avec humilité les ordres qu'il avoit à luy donner. 'Il le foudroya pour le ſauver. [b] Il briſa toutes ces ecailles dont
Aug.f.175.c.6. p.838. b.

[b] Greg.mor.l.33.c.24.p.993.c.d.

34. parle Job, c'eſt à dire cette obſtination ſuperbe de la ſageſſe de la chair, qui avoit juſques alors endurci ſon cœur, & l'avoit rendu inſenſible à tous les traits de la parole de Dieu.

'Aprés donc qu'il eut eſté ainſi terraſſé, il entendit une voix qui luy diſoit en hebreu: [a]*Saul, Saul, pourquoi me perſecutez vous?* Et c'eſtoit J.C. qui luy parloit de la ſorte. 'Il ne dit pas: Pourquoi perſecutez vous mes ſerviteurs, mes amis, mes freres? mais, Pourquoi me perſecutez vous? parceque tous les membres ſouffrent, quand un ſeul ſouffre, & que c'eſt la teſte qui a accoutumé de ſe plaindre, lorſqu'on bleſſe la moindre partie du corps. 'C'eſtoit auſſi luy reprocher en quelque ſorte, mais avec douceur, qu'il perſecutoit celui qui ne l'avoit jamais offenſé.

Act.9.v.4|26.v. 4. [a] 9. v. 5. Aug.

Chry.in Act h. 19.p.181.b|t.3.h. 13.p.174.175.

„ 'Saul répondit: Qui eſtes vous, Seigneur? Et le Seigneur luy „ dit: Je ſuis JESUS de Nazaret que vous perſecutez: Il vous eſt „ dur de regimber contre l'aiguillon. 'Il ne luy dit rien de ſa grandeur, parcequ'il falloit que Saul adoraſt l'humilité meſme du Sauveur, que ſon orgueil luy avoit fait mepriſer. 'Cette parole du Seigneur fut comme une douce roſée qui éteignit toute l'ardeur de ſa fievre ſpirituelle, & qui guerit entierement la maladie de ſon ame. [En effet] il répondit auſſitoſt tout tremblant & tout effrayé: *Seigneur, que voulez vous que je faſſe?*

Act.9.v.5|22.v. 8. Greg.mor.l.33. c.24.p.993.994. Chry.t.5.h.13. p.174.b. Act.9.v.6.

'JESUS CHRIST ne voulut pas l'inſtruire de tout par luy meſme: mais ſe contentant d'avoir comme amolli ſon cœur, il luy ordonna de ſe lever, & d'aller dans la ville, où [un homme] luy diroit ce qu'il devoit faire, le renvoyant au ſacerdoce qu'il a établi dans l'Egliſe, "pour en recevoir le ſacrement & l'inſtruction de la vraie foy, aprés avoir gueri par luy meſme les maladies interieures de ſon ame. 'Il luy declara neanmoins deſlors, qu'il le vouloit établir miniſtre [ou predicateur,] & témoin des choſes qu'il avoit vuës, & de celles qu'il luy montreroit encore à l'avenir; qu'il le delivreroit de tout ce que les Juifs ou les Gentils pourroient faire contre luy; & qu'il l'envoyoit vers les Gentils, afin qu'il leur ouvriſt les yeux, & que quittant leurs tenebres & la domination de ſatan pour ſuivre la lumiere de la connoiſſance de Dieu, ils obtinſſent par leur foy la remiſſion de leurs pechez, & l'heritage des Saints.

Chry.n.h.19.p. 181.c. Aug.q.ev.l.2.c. 40.t.4.p.153.1. a b|doct chr. pr.p.32.d. Act.16.v.16-18| 22.v.15.

&c.

'S. Paul n'eut pas ſeulement alors le bonheur de recevoir les commandemens de J. C. de ſa propre bouche, 'il eut encore celui "de le voir, [b]afin qu'en cela meſme il ne fuſt point inferieur aux autres Apoſtres.

22. v. 14. v.14|9.v.17 27| 26.v.16. [b] 1.Cor.9.v.1.

NOTE 6.

'Durant que ceci ſe paſſoit, les compagnons de Saul demeu- Act.9.v.7|22.v. 9|Chry. n.h.19 p.181.c.

roient debout, tout interdits & ſans parole. Ils entendoient bien la voix de Saul, mais ils n'entendoient point la voix de celui avec qui il parloit; [ou pluſtoſt] ils n'entendoient la voix de J. C. que comme un ſon, ſans comprendre ce qu'elle diſoit: & ainſi ils entendoient & n'entendoient pas. 'Ils ne voyoient auſſi perſonne à qui S. Paul répondiſt. [a] S. Chryſoſtome croit qu'ils ne ſe convertirent point, & que Dieu le permit ainſi afin que le témoignage qu'ils rendroient au miracle qu'ils avoient vu, en fuſt plus inconteſtable. 34.

Euch.in Act p. 370.b.

Act.9.v.7| Chry.p.181.c. a Chry.n.h.47. p 410.d.

Act.9.v.8. 22.v.11|Chry.n. h.19.p.181.b. b Act 9.v.18.

'Saul s'eſtant enſuite levé de terre, & ayant les yeux ouverts, ne pouvoit neanmoins rien voir, 'ayant eſté ebloui, comme cela eſt ordinaire par l'eclat trop vif de cette lumiere celeſte: [b] & Dieu permit meſme qu'il ſe formaſt comme des ecailles ſur ſes yeux.

Aug.f.279.p. 1129.f. c g|f.333.c.3.p. 1295. g.

'Il aveugla les yeux de ſon corps pour ouvrir & pour éclairer ceux de ſon ame, [c] afin qu'il n'en euſt plus pour les choſes vaines & paſſageres, qu'il ne viſt plus que JESUS, qu'il ne trouvaſt plus de beauté & de douceur qu'en luy ſeul, & que tout le reſte fuſt pour luy comme s'il n'avoit jamais eſté. 'Il falut donc luy donner la main pour le conduire à Damas, où il ſembloit que J. C le menaſt en triomphe à la vuë de tout le monde par la main meſme de ſes ennemis.

Act. 9. v. 8. Chry.p.181.d| 182. c.

Act.9.v.9.11. Chry.p.182.c.

'On le mena chez un nommé Judas, où il demeura trois jours ſans voir, ſans boire & ſans manger, occupé à la priere, 'condannant ſa vie paſſée, & demandant à Dieu le pardon de ſes pechez, 'avec les reſſentimens qu'on peut preſumer d'un homme, qui aprés beaucoup d'années, & aprés tant de choſes qu'il avoit faites pour l'Egliſe, gemiſſoit encore lorſqu'il ſe ſouvenoit de l'avoir perſecutée. 'Dieu le laiſſa durant tout ce temps là dans l'aveuglement & dans la crainte, pour le purifier davantage, & le preparer à recevoir ſa grace avec plus de ſentiment & d'ardeur.

t.5.h.13.p.175. 176.

in Act.h.1.p.12. b.

Aug.f.169.c.8. p.813.f.

'Il conceut dans cet état d'humiliation une ſainte horreur pour cette vie juſte & irreprehenſible qui luy avoit acquis tant d'eſtime & tant de gloire parmi les Juifs, [mais qui l'avoit rendu ennemi de Dieu,] parcequ'il s'en attribuoit la gloire à luy meſme. 'Il la regarda comme une perte & un deſavantage, comme du fumier & de l'ordure; & ne ſoupira plus qu'aprés "cette juſtice qui vient de Dieu par la foy en J.C.

Phili.3.v.7-11. &c.

ARTICLE IV.

S. Paul eſt battizé par Ananie.

'IL y avoit alors à Damas un diſciple nommé Ananie, homme ſaint & irreprehenſible ſelon la loy, & à la vertu du quel tous les Juifs rendoient témoignage. 'Il eſtoit auſſi l'un des plus conſiderables d'entre les Chrétiens, [a] & S. Auguſtin croit qu'il avoit le ſacerdoce de l'Egliſe. [Ainſi ce n'eſt pas tout à fait ſans fondement]'que les nouveaux Grecs diſent que c'eſtoit l'un des ſeptante Diſciples, & qu'il eſtoit Eveſque de Damas. "Ils ajoutent Note p. qu'il a eſté enfin martyrizé, & ils font ſa feſte le premier d'octobre. 'Les Latins depuis Uſuard joignent ſa feſte avec celle de la converſion de Saint Paul le 25 de janvier. 'On pretend que ſa maiſon a depuis eſté changée en une egliſe qui portoit ſon nom, & que les Turcs l'ont conſervée, mais en ont fait une moſquée, '& on &c. aſſure qu'ils ont une grande veneration pour "ce lieu. [b] D'autres diſent que cette egliſe eſt la maiſon de Judas où S. Paul s'eſtoit retiré, & qu'on y a mis le corps de S. Ananie.

Act. 9. v. 10 & 22. v. 12. Chry. n. h. 20. p. 187. d. a Aug. q. ev l. 2. c. 40. p. 153. l. b. Boll. 25. jan. p. 613. § 2. § 3. § 5. From in Act. 9. v. 18. p. 623. 2. b Boll. 25. jan. p. 615. d.

'Le Seigneur s'apparut donc à cet Ananie dans une viſion, & luy dit d'aller chercher Saul dans la maiſon où il eſtoit en priere. 'Le nom de Saul fit trembler Ananie: car on ſavoit bien ce qu'il avoit fait à Jeruſalem, & pourquoi il venoit à Damas. Ainſi la crainte l'empeſchant de ſonger à ce qu'il diſoit, & à qui il parloit, il fit quelque difficulté de l'aller chercher. 'Mais le Seigneur luy repartit, „ Allez le trouver, parceque c'eſt un homme que j'ay choiſi „ pour aller porter mon nom devant les nations & les Rois, & de„ vant les enfans d'Iſrael: & je luy montrerai combien il faudra „ qu'il ſouffre pour mon nom. 'Il luy revela auſſi comment il l'avoit converti. 'En meſme temps que J C. parloit ainſi à Ananie, Saul voyoit en viſion un homme qui luy impoſoit les mains afin qu'il recouvraſt la vuë.

Act. 9. v. 11. v. 13. 14 | Chry. n. h. 20. p. 188. 2. 189. e. Act. 9. v. 15. 16. v. 17 | 22. v. 24. 9. v. 12.

'Ananie ſurmonta donc ſa crainte pour obeïr à Dieu, [c] s'en alla trouver Saul; & eſtant entré dans la maiſon, il luy impoſa les „ mains, & luy dit, Mon frere Saul, le Seigneur JESUS qui vous eſt „ apparu ſur le chemin, m'a envoyé afin que vous recouvriez la „ vuë, & que vous ſoyez rempli du S. Eſprit. 'Auſſitoſt il tomba des yeux de Saul comme des ecailles, 'qui eſtoient les marques de l'endurciſſement avec lequel il avoit rejetté auparavant la lumiere de la verité, '& l'image de ce voile qui empeſchoit les Juifs

Chry. p. 190. a. c Act. 9. v. 17 | 22. v. 19. 9. v. 18. Greg. mor. l. 33. c. 24. p. 993. d. Nyſ. de Baſ. p. 483. a.

Act.9.v.18|22. v.23. de la connoiſtre. 'Ainſi il recouvra la vuë, & vit[avec joïe & avec reſpect comme un miniſtre de Dieu, celui qu'il eſtoit venu enchainer comme un criminel & un prevaricateur de la loy de Dieu.] 34.

22.v.14-16. 'Ananie luy declara encore que Dieu l'avoit deſtiné à aller porter ſon nom devant tous les hommes: & il ajouta, Qu'attendez " vous donc? Levez vous, recevez le batteſme, & lavez vos pechez "

9. v. 18. en invoquant le nom du Seigneur. 'Il ſe leva auſſitoſt, & fut'bat- " 1.

v. 17. tizé. [Il receut "en meſme temps le S. Eſprit,] '& en fut rempli, Note 8.

v. 19. puiſque c'eſtoit en partie pour cela que Dieu luy envoyoit Ananie. 'Il mangea enſuite & reprit ſes forces, [a]que la crainte & l'af-

a Chry.n.h.20. p.289.a. fliction avoient abatuës, auſſibien que la fatigue du chemin, & les trois jours qu'il avoit paſſez ſans manger.

[Voilà comment eſt arrivée la converſion de l'Apoſtre des

Nyſ.de Baſ.p. 483.b|Sacr.n.p. 39.40. Gentils,]& du pere de preſque toute la terre. [l'Egliſe pour laquelle il a travaillé plus meſme que tous les autres Apoſtres, en a voulu honorer le moment par la feſte ſolennelle qu'elle en fait depuis pluſieurs ſiecles le 25 de janvier, "auquel on faiſoit dés au- V.la note 3.

Mabil.lit.p.225. paravant une memoire particuliere de cet Apoſtre à cauſe d'une tranſlation de ſes reliques.] 'La feſte de ſa converſion ſe faiſoit en France il y a plus de 900 ans, comme on le voit par un ancien

Aug.ſ.178.c.1. p.1123.c. miſſel de l'Egliſe Gallicane. 'S. Auguſtin ſemble dire qu'il y avoit de ſon temps une egliſe ou quelque autre monument de ſa converſion à l'endroit où elle eſtoit arrivée.

[Ce fut, comme nous croyons, "en l'an 34, ou au pluſtard en V.la note 5.

l'an 35, que Dieu opera ce grand miracle de ſa grace. On en ignore le jour. S. Paul pouvoit avoir alors environ 36 ans, ſelon "ce que V.la note 1.

nous avons dit de l'année de ſa naiſſance. S'il avoit du bien, il

Aug.pſ.48.v.16. p.186.2.a. ne faut pas douter qu'il ne l'ait quitté.]' S. Auguſtin dit que lorſqu'il preſchoit l'Evangile, il ne poſſedoit rien, & avoit quitté

Chry.2. Tim. h.4 p.564.d. tout ce qu'il pouvoit avoir. 'S. Chryſoſtome l'appelle un homme

b 1.Cor.7.v.7.8| Aug.op.mon.c. 32.p.304.1.c. pauvre. ["On ne ſçait point s'il eſtoit marié:] [b]mais il eſt certain Note 9. qu'il fit profeſſion d'une continence & d'une chaſteté entiere & parfaite.

From.in Act. p. 623.2. 2. 'On montre encore aujourd'hui à Damas une fontaine où l'on pretend qu'il fut batizé.

ART. V.

ARTICLE V.

Saint Paul preſche J.C. à Damas, & en Arabie : Se ſauve de Damas.

SAINT Paul demeura quelques jours avec les Fideles qui eſtoient à Damas: & pour obeïr aux ordres qu'il avoit receus dans ſa viſion, il commença auſſitoſt à preſcher non en ſecret, mais au milieu des ſynagogues, & à prouver avec une force [1] pleine de douceur, que JESUS eſtoit le Chriſt, & le Fils de Dieu, eſtant déja tout preſt à donner ſa vie pour luy, avec un courage qui eſtoit le fruit du martyre de Saint Eſtienne. [a]Il établit la foy Chrétienne avec autant d'ardeur qu'il en avoit eu juſques alors pour la combatre, & il ne rougit point de faire paroiſtre ſon changement devant ceux meſmes qui avoient eſtimé le zele qu'il avoit auparavant contre l'Egliſe. Il prenoit tous les jours de nouvelles forces pour combatre les Juifs & pour les confondre.

Act. 9. v. 19. 26. v. 19. v. 19. 9 v. 20 22. Chry. n. h. 20. p. 192. d. Chry. p. 189. b. 192. e. a Act. or. 8. p. 156. b. Chry. p. 189. b. Act. 9. v. 22.

Ceux qui ſavoient ce qu'il avoit fait à Jeruſalem, & pourquoi il eſtoit venu à Damas, eſtoient étrangement ſurpris de l'entendre parler de la ſorte: & ſes diſcours faiſoient par eux meſmes beaucoup d'impreſſion ſur les eſprits. Car il ſavoit parfaitement l'Ecriture. Il avoit, dit un ancien Pere, l'eſprit vif, ſubtil, & penetrant, une maniere d'agir qui gagnoit tout le monde, une autorité dans ſes paroles qui trouvoit croyance partout. Et comme chacun eſtoit perſuadé que poſſedant en perfection toute la religion des Juifs, il ne pouvoit pecher par ignorance; il eſtoit aiſé d'en conclure qu'il ne faiſoit rien en ceci que par un choix judicieux & ſolide, & qu'il n'avoit changé de ſentiment que parce qu'il avoit trouvé la verité. Toutes les circonſtances de ſa converſion eſtoient des preuves ſi manifeſtes de la verité de la religion qu'il ſoutenoit aprés l'avoir combatuë de toutes ſes forces, que les Juifs en devoient eſtre plus touchez que de tous les miracles [ordinaires.]

v. 21. Chry. p. 189. c. Act. or. 8. p. 156. d. Act. p. 156. d. e. Chry. in Act. h. 20. p. 189. b. 191. c.

Il n'eut pas beſoin pour preſcher l'Evangile, de conſulter les hommes, ni d'aller à Jeruſalem ſe faire inſtruire par les Apoſtres. [Car quoique Dieu ait voulu le recevoir dans l'Egliſe par le miniſtere des hommes,] & d'un homme inferieur aux Apoſtres, ce que S. Chryſoſtome dit qu'il a fait pour le tenir dans l'humilité; neanmoins comme il vouloit luy confier l'apoſtolat des Gentils,

Gal. 1. v. 16. 17. Chry. p. 191. b. Gal. 2. v. 7 8.

1. C'eſt ce que ſignifie συμβιβάζων, ſelon S. Chryſoſtome.

1. v. 12. de meſme qu'il avoit confié à S. Pierre celui des Juifs, 'il voulut 34.
v. 17. auſſi l'inſtruire par luy meſme, afin que l'Evangile qu'il preſcheroit n'euſt rien de l'homme, [& fuſt tout de Dieu.]

Chry. in Gal. p. 779. a. 'Ainſi d'ennemi & de perſecuteur de l'Egliſe, il en devint tout d'un coup le maiſtre & le docteur, & fut elevé tout d'abord à une vertu parfaite: en quoy on peut dire qu'il a eu quelque avantage audeſſus des autres Apoſtres, auſſibien qu'en ce qu'il a eſté appellé par J.C. regnant dans le ciel

L'AN DE JESUS CHRIST 35, 36.

Act. 26. v. 20| Gal. 1. v. 17. a Uſſ. p 645. a. 2. Cor. 11 v. 32. b Præq. C. pr. p. 23|Uſſ. p. 645. a| Pearſan. P. p. 2. Aug. in Gal. p. 378. 2. b|Chry. ib. p 799 b. c| Thdrt. p. 267. d. c Hier. in Gal. p. 164. b. Bar. 37 § 3|Uſſ. p. 645. a. d Gal. 1. v. 17. 18. 'Aprés avoir preſché d'abord la foy à Damas, il s'en alla en Arabie, [a]c'eſt à dire peuteſtre à la campagne aux environs de Damas. 'Car cette ville eſtoit alors à Aretas Roy [des Arabes.] [b]Il y fut, ou pour y vivre en retraite, s'y purifier de plus en plus, & y recevoir les lumieres que Dieu luy vouloit donner ſur l'Evangile, 'ou pour y preſcher, & porter deja la foy dans les lieux où elle n'eſtoit point encore connuë. [c]S. Jerome dit qu'il n'y fit peut-eſtre rien de conſiderable, y eſtant demeuré dans le ſilence par l'ordre de Dieu, & que c'eſt pour cela que S. Luc ne parle point de ce voyage. 'D'autres inferent du meſme ſilence de Saint Luc, [d]qu'il n'y fut que peu de temps. [d]Il retourna de là à Damas, où il Note 10. fut trois ans [ou environ, à conter depuis ſa converſion, ſelon le ſentiment general des interpretes.]

L'AN DE JESUS CHRIST 37.

Ib|Act. 9. v. 23. Chry. in Act. h. 20 p. 191. d. e. 'Aprés donc qu'il eut paſſé un temps conſiderable à Damas & dans le pays d'alentour, 'les Juifs ne pouvant plus ſouffrir l'avantage que l'Egliſe tiroit de ſa converſion, & des predications qu'il faiſoit, ſe reſolurent non de le mener devant les juges, comme ils avoient fait S. Eſtienne, mais de le tuer ſans tant de formalitez. [Ils porterent] 'le gouverneur de Damas à faire garder les portes de la ville pour l'arreſter. 'Ils y eſtoient eux meſmes jour & nuit, [& la guerre qu'Aretas avoit alors avec les Romains, ſembloit une raiſon ſuffiſante pour faire garder la ville.]

2. Cor. 11. v. 32. Act. 9. v. 24.

v. 24. e v. 25|Chry. n. p 192. a. b|2. Cor. 11. v. 33. 'Leur deſſein ne put eſtre caché à S. Paul; [e]de ſorte qu'il fut obligé de conſentir au deſir des diſciples qu'il avoit déja ſelon S. Chryſoſtome, & de ſouffrir qu'on le deſcendiſt durant la nuit dans une corbeille par une feneſtre qui eſtoit ſur la muraille de la ville. 'C'eſt ainſi qu'il ſe ſauva, non par un miracle viſible, mais en ſe ſervant des moyens que la prudence humaine luy fourniſſoit, & par leſquels Dieu execute ſouvent ſes deſſeins. 'Ainſi on ne peut point l'accuſer de n'avoir pas eu aſſez de confiance au ſecours de J.C; & c'euſt meſme eſté tenter Dieu, ſi pouvant evi-

Chry. p. 193. a. b.

Aug. in Fauſt. l. 22. c. 36. p. 170. 171.

ter par la fuite le peril qui le menaçoit, il euſt voulu demeurer. Toute la ſuite de ſa vie fera voir que s'il a ſemblé ceder & fuir en cette occaſion, ç'a eſté non par laſcheté, mais pour ſuivre la ſageſſe de l'Eſprit de Dieu, qui veut quelquefois que nous nous expoſions aux dangers, & quelquefois que nous les evitions. [Et il a certainement eſté tres avantageux à l'Egliſe, Jqu'il ſe ſoit reſervé pour la predication de l'Evangile, & pour ces grands fruits de grace qu'il devoit offrir un jour à J. C. avec ſa vie. Greg.mor.l 31. c.14.p 918.919| Ath.fug.p.713. b. Chry.p.192.c.

Il fit aſſez paroiſtre dés ce temps là meſme qu'il n'avoit nullement agi en cette occaſion par timidité, mais par une veritable prudence. Car [au lieu de ſe retirer en quelque endroit à l'écart,] & d'acheter ſon repos & ſa ſureté, comme cela eſt ſi ordinaire, par l'inaction & la pareſſe en abandonnant la verité de l'Evangile; il s'en alla à Jeruſalem, [a] ſe jetter au milieu des plus violens ennemis de noſtre religion. C'eſt là veritablement eſtre enflammé du zele de Dieu, & il ne pouvoit mieux témoigner qu'il reſſentoit la grace du pardon qu'il avoit receu, & qu'il vouloit egaler par l'ardeur de ſon amour l'avantage que le temps donnoit aux autres ſur luy. a. Hil.fr.1.p.34. Act.9.v.26|Gal. 1. v. 18. a Chry.n.p.192. c.

ARTICLE VI.

S. Paul va à Jeruſalem voir S. Pierre, & de là à Tarſe.

SAINT Paul vint à Jeruſalem pour voir S. Pierre, [ſon ardeur pour la vertu] luy faiſant ſouhaiter de pouvoir profiter de cet eſprit [de ſageſſe & de pieté] qui eſtoit en luy, & ſon humilité le portant à rendre ce reſpect à la dignité du premier Apoſtre, à qui S. Chryſoſtome ne craint pas de dire qu'il eſtoit deſlors egal [en merite.] Car ce n'eſtoit pas qu'il euſt beſoin de recevoir de luy aucune lumiere ſur la doctrine, ayant eſté inſtruit par J. C. meſme: & c'eſtoit encore moins par une ſimple curioſité indigne de la gravité d'un Apoſtre. Gal.1.v.18. Hier.n.p.164.c. Chry.n.p.800. b. c Gal.1.v.11 17. &c. Hier.n.p.164.c.

Lorſqu'il fut arrivé à Jeruſalem, il voulut ſe joindre avec les diſciples Mais ils le craignoient tous [& le fuyoient,] ne pouvant croire qu'il fuſt converti. S. Barnabé fut ſon ſecours dans cette peine, ſoit qu'il fuſt ſon ancien ami, [b] & ſa vie porte qu'ils avoient étudié enſemble ſous Gamaliel,) [c] ſoit qu'il euſt eſté depuis peu à Damas, & y euſt appris ſa converſion; [d] ſoit que par ſa bonté ordinaire il ſe fuſt rendu plus facile à l'ecouter, & à croire ce qu'il luy dit. Ce fut donc luy qui le mena aux Apoſtres, [e] c'eſt à dire à Act.9.v.26. Chry.n. h.31.p. 199 c. b Sur.12.jun § 7. 9 p 170. c Chry.p.196.b. d a|Sur.p.171. § 10. 11. e Act.9.v.27. e Bar.30 §7|Uſſ. an 37.p.650.

S. Pierre, & à S. Jacque le Mineur. 'Car Saint Paul n'en vit point 37.
Gal.1.v.18.19. d'autres en cette occaſion. 'S. Barnabé leur raconta comment il
Act.9.v.27. avoit eſté converti, & tout ce qu'il avoit fait à Damas, 'ce que
Chry.n.h.21. p.199.d. S. Paul euſt eu peine à dire luy meſme: ou plutoſt il ne l'euſt jamais dit, s'il n'y euſt eſté contraint: [& les Fideles le pouvoient aiſément ignorer,] à cauſe de la guerre qui eſtoit alors, comme nous avons dit, entre Herode Tetrarque aſſiſté par les Romains, & Aretas Roy d'Arabie. 'Ainſi les diſciples ayant pris confiance en S. Paul, il eſtoit toujours avec eux. 'Il demeura quinze jours avec S. Pierre, '& n'eut pas beſoin de plus de temps pour profiter beaucoup de ſa converſation, parcequ'il y avoit longtemps qu'il s'y preparoit.

Joſ.ant.l.18.c.7. p.627[Uſſ[Bar.
Act.9.v.28.
Gal. 1. v. 18.
Hier.n.p.164. c.

'Il preſcha [durant ce temps là] avec beaucoup de force la foy de J. C, & il diſputoit avec 'les Juifs étrangers. Car ceux du pays ne l'euſſent pas ſeulement voulu voir, dit S. Chryſoſtome. Mais comme dans ces diſputes il remportoit toujours l'avantage ſur ces Juifs, le depit d'eſtre vaincus les porta juſqu'à le vouloir tuer. Note 22.

Act.9.v.28.29[Chry.h.21.p. 196. c.

'Ce furent encore les Fideles qui luy firent eviter ce danger. 'Car ayant ſçeu le deſſein des Juifs contre luy, ils le menerent à Ceſarée. 'J.C. meſme s'eſtant apparu à luy lorſqu'il prioit dans le Temple, luy avoit ordonné de ſortir promtement de Jeruſalem, parcequ'on n'y recevroit point le témoignage qu'il y rendoit à la verité, quoiqu'il y duſt avoir plus de force qu'en aucun endroit, & parcequ'il le vouloit envoyer preſcher bien loin aux Gentils.

Chry.p.199.d.
Act. 9. v. 30.
22.v.17-21.

'Il fut donc à Ceſarée, d'où les diſciples l'envoyerent à Tarſe; '& apparemment par mer, pour plus grande ſureté. [a]Ils l'envoyerent en ſon pays, afin qu'il preſchaſt l'Evangile, ſans y avoir rien à craindre. 'Ainſi il alla porter la foy en Syrie & en Cilicie. [Car ſon zele eſtoit trop ardent pour demeurer nullepart dans le ſilence.] 'Les Egliſes de la Judée ne le connoiſſoient pas encore de viſage, mais elles avoient appris que ce [Saul] qui les perſecutoit autrefois, annonçoit la foy qu'il s'eſtoit efforcé de détruire: & elles rendoient gloire à Dieu de ce qu'il avoit fait en luy. 'Il annonça [depuis] la penitence dans tout le pays de Judée: [mais on n'en ſçait ni le temps ni les circonſtances.].

9. v. 30.
Chry.h.21.p. 199.d.e.
a p. 196. d.
Gal.1.v.21[Chry.n.p.802. a.
Gal.1.v.22-24.
Act.26.v.20.

'Origene pretend qu'il n'a point preſché à Tarſe, ſuivant ce que dit l'Evangile, qu'un Prophete n'eſt point honoré dans ſon pays. [Mais cette verité a certainement ſes exceptions. Et que pouvoit faire un Saint Paul, que de repandre dans les cœurs des autres le feu divin dont le ſien eſtoit embraſé? Car il paroiſt

Ori.in Matt.g. p. 225.d.

37. meſme qu'il demeura pluſieurs années à Tarſe ou aux environs, & juſqu'à l'an 43 qu'il fut appellé à Antioche. L'Ecriture ne dit point ce qu'il y fit:]mais elle dit que lorſqu'il traverſa, [en l'an 51,] la Syrie & la Cilicie, il y confirmoit les Egliſes, [qui par conſequent y avoient déja eſté établies auparavant.] Act.15.v.41.

ARTICLE VII.

S. Paul preſche à Antioche, où les diſciples ſont appellez Chrétiens: Il va à Jeruſalem porter leurs aumoſnes.

Note 11. 'L'AN DE JESUS CHRIST 43.

[L'ECRITURE ne nous apprend rien autre choſe de S. Paul,] 'juſqu'au temps que beaucoup de Gentils s'eſtant convertis à Antioche, S. Barnabé qui y avoit eſté envoyé par les Apoſtres, & qui y avoit déja fait beaucoup de fruit, vint à Tarſe chercher S. Paul, non ſeulement comme ſon ami particulier, mais comme un General de l'armée Chrétienne, comme un lion, comme une lampe brillante, comme une bouche capable de ſe faire entendre dans toute la terre. 'L'ayant trouvé, il l'amena à Antioche, où ils demeurerent un an entier, 'ſe trouvant à l'aſſemblée de l'Egliſe, & inſtruiſant un grand nombre d'infideles. 'Perſonne n'y troubla le progrés de la foy par aucune perſecution [qui allaſt juſqu'à obliger S. Paul de ſe retirer.]²Car du reſte on montroit dans le IV. ſiecle quelques cavernes au pié de la montagne proche d'Antioche, où l'on tenoit que cet Apoſtre s'eſtoit retiré, & s'eſtoit caché. Act.11.v.25.26. Chry.h.25.p. 235. d. e. ² Thdrt.v.P. c.2.p.782.e.

'Ce ne fut pas un petit bonheur à la ville d'Antioche d'avoir eu: ¹ la premiere, dit S. Chryſoſtome, S. Paul pour predicateur, & de l'avoir eu ſi longtemps: [Car nous l'y verrons revenir pluſieurs fois.] Mais la predication de S. Paul luy procura encore un honneur qui la rend illuſtre dans toute l'Egliſe. 'Car ce fut à Antioche que les Diſciples commencerent alors à eſtre appellez du nom de *Chrétiens*, 'qui nous communiquant le nom adorable de J.C. noſtre Sauveur, nous rend auſſi participans de tous les autres qui luy appartiennent, & nous oblige d'en faire paroiſtre les vertus, & les perfections dans noſtre vie. 'S. Gregoire de Nyſſe dit que c'eſt 'par l'ordre des Apoſtres que ce nom nous a eſté donné. Chry.p.233.a. Act.11.v.26. Nyſ.chri.t.3.p. p.270.perf.p. 295.d. p. 295. d.

1. [S. Paul avoit déja preſché la foy à Damas, & peuteſtre encore en Arabie, & en d'autres lieux. Mais on peut dire qu'il n'eſtoit, ce ſemble, regardé alors que comme un ſimple diſciple;] 'au lieu qu'il preſchoit à Antioche comme docteur. Act.13.v.1.

Cyr.cat.17 p. 205. b. 'Un autre Pere croit que le S. Eſprit voulut accomplir en cette ſorte ce que les Prophetes avoient promis, que Dieu donneroit à ſes ſerviteurs un nom nouveau. 'Et en effet ne trouvant point de nom ſur la terre qui nous fuſt commun, parceque nous ne ſommes pas un ſeul peuple, mais ramaſſez de divers peuples, il a falu que nous en ayons receu un du ciel. 'Juſque là ceux qui embraſſoient la foy de J.C. eſtoient appellez *Ceux de la voie*, [ce qui ne ſignifie rien en particulier,] ou Diſciples, ou Croyans. Mais le nom de Chrétiens l'emporta en peu de temps ſur tous les autres. [Il paſſa auſſitoſt d'Antioche à Rome, s'il eſt vray que Saint Pierre qui l'emploie dans ſa premiere epiſtre, l'ait écrite des cette année, "comme quelques uns le croient. Les payens n'ont preſque pas connu noſtre religion ſous d'autre nom:] mais ne ſachant pas le myſtere de l'onction divine dont le mot Chrétien eſt derivé ſelon la langue greque, ils le tiroient [a] d'un autre mot de la meſme langue qui ſignifie bon & utile.

43. V. S. Pierre § 28. 31.

Amb.pſ.36.p. 685. m.

Chry in Act.h. 25.p.233 b.

Cà Lap.ib.p. 205|Bar.43 3.

a.

Act.11.v.27.28. 'Durant que S. Paul eſtoit à Antioche, il y vint de Jeruſalem divers Prophetes, dont l'un nommé Agabe, predit qu'il y auroit une grande famine dans toute la terre: "ce qui arriva effectivement ſous Claude qui regnoit [alors,] '& en la quatrieme année de ſon "regne. 'Cette famine dont Dieu puniſſoit les pechez des payens, & la haine des Juifs contre les Apoſtres, fut avantageuſe aux Chrétiens. Car elle leur donna occaſion de pratiquer diverſes vertus: '& contribua à unir les Gentils, [qui compoſoient la principale partie de l'Egliſe d'Antioche,] avec les Juifs qui avoient embraſſé la foy dans la Judée. [Ceux-ci "avoient quitté leurs biens, ou en avoient eſté depouillez.] 'C'eſt pourquoi les Fideles d'Antioche reſolurent de leur envoyer chacun ce qu'il pouvoit ſelon ſon moyen. S. Paul & S. Barnabé ſe chargerent de leurs aumoſnes, & furent à Jeruſalem, où ils les mirent entre les mains des Preſtres.

V. la ruine des Juifs § 33. de J. C. 44.

Euſ. chr.

Chry.in Act.h. 25 p.233.d.e.

p. 235. b.

Act.11.v.29.30.

V. S. Pierre § 7. 11.

Boll.13.feb p. 644. c. 'Les Grecs diſent que le Prophete Agabe eſtoit l'un des 70 Diſciples. [a] Il vint encore de Judée trouver S. Paul à Ceſarée [en l'an 58,] & luy predit "qu'il ſeroit livré aux Gentils. 'On tient qu'il mourut à Antioche. Les Grecs en font un martyr. 'Ils marquent ſa feſte le 8 de mars, ' & les Latins dés le IX. ſiecle la faiſoient le 13 de fevrier.

[a] Act.21.v.10 ll. Boll.p 644.b.c. § 2. § 1. &c.

Juſt.ap.2.p.55.a| Tert.ap.c.3.p.5.a| Lact.l.4.c.7.p. 367.

a. Au lieu de *Chriſtiani* ils diſoient *Chreſtiani*, du mot grec χρηστός.

ARTICLE VIII.

S. Paul eſt declaré Apoſtre avec S. Barnabé.

L'AN DE JESUS CHRIST 44.

'SAINT Paul & S. Barnabé vinrent à Jeruſalem apporter les aumoſnes des Fideles d'Antioche, vers le meſme temps que S. Pierre fut mis en priſon [l'an 44] à Paſque, & delivré par un Ange. 'Aprés qu'ils ſe furent acquitez de ce miniſtere, ils retournerent à Antioche, amenant avec eux Jean ſurnommé Marc, [qui eſtoit couſin de S. Barnabé.] 'S. Paul ne parle point de ce voyage dans ſon epiſtre aux Galates; d'où quelques uns tirent qu'ils n'y parlerent à aucun Apoſtre. [Il eſt neanmoins bien difficile de croire qu'ils n'y aient pas vu S. Jacque le Mineur, quelque caché qu'il puſt eſtre à cauſe de la perſecution d'Agrippa.]

Act. 11. v. 30 & 12. v. 1.

12. v. 25.

Pearſ. an. P. p. 6.

'Il y avoit alors, dit S. Luc, dans l'Egliſe d'Antioche divers prophetes & docteurs, ſavoir Barnabé, "Simeon ou Simon le Noir, Luce de Cyrene, Manahen, & Saul. 'Voilà le rang que les hommes, & les Saints meſmes donnoient alors à S. Paul, [qui dans l'ordre de Dieu eſtoit ſi elevé audeſſus des autres.] 'Ces Saints eſtoient "occupez aux diverſes fonctions de leur miniſtere, comme à offrir le ſacrifice, & à preſcher: Ils jeûnoient auſſi, '& peut-eſtre pour obtenir de Dieu qu'il donnaſt des miniſtres à ſon Egliſe.

Act. 13. v. 1.

V. S. Barnabé.

Chry. n. h. 27. p. 249. c.

λειτουργούντων

d [Fromb. & alii

Chry. p. 251. a. b.

'Lors donc qu'ils eſtoient dans ces ſaints exercices, le S. Eſprit leur dit par quelques Prophetes de luy ſeparer 'Saul & à Barnabé pour l'ouvrage auquel il les avoit deſtinez, 'c'eſt à dire pour l'apoſtolat, & pour pouvoir preſcher avec [une pleine] autorité. On fit alors [tout de nouveau] des jeûnes & des prieres; [Simeon,] Luce & Manahen impoſerent les mains à S. Paul & à S. Barnabé; & on les laiſſa aller [preſcher l'Evangile où ils voudroient.] 'Simeon & les autres avoient ſans doute receu des Apoſtres l'ordination epiſcopale. 'Le S. Eſprit ne voulut point choiſir "de perſonnes plus relevées" pour impoſer les mains à S. Paul & à Saint Barnabé, afin qu'on viſt mieux que c'eſtoit luy meſme & ſa puiſſance divine qui les elevoit à l'apoſtolat.

2.

p. 249. d. e.

From. in Act. p. 640. 2.

Note 13.

χαροτονίαν

Chry. p. 249. d. e.

'S. Paul receut donc l'ordination, [ſelon l'expreſſion du martyrologe Romain, "] par la main des hommes: Mais il ne fut choiſi & appellé à l'apoſtolat que par le S. Eſprit: il ne fut envoyé que par

e.

au 11 de juin

1. Le texte grec met Saul le dernier: & il eſt de meſme dans S. Chryſoſtome p. 249. d [251 a. Le nouveau Teſtament d'Oxford ne marque aucune diverſe leçon ſur cela.

c|Gal.1.v.11.12. luy : il n'apprit ſa doctrine que de luy : [& dans cette occaſion-ci meſme, où les hommes ont eu quelque part à ſon apoſtolat, ce ne ſont point eux qui le nomment & qui le choiſiſſent : ils ne ſont Gal.1.v.|Chry. p.249.c. que ſuivre le choix que Dieu declare en avoir fait .] C'eſt pour cela qu'il dit qu'il n'a point eſté envoyé par les hommes, & que ce ne ſont point les hommes qui l'ont établi Apoſtre, mais que ç'a eſté J.C. meſme, & Dieu ſon Pere. 44

Leo, ep.11.c.1. p.436. S. Leon fonde ſur ce qui ſe paſſa en cette rencontre, la regle que l'Egliſe a établie, de n'impoſer les mains à perſonne qu'en y joignant le jeûne & la priere, pour nous apprendre avec quel reſpect il faut donner & recevoir l'ordination, depeur de profaner par quelque negligence un ſacrement rempli de tant de benedictions.

p.436|Gal.2.v. 9. Ce fut pour aller preſcher l'Evangile aux Gentils que S. Paul & S. Barnabé receurent l'impoſition des mains; [comme S. Paul dit ſi ſouvent qu'il eſtoit l'Apoſtre des Nations, c'eſt à dire de tous les hommes de la terre à l'exception dés Juifs, & peuteſtre des Samaritains.] Dieu le luy avoit declaré dés ſa converſion ; il l'avoit auſſi revelé à Ananie : & il ſemble que cela fuſt aſſez connu par tous les Chrétiens. Ce fut donc pour cette œuvre qu'ils furent abandonnez à la grace de Dieu ſelon l'expreſſion de l'Ecriture, & qu'ils livrerent eux meſmes leurs ames [à toutes ſortes de peines & de dangers] pour le nom de J.C.

Act.9 v.15.16| 26.v.17.18. a 13.v.2. 14. v. 26. 15. v. 26.

in opus ad quod aſſumtus eſt.

[On ne peut douter que Saint Paul en recevant la dignité de l'apoſtolat, n'ait auſſi receu toutes les graces & interieures & exterieures que Dieu y avoit jointes en faveur des autres Apoſtres, s'il ne les avoit receuës dés auparavant.] Car on voit qu'avant ſon ordination il eſtoit déja au nombre des Prophetes & des Docteurs : & il ſeroit aiſé de remarquer dans ſes epiſtres diverſes preuves de l'eſprit de prophetie qui le rempliſſoit. b Il avoit de meſme avec eminence le don des miracles, c auſſibien que celui des langues. d En un mot perſonne, ſelon S. Auguſtin, n'oſeroit dire qu'il n'avoit pas toutes ces ſortes de graces du S. Eſprit, [que nous appellons particulierement gratuites.

Act.13.v.1| Thdrt.in 1.Cor. 12.v.28.p.184.a. Hier.in Gal.p. 150.b|Nyſ. in Eccl.t.1.p.444. d. b Act.12.v.11.12. &c. c 1. Cor.14 v.18. d Aug.geſt.P. c.14.p.424.2| 416.1.a.

ARTICLE XIX.

S. Paul eſt ravi au troiſieme ciel.

Bar.44.§ 89| Pearſ.an.P.p 6. e 2.Cor.12.v.2 3. 4. a Baſn.p.691. C'Eſt apparemment a l'année meſme de cette ordination, que Saint Paul eut ces grandes revelations e dont il parloit 1.

1. a Baſnage traite fort au long le temps & la maniere de ce raviſſement.

[treize

44. *vers la fin de l'an 57. [treize* ou] quatorze ans aprés aux Corinthiens. Il fut ravi juſques au troiſieme ciel, & juſques au paradis, ſoit qu'il ait eſté premierement ravi dans l'un, & puis dans l'autre, ſoit que le troiſieme ciel & le paradis ſoient la meſme choſe. Et peuteſtre que ce troiſieme ciel n'eſt autre choſe que la lumiere toute ſpirituelle par laquelle l'ame voit la verité, ſans que ni les ſens, ni meſme l'imagination y aient aucune part. Aug.B.gent. lit.l.12.c.34.p. 321.e. c.28.p.317.318.

Il ne faut pas pretendre ſavoir s'il fut ravi ſans ſon corps, puiſqu'il ne l'a pas ſçeu luy meſme, [a] c'eſt à dire s'il a eſté abſolument ſeparé de ſon corps comme par une mort paſſagere, ou s'il a ſeulement eſté elevé audeſſus de tous les ſens corporels. [b] Mais on ne peut douter qu'il n'ait conſervé alors la liberté de ſon jugement, ſans tomber dans l'hereſie des Montaniſtes, qui pretendoient que les Prophetes eſtoient tellement ravis en extaſe, qu'ils parloient & agiſſoient ſans ſavoir ce qu'ils faiſoient; ce que ceux qui ont défendu l'Egliſe contre eux ont ſoutenu ne ſe pouvoir dire des veritables Prophetes. Chry.2.Cor.h. 26.p.734.b. a Aug.B.gent. lit.l.12.c.27.p. 317. f. g. b Ath. in Ari. or.4.p.498.b. Euſt.5.c.17.p. 283.b.c|Hier.in Eph.l.3.p.216. b|217.b.

Il entendit alors des merveilles ineffables, qu'il n'eſt pas permis à l'homme de raporter, & que les hommes ne ſont point capables d'entendre, parcequ'elles ne ſe peuvent dire & entendre que dans le ciel, & non ſur la terre. Il vit les ſecrets du ciel, & la ſplendeur de noſtre celeſte patrie. [c] On peut croire qu'il vit les troupes des ſaints [Anges,] & qu'il entendit les cantiques par leſquels ils celebrent la gloire du Createur; quoiqu'il faille avouer que luy ſeul a pu ſavoir preciſément ce qui ſe paſſa dans cette rencontre. On ne peut guere douter qu'il n'ait appris alors, ou qu'il n'ait connu plus clairement les grandes veritez qu'il nous a decouvertes dans ſes epiſtres, [comme] le myſtere de la vocation des Gentils, qu'il dit avoir connus par revelation. 2.Cor.12.v.4. Amb.pſ.36.p. 697.L. Greg.mor.l.10. c.8.p.315.a. c Thdrt.2.Cor. p.256.a.b. C.à Lap.ib.p. 403.2. Eph.3.v.3.

S. Auguſtin croit qu'on peut dire qu'il fut elevé juſqu'à la vie & à la felicité des Anges, [d] qu'il vit la vie dont nous eſperons de vivre un jour dans l'eternité, qu'enfin il vit la gloire de Dieu ſans enigme, qu'il vit Dieu meſme face à face, autant qu'une creature en eſt capable. Quoiqu'il nous donne une grande idée de cette revelation, on peut aſſurer qu'il la rabaiſſe encore beaucoup audeſſous de ce qu'elle eſtoit dans la verité. Dieu luy fit peuteſtre cette faveur pour l'egaler aux autres Apoſtres qui avoient eu l'avantage d'eſtre inſtruits de la propre bouche de J. C. Elle nous fait voir ce qu'il eſtoit dés ce temps là, & nous a fait juger ce qu'il a dû eſtre dans la ſuite de ſa vie, aprés avoir augmenté ſa grace Aug.ep.B.147. c.13.p.485.g. d gent.lit.l.12.c. 28.30.p.318.a.b| 322.d.e. C.à Lap.2.Cor. p.403.2.e. Chry.2.Cor.h. 26.p.734.d. a

1. S. Gregoire de Nazianze paroiſt ne l'avoir pas cru. Naz.or.34.p.538. c.

& ſon merite par tant de grandes actions & tant de ſouffrances. 44.

p.733.e|Amb. pſ.36.p.697.h. 'Elle nous fait admirer encore la grandeur de ſon humilité, puiſqu'il fut 14 ans ſans parler de ces revelations, & il ne les euſt jamais decouvertes, s'il n'euſt eſté contraint de le faire pour l'utilité des autres. Aug.pſ.37.v.9. p.129.1.b. 'Et S. Auguſtin croit que rien n'eſtoit plus propre pour le conſerver dans l'humilité au milieu de ces grands dons qu'il avoit receus de Dieu, que la connoiſſance & la vuë qu'il eut alors de ce qui luy manquoit encore.

Uſſan.46.p. 661. a. 'Ce raviſſement de S. Paul a eſté connu des payens meſmes, comme on le voit par un paſſage de Lucien, ou d'un auteur en-
Luci.philop.p. 1122.a. core plus ancien que luy, 'qui faiſant parler un Chrétien nommé Triephon, luy fait dire qu'il avoit eſté renouvellé dans l'eau par ce Galiléen, (c'eſt le nom qu'on a quelquefois donné à tous les Chrétiens,) qui avoit eſté elevé dans l'air juſqu'au troiſieme ciel, & y avoit appris des choſes admirables.

Epi.38.c.2.p. 277. c. 'A l'occaſion de ce raviſſement, les heretiques Caïniſtes compoſerent un livre infame, qu'ils attribuoient à S. Paul, & dont les Gnoſtiques ſe ſervoient encore. Ils l'appelloient *"l' Elevation de S.* ἀναβατικὸν. Aug.in Joh.98. p.199.2.d. *Paul*. 'Saint Auguſtin parle auſſi d'un livre ſuppoſé ſous le titre d'Apocalypſe de S. Paul, qui eſtoit plein de fables, [a] & où l'on pretendoit raporter ces merveilles que S. Paul dit eſtre ineffables, & ne ſe pouvoir dire aux hommes. [Ce dernier eſt peut-eſtre
a p.200 1.a.
Soz.l.7.c.19.p. 735. 736. celui meſme] 'dont Sozomene dit que beaucoup de moines faiſoient grand état dans le V. ſiecle. Ils contoient qu'on l'avoit
p. 735. d. trouvé ſous Theodoſe I. dans le logis de S. Paul à Tarſe. 'Sozomene ajoute que les anciens n'avoient pas connu ce livre : [ce qui peut faire douter ſi c'eſtoit le meſme que celui dont parle S. Epiphane, outre que ni S. Auguſtin, ni Sozomene ne marquent point qu'il y euſt d'infamies dans le livre qu'ils ont connu ; & s'il y en euſt eu, les moines ne l'euſſent pas produit comme un bon livre. Mais ſi ce n'eſtoit pas le meſme livre, il n'en valoit guere
p.735. 736. mieux.] 'Car Sozomene ayant voulu s'en inſtruire d'un ancien Preſtre de l'Egliſe de Tarſe, ce Preſtre luy dit qu'il n'avoit point oui parler qu'on euſt trouvé ce livre comme on le diſoit, & qu'il eſtoit fort trompé ſi ce n'eſtoit une invention des heretiques.

ARTICLE X.

De la tentation de S. Paul.

SAINT Paul n'exprime en particulier qu'une de ſes revelations: Mais il en a eu pluſieurs autres, & de ſi admirables, qu'elles le mirent en danger de ſe perdre par l'orgueil. 'Il ſemble incroyable qu'un homme qui ni les empires, ni l'enfer meſme, [ni quoy que ce ſoit de ce qui eſt dans le ciel & dans la terre,] n'eſtoient capables de ſeparer de J.C, ait eſté en danger de tomber dans la vanité. Mais il l'avoue luy meſme. 'Et c'eſt lorſqu'on eſt le plus avancé dans la vertu, & qu'on a triomphé de tous les autres vices, qu'on a plus ſujet de craindre celui de l'orgueil.

Chry.2.Cor.h. 26.p.733.d. p. 736. a. Aug.nat. & gr. c.31. p.315 2.d| pſ.58.h.2.p.243. 2.a.b.

'On ne peut mieux voir combien cette enflure qui peut naiſtre des dons meſmes de Dieu, nous eſt dangereuſe, qu'en conſiderant le remede terrible dont Dieu s'eſt ſervi pour en preſerver S. Paul. 'Car il permit qu'il ſouffriſt dans ſa chair un aiguillon qu'il appelle un ange de ſatan, afin qu'en luy donnant des ſoufflets, & en luy en donnant ſans ceſſe, il l'empeſchaſt de s'elever. Ce ſont les expreſſions de S. Paul meſme: '& il falloit eſtre auſſi humble que luy pour s'en ſervir.

a|pſ.130. p.621. 2. c. 2.Cor.12.v.7| Chry.2.p.736. a. Aug.pſ.58.p. 243. 2.b.

'S. Chryſoſtome a cru que cet aiguillon & cet ange de ſatan eſtoit l'oppoſition que le demon faiſoit au progrés de l'Evangile par Hymenée, Philet, & les autres ennemis de la verité, qui faiſoient des œuvres de ſatan, & qui maltraitoient meſme S.Paul en ſa perſonne. 'S. Gregoire de Nazianze ſemble l'entendre de l'envie qu'on luy portoit. [a] Mais cette ſorte de peine, & la pluſpart de celles qu'exprime S. Chryſoſtome, affligent plus l'eſprit que la chair. [b] C'eſt pourquoi pluſieurs Peres l'expliquent de quelque incommodité corporelle, comme d'un violent mal de teſte, ou de quelque choſe de ſemblable.

Chry.2.Cor.h. 26.p.736.c.d|t. 6.h.34.p.290.e. Naz.or.31.p. 527.d|n.88.p. 932. c. a C.à Lap. 2. Cor.p.404.2.b. b a.b|Chry.p. 736.b|290.a| Hier.in Gal.p. 182. b.

[c] S. Auguſtin qui avoue qu'il ne ſavoit pas au vray quel eſtoit cet aiguillon & cet ange de ſatan, [d] ne rejette pas neanmoins ce qu'on diſoit, que c'eſtoit quelque douleur violente. [e] Mais en d'autres endroits il ſemble inſinuer que c'eſtoit une tentation, & une concupiſcence de la chair. [f] On marque que S. Jerome, Bede, & d'autres anciens, ont eſté dans le meſme ſentiment. [g] S. Gregoire le grand paroiſt le dire formellement. [h] C'eſt pourquoi il admire que S. Paul ait porté en meſme temps dans luy le ciel & l'enfer; le ciel par la ſublimité de ſes lumieres [& de ſes vertus,] & l'enfer

c C.à Lap.2.Cor. p.404.1.d. d Aug. pſ. 98. 130.p.454.1.b| 621.2.c. e pſ.58.p.243.2. b|ſ.134.c.5.p. 736.f|163.c.8. p. 788. d. f C.à Lap.2.Cor. p.405.1.c. g Greg.mor.l. 33.c.11.p.979. d| in Reg.l.6. c.1. p.318. a. b. h mor.l.10. c.8. p. 315. a.

Nat. or. 20. p. 373. a. par les tenebres que luy cauſoient les tentations de ſa chair. 'S. Gregoire de Nazianze que Dieu purifioit en cette maniere ſi humiliante, & qui ne rougit pas non plus de l'avouer publiquement l'exprime en des termes qu'il prend viſiblement de S. Paul. 44.

Cà Lap. 2. Cor. p. 404. 2 c. 'Ce ſentiment eſt aujourd'hui le plus commun parmi les Theologiens; [a] & il ſemble eſtre confirmé par cette loy du peché que S. Paul ſentoit dans ſes membres, & qui le faiſoit crier avec tant d'ardeur, *Miſerable que je ſuis, qui me delivrera de ce corps de mort?*

a p. 405. 1. d

Rom. 7. v. 23. 24.

[Rien ne meritoit mieux en effet que S. Paul priaſt Dieu de luy oſter cet ange de ſatan,] comme il dit qu'il l'avoit demandé par trois fois, [c'eſt à dire tres ſouvent; au lieu qu'on pourroit douter s'il auroit demandé d'eſtre delivré des douleurs & des incommoditez corporelles.]

2. Cor. 12. v. 8.

Aug. ad Bon. l. 3. c. 7. p. 468. 2. a. Dieu qui exauce ſi ſouvent les vœux des méchans, & qui en pluſieurs rencontres avoit exaucé les demons meſmes, n'exauça point cette priere de S. Paul, '& ſe contenta de luy promettre qu'il le ſoutiendroit par ſa grace, & qu'il perfectionneroit ſa vertu par ſon infirmité meſme, parceque ſon infirmité le maintiendroit dans l'humilité. 'Ce divin Medecin ſavoit mieux que le malade l'effet & la neceſſité du remede qu'il luy avoit appliqué. C'eſt pourquoi les prieres & les cris du malade qui n'en ſentoit que la douleur & le feu, ne le purent obliger à le lever avant qu'il en fuſt temps. Il ne l'exauça pas pour l'exaucer d'une maniere plus avantageuſe: & il differa de faire ce qu'il vouloit, pour luy donner une parfaite ſanté. 'S. Auguſtin admire la ſageſſe de Dieu, qui tira le contrepoiſon du poiſon meſme, & qui pour preſerver S. Paul contre l'orgueil, ſe ſervit de cet ange ſuperbe que l'orgueil a fait devenir demon. 'Car Saint auguſtin aprés avoir extremement examiné cet endroit, a cru enfin devoir ſoutenir que Saint Paul y parle en ſa propre perſonne, & en celle des autres perſonnes les plus parfaites, qui eſtant encore dans un corps mortel, ſentent la concupiſcence de leur chair, à laquelle la grace les empeſche de conſentir, & qui les fait gemir neanmoins avec une humble pieté, parcequ'ils ſouhaiteroient non de dompter cette concupiſcence, mais de ne l'avoir point dutout.

l. 164. c. 7. 8. p. 782.

p. 782 ad Bon. p. 468. 1. a.

Aug. B. ad Bon. l. 1. c. 10. n. p. 479. 422.

ARTICLE XI.

De quelle maniere S. Paul preſche l'Evangile : Il travaille des mains.

[SI cet ange de ſatan eſtoit la tentation de la chair, il eſt aiſé de voir pourquoi JS. Paul avoit tant de ſoin de chaſtier ſon corps, & de le reduire en ſervitude, depeur qu'ayant preſché aux autres il ne fuſt reprouvé luy meſme.] 1.Cor.9.v.27. Luy & les autres Apoſtres eſtoient des hommes ſaints ; mais c'eſtoient encore des hommes. Ils eſtoient des vaſes d'elite, mais encore fragiles, parcequ'ils eſtoient encore pelerins ſur la terre, & non dans la patrie celeſte. [Ils terraſſoient le demon;] mais le temps de leur triomphe n'eſtoit pas encore arrivé : [& quoiqu'ils fuſſent des anges par leur miniſtere,] ils n'eſtoient pas encore parvenus à la ſainteté & à l'immobilité des Anges. [a] S. Paul ne ſe contentoit donc pas des travaux de ſon apoſtolat : il y joignoit encore les jeûnes, & les veilles, qu'il employoit [ou à prier,] où à inſtruire, ou meſme à travailler des mains. Aug.ſ.154.c.5. p. 736.g. [f]ad Bon.l.3.c. 7.p.468.g d. [a] 2 Cor.6.v.5. Chry.n.h.12 p. 620.c.

Car quoique luy & S. Barnabé euſſent pouvoir comme Apoſtres de vivre de l'Evangile, & de recevoir ce qui leur eſtoit neceſſaire de ceux à qui ils preſchoient ; ils n'uſoient pas neanmoins de ce pouvoir : & S. Paul aimoit mieux travailler des mains nuit & jour, depeur de charger les Fideles encore foibles, & de les bleſſer en leur donnant quelque pretexte de le ſoupçonner d'avarice, ce qui auroit pu faire tort à [la gloire & au progrés] de l'Evangile. Il mettoit ſon bonneur à preſcher ainſi gratuitement, & eſperoit en eſtre recompenſé de Dieu plus que de la predication meſme. Il le faiſoit particulierement en certains lieux, comme à Corinthe, [b] à Theſſalonique, [c] & en Aſie. 1.Cor.9.v.9-25| 1.Thef 2 v.7 9| 2.Theſ.3.v.8.9. Aug.ſ.351.p. 2354 f. 1.Cor.9.v.22. v.15-18. 9-15|2.Cor 11. v.7-10. [b] 1.Theſ.2.v.9-10|2 Theſ.3.v.8. 9. [c] Act.20.v.34.

[d] C'eſt par la meſme raiſon que ni luy ni Saint Barnabé ne menoient point de femmes avec eux [pour prendre ſoin de ce qui leur eſtoit neceſſaire,] comme faiſoient les autres Apoſtres [qui alloient preſcher aux Juifs, parmi leſquels cela eſtoit ordinaire, & ne pouvoit bleſſer perſonne.] [d] 1.Cor.9.v.5.6.

V. S. Pierre § 28.

Saint Paul travailloit encore pour donner exemple à tous les Chrétiens de n'eſtre pas oiſifs, ni à charge aux autres ; mais de taſcher meſme à avoir de quoy ſoulager les beſoins des infirmes. Auſſi il nous aſſure que ſes mains luy avoient fourni tout ce qui luy eſtoit neceſſaire, & pour luy, & meſme pour ceux qui eſtoient 2.Theſ.3.v.7. 92|Act.20.v.34. 35. Act.20.v.34.

avec luy. Il travailloit, comme nous avons dit, à faire des tentes. 44
18.v.23.

Phili.4.v.10-18. Il ne laiſſoit pas dans quelques occaſions de recevoir les ſecours que les Chrétiens luy envoyoient : & il ſe rejouiſſoit alors de leur
v. 11. 12. charité, non pour luy, mais pour eux meſmes. Car pour luy, ayant &c.
eprouvé de tout il eſtoit preparé à tout, toujours content de l'état où il ſe trouvoit. Il ſavoit vivre dans l'indigence comme dans
1.Tim.6.v.8. l'abondance, dans la faim comme dans le bon traitement. Il enſeignoit aux autres à eſtre contens quand ils avoient de quoy ſe nourrir & ſe couvrir: [& aſſurément il n'en faiſoit pas moins pour luy.]

Chry.1.Cor.h. 35.p.391.a.b. Cependant on peut juger auſſi qu'il obſervoit en tout les regles de la bienſeance, & qu'il demeuroit toujours dans les bornes d'une ſage mediocrité, ſans avoir dans ſon exterieur rien d'extraordinaire & de ſingulier, ou qui ſentiſt plus l'affectation & la vanité, que le mepris des richeſſes, comme faiſoient les Cyniques, qui par là s'attiroient l'admiration des hommes, mais ſans leur ſervir de rien. Il ne ſe couvroit pas de haillons comme Diogene : mais il avoit autant de zele pour la modeſtie & toutes les autres vertus, que Diogene en avoit peu. Il euſt pu ſe paſſer de logement auſſibien que luy, puiſqu'il ſouffroit bien d'autres choſes : mais il craignoit plus le poiſon de la vaine gloire, que la rigueur du froid. [Ainſi il acceptoit les maiſons que ſes amis luy offroient : & quand on ne luy en offroit pas, ou qu'il ne jugeoit pas à propos de les accepter,] il en loüoit, comme il fit à Rome.

Rom.15.v.20.21. Il obſervoit encore autant qu'il pouvoit de ne point preſcher que dans les lieux où l'on n'avoit point encore porté l'Evangile.

Act.13.v.46.17. v.1.2. Il preſchoit d'abord aux Juifs, & quand ils rejettoient la verité, il les abandonnoit, & alloit preſcher aux Gentils. [C'eſt ce que nous verrons avec le reſte de ſon eſprit & de ſa conduite dans l'hiſtoire de ſes voyages apoſtoliques, que nous allons repreſenter.]

ARTICLE XII.

S. Paul preſche en Cypre; aveugle un magicien; convertit le Proconſul.

Chry.in Act.h. 28.p.254 e. SAINT Paul & S. Barnabé ayant receu l'impoſition des mains, & la miſſion du S. Eſprit, partirent auſſitoſt d'Antioche, où il y avoit aſſez d'autres perſonnes capables [d'inſtruire & de ſoutenir les Fideles:] Et la Phenicie eſtant jointe à la Paleſtine, [ne

44. manquoit pas de predicateurs.] C'eſt pourquoi ils ſe reſolurent d'aller en Cypre. Ils avoient avec eux pour les aider Jean Marc, qu'ils avoient amené de Jeruſalem. [a]Ils allerent à Seleucie [port de mer audeſſous d'Antioche:] & ſans s'y arreſter, parcequ'elle tiroit aſſez de ſecours du voiſinage d'Antioche, ils paſſerent à Salamine capitale de l'iſle de Cypre. L'Evangile avoit déja eſté preſché dans cette iſle aux Juifs aprés la mort de S. Eſtienne; mais elle avoit encore beſoin d'inſtruction, & de maiſtres "tels que ceux-ci. Ils y preſcherent donc encore, & aux Juifs meſmes, les allant trouver pour cela dans leurs ſynagogues, 'depeur de les rendre plus opiniatres, s'ils euſſent témoigné les negliger. 'Ils traverſerent[ainſi]tout le pays juſques à Paphos, 'qui eſt à l'autre extremité de l'iſle. Ainſi ils peuvent bien n'y eſtre arrivez que l'année ſuivante. 'Car comme on ne ſçait pas preciſément en quelle année toutes ces choſes ſe ſont faites, on eſt obligé de les mettre à peu prés ſelon qu'on le juge plus probable.

Act.12.v.25[13. v. 5. 13.v.4.5]Chry. p.256.c.

Act.11.v.19[Chry.p.256.c.

pag. suiv. Act.13.v.5.

Chry.p.255.a.

Act.13.v.6.

Pearſon.P.p.6.

Bar.46. § 12.

L'AN DE JESUS CHRIST 45.

Note 14. 'L'iſle de Cypre avoit alors pour gouverneur le "Proconſul Sergius Paulus, homme ſage & prudent. Il deſiroit d'entendre la parole de Dieu, & il envoya querir pour cela Barnabé & Saul. Ce
1. ſont les termes des Actes. Mais il avoit auprés de luy un Juif[1]magicien & faux prophete, nommé Barjeſu, qui s'oppoſoit aux Apoſtres, & s'efforçoit d'empeſcher le Proconſul d'embraſſer la foy, 'craignant de perdre la vaine autorité qu'il s'eſtoit acquiſe ſur ſon eſprit. 'Alors Saul nommé auſſi Paul, dit Saint Luc, eſtant „rempli du S Eſprit, luy dit ces paroles: O homme plein de four„berie & de malice, enfant du diable, ennemi de toute juſtice, ne „ceſſerez vous jamais de pervertir les voies droites du Seigneur? 'C'eſt ainſi, dit S. Chryſoſtome, qu'il faut traiter les perſonnes dures & inſolentes. Et S. Paul joignit encore à ces paroles ſeveres un chaſtiment plus ſevere. Car il luy fit perdre la vuë, & le reduiſit à chercher quelqu'un pour ſe conduire. 'Mais c'eſtoit pour le guerir par ce remede dont il avoit luy meſme eprouvé la force. Et on croit en effet que par cet aveuglement qui ne devoit eſtre Note 15. que pour un temps, 'Dieu amollit le cœur de Barjeſu, 'luy donna l'eſprit de penitence, & luy rendit les yeux de l'ame avec ceux du corps, afin qu'il viſt & le ſoleil materiel, & le Soleil de juſtice.

Act.13.v.6-8.

Chry.p.255.b.d.

Act.13.v.10.

Chry.in h 28.p. 255.d.e.

e[258.a.

Orig.in Exod. p.22.23.

'Pour le Proconſul, il eſt certain que voyant le magicien devenu aveugle, il embraſſa la foy, & apprit avec admiration les myſteres qu'elle renferme. [On ne ſçait rien de ce qu'il fit de

Act.13.v.12.

1. Le nom d'Elymas que luy donne auſſi S. Luc, ſignifie un magicien en arabe. Synop.in Act. p. 1496. d.

Boll.22 mars, p.371.f. a p.372. 373. puis.] 'Car ſi quelques uns ſe perſuadent que c'eſt celui que l'Egliſe de Narbone honore comme ſon premier Eveſque, ales plus habiles croient que celui-ci eſt poſterieur à l'autre de plus de deux ſiecles. 45.

Aug.conf.l.8.c. 4.B.p.148.c.d. 'Quoique dans la maiſon de Dieu, dit S. Auguſtin, les riches ne ſoient point dutout preferez aux pauvres, ni les nobles à ceux qui ne le ſont pas, & qu'au contraire Dieu ait choiſi, [ſurtout dans ces commencemens de l'Egliſe,] "les choſes les plus foibles &c. pour confondre les plus fortes; neanmoins celui là meſme qui ſe diſoit eſtre le moindre d'entre les Apoſtres, aprés avoir dompté par les armes de la foy l'orgueil du Proconſul Paul, & l'avoir ſoumis au joug ſi doux & ſi agreable de J. C, en le rendant ſimple ſujet du Roy du ciel, d'officier qu'il eſtoit auparavant du Roy de la terre, quitta le nom de Saul, & prit celui de "Paul pour marque V.la note 3. d'une ſi grande victoire. Car il eſt ſans doute que nous remportons un plus grand trophée ſur le demon, lorſque nous ſurmontons celui qu'il poſſede avec plus d'empire, & par lequel il en poſſede un plus grand nombre. Or il poſſede davantage les perſonnes illuſtres à cauſe de la vanité que leur donne leur nobleſſe; & il en poſſede par eux pluſieurs autres, à cauſe du pouvoir que leur qualité donne à leur exemple. De plus, ceux qui ſont connus de pluſieurs, ouvrent auſſi par leur bon exemple le chemin du ſalut à pluſieurs: & l'autorité de leur perſonne rendant leurs actions conſiderables, il s'en trouve beaucoup qui les veulent ſuivre. C'eſt pourquoi ceux qui ont eſté convertis avant eux, ſe rejouiſſent extraordinairement de leur converſion, parcequ'ils prevoient qu'elle ſera ſuivie de celle de beaucoup d'autres.

ARTICLE XIII.

S. Paul preſche à Antioche de Piſidie.

Act.13.v.13. 'APRES cette grande victoire que S. Paul avoit remportée à Paphos, il partit de Cypre avec ceux qui l'accompagnoient; & montant ſur mer ils s'en allerent à Perge en Pamphylie, v.13.15.v.37.38. 'où Jean [Marc] les quitta pour retourner à Jeruſalem, Chry.n.h.28.p. 257.c. voyant qu'ils entreprenoient de ſi longs voyages, & ſe laſſant de travailler avec eux à l'œuvre de Dieu.

Chry.h.28.p. 257.c.d. 'Saint Paul ne s'arreſta ni à Perge, ni dans les autres villes où il paſſa, ſe haſtant d'aller à Antioche de Piſidie, qui eſtoit la capitale du pays, & où il commença proprement à preſcher, [& à faire

45. faire les fonctions d'Apoſtre.] Car il n'avoit preſché [dans l'iſle de Cypre] que comme en paſſant, parceque d'autres y avoient déja repandu la foy.

'Eſtant donc arrivé avec S. Barnabé à Antioche de Piſidie, ils Act.13.v.14.15.
s'en allerent tous deux le jour du ſabbat dans la ſynagogue, & s'aſſirent avec les autres. Aprés la lecture de la Loy & des Prophetes, les chefs de la ſynagogue 'leur faiſant civilité comme à Chry.h.28 p. 257. d.
des étrangers, leur envoyerent dire que s'ils avoient quelque exhortation à faire au peuple, ils pouvoient parler. 'S. Barnabé "pou- h.29.p.260.c.
διδασκάλου ἔχ ἦν. voit pretendre par bien des raiſons que S. Paul luy devoit ceder le droit de porter la parole. Mais comme ils n'avoient en vuë que le bien commun, & non un honneur imaginaire, on voit que depuis qu'ils eurent commencé à porter l'Evangile parmi les peuples, S. Barnabé cede partout à S. Paul, [reconnoiſſant en luy ſans envie une eminence de grace que luy meſme n'avoit pas.]

'S. Paul s'eſtant donc levé pour parler, taſcha de gagner l'eſprit d.
de ſes auditeurs, en loüant la bonté que Dieu avoit toujours fait Act.13.v.17-22.
paroiſtre pour leur nation, 'lorſqu'il les avoit tirez de l'Egypte, qu'il les avoit rendu maiſtres du pays de Canaan, qu'il leur avoit donné enſuite des Juges, & enfin Saül & David pour Rois. Eſtant ainſi tombé ſur le diſcours de David, 'il les fit reſſouvenir de la v. 23-25.
promeſſe que Dieu avoit faite à ce Roy, [de faire naiſtre de ſa race] le Sauveur d'Iſrael, & declara que cette promeſſe avoit eſté accomplie en la perſonne de JESUS, ce qu'il prouva par le témoignage que S. Jean Battiſte luy avoit rendu. 'Il parla de ſa mort v. 26-29.
predite par les Prophetes, '& en rejetta le crime ſur les Juifs de Chry.h.29.p. 261. d.
Jeruſalem, pour laiſſer aux autres la liberté de ne prendre part qu'aux benedictions de Dieu qui en ſont la ſuite. 'Il prouva en- Act.13.v.30-37.
ſuite que JESUS eſtoit reſſuſcité pour vivre eternellement, & il établit cette verité tant par l'autorité des Ecritures, que par le témoignage public que luy rendoient ſes diſciples de l'avoir vu durant pluſieurs jours, 'ce qu'ils ne pouvoient faire qu'en s'ex- Chry.p.264.e.
poſant à toutes ſortes de perils, & que par un courage que Dieu ſeul eſtoit capable de donner. 'Il les exhorta donc enfin à rece- Act.13.v.38-41.
voir ce Sauveur promis depuis ſi longtemps, à eſperer de luy ſeul le pardon de leurs pechez, & la juſtice qu'ils n'avoient pu trouver dans la loy, & à craindre les malheurs terribles dont Dieu menace ceux qui mepriſent ſa parole.

'Il ne repandit pas, pour parler ainſi, tout ce qu'il avoit à dire Chry.h.30.p. 269. 270.
& laiſſa meſme quelques difficultez dans ſon diſcours ſans les éclaircir, afin qu'on ſouhaitaſt de l'entendre encore. 'Et en effet, Act.13.v.42.43.

comme il ſortoit avec S. Barnabé, *on le pria de vouloir parler de nouveau ſur ce ſujet au ſabbat ſuivant. Beaucoup de Juifs & de Proſelytes ſuivirent meſme les Apoſtres,[& embraſſerent la foy.] 45. *Note 16.

Chry h.30.p. 270. a. 'Les Apoſtres ne leur donnerent pas neanmoins auſſitoſt le batteſme mais prirent du temps pour les affermir, & les exhorterent à perſeverer dans la grace qu'ils avoient receuë.

Act.13 v 44. 'Le ſamedi ſuivant preſque toute la ville s'aſſembla pour entendre la parole de Dieu, 'ce qui donne lieu de croire que les Gentils meſmes, malgré les regles des Juifs, entrerent par force dans la ſynagogue. 'Ce concours de peuple remplit les Juifs d'envie & de colere, & ils s'oppoſoient avec des paroles de blaſpheme à ce que leur diſoit S. Paul. 'Mais en reſiſtant à la verité, ils meriterent d'eſtre abandonnez d'elle, & donnerent une juſte occaſion aux Apoſtres de leur dire hardiment, que puiſqu'ils rejettoient la vie eternelle, "ils alloient preſcher aux Gentils. L'Ecriture dit que les Gentils ſe rejouïrent de ſe voir entrer en poſſeſſion de ce qui devoit appartenir aux Juifs, [& elle ne dit point que les Juifs s'en ſoient attriſtez.] Leur obſtination contre JESUS CHRIST ſervit à étendre ſa gloire. 'Tous ceux [des Gentils] qui eſtoient predeſtinez à la vie eternelle receurent la foy, & la parole du Seigneur ſe repandit dans tout le pays.

From.n.p.646. 1. a.

Act.13.v.45-48.

Chry.p.270.c. d. e.

Act.13.v.48.49. &c.

Chry.p.270.e. 'Les Juifs joignirent bientoſt une perſecution réelle à celle des paroles & des injures. 'Ils animerent leurs devotes contre Saint Paul & S. Barnabé, & ſouleverent contre eux les principaux de la ville; de ſorte que les Apoſtres furent obligez de ſe retirer de tout le pays, aprés avoir ſecoué contre eux la pouſſiere de leurs piez, [comme J.C. ordonne de faire contre ceux qui en rejettant la verité ſe rendent plus criminels que Sodome & que Gomorrhe.] 'Les diſciples ne furent point affoiblis par le traitement que l'on faiſoit à leurs maiſtres. Ils en prirent au contraire un nouveau courage, & demeurerent remplis de joie & du S. Eſprit.

Act.13.v.50.51.

Chry.p.271.c.d[274. b.

ARTICLE XIV.

S. Paul preſche à Icone & à Lyſtre; guerit un homme perclus: On le veut adorer, & auſſitoſt on le lapide.

Act.13.v.51. 14.v.1-4[Chry. n.h.30.p.271.d. 'LEs deux Apoſtres chaſſez d'Antioche s'en vinrent à Icone [dans la Lycaonie,] '& leur charité auſſibien que leur courage leur faiſant oublier la maniere dont ils venoient d'eſtre traitez par les Juifs, ils allerent encore leur annoncer la verité dans

45. leur ſynagogue. [Dieu benit leur perſeverance,] & ils convertirent un grand nombre de perſonnes tant des Juifs que des Gentils. Ils firent divers [1] miracles dans cette ville, & ils y demeurerent aſſez longtemps malgré l'oppoſition de ceux des Juifs qui perſiſterent dans leur incredulité. 'Car ces obſtinez irriterent contre eux par leurs calomnies l'eſprit des Gentils; de ſorte que toute la ville eſtoit partagée, les uns eſtant pour les Juifs, & les autres pour les Apoſtres. 'Les deux Saints y demeurerent neanmoins tant qu'on ſe contenta "de les maltraiter ſans les chaſſer. 'Mais enfin voyant qu'on les vouloit lapider, & que les magiſtrats meſme s'en meſloient, ils s'en allerent porter l'Evangile à Lyſtre, à Derbe, & aux autres lieux de la Lycaonie, 'preſchant non ſeulement dans les villes, mais auſſi dans la campagne, [a] comme ſi on ne les euſt chaſſez d'Icone que pour les obliger à repandre l'Evangile en plus d'endroits.

Chry. p. 274. b. — p. 271. e. — Act. 14. v. 5-7. — Chry. p. 274. c. d. — a p. 272. b.

V. ſon titre. 'On croit que ce fut à Icone que S. Paul convertit "S.te Thecle, & luy perſuada de quitter celui qui la recherchoit en mariage, pour embraſſer la virginité. 'S. Chryſoſtome raporte qu'elle donna "tout ce qu'elle avoit d'or pour avoir la liberté de voir S. Paul qui eſtoit alors en priſon.

Uſſan. 45. p. 661. — Chry. in Act. h. 25. p. 249. b.

L'AN DE JESUS CHRIST 46.

[Entre les miracles que S. Paul fit alors dans ces provinces de l'Aſie, Saint Luc ne décrit en particulier que] 'la gueriſon d'un homme perclus de ſes jambes, & qui n'avoit jamais marché. S. Paul le remarqua entre ceux qui l'ecoutoient à Lyſtre, & vit dans ſon ame [par une lumiere divine] la foy [& le deſir] qu'il avoit d'eſtre ſauvé. Il crut donc devoir ajouter la gueriſon de ſon corps à celle de ſon ame; & luy dit à haute voix de ſe lever, afin que ce miracle fuſt d'autant plus utile aux autres, qu'il ſeroit plus viſible & plus public.

Act. 14. v. 7-10. — Chry. h. 30. p. 272. d.

[Auſſi il fit un effet prodigieux.]'Car le peuple commença à crier en parlant de luy & de S. Barnabé, que c'eſtoient des dieux qui eſtoient deſcendus en forme d'hommes. Ils appelloient S. Barnabé Jupiter, & S. Paul Mercure, parceque c'eſtoit luy qui portoit la parole: & ils eſtoient preſts "de leur offrir meſme des ſacrifices. 'Dés que les deux Apoſtres virent ce qu'ils vouloient faire, ils dechirerent leurs vétemens; & s'avançant au milieu du peuple, ils crierent qu'ils n'eſtoient que des hommes, ſujets aux meſmes infirmitez qu'eux; que bien loin de vouloir eſtre adorez,

Act. 14. v. 10-12. — &c. — v. 13-16.

1. 'S. Chryſoſtome paroiſt croire que S. Paul & S. Barnabé n'avoient point fait de miracles avant ce temps-ci. [Neanmoins l'aveuglement de Barjeſu en eſtoit un bien viſible.] — Chry. in Act. h. 30. p. 272. a.

ils venoient leur apprendre *à n'adorer que le ſeul Dieu qui a fait le ciel & la terre. 'Ils firent ainſi tout ce qu'ils purent pour faire voir combien ils deteſtoient cet honneur idolatre qu'on leur vouloit rendre; & avec tout cela ils eurent encore bien de la peine à empeſcher qu'on ne leur immolaſt des victimes. C'eſtoit un piege que le demon leur dreſſoit. 'Mais ils ſurmontoient toutes ſes embuſches, & "rendoient toujours gloire à Dieu, [ſoit par leur patience dans les perſecutions, ſoit par leur humilité dans les honneurs & les louanges.]

45. * &c.

Chry. h. 31. p. 278. d. e.

h. 30. p. 274. d. e.

&c.

Ban. 48. § 2.

'Ils eprouverent bientoſt combien ces honneurs & cette eſtime des hommes ſont des choſes vaines & fragiles. 'Car quelques Juifs eſtant venus d'Icone & d'Antioche [à Lyſtre,] tournerent tellement l'eſprit du peuple, qu'il ſouffrit que ces Juifs lapidaſſent S. Paul preſque juſqu'à le tuer. 'Ainſi ces pierres ſervirent à la juſtice de Dieu pour le punir des pierres qu'il avoit jettées contre S. Eſtienne [par la main des autres,] & il expia la faute qu'il avoit commiſe alors, en ſouffrant le meſme ſupplice. 'Apres l'avoir lapidé on le traina hors de la ville, où on le laiſſa le croyant mort. Il ne l'eſtoit pas neanmoins, & les diſciples s'eſtant amaſſez autour de luy, il ſe releva, & rentra encore dans la ville.

Act. 14. v. 19.

Act. or. 12. p. 297. a.

Act. 14. v. 18. 19.

Chry. h. 31. p. 280. b.

Greg. in Job, l. 31. c. 15. p. 921. c. d.

'Mais il en ſortit le lendemain, pour ne pas irriter davantage les perſecuteurs, & s'en alla avec S. Barnabé à Derbe, où il continua à preſcher l'Evangile, 'ſans ſe ſouvenir des pierres dont il venoit d'eſtre accablé, comme ſi le danger meſme de la mort l'euſt animé davantage à s'y expoſer. "On pouvoit le tuer, mais on ne pouvoit pas le vaincre.

&c.

Act. 14. v. 20-22.

'S. Paul & S. Barnabé acquirent dans Derbe beaucoup de diſciples à J. C, & puis ils repaſſerent à Lyſtre, à Icone, & à Antioche [de Piſidie,] ordonnant des Preſtres dans chaque Egliſe avec des prieres & des jeûnes, y exhortant les Fideles à perſeverer dans la foy, & leur remontrant que c'eſt par beaucoup de peines & d'afflictions que nous devons entrer dans le royaume de Dieu. 'Voilà quelles ſont les exhortations apoſtoliques, & c'eſt par là qu'ils ont perſuadé toute la terre.

Chry. h. 31. p. 280. d. e.

Act. 14. v. 24-28.

'Aprés avoir traverſé la Piſidie, ils vinrent à Perge en Pamphylie, où ils preſcherent, paſſerent à Attalie, & de là par mer à Antioche de Syrie; où ayant fait aſſembler les Fideles, ils leur raporterent ce que Dieu avoit fait avec eux, & comment il avoit ouvert aux Gentils la porte de la foy, [afin qu'ils luy en rendiſſent graces.] Ils témoignerent en rendant à l'Egliſe cette ſoumiſſion, que de ſi grands ſuccés ne les avoient pas rendu moins humbles.

Chry. h. 31. p. 281. b. c.

ARTICLE XV.

S. Paul porte l'Evangile juſqu'en Illyrie.

L'AN DE JESUS CHRIST 47 JUSQU'EN 50.

L'ECRITURE dit que S. Paul & S. Barnabé aprés leur retour d'Aſie, demeurerent "aſſez longtemps à Antioche avec les diſciples ; [& elle ne nous marque point autrement ce que Saint Paul a fait]durant "environ cinq ans qui ſe ſont paſſez depuis ſon retour à Antioche, juſques au Concile de Jeruſalem. Ainſi il y a quelque apparence que ce fut durant ce temps là 'qu'il preſcha dans toute la Judée,[& qu'il acheva ce qu'il avoit déja commencé,]'de porter l'Evangile depuis Jeruſalem juſqu'à l'Illyrie, & dans les provinces d'alentour.["Car il y a au moins aſſez de probabilité qu'il n'a pas ſeulement eſté juſqu'aux confins de l'Illyrie, ce qui ſe pourroit entendre des predications qu'il a faites dans la Macedoine;] 'mais qu'il a porté la foy juſque dans l'Illyrie meſme, comme le dit S. Jerome. [a] S. Chryſoſtome & Theodoret mettent encore la Cappadoce, le Pont, & la Thrace, entre les provinces où il a porté la lumiere de la foy.

Act.14.v.27.

χρόνον οὐκ ὀλίγον.

Note 17. Uſſ.an.46.p. 661. c.

Act.26.v.20.

Rom.15.v.19.

Note 18. Hier.ep.148.p. 139. a. a Chry.in Rom. h.29.p.372.b] Thdrt.ib.p.412. a.

[S'il avoit preſché, comme nous avons dit, dans la Syrie & la Cilicie vers l'an 37, lorſqu'il ſemble que l'Evangile ne s'annonçoit encore qu'aux Juifs, il peut y avoir encore preſché en ce temps-ci;] 'puiſqu'il eſt certain que le Chriſtianiſme eſtoit établi parmi les Gentils dans la Cilicie, & en divers endroits de la Syrie outre Antioche "avant le Concile de Jeruſalem. 'Ainſi Saint Paul eſtoit comme une nuée divine pouſſée par le vent de la charité, "qui couroit par toute la terre pour y repandre la pluie de la parole de vie.

Act.15.v.23.

avant l'an 51. &c. Greg.mor.l.27. c.6.p.778.c]30. c.8.p.871.

[Il laiſſe dans le ſecret de Dieu les prodiges dont ſes predications eſtoient accompagnées, & les fruits qu'elles produiſoient. Il ne nous a voulu apprendre que les ſouffrances qu'il y endura. Car outre ce que nous venons d'en dire, & ce que nous en trouvons dans Saint Luc,]'il fait gloire d'avoir ſouffert plus de travaux que [perſonne,] d'avoir plus receu de coups, d'avoir enduré plus de priſons: Il ſe vit ſouvent tout prés de la mort, 'tantoſt ſur des rivieres, tantoſt entre des voleurs. Il courut de grands perils, & de la part des Juifs, & de la part meſme des faux Chrétiens; il en courut dans les villes & dans les deſerts. 'Il ſouffrit toutes ſortes de travaux & de fatigues, les veilles frequentes,

2.Cor.11.v.23. v. 26. v. 27.

la faim, la ſoif, les jeûnes reïterez, le froid, & la nudité.

v. 24. 25. Il dit entre autres qu'il receut cinq fois des Juifs 39 coups[1] de 1.
Thdrt.n.p.254. ſoüet.] Car c'eſtoit leur coutume d'obſerver ce nombre de 39
b Joſ.ant.l.4. coups, [2] qu'ils tiroient par une fauſſe interpretation de l'endroit
c.8.p.125 d. du Deuteronome, où il eſt défendu d'en donner jamais plus de
a Jun.in Deut. quarante. [b] Il nous apprend auſſi qu'il avoit eſté [2] deux fois battu 2.
p.593 Bed.q.2. de verges [par les Romains,] qu'il avoit fait trois fois naufrage, &
t.8.p.283. qu'il avoit paſſé une nuit & un jour [3] au fond de la mer, c'eſt à 3.
b 2.Cor.11.v.25. dire que ſon vaiſſeau s'eſtant briſé, il avoit eſté toute une nuit &
Thdrt. n.p.254. b. tout un jour à errer de coſté & d'autre ſur la mer. S. Hilaire &
Hild.de Tri.l.6. Bede croient qu'il demeura effectivement au fond de la mer ſans
p.39.1.e Bed.q. mourir, & Saint Sulpice Severe veut meſme qu'il y ait eſté trois
3.p.287. jours, Dieu luy conſervant la vie durant ce temps là par un mi-
Sulp.ep.1.p.222 racle qu'on peut dire avoir egalé celui par lequel S. Pierre mar-
Aug.ap.d.203. p.337.f. cha ſur les eaux. [Il avoit ſouffert toutes ces choſes avant que d'écrire ſa ſeconde epiſtre aux Corinthiens, c'eſt à dire avant l'an 58.]

Chry.1.Cor.h. 6.p.54.a. Ce ſeroit mal le loüer que de pretendre qu'il euſt une conſtance naturelle, qui le rendoit incapable de craindre les dan-
1.Cor.2.v.3. gers, & inſenſible à la ſouffrance des maux. Il dit luy meſme qu'il avoit eſté dans la crainte, & meſme dans un grand tremblement;
2.Cor.1.v.8. qu'il s'eſtoit trouvé accablé par des maux qui paſſoient ſes for-
Chry. 1.Cor.h. 6.p.54.a.b. ces, juſqu'à trouver la vie ennuyeuſe. Il eſtoit donc homme, & foible comme les autres. Mais c'eſt ce qui fait mieux voir la grandeur de ſon amour pour Dieu, & de ce courage [que la grace luy avoit donné,] puiſque jamais la crainte du peril ne l'empeſcha d'entreprendre tout ce que ſon devoir demandoit de luy, & que ſa conſtance le fit toujours ſortir victorieux des plus grands maux.

ARTICLE XVI.

Concile de Jeruſalem; où les Gentils ſont dechargez du joug de la loy des Juifs.

L'AN DE JESUS CHRIST 51.

Act.15.v.1.2. SAINT Paul & S. Barnabé eſtoient à Antioche, lorſque quelques perſonnes venües de Judée y voulurent ſoutenir que

Jun.in Deut.p. 593.c. 1. avec des nerfs de bœuf: car on pretend que c'eſt de quoy ſe ſervoient les Juifs pour foüetter les criminels.

2. Nous ne marquons ici que ce qui n'eſt point dans les Actes.

Bed.q.3.p.287 Bar.52.§ 43. 3. Quelques uns [ſuivant apparemment le grec, où il y a ſeulement ὁ τῶ βυθῶ,] l'entendent d'un cachot de la ville de Cyzic, qu'on nommoit *le Profond*, à cauſe qu'il eſtoit extremement bas.

l'on ne pouvoit eſtre ſauvé ſans la circonciſion, & l'obſervation de la loy. Ce qu'ils preſchoient [d'eux meſmes] ſans en avoir eu aucun ordre des Apoſtres. 'Auſſi S. Philaſtre dit que c'eſtoient l'heretique Cerinthe & ſes ſectateurs. [a] S. Epiphane le dit auſſi; mais il confond ce temps-ci avec celui auquel Saint Paul fut arreſté. 'Dans cette difficulté on reſolut que S. Paul & S. Barnabé, qui ſoutenoient contre eux la verité, & la liberté de l'Evangile, iroient avec quelques autres à Jeruſalem pour conſulter les Apoſtres & les Anciens. 'Car S. Paul ne pretendoit point qu'on s'en duſt raporter à luy, quoique ſon autorité fuſt appuyée par tant de miracles. 'Dieu meſme luy ordonna par une revelation de faire ce voyage. Ainſi il fut à Jeruſalem avec S. Barnabé & S. Tite,

Phila. c. 36. p. 10. e
[a] Epi. 28. c. 4. p. 112. 113.
Act. 15. v. 2.
Chry. n. h. 32. p. 287. c.
Gal. 2. v. 1. 2.

en l'an 37, v. la note 17. quatorze ans aprés 'le premier voyage qu'il y avoit fait "enſuite de ſa converſion. [b] Ils paſſerent par la Phenicie & la Samarie, où ils donnerent une grande joie à tous les freres en leur racontant

v. 1 | Hier. n. p. 165. c.
[b] Act. 15. v. 3. 4.

&c. la converſion des Gentils. Ils furent fort bien receus "à Jeruſalem, [mais ils y trouverent les meſmes troubles qui agitoient l'Egliſe d'Antioche, & dont ils eſtoient venu chercher le remede.] Car quelques Chrétiens qui avoient eſté Phariſiens, vouloient que l'on obligeaſt les Gentils à la circonciſion, & à l'obſervation de la loy; 'eſtant bien aiſes de ſe conſerver par là quelque autorité ſur eux, & n'ayant point encore aſſez d'humilité pour ſe ſoumettre entierement à l'autorité des Apoſtres. 'On croit que c'eſtoient eux qui ſans les conſulter avoient envoyé ceux qui avoient excité ce trouble à Antioche. 'Auſſi Saint Epiphane dit encore que c'eſtoient les Cerinthiens.

v. 5.
Chry. n. h. 32. p. 289. d | 290. a. b.
p. 290. b.
Epi. 28. c. 4. p. 112. c.

ou le Preſtres. 'Les Apoſtres & "les anciens [diſciples] s'aſſemblerent donc pour examiner une affaire ſi importante. 'S. Pierre, S. Jean, & S. Jacque [de Jeruſalem,] y eſtoient certainement. 'S. Chryſoſtome ſuppoſe qu'il y avoit encore d'autres Apoſtres. [c] Selon Clement d'Alexandrie ils y eſtoient tous. [d] Il y avoit auſſi d'autres freres; & il ſemble que toute l'Egliſe de Jeruſalem y ait eſté appellée.

Act. 15. v. 6.
v. 7 | 13 | Gal. 2. v. 9.
Chry. in Act. h. 33. p. 295. b.
[c] Cl. Itr. 4 p. 512. d.
[d] Act. 15. v. 22. 23 | Fromb. n. p. 654. 1.

[e] Aprés que l'on eut bien examiné la difficulté, S. Pierre ſe leva pour parler, & fut d'avis de ne point impoſer aux nations un joug

[e] Act. 15. v. 7-11.

&c. que les Juifs meſmes n'avoient pu porter, "& qui eſtoit inutile, 'ce qui alloit non ſeulement à en decharger les Gentils, mais à montrer auſſi de la maniere que cela ſe pouvoit dire alors, que les Juifs n'y eſtoient plus aſſujettis. Et peuteſtre qu'une des raiſons pour leſquelles Dieu, qui regle tout par ſa ſageſſe, permit ce trouble, fut afin que S. Pierre euſt occaſion de dire cette verité qu'il n'auroit oſé dire ſans cela.

Chry. n. h. 32. p. 288. b. d.

Act.15.v.12. 'Tout le monde demeurant en silence aprés le discours de S. 51.
Pierre, S. Paul avec S. Barnabé raconterent ce que Dieu avoit
Chry.p.289.e. fait par eux dans les nations, 'non pour se loüer, mais pour justifier
Act.15.v.13-21. leur conduite. 'S. Jacque parlant ensuite, soutint l'avis de Saint
Pierre, ajoutant qu'il falloit seulement mander aux Gentils de
s'abstenir de ce qui avoit esté offert aux idoles, de la fornication,
Chry.h.33.p. "des chairs étoufées, & du sang, 'afin * d'apprendre aux Gentils à Note 19.
294. a. honorer la loy,[a] & que ces observations communes à la synagogue *ἵνα μὴ διδάξω-
[a] Aug.in Faust. & à l'Eglise, † servissent comme de lien pour unir ensemble les σιν τὸν
L.32. c.13.p.200. deux peuples, les Juifs & les Gentils. C'est pourquoi lorsque l'E- † &c.
2.b.c|Bar.5.15.
19-24. glise ayant esté établie entierement, n'a plus eu besoin de ce lien,
elle n'a plus cru avoir la mesme obligation à observer ces regles,
& s'est absolument dispensée en divers endroits "de celles qui ne &c.
Chry.h.33.p. sont pas d'une obligation naturelle. 'S. Chrysostome remarque
294. a. que Saint Jacque ne voulut pas qu'on ordonnast ces choses aux
p.293.b|295.b| Gentils comme commandées par la loy. ' Il croit aussi que cet
296.c. Apostre parla le dernier comme Evesque de Jerusalem. [Mais il y
a apparence que la charité qui ne considere pas toujours l'ordre
des dignitez, fut celle qui regla particulierement les seances dans
cette assemblée apostolique.]

Act.15.v.28.29. 'L'avis de S. Jacque fut suivi par le Concile, [b] qui deputa Jude
[b] v.22.23.25-27. surnommé Barsabé, & Silas, pour aller avec S. Paul & S. Barnabé
v.23.29. à Antioche porter cet ordre, avec la lettre du Concile, 'que S.
Luc raporte toute entiere, & qui estoit adressée aux Gentils con-
vertis de la ville d'Antioche, & des provinces de Syrie & de
v. 32. Cilicie. 'Barsabé & Silas estoient tous deux prophetes, [c] & des pre-
[c] v. 27. miers d'entre les freres, [ce qui peut marquer qu'ils estoient des
70 Disciples; & c'est tout ce que nous trouvons de Barsabé.
Nous parlerons plus amplement de Silas dans la suite.]

ARTICLE XVII.

S. Paul est reconnu Apostre des Gentils; se charge du soin des pauvres de Judée.

Chry.in Act.h. 'DANS ce mesme voyage que S. Paul fit à Jerusalem, [d] il expo-
33.p.298.b| 'publiquement aux Fideles la doctrine qu'il preschoit par-
Thdrt. in Gal. mi les Gentils; & outre cela il en confera encore en particulier
p.268|in Eph. avec les principaux, en presence de S. Barnabé & de Tite, à cause
p.290.b.
[d] Gal.2.v.2|
Aug.n.B.t.3.2.
p.946.f.
[a] Chry.in Gal. p.
804. b.

1. [a] S. Chrysostome ne semble reconnoistre qu'une exposition faite aux trois Apostres.

de

de [1] quelques points plus difficiles & plus relevez, dont le commun des Chrétiens n'eſtoit pas capable de juger. Ce n'eſtoit pas que pour luy il ne fuſt pleinement aſſuré d'eſtre dans la verité. Mais il euſt travaillé en vain s'il n'en euſt pas pu aſſurer les autres, en leur faiſant voir qu'il n'enſeignoit rien qui ne fuſt approuvé par tous les Apoſtres. Ainſi cette conference eſtoit utile pour faire voir l'unité & l'uniformité qui doit eſtre dans la doctrine de l'Egliſe. Car quelques miracles qu'euſt pu faire S. Paul, nous ne recevrions point ſa doctrine avec le reſpect que nous faiſons, & comme la doctrine de J C. meſme, ou plutoſt l'Egliſe n'y auroit aucune croyance, ſi elle n'eſtoit autoriſée par l'union qu'il a eue avec les autres Apoſtres, que l'on ſavoit avoir eſté inſtruits immediatement de J. C.

Chry.n.p.803. d. e. Aug.q.ev.l.2. c.40.t.3 2 B.p. 269. a.b. in Fauſt.l.28.c. 4.p.194.1.c.

S. Jacque, S. Pierre, & S. Jean, [avec qui il en confera,] ne trouverent rien à corriger ni à ajouter [2] [à une doctrine auſſi pure, &] à une ſcience auſſi parfaite que la ſienne, & ne purent qu'approuver ce qu'il avoit fait. Ils virent [avec joie] la grace que Dieu luy avoit donnée, & reconnurent qu'il l'avoit établi Apoſtre des Nations, comme S. Pierre l'eſtoit de la Circonciſion, & qu'il l'avoit appellé à la converſion des Gentils, comme S. Pierre à celle des Juifs. C'eſt pourquoi ils s'unirent entierement à luy & à Saint Barnabé, & conclurent qu'eux deux preſcheroient aux Gentils, & que pour eux ils preſcheroient aux Juifs; obeïſſant à l'ordre & à la volonté du Seigneur, qu'ils reconnoiſſoient avoir établi S. Paul miniſtre [du ſalut] pour les Gentils, & les luy avoir confiez, comme il avoit confié les Juifs à S. Pierre. Ils luy recommanderent ſeulement d'avoir ſoin des pauvres, c'eſt à dire d'exhorter les Chrétiens des Nations à aſſiſter ceux de Judée qui eſtoient dans la neceſſité, parcequ'ils avoient vendu tous leurs biens, ou qu'on les en avoit depouillez, comme nous avons déja dit. S. Paul s'acquita avec ſoin de cette commiſſion, [comme nous le verrons aſſez dans la ſuite.

perfectionem ejus.

V. 52.

Gal.2.v.6|Aug. n.p.947.e.f| Chry.n.p.807. d. e. Gal.2.v.7-9. v.8|Aug B.n.p. 947.e.f|Chry. t.5.h.64.p.714 c. Gal.2.v.10. Aug.n.p.948 d| Thdrt.inRom. 15.v.26.p.113. Heb.10.v.34. Gal.2.v.10.

Nous avons dit que [3] S. Paul avoit amené avec luy S. Tite, qui eſtoit Grec, & gentil de naïſſance. Ceux qui vouloient aſſujettir à la loy la liberté que nous avons en J.C, firent de grands efforts pour obliger S. Paul à le faire circoncir; afin d'en conclure que luy meſme reconnoiſſoit la neceſſité de la circonciſion. Mais cette raiſon meſme fit que Saint Paul, qui d'ailleurs y auroit pu

v.1.3-5|Aug n. p.947.a.b.c| Chry.n.p.804. c. d.

1. S. Chryſoſtome & S. Jerome l'entendent de la liberté evangelique, & de l'abolition de la loy. [Cela avoit neanmoins eſté decidé ſolennellement en plein Concile à l'égard des Gentils, & meſme aſſez clairement à l'égard des Juifs.] Chry. in Gal. p. 804.a.b|Hier. ib. p. 165. d.

conſentir, comme il fit peu aprés circoncir S. Timothée, *ne leur voulut jamais ceder en ce point : & les autres Apoſtres n'exigerent point cela de luy. 51. *Note 20.

Act.15.v.27. 'Jude & Silas que les Apoſtres avoient deputez pour aller apprendre aux Fideles d'Antioche les reſolutions priſes dans le
v.25.30.35. Concile, 's'acquiterent de leur commiſſion ; & eſtant arrivez à Antioche avec S. Paul & S. Barnabé, ils firent tous quatre aſſembler les Fideles, & rendirent la lettre du Concile dont ils avoient
v. 31. eſté chargez. 'Elle fut luë, & donna à toute l'aſſemblée beaucoup
v. 32-34. de conſolation & de joie. 'Jude & Silas y inſtruiſirent & y fortifierent les freres durant quelque temps : 'aprés quoy Jude s'en re-
v. 33. 34. v. 25. 35. tourna à Jeruſalem, mais Silas demeura à Antioche. 'S. Paul &
Pearſan. P.p. 10. S. Barnabé y demeurerent auſſi quelque temps : '& ce fut appa-
«Gal.2.v.11-16. remment alors, «que S. Pierre eſtant venu à Antioche, "S. Paul fut V.S. Pierre
Greg. in Ez. h. obligé de le reprendre publiquement, '& de montrer quelle eſt la §32.
18 p.1295.d. force d'une liberté & d'une generoſité vraiment Chrétienne.

ARTICLE XVIII.

S. Paul & S. Barnabé ſe ſeparent : S. Paul avec Silas viſite les Chrétiens de Piſidie ; circoncit Timothée.

Act.15.v.35.36. Chry.n.h.34.p. 303. a. Chry.h.34.p. 304. a. 'APRES que S. Paul & S. Barnabé eurent paſſé quelque temps dans Antioche à inſtruire les Fideles, "& à preſcher la foy &c. aux payens, 'S. Paul à qui le ſoin des Egliſes ne donnoit jamais de relaſche ni de repos, propoſa à S. Barnabé d'aller enſemble viſiter les Fideles des autres villes où ils avoient porté l'Evangile.

Act.15 v 37-39. Chry.p.301.d-303. [Jean Marc demanda à les ſuivre dans ce voyage ;] '& S. Barnabé qui eſtoit tendre & indulgent, vouloit qu'on le luy accordaſt. Mais Saint Paul "qui eſtoit plus ferme & plus exact, le prioit de "v.38.n.v.39. conſiderer que cela n'eſtoit pas à propos, aprés la faute que Jean avoit faite de les quitter dans la Pamphylie. S. Barnabé ne put eſtre perſuadé par ſes raiſons, ni le perſuader par les ſiennes : ce qui forma entre eux quelque conteſtation ; quoique S. Paul euſt
p. 306. a. beaucoup de reſpect pour S. Barnabé, '& S. Barnabé une amitié & une eſtime extraordinaire pour S. Paul.

p. 301-303. 'Enfin chacun ne croyant point devoir renoncer à ſa lumiere, parcequ'il ne s'agiſſoit point de ſon honneur ni de ſon intereſt propre, mais de celui de J.C. & des ames, & ne voulant point non plus obliger l'autre à renoncer la ſienne ; ils crurent qu'il eſtoit plus à propos qu'ils ſe partageaſſent, & qu'ils allaſſent preſ-

51. cher en divers endroits. C'eſtoit peut-eſtre pour cela que Dieu permettoit cette conteſtation, puiſque ces deux grands hommes eſtoient capables d'éclairer chacun pluſieurs provinces, au ſalut deſquelles Dieu les deſtinoit ſelon les differentes graces qu'il leur avoit faites.

'S. Chryſoſtome nous aſſure qu'ils avoient chacun raiſon de leur coſté, & il ne veut point que nous decidions lequel des deux en avoit le plus. Leur conduite quoi qu'oppoſée, ne tendoit qu'à un meſme but, & au ſalut meſme de Jean Marc. La juſte & terrible ſeverité de S. Paul luy fit concevoir la grandeur de ſa faute; & la douceur de S. Barnabé l'empeſcha de tomber dans le decouragement. Il s'attacha à luy plus fortement, [& par luy à J.C; en ſorte qu'il merita meſme de retourner aupres de S. Paul, comme nous le pourrons voir "autrepart, & d'eſtre honoré aprés ſa „ mort comme un Saint *par toute l'Egliſe.] Pluſt à Dieu, dit Saint „ Chryſoſtome, que nos diſputes n'euſſent jamais, comme celle-ci, „ ni d'autre principe que la vuë de noſtre devoir, ni d'autre fin & „ d'autre ſuccés que le bien des ames!

V. S. Jean Marc. *le 27 de ſeptembre

Ib.

'S. Paul & S. Barnabé ſe ſeparerent donc de lieu, mais non de cœur, comme on le voit par la maniere dont Saint Paul parle de l'autre dans ſes epiſtres. 'S. Barnabé prit Jean Marc avec luy, & s'en alla en Cypre: & S. Paul ayant choiſi Silas, [dont nous venons de voir le merite,] s'en alla viſiter les Egliſes de Syrie & de Cilicie, aprés avoir eſté comme mis entre les mains de Dieu & de ſa grace 'par les prieres que les freres firent pour luy. Saint Chryſoſtome paroiſt croire qu'il fit ce voyage 1'à pié, pour edifier encore par là les Fideles. 'Il recommandoit par tous les lieux où il paſſoit l'obſervation des choſes qui avoient eſté ordonnées dans [le Concile de] Jeruſalem. 'Il fortifioit les Egliſes dans la foy par ſes exhortations, & elles croiſſoient en nombre de jour en jour.

p. 303. b.

Act. 15. v. 35-41.

Chry. n. h. 34 p. 304. b.

1.

Act. 15. v. 41 [16. v. 4.

16. v. 5.

'Il arriva ainſi juſqu'à Derbe & à Lyſtre [dans la Lycaonie, qui avoient eſté le terme de ſa premiere predication.] Ce fut en ces quartiers là, & apparemment à Lyſtre, qu'il trouva S. Timothée, [alors encore fort jeune.] 'Il voulut neanmoins le mener avec luy: & comme tout le monde ſavoit qu'il eſtoit gentil; & fils d'un gentil, quoique ſa mere fuſt Juive, il le fit circoncir à cauſe des Juifs du pays. 'Car il eſtoit bien aiſe de leur faire voir que s'il avoit refuſé de circoncir Tite, pour montrer que la circonciſion, & les autres obſervations de la loy n'eſtoient plus alors neceſſaires,

v. 5.

v. 3.

Aug. ad Hier.

1. Je ne ſçay s'il ne veut point dire ſeulement qu'il le fit par terre, afin de profiter des occaſions qu'il pourroit trouver en chemin pour annoncer l'Evangile.

il ne les détruiſoit pas neanmoins comme mauvaiſes, mais reconnoiſſoit qu'on les pouvoit encore pratiquer ſans crime, juſqu'à ce que le temps les euſt abolies peu à peu, à quoy la ruine de Jeruſalem contribua extremement. [a]C'eſt pour cette raiſon qu'il pratiqua encore en d'autres occaſions diverſes ceremonies de la loy, ſe faiſant tout à tous par une ſageſſe & une charité qu'on ne peut aſſez admirer, ſans que dans une conduite qui paroiſt ſi oppoſée à elle meſme, on puiſſe trouver aucune ombre de deguiſement & de menſonge. Une diſcretion pleine de charité luy fit faire en ces rencontres pour l'utilité de la foy, ce que l'utilité de la meſme foy l'avoit empeſché de faire en d'autres. Il ſe faiſoit Juif avec les Juifs pour les gagner à J. C, & il obſervoit la loy pour en abolir la ſervitude avec plus de facilité & d'autorité [dans les temps & en la maniere que le S. Eſprit luy inſpiroit.]

Sul p.l.2.p.149. 150. a Aug.ad Hier. Greg.mor.l.28. c 6.p.819.a.b. Chry.t.5.h.66. p.837-839.

'S. Chryſoſtome croit que S. Paul ne prit S. Timothée avec luy, lorſqu'il le circoncit, que par un ordre particulier de Dieu, [b]comme ce fut auſſi enſuite d'une revelation qu'il luy impoſa les mains, & le fit Eveſque, ſoit dés ce temps-ci, comme S. Chryſoſtome ſemble l'avoir cru, ["ſoit, comme il y a plus d'apparence, lorſqu'il fut dans un âge plus avancé, & que ſa vertu eminente eut eſté plus eprouvée] V.S. Timothée.

in 1.Tim.h.5.p. 434. e. b 1.Tim.4. v.14| 2.Tim.1.v.6. Chry.1.Tim. pr.p.402.b|403. b.

ARTICLE XIX.

S. Paul preſche dans la Galacie: Dieu l'appelle en Macedoine.

Act.16.v.6. Thdrt. in Col. pr p.343.b. Act.15.v.41. 18. v. 23. Thdrt.p.343.b. Eſt. in Col. p. 670|Chry.ib.p. 148. c.

[DE Lycaonie] 'S. Paul paſſa dans la Phrygie & la Galacie: Et il y a tout ſujet de croire "qu'il y preſcha l'Evangile, puiſqu'il n'eſt point dit que le S. Eſprit l'en ait empeſché, [ſi l'on n'aime mieux dire qu'il n'y fit que paſſer,] comme dans la Cilicie, pour y confirmer les Egliſes, [parcequ'il y avoit preſché dés auparavant, en portant l'Evangile dans le Pont, & juſques en Illyrie.] 'Lorſqu'il vint [encore quelques années aprés] dans la Galacie & dans la Phrygie, S. Luc dit qu'il y affermiſſoit tous les diſciples; [ce qui marque aſſez qu'il y en avoit déja fait.]

Note 11.

'Comme Laodicée eſtoit la ville capitale de la Phrygie, & que la ville de Coloſſe eſtoit fort proche de Laodicée, Theodoret trouve qu'il n'y a pas d'apparence que S. Paul preſchant dans la Phrygie, n'ait pas preſché dans ces deux villes. 'Neanmoins "l'opinion la plus commune & la mieux appuyée, eſt qu'il n'y avoit point preſché lorſqu'il écrivit aux Coloſſiens, pluſieurs années aprés ceci. [Et la Phrygie avoit une grande étenduë.] V. la note 68.

51. 'Theodoret dit que S. Paul défricha le premier le champ inculte de la Galacie: [Et toute l'epiſtre que cet Apoſtre écrivit depuis aux Galates ſemble le marquer. Cela peut neanmoins n'eſtre vray qu'à l'égard des Gentils; "puiſqu'on croit que Saint Pierre avoit déja preſché aux Juifs de cette province. Thdrt. in Gal. pr. p. 262. d.

V. S. Pierre § 27.

Dans le premier voyage que S. Paul fit dans la Galacie,]'il y fut receu comme un Ange de Dieu, comme JESUS CHRIST meſme; '& ces peuples ſe fuſſent volontiers arraché les yeux pour les luy donner, s'ils euſſent pu; 'quoique ſa chair fuſt alors dans la foibleſſe & dans la tentation; 'ce qui marque les injures & les tourmens qu'on luy faiſoit ſouffrir, [a] ou la baſſeſſe qui paroiſſoit dans tout ſon exterieur, ou bien [1] quelque maladie qu'il eut alors, & qui ne luy put neanmoins faire interrompre les travaux de la predication. Gal. 4. v. 13. 14. v. 15. v. 13. Thdrt. n. p. 180. b] Hier. n. p. 182. b. a Hier. p. 182. a. b.

1.

'Il avoit eu deſſein de preſcher dans l'Aſie [proprement dite, appellée autrement l'Ionie, où eſt Epheſe.] [b] S. Luc nous aſſure que l'Eſprit de Dieu l'en empeſcha, & ne nous en dit point la raiſon, pour nous apprendre, dit Saint Chryſoſtome, "à croire & à obeïr à ce que Dieu nous dit, ſans vouloir connoiſtre pourquoi il le dit. 'Il faut laiſſer à ſa ſageſſe eternelle à ſavoir par quel deſſein il fait preſcher en un endroit plutoſt qu'en un autre, & differe d'éclairer des peuples qu'il veut neanmoins éclairer peu de temps aprés. 'S. Gregoire croit "qu'il y avoit encore des perſonnes en Aſie qui meritoient que Dieu les laiſſaſt perir dans leur infidelité. Leo, voc. G. l. 2. c. 3. p. 40. b Chry. in Act. h. 34. p. 305. a. τὸ ὑποτάσσεσθαι μόνον. Leo, voc. G. l. 2. c. 3. p. 40. &c. Greg. mor. l. 28. c. 6. p. 814. d. e.

'S. Paul traverſa auſſi la Myſie, ſans s'arreſter beaucoup, dit S. Chryſoſtome, dans les lieux où il paſſoit, parceque Dieu deſtinoit ce pays à Saint Jean, qui y devoit demeurer longtemps; & il preſſoit [interieurement] Saint Paul d'aller porter l'Evangile en d'autres endroits. 'Le deſſein de l'Apoſtre eſtoit d'aller en Bithynie: Mais l'Eſprit de Dieu l'en empeſcha encore: & lorſqu'il fut arrivé à Troade, un Macedonien s'apparut à luy, & le pria de paſſer en Macedoine pour ſecourir ce pays. Il connut alors quelle eſtoit la volonté de Dieu, & ne penſa plus qu'à la ſuivre. Chry. in Act. h. 34. p. 305. c. Act. 16. v. 7-10.

'*Nous cherchaſmes auſſitoſt les moyens de paſſer en Macedoine*, dit S. Luc, 'qui marque par cette façon de parler, "qu'il commença alors d'entrer en la compagnie de S. Paul, [c] de la quelle on croit qu'il ne ſe ſepara point depuis. v. 10.

V. S. Luc note 3.

Iren. l. 3. c. 14. p. 271. c Hier. v. ill. c. 7.

1. Ce dernier ſens paroiſt aſſez conforme aux termes du texte.

ARTICLE XX.

Saint Paul preſche à Philippes, y convertit S. Lydie; eſt foüetté mis en priſon, & delivré.

L'AN DE JESUS CHRIST 52. 1.

Act.16.v.11. 'SAINT Paul ayant eſté appellé de Dieu en Macedoine, s'embarqua à Troade, vint à Samothrace, le lendemain à Naple
v. 12. [ville maritime de Macedoine,] & de là à Philippes, colonie Romaine, & capitale de cette partie de la Macedoine. Il y demeura
v. 14. [au moins] quelques jours, & il y convertit entre autres une marchande de pourpre, nommée Lydie, dont Dieu avoit ouvert le cœur. [Le martyrologe Romain en fait memoire le 3 d'aouſt.] Dés auparavant elle ſervoit Dieu, dit S. Luc, [terme dont il ſemble qu'on ſe ſervoit en ce temps là, pour marquer les payens qui embraſſoient ou tout à fait ou en partie la religion des Juifs.]
v. 13. 14. 'Auſſi S. Paul la convertit par une exhortation qu'il fit aux femmes un ſamedi dans un oratoire qui eſtoit hors de la ville. 'Car-
Epi 80.c.1.p. 1067. 1068. ces oratoires eſtoient communs parmi les Juifs & les Samaritains. &c. Ils eſtoient d'ordinaire hors des villes, [& ils leur tenoient lieu de
Act.16.v.15. ſynagogue dans les lieux où ils n'en avoient pas.] 'Lydie receut le batteſme avec ſa famille, & obligea Saint Paul & ceux de ſa compagnie à venir loger chez elle, pour marque qu'ils la croyoient
Chry.n.h.35. p. 311.c.d. fidele au Seigneur. Il n'y avoit pas moyen de reſiſter à une priere ſi pleine d'ardeur & d'humilité, & qui eſtoit déja un fruit de la foy qu'elle venoit d'embraſſer.

p.112. Act.16.v. 16-19. 'Il y avoit alors à Philippes une fille eſclave, poſſedée d'un demon qui la faiſoit deviner, de quoy ſes maiſtres tiroient un grand gain. Cette fille ayant un jour rencontré Saint Paul & ceux qui eſtoient avec luy, elle ſe mit à les ſuivre en criant que c'eſtoient des ſerviteurs du Dieu tres haut, qui annonçoient la voie du ſalut; & elle continua de la ſorte durant quelques jours. C'eſtoit un artifice, & comme dit S. Chryſoſtome, une condeſcendance du demon, qui vouloit bien loüer S. Paul, dans l'eſperance que ſi cet Apoſtre paroiſſoit recevoir ſon témoignage, cela l'autoriſeroit, & luy donneroit moyen de tromper meſme pluſieurs Chrétiens. Neanmoins Saint Paul qui ne s'engageoit pas à faire des miracles ſans neceſſité, le laiſſa dire d'abord: mais enfin comme ἀγλως.

1. Le Concile de Jeruſalem, & ce qui eſt arrivé depuis juſqu'à ce temps-ci, ne peut avoir tenu moins d'un an de temps. C'eſt ce qui fait que nous commençons ici l'année ſuivante.

52. il continuoit toujours, il luy commanda au nom de J. C. de ſortir de la fille, 'de meſme que J.C. avoit fait taire les demons qui publioient qu'il eſtoit le Meſſie & le Fils de Dieu; parceque c'eſt à l'Eſprit de Dieu à preſcher la verité, & non à l'eſprit de menſonge. Chry p. 314. a. b.

'Le demon obeït à l'heure meſme. Mais l'avarice cruelle qui poſſedoit les maiſtres de la fille, fit qu'ils eurent regret de la voir delivrée d'un ſi grand malheur: [& n'oſant avouer la paſſion honteuſe qui les dechiroit,] ils la colorerent "d'un crime d'Etat, bien plus ſenſible & plus important pour les habitans de la ville, que la ruine de leur fauſſe religion, ce qui eſtoit le veritable crime des accuſez. Ils ſe ſaiſirent donc de S. Paul & de Silas, & les trainerent devant les magiſtrats, ſe plaignant que c'eſtoient des Juifs qui vouloient introduire parmi eux, qui eſtoient Romains, des coutumes contraires aux loix Romaines. Ils ne s'eſtoient pas aviſez de s'en plaindre avant que leur ſervante fuſt delivrée. Act. 16. v. 18-24. Chry. p. 312. d. e. 313. a.

Le peuple accourut ſur cela en criant contre eux, & les magiſtrats [auſſi peu raiſonnables que le peuple,] ſans examiner la choſe, & ſans leur donner lieu de ſe défendre, firent dechirer leurs habits, leur firent donner publiquement pluſieurs coups de verges, & les envoyerent en priſon, recommandant au geolier de les garder ſurement; de ſorte que le geolier les mit dans un cachot, & leur ſerra les piez "dans les ceps, 'ce qui les obligeoit de demeurer couchez ſur le dos, ſans qu'ils puſſent ſe tenir debout. Note 22. Chry t. 2. h. 80. p. 831. a.

'Tant de maux, tant d'ignominies, bien loin de les abatre, les remplirent d'une joie divine; de ſorte qu'au milieu de la nuit, ils ſe mirent à prier & à louer Dieu [avec tant d'ardeur] que les autres priſonniers les entendoient. 'Dieu voulut faire voir quelle eſtoit la force d'une telle priere. 'Car il ſe fit tout d'un coup un ſi grand tremblement de terre, que les fondemens de la priſon en furent ebranlez, toutes les portes s'ouvrirent, & les liens meſme de tous les priſonniers furent rompus; [ce qu'un tremblement ordinaire ne pouvoit pas faire.] Le geolier s'eſtant eveillé, & trouvant les portes de la priſon ouvertes, crut que les priſonniers s'eſtoient ſauvez; & [comme il en répondoit ſur ſa vie, de deſeſpoir] il prit ſon épée pour ſe tuer. S. Paul le vit, quoiqu'on n'euſt point encore apporté de lumiere; & luy cria à haute voix de ne ſe point faire de mal, parcequ'aucun des priſonniers n'eſtoit ſorti, 'n'ayant pas vu, dit Saint Chryſoſtome, que les portes eſtoient ouvertes. in Act. h. 36. p. 317. 318. t. 2. h. 80. p. 831. a. Act. 16. v. 26-29. Chry. n. h. 36. p. 318. a. b.

'Le geolier [déja touché par le tremblement,] le fut encore davantage par cette bonté de Saint Paul. Il accourut tout trem- b.

blant ſe jetter à ſes piez, & l'ayant tiré du cachot avec Silas, il 52.
p.319. 320. leur demanda ce qu'il devoit faire pour eſtre ſauvé. 'C'eſtoit l'unique choſe à laquelle il penſoit, parceque Dieu avoit ouvert les
p. 320. d. portes de ſon cœur, & rompu les liens de ſon ame: '& il receut
a.b.321.d. cette grace par celui qu'il tenoit dans les liens. 'S. Paul & Silas l'inſtruiſirent, & tous ceux qui eſtoient chez luy, ſur la foy "& la &c.
vie Chrétienne; & aprés qu'il eut lavé leurs plaies, il fut lavé luy meſme de ſes pechez par le batteſme, que luy "& tous ceux de ſa ii. a'v93.
maiſon receurent en meſme temps. Il mena enſuite les Saints en ſon logement, où il leur ſervit à manger, à eux qui le nourriſſoient [interieurement;] & il ſe rejouiſſoit avec toute ſa maiſon, ſans avoir receu aucun bien ſenſible: Mais il avoit receu la foy du Seigneur, & l'eſperance des biens eternels.

p. 318. d. 'Le jour eſtant venu, les magiſtrats, qui pouvoient avoir ſceu ce qui eſtoit arrivé, envoyerent dire au geolier de laiſſer aller Paul & Silas. Le geolier le leur vint dire: & alors S. Paul [qui ne s'eſtoit point plaint quand on l'avoit ſoüetté & mis en priſon,] commença à dire qu'il eſtoit bien étrange qu'on euſt outragé, comme on avoit fait, [1] des citoyens Romains, ſans connoiſſance 1.
de cauſe; & qu'aprés cela on pretendiſt encore les faire ſortir de la priſon en ſecret [ſans leur faire aucune reparation.] Non, dit-il, " cela ne ſe paſſera pas de la ſorte: Il faut qu'ils viennent eux meſ- "
p. 319. a. mes nous en tirer. 'Il eſtoit bien aiſe de leur donner de la crainte, " afin que les Fideles de cette ville euſſent plus de repos & de liber-
p. 320. b. c. té: '& il eſtoit meſme avantageux [à l'honneur de la religion,] qu'ils ne ſortiſſent pas de priſon comme des coupables à qui on fait grace. Les magiſtrats eurent peur effectivement, non parcequ'ils avoient fait une injuſtice, mais parcequ'ils l'avoient faite à un citoyen Romain. [2] Ils vinrent à la priſon, prierent les deux Saints 2.
d'en ſortir, & quand ils furent dehors, ils les ſupplierent de ſe retirer de leur ville.

c. d. 'Ils le leur demanderent comme une grace, [craignant ſans doute que cette affaire ne fiſt du bruit.] Et il eſtoit temps que S. Paul allaſt porter l'Evangile en d'autres lieux; puiſque ceux de Philippes eſtoient ſuffiſamment inſtruits [& par ſes paroles, & par ſes ſouffrances,] & par le miracle arrivé dans la priſon, auquel ſon eloignement pouvoit donner encore plus de poids & plus
Act. 16. v. 40. d'eclat. 'Il alla donc viſiter Lydie ſon hoſteſſe, vit les Fideles qu'il

1. Il ſemble qu'on puiſſe tirer de cet endroit que Silas eſtoit citoyen Romain comme S. Paul.
Chry. in Act. h. 48. p. 416. c. 2. Les citoyens Romains avoient alors de grands privileges: a & les loix défendoient ſurtout de les ſoüetter.
a Synop. ih. p. 1586. 1587.

avoit

avoit convertis, les conſola, les encouragea, & puis ſortit de la ville.

'Il ſe ſouvint toujours depuis dans ſes prieres des Chrétiens de Philippes, & il s'en ſouvenoit d'autant plus volontiers, 'qu'ils prenoient tous part à ſa grace, à ſa joie, à ſes ſouffrances, & à la predication de l'Evangile; [non par de ſimples ſouhaits,] mais en luy envoyant de l'argent ou d'autres ſecours dont il avoit beſoin. Ils luy en envoyerent deux fois à Theſſalonique; '& depuis qu'il eut quitté la Macedoine, nulle autre Egliſe que la leur n'eut l'avantage "de prendre part à ſes biens en luy faiſant part des ſiens. [Ainſi ce ſont] 'ces freres de Macedoine, qui vinrent à Corinthe apporter à S. Paul les choſes dont il manquoit. 'Ils firent la meſme choſe longtemps aprés, lorſqu'il eſtoit priſonnier à Rome.

in ratione dati & accepti.

Phili.1.v.4.d. v. 5. 7. 4. v. 16. v. 15. 2. Cor. 11. v. 9. Phili.4.v.9-14-18.

'Outre la grace que Dieu leur fit de croire en luy, & de contribuer de leurs biens à l'avancement de l'Evangile,] ils receurent encore celle de ſouffrir pour J. C, & d'entrer dans les meſmes combats où ils avoient vu S. Paul.

1.v.29.30.

ARTICLE XXI.

S. Paul preſche à Theſſalonique, & à Berée.

'SAINT Paul & ceux de ſa compagnie ayant quitté Philippes, paſſerent par Amphipoli & par Appollonie, & vinrent à Theſſalonique 'capitale & metropolitaine de la Macedoine. [a] Car ils ne s'arreſtoient guere dans les petites villes, mais ſeulement dans les grandes, qui eſtoient comme des ſources d'où la verité ſe repandoit enſuite par tous les environs.

Act.17.v.1. Theodrt.1.Theſſ. pr.p.364. & alibi. a Chry.in Act. h.37.p.324.c.

'Ce que S. Paul avoit ſouffert à Philippes, ne l'empeſcha pas de preſcher hardiment à Theſſalonique, où il eut encore à ſoutenir beaucoup de combats. 'Dieu y confirma ſes paroles par des miracles, & par divers effets de la puiſſance du S. Eſprit. 'Auſſi ſon arrivée en cette ville ne fut pas vaine & ſans fruit. 'Il preſcha trois &c. ſamedis dans la ſinagogue, "& il y convertit quelques Juifs, & beaucoup de Gentils 'qui receurent ſes diſcours comme venant de Dieu meſme, & avec beaucoup de joie, 'quoique parmi de &c. grandes tribulations; de ſorte "qu'ils ſervirent enſuite de modele aux Chrétiens de Macedoine & d'Acaïe. 'Ils ſouffrirent beaucoup par la perſecution de leurs concitoyens, auſſibien que les Chrétiens de Judée.

1.Theſſ.2.v.2. 2. v. 5. 2. v. 1. Act. 17. v.1-4. 1.Theſſ.2.v.13. 1. v.6-9. 2. v. 14.

'S. Paul ſe conduiſoit envers chachun d'eux comme un pere &

v.7-11.

v. 8. une mere envers ſes enfans : '& dans l'amour qu'il ſentoit pour 52.
eux, il euſt ſouhaité de leur donner non ſeulement la connoiſ-
v. 13. ſance de l'Evangile, mais auſſi ſa propre vie. 'Il les exhortoit, les
conſoloit, & les conjuroit d'agir toujours d'une maniere digne
4. v. 1-6. de Dieu, & de la gloire à laquelle il les avoit appellez. 'Il les inſ-
2 Theſ. 2. v. 5. truiſit de pluſieurs choſes, & en particulier ſur l'Antechriſt, [a] &
a 3. v. 7-10. ſur le travail des mains, dont il leur montroit l'exemple. [b] Car
b v. 7 & 8. 1. Theſ. 2. v. 7-9. quoiqu'il fuſt occupé à la predication de l'Evangile, il ne laiſ-
ſoit pas de travailler jour & nuit, depeur de leur eſtre à charge.
Phili. 4. v. 16. 'Il y receut meſme par deux fois des Philippiens ce dont il man-
1. Theſ. 4. v. 12. 13. quoit. 'Il paroiſt qu'il y établit des perſonnes pour travailler au
ſalut des autres, pour les avertir de leur devoir, & pour les gou-
verner ſelon le Seigneur.

Act. 17. v. 7. 'Il logeoit chez un [Chrétien] nommé Jaſon, [c] dont les Juifs qui
c v. 5-8. eſtoient demeurez endurcis, vinrent pour ce ſujet attaquer la
maiſon avec grand tumulte : Mais S. Paul & Silas ne s'y eſtant &c.
pas trouvez, les ſeditieux menerent Jaſon & quelques Chré-
tiens [de la ville] devant les magiſtrats, criant qu'ils avoient receu
ces gents qui troubloient toute la terre, qui ſe revoltoient contre
Ceſar, & qui diſoient qu'ils avoient un autre Prince que luy,
Chry. n. h. 37. p. 326. d. e. ſavoir JESUS. 'C'eſt ainſi que ne trouvant rien dans les Chrétiens
d | 325. a. dont ils leur puſſent faire un vray crime, ils leur en imputoient
un faux, '& s'efforçoient [comme à Philippes,] de les rendre cri-
p. 325. b | 327. d. minels d'Etat [pendant qu'ils troubloient eux meſmes l'Etat par
leurs tumultes ſeditieux.] 'Leurs cris n'empeſcherent pas neanmoins les magiſtrats de laiſſer aller Jaſon & les autres Chrétiens,
"ſur la caution qu'ils donnerent de repreſenter Saint Paul, [ſi l'on Note 23.
prouvoit quelque choſe contre luy.] Ainſi par une generoſité
digne d'admiration, ils expoſoient eux meſmes leur vie pour ſau-
ver l'Apoſtre.

p. 327. d. 'C'eſtoit ſur Jaſon que tomboit tout le danger & toute la gloire
Bar. 12. jul. b | Rom. 16. v. 21 | Orig. n. p. 632 | Chry. n. h. 32. p. 401. a. de cette action. 'Quelques uns croient que c'eſt celui que Saint
Paul joint à Soſipatre, les appellant tous deux "ſes parens, lorſ- Note 24.
qu'il ſalue de leur part l'Egliſe Romaine. [En ce cas il faut dire
d Boll. 28 apr. p. 547. b. c | 6 2. b | Men. p. 342. e Chry. in Rom. h. 32. p. 407. a. que c'eſt luy que] [d] les Grecs honorent auſſi avec Soſipatre le 28
ou 29 d'avril. Ils les mettent au nombre des Apoſtres, c'eſt à dire
des plus illuſtres diſciples des Apoſtres, [& qui prenoient part à
leurs travaux apoſtoliques.] [e] Auſſi Saint Paul ne les auroit pas re-
commandez comme ſes parens, s'ils ne luy euſſent encore eſté
plus unis par la pieté que par le ſang. ["Nous parlerons autrepart] V. S. Luc.
Cyp. p. 365 | 367. a. de ce que quelques uns croient que le parent de S. Paul eſt ce

52. Jaſon Juif d'Alexandrie, mais Chrétien, qui convertit un autre Juif nommé Papiſque par une diſpute qui fut miſe par écrit avant la fin du II. ſiecle.

'Aprés le tumulte que les Juifs avoient excité contre S. Paul, 'les Chrétiens [qu'il avoit convertis à Theſſalonique, ne voulant pas le laiſſer expoſé à un ſi grand danger, le conduiſirent dés la nuit meſme hors de la ville avec Silas. Ils s'en allerent donc tous deux à Berée, [qui n'eſt pas bien eloignée de Theſſalonique,] & ils entrerent dans la ſynagogue ſelon leur coutume ordinaire. 'Car quoique S. Paul ne fuſt point obligé d'inſtruire les Juifs, il le faiſoit neanmoins [tant qu'ils le vouloient bien ſouffrir,] parce-qu'il avoit pour eux un amour inconcevable. 'Il taſchoit de leur montrer la verité de J.C. dans l'Ecriture, qui eſtoit une preuve encore plus forte & plus inconteſtable que les miracles: [& elle luy ſervit beaucoup à Berée.] 'Car les Juifs de cette ville eſtant d'un naturel plus noble, c'eſt à dire "plus raiſonnables, & plus doux que ceux de Theſſalonique, receurent avec joie ce que S. Paul leur diſoit, [que JESUS CHRIST eſtoit le Chriſt.] Ils ne s'en aſſurerent pas neanmoins ſur ſa parole, mais ils examinoient tous les jours les Ecritures, pour voir ſi ce qu'il leur diſoit eſtoit veritable. [Ils ſe convainquirent ainſi par leurs propres yeux,]de ſorte que beaucoup d'entre eux embraſſerent la foy. Pluſieurs Gentils ſe convertirent auſſi, & beaucoup de femmes Greques de qualité.

Act. 17. v. 8. 9. v. 10. Chry. n. h. 37. p. 324. d | 326. b. p. 325. e. c. εὐγενέστεροι

'Soſipatre parent de S. Paul, [dont nous venons de parler, & dont nous parlerons encore dans la ſuite, fut apparemment de ceux qui ſe convertirent alors.] 'Car il eſtoit de Berée. Le texte latin des Actes, & quelques manuſcrits grecs l'appellent "fils de Pyrrhus. [Les Grecs l'honorent, comme on a dit, avec S. Jaſon, le 28 ou 29 d'avril.] 'Les Latins en font la feſte le 25 de juin, & le qualifient diſciple de S. Paul.[1]

Rom. 16. v. 21. Act. 20. v. 4. *Soſipatrum Pyrrhi.* Uſu | Ado. 1.

ARTICLE XXII.

S. Paul va à Athenes ; y parle devant l'Areopage.

'L'EVANGILE fructifia ainſi dans la Berée [ſans oppoſition,] juſqu'à ce que le peuple ayant eſté emu par quelques Juifs venus exprés de Theſſalonique, les Chrétiens furent obligez de conduire S. Paul vers la mer. 'Dieu permettoit ainſi qu'il fuſt chaſſé des villes où il preſchoit, afin de le tenir toujours dans l'humilité.

Act. 17. v. 13. 14. Chry. n. h. 37. p. 326. a.

1. Baronius cite d'Origene ſur l'epiſtre aux Romains, que Soſipatre a eſté Eveſque de Theſſalonique. Mais Origene *p.* 632, le dit de Caius, non de Soſipatre. Bar. 25. jun. a.

Act.17.v.15. 'Ceux qui le conduiſoient, le menerent juſques à Athenes. 52.
Thdrt.1.Theſ. pr.p.364.c. 'Theodoret croit qu'il y fut par mer: [& neanmoins le texte des Actes portant qu'il partit de Berée comme pour aller vers la mer, ſemble plutoſt marquer qu'il quitta ce chemin; & qu'ainſi il fut
Act.17.v.15. par terre à Athenes.] 'Ceux qui l'y avoient mené, s'en retournerent, avec ordre de dire à Silas & à Timothée qu'ils le vinſſent
v.14. promtement trouver. 'Car ils eſtoient demeurez à Berée: [a] Et Saint
a Chry.p.327. c. Paul quelque grand qu'il fuſt, avoit beſoin d'eux. [b] Ainſi il fut
b h.38. p.333.c. obligé de s'arreſter à Athenes pour les attendre, plus qu'il n'avoit eu deſſein d'y eſtre.

Aug ſ.150.c.2.p. 711. d. 'La ville d'Athenes avoit eſté autrefois l'academie [des plus beaux eſprits,] des hommes de lettres les plus habiles, & des plus
Act.17.v.16.22. illuſtres philoſophes: [& tout le fruit qu'elle en avoit tiré,] c'eſt qu'il n'y avoit point de ville plus pleine d'idoles & de ſuperſti-
Chry.h.38.p. 332.b.c. tions. 'Elle adoroit tous les faux dieux, ou plutoſt tous les demons qu'elle ſavoit eſtre adorez des autres peuples: & depeur d'en avoir oublié quelqu'un qu'elle ne connuſt pas, elle avoit dreſſé
Bar.52.§ 8. Iſi.P.l.4 ep.69. p.450 Uſſ.p.669 c. un autel avec cette inſcription, "*Au Dieu inconnu.*" On raporte di- Note 25.
Luci.philop.p. 1129. b. verſes raiſons de cet autel dedié au Dieu inconnu: Et on marque que c'eſt le nom que les payens donnoient quelquefois au Dieu des Juifs. 'Lucien prend l'Inconnu d'Athenes pour le Dieu que les Chrétiens adoroient.

Chry.in Act.h. 38.p.333.c.d. 'Ce zele des Atheniens pour l'erreur, animoit celui de S. Paul pour la verité, juſqu'à le faire comme ſecher de douleur. Il parloit [les ſamedis] aux Juifs & aux "Proſelytes dans la ſynagogue; σεβομένοις.
il parloit tous les jours dans la place à tous ceux qui s'y rencontroient. [Et il ne manquoit pas d'auditeurs] dans une ville où la principale occupation des habitans & des étrangers eſtoit de dire ou d'apprendre des nouvelles. Les epicuriens & les ſtoïciens venoient entendre ce diſcoureur, comme ils l'appelloient, & ne ſavoient ce qu'il vouloit dire quand il leur parloit de JESUS, &
Aug ſ.150.p.713 156.c.7.p.753.c. de la reſurrection des morts. 'Leur doctrine charnelle ou ſuperbe eſtoit en effet bien differente de la ſienne. Car les epicuriens mettoient la felicité à jouïr des plaiſirs du corps & des ſens; & les ſtoïciens à s'elever de leur vertu, comme ſi elle leur fuſt venüe d'eux meſmes: & luy la mettoit à eſtre uni à Dieu, à avoir en luy ſon eſperance, [& à ſe rejouir en ſa force.]

Chry.p.331.c. 'Quelque étrange que ſa nouvelle doctrine leur paruſt, ils ſe contentoient de ſe moquer de luy, ſans aller juſqu'à le perſecu-
p.332.a. ter comme les Juifs. Ils le menerent neanmoins à l'Areopage, qui
Bar.52.§ 2. 3. eſtoit la juſtice criminelle d'Athenes, 'extremement "celebre dans &c.

l'hiſtoire. 'S. Chryſoſtome croit qu'ils l'y menerent pour l'y punir. Chry. p. 332. a.
'comme on y avoit puni du dernier ſupplice divers philoſophes Bar. 52. § 5.
qui avoient combatu le culte des dieux adorez dans cette ville.
'Il eſt certain qu'on l'y mena pour luy faire rendre conte de ſa Act. 17. v. 19. 20.
doctrine.

'S. Paul eſtant au milieu de ces jug[illegible] ne leur dit rien qui les Chry. p. 332. b.
puſt choquer. 'Il parla d'abord de leurs idoles [illegible] termes qui p. 334. b.
n'en établiſſoient & n'en ruinoient pas non plus le culte. [illegible] p. 332. c. d.
ſervit meſme avantageuſement de l'autel qu'ils avoient dreſſé au
Dieu inconnu, pour faire voir que ce n'eſtoit point faire une in-
novation de leur faire connoiſtre une divinité qu'ils adoroient
déja ſans la connoiſtre. [Il continua de meſme ſans rien dire ex-
preſſément contre les dieux des payens:] mais il établit contre
tous les dogmes des philoſophes l'adoration de celui qui a creé
le ciel & la terre, qui n'a beſoin de rien, qui n'habite point dans
des temples materiels, qui forme tous les hommes, qui leur donne
le mouvement & la vie, & qui leur ordonne de le chercher pour
le connoiſtre. Il ſe ſert meſme d'un de leurs poëtes pour dire que
nous ſommes les enfans & la race de Dieu, 'c'eſt à dire ce qui en p. 336. c.
approche de plus prés: Et c'eſt aprés cela qu'il conclut, que [ſi
noſtre gloire eſt d'approcher de Dieu, il eſt indigne de nous de
croire que Dieu meſme ſoit ſemblable à de l'or, à de l'argent, & à
des ouvrages faits par des hommes, '& inferieurs aux hommes.] p. 337. a. b.

[Aprés avoir ainſi renverſé toute l'idolatrie ſans la combatre
directement,]& avoir fait voir que les hommes eſtoient inexcu- c.
ſables d'avoir meconnu juſques alors leur Createur, 'il les exhorte Act. 17. v. 30. 31.
pour eviter la rigueur du jugement dernier, à embraſſer le re-
mede de la penitence, que Dieu accordoit alors aux hommes,
par un homme dont il avoit établi l'autorité en le reſſuſcitant
aprés ſa mort. 'Quelques uns ſe mirent à rire en l'entendant par- v. 32. 33.
ler d'un mort reſſuſcité: d'autres dirent qu'on l'entendroit une
autre fois: & S. Paul ſortit ainſi de l'aſſemblée. Mais il y en eut
qui ſe joignirent à luy, & embraſſerent la foy, entre leſquels fut
S. Denys Senateur de l'Areopage, & Damaris, 'qui ſelon quelques Chry. ſac. l. 4. c. 7. p. 67. d. Act. h. 8. p. 162. b.
V. ſon titre. anciens eſtoit ſa femme. ["S. Denys fut depuis le premier Eveſque
d'Athenes, ayant eſté ordonné par S. Paul, ſelon tous les marty-
rologes, & finit ſa vie par un illuſtre martyre.]

'Le vers que Saint Paul cita dans l'Areopage eſtoit tiré des Hier. in Tit. 1. p. 248. c.
Phenomenes d'Aratus. [a]Il cite encore en d'autres lieux quelques [a] 1. Cor. 15. v. 33. Tit. 1. v. 12.
vers des poëtes payens. [b]S. Clement d'Alexandrie, [qui tire beau- [b] Cl. ſtr. 6. p. 636. c. d.
coup de choſes de livres apocryphes & peu aſſurez,] dit qu'il

conſeilloit meſme quelquefois de lire les livres des payens, & entre autres ''ceux de la Sibylle,& d'Hyſtaſpe : Il raporte un diſ- 52. Note 26.
Bar.app.§ 19. cours de luy ſur ce ſujet, 'pris peut-eſtre de quelque exhortation au peuple, qui n'aura pas eſté écrite, mais ſera conſervée par
Ori.inMatt.27. v.9.p.193.c. tradition dans la memoire des Chrétiens. 'Origene pretend auſſi que Saint Paul dans ſes Epiſtres cite quelques livres apocryphes, comme celui qui portoit le nom de Jannés & Mambrés, [ſans pretendre les autoriſer comme canoniques, non plus que S. Jude quand il cite nommément Enoc.]

ARTICLE XXIII.

S. Paul quitte Athenes, & va à Corinthe : De S. Caius.

1.Theſ.3.v.1.6. 'SAINT Timothée vint enfin trouver S. Paul, qui l'attendoit à Athenes. Il ſemble que Silas ne ſoit pas revenu avec luy. [Peut-eſtre que quelque maladie, ou quelque autre empeſchement le retint en Macedoine.

2. v. 14. S. Timothée apprit ce ſemble à Saint Paul] la perſecution que ſouffroient les Chrétiens de Theſſalonique de la part de leurs
v. 17. 18. concitoyens. 'Saint Paul qui les aimoit extremement, ſouhaitoit beaucoup de les aller voir ; & il fut deux fois dans le deſſein de partir pour y aller. Mais en eſtant empeſché par ſatan, comme il
3.v.1-5. dit, 'il aima mieux demeurer ſeul à Athenes,& renvoya Timothée à Theſſalonique, pour y fortifier les Chrétiens, & les exhorter à demeurer fermes dans la foy, ſans eſtre ebranlez par ces perſecutions, qu'il leur avoit predites lorſqu'il eſtoit encore avec eux.
Pearſan.P.p.12. [On voit par ce que nous venons de dire, que] 'S. Paul paſſa un
Chry.in Act.h. 39.p.341.c.e. temps conſiderable à Athenes, [peuteſtre environ trois mois.] 'Il ne paroiſt point qu'il y ait eſté perſecuté : & neanmoins aprés y avoir jetté les ſemences de l'Evangile, il ſe haſta d'en ſortir, dit S. Chryſoſtome, parceque les Atheniens qui ecoutoient aſſez volontiers la nouvelle theologie qu'il leur apprenoit, eſtoient accoutumez à ecouter tout pour s'en entretenir & s'en divertir, & non pour y faire une reflexion ſerieuſe, & en profiter.

Act.18.v.1. 'Il quitta donc Athenes, & vint à Corinthe [qui eſtoit la metropole de toute l'Acaïe, c'eſt à dire de la Grece, & d'Athenes meſme. Ainſi tant par cette raiſon, que par ſa ſituation entre deux mers, qui y attiroient de toutes parts le commerce de l'Orient & de l'Occident, elle ne pouvoit manquer d'eſtre fort peuplée

52. & fort riche. Mais il ſemble que les habitans y fuſſent d'autant plus attachez à leurs biens, qu'ils eſtoient dans une plus grande abondance.] 'On croit qu'ils aimoient auſſi beaucoup le faſte de l'eloquence & des autres ſciences humaines. [a] Et ce qu'on en remarque de plus, c'eſt que l'impudicité y regnoit d'une maniere effroyable. Eſt. in Cor. p. 189. [a] Bar. 57. 43.

'Le S. Eſprit amena donc S. Paul à Corinthe pour y demeurer durant 18 mois, & y preſcher la parole de Dieu, [qui ſeule en pouvoit bannir de ſi grands deſordres. Il y vint "ſur la fin de l'année,] & y logea chez Aquila & Priſcille ſa femme, qui eſtoient Juifs, à cauſe qu'ils travailloient comme luy à faire des tentes; & il travailloit chez eux. 'Car il voulut encore moins recevoir ſa ſubſiſtance des Corinthiens, que des autres à qui il preſchoit; [b] & meſme ſe trouvant à Corinthe dans le beſoin, il aima mieux eſtre aſſiſté par les autres Egliſes, 'comme il le fut par celle de Philippes. [c] Il n'avoit pas moins d'amour pour les Corinthiens que pour les autres: mais il crut qu'il luy eſtoit important d'en uſer ainſi, pour oſter tout pretexte à la calomnie. 'On peut en cela eſtimer ſon deſintereſſement de n'avoir pas voulu recevoir les biens de la terre de ceux à qui il diſtribuoit les richeſſes du ciel: On y peut loüer ſon courage d'avoir voulu manquer des choſes les plus neceſſaires, ſans en rien temoigner à ceux qui les avoient en abondance: mais S. Gregoire y admire ſurtout "ſa douceur & ſa charité, qui ne ſe laſſoit point de ſupporter la foibleſſe de ces Chrétiens un peu trop attachez à leur argent, & qui continuoit 18 mois à les inſtruire, en attendant qu'ils ſe fortifiaſſent peu à peu, & qu'ils ſe portaſſent d'eux meſmes à une vertu qu'il n'oſoit leur ordonner. Dieu benit cette condeſcendance, comme on le vit par la liberalité qu'ils exercerent peu d'années aprés envers les pauvres de Jeruſalem.

Note 27. &c.

Act. 18. v. 11. Chry. n. h. 39. p. 341. d. 1. Cor. 9. v. 1-19. 2. Cor. 11. v. 6. 12. [b] 2. Cor. 11. v. 7-8. v. 9. Phil. 4. v. 17. [c] 2. Cor. 11. v. 10-12. Greg. l. 1. Ez. h. 18 p. 1295. 1296.

'Aquila chez qui il logeoit, eſtoit originaire du Pont. [Il s'eſtoit établi à Rome, mais il avoit eſté obligé d'en ſortir.] & eſtoit depuis peu venu d'Italie à Corinthe, parceque l'Empereur "Claude avoit ordonné à tous les Juifs de ſortir de Rome. [Nous parlerons autrepart de ſa vertu, & de celle de ſa femme.]

V. S. Pierre f. 31.

Act. 18. v. 2.

'Saint Paul eſt le premier qui ait planté la foy à Corinthe, où comme un ſage architecte, il poſa les fondemens de l'Egliſe. [d] Il y preſchoit tous les ſamedis dans la ſynagogue, & s'efforçoit de faire entrer les Juifs & les Gentils dans la connoiſſance de la verité. Il appelle la maiſon de Stephane ou Eſtienne "les premices de l'Acaïe, '& il ne battiza à Corinthe que cette maiſon, avec

Note 28.

1. Cor. 3. v. 6. 10. Thdrt. n. p. 119. 132. 133. [d] Act. 18. v. 4. 1. Cor. 16. v. 15. 1. v. 14. 16.

v. 17. Criſpe, dont nous allons voir la converſion, & Caius. 'Car il n'eſtoit pas envoyé pour battizer, mais pour preſcher. 52.

Uſu[Ado. 4 Bar. 4. oct. b] Rom. 16. v. 23] Ori. in p. 632. b.

'On fait la feſte de S. Criſpe & de S. Caius le 4 d'octobre. [a] Il y a apparence que ce Caius eſt celui meſme que S. Paul dit eſtre ſon hoſte, & celui de toute l'Egliſe, lorſqu'il fait ſes recommandations aux Romains: '& l'honneur qu'il avoit de loger S. Paul, fait voir quelle eſtoit non ſeulement ſa liberalité, mais auſſi ſa pieté, puiſque S. Paul choiſiſſoit ſes hoſtes ſelon l'ordre de l'Evangile, & ne logeoit que chez ceux dont la vertu eſtoit digne de la ſienne.

Chry. in Rom. h. 32. p. 401. b.

Bed. in 3. Jo. t. 5. p. 754. [b] Ori. in Rom. 16. p. 632. b.

'Caius eſtoit l'hoſte de toute l'Egliſe, parcequ'il recevoit chez luy avec joie tous les Fideles. [b] On tenoit par tradition qu'il avoit eſté fait Eveſque de Theſſalonique, [d'où il pouvoit eſtre, quoiqu'il fuſt établi à Corinthe.] 'Car S. Luc parle d'un Caius Macedonien diſciple de S. Paul, qui eſtoit venu avec luy à Epheſe, & qui y fut en danger "dans la ſedition de Demetrius. en l'an 57.

Act. 19. v. 29.

Bed. in 3. Jo. p. 754. [c] 3. Joan.

'Bede [& Adon] croient que celui qui fut battizé par S. Paul, eſt celui à qui S. Jean écrit ſa troiſieme epiſtre, [c] dans laquelle il l'appelle ſon fils, & luy témoigne beaucoup de tendreſſe. Il loüe ſa pieté ſincere envers Dieu, & ſon ardente charité pour ſes freres: & il luy promet de le venir bientoſt voir. 'Saint Athanaſe ou celui qui a fait les additions de ſa Synopſe, paroiſt meſme avoir cru que Caius hoſte de S. Paul, avoit donné le ſtyle à l'Evangile de S. Jean. [Mais je ne ſçay "ſi Caius connu par Saint Jean n'eſtoit point plutoſt] 'un autre diſciple de Saint Paul, natif de Derbe [en Lycaonie;] [d] qui peut auſſi eſtre celui que les Conſtitutions pretendent avoir eſté fait Eveſque de Pergame [en Aſie] par S. Jean.

Ath. ſyn. p. 255. d.

Note 29.

Bar. 4. oct. b] Act. 20. v. 4. [d] Conſt. l. 7. c. 46. p. 327. b [n. p. 392. d. e.

ARTICLE XXIV.

S. Paul écrit deux lettres aux Theſſaloniciens.

Act. 18. v. 5. 1. Theſ. 3. v. 7] 2. Cor. 2. v. 1] Thdrt. n. p. 128. a.

'SILAS & Timothée revinrent de Macedoine à Corinthe rejoindre S. Paul, 'qui ſouffroit alors beaucoup de neceſſitez & de travaux. [e] Mais il fut fort conſolé & fort rejoui du retour de Timothée, à cauſe de ce qu'il luy raporta de l'état des Fideles de Theſſalonique. [f] Il ſouhaitoit extremement de les aller voir: mais ne le pouvant pas alors, [g] il leur écrivit ſa premiere epiſtre peu aprés le retour de Timothée. [h] Il le joint avec luy dans le titre de ſa lettre, auſſibien que Silvain, qu'il nomme le premier des deux. [i] Ce Silvain eſt celui que les Actes appellent Silas, comme il paroiſt par la ſuite de l'hiſtoire. 'S. Jerome dit meſme que c'eſt une faute

[e] 1. Theſ. 3. v. 6-9. [f] v. 10. 11. [g] v. 6. [h] 1. v. 1. [i] Thdrt. n. p. 365. & alibi.

Hier. ep. 144. t. 3. p. 123. a.

de

52. de lire Silvain, & qu'il faut Silas. Neanmoins Eſtius aime mieux croire avec Theodoret, que c'eſt le meſme nom un peu latiniſé, eſtant ordinaire aux Juifs qui converſoient avec les étrangers, de tourner leurs noms pour les rendre plus conformes à ceux des Grecs & des Latins. Eſt.2.Cor 1 p. 431|Thdrt.ib. p.216.c. Eſt.in Rom.16. p.185.186.

Cette lettre aux Theſſaloniciens eſt la premiere de toutes celles de S. Paul. Elle fut écrite de Corinthe, comme on le voit par cette ſuite, & non d'Athenes, [a] comme quelques Peres l'ont cru. Thdrt.in Paul. pr.p.3.a.

Note 30. [S. Paul témoigne dans toute cette lettre beaucoup de tendreſſe pour les Chrétiens de Theſſalonique, & une eſtime toute particuliere de la ferveur de leur foy, & de la conſtance avec la quelle ils ſouffiroient la perſecution. Il les loue auſſi de leur charité envers tous les Chrétiens de la Macedoine. Mais il les avertit d'uſer ſaintement du mariage, d'eviter l'oiſiveté en travaillant des mains, & de pleurer les morts d'une maniere qui ſoit digne de la foy que nous profeſſons. Il leur donne encore quelques avis pour n'eſtre pas ſurpris par l'Antechriſt, & ſur divers autres points.] Bar.52 § 14|Uſſ. p.670.b|Pearſ. p.12. a Ath ſyn.p. 147.a|Thdrt p. 3. a.

Il témoigne avoir toujours un grand deſir de les aller voir, pour ajouter ce qui pouvoit manquer encore à leur foy. 2.Theſ.3. v.10.11.

Note 31. La ſeconde epiſtre aux Theſſaloniciens fut écrite [b] peu de temps aprés la premiere, comme on le peut juger par la conformité de la matiere & de l'inſcription, qui porte auſſi les noms de Silvain & de Timothée; & par ce que dit S. Chryſoſtome, que Saint Paul l'écrivit à cauſe qu'il n'avoit peut-eſtre pu aller à Theſſalonique, comme il avoit témoigné le ſouhaiter dans la premiere. Thdrt.in Paul. pr.p.3.b. b Bar.53.§ 1. Chry.2.Theſ. h.1.p 361.a.

Il l'écrivit pour refuter ceux qui voulant tirer de l'argent des Theſſaloniciens, leur perſuadoient que le monde alloit finir: [c] ce qu'ils confirmoient ſoit par une fauſſe interpretation de la premiere lettre de S. Paul, ſoit en ſuppoſant une fauſſe lettre de cet Apoſtre. [Et le dernier peut paroiſtre plus probable,] par cequ'il ſemble que ce ſoit pour diſtinguer ſes veritables epiſtres d'avec celles qu'on luy pouvoit ſuppoſer, que S. Paul marque en celle-ci le ſigne dont il ſe ſervoit toujours, qui eſtoit d'écrire de ſa main le ſalut, & le ſouhait de la grace. Ath.ſyn.p.148. a. c Uſſ.p.670.b. Bar.53.§ 2. 2.Theſ.3.v 17. 18 Thdrt n p. 302|Bar.50§ 56.

Il exhorte encore les Theſſaloniciens dans cette ſeconde lettre, à ſouffrir courageuſement les perſecutions par leſquelles Dieu les rendoit dignes de ſon royaume; & il les aſſure qu'il prie ſans ceſſe pour cela. Il y reprend, comme il avoit déja fait, mais plus fortement, ceux qui aimoient mieux vivre du travail des autres que du leur, pour demeurer dans l'oiſiveté. Il veut qu'on marque 2.Theſ.1.v.5-12. 3.v.6-15.

ceux qui continueront à mener cette vie dereglée, & meſme qu'on ſe ſepare d'eux. 52.

ARTICLE XXV.

Saint Paul preſche aux Gentils à Corinthe: J.C. luy apparoiſt: Il eſt mis en juſtice: De S. Silas.

Act.18.v.5.6. SILAS & Timothée eſtant donc revenus trouver S. Paul à Corinthe, comme nous l'avons marqué, il ſe ſentit rempli d'un nouveau zele, & preſcha encore plus fortement aux Juifs qu'il n'avoit fait auparavant. Mais comme ils s'oppoſoient à luy
Chry.n.h.39.p. 342. b. a c. avec des paroles de blaſpheme, & qu'ils formoient meſme des conſpirations pour le tuer; [a] il ſecoüa ſes vétemens, & leur dit ces paroles terribles: Que voſtre ſang retombe ſur voſtre teſte: Pour « moy j'en ſuis innocent, & je m'en vas deſormais vers les Gentils. «
d. Il quitta meſme le logis [d'Aquila qui eſtoit Juif,] & alla demeurer chez Juſte, pres de la ſynagogue, ne voulant pas s'eloigner des Juifs, afin qu'ils le viſſent toujours, & que l'emulation [des
p. 344. a. b. Gentils qui ſe convertiſſoient,] les portaſt à ſe convertir auſſi. Car tout ce qu'il faiſoit n'eſtoit que pour les porter à la penitence, & il ne les quittoit qu'afin qu'ils le recherchaſſent.

Act. 8. v. 8. [Il réuſſit au moins dans quelques uns. Car Criſpe qui eſtoit le chef de la ſynagogue, embraſſa la foy avec toute ſa famille,
1.Cor.1.v.14. & S. Paul le battiza luy meſme, [b] & le fit depuis, à ce qu'on pre-
b Cnnſt.l.7.c. 46.p.327.c. tend, Eveſque de [l'iſle] d'Egine [auprés d'Athenes. Nous avons déja dit qu'on fait ſa feſte le 4 d'octobre.]

Fromb. in Act. p.668. 1. Juſte chez qui S. Paul fut loger, eſtoit gentil, mais ſerviteur de Dieu. Il avoit auſſi le nom de Tite: mais neanmoins tout ce Note 32. qui eſt dit de Tite dans les epiſtres de S. Paul, ſe doit apparemment raporter à l'autre Tite, que cet Apoſtre avoit pour diſciple longtemps avant que de venir à Corinthe.

Act.18.v.8. Aprés que S. Paul ſe fut ainſi ſeparé des Juifs, pluſieurs des Corinthiens [Gentils] ayant eſté inſtruits par luy, embraſſerent la
2.Cor.1.v.19. foy, & receurent le batteſme. Silas & Timothée s'employoient avec luy à la predication de l'Evangile: [& c'eſt le dernier endroit où l'Ecriture parle de Silas. Le martyrologe Romain met ſa feſte
Ado,feſt.p.38. le 13 de juillet aprés Uſuard & Adon.] Ce dernier ajoute qu'il mourut en Macedoine, & ſemble meſme marquer que ce fut par le martyre.

Eſt.2.Cor.1.p. 431. 2. Les Grecs, qui diſtinguent ſans fondement Silas & Silvain,

58. 'les honorent tous deux le 30 du meſme mois, avec les Saints Creſcent, Epenete, & Andronique: Ils font ce jour là leur grand office de ces Saints, & ils diſent d'eux tous qu'ils moururent en paix aprés avoir preſché la parole de la foy Chrétienne à Calcedoine, dans la 1 Gaule, & en divers autres endroits du monde, & aprés avoir retiré de l'impieté, amené à la connoiſſance du vray Dieu, & battizé un grand nombre de perſonnes. 'Ils font Saint Silvain en particulier le défenſeur de la ville de Theſſalonique, '& luy donnent toujours auſſi bien qu'à ſes compagnons le titre d'Apoſtre. [Adon & Uſuard l'attribuent de meſme à Saint Silas. Beauvais, Bayeux. "Quelques Egliſes de France l'honorent en cette qualité. Et on peut dire qu'aprés Saint Barnabé il n'y en a point qui la merite davantage]Car outre qu'il eſtoit Prophete, & avoit toujours eſté conſideré comme l'un des premiers d'entre les Chrétiens, [nous l'avons vu durant pluſieurs années le compagnon des travaux, des ſouffrances, & de l'apoſtolat de S. Paul, non comme ſon miniſtre, mais comme ſon aſſocié.]Origene dit que le concours de ces deux nuées divines a rempli toute la terre des éclairs qui brillent dans les [deux] epiſtres qu'ils ont écrites enſemble [aux Theſſaloniciens.

Boll.may,t.1.p. 35.& Menæa,p. 299.

1. Menæa.p.298.

Menol.V.

Act.15.v.22.32.

Ori.in Jer.h.5. p.588.b.

Il y en a qui raportent à Silas]'ce que dit S. Paul aux Corinthiens, Qu'il leur envoyoit ſon frere, qui eſtoit devenu celebre dans toutes les Egliſes, & qui avoit meſme eſté choiſi par elles pour l'accompagner "dans ſes voyages. [En ce cas il ne peut pas eſtre mort avant l'an 58. Mais cette opinion ne paroiſt pas aſſez fondée]

2.Cor.8.v.18.19.

&c.

Plus l'Evangile faiſoit de progrés à Corinthe par les predications de S. Paul, plus cet Apoſtre avoit à craindre les efforts & la fureur de ceux qui en eſtoient les ennemis. 'Il y ſouffrit, comme nous avons dit, beaucoup d'afflictions & de maux; '& il s'y trouva quelquefois reduit à manquer des choſes les plus neceſſaires. 'Il y fut dans un état de foibleſſe, de crainte, & de tremblement 'ce que Theodoret étend juſqu'à la priſon, "aux foüets, & aux autres tourmens de la queſtion. [2]S. Chryſoſtome tire [2] de ſes paroles, que les autres Fideles y furent auſſi eprouvez avec luy par diverſes perſecutions aſſez violentes, quoiqu'elles n'allaſſent pas aux dernieres extremitez, '& juſqu'à la mort. [b] Cependant quelques maux que S. Paul ſouffriſt, tout luy eſtoit encore moins

Chry.in Act.h. 39.p.344.c.d.

1.Thef.3.v.7.

2.Cor.11.v.9.

ἐν λιμῷ ἐγενόμ.

1.Cor.2.v.3.

ἐν φόβῳ γενόμ.

Thdrt.n.p.128. c.

2 Chry.n.h.24. p. 253.

p.254.a.

b in Act.h.39.p. 344. d.

1. 'Le texte des Ménées porte Ἐνδοξίου. Il faut aſſurément Γαΐου, comme on lit dans Maxime de Cythere p.319. 2, & dans le menologe de Canifius, t.2.p 830. Men.30.jul.p. 203.

2. *Tentatio vos non apprehendit niſi humana*, comme porte le grec.

ſenſible que la dureté & l'obſtination des méchans, & des per- 52.
2.Theſ.3.v.2. ſonnes deraiſonnables. 'Car [le don de] la foy n'y eſtoit pas commun à tous.

Act.18.v.9.10 ol Chry.p.314.d. 'Mais JESUS CHRIST luy apparut une nuit pour le conſoler, & luy dit ces paroles: Ne craignez point: parlez [& preſchez] ſans « ceſſe: Car je ſuis avec vous, & perſonne ne vous pourra mal trai- « ter, parceque j'ay un grand peuple dans cette ville. [Ayant donc « cette aſſurance,] il demeura dix-huit mois à Corinthe pour y preſ-
Act.18.v.11. cher la parole de Dieu: 'ce qui n'empeſche pas qu'il n'en ſoit
Bar.58.§ 44. ſorti durant ce temps là pour aller preſcher aux environs. 'Et ſa
2.Cor.1.v.1. ſeconde lettre aux Corinthiens eſt adreſſée à l'Egliſe de Corin-
Rom.15.v.20. 23. the, & à tous les Chrétiens qui ſont dans toute l'Acaïe. 'Il eſt certain que dés devant l'an 58, il n'y avoit plus de pays en ces quartiers là où la foy n'euſt eſté preſchée.

[Outre le temps que Saint Paul a paſſé chez Aquila, & chez
16 v.23. Juſte,] il a encore logé à Corinthe, [ſoit en ce voyage, ſoit en un
v.16 Thdrt.n. p.215. autre,] chez 'Caius, & chez Phebé Diaconiſſe de l'Egliſe qui eſtoit V.§ 23. déja établie à Cenchrée, quoique ce ne fuſt qu'un ſimple bourg, [qui ſervoit de port à Corinthe du coſté de l'Aſie.

Il travailla à établir parmi les Corinthiens toutes les regles de
2.Cor.12.v.1. la pieté Chrétienne, & par ſes paroles, & par ſon exemple, 'afin
v.2-16 Chry.n. qu'ils fuſſent ſes imitateurs, comme il l'eſtoit de J.C. Il leur ap-
h.26.p.273 d.e 279. prit auſſi que l'ordre & la modeſtie vouloient que les femmes fuſſent toujours couvertes, & euſſent un voile, ſurtout en priant ou une coiffe. & en prophetizant: car la grace de la prophetie eſtoit commune alors, & meſme parmi les femmes. Il recommanda au contraire aux hommes de ne point avoir la teſte couverte en priant, ce qui eſtoit une coutume ordinaire aux payens [dans leurs ſacrifices,] & à porter toujours les cheveux courts ſans les laiſſer croiſtre comme faiſoient les philoſophes, [ſurtout les cyniques.] Il fut aſſurément obeï de pluſieurs, mais non de tous: ce qui l'obligea de leur recommander les meſmes choſes dans la lettre qu'il leur écrivit quelque temps aprés.

L'AN DE JESUS CHRIST 53.

Bar.53.§ 33 Synop. in Act. p.1551.g Uſſ.p. 671 Tac.an.6. c.3.p.132 Dio, l.60.p.688.e. 'L'Acaïe avoit [alors] pour Proconſul Novat frere de Seneque, qui eſtant entré dans l'adoption de Gallion banni ſous Tibere, en avoit pris le nom de L. Junius Gallio. [a] Cela ne l'empeſcha pas d'avoir part au ſort de ceux que la nature luy avoit donnez pour freres; & Neron le fit enfin mourir comme eux.

a Dio, l.62.p. 713.e Tac.an. 15.n.157.p.265. b Act.18.v.12-16. [b] Durant qu'il eſtoit Proconſul, les Juifs s'eſtant ſaiſis de Saint Paul, l'amenerent devant ſon tribunal, l'accuſant d'empeſcher

53. qu'on n'adoraſt Dieu ſelon leur loy. Gallion ne donna pas à Saint Paul le loiſir de parler: 'mais il ſe declara luy meſme ſon défen- Chry.n.h.39.p.
&c. ſeur, en diſant aux Juifs qu'ils n'avoient qu'à ſe retirer, "& qu'il 343. a.
ne ſe meſloit point de leurs conteſtations de religion & de doc-
trine: 'ce qui revient à ce que nous trouvons autrepart, que a]Synop.p.155.
&c. c'eſtoit un homme d'eſprit, "doux & agreable. [a] Soſthene chef de g. h.
la ſynagogue des Juifs, [qui pouvoit avoir ſuccedé à S. Criſpe,] [a] Chry.p.343.
fut battu en cette occaſion devant le tribunal meſme du Pro- b. c.
Note 33. conſul, qui ne témoigna point s'en offenſer. ["On ne convient
point par qui il fut battu, ni pourquoi.] 'Mais on tient que s'il p.344.c]Thdrt.
n'eſtoit pas encore Chrétien, comme S.Chryſoſtome l'a cru, il le 1.Cor.1.p.121.b.
Note 34. devint bientoſt aprés. 'Les Juifs "ne purent rien faire davantage Chry.p.341.e.
alors contre S.Paul, parceque Dieu luy avoit promis ſa protection.

ARTICLE XXVI.

S.Paul quitte Corinthe; paſſe à Epheſe: Des SS. Aquila & Priſcille.

L'AN DE JESUS CHRIST 54.

'SAINT Paul demeura encore aſſez longtemps à Corinthe de- Act.18.v.18.
puis ce tumulte: 'Mais aprés y avoir paſſé 18 mois au moins, v. 18. 18.
il prit congé des Fideles, & s'embarqua à Cenchrée pour s'en
aller en Syrie, '& à Jeruſalem, où " il falloit neceſſairement qu'il v. 21.
V. la note 27. allaſt paſſer la feſte prochaine, ["c'eſt à dire apparemment celle
de la Pentecoſte,] qu'il voulut de meſme y aller celebrer quel- 20. v. 16.
ques années aprés.

Note 35. "Avant que de partir de Cenchrée, "il ſe fit couper les cheveux, 18. v. 18.
à cauſe d'un vœu qu'il avoit fait: 'c'eſt à dire qu'il avoit fait le From.n.p.669]
vœu des Nazaréens, auquel on donnoit alors par excellence le Bar.53. § 35.
&c. nom ſimple de vœu. 'Ce vœu obligeoit à ne boire point de vin, "& Num.6.v.2 12.
à laiſſer croiſtre ſes cheveux, juſqu'à ce que le temps qu'on avoit
voué fuſt accompli: & alors on offroit des ſacrifices, & on ſe
faiſoit couper les cheveux. Mais s'il arrivoit que durant le temps
du vœu, quelqu'un mouruſt devant le Nazaréen, il ſe faiſoit auſſi-
&c. toſt couper les cheveux, offroit huit jours aprés "deux tourterel-
les, & recommençoit alors tout de nouveau le temps de ſon vœu.
'On croit que cet accident eſtoit arrivé à S.Paul, & que ce fut C.à Lap.in Act.
ce qui l'obligea à ſe couper les cheveux à Cenchrée, en omet- p. 283.
tant l'oblation des tourterelles, qui ne ſe pouvoit faire qu'à Jeru-
ſalem. C'eſtoit peut-eſtre pour accomplir les ſacrifices ordonnez
aux Nazaréens qu'il vouloit y aller. [Car ce qu'il dit qu'il falloit

abſolument qu'il y allaſt, marque quelque choſe de plus qu'une 54.
Synop.p.1353. f. g. ſimple reſolution volontaire.]On pretend que les vœux des Nazaréens n'eſtoient guere alors que pour un mois: [& c'eſtoit à peu prés le temps qu'il falloit à Saint Paul pour aller de Corinthe à Jeruſalem.]

Aug. B ep 8. ſ 8.p.192 c.d. 'S. Paul ſe faiſoit ainſi Juif avec les Juifs, & ſe ſoumettoit en quelques occaſions aux ceremonies de leur loy, pour les gagner à J C, en leur faiſant voir qu'il honoroit la loy comme ſainte, mais non comme neceſſaire, ce que le reſte de ſa conduite montroit aſſez. ſ 16.p.195.196. 'Il falloit, dit S. Auguſtin, enterrer [& finir] avec honneur ces ſacremens des anciens Peres.

Act.18.v.19-22. 'En allant en Syrie il aborda à Epheſe, où il entra dans la ſynagogue, & il y parla aux Juifs. Ils le prierent de demeurer quelque temps avec eux; mais il s'en excuſa, en leur promettant de revenir ſi c'eſtoit la volonté de Dieu. Ainſi il ſe remit ſur mer pour aller à Ceſarée [en Paleſtine,] laiſſant à Epheſe Aquila & Priſcille,
v. 2. 3. 18. 'qui avoient eſté ſes premiers hoſtes à Corinthe, & qui l'avoient &c.
Chry.n.h.40. p. 349. c. accompagné de là à Epheſe. 'Il les y laiſſa pour y preſcher l'Evangile, [a] & y eſtre les docteurs de la ville d'Epheſe; [b] & ce ne fut pas
a p. 351. c. b c. ſans ſujet que le S. Eſprit les y fit demeurer. Car il vouloit achever par eux ce qu'il avoit commencé dans un des principaux miniſtres de ſon Egliſe, comme nous l'allons bientoſt voir.

1.Cor.16.v.19. 'Ils eſtoient encore à Epheſe 'lorſque S. Paul ſaluoit les Corin- en l'an 57.
Eſt.n p.419.1. thiens de leur part; & ils avoient meſme encore cet Apoſtre pour hoſte ſelon noſtre Vulgate. 'Mais il eſt à craindre que cet endroit
Rom.16.v.4. n'ait eſté ajouté au texte depuis quelques ſiecles. 'Ce qui eſt certain, c'eſt qu'ils avoient expoſé leurs teſtes pour ſauver ſa vie, outre les autres ſervices, par leſquels ils avoient travaillé avec luy à étendre l'Evangile. Auſſi non ſeulement S. Paul, mais tou-
Ori.n.p.628. tes les Egliſes des Gentils ſe reconnoiſſoient obligées à eux. 'Origene croit que c'eſtoit contre les embuſches des Juifs qu'ils
p. 629. avoient défendu S. Paul, '& que l'obligation que toutes les Egliſes leur avoient, venoit [encore] de ce qu'ils exerçoient l'hoſpitalité & d'autres offices de charité envers tous les Fideles, ſoit Juifs, ſoit Gentils; en quoy ils eſtoient ſecondez par la fidelité & la pieté de leurs domeſtiques, de qui ces ſortes de bonnes œuvres
Rom.16.v.5. dependent beaucoup. 'Car toute leur maiſon eſtoit ſi Chrétienne
Eſt n.p.181. & ſi bien reglée, que S. Paul l'appelle une Egliſe. C'eſt pourquoi
1.Cor.16.v.19. il la ſalue dans ſes lettres, '& en fait les recommandations aux autres Egliſes.

Rom.16.v.3-5. 'Ils eſtoient retournez à Rome 'lorſque Saint Paul écrivit ſon en l'an 58.

54. epiſtre aux Romains, où il les ſalue tous les premiers, & avec de
en l'an 65. grands eloges. 'Ils eſtoient revenus en Aſie, "lorſqu'il écrivit ſa ſe- 2. Tim. 4. v. 19.
conde epiſtre à Timothée, où il le prie de les ſaluer de ſa part.
[On a cru ſans doute qu'ils y eſtoient demeurez juſques à leur
mort, puiſqu'Uſuard, Adon, & les autres martyrologes des Latins
y marquent leur feſte le huittieme de juillet.] Les Grecs font leur Boll. may, t. 1. p. 33. & Men p. 125. 126.
grand office de S. Aquila ſeul le 14 du meſme mois, en luy don-
1. nant le titre d'Apoſtre, d'Eveſque, & de Martyr. 'Ils diſent qu'il
a ſe faiſoit de grands miracles dans ſon egliſe, [qui n'eſtoit pas à
Conſtantinople: au moins Mr du Cange ne l'a pas ſçeu.]

'Ste Priſcille eſt quelquefois appellée Priſque, [dont Priſcille 2. Tim. 4. v. 19.
eſt un diminutif.] Elle eſt nommée en des endroits devant ſon
mari, 'ſoit parceque l'on ne s'amuſoit pas à prendre garde à ces Chry. n. h. 10. p. 612. e.
ſortes de choſes, ſoit qu'elle fiſt encore paroiſtre plus de zele &
de foy qu'Aquila meſme. 'Dans les actes de Ste Priſque martire de Boll. 18. jan. p. 287. § 20.
Rome, [qui d'ailleurs ne valent rien,] il eſt dit qu'elle fuſt enter-
Il gouverna depuis 275. jusqu'en 283. rée par le Pape "Eutychien prés de l'Arc Romain, dans l'egliſe des P. de Nat L. 2. c. 96. p. 29. 1.
ſaints martyrs Aquila & Priſque, 'ou Priſcille, comme d'autres
liſent.

ARTICLE XXVII.

De S. Apollon.

[PEu de temps] aprés que S. Paul fut parti d'Epheſe, il y vint Act. 18. v. 24. 25.
À ναῦς. un Juif d'Alexandrie nommé "Apollon, qui eſtoit un homme
eloquent, fort habile dans les Ecritures, & avec cela plein de
zele & de ferveur. Il n'avoit receu que le batteſme de S. Jean, &
τὸν λόγον τοῦ κυρίου. neanmoins il eſtoit aſſez inſtruit de ce qui regardoit J. C. & 'la
ζέων. foy Chrétienne. Il l'enſeignoit meſme aux autres, & la preſchoit
"avec tout le ſoin & l'exactitude dont il eſtoit capable [ſelon ſa
ſcience.] 'S. Chryſoſtome croit que c'eſtoit pour cela qu'il eſtoit Chry. n. h. 40 p. 351. d. e.
venu à Epheſe. [a] Il y parla avec beaucoup de hardieſſe juſque dans [a] Act. 18. v. 26.
la ſynagogue: ce qu'Aquila & Priſcille ayant ſçeu, ils le firent
venir chez eux, où ils l'inſtruiſirent plus amplement & plus par-
faitement de la voie de Dieu, 'ayant eſté aſſez longtemps diſci- Chry. p. 352. a.
ples de Saint Paul, pour pouvoir eſtre les maiſtres des autres. Ils
n'avoient point de jalouſie, [qui les empeſchaſt de faire part à
leurs freres de ce qu'ils ſavoient;] & Appollon n'eſtant point enflé Fromb. p. 670. 3.

1. 'Les Ménées diſent qu'il avoit rejetté l'erreur des demons, [comme s'il euſt eſté payen;] Men. p. 125.
a au lieu qu'il eſtoit Juif. [a] Act. 18. v. 2.

par les grands dons qu'il avoit déja, ne dedaignoit pas d'eſtre le 54.
diſciple d'un artiſan & d'une femme.

Chry.p.350.b.c. [S. Luc ne dit point s'il receut alors le batteſme de J. C.] Saint Chryſoſtome, qui eſt aſſez embaraſſé ſur cela, ſemble neanmoins
p. 352. e. le croire. Mais il dit fort nettement que quoiqu'il n'euſt pas encore toute la lumiere ſur nos myſteres, il avoit neanmoins attiré en luy le S. Eſprit comme Corneille, par ce zele & ce courage, [que le S. Eſprit meſme luy avoit donné.]

Act.18.v.27. Il eut enſuite deſſein [a] de paſſer en Acaïe; & les freres [qui 21.
eſtoient à Epheſe] l'y exhorterent encore. Ils écrivirent pour cela aux diſciples [de cette province,] afin qu'ils le receuſſent [ſelon
19. v. 1. ſon merite.] Cela arriva avant que S. Paul fuſt revenu à Epheſe.
18.v.27.28. Apollon eſtant en Acaïe, il y ſervit beaucoup aux Fideles par la grace dont il eſtoit rempli, & il confondoit publiquement les Juifs avec une grande force, en leur montrant par les Ecritures,
v.28|Oxon.p. 362|Bed.retr.in Act.p.25. que JESUS eſt le Chriſt & le Meſſie. Il alloit meſme dans les maiſons particulieres pour y preſcher l'Evangile. [a] Ainſi il arroſa ce
a 1.Cor.3.v.5 6. Hier.in Tit.3. p.257.b. que Saint Paul avoit planté, ſelon le don qu'il avoit receu du Seigneur comme ſon miniſtre. S. Jerome dit qu'il eſtoit Eveſque de Corinthe. [Ce ne fut pas neanmoins ſitoſt, s'il faut s'arreſter à un
Aut.q.42.t.3. p.453.d. ancien auteur,] qui croit, mais ſur une raiſon aſſez foible, que cette ville n'avoit point encore d'Eveſque bien établi en l'an 57.
1.Cor.16.v.12. Il eſt certain qu'Apollon n'eſtoit pas alors à Corinthe.

[Comme la malice du demon fortifiée par la corruption des hommes, tire ſouvent le mal du bien meſme, l'eclat que la predication d'Apollon fit à Corinthe, y produiſit deux ou trois ans
1. v. 10. aprés une diviſion faſcheuſe.] Car les Fideles qui euſſent dû eſtre tous unis enſemble dans un meſme eſprit & dans un meſme ſen-
v.12.13|Clem 1. Cor.c.47.p.114. a. timent, ſe diviſoient & ſe partageoient entre des hommes excellens à la verité, mais qui neanmoins n'eſtoient que des hommes,
1.Cor.1.v.12. Aug.f.71.c.18. 399.f. diſant ſelon les termes de S. Paul, *Pour moy je ſuis à Paul, & moy &c. à Apollon*. Mais ſi les peuples ſe diviſoient au ſujet de Paul & d'Apollon, pour eux ils ne ſe diviſoient pas, & demeuroient unis enſemble dans un meſme eſprit, & dans le lien de la paix.

Thdt.1.Cor. p.123.d|131.b. [b] 1.Cor.4.v.6. Beaucoup ont cru meſme que ce n'eſtoit point au ſujet de S. Paul & d'Apollon que les Corinthiens ſe diviſoient; [b] & ils ſe fondoient ſur quelques paroles de S. Paul qui ſemblent les favoriſer. [Il faut avouer que ce ſentiment ne paroiſt pas aſſez appuyé; &
V. la note 43.

Oxon. p. 368. 1. Un manuſcrit grec dit que ce furent quelques Corinthiens, qui ſe rencontrant alors à Epheſe, le prierent de venir en leur pays: mais ce manuſcrit eſt celui de Cambrige. [Saint Chryſoſtome n'a rien trouvé de cela dans le ſien.]

l'on

l'on peut ajouter que] 'Saint Clement paroiſt bien formel pour le ſentiment contraire. [a]Mais au moins "Saint Paul nous aſſure que lorſqu'il ſe plaignoit de cette diviſion, Apollon eſtoit [à Epheſe] auprés de luy, & non à Corinthe. Il le pria meſme alors extremement d'y aller; & il ne l'y put faire reſoudre. Il promet neanmoins aux Corinthiens qu'il y retournera quand il en aura la commodité. 'Quelques uns croient en effet que c'eſt "le ſecond des deux que S. Paul envoya * peu de temps aprés à Corinthe avec Saint Tite, & qu'il qualifie les Apoſtres, ou les Deputez des Egliſes, & la gloire de J C. Il dit en particulier de ce ſecond, qu'il l'avoit reconnu en pluſieurs rencontres zelé & tres vigilant.

Clem 1 Cor.c. 47.p.114.a. 61.Cor.16.v.12. V.la note 43. V.la note 47. * vers le milieu de l'an 57. 2.Cor.8.v.22.23. Thdrt.n.p.243.d.

'Saint Jerome croit que le deplaiſir qu'Apollon eut de voir ce trouble arrivé à Corinthe[à ſon occaſion,] le porta à ſe retirer en Crete avec Zene docteur de la loy, qui s'appliquoit comme luy à établir des Egliſes de J.C; & que ce trouble eſtant appaiſé par la lettre que S Paul écrivit pour cela, il retourna à Corinthe. Ce Pere ne donne cela que comme une ſimple conjecture, fondée ſur ce que S. Paul recommande à 'Tite de donner le meilleur ordre qu'il pourroit pour le voyage de Zene & d'Apollon, afin que rien ne leur manquaſt [Mais ſi S.Paul ne dit cela que ſix ou ſept ans aprés le trouble de Corinthe, comme il y a bien de l'apparence; il vaut mieux avouer que nous ne ſavons point pourquoi Apollon eſtoit alors en Crete, ni où il alloit.]

Hier.in Tit.3. p.257.b. Tit.3.v.13.

'Les Grecs font la feſte de S. Appollon le 8 de decembre, & le qualifient Eveſque de Duras ſelon le menologe de Caniſius, ou ſecond Eveſque de Colophon [en Aſie] ſelon leurs Ménées: [& je ne ſçay s'ils ont plus de preuve de l'un ou de l'autre, que de ce qu'ils ajoutent,] que luy & Ceſar meſme eſtoient du nombre des 70 Diſciples. 'Ils diſent de luy qu'aprés avoir bien gouverné l'Egliſe qui luy avoit eſté confiée, & avoir beaucoup ſouffert pour J. C. [par la cruauté des idolatres, il conſomma enfin ſa courſe; ce qu'ils expriment "par un terme qui ſemble encore davantage luy attribuer l'honneur du martyre. 'Ferrarius le fait Eveſque de Cone en Phrygie ſur l'autorité de Pierre des Noels, & met ſa feſte le 22 de juillet en citant [1] Molanus

Caniſt.2.p.929. Men p.134. Men.p.135. Ferr.22.jul.

1. Molanus a marqué S. Apollon le 22 de juillet dans ſes additions à Uſuard de l'edition de Louvain en l'année 1568, & l'a oſté de l'edition d'Anvers en 1583.

ARTICLE XXVIII.

S. Paul va à Jeruſalem, & en divers autres endroits; revient à Epheſe, & y preſche durant trois ans.

Act.18.v.21.22| Bar.54.§ 1|Uſſ. p.672.a.
[POUR revenir à la ſuite du voyage de Saint Paul, j'aprés eſtre arrivé à Ceſarée[a] en Paleſtine, il monta, dit S. Luc, & ſalua Note 36.
[a] Act.18 v 22| Uſſ.ib|Synop. p.2554.g.h.
l'Egliſe, ce qui ſe doit entendre de celle de Jeruſalem. [b] Car ſon deſſein eſtoit d'y aller, & il ne pouvoit s'en exemter. [c] Il demeura
[b] Act.18.v.21.
[c] v.22.23.
[d] Chry.n.h.40. p.349 b|Bar.54. § 1.
enſuite quelque temps à Antioche[d] de Syrie, ne pouvant oublier cette Egliſe, où il avoit receu tant de graces. [e] De là il traverſa de ſuite la Galacie & la Phrygie, fortifiant & encourageant tous les diſciples[f] qu'il avoit faits dans ſon premier voyage. [g] Il ordonna
[e] Act.18.v.23.
[f] Chry.p.349 e.
[g] 1.Cor.16.v.1-3.
aux Fideles de Galacie de mettre à part tous les dimanches ce qu'ils voudroient reſerver pour les Chrétiens de Judée. [Mais on ne voit pas ſi ce fut en ce temps-ci, ou dans quelqu'une des deux années ſuivantes.]

Act.19.v.1. Chry.p.351.a. Act.19.v.|20.v.31.
'Il parcourut ainſi les parties de l'Aſie "les plus eloignées de la mer: & 'S. Chryſoſtome croit qu'il fut alors juſqu'à Ceſarée [en Cappadoce.] Aprés cela il revint à Epheſe pour y demeurer trois ans, [h] & y "fonder cette Egliſe, que S. Jean devoit enſuite affermir Note 37.
[h] Iren.l.3.c.3. p.234.
par ſa preſence, & honorer par ſa mort. [i] Il y amena avec luy Caius, "dont nous avons déja parlé, & Ariſtarque qui eſtoit de Theſſa- V.§ 23.
[i] Act.19.v.29| 20.v.4.
lonique en Macedoine. [k] Saint Timothée & Eraſte [Corinthien,]
[k] 19.v.22.
2.Cor.7.v.13.14.
y eſtoient auſſi avec luy, "& le ſervoient [dans ſon miniſtere.] 'On peut dire la meſme choſe de S. Tite.

Act.19.v 1-7. Chry.h.40.p. 352.d.
'La premiere fonction que S. Luc dit que S. Paul fit à Epheſe, fut de' battizer au nom de J. C. douze perſonnes qui avoient déja receu le batteſme de S. Jean, & puis de les confirmer. 'Le Saint Eſprit qu'ils receurent eſtoit une preuve de la pureté de leur ame, & de l'entiere remiſſion de leurs pechez, ce que le batteſme de S. Jean ne leur avoit pas donné.

Act.19.v.8. [l] v.9|Chry.h. 41 p.358.e. Act.19.v.9.10. Chry.p.359.e. Suid.v.p.958.b. Act.19.v.10. v.26.
'Saint Paul preſcha aux Juifs durant trois mois, [l] & puis voyant leur obſtination, il ſe ſepara luy & ſes diſciples d'avec eux, de peur d'eſtre engagé à des diſputes inutiles, qui n'auroient ſervi qu'à les aigrir de plus en plus: '& demeura deux ans à preſcher tous les jours dans l'ecole d'un nommé Tyran, 'où il trouvoit plus de commodité & de repos. 'Suidas parle d'un ſophiſte nommé Tyran, qui a écrit de la rhetorique. 'L'Evangile fut ainſi preſché à tous les Juifs & à tous les Gentils de l'Aſie; 'où S. Paul convertit

54. preſque partout un grand nombre de perſonnes, auſſibien qu'à Epheſe, leur faiſant voir que des ouvrages faits par des hommes ne pouvoient pas eſtre des dieux. 'Ainſi il y a apparence qu'il ne demeuroit pas tellement à Epheſe, qu'il n'allaſt auſſi preſcher par- Bar. 58. § 44. From. 2. Cor. p. 187. 1.
V. la note 28. tout dans les environs. Il appelle Epenete les premices "de l'Aſie. Rom. 16. v. 5.

L'AN DE JESUS CHRIST 55.

'S. Paul demeura à Epheſe plus qu'en aucun autre lieu, parce- Chry. in Act. h. 41. p. 371. c.
qu'il y trouvoit à combatre beaucoup de philoſophes, beaucoup de ſuperſtitions, [& meſme, comme nous verrons, beaucoup de
V. ſon titre. magie. Apollone de Tyanes, "plus celebre par ſes illuſions magiques, que par tout le reſte de ſon hiſtoire, & que le demon ſembloit vouloir oppoſer à J. C, pouvoit y eſtre en ce temps-ci, ſi l'on peut fonder quelque choſe ſur la confuſion & l'ignorance de Philoſtrate ſon hiſtorien.] S. Paul y preſchoit non ſeulement en Act. 20. v. 20. 21.
&c. public, "mais auſſi dans les maiſons, ne cachant rien 'non de ce Chry. n. h. 44. p. 385. a.
qu'il ſavoit, (car c'euſt eſté une imprudence,) mais de tout ce qui pouvoit eſtre utile à ſes auditeurs. 'Il faiſoit meſme des exhorta- Act. 20. v. 31.
tions à chaque perſonne en particulier, 'eſtant reſolu de tout faire Chry. p. 387. d.
pour une ſeule ame. 'Il ne ceſſoit ni jour ni nuit de les inſtruire, Act. 20. v. 31.
& joignoit encore les larmes aux paroles, 'parceque les larmes de Chry. p. 387. c.
la charité peuvent tirer des cœurs les plus endurcis les larmes de la componction. [Il preſchoit auſſi par ſes actions] 'ſervant Dieu Act. 20. v. 19.
&c. avec toute humilité, '& travaillant des mains "pour donner aux v. 33-35.
autres l'exemple d'un entier deſintereſſement.

'Il y fit beaucoup de miracles tout à fait extraordinaires, non 19. v. 11. 12.
ſeulement par luy meſme, mais auſſi par les vétemens qui avoient touché à ſon corps, leſquels gueriſſoient les malades, '& meſme Chry. in Rom. h. 8. p. 103. d. 1.
Note 38. reſſuſcitoient les morts. Son "ombre ſeule gueriſſoit les maladies, Cor. h. 6. p. 53. b.
[a] & "triomphoit de la mort, dit S. Chryſoſtome. [b] Et neanmoins de 1. Tim. h. 16. p. 517. c.
ſi grands miracles ne touchoient point encore les Juifs.

[c] Il y avoit alors [à Epheſe] ſept freres Juifs, fils de Sceva Prince a t. 5. h. 6. p. 99. e. b in Act. h. 41. p. 359. a.
des Preſtres, [d] c'eſt à dire à ce qu'on croit, chef d'une des 24 familles ſacerdotales. [e] Ces freres alloient de ville en ville comme c Act. 19. v. 14. d Synop. n. p. 1560.
pluſieurs autres Juifs exorcizer les poſſedez, pour en tirer de l'argent. [Voyant donc le pouvoir que S. Paul avoit ſur les demons e Chry. ib. h. 41. p. 357. e.
par le nom de J. C,] ils entreprirent de les conjurer auſſi par le nom de JESUS que Paul preſchoit, 'quoiqu'ils n'euſſent pas eux p. 360. c.
meſmes le reſpect qu'ils devoient ni pour J. C, ni pour S. Paul. 'Cela eſtoit arrivé du vivant du Sauveur, qui l'avoit ſouffert, [f] parceque c'eſtoit alors le temps de faire eclater ſa douceur. Mais il Luc. 9. v. 49. 50. f Chry. in Act. h. 41. p. 359. d.
ne voulut pas toujours ſouffrir qu'on abuſaſt de ſon nom par va-

nité & par intereſt: & il ſe ſervit du demon meſme pour en punir la profanation. Car le poſſedé dit à ces Juifs; Je connois JESUS, « & je ſçay qui eſt Paul: mais vous qui eſtes vous? Et en meſme « temps ſe jettant ſur [1] eux, il les traita ſi mal, qu'ils furent con- 1.
P. 358. d. traints de s'enfuir bleſſez & tout nuds, 'parceque le poſſedé leur
d|359 e. avoit peut-eſtre dechiré leurs habits. 'Voilà comment le demon uſa du pouvoir qu'il avoit receu ſur ceux que leur infidelité luy
p.358.d. avoit aſſujettis, '& comment il ſe vengea de ceux qui ſembloient
d|359.c. inſulter à la foibleſſe où [la Croix du Sauveur] l'avoit reduit. 'Mais
p.359.e. quelque méchant qu'il fuſt, 'il n'oſa témoigner aucun mepris pour le nom de J. C, parcequ'il redoutoit ſa puiſſance.

p.360.c. 'Cet accident remplit de crainte tous les habitans d'Epheſe, Juifs & Gentils. Perſonne n'oſoit parler de J.C. "qu'avec reſpect. μετὰ σε-
Act.19.v.19. 'Beaucoup de perſonnes qui s'eſtoient amuſées aux arts curieux ἐυχῶ.
From.n.p.673. [de l'aſtrologie & de la magie,] 'comme on remarque que cela
1|C.à Lap.p.271. a.b.c. eſtoit fort commun à Epheſe, brulerent publiquement les livres qu'ils en avoient, dont le prix montoit à une ſomme fort conſide-
Aug.pſ 61.p. 258.1.b. rable: 'ce que l'Egliſe a imité depuis en de ſemblables occaſions.
4 Chry.in Act. h 41.p.360.d. "Ils aimoient mieux s'accuſer eux meſmes, depeur que les demons ne les découvriſſent, & ne les traitaſſent comme ils avoient fait les fils de Sceva.

Act.19.v.18. 'Les "Chrétiens profiterent auſſi de cet evenement, & beau- Note 39.
coup vinrent declarer & confeſſer les fautes dont ils ſe ſentoient
Chry.h.41.p. 359.d. coupables. 'Ainſi l'on voit que la terreur eſt quelquefois plus utile aux hommes, que l'indulgence & la douceur.

Act.19.v.20. 'La parole de Dieu ſe repandoit donc de plus en plus, & ſe for-
1.Cor.16.v.9. tifioit puiſſamment [dans Epheſe.] 'S. Paul y avoit une grande
Act.20.v.19. porte ouverte; mais il y avoit beaucoup d'adverſaires; '& il y ſouf-
1.Cor.15.v.30. 31. frit beaucoup par les perſecutions des Juifs. 'Il y eſtoit à toute
v. 32. heure expoſé à divers perils; & il proteſte avec ſerment "qu'il n'y quotidie morior.
avoit point de jour où il ne ſe viſt prés de la mort. 'Il y combatit
contre les beſtes ſelon les hommes: [c'eſt à dire "qu'il y fut expoſé Note 40.
Tilldrt.n.p.203. b|Chry.ib.h. 40.p.454.b. aux beſtes dans l'amphitheatre, 'en ſorte que les hommes avoient cru qu'il en ſeroit devoré, & qu'il n'avoit pas tenu à eux que cela n'arrivaſt, ſi Dieu ne l'euſt delivré miraculeuſement de ce danger contre toutes les apparences humaines.

Oxon. p. 370. 1. Le texte latin, & quelques manuſcrits grecs, diſent *ſur eux deux*. [Et il ſe peut faire que quoiqu'il ſoit parlé auparavant des ſept fils de Sceva, ils n'eſtoient neanmoins que deux en cette rencontre. Mais *eux deux* ſuppoſe qu'on a deja dit qu'ils n'eſtoient que deux; & on a toujours parlé de ſept.]

ARTICLE XXIX.

S. Paul va une ſeconde fois à Corinthe; écrit aux Galates.

NOus avons dit que dans le temps que Saint Paul paſſa à Epheſe, il en ſortoit quelquefois pour aller preſcher aux environs. Il faut apparemment mettre auſſi dans ce temps là le ſecond voyage qu'il a fait à Corinthe, & qui peut avoir eſté aſſez court. Il n'y fut point à charge aux Corinthiens non plus que dans le premier; [a] mais il leur proteſta que s'il y revenoit encore, il ne pardonneroit plus à ceux qui auroient peché. Car Dieu l'y humilia par les fautes dont il trouva que les Corinthiens eſtoient coupables: Et il fut obligé de ſon coſté [de les humilier &] de les attriſter [par la ſeverité de ſes reprimendes.

Note 41.

Bar.58.§ 44. From.2.Cor.p. 187.1. From.p.187.1. 1.Cor.16.v.7. 2.Cor.12.v.13. 14. *a* 13.v.1.2. 12.v.21. 2.v.1.

Nous avons vu ci-deſſus comment S. Paul avoit eſté preſcher deux ou trois fois dans la Galacie, [& avec quelle affection il y avoit eſté receu, au moins la premiere fois. Les Galates receurent la foy qu'il leur preſcha, & le S. Eſprit enſuite, avec les effets miraculeux qu'il avoit alors accoutumé d'operer. [b] Ils ſouffrirent meſme beaucoup pour la foy. En un mot ils couroient, & couroient bien [dans la voie de Dieu] & dans l'obeïſſance à la verité. Mais ils furent arreſtez dans leur courſe par un malheureux qui les troubla, & corrompus par le levain d'une doctrine qui ne venoit pas de Dieu.

Gal.4.v.13-15. 3.v.2. v.5[Eſt.n.p.555. 2. *b* Gal.3.v.4. 5.v.7. v.7.10. v.1.9.

Quelques Juifs qui avoient embraſſé la foy, [mais qui n'en connoiſſoient pas la vertu,] eſtant venus en Galacie, y preſcherent qu'il ne ſuffiſoit pas de croire en J.C. pour eſtre ſauvé, mais qu'il falloit encore recevoir la circonciſion. Ils alleguoient pour cela l'exemple de S. Pierre, de S. Jacque, & de S. Jean, qui par condeſcendance pour la foibleſſe des Juifs, ſouffroient que l'on obſervaſt la loy. C'eſt pourquoi ils relevoient ces Apoſtres, & au contraire taſchoient de rabaiſſer Saint Paul, comme n'eſtant que le diſciple des autres, obligé de ſe conformer à eux, & non un veritable Apoſtre inſtruit comme eux par J.C. Il y avoit un principal auteur de tout ce trouble.

Chry.in Gal.1. v.1.p.777.d.e. Eſt.pr.Gal.p. 532. p.577.2.

Ces faux predicateurs témoignoient avoir un grand zele pour le ſalut des Galates; & ils n'en avoient en effet que pour leurs propres intereſts. Car ils ne vouloient ruiner dans leur eſprit l'autorité de S. Paul, que pour y établir la leur, & pouvoir ſe glorifier devant les Juifs d'avoir obligé les Galates à ſe faire circoncir,

Gal.4.v.17. ζηλοῦσιν ὑμᾶς. 6.v.12.13.

afin d'eviter par ce moyen la perſecution que les Juifs faiſoient à la Croix du Sauveur, [& à ceux qui mettoient toute leur confiance en J. C. mort pour nous,] au lieu qu'ils perſecutoient moins ceux qui recevoient la circonciſion, les regardant preſque comme Proſelytes. Ils evitoient encore en paſſant pour Juifs, la perſecution que les payens commençoient à faire aux Chrétiens, au lieu qu'ils laiſſoient jouïr les Juifs d'une entiere liberté de religion. 55.

Aug.B.n.462. p.978.a.b.

Synop.ib.p. 664.E.

Hier.in Gal pr. 2.p.171.a. a b|Gal.3.v.1. Hier.ib p.174. a|Naz.or.14.p. 221.b. b Gal.3.v.1.

Les Galates originaires des endroits les plus barbares des Gaules, [a] avoient encore alors beaucoup de rudeſſe & de groſſiereté, pour ne pas dire de'beſtiſe. C'eſt pourquoi ils ont toujours eſté faciles à tromper, & ſuſceptibles de beaucoup d'erreurs, comme la ſuite de l'hiſtoire eccleſiaſtique le montrera. [b] Ils ſe laiſſerent donc enſorceler, ſelon l'expreſſion de S. Paul, par cette doctrine, qui les rendoit rebelles à la verité, les faiſoit dechoir de la grace de J.C, & les privoit du fruit de tout ce qu'il a fait pour les hommes. S. Paul s'oppoſa à ce mal, & leur dit la verité, [ſoit en leur parlant la ſeconde fois qu'il y fut, ſoit par quelqu'un de ſes diſciples qu'il leur envoya.] Mais cela ne ſervit qu'à le leur rendre odieux. *Ecrivit.*

5.v.24.

4.v.16.

Chry.n.p.778. b.c.

Gal.1.2.

2.v.11-14.

Eſt.n.pr.p.533.

Il fut donc obligé de leur écrire une lettre, où il fait paroiſtre un zele extraordinaire, à cauſe de la grandeur du mal qu'il avoit à combatre, repandu dans toute une nation; & où il ſe trouve contraint de relever d'autant plus ſon apoſtolat, qu'on faiſoit plus d'effort pour le rabaiſſer. Il fait voir qu'il ne tenoit ſa dignité & ſa doctrine que de J. C. meſme, & montre neanmoins qu'il eſtoit parfaitement d'accord avec les autres Apoſtres. Il declare qu'il avoit eſté obligé de reprendre publiquement Saint Pierre, de ce que ſa trop grande condeſcendance à la foibleſſe des Juifs, favoriſoit ces predicateurs du Judaïſme, qui vouloient impoſer aux Gentils le joug de la loy. Il raporte enſuite pluſieurs preuves priſes de l'Ecriture, pour tirer les Galates de leur erreur, & pour leur faire voir que nous ne devons plus eſtre eſclaves ſous la loy ancienne, mais jouïr de la liberté de la nouvelle. Il meſle parmi ſes inſtructions diverſes exhortations à ce peuple, pleines des mouvemens d'une charité paternelle & apoſtolique; & ſelon la coutume qu'il avoit, de prendre toujours autant de ſoin des mœurs que de la foy, il leur donne principalement dans les deux derniers chapitres d'excellens avis pour la conduite de leur vie.

Gal.6.v.11 Chry.n.p.859. b.d.

Il écrivit toute cette lettre de ſa main, quoiqu'il ſe contentaſt ordinairement de dicter, & qu'il écriviſt aſſez mal, comme Saint

55. * γαλατικὴν. Chryſoſtome croit qu'on le peut tirer * des termes dont il ſe ſert dans le texte original. Cette lettre, ſelon ce Saint, a precedé celle Chry. in Rom. pr. p. 4. a.

1. aux Romains: [ce qui revient à ce que [1] divers modernes diſent

NOTE 42. aprés S. Gregoire, J'qu'elle fut envoyée d'Epheſe. [2] On marque que les anciennes inſcriptions latines de cette lettre le portoient ainſi; [b] & comme il n'y parle point de ſes liens, il y a plus d'apparence qu'elle n'a pas eté écrite de Rome. Greg in Joh. l. 30. c. 8. p. 871. d. a Eſt. in Gal. pr. p. 533. b Bar 59 § 19.

[Il ſe pourroit bien faire que ne ſe contentant pas d'avoir écrit cette lettre, il alla luy meſme faire quelque voyage en Galacie, & que ce fut dans cette occaſion J'qu'il y ordonna que chacun miſt à part tous les dimanches ce qu'il pourroit reſerver pour les Chrétiens de Judée, comme il le mandoit aux Corinthiens [en l'an 57.] 1. Cor. 16. v. 1. 2.

ARTICLE XXX.

Saint Paul envoie S. Timothée en Grece; écrit aux Corinthiens, & leur envoie S. Tite.

L'AN DE JESUS CHRIST 56.

[SAINT Paul ayant déja paſſé un temps conſiderable à Epheſe,]

2. S'il reſolut d'en partir aprés la Pentecoſte [[2] de l'année ſuivante, J'pour paſſer en Macedoine & en Acaïe, demeurer enſuite à Corinthe un temps conſiderable, & peut-eſtre tout l'hiver, [c] afin de s'en aller de là à Jeruſalem porter les aumoſnes qu'il avoit recueillies, & puis aller voir l'Egliſe de Rome. [d] Car il y avoit pluſieurs années qu'il deſiroit d'aller à Rome, & il prioit continuellement Dieu de luy ouvrir quelque voie favorable pour cela, ſi c'eſtoit ſa volonté. Il ſouhaitoit de voir les Chrétiens de cette Egliſe, pour faire quelque fruit parmi eux, comme parmi les autres nations, pour leur faire part de quelque grace ſpirituelle, „afin de les fortifier, & afin, leur dit-il, qu'eſtant parmi vous, nous „recevions une mutuelle conſolation dans la foy qui nous eſt com„mune. 'S. Chryſoſtome croit que c'eſtoit par eſprit de prophetie qu'il diſoit qu'il falloit qu'il allaſt à Rome. [Mais il ne comprenoit pas ſans doute encore de quelle maniere Dieu l'y devoit faire aller.] 1. Cor. 16. v. 8. v. 5. 6 | Act. 19 v. 21. c Act. 19. v. 21 | 1. Cor. 16. v. 3. 4 | 2. Cor. 1. v. 16 d Rom. 1. v. 10-13 | 16. v. 23. Chry. in Act. h. 42. p. 368. b.

'En attendant qu'il quittaſt l'Aſie, il envoya Timothée & Eraſte Act. 19. v. 22.

1. Louis Capel dans ſon hiſtoire des Apoſtres, p. 69. 70. Uſſerius ſur l'an 58, p. 673. a. Pearſon dans ſes Annales de S. Paul, p. 15.

2. ſi ce que nous raportons dans cet article s'eſt fait dés l'an 56. Car on pourroit auſſi le mettre au commencement de 57.

1.Cor.4 v.17. a 16.v.11. en Macedoine, 'avec ordre à Timothée d'aller à Corinthe, [a] & aprés cela de le revenir trouver. [Il l'y envoyoit apparemment en partie pour faire preparer les aumoſnes qu'il recueilloit pour les Chrétiens de Jeruſalem.] 56.

2.v.10-12. Clem.1.Cor.c. 47.p.114.a. 1.Cor.1.v.12. Eſt.n.p.194.2| 214.2. b 1.Cor.1.v.17. &c|4. v.8|5.v.2. 11.v.18-24. 6.v.1-8. 'Ce fut en ce temps là que l'Egliſe de Corinthe fut troublée par la diviſion [dont] nous avons déja parlé, Joû les Chrétiens s'attachoient les uns à des Apoſtres illuſtres, les autres "à un homme approuvé & eſtimé des Apoſtres meſmes, 'c'eſt à dire à Saint Paul, à Cephas [qui eſt S.Pierre,] & à Apollon. 'Il y avoit peut-eſtre encore 'quelques autres perſonnes, [b] qui s'enflant d'orgueil pour divers avantages exterieurs, eſtoient bien aiſes de regner, [& d'avoir un parti qui les ſuiviſt.] 'Outre cela, il s'y commettoit quelques deſordres dans les aſſemblées des Fideles. 'On ſe plaignoit que des Chrétiens faiſoient des injuſtices à leurs freres; ce qui formoit des procés qu'on portoit devant les magiſtrats payens: V.§ 27. διδασκαλος επισκοπος ως αποστολος. Note 43.

5.v.1|Chry. ep. 2.p.612.a. '& meſme un Chrétien de cette ville, que beaucoup ont cru y avoir meſme tenu le rang [de Preſtre &] de docteur, avoit commis un inceſte avec ſa bellemere femme de ſon pere.

1.Cor.1.v.11. Chry.n h.44. p.486.b.c. c 1.Cor.16.v.15. v.17|7.v.1| Chry.n.p.486. c. 'S. Paul apprit toutes ces choſes de ceux de la maiſon de Cloé, 'qui le luy manderent apparemment par le moyen de Stephane, de Fortunat, & d'Acaïque. [c] Car ces trois Fideles qui eſtoient les premices de l'Acaïe, & qui s'eſtoient conſacrez au ſervice des Saints [& de l'Egliſe,] le vinrent trouver [à Epheſe] de la part des Corinthiens; & ſelon Saint Chryſoſtome, ils luy apporterent des lettres que cette Egliſe luy écrivoit pour le conſulter touchant le mariage & la continence, [& peut-eſtre encore ſur pluſieurs autres ſujets, qu'il traite dans la premiere epiſtre qu'il écrivit pour leur répondre.] Ils l'inſtruiſirent auſſi [ſans doute] plus en détail de l'état des Corinthiens, & de ce que ceux de la maiſon de Cloé luy avoient écrit. 'Apollon avoit auſſi quitté Corinthe, [peut-eſtre à cauſe de la diviſion qui y eſtoit,] & s'eſtoit ce ſemble retiré auprés de S. Paul.

1.Cor.16.v.12.

[Nous ne raportons point ce que contient la lettre que l'Apoſtre écrivit alors aux Corinthiens, parcequ'il ſeroit difficile de le faire en peu de mots: & aprés tout, cela appartient plus à l'explication de l'Ecriture, qu'à l'hiſtoire.] Cette lettre fut écrite "d'Epheſe [ou des environs,] quelque temps avant la Pentecoſte [de l'année ſuivante, & apparemment avant la fin de cette année, puiſqu'il paroiſt certain que] la ſeconde epiſtre aux Corinthiens ne fut écrite que l'année d'aprés la premiere. [d] Celle-ci fut envoyée par Stephane, Fortunat, & Acaïque, & non par Timothée, [qui

v.8|Thdrt. in Paul.pr.p.3. Note 44.

2.Cor.8.v.10|9. v.2. d 1.Cor.16.v.17. 18|Thdrt.n.p. 209.d.

56. [qui comme nous venons de voir,] 'devoit paſſer en Macedoine avant que d'aller à Corinthe, [& qui apparemment eſtoit déja parti lorſqu'elle fut écrite, puiſqu'il n'eſt point nommé dans le titre. Act.19.v.22.

Au lieu de luy,] 'S. Paul y nomme Soſthene, 'que l'on croyoit du temps d'Euſebe eſtre l'un des 70 Diſciples. [Cependant tous les commentateurs s'accordent à dire que c'eſt celui meſme qui fut fouetté à Corinthe à cauſe de S Paul, & qui eſtoit Prince de la ſynagogue, ſoit qu'il fuſt Chrétien dés ce temps là, ſoit qu'il ne ſe fuſt converti que depuis. Les Latins l'honorent dés le IX. ſiecle 'comme un diſciple de S. Paul; le 11 de juin, & le 28 de novembre.] 'Les Grecs en font le 8 de decembre, luy donnant le titre d'Apoſtre, comme à l'un des 70 Diſciples, & la qualité de premier Eveſque de Colophon. 'Ils ſemblent auſſi le mettre 'comme S. Apollon au rang des martyrs. 1.Cor.1.v.1. a Euſ.l.2,c.22. p.30. d. Note 45. Menæa,n.134. v. § 27. p. 135.

'Quelques uns ont cru que S. Paul avoit écrit dés auparavant aux Corinthiens une autre lettre qui eſt perdue, dont il avoit peut-eſtre chargé S Timothée. 'Mais les paroles dont ils le tirent peuvent aiſément ſe raporter à ce que S. Paul avoit dit peu auparavant dans la meſme epiſtre." Capel,p.72. Thdrt.1.Cor 5. v 9.p 142.b Bar.57. § 23.

Neſcitis quia modicum fermentum &c. 'S. Paul exhorta fort Apollon de retourner à Corinthe avec les freres [Stephane & les autres :] mais il ne l'y put faire reſoudre pour lors. 1.Cor.16.v.12.

[Il n'envoya pas S. Tite avec eux, puiſqu'il ne parle point du tout de luy dans ſa lettre. Mais quelque temps aprés,] 'il le pria d'aller à Corinthe avec un autre diſciple qui n'eſt pas nommé. [Ce fut apparemment par eux] qu'il témoigna aux Corinthiens le deſſein où il eſtoit de leur faire une double faveur, & de les aller voir tous les premiers [au ſortir de l'Aſie,] pour paſſer de Corinthe en Macedoine, afin de retourner de Macedoine à Corinthe, & s'en aller de là en Judée. 'Mais il changea depuis de reſolution, & ne voulut point viſiter d'abord les Corinthiens, afin d'attendre que tous les ſujets qu'il avoit d'eſtre mécontent d'eux fuſſent levez, & qu'ainſi ſa venuë ne cauſaſt que de la joie dans cette Egliſe qu'il aimoit tant, & qu'il n'en receuſt auſſi que de la joie. 2.Cor.12.v.18. 1. v. 15. 16. v.17.23 2.v.1.

[C'eſt ce qu'il attendoit de la miſericorde de Dieu, & avec tant de confiance,] 'qu'en envoyant Tite à Corinthe, il luy fit tout eſperer de la pieté des Corinthiens. Il ne fut pas trompé dans l'opinion avantageuſe qu'il luy en avoit donnée. 'La lettre qu'il leur avoit écrite dans une extreme douleur, dans un ſerrement 7. v. 14. 2. v. 4.

de cœur, & avec beaucoup de larmes, par le ſeul mouvement de la charité toute particuliere qu'il avoit pour eux, [forma dans eux
7. v. 9. 10. les meſmes mouvemens qui l'avoient produite.] 'Elle y cauſa de la triſteſſe, mais une triſteſſe utile, & ſelon Dieu, qui ne leur donna pas la mort comme la triſteſſe du monde, mais le ſalut que nous
v. 7. 11. procure une penitence ſtable [& permanente.] 'Elle y produiſit le ſoin & la vigilance [contre leurs vices,] la crainte [de la colere de Dieu,] la ſatisfaction [envers l'Apoſtre,] qu'ils témoignoient meſme par leurs larmes, le deſir [de le revoir,] le zele [pour le défendre,] l'indignation [contre les auteurs de la diviſion & des deſordres, ſurtout contre l'inceſtueux,] & le deſir de venger [ſon crime.]
2. v. 6. 'Car tout le monde ſe ſouleva contre luy, & le couvrit d'une confuſion, que Saint Paul jugea eſtre une ſatisfaction ſuffiſante pour une faute auſſi ſcandaleuſe qu'eſtoit la ſienne.

7. v. 15. 'Lors donc que Tite fut arrivé à Corinthe, les Fideles le receurent avec un reſpect qui alloit juſqu'à la crainte & au tremblement; 'v. 13. 15. & il fut entierement ſatisfait de leur ſoumiſſion. [a] Mais on
a 12. v. 18. Thdrt. n. p. 258. d. ne le put jamais obliger à rien recevoir d'eux, parcequ'il vouloit marcher ſur les traces de S. Paul, & ſuivre le meſme eſprit que
1. Cor. 8. v. 6. 10. 9. v. 2. luy. Il commença deſlors à faire preparer les aumoſnes que les Corinthiens vouloient envoyer à Jeruſalem; & auſquelles ils s'eſtoient portez d'eux meſmes avant qu'on leur en euſt parlé.

ARTICLE XXXI.

Sedition à Epheſe contre S. Paul: Il paſſe d'Aſie en Macedoine

L'AN DE JESUS CHRIST 57.

[AVANT que S. Paul ſortiſt d'Epheſe, ſa patience y fut exercée par une nouvelle traverſe.] 'Les payens de cette ville
Bar. 57. § 178 honoroient extremement une ſtatuë d'ebene ou d'autre bois, à laquelle ils avoient donné le nom de Diane, '& qu'ils pretendoient
Synop. in Act. p. 1566. f. g. eſtre deſcenduë du ciel. [b] Ils luy avoient elevé un temple "tres &c.
b Bar. 57. § 178. 179. magnifique, extremement reveré par tous les idolatres; [c] dont on
c C. à Lap. in Act. p. 193. 1. b. Synop. p. 1562. c. d. faiſoit quantité d'images & de repreſentations d'argent; ſoit par ſuperſtition, ſoit par curioſité. [d] Cela faiſoit gagner un grand nombre d'ouvriers, & particulierement un orfevre nommé Demetre,
d Act. 19. v. 24. qui en faiſoit travailler beaucoup d'autres.

v. 25-27. 'Comme les predications de S. Paul alloient à ruiner le culte de Diane, Demetre aſſembla tous ceux qui travailloient à en faire des temples, leur repreſenta le mepris où leur deeſſe alloit

57. tomber, & ſurtout qu'ils ne trouveroient plus le debit de leurs
&c. ouvrages. 'Car "l'argent eſt toujours l'ame & le ſoutien de l'ido- Chry.n. h.42.p.
latrie. Ils auroient dû conſiderer que ſi S. Paul eſtoit aſſez puiſſant 369.a.c.
pour ruiner tous leurs dieux, le Dieu qu'il leur annonçoit devoit
l'eſtre encore beaucoup davantage; qu'il n'auroit pas de peine à
leur donner plus qu'ils ne pouvoient tirer de leurs petits temples
de Diane; '& qu'aprés tout, c'eſtoit en vain qu'ils s'oppoſoient à p.371.372.
une choſe où la puiſſance de Dieu eſtoit ſi viſible. 'Mais des gents p. 369. b.
ανθρωποι ψυχικοι. "tels que ceux là n'eſtoient point capables d'un raiſonnement
[qui demande de la foy, non de la cupidité & de l'intereſt.] 'Ainſi Act.19.v.28.2.
entrant en fureur [contre Saint Paul,] ils ſe mirent à crier, *Vive la grande Diane des Epheſiens.* Toute la ville fut auſſitoſt remplie de
tumulte: on courut au theatre, 'qui eſtoit ſouvent le lieu des aſ- Synop.p.1563 f.
ſemblées du peuple; [a]& on y crioit les uns d'une façon, les autres [a] Act.19.v.32.
d'une autre, la pluſpart ne ſachant pas ſeulement de quoy il eſtoit
queſtion. 'On entraina au theatre Caius & Ariſtarque qui eſtoient v. 29.
venus à Epheſe avec S. Paul, [peut-eſtre pour les y maſſacrer.]

'S. Paul eut aſſez de courage pour vouloir ſe preſenter dans Greg. in Job.
cette aſſemblée pleine de fureur & de trouble: [b]mais il eut auſſi 31.c.14.p.91 f.
aſſez d'humilité pour ceder à l'oppoſition que ſes diſciples luy fi- a. b.
2. rent: [c]& meſme quelques uns [1]des principaux d'entre les payens, [b] Chry in Act.
qui eſtoient ſes amis, l'envoyerent prier de ne ſe pas expoſer à un h.42.p.370.b.
danger ſi evident. [c] Act.19.v.3.

'Cependant on crioit indifferemment dans le theatre contre Synop.p.1565.
les Chrétiens & contre les Juifs. [d]Et un Juif nommé Alexandre, a. b.
aidé de ceux de ſa nation, ayant paru pour parler, & juſtifier les [d]Act.19 v.33-34.
2. autres, [2]en chargeant peut-eſtre les Chrétiens,] dés qu'on vit que
c'eſtoit un Juif, tout le peuple commença à crier encore, *La grande Diane des Epheſiens*: & cela continua durant deux heures. 'Mais v. 33-40.
enfin le greffier de la ville arreſta le bruit, & diſſipa toute cette
aſſemblée 'par un diſcours populaire, ſans ſe mettre beaucoup en Chry.h.42.p.
peine ſi ce qu'il diſoit eſtoit vray ou faux: [e]Car c'eſtoit un payen. 370. c.
'Il leur repreſenta que ce tumulte pouvoit paſſer pour une ſedi- [e] p. 373. a.
tion, [dont ils ſeroient reſponſables à l'Empereur:] 'Que ſi De- Act.19.v.40.
metre avoit des affaires particulieres contre quelqu'un, il pou- v. 38.
voit aller à l'audience, & demander juſtice au Proconſul. 'Que ſi Chry.p.371.b.
c'eſtoit pour des affaires publiques, il falloit en parler dans l'aſ-

1. τῶν Ἀσιαρχῶν. 'Ces Aſiarques eſtoient les pontifes payens de l'Aſie, choiſis particulierement pour faire celebrer les jeux publics à leurs depens. C'eſt pourquoi c'eſtoient toujours les plus riches & les plus conſiderables des villes. S. Chryſoſtome a cru qu'ils eſtoient Chrétiens, ſi le v. 31. n'y a fait dans ſon texte. [Mais cela n'eſt pas aiſé à croire.] Synop. in Act. p. 1564. Chry. ib. h. 42. p. 371. c.

2. S. Chryſoſtome a cru meſme qu'il prenoit cette occaſion à deſſein pour enflammer encore davantage les payens contre S. Paul, & ruiner entierement le Chriſtianiſme. Chry. in Act. h. 42. p. 372. c.

p. 373. a. ſemblée legitime, qui ſe tenoit trois fois par mois. 'Il les renvoya ainſi chez eux, & ce feu s'éteignit avec autant de facilité qu'il s'eſtoit allumé, comme cela eſt ordinaire dans les mouvemens du peuple.

[Le danger où S.Paul ſe vit avec tous les Chrétiens par cette ſedition, ne fut peut-eſtre pas la ſeule affliction qu'il ſouffrit alors,]

p.368.c|Bar 57. § 186. a 2.Cor.1.v.8-10. 'puiſque S. Chryſoſtome raporte à ce temps-ci ce qu'il écrivit peu aprés aux Corinthiens en ces termes: [a]Je ſuis bien aiſe, mes « freres, que vous ſachiez l'affliction qui nous eſt ſurvenuë en Aſie. « Car elle a eſté telle, que la peſanteur des maux dont nous nous « ſommes trouvez accablez, a eſté exceſſive, & audeſſus de nos « forces. Nous deſeſperions de noſtre vie, & nous avions prononcé « nous meſmes l'arreſt de noſtre mort. Dieu l'a permis ainſi, afin « que nous ne miſſions point noſtre confiance en nous, mais en « Dieu qui reſſuſcite les morts; qui nous a delivrez d'un ſi grand « peril; qui nous en delivre encore, & nous en delivrera à l'avenir; « comme nous l'eſperons de ſa bonté. «

Act.20.v.1. 'Aprés que le trouble excité par Demetre eut eſté appaiſé, S. Paul aſſembla tous les Chrétiens, & leur ayant dit adieu, il les v. 31. quitta pour aller en Macedoine, 'ayant preſché en Aſie durant trois ans, ["dont il s'en falloit apparemment quelques mois. Il Note 46. partit d'Epheſe, autant qu'on en peut juger, dans les derniers 2.Cor.1.v.1| Chry.n.h.1.p. 497. d. e jours du mois de may.] 'Timothée qui l'y eſtoit venu retrouver, l'accompagna à ſon depart, & vint avec luy en Macedoine, comme on le conclud de ce qu'il eſt nommé dans le titre de la ſeconde Bar.57. § 189. epiſtre aux Corinthiens. [Ainſi] 'S.Paul [ne] le laiſſa [pas] alors à Epheſe, comme quelques uns l'ont cru.

2.Cor.2.v.12. [S. Paul ne s'embarqua pas à Epheſe, mais] 'il vint à Troade dans le deſſein d'y preſcher l'Evangile. Dieu luy avoit ouvert en ce lieu une porte & une entrée favorable: mais il n'y eut point l'eſprit en repos, parcequ'il n'y trouva pas Tite [qu'il avoit en-v.13|Act.20.v.1. Hier.ep 150.q. 11.p.151.b. voyé, comme nous avons vu, à Corinthe.] 'Ainſi il prit [bientoſt] congé des Fideles qui y eſtoient, & paſſa en Macedoine. 'Il ſouhaitoit Tite, parceque c'eſtoit ſon interprete, [& parcequ'il vouloit apprendre de luy l'état de l'Egliſe de Corinthe.]

ARTICLE XXXII.

S. Paul écrit ſa ſeconde epiſtre aux Corinthiens.

'SAINT Paul ne demeura pas longtemps en Macedoine, ſelon Theodoret; [a] & il paroiſt en effet qu'il n'y fit que paſſer ſans s'y arreſter beaucoup: [ce qui n'empeſche pas que comme il y avoit pluſieurs Egliſes à viſiter, cela n'ait pu aller à quatre ou cinq mois.] 'Il y conſola & encouragea les Fideles par beaucoup d'exhortations. 'Il y eut pour luy beaucoup à ſouffrir. Ce ne fut que combats de la part des infideles, & que craintes pour les Fideles, dont pluſieurs eſtoient encore foibles, & ſujets à diverſes fautes. Ainſi il n'y eut aucun relaſche ſelon la chair.

Thdrt. in Paul. pr.p.3 c. [a] 1 Cor.16.v.5| Act.20.v.2. Act.20.v.2. 2 Cor.7.v.5| Chry.n.h.14. p.640.a.b.

'Mais Dieu qui conſole les humbles & les affligez, le conſola par l'arrivée de Tite, 'qui luy raporta "le bon état de l'Egliſe de Corinthe. 'Tous les Chrétiens s'y eſtoient ſeparez de l'inceſtueux, [b] juſqu'à ne vouloir point manger avec luy, [c] comme il l'avoit ordonné dans la lettre qu'il leur avoit écrite, en le livrant à ſatan. [d] Mais ils prierent S. Paul par Timothée & par Tite de luy pardonner, [e] parcequ'il s'eſtoit corrigé, marquant par ſes œuvres qu'il eſtoit gueri de ſa maladie, qu'il eſtoit devenu une humble brebis de J. C, [f] qu'il avoit embraſſé cette penitence ſtable qui opere le ſalut.

2.Cor.7.v.6. &c. v.7-15. Thdrt.n.p.218. d. [b] Chry.ep.2.p. 612. c. [c] 1.Cor.5.v.1-5. 9. [d] Thdrt p.219. b. [e] Naz or.39.p. 635.d|Chry.ep. 2.p.612.d|613.a. [f] Ori. in Matt. t.35.p.291.c.

[S. Tite aſſura auſſi S. Paul que] [g] les aumoſnes des Corinthiens pour ceux [de Judée] eſtoient [comme] preſtes: de ſorte qu'il ſe ſervit de leur exemple pour encourager les Egliſes de Macedoine, 'qui contribuerent "au delà meſme de leur pouvoir; [h] comme il ſe ſervit enſuite de cette charité ſincere & ardente des Macedoniens pour enflammer de plus en plus celle des Corinthiens. 'Afin de le faire avec plus d'efficace, il exhorta Tite de retourner encore à Corinthe, 'deſirant beaucoup que lorqu'il s'y en iroit avec les Macedoniens, toutes choſes ſe trouvaſſent preſtes: '& Tite ſe reſolut "tres volontiers à ce voyage.

[g] 2.Cor.9.v.1.2. &c. 8.v.1-5. [h] v.6-11. v. 6. 9.v.3-5. 8.v.16.17. &c.

'Ce fut par luy qu'il envoya ſa ſeconde lettre aux Corinthiens. [i] Il l'écrivit de Macedoine, [& s'il faut ajouter foy à la note que les Grecs mettent à la fin de cette epiſtre, ce fut de la ville de Philippes, la premiere où il euſt annoncé l'Evangile dans cette province.] 'Cette epiſtre s'adreſſe à tous les Chrétiens d'Acaïe. Timothée y eſt ſeul nommé dans le titre avec l'Apoſtre.

Thdrt.n.p.212. d. [i] in Paul.pr p. 3.c|Ath.ſyn.p. 143. c. 2.Cor.1.v.1.

'Saint Paul dans cette ſeconde lettre pardonne, à la priere des

2.v.5-11| Thdrt. n.p.219|Chry. p.543|Ath. ſyn. .143.d.& c.

Corinthiens, à celui qu'il avoit excommunié dans la premiere. 57.

Tert.pud.c.13. p. 728. c. 'Tertullien écrivant contre l'Egliſe, & ne pouvant ſouffrir qu'elle accordaſt le pardon, comme Saint Paul, aux plus grands pechez commis aprés le batteſme, ſoutient avec beaucoup de paroles & d'emportement, mais peu de raiſon, que l'indulgence de Saint Paul ne regarde point l'inceſtueux. Eſt.2.Cor.p. 435. 1. 'Auſſi il n'a pas pu empeſcher que toute l'Egliſe n'ait cru aprés luy l'opinion qu'il combat, [comme elle l'avoit crue avant luy.]

pr.p.421. 'Il y avoit alors à Corinthe de faux apoſtres, c'eſt à dire des Chrétiens Juifs & circoncis, qui voulant trafiquer de l'Evangile, p.421|Ath.fyn. p.143 c. '& meſler la loy nouvelle avec celle de Moyſe, taſchoient de décrier S. Paul dans l'eſprit des ſimples. Ils eſtoient de ceux qui y avoient formé les diviſions dont parle la premiere epiſtre aux Eſt.p.422. Corinthiens. 'Comme ils tiroient avantage de ce que cet Apoſtre n'eſtoit pas venu d'abord à Corinthe aprés l'avoir promis [par Tite,] il ſe juſtifie ſur ce point dés le commencement de ſa lettre, 2Cor.1.v.15.23. 'proteſtant aux Corinthiens que ſa meſme charité pour eux qui luy avoit fait deſirer de les aller voir, l'en avoit empeſché, depeur qu'il ne fuſt obligé d'agir envers les pecheurs avec plus de ſeverité qu'il n'euſt voulu. Car quelque bon ſuccés qu'euſt eu ſa premiere lettre, 12.v.20.21. 'il y avoit encore parmi eux "pluſieurs pecheurs qui &c. n'avoient point fait penitence. Il les exhorte à la faire promtement, & avant qu'il arrivaſt à Corinthe, où il eſperoit ſe rendre bientoſt, afin qu'il ne fuſt pas obligé d'employer contre eux le pouvoir qu'il avoit receu de J.C, [& qui paroiſſoit ſouvent alors par des effets viſibles & exterieurs.]

1.v.1-13|7.v.1-6. 'Aprés leur avoir donné diverſes preuves de ſa charité pour eux, dont l'abſolution de l'inceſtueux n'eſtoit pas une des moin- Maud.n. p.283. dres, 'il ſe juſtifie contre les faux apoſtres, mais d'une maniere ſi delicate, que ce qu'il eſt contraint de dire pour luy, tombe moins ſur ſa perſonne, que ſur le miniſtere de l'Evangile dont il ſe trou- 2Cor.3.7. voit chargé. 'Il releve ce miniſtere audeſſus de celui de Moyſe, pour diſtinguer l'Evangile d'avec la loy contre ceux qui les vouloient confondre. Il repreſente auſſi les qualitez & les perſecutions des vrais miniſtres de l'Evangile, [tant pour les faire diſcer- Ath fyn.p.144. 2. ner de ceux qui n'en avoient que l'apparence,] 'que pour exhorter tous les Fideles à embraſſer une vertu digne de ceux qui eſtant devenus en J.C. une nouvelle creature, doivent montrer par un renouvellement general qu'ils n'appartiennent plus à l'ancienne loy, mais à la nouvelle.

Eſt.n.p.422. 'Les aumoſnes des Corinthiens n'eſtoient point encore auſſi

57. preſtes ou auſſi abondantes qu'il l'euſt ſouhaité. 'C'eſt pourquoi il les preſſe ſur ce ſujet par toutes les conſiderations qui eſtoient les plus capables de les toucher. 2.Cor.8.9.

'Il revient enſuite aux faux apoſtres, qu'il menace meſme de punir par la puiſſance qu'il avoit receuë de J. C. 'C'eſt pour s'elever audeſſus d'eux, qu'il décrit la maniere ſi deſintereſſée dont il preſchoit l'Evangile; ou au moins pour faire voir qu'ils ne pouvoient pretendre aucun avantage audeſſus de luy. Car il y en a qui croient que ces faux apoſtres eſtant riches, faiſoient gloire de ne rien recevoir des peuples, afin de s'attirer plus de croyance; & les paroles de S. Paul portent aſſez naturellement à ce ſens; quoiqu'il y ait d'autrepart bien des raiſons pour croire que ceux-ci n'avoient pas moins de cupidité & d'avarice qu'en ont preſque toujours les ennemis de la verité. 'L'obligation où il ſe trouvoit d'empeſcher qu'ils ne ſeduiſiſſent la ſimplicité des peuples, 'le contraint encore à parler de ſes revelations: ſurquoi on peut voir ce que dit S. Chryſoſtome. 'Mais il ſe glorifie avec bien plus de liberté & d'étenduë de ſes perſecutions, de ſes ſouffrances, & de ſes plus grandes foibleſſes, dans leſquelles la grace de J. C. luy faiſoit trouver ſa force. 'Il dit encore pluſieurs autres choſes ſur ce ſujet 'avec une vehemence & une liberté toute apoſtolique: & on peut regarder cet endroit comme un chef d'œuvre de cette eloquence vive & ſolide qui luy eſtoit naturelle. 10.v.1-11, 11.v.7-15|12.v. 13-19|Eſt.n.p. 511. 512. 2.Cor.11.v.1-3. 12.v.1-7|Chry. t.5 h.27.p.336. 2.Cor.11.v.23-33|12.v.7-10. c. 10-13. Maud.p.284.

[S. 'Tite qui fut chargé de cette lettre, ne fut pas ſeul à Corinthe.] 'Saint Paul y envoya avec luy un frere que les Egliſes luy &c. avoient aſſocié pour recueillir "les aumoſnes des Fideles. 'Quelques uns croient que c'eſt S. Barnabé, [qui ſe ſeroit ainſi rejoint à S. Paul. Divers modernes l'entendent de Silas:] 'Pluſieurs tant Note 47. des anciens que des nouveaux, diſent que c'eſt S. Luc: ["& cette opinion reçoit moins de difficulté que les deux autres.] [a] Il en envoya encore avec eux un troiſieme, dont il parle auſſi avec eloge: '& quelques uns croient que c'eſt Apollon; [ce qui ne paroiſt pas non plus bien aſſuré.] 2.Cor.8.v.18.19. Chry.n h. 18.p. 669 670|Thdrt. p 243 n. Chry.p.669.e| 2.Tim h.10.p. 610|Hier.v.ill. c. 7. &c. a 2.Cor.8.v.22. Thdrt.n.p.243. d.

'S. Paul envoyoit toutes ces perſonnes pour recevoir les aumoſnes des Corinthiens. Et il prenoit cette precaution, afin que perſonne ne luy puſt rien reprocher ſur cette grande ſomme d'argent dont il devoit eſtre le depoſitaire. Car il taſchoit de faire le bien avec tant de circonſpection, qu'il fuſt approuvé non ſeulement de Dieu, mais auſſi des hommes. 2.Cor.8.v.20.21.

ARTICLE XXXIII.

S. Paul vient à Corinthe ; d'où il écrit aux Romains.

Act.20.v.2. Uſſ.p.674.a. & alii.

'SAINT Paul ayant traverſé la Macedoine, vint en Grece, [c'eſt à dire en Acaïe,] où il ne demeura que trois mois. Ce fut durant ces trois mois qu'il vint à Corinthe [capitale de l'Acaïe,] comme il l'avoit promis ſi ſouvent. Il y vint pour la troiſieme fois, [ſelon que nous l'avons déja expliqué. Nous ne trouvons rien de ce qu'il y fit.] Mais S. Auguſtin croit qu'il y regla toutes les choſes qui regardoient le ſaint Sacrifice, établiſſant l'ordre que toute l'Egliſe y a obſervé depuis uniformément, 'particulierement que pour témoigner plus de reſpect pour un ſi grand ſacrement, on recevroit à jeun le Corps du Seigneur, & non dans le repas ordinaire, comme cela ſe pratiquoit encore lorſque S. Paul écrivit la premiere fois aux Corinthiens.

2.Cor.12 v.14| 13. v. 1.

1.Cor.11.v.34| Aug ep.118.c.6. p 213.2.a. 1. d.

L'AN DE JESUS CHRIST 58.

Rom.15.v.25. 28.

'S. Paul ayant recueilli les aumoſnes de la Macedoine & de l'Acaïe, & eſtant pres de les porter à Jeruſalem, écrivit ſa lettre aux Romains. [Ainſi ce ne fut qu'aprés avoir eſté à Corinthe :] '& ce qui fait croire que ce fut à Corinthe meſme, c'eſt que [non ſeulement il ne paroiſt point s'eſtre beaucoup arreſté en aucun lieu depuis Corinthe juſques à Jeruſalem, mais auſſi que] dans les ſalutations qu'il y fait, il nomme diverſes perſonnes de Corinthe.

Ori.n.pr. p.458. a| Thdrt.ib.p.5. a| Ath.ſyn.p. 140. e.

Thdrt.ib.p.6.b.

'Quoique cette epiſtre ſoit écrite aprés pluſieurs autres, on la met neanmoins la premiere, ou à cauſe de la dignité de la ville de Rome, ou plutoſt à cauſe des inſtructions importantes que nous y trouvons [pour les mœurs,] & de la doctrine exacte & parfaite qu'elle contient pour les dogmes. 'Car c'eſt particulierement dans cette lettre que S. Paul explique le myſtere de la grace qui juſtifie les impies ; 'en traitant cette grande queſtion, ſi les Juifs avoient merité ſeuls de recevoir l'Evangile à cauſe des œuvres de la loy, ou s'ils avoient eſté juſtifiez, auſſibien que tous les Gentils, non par leur merite, mais par la ſeule grace que Dieu donne gratuitement.

Aug.ep.105.p. 175.2.b. in Rom.Rc.1. p 913.a b.

b. 'Le ſujet de ſa lettre eſt pris des diſputes que les Chrétiens circoncis, toujours zelez pour leurs ceremonies, formoient [à Rome auſſibien qu'ailleurs] contre les Gentils qui avoient embraſſé la foy ſans s'aſſujettir au joug de l'ancienne loy. [Car la vanité

vanité ſe meſlant déja dans le regne de la verité, J'au lieu de ſe croire chacun inferieur à ſon frere, ſelon la regle de l'humilité, 'ils cherchoient à ſe preferer les uns aux autres. Les Juifs ſe glorifioient que Dieu leur avoit donné ſa loy, & enſuite le Meſſie, qui n'avoit meſme preſché qu'à eux; & ils pretendoient qu'ayant gardé la loy de Dieu, ils avoient merité de recevoir la lumiere de l'Evangile. 'Les Gentils répondoient au contraire que s'ils n'avoient pas eſté éclairez de Dieu comme les Juifs, leurs philoſophes neanmoins l'avoient connu; 'que ſi le Meſſie avoit eſté promis & donné aux Juifs, il avoit auſſi eſté rejetté par eux; [qu'ainſi il eſtoit plus juſte que J. C. favoriſaſt les Gentils qui l'avoient adoré auſſitoſt qu'ils l'avoient connu, que les Juifs qui l'ayant connu les premiers, l'avoient crucifié.]

Phil. 2. v. 3. Aug. B. in Gal. 1. p. 943 a. b. ad Sim. B. q. 2. c. 2. p. 88 g. Eſt. in Rom. pr. p. 2. a b. Aug. B. in Gal. p. 943. b.

'S. Paul les inſtruit donc avec une telle ſageſſe, dit S. Auguſtin, qu'il oſte aux uns & aux autres l'orgueil du propre merite, & qu'il réunit ces deux peuples dans J. C. comme dans la pierre angulaire, par le lien de la grace, & par l'eſprit d'humilité. 'Il confond premierement les Gentils en leur faiſant voir l'aveuglement & l'impieté de leurs philoſophes; & enſuite les Juifs en leur montrant qu'ils faiſoient eux meſmes ce qu'ils condamnoient dans les payens. 'Il prouve par l'exemple d'Abraham que la vraie juſtice vient de la foy, [mais de la foy vivante & agiſſante par la charité, ſelon qu'il le dit ailleurs,] & que nul n'eſt juſtifié par les œuvres, comme le pretendoient les Juifs; ce qu'il entend non des bonnes œuvres nées de la foy & de la charité, qui eſt ce que veulent les heretiques, mais des œuvres de la loy ou de la nature deſtituées de la foy & de la grace. 'Il repreſente la plaie du peché originel, [& le pouvoir qu'a ſur nous la concupiſcence, meſme dans les juſtes.] Il explique la queſtion profonde de l'election & de la reprobation ſur le ſujet du choix des Gentils, & de l'abandonnement des Juifs; & il joint aux dogmes de la foy l'edification des mœurs, principalement dans les 5, 6, 8, 12, & 13 chapitres, où il établit tous les principes & tous les devoirs de la vie & de la pieté Chrétienne.

In Rom. B. c. 2. p. 915. c. Eſt. in Rom. p. 2. b. b. Aug. ad Sim. q. 2. c. 1. p. 89. a. pſ. 31. p. 76. 77. Eſt. p. 3. a.

'Cette lettre traite à peu prés la meſme matiere que l'epiſtre aux Galates, mais avec cette difference que les Galates s'eſtant déja laiſſé ſurprendre aux défenſeurs de la loy, 'S. Paul s'applique tout entier à leur montrer qu'elle ne nous peut donner le ſalut, & à faire voir que c'eſt de la ſeule foy en J. C. dont nous pouvons l'attendre, 'au lieu que dans l'epiſtre aux Romains il ſe rend juge entre les Juifs & les Gentils.

Aug. B. in Gal. 1. p. 943 a b. p. 941. p. 943. a.

ep.105.p.175. 2 b. [Dieu voulut que]'ces veritez ſi importantes fuſſent d'abord publiées dans Rome, afin que de cette premiere ville [& de cette premiere Egliſe] du monde, elles ſe repandiſſent plus aiſément dans toutes les autres. [Mais comme elles ſont d'autant plus incomprehenſibles à la lumiere du raiſonnement humain, qu'elles

Hier.ep.151.c.8. p.168.c. ſont plus elevées, & plus dignes de la raiſon ſouveraine;] 'Saint Jerome étonné des grandes obſcuritez que l'on y trouve, dit qu'il luy euſt falu non un livre, mais pluſieurs volumes pour l'expliquer.

Aug.retr.l.1.c. 25. 'S. Auguſtin eſtant encore Preſtre avoit entrepris d'en donner un commentaire. Mais aprés avoir fait un livre entier ſur le ſeul titre, il n'oſa continuer un ouvrage ſi long & ſi difficile. [On peut dire neanmoins qu'il l'explique dans tous ſes ouvrages ſur la grace, & que c'en eſt un excellent commentaire.]

Rom.1.v.13. 'Saint Paul n'avoit pas encore eſté à Rome lorſqu'il ecrivit aux

v.5.6|15.v.15.16| Thdrt.n.p.12. Romains. Mais il eſtoit leur Apoſtre auſſibien que des autres nations, [a] & avoit autorité de leur impoſer des loix [b] Il deſiroit depuis pluſieurs années de voir cette Egliſe. [c] Mais comme ſon emploi eſtoit de porter l'Evangile où il n'avoit pas encore eſté preſché, cela luy avoit donné aſſez d'occupation pour ne luy pas laiſſer le loiſir d'aller à Rome, [où la foy avoit déja eſté établie par S. Pierre.]Il avoit ainſi rempli du nom de J.C. tous les pays qui ſont depuis Jeruſalem juſqu'à l'Illyrie; '& ne trouvoit plus de lieu dans toutes les provinces [de l'Orient, où l'Evangile n'euſt point eſté annoncé]C'eſt pourquoi il s'eſtoit reſolu à aller en Eſpagne, quand il auroit porté à Jeruſalem les aumoſnes des Fideles, & en y allant de paſſer à Rome: [ce qui marque bien clairement que l'on n'avoit point encore preſché dans l'Eſpagne.]

a Ign.ad Rom. p.23|Thdrt.in Rom.12.p.94.c. b Rom.1.v.10. 11|15.v.23|Act. 19.v.21. c Rom.15.v.20-22. v.23-28.

v.31|Thdrt.n. p.114.a. d Act.20.v.22. 23. v.24. 'Il ſemble qu'il previſt déja ce qui luy devoit arriver à Jeruſalem. [d] Mais il n'en ſavoit pas preciſément le détail. Le S. Eſprit l'avertiſſoit ſeulement dans toutes les villes des chaines & des tribulations qu'il devoit ſouffrir à Jeruſalem; 'ce qui ne l'empeſchoit pas d'y aller ſans rien craindre, & ſans ſonger à autre choſe qu'à achever ſa courſe avec joie, & à accomplir le miniſtere qu'il

Rom.15.v.30.31. avoit receu du Seigneur JESUS. Il demande les prieres des Romains, tant à cauſe de ces tribulations, qu'afin que ſon miniſtere

Thdrt n.p.114. b|Chry.ep. Heb.pr p.695. e Ib|Act.21.v. 20.21. ſuſt agreé des Fideles meſmes de Judée: 'car ils n'avoient pas pour luy toute l'affection qu'ils euſſent dû, [e] prevenus par ceux qui l'accuſoient de porter tous les Juifs à renoncer à Moyſe & aux ceremonies de la loy.

Rom.16.v.22. 'Cette lettre aux Romains fut écrite par Terce, [à qui S. Paul la

v. 1. 2. dicta,]'& portée, autant qu'on en peut juger, par Phebé Diaconiſſe

58. de l'Egliſe de Cenchrée, qu'il recommande aux Romains d'une maniere toute particuliere, les priant de la recevoir comme on doit recevoir les Saints, & de l'aſſiſter dans toutes les occaſions où elle auroit beſoin d'eux, de meſme qu'elle avoit aſſiſté beaucoup de perſonnes, du nombre deſquels il eſtoit luy meſme. 'Theodoret croit qu'il avoit logé chez elle. Ces eloges qu'il luy donne, font voir qu'elle s'eſtoit renduë bien celebre par ſa pieté & ſes bonnes œuvres. 'Les martyrologes en font memoire le 3 de

Thdrt.n.p.115. a. Uſu|Ado.

24. ſeptembre. [a]

ARTICLE XXXIV.

S. Paul part pour aller à Jeruſalem; reſſuſcite Eutyque.

'SAINT Paul ayant demeuré trois mois dans la Grece, reſolut de s'en aller enfin en Syrie, 'porter aux Fideles de la Judée les aumoſnes qu'il avoit recueillies pour eux dans la Macedoine & dans la Grece. 'Son premier deſſein eſtoit d'aller par mer; mais ayant ſçeu que les Juifs luy dreſſoient des embuſches ſur le chemin qu'il vouloit prendre, il aima mieux retourner par la Macedoine. 'Sopatre "ou Soſipatre l'accompagna avec Ariſtarque, Second, Caius de Derbe, Timothée, Tyquique, & Trophime. Ils l'accompagnerent juſques à Philippes, 'd'où par ſon ordre ils l'allerent attendre à Troade.

Act.20.v.3. 24.v.17|Rom. 15.v.25.26. Act.20.v.3.

Note 48. v.4|Rom.16. v. 21. Uſſ.p.674.a| Act.20.v.5.

'S. Paul s'arreſta à Philippes avec S. Luc, [& quelques autres ſans doute;] eſtant bien aiſe de demeurer un peu davantage avec les Philippiens à cauſe de leur pieté. Il ne les quitta qu'aprés les jours des Azymes: & il paroiſt, dit S. Chryſoſtome, qu'il taſchoit à celebrer les feſtes dans les grandes villes: [par où l'on voit que ce Pere a cru que S. Paul avoit paſſé la feſte de Paſque à Philippes.] 'On marque que le 14 de la lune de Paſque eſtoit cette an-

Act.20.v 5.6| Chry n.h.43 p. 377. d. Bucherius.

peut-eſtre le mécredi 5 avril.

née le ſamedi 25 de mars. 'Aprés les jours des Azymes, "S. Paul joignit en cinq jours ceux qui l'attendoient à Troade, & demeura une ſemaine en ce lieu. 'Car ſi Troade n'eſtoit pas alors une ville conſiderable par elle meſme, elle pouvoit l'eſtre par [le nombre de] ceux qui y avoient embraſſé la foy.

Act.20.v.6. Chry.p.379.c.d.

16 d'avril. 'Le dimanche "les Chrétiens s'aſſemblerent pour rompre le pain ſacré, ſoit que ce fuſt le ſamedi au ſoir, dans le deſſein de

Act.20.v.7. Aug.ep.86 p. 148.1.b.

1. 'Ces paroles de l'epiſtre aux Romains, *Ei autem qui poteſt &c.* ſont quelquefois à la fin de cette epiſtre, & quelquefois à la fin du 14.e chapitre: & il paroiſt meſme qu'il y avoit eu des exemplaires où elles n'eſtoient point du tout.

Ori.in Rom.16.p. 632.c|Thdrt.ib.c. 14.p.107.d.

a Hier. in Eph. 3. p. 217. b.

b. c. ſacrifier durant cette nuit qui appartenoit au dimanche, ſoit que ce fuſt le jour meſme du dimanche, à l'heure ordinaire de l'aſſemblée & du ſacrifice, [c'eſt à dire ſur les neuf heures du matin: & c'eſt ce ſemble le ſens le plus naturel de l'Ecriture.] 58.

Act.20.v.9. Ils eſtoient aſſemblez dans une chambre du troiſieme étage, où Saint Paul preſcha juſques à minuit, parcequ'il devoit partir le lendemain. Ainſi ils paſſerent ſans peine & l'heure du diſner, quoique ce fuſt un dimanche, & le temps de Paſque; & celle meſme du ſouper; ni luy ni ſes auditeurs n'ayant de zele & de faim que pour la verité & pour le ſalut des ames.

Chry.h.43.p. 377.d.e|Aug. ep.86.p.148.1.c.

Chry.p.377 e. Le diable voulut troubler cette joie, & ne fit que la rendre plus celebre. Un jeune homme nommé Eutyque, qui eſtoit aſſis ſur une feneſtre, s'eſtant endormi durant que Saint Paul parloit, tomba de ce troiſieme étage en bas, & on l'emporta mort. Cet accident marquoit la punition que meritent ceux qui ecoutent la parole de Dieu avec negligence. Mais Dieu le fit ſervir encore à la gloire de Saint Paul. Car il deſcendit auſſi toſt, ſe jetta ſur le mort, & en l'embraſſant [luy rendit la vie.] Il ne dit pas aux autres, Je l'ay reſſuſcité; mais couvrant ce miracle par ſon humilité, il dit ſeulement, *Ne vous troublez point; car il eſt vivant*. Il remonta enſuite pour celebrer les ſacremens, & faire un ſouper ſi ſobre, qu'il ne l'empeſcha point de continuer à inſtruire les Fideles, & les Fideles de l'ecouter juſqu'au point du jour: [a] & peut-eſtre les inſtruiſoit-il meſme durant qu'il mangeoit avec eux.

Act.20.v.10|Aug.ep.86.p.148.1.b. Chry.h.43.p.378. d. a p.379.e.

Act.20.v.7-11. 13. b Chry.h.43.p. 378. 379. Il partit donc le lundi de Troade, [1] & s'en alla à pié juſques à Aſſon, *y envoyant S. Luc & les autres par mer. [b] Car il eſtoit bien aiſe de ſe ſeparer meſme de ſes diſciples, [pour pouvoir s'entretenir plus librement avec Dieu ſeul,] & de leur laiſſer les voies les plus commodes, en prenant pour luy les plus rudes. Il menageoit peut eſtre auſſi par là l'occaſion [d'inſtruire quelqu'un en chemin.] 17 avril. 1. * environ à dix lieues de Troade.

Act.20.v.13-15. S'eſtant embarqué avec ſes diſciples à Aſſon, il arriva à Mitylene [dans l'iſle de Lesbos: ce qu'il peut aiſément avoir fait en un jour.] Il paſſa le lendemain devant l'iſle de Chio, arriva le † jour ſuivant ¶ juſqu'à celle de Samos, & alla aborder à Trogylle qui eſt un promontoire de l'Ionie proche de Samos. [c] Le lendemain il vint à Milet ville celebre ſur la coſte de l'Aſie dans la province de Carie. le 18 avril. 19 avril. † 20 avril. ¶ Note 49. 21 avril.

Strab.l.14.p. 636 c.d. c Act.20 v.15. Synop.p.1570. f

1. Le texte porte πεζεύων, qui peut ſignifier ſeulement *aller par terre*, comme porte le latin: mais ordinairement il ſignifie *aller à pié*. Cornelius a Lapide *p.*299.2.*a*, dit que S. Chryſoſtome aſſure qu'il fit ce chemin à pié. Mais ce Pere ne fait que ſe ſervir des termes du texte.

ARTICLE XXXV.

Diſcours de S. Paul aux Preſtres d'Epheſe: Il arrive à Ceſarée.

'SAINT Paul n'avoit pas voulu paſſer à Epheſe, depeur d'eſtre obligé de s'y arreſter trop longtemps. Car il avoit deſſein d'eſtre à Jeruſalem à la Pentecoſte, 'pour gagner plus aiſément les Juifs par ce reſpect qu'il témoignoit pour leurs feſtes, & pour
2. leurs ceremonies. 'Mais eſtant à Milet, il envoya querir [a] les anciens ou les Preſtres d'Epheſe, c'eſt à dire les chefs de cette Egli-
2. presbyteros. ſe, que le S. Eſprit y avoit établis par 'l'ordination Eveſques [& ſurveillans] pour gouverner le peuple de Dieu. 'Il leur fit un diſcours plein de zele & de charité, pour les exhorter à s'acquiter pleinement de ce devoir. 'Il fut obligé de leur propoſer pour cela la maniere dont il s'en eſtoit acquité luy meſme: mais il le fit avec toute la modeſtie poſſible, '& en leur donnant part à ce qu'il avoit fait de bien. 'Il leur repreſenta ſon humilité, parceque rien n'eſt plus neceſſaire à ceux qui gouvernent. 'Il les exhorta à eſtre toujours preparez comme luy à toutes ſortes de perils ſans les craindre, '& à eſtre toujours en garde pour s'oppoſer à ceux qui devoient s'elever d'entre eux meſmes comme des loups contre le troupeau de J.C, & preſcher une fauſſe doctrine, afin de ſe faire des ſectateurs: 'car cette vanité eſt la ſource de toutes les hereſies.

Act.20.v.16. Chry.n.h.43.p. 379. b. Act.20.v.17. v.28|Chry.h. 44.p.383.c|386. c. Act 20.v.18-35 Chry.h.45.p. 383.d. p.384.d. a. b. Act.20.v.22-24. v.28-31. Chry.p.388.c.

'Il finit ſon diſcours comme il a accoutumé de finir ſes lettres, en les recommandant à Dieu & à ſa grace, qu'il avoit toujours en la bouche; parceque le ſouvenir de la grace nous portant à reconnoiſtre ce que nous devons à Dieu pour le paſſé, & à nous confier en luy pour l'avenir, rien n'eſt plus propre à nous animer à la pieté. 'Auſſi des qu'il eut fini, luy & tous ceux qui l'accompagnoient ſe mirent à prier avec beaucoup de componction & de ferveur.

h.45.p.391.d. b.392.b.c.

'Les Fideles le conduiſirent enſuite à ſon vaiſſeau en ſe jettant à ſon cou, & fondant en larmes, 'à cauſe particulierement qu'il leur avoit declaré qu'ils ne le verroient plus dans tous ces pays là; 'ce que luy meſme neanmoins ne prit pas pour une prophetie, [a] puiſqu'il eſt indubitable que depuis cela il a eu un deſſein formel
V. la note 74. de retourner en Orient, ['"& qu'il eſt tres difficile, ou peut-eſtre impoſſible d'expliquer pluſieurs paſſages de ſes epiſtres, ſi l'on ne dit qu'il y eſt revenu.] [b] Il eſt aiſé de croire que Saint Paul joignit luy meſme ſes larmes à celles des Fideles en prenant congé d'eux

Act.20.v.37. v.25.38. From.n.p.677. 678. a Phili.1.v 25. 26|2 v.24|Philc. v.21|Heb.13 v. 23. b Chry in Act. h.45.p.395.a.

a. 'S. Irenée dit les Eveſques & les Preſtres d'Epheſe & des villes voiſines. Iren.l.3.c.14.p. 271.c.

& en leur diſant, à ce qu'il croyoit alors, le dernier adieu. 58.

c. Il ne doit pas avoir demeuré plus d'un iour 'à Milet ſelon la le 22 d'avril
c|Act.21.v.4.2.3. ſupputation de S. Chryſoſtome. 'En eſtant parti, 'il arriva en un le dimanche
jour à l'iſle de Cos, le lendemain * à celle de Rhode, & de là auſſi 23 d'avril.
en un jour à Patare [en Lycie,] où il changea de vaiſſeau, & ſe mit *24 & 25.
dans un autre qui devoit decharger à Tyr, en laiſſant l'iſle de
Cypre à gauche. S. Chryſoſtome dit qu'il arriva à Tyr en cinq
jours: [ce qui n'eſt point dans les Actes: mais ce pouvoit eſtre le
Chry.p.395.e. temps qu'on avoit accoutumé de mettre à ce trajet.] 'Ainſi Saint
Paul peut y eſtre arrivé [le dimanche 30 d'avril,] 26 jours depuis
qu'il fut parti de Philippes.

b. 'Il demeura ſept jours à Tyr avec les Fideles qu'il y trouva, ne
ſe preſſant plus tant alors, parcequ'il eſtoit plus prés de Jeruſa-
lem, [& plus aſſuré d'y pouvoir eſtre à la Pentecoſte, qui devoit
Act.21.v.4. arriver le 14 de may.] 'Les Chrétiens de Tyr le prioient par l'Eſprit
Chry.h.45.p. de ne point aller à Jeruſalem, 'c'eſt à dire qu'ils luy prediſoient
395.d.e. par l'Eſprit de Dieu les maux qu'il y devoit ſouffrir; & ils y ajou-
toient par leur eſprit propre, & par l'affection qu'ils avoient pour
luy, la priere qu'ils luy faiſoient de n'y point aller, ne ſachant pas
ſi Dieu vouloit qu'il y allaſt. S. Paul avoit eu aſſez de condeſcen-
dance en d'autres rencontres pour ſe rendre à de ſemblables prie-
res: mais c'eſtoit lorſque le S. Eſprit ne s'y eſtoit pas oppoſé.

Act.21.v.5.6. 'Ainſi 'il partit de Tyr au bout de ſept jours, & remonta ſur mer le dimanche
pour achever ſon voyage. En partant il fut conduit juſque hors 7 may.
la ville par tous les Chrétiens avec leurs femmes & leurs enfans.
Avant que de monter dans le vaiſſeau, il ſe mit à genoux pour
20. v. 36. prier Dieu: 'ce qu'il avoit fait auſſi à Milet. [Ainſi on n'obſervoit
pas encore ce que l'Egliſe a depuis pratiqué univerſellement, de
ne point prier à genoux dans les cinquante jours du temps de
Paſque.]

21.v.7 8. 'Il vint de Tyr à Ptolemaïde, où il demeura un jour avec les
Fideles, [c'eſt à dire apparemment plus de la moitié du dimanche
7 de may, auquel il eſtoit parti de Tyr, n'y ayant que peu d'heures
de navigation de l'une à l'autre:] & en eſtant parti le 'lendemain, 8 de may.
il vint [apparemment le jour meſme] à Ceſarée, où il paſſa plu-
ſieurs jours, [qu'on ne peut neanmoins étendre [a] qu'à trois ou qua- 1.
tre, puiſqu'il vouloit eſtre le dimanche 14 de may à Jeruſalem.]
Il logea à Ceſarée chez Saint Philippe l'un des ſept [premiers
Diacres.]

a. On pourroit gagner une ſemaine en faiſant partir S. Paul de Philippes le mécredi 29 de mars. Mais ce ſeroit dans les jours des Azymes, & non *aprés*, comme porte le texte de S. Luc.

58. 'Le Prophete Agabe luy ayant * predit qu'il ſeroit pris à Jeruſa- v. 10. 11.
* &c. lem par les Juifs, & meſme livré aux Gentils; 'les Chrétiens de v. 12. 13.
Ceſarée & ſes plus ſaints diſciples le conjurerent avec larmes de
„ n'y point aller. Surquoi il leur fit cette réponſe: Pourquoi m'at-
„ tendriſſez vous par vos larmes? Je vous declare que je ſuis preſt
„ de ſouffrir non ſeulement la priſon, mais la mort meſme pour le
„ nom du Seigneur JESUS. 'Ainſi les diſciples jugeant par ſa fer- Chry.t.1.h.45.p.
meté que c'eſtoit Dieu qui agiſſoit en cela, ils ſe ſoumirent hum- 396.c|Aug.t.22.
blement à ſa volonté, & ne preſſerent plus S. Paul de demeurer. p.117.d.
'Dieu l'avertiſſoit ainſi de ce qui luy devoit arriver, afin qu'il le Cyr.cat.16.p.
ſouffriſt avec d'autant plus de joje, qu'il en auroit eſté moins ſur- 182.b.c.
pris.

ARTICLE XXXVI.

S. Paul arrive à Jeruſalem, où il eſt pris dans le Temple: Il parle aux Juifs.

&c. 'SAINT Paul & ceux qui l'accompagnoient s'en allerent donc Act.21.v.15-19.
à Jeruſalem, & furent le lendemain voir S. Jacque, chez qui
tous les Preſtres s'aſſemblerent pour venir ſaluer S. Paul. 'Ils loüe- v. 19. 20.
rent Dieu de ce qu'il avoit fait par ſon miniſtere parmi les Gen-
tils. Mais afin de lever la prevention que les Juifs avoient contre v. 20-25.
luy, ils luy conſeillerent de ſe ſanctifier [ſelon que la loy l'ordon-
noit, pour offrir à Dieu des ſacrifices,] & de faire les depenſes
neceſſaires pour l'oblation que devoient faire quatre Nazaréens,
dont le temps expiroit alors. 'C'eſtoit une choſe ordinaire parmi Synop.n.p.1579.
les Juifs de ſe joindre ainſi à des Nazaréens, & de faire ou toute h.
la depenſe de leur ſacrifice, ou ſeulement une partie: [& c'eſt
apparemment en ce ſens que] Joſeph pour marquer la religion Joſ.ant.l.19.c.5.
d'Herode Agrippa, dit qu'il fit raſer pluſieurs Nazaréens. p.675.a.

'Saint Paul accepta ſans peine ce conſeil: & dés le lendemain Act.21.v.26.
s'eſtant purifié, il alla au Temple avec les quatre Nazaréens, pour
declarer [aux Preſtres] le jour auquel le vœu de chacun d'eux fi-
niſſoit, & auquel il prioit qu'on offriſt pour eux des ſacrifices.
'Quelques uns croient qu'il fit luy meſme le vœu de Nazaréen Synop. p.1580.c|
pour ſept jours. [a] Et S. Jerome dit qu'il ſe fit couper les cheveux. Fromb.p.681.1.
[Nous ne voyons pas neanmoins que S. Luc nous oblige à le dire.] [a] Hier.in Gal.
2.p.167.d.

'Ceux qui pretendoient que l'obſervation de la loy eſtoit ne- Aug.ep.13.p.28.
ceſſaire pour le ſalut, n'ayant point trouvé de plus fort adverſaire 2.b.c.
que luy, ni de plus ardent predicateur de la grace de J.C, l'avoient

décrié parmi les Juifs, comme s'il euſt enſeigné que la loy eſtoit criminelle, & publiée par Moyſe ſans l'ordre de Dieu: de ſorte que pour ruiner abſolument cette calomnie, il voulut pratiquer à la vuë de tous les Juifs ces meſmes ceremonies qu'on l'accuſoit de rejetter comme des abominations & des ſacrileges. 58.

Act.21.v.27. 'Il y avoit déja ſept jours preſque entiers ["qu'il eſtoit à Jeruſa- Note 50.
21. v. 12. lem,] ſans qu'on l'euſt vu ni diſputer avec perſonne, ni aſſembler le peuple, ſoit dans les ſynagogues, ſoit dans le Temple, ſoit dans
v. 17. aucun endroit de la ville. 'Il ne ſongeoit qu'aux aumoſnes qu'il eſtoit venu apporter aux Juifs, & à offrir à Dieu des oblations.
v. 18. 'C'eſt à quoy il eſtoit occupé dans le Temple, aprés s'eſtre purifié, ſans amas de peuple, & ſans tumulte, lorſque quelques Juifs
21. v. 29. d'Aſie l'ayant vu dans la ville avec Trophime qui eſtoit gentil,
v. 27. 28. & s'imaginant qu'il l'avoit fait entrer dans le Temple, 'ſe jetterent ſur luy, en criant qu'il avoit profané ce lieu ſaint, & que
v. 30. c'eſtoit là celui qui dogmatizoit partout "contre la loy. 'A ce cri &c. toute la ville accourut; on ſe jetta ſur l'Apoſtre, on le traina hors
Chry n.p.402.d. du Temple, 'pour le battre & le maſſacrer avec plus de liberté,
Act.21.v.31. [& moins de ſcrupule:] '& ces furieux l'euſſent tué effectivement,
24.v.6 Chry n. ſi on les euſt laiſſé faire. 'Voilà ce que les Juifs appelloient juger
h.50 p.431.c. un homme ſelon leur loy.

Act 21.v.31|33. v. 26. 27. 'Le Tribun Claude Lyſias commandoit la cohorte Romaine
a Joſant.l.20. [qui eſtoit en garniſon] dans Jeruſalem. [a] Et comme il y avoit "tou- V. la note 50.
c.4 7.p 690.ſ| jours des ſoldats en armes & en garde dans un portique prés du
697 c|bell.l 2 c. Temple, [particulierement] les jours de feſte, pour empeſcher ces
11.p 794.a. ſortes de tumultes, [qui eſtoient fort ordinaires parmi les Juifs;]
Act.21.v.31.32| 23.v.26.27. 'Lyſias fut [bientoſt] averti que toute la ville eſtoit en trouble. Il accourut en diligence avec ſes ſoldats, dont la vuë arreſta ceux
24. v. 7. qui battoient Saint Paul, & eſtoient prés de le tuer. 'Lyſias le leur
21.v.33-36. arracha par force d'entre les mains: '& comme il ne ſavoit point encore qui il eſtoit, il le fit enchainer; & enſuite voyant que tout le monde crioit qu'il le falloit faire mourir, ſans qu'on puſt ſavoir
Synop.n.p.582. de quoy il eſtoit accuſé, il le fit "mener dans le camp, 'qui eſtoit, à &c.
c d. ce qu'on pretend, la tour Antonia, dont Joſeph parle ſouvent.

Act.21.v.36-38. 'La fureur avec laquelle les Juifs demandoient ſa mort, fit croire d'abord au Tribun que c'eſtoit "un Egyptien qui avoit excité des V. la ruine
Joſant.l.20.c. troubles quelque tèmps auparavant, '& dont Joſeph raporte l'hiſ- des Juifs § 6.p.695|bell.l.2. toire. [b] Saint Paul l'aſſura qu'il eſtoit de Tarſe, [& non d'Egypte:] c.12.p 797. 37.
b Act.21.v 39. & ayant obtenu permiſſion de dire quelque choſe au peuple, il
40|22.v 1-21. parla aſſez longtemps en hebreu, [c] c'eſt à dire dans la langue dont
c Synop.p.583 c. les Juifs de Paleſtine ſe ſervoient alors, meſlée [d'hebreu &] de ſyriaque.

Il

Il fit ce diſcours ſe tenant debout ſur les degrez qui eſtoient à l'entrée du camp, ſans que les chaines dont il eſtoit chargé, [a] ni cette foule de Juifs qui demandoient ſa mort, puſſent rien diminuer de ſon courage, & de la tranquillité de ſon ame. Il leur parla avec douceur & avec humilité, mais ſans baſſeſſe & ſans flaterie. [Il raporta tout au long l'hiſtoire de ſa converſion, moins pour ſe juſtifier luy meſme, que pour condanner les Juifs qui demeuroient dans l'endurciſſement aprés un ſi grand miracle, & donner plus de poids au témoignage qu'il rendoit à J.C. aprés l'avoir combatu.] 'Ainſi en faiſant ſon apologie comme accuſé, il faiſoit en inſtruiſant les autres [une fonction de ſon apoſtolat.] Act. 21. v. 35. 37. 40. [a] Chry. n. h. 47. p. 408. p. 409. d.

'Les Juifs entendirent neanmoins tout cela ſans l'interrompre. [b]Mais lorſqu'il vint à raporter comment J. C. luy avoit ordonné d'aller preſcher aux Gentils, ils ſe mirent à crier qu'il eſtoit indigne de vivre, & à donner des marques d'un emportement extraordinaire. 'Ils ne l'accuſoient d'aucun crime en particulier, parcequ'ils n'avoient rien en effet dont ils puſſent l'accuſer; mais ils s'efforçoient d'intimider le Tribun par leurs cris, afin qu'il leur accordaſt ſa mort. Act. 21. v. 40. 22. v. 2. [b] 22. v. 21-23. Chry. n. h. 48. p. 418. a.

ARTICLE XXXVII.

On veut fouetter S. Paul: On luy donne un ſoufflet: Les Phariſiens le défendent.

'LYSIAS voyant les Juifs ſi animez contre Saint Paul, & n'en pouvant comprendre le ſujet, il voulut l'apprendre de Saint Paul meſme, & luy faire pour cela donner la queſtion en le fouettant; uſant de ſa puiſſance non ſelon les regles de la juſtice, qui vouloit qu'il interrogeaſt les accuſateurs, mais pour favoriſer le peuple, & l'appaiſer en luy donnant quelque ſatisfaction. 'S. Paul voyant qu'on l'étendoit pour le fouetter, [comme c'eſtoit alors la coutume,] demanda s'il eſtoit permis de traiter ainſi un homme qui n'eſtoit point condanné? [C'eſtoit peu de choſe.] Mais comme il ajouta qu'il eſtoit citoyen Romain, Lyſias [c] eut peur, & fit retirer ceux qui luy devoient donner la queſtion. 'Il ſemble qu'il auroit dû auſſi luy oſter ſes chaines, puiſqu'il n'eſtoit pas alors permis [à toutes ſortes de juges] d'enchainer un citoyen Romain. [d] Neanmoins ſelon la ſuite il paroiſt difficile de croire qu'il l'en ait dechargé.] Act. 22. v. 24. &c. [c] v. 26-29. v. 30. Aug. B. f. D. in m. l. 1. c. 19. p. 191. c. Note 51. [d] Aug. p. 191. b. c.

'S. Paul ſe ſoucioit peu de ſa qualité de citoyen, & des privile-

ges qui y eſtoient attachez. Mais eſtant parmi des gents qui l'eſtimoient beaucoup, & qui n'avoient que du mepris pour ce qui eſtoit en luy de veritablement grand & elevé, il ſe faiſoit reſpecter par ce qu'ils eſtimoient, afin qu'ils puſſent profiter des exemples qu'il leur donnoit par ſa patience. 58.

Act.22.v.30|23.v.28. 'Lyſias voulant neanmoins connoiſtre au vray de quoy il eſtoit accuſé, ordonna le lendemain aux Pontifes, & à tout le Conſeil des Juifs, de le venir trouver hors du camp. Ils y vinrent, & S.

23.v.1. Paul fut amené au milieu d'eux ſans eſtre enchainé. 'Mais lorſ-

v.2|Joſ.ant.l.20. c.3.p.960.d. qu'il voulut commencer à parler, 'Ananie fils de Nebedée, "alors Note 52.

a Aug.mend.c. 15.p 101.b|f.D. in m.l.1.c.19. 21.B.p.191.d.e| 196. f. ſouverain Pontife, luy fit donner un ſoufflet. [a]Saint Paul avoit le cœur preparé non ſeulement à preſenter l'autre joüe, comme l'ordonne l'Evangile, mais à ſouffrir toutes ſortes de tourmens pour la verité, ſans ceſſer d'aimer ceux qui les luy auroient fait ſouffrir. Neanmoins ſe contentant de garder cette charité dans ſon cœur, il crut devoir témoigner audehors pour l'utilité des autres de la force & de la vigueur, & repouſſer par une reprimende ſevere l'outrage qu'on luy faiſoit. C'eſt pourquoi il reprocha à Ananie la violence injuſte dont il uſoit contre un homme de qui il pretendoit eſtre le juge, le menaça que Dieu le fraperoit luy meſme, & l'appella une muraille blanchie, c'eſt à dire un hypocrite. Et cette parole eſtoit une prophetie, par laquelle le S. Eſprit marquoit, ſelon S. Auguſtin, que le ſacerdoce & la republique des Juifs, qui conſervoit encore quelque eclat audehors,

Ezec.13.v 10. n'eſtoit audedans que de la terre, & eſtoit preſte à tomber, 'com-

Act.23.v.4.5. me la muraille blanchie dont parle un Prophete. 'L'Apoſtre en fit neanmoins excuſe, lorſqu'on l'eut averti que c'eſtoit le grand Preſtre de Dieu qu'il traitoit de la ſorte, & il proteſta "qu'il ne le Note 53.

Aug.f.D.in m. l.1.c.19.p.191.e. f. connoiſſoit pas; 'témoignant par cette réponſe pleine de douceur & d'humilité, avec quelle tranquillité il avoit dit ces paroles ſi fortes; puiſque des perſonnes troublées par la colere ne peuvent pas revenir à elles ſi promtement. 'S. Cyprien remarque ſur

Cyp. ep. 55. p. 115. 2. cet endroit, que S. Paul reſpectoit encore l'ombre du ſacerdoce dans ces Pontifes impies, ſacrileges, & ſanguinaires, à qui il ne

Chry.t.5.or. 47 p.530.b.c. reſtoit plus rien de l'honneur & de l'autorité ſacerdotale. 'Saint Chryſoſtome [auſſibien que S. Auguſtin,] veut que nous regardions ce que cet Apoſtre luy dit, non comme une malediction, mais comme une prophetie, que la mort d'Ananie verifia. ["Car V. la ruine des Juifs § 39. 43. aprés qu'il eut contribué à avancer la ruine de ſon pays par une faction puiſſante qu'il y forma, & qui y fit beaucoup de maux: enfin lorſque les Juifs ſe furent revoltez, il fut tué des premiers

en l'an 66 avec ſon frere, non par les armes des Romains, mais par le crime des Juifs d'une autre faction, dont ſon propre fils eſtoit chef.]

'Comme JESUS CHRIST laiſſe ſouvent agir les Saints d'une maniere humaine & ordinaire, [a] S.Paul ſachant que les Juifs qui paroiſſoient ſi unis contre luy, eſtoient diviſez entre eux par les opinions contraires des Phariſiens qui croyoient la reſurrection, & des Sadducéens qui la nioient; il s'écria qu'il eſtoit Phariſien, & qu'il n'eſtoit accuſé qu'à cauſe de la reſurrection des morts. [Et il ne diſoit rien en cela que de tres vray,] 'puiſque la reſurrection eſt la foy propre des Chrétiens, [qui fait toute leur confiance, & qui les diſtingue de tous les philoſophes payens. A l'égard meſme des Juifs, dont pluſieurs croyoient la reſurrection future, tout le crime de S. Paul eſtoit de ſoutenir que J.C. eſtoit non ſeulement mort, ce qu'ils diſent comme nous, mais qu'il eſtoit auſſi reſſuſcité.

in Act.h.49.p. 422.d.e. [a] Act.23.v.6-8. 24.v.21. Aug.ſ.241.p. 1003.f.

Cette parole fit l'effet que vouloit S. Paul.] 'Les Juifs commencerent à crier les uns contre les autres, & les Phariſiens "ſe declarerent meſme pour S. Paul. 'Lyſias eut peur que dans ce tumulte, ils ne le miſſent en pieces: c'eſt pourquoi il envoya ſes ſoldats pour le tirer de leurs mains, & le ramener dans le camp. 'Car il craignoit qu'on ne luy fiſt un crime de leur avoir abandonné un Romain: '& il eſtoit perſuadé qu'il n'avoit rien fait qui fuſt digne de la mort ni de la priſon.

Act.23.v.7-9. &c. v. 10. Chry.h 49.p. 423.c. Act.23.v.29.

ARTICLE XXXVIII.

Les Juifs veulent aſſaſſiner S. Paul: Il eſt mené à Ceſarée, où il demeure deux ans priſonnier.

'JESUS CHRIST qui a accoutumé de faire de plus grandes faveurs à ſes Saints dans leurs afflictions, [b] s'apparut à S.Paul la ſeconde nuit qu'il paſſa dans la priſon, l'encouragea, & l'aſſura qu'il iroit luy rendre témoignage juſque dans Rome. 'Il eſtoit alors dans les chaines.

Chry.in Act.h. 49.p.427.a. [b] Act.23.v.11. Chry p.427.a.

&c. 'Le jour d'aprés, plus de quarante Juifs "firent une conjuration pour aſſaſſiner S. Paul; & allerent enſuite trouver les Pontifes, [non pour demander pardon d'un deſſein ſi deteſtable, mais] afin qu'ils y contribuaſſent eux meſmes, & qu'ils demandaſſent à Lyſias de faire encore comparoiſtre S. Paul le lendemain devant eux, reſolus de le tuer avant qu'il fuſt arrivé à l'aſſemblée. [Car

Act.23.v.12-13.

il ne falloit pas que ce crime ſouillaſt les yeux des Pontifes, dont il ſouilloit le cœur, ni les fiſt paroiſtre coupables devant les hommes. 58.

v.16-22. Chry n.h.49.p. 425. a. 'Le neveu de S. Paul luy donna avis de cette conſpiration, & par ſon ordre "il en avertit le Tribun. 'Car quoique l'Apoſtre fuſt aſſuré de la protection de Dieu, il ne falloit pas neanmoins qu'il negligeaſt les moyens humains que ſa providence luy donnoit pour ſauver ſa vie. &c.

b.c. h.50.p.430.c] Act.23.v.23-33. 'La conduite des Juifs qui avoient agi en toute cette affaire plutoſt en chefs de brigans qu'en juges & en Pontifes, fit juger au Tribun que l'avis pouvoit aiſément eſtre veritable. 'C'eſt pourquoi ayant fait preparer "une bonne eſcorte, depeur que les Juifs ne fiſſent quelque violence, il fit partir S. Paul ſur les neuf ou dix heures du ſoir pour eſtre mené à Antipatride, & le lendemain à Ceſarée, où eſtoit Felix gouverneur de la Judée, à qui il en écrivit en meſme temps d'une maniere tres avantageuſe à S. Paul. [Ainſi l'Apoſtre ne demeura que neuf jours à Jeruſalem, & "le dix ou onzieme il arriva à Ceſarée.] Felix "l'ayant interrogé, luy dit qu'il examineroit ſa cauſe quand ſes accuſateurs ſeroient venus, & le fit conduire au palais d'Herode. &c. Note 54.

Act.23.v.34.35. Chry.n.h.49. 425.c. 'Les Pontifes vinrent apparemment demander à Lyſias qu'il fiſt comparoiſtre S. Paul devant eux, & furent bien confus d'apprendre qu'il leur eſtoit echapé. 'Lyſias leur dit qu'ils pouvoient aller faire leurs plaintes contre luy au Gouverneur. [a] Le grand Pontife Ananie y alla luy meſme, avec quelques uns "des principaux, & un avocat nommé Tertulle. Ils arriverent à Ceſarée * cinq jours aprés [que S. Paul eut eſté pris dans le Temple,] & douze depuis qu'il fut venu à Jeruſalem. τῶν πρώτων ἀνδρῶν. *V. la note 50.

Act.23.v.30[24. v. 8. a 24.v.1. v.11.

v.1-9. 'Ananie & les autres ayant comparu, accuſerent S. Paul par la bouche de Tertulle, & par leur propre témoignage, "d'eſtre un ſeditieux, un profanateur du Temple, & le chef de l'hereſie des Nazaréens, ['car c'eſt ainſi qu'ils qualifioient la religion Chrétienne,] ſans neanmoins rien ſpecifier. [b] Saint Paul "nia tous ces chefs, & fit voir qu'ils les avançoient ſans preuves, hors ce qu'ils appelloient la ſecte des Nazaréens. 'Il fit paroiſtre en cette occaſion ſon humilité & ſa douceur ordinaire, ſe contentant de ſe juſtifier ſur les points dont on l'accuſoit, ſans répondre aux injures des Juifs par d'autres injures, & ſans meſme ſe plaindre de la maniere ſi indigne & ſi violente dont il avoit eſté traité. 'Felix qui gouvernoit la Paleſtine "depuis pluſieurs années, 'ſavoit aſſez ce que les Juifs entendoient par la ſecte des Nazaréens, [& ne la regardoit pas apparemment comme un grand crime.] Mais ne voulant pas &c. Note 55. depuis 8 ou 9 ans.

Chry.n.h.50.p. 413.b. b Act.24.v.10-21. Chry.p.432.b. c]434.c. Act.24.v.10. v.22. v.26.

58. auſſi abſoudre S. Paul, ſoit pour en tirer de l'argent, 'ſoit pour ne pas deplaire aux Juifs, il remit à juger l'affaire quand Lyſias ſeroit venu à Ceſarée, & l'en auroit informé, & ordonna que l'on laiſſaſt cependant beaucoup de liberté à S. Paul. v. 27. v. 22. v. 23.

V. la ruine des Juifs. § 36. 'Quelque temps aprés, Felix "eſtant avec ſa femme Druſille, qui eſtoit Juive, & ſœur du Roy Agrippa, mais qui l'avoit epouſé contre les loix des Juifs, "il fit appeller S. Paul, & trembla quand il l'entendit parler de la juſtice, de la chaſteté, & du dernier jugement. [b]Car S. Paul ne cherchoit pas à luy plaire, & à le flater pour en obtenir ſon elargiſſement, mais à le fraper d'une crainte ſalutaire. v. 25. Joſ. ant. l. 20 c. 5. p. 693. d. e | Bar. 58. § 55. a Act. 24. v. 24. 25. b Chry. n. h. 51. p. 440. a.

'Felix le faiſoit venir ſouvent de cette ſorte pour luy parler, non qu'il vouluſt profiter de ſes diſcours, mais dans l'eſperance qu'il luy donneroit de l'argent pour acheter ſa delivrance, & Tertullien dit meſme qu'il alla juſqu'à luy en parler en ſecret. [c]Ainſi durant que S. Paul relevoit devant luy la vertu & le mepris des choſes du monde, cet homme aveugle & endurci ne ſongeoit qu'à ſatisfaire ſa paſſion pour l'argent. Et il euſt peut-eſtre eſté bien aiſe de profiter des aumoſnes que S. Paul avoit apportées pour les pauvres. 'Mais il ne put rien tirer ni de l'Apoſtre, ni d'aucun de ſes diſciples. [d]Ce fut pour cela qu'il le retint deux ans en priſon, Ibid. § 32. auſſi bien que pour s'acquerir l'affection des Juifs, ["qu'il avoit irritez par beaucoup de violences.] p. 439. e | Act. 24. v. 26. Tert. fug. c. 12. p. 698. c. c Chry p. 442. d. e. Bar. 58. § 155. Chry p. 442. e | Tert. fug. c. 12. p. 698. c. d Act. 24. v. 26. 27 | Chry. n p. 439. d | 442 e.

ARTICLE XXXIX.

Saint Paul appelle à l'Empereur.

L'AN DE JESUS CHRIST 60.

Note 56. 'FESTE ſucceda à Felix deux ans "aprés [ce que nous venons de raporter,] c'eſt à dire aprés la priſe de S. Paul, que Felix en quittant la province, laiſſa en priſon pour gratifier les Juifs. [Mais quoy qu'il fiſt alors pour gagner leur affection, "cela n'empeſcha pas que pluſieurs d'entre eux n'allaſſent l'accuſer à Rome; & il ne fut ſauvé que par ſon frere Pallas, 'qui avoit perdu ſon grand credit dés la premiere année de Neron, [e]mais qui poſſedoit encore de grandes richeſſes. Act. 24. v. 28 | Genebr. chr. p. 225 | Uſſ. an. 62 | Euſ. n. p. 26. l. b. Joſ. ant. l. 20. c. 7. p. 696. f. Tac. an. 13. c. 14. p. 200. e 14. c. 65. p. 240.

Feſte eſtant entré dans ſon gouvernement, s'en alla trois jours Act. 25. v. 1.

1. aprés à Jeruſalem, 'où il demeura ſeulement [1] huit ou dix jours. v. 6.

1. C'eſt ce qu'on lit dans le texte latin de noſtre Vulgate. Le grec ordinaire porte qu'il demeura plus de dix jours; Le nouveau Teſtament d'Oxford dit ſeulement que pluſieurs manuſcrits ont ἐ πλείους ἡμέρας. Mais la Synopſe aſſure que pluſieurs ont comme le latin, que le ſyriaque & l'arabe ont de meſme, & que c'eſt le meilleur. Oxon. p. 389. Synop. p. 160. c. f.

v. 2. 'Lorſqu'il y eſtoit, le ſouverain Pontife [Iſmael ſucceſſeur d'Ana-
v. 15. nie,]& les principaux de Jeruſalem,c'eſt à dire les Pontifes & les
v. 24. anciens, '& meſme toute la foule du peuple, luy vinrent deman-
v. 2. 15. 24. der avec de grands cris la condannation de S. Paul, 'voulant ſon
v. 16. ſang & ſa mort. 'Feſte leur dit qu'on ne pouvoit pas accorder la punition d'un homme ſans l'ecouter, & le confronter avec ſes accuſateurs. Ils le prierent donc de leur accorder au moins cette grace, de le faire venir à Jeruſalem, voulant le tuer en chemin.
Chry. n. h. 52. p. 443. b. 'Feſte comprit ſans doute leur mauvais deſſein,] & conſervant encore quelque reſte d'equité, il ne voulut pas leur accorder ce
Act. 25. v. 4. 5. qu'ils ſouhaitoient;] 'mais il leur repondit qu'il s'en alloit à Ceſarée où eſtoit Paul, & que ceux qui voudroient l'accuſer pouvoient y venir avec luy.

v. 6. 7. 17. 'Ils accepterent ce parti : & dés le lendemain que Feſte fut arrivé à Ceſarée, il leur donna une audience publique où il fit
v. 7. 8 Chry. n. p. 440. c. amener S. Paul. 'Les Juifs l'accuſerent de beaucoup de crimes fort conſiderables, avec autant de hardieſſe & d'impudence que de foibleſſe. Et meſme deſeſperant de le pouvoir faire condanner ſur tout ce qu'ils luy reprochoient au ſujet de leur loy, ils en vinrent à l'accuſer de crimes d'Etat & de leze majeſté, comme ils l'avoient pratiqué à l'égard de J. C, & comme cela leur eſtoit
Act. 25. v. 7 18. 19. ordinaire. 'Mais ils le firent avec ſi peu de couleur, que Feſte jugea bientoſt qu'il ne s'agiſſoit en tout cela que de diſputes de religion,
v. 8. dont il ſe mettoit peu en peine. 'Saint Paul au contraire ſe défen-
v. 24. 25. dit ſi fortement ſur tout, 'que quoique les Juifs demandaſſent encore ſa mort, Feſte non ſeulement ne crut pas qu'il la meritaſt,
28. v. 28. 'mais voulut meſme le mettre tout à fait en liberté.

v. 19. 'Cependant voyant l'oppoſition des Juifs, [a] & eſtant bien aiſe
a 25. v. 9. 11. de les gratifier en leur abandonnant S. Paul, [parceque ceux qui
Chry. n. p. 241. c. n'ont pas un grand amour pour la juſtice,] 'ſont bien plus portez à contenter un peuple entier, [qu'à ſoutenir l'innocence d'un ſeul homme,]il fit ſemblant de ſe vouloir informer davantage de l'af-
Act. 25. v. 9. 20. faire, '& demanda à S. Paul s'il ne vouloit pas bien qu'il le jugeaſt
v. 10-12. 21. 25 28. v. 19. à Jeruſalem. 'L'Apoſtre ſe trouva alors dans la neceſſité de recourir au dernier remede qui luy reſtoit pour n'eſtre pas livré entre
Aug. Rep. 285. p. 655. b. c. les mains des Juifs, & d'appeller à l'Empereur: 'ce qu'il fit non pour ſon utilité propre, mais pour celle de toute l'Egliſe, [à la-
Ath. fug. p. 711. 712. quelle ſa conſervation eſtoit d'une extreme importance.] 'Saint Athanaſe ſemble meſme dire qu'il receut un ordre particulier du S. Eſprit pour agir comme il fit en cette rencontre. [Il ne faiſoit
p. 711. neanmoins que ſuivre] la regle commune des Saints, d'eſtre in-

60. ébranlables dans les plus grands perils quand il plaiſt à Dieu de nous y mettre, mais de ne nous y pas jetter de nous meſmes. 'Il ne doutoit point de la protection que Dieu luy avoit promiſe pour le conduire juſqu'à Rome. Mais ſi ſous pretexte de cette promeſſe, il ſe fuſt engagé volontairement dans des dangers dont il pouvoit s'exempter par des voies juſtes & innocentes; c'euſt eſté non ſe confier en Dieu, mais le tenter. Ainſi il fit ce qu'il ſe trouva en état de faire, & en remit le ſuccés à la providence divine. 'Il nous a appris en recourant à Neron ce que doivent faire les miniſtres de l'Egliſe, lorſqu'ils la voient opprimée ſous des Empereurs Chrétiens par la violence des heretiques.

Chry.in Act.h. 51.p.442.b.

Aug.B.ep.185. p.655.c.

ARTICLE XL.

Saint Paul parle devant Agrippa; s'embarque pour Rome: De S. Ariſtarque.

'QUELQUES jours aprés que Saint Paul eut appellé à Ceſar, Agrippa Roy [de quelques cantons de la Judée, & fils de celui qui avoit mis S. Pierre en priſon,] vint à Ceſarée, avec [ſa ſœur] Berenice, ſaluer le nouveau Gouverneur. Ils y demeurerent quelque temps; & comme Feſte leur eut un jour parlé de Saint Paul, 'en deguiſant comme il put l'injuſtice avec laquelle il l'avoit traité, [a] Agrippa ſouhaita de l'entendre parler, faiſant voir au moins par là qu'il en avoit une grande idée. Cela ſe fit le lende-
&c. main dans une audience "fort ſolennelle, où ſe trouverent les principales perſonnes de la ville, & à laquelle Berenice meſme voulut aſſiſter. 'Ce fut un des fruits que S. Paul tira de ſa perſecution, ſans laquelle il n'euſt pas eu aiſément occaſion de parler à des perſonnes de cette qualité, & de les inſtruire.

Act.25. v.13-27

Chry.h.51. p. 442. b.

[a] Act.25.v.22. 23.

Chry.p.445.b.

&c. Feſte fit d'abord l'apologie de S.Paul, en declarant "qu'eſtant obligé de l'envoyer à l'Empereur parcequ'il y avoit appellé, il ne ſavoit que luy en écrire. 'Car pour ce qui regarde J.C, des Gouverneurs de province ne croyoient pas qu'il fuſt digne d'eux de ſavoir ce que c'eſtoit, ou plutoſt ils ne le meritoient pas.

" p.444 d[h.52.p. 449. b.

h.51 p.445 a.

'Agrippa ayant dit enſuite à S. Paul qu'il pouvoit parler pour ſa défenſe, il fit un diſcours qui eſtoit moins pour juſtifier ſon innocence, que pour inſtruire les autres, 'non ſeulement ſur la foy, & ſur la remiſſion des pechez, mais auſſi ſur la morale & la conduite de la vie. 'Il proteſta d'abord, & ſans flaterie, qu'il s'eſtimoit heureux de parler devant une perſonne inſtruite de toute la re-

b.

p. 442. d.

h 52.p 449-450.

ligion des Juifs, comme eſtoit Agrippa; ce qui n'eſtoit pas ſeu-
Act.26.v.6-8. 22.23.27.29. lement favorable à ſon innocence, 'mais luy donnoit quelque eſ-
perance de pouvoir toucher ce Prince, par le reſpect qu'il avoit
pour les Prophetes, en luy faiſant voir que tout ce qu'ils ont pre-
v.7|Chry.h.52. p.454.b. dit du Meſſie, 'dont l'attente eſtoit l'objet de toute leur pieté,
a Chry.h.52.p. 450.d. s'eſtoit accompli en JESUS. [a] Il montre que ce JESUS eſtoit reſſuſ-
b Act.26.v.9-15. cité, parcequ'il luy avoit parlé luy meſme; [b] & que dans l'oppoſi-
tion qu'il avoit alors pour le Chriſtianiſme, dont il avoue qu'il
avoit eſté un cruel perſecuteur, il falloit un auſſi grand miracle
v. 16-22. que celui là pour le convertir. 'Il ajoute à cela le commandement
que J.C. luy avoit fait d'aller porter ſon nom, & preſcher la pe-
nitence par toute la terre, & que c'eſtoit pour s'eſtre acquité de
cet ordre, que les Juifs le perſecutoient.

Chry.p.452 b.c. 'Comme il s'animoit de plus en plus, en s'adreſſant toujours à
Agrippa, Feſte à qui cela ne plaiſoit peut-eſtre pas, l'interrompit,
Act.26.v 25-29. & le traita meſme d'inſenſé. 'S.Paul luy répondit avec ſimplicité
qu'il n'eſtoit point inſenſé, & qu'il ne diſoit rien qui ne fuſt &
veritable, & de bon ſens. Il prit Agrippa à témoin de tout ce qu'il
avançoit, & recommençoit à luy repreſenter avec une nouvelle
ardeur les preuves de la verité, lorſque ce Prince, [qui ſongeoit
peut-eſtre plus à ne pas mecontenter Feſte qu'à ſauver ſon ame,
Chry.p.455.c. luy dit comme en raillant:]"Je penſe que vous voudriez preſque "
me perſuader de me faire Chrétien: A quoy Saint Paul répondit "
[avec un zele auſſi ardent que ſerieux,] Pluſt à Dieu que vous & "
tous ceux qui m'ecoutent, devinſſiez tels que je ſuis, à la reſerve "
d|453.a. de ces liens. 'Ce n'eſt pas qu'il ne regardaſt ſes liens meſmes com- "
me ſa gloire: mais cette generoſité eſtoit trop diſproportionnée
à la diſpoſition de ceux à qui il parloit.

Act.26.v.30-32. 'Agrippa & les autres ſe leverent enſuite, perſuadez de l'in-
nocence de S. Paul: & Agrippa dit à Feſte que ſans ſon appel, on
euſt pu luy donner la liberté.

27.v.1.2. 'Comme on eut donc reſolu qu'il falloit l'envoyer à Rome, il
fut embarqué avec quelques autres priſonniers ſur un vaiſſeau
'd'Adramytte [ville de Myſie, en attendant qu'on en trouvaſt Note 57.
quelque autre ſur la route qui allaſt à Rome.] Il avoit S.Luc avec
Col.4.v.10.11. luy, & encore Ariſtarque de Theſſalonique, 'Juif de naiſſance,
Act.19 v.29. 'qui accompagnant S. Paul à Epheſe, avoit eſté expoſé à la fu-
20. v. 4. reur du peuple dans la ſedition de Demetre [en l'an 57.] 'Il le ſui-
vit encore [l'année d'aprés,] lorſqu'il paſſa de Grece en Aſie pour
venir à Jeruſalem.

Col.4.v.10| Philem.v.23. 'Dans les lettres que S. Paul écrivit [de Rome un an ou deux
aprés

aprés ce voyage, Il l'appelle luy & Epaphras compagnons de ſa captivité, 'marquant par ce terme qu'ils eſtoient priſonniers à Rome avec luy. 'Il met encore Ariſtarque entre les compagnons de ſes travaux, qui luy donnoient quelque conſolation, & qui l'aſſiſtoient à Rome. ["On en dit quelques autres choſes, mais peu aſſurées. Adon, Uſuard, & d'autres Latins, le mettent dans leurs martyrologes le 4 d'aouſt.]'Les Grecs en font leur grand office le 14 d'avril en le joignant avec S. Pudent & S. Trophime: '& ils en font encore une memoire le 27 de ſeptembre.

Bar. 60. § 11. Phile. v. 24 | Col. 4. v. 10. 11. Note 58. Menæa, p. 210. p. 366.

'La garde de S. Paul avoit eſté donnée à un Centenier nommé Jule, qui le traita avec beaucoup d'humanité. Ils moüillerent l'ancre à Sidon, où S. Paul "eut permiſſion d'aller viſiter ſes amis [accompagné ſans doute de quelque garde.] En eſtant partis, "ils paſſerent à la droite de l'iſle de Cypre, en la coſtoyant à cauſe que le vent eſtoit contraire. 'Ils traverſerent ainſi les mers de Cilicie & de Pamphylie, & arriverent à "Myre en Lycie. 'Ils prirent là un vaiſſeau d'Alexandrie, qui alloit en Italie; au lieu que celui d'Adramytte les devoit mener le long des coſtes de 'l'Ionie. [En changeant de vaiſſeau ils ne changerent pas de vent.] '& comme il leur eſtoit toujours contraire, ils furent longtemps à approcher de Cnide [ville & promontoire de Carie.] 'De là ils gagnerent Salmone, 'promontoire de l'iſle de Crete en Candie qui regarde l'Orient. Pline l'appelle *Sammonium;* & on le nomme aujourd'hui le cap de Salamani. 'Enfin en coſtoyant toujours l'iſle avec grande peine, ils arriverent à Beauxports lieu proche de la ville de Laſée ou Thalaſſe, 'mais qui n'avoit pas un aſſez bon port pour y pouvoir paſſer l'hiver. 'Il paroiſt que ce lieu eſtoit au midi de la Candie.

Act. 27. v. 1. 3. &c. ἐπιτυχόντας τοῖς ἑταίροις. v. 4 | Synop. p. 161. 3. a. b. Act. 27. v. 5. Note 59. v. 6. en de l'Aſie proprement dite. v. 7. v. 7. Plin. l. 4. c. 12. p. 80 | Sanſon. Act. 27. v. 8. v. 12. v. 12. 13.

ARTICLE XLI.

S. Paul fait naufrage, & aborde à Malte.

'IL y avoit bien du temps [que l'on eſtoit parti de Ceſarée.] & la navigation, dit S. Luc, eſtoit déja dangereuſe à cauſe que "le jeûne eſtoit paſſé. 'Uſſerius l'entend du jeûne ſolennel du ſettieme mois, [qui peut s'eſtre celebré cette année vers le 22 de ſeptembre;] 'ce que divers autres ont ſuivi, & on marque que c'eſt le temps où la mer eſt le plus ſujette aux orages. 'Saint Paul eſtoit donc d'avis de demeurer à Beauxports, de peur d'un naufrage, 'qu'il ne prevoyoit pas ſeulement par conjecture, mais auſſi par eſprit de prophetie, quoiqu'il ne le témoignaſt pas, parce qu'il

Act. 27. v. 9. 12. 13. Note 60. Uſſ. an. 62. p. 676. c. Synop. p. 1614. c. Act. 27. v. 9. 10. Chry. n. h. 53. p. 464. a. b.

n'avoit pas encore acquis aſſez d'autorité parmi ceux qui eſtoient 60.
Act.27.v.11.12| Synop.p.1515.b. avec luy dans le vaiſſeau. 'Neanmoins la pluſpart des autres furent d'avis de taſcher à gagner Phenice, port de Candie, ſur la
Act.27.v.13. coſte meridionale, mais qui regarde l'Occident: '& comme on crut y pouvoir arriver à cauſe d'un petit vent de midi qui s'eſtoit levé, on partit en coſtoyant toujours l'iſle "de fort prés. Note 61.

v. 14. 15. 'Mais le vent ſe tourna bientoſt vers l'Orient, & avec tant de violence, que les matelots ne purent plus eſtre maiſtres du vaiſ-
v.16.17|Synop. p.1617.a.b. ſeau,& furent contraints de le laiſſer aller au gré du vent. 'Il les porta prés d'une petite iſle appellée [a] Claude, qu'on met prés de 1.
Act.27.v.17| Synop.p.1617. c. f. la Candie au Sud-oveſt, 'où craignant d'eſtre engagez dans les Syrtes qui ſont ſur les coſtes d'Afrique, ou quelques autres bancs de ſable, ils ceignirent le vaiſſeau avec des cables, depeur que les ſables ne le fiſſent ouvrir, & abaiſſerent le maſt & les voiles, [afin que le vent les pouſſaſt avec moins de violence.] Ils avoient auparavant mis l'eſquif dans le vaiſſeau avec beaucoup de peine,
Synop.p.1617.c. [depeur que le vent ne l'emportaſt, ou qu'il ne ſe briſaſt,] ou qu'il n'endommageaſt le vaiſſeau en le choquant. Le lendemain il
Act.27.v.18.19. falut jetter les [marchandiſes,] & le jour ſuivant l'equipage meſ-
v.20.21.33. me du vaiſſeau. 'Ils furent quatorze jours ſans voir ni ſoleil ni
v. 38. étoiles, & [a] ſans manger, 'quoiqu'ils n'euſſent pas jetté les vivres: 2.
Chry.n.h.53.p. 463.d.a|Synop. p.1618.f. 'la crainte de la mort les empeſchant de ſonger à manger, [autant & plus que] l'agitation du vaiſſeau: [a] Car on n'avoit plus au-
a Act.27.v.20. cune eſperance d'echaper.

v. 23. 24. 'Dans cet extreme danger un Ange apparut à S. Paul, & l'aſſura que Dieu luy avoit accordé le ſalut de tous ceux qui eſtoient
v. 37. dans le vaiſſeau. 'Il y avoit 276 perſonnes. [b] S. Paul leur raconta
b v. 21-26. cette viſion, & les exhorta à prendre courage, [c] leur promettant
c v. 22. 26. qu'ils ſe ſauveroient tous dans une iſle, & que le vaiſſeau ſeul
v.24|Chry.n.p. 461. c. ſeroit perdu. 'Ce ne fut pas pour ſe faire honorer d'eux qu'il leur dit que Dieu luy avoit accordé leur conſervation, ni afin qu'ils cruſſent luy en eſtre redevables, mais afin qu'ils receuſſent plus aiſément les inſtructions qu'il leur pouvoit donner [quand il en trouveroit l'occaſion.]

Act.27.v.27-29. 'La 14.e nuit les matelots reconnurent par la ſonde qu'ils approchoient de la terre; & ils jetterent quatre ancres pour arre-
v. 30. ſter le vaiſſeau juſqu'au jour. 'Mais ils ſongeoient en meſme temps à ſe ſauver dans l'eſquif, [ſoit que ce fuſſent des eſclaves & des

Synop.p.1617.a. b. 1. 'On croit que c'eſt la meſme que d'autres appellent Caude, ou Gaude. [Ainſi ce peut bien eſtre celle de Gozzi, que Sanſon place au midi des parties les plus occidentales de la Candie.]

Synop.p.1621.a. b. 2. ou ſans preſque manger, diſent divers interpretes. [Mais je ne ſçay ſi cela s'accorde aſſez avec les paroles de S. Paul.]

a Chry. in Act. h. 45.p.463.c. a S. Chryſoſtome l'entend à la lettre.

60. forçats, qui ne cherchoient qu'à s'enfuir, ſoit] 'qu'ils n'euſſent pas aſſez de confiance en la promeſſe que S. Paul leur avoit faite. Chry.n.h.53.p. 462.c.d.

'S. Paul s'apperceut de leur deſſein, & en avertit le Centenier afin qu'on les arreſtaſt, parceque ſans cela on n'euſt pas pu ſe ſauver. Act.27.v.31.32.

'Car ce que Dieu veut faire, il le veut faire par de certains moyens, que ſa ſageſſe & ſa providence rendent ainſi neceſſaires à l'execution de ſes deſſeins & de ſes promeſſes. Synop.n.p. 1610.g.

'En attendant que le jour vinſt, S. Paul & par ſes paroles & par ſon exemple, fit enfin manger tous ceux de la compagnie, & puis on jetta les vivres pour en decharger le vaiſſeau. Act.27.v.33-38.

'Un ſi grand accablement "ne l'empeſcha point de rendre graces à Dieu [& de le loüer] avant que de manger: '& il le fit à la vüe de tout le monde. Chry.p.465.a. &c. d. Act.27.v 35.

'Le jour eſtant venu, on vit la terre, mais ſans pouvoir juger quel pays c'eſtoit. On eſtoit entré ou prés d'entrer dans un golfe qui avoit une rade de tous coſtez, & non des ecueils: & on reſolut d'y pouſſer le vaiſſeau [le plus avant & le plus prés de la terre] qu'il ſe pourroit. [C'eſt pourquoi les mariniers] leverent les anchres, laſcherent [1] le gouvernail, qu'ils avoient lié à cauſe de la tempeſte, mirent "la petite voile au vent, & tirerent ainſi vers le rivage. 'Mais ayant rencontré une langue de terre, le vaiſſeau y échoüa, la proüe y demeura enfoncée dans le ſable, & la poupe fut rompuë par les flots. v.39.40|Synop. p.1621.1622. 1. artemons. Act.27.v.41| Bar.58. §171.ex Bed.

[Il falut donc que chacun penſaſt à ſortir du vaiſſeau & à gagner la terre.] 'Et comme on craignoit que [dans ce tumulte] les priſonniers ne trouvaſſent moyen de s'echaper, les ſoldats [qui eſtoient apparemment chargez d'en répondre, eſtoient d'avis de les tuer. 'Mais la conſideration de Saint Paul, que le Centenier vouloit conſerver, parcequ'il l'aimoit beaucoup, empeſcha l'execution de ce [barbare] deſſein. 'On ne ſongea donc plus qu'à ſe ſauver, & [comme Saint Paul l'avoit promis,] tous arriverent au bord, "les uns à nage, les autres ſur les debris du vaiſſeau: 'Car pour l'eſquif, on l'avoit laiſſé aller la nuit precedente. 'Dieu ne voulut pas ſauver le vaiſſeau, pour leur faire voir la grandeur du peril qu'ils avoient couru, & leur faire connoiſtre que luy ſeul les en avoit retirez. Act.27.v.42. v.43|Chry.n.h. 53.p.463.b. Act.27.v.43 44. Notz 62. v. 32. Chry.n.p.465. d.

'Voilà, dit S. Chryſoſtome, ce que c'eſt que de vivre en la compagnie d'un Saint, quand ce ſeroit un priſonnier, & de l'avoir pour proteſteur parmi tant de dangers qui nous environnent tous les jours [ſoit dans le corps, ſoit dans l'ame;] pourvu neanmoins que nous ayons ſoin de faire ce qu'il nous dit. [Car autre- c|467.b.c.d.

1. Le texte dit *les gouvernaux*. Et on aſſure que les vaiſſeaux des anciens en avoient deux. Synop.p.1622.a. b.c.

ment ſa vertu ſera noſtre condamnation, comme nous l'apprenons du malheur des Capharnaïtes.] 'Le meſme Saint ſemble dire que tous ceux qui eſtoient dans le vaiſſeau avec S. Paul, furent convertis à la foy.

p.462.d|464.a.d.

ARTICLE XLII.

S. Paul eſt bien receu à Malte; guerit le pere de Publie, arrive à Rome.

Act.28.v.1.2. 'LE lieu où S. Paul & les compagnons de ſon naufrage aborderent, eſtoit l'iſle de "Malte. Ils y furent receus avec beaucoup de bonté par les habitans, qui eurent ſoin ſurtout " de les faire bien chauffer. 'S. Paul alloit luy meſme ramaſſer du bois pour mettre dans le feu, 'ſans dedaigner de travailler, & de faire les choſes les plus baſſes.

Note 63. &c.

v. 3.

Chry n.h.54.p. 463 b.c.

c|Act.28.v.3-6| Synop.p.462.5.c.d. 'Comme il mettoit ainſi quelques brouſſailles dans le feu, il en ſortit une vipere qui ſe jetta à ſa main. On crut que le venin de cet animal luy alloit mettre le feu partout le corps, & le faire enfler & "crever, comme cela arrive d'ordinaire; ou qu'il alloit auſſitoſt tomber mort. Cependant il ſe contenta de ſecoüer la vipere dans le feu; & il ne luy en arriva aucun mal.

διαῤῥήγνυσθαι ἢ πεσεῖν.

Chry.p.470.c. 'Quand on vit d'abord cette vipere à ſa main, les habitans qui jugeoient bien que c'eſtoit un priſonnier, crurent que c'eſtoit quelque homicide que la juſtice divine ne vouloit point laiſſer vivre. 'Car la lumiere de la nature, que de vains raiſonnemens n'avoient pas corrompus dans eux comme dans beaucoup de philoſophes, leur faiſoit reconnoiſtre une juſtice & une providence elevée audeſſus des hommes, qui regle tout ce qui ſe paſſe ici bas; [quoiqu'ils ne ſçeuſſent pas encore que cette meſme juſtice, par un ordre qui eſt audeſſus de noſtre raiſon, permet ſouvent que les plus grands maux tombent en ce monde ſur ceux qui ſont les plus innocens.] Ils ſe diſoient ſeulement entre eux cette penſée qu'ils avoient de S. Paul, ſans luy inſulter, & ſans bleſſer le reſpect qu'on doit à des gents affligez, [& à des hoſtes.] Mais quand ils virent au bout de quelque temps qu'il ne luy arrivoit aucun mal, ils paſſerent d'une extremité à l'autre, & diſoient que c'eſtoit un Dieu.

h.c|468.d.e.

Bar.58.§ 172. 'On remarque preſentement que tous les ſerpens qui ſont à Malte n'ont aucun venin: ce qu'on attribuë au merite de Saint Paul, puiſqu'on voit par cette hiſtoire meſme, qu'on ne le peut pas attribuer à quelque proprieté naturelle du pays.

'S. Paul & tous les autres qui s'eſtoient ſauvez du naufrage, demeurerent trois jours chez Publie le plus conſiderable de cette iſle, ['& qui en eſtoit peuteſtre auſſi le magiſtrat.] [a]Il les traita avec beaucoup d'humanité, ſans autre raiſon que par la compaſſion de ce qu'ils avoient ſouffert. Son hoſpitalité fut bientoſt recompenſée. 'Car S. Paul guerit ſon pere malade d'une fievre, & d'une dyſſenterie; 'eſperant que ce miracle pourroit eſtre utile pour la converſion de cette iſle, qui eſtoit encore pleine d'infideles. 'Il fit [pour le meſme ſujet] beaucoup d'autres miracles à Malte.

Act.28.v.7.[c] Chry.n.p.470. d[Hier.ep.39 p. 200.t.2. Mort 64. a Chry.p.468. 469. Act.28.v.8. Greg in Job,l. 27.c.11.p.786.e. Act.28.v.9.10.

[Il ne fut pas trompé dans ſon attente;]'& la maniere dont les Maltois en uſerent à ſon égard, fait aſſez juger comment ils receurent les veritez qu'il leur annonçoit, & combien fut grand le nombre de ceux qui ſe convertirent. 'Car ils firent toutes ſortes d'honneurs & à luy, & à ceux de ſa compagnie à cauſe de luy. Ils les nourrirent tous durant trois mois qu'ils demeurerent dans leur iſle, & quand ils en partirent, ils les pourvurent de tout ce qui leur eſtoit neceſſaire. 'Ce n'eſtoit pas là une recompenſe pour Sant Paul; [car il ne l'attendoit que de Dieu;] mais c'eſtoit l'accompliſſement de ce que dit J. C: Que tout ouvrier merite qu'on le nourriſſe.

Chry.p.471.a. p.469.b[Act.28. v.10. Chry.p.471.a.

L'AN DE JESUS CHRIST 61.

'Aprés donc que S. Paul eut demeuré trois mois à Malte, il en partit avec ceux de ſa compagnie dans un [autre] vaiſſeau d'Alexandrie qui y avoit auſſi paſſé l'hiver. 'Il areſta trois jours à Syracuſes, paſſa à Rhege & arriva en deux jours à Pouzoles, 'où les vaiſſeaux qui venoient d'Alexandrie avoient accoutumé d'aborder. 'S. Ignace ſouhaita auſſi d'y aborder quand il vint ſouffrir le martyre à Rome, 'afin de marcher ſur les veſtiges de S. Paul: mais en eſtant empeſché par la violence du vent, il ſe contenta de témoigner qu'il eſtimoit heureux les Fideles qui y demeuroient.

Act.28.v.11. v.12-14. Synop.p.1613 d[1627.e. Act.M.p.705. 706. en l'an 107.

'S. Paul paſſa ſept jours en ce lieu, à la priere des freres, c'eſt à dire des Chrétiens qui y eſtoient déja: Il en partit pour Rome, où il arriva par le chemin d'Appie, ayant rencontré à vingt lieuës de la ville les Chrétiens qui venoient audevant de luy, 'ſans craindre de s'expoſer en rendant cet honneur à un priſonnier. 'Leur courage & leur joie en donna à Saint Paul meſme, que ſa haute vertu ne rendoit point incapable des mouvemens naturels aux hommes. 'Il arriva à Rome au commencement du printemps, ou meſme dés le mois de fevrier, quoique quelques martyrologes en marquent la feſte le 6 de juillet. 'Il entra chargé de chaines dans

Act.28.v.14.15. Bar.59. § 3. Chry.p.469.e. c[Act.28.v.15. Bar.59. § 4. Pearſ.p.18. Chry in Act.h. 55.p.479.d.

cette capitale de l'Empire, avec le meſme [courage] qu'un Prince qui reviendroit triomphant aprés avoir vaincu ſes ennemis. 61.

Act.28.v.16| Uſſ.p 677.b

'Tous les priſonniers furent remis par le Centenier [Jule] entre les mains du Prefet du Pretoire, [qui n'eſtoit alors que le capitaine des gardes de l'Empereur.] 'Cette charge eſtoit encore en ce temps-ci entre les mains d'Afranius Burrhus, ["dont l'hiſtoire louë les bonnes qualitez, & qui arreſtoit autant qu'il pouvoit les mauvaiſes inclinations de Neron. On ne dit point ce qui arriva des autres priſonniers.] 'Pour S. Paul, comme les payens meſmes l'admiroient, & le diſtinguoient fort des autres, [a] on luy permit de demeurer en ſon particulier avec un garde, 'qui eſtoit moins pour l'empeſcher de s'enfuir, que pour luy ſervir de ſureté contre la mauvaiſe volonté dés Juifs.

Pezif.an P p. 18.

V. Neron §. 14. 34.

Chry.h.54 p. 470.a|471.b.

a Act.28.v.16. Chry.p.472.c. d.

Act.28 v.20| Synop.p.1628.c. d|Joſ ant.l.18. c.8.p.633.f|534. d.

'Il demeuroit toujours enchainé; & il l'eſtoit apparemment avec ſon garde, comme Agrippa & d'autres. [b] Il loüa un logis pour luy, où il demeura deux ans entiers. [c] Et ce ne fut pas du travail des autres, dit S. Chryſoſtome, qu'il paya le loüage de cette maiſon, mais de ce qu'il gagnoit luy meſme par ſon travail.

b Act.28 v.23-30.

c Chry.h.55.p. 478. 479.

ARTICLE XLIII.

S. Paul travaille à la converſion des Juifs de Rome, & plus utilement à celle des Gentils : Les Philippiens l'aſſiſtent, & il leur écrit.

Act 28.v.17. 'TRois jours ſeulement aprés [que S. Paul fut arrivé à Rome,] il fit prier les principaux des Juifs de le venir voir, pour leur parler avant qu'ils fuſſent prevenus [contre luy.] [d] Il leur proteſta de ſon innocence, & la leur prouva par le témoignage des officiers Romains qui l'avoient voulu mettre en liberté : 'ce qu'il fit pour l'intereſt des Juifs meſmes, depeur que s'il paſſoit dans leur eſprit pour coupable, [ils n'euſſent moins de reſpect pour la verité qu'il preſchoit.] 'Mais quoiqu'il euſt tant de plaintes à faire contre les Juifs de Jeruſalem, il ſe contenta de dire avec douceur, 'qu'ils s'eſtoient oppoſez à ſon elargiſſement, & que c'eſtoit ce qui l'avoit contraint d'appeller à Ceſar; declarant en meſme temps qu'il n'avoit aucun deſſein de les accuſer de quoyque ce fuſt. [Il decouvrit en finiſſant le veritable ſujet de ſa perſecution,] '& dit que c'eſtoit à cauſe qu'il preſchoit [la venuë du Meſſie, c'eſt à dire de celui qui eſtoit] l'eſperance d'Iſrael. 'Et ainſi il ſe declara du nombre des diſciples de J. C.

Chry.n.h.54.p. 470. a.

d Act.28.v 17.18. Chry.h.55.p. 475.b.c.

c|478.b.

Act.20.v.19.

v. 20.

v. 22.

v. 21. 22. 'Les Juifs l'aſſurerent qu'on ne leur avoit ni dit ni mandé quoy

que ce fuſt à ſon prejudice; mais qu'ils ſeroient bien aiſes de l'entendre parler ſur cette ſecte, comme ils l'appelloient, qui eſtoit combattüe partout. 'Ils prirent jour pour cela, & revinrent le trouver en grand nombre. S. Paul leur parla depuis le matin juſqu'au ſoir, leur expliqua ce que c'eſtoit que le royaume de Dieu, & leur montra par Moyſe & par les Prophetes la verité de ce qui regarde J.C. 'Il en perſuada pluſieurs, les autres demeurerent dans leur aveuglement predit par Iſaïe. Saint Paul leur en cita les paroles, 'afin de confirmer dans la verité ceux qui l'avoient embraſſée, & qu'ils ne ſe ſcandaliſaſſent pas de l'endurciſſement des autres. 'Mais pour toucher meſme ces obſtinez par la jalouſie qu'ils avoient contre les Gentils, 'il ajouta que [puiſqu'ils rejettoient le ſalut que Dieu leur avoit envoyé,] les Gentils le recevroient. Ils ſe retirerent ainſi, en diſputant entre eux [ſur ce que S. Paul leur avoit dit.]

v. 23. v. 24-27. Chry.n.h.55.p. 476 d|478.d. p. 476 e. Act.28.v.28.29.

'Mais quoiqu'ils fuſſent ſans doute fort irritez de la maniere ſi forte dont Saint Paul leur avoit parlé; ils n'oſerent neanmoins rien entreprendre contre luy, parcequ'ils eſtoient à Rome, où ils n'eſtoient pas les maiſtres comme en Judée. Ainſi tous leurs efforts contre S. Paul n'avoient ſervi qu'à le conduire en un lieu où ils ne pouvoient plus l'empeſcher de preſcher l'Evangile avec une liberté toute entiere. C'eſt ainſi que Dieu fait tout réuſſir à l'avantage de ceux qui l'aiment, & ſouvent par les moyens qui y paroiſſent les plus oppoſez.

Chry.h 54.55. P.476.d.e|477. d.

'Durant les deux ans que S. Paul fut à Rome comme priſonnier, il receut tous ceux qui le vinrent trouver, & preſcha hautement l'Evangile: 'de ſorte que ſa captivité ſervit beaucoup à la propagation de la foy, '& rendit l'Apoſtre celebre juſque dans la Cour, 'où il y avoit meſme pluſieurs Chrétiens. [a] Elle fut cauſe encore que pluſieurs preſcherent l'Evangile, quoique quelques uns le fiſſent exprés pour faire perſecuter Saint Paul, 'en excitant la fureur de Neron par le progrés & l'eclat du Chriſtianiſme. [b] On dit que durant qu'il eſtoit à Rome, il eut grande liaiſon par lettres avec Seneque. ['Mais les lettres que l'on en montre aujourd'hui ſont rejettées de tout le monde.]

Act.28.v.30.31. Phili.1.v.12. v.13|Chry n. Phili.4.v 22. a 1.v.14-18. Chry.t.3. or.45. p.515 a. b Bar.66. § 12.

V. Neron note 4.

'Les Chrétiens de Philippes en Macedoine, qui [comme nous avons vu,] avoient donné en pluſieurs rencontres à S. Paul des preuves de leur affection & de leur liberalité, 'firent refleurir en ce temps-ci les meſmes ſentimens, 'lors [qu'ils eurent ſçeu] qu'il eſtoit priſonnier à Rome pour J. C. 'Ils luy envoyerent Epaphrodite leur Apoſtre, [c] c'eſt à dire 'leur Eveſque, [d] tant pour luy porter de

Phili.4.v.15.16. v. 10. 1. v. 12. 13. 2.v.25|4.v.18| Chry n.h.9 p. 7.

Note 65.

c Thdr:. n. p. 323. d|333. e.d. Phili. 4. v. 18.

l'argent, 'que meſme pour l'aſſiſter de ſa perſonne en leur nom. Il le fit en s'expoſant à de grands dangers, [a] ce qui luy cauſa une maladie qui le reduiſit à l'extremité, & l'obligea de demeurer long-temps à Rome. Les Philippiens ſçeurent ſa maladie, & en furent forts affligez. C'eſt pourquoi lorſqu'il fut gueri, il ſe haſta de retourner à Philippes [l'année ſuivante.] S. Paul en le revoyant luy donna une lettre pour les Philippiens, [b] laquelle il adreſſe *aux Eveſques & aux Diacres de Philippes*. 'Mais par les Eveſques il entend les Preſtres; ces deux noms ſe confondant alors aſſez ſouvent. [Il y témoigne beaucoup de tendreſſe pour les Philippiens;] 'quoique la joie qu'il reſſentoit d'avoir eſté aſſiſté par eux, fuſt plus pour eux que pour luy. Car dans leur don il conſideroit moins le beſoin où il ſe trouvoit, eſtant accoutumé à vivre dans la pauvreté & dans l'abondance, que l'avantage qu'ils en tiroient, & la recompenſe qu'ils en pouvoient attendre de Dieu. [Il leur parle du fruit de ſes liens. Il les exhorte à paroiſtre comme de vrais enfans de lumiere, & comme des étoiles parmi les payens qui les environnoient. Il les fortifie contre les docteurs du Judaïſme, qu'il appelle des ennemis de la Croix. Il les porte à demeurer toujours aſſujettis à J.C, ennemis des diſputes, amis de la priere, fermes dans les maux, & toujours pleins de paix & de joie.] Il les conjure ſurtout de vivre entre eux dans une parfaite union: & comme cette union ne peut ſubſiſter que par l'humilité qui nous fait preferer les autres à nous, il leur repreſente l'exemple de J.C. aneanti & obeïſſant juſques à la mort de la croix.

Il recommande particulierement cette union à Evodie & à Syntyque, deux femmes illuſtres par leurs bonnes œuvres, & qui avoient meſme eu part à ſes travaux & à ſes combats pour l'Evangile. Mais il paroiſt qu'il s'eſtoit formé entre elles quelque diviſion. Il prie donc quelqu'un des principaux & des plus vertueux d'entre les Chrétiens, qui pouvoit eſtre le mari ou le parent de l'une d'elles, & qui ſelon l'opinion de quelques uns s'appelloit Syzygue, de prendre ſoin de ces deux femmes, & de travailler à les maintenir dans la paix & la charité. 'Syntyque eſt marquée au nombre des Saintes le 22 de juillet par Uſuard, Adon, & d'autres martyrologes, qui diſent que ſon corps repoſe à Philippes.

Paul joint Timothée avec luy dans le titre de ſa lettre aux Philippiens, '& il leur fait eſperer de le leur envoyer dans peu de temps, auſſitoſt qu'il auroit vu quelque jour en ſes affaires. 'Il avoit beaucoup d'eſperance d'aller auſſi luy meſme les voir. 'Car quoiqu'il ſouhaitaſt de mourir, il voyoit bien neanmoins que Dieu luy

a v.30|Chry.p. 87.d.e.
a Phili.2.v.26. 27.30|Chry.p. 85. e.
Thdrt. pr. Phili.p.322.c.
b Phili.1.v.1. Thdrt.n.p.323.
b|Chry h.1.p.2. h.
Phili.4.v.10-18.
2.v.1-11.
4.v.2.3|Thdrt. n.p.338|Chry. h.13.p.124.125.
Bar.22.jul.d.
Phili.1.v.1.
2.v.19.23.
v.24|1.v.25.26.
1.v.21-26.

luy conſerveroit encore la vie. 'Saint Chriſoſtome croit que Dieu l'avoit laiſſé le maiſtre de choiſir de vivre ou de mourir. Chry.n.h.3.p. 30. a.

ARTICLE XLIV.

S. Paul convertit Oneſime, & obtient ſa grace de S. Philemon ſon maiſtre, à qui il en écrit.

'UN des [plus illuſtres]fruits de la captivité de S. Paul, fut la converſion d'Oneſime, 'qui d'eſclave, voleur, & fugitif, devint un fidele ſerviteur de J. C, & merita d'eſtre appellé par S. Paul ſon cher & fidelle frere, 'ſon fils, "ſon cœur, un autre luy meſme. [a] Il eſtoit de Coloſſes ville de Phrygie, eſclave de Philemon habitant du meſme lieu, qui avoit embraſſé la foy, [b] & eſtoit fort uni à S. Paul. [c] Oneſime qui l'avoit toujours fort mal ſervi, l'ayant enfin volé, avoit mangé ce qu'il avoit pris, & s'en eſtoit enfui à Rome pour ſe cacher. [Mais la bonté de Dieu fit qu'il luy fut avantageux d'eſtre tombé dans cet abyſme de maux & de pechez.] 'Car ayant rencontré S. Paul à Rome, cet Apoſtre qui conſideroit les grands & les petits comme une meſme choſe en J. C, l'inſtruiſit de la verité, & enfin le convertit, & le battiza.

Il ſouhaitoit de le retenir auprés de luy, afin qu'il luy rendiſt des ſervices "que ſon maiſtre meſme auroit eſté bien aiſe de luy rendre: mais il ne le voulut pas faire ſans le conſentement de celui à qui il appartenoit. 'C'eſt pourquoi il le luy renvoya, & luy écrivit en meſme temps pour le conjurer de pardonner à cet eſclave, & de le traiter meſme comme ſon frere: 'ce qu'il fait avec un admirable artifice de charité. 'Il s'obligea meſme à luy pour tout ce qu'Oneſime luy pouvoit devoir, & le voulut écrire de ſa propre main.

'Pour obtenir plus aiſément ſa grace, il ſalue dans le titre de ſa lettre "Appie femme de Philemon, & Archippe qui exerçoit quelque fonction eccleſiaſtique à Coloſſes, 'c'eſt à dire qui en eſtoit Diacre, ou Preſtre, [d] ou meſme Eveſque, [e] à moins que cette dignité ne fuſt tenue par Epaphras, qui eſtoit alors à Rome priſonnier pour J. C, comme S. Paul. [f] Les Conſtitutions & d'autres ont dit qu'Archippe a[depuis] eſté Eveſque de Laodicée en Phrygie. Mais Theodoret juge qu'il vaut mieux croire qu'il demeuroit à Coloſſes. [g] S. Paul écrivant [l'année ſuivante] aux Coloſſiens, ordonne qu'on l'avertiſſe de bien conſiderer le miniſtere qu'il avoit receu de Dieu, afin d'en remplir tous les devoirs; [ce qui ſemble

Phile.v.10.
v. 15-18.
Col.4.v.9.
Phile v.10.12. 17.
a Col.4.v.9| Thdrt.n.p.516| Chry.ib.n.2.p. 679. b. c.
b Phile.v.17-22.
c v.n.18|Thdrt. n.p.519.c|Hier. n.p.261.d.
d|Chry.pr.p. 670.c.
Phile.v.13.14.
v. 12. 16.
Eſt.n.p 880.
Phile.v.18.19.
v.2|Thdrt.n.p. 517 a|Chry.p. 673. 674.
Boll. 20 mars, p 82 2.3|Clem. n p.303 d e.
d Hier.in Phile. p.260 a|Ambr. in Col.p.550.d.
e Col.1.v.7|4.v. 12|Phile v.23.
f Conſt. l.7.c. 46 p.327 e| Thdrt. in Col. p.361.c.
g Col.4.v.17.

Boll.20.mart. p. 82. marquer qu'il n'avoit pas tout à fait aſſez de zele.] Neanmoins l'Egliſe latine l'honore aujourd'hui au nombre des Saints le 20 de mars; en quoy elle ſuit Uſuard, Florus, & pluſieurs autres martyrologes. Menæa, p. 355. 'Les Grecs en font le 22 de novembre, & diſent "qu'il fut martyrizé à Coloſſes ſous Neron. &c. 61.

Phile. v. 9. v. 1. 9. 22. 'Saint Paul eſtoit déja vieux lorſqu'il écrivit à Philemon, [agé d'environ 63 ans.] 'Il eſtoit encore dans les liens; mais eſperoit d'eſtre bientoſt delivré, & d'aller à Coloſſes C'eſt pourquoi il prie Philemon de luy preparer un logement. [Il n'eſt pas neanmoins v. 1. 23. 24. neceſſaire que cela ſoit arrivé ſitoſt.] 'Timothée eſtoit alors avec luy, auſſibien qu'Epaphras, Ariſtarque, Demas, S. Luc, & Marc Eſt. in Col. p. 709. 2. 'qu'on croit eſtre Jean Marc dont nous avons parlé ci-deſſus [De tous ces diſciples,] [a] Saint Paul ne joint avec luy que S. Timothée dans le titre de la lettre. 'Philemon l'ayant receuë, envoya Oneſime à S. Paul, qui s'en ſervit depuis comme d'un homme tres fidele, & d'un digne miniſtre de l'Evangile. [Nous en parlerons encore "bientoſt.] V. 1. 45.

[a] Phile. v. 1. Col. 4. v. 9. Thdrt. p. 362. a. & alibi. Phile. v. 2] Chry. pr. p. 670. a. b] Thdrt. ib. p. 517. 2. 'Pour Philemon il avoit fait une egliſe de ſa maiſon, par la pieté que tous ſes domeſtiques avoient embraſſée auſſibien que luy. [b] S. Paul loüe ſa foy envers J. C, & ſa charité envers tous les Saints. [b] Phile. v. 5. 6. 7. La liberalité qui naiſſoit de ſa foy, eclatoit aux yeux de tout le monde, ſe faiſant connoiſtre par beaucop de bonnes œuvres qui ſe pratiquoient chez luy pour l'amour de J. C. Les cœurs des Saints qui eſtoient dans l'affliction trouvoient du ſoulagement v. 4. dans ſa charité. Sa vertu donnoit une grande joie à S. Paul, 'qui v. 8. 21. ſe ſouvenoit toujours de luy dans ſes prieres, & croyoit avoir droit de tout eſperer de ſa ſoumiſſion & de ſon obeïſſance.

Chry. n. pr. p. 670. a. b. 'S. Chryſoſtome l'appelle un homme admirable, "& un cœur vraiment genereux, dont la maiſon eſtoit le refuge & l'hoſpice de tous les Saints. 'Il ſe devoit luy meſme à S. Paul, [c] c'eſt à dire qu'il avoit receu de luy les premieres inſtructions de la foy & les ſacremens de J. C, ſoit à Coloſſes, ſi S. Paul y avoit eſté, ſoit en quelque autre lieu où ils s'eſtoient rencontrez, comme peut-eſtre à Epheſe. Phile. v. 9. [c] Eſt. n. p. 885. 2. Vraisemblable.

Caniſ. t. 2. p. 918] Ugh. t. 6. p. 1142. a. b. Menol. V. p. 93. 1. 'Les menologes des Grecs & le martyrologe Romain, portent "qu'il fut martyrizé avec Appie à Coloſſes ſous Neron le 22 de novembre. 'On dit aſſez de particularitez de leur martyre, [mais nous n'y voyons rien d'aſſuré.] Les Grecs y joignent celui de S. Archippe. 'On voyoit encore le logis de S. Philemon à Coloſſes du temps de Theodoret. [d] Il y avoit à Conſtantinople une egliſe de S. Philemon martyr, baſtie à ce qu'on pretendoit ſous Con- Note 66.

Thdrt pr. Phile. p. 516. [d] Cod. ori. C. p. 39. d] Cang. de C. l. 4. p. 133.

ſtantin. [Nous ne voyons point ſi c'eſt du diſciple de S. Paul.]

'Quelques perſonnes témoignoient autrefois faire peu de cas de la lettre à Philemon, parcequ'elle ne regarde qu'une affaire particuliere, & qui ne paroiſt pas eſtre fort importante. 'Il y en avoit meſme qui alloient juſqu'à ſoutenir[1] qu'elle n'eſtoit pas de S. Paul, ou que ſi elle en eſtoit, [il ne falloit pas neanmoins la recevoir au rang des Ecritures,] parcequ'elle n'avoit rien de neceſſaire pour noſtre edification, ni qui fuſt digne du S. Eſprit. Mais elle n'auroit pas eſté receuë dans toute la terre & par toutes les Egliſes ſi on n'avoit eſté perſuadé qu'elle eſtoit de S. Paul, [dont elle porte le nom avec tous les caracteres.] 'Marcion meſme l'avoit receuë ſans y rien changer. Que ſi quelques uns la regardoient comme inutile, ce n'eſt, dit S. Jerome, que la faute de leur ignorance, qui les empeſche de voir combien il y a de force, de beauté, & de ſageſſe evangelique dans toutes les paroles de cette epiſtre, dont la brevetè meſme eſt digne de celui qui eſt venu apporter ſur la terre une parole abregée. Chry. in Philem. p. 671. a. Hier. ib. pr. p. 258. a. 1. b.

'S. Chriſoſtome répond aux meſmes perſonnes, que dans un Saint tel que S. Paul, il n'y a rien de petit, & dont on ne puiſſe tirer de grandes inſtructions. 'Nous apprenons en effet de cette lettre avec quel zele nous devons nous employer aux exercices de charité, puiſque Saint Paul en témoigne un ſi grand pour un eſclave & pour un voleur: Nous y apprenons à ne deſeſperer de qui que ce ſoit, puiſqu'Oneſime eſt devenu digne de l'amour & des loüanges de S. Paul: 'Nous y apprenons "à eſtimer & à honorer les eſclaves meſmes lorſqu'ils ont de la vertu. 'Enfin nous y apprenons de S. Paul avec quelle reſerve on doit uſer pour les choſes les plus ſaintes, de ceux qui ſont dans la dependance des autres; [comme nous apprenons de Philemon, que nous devons nous priver avec joie de ceux qui dependent de nous, & dont nous pourrions avoir beſoin, lorſque le ſervice de Dieu les appelle ailleurs.] Chry. p. 671. a. b. c. d. d. e. μὴ ἀνεκτέον. p. 672. d. a. b.

1. Ils diſoient que beaucoup d'anciens l'avoient rejettée: [mais on n'en trouve aucun.] Hier. p. 258. a.
"Euſebe met toutes les 14 epiſtres de S. Paul entre les Ecritures receuës toujours unanimement & ſans conteſtation comme canoniques, hors celle aux Hebreux. a Euſ. l. 3. c. 3. p. 72. c.

ARTICLE XLV.

S. Paul écrit aux Coloſſiens; De S. Epaphras, & de S. Oneſime.

L'AN DE JESUS CHRIST 62.

Col.4.v.9| Thdrt.n.p.362. a Thdrt n.p. 363. b.

PHILEMON ayant "renvoyé Oneſime à S. Paul, cet Apoſtre écrivit par luy à ceux de Coloſſes, [a]qui eſtoit, comme nous avons dit, une ville de Phrygie, voiſine de celle de Laodicée capitale de la province. Note 67.

Col. 2. v. 1. 2. v. 6. v. 4. v. 7. 2.

'S. Paul "n'avoit point eſté preſcher dans ces quartiers là. 'Mais l'Evangile qui ſe repandoit deſlors partout le monde, y avoit auſſi produit beaucoup de fruit, '& particulierement une grande charité envers tous les Saints. 'C'eſtoit Saint Epaphras qui avoit inſtruit ceux de Coloſſes, & il avoit enſuite appris à S. Paul comment ces peuples avoient connu la grace de Dieu ſelon la verité, & l'avoient embraſſée avec une charité toute ſpirituelle. Il eſtoit alors à Rome avec S.Paul, [b] & il y eſtoit meſme priſonnier pour J. C. comme luy, lorſque l'Apoſtre écrivit à Philemon. 'S. Paul ayant appris de luy la converſion des Coloſſiens, ne ceſſa point depuis cela de prier pour eux, & de demander à Dieu qu'il les rempliſt de la connoiſſance de ſa volonté, afin qu'ils ſe conduiſiſſent d'une maniere digne de luy. Note 68.

4. v. 12. b Phile. v. 23. Col.1.v.9-12.

Col.2.v.8,18. &c|Eſt.n.p. 680.

'L'homme ennemi ſema ſur ce bon grain l'ivraie d'une philoſophie trompeuſe, & d'une humilité fauſſe. Car des ſeducteurs taſchoient de perſuader aux Coloſſiens que nous ne devons pas nous approcher de Dieu par J. C, parcequ'il eſt trop elevé au deſſus de nous, mais par les Anges, qu'ils diſoient eſtre nos mediateurs en un ſens qui ne peut convenir qu'à J. C. ſeul. [Cela a du raport aux folies des Platoniciens, dont beaucoup en ſuivant ce chemin tomboient dans la magie.] 'Mais comme il paroiſt que ces faux predicateurs y joignoient quelques obſervations Judaïques, 'il ſemble que c'eſtoient des diſciples de Simon le magicien, [ou quelques Juifs qui vouloient confondre l'Evangile avec la loy, plutoſt que des philoſophes payens]

Col.2.v.16.21. Eſt n.p.680.

Synop n.p.839. e. f. c Col.4.v.16| Thdrt.n.p.363. c. d Col.2.v.1.2.

'Saint Paul peut avoir appris ceci partie d'Epaphras, [partie] [c]d'une lettre que les Chrétiens de Laodicée luy écrivirent [en ce temps-ci,] où l'on croit qu'ils ſe plaignoient des erreurs que l'on ſemoit ou à Coloſſes, ou à Laodicée meſme. [d] Quoiqu'il n'euſt point preſché à ces peuples, il n'en avoit pas moins d'affection pour eux, ni moins de deſir de conſoler leurs cœurs, & de les voir affermis tous enſemble dans la charité, & dans la connoiſſance Note 69.

64. des myſteres de Dieu & de J. C, dont il eſtoit le miniſtre à l'égard de ces peuples, auſſi bien que de tous les autres hommes. 1.v.23.25. v. 28.

[Ce fut donc pour cela qu'il écrivit ſon epiſtre aux Coloſſiens, &c. où aprés avoir relevé la grandeur de J.C, comme eſtant l'image du Pere, & l'avoir repreſenté comme le reconciliateur des hommes avec Dieu, & le chef de l'Egliſe, qui repand dans tous ſes membres l'eſprit & la vie; il avertit les Coloſſiens de ne ſe point laiſſer tromper par ceux qui taſchoient de les ſeduire. Il leur donne auſſi principalement dans le troiſieme chapitre, un excellent abregé de toute la vie Chrétienne.]

&c. Il envoya meſme à Coloſſes, Tyquique, qui eſtoit un fidele miniſtre du Seigneur, afin qu'il s'informaſt plus particulierement de l'état où y eſtoit l'Egliſe, & qu'il y conſolaſt & fortifiaſt les cœurs. 4.v.7.8.

Il envoya Oneſime avec luy, & les chargea tous deux d'apprendre aux Fideles de ces quartiers là ce qui regardoit l'état de ceux de Rome & de luy en particulier. [On croit ſur cela que ce furent eux qui porterent ſa lettre.] v. 7. 9.

Il recommanda aux Coloſſiens de faire lire cette lettre aux Fideles de Laodicée dans l'egliſe [& dans l'aſſemblée publique,] & de lire celle que ceux de Laodicée [luy] avoient écrite. v. 16. v. 15.

Il ſaluë tous ceux de Laodicée, particulierement Nymphas, & l'Egliſe qui eſtoit dans ſa maiſon, Nymphas ayant fait de ſa maiſon [& de ſa famille] une [vraie] Egliſe par la pieté dont il l'avoit embellie. Thdrt.n.p.353. b.

Les Grecs l'honorent le 28 de fevrier avec le titre d'Apoſtre, ajoutant qu'il mourut en paix; [a] & c'eſt tout ce que l'on en trouve. Boll.28.feb.p. 719.§ 3. a p.720. d.

S. Paul en ecrivant cette epiſtre, nous apprend qu'il eſtoit toujours dans les liens. Mais il les portoit avec joie, parcequ'il ſouffroit pour le myſtere de J. C, pour les Fideles qui ſont ſes membres, & pour accomplir dans ſa chair ce qui manquoit encore aux ſouffrances du Sauveur. Col.1.v.24/4. v. 3.

L'opinion la plus commune & la mieux appuyée, eſt qu'il ecrivit de Rome la lettre aux Coloſſiens; [b] S. Gregoire, s'il n'y a point de faute dans ſon texte, dit qu'il l'écrivit d'Epheſe où il eſtoit en priſon. [Et neanmoins nous n'avons point de preuve qu'il ait jamais eſté priſonnier à Epheſe.] Il l'écrivit comme nous avons dit, aprés que Philemon luy eut renvoyé Oneſime. [Ainſi c'eſtoit quelques mois aprés qu'il eut écrit à Philemon.] Eſt.n.p.681[Synop.n.p.283. & alii. b Greg. in Job, l.30.c.2.p.871.d. Thdrt. in Col. p. 363. a. V. la note 67.

Il avoit alors auprés de luy S. Timothée nommé dans le titre de la lettre, & encore Ariſtarque [Jean] Marc couſin de S. Barnabé, & Jeſus ſurnommé le Juſte, qui eſtoient les ſeuls d'entre les Juifs qui travailloient avec luy pour le royaume de Dieu. C'eſt pour- Col. 1. v. 1. 4. v. 10. 11.

quoi ils eſtoient ſa conſolation. Il ſalue les Coloſſiens de leur part,
v. 12-14. & encore de la part d'Epaphras, dont il fait un grand éloge, de
2.Tim.4.v.10. S. Luc, & de Demas qui l'abandonna depuis.

[Quelques uns ont cru contre la verité, que S. Paul avoit auſſi Note 69.
écrit en ce temps là à l'Egliſe de Laodicée; & on a encore une
lettre qu'on pretend qu'il leur envoya. Mais c'eſt une piece abſo-
lument fauſſe.]

Col. 1. v. 7. Epaphras, comme nous avons dit, avoit preſché le premier
4 v. 12. 13. l'Evangile à Coloſſes dont il eſtoit, [& apparemment encore à
Laodicée, & à Hieraple en Phrygie:] car il avoit un grand zele
pour ceux de ces trois villes. C'eſtoit un [vray] ſerviteur de J.C;
1. v. 7. S. Paul l'appelle ſon cher [frere,] & ſon compagnon dans le ſer-
Phile. v. 23. vice de Dieu. [Nous ne ſavons pas par quelle occaſion] il ſe trouva
priſonnier à Rome pour J.C. avec S. Paul, qui ſalua Philemon de
ſa part. [Il ne dit point en écrivant aux Coloſſiens s'il eſtoit en-
Col. 4. v. 18. core priſonnier:] mais il les aſſure qu'il combatoit ſans ceſſe pour
eux par ſes prieres, afin qu'ils demeuraſſent fermes dans la per-
fection qu'ils avoient embraſſée, & qu'ils accompliſſent pleine-
1. v. 7. ment tout ce que Dieu demandoit d'eux, agiſſant comme un
fidele miniſtre de J.C. pour leur ſalut.

Ado, feſt. p. 38. Uſuard, Adon, & le martyrologe Romain, qui marquent ſa
feſte le 19 de juillet, diſent qu'il avoit eſté ordonné Eveſque de
Coloſſes par S. Paul, & qu'il y ſouffrit depuis genereuſement le
p. 38 | P. de Nat. martyre pour le troupeau qui luy avoit eſté confié. Adon ajoute
l. 6. c. 116. p. 122. qu'il fut enterré dans la meſme ville. [a] Baronius aſſure que ſon
n. 2.
a Bar. 19. jul 2. corps eſt à preſent dans l'egliſe de S.te Marie Majeur à Rome; ce
que l'on apprend, dit-il, des archives de cette egliſe.

[S. Oneſime n'eſt pas moins illuſtre que luy dans l'Egliſe. Saint
Paul s'en ſervit, comme nous avons vu, dans le miniſtere de l'E-
Hier. ep. 62. c. 2. t. 2. p. 185. b. vangile.] D'eſclave qu'il eſtoit, il devint, dit S. Jerome, "Diacre Diaconus.
b Conſt. l. 7. c. 46. p. 327. c. de J.C. [b] On croit que S. Paul le fit Eveſque de Berée en Mace-
doine. [lors peut-eſtre qu'il paſſa par là en revenant mourir à Rome.
Car ce que quelques martyrologes diſent que c'eſt l'Eveſque
"d'Epheſe dont S. Ignace parle avec eſtime en l'an 107, n'eſt ni Note 70.
Nil. l. 3. ep. 332. p. 455 | aſc. c. 35. p. 41. fondé, ni aiſé à accorder avec l'hiſtoire.] Il couronna enfin ſa vie
Menæa, nov. par la gloire du martyre, ["qu'il ſouffrit ſelon les nouveaux Grecs Note 71.
ſous l'empire de Domitien vers l'an 95.] Ils le joignent avec Saint
Philemon & les autres martyrs de Coloſſes, qu'ils honorent le 22
feb. p. 162-169. de novembre. Mais ils en font une feſte particuliere le 15 de fe-
vrier, où leur grand office eſt de luy. [Bede & les autres martyro-
Bed | Ado | Boll. 16. feb. p. 156. d. loges des Latins en font memoire le lendemain.] Ils luy donnent
les uns & les autres le titre d'Apoſtre.

'S. Timothée eſtoit, comme nous avons dit, avec S. Paul, lorſqu'il écrivit aux Philippiens & aux Coloſſiens. [a]L'Apoſtre avoit fait eſperer aux Philippiens de le leur envoyer bientoſt: [Et rien ne nous empeſche de croire qu'il accomplit cette promeſſe,] 'eſtant certain que Timothée n'eſtoit pas avec luy lorſqu'il écrivit aux Hebreux. Phili.1.v.1| Col.1.v.1. a Phili.2.v.19. 23. Heb.13.v.23.

ARTICLE XLVI.

De l'epiſtre aux Hebreux.

L'AN DE JESUS CHRIST 63.

'SAINT Paul eſtoit encore à Rome, ou au moins en Italie, lorſqu'il écrivit aux Hebreux, [b]c'eſt à dire aux Juifs convertis de Jeruſalem & de Paleſtine, [c]pour les affermir contre les maux qu'ils ſouffroient par la perſecution des autres Juifs. [d]C'eſt ce qui fait croire à quelques uns, que c'eſt cette epiſtre de S. Paul dont parle S. Pierre. [La mort de S. Jacque leur Eveſque, arrivée l'année precedente,]*& dont il peut avoir voulu parler, [l'y engagea peut-eſtre particulierement,] [f]auſſibien que le témoignage que les Chrétiens Juifs luy avoient rendu de la part qu'ils prenoient à ſa captivité. [g]Il n'y met pas neanmoins ſon nom, ni ſon titre * d'Apoſtre, *tant à cauſe que les Juifs meſmes qui avoient embraſſé la foy, avoient quelque eloignement de luy, [h] que parce-qu'il n'eſtoit pas [ſi proprement] leur Apoſtre. [Peut-eſtre meſme qu'il la regardoit moins comme une lettre, que comme un livre,] 'puiſqu'il fait excuſe de ſa breveté. [Car elle eſt en effet courte pour un livre, mais longue pour une lettre. Heb.13.v.24| Chry. pr Rom. p.3 d|Thdrt.ib. p. 6. a. b Chry. pr. Heb.p.696.a. c Thdrt.ib.p. 394. c. d Bar.60. § 55| Pearſ.poſt.p.58. 59. e Heb.13.v.7. f 10. v. 34|Bar. 60. § 42. g Pearſ.poſt.p. 59. h Euſ l.6.c.14 p. 215.c|Thdrt pr. Heb.p.394. Heb.13.v.22.

Son but dans cette epiſtre auſſibien que dans celle aux Romains & celle aux Galates, eſt de montrer que la vraie juſtice ne vient point de la loy, mais que c'eſt J.C. qui nous la donne par la foy & par ſon Eſprit. Il le montre de la loy morale & des œuvres deſtituées de la grace dans l'epiſtre aux Romains, des ceremonies & de la circonciſion dans l'epiſtre aux Galates; & dans celle-ci il le montre particulierement des ſacrifices. Pour établir donc cette verité,] il fait voir la grandeur de J.C. audeſſus des Anges & de Moyſe. Il établit la vertu de ſon ſacrifice, & l'excellence de ſon ſacerdoce, aprés lequel le ſacerdoce d'Aaron & Thdrt.pr.Heb. p. 395.

* Euſ.l.6.c.14.p.215.d.ex Clem.Alex|Chry.in Heb.praef.p.695.d.e|t.5.h.64.p.716.c|Hier. v. ill. c 5. p.267.a|Aug.in Rom.t.4.p.362.1.d.

tous les anciens ſacrifices, ont eſté abolis comme inutiles & ſans effet [par où il prouve invinciblement que la loy de Moyſe eſtoit finie. Il fait voir auſſi par l'exemple des Patriarches & des Prophetes, qu'on n'eſt juſtifié que par la foy. Il repand dans toute ſa lettre de ſaints avis pour la conduite des Hebreux, qu'il exhorte à avoir toujours une confiance ferme & inebranlable en J.C. parmi les maux qu'ils avoient déja ſoufferts, & auſquels ils eſtoient expoſez tous les jours par la haine de ceux de leur nation.]

p.395|Euſ.p. 215.c|l.3.c.38. p.110.b.

'Il leur écrivit en hebreu ſelon pluſieurs des anciens, [c'eſt à dire en la langue que les Juifs parloient alors,] [a] ce qui fait qu'elle n'eſt pas du ſtyle des autres. [b] Et quelques uns pretendent que le texte ſyriaque que nous en avons aujourd'hui dans les polyglottes, eſt l'original, quoique d'autres croient pouvoir montrer par diverſes preuves que ce n'eſt qu'une traduction faite ſur le texte grec. 'Eſtius raporte meſme beaucoup de raiſons conſiderables pour montrer qu'elle a eſté écrite originairement en grec. [c] Et on remarque que les paſſages de l'Ecriture n'y ſont point citez ſelon l'hebreu, [mais ſelon les Septante,] de quoy meſme quelques uns ſe ſont voulu ſervir [quoique ſans fondement,] pour rejetter l'autorité de cette epiſtre.

a Bar 60. § 45.
b C. à Lap. in Matt.p.41.2.b.
c.

Eſt.pr.Heb p. 806|Du Pin, p. 106 q.
c Hier.in If.6. P. 31. 2.

Cl.Al.ap.Euſ.l. 6.c.14.p.215.c| in 1.Pet.p.563.b. Euſ.l.3.c.38.p. 110. b.

'Ceux qui pretendent qu'elle a eſté écrite en hebreu, croient qu'elle a eſté traduite en grec ou par S. Luc, ou par S. Clement Pape: Et que Saint Paul ayant plus de facilité à ſe bien exprimer dans ſa langue naturelle, [d] & le traducteur ayant encore ajouté les ornemens de la langue greque à l'elevation de l'original, c'eſt ce qui fait que cette epiſtre eſt d'un ſtyle aſſez different des autres.

d Hier.v.ill.c.5. p. 267. a.

Eſt.pr.Heb.p. 894.

'Eſtius qui ſoutient qu'elle a eſté écrite en grec, croit que cette difference vient de ce que S. Paul en a fourni l'ordre & la matiere à S. Luc, qui l'a compoſée ſur cela, & luy a donné ſon ſtyle, & qu'enſuite S. Paul la revuë, l'a approuvée, & l'a envoyée en ſon nom. [C'eſt à peu prés le ſentiment d'Origene, qui croit que toutes les penſées en ſont admirables, & vraiment dignes de S. Paul, mais que le ſtyle & la compoſition eſt de quelque autre, qui eſtant plein des inſtructions de cet Apoſtre, les a miſes par écrit. Si donc, ajoute t-il, quelque Egliſe reçoit cette epiſtre comme de Saint Paul, il la faut louer de ſon jugement, parceque ce n'eſt pas ſans ſujet que les anciens nous l'ont donnée comme de luy. Il dit qu'il ne ſçait pas qu'il l'a écrite, mais que quelques uns l'attribuoient à S. Luc, & d'autres à S. Clement.

Euſ.l.6.c.25.p. 227. c. d.

Ori. in Gen. h. 3.p.20|phil.c.1. p.10|mart p. 209.210|n.p.133.

'Il la cite luy meſme en divers endroits ſous le nom de S. Paul. [e] Saint Jerome dit auſſi que les Egliſes d'Orient, & tous les Peres

e Hier.ep.129 p.68 b.

Grecs

Grecs juſques à ſon temps, la recevoient comme de Saint Paul, quoique la pluſpart la cruſſent de S. Barnabé ou de S. Clement: mais qu'il n'importoit pas de ſavoir de qui elle eſtoit, puiſqu'elle eſtoit d'un auteur eccleſiaſtique, autoriſée par l'uſage ordinaire des Egliſes, & par le témoignage des anciens qui l'avoient ſouvent citée comme un livre de l'Ecriture. 'Tertullien eſt de ceux qui l'ont attribuée à S. Barnabé, & il en parle meſme comme ſi c'euſt eſté le ſentiment commun de ſon temps. Tert. pu l.c.20. p. 741. c.

'D'autres ont cru d'autant plus aiſément que Saint Clement l'avoit ou traduite, [ou compoſée ſous S. Paul,] qu'on trouve une grande conformité de ſtyle entre ſa lettre aux Corinthiens & l'epiſtre aux Hebreux; outre qu'il inſere beaucoup de penſées de celle-ci dans l'autre, & quelquefois les termes meſmes, [quoique ſans la citer,] ce qui marque que c'eſt un ouvrage fort ancien, 'receu dés les premiers temps comme canonique par l'Egliſe Romaine, '& meſme qu'on a eu raiſon, dit Euſebe, de l'attribuer à Saint Paul. Euſ.l.3.c.38.p. 110. a. b. Bar.60. § 44. Euſ.p 110.a.b.

'Pour ce qu'on peut tirer de l'epiſtre meſme, il paroiſt en divers endroits qu'elle a eſté écrite avant la deſtruction de la ville & du Temple de Jeruſalem. [Elle a un caractere d'autorité qui ne peut convenir qu'à un Apoſtre; & neanmoins elle n'eſt d'aucun de ceux qui avoient eſté inſtruits immediatement par J. C,] 'mais d'un homme inſtruit par eux, 'ce qui convient fort bien à S. Paul, Car quoiqu'il ait appris de J.C. les veritez capitales de la religion, c'eſtoit par une voie extraordinaire, qui meſme ne regardoit pas les Juifs auſquels il écrivoit alors. Les Apoſtres luy avoient de plus dit les meſmes choſes; & pour le détail des actions & des diſcours de J. C, c'eſtoit d'eux ſeuls ſans doute qu'il l'avoit appris. 'La promeſſe qu'il y fait d'aller voir les Juifs avec Timothée, paroiſt une preuve indubitable qu'elle ne peut-eſtre que de S. Paul, & non d'aucun de ceux à qui on a voulu l'attribuer. Eſt.pr.p 891. Heb. 2. v. 3. Eſt. n. p. 918. Pearſ. poſt. p. 59.60 Du Pin, p. 105. p.

[Pour terminer en un mot ce qui regarde les difficultez qu'on a faites ſur cette epiſtre, 'les Grecs l'ont toujours receuë comme canonique, & ont fait peu de difficulté de la reconnoiſtre comme de S. Paul: Et les Latins les ont ſuivis dés le IV. ou V. ſiecle au pluſtard.] 'Theodoret reproche aux Ariens [comme une folie qui leur eſtoit particuliere,] de rejetter cette epiſtre contre l'autorité de l'Egliſe qui l'avoit receuë de tout temps comme de S. Paul, & contre celle d'Euſebe meſme qu'ils regardoient comme le défenſeur de leurs dogmes. Ils la rejettoient parcequ'elle prouve trop fortement la divinité de J. C. 'Quelques Proteſtans l'ont en- Note 72. Thdrt. in Heb. p. 393. Pearſ.p.58.60 Synop p.1173. &c.

core voulu conteſter. Mais l'un des plus habiles d'entre eux, dit qu'il ne voit pas qu'on puiſſe douter qu'elle ne ſoit de S. Paul, ſi l'on ne croit devoir douter des choſes les plus certaines, dés que quelqu'un en a douté. 63.

Heb.13.v.23. 'S. Paul mande aux Juifs dans cette lettre, que Timothée avoit eſté delivré "de priſon: & il leur promet que s'il revenoit bientoſt, il les iroit voir avec luy. 'Car Timothée n'eſtoit pas odieux aux Juifs. [a] Il leur demande leurs prieres pour l'accompliſſement de ce deſſein, 'qu'il executa depuis ſelon Saint Chryſoſtome. [b] Il leur ſouhaite enfin la grace, [c] ce qui eſt la marque de toutes ſes lettres.

Chry.n.p 985.c| Thdrt p.462.c. a Heb.13.v.18.19. Chry.n pr p. 6;6. b. b Heb 13.v.25. c 2.Thef 3.v.17. 18.

V. S Timothée note 4.

ARTICLE XLVII.

S. Paul retourne en Orient; preſche en Candie; y laiſſe S. Tite, & S. Timothée à Epheſe; leur écrit à l'un & à l'autre.

Eſt.in Heb.p. 1092. 2. 'CETTE promeſſe ſi abſoluë que S. Paul fait aux Juifs de les aller voir, donne lieu de croire qu'il eſtoit alors en liberté de le faire, & qu'ainſi il avoit enfin eſté delivré de ſa longue captivité. [Il ſeroit inutile de chercher comment cela arriva, puiſque ni luy, ni aucun ancien ne nous en dit rien,]'ſinon qu'Euſebe & quelques autres, diſent qu'il s'eſtoit juſtifié, raportant à ce temps-ci ["avec aſſez peu de probabilité,] ce que S. Paul mandoit [deux ou trois ans aprés] à S. Timothée: [d] Que la premiere fois qu'il avoit defendu ſa cauſe, "nul ne l'avoit aſſiſté.

Euſ.l.2.c.22.p. 61. 62|Chry. in Act.h.55.p.480. a|Thdrt.2. Tim.p.506 b. d 2.Tim.4.v.16.

V. la note 77. &c.

'Il ne faut point demander ce qu'il fit aprés cela. Il fit ce qu'il avoit fait auparavant. Il entreprit de nouveaux voyages, il courut diverſes nations, pour y porter le flambeau de l'Evangile. [e] Il ſouffrit de nouveau les chaines, les tourmens, les combats, les priſons, les embuſches, les calomnies, les menaces d'une mort toujours preſente.

Chry p 480.a. Euſ.p.62.a| Thdrt.p.505 b. e Chry.p.480.a.

DuPin,p.105.n. 'Pluſieurs Peres ont cru qu'il avoit eſté alors "en Eſpagne: Mais ils ne paroiſſent point avoir eu d'autre raiſon de le croire, ſinon qu'il en avoit le deſſein lorſqu'il écrivit aux Romains. C'eſtoit cinq ans avant qu'il l'ait pu faire: & dans ces cinq ans il eſtoit arrivé tant de choſes qu'il ne prevoyoit pas ſans doute alors, 'que cela a ſuffi au Pape Gelaſe pour aſſurer qu'il n'y avoit point eſté, parceque Dieu avoit empeſché l'execution de ce deſſein. 'L'Egliſe d'Eſpagne ne conſerve en effet aucun veſtige tant ſoit peu certain que S. Paul y ait jamais preſché; & il ne pourroit l'avoir fait tout au plus que durant quelques mois de cette année.

Note 73.

Conc.t.4 p.1253. e|Bar.61. § 2.

Eſt. in Rom.p. 179.1|Bar.61.64.

63. Ce qui eſt certain, c'eſt que dans les epiſtres écrites de Rome, il ne parle jamais d'aller en Eſpagne, mais témoigne toujours deſirer & eſperer de retourner en Orient, J'attendant ſeulement que S. Timothée le fuſt venu joindre, pourvu meſme qu'il vinſt bientoſt. [*Et nous ne ſaurions douter qu'il n'y ſoit retourné effectivement, ſoit immediatement au ſortir d'Italie, comme il eſt viſible que c'eſtoit ſon deſſein, ſoit aprés avoir eſté paſſer quelque temps en Eſpagne, ſi on veut qu'il y ait preſché l'Evangile.] Heb.13.v.23.

V. la note 75.

Note 74. *Ce fut donc *en ce temps-ci, ſelon Theodoret, qu'il preſcha dans quelques iſles, comme dans celle de Crete ou Candie : Et quand il y eut poſé les fondemens de la foy, il y laiſſa Tite, pour achever ce qui y manquoit encore, & mettre des Preſtres dans chaque ville, ou des Eveſques, comme S. Chryſoſtome & Theodoret l'ont cru. [Et il eſt certain que l'ancien ordre de la diſcipline de l'Egliſe eſt que chaque ville ait ſon Eveſque.] Il y laiſſa peut-eſtre encore Apollon & Zene. Thdrt.pſ.116. p.871. a. Tit.1. v.5. Hier. n.p.245.1. Thdrt.ib.p.509. b. Chry.ib.h.2. p.629.c. Tit.3.v.13.

L'AN DE JESUS CHRIST 64.

*S. Paul fut alors en Judée, comme il l'avoit promis dans ſon epiſtre aux Hebreux: [a] & on ne peut pas douter non plus qu'il ne ſoit venu en Aſie. [b] Il fut apparemment à Coloſſes, comme il l'avoit promis à Philemon. [c] Il paſſa quelque temps à Epheſe, & lorſqu'il en partit pour aller en Macedoine, *il y laiſſa S. Timothée, [d] luy donnant le ſoin de l'Aſie. Chry.pr.Heb. p.696. b. a 2.Tim.4.v.13. 20. Uſſ.Geneb. p.226. b Uſſ.Phile.v. 22. c 1.Tim.1.v.3. d Thdrt.n.pr. p. 463.

V. S. Timothée.

[Eſtant paſſé en Macedoine,] [e] il accomplit la promeſſe qu'il avoit faite aux Philippiens de les aller voir. [f] On croit que ce fut de Macedoine qu'il écrivit ſa premiere lettre à S. Timothée. [g] Il faut dire au moins ſelon S. Chryſoſtome, que ce fut dans les dernieres années de ſa vie. [h] Il luy promet dans cette lettre de l'aller bientoſt retrouver: [i] & afin que ſi cela n'arrivoit pas, il ſçeuſt comment il devoit ſe conduire dans la maiſon de Dieu, il luy marque quels ſont les devoirs d'un Eveſque, [tant pour ce qui regarde les fonctions de ſon miniſtere, que pour le reglement de ſa vie particuliere, inſtruiſant ainſi en ſa perſonne tous ceux qui veulent eſtre de vrais paſteurs. C'eſt pourquoi Saint Auguſtin dit que ceux qui ſont deſtinez à ſervir l'Egliſe, doivent avoir ſans ceſſe devant les yeux les deux epiſtres à Timothée avec celle à Tite, qui enſeignent toutes trois quelle doit eſtre la vertu & la conduite des miniſtres de J. C.] Un des avis qu'il luy donne, eſt de s'appliquer à la lecture. [Et comme il n'enſeignoit aux autres que e Chry.pr. Phili.p.2.b. f Ath. ſyn. p. 149.c. Thdrt. pr.Rom.p.4.b. g Chry.2.Tim. h.1.p.535. h 2.Tim 3.v.14. 4. v. 13. i 3. v. 15. 4. v. 13.

1. On lit aujourd'hui à la fin de cette epiſtre ſelon le texte grec, qu'elle fut écrite de Laodicée metropole de la Phrygie Pacatienne. Il faut que cela y ait eſté mis depuis le temps de Theodoret.

Hi.P.14.ep.11. p.460. ce qu'il pratiquoit le premier; l'un grand Saint dit qu'il nous montre par là que les dons eminens qu'il avoit receus n'empeſchoient pas qu'il ne donnaſt luy meſme une partie de ſon temps à la lecture [des livres ſacrez.]

1.Tim.5.v.23. Il recommande à S. Timothée de boire un peu de vin à cauſe
Greg.in Job,l. 27.c.11 p.786. 787|Chry.t.1. h.1. de la foibleſſe de ſon eſtomac, & de ſes frequentes maladies; ſe ſervant d'un moyen tout humain pour conſerver un homme dont le ſecours luy eſtoit ſi utile, & non du pouvoir que Dieu luy avoit donné de guerir les maladies; parceque ce don n'eſtoit proprement que pour toucher les infideles: & ainſi il ne crut pas s'en devoir ſervir en faveur de Timothée, dont la foy n'avoit nul beſoin de ce miracle exterieur, & à qui ſon infirmité eſtoit une occaſion d'acquerir de grands merites.

Chry.ep.4.p. 656.c.

1.Tim.1.v.20. Il luy mande qu'il avoit excommunié Hymenée & Alexandre,
2.Tim.2.v.17. 18 dont le premier diſoit que la reſurrection des morts eſtoit déja
a 4.v.14|Eſt.n. p.856.2. accomplie, [a] & l'autre eſtoit à ce qu'on croit un ouvrier en cuivre
b Aug.pſ.97.p. 419.1.a.b. [dont nous parlerons encore dans la ſuite.] [b] Il les livra à ſatan, qui eſt appellé le marteau de toute la terre, & dont les coups leur apprirent peut-eſtre à loüer Dieu qu'ils blaſphemoient auparavant.

Bar.60. § 9. Quelques uns diſent que cette premiere epiſtre à Timothée fut portée par Tyquique: mais les preuves que l'on en donne [ne ſont pas bien conſiderables.]

Tit. 3. v. 12. S. Paul fit deſſein de paſſer l'hiver à Nicople, [c] ville d'Epire ſur *aujourd'hui Prevena. Sanſon.*
c Hier.n.p.257. b|Bar|Uſſ. d Chry.n.p.663. e|Thdrt.n.p. 315|in Paul.pr. p. 4. le golfe d'Ambracie. [d] D'autres l'entendent de Nicople ville de Thrace à l'entrée de la Macedoine [ſur la riviere de Neſſe.]

e Hier.in Tit. pr.p.243|Eſt.ib. p.860. [e] Il y eſtoit déja ſelon Saint Jerome & quelques autres, lorſqu'il écrivit en Candie à Tite, de le venir trouver en cette ville aprés qu'il luy auroit envoyé Tyquique ou Artemas, [f] pour prendre ſa place & luy ſucceder. Car il avoit affaire de luy pour le miniſtere de l'Evangile: mais ſa charité ne pouvoit pas ſouffrir que les Fideles de cette iſle, qu'on croit avoir donné l'origine à l'idolatrie, manquaſſent d'une perſonne capable de les conſoler, de les fortifier, & de les inſtruire. Saint Chryſoſtome croit qu'il le vouloit former encore mieux qu'il ne l'eſtoit, durant l'hiver qu'il devoit paſſer à Nicople, & le renvoyer enſuite en Crete. Neanmoins il eſtoit l'année ſuivante en Dalmatie.

f Tit. 3. v. 12. g Hier.n.p.243. a|257.a.b.

Chry.ib.h.6.p. 663.d.

2.Tim.4. v.10.

[S. Paul luy marque, comme il avoit fait à Timothée, les qualitez que doit avoir un Eveſque, l'avertiſſant particulierement de reprendre avec force ceux qui eſtoient naturellement durs & obſtinez, comme les Cretois, & de ne pas ſouffrir qu'ils ſe laiſſaſſent aller aux illuſions des docteurs du Judaïſme. Il luy donne

64. auſſi divers preceptes pour les perſonnes de toutes conditions,] 'ſans oublier les eſclaves, puiſque J.C. a repandu ſa grace pour le ſalut de tous les hommes. 'Il luy recommande d'avoir ſoin de faire conduire Zene & Apollon en ſorte que rien ne leur manquaſt. [Il pouvoit les avoir laiſſez en Candie avec Tite,] 'ou luy avoir envoyé ſa lettre par eux. 'Cet Apollon eſt celui dont il eſt parlé dans les Actes, [comme nous l'avons vu ci-deſſus.] Pour Zene, l'Ecriture n'en parle en aucune autre occaſion; & nous n'en pouvons rien dire, ſinon que c'eſtoit un homme apoſtolique employé dans le meſme miniſtere qu'Apollon, & bien inſtruit des loix des Juifs, [eſtant ſans doute Juif de naiſſance.] 'On luy attribuë une fauſſe hiſtoire de Saint Tite. [a] Les Grecs l'honorent le 27 1. d'avril & le 27 de ſeptembre ſous le nom de Zenon. [e]

Tit.2.v.9.11. 3.v.13. Capel,p.56. Hier.in Tit.p. 257.b|Chry.p. 663 e. Boll.4.jan p. 163.§ 5. 9. a Menæa,apr. p.332|ſept.p. 366.

L'AN DE JESUS CHRIST 65.

Note 75. 'S. Paul "retourna en Aſie, comme il l'avoit promis à Timothée. Ufferius. 'Il paſſa à Troade, où il logea chez Carpe, [b] dont les Latins font le 13 d'octobre, ſans en rien dire, ſinon qu'il eſtoit diſciple de S. Note 76. Paul. 'Les Grecs qui en font leur grand office le 26 de may, "en diſent bien plus de choſes, [mais dont on ne voit point de preuve.] 'S. Nil [& d'autres] raportent une hiſtoire d'un Carpe Eveſque du temps des Apoſtres, repris par J. C. dans une viſion pour avoir eſté trop ſevere envers un pecheur. [Elle eſt celebre, mais trop longue pour la mettre ici.] 'Saint Paul laiſſa chez Carpe "un habit, 'ou comme d'autres l'expliquent, un ſac à mettre des livres; & peut-eſtre encore les livres, ſoit de ſes epiſtres, comme S. Chryſoſtome le ſemble croire, [ſoit d'autres,] 'avec des membranes, qui pouvoient eſtre "les volumes des Ecritures.

2.Tim.4.v.13. Chry.n.h.10.p. 610.c. Thdrt.ib.p.505 Synop.p.1 36.

[Il quitta apparemment à Epheſe S. Timothée,] 'qui ne le put laiſſer aller ſans repandre bien des larmes. [c] Aprés l'avoir quitté, il alla à Milet, qui n'en eſt pas bien eloigné, & y laiſſa Trophime malade.

2.Tim.1.v.4| Chry.n.h.1.p. 538. a. c2.Tim.4.v.20| Chry.n.h.10.p. 614.a.

[d] Ce fut peut-eſtre en ce temps-ci qu'il ſouffrit à Antioche de Piſidie, à Icone, & à Lyſtre, les maux qu'il exprime en general dans ſa ſeconde epiſtre à Timothée. [On les pourroit mettre auſſi l'année precedente, où il peut avoir paſſé par ces villes en venant de Judée à Epheſe.]

d 2.Tim.3.v.11| Chry.n.h.8.p. 596. a.

e. Ils le font Apoſtre, l'un des 70 Diſciples ordonné Eveſque de Dioſpolis par S. Pierre &c.

ARTICLE XLVIII.

Saint Paul retourne à Rome ; eſt mis en priſon, & comparoiſt devant Neron.

Aug pec.m.l.2. c.16.p 297.2.b] f.299.p.1212.b.

'LEs Peres ont cru que Dieu avoit revelé à Saint Paul [vers ce temps-ci,] que la fin de ſa vie eſtoit proche, & qu'il la couronneroit par le triomphe du martyre. Ils l'ont tiré de ſa ſeconde lettre à Timothée, & croient que c'eſt de cette aſſurance que vient la joie & la confiance extraordinaire qu'il témoigne dans

Ath.fug.p 713. b]2.Tim.4.v.6-8. cette epiſtre. 'S. Athanaſe dit que Dieu luy "avoit revelé poſitive- V S.Pierre § 13.
ment qu'il ſouffriroit le martyre à Rome; & qu'aprés cette reve-
Euſ.l.2.c.25.p. 68. lation, au lieu de fuir Rome, il s'y en alla avec joie. 'En y allant il
a 2 Tim.4.v. 20. paſſa par Corinthe, [a] où "Eraſte l'un de ſes diſciples demeura. V. § 52.

b Euſ.l.2.c 25. p 68. c Auc.1.h.8.p. 168. b. [b] S. Paul eſtant arrivé à Rome avec S.Pierre, comme S. Denys de Corinthe ſemble l'aſſurer, [c] ou l'ayant trouvé à Rome, & s'eſtant joint avec luy, comme le dit S. Aſtere, il s'employa à inſtruire les Juifs dans les ſynagogues, & à gagner les payens dans les places & les aſſemblées publiques. Il ſe ſervoit de divers moyens pour communiquer à toutes ſortes de perſonnes les grands biens qu'il leur annonçoit, en leur donnant une connoiſſance de Dieu toute pure & toute ſincere, en leur expoſant les regles ſaintes de la vertu & de la morale Chrétienne, en les eloignant extremement des danſes, de l'ivrognerie, & de toutes ces voluptez ſenſuelles

c. qui ſont les compagnes de l'impudicité, 'auſquelles neanmoins & les peuples & le Prince avoient alors une attache prodigieuſe. Auſſi Neron ne put voir ſans indignation qu'on introduiſiſt dans Rome une vie ſi ſage & ſi pure, luy qui euſt mieux aimé perdre

d. l'Empire que ſes plaiſirs dereglez. 'C'eſt pourquoi il employa toute ſon autorité pour exterminer celui qui enſeignoit cette pieté & cette chaſteté nouvelle, & ce fut pour ce ſujet qu'il mit en priſon, & qu'il fit enfin mourir les deux Apoſtres Saint Pierre & Saint Paul.

Chry.in Act.h. 46.p.405.c. [Saint Chryſoſtome explique plus en détail ce que S. Aſtere ne fait que marquer obſcurément.] 'Car il nous apprend que S. Paul avoit eſté, à ce qu'on diſoit, ſaluer un echanſon & une concubine

vit.mon l.1.c.4. t.4.p.361.b. de Neron, pour les attirer à la foy; '& qu'en effet il avoit perſuadé à la concubine d'embraſſer les veritez qu'il luy enſeignoit, & de renoncer abſolument au commerce que les loix de la chaſteté ne luy pouvoient permettre de continuer avec ce Prince; de ſorte

que Neron qui eſtoit paſſionné pour elle, traita Saint Paul ſur ce ſujet de corrupteur & de vagabond, & le fit mettre priſonnier.

1. [On peut dire avec quelque apparence que S. Paul [1] comparut alors devant ce Prince, &"que c'eſt]' ce qu'il appelle dans ſa ſeconde epiſtre à Timothée ſa premiere "juſtification, [diſant que c'eſtoit la premiere, parcequ'il s'attendoit bien de comparoiſtre une ſeconde fois.] 'Comme il eſtoit alors dans un extreme danger, ayant attiré ſur luy pour ſauver les ames, la colere du Prince, [& d'un Prince tel que] Neron, il fut abandonné de tout le monde dans cette importante occaſion, par une laſcheté qui luy fut d'autant plus ſenſible, qu'il aimoit davantage ceux qui y tomboient, & qu'elle leur eſtoit a eux meſmes plus prejudiciable, puiſque des ſoldats n'abandonnent point impunément leur chef dans le combat au milieu des ennemis. 'Ce crime ne tombe neanmoins apparemment que ſur ceux qui ayant quelque credit, auroient eſté en état de l'aſſiſter s'ils euſſent eu autant de courage qu'ils devoient; & non pas ſur Saint Luc & les autres Saints qui eſtoient alors à Rome, & qui avoient ſans doute aſſez de pieté & de generoſité pour expoſer leur vie pour luy, mais qui l'euſſent fait inutilement, n'eſtant pas moins criminels que luy dans l'eſprit des perſecuteurs.

NOTE 77. ἀπολογίαν. 2.Tim.4.v.16. Chry.n.h.3.p. 553. d. h.10.p.611.c.d. Eſt.ib.p.857.1.

'Mais s'il fut abandonné des hommes, il fut aſſiſté du Seigneur, qui luy donna des forces & du courage, [a] afin qu'il puſt accomplir ce qui luy reſtoit encore de la predication de l'Evangile, & que tout le monde connuſt "la gloire & l'excellence de la foy, & la protection viſible que Dieu luy donnoit. [Car ce que Rome ſavoit, on peut dire que toutes les nations du monde le ſavoient.] Ce fut donc pour cela que Dieu le delivra alors de la fureur de Neron, [ſoit que demeurant priſonnier, il ait ſeulement echapé la mort dont on le menaçoit, comme il eſt plus vraiſemblable, ſoit qu'il ait entierement recouvré ſa liberté, comme S. Chryſoſtome paroiſt l'avoir cru, & qu'il ait eſté depuis remis en priſon: ce qui ne devroit pas paroiſtre étrange,] puiſqu'il ſouffrit les chaines & la priſon ſept fois differentes. [b] Il eſt toujours certain qu'il eſtoit priſonnier lorſqu'il écrivit la ſeconde fois à Timothée. [c] S. Chryſoſtome fait une belle deſcription de S. Paul, lorſqu'il comparut chargé de chaines devant Neron.

2.Tim.4.v.17. a v.17|Chry.n.h.10.p.611. ἀπόφασιν 2.Tim.4.v.16. Clem.1.Cor.c.5. b 2 Tim.1.v.8. 16.2.v.9. c Chry.n.h.4.p.565.

'Alexandre ouvrier en cuivre s'oppoſoit alors à S. Paul, & luy faiſoit beaucoup de peine. 'On croit que c'eſt celui qu'il avoit ex-

2.Tim.4.v.14. Eſt.n.p.856.1.

1. 'S.Chryſoſtome paroiſt dire en un endroit, que S.Paul dans ce dernier voyage comparut d'abord devant Neron, & fut abſous, ἀπέφυγε; mais qu'ayant enſuite converti l'echanſon, Neron luy fit trancher la teſte. Chry.2.Tim.h.10.p.611.c.

2 Tim.1.v.15| Chry.h.3.p.553. c. communié quelque temps auparavant. [a] Tous les Aſiatiques meſmes qui eſtoient à Rome s'eloignoient de luy. [a] Mais Dieu luy envoya Oneſiphore, qui eſtant venu d'Aſie, où il avoit deja beau-

a 2.Tim.1.v.16-18|Thdrt.n.p. 497. coup ſervi l'Egliſe, & ayant trouvé S. Paul en priſon aprés l'avoir bien cherché l'aſſiſta ſouvent de tout ſon pouvoir. [b] C'eſt pour-

b 2.Tim.1.v.16. 18. quoi Saint Paul luy ſouhaite la benediction de Dieu, à luy, & à toute ſa famille. [1] Les Grecs en font la feſte le 29 d'avril, & le 8 de

Menæa,apr.p. 347|dec.p.131. c Bar.6.ſept.b. decembre; [c] Adon & d'autres latins le 6 de ſeptembre. Le martyrologe Romain & les nouveaux Grecs en diſent [2] diverſes choſes [qui ne paroiſſent pas fort bien fondées] 1

Chry.vit.mon. l.1.c.4.p.361.b. [3] La priſon ne put pas empeſcher S. Paul de continuer à inſtruire cette concubine de Neron dont nous avons parlé; & il ne ceſſa point de le faire juſqu'à ce qu'il l'euſt entierement convertie.

In 2.Tim.h.10. p.611.e. d e|vit.mon p. 361. b. [3] L'echanſon [2] ſe * convertit auſſi, [d] & le ſoin que l'Apoſtre prit du ſalut de ces deux ames fut la cauſe de ſa mort, auſſi glorieuſe pour luy, que honteuſe pour le tyran. [e] La jalouſie en fut auſſi un des

e Clem.1.Cor. c. 5. principaux motifs, [quoique nous n'en ſachions pas le particulier. Quelques Peres l'ont encore attribuée à la chute de Simon le magicien, à laquelle ils diſent qu'il eut part. On le peut voir plus amplement ſur S. Pierre, auſſi bien que pluſieurs choſes qui regardent ſon martyre & ſes reliques, parcequ'elles ſont communes à l'un & à l'autre, & qu'il ſeroit inutile de les repeter.] 2 * αυτον χειρ.

ARTICLE XLIX.

S. Paul écrit ſa ſeconde epiſtre à Timothée, & celle aux Epheſiens.

2.Tim.1.v.8|2. v.9|4.v.16. [3] CE fut dans cette [derniere] priſon, & aprés avoir comparu devant Neron, que S. Paul écrivit pour la ſeconde fois à Timothée, [1] qui eſtoit en quelque endroit de l'Aſie, mais non pas

4.v.12 13| Thdrt.n.p.505. à Epheſe: au moins Saint Paul ne paroiſt pas aſſuré qu'il y fuſt. [2] L'Apoſtre eſtoit alors à la fin de ſa vie, & proche de ſon martyre,

2.Tim.4 v 6-8. 18. comme il nous en aſſure luy meſme, [3] & comme pluſieurs anciens 3 l'ont reconnu. [4] Auſſi Saint Chryſoſtome dit que cette lettre eſt

Chry.n h 9.p. 605. d. f 2. Tim.4.v.8. 21. comme ſon teſtament. [f] Il y prie S. Timothée de le venir trouver

1. Les Ménées des Grecs au 29 d'avril p. 347., le font Eveſque, de Colophon en [Aſie.] Le 8 de decembre p. 134, ils le font Eveſque de Ceſarée ſans dire où, ou de Coronée [en Beocie] comme porte la traduction de Canifius, & ſemblent luy attribuer le martyre. Il eſt toujours pour eux l'un des 70 Diſciples; [2] Je ne ſçay d'où Baronius a pris ce qu'il dit de ſon martyre. Adon ſe tient aux termes de S. Paul.

Canif.t.2.p. Bar.6.ſept.b.

2. La fauſſe hiſtoire de S. Lin fait divers contes ſur Patrocle echanſon de Neron, qu'elle dit auſſi avoir eſté converti par S. Paul.

B b.I.t.7.p.159. 160.

3. Tertullien dans ſon Scorpiaque c. 13. p. 632. c. Euſebe l. 2. c. 22 p. 62. S. Athanaſe *de fug.* p. 823. S. Chryſoſtome ſur la ſeconde epiſtre à Timothée *h.* 1. p. 536, Theodoret *Ibid.* p 491.

avant

avant l'hiver. [Ainſi ce ne pouvoit pas eſtre pluſtard que vers le milieu de l'année : d'où il faut conclure que cette derniere priſon, qui ne finit que par ſon martyre le 29 juin de l'année ſuivante, dura au moins un an entier.

Il n'écrivoit pas ſimplement à S. Timothée pour l'appeller auprés de luy, mais pour l'exhorter tout de nouveau à s'acquiter de tous les devoirs d'un Eveſque & d'un docteur, avec un zele digne de tant de graces qu'il avoit receuës, & avec un genereux mepris de tous les maux de ce monde,]'puiſque l'eſprit du Chriſtianiſme n'eſt point un eſprit de crainte, mais de courage & d'amour, '& que tous ceux qui veulent vivre avec pieté en J.C, doivent eſtre perſecutez, 'comme il le voyoit par ſon exemple. [a] Il l'avertit de n'oublier jamais ce qu'il avoit appris de luy, [b] de ne ſe pas étonner ſi quelques uns s'écartoient de la verité; mais de la preſcher avec d'autant plus d'ardeur, pour s'oppoſer à ceux qui la combatoient, '& qui dans la ſuite viendroient juſqu'à ne pouvoir plus ſouffrir la ſaine doctrine, & à chercher des docteurs qui les flataſſent.

'Ce qui luy faiſoit ſouhaiter la preſence de S. Timothée, c'eſt que hors S. Luc, il n'avoit plus auprés de luy aucun[de ſes anciens diſciples.] 'Car outre Eraſte & Trophime qu'il avoit laiſſez en chemin, Demas l'avoit quitté, s'eſtant laiſſé emporter à l'amour du ſiecle, & s'en eſtoit allé à Theſſalonique : Creſcent eſtoit en Galacie" ou dans les Gaules, & Tite en Dalmatie. 'Il avoit encore envoyé Tyquique à Epheſe. 'Il y avoit pluſieurs autres Chrétiens à Rome, dont il en nomme luy meſme quelques uns, mettant à leur teſte S. Eubule, 'honoré par l'Egliſe greque le 28 de février. 'Ces Chrétiens, qu'il ne nomme entre tant d'autres, dit S. Chryſoſtome, que parcequ'ils eſtoient les plus éminens de tous par la ferveur de leur foy, par la lumiere de leur pieté, & par le genereux mepris qu'ils faiſoient de toutes les choſes du monde, [ces Fideles, dis je, & beaucoup d'autres, ne manquoient pas aſſurément de luy donner toute la conſolation & tout le ſecours qu'ils pouvoient.]Mais il eſtoit bien aiſe d'avoir pluſieurs de ſes diſciples auprés de luy, tant pour l'aider dans le miniſtere de l'Evangile, ſes liens ne le luy pouvant pas faire oublier, qu'afin qu'ils puſſent conſoler les Fideles, & empeſcher les troubles qui pourroient arriver dans l'Egliſe aprés ſa mort.

V. la note 31.

'Il luy parle du malheur de Philet & d'Hymenée qui s'eſtoient egarez de la foy, & avoient corrompu quelques perſonnes, en ſoutenant que la reſurrection eſtoit déja faite, 'parceque ne reconnoiſſant point d'autre reſurrection que celle par laquelle l'ame

v. 7. 3. v. 12. v. 9. 10. a 1. v. 13. 2. v. 2. b 1. v. 16-20. 3. v. 1-5. 4. v. 8-12. v. 10. v. 10. v. 12. v. 21. Boll. 28 feb. p. 719 §. 4. 5. c Chry. 2. Tim. h. 10 p. 614. d 615. a. p. 610. b. 2. Tim. 2. v. 17. 18. Aug. in Jo. h. 19. p. 790. a.

reſſuſcite du peché à la grace, ils nioient celle de la chair.

2.Tim.3.v.8. 'Ce que S. Paul dit de Jannés & de Mambrés dans cette epiſtre
Orig.in Matt.27. v.9.p.293.c. 'eſt tiré, à ce qu'on pretend, d'un livre apocryphe attribué à ces deux magiciens: & ſur cela quelques uns ont voulu rejetter toute l'epiſtre, de quoy Origene ſe moque. Et leur doute n'a pu l'emporter[ſur l'autorité de toutes les Egliſes qui la recevoient; non
Cl.Alr.2.p.383 c. plus que la pretention] 'des heretiques[Gnoſtiques,] qui ont rejetté les deux epiſtres à Timothée, parcequ'ils s'y voyoient trop clairement condannez.

2.Tim 4.v.12. 'Comme S.Paul mande à Timothée qu'il avoit envoyé Tyquique à Epheſe, [cela nous donne lieu de croire qu'il écrivit 'en ce Note 78.
Eph.6.v.21.22. temps-ci ſa lettre aux Epheſiens.] 'Car il l'envoya par Tyquique
v.20|3.v.1|4.v. 1. 'lorſqu'il eſtoit en priſon. [a] Cette epiſtre s'adreſſe aux Gentils
a 2.v.11|3 v.1. d'Epheſe [& des villes voiſines Car on croit "qu'elle eſtoit circu- Note 79.
Tert. in Marc. laire pour toutes les Egliſes d'Aſie: d'où vient] qu'on la cite quel-
l 5.c.11.17 p. 598.c|607.b. quefois comme adreſſée à ceux de Laodicée. [b] Quelques uns ont
6 Eph.3.v.3| cru que Saint Paul avoit écrit dés auparavant une autre lettre aux
Thdrt.n.p.303. b. Epheſiens. Mais ils entendoient mal les paroles de l'Apoſtre dont ils le tiroient.

Eſt.n.p.591. 'S Paul loüe d'abord dans cette lettre la foy & la charité des Chrétiens à qui il l'écrit. Il a pour but neanmoins de les inſtruire davantage des principaux myſteres de la foy, de la redemption & de la juſtification par la mort de J.C, de la predeſtination gra-
Maud.n.p.415. tuite, de la vocation des Gentils, de la réunion des deux peuples en un ſeul corps dont J.C. eſt le chef, & de l'elevation de ce divin chef audeſſus de toutes les creatures ſpirituelles & corporelles. C'eſt ce qu'il fait particulierement dans les trois premiers cha-
Hier. n. p.204. a]Eſt.p.592. pitres, 'où il eſt obſcur & un peu embaraſſé pour le ſtyle, à cauſe de la ſublimité & de la profondeur des matieres dont il traite, [ſa langue ne pouvant ſuffire à ſon cœur & à l'étenduë de ſes penſées.] 'On croit qu'il y combat non ſeulement les Chrétiens qui
Eſt. p. 591. p. 592. judaïzoient, & qui vouloient joindre la loy avec l'Evangile, 'mais encore les diſciples de Simon le magicien, & les autres hereti-
Maud.p.415. ques de ce temps là qui prenoient le nom de Gnoſtiques, 'leſquels vouloient que les Anges fuſſent mediateurs entre Dieu & nous [au lieu de J.C.] & qu'il faluſt recourir à eux pour nous reconcilier avec luy. [Comme ces heretiques n'attaquoient pas moins les mœurs que la foy, S. Paul emploie les quatre derniers chapitres de ſa lettre à donner aux Fideles d'excellens preceptes pour vivre chrétiennement dans toutes ſortes de conditions.]

Bar. 60. § 9. 'Il y a apparence que ce Tyquique dont nous avons parlé, eſtoit

65. celui dont S. Paul ſe ſervoit ordinairement pour porter ſes lettres, [comme nous avons vu qu'il avoit porté celle aux Coloſſiens, & celle aux Epheſiens:]& quelques uns croient auſſi que ce fut luy qui porta la premiere epiſtre à Timothée. [Saint Paul ne l'envoyoit pas neanmoins ſimplement pour porter des lettres,]'mais Col 4 v.7.8| auſſi pour ſavoir l'état des Egliſes, [afin de luy en faire le raport,] Eph.6.v.21.22. pour leur apprendre à elles meſmes tout ce qui le regardoit, pour conſoler & pour encourager les cœurs des Fideles. C'eſt pourquoi il l'appelle ſon cher frere, un fidele miniſtre du Seigneur, & ſon compagnon dans le ſervice de Dieu. 'Il ſongea meſ- Tit.3.v.12. me, comme nous avons vu, à l'envoyer en Candie, pour prendre ſoin de cette Egliſe, & remplir la place de S. Tite; '& on croit Eſt. in Eph.p. auſſi qu'il l'envoyoit en ce temps-ci à Epheſe pour y gouverner 855. 1. l'Egliſe durant que S. Timothée iroit à Rome. 'Il eſtoit de la pro- Act.20.v.4.
en l'an 58. vince d'Aſie, & avoit accompagné S. Paul "lorſqu'il fit le voyage de Corinthe à Jeruſalem.

Uſuard, Adon, & d'autres martyrologes marquent ſa feſte à Paphos en Cypre le 19 d'avril. Uſuard ne le qualifie que Diacre.
&c. 'Les Grecs le font ordinairement Eveſque "de Colophon dans la Boll.29.apr.p. province d'Aſie aprés S. Soſthene, & marquent ſa feſte le 8 ou 9 613. § 3. de decembre. 'Ils le mettent au nombre des 70 Diſciples, (car cela Menæa,8 dec. leur coute peu,) & ſemblent dire auſſi qu'il fut martyr. p.134.135.

ARTICLE L.

Mort de Saint Paul: De ſes reliques.

L'AN DE JESUS CHRIST 66.

V. S. Pierre note 40,42, 44. [LE deſir que S. Paul avoit de quitter ſon corps pour vivre avec J C, fut enfin accompli 'le 29 e jour de juin en l'an 66,] 'au jour & à l'heure, dit Prudence, que l'eſprit de prophetie dont Prud.de M 12. il eſtoit rempli, luy avoit fait connoiſtre dés auparavant. a Il fut p.145. martyrizé au lieu appellé Aux eaux Salviennes, que S. Gregoire a Greg.l.12.ep. le grand donna à cauſe de cela à l'egliſe où repoſoit ſon ſacré 9.p.1104 b.
2. corps. 'Il a eu la teſte tranchée, ſelon divers anciens, [& il ſemble bien probable qu'un citoyen Romain n'a point eſté executé d'une autre maniere.] Neanmoins S. Gregoire de Nyſſe luy donne la Nyſſ.beat.8 p. croix pour inſtrument de ſon martyre; & on ne peut pas dire qu'il 834 c|Chry.t.6. parle par metaphore, ni qu'on ait mis dans ſon texte S. Paul pour o.c.30.p.267.d.

2. ſelon S. Pierre d'Alexandrie dans ſon 9.e Canon p.18.e. Euſebe *l.2.c.25.p.67.d* S. Jerome *vi. ill. c.5.* S. Chryſoſtome *in 2.Tim.4.v.16.h.10.p.621.e. ἐν τέλει.* Prudence *de Mort hy.12 p.145.*

S. Pierre. [Quelques uns ont dit * que ſa teſte avoit jetté comme du lait au lieu de ſang, & que ce miracle avoit converti l'executeur, & deux autres qui furent martyrizez ou avec luy, ou le 2 de juillet, auquel on en fait la feſte. Mais il n'y a rien en cela de bien fondé, non plus que dans pluſieurs autres circonſtances qu'on dit de ſa mort.] 66. * Notez 80.

Clem.1.Cor. c. 5. Il ſemble ſelon S. Clement Pape, que Neron "ait eſté preſent à ſa mort. [Ce tyran en luy oſtant la vie, pretendoit ſans doute faire tomber par terre l'edifice de l'Egliſe, dont il avoit eſté le fondement & l'architecte. Mais l'Egliſe eſt encore plus fondée ſur J. C, que ſur les Apoſtres meſmes: & le ſang de ceux qui meurent pour elle, en eſt comme le ciment & l'appui.] 'Ainſi la ſentence que Neron rendit contre S. Paul, fut [non pas la deſtruction, mais] la confirmation de tout ce que cet Apoſtre avoit preſché. Aug.ep.12 c.3 p.202.b.

Euſt.2.c.25 p. 68. a. Il eſtoit enterré ſur le chemin d'Oſtie dés la fin du II. ſiecle. [a] On y fit depuis baſtir une egliſe magnifique, dont Prudence fait la deſcription. 'On avoit plus de reſpect pour ſon tombeau qu'on n'en euſt eu pour un Prince vivant & regnant au milieu de Rome. C'eſt le miracle qu'operoit la toutepuiſſance de Dieu, non en faveur de S. Paul, qui n'eſt pas monté au ciel pour eſtimer ces honneurs humains, luy qui les mepriſoit eſtant encore ſur la terre, mais pour nous meſmes, & pour fortifier noſtre foy. Car ſi Dieu honore ainſi ſes Saints dans le temps où leur vie eſt encore cachée en J C, pouvons nous concevoir, dit Saint Chryſoſtome, quelle ſera leur gloire & leur bonheur, lorſque le temps de la recompenſe & des couronnes ſera arrivé? Et quelle idée devons nous avoir de la grandeur & de la majeſté de Dieu, lorſque nous ne pouvons concevoir la gloire de ceux dont toute la grandeur eſt d'eſtre ſes humbles ſerviteurs? [a] l'rud. ut ſup. Chry.2.Tim.h. 4.p 566.567.

[Nous avons marqué "autrepart ce reſpect extraordinaire qu'on avoit pour le tombeau de Saint Paul, auquel les Papes meſmes n'oſoient toucher, bien loin d'en oſer tirer la moindre partie de ſes reliques pour l'envoyer aux premieres puiſſances de la terre qui en demandoient.] 'C'eſt pourquoi Conſtantine fille de l'Empereur Tibere, qui avoit apporté l'Empire à Maurice en l'epouſant, 'ayant prié S. Gregoire de luy envoyer le chef de S. Paul, ou quelque autre partie de ſon corps, pour mettre dans une egliſe qu'elle faiſoit baſtir en ſon honneur dans le palais de Conſtantinople; 'ce Saint ſe plaint qu'on vouloit le mettre mal dans l'eſprit de l'Imperatrice, en la portant à luy demander une choſe 'qu'il ne pouvoit & n'oſoit faire. 'Il s'excuſa meſme de luy envoyer "un *ſudarium* V.S. Pierre § 36-38. Greg.l 3.ep.30. p.568.d. ep 30.p.566. 567. p. 568. b. b|567. a. p. 568. b.

mouchoir qu'elle luy demandoit, parcequ'il eſtoit avec le corps de S. Paul, & qu'ainſi on n'y pouvoit toucher, comme on n'oſoit approcher de ce ſaint corps. [Il ne dit point ce que c'eſtoit que ce mouchoir, & il y a peu d'apparence d'en chercher l'explication dans un écrit auſſi pitoyable & auſſi mal fait qu'eſt l'hiſtoire apocryphe de la mort de S.Paul, ſuppoſée ſous le nom de S.Lin.]

'Le Pape Gregoire IX tira neanmoins les chefs de S. Pierre & de S. Paul des lieux ſacrez où ils avoient accoutumé d'eſtre, les montra au peuple, & puis les remit en "leur place. Rayn.1238.§.50. V.S. Pierre § 36.

'La bienheureuſe Iſabelle ſœur de Saint Louis, avoit receu des Grecs une teſte qu'on pretendoit eſtre celle de S. Paul. Le Pape Clement IV. luy écrivit pour l'obliger à mettre cette teſte entre les mains de ſon legat, en l'aſſurant que ce ne pouvoit eſtre le chef de Saint Paul, qui eſtoit certainement à Rome; & que ſi les Grecs pretendoient l'avoir eu, c'eſtoit une pure impoſture. § 50.

'Le 25 de janvier auquel nous honorons aujourd'hui la Converſion de S. Paul, eſt marqué dans les plus anciens martyrologes comme la feſte d'une tranſlation de ſon corps à Rome : mais on ne ſçait ce que c'eſt: [Car "de pluſieurs dont on parle, on n'en voit point qu'on puiſſe raporter à ce jour là.] Florent.p.282.d. Ibid.

'Ses chaines ſe conſervoient à Rome : [a] & S. Chryſoſtome dit que s'il euſt eu plus de force de corps, & moins d'occupation pour le ſervice & les affaires de l'Egliſe, il auroit entrepris avec joie un voyage auſſi long qu'eſtoit celui [d'Antioche] à Rome, dans le ſeul deſſein d'y voir la priſon où S. Paul avoit eſté enfermé, & les chaines dont il avoit eſté chargé pour J. C, de baiſer ces chaines qui font trembler les demons, & qui ſont reverées des Anges, de les embraſſer, de les mettre ſur ſes yeux. 'Elles faiſoient beaucoup de miracles du temps de Saint Gregoire, & l'on en tiroit "des limures, comme de celles de Saint Pierre, que l'on envoyoit partout. Chry. in Eph. h.8 p.921.d. [a] p. 922. d. e. d]921.d. Greg.l.3.ep.30. p.562.c]l.11.ep. 49.p.1078.a. &c V Saint Pierre § 38.

ARTICLE LI.

Des écrits de S. Paul vrais & ſuppoſez: De ſes ennemis.

'IL ſemble que l'exterieur de S. Paul n'euſt rien que de mepriſable: [b] & on peut voir la deſcription qu'en donne Nicephore, & qu'en ſont les Grecs dans leurs Ménées, ſi on y veut ajouter quelque croyance. [c] Un autre Grec l'appelle un homme de trois coudées, qui neanmoins touchoit au ciel. [d] Un auteur du II. ſiecle 2.Cor 10.v.10[Bar.69. § 14. [b] Nphr.l.2 c.37 p.196[Procl.or. 19.n.p.548. [c] Chry t.6.h.30 p. 265. b. [d]Luci philop. p. 1122. a.

ſait dire à un nommé Triephon, qui pretendoit avoir eſté battizé par luy, qu'il eſtoit chauve, & qu'il avoit un grand nez.

[Pour ſon eſprit & ſa vertu nous en pourrions tirer des Peres une infinité de choſes, ſi noſtre deſſein n'eſtoit de faire ſimplement ſon hiſtoire, & non ſon eloge. S. Chryſoſtome eſt celui qui s'eſt particulierement étendu ſur ce ſujet, & il y a employé toutes les richeſſes de ſon eloquence. Car il aimoit, honoroit, & eſtimoit particulierement cet Apoſtre,] qu'il eleve quelquefois audeſſus de tous les Saints: [a] & il ne craint pas de dire que perſonne ne doute qu'aucun ne le precedera ou ne l'egalera meſme dans le ciel. [Mais il vaut mieux attendre le jugement de Dieu, que donner le noſtre ſur des choſes qui aſſurément nous ſont inconnuës. Il eſt meſme faſcheux de vouloir faire des comparaiſons entre les Saints. Cela ne ſert d'ordinaire qu'à produire des diſputes. Ils vivent entre eux dans une parfaite paix; & nous ne ſaurions mieux les honorer que par la paix & par l'union de nos cœurs.]

Chry.t.1.h.33. p.378 d. a d.in Matt.h. 66.p.706.e.

Clem.1.Cor. c. 5.

Chry t.5.h.45. p.512.b.

'S. Clement Pape appelle Saint Paul le plus grand exemple de patience que Dieu nous ait donné, & dit qu'il a enſeigné la juſtice à toute la terre. 'S. Chryſoſtome avance qu'en moins de 30 ans, [ou tout au plus en 32 ans qu'il a vécu depuis ſa converſion,] il a amené à la verité les Romains, les Perſes, les Indiens, les Scythes, les Ethiopiens, les Sarmates, les Parthes, les Medes, les Sarrazins, & en un mot tout autant qu'il y a de nations parmi les hommes. [Il ne paroiſt pas neanmoins ni par ſes epiſtres, ni par Saint Luc, qu'il ait jamais preſché hors de l'Empire Romain. C'eſt pourquoi je ne ſçay pas bien quel ſens on peut donner à ces paroles de S. Chryſoſtome.] Ce qui eſt certain, c'eſt qu'il a plus travaillé qu'aucun des Apoſtres. 'Il fait luy meſme la deduction de ſes travaux ordinaires.

1. Cor 14.v.18. 4.v.9-13. 2 Cor. 11. v.26-29.

Aug pſ. 30. p. 621. a. b.

pſ 147.p.707.1. b.

'Il a auſſi écrit plus qu'aucun autre Apoſtre pour l'edification des Fideles, & meſme avec une plus grande abondance de grace; de ſorte que ſes epiſtres 'ſont plus celebres dans l'Egliſe que celles des autres. 'C'eſt la partie de l'Ecriture que l'on cite le plus. Auſſi le nom de Saint Paul eſt le nom le plus connu, & le plus agreable aux Chrétiens. 'Ses epiſtres le faiſoient admirer meſme des Juifs & des payens, comme elles feront toujours "la force, la conſolation, & l'edification des Chrétiens, ſoit pour les dogmes, ſoit pour les mœurs, tant qu'il y aura des hommes ſur la terre, & juſques au dernier avenement de J.C. [Et Dieu leur a donné cette autorité & cette eminence ſur les autres epiſtres canoni-

magis vigent.

Chry. ſac. l.4. c. 7. p. 68.

&c.

ques, que]quand on cite ſimplement l'Apoſtre, c'eſt toujours luy qu'on entend. [a] ç'a eſté par une conduite particuliere de la providence, qu'il a plus écrit que tous les autres Apoſtres. Car ayant eſté ennemi de J. C, le témoignage qu'il luy rendoit enſuite eſtoit plus authentique & moins ſuſpect, que ce qu'en pouvoient dire les autres, qui avoient toujours eſté ſes diſciples. 'Comme avant que d'aller au ciel, il s'y eſtoit preparé diverſes couronnes par ceux qu'il y avoit envoyez avant luy, en les y conduiſant par ſes inſtructions & par ſon exemple; auſſi, dit un auteur du IV. ſiecle, tous ceux qui entrent ou qui profitent maintenant dans la vertu par [la lumiere & le feu] ſacré de ſes epiſtres, luy envoient [en quelque ſorte] de nouveaux merites & de nouvelles couronnes.

in Act. h. 55. p. 480. b | Aug. ad Bon. l. 3. c. 3. p. 464. 1. b.

[a] Cyr. cat. 10. p. 90. b. c.

'Ses epiſtres ont toujours eſté receuës dans l'Egliſe ſans contradiction, ſinon que quelques Latins ont douté, "comme nous avons dit, de celle aux Hebreux. [Car on n'a point eu égard aux doutes de quelques particuliers ſans nom & ſans autorité ſur celle à Philemon, & ſur la ſeconde à Timothée.]'Les Saints ont dit que toutes les paroles de ces epiſtres ſont des tonnerres.

Buſ. virg. c. 1. p. 644. d.

Euſ. l. 3. c. 3. 25. p. 72. 97. a.

V. § 46.

Bern. div. 19. c. 1. p. 208.

[S. Clement d'Alexandrie cite de luy quelques diſcours que nous n'avons point.] "Nous en avons déja parlé. On luy a ſuppoſé pluſieurs écrits, "comme l'epiſtre à ceux de Laodicée, [a] une troiſieme à ceux de Theſſalonique, [b] une troiſieme auſſi aux Corinthiens, "une ſeconde aux Epheſiens, [c] des lettres à Seneque, [d] un livre de ſes actes, [e] une apocalypſe. Nous avons déja parlé de tout ceci.] 'On luy attribuoit encore un evangile, condanné avec ſon apocalypſe dans le Concile de Rome ſous Gelaſe, '& des voyages de luy & de S.te Thecle, compoſez ſous ſon nom par un certain Preſtre d'Aſie, qui en ayant eſté convaincu, & l'ayant avoué à Saint Jean, fut depoſé du ſacerdoce. 'Les diſciples de Simon le magicien pour autoriſer leurs folies, compoſerent un livre impie qu'ils intitulerent la Predication de S. Paul.

V. § 22. n. 69. 79.
[a] § 24.
[b] § 30.
§ 49.
[c] § 43.
[d] note 40.
[e] § 9.

Bar. 44. § 47.

Tert. bapt. c. 17. p. 263. e | Hier. v. ill. c. 7.

Cyp. ox. t. 3. bapt. p. 30. 1.

'Tertullien dit que quelques uns attribuoient à S. Paul l'Evangile de S. Luc, dautant que l'on donne aiſément aux maiſtres ce qui eſt mis au jour par les diſciples. [Il luy appartiendroit bien davantage, s'il falloit recevoir ce qu'on trouve avec pluſieurs autres choſes peu fondées dans l'*appendix* ajouté à la Synopſe de S. Athanaſe:] 'Que ce fut luy qui le dicta, [ou qui en fournit la matiere,] & que S. Luc le mit [ſeulement] par écrit & le publia.

Tert. in Marc. l. 4. c. 5. p. 505. d.

Ath. syn. p. 155. e.

[Cet Apoſtre ſi eminent en grace & en ſageſſe,] 'n'a pas laiſſé d'avoir des calomniateurs. 'C'eſtoient particulierement quelques Chrétiens Juifs, qui voulant maintenir l'obſervation des ceremo-

1. Cor. 4. v. 13.

Thdrt. 2. Cor. pr. p. 216.

nies legales, couroient partout, & l'accuſoient partout d'eſtre un
pr Gal.p.263.a. deſerteur & un ennemi de la loy de Dieu, qui abandonnoit la doc-
2 Cor.10.v.2| trine de S. Pierre & de tous les autres Apoſtres. Ils l'accuſoient
Thdrt.n.p.247. meſme de marcher ſelon la chair, [a] c'eſt à dire d'obſerver en ſe-
b.
a 2.Cor.10.v.10| cret la loy de Moyſe, qu'il combatoit en public à cauſe des Gen-
Thdrt.p.248.d. tils. Ils diſoient auſſi qu'il epouventoit par les menaces qu'il fai-
ſoit de loin dans ſes lettres, mais que quand on le voyoit, il n'eſtoit
Rom.3.v.8. pas ſi fort à craindre. On luy a encore attribué de dire que l'on
pouvoit faire le mal, afin qu'il en arrivaſt du bien.

Aug h.7.p.7. 1. c. [Il faut mettre entre ſes plus grands ennemis] une Marcelline de l'hereſie des Carpocratiens, qui honoroit les images de J. C. & de S. Paul, avec celles d'Homere & de Pythagore, en les adorant, & leur offrant de l'encens.

Bar.6e.§ 6.10| App.bib.t.1.p. 534. Les faux actes du martyre de Saint Paul ſous le nom de S. Lin, ſont du meſme auteur que ceux de S. Pierre, [& une des pieces les plus mal inventées qui furent jamais.]

ARTICLE LII.

De S. Creſcent & S. Eraſte diſciples de S. Paul.

[NOus n'avons pas beſoin de nous arreſter ici beaucoup ſur les diſciples de S. Paul, ayant marqué dans la ſuite de cette hiſtoire preſque tout ce que l'on ſçait de la pluſpart: & pour les principaux, comme S. Luc, S. Timothée, S. Tite, S. Clement, S. Denys, Jean Marc, S.te Thecle, il ſera plus à propos d'en faire des titres particuliers. Nous n'avons neanmoins touché qu'en un
2.Tim.4.v.10. mot ce qui regarde] S. Creſcent, dont Saint Paul parle dans ſa ſeconde epiſtre à Timothée "comme d'un de ſes diſciples. Il eſtoit en l'an 65.
Thdrt.n.p.505. c. alors allé dans la Galacie, y ayant eſté envoyé par l'Apoſtre meſme
b pour y preſcher l'Evangile.[b] Comme le mot de Galacie parmi les Grecs ne ſignifie pas ſeulement [la province d'Aſie que nous appellons de ce nom,] mais encore le pays des Gaules, [dont les Galates d'Aſie ont tiré leur origine, "divers auteurs fort conſidera- Note 81.
bles ont cru que S. Creſcent avoit eſté envoyé dans nos Gaules par Saint Paul: & on pretend ſurtout que c'eſt luy qui a fondé la celebre Egliſe de Vienne en Daufiné. Cependant ce ſentiment reçoit de grandes difficultez; & on peut dire au moins que ſi S. Creſcent eſt venu dans les Gaules, il y a eſté peu de temps, & n'y
Eſt. ib.p.355.1| Ado|Uſu| a pas fait beaucoup de fruit.] Ceux meſmes qui ſoutiennent qu'il
Conſt.l.7.c.46. y eſt venu, croient neanmoins que le lieu de ſa miſſion propre &
p. 327. c.

de

de ſon apoſtolat a eſté la Galacie, comme le diſent les Conſtitutions, & que c'eſt là qu'il eſt mort. Le martyrologe Romain dit qu'il y fut martyrizé ſous Trajan. [ce qui ne paroiſt pas fondé.] Les Latins font ſa feſte le 27 de juin. Bar. 27 jun. 2.

Eraſte [dont nous avons auſſi dit quelque choſe,] eſt appellé Rom. 16. v 23.
ὁ οἰκονόμος. par S. Paul le Threſorier de la ville, c'eſt à dire apparemment de Eſt n p. 187. 1.
la ville de Corinthe, où S. Paul eſtoit alors, & où Eraſte s'arreſta 2. Tim. 4. v. 20.
depuis. Les nouveaux Grecs l'entendent de l'Egliſe de Jeruſalem, Ugh t. 6. p. 1130. Menæa, 10. nov. p. 150.
[a] quoique Theodoret remarque que c'eſtoit une dignité civile, & non eccleſiaſtique. [b] Un ancien la décrit d'une maniere aſſez approchante de celle du Lieutenant de la police. [a] Thdrt. in Rom. 10. p. 118. d. [b] Ambtr. ib. p. 335. h. i.

[c] Eraſte s'attacha à la ſuite & au ſervice de S. Paul comme S. Timotheé, [d] ayant ſans doute quitté pour cela ſa charge de Threſorier: ce qui n'empeſchoit pas qu'on ne luy en donnaſt encore le titre, comme l'Ecriture le fait en d'autres rencontres: [& cela eſt ordinaire parmi nous,] Saint Paul meſme en parlant de luy, le marque par cette qualité, pour montrer que la religion eſtoit auſſi embraſſée par des perſonnes conſiderables ſelon le monde, & que ni les dignitez ni les richeſſes n'empeſchent point de ſe
2. ſauver [1] quand on le veut de tout ſon cœur. [c] Act. 19. v. 22. [d] Eſt. in Rom. p. 187. 1. Chry. ib. h. 32. p. 401. c. d.

Eraſte eſtoit avec S. Paul à Epheſe [en 56,] d'où cet Apoſtre l'envoya avec S. Timothée en Macedoine, [peut-eſtre pour preparer les aumoſnes des Fideles.] Ils eſtoient tous deux avec luy [à Corinthe au commencement de l'an 58,] lorſqu'il écrivit aux Romains, qu'il ſalue de la part de l'un & de l'autre. [Il y a de l'apparence qu'il ſuivit toujours depuis S. Paul juſqu'au dernier voyage
vers l'an 65. que cet Apoſtre fit à Corinthe en allant ſouffrir le martyre à Rome.] Car alors Eraſte demeura à Corinthe, comme Saint Paul le manda peu aprés à S. Timothée. [Il ne dit point par quelle raiſon il y eſtoit demeuré: & je ne voy pas non plus que les interpretes en diſent aucune. Act. 19. v. 22. Rom. 16. v. 22. 23. 2. Tim. 4. v. 20.

C'eſt tout ce que nous ſavons de luy avec aſſurance. Car nous
Note 82. ne pouvons guere nous fonder ſur ce que [2] les nouveaux Grecs & Latins y ont ajouté;] Les derniers l'honorent le 26 de juillet depuis le IX. ſiecle au moins, & les Grecs font leur grand office de luy & de quelques autres le 10 de novembre. Uſu. Ado, &c.

1. τῷ προσέχοντι, *à celui qui veille ſur ſoy*. Il ſemble que S. Chryſoſtome crut qu'il gardoit encore ſa charge.

ARTICLE LVIII.

De divers Saints dont parle S. Paul dans l'epiſtre aux Romains.

[AUx diſciples de S. Paul nous pouvons joindre ceux qu'il ſalue, ou dont il fait les recommandations dans ſon epiſtre aux Romains; l'Egliſe les honorant preſque tous comme des Saints ſur le témoignage qu'il a rendu à leur pieté. Nous avons
Rom 16.v.16. parlé de quelques uns d'eux en d'autres endroits; mais non] 'de Marie qu'il dit avoir beaucoup travaillé ou "pour luy meſme, ou au moins pour les Fideles de Rome. Elle eſtoit à Rome [au commencement de l'an 58.] " εἰς ἡμᾶς.

v. 7. 'Andronique y eſtoit auſſi alors; & S. Paul prie les Romains de le ſaluer comme ſon parent, qui avoit embraſſé la foy avant luy,
Eſt.n.p.182.1. & qui eſtoit meſme illuſtre entre les Apoſtres, 'c'eſt à dire entre les [premiers] diſciples employez à la predication de l'Evangile.
Ori.ib p.629.b| Chr.Al.p.506. 'Ainſi c'eſt avec aſſez de fondement que les Grecs croient qu'il eſtoit du nombre des 70 Diſciples, [a] quoique cela ne ſoit pas ſans
a Eſt. ut ſup. Menza, 17. may, p.141. quelque difficulté. [On les peut encore moins blaſmer] 'de luy donner le titre d'Apoſtre, [comme ils ſont à tous ceux qu'ils croient
Rom.16.v.7. eſtre diſciples de J. C.] 'Outre tous ces eloges, S. Paul l'appelle le
Ori.n.p.629.b. compagnon de ſa captivité; 'ce qui peut marquer d'une part qu'il ſentoit comme luy le poids de cette vie mortelle qui nous ſepare
Chry.n.h.31.p. 390. b. c. de Dieu, & gemiſſoit avec luy dans cette dure captivité; '& nous
Eſt. p. 182.1. apprend de l'autre qu'il avoit eu grande part aux travaux apoſtoliques, & aux ſouffrances de Saint Paul, '& qu'il avoit eſté priſonnier avec luy pour J.C, [ſoit à Philippes,] ſoit en quelque autre endroit que nous ne connoiſſons pas.

Boll.may, t.1. E.f.727 d.e. 'Les Grecs qui l'honorent ſolennellement le 17 de may, en diſent [1] des choſes magnifiques: [mais nous ne voyons pas qu'elles 1.
Ferr.18 may. ſoient fondées.] 'Quelques nouveaux Latins en font le 18 du meſ-
Bar.58.§56. me mois, & le qualifient premier Eveſque d'Illyrie: 'de quoy il ne paroiſt pas auſſi qu'on ait d'autre autorité que celle du faux Dorothée.

Rom.16.v.7. 'S. Paul Joint Junie à tout ce qu'il dit d'Andronique, & parle
Eſt.n.p.182.1. d'eux deux enſemble "d'une maniere 'qui fait croire à la pluſpart tout au maſculin.
Chry.n.h.31.p. 390.d. des interpretes que Junie eſt auſſi le nom d'un homme. 'Nean-

a Menza.p.141. b p.140. 142. p. 142. c p. 141.

1. a'Ils diſent qu'il a couru toute la terre pour preſcher J. C, qu'il en a exterminé toutes les erreurs qu'il a abatu les temples, baſti partout des egliſes &c. fait un grand nombre de miracles, b qui continuoient encore aprés ſa mort dans ſon egliſe. Ils le qualifient Pontife & victime, c'apoſtre, c & diſent neanmoins aſſez clairement qu'il eſt mort en paix.

moins Saint Chryſoſtome le prend pour celui d'une femme, & admire qu'une perſonne de ce ſexe ait eſté aſſez heureuſe pour avoir part au merite & au titre meſme des Apoſtres. 'Et les Grecs l'honorent en cette qualité avec Saint Andronique, la faiſant la compagne de ſes voyages, & luy donnant part à tous les grands éloges qu'ils en font. 'Elle eſt nommée Julie dans le commentaire d'Origene ſur l'epiſtre aux Romains, [1] & en divers autres endroits.

Boll.may,t.1.p. 717.d|Men.17. may,p 139-142.

Ori.in Rom.p. 619. b.

1. On croit neanmoins que c'eſt une faute. [1]

a Eſt.p.182.1| Chr.Al.p.532.

'Amplias aimé en J C. par Saint Paul, [b] eſt honoré le 31 d'octobre par les Grecs, [c] & à leur imitation par quelques Latins. [d] Les premiers luy attribuënt la qualité d'Apoſtre, la couronne du martyre, beaucoup de miracles, le font ordonner Eveſque d'Odyſſople [en Meſie] par Saint André, '& pretendent avoir ſes reliques à Conſtantinople.

Rom.16.v.8.

b Men.p.396.

c Bar.31.oct.c.

d Men. p. 393. 396.

Ugh.t.6.p.iii.c. d.

'Les Grecs joignent S. Urbain & S. Apelle à Saint Amplias, les mettant tous trois au nombre des 70 Diſciples, & des martyrs dont ils poſſedent les reliques à Conſtantinople. Ils font Apelle Eveſque d'une Heraclée, & Urbain de Macedoine, ordonné, diſent-ils, par S. André. [Ce qui eſt plus certain,] 'c'eſt qu'Urbain eſtoit le compagnon des travaux de S. Paul, & Apelle un diſciple fidele & eprouvé de J C; 'titre qu'Origene & S. Jerome relevent beaucoup. Origene doute ſi cet Apelle n'eſt point le meſme qu'Apollon, [qui auroit pu eſtre à Rome en 58] [e] Mais il ſemble que S. Paul en auroit encore dit quelque choſe de plus. [Le martyrologe Romain met S. Urbain le 30 d'octobre, & S. Apelle le 22 d'auril,] 'auquel les Grecs font auſſi d'un Saint de ce nom, qu'ils veulent eſtre l'un des 70 Diſciples, & qu'ils diſtinguent neanmoins de celui d'Heraclée, voulant qu'il ait eſté Eveſque de Smyrne. 'Baronius & Bollandus "ſemblent les ſuivre

c.d|Men.p.391. 396.

Rom.16.v.9.10.

Ori.n.p.629.c| Chry.h.31.p.391. c|Amber.p.333. c.

e Eſt.p.182.2.

Menæa,p.272.

Bar.22.apr.c| Boll.ib.p.4.§ 2.

&c.

'Herodion parent de Saint Paul, [f] eſt honoré par les Grecs le 8 d'auril, [ce que Baronius a ſuivi dans le martyrologe Romain,] & encore le 28 de mars ["& le 10 de novembre] Ils en diſent bien des choſes, [qu'ils ne prouvent pas.]

Rom.16.v.11.

f Boll.8.apr.p. 741.

Note 83.

'Aprés tous ceux dont nous venons de parler, S. Paul ſalue ceux de la maiſon de Narciſſe qui appartenoient au Seigneur ["On ne ſauroit tirer de là ſi ce Narciſſe eſtoit Chrétien ou non.] Mais un ancien auteur aſſure qu'il eſtoit qualifié Preſtre en quelques manuſcrits, à quoy cet auteur ajoute que Saint Paul ne le ſalue pas luy meſme, parcequ'il n'eſtoit peut-eſtre pas alors à Rome, mais

Rom.16.v.11.

Note 84.

Ambr.n.p.333. c. d.

1. Ferrarius 17. *may*, dit que quelques nouveaux livres des Grecs mettent S. Andronique à Apamée en Syrie, & Sainte Junie à Comane dans le Pont.

qu'il eſtoit allé exercer autrepart les fonctions de ſon ſacerdoce ;
Bar. 31. oct. c. & animer les Fideles à la pieté par ſes exhortations. 'Les Grecs & les Latins l'honorent le 31 d'octobre comme un ſaint martyr, & quelques uns le font Eveſque d'Athenes ou de Patres.

10. nov. b. 'Le martyrologe Romain marque le 10 de novembre la feſte de S.te Tryphene & de S.te Tryphoſe, dont il eſt fort parlé dans l'hiſtoire de S.te Thecle. [On ne peut rien fonder ſur cette hiſtoire:]
Rom 16. v. 12. 'mais Saint Paul en les ſaluant, nous aſſure qu'elles travailloient à Rome pour le Seigneur. Il dit la meſme choſe de Perſide, en ajoutant de plus qu'elle avoit beaucoup travaillé; & il l'appelle ſa chere [ſœur. Cependant je ne trouve point qu'elle ſoit honorée par aucune Egliſe.]

Boll. 8. apr. p. 742. 'Les SS. Aſyncrite & Phlegon ont eſté mis dans le martyrologe Romain au 8 d'avril, à l'imitation des Grecs qui les honorent ce jour là, & font le premier Eveſque de l'Hyrcanie; & le ſecond de Marathon dans l'Attique; [mais tout cela ſans aucune preuve.]
p. 741. § 1. 6. § 1/9 may, p. 460. a. 'Les Grecs y ioignent S. Herme, qu'ils diſent avoir eſté Eveſque dans la Dalmatie, & l'un des 70 Diſciples comme les autres. 'Les Latins n'en diſent rien, [le confondant peut-eſtre avec Hermas, qu'on croit eſtre auteur du livre celebre du Paſteur.]

Rom. 16. v. 14. 15. Bar. 4. nov. b. Ugh. t. 6. p. 123. Menæa, p. 78. 'Patrobe & Philologue du nombre des Saints qui eſtoient à Rome [en l'an 58,] ſont honorez dans le martyrologe Romain le 4 de novembre à cauſe des Grecs, 'qui les mettent quelquefois ce jour là, '& quelquefois le lendemain. Ils les font Eveſques, Philologue de Sinope [dans le Pont,] & Patrobe de Pouzoles [dans la Campanie,] 'ou de Naple. [a]Origene croit que Patrobe demeuroit avec Aſyncrite & les autres que Saint Paul ſalue dans le meſme verſet; que Philologue pouvoit eſtre mari de Julie nommée avec luy, & que [1]Nerée ſa ſœur dont le nom n'eſt pas exprimé, Olympas ou Olympiade, & les autres que S. Paul marque enſuite en general, eſtoient tous leurs domeſtiques. 'Les Grecs honorent S. Olympas le 10 de novembre, où ils diſent [c]qu'il fut decapité à Rome le meſme jour que S. Pierre y fut crucifié.

Bar. 4. nov. b. [a] Orig. in Rom. p. 630. a. r. Menæa. p. 147. 250. 255. &c. V. la note 83.

p. 143. [b] Rom. 16. v. 22. [c] Chry. n. h. 32. p. 401. a. 'Le meſme jour ils ſont auſſi de S. Terce, [b] qui a écrit l'epiſtre aux Romains [ſous S. Paul,] & qui y ajoute ſa ſalutation, [c]afin de meriter davantage l'amour des Fideles pour qui il l'avoit écrite: Et ce n'eſt pas auſſi une petite marque de ſa vertu, que S. Paul s'en ſerviſt pour le faire écrire ſous luy. Il avoit ſans doute grand ſoin de profiter de la familiarité de cet Apoſtre, puiſqu'il meri-

Thdrt. ib. p. 118. c.

Eſt. in Rom. p. 183. 2.

1. On doute ſi ce n'eſt point S. Nerée qu'on honore comme martyr avec S. Achillée le 12 de may. [Mais on met ſon martyre ſous Trajan, pres de 50 ans aprés ceci.]

toit d'eſtre le premier depoſitaire de ſes penſées. 'Mais c'eſt ſans aucun fondement que quelques uns luy attribuënt l'obſcurité qu'ils trouvent dans cette epiſtre. 'Les Grecs luy donnent de grands eloges, [a] & le font ſucceder à Saint Soſipatre dans l'epiſcopat d'Icone. Est.ib p.186.2. Menæa,10.nov. p.141. a Ugh. t.6 p. 1130. b.

'Ils font encore le 10 de novembre de S. Quarte, l'un des 70 Diſciples, "diſent-ils, & Eveſque de Beryte. [Ils veulent ſans doute marquer] 'celui dont Saint Paul fait les recommandations aux Romains. 'Uſuard, Adon, & d'autres Latins, en mettent la feſte [non le 10, mais] le 3 de novembre. b[Men.p.150. &c. Rom.16.v.23. Bar.3.nov. 2.

SAINT ANDRÉ,

APOSTRE ET MARTYR.

'C'EST l'Evangile meſme qui nous apprend [preſque tout ce que nous ſavons de] l'hiſtoire de S. André. 'Il eſtoit de la ville de Bethſaïde [en Galilée,] fils d'un Juif nommé Jonas [ou Jean,] & frere de S. Pierre, 'encore plus ſelon l'eſprit que par la naiſſance. ["On ne ſçait pas lequel des deux eſtoit l'aiſné.] 'Ils avoient une maiſon à Capharnaüm. [b] Leur exercice ordinaire eſtoit de peſcher. Nyſ.in Can. h. 15 t.1.p.690 d. Conc.17.§ 1. Menæa,30.nov. p. 476. Hier. in Matth. 10.v.2.p.29.b. V. S.Pierre note 1. Marc.1.v.29. b Conc.26. § 1. 17. § 1.

'S. André s'eſtoit rendu diſciple de S. Jean Battiſte, [non qu'il le ſuiviſt toujours; mais comme il paroiſt que c'eſt le ſens de S. Epiphane,] 'il alloit quelquefois paſſer du temps avec luy, & puis retournoit à la peſche. [c] Luy ayant "une fois entendu dire que J. C. eſtoit l'Agneau de Dieu, '& ayant [auſſitoſt] compris le ſens de cette parole myſterieuſe, il ſuivit le Sauveur avec un autre diſciple de S. Jean. Ils furent au lieu où il logeoit, '& paſſerent avec luy le reſte du jour depuis les quatre heures du ſoir, '& meſme la nuit ſuivante ſelon S. Auguſtin, pour accomplir cette parole de l'Ecriture, Que voſtre pié uſe [à force de marcher] les degrez & le ſeuil de la porte de l'homme ſenſé. 'Ainſi S. André eſt le premier des Apoſtres que nous trouvions avoir eſté choiſi par J. C, [& appellé par luy pour eſtre du nombre de ſes diſciples.] 'Auſſi c'eſt 'l'epithete que les Grecs luy donnent ſouvent. l'an 30 de l'ere commune. Epi.51.c.14.15.p. 436 c.437.a b. c Conc.17.§ 1. Nyſ. ut ſup. Joan.1.v.39. Aug.in Jo.h.7. p.27.2.a. Gaud.ſ.17 bib. P.t 1.p.60 a. Boll.may, t.1.p. 52 2. πρωτόκλητος.

Epi.51.c.14.p. 436. c.
a Joan 1.v.41.
b Procl or.20. p. 552.
c Nyſ. at ſup.
d Epi.51.c.14. 15|Aug.conf.l. 2.c.17.p.179.1. a|2.b|in Jo. ut ſup.

'Dés [a] que S. André eut connu J.C, [a] la premiere perſonne qu'il rencontra fut Simon ſon frere. [b] Il ne put differer de luy faire part de ſa joje, [c] il luy annonça l'heureuſe nouvelle, qu'il avoit trouvé le CHRIST promis par les Prophetes, & l'amena à JESUS. [d] Ils ſe rendirent deſlors ſes diſciples, mais de la meſme maniere que S. André l'avoit eſté de Saint Jean, pour le venir ecouter de temps en temps,& puis retourner à leur métier. Ainſi aprés avoir paſſé alors un jour avec luy, ils s'en retournerent le lendemain à leur occupation ordinaire. 1.

Chry. in Jo h. 19.p.125.c| Thphy.ib 1.v. 43.p.581 b.
e Aug in Pauſt. l.12.c 44.p.116. 1. a.
f Epi.51.c.17.p. 440. d.

'Ce fut peut-eſtre par leur exemple & par leurs inſtructions que [a] Saint Philippe fut converti: [e] & S. Auguſtin écrit qu'eux deux, auſſi bien que Saint Philippe, dirent à Nathanael qu'ils avoient trouvé le Meſſie. [Comme S. Pierre & S. André ne s'attachoient pas encore entierement à J. C,] [f] S. Epiphane croit qu'ils n'eſtoient pas du nombre des diſciples qui aſſiſterent aux noces de Cana. 2.

Conc.c.17.n.1.

[Cependant ni la raiſon de ce Pere qui eſt foible, ni ſon autorité, n'empeſchent pas que] 'd'autres ne croient qu'ils y aſſiſterent, & qu'ils eſtoient deſlors fort ſouvent en la compagnie du Sauveur.

c. 26.

[Vers la fin de la meſme année,] J.C. les ayant rencontrez qui peſchoient enſemble, "il les appella tous deux en leur promettant de les faire des peſcheurs d'hommes: & ils quitterent auſſitoſt leurs filets pour le ſuivre, '& ne ſe ſeparer jamais d'avec luy. V. S.Pierre § 2.

Aug. in Jo. ut ſupr.
g Conc.c.28. &c.28|Amb.vid. p.505.d.e.f.

[g] J.C. vint peu aprés en leur logis à Capharnaüm, [h] où ils luy demanderent tous deux la gueriſon de la bellemere de S. Pierre, & il la leur accorda auſſitoſt, nous apprenant par là avec quelle bonté il exauce les prieres que les Anges, les Apoſtres, & les Martyrs luy offrent pour la ſanté ſpirituelle de ceux qui ſe rendent dignes de leor interceſſion.

Conc. c. 37.

['L'année ſuivante,] J.C. qui avoit eſté paſſer la feſte de Paſque l'an 31.

c. 40.

à Jeruſalem, 'eſtant revenu dans la Galilée, y fit l'election de ſes douze Apoſtres, 'à la teſte deſquels S. Matthieu & S. Luc mettent S Pierre & S. André. ["Quelques mois aprés,] [i] J.C. qui eſtoit l'an 32.

Matt.10.v.2| Luc.6.v.14.
i Conc.c.37§ 3.

allé dans le deſert, demandant à ſes diſciples comment on pourroit donner à manger à cinq mille hommes qui l'y avoient ſuivi, S.André luy dit qu'il y avoit là cinq pains d'orge & deux poiſſons.

c. 110.§ 3.

'Lorſque quelques Gentils voulurent voir J.C. "peu de jours avant l'an 33.

ſa Paſſion, ils s'adreſſerent à S. Philippe, qui en parla à S. André: & eux deux enſemble le dirent à J.C. [Deux ou trois jours aprés,]

Ath. Syn. t.2. p. 231. d.

2. le jour meſme qu'il vit J. C, ſelon S. Epiphane. Selon S. Auguſtin ce n'a pu eſtre que le lendemain.

2. 'On lit dans S. Athanaſe que S. André appella S. Philippe à J.C. [Mais c'eſt une faute de l'Imprimeur, qui a repeté deux fois une ligne.]

'Saint André & trois autres Apoſtres luy demanderent quand la ruine du Temple devoit arriver. c. 121. § 2.

[Voilà ce que l'Ecriture nous apprend de ce Saint, puiſqu'il n'eſt point neceſſaire de s'étendre ſur ce qu'elle dit des Apoſtres en general: & c'eſt auſſi preſque tout ce que nous avons d'aſſuré pour ſon hiſtoire. Car on ſçait fort peu de choſe de ce qu'il a fait depuis la mort de J. C.] 'Sophrone qui vivoit du temps de Saint Jerome, a traduit en grec pluſieurs des ouvrages de ce Pere; [a] & entre-autres, à ce qu'on croit, le catalogue des écrivains eccleſiaſtiques, 'auquel luy [ou 'quelqu'autre,] a ajouté tous les Apoſtres qui n'ont rien écrit. [b] Nous liſons donc dans ces additions que Saint André a preſché dans la Scythie, dans la Sogdiane, & dans la grande ville de Sebaſtople [c] prés du Phaſe dans la Colchide. [d] Nous trouvons à peu prés la meſme choſe dans Oecumenius, qui ajoute les Saces [e] peuples d'Aſie, qu'on place vers la Sogdiane entre la Scythie & les Indes. [f] Euſebe cite auſſi d'Origene qu'il a preſché dans la Scythie.

Hier. v. ill. c. 134. p. 103. b.
a p. 305. a | Du Pio, t. 1. p. 449. 1.
1. Euſ. chr. a. p. 256. 1.
b Soph. c. 2. ap. Hier. t. 1. p. 262. d.
c Sanſon.
d Oec. t. 1. prol. p. 13.
e Baud. p. 148.
f Euſ. l. 3. c. 1. p. 71. a | Euch. qu. in Act. p. 370. a.

[g] Theodoret écrit qu'il a porté dans la Grece les lumieres de la connoiſſance de Dieu. [h] S. Gregoire de Nazianze le dit particulierement de l'Epire, [i] & S. Jerome de l'Acaïe. [k] S. Paulin ajoute que ce divin peſcheur ayant eſté envoyé à Argos, [& dans la Grece,] il rendit muette la vaine eloquence [des philoſophes:] [l] & divers martyrologes celebrent le 5 de fevrier l'ordination de ſon epiſcopat à Patres en Acaïe, que quelques uns appellent ſa chaire.

g Thdrt. pſ. 116. p. 871. b.
h Naz. or. 25. p. 438. a.
i Hier. ep. 148. p. 139. a.
k Paul. car. 24. p. 610.
l Boll. 5 feb p. 594. b | Flor. p. 300. 301.

2. [m] S. Philaſtre paroiſt reconnoiſtre qu'il vint du Pont dans [2] la Grece: [o] & on aſſure que la ville de Sinope dans le Pont croyoit par une tradition ancienne avoir receu de luy & de Saint Pierre la parole de la verité. On y montroit la chaire où l'on pretendoit qu'ils l'avoient longtemps preſchée, & on y gardoit une image qu'on tenoit eſtre de Saint André, & par laquelle on diſoit qu'il faiſoit divers miracles.

m Phila. c. 88. bib. P. t. 4. 1. p. 82. b.
n Menæa, 30. nov. p. 486.

[Les nouveaux Grecs luy attribuent la fondation de l'Egliſe de Conſtantinople appellée alors Byzance; "ce qui ne paroiſt pas avoir eſté connu des anciens; non plus que] 'tout ce que diſent aujourd'hui les Moſcovites de divers endroits de leurs Etats, où ils pretendent que ce ſaint Apoſtre a preſché. [On ne fonde auſſi que "ſur de fort méchantes hiſtoires ce qu'on dit de S.te Polyxene,] 'qui vint d'Eſpagne en Acaïe ſelon les Grecs, pour eſtre inſtruite par luy, & recevoir de luy le batteſme.

NOTE 1. Boll. may. t. 1. p. 54. a.

V. S. Paul note 73. 26. feb. p. 857. d.

1. [Il y a bien des choſes dans ces additions qui ſentent plus la nouveauté que l'antiquité.] Bollandus dit abſolument qu'on y a fourré beaucoup de choſes. *V. S. Jerome*. Boll. 24. feb. p. 432. c.

2. Les Méotes luy donnent pour ſa miſſion toutes les provinces qui bordent le Pont & le Danube, avec la Macedoine, la Grece &c. diſent qu'il ſouffrit beaucoup à Sinope &c. Men. 30. nov. p. 477.

Paul.car.24.26. p.610 627.628| Soph.c.2.p.262. d|Gaud.f.17.p. 6[illegible]. d. e. a Soph.c.2| Faust.ap.Aug. l.14.c.1.p.122 1. c. b Oecu.prol. c P.Chry.f.133. p. 466. d Aust.t.2 p. 832.b. e Bib.P.t 5.p. 814 2 c.d. f Aust.2. p.835. e|Flor.p 116.c.

'S. André ayant attiré les peuples dans les filets de J. C, confirma les veritez qu'il avoit preſchées par le ſang qu'il repandit à Patres en Acaïe, [a] ayant eſté condanné à eſtre crucifié [b] par Egée [1] Proconſul de cette province. [c] S. Pierre Chryſologue qui a fait un ſermon de cet Apoſtre dit qu'il fut crucifié à un arbre: [d] & le faux Hippolyte veut que ç'ait eſté "à un oliver. [e] Nous avons une hymne à ſon honneur attribuée au Pape Damaſe, où il eſt dit ſeulement qu'il avoit eſté crucifié. 4. ἐπὶ ἐλαίας ἱερᾶς.

[f] On pretend que la croix qui a ſervi d'inſtrument à ſon martyre ſe conſerve encore à S. Victor de Marſeille, & qu'elle a la meſme figure que celle de noſtre Seigneur. [On ne dit point d'où vient que] les peintres la repreſentent "d'une autre maniere. en X.

[Les particularitez de ſa mort ſont décrites plus amplement dans une lettre attribuée aux Preſtres & aux Diacres d'Acaïe ſes diſciples Mais nous n'oſons en rien raporter ici, "eſtant à craindre que ce ne ſoit une piece aſſez nouvelle, tirée d'une hiſtoire condannée par tous les anciens, & compoſée par des heretiques. Il eſt certain neanmoins que ce qui y eſt dit de l'amour de Saint André pour la croix, eſt bien digne d'un Apoſtre: & ſi nous n'oſons pas aſſurer qu'il ait dit les paroles que cette hiſtoire luy attribuë, & qui ont eſté relevées par Pierre Damien, par S. Bernard,] Note 2.

Aug.pœni.c.8. ap.t.4.p.514.1. b. c. Ber. 69. § 34. g Flor.p.119. 1. o.

'& par d'autres anciens auteurs; [perſonne ne ſera difficulté de croire que les meſmes ſentimens ont eſté gravez dans ſon cœur.].

'On ne ſçait point en quel temps il a eſté martyrizé. [g] Quelques uns croient ["ſur des fondemens aſſez foibles,] que ce n'a eſté que dans la perſecution de Domitien [en l'an 95. 'Tous les martyrologes anciens & nouveaux, & les Grecs avec les Moſcovites, auſſi-bien que les Latins, s'accordent à en celebrer la memoire le 30 de novembre.] Note 3.

Paul.car.26 p. 627. h p 628|Hier. chr|v.ill.c.7|in Vig.c 2 p 122. c|Idat.&c. i Paul p 628. k Idat|Thdr.L. 1.c.2 p 567.d| Chr.Al.p.680| Pagi,357. § 1. l Hier. chr. & Al.p.680|Philg. l.3.c.2.p 476.d. m Bar.336. § 74. ex Chry. n Chr. Al. p.670 o Socr.l.1.c.37. p. 76. a Soph c.2.p.262. b Fuſ.chr. n. p. 256. 1.

'Son corps fut enterré à Patres [où il eſtoit mort:] Il en fut enſuite tiré [h] & tranſporté à Conſtantinople avec celui de S. Luc ["en l'an 357,] [i] aprés avoir fait de grands miracles dans tous les lieux où il arreſta en paſſant. [k] Il fut receu à Conſtantinople le lundi 3 de mars [l] avec une joie incroyable de tout le peuple, & mis en terre dans la baſilique des Apoſtres, [m] qui eſtoit le lieu deſtiné pour la ſepulture des Empereurs. [n] Elle eſt quelquefois appellée l'egliſe de S. André & de S. Luc. [o] Conſtantin l'avoit fait baſtir afin qu'il y euſt des reliques des Apoſtres à Conſtantinople: [& Conſtance ſon fils accomplit ce qu'il avoit deſiré. Le martyrologe Romain fait memoire de cette tranſlation le 9 de may.] Note 4.

2. [a] Sophrone (ſi c'eſt luy) appelle Egée Roy d'Edeſſe: [b] ce qui eſt ridicule.

Les

'Les demons tèmoignoient à Conſtantinople eſtre tourmentez par la preſence de ces Saints. [Et c'eſt d'eux ſans doute que parle S. Gregoire de Nazianze,] lorſque voulant quitter l'Egliſe de Conſtantinople, il dit adieu aux Apoſtres, à cette illuſtre colonie de laquelle il avoit appris à combatre pour la verité, mais dont ſes envieux l'avoient empeſché de celebrer ſouvent la feſte. 'Comme on avoit auſſi mis dans la meſme egliſe en l'an 356, le corps de Saint Timothée, [il ſemble que ce ſoit]ce qu'un ancien auteur appelle [1] en preſchant à Conſtantinople une trinité d'Apoſtres, qui rendoit témoignage à la Trinité ſupreme & divine.

Hieron. Vigil. 2.p.122.c

Naz.or.32.p. 527. c.d.

Idat.

Chry.t.6.or.21 p. 207. a.

1.

'Ceux qui accompagnerent les reliques de S. André, en eurent pour recompenſe une partie, qu'ils remporterent chacun chez eux. C'eſt par ce moyen que ces cendres ſacrées ont eſté repanduës comme des ſemences de vie en divers endroits de la terre; '& les moindres parties faiſoient partout de grands miracles. [a] Il y en avoit à Milan dans l'egliſe que Saint Ambroiſe avoit dediée prés de la porte Romaine, avec des reliques des Apoſtres, & ſous leur nom. Les plus anciens martyrologes en marquent la feſte le 9 de may. 'S. Paulin en mit dans l'autel de l'egliſe qu'il fit baſtir à Fondi en Campanie [b] Il y en avoit auſſi dans l'egliſe de S. Felix à Nole, [c] dans celle de Breſſe appellée l'Aſſemblée des Saints, [d] & encore dans celle d'Agde, "où il ſe faiſoit pluſieurs miracles. [e] Il y en avoit auſſi à "Neuvi en Touraine, qu'on y avoit apportées de Bourgogne: [& l'on voit encore en ce bourg une ancienne egliſe qui porte le nom de S. André. Je ne ſçay s'il n'y en auroit point eu auſſi dans l'egliſe de S. Pierre ou des Apoſtres, baſtie à Riés en Provence par "S.Maxime vers l'an 450.] 'Car l'on faiſoit alors ſa feſte à Riés avec beaucoup de ſolennité: & il s'y apparut une fois avec S. Pierre.

Paul.car 16 p. 628.

p. 629.

a Flor.9.may,p. 517.518|Boll 1b, p.364.a|Paul.v. Amb.p.87.g.l. k.

Paul ep.12.p. 155.

b car.24 p.610.

c Gaud.f.17.p. 60.d.e.

d Gr.T mir.l.1. c.79.p.175.

e c.31.p.66.67.

&c.

in altari Novitiacenſi Eccleſiæ.

V.ſon titre.

'Saint Gregoire de Tours raporte pluſieurs miracles faits en divers autres endroits où il y avoit des reliques du meſme Apoſtre. 'Il dit auſſi que le jour de ſa feſte ſon tombeau à Patres rendoit "une eſpece de mouſſe ou d'huile odoriferante & miraculeuſe dont la quantité marquoit la fertilité ou la ſterilité de la terre. 'Il raporte encore la gueriſon du Patrice Mommole arrivée à Patres ſous Juſtinien. 'Cette egliſe de S. André à Patres eſtoit encore celebre du temps de l'Empereur Baſile. [C'eſtoit apparemment] 'la cathedrale, qui ſubſiſte juſques aujourd'hui dans la citadelle, mais dont le Turcs ont fait leur moſquée 'Ceux qui ont eſté depuis peu à Patres, aſſurent qu'il y avoit autrefois plu-

Gr.T.p.65-69.

p. 64.

manna in modum farinæ.

p. 68. 69.

Flor.p.117.

Vheler,p.315.

p.316.318.

1. apparemment en l'an 381.

ſieurs egliſes de S. André dans la ville & aux environs, & qu'on y en voit encore les reſtes de deux.

Proc.æd.l.1.c. 4 p.14 d. 'Il ſemble qu'on avoit perdu à Conſtantinople la memoire des reliques de S. André, lorſque [vers l'an 550,] Juſtinien voulant rétablir l'egliſe des Apoſtres, on y trouva en creuſant des cercueils de bois, avec les inſcriptions qui marquoient que c'eſtoient les

p.15.a|Cang. de C p. 107. corps de S. André, de S. Luc, & de S. Timothée : 'Juſtinien & tout le peuple "leur rendirent de grands reſpects, & on les remit &c. enſuite en terre [a] le 28 de juillet, en leur elevant audeſſus un mo- a.

Menæa, 30 nov. p. 406. nument 'au milieu "du ſanctuaire. [b] On pretend qu'il les mit dans vũ ἱερῷ δοχ. σιασηρίου. une chaſſe d'argent, qui ſervit enſuite d'autel à cette egliſe.

a ap Oecu.t.2. p.860.b. b Bar.581. § 8. c Greg.l.9.ep. 38.p.959.d. p. 960. a. [b] S. Gregoire le Grand baſtit à Rome un monaſtere de S. André, où il vécut luy meſme quelque temps: [c] & il aſſure que cet Apoſtre s'en declaroit viſiblement le protecteur par un grand nombre de miracles, dont il raporte quelques uns. 'Il y a entre autres une viſion, où le Saint apparut comme un vieillard. [Mais il n'eſt pas

Bar.586. § 25| 9. may,f. pour cela aiſé de croire] 'ce que Baronius cite d'un manuſcrit du Vatican, que Saint Gregoire apporta "de Conſtantinople un bras V. S. Luc de S. André pour le mettre dans ce monaſtere, où on le montre note 10. encore aujourd'hui. [On ſçait que "Saint Grégoire croyoit devoir V. S. Paul traiter d'une autre maniere les reliques des Apoſtres.] 'La ville de § 50.

Cang de C l.4. p. 106. a. Vergi en Bourgogne, [& l'Egliſe de Beauvais,] pretendent avoir auſſi [chacune] un bras de S. André.

Ugh.t.7.p.271-275. 'On lit dans les archives de l'Egliſe d'Amalfi au royaume de Naple, que le Cardinal Pierre de Capoue, qui eſtoit de la meſme ville, revenant de ſa legation de Conſtantinople, [priſe depuis peu par les François, [en apporta le corps de S. André, qu'il donna le 8 may 1210 à l'egliſe cathedrale d'Amalfi: & l'on y établit dés la meſme année une feſte de cette tranſlation pour le meſme jour. Le corps fut mis dans la Confeſſion ou egliſe baſſe que le meſme

p. 242. a. Cardinal avoit fait faire, '& il y eſt encore aujourd'hui. L'egliſe cathedrale a porté depuis pour ſe ſujet le nom de S. André, & la ville l'a pris pour ſon patron [Le martyrologe Romain fait me-

Bar.9.may,f. moire de cette tranſlation le 9 de may :] '& Baronius y en joint une autre particuliere de ſon chef à Rome ſous Pie II. [Il ne dit point d'où on l'avoit apporté.] Le martyrologe Romain dit qu'il ſort continuellement une liqueur medicinale de ſon tombeau à

Ib|Ugh.t.7.p. 241. c. Amalfi: & Baronius aſſure que ce miracle eſt atteſté par toute la terre.

Flor.p.519.t. 1. [Ainſi il ne faut pas dire avec Florentinius,] 'que cette tranſlation a pu ſe faire le 9 de may, & avoir donné occaſion à la memoire que les Latins font ce jour là de la premiere ſous Conſtance.

'Arcadie fille de l'Empereur Arcade, fit baſtir [à Conſtantinople] une egliſe de S. André, 'à laquelle on joignit un monaſtere: & il y avoit dans la meſme ville pluſieurs autres egliſes ou monaſteres du nom de ce Saint. 'Le Pape Simplice "en fit auſſi baſtir une à Rome, [a] & un manuſcrit porte que Saint Gregoire y prononça la premiere de ſes homelies ſur les Evangiles. Symmaque en fit faire encore une autre [peu de temps aprés.]

vers l'an 470.

Chr.Al.p 710. Cang de C. l.4. p. 112. a. Boll 2.mars,p. 137.d.e. a Front.cal.p. 153.

'La vie de S. Maxime, qui eſtoit Eveſque de Riés en Provence vers l'an 440, raporte une apparition de S. Pierre & de S. André à ce Saint, atteſtée par la mort de celui qui la decouvrit aux autres, & qui eſtoit un homme tres ſaint. Elle arriva à la feſte de S. André, que S. Maxime celebroit avec beaucoup de ſolennité.

Sur.27 nov.p. 613. § 12.

[Nous avons déja parlé du ſermon de S. Pierre Chryſologue] 'preſché le jour de ſa feſte & de ſon martyre. [Cette feſte eſt marquée, comme nous avons dit, dans les plus anciens martyrologes, & enſuite dans Bede, & les autres poſterieurs.] 'S. Gregoire en parle, [b] & le titre de ſa 5[e] homelie ſur l'Evangile, porte qu'il la prononça le jour de la feſte de S. André dans ſon egliſe. [c] Auſſi l'ancien calendrier Romain marque cette feſte, & avec ſa vigile, [d] ce qu'on voit encore dans le Sacramentaire de S. Gregoire, où la Preface du jour eſt fort belle. [e] Le miſſel Romain de Tomaſius luy donne meſme une octave, & marque le jeſtne que nous obſervons encore la veille. Il y avoit un office tout propre de luy dans l'ancien miſſel des Gaules. 'Le calendrier de l'Egliſe de Carthage marque ſa feſte & ſon martyre, 'quoiqu'on n'y trouve point d'autres Apoſtres que S. Pierre, S. Paul, & S. Jacque le Majeur. 'On voit par les Capitulaires & par les Conciles tenus au commencement du IX. ſiecle, qu'elle a eſté feſtée en France avant celles de la pluſpart des autres Apoſtres.

P.Chry.ſ.133. p. 465. Greg.l.9.ep.38. p. 959. e. b t.1.p.1158.a] 1359.c. c Front.cal.p. 151. d Sacr.p.145. 146 e Thom.p.177. 179. Anal.t.3 p 400. Vand.p.197. Thom.feſt.l 1. c.6.§ 11-13 p.77.

'Nous avons un éloge de S. André attribué à S. Procle Archeveſque de Conſtantinople, & diſciple de S. Chryſoſtome. [f] On en cite encore de pluſieurs autres Grecs, comme d'Epiphane Preſtre & moine, d'Arſene Archeveſque de Corfou, [g] d'Heſyque Preſtre de Jeruſalem, [h] de Simeon Metaphraſte. [Entre les Latins les ſermons de Pierre Damien & de S. Bernard ſont fort celebres.]

Procl.or.20.p. 549| All.de Sim. p. 97. f All. p. 90. p. 94. g p. 109. h p. 125.

V.la note 2. 'L'Egliſe a toujours rejetté "des actes attribuez à Saint André, compoſez ou au moins corrompus par des heretiques. [i] On luy a auſſi ſuppoſé un faux Evangile.

Euſ.l.3.c.25.p. 97. d. i Bat.44. § 48.

SAINT JACQUE LE MAJEUR APOSTRE ET MARTYR.

[SAINT Jacque que nous avons accoutumé de ſurnommer le Majeur, pour le diſtinguer de Saint Jacque le Mineur Eveſque de Jeruſalem,] 'eſtoit frere de S. Jean l'Evangeliſte, [& apparemment ſon aiſné,] puiſqu'il eſt toujours nommé le premier; '& qu'on croit que Saint Jean eſtoit le plus jeune de tous les Apoſtres. [Que ſi "S. Jacque le Mineur eſtoit plus jeune que luy, comme il y a quelque apparence, il faut dire que le Majeur eſtoit né douze ans au moins avant J.C; au lieu que S. Jean ſon frere n'eſt né que lorſque J. C. avoit environ huit ans, comme nous le dirons en ſon lieu.]

Matt. 4. v. 21. & alibi.

Hier. ap. 1. p. 4. c. & alibi.

V. ſon titre note 6.

Matt. 4. v. 21. 'S Jacque & S. Jean eſtoient tous deux fils de Zebedée, qu'ils quitterent [1] pour ſuivre J.C, '& de [2] Salomé que l'Evangile met entre les femmes qui avoient accoutumé d'accompagner le Sauveur dans la Galilée, & de le ſervir. 'Ce fut elle qui demanda à J.C. que ſes deux enfans fuſſent aſſis l'un à ſa droite, " & l'autre à ſa gauche. 'On peut voir ce que S. Ambroiſe [& S. Jerome] diſent pour excuſer ce deſir immoderé d'une mere pour l'elevation de ſes enfans, de l'aſſiſtance deſquels elle ſouffroit volontiers d'eſtre privée, preferant l'avantage qu'ils avoient de ſuivre J. C. à ſon propre contentement. Et le Sauveur n'avoit pas encore gueri par ſon ſang cette plaie de l'ambition que la faute d'Eve a faite dans le cœur de tous les hommes. Auſſi J.C. ne la rebuta point avec rudeſſe; & ne pouvant pas luy accorder ce qu'elle deſiroit, parceque l'ordre de ſa ſageſſe ne le ſouffroit pas, il tempera ſon refus par une douceur qui témoignoit que c'eſtoit meſme avec quelque ſorte de peine & de confuſion, dit S. Ambroiſe, qu'il ne pouvoit la ſatisfaire. Ce fut pour cela, ſelon ce Pere, qu'il adreſſa ſa

Ori. in Matt. p. 206. c.

Conc. c. 104. § 2.

Amb. fid. l. 5. c. 2. p. 187. 188.

1. 2.

&c.

1. vers le milieu ou la fin de l'an 30 de l'ere commune.

2. C'eſt ce que tous les interpretes tirent, aprés Origene, du chapitre 27 de S. Matthieu v. 56, en le joignant avec S. Marc ch. 15. v. 40.

Janſ. in Matt. p. 257. a | Ori. ib. t. 35. p. 206. c.

réponſe à ſes enfans, plutoſt qu'à elle. 'Cette faute meſme marquoit ſon eſtime pour J.C, & la foy qu'elle avoit de ſa grandeur. Hier. in Matt. p. 59. b.

'Origene outre les éloges qu'il donne en general aux femmes qui accompagnoient J. C, ſemble dire que la foy de celle-ci, ſa vie ſainte, & la fidelité avec laquelle elle ſuivoit partout le Sauveur, luy merita la grace d'aſſiſter à ſa Paſſion, 'où elle fut preſente avec les autres femmes qui eſtoient venuës avec luy de Galilée. 'Et elle fut auſſi de celles "qui le vinrent chercher à ſon ſepulcre pour l'embaumer lorſqu'il eſtoit déja reſſuſcité. 'L'Egliſe latine "en marque la feſte dans divers martyrologes le 22 d'octobre. 'Les nouveaux Grecs la font fille de S. Joſeph, pour faire ſes enfans neveux de noſtre Seigneur. Ori.in Matt.p. 206. Conc.c.143.§ 11. &c. c. 145. § 1. Ado|Uſu| Laun. de Mag. p.173. 174. Menæa,8.may, p. 69. Note 1.

'On croit que S. Jacque & S. Jean eſtoient de Bethſaïde dans la Galilée, comme S. Pierre & S. André. [a]Ils avoient le meſme art & la meſme profeſſion, qui eſtoit de peſcher; & ils eſtoient meſme aſſociez enſemble. 'Saint Jerome dit qu'ils eſtoient d'une extraction noble, à cauſe qu'un diſciple qu'il croit eſtre S. Jean, eſtoit connu du grand Preſtre. 'Il eſt vray qu'ils avoient dans leur bateau des gents qu'ils payoient: [& c'eſt peut-eſtre pour cela] 'qu'Origene ſemble [1] les relever un peu audeſſus de S. Pierre & de S. André. [b]Mais c'eſtoient neanmoins des peſcheurs, qui s'occupoient à raccommoder leurs filets, [c]& qui tiroient toute leur ſubſiſtance de leur bateau, ſelon S. Baſile. [d] C'eſtoient des gents "du commun du peuple, ſans lettres & ſans étude; [e]ou qui meſme n'avoient jamais appris à lire. [f]S. Pierre Chryſologue ne reconnoiſt pas dans eux ni plus de nobleſſe, ni plus de ſcience, ni plus de richeſſes, que dans S. Pierre & S. André. [g] Et S. Hilaire dit de S. Jean qu'il eſtoit "pauvre, inconnu, ignorant, & ſans aucune ſcience des lettres. Thdrt.in pſ. 67.v.28.p.659.c. a Conc.c.26. Hier.ep.16.p. 119.a|Joan.18. v. 15. Marc.1.v.20. 1. Ori.in Celſ.l.1. p.47 48. b Marc.1.v.10| Luc.5.v.2.7.10. c Baſ.reg fuſ. 8.p.545.a|P. Chry.ſ.28 p.93. d Act.4.v.13. e Ori in Celſ. l. 1. p. 48. b. f P. Chry. ut ſup. g Hil. de Trin. l.2.p.102.a.b. ἀγράμματος, ἰδιώτης, ἀγράμματοι.

'S. Epiphane croit que le diſciple de S. Jean Battiſte "qui vint trouver J.C. avec S. André, pouvoit eſtre ou S. Jacque, ou S. Jean ſon frere; & qu'ils furent tous deux appellez par J.C. avant [a] Saint Philippe, puiſque dans le denombrement des Apoſtres ils ſont nommez avant luy. 'J.C. dit en effet que les Apoſtres avoient eſté avec luy [3] dés le commencement. [Mais s'ils furent ſes diſciples dés ce temps là, la ſuite de l'hiſtoire oblige de dire que ce fut ſeulement comme S. Pierre & S. André, ſans s'attacher encore entierement à le ſuivre.] 'C'eſt pourquoi S. Epiphane croit que Epi.51.c.14.p. 436. 437. &c. 2. 3. Joan.15.v.27. Epi.51.c.15.16.p. 437.c|440 d.

1. Il les appelle *ναυτας, bateliers* ou *matelots*; & les deux autres *des peſcheurs*, ἁλιεῖς.

2. Il fut appellé au commencement de l'an 30.

3. Cela ne prouve pas abſolument, non plus que le paſſage du premier chapitre des Actes v. 21. 22, puiſque S. Matthieu ne fut pas appellé ſitoſt.

aucun d'eux quatre ne ſe trouva aux noces de Cana. [Ce ſont des conjectures, "auſquelles on en peut oppoſer d'autres. V.S.André.

Luc.5.v.7.10. Ce qu'on trouve de poſitif dans l'Evangile, c'eſt que vers le milieu ou la fin de la 30e année de l'ere commune,] 'S. Jacque & S. Jean ayant aidé S. Pierre dans la peſche miraculeuſe que J.C. v. 11. luy fit faire, '& ayant mis enſuite leur bateau à bord, ils quitterent Aug.conſl.2. c 17 p.180.1.a.b. tout pour ſuivre J.C, 'avec deſſein neanmoins de continuer leur exercice ordinaire, "ſi nous voulons ſuivre S. Auguſtin, qui croit V S Pierre note 2. que leur entiere vocation ſe fit quelque temps aprés, dans une Matt.4.v.18-20. autre occaſion, 'lorſque J.C. ayant appellé S. Pierre & S. André, v. 21. '& s'eſtant encore un peu avancé, il vit S Jacque & S.Jean dans un bateau avec leur pere, qui raccommodoient leurs filets. Il les v.22|Marc.1.v. 20. appella pour le ſuivre: '& eux abandonnerent auſſitoſt non ſeu- a Conc. c. 100. § 3. lement leurs filets,leur barque,leurs ſerviteurs, & leur pere, [a]mais generalement tout ce qu'ils pouvoient avoir, [b]en ſorte qu'ils ne b Aug in Jo. h. 109.p.125.2.b. poſſedoient rien, & ne pouvoient plus dire que rien fuſt à eux.

c Conc. c. 28. [c]Saint Jacque aſſiſta enſuite avec ſon frere à la gueriſon de la c. 35. § 3. belle-mere de Saint Pierre, '& à la reſurrection de la fille de Jaïre. c. 40. § 1. ["Quelque temps aprés,] J.C. les fit Apoſtres, & leur donna le l'an 31 de l'ere commune. c. 67. nom de Boanerges *ou fils du tonnerre. 'Ils furent témoins avec Hil. de Trin. l. 6.p.40.1.b. S. Pierre †du miracle de la Transfiguration, 'comme eſtant les * V.S.Jean l'Ev. § 1. trois colonnes de l'Egliſe. †en l'an 31.

Luc.9.v.53-54. 'Des Samaritains n'ayant point voulu recevoir J.C. dans un de leurs villages, S. Jacque & S. Jean luy demanderent s'il vouloit Amb.B in Luc. p.1417.f. qu'ils fiſſent deſcendre le feu du ciel pour les conſumer. 'Car ces enfans de tonnerre avoient déja aſſez de foy pour croire que le feu deſcendroit du ciel à leur parole, [ſi J.C. le vouloit.] Mais il Luc.9.v.55.56. arreſta leur zele, '& leur répondit "qu'ils ne connoiſſoient pas l'eſ- &c. Aug. in Adl.c. 17.1.6.p.84.1.c. prit qui les animoit, ou qui les devoit animer, 'parceque ce qu'ils croyoient faire par un pur zele de la juſtice, eſtoit accompagné de quelque mouvement de reſſentiment & de colere; & que l'eſprit de la loy nouvelle n'eſt pas un eſprit de rigueur comme Amb.p.1417.f. celui de l'ancienne, 'mais un eſprit de charité qui cherche à ſau- g. ver les ames, & non à venger ſes injures.

Conc.c.103.104. [Cette reprimende n'empeſcha pas] 'qu'ils ne vinſſent peu de c. 104. § 2. jours aprés 'luy demander d'eſtre aſſis l'un à ſa droite, & l'autre à ſa gauche. Ils le luy demanderent, comme nous avons dit, par la bouche de leur mere: mais J.C. leur répondit à eux meſmes, Hier. in Matt. p. 59. b. c. 'ſachant,dit S. Jerome, que c'eſtoient eux qui avoient porté leur mere à faire cette demande. [d]Il leur predit qu'ils ſeroient tous d Conc.c.104. § 2. deux martyrizez: [e]ce qui a eſté accompli dans S. Jean meſme, e Hier.p.59.c.d.

[comme nous verrons en ſon lieu.] 'Ils veulent bien maintenant [qu'ils n'aiment plus leur propre gloire,] qu'on parle de la faute où ils ſont tombez, puiſqu'elle n'a eſté écrite que pour noſtre inſtruction, afin que nous evitions l'orgueil dont ils ſe ſont corrigez, & que nous ne pretendions point arriver à la gloire ſans paſſer par les humiliations, [& par les ſouffrances.] Aug.pſ.126.v.2. p.607.1.c.

en l'an 33. 'Lorſque J. C. "parla de la ruine du Temple, ils luy demanderent tous deux avec S. Pierre & S. André, quand cela devoit arriver. 'S. Pierre, S. Jacque, & S. Jean, furent les témoins de ſon agonie dans le jardin de Gethſemani. Conc.c.121.§2. c.137.§1.

'Quelques jours aprés la Reſurrection, S. Jacque & S. Jean furent peſcher avec quelques autres diſciples dans la mer de Galilée. 'S. Clement d'Alexandrie dit qu'aprés l'Aſcenſion, S. Pierre, S. Jacque, & S. Jean, ne pretendirent aucun honneur particulier, quoique J. C. "les euſt elevez en diverſes rencontres audeſſus des autres Apoſtres; * mais choiſirent Saint Jacque le Juſte pour eſtre Eveſque [1] de Jeruſalem. Joan.21.v.1.3. Euſ.l.2.c.1.p.37. c.

* V. S. Jacque le Mineur §4. n. 1.

'La verſion greque du livre de S. Jerome des hommes illuſtres, faite par Sophrone ſon ami, mais augumentée depuis par un autre, 'porte que S. Jacque a preſché l'Evangile à toutes les douze tribus des Juifs diſperſées [en divers endroits de la terre. Boll.24.feb.p. 432 §9. Soph.c.5.p.264. d.

C'eſt tout ce que nous ſavons de luy juſqu'à ſon martyre, dont le S. Eſprit meſme nous a voulu aſſurer, nous apprenant qu'Herode [Agrippa Roy des Juifs, & petit-fils du grand Herode,] le fit Act.12.v.1.2.17.

Note 2. mourir par l'épée "à Jeruſalem, pour ſatisfaire les Juifs, à qui cette mort fut fort agreable; 'parceque ſon zele [pour la predication de l'Evangile] le leur avoit rendu tres odieux. [a] Ainſi ſon ardeur pour J. C. qui l'eleva tout d'abord audeſſus de toutes les choſes de la terre, fit qu'il perdit bientoſt la vie preſente pour acquerir plus promtement l'eternelle. v. 3. Chry. in Matt. h.57.p.612.b. a h.66.p.707.c. d.

Note 3. 'S. Clement d'Alexandrie raporte comme une choſe qu'il avoit ſçeüe par tradition, que celui "qui avoit arreſté Saint Jacque, & l'avoit amené devant les juges, voyant la generoſité avec laquelle il rendoit témoignage [à J. C,] en fut touché, & confeſſa qu'il eſtoit luy meſme Chrétien: de ſorte qu'il fut condanné à avoir auſſi la teſte tranchée avec l'Apoſtre. Comme on les menoit enſemble au ſupplice, il demanda en chemin pardon à S. Jacque, qui delibera un peu [non pas s'il luy pardonneroit, mais s'il traiteroit comme frere un homme qui n'avoit point encore receu Euſ.l.2.c.9.p. 46.47. Suid. p.1201.1202.

1. 'Quelques nouveaux Grecs, ſuivis par le menologe de Baſile, n'ont pas laiſſé de pretendre que c'eſt S. Jacque frere de S. Jean qui avoit eſté chargé du ſoin de l'Egliſe de Jeruſalem. Flor.p.121.c.

les ſacremens de J.C. Dieu luy revela bientoſt, comme il l'a revelé à toute l'Egliſe, que le ſang du martyre ſupplée à tout;] & auſſitoſt il l'embraſſa, en luy diſant, *La paix ſoit avec vous.* Ils eurent enſuite tous deux la teſte tranchée.

[Ceci arriva neuf ans aprés la mort de J.C. ſelon les uns, ou onze ſelon les autres, & dans la meſme ſaiſon, c'eſt à dire * un peu avant Paſque.] Car S. Luc dit qu'Agrippa voyant que la mort de Saint Jacque avoit eſté agreable aux Juifs, il fit arreſter S. Pierre durant les jours des Azymes, pour le faire auſſi mourir aprés que ces jours ſolennels ſeroient paſſez. On marque que la Paſque des Juifs eſtoit le 2 d'avril en l'an 44. [Ainſi S. Jacque ſera mort ſur la fin de mars.] L'Egliſe latine fait neanmoins ſa feſte le 25 de juillet, auquel elle eſt marquée dans les martyrologes de S. Jerome, dans le Sacramentaire de S. Gregoire, dans Bede, & dans beaucoup d'autres martyrologes. Les Grecs la font le 30 d'avril. [a] Les uns & les autres ont voulu l'eloigner des feſtes de Paſque. [b] On la faiſoit en Afrique le 27 de decembre avec celle de Saint Jean Batiſte, ou plutoſt de S. Jean l'Evangeliſte ſon frere, [c] & on faiſoit autrefois la meſme choſe en France, comme on le voit par la Meſſe de ce jour que nous avons encore, [d] où il eſt marqué que Dieu avoit comme enfermé tous les Apoſtres entre ces deux freres, dont l'un leur avoit donné le premier l'exemple du martyre, & l'autre en avoit achevé la conſommation. Les benedictions qui ſont pour donner la paix au peuple avant la communion, ſemblent faire quelque alluſion à l'hiſtoire que S. Clement raporte de la mort de S. Jacque.

l'an 42 ou 44. V. S Pierre note 29.

* Note 4

Note 5.

Act. 12. v. 3 4.

Calvi. p. 313.

Flor. p 121. 681.

Menæa, p 349-354 | Boll may, t. 1. p. 23 f.

a Flor. p. 121.

b Anal. t. 3. p. 419.

c Thom. p. 272-275 | Mabill. t. p. 196.

d Thom. p. 273. 274.

p. 275.

Bar. 44 § 1.

Comme c'eſt le premier des Apoſtres qu'on ſache avoir ſouffert le martyre, il tient pour ce ſujet le meſme rang entre les Apoſtres que S. Eſtienne entre les autres Saints, & ils ſont tous deux [en un ſens] les premices des Martyrs. [e] Sa mort ſervit à verifier ce que J C. luy avoit dit, qu'il boiroit un jour le calice qu'il devoit boire luy meſme. Elle ſervit encore à la gloire de l'Egliſe, & à faire voir que la generoſité des Chrétiens ne venoit pas de l'eſperance qu'ils avoient que Dieu les delivreroit des perils où ils ſe trouveroient expoſez, comme il avoit fait pluſieurs fois; [mais de ce qu'ils eſtoient preſts de mourir meſme avec joie.] Ce fut pour cela qu'il permit qu'on oſtaſt la vie à un de leurs principaux chefs. Et l'Egliſe en perdant pour la terre l'une des trois colonnes ſur leſquelles elle ſembloit particulierement appuyée, ne demeura pas moins ferme qu'elle eſtoit auparavant, afin que ſes ennemis meſmes ſçeuſſent que ce n'eſt pas ſur les hommes qu'elle

Hier. in Ez. 43. p. 541. d.

e Chry. in Act. h. 26. p. 242. a.

p. 240. c.

P. 242. b. c.

qu'elle eſt établie, [mais ſur la toutepuiſſance de Dieu.]

'S. Epiphane dit que S. Jacque conſerva une virginité perpetuelle, auſſibien que S. Jean ſon frere, en combatant [contre la chair] par la force de leur grand cœur, & qu'ils remporterent tous deux de ce combat une couronne & une gloire admirable. Epi.58.c.4.p. 491.492.

'Il dit encore d'eux deux & de S. Jacque le Mineur, qu'ils ne ſe faiſoient jamais couper les cheveux, qu'ils ne ſe baignoient jamais, qu'ils ne mangeoient ni viande, ni poiſſon, qu'ils ne portoient qu'une ſeule tunique, & un ſimple manteau de lin. 78.c.13.p.1045. b. c.

'On raporte pluſieurs autres choſes de S. Jacque dont on ne ſçait pas l'auteur, [ou plutoſt qu'on ſçait eſtre d'Abdias auteur apocryphe qui ne merite point de croyance.] 'Toutes les Egliſes d'Eſpagne pretendent qu'il a preſché le premier dans ce royaume. Bar. 44. § 2. § 1.

Note 6. ["On ne voit point cependant qu'on en ait de preuve ni ancienne, ni authentique; & il s'y rencontre de grandes difficultez.]

Note 7. 'On pretend que "l'année meſme de ſa mort, ou quelque temps aprés, on tranſporta ſon corps à Irie en Galice le 25 de juillet, & depuis à Compoſtelle: & que la memoire de cette tranſlation Note 8. s'eſtant entierement perduë, "ſon corps fut trouvé par miracle vers l'an 800, ſous le Roy Alphonſe le chaſte, & le Pape Leon III, 'qui transfera pour ce ſujet le ſiege epiſcopal d'Irie à Compoſtelle. [On ne dit point ſurquoi cette tradition eſt fondée. Tout ce que nous trouvons d'un peu ancien ſur les reliques de Saint Jacque; c'eſt que Fortunat qui eſtoit Eveſque de Poitiers ſur la fin du VI. ſiecle,]'dit que la Judée envoyoit les deux Saints Jacques pour accompagner JESUS CHRIST; [ce qui prouve que cet auteur a cru que leurs corps eſtoient alors dans la Judée, & ſans doute auſſi qu'on le croyoit alors communément. Le corps de S. Jacque le Majeur pourroit en avoir eſté transferé dans le VII. ou le VIII. ſiecle, à cauſe que les Sarrazins eſtoient maiſtres de l'Orient, & porté dans la Galice,]'où l'on voit par les martyrologes du IX. ſiecle, que ſes reliques eſtoient alors fort celebres, & fort reverées. 'Pour y augmenter encore le concours des pelerins, le Pape &c. Calliſte II. "y tranſporta en l'an 1124 les droits de la metropole de Meride, qui eſtoit encore alors ſous la domination des Sarrazins. 'On eleva, ce ſemble, vers le meſme temps une egliſe magnifique ſur le tombeau du ſaint Apoſtre, au lieu de la petite qui y eſtoit auparavant, baſtie, ou rebaſtie 'ſelon quelques uns, par le Roy Alphonſe le chaſte. 816. § 71. 72. Sur 25. jul. p. 294. § 3. 4. Bar. 816. § 66. Fort. l. 8. c. 4. p. 190. Ado, feſt. p. 324. Uſu. Not. Conc. t. 5. p. 1639. c. Vaſ. p. 629. Conc. t. 5. p. 1639. c. L. Tud. p. 75. c. Vaſ. p. 629. f.

'Bollandus raporte de divers hiſtoriens, que Charles le chauve donna le chef de S. Jacque le Majeur à l'abbaye de Saint Vaaſt Boll. 3 jan p. 158. 159.

d'Arras; qu'en l'an 1174, Philippe Comte de Flandre le transfera par force à Aire; mais que ſix ans aprés il le rendit à l'egliſe de S. Vaaſt, ce qui ſe fit le 3 de janvier, avec pluſieurs miracles; que Philippe fut enſuite luy meſme à Compoſtelle, où on luy avoua que le chef de S. Jacque avoit eſté autrefois tranſporté en Flandre, & qu'eſtant revenu à Arras, il obtint par prieres une partie de ce chef qu'il donna à l'Egliſe d'Aire. 'Bollandus ajoute que ceux de Toulouſe pretendent auſſi avoir le chef du meſme Apoſtre, '& qu'à Liege on conſerve un de ſes bras qui y fut apporté de Compoſtelle en 1056, & mis en une belle abbaye de cette ville qui porte le nom de S. Jacque. 'On aſſure que ſur la fin du X. ſiecle, il y avoit auſſi de ſes reliques en Normandie dans une egliſe de ſon nom, dependante de l'abbaye de Fleuri, [ou S. Benoiſt ſur Loire;] & qu'il s'y faiſoit un grand nombre de miracles.

p. 159. §. 8.

p. 158 §4 Chap. t. 2 p. 18-26.

Sur. 25. jul. p. 297. §. 7.

SAINT JEAN
APOSTRE ET EVANGELISTE.

ARTICLE PREMIER.

Amour de J.C. pour S. Jean; ſa virginité: Il repoſe ſur le ſein de J.C.

[SAINT Jean l'Evangeliſte "eſtoit frere de Saint Jacque le Majeur, tous deux de Galilée, fils de Zebedée & de Salomé: & leur emploi eſtoit de gagner leur vie à la peſche.] 'Pluſieurs ont cru que le diſciple de S. Jean Battiſte qui "vint trouver J.C. avec S. André, eſtoit S. Jean meſme qui raporte ceci; mais qu'il n'avoit pas voulu ſe nommer. [Environ dix mois aprés, 'l'étonnement où il ſe trouva par la peſche miraculeuſe que J.C. avoit fait faire à S. Pierre, dont luy & ſon frere eſtoient aſſociez, leur fit quitter à tous deux leur pere, leur bateau, & tout ce qu'ils pouvoient avoir, pour ſuivre pauvres celui qui s'eſtoit couvert de noſtre pauvreté pour nous enrichir.] 'Ils aſſiſterent quelque temps aprés à la gueriſon de la belle-mere de S. Pierre, '& à la reſurrection de la fille de Jaïre.

V.S Jacque le Majeur.

Chry in Jo. h. 17. p. 116. a Epi. 51. c. 14. p. 436. 437.

en l'an 30 de l'ere commune.

V.S. Jacque le Majeur.

Conc. c. 28.

c. 35. §. 3.

l'an 31 aprés Paſque. 'JESUS CHRIST en les appellant à l'apoſtolat, "leur donna le ſurnom de Boanerges, c'eſt à dire *Enfans du tonnere*, 'pour marquer la fermeté & la grandeur de leur ſoy, [a] & parcequ'ils eſtoient deſtinez à faire eclater la majeſté de Dieu dans tout l'univers; à ne pas aimer la terre, mais à la faire trembler pour la ſoumettre à J. C; à ne point craindre toute la puiſſance des hommes, mais à ſe tenir toujours elevez audeſſus d'eux: Ce ſurnom eſt attribué particulierement à S. Jean, 'qui a veritablement paru un fils du tonnere, lorſqu'il nous a appris la divinité de J.C. par des paroles ſi ſublimes, & qu'il a fait ſortir les eclairs de la verité de ces ſecrets divins, qui comme des nuées nous en derobent la ſplendeur.

Marc. 3. v. 17. Hier. in Matt. 10. p. 29. b. [a] Amb in Luc. 9. v. 27. p. 120. l. m.

Epi. 73. c. 7. p. 854. a | Conc t. 3. p. 1023 1 | Arch. p. 313.

'On croit que ce Saint eſtoit le plus jeune de tous les Apoſtres V. la note 15. ["âgé peut-eſtre de 25 ou 26 ans:] [b] & le longtemps qu'il a vécu *penè puer*. apres la mort de J. C, fait aſſez voir qu'il ne pouvoit eſtre que "fort jeune lorſqu'il commença à le ſuivre. [c] Mais il egala en merite & en ſageſſe tous ceux qui le ſurpaſſoient en âge. Ses mœurs qui le rendoient venerable à tout le monde, luy tenoient lieu d'un grand âge, & ſa prudence, de cheveux blancs. Il avoit dans une grande jeuneſſe cette vie pure & irreprehenſible, qui [pour l'ordinaire] n'eſt accordée aux autres que dans la vieilleſſe, & aprés un long exercice dans la vertu.

Paul ep. 43. p. 386 c | Hier. ep. 3. p. 4. c. & alii. [b] Hier. in Jov. l. 1. c. 14. p. 35. a. [c] Amb off. l. 2. c. 20. p. 56. k.

'JESUS CHRIST avoit une affection particuliere pour luy, [d] & l'aimoit plus que les autres Apoſtres; de ſorte que quand ce Saint veut parler de luy meſme qu'il dit que c'eſt celui que JESUS aimoit. *S. Auguſtin croit que le Sauveur luy témoignoit un amour particulier pour autoriſer davantage les veritez ſi relevées qu'il devoit preſcher un jour dans ſon Evangile. 'Et Saint Jean meritoit cet amour, ou parcequ'il aimoit plus J.C, [f] ce qui eſtoit neanmoins le privilege de S. Pierre ſelon S. Auguſtin, [g] ou parce qu'il figuroit la felicité eternelle, à laquelle ſe raporte l'amour que J.C. a pour nous; 'ou parce qu'il eſtoit extremement paiſible, doux & modeſte, *διὰ τὸν καθαρὸν* [h] ou "parce qu'il avoit un amour ſingulier pour la pureté, [i] qu'il avoit *βίον διατηρεῖν*. vécu des ſon enfance dans une grande chaſteté, & qu'il n'eſtoit point entré dans le mariage.

Hier. ep. 1. p. 4. c | in Jov. l. 1. c. 14 p. 34. d. [d] Aug in Jo. h. 124. p. 233. 1. d. [e] h. 119 p. 225. 2. a. Amb. in Luc. 9. v. 49. p. 124. k. l. [f] Aug. in Jo. h. 124. p. 233. 1. a. [g] p. 234. a. Chry. ib. h. 33. p. 209. a | Nil. l. 2. ep. 171. p. 206. [h] Nil. p. 206. [i] Aug. p. 235. 2. a.

NOTE 1. 'L'Ecriture ſainte ne dit pas expreſſément "qu'il fuſt vierge, 2. mais elle favoriſe beaucoup cette penſée qui a eſté embraſſée 'par divers auteurs eccleſiaſtiques, & des plus conſiderables: [& on peut dire que c'eſt le ſentiment general auſſibien des anciens que des nouveaux.] S. Auguſtin qui regarde en un endroit ce ſenti-

1. par S. Epiphane *har.* 58. *c.* 4. *p.* 491. *d*, par S. Ambroiſe *de Sym c.* 30. *t.* 4. *p.* 107 *d* | *inſt virg. c.* 7. *p.* 423. *b. k*, par S. Chryſoſtom: *de virg. c.* 82. *t.* 1. *p.* 330. *d*, par S. Paulin *ep.* 43. *p.* 386, par Caſſien *coll.* 16. *c.* 14. *p.* 638.

virg.c.49 t.6.p. 348.2.c.d|bo. conj.c.21.p.336. 2. d.
ment comme fort probable, paroiſt en d'autres le ſuppoſer comme reconnu & certain. [a] Sa Virginité eſtoit marquée autrefois dans la Preface qu'on diſoit à la Meſſe le jour de ſa feſte.

a Sacr. p. 10.
b Hier.in Iſ.56. v.4 p.207.d|in Jov.l.1.c.14.p. 34. d.
c in Jov.p.35.a.
[b] S. Jerome ne ſe contente pas de dire que l'hiſtoire eccleſiaſtique nous apprend que S. Jean a eſté vierge, mais il raporte à ſa virginité les autres grands avantages qu'il a eus, [c] & il ſoutient qu'on n'en voit point d'autre cauſe.

Conc.c.70.§ 3| Amb.in Luc.p. 124.k.l.
'S. Jean crut donner à ſon maiſtre une preuve de ſon amour, en empeſchant "une perſonne de chaſſer les demons au nom de J.C, parcequ'il ne s'eſtoit pas mis au nombre de ſes diſciples. Il le raporta enſuite au Sauveur, qui ne le reprit pas de cela comme d'une faute, parcequ'il avoit agi par zele & par amour; mais il luy dit pour l'inſtruire, qu'il ne faut pas empeſcher les foibles de faire le peu de bien qu'ils font, ſous pretexte qu'ils ne font pas encore tout ce que nous jugeons qu'ils devroient "faire. l'an 32. &c.

Conc.c.67.
d Luc.9.v 51-56.
'Luy & ſon frere aſſiſterent à la Transfiguration. [d] Ils témoignerent tous deux qu'ils n'eſtoient pas encore remplis de l'eſprit de J.C, "lorſqu'ils demanderent à faire deſcendre le feu du ciel ſur des Samaritains qui ne les avoient pas voulu recevoir; 'Conc.c.104.§ 2. & que J.C. les aſſuraſt d'eſtre aſſis l'un à ſa droite, & l'autre à ſa gauche. V.S.Jacque le Majeur.

c. 121.§ 2.
'Ils luy demanderent auſſi un peu avant ſa Paſſion, quand la ruine du Temple devoit arriver.

c. 128.
"Lorſque J.C. voulut faire "ſa derniere cene avec ſes Apoſtres, il envoya S. Pierre & S. Jean pour tenir preſt tout ce qui y eſtoit neceſſaire; & ils la preparerent dans une chambre que le maiſtre Bar.34.§ 21.22. du logis leur donna pour cela. 'Ce n'eſtoit donc pas "chez S. Jean meſme, comme quelques nouveaux Grecs l'ont voulu dire. en l'an 33. le jeudi 2 d'avril. Note 2.

Joan.13 v.1.
v. 23.
'Dans ce dernier ſouper où J. C. nous laiſſa à tous le plus precieux gage de ſon amour, 'il en donna une marque particuliere à S. Jean, en ſouffrant qu'il ſe repoſaſt ſur ſon ſein, comme il avoit accoutumé de faire, dit Saint Auguſtin, lorſqu'il mangeoit avec luy. 'Saint Jean remarque pluſieurs fois cette circonſtance: [e] & les Peres les plus anciens & les plus ſolides y ont fait une grande attention. Ils y ont trouvé une preuve ou une figure de cette communication ſpirituelle & ineffable que le Verbe luy a fait de ſes lumieres, afin que s'eſtant rempli dans le ſein de Dieu des veritez les plus ſublimes, & des myſteres cachez dans le ſecret de ſa ſageſſe, il les repandiſt ſur les hommes par ſon Evangile, ſon Apocalypſe, [ſes epiſtres, & ſes autres inſtructions.] [f] Que s'il nous a decouvert luy meſme cette faveur ſi particuliere, c'eſt parce-qu'il craignoit qu'il ne ſemblaſt s'attribuer ce qu'il avoit receu.

Joan.21.v.20.
e Nyſ.in Can. l.1.p.488.b.c| Aſt.or.8 p.744. a|Aug.p.1144. p.684.2.c|in. Jo h.18.10 p.64. 1.b.c|72.1.b|ad. Pr.c.9 p.561.2. b|f.34.p.171.2.b| Paul.ep.24.p. 213. 214.
f Amb. ad Simpl.t.1.p. 437. h. i.

Car il ne vouloit pas qu'on raportaſt à ſon eſprit les myſteres divins qu'il nous decouvroit, mais à la ſource dont il les avoit tirez.

'Ce fut dans cette poſture qu'il demanda à J.C. qui eſtoit celui qui le devoit trahir; & il ne refuſa pas de le luy decouvrir lorſqu'il le cachoit encore aux autres. S. Jean le demanda à la priere de S. Pierre, 'qui n'oſoit pas, dit S. Jerome, le demander luy meſme à J.C, [ou qui n'eſtoit peut-eſtre pas en une place ſi commode pour le faire.] Joan 13.v.24-29. Hier.in Jov.l.1. c.14.p.34.d.

ARTICLE II.

Saint Jean à la croix reçoit la Vierge pour mere; court au ſepulcre, reconnoiſt le premier JC: Son union avec S. Pierre.

'APRES la cene, J.C. fut au jardin de Gethſemani, où il ne voulut avoir que S. Pierre, S. Jacque, & S. Jean pour témoins de ſon agonie, & de la triſteſſe qu'il ſouffroit volontairement, pour nous conſoler dans celles que nous ſouffrons malgré nous. 'S. Jean "ne s'enfuit point ſelon S Chryſoſtome, lorſque J C. fut pris, [a]quoique l'Evangile diſe que tous les Apoſtres s'enfuirent. [Mais on ſçait que ces expreſſions generales ſouffrent aiſément des exceptions. Et il eſt difficile qu'il ait fui,] 'ſi c'eſt "le diſciple qui ſuivit J.C. juſque chez Caïphe, dont il eſtoit connu, & qui y fit meſme entrer S. Pierre, 'comme on le peut croire [avec quelques Peres,] quoiqu'il n'y ait pas aſſez de preuves pour l'aſſurer. [b]Saint Chryſoſtome ſuppoſe que c'eſt luy, & dit ſur cela de fort belles choſes. Conc.c.137. Note 3. Chry. in Matt. h.85.p.882.d.e. a Matt.26.v.56. Note 4. Joan.18.v.15.16. Hier.ep.16.p. 119. a. &c. Aug.in Jo. h. 113 p.2.1 8.2.a. Bib.P.t.1.p.484. a. b Chry.in Jo.h. 82 p.529.530.

[c] Il ſuivit ſeul J. C. juſques à la croix, où il receut un témoignage tres ſingulier de ſon affection, [d] par la part qu'il eut dans ſon teſtament. [e]Car J.C. le voyant qui ſe tenoit debout au pié de la croix, il luy donna la S.te Vierge pour mere, [f] remettant ſelon les Peres, une mere vierge entre les mains d'un diſciple vierge. c Hil. de Trin. l. 6.p.441.e. d Amb.inſt.v.c. 7.p.423.g. e Conc.c.143. §. 8. f Hier.in Jov.l. 1.c.14 p.35.b.

[g] Il repreſentoit en cette occaſion comme le plus jeune des Apoſtres, tous ceux d'entre les Gentils que le ſang de J.C. devoit rendre enfans de l'Egliſe. [Ainſi] [h] cette circonſtance meritoit bien de n'eſtre pas oubliée par cet Apoſtre, qui s'arreſte particulierement dans ſon Evangile ſur les choſes myſtiques & relevées. Elle le meritoit [encore,] parcequ'elle ſert à défendre l'honneur & la virginité de celle que J C. luy avoit donnée pour mere, contre les calomnies des heretiques qui ont pretendu qu'elle avoit eu des enfans de S. Joſeph. Paul.ep.47.p. 386.c. Cyr.Al. div.10.p.380.c. P.Chry.c.49.p. 171. g Amb.in Luc. p.225. c. d. h inſt.v.c.6.p. 422. e. f.

virg.c.49 t.6.p. 348.2.c.d|bo. conj.c.21.p.336. 2. d.
ment comme fort probable, paroiſt en d'autres le ſuppoſer comme reconnu & certain. [a] Sa Virginité eſtoit marquée autrefois dans la Preface qu'on diſoit à la Meſſe le jour de ſa feſte.

a Sacr. p. 10.
b Hier.in Iſ.56. v.4 p.207.d|in Jov.l.1.c.14 p. 34. d.
[b] S. Jerome ne ſe contente pas de dire que l'hiſtoire eccleſiaſtique nous apprend que S. Jean a eſté vierge, mais il raporte à ſa virginité les autres grands avantages qu'il a eus, [c] & il ſoutient qu'on n'en voit point d'autre cauſe.

c in Jov.p.35.a. Conc.c.70.§ 3| Amb.in Luc.p. 124.k.l.
'S. Jean crut donner à ſon maiſtre une preuve de ſon amour, en empeſchant "une perſonne de chaſſer les demons au nom de J.C, parcequ'il ne s'eſtoit pas mis au nombre de ſes diſciples. Il le raporta enſuite au Sauveur, qui ne le reprit pas de cela comme d'une faute, parcequ'il avoit agi par zele & par amour; mais il luy dit pour l'inſtruire, qu'il ne faut pas empeſcher les foibles de faire le peu de bien qu'ils font, ſous pretexte qu'ils ne font pas encore tout ce que nous jugeons qu'ils devroient "faire. l'an 32. &c.

Conc.c.67. d Luc.9.v 51-56.
'Luy & ſon frere aſſiſterent à la Transfiguration. [d] Ils témoignerent tous deux qu'ils n'eſtoient pas encore remplis de l'eſprit de J.C, "lorſqu'ils demanderent à faire deſcendre le feu du ciel ſur des Samaritains qui ne les avoient pas voulu recevoir; '& que J.C. les aſſuraſt d'eſtre aſſis l'un à ſa droite, & l'autre à ſa gauche. V.S. Jacque le Majeur.

Conc.c.104. § 2. c. 121. § 2.
'Ils luy demanderent auſſi un peu avant ſa Paſſion, quand la ruine du Temple devoit arriver.

c. 128.
"Lorſque J.C. voulut faire "ſa derniere cene avec ſes Apoſtres, il envoya S. Pierre & S. Jean pour tenir preſt tout ce qui y eſtoit neceſſaire; & ils la preparerent dans une chambre que le maiſtre du logis leur donna pour cela. 'Ce n'eſtoit donc pas "chez S. Jean meſme, comme quelques nouveaux Grecs l'ont voulu dire. en l'an 33. le jeudi 8 d'avril. Bar.34. § 21.22. Note 2.

Joan.13.v.1. v.23.
'Dans ce dernier ſouper où J. C. nous laiſſa à tous le plus precieux gage de ſon amour, 'il en donna une marque particuliere à S. Jean, en ſouffrant qu'il ſe repoſaſt ſur ſon ſein, comme il avoit accoutumé de faire, dit Saint Auguſtin, lorſqu'il mangeoit avec luy. 'Saint Jean remarque pluſieurs fois cette circonſtance: [e] & les Peres les plus anciens & les plus ſolides y ont fait une grande attention. Ils y ont trouvé une preuve ou une figure de cette communication ſpirituelle & ineffable que le Verbe luy a fait de ſes lumieres, afin que s'eſtant rempli dans le ſein de Dieu des veritez les plus ſublimes, & des myſteres cachez dans le ſecret de ſa ſageſſe, il les repandiſt ſur les hommes par ſon Evangile, ſon Apocalypſe, [ſes epiſtres, & ſes autres inſtructions.] [f] Que s'il nous a decouvert luy meſme cette faveur ſi particuliere, c'eſt parcequ'il craignoit qu'il ne ſemblaſt s'attribuer ce qu'il avoit receu.

Joan.21.v.20.
e Nyſ.in Can. h.1.p.488.b.c| Aſt.or.8 p.244. a|Aug.pſ.144. p.684.2 c|in. Jo h.18.10 p.64. 1.b.c|72.1.b|ad. Pr.c.9 p.561.2. b|ſ.34.p.171.2.b| Paul.ep.24.p. 213. 214.
f Amb. ad Simpl.l.1.p. 437. h. i.

Car il ne vouloit pas qu'on raportaſt à ſon eſprit les myſteres divins qu'il nous decouvroit, mais à la ſource dont il les avoit tirez.

'Ce fut dans cette poſture qu'il demanda à J.C. qui eſtoit celui qui le devoit trahir; & il ne refuſa pas de le luy decouvrir lorſqu'il le cachoit encore aux autres. S. Jean le demanda à la priere de S. Pierre, 'qui n'oſoit pas, dit S. Jerome, le demander luy meſme à J.C, [ou qui n'eſtoit peut-eſtre pas en une place ſi commode pour le faire.] Joan 13.v.24-29. Hier.in Jov.l.1. c.14 p.34.d.

ARTICLE II.

Saint Jean à la croix reçoit la Vierge pour mere; court au ſepulcre; reconnoiſt le premier JC: Son union avec S. Pierre.

'APRES la cene, J.C. fut au jardin de Gethſemani, où il ne voulut avoir que S. Pierre, S. Jacque, & S. Jean pour témoins de ſon agonie, & de la triſteſſe qu'il ſouffroit volontairement, pour nous conſoler dans celles que nous ſouffrons malgré nous. 'S. Jean "ne s'enfuit point ſelon S Chryſoſtome, lorſque J.C. fut pris, [a]quoique l'Evangile diſe que tous les Apoſtres s'enfuirent. [Mais on ſçait que ces expreſſions generales ſouffrent aiſément des exceptions. Et il eſt difficile qu'il ait fui,] 'ſi c'eſt "le diſciple qui ſuivit J.C. juſque chez Caïphe, dont il eſtoit connu, & qui y fit meſme entrer S. Pierre, 'comme on le peut croire [avec quelques Peres,] quoiqu'il n'y ait pas aſſez de preuves pour l'aſſurer. [b]Saint Chryſoſtome ſuppoſe que c'eſt luy, & dit ſur cela de fort belles choſes. Conc.c.137. Note 3. Note 4. Chry.in Matt. h.85 p.882.d.e. a Matt.26.v.56. Joan.18.v.15.16. Hier.ep.16.p. 119. a. &c. Aug.in Jo. h. 113 p.2.1 8.2.a. Bib.P.t.5.p.434. a. b Chry.in Jo.h. 82 p.529.530.

[c] Il ſuivit ſeul J.C. juſques à la croix, où il receut un témoignage tres ſingulier de ſon affection, [d] par la part qu'il eut dans ſon teſtament. [e]Car J.C. le voyant qui ſe tenoit debout au pié de la croix, il luy donna la S.te Vierge pour mere, [f] remettant ſelon les Peres, une mere vierge entre les mains d'un diſciple vierge. c Hil. de Trin. 6.p.441.e. d Amb.inſt.v.c. 7.p.423.g. e Conc.c.143. § 8. f Hier.in Jov.l. 1.c.14 p.35.b. Paul.ep.43.p. 386.c. Cyr.Al. div.10 p.380.c. P Chry.t.49.p. 171.

[g] Il repreſentoit en cette occaſion comme le plus jeune des Apoſtres, tous ceux d'entre les Gentils que le ſang de J.C. devoit rendre enfans de l'Egliſe. [Ainſi] [h] cette circonſtance meritoit bien de n'eſtre pas oubliée par cet Apoſtre, qui s'arreſte particulierement dans ſon Evangile ſur les choſes myſtiques & relevées. Elle le meritoit [encore,] parcequ'elle ſert à défendre l'honneur & la virginité de celle que J.C. luy avoit donnée pour mere, contre les calomnies des heretiques qui ont pretendu qu'elle avoit eu des enfans de S. Joſeph. g Amb.in Luc. p.225. c.d. h inſt.v.c.6.p. 422. e. f.

Aug.in Jo. h. 119.p.215.2.b.c. 'Depuis cette heure S. Jean ſe chargea du ſoin de pourvoir à tous les beſoins humains de la S.te Vierge, & de luy faire fournir ce qui luy eſtoit neceſſaire. Il n'avoit point de maiſon qui luy appartinſt en propre, ayant renoncé à tout pour ſuivre pauvre J.C. pauvre. Mais J.C. luy en avoit promis cent, pour une qu'il avoit quittée. 'Ainſi il amena la Vierge au lieu où il demeuroit,[a] comme J.C. le luy avoit ordonné, [b] afin qu'ayant à preſcher un Dieu né d'une Vierge, il euſt chez luy la preuve de ce qu'il diſoit. [c]Et avec qui cette Vierge pouvoit elle plutoſt demeurer, qu'avec celui qu'elle ſavoit eſtre l'heritier de ſon Fils, un fidele obſervateur de la chaſteté,[d] le poſſeſſeur de la grace [ſelon la force de ſon nom,] & où J.C. meſme faiſoit ſa demeure? [e] Il ne faut donc pas s'étonner que Saint Jean nous ait revelé de ſi grands myſteres, "luy qui avoit toujours auprés de luy ce threſor où Dieu avoit renfermé [durant neuf mois]tout ce qu'il y a de plus celeſte & de plus ſacré.

Epi.78.c.10 12. p.1043.2.b|Naz. orat.p.281.c. a Cyr.Al in Jo. l.12.p.1065.d. b P.Chry.t.49. p. 171. c Amb inſt.v.c. 7.p.423.g.h. d exh.v.p.436. g. e inſt.v.c.7.p. 423.k.

cui præſto erat aula cæleſtium ſacramentorum.

Conc.c.144.§ 1. 'S. Jean nous aſſure d'une maniere toute particuliere, qu'il vit ſortir le ſang & l'eau du coſté de J.C. percé d'une lance, [ce qui

c. 145. § 1. marque qu'il fut auprés de luy juſques aprés ſa mort.] 'Le jour de la Reſurrection S.te Madeleine vint dire à " S. Pierre & à S. Jean

V. S. Pierre § 4. &c.

§ 2. que l'on avoit enlevé le corps du Seigneur. 'Ils y coururent tous

Joan.21.v.2-7. deux, "& Saint Jean y arriva le premier. 'Quelques jours aprés ils furent peſcher dans la mer de Galilée avec quelques autres diſciples : & J.C. apparoiſſant ſur le rivage, " S. Jean le reconnut le premier.

&c.

v. 12. 'Luy & les autres diſciples diſnerent alors avec le Sauveur.

v. 20. 'Aprés le diſner, comme S. Jean ſuivoit, S. Pierre qui le vit,

Hier.in Jov.l.1. c.14.p 34.d. demanda à J.C. ce qu'il deviendroit, 'comme s'il n'euſt pas voulu abandonner cet Apoſtre, avec lequel il avoit toujours eſté fort

Joan.21.v.23. uni. 'La réponſe de J.C. fit croire à pluſieurs que S. Jean ne mourroit point. ["Nous en parlerons plus amplement dans un autre lieu.]

V. la note 17.

Chry.n.h.87.p. 568.b|in Act.h. 3.p.74.d. Amb.offi.2.c. 20.p.56.k. f Chry.t.5.h.12. p.159.c.d.e,

'On a pu remarquer en pluſieurs endroits cette union particuliere de S. Pierre avec S. Jean; & nous en verrons encore pluſieurs preuves dans la ſuite. 'L'egalité, non de l'age, mais de la vertu, [f]forma entre eux cette union & cette amitié ſincere dont Dieu eſtoit l'auteur & le principe. Ils s'uniſſoient dans toutes leurs actions pour avoir J.C. au milieu d'eux, & meſme pour ſe fortifier mutuellement; nous apprenant par leur exemple combien ceux qui ſont incomparablement plus foibles, ont beſoin

in Matt h.66. p. 707. b. de ſe ſoutenir les uns les autres par une amitié toute ſainte. 'Saint Chryſoſtome releve en ceci l'humilité de S. Jean, qui cede par-

tout à S. Pierre, le laiſſe toujours parler, agir faire des miracles, bien different de ce qu'il eſtoit avant la Paſſion, lorſque luy & ſon frere demandoient à tenir le premier rang entre les Apoſtres.

ARTICLE III.

Diverſes actions de S. Jean: Il preſche aux Parthes.

'UN ancien dit qu'aprés la Reſurrection, J.C. communiqua le don de ſcience à S. Jacque le Juſte, à S. Jean, & à S. Pierre, qui le communiquerent aux autres Apoſtres. S. Pierre, S. Jacque le Majeur, & S. Jean, elurent S. Jacque le Juſte Eveſque de Jeruſalem. Euſt.l.2.c.1.p.38. c.d.ex.Cl.Al.

[Quelque temps aprés que les Apoſtres eurent receu le Saint Eſprit au jour de la Pentecoſte,]S. Pierre & S. Jean "s'en allant au Temple, y guerirent un homme qui avoit toujours eſté perclus de ſes jambes; 'ce miracle qui fit un grand eclat, fut cauſe qu'on les mit en priſon. 'On les en tira le lendemain en leur défendant de parler de J.C. Mais ils declarerent qu'ils aimoient mieux obeïr à Dieu qu'aux hommes. 'On les laiſſa neanmoins aller en les menaçant. 'Ils raconterent enſuite aux Fideles ce qui s'eſtoit paſſé en cette rencontre.

V. S. Pierre § 10-13. Act.3.v.1-10. 4.v.1.2.3. v.5-18. v.19.20. v.21. v.23-31.

'Comme ils continuoient "malgré les menaces des Pontifes, à rendre témoignage de ce qu'ils avoient vu & entendu, "ils furent encore mis en priſon avec tous les autres Apoſtres, & foüettez. [Nous ne touchons toutes ces choſes qu'en un mot, parcequ'elles ſont raportées plus amplement ſur Saint Pierre, avec ce qui regarde en general tous les Apoſtres.] 'Les Juifs les vouloient tous faire mourir, ſi Dieu ne leur euſt oppoſé l'autorité de Gamaliel, 'qu'on aſſure avoir receu le batteſme par les mains de S. Pierre & de S. Jean, de meſme qu'Abibas ſons fils, & Nicodeme ſon neveu.

Ib. § 15,16. &c. 5.v.17-41. v.33.34. Phot.c.171.p. 384.MS p.241.

'Tous les Fideles qui eſtoient à Jeruſalem ayant eſté diſperſez "aprés la mort de S. Eſtienne, à la reſerve des Apoſtres, & Saint Philippe Diacre qui eſtoit allé à Samarie, y ayant battizé beaucoup de perſonnes, 'les Apoſtres "y envoyerent S. Pierre & S. Jean *pour leur donner le S. Eſprit. 'Ils preſcherent en beaucoup de bourgs de ce pays, & puis retournerent à Jeruſalem.

l'an 34. V. S. Pierre § 23. * &c. Act.8.v.1. v.5-12. v.14-17. v.25.

'Lorſque S. Paul vint à Jeruſalem, "trois ans aprés ſa converſion, il n'y vit aucun autre Apoſtre que S. Pierre & S. Jacque le Mineur, [ce qui peut marquer que S. Jean ni les autres n'y eſtoient pas. Mais nous ne ſavons pas où ils eſtoient.]

l'an 37. Gal.1.v.18.19.

1. v. 9. 'S. Jean ſe trouva au Concile de Jeruſalem, [1] & y parut comme une des colonnes de l'Egliſe. * Il prenoit particulierement ſoin des Juifs: c'eſt pourquoi il toleroit l'uſage de la loy pour condeſcendre à leur foibleſſe; [a] & meſme S. Irenée le met entre ceux qui l'obſervoient le plus religieuſement. [b] Il celebroit la Paſque le 14 de la lune: ce qui fit meſme que cette coutume dura aſſez longtemps dans l'Aſie. vers l'an 51. V. S. Paul. § 16, 17. 1. * &c.

Chry. n. p. 777. e. [a] Iren. l. 3. c. 22. p. 268. c. d. [b] Euſ. l. 5. c. 24. 191. e | 193. c.

[On ſçait peu de choſe de ce qu'il a fait juſques à la perſecution de Domitien. Car nous ne nous arreſtons point à la narration de Procore,] qui eſt pleine de fables ridicules, [c] & qu'on pretend avoir eſté compoſée il n'y a qu'environ 300 ans.

Bar. 44. § 30. App. bib. t. 1. p. 229. Voſſ. h. g. l. 2. c. 9. p. 199. [c] Blond. ſiby. l. 1. c. 7. p. 25.

[d] Il paroiſt que S. Jean a preſché aux Parthes. [e] Car ſa premiere epiſtre a eſté citée ſous le nom d'Epiſtre aux Parthes par Saint Auguſtin [f] & par quelques autres. Quelques uns l'entendent particulierement des Juifs repandus en grand nombre parmi les Parthes. [Il ne nous reſte aucune autre trace de ce qu'il a fait pour le ſalut de cette nation, qui diſputoit alors aux Romains l'empire du monde.] 'Les Jeſuites diſent que la tradition des Indiens eſt qu'il a auſſi preſché l'Evangile en leur pays.

[d] Bar. 44. § 30. [e] Aug. qu. ev. l. 2. c. 39. p. 152. 1. c. [f] Eſt. in 1. Jo. p. 1250. Bar. 44. § 30.

ARTICLE IV.

S. Jean vient demeurer en Aſie : De ce qu'il y fit juſques à ſon exil.

[SAINT Jean fit apparemment un voyage à Jeruſalem "en l'an 62,] pour y donner à l'Egliſe un paſteur digne de ſucceder à S. Jacque le Mineur, qui y avoit eſté couronné par un glorieux martyre. Car on tient, dit Euſebe, que tous les Apoſtres & tous les diſciples du Seigneur qui reſtoient encore ſur la terre, s'y raſſemblerent pour ce ſujet de tous coſtez. Ce fut Saint Simeon qui fut choiſi par une ſi ſainte & ſi illuſtre aſſemblée: V. S. Simeon de Jeruſalem note 1.

Euſ. l. 3. c. 11. p. 86. p. 87.

'S. Jean a certainement preſché dans l'Aſie mineure, & ce pays a joui longtemps de luy, particulierement la ville d'Epheſe qui en eſtoit la capitale. ["Il ne peut guere y eſtre venu pour s'y arreſter, que vers l'an 66 au pluſtoſt. Mais il y avoit déja fait apparemment quelque autre voyage en paſſant, lorſque la S.te Vierge mourut à Epheſe. S.te Madeleine qui pouvoit bien l'avoir ſuivie, continua] toujours aprés ſa mort à demeurer avec S. Jean, juſques à ce qu'elle mouruſt elle meſme à Epheſe. [g] Car hors S. Paul & S. Note 5.

l. 5. c. 24. p. 191. ex Poly. & alii. Chry. in Eph. h. 1. p. 664. b. in Act. h. 34. p. 305. c. Phot. c. 275. p. 1525. b. c. [g] 1. Cor. 9. v. 5.

Thdrt. in Eph. pr. p. 290. 1. 'Theodoret conclud de là que S. Jean n'avoit donc pas encore quitté la Judée. [Mais cette preuve eſt bien foible.]

Barnabé,

Barnabé, les autres Apoſtres menoient avec eux quelque femme pour prendre ſoin de leurs beſoins : cela eſtoit ordinaire parmi les Juifs, & n'y faiſoit aucun ſcandale. Hier. in Matt. 27.v.55.p.85.a.b.

[Pour parler maintenant du ſejour que S. Jean fit en Aſie, & qui ſemble avoir duré juſques à ſa mort,] on pretend que ce fut un naufrage qui le jetta d'abord à Epheſe. [a] Il y fit depuis ſa reſidence ordinaire ; [b] de ſorte qu'on l'en a quelquefois regardé comme [1] Eveſque. [Cependant comme l'autorité apoſtolique eſt ſuperieure aux Eveſques meſmes,] [c] & qu'il ne s'attachoit pas à l'Egliſe d'Epheſe en particulier, mais prenoit ſoin de toute l'Aſie, [ou plutoſt de toute l'Egliſe Catholique ;] ſon ſejour à Epheſe n'empeſchoit pas que S. Timothée n'en demeuraſt toujours Eveſque, [y ayant eſté établi par S. Paul avant meſme que S. Jean y vinſt. Car la charité & l'humilité accordent parfaitement les differentes juriſdictions.] Les Eveſques d'Aſie reconnoiſſent S. Timothée dans le Concile de Calcedoine pour le premier Eveſque d'Epheſe, Il eſt viſible que dans l'Apocalypſe l'Ange de cette Egliſe n'eſt pas Saint Jean : & il y a bien de l'apparence qu'il n'avoit pas eſté établi Eveſque depuis un an, ou deux au plus, que l'Apoſtre avoit eſté banni d'Epheſe, [comme nous l'allons bientoſt voir.]

[a] Boll. 24. jan p. 566. § 4. [b] Iren. l. 3. c. 3 p. 234. [c] Pall. v. Chry. p. 138 | Bar. 101. § 11. [1] Bar. 109. § 55. Conc. t. 4 p. 699. c. Apoc. 2. v. 1-6.

S. Jerome dit que S. Jean fonda & gouverna toutes les Egliſes de l'Aſie, & Tertullien écrit que l'ordre epiſcopal l'a eu pour auteur dans ce pays. [d] Cela ne peut pas eſtre vray à la lettre, puiſque S. Pierre & S. Paul y ont fondé pluſieurs Egliſes, [& y ont ſans doute auſſi établi des Eveſques, comme on ne doute point que S. Timothée n'ait eſté établi par S. Paul. Mais on peut dire que S. Jean y a fondé la plus grande partie des Egliſes,] & que meſme il les a toutes fondées en un ſens, parcequ'il les a toutes affermies par ſa conduite, par ſes paroles, & par ſes écrits. [Il ſe peut bien faire auſſi que comme il y a demeuré longtemps, il y ait donné des Eveſques ou à toutes les Egliſes, ou à la plus grande partie.] Car juſque dans ſon extreme vieilleſſe, il alloit dans les provinces de l'Aſie pour y établir des Eveſques, & quelquefois meſme pour mettre dans le Clergé une ſeule perſonne que le S. Eſprit luy avoit marquée. Hier. v. ill. c. 9. Tert. in Marc. l. 4. c. 5. p. 505. b. [d] Bar. 97. § 2. § 3. Euſ. l. 3. c. 23 p. 92. a.

Apollone qui défendoit l'Egliſe au commencement du III. ſiecle, nous apprend que S. Jean reſſuſcita un mort à Epheſe. [e] Il depoſa un Preſtre d'Aſie, qui avoua avoir écrit de faux voyages l. 5. c. 18. p. 186. c | Soz. l. 7 c. 27. p. 750. b. [e] Tert. bapt. c. 17. p. 263. c | Hier. v. ill. c. 7. [4] Pall. v. Chry. p. 138.

1. a La traduction de Pallade fait meſme S. Timothée ſucceſſeur de S. Jean. [Mais il y a toute apparence que S. Timothée en eſtoit Eveſque avant que S. Jean y demeuraſt, & qu'il eſt mort avant S. Jean. Le grec eſt defectueux en cet endroit, & ne donne point de ſens.]

de S. Paul & de S.te Thecle, quoiqu'il euſt fait pour honorer S. Paul à qui il les attribuoit.

Epi.51.c 2.p.423. b. Saint Epiphane dit que S. Jean vint en Aſie par une conduite particuliere du S. Eſprit, pour y combatre les hereſies des Cerinthiens & des Ebionites, qui y ſoutenoient que J. C. eſtoit un pur homme. 30.c.24.p.148. b.c|78.c.13.p. 1045. c. On raporte ſur cela que cet Apoſtre qui ne ſe baignoit jamais, alla neanmoins une fois au bain, ſoit par l'inſpiration de Theodrt.h.l.2.c.3. p. 220. a. l'Eſprit de Dieu, ſoit qu'il y fuſt contraint par quelque incommodité, [a] Mais ayant appris que Cerinthe eſtoit dans le bain, il ſe retira promtement ſans ſe baigner, depeur, dit-il, que le bain ne tombaſt à cauſe de cet ennemi de Dieu & de la verité. [b] C'eſt ce que S. Irenée dit qu'on avoit ſçeu de la bouche meſme de Saint Polycarpe diſciple de S. Jean. S. Epiphane y ajoute diverſes particularitez moins aſſurées & moins importantes. [c] Voilà l'exemple que S. Jean nous voulut donner, pour nous apprendre à eviter toute ſorte de communication avec ceux qui corrompent la verité. Cela arriva à Epheſe. [Nous n'en ſavons point le temps, non plus que le reſte de ce que S. Jean a fait en Aſie.]

Note c.

a a|Iren.l.3.c.3. p.234.a|Euſ.l.3. c.28.p.100.c.d.

b Iren.p.234.a.

Epi.30.c.24.p. 148. 149.

c Iren.p.234.a.

ARTICLE V.

Martyre de S. Jean à Rome, ſuivi de ſon bannijſement à Patmos.

[VOILA tout ce que nous ſavons de Saint Jean, juſques au temps de la ſeconde perſecution de l'Egliſe, qu'on croit avoir commencé en l'an de J.C. 95, le 15 de Domitien, & qui finit l'année ſuivante avec la vie du meſme Prince.

V. cette perſecution note 1.

Rien n'a rendu cette perſecution ſi celebre, que le martyre de Saint Jean.] Le courage avec lequel il mepriſa la puiſſance des perſecuteurs, & ſurmonta leurs efforts, fit voir que le Verbe eternel qu'il preſchoit aux autres, demeuroit veritablement en luy.

Note 2.

Amb.pſ.36.p. 701. c.

Boll.24.jan.p. 566. § 5. d Tert.præſ.c. 36.p.245.b. Hier.in Jov Is. c.14.p.33.a.

On pretend qu'il fut attaqué par diverſes calomnies, qui furent cauſe que Domitien le bannit [1] d'Epheſe. [d] Il fut amené à Rome, où il fut plongé [2] dans de l'huile bouillante ſans en recevoir aucune incommodité. Il en ſortit meſme encore plus net & plus vigoureux qu'il n'y eſtoit entré; [J. C. qui l'avoit favoriſé ſi particulierement entre ſes Apoſtres, luy ayant voulu donner comme à eux la gloire du martyre, ſans laiſſer aux hommes le pouvoir

1. a

2. b

1. S. Chryſoſtome dit qu'il fut banni à Epheſe. [Mais au lieu d'ἐκεῖ, καί, il faut peut-eſtre, ἐκεῖθεν, καὶ ἐκεῖ. Et alors le ſens ſera qu'il fut banni d'Epheſe.]

Chry. in Eph.h.1. p.864.b.

2. S. Gregoire de Nyſſe dit dans de l'eau.

Arcl. p. 540.

d'abreger une vie auſſi precieuſe que la ſienne.] 'Divers martyrologes diſent que cela ſe fit à la vûe du Senat qui eſtoit preſent. Usu|Ado|Bolland. mars, t.2.p.19.a.

'C'eſt en cette maniere que fut accompli ce que J.C. luy avoit predit, qu'il boiroit le calice de ſa paſſion. [e] Auſſi les anciens luy donnent le titre de martyr. [b]Car ſi on peut dire que le martyre luy a manqué, on ne peut pas dire qu'il ait manqué au martyre, & que ſon cœur n'ait pas eſté preparé à mourir pour J.C. Il n'a pas ſouffert [juſques à la mort,] mais il l'a pu, dit S. Auguſtin. Dieu connoiſſoit de quoy il eſtoit capable, [& toute la terre l'a connu.] Les trois jeunes hommes ont eſté jettez dans la fournaiſe pour y eſtre reduits en cendres. Cependant ils en ſont ſortis vivans. Dirons nous pour cela que ce ne ſont pas des martyrs? Si nous conſiderons les feux, ils n'en ont point eſté conſumez: ſi nous conſiderons leur cœur & leur volonté, ils ont eſté couronnez. 'C'eſt la diſpoſition du cœur qu'il faut regarder dans ces rencontres, non l'evenement. Hier. in Matt. 20.v.23 p.59.c.d. a Euſt.3.c.31. p.103.a|Arel.p. 340. b Aug.f.296.c. 4. p. 1199. c. Arel.p.340.

'Ce miracle arriva prés de la porte Latine, ſelon la tradition qui s'en eſt conſervée dans Rome; & l'on en voit encore en ce lieu un monument fort illuſtre & fort ancien; 'les Chrétiens qui vouloient honorer la memoire de S. Jean, & ſa conſtance apoſtolique, y ayant baſti une fort belle egliſe de ſon nom. 'L'on viſite cette egliſe avec un grand concours le 6e jour de may, 'auquel on fait la feſte du martyre de Saint Jean: '& cette feſte eſt marquée dans quelques exemplaires du martyrologe de S. Jerome, [dans ceux du IX. ſiecle,] '& dans le Sacramentaire de Saint Gregoire. 'L'ancien miſſel de l'Egliſe Gallicane donné au public par Thomaſius, aprés avoir marqué le 27 de decembre la feſte de Saint Jacque & de S. Jean ſon frere, 'en met une de S. Jean ſeul entre l'Invention de la ſainte Croix & les Rogations. Mais dans la Meſſe de cette feſte, il n'y a rien de ce qu'il ſouffrit; "au lieu que l'autre parle beaucoup de ſes ſouffrances que l'on celebroit auſſi ce jour là, & luy donne pluſieurs fois la qualité de martyr. Bar.92.§ 3. Ado,6. may, Ib|Uſuard. Bar.92.§ 3. Flor.p.503. Secr.p.87.2. Thom.p.272. P 350. 351. p.273. 274.

'Auſſitoſt aprés que S. Jean fut ſorti de l'huile bouillante, [c] il fut relegué par [1] Domitien dans l'iſle de Patmos, [d] qui eſt une *des iſles appellées Sporades dans la mer Egée. [e] S. Victorin Eveſque de Pettau [en Stirie, martyr ſous Diocletien,] & Primaſe celebre Eveſque d'Afrique au VI. ſiecle, ajoutent dans leurs "commen- Hier. in Matt. p.19.c. c c|Apoc.1.v.9| Tert. præſ p. 345. b d Bar.92.§ 4. ex Plin. e Bib P.t.1.p. 379.d|t.357.

1. * &c.

Note 1. 1. Cela ſe trouve encore dans l'ancien auteur des Queſtions ſur l'ancien & le nouveau Teſtament, *qu.72.ap Aug B.t 3 495.n.71.g*; dans le commentaire de Saint Victorin ſur l'Apocalypſe, *Bib. P.t.1 p.379 d*, dans une oraiſon attribuée à S Chryſoſtome mais qui paroiſt moins ancienne, *& faite à Epheſe, Chry 1.6 b 679.504. e*; dans le commentaire de Primaſe Eveſque d'Afrique ſur l'Apocalypſe, *B.b.P.t.1.p.1357*; dans l'hiſtoire de S. Sulpice Severe, *l.2.p.149.*

taires ſur l'Apocalypſe, qu'il fut envoyé en cette iſle "pour y travailler aux mines : [Et je penſe que c'eſtoit l'occupation ou plutoſt le ſupplice ordinaire des perſonnes du commun que l'on releguoit.] *in metallum damnatus.*

ARTICLE VII.

S. Jean écrit ſon Apocalypſe : Il revient à Epheſe.

Apoc 1. v. 9.

'SAINT Jean eut à Patmos les revelations de l'Apocalypſe en un dimanche, ſur la fin du regne de Domitien. [a]Ce fut en ce lieu qu'eſtant banni de la converſation des hommes, il entra dans la participation des plus grands ſecrets des Anges, [b] durant que ſon corps eſtoit comme "ſeparé de ſon ame par une eſpece de ſommeil & de raviſſement. *ſecedente anima non diſcedente.*

Iren. l. 5. c. 30. p. 485. d. Vict. P. p. 570. c.

a Hier. v perſ. t. 4 p. 54. c.

b Prud or. pec. p. 200.

Euſ. l. 7. c. 25. p. 272. 273.

'Comme ce livre eſt extremement obſcur & myſterieux, "pluſieurs anciens ont eu peine à croire qu'il fuſt de l'Ecriture ; de quoy ils n'ont pu douter qu'en doutant auſſi qu'il fuſt de l'Apoſtre Saint Jean. 'Mais ſon autorité a eſté enfin reconnue dans toute l'Egliſe : & on ne trouve point que depuis la fin du IV. ſiecle perſonne ait fait difficulté de le recevoir. Note 9.

Bar. 97. §8. Du Pin, p. 112.

Euſ. ut ſup. d. b. d. b. c.

'Saint Denys d'Alexandrie à qui on objectoit ce livre, qui ne l'entendoit pas, '& qui croyoit meſme qu'il eſtoit plutoſt d'un autre S. Jean que de l'Apoſtre, 'le reſpectoit neanmoins comme un livre divin, à cauſe de l'eſtime qu'en faiſoient les autres. 'Il eſtoit perſuadé qu'il n'eſtoit pas moins admirable qu'il eſtoit obſcur. Car encore, diſoit-il, que je n'en entende pas les paroles, je croy " neanmoins qu'il n'y en a aucune qui ne renferme de grands ſens " ſous leur obſcurité & leur profondeur, & que ſi je ne les entens " pas, c'eſt que je ne ſuis pas capable de les entendre. Je ne me " rends point juge de ces veritez, & je ne les meſure point par la " petiteſſe de mon eſprit ; mais donnant plus à la foy qu'à la raiſon, " je les croy ſi elevées audeſſus de moy, qu'il ne m'eſt pas poſſible " d'y atteindre. Ainſi je ne les eſtime pas moins lors meſme que je " ne puis les comprendre : mais au contraire je les revere d'autant " plus que je ne les comprens pas. "

Hier. ep. 103. p. 9. b.

'S Jerome dit auſſi que toutes le paroles de l'Apocalypſe ſont autant de myſteres. Et c'eſt encore, dit-il, parler trop foiblement " d'un livre qu'on ne peut aſſez eſtimer. Tout ce qu'on en peut dire " eſt audeſſous de ce qu'il merite : & il n'y a point de mots qui ne " renferment pluſieurs ſens, ſi nous ſommes capables de les y trouver. "

vers l'an 160. 'S. Meliton Eveſque de Sardes "a fait un livre touchant l'Apocalypſe de S. Jean. [a] S. Hippolyte* a fait depuis la meſme choſe. 'S. Denys d'Alexandrie "l'avoit examinée toute entiere dans un ouvrage [qui eſt perdu,] pour montrer qu'elle ne peut s'entendre dans le ſens ſimple & litteral qu'elle preſente d'abord. 'S. Victorin Eveſque & martyr ſous Diocletien, "en a fait auſſi un commentaire, [duquel nous parlerons en traitant des autres écrits de ce Saint] S Auguſtin en a expliqué le 20.e chapitre, pour empeſcher l'abus que beaucoup de perſonnes en ont fait, en ſe figurant un regne terreſtre de J. C. & des Saints ſur la terre durant "mille ans.

Euſt.4.c 26.p. 147. a. [a] Hier.v.ill.c.61. Euſt.l.7.c.25.p. 273. c. Hier.v.ill.c.74. Aug.civ.l.20.c. 7.17.p.260.266.

* Note 10.

V. la note 8.

V. les Millenaires.

'Un ancien Pere remarque que S. Jean ſe voyant banni à Patmos, & dans un âge fort avancé, eſperoit bientoſt finir ſa vie [& ſes travaux] par le martyre; mais que Dieu luy oſta cette eſperance en luy revelant, comme il le marque luy meſme dans l'Apocalypſe, 'qu'il falloit qu'il prophetizaſt encore devant les nations, devant les peuples, devant les hommes de diverſes langues, & devant beaucoup de Rois. Ce Pere explique ces paroles de ſon rappel, qui arriva bientoſt aprés par la mort de Domitien, & de la publication de ſon Apocalypſe. [Il ſemble qu'il vaudroit encore mieux l'entendre de ſon Evangile,] 'comme un autre ancien auteur paroiſt avoir fait.

Vict. in Ap. p. 579. d. Apoc.10.v.11. Aut.qu 72.p. 72. a.

V. ſa perſecution.

'On pretend que "Domitien meſme fit ceſſer la perſecution qu'il avoit excitée contre l'Egliſe, & rappella ceux qu'il avoit exilez. 'Ce qui eſt certain, c'eſt qu'ayant eſté tué [l'an 96 au mois de ſeptembre,] le Senat caſſa tout ce qu'il avoit fait. [b] S. Jean fut donc alors delivré de ſon exil de Patmos, [c] en ayant eſté rapellé par Nerva, qui avoit eſté fait Empereur à la place de Domitien; [d] & revint demeurer à Epheſe, [e] où il avoit un petit logement, & des amis pleins d'affection pour luy.

Tert.ap.c 5.p. 6. d. Dio,l 68 p.769. a. & alii. [b] Euſ.l 3 c.20. 23 p.90.c[92.a] Viet. P. ut ſup. [c] Euſ.chr. [d] l. 3.c.20.23.p. 90.c[92. a. [e] Hier. chr.

'Il y retourna en l'an 97, [f] & trouva en arrivant que S Timothée, qui en eſtoit Eveſque, avoit eſté martyriſé le 22.[e] janvier de la meſme année. Les actes du martyre de ce Saint portent que S. Jean fut obligé pour ſatisfaire au deſir & à la priere 'des Eveſques qui ſe trouverent auprés de luy, de prendre le ſoin de cette Egliſe, & qu'il la gouverna juſques à l'empire de Trajan. 'Quelques uns pretendent que ce fut ſeulement aprés ſon retour de Patmos, qu'il donna [& publia] ſon Apocalypſe.

[f] Euſ. chr. [g] Boll.24.jan. p.566. § 7. 8.

qui tunc inventi ſunt ſacrorum principes.

Viet.P.in Ap. 579. d.

'Il eſtoit alors âgé d'environ 90 ans, ſelon Saint Epiphane; & neanmoins une ſi grande vieilleſſe [b] ne l'empeſchoit pas d'aller lorſqu'on l'en prioit, dans les provinces voiſines, tantoſt pour y ordonner des Eveſques, tantoſt pour y "établir & y former des

Epi.51.c.12.p. 434. a. [b] Euſ.l 3.c.23. p. 92. a ex Cl. Al.

e'quieux.

Egliſes entieres, tantoſt pour d'autres beſoins. 'Ainſi il gouvernoit [comme auparavant toutes] les Egliſes de l'Aſie. L'un de ceux qu'il ordonna [dans ces dernieres années de ſa vie, fut le grand Saint Polycarpe ſon diſciple,] '& fait par luy Eveſque de Smyrne.

Tert. præſc. 32. p. 243. b.

ARTICLE VII.

Hiſtoire d'un chef de voleurs converti par S. Jean.

Euſ. l. 3. c. 23. p. 92.

'ON met en ce temps-ci une [1] hiſtoire celebre [qui eſt trop edifiante en elle meſme, & qui fait trop voir la charité de Saint Jean, pour ne la pas raporter ici toute entiere, quoiqu'elle ſoit aſſez connuë] Elle eſt tirée d'un livre qu'Euſebe attribuë à Saint Clement d'Alexandrie, [& d'autres à Origene, ce que nous pourrons examiner en un autre lieu.] Elle eſt citée par S. Chryſoſtome & par d'autres. [2]

Chry. ad Th. l. 1. t. 4. p. 579. c. d. Bar. 98. § 18. Euſ. l. 3. c. 23. p. 92. e.

'S. Jean, dit l'auteur, eſtant venu en une certaine ville proche d'Epheſe, dont quelques uns meſmes ſavent le nom, aprés qu'il y eut établi la paix parmi les Chrétiens, il parla en preſence de tout le peuple à l'Eveſque: & luy preſentant un jeune homme qui eſtoit fort de corps, agreable de viſage, vif & ardent de ſon naturel, il luy dit en le regardant: Je vous recommande ce jeune homme autant que je vous le puis recommander, & vous le donne comme en depoſt en preſence de J. C. & de l'Egliſe. "L'Eveſque l'ayant receu, & luy ayant promis d'en avoir ſoin, il luy repeta encore la meſme choſe, & l'en conjura une ſeconde fois. Il s'en retourna aprés cela à Epheſe; & l'Eveſque ayant pris chez luy ce jeune homme qui luy avoit eſté confié, il eut ſoin de l'entretenir, de veiller ſur ſa conduite, de l'animer à la vertu: & enfin "il luy donna le batteſme avec [la confirmation, comme] le ſeau du Seigneur, & la perfection de la vertu du Chrétien.

b.

b. 'Mais aprés cela, comme ſi les Sacremens euſſent mis ce jeune homme en une pleine aſſurance, il commença à n'en avoir plus tant de ſoin, & à ne ſe mettre plus tant en peine de le conſerver.

c. 'Ainſi l'ayant laiſſé vivre un peu trop toſt dans une plus grande liberté, il fut corrompu par de jeunes gents de ſon âge, qui ne

1. [Il y a bien de l'apparence que S. Jean mit ce jeune homme entre les mains de l'Eveſque avant ſon exil à Patmos, & qu'il le convertit en ce temps-ci aprés ſon retour.] S. Chryſoſtome dit meſme que ce jeune homme fut longtemps chef de voleurs.

Chry. ad Th. l. 1. t. 4. p. 579. c.

2. Baronius dit qu'elle eſt citée par Caſſien, *coll.* 24 *c.* 22. Mais c'eſt une autre hiſtoire que Caſſien cite en cet endroit, *p.* 817.

Bar. 98. § 18.

ἀνεστράφησαν penſant qu'à ſe divertir, "s'eſtoient abandonnez à leurs plaiſirs & accoutumez à toutes ſortes de vices. Ils l'attirerent d'abord par des feſtins, en le traitant magnifiquement. Ils l'emmenerent enſuite avec eux pour prendre la nuit quelque manteau; & bientoſt aprés ils l'exhorterent à tenter enſemble quelque choſe de plus grand. Ainſi il s'accoutuma peu à peu à toutes ſortes d'excés; & dans cette ardeur de ſon naturel, s'emportant hors du droit chemin, comme un cheval fougueux qui prend le frein aux dents, il ſe precipita avec impetuoſité dans l'abyſme de tous les crimes. C'eſt pourquoi ne luy reſtant à l'avenir aucune eſperance de ſon ſalut, 'il ne penſoit plus a faire des actions mediocres; mais ſe c.
conſiderant comme perdu entierement, il ſe reſolut de ſurmonter encore la hardieſſe de tous les autres. De ſorte qu'ayant pris avec luy ſes compagnons, il en forma une troupe de voleurs; & comme il eſtoit hardi, il ſe rendit leur chef, & devint le plus violent, le plus cruel, & le plus dangereux de tous.

'Quelque temps aprés, une rencontre qui ſurvint obligea de d.
prier S. Jean de venir encore dans la meſme ville: & quand il eut
ἐπιτάξαντος. donné ordre aux affaires pour leſquelles il eſtoit venu, il dit "à
„ l'Eveſque, Rendez moy le depoſt 'que J.C. & moy vous avons p. 93. a.
„ confié en preſence de l'Egliſe à laquelle vous preſidez. L'Eveſque d'abord fut ſurpris, s'imaginant qu'on luy redemandaſt injuſtement quelque argent qu'on ne luy euſt point donné en garde, & ne pouvant ni croire qu'il euſt receu ce qu'il n'avoit pas receu, ni ne pas croire à S. Jean qui luy parloit. Saint Jean ajouta donc qu'il luy demandoit le jeune homme, & l'ame de ſon frere qu'il luy avoit confiée. Alors l'Eveſque baiſſant les yeux, luy dit avec
» ſoupirs & avec l'armes, qu'il eſtoit mort. Comment, dit S Jean,
» & de quel genre de mort? il eſt mort à Dieu, repondit l'Eveſque:
» Il eſt devenu un méchant, un perdu, & pour dire, tout un voleur.
» Et maintenant au lieu d'eſtre ici dans l'egliſe, il s'eſt emparé
» d'une montagne, 'où il demeure avec une troupe de gents ſem- b.
» blables à luy.

'Le ſaint Apoſtre ayant entendu ces paroles, dechira ſon vé- b.
tement, & jettant un profond ſoupir, luy dit en ſe frapant la
» teſte: Certes j'ay laiſſé en voſtre perſonne un fidele gardien de
» l'ame de voſtre frere. Qu'on m'amene un cheval, & qu'on me
» donne un guide. Et auſſitoſt il ſort avec impetuoſité de l'egliſe, part ſur le champ, ſe rend au lieu qu'on luy avoit dit; & ſe voyant
προσδραμὼν, * ἀπὸ τῶν φυλάκων pris par les "ſentinelles des voleurs, il ne s'enfuit point, * il ne demande point la vie, mais s'écrie à haute voix: C'eſt pour cela

c. que je ſuis venu : Menez moy à voſtre capitaine. 'On le mene « vers ce jeune homme, qui l'attend d'abord avec ſes armes. Mais « lorſqu'il eut reconnu Saint Jean qui venoit à luy, eſtant ſaiſi de « honte, il commença à s'enfuir. Le Saint le pourſuivit de toute ſa « force oubliant la foibleſſe de ſon âge, & criant aprés luy : Mon « fils, pourquoi me fuyez vous? Pourquoi fuyez vous voſtre pere, « & un homme vieil & ſans armes? Mon fils, ayez pitié de moy, ne « craignez point, il y a encore eſperance pour voſtre ſalut. Je ré- « pondrai pour vous à J.C. Je ſouffrirai tres volontiers la mort pour « vous, comme J C. l'a ſoufferte pour nous tous. Je donnerai mon « ame pour la voſtre. Demeurez : croyez moy. C'eſt J.C. qui m'a « envoyé vers vous. «

d. 'Le jeune homme l'entendant parler de la ſorte, s'arreſta premierement, tenant les yeux baiſſez contre terre, puis il jetta ſes armes eſtant rempli de frayeur, & pleurant amerement. Et comme il vit le ſaint vieillard s'approcher de luy, il l'alla embraſſer, ſatisfaiſant pour ſes fautes autant qu'il pouvoit par ſes ſoupirs, & trouvant un ſecond batteſme dans ſes larmes, ayant ſoin en meſme temps de cacher ſa main droite, comme ſouillée par tant de crimes. Le ſaint Apoſtre l'aſſura [tout de nouveau,] & avec ſerment qu'il luy obtiendroit du Sauveur par ſes prieres le pardon
d|Chry.ad Th. l.1.c.4.p.579.d. de ſes pechez. Il ſe mit meſme à genoux devant luy, '& par une condeſcendance qu'on ne peut aſſez admirer, il luy prit la main droite qu'il cachoit, & la baiſa, comme ayant eſté purifiée par les larmes de la penitence.

Euſ. p.93.d|n.p. 52.1.c. 'Il le remena ainſi à l'Egliſe & à l'aſſemblée des Fideles, [afin que tout le monde fuſt témoin de ſa penitence.] ª Aprés cela il
ª l.3.p.93.94. offrit ſans ceſſe à Dieu ſes prieres pour luy, il ſe mortifia avec luy par des jeûnes continuels, il adoucit ſon cœur par diverſes paroles de l'Ecriture, comme par un ſaint enchantement, & ne ſe
p.94.a|n. p.52.1. b. c. ſepara point d'avec luy, 'qu'il ne l'euſt rétabli dans l'Egliſe " & dans la participation des Sacremens par l'abſolution de ſes pechez, faiſant voir en ſa perſonne un grand exemple de la veritable penitence. Note 11.

ART. VIII.

ARTICLE VIII.

Saint Jean écrit l'Evangile.

CE fut en Aſie & dans la ville d'Epheſe que S. Jean écrivit ſon Evangile, [a] aprés qu'il fut revenu de Patmos, ſelon les plus anciens auteurs, [b] quoi qu'on liſe dans un ouvrage attribué à
1. S. Athanaſe, qu'il le compoſa à Patmos, [1] ce qui eſt aſſez commun parmi les nouveaux Grecs,] & qu'il le publia quand il fut revenu à Epheſe. [c] On trouve auſſi dans quelques Latins, qu'il le fit durant ſon exil. [d] S. Epiphane marque qu'il avoit alors plus de 90 ans. [e] & un autre auteur veut qu'il en euſt juſqu'à cent, [quoiqu'il n'en ait peut-eſtre pas tant vécu]

[f] Il l'écrivit à la priere de ſes diſciples, [g] de preſque tous les Eveſques d'Aſie, & de tous les Fideles des provinces voiſines, qui le vinrent trouver pour le prier de rendre par écrit un témoignage authentique à la verité. [h] Il en fut encore ſupplié par les deputations de beaucoup d'Egliſes, [i] & il y fut enfin contraint par le S. Eſprit quelque repugnance qu'il y euſt à cauſe de ſon humilité & de ſon reſpect pour les veritez qu'on le preſſoit de traiter. [k] Car
Cet endroit eſt important. les premiers Chrétiens aimoient mieux pratiquer les maximes de l'Evangile, que les écrire. [l] Il ne le commença qu'aprés un jeûne & des prieres publiques, & en prononça les premieres paroles au ſortir d'une profonde revelation, [où] il vit les veritez ſublimes qu'il avoit à nous annoncer afin que nous les puſſions croire. [m] S. Gregoire de Tours fait une deſcription aſſez particuliere du lieu où il compoſa ſon Evangile, & il en dit des choſes conſiderables ſi elles eſtoient bien aſſurées.

Comme les autres Evangeliſtes avoient aſſez éclairci l'humanité de J. C, [n] S. Jean travailla à nous decouvrir particulierement ſa divinité, que le S. Eſprit luy avoit reſervée, dit Euſebe comme au plus excellent de tous les Evangeliſtes. Un auteur inconnu écrit qu'il le fit en faveur des Gentils, qui ignoroient que Dieu euſt un Fils. [Mais l'opinion la plus commune & la mieux autoriſée, eſt] qu'il avoit principalement en vuë de refuter Cerinthe, Ebion, les Nicolaïtes, & les autres diſciples de ſatan qui eſtoient repandus dans le monde, [& dont la pluſpart ne vouloient point croire que J.C. fuſt Dieu auſſi bien qu'homme.] Il l'écrivit encore pour ſuppléer à ce qui manquoit aux autres Evangeliſtes, princi-

Iren. l. 3. c. 1. p. 220. c.
a Epiſt. c. 12. p. 434. a. Vict. P. p. 576. c. Aur. qu. 72. p. 72. a. Chry. t. 6. p. 506. a.
b Ath. ſyn. p. 855. d.
c Op. imp. h. 2. p. 32. a.
d Epi. ut ſup.
e Chry. t. 6. h. 67. p. 505. b.
f Euſ. l. 6. c. 14. p. 26. b. ex Cl. Al.
g Hier. in Matt. pr. p. 1. Vict. P. ut ſup.
h Hier. ut ſup.
i Epi. p. 433. a. 34.
k Euſ. l. 3. c. 24. p. 94.
l Hier. ut ſup. Chry. p. 506. e. Aug. pſ. 124. p. 590. 2. b.
m Gr. T. gl. M. c. 30. p. 63. 64.

Euſ. l. 6. c. 14. p. 216. b.
n l. 3. c. 24. p. 96. b.
Op. imp. h. 2. p. 3. 2. a.
Hier. v. ill. c. 9. Iren. l. 3. c. 11. p. 257. a. Vict. P. p. 576. c. Hier. v. ill. c. 9. Euſ. l. 3. c. 24. p. 95.

1. Baſnage refute le P. Combefis qui veut ſoutenir la meſme choſe. Baſn. p. 321.

palement dans la premiere année de la predication de J.C, qu'ils ont peu touchée.

Son Evangile eſt écrit le dernier de tous, [a] mais c'eſt la principale partie de l'Ecriture, [b] le ſeau qui confirme les autres Evangeliſtes, & la colonne par laquelle Dieu a achevé d'affermir l'Egliſe. [c] Il eſt celebre dans toutes les Egliſes qui ſont ſous le ciel; [d] & c'eſt avec raiſon que S. Jean eſt comparé à l'aigle, [e] parcequ'il s'eleve audeſſus de toutes les choſes creées pour arriver juſques à Dieu meſme. [e] Pluſieurs Peres ont remarqué cette eminence qu'a S. Jean audeſſus des autres Evangeliſtes. [f] S. Hilaire dit que c'eſt celui qui nous decouvre principalement les choſes ſpirituelles. [Et il ne faut pas s'étonner] qu'un Evangile fait [1] par un mouvement tout particulier du S. Eſprit, ſoit un Evangile tout ſpirituel. [g] Tout ce qu'a dit cet Evangeliſte eſt un myſtere. 1.

[C'eſt particulierement le commencement de cet Evangile qui luy a fait donner tant d'éloges.] [h] S. Paulin montre comment on y trouve la refutation de pluſieurs hereſies. [i] C'eſt comme un tonnerre qui vient d'une nuée extremement haute, ſelon le nom de Boanerge que J.C. avoit donné à S. Jean. [Mais ce tonnerre eſt accompagné] [k] d'une lumiere pleine de ſerenité, par laquelle cet Apoſtre voyoit ce qui eſtoit caché dans le ſein du Pere. [l] En diſant que le Verbe a eſté fait chair, il a exprimé toute la foy, [par laquelle l'Egliſe à ruiné l'impieté des Neſtoriens.]

[m] Un Platonicien diſoit que ce qui y eſt dit de la grandeur du Verbe, meritoit d'eſtre écrit en lettres d'or, & mis dans les lieux les plus eminens des Egliſes. [n] Un autre Platonicien nommé Amelius, [qui vivoit ſur la fin du III. ſiecle,] cite encore cet endroit d'un barbare, comme il l'appelle. [o] Beaucoup d'autres philoſophes de ceux qui eſtoient les plus eſtimez pour leur ſcience, l'ont admiré, & l'ont inſeré dans leurs ouvrages. V. Ammone

[p] L'Evangile de Saint Jean a toujours eſté receu ſans difficulté [par les Catholiques:] & ceux qui ne l'ont pas receu ont eſté traitez d'heretiques. [q] S. Epiphane leur a donné le nom d'Aloges ou ennemis du Verbe, [r] en quoy il a eſté ſuivi par S. Auguſtin.

[r] Tout le monde demeure d'accord que S. Jean a écrit l'Evangile en grec: [s] & on aſſure que [t] l'original ecrit de la main meſme de Saint Jean s'en conſervoit encore à Epheſe au VII. ſiecle, & eſtoit en veneration aux Fideles ſelon la chronique d'Alexandrie. [u] Il avoit eſté traduit en hebreu avant le quatrieme; & les Juifs le gardoient ſecrettement dans leurs bibliotheques à Tibe- Note 12.

1. πνεύματι θεοφορηθέντα, *ex Clemente Alex.*

Iren.l.3.c.1.p. 229.c. & alii.
a Orig.in Jo. pr.p 5.6.
b Paul.ep.24.p. 213.
c Euſ.l.3.c.24.p. 94. b.
d Paul.p.213-215|Aug.in Jo.h. 36.p.113.114.2. c. d.
e Ib|Baſ.div.16. p.432.d|Ori.in Jo p 5|Naz.car. 125 p.194.c| Amb. in Luc. pr. p.2|Aug. conf.l 4.c 10. p. 228.
f Hil.de Tri.l. 10.p.80.2.b.d| Euſ.l.6.c.14.p. 216. b.
g Amb.ſacr.l.3. c.2.p.364.g.
h Paul.ep.24 p. 214. 215.
i p 213|Epi 73. c.7.p.854.a.
k Aug.ſ.135.c.8. p.650.g.
l Conc 1.3.p. 1028. d.
m Aug.civ.l.10. c.29.p.119.2.b.
n Euſ.præp.l 11. c.19.p.540.b.c| n.p.521|Cyr.Al. in Jul l.8.p.283. b.
o Baſ.div.16.p. 432. e.
p Euſ.l.3.c.24. 25 p.94 97.
q Epi.51.c.3.p. 423. c.
r Aug.h.30.p. 8. 2.
ſ Bar.99. §6.
t Chr.Al.p.518. 520.
u Epi.30.c.3.p. 127. c.

riade. 'Saint Denys d'Alexandrie fait cet eloge du ſtyle tant de » l'Evangile que de la premiere epiſtre de S. Jean. Ces deux ouvra- » ges, dit-il, non ſeulement ſuivent avec exactitude les regles de » la langue greque, mais ils ſont meſme écrits avec beaucoup d'e- » legance, ſoit pour les termes, ſoit pour les raiſonnemens, ſoit pour » la conſtruction. On n'y trouve rien de barbare & d'impropre, ni » meſme de bas & de vulgaire: de ſorte qu'il paroiſt, ajoute Saint » Denys, que Dieu luy avoit donné non ſeulement la lumiere & la » connoiſſance des choſes, mais auſſi la grace de bien exprimer » ce qu'il connoiſſoit. [Cette elegance eſt jointe] 'dans S. Jean avec une grande ſimplicité de ſtyle. Il repete ſouvent les meſmes termes, ce que les ſavans remarquent qu'il avoit tiré du ſyriaque, auſſibien que quelques autres choſes que l'on remarque dans ſon ſtyle. [Et ces repetitions ſont ſouvent aſſez agreables.] Euſl. 7. c. 25 p. 276. c. Synop. in Jo. p. 1143 d.

V. S. Paul § 23. 'Il ſemble qu'on ait cru que Saint Jean s'eſtoit ſervi pour ſon Evangile de Caius qui avoit eſté diſciple de S. Paul, [& qui peut eſtre celui meſme à qui S. Jean adreſſe ſa troiſieme epiſtre.] Ath. ſyn. t. 2. p. 155. d.

ARTICLE IX.

Des epiſtres de Saint Jean.

'L'EPISTRE de S. Jean dont S. Denys d'Alexandrie loue le ſtyle, eſt la premiere des trois qui portent ſon nom. [a] Elle a toujours eſté receuë ſans difficulté dans toute l'Egliſe. [Nous V. § 3. avons] déja marqué [que Saint Auguſtin [& quelques autres] la citent ſous le nom d'epiſtre aux Parthes. [b] Elle eſt celebre dans l'Egliſe, & fort agreable à tous ceux qui gouſtent le pain de Dieu, à cauſe qu'elle eſt preſque toute ſur la charité; '& c'eſt à quoy ſe raporte tout ce qu'elle contient. 'Elle a une fort grande conformité avec l'Evangile de S. Jean, & pour le ſtyle, & meſme pour la matiere. [C'eſt particulierement à cette epiſtre qu'on peut raporter ce que dit S. Gregoire Pape;] 'Que ſi nous voulons que noſtre cœur ſoit embraſé du feu de la charité, il faut [ecouter &] peſer les paroles de l'Apoſtre Saint Jean, puiſque tout ce qu'il dit étincelle, pour parler ainſi, des flammes de l'amour divin. Euſl. 7. c. 25. p. 274. a. b 275. c. a l. 3. c. 24 25 p. p. 96 d 97. a. Aug qu. ev. l. 2. c. 39. p. 152. c. b ep. Jo. h. 1. p. 235. 2. d. h. 5. p. 250. 2. a. Euſl. 7. c. 25. p. 275. 279. Greg. in Ez. h. 15 p. 1271. d.

'Pour les deux autres epiſtres de S. Jean, qui ſont fort courtes, on a quelquefois douté, quelques uns les ayant attribuées Note 13. V. S. Jean Marc. non à S. Jean l'Evangeliſte, mais à quelque autre S. Jean. [Cette difficulté duroit encore à la fin du IV. ſiecle. Mais depuis cela les Peres & les Conciles s'accordent à les recevoir comme de l. 3. c. 24. 25 p. 96. 97.

l'Apoſtre. Elles ont en effet tout le caractere de ſa charité, jointe
dem.l.3.c.5.p. 120. d. à un grand zele contre les méchans.] 'Euſebe dit que c'eſt par humilité qu'il ne met point ſon nom dans ſes epiſtres, & qu'il ne s'y qualifie ni Apoſtre, ni Evangeliſte.

1 Joan.v.1. 'La premiere de ces deux epiſtres eſt adreſſée à une dame qu'il ſemble appeller Electe: ["car cela n'eſt pas bien aſſuré.] Il loüe ſa Note 14.
v. 2. pieté, & celle de ſes enfans: 'mais il l'avertit de ne pas perdre ſes bonnes œuvres, en ne témoignant pas aſſez d'horreur pour les
v. 9. 10. mauvaiſes doctrines: '& c'eſt ſur cela qu'il prononce cette ſentence, [qui eſt devenüe fort celebre dans l'Egliſe:] Qu'il ne faut point recevoir chez ſoy les heretiques, ni meſme les ſaluer: [ce qui ne comprend pas neanmoins ceux qui converſent avec eux par une neceſſité indiſpenſable, ou pour travailler à leur con-
v. 12. verſion] 'Il fait eſperer à cette dame de l'aller bientoſt viſiter pour l'inſtruire plus amplement. [Ainſi il n'eſtoit pas alors dans
Chry t.6.h.67. p. 503. a. ſon exil,]quoi qu'un auteur pretende, ſans en donner de preuve, que toutes ſes trois lettres ont eſté écrites à Patmos aprés ſon Apocalypſe.

3. Joan.v.1. 'La troiſieme eſt adreſſée à un Caius, ["que beaucoup croient V. S. Paul
§ 23. eſtre l'un des deux diſciples de S. Paul, qui portoient ce nom. En ce cas il ſemble que c'eſt plutoſt celui de Derbe, que celui
v. 3. 6. 7. de Corinthe.] 'S. Jean loüe ce Caius d'avoir exercé l'hoſpitalité envers quelques Fideles, & l'exhorte à l'exercer encore envers des perſonnes employées au ſervice de l'Egliſe, & qui ne vouloient rien recevoir de [leurs parens ou de leurs amis qui eſtoient]
v. 8. 10. gentils 'Il en écrivit à Caius, [1] & non à l'Egliſe du lieu où il eſtoit, 1.
parce qu'elle eſtoit troublée par un nommé Diotrephe, qui [2] voulant y eſtre le premier, s'oppoſoit à Saint Jean meſme, juſques à 2.
repandre contre luy des mediſances ; & qui au lieu de recevoir les étrangers, chaſſoit meſme de l'Egliſe ceux qui vouloient les recevoir. [ce qui marque qu'il en eſtoit Eveſque.] S. Jean menace que s'il va en cette ville, comme il eſperoit d'y aller bientoſt, il
ap. Eſt.n.p.1319. 1|Fromb ib.p. 516. 2. fera connoiſtre à tout le monde quel il eſtoit. Il rend au contraire un grand témoignage à la vertu d'un Demetre, [dont nous n'avons pas d'autre connoiſſance.]

Synop.in 2. Jo. p. 1633. f. 'Quelques uns ont pretendu que cette epiſtre ne pouvoit eſtre

ap. Eſt. in 3. Jo. p. 1319. 1. 1. [Le texte grec porte qu'il en avoit écrit à l'Egliſe:] 'mais il l'avoit fait inutilement, ce qui faiſoit qu'il ne luy en écrivoit pas alors. [Selon le latin il dit, *J'en aurois écrit à l'Egliſe*: ce qu'il ſeroit aiſé de trouver dans le grec en ajoutant *a*». Mais le nouveau Teſtament d'Oxford, ni la Synopſe des Critiques *p.* 1641. *g*, ne diſent point qu'il ſoit dans aucun manuſcrit. Ainſi c'eſt une lettre de S. Jean qui eſt perdue.]

ap. Eſt. in 3. Jo. p. 1318. a. 2. 'C'eſt à dire qui mettoit ſa joie & ſa gloire à faire valoir l'autorité qu'il avoit dans l'Egliſe, dont il s'eſtoit [peut-eſtre] fait luy meſme le chef [& l'Eveſque.]

de S. Jean, parce qu'il n'y a point d'apparence, diſent-ils, qu'aucun Chrétien ait eu l'audace de s'oppoſer à un Apoſtre. [Cela ſeroit bon s'il s'agiſſoit d'un Timothée. Mais de quoy un ambitieux comme Diotrephe n'eſt-il point capable? Rien n'eſtoit plus venerable aux bons Chrétiens qu'un S. Jean: mais il eſtoit bien aiſé que les méchans mepriſaſſent un homme qui n'avoit ni la volonté, ni aucun pouvoir humain de ſe venger. Les heretiques ne reſpectoient pas ſans doute beaucoup ſon autorité; & les ambitieux devenoient aiſément heretiques en ce temps là.] 'Auſſi il y en a pluſieurs qui croient que Diotrephe l'eſtoit. [Nous ſerions heureux ſi parmi ceux qui ſont aujourd'hui profeſſion d'honorer le plus les Apoſtres, il ne s'en trouvoit point qui rejettaſſent leurs regles & leurs preceptes.] From. in 3. Jo. p. 516. t.

'S. Jean ne prend point dans ces deux epiſtres le titre d'Apoſtre, parceque ce ne ſont que comme des lettres d'amitié à des particuliers; mais il prend celui de vieillard, que ſon grand âge luy faiſoit peut-eſtre donner ordinairement, ['comme aux doyens des Eveſques dans l'Afrique.] Auc. 3. p. 486. t. c. d.

'Saint Jerome parlant des ſept Epiſtres canoniques, dit qu'elles ſont tout enſemble courtes & longues, courtes pour les paroles, & longues pour les ſens & les myſteres; puiſqu'ils y ſont en ſi grand nombre, & ſi elevez, qu'il y a peu de perſonnes "dont la vuë ne s'eblouiſſe lorſqu'on les veut contempler. Hier. ep. 103. p. 9. b.

qui non cernat.

ARTICLE X.

Mort de S. Jean.

'DIEU laiſſa vivre S. Jean juſqu'à une extreme vieilleſſe, [a] ne l'ayant pas deſtiné pour ſouffrir le martyre, comme Saint Pierre & Saint Jacque, mais pour affermir la predication de l'Evangile. Hier. in Gal. 6. p. 200. d. a Hil de Tri. l. 10 p. 88. t. c.

'Dans cette extremité de ſa vie, il fut reduit à ne pouvoir qu'à peine aller à l'egliſe [& à l'aſſemblée des Fideles,] porté par ſes diſciples. Comme il ne pouvoit pas non plus faire de longs diſcours, il ne diſoit au peuple dans toutes "les aſſemblées, que ces paroles, *Mes chers enfans, aimez vous les uns les autres*. On s'en annuya enfin; & comme on luy en parla, il fit cette réponſe, "veritablement » digne du diſciple bien aimé: C'eſt là ce que le Seigneur nous » commande; & pourvu qu'on le faſſe, il ne faut rien davantage. Hier. p. 200. d.

Collectas.

dignam Joanne.

'Il eſtoit alors à Epheſe, où il demeura juſque ſous Trajan, [qui d [Iren. l. 2. c. 39. p. 192 a'l. 3 c. 3. p. 234 b Euſ. l. 3. c. 23 p. 91. b.

ſucceda à Nerva au commencement de l'an 98.]¹ Ce fut en cette ville qu'il mourut 'd'une mort paiſible, exemte des peines & des tourmens du martyre. ["On croit ſur ce qu'Euſebe en dit dans ſa chronique, que ce fut en la troiſieme année de Trajan, qui eſt la centieme de l'ere commune, lorſque Trajan & Fronton eſtoient Conſuls pour la troiſieme fois,]'& en la 68 [c] année depuis la mort de JESUS CHRIST. 'Il pouvoit avoir alors environ 94 ans, ſelon S. Epiphane. [a] D'autres luy en donnent 98 & 99, [b] & quelques uns vont juſqu'à 106, [c] & meſme juſqu'à 120, [ce qui ne paroiſt pas ſoutenable.][d] La chronique d'Alexandrie dit qu'il mourut l'an 104, âgé de cent ans & ſept mois. 1.

Aug. ſ. 253 c. 4. p. 1046. d. e.

Note 15.

Hier. v. ill. c. 9. Epi 51. c. 12 p. 434. a. a Bed. chr. t. 2. p 111 Uſu. b Cedr p. 247. d c Chry. t. 6. h. 67 p 505. b. d Chr Al. p. 594. e Hier. v. ill c. 9.

[e] Il fut enterré à Epheſe auprés de la ville; [1] & pluſieurs Peres ont remarqué que ſon ſepulcre y eſtoit. [f] Le Pape Celeſtin exhorte les Eveſques du Concile d'Epheſe à ſuivre les inſtructions de S. Jean, dont ils avoient le bonheur d'honorer les reliques, & de les avoir auprés d'eux. 'Ce Concile releve la ville d'Epheſe, parce qu'elle poſſedoit ce [e] divin Theologien. 'Les Eveſques qui y eſtoient venus de Syrie, ſe plaignent de ce qu'on les avoit empeſchez d'aller baiſer les tombeaux des Martyrs, & particulierement celui de cet Apoſtre, qui a eu une ſi grande "familiarité avec JESUS CHRIST. 2. ναγγ'νεσιαν.

f Conc. t. 3. p. 616. e. p. 573. a. p 604. 605.

[Son corps eſtoit ſans doute dans]'egliſe de ſon nom, dont il eſt parlé en divers endroits du meſme Concile. 'On l'appelloit quelquefois ſimplement l'Apoſtolique. [Elle n'eſtoit pas neanmoins la cathedrale, cet honneur eſtant reſervé à celle de la S.te Vierge.]'Elle eſtoit hors de la ville ſur un tertre & une eſpece de roche nommée Libate. Juſtinien la fit rebaſtir depuis, l'augmenta, & la rendit fort ſemblable à celle des Apoſtres qui eſtoit à Conſtantinople. 'On voit encore aujourd'hui parmi les ruines d'Epheſe une egliſe de S. Jean, mais changée en moſquée. 'Pour la ville, elle eſt reduite à 40 ou 50 familles de Turcs, ſans qu'il y reſte un ſeul Chrétien. [Vheler ne dit point qu'on y trouve meſme les veſtiges de l'egliſe de la Vierge.]

P 709. a|764. d. P 712. b|716. d. Proc. æd. l. 5. c. 1. p 95. a. b| Menza, S. may, p. 70. Vheler, p. 252. p. 251.

'On marque d'un ſaint Abbé nommé Jean, qui vivoit vers le milieu du VI ſiecle dans la Paleſtine, qu'il alloit quelquefois à Epheſe viſiter le tombeau de S. Jean.

Moſe, c. 180 bib. P. t. 13 p. 1135.

'S. Auguſtin eſt le premier qui nous apprend qu'on voyoit une eſpece de terre ou de poudre qui ſortoit de deſſus ce tombeau,

Aug. in Jo. h. 124. p. 233 1. b. c.

1. Euſebe *l.* 3. *c.* 1. 31 *p.* 71. *a*|103. *a*, *ex Polycrate*.

2. S. Denys d'Alexandrie dans Euſebe, *l.* 7. *c* 25. *p.* 275 *b*, Euſebe meſme *l.* 3 *c.* 30. *p.* 111. *c*, S. Jerome *v. ill c.* 9, S. Auguſtin ſur l'Evangile de S. Jean, *b.* 124. *p.* 233. 1. *a*. S. Chryſoſtome ſur l'epiſtre aux Hebreux *b.* 26 *p.* 917. *a*, dit qu'on connoiſſoit ſon tombeau.

& ſembloit croiſtre tous les jours, comme ſi on l'euſt pouſſée du dedans; & quand on l'avoit emportée, il en revenoit de nouvelle. 'Cela luy avoit eſté raporté par des perſonnes dignes de foy. [a] Il dit que Dieu pouvoit avoir fait ce miracle pour honorer la mort de cet Apoſtre, parcequ'elle n'avoit pas eſté relevée par le martyre. On emportoit cette terre, comme nous avons dit: [Et c'eſt ſans doute] ce ſaint parfum que tout le monde alloit prendre au tombeau de S. Jean, comme nous en aſſure S. Ephrem, qui eſtoit Patriarche d'Antioche [en l'an 530.]

c. d. b. a d. Phot. c. 229. p. 800. b. c.

'S. Gregoire de Tours dit que le miracle marqué par Saint Auguſtin continuoit encore de ſon temps. Il appelle cette terre de la manne, & dit qu'elle eſtoit comme de la farine. 'Il ajoute que cette manne eſtant tranſportée de tous coſtez, faiſoit partout de grands miracles pour la gueriſon des maladies. 'Saint Villebaud paſſant par Epheſe en 745, admira encore cette manne qui ſortoit du tombeau du ſaint Apoſtre, & l'arroſa de ſes larmes. 'Les Grecs en parlent fort, dans leurs livres eccleſiaſtiques, & marquent qu'elle ſortoit le 8.e jour de may, de quoy on ne dit point de raiſon. Ils font pour cela le meſme jour une feſte particuliere de Saint Jean.

Gr. T. gl. M. c. 30. p. 62. p. 63. Laun. de Magd. p. 7. Auc. 3. p 485. 2] Menæa, p. 56-70.

'On trouve qu'il y avoit à Milan dans une egliſe, des reliques de V. S. André. l'Apoſtre S. Jean, ["& elles y avoient apparemment eſté miſes par S. Ambroiſe.]

Boll. 9. may, p. 364. a.

'On parloit du temps de S. Gregoire d'une tunique de S. Jean, qui eſtoit entre les mains d'un Eveſque [prés de Rome.] S. Gregoire pria qu'on la luy envoyaſt, ou que l'Eveſque meſme accompagné [de quelques uns] de ſon Clergé, la luy apportaſt, afin qu'il euſt la joie de voir & la tunique & l'Eveſque. 'On aſſure "que cette tunique eſtoit de S. Jean l'Evangeliſte, & on ajoute qu'ayant eſté apportée alors à Rome, elle s'y conſervoit encore 300 ans aprés à S. Jean de Latran, & y eſtoit celebre par un grand nombre de miracles.

Greg. l. 2 ind. 11. ep. 3 p. 482. b. Note 16. vit. l. 3. c. 57. 60. p. 73.

ARTICLE XI.

De ce qu'on dit de l'immortalité & de la reſurrection de S. Jean.

QUELQUES uns ont dit autrefois que S. Jean eſtant encore en ſanté, fit faire ſon ſepulcre en ſa preſence, & qu'aprés qu'il fut creuſé & preparé, il ſe mit dedans & mourut à l'heure meſme. 'S. Gregoire de Tours raporte à peu prés la meſme choſe.

Aug. in Jo. h. 124. p 233. 1. b. Gr. T. gl. M. c. 30. p. 62.

[Il ſemble que Saint Ephipane ait voulu marquer cette hiſtoire,]
Epi.79.c.5.p. 1062. b. 'lorſqu'il dit, Que Dieu, ſoit par ſa propre bonté, ſoit à la priere de S. Jean, luy accorda une mort "extraordinaire & ſurprenante. [Mais il eſt bien à craindre que cette narration aſſez peu probable en elle meſme, n'ait point d'autre ſource que]
Aug.p.233.t.b. 'les écritures apocryphes dans leſquelles S. Auguſtin nous apprend qu'elle ſe liſoit.

[Flor.p.126] P.501.c.229.p. 800 b. *Aug p.233 t.b. c. D'autres pretendoient que S. Jean s'eſtoit ſeulement mis dans le ſepulcre, y avoit paru comme mort, *que ſur cette croyance on avoit fermé le ſepulcre, mais qu'il y eſtoit demeuré endormi, pour ne ſe réveiller qu'au jour du jugement, & que ce que la terre ſortoit de ſon tombeau, cela ſe faiſoit par la force de ſa reſpiration. Il ſeroit inutile, dit S. Auguſtin, de reſuter cette opinion, qui au lieu d'eſtre favorable à Saint Jean, nous embaraſſeroit dans une grande difficulté. Car on ne conçoit pas que J. C. euſt fait une grande faveur à ce diſciple qu'il aimoit plus que les autres, de le laiſſer dormir juſques à la fin des ſiecles, au lieu de luy faire la grace qu'il a accordée à S. Pierre, & que S. Paul ſouhaitoit, de le retirer de ſon corps, afin qu'il puſt eſtre avec luy [C'eſt pourquoi]
Ephr.ap.Phot. c.229.p.797.c] 800.b.c. 'd'autres ont dit que Dieu l'avoit auſſitoſt retiré du tombeau, & qu'il le reſervoit pour venir rendre témoignage à la verité dans les derniers temps, & combatre l'Antechriſt avec Elie & Enoc.

Joan.21.v.22.23] Aug.n.p.232.2.d. On a bien cru dés le commencement de l'Egliſe, que S. Jean ne mourroit point, à cauſe que J. C ne voulut point dire à S Pierre les deſſeins que ſa providence avoit ſur luy. ["Quelques Peres ſont entrez dans ce ſentiment, ſans parler de ceux dont l'autorité eſt moins conſiderable.] Mais S. Jean a refuté luy meſme cette penſée, qui s'eſt enfin trouvée fauſſe, dit Tertullien. Note 17.

Tert.de anim.c. 50 p.349.350. *b* Ephr. ap. Phot.c.229 p. 800. a. [b] Il y en a eu qui reconnoiſſant qu'on ne pouvoit pas ſoutenir que S. Jean ne duſt point mourir, ſans le dementir expreſſément, ont dit qu'il mourroit ſeulement à la fin du monde, comme Elie, pour reſſuſciter auſſitoſt. [Nous laiſſons à d'autres à juger ſi cette ſolution eſt bien ſolide. Il nous ſuffit de ſavoir que non ſeulement]
Aug.in Jo.h. 124.p.233.1.a. 'S. Auguſtin a cru que le corps de S. Jean eſtoit dans ſon ſepulcre, comme celui des autres morts, [mais que meſme Polycrate qui eſtoit Eveſque d'Epheſe vers l'an 160 ou 180, & qui ne pouvoit ignorer tout ce que l'on a jamais ſçeu de vray de la mort
Euſ.l 5.c.24.p. 191.b.c. de S. Jean,] 'le met au nombre des autres Saints qui eſtant morts, attendent le dernier jour pour reſſuſciter. [On en verra encore "autrepart de nouvelles preuves. V. la note 17.

Ces meſmes raiſons nous obligent de n'avoir aucun égard *à ceux *Note 18.

teux qui pretendent que S. Jean mourut veritablement, mais que Dieu le reſuſcita auſſitoſt aprés. On marque que cette opinion eſt embraſſée aujourd'hui par tous les Grecs, & que meſme parmi les Latins pluſieurs écrivains conſiderables l'ont receuë depuis ſix-cents ans. Mais elle n'eſt appuyée par aucune autorité de l'antiquité, & eſt directement contraire non ſeulement à Polycrate d'Epheſe, & à pluſieurs Peres, mais meſme au Concile œcumenique d'Epheſe,] qui nous aſſure que S. Jean eſtoit alors en cette ville. [S'il faut s'arreſter à une fauſſe hiſtoire de S. Jean,] il eſt mort le dimanche de Paſque. [a] Nous avons deux oraiſons de S. Cyrille d'Alexandrie & de Theodote d'Ancyre, prononcées devant le Concile d'Epheſe, dont le titre porte qu'elles ont eſté faites le jour de la feſte de S. Jean l'Evangeliſte. [Et ſi cela eſt, il faut dire que l'Egliſe d'Epheſe faiſoit cette feſte "dans les derniers jours du mois de juin.

Conc. t. 3. p. 573. a.

Flor. p. 136.

a Conc. t. 3. p. 1022. b|1023 c.

V. S. Cyrille d'Alex.

L'Egliſe latine la fait le 27 de decembre depuis bien des ſiecles. Car elle eſt marquée ce jour là dans les martyrologes de S. Jerome, dans Bede, & dans le calendrier Romain du P. Fronto.] 'Quelques exemplaires du Sacramentaire de S. Gregoire marquent deux Meſſes ce jour là. [C'eſt ſans doute par une faute du copiſte,] 'qu'on lit le meſme jour dans le calendrier de l'Egliſe de Carthage la feſte de S. Jean Batiſte avec celle de S. Jacque le Majeur. 'L'Egliſe de France honoroit auſſi autrefois "ces deux freres le 27 de decembre. Mais il eſt ſurprenant que preſque tout l'office de la Meſſe les faiſoit martyrs l'un comme l'autre.

Sacr. n. p. 32.

Anal. t. 3. p. 419. a

V. S. Jacque le Majeur.

Thom. p. 272. 275.

[Outre la feſte qu'on fait de S. Jean le 27 de decembre,] 'les plus anciens martyrologes en marquent encore quelque ſolennité le 25 de may, & le 24 de juin. 'Les Grecs honorent ſa mort le 26 de ſeptembre, & en font encore le 8 de may. [b] On marque, comme nous avons dit, que c'eſt particulierement à cauſe de la manne qui ſortoit de ſon tombeau.

Flor. p. 552. 624.

Boll. may, t. 1. p. 26. i|42. a.

b 8. may, p. 285. e.

ARTICLE XII.

Quelques particularitez de la vie de S. Jean: Ses apparitions: Ecrits qu'on luy a ſuppoſez.

1. LEs Grecs donnent ordinairement à Saint Jean le ſurnom de Theologien, [à l'imitation de [1] pluſieurs anciens Peres,] & du

Boll. may, t. 1. p. 42. 2.

c Conc. t. 3. p. 573. a.

1. S. Athanaſe *in Synop. p.* 61. d|152. *a*, S. Cyrille de Jeruſalem *cat.* 12. *p.* 104. *c*, S. Gregoire de Nyſſe *in S. Theodor. t.* 3. *p.* 586. *a*, S. Aſtere d'Amaſée *t.* 8. *p.* 141. *a*, S. Iſidore de Peluſe *l.* 3. *ep.* 402. *p.* 408. *a*, & pluſieurs autres. Cela eſt fort commun dans S. Ephrem.

Troc ad l.5.c.1. p.93.b. Concile d'Epheſe. On croit que c'eſt particulierement le commencement de ſon Evangile qui luy a fait donner ce titre.

Euſ.l.5.c.24.p. 191.c|Hier.v. ill.c 45. Polycrate Eveſque d'Epheſe écrit qu'il portoit une lame d'or ſur le front, comme Preſtre de J.C.

a Euſ.n.p.1041. c|Bar.34.§ 288-293. C'eſtoit une marque d'honneur que les premiers Eveſques pouvoient porter à l'imitation des grands Pontifes des Juifs.

b Epi.30.c.24. p.148.b.c. c78.c.13.p.1045. c. b On n'a pas de peine à croire ce que dit Saint Epiphane, qu'il gardoit en tout une regle de vie admirable, & digne de luy: c à quoy ce Pere ajoute qu'il vivoit de la meſme maniere que Saint Jacque le Mineur, lequel ſelon luy, ne ſe faiſoit point couper les cheveux, ne ſe baignoit jamais, ne mangeoit d'aucun animal, & n'avoit qu'une tunique, & qu'un manteau de lin." Note 19.

66.c.19.p.636.a. b. d Hier. chr.an. 101. Le ſiecle des Apoſtres finit par la mort de S. Jean. d Il laiſſa aprés luy pluſieurs diſciples, dont les principaux furent S.Ignace, S. Polycarpe, & Papias Eveſque d'Hieraple.

Nyſ.v.Gr.t 3. p.445-447. S. Gregoire Thaumaturge ayant eſté fait Eveſque de Neocesarée lorſqu'il eſtoit encore jeune, & eſtant en peine de ce qu'il devoit enſeigner à ſon peuple, la Vierge & S. Jean l'Evangeliſte luy apparurent; & à la priere de la Vierge, S Jean luy donna un ſymbole, qui ſe trouvoit encore écrit de la main de Saint Gregoire ſur la fin du IV. ſiecle, & qui a eſté cité dans le cinquieme Concile œcumenique. vers l'an 244.

Bar.233.§ 19.

Thdrt. l.5.c.24. p.739 a.b. S. Jean l'Evangeliſte s'apparut auſſi au grand Theodoſe avec l'Apoſtre S.Philippe, & ils luy promirent la victoire ſur le tyran Eugene. en l'an 394. &c.

Epi.30.c.23.p. 147.d. e Ath.ſyn.p.154. d. f Epi.47.c.1.p. 420.a. g Bar.447.§ 6. Les Ebionites ont autrefois ſuppoſé quelques écrits à cet Apoſtre. e On luy a attribué un livre de ſes voyages, qui eſt apocryphe [C'eſtoit peut-eſtre la meſme choſe que] f le livre appellé les Actes de S. Jean, dont les Encratites ſe ſervoient, g auſſibien que les Manichéens & les Priſcillianiſtes. [On en attribuë la compoſition à Leuce, l'auteur ordinaire de ces livres faux & impies.] heretiques du II. ſiecle.

44.§ 48|Six.S. l.2.p.96.1.b, Quelques uns encore citent ſous le nom de S. Jean l'Evangeliſte, un autre livre apocryphe de la mort & de l'Aſſomption de la Vierge, ce qui n'eſt receu de perſonne. Sixte de Sienne & Baronius citent ſur cela un ſermon de S. Auguſtin, où il eſt dit que Saint Jean n'a rien écrit touchant la mort de la Vierge. [Mais ce ſermon eſt plutoſt de Fulbert Eveſque de Chartres, ſelon les Docteurs de Louvain, que de S. Auguſtin, puiſqu'Iſidore y eſt cité.]

Bar.44.§ 43. Aug de fid.c. 8. t.6. p.240. 2. d. Gelaſe condanne en general tout ce qui a eſté ſuppoſé à Saint Jean par Leuce. qui avoit écrit pluſieurs actes ſous le nom des Apoſtres, h & entre autres de S. Jean, i & ces Actes eſtoient receus V. les Manichéens § 11.

h In adv.c.20.p.251.2.b. i de fid.c.4.p.236.1.d.

des Manichéens. 'Il y eſtoit parlé d'un miracle de Saint Jean qui avoit changé du foin en or. 'Nous avons une hiſtoire de S. Jean attribuée à un Mellite Eveſque de Laodicée, qui avertit toute l'Egliſe de rejetter les faux actes que Leuce avoit écrits de Saint Jean, de S. André, & de S. Thomas. [Mais ce Mellite meſme ne vaut guere mieux que Leuce. C'eſt apparemment ou l'hiſtoire apocryphe de S. Jean citée par S. Auguſtin, 'par S. Ephrem d'Antioche, [& par d'autres; ou une piece faite ſur celle là. Il n'y a rien que de digne d'un réveur, qui écrit ſes imaginations, ou qui ramaſſe des contes repandus parmi le peuple.

c.40.p.241.1.d.

Flor.p.130.

Phot.c.229 p. 800.b.

Nous avons parlé ci-deſſus de la fauſſe hiſtoire de Procore, qui eſt à peu prés de meſme genre.] 'Baronius pretend que Cerinthe avoit publié ſes fauſſes revelations ſous le nom de S. Jean: ["ce qui n'a pas aſſez de fondement.] 'Les Orientaux ont encore aujourd'hui des liturgies qu'ils attribuent à cet Apoſtre.

Bar.44.§ 48. 97.§ 13.

V. les Cerinthiens.

Bona, lit.l.1.c. 9.p.64.

SAINT THOMAS
APOSTRE.

'SAINT Thomas eſtoit auſſi appellé Didyme;[a] ces deux noms ne ſignifiant que la meſme choſe, l'un en grec & l'autre en hebreu, c'eſt à dire double ou jumeau. 'Il avoit peut-eſtre encore "le nom de Jude.

Joan.11.v.16. [a] Janſen.p.261.

Euſt.l.1.c.13.p. 33.a.

Note 1.

'Il fut fait Apoſtre par J.C. [en l'an 31.][b] Lorſque le Sauveur, ["peu de temps avant ſa Paſſion,] voulut aller reſſuſciter Lazare à Bethanie, Saint Thomas[1] encouragea les autres Apoſtres à le ſuivre pour aller mourir avec luy. 'Dans la Cene il luy demanda où il alloit, & quelle eſtoit la voie qu'il vouloit prendre: ſurquoi J. C. luy répondit qu'il eſtoit luy meſme la voie, la verité, & la vie.

Cone c.45 1. [b] Joan.11.v.16.

l'an 33 de l'ere commune. 1.

14.v.5.6.

'JESUS CHRIST s'eſtant apparu aux Apoſtres le jour de ſa reſurrection, lorſque S. Thomas n'y eſtoit pas, "il s'apparut huit jours aprés à luy & aux autres, & voulut qu'il miſt ſes doits & ſa main dans les troux des cloux & de la lance, [afin "de le convaincre

20.v.19.29.

&c.

Note 2.

1. [Nous ſuivans le ſens qu'on donne communément à cet endroit.] 'S. Chryſoſtome le rejette neanmoins, & pretend que S. Thomas craignoit encore plus que les autres.

Chry.in Jo.h.87. p.398.b.

Orig.in Celſ. l.2. p.97. pleinement de ſa reſurrection.] 'Il avoit bien cru dés auparavant que l'on avoit pu voir J.C. comme on peut voir, dit Origene, les ames des morts : mais il n'avoit pas cru qu'il fuſt reſſuſcité avec un corps" palpable, & s'il faut dire ainſi, maniable & capable ἁπτὸν
Greg.in Ev.h. 29.p.1450.d. d'eſtre touché. 'Son doute nous fut plus utile que la foy plus promte des autres diſciples, puiſqu'il donna occaſion à J.C. de nous aſſurer de ſa reſurrection par des preuves plus ſenſibles.

Aug.in Joh. 121.p.228.1.d[f. 158. p.1059.d.e] Bern.in Cant. ſ.23.p.36.1.a] Ath.inc.p.597. b. a Caſſ. de Inc. l.3.c.15.p.939. 'Aprés avoir touché & manié les plaies du Sauveur, & y avoir trouvé l'affermiſſement & la perfection de ſa foy, il en fit paroiſtre la lumiere & la plenitude, en s'écriant, *Mon Seigneur & mon Dieu*, reconnoiſſant Dieu qu'il ne voyoit pas dans l'homme qu'il voyoit & qu'il touchoit, [a] & détruiſant ainſi par avance l'hereſie de Neſtorius, qui ne vouloit pas qu'en J.C. Dieu & l'homme fuſſent une ſeule perſonne. Cet Apoſtre tout champeſtre, qui ignoroit l'art de la dialectique, qui ne ſavoit rien de toutes les ſubtilitez de la philoſophie, n'avoit pas connu une ſi grande verité par l'elevation de ſon eſprit, mais il l'avoit appriſe de Dieu meſme." Et parce qu'il eſtoit ſimple, pur, & ſaint, il ſe contentoit d'eſtre le diſciple de J.C, & de dire ce que la lumiere celeſte luy avoit appris, ſans ſe mettre en peine des vaines diſtinctions que l'hereſie a trouvées depuis pour ruiner la verité ſous pretexte de l'éclaircir. &c.

Aug.ſ.158.p. 762.g[in Joh. 121.p.228.1.d[2. a. [Quoique les Peres diſent generalement que S. Thomas toucha les plaies du Sauveur,] 'Saint Auguſtin qui l'a dit comme les autres, reconnoiſt neanmoins qu'il n'eſt pas abſolument certain qu'il l'ait fait, puiſque l'Evangile ne le dit pas, & qu'il ſe peut faire que J.C. luy ayant offert de les toucher, il n'en ait pas eu la hardieſſe.

Joan.21.v.1-12. 'Peu de jours aprés, S. Thomas & quelques autres diſciples ayant eſté peſcher dans la mer de Galilée, J.C. s'apparut à eux ſur le rivage, & ils diſnerent avec luy.

Euſ.l.3.c.1.p.71. a[Ruf.l.10.c.9. p.164.1. Recog. l.9.c.19. p.505.e[Euch.q. in Act.p.370.a. b Soph.c.8 p. 265[ap. Oecu. t.1. 'La tradition des Fideles du temps d'Origene, eſtoit que lorſque les Apoſtres diſtribuerent entre eux les pays où ils devoient porter l'Evangile, les Parthes" echurent à S. Thomas. 'Il alla donc ἔλαχεν.
preſcher à ces peuples, [qui tenoient alors toute la Perſe, & balançoient la puiſſance des Romains.] [b] Quelques uns marquent en particulier qu'il preſcha à divers peuples, [ſujets ou membres de l'Empire des Parthes,] c'eſt à dire aux Medes, aux Perſes, [1] aux
Plin.l.4.c.26. p.117.c. Carmaniens, aux Hircaniens, aux Bactriens, & aux" Mages, 'auſquels Pline attribuë un pays propre dans la Perſe, [& qui eſtoient repandus dans pluſieurs autres endroits de l'Orient.] 'L'auteur de Note 3.

Op.imp.h.2.p. 172.c.

1. peuples de Perſe, *Sanſon.* Dans l'Anonyme d' Oecumenius il y a Γερμανοὺς au lieu de Καρμανοὺς.

l'ouvrage imparfait ſur S. Matthieu, [qu'on croit eſtre un Arien du V. ſiecle,] dit que Saints Thomas eſtant arrivé dans le pays où vivoient encore les Mages qui eſtoient autrefois venus adorer J.C. à Bethléem, il les battiza, & les employa avec luy à la predication de l'Evangile. Fortunat de Poitiers luy attribuë la converſion de la Perſe. Fort. l.5.c.1.p. 119.

1. 'Quelques uns diſent qu'il a eſté en Ethiopie: & pluſieurs [1] Peres ap.Chry.t.6.h. 31.p.269.a.

Note 4. marquent qu'il a preſché dans les Indes, "ſoit [2] qu'il ait effectivement porté l'Evangile dans les pays que nous appellons proprement de ce nom, comme on pretend en eſtre aſſuré par la tradition, & les veſtiges qu'on dit s'y en eſtre conſervez juſques à preſent; [ſoit que par les Indes & l'Ethiopie, on ait entendu tout ce qui eſtoit hors de l'Empire Romain du coſté de l'Orient & du Midi,] comme cela eſt aſſez ordinaire aux anciens. a Bar.44.§ 33. Florent. p.146. 147.

[b] S. Chyſoſtome dit que S. Thomas qui avoit paru d'abord le plus foible, [& le plus incredule] de tous les Apoſtres, devint par l'indulgence qu'eut J.C. pour ſupporter ſa foibleſſe, & par la puiſſance de ſa grace, plus fort, plus ardent, plus invincible que tous les autres; 'qu'il parcourut preſque toute la terre; & qu'il demeura [ſans rien craindre] au milieu des peuples emus de fureur, qui ne cherchoient qu'à le tuer. b Chry. in Jo. h.61.p.398.b. c.

[On ne ſçait neanmoins rien de particulier de ce qu'il a fait dans la predication de l'Evangile.] 'S. Auguſtin parle en pluſieurs endroits de l'hiſtoire d'un homme qui ayant donné un ſoufflet à cet Apoſtre, fut maudit de luy, & enſuite dechiré par un lion. &c. "Il dit qu'elle eſtoit tirée des livres que les Manichéens eſtimoient beaucoup, & qu'ils regardoient comme des livres canoniques, mais que les Catholiques rejettoient comme apocryphes, & compoſez par des faiſeurs de fables ſous le nom des Apoſtres. [Cela confirme le jugement qu'on fait des contes du faux Abdias,] où cette hiſtoire ſe trouve tout de la meſme maniere. Aug. t.D.in m. l.1.c.20.p.342. 2,2|in Adi. c.17. p.83.2.2|in Fauſt. l.22.c.79. p.181.2,a.b. Abd. l.9 p.104.

'On ne ſçait point en quelle année Saint Thomas a fini ſa vie, 'ſinon que S. Nil dit aſſez nettement qu'il n'a ſouffert qu'aprés S. Pierre & S. Paul, [martyrizez en l'an 66.] [c] Sophrone [2] dit qu'il eſt mort à Calamine ville des Indes. [d] S. Gaudence dit auſſi que l'on croyoit qu'il eſtoit mort [dans les Indes: [e] & c'eſt ce qu'on lit dans les plus anciens martyrologes. [f] Saint Gregoire de Tours aſſure que cela eſt porté par les actes de ſon martyre, [ce qui ne contri- Bar.78.§ 1. Phot.c.276.p. 1537.2. 2. c Soph.c.2.p. 265.2. d Gaud. ſ.17. p. 60.d. e Florent.p.145. 146. f Gr. T. gl. M. c.32.p.70.

1. S. Gregoire de Nazianze *or.25.p.438.b*, S. Jerome *ep 148 t 3p.t 39.a*, S. Ambroiſe *pſ.45 p.814.d*, Saint Paulin *car.26 p 617*, Sophrone *ap. Hier vir.ill.c.8*, l'Anonime d'Occumenius *p.14*, S. Gaudence de Breſſe *h.17 bib.P t.2.p.60.d*, S. Gregoire de Tours *de glor. Mart.c.32 p.70.*

2. ſi c'eſt luy qui a ajouté S. Thomas &c. aux hommes illuſtres de S. Jerome.

Bar. 57. § 115-117. buë pas à rendre cette tradition plus authentique.] Les Portugais pretendent qu'il y a une ancienne inſcription à Maliapur dans les Indes, où l'on apprend entre autres choſes que Saint Thomas fut percé d'une lance au pié d'une croix prés de cette ville. [C'eſt peut-eſtre ce qui fait dire aux auteurs nouveaux,] que Calamine eſt la meſme ville que Maliapur. [On ne marque point que les anciens en parlent:] mais ſeulement qu'on met une ville de Calamone en Arabie.

Baudr. p. 147. &c.

Lloyd. p. 223.

Cl. ſtr. 4. p. 502. b. Pour ſon martyre, S. Clement d'Alexandrie raporte d'Heracleon heretique Valentinien, que S. Thomas n'a point eſté martyrizé. Neanmoins Theodoret met un S. Thomas entre les plus illuſtres martyrs, [[1] ce qu'il ſeroit difficile d'entendre d'un autre que de l'Apoſtre:] & S. Gaudence dit nettement que S. Thomas Apoſtre fut tué par les infideles, & qu'il faiſoit voir par les merveilles qu'il operoit, qu'il vivoit meſme aprés ſa mort. Saint Nil reconnoiſt auſſi qu'il a eſté martyrizé. [a] S. Aſtere d'Amaſée le met parmi les chefs des martyrs. 1.

Thdrt. gr. aff. l. 8. p. 607. a.

Gaud. ſ. 17 p. 60. d.

Phot. c. 276. p. 1537. a.

a Aſt. or. 10. p. 596 c.

Gr. T. gl. M. e. 31. p. 70. S. Gregoire de Tours dit que ſon corps demeura aſſez longtemps dans les Indes, mais que depuis il fut tranſporté & inhumé à Edeſſe. [Le martyrologe Romain aprés Uſuard & Adon, marque la feſte de cette tranſlation le 3 de juillet.] Les plus anciens martyrologes la mettent ou le meſme jour, ou le 21 de decembre. S. Chryſoſtome dit que l'on ignoroit les ſepulcres de preſque tous les Apoſtres; & que l'on connoiſſoit ſeulement ceux de S. Pierre, de S. Paul, de S. Jean, & de S. Thomas. [Cela marque qu'ils eſtoient tous dans l'étenduë de l'Empire Romain;] & Rufin dit nettement que les reliques de Saint Thomas eſtoient à Edeſſe dans la Meſopotamie: ce qui a obligé Baronius de dire que c'eſt une choſe auſſi claire que le jour.

Florent. p. 145. 146. 642.

Chry. in Heb. h. 26. p. 917 2.

Ruf. l. 11. c. 5 p. 1792 | Bar. 3 jul. i.

Bar. 236 § 5 | 3. jul. i | Florent. p. 148. a. Mais pour ſatisfaire auſſi les Indiens & les Portugais, qui pretendent que le corps de S. Thomas a eſté trouvé dans ces derniers temps à Maliapur, & tranſporté de là à Goa, il leur en laiſſe la moitié: [quoiqu'il ſoit au moins aſſez difficile de trouver des exemples de ces ſortes de partages dans les premiers ſiecles.] Le P. Combefis ne s'en ſatisfait nullement. Il combat la tradition des Indiens par la veneration de ſon corps à Edeſſe, & par la croyance des Grecs, qui pretendoient ſous Leon le ſage avoir ſon chef à Conſtantinople. L'oraiſon ſur S. Thomas qui eſt parmi les œuvres de S. Chryſoſtome, "& qui au moins paroiſt eſtre faite en l'an 402, dit aſſez nettement que le corps de cet Apoſtre eſtoit

Auct. 3. p. 487. 1. a.

p. 486. 2. d.

Chry. t. 6. h. 32. p. 274.

p. 171. d. V. Arcade note 26.

1. Theodoret n'eſtoit pas loin d'Edeſſe où eſtoit le corps de S. Thomas Apoſtre.

tout entier en un meſme endroit, '& au lieu où l'auteur parloit. c|274.b.
[Nous ſommes auſſi obligez d'avouer que nous ne voyons point comment ni pourquoi on aura pu apporter ſon corps de Maliapur à Edeſſe, tout ce que l'on en dit n'ayant ni autorité ni vraiſemblance; & nous ſerions fort portez à croire que Calamine eſt quelque lieu bien moins eloigné de la Meſopotamie que n'eſt Maliapur; en ſorte que les Chrétiens en eſtant chaſſez ou auſſitoſt aprés le martyre de S. Thomas, ou quelque temps depuis, aient pu aiſément ſe retirer à Edeſſe avec le corps de ce Saint, ſans traverſer une partie des Indes, & toute la longueur de la Perſe.]

'Il y avoit à Edeſſe dans le IV. ſiec le une egliſe tres celebre ſous le nom de S. Thomas, où à cauſe de la ſainteté du lieu, dit Socrate, l'on tenoit "preſque toujours les aſſemblées [eccleſiaſtiques, qui dans l'antiquité ſe tenoient tantoſt dans une egliſe, tantoſt dans une autre, parce que dans les villes ordinaires il n'y avoit qu'une Meſſe en un meſme jour.]'S. Gregoire de Tours dit qu'à la feſte de ce Saint, il s'y faiſoit une foire franche qui duroit un mois, durant lequel Saint Thomas faiſoit paroiſtre "pluſieurs marques viſibles de ſon aſſiſtance. Il dit que cette feſte ſe faiſoit au cinquieme mois : [& cela peut revenir à ce que le calendrier des Syriens donné par Genebrard, [1] met la memoire de S. Thomas au mois de mars, qui eſt le cinquieme ſelon eux, parcequ'ils commencent l'année au mois de novembre.]

Soer. l 4. c. 18 p. 218.b| Soz. l. 6. c. 18. p. 660. b. — συνέχεια. — Gr. T. gl. M. c 32. p. 71. — &c. — 1.

'S. Gregoire ajoute que dans les Indes au lieu où S. Thomas avoit eſté enterré d'abord, il y avoit un monaſtere, & une egliſe magnifique, dont la lampe bruloit continuellement ſans huile ni méche, 'ce qu'il dit avoir appris d'un Theodore qui avoit eſté ſur les lieux. — p. 70. — p. 71.

'On pretend que la ville d'Edeſſe ayant eſté ruinée, le corps de S. Thomas fut porté en l'iſle de Chio, & depuis à Ortone [ville maritime de l'Abruzze.]'Vers la fin du IV. ſiecle il y avoit des reliques de ce Saint dans l'autel de S. Felix à Nole, [a] dans la baſilique des Apoſtres [que S. Ambroiſe avoit fait baſtir] à Milan prés de la porte Romaine, '& dans l'egliſe de Breſſe appellée l'Aſſemblée des Saints. — Florent. p. 147| Bar. 3. jul. i. — Paul car. 24. p. 610. — a Boll. 9. may, p 364. a. — Gand. f. 17. p. 60. d.

'Theodoret parle d'une machine de guerre à laquelle on avoit donné le nom de S. Thomas, & dont Eunome Eveſque de Theodoſiople [dans la Meſopotamie,]ſe ſervit heureuſement "pour punir les blaſphemes d'un Roy barbare qui aſſiegeoit la ville "avec les troupes des Perſes. — Thdrt v. l. 5 c. 37 p. 244. a. b. — &c. — vers l'an 422.

1. à la teſte de ſon commentaire ſur les Pſeaumes, à Lion en 1615.

Bar.44.§ 42. 'On a ſuppoſé à Saint Thomas des actes compoſez par "Luce V.S.André.
Ath. ſyn.p.154. Carin, & condannez par le Pape Gelaſe, des voyages, un Evan-
d|Euſ.l.3.c.25. gile, [a] & une Apocalypſe auſſi condannée avec ſon Evangile par
p.97.d. Gelaſe. [C'eſt apparemment de ces Actes ou de ces voyages, qui
a Bar.44.§ 48. eſtoient peut-eſtre la meſme choſe, que vient l'hiſtoire que nous
44.§ 9. avons raportée aprés S. Auguſtin.] 'On cite encore de ſes Actes,
qu'il ne battizoit pas avec de l'eau, mais ſeulement avec de l'huile; ce qui eſtoit pratiqué par les Manichéens, & non par les Priſ-
Cyr.cat.6.p.61. cillianiſtes, quoiqu'ils ſe ſerviſſent auſſi de ce meſme livre. 'L'E-
b.
4.p.38.a. vangile qui porte ſon nom a eſté compoſé par Thomas diſciple de Manichée, 'pour corrompre les ames ſimples par l'odeur agreable d'un nom auſſi reſpecté des Chrétiens qu'eſt celui de l'Evangile.

Flor.p.145.146. [Nous avons déja marqué] 'qu'on faiſoit ou la mort de Saint Thomas, ou la tranſlation de ſon corps à Edeſſe le 22 de decembre, auquel l'Egliſe latine celebre aujourd'hui ſa feſte, & le 3 de
p.574. juillet, auquel particulierement on honore cette tranſlation. 'Les martyrologes de Saint Jerome marquent encore une feſte de ce
p.304-306|Boll. Saint le 3 de juin, '& une de "ſa mort le 9. de fevrier. [b] Les Grecs depoſitio.
9.feb.p.277.a. en font le 6 d'octobre. [c] L'oraiſon ſur S. Thomas que nous avons
b Menæa, p.66. déja citée, prononcée en preſence du tombeau du Saint, [& ainſi dans ſon egliſe à Edeſſe,] [d] & le jour de ſa feſte; cette oraiſon, dis-je, aſſure que cette feſte ſe faiſoit dans toutes les nations,
c Chr.c.6.h.32. p.271.c|274.b. d p.271.e.
p.272.b. parmi les barbares auſſi bien que parmi les Grecs, '& que les Ariens la celebroient auſſi avec toute la terre.

Euſ.l.1.c.13.p. [A l'hiſtoire de S. Thomas, il faut joindre celle] 'de SAINT
32.a|33.a THADDEE "l'un des 70 Diſciples, & Apoſtre [de la ville de Nota 5.
Edeſſe en Meſopotamie, puiſqu'ils eſtoient "freres ſelon quelques Vja note 52.
p.33.c. uns,] & que ce fut Saint Thomas qui l'envoya 'de Jeruſalem à
p.32.d. Edeſſe. 'Cela ſe fit peu de temps aprés que J. C. fut monté au ciel, ["&apparemment auſſitoſt aprés que l'Egliſe eut eſté ouverte aux Nota 6.
Gentils "par le batteſme de Corneille. Car il ſe peut bien faire vers l'an 35.
"que les Apoſtres euſſent partagé entre eux dés ce temps là les V. S. Mat-
pays où ils devoient aller preſcher, & que la Meſopotamie fuſt thieu.
compriſe dans le partage de S. Thomas auſſi bien que le pays des
Tacit.an.12.c. Parthes,] 'dont elle reconnoiſſoit l'autorité.
12-14.p.175.
e Euſ.l.1.c.13.p. 32.a.b|33.a|35.b. [e] Cette hiſtoire eſt tirée des archives publiques de la ville d'Edeſſe où elle ſe trouvoit en ſyriaque: Et Euſebe ayant jugé qu'elle pouvoit eſtre utile à l'Egliſe, il l'a inſerée en grec dans ſon hiſtoire, [& luy a donné par ce moyen une autorité d'autant plus conſiderable, qu'il a eu un fort grand ſoin de ne rien tirer dutout

de

de tant de livres apocryphes qui couroient alors. Voici donc ce que porte cette hiſtoire.]

V. Saint Ephrem § 9. &c. Ibid.

'La ville d'Edeſſe baſtie plus de 300 ans avant J.C. par le grand Seleucus Roy de Syrie, [dans la partie de la Meſopotamie que l'on appelloit Oſrhoene,] avoit alors ſes Princes particuliers, toujours appellez Abgare ou Agbare, qui eſtoit moins leur nom que leur titre : Car on croit que c'eſt un mot arabe qui ſignifie *tres puiſſant*, ces Princes & leurs ſujets eſtant Arabes. Tacite parle ſur l'an 49, d'Abbare Roy des Arabes, & maiſtre d'Edeſſe, qu'il accuſe d'infidelité. Hier. chr. p. 139. Euſ. l. 1. c. 13. p. 32. a In. p. 21. 1 2. Proc. b. P. l. 2. c. 12. p. 117. a. Tac. an. 12. c. 12. 14. p. 175.

'Celui dont nous parlons [qui pouvoit eſtre ſon pere,] eſt appellé par Rufin fils d'Ucanie ou d'Ucame, [a] & a eſté illuſtre entre les autres. [b] S. Ephrem dit qu'il avoit "commencé & fondé, ou au moins relevé ' la monarchie d'Edeſſe. [c] Euſebe écrit qu'il eſtoit Roy de l'Oſrhoene, [d] & Prince des nations d'au de là de l'Euphrate. [e] On pretend neanmoins que cela ſe reduiſoit proprement à une tribu & une nation des Arabes. [f] Au moins Joſeph parle d'un Abia Roy des Arabes, & ce ſemble dans la Meſopotamie meſme, [qui ne pouvoit pas eſtre fort eloigné du temps d'Abgare dont nous parlons.] Cet Abgare qualifié tantoſt Toparque [ou Prince,] & tantoſt Roy. [g] Procope en dit bien des choſes qui ſont agreables, mais qui ſentent fort la fable.

ὁ ἀντιόχου V. S. Ephrem § 10.

Ruf. l. 1. c. 15. p. 16. a Euſ. in p. 21. 1. c. d. b Boll. 1. feb. p. 63. d. c Euſ. l. 2. c. 1. p. 38. d. d l. 1. c. 13. p. 31. c. e in p. 21. 1. b. f Joſ. ant. l. 10. c. 2. p. 688. c. Euſ. l. 1. c. 13. p. 31. c. 32. b. g Proc. b. P. l. 2. c. 12. p. 117. p. 118. a. Euſ. p. 31. c. d. 32. b. c. d.

'Ce Prince eſtoit travaillé d'une maladie faſcheuſe & incurable, (ce que Procope entend de la goutte, & les nouveaux Grecs de la lepre,) lorſqu'il entendit parler des miracles que J. C. faiſoit en Judée. Jugeant donc ſur cela que c'eſtoit veritablement le Fils de Dieu, il luy envoya un courier nommé Ananie, avec une lettre adreſſée, *A Jeſus Sauveur plein de bonté, qui paroiſt à Jeruſalem*, pour le prier ſelon la lumiere encore foible que Dieu repandoit dans ſon ame, de vouloir venir à Edeſſe pour le guerir, & que cette ville, quoique petite, leur ſuffiroit à tous deux, puiſque les Juifs ne cherchoient qu'à le maltraiter.

'Jesus Christ n'alla pas à Edeſſe, parcequ'il ne vouloit pas abandonner encore les Juifs.] Mais il honora ce Prince, dit Euſebe, d'une réponſe que l'hiſtoire raporte en ces termes: 'Vous » eſtes heureux, Abgare de croire en moy ſans m'avoir vu. Car 1. » c'eſt de moy qu'il eſt écrit [1] que ceux qui m'auront vu ne croiront » pas en moy, afin que ceux qui ne m'auront point vu, croient & » reçoivent la vie. Pour ce que vous me priez de vous aller trouver, » il faut que j'accompliſſe ici toutes les choſes pour leſquelles je Euſ. p. 31. d. p. 32. 33.

1. C'eſt le ſens de pluſieurs propheties, comme d'Iſaïe c. 52. v. 15. 65. v. 1. 2.

ſuis envoyé, & qu'enſuite je retourne à celui qui m'a envoyé. Quand j'y ſerai retourné, je vous envoyerai un de mes diſciples, afin qu'il vous gueriſſe de voſtre incommodité, & qu'il vous donne la vie à vous & à ceux qui ſont avec vous.

Boll.1.feb.p.62. c.f.

[Ce ſont apparemment ces dernieres paroles,] qui ont fait dire à Saint Ephrem en parlant de cette lettre, Que JC a beni pour toujours la ville d'Edeſſe, qu'il en a affermi les fondemens, & que cette benediction demeurera juſques à ce qu'il vienne du ciel au dernier jour. Le comte Darius parle auſſi de cette lettre en écrivant à Saint Auguſtin. [a] Procope, Evagre, S. Jean de Damas, Saint Theodore Studite, en parlent de meſme, & témoignent la recevoir pour veritable. Baronius paroiſt entrer dans leur ſentiment. On voit par Cedrene, qu'on pretendoit en avoir l'original à Conſtantinople ſous l'empire de Michel le Paphlagonien [vers l'an 1035,] & qu'on l'y conſervoit avec reſpect.

Aug.E.ep.230. p.838.c.d. a Alex.t.1.p.246. Bar.31 § 60. Cedr.p.735.c.

[Toutes ces autoritez, entre leſquelles on ne peut douter que celles d'Euſebe & de S. Ephrem ne ſoient tres conſiderables,] n'empeſchent pas que pluſieurs n'aient de la peine à croire que cette lettre ſoit veritable : & ils ſoutiennent meſme qu'il la faut rejetter comme ſuppoſée, avec tout ce qu'Euſebe y joint ſur la converſion della ville d'Edeſſe, parce, diſent-ils, que ſi cette lettre eſt vraie, elle doit eſtre receuë comme canonique, & meſme comme la plus auguſte partie de l'Ecriture. Cependant il eſt certain que jamais l'Egliſe ne luy à donné ce rang : & meſme le Concile de Rome ſous Gelaſe l'a miſe entre les écrits apocryphes.

Alex.t.1.p.243. 244|Du Pin, p. 2.5.

Note 9.

[Cette difficulté eſt aſſurément tres conſiderable. Il ſemble neanmoins qu'on y peut ſatisfaire, en diſant que l'Egliſe n'ayant point receu cette lettre par la voie ordinaire par laquelle elle a receu l'Ecriture, c'eſt à dire ne l'ayant receue que par une voie purement humaine, fondée ſur l'autorité des archives de la ville d'Edeſſe, dans leſquelles on a pu inſerer de fauſſes pieces, quelque peu d'apparence qu'il y ait qu'on y en ait inſeré, & non par le canal authentique & aſſuré de la tradition perpetuelle venüe de main en main depuis les Apoſtres ; elle n'a point dû la recevoir au rang des Ecritures canoniques,] & a pu pour cette meſme raiſon la traiter d'apocryphe, non comme fauſſe, mais comme n'eſtant pas ſuffiſamment autoriſée pour faire partie de l'Ecriture. Car S. Auguſtin dit que ſi l'on produiſoit quelque lettre de JC, il faudroit examiner de qui on l'auroit receuë, avant que de luy donner autorité. Il dit encore qu'on ne peut douter qu'Enoc n'ait écrit quelque choſe de divin, puiſque Saint Jude nous en

Bar.31 § 60.

Aug.in Fauſt.l. 28.c.4.p.194.l.b.

civ.l.15.c.23 p. 283.2.a.b.

aſſure : & que neanmoins les Juifs ont eu raiſon de ne pas mettre les écrits qui portoient ſon nom dans le Canon des Ecritures gardé dans le Temple, parcequ'on ne pouvoit pas trouver de preuve certaine qu'ils fuſſent de luy, n'eſtant point autoriſez par des perſonnes qu'on puſt croire les avoir receus de luy, & les avoir conſervez par une ſucceſſion non interrompue.

'Le Comte Darius aprés avoir parlé de la lettre de J. C. à Abgare, ajoute que le Sauveur ordonna que la ville d'Edeſſe ſeroit imprenable aux ennemis. 'Evagre remarque que quoique "cela ne fuſt point dans la lettre de J. C, c'eſtoit neanmoins la croyance commune des Fideles, laquelle ſe fortifia beaucoup ſous Juſtinien, lorſque Coſrhoes Roy de Perſe, "qui y avoit mis le ſiege, fut contraint de le lever.

ep.B.230.p.838. c.

NOTE 8. Evag.l.4.c.27. p.400.401| Proc.b Perſ. l.2.c.12 p.118. &c. 119.

'Evagre attribuë principalement la levée du ſiege à une image faite, dit-il, de la main de Dieu, que J.C. avoit envoyée à Abgare. 'C'eſt le premier que nous trouvions avoir parlé de cette image, 'qui depuis eſt devenüe fort celebre parmi les Grecs. [a] Nous en avons un long traité attribué à l'Empereur Conſtantin Porphyrogenete, donné en grec [1] par le P. Combefis. [b] On y voit comment on pretend que cette image fut apportée à Conſtantinople avec la lettre à Abgare, 'ſous l'Empereur Romain Lacapene. [Ce n'eſt pas ici le lieu d'examiner cette piece. Il ſuffit d'y remarquer l'amour des nouveaux Grecs pour les fables,] '& qu'ils n'avoient rien de bien aſſuré pour l'origine de cette image.

Evag.p.401.b. n.p.106.2.b.c. Bar 31. § 61. a Combef.opuſ. 2. p. 75. 1. b p 95. n.p.103. p. 83.

'La promeſſe que J. C. avoit faite à Abgare de luy envoyer un de ſes diſciples, fut donc accomplie par S. Thomas, à qui Dieu inſpira la mouvement d'envoyer à Edeſſe un Evangeliſte, pour y preſcher le foy de J. C, & ce fut comme nous avons dit, Saint Thaddée l'un des 70 Diſciples. 'Quoique Thaddée ſçeuſt que c'eſtoit principalement pour Abgare que Dieu l'envoyoit à Edeſſe, 'il ſe logea neanmoins d'abord chez un particulier nommé Tobie, où il commença bientoſt à eclater par un grand nombre de miracles qu'il faiſoit au nom de J.C. Abgare en fut averti, & jugeant que c'eſtoit celui que le Sauveur luy avoit promis, il dit à Tobie de le luy amener.

Euſ.l.2.c.1 p.38. 39. l.1.c.13.p.33.d. b. c.

Thaddée vint donc au palais, où les principaux ſeigneurs du pays eſtoient aſſemblez, & l'hiſtoire remarque que lorſqu'il entra dans la chambre, Abgare ſeul vit "quelque choſe de fort extraordinaire ſur ſon viſage. 'Les nouveaux Grecs diſent que c'eſtoit un grand eclat de lumiere. [c] Cela l'obligea "de ſe proſter-

d. ἰδεῖν μέγα. προσωπόνοτε. Combef.opuſ.2. p. 84. c Euſ.l.1.c.13. p. 33. d.

1. en 1664, avec le traité d'Allatius ſur les Simeons.

ner aux piez de Saint Thaddée, de quoy tous les aſſiſtans furent fort ſurpris.

p. 34. a. 'Il luy demanda enſuite s'il eſtoit vray qu'il fuſt diſciple de JESUS Fils de Dieu, qui luy avoit promis de luy envoyer une perſonne pour le guerir. Thaddée luy dit qu'oui; qu'il venoit pour recompenſer la foy que ce Prince avoit en JESUS; & qu'il obtiendroit ce qu'il deſiroit à proportion que cette foy croiſtroit en luy. Abgare répondit [en homme de guerre,] Qu'il croyoit tellement en luy, que ſans les Romains il euſt voulu aller tailler en

b. pieces tous les Juifs qui l'avoient crucifié: 'Thaddée dit ſur cela, que J. C. avoit accompli [par ſa mort] la volonté de ſon Pere, & eſtoit enſuite retourné vers luy: Et Abgare ayant répondu qu'il croyoit en luy & en ſon Pere, Thaddée luy impoſa les mains, & le guerit à l'inſtant. Abgare admira cette vertu ſi promte & ſi

c. puiſſante, '& ſa joie redoubla encore lorſqu'un nommé Abdus tourmenté de la goutte s'eſtant auſſi jetté aux piez du Saint, il le guerit en priant pour luy, & luy impoſant les mains. Thaddée fit encore beaucoup d'autres miracles ſemblables au nom du Sauveur.

d. 'Abgare le pria enſuite de l'inſtruire plus particulierement de ce qui regardoit J. C. Thaddée n'avoit garde de le refuſer: mais il le pria neanmoins d'attendre juſqu'au lendemain, & de faire aſſembler toute la ville, afin "que ce qu'il avoit à dire, puſt ſervir à un &c.

p. 35. b. plus grand nombre de perſonnes. 'Abgare donna les ordres pour cela, & en meſme temps fit preſenter à Thaddée [a] une grande e. quantité d'or, que ce Saint s'excuſa de recevoir, en luy diſant ces belles paroles: Si nous avons abandonné noſtre bien, com- "ment prendrions nous le bien des autres? "

p. 34. a. b. el. 2. c. 1. p. 39. a. 'Voila ce qu'Euſebe a tiré des archives de la ville d'Edeſſe, [a] à quoy il ajoute que S. Thaddée en ayant étonné tous les habitans par ſes grands miracles, il diſpoſa leurs eſprits [à embraſſer la verité;] & qu'aprés leur avoir fait admirer & reverer la puiſſance de J. C, il les rendit enfin les diſciples de ſa doctrine. La ville d'Edeſſe embraſſa ainſi toute entiere le nom & la foy de J. C, qu'elle a toujours conſervée depuis ce temps là juſqu'à preſent, dit Euſebe: & elle eſt une preuve illuſtre de la grace du Sauveur.

chr. an. 218 Epi. 56. c. 1. p. 477. a. 'L'hiſtoire nous fournira de temps en temps diverſes preuves de la foy & de la vertu de ſes habitans, & meſme de ſes Princes, [comme on le pourra voir en "un autre endroit, où nous taſcherons de ramaſſer tout ce qui regarde la ville & l'Egliſe d'Edeſſe.] V. Saint Ephrem § 9, 10.

e. χρυσὸν καὶ ἄσημον, de l'or monnoyé & non monnoyé.

S. Thaddée, à qui Dieu a fait la grace de ſoumettre le premier au joug de J. C. une ville entiere avec ſon Roy, eſt neanmoins peu connu dans l'Egliſe, parcequ'on l'a preſque toujours confondu avec l'Apoſtre S. Jude nommé auſſi Thaddée. [C'eſt pourquoi on ne marque point que les Latins luy rendent aucun honneur, ſi l'on ne veut dire que c'eſt un] S. Thaddée qu'ils mettent en Aſie le 11 de may, & qu'ils ſemblent faire martyr.[a] Mais c'eſt luy apparemment dont les Grecs celebrent la memoire le 21 d'aouſt, & qu'ils croient eſtre mort en paix à Beryte en Phenicie, aprés y avoir battizé beaucoup de perſonnes.

Flor. p. 171. 172.

p. 523 [Boll. 11. may, p. 626. a.

Note 9.

a Flor. p. 172.

SAINT JACQUE LE MINEUR,

APOSTRE, ET EVESQUE DE JERUSALEM.

ARTICLE PREMIER.

De l'apoſtolat de S. Jacque, & de ſa famille.

LES Grecs diſtinguent aujourd'hui Saint Jacque d'Alphée, l'un des douze Apoſtres, & S. Jacque frere du Seigneur, & Eveſque de Jeruſalem, comme deux perſonnes differentes; [a] nous reduiſant ainſi à ignorer entierement l'hiſtoire de Saint Jacque d'Alphée, & à exclure le frere du Seigneur du nombre de ſes douze principaux diſciples. Mais l'opinion des Latins qui croient que ce n'eſt qu'un meſme Saint, & un meſme Apoſtre, paroiſt plus conforme à l'Ecriture, & entierement appuyée ſur l'autorité de S. Paul, qui donne à S. Jacque frere du Seigneur le titre d'Apoſtre, de meſme qu'il le donne à S. Pierre. [b] C'eſt ce qui nous oblige de ſuivre ce ſentiment, ſans nous arreſter à toutes les raiſons qu'on y oppoſe.]

Cotel. ap. n. p. 175. c. d.

Voy la note 1.

Gal. 1. v. 19.

Note 1.

S. Jacque eſtoit fils de Marie, qu'on croit eſtre celle que Saint Jean appelle Marie de Cleophas, & ſœur de la S.te Vierge.[b] C'eſt pourquoi quelques uns le font fils de Cleophas.[c] D'autres croyant

Conc. c. 143. § 11. n. 9. [b] Joan 19. v. 25 [b] Chry in Gal. p. 801. c. d. [c] Thdrt. ibid. p. 268. a.

a Aug. loc. 1. t. 3. p. 42. 2. a. b.

que le ſurnom d'Alphée luy venoit de ſon pere, [donnent lieu de dire] ou que Cleophas s'appelloit auſſi Alphée, ou que Marie aprés la mort d'Alphée s'eſtoit remariée à Cleophas: [" & c'eſt ce qui nous paroiſt le plus probable. "Beaucoup d'anciens ont cru qu'il eſtoit né d'une premiere femme que S. Joſeph avoit eue avant que d'epouſer la S.te Vierge. Mais comme ſa mere vivoit encore au temps de la Paſſion, il faudroit pour cela que S. Joſeph euſt eu deux femmes en meſme temps; & meſme deux ſœurs contre l'ordonnance expreſſe de la loy, s'il faut prendre à la lettre, comme les Peres ont fait, ce que dit Saint Jean, que Marie de Cleophas eſtoit ſœur de la S.te Vierge.]

Bed.in Marc. l.1.c.16.t.5.p. 113 b.

Note 2.

Note 3.

Marc 15.v.40. Jud.v.1. Marc.6.v.3. Epi.78.c.8.p. 1040.a.

'Joſeph que le texte original appelle toujours [1] Joſé, eſtoit [frere de S. Jacque, &] fils de la meſme Marie. 'L'Apoſtre Saint Jude ſe qualifie auſſi luy meſme frere de S. Jacque. [Simon pouvoit l'eſtre encore,] puiſqu'il eſt qualifié frere [ou couſin] de J. C. comme les trois autres: [& on croit que c'eſt "S. Simeon de Jeruſalem fils de Cleophas.] Ils avoient des ſœurs: '& Saint Epiphane en marque deux, à qui il donne le nom de Marie & de Salomé.

1.

V. ſon titre.

Hier.ep 150. q 4.p.143.b & alibi| Thdrt in Gal.p.268.a. Euſ.l. 3.c.11.p. 87.a|l.4 c.22. p.242 c| Epi.66. c.19 p.636. c.&c. Hier.in Helv. c 7.8.p.11.12| Aug.in Matt.q. 17.t.4.p.159 2.a. b|in Fauſt. l.22. c.35 p 170.2.c. a Aug t.4.p.159. 2.b|P.Chry.ſ. 48.49 p.169.171.

'Les enfans de Marie ſœur de la Vierge eſtoient donc couſins germains du Sauveur par leur mere; [& ceux qu'elle avoit eus de Cleophas l'eſtoient encore du coſté de leur pere ſelon l'opinion des hommes, & ſelon l'ordre des loix civiles.] 'Car S. Hegeſippe [le plus ancien hiſtorien de l'Egliſe,] nous aſſure que Cleophas dont il eſt parlé dans l'Evangile, eſtoit frere de S. Joſeph epoux de la Vierge, [& en cette maniere] oncle de J. C. 'On croit que c'eſt pour ce ſujet que S. Jacque & les autres ſont appellez freres de J. C; eſtant ordinaire à l'Ecriture d'appeller freres ceux qui ſont d'une meſme famille, [a] particulierement les couſins germains, à qui l'uſage commun & populaire des Romains donnoit encore ce nom au milieu du V. ſiecle. S. Pierre Chryſologue a cru que tous ceux qui ſont appellez freres de J. C, eſtoient fils de Marie ſœur de ſa mere. '& S. Auguſtin croit auſſi qu'ils eſtoient tous ſes parens du coſté de la S.te Vierge, [b] quoique les parens de S. Joſeph paſſaſſent auſſi pour les ſiens.

Aug.in Jo.h.10. p.37.2.c. b in Matt.q.17. p.159 2.b.

[Nous parlerons autrepart en particulier de S. Jude, & de S. Simon ou Simeon ſecond Eveſque de Jeruſalem. Pour Joſeph, nous n'en trouvons rien dans l'hiſtoire. S'il n'eſtoit toujours nommé Joſé dans le texte grec,] ce que S. Jerome a ſuivi, [on pourroit eſtre porté à croire que c'eſt le meſme] que Joſeph Barſabas fut nommé le Juſte, qui fut propoſé avec Saint Matthias pour eſtre

Hier.in Helv. c.6.p.10. c Act.1.v.23.

Ori.in Matt. t.15. p.206.b.c.

1. 'Origene luy donne neanmoins le meſme nom qu'au fils de Jacob.

elevé à l'apoſtolat. [Et neanmoins il s'y rencontreroit encore une grande difficulté.] 'Car Barſabas avoit ſuivi J.C. dés le commencement, 'au lieu que les freres de J. C. ne croyoient point encore en luy lorſqu'il voulut aller à la feſte des Tabernacles, [ſix mois ſeulement avant ſa mort, ſelon l'hiſtoire de l'Evangile : ce qui ne ſe pouvant dire de S. Jacque & de S. Jude, qui eſtoient Apoſtres longtemps auparavant, doit s'entendre de Joſé & de Simon.] 'Saint Jerome paroiſt croire que ceux qui n'avoient pas alors la foy, la receurent depuis : [a] & S. Chryſoſtome dit qu'ils ſe ſignalerent enfin par la grandeur de leur foy & de leur vertu, [comme nous le verrons autrepart de S. Simeon de Jeruſalem.] [b] S. Luc aprés avoir nommé S. Jacque & S. Jude entre les Apoſtres qui attendoient le S. Eſprit, y joint enſuite les freres de JESUS.

v.21.22.

Joan.7.v.5| Conc.c.72.

Hier.in Helv. c.7.p.111.a. a Chry.in Mat. h.5.p.59.b|in Act.h.3 p. 28.b| in Joh.20.p. 134.e|A9.1.v. 13 '4. b 1. Cor.h.21. p.218.a.

ARTICLE II.

De S. Marie mere de S. Jacque, & de S. Cleophas.

'MARIE mere de S. Jacque avoit accoutumé de ſuivre J. C. lorſqu'il eſtoit en Galilée, & de le ſervir. 'Elle le ſuivit encore juſques à Jeruſalem, lorqu'il y vint pour mourir. 'Durant la Paſſion elle eſtoit avec la Vierge au pié de la croix, 'dont elle ſe trouva un peu eloignée lorſqu'elle luy vit rendre l'eſprit à ſon Pere, 'peut-eſtre parcequ'elle s'eſtoit retirée aprés qu'il eut recommandé la Vierge à S. Jean. [c] Elle fut auſſi preſente à ſa ſepulture, & prepara dés le vendredi des parfums pour l'embaumer. [d] Mais eſtant allée à ſon tombeau le dimanche au matin, elle & quelques autres femmes, 'elles y apprirent de la bouche des Anges "qu'il eſtoit reſſuſcité. Elles en furent porter les nouvelles aux Apoſtres, '& en chemin virent J.C, & luy embraſſerent les piez en l'adorant.

Matt.27.v.55. Marc.15.v.41. Joan.19.v.25. Marc.15.v.40. Aug. conf l.3.c. 21.p.216.1.c. c Luc.23 v.54-55. d 24.v.1.& alii. &c. v.5-9. Matt.28.v.5.

Le martyrologe Romain fait memoire de cette ſainte femme le 9 d'avril; & le 25 de may il met une tranſlation "de ſon corps en la ville de Veroli en la Campagne de Rome, où il dit qu'il fait beaucoup de miracles. 'D'autres pretendent "qu'il eſt dans une petite ville de Provence appellée Les trois Maries, ſur le bord du Rhone & de la mer. 'Les Grecs font le 8 d'avril la feſte des ſaintes femmes qui porterent des parfums pour embaumer le corps de J C, '& pretendent avoir leurs corps à Conſtantinople dans une egliſe de la S.te Vierge baſtie par Juſtin II.

NOTE 4. &c. Boll.9.apr.p. 814-817. p.811.f. f|Codi.ori.C. p.56.57.

[Quoique nous ne ſachions pas ſi Cleophas eſtoit le pere de

S. Jacque, & que nous preſumions plutoſt qu'il n'eſtoit que ſon beau-pere, nous ne laiſſerons pas de mettre ici ce qu'on en trouve.] Il eſtoit, comme nous avons dit, frere de S. Joſeph, [a] & fils comme luy de Jacob, ſelon S. Epiphane. [b] C'eſt le meſme Cleophas dont il eſt parlé dans l'Evangile, [c] qui eſtoit diſciple de J.C, & qui le regardoit comme devant eſtre le redempteur d'Iſrael. Il perdit cette eſperance lorſqu'il le vit mourir ſur une croix: [ne ſachant pas que c'eſtoit par cette croix qu'il operoit la redemption de tout l'univers.]

Euſ.l.3.c.11.p. 87 a.&c.
a Epi.78.c.7 p. 1039 a.b.
b Euſ.p.87.a.
c Luc.24.v.20. 21.

v.13.35. &c.

Il alloit à Emmaüs avec un autre diſciple, lorſque J. C. [d] s'apparut à eux le meſme jour qu'il eſtoit reſſuſcité: & le Sauveur ſe fit connoiſtre à eux dans la fraction du pain, comme pour recompenſer l'ardeur avec laquelle ils l'avoient retenu avec eux lorſqu'ils le prenoient pour un étranger. [e] S. Jerome dit que cela ſe fit dans la maiſon de Cleophas, dont J. C. fit une egliſe, l'ayant conſacrée [par cette action: ce qui marque apparemment qu'on y en fit une depuis.] [f] Sozomene dit qu'à Nicople, qui eſt le nom que les Romains donnerent à Emmaüs lorſqu'ils en eurent fait une colonie du temps de Veſpaſien, il y avoit devant la ville une fontaine, au lieu où J. C. avoit voulu quitter Cleophas & l'autre diſciple; & que non ſeulement les hommes, mais meſme les animaux eſtoient gueris de divers maux en s'y lavant. On tenoit qu'elle avoit receu cette vertu depuis que J. C. eſtant un jour venu en cet endroit avec ſes diſciples dans le temps de ſes voyages, s'y eſtoit lavé les piez. [g] Quelques uns croient que le diſciple qui alloit à Emmaüs avec Cleophas, eſtoit S. Luc meſme qui raporte cet evenement. [h] Origene & d'autres le nomment Simon. [i] Saint Ambroiſe luy donne pluſieurs fois le nom d'Ammoas ou Ammaon. [k] S. Epiphane veut que ce fuſt Nathanael.

Hier.ep.27 p. 172.c.
Soz.l.5.c.21.p. 630.a.b.
Greg.in Job,l. 1.c.1.p.6.a.
Ori.g. in Jer. h. 19.p.195.c|Baſ. in Iſ.6. p.172.b.
Epi.23.c.6.p.67. d.
d Bar.25.ſept.a.
e Caniſ.t.2.p. 900|Menæa, p. 384.
f Ado,feſt.p.39.

[d] Les Latins honorent Cleophas au nombre des Saints le 25 de ſeptembre. Les Grecs en font le 13 d'octobre, [e] ou plutoſt le 30, & luy donnent le titre d'Apoſtre. [f] Uſuard & Adon diſent qu'il fut martyrizé par les Juifs, & enterré dans la meſme maiſon où il avoit receu JESUS CHRIST à ſa table. [Nous avons parlé ci-deſſus de ſes enfans.]

1. dans l'apologie de David *l.2.c.8.p.513.g*|ſur S.Luc *ch.12.p.148.g*|ſur le ſymbole *ch. 29. t. 4. p. 106.c*|*de tempore ſ.19.p.25.c.*

ART. III.

ARTICLE III.

De ce que nous ſavons de S. Jacque juſques à l'Aſcenſion.

[IL faut venir maintenant à ce qui regarde en particulier la perſonne de S. Jacque. Nous en liſons beaucoup de particularitez dans Euſebe, tirées de S. Hegeſippe] qui fleuriſoit dés le regne d'Adrien, [vers l'an 130 : de ſorte qu'il peut aiſément avoir appris des diſciples de Saint Jacque ce qu'il dit de luy. Et on a d'autant plus ſujet de le preſumer, qu'il paroiſt avoir mis ſa pieté à viſiter beaucoup d'Egliſes pour s'aſſurer de la doctrine que les Apoſtres y avoient laiſſée. Auſſi ce qu'il a dit de S. Jacque a eſté embraſſé par Euſebe,] qui n'a pas meſme fait difficulté de l'alleguer aux Gentils dans un écrit dogmatique des faits certains & inconteſtables. [Aprés Euſebe, S. Epiphane, S. Jerome, S Chryſoſtome, S Ceſaire, & pluſieurs autres, les ont receus auſſi ſans heſiter.

Euſl. 4. c. 8. p. 121. 122.

dem. l. 3. c. 7. p. 116. b. c.

Cependant depuis que l'on a commencé a examiner avec plus de ſoin les écrits anciens, les plus habiles ſe ſont trouvez partagez ſur ces endroits d'Hegeſippe, & pluſieurs les ont rejettez à cauſe de diverſes difficultez que l'on y remarque, & qui donnent ſujet de craindre que S. Hegeſippe ne ſe ſoit laiſſé perſuader trop facilement par quelques Chrétiens ou heretiques Juifs qui aimoient les fables, comme cela eſt aſſez naturel à cette nation, & qui vouloient relever au prejudice meſme de la verité, celui qui n'avoit pu neanmoins leur enſeigner autre choſe que la verité. D'autres perſonnes habiles ont cru que les difficultez qu'on objecte n'eſtoient pas ſans réponſe; & qu'ainſi il falloit demeurer dans le reſpect que les Saints ont eu tant pour la pieté & l'antiquité de S. Hegeſippe, que pour le deſſein qu'Euſebe viſiblement a eu de ne rien meſler d'incertain & de fabuleux dans ſon hiſtoire. C'eſt le parti auquel noſtre inclination nous porte; & nous répondrons dans les Notes, autant qu'il nous ſera poſſible, à ce que l'on objecte de plus conſiderable. Cependant comme nous ne pretendons point nous rendre juges de ce differend, nous raporterons ce que dit Hegeſippe, mais ſous ſon nom, afin qu'on le puiſſe diſtinguer des choſes qui ne ſont pas conteſtées : car nous n'oſons ni condanner ou ſupprimer ce qui a l'autorité de S. Hegeſippe, d'Euſebe, & de tant d'autres qui les ont ſuivis, ni donner comme certain ce qui eſt rejetté pour des difficultez

conſiderables par des perſonnes dont nous honorons beaucoup le jugement.]

Marc.15.v.40. [a]Hier.in Helv. c.7.p.10.d.

'S. Jacque eſtoit ſurnommé le Petit ou le Mineur, [a] pour le diſtinguer à ce qu'on croit de S. Jacque frere de S. Jean: [Et c'eſt particulierement par ce ſurnom que nous le connoiſſons aujourd'hui, & que nous le diſtinguons d'un grand nombre de Saints qui ont eu auſſi le nom de Jacque.]Car ce nom [qui eſt le meſme que celui de Jacob,]eſtoit alors fort commun parmi les Juifs,[& l'a toujours eſté parmi les Chrétiens. Les Grecs le marquent plus ſouvent par la qualité de frere du Seigneur]que Saint Paul luy donne. 'Joſeph meſme l'appelle frere de JESUS ſurnommé le Chriſt. [Nous avons marqué comment ſa naiſſance luy donnoit ce titre,]& ſon education pouvoit y avoir auſſi contribué, puiſqu'on croit qu'il avoit eſté elevé avec J C. [Mais ce qui luy eſt encore plus glorieux,][b] c'eſt qu'il l'a merité par la ſainteté admirable de ſes mœurs, par ſon incomparable foy, & par ſa ſageſſe extraordinaire.

Euſ.l.2.c.23 p. 63.d. Gal.1.v.19. Joſ.ant.l 20.c. 8.p.698.b. Ori.in Celſ.l 1. p 35|Epi.78.c.1. p.1045.c &c| Nyſ. de ref.2 p. 413.a. [b] Ori ut ſup| Hier.in Gal.p. 162.d.

[c] Hegeſippe & S. Clement d'Alexandrie diſent que ſon eminente vertu luy fit auſſi donner par tout le monde le titre "de Juſte, & durant ſa vie & aprés ſa mort. [d] Hegeſippe ajoute à ce ſurnom celui "d'Oblias ou Ophlias, qu'on pretend ſignifier juſtice, & "ſoutien, rempar ou citadelle du peuple. [Mais on ne voit point que les écrivains luy aient donné ce dernier ſurnom.] V. § 5. Note 5.

[c] Euſ l.2.c.1.23. p.38 b|63.64. [d] p 64.a|n p.39. 2.b|Epi.78.c.7. p.1039.b|Phot. c.222.p.641.ex Jovio.

'S. Gregoire de Nyſſe paroiſt croire qu'il eſt né peu d'années avant J.C, ["ce qu'il faut neanmoins étendre à onze ou douze ans.]'Quelques anciens marquent qu'il eſtoit Preſtre de la loy: [& c'eſt ce qui nous porte à croire qu'il eſtoit plutoſt fils d'Alphée que de Cleophas, qui eſtoit ſans doute de la tribu de Juda auſſi-bien que S. Joſeph ſon frere.] 'Il eſtoit ſaint dés le ventre de ſa mere, dit Hegeſippe, [c'eſt à dire apparemment qu'il fut conſacré à Dieu avant que de naiſtre, de meſme que Samſon, pour obſerver toute ſa vie les regles preſcrites aux Nazaréens, de quoy il s'acquita fidelement ſelon Hegeſippe, comme nous le verrons dans la ſuite.] Note 6.

Nyſ.p. 412.413. Euſ.p.63.d.ex Heg|Epi 29.c. 4.p.119.b|78.c. 13 p.1045.d. Euſ.p.63.d.

'Quelques Peres diſent qu'il demeuroit à Capharnaüm comme S. Matthieu, [e] & qu'il eſtoit auſſi publicain: [ce qu'ils n'ont fondé ce ſemble que ſur le ſurnom d'Alphée, qui luy eſtant commun avec S. Matthieu, leur a fait croire qu'ils eſtoient freres, & de meſme profeſſion. On peut juger neanmoins que S. Jacque vint effectivement demeurer à Capharnaüm,]lorſque J.C. "s'y établit au commencement de * ſa predication avec ceux que l'on ap- V. la Sainte Vierge § 5. * l'an 30 de l'ere commune.

Thdrt pſ.67.v. 28.p.659.c. [e] Chry.in Matt. h.33.p.381.c. Joan.2.v.12.

pelloit ſes freres. 'S. Jacque fut enſuite appellé à l'apoſtolat par J. C. avec S. Jude ſon frere en "la ſeconde année de la predication du Sauveur, quelque temps aprés Paſque. Conc.c.40.§ 5.

l'an 31.

NOTE 7. 'On pretend, ['quoi qu'avec peu de fondement,] que J. C. luy apparut le jour qu'il reſſuſcita.[a] Mais aprés que ce Sauveur ſe fut montré à plus de 500 diſciples enſemble, (ce que l'on croit eſtre arrivé dans la grande apparition de Galilée, que les Anges avoient predite, '& ainſi plus de huit jours aprés la Reſurrection,) [b] J. C. s'apparut à S. Jacque, [c] à celui qui eſt appellé frere du Seigneur: [d] Ce qui marque non que J. C. ne luy euſt pas encore apparu, mais que cette apparition luy eſtoit toute particuliere. Hier.v.ill.c.2. p.264 c. a 1. Cor.15.v.6. Bar.34 § 106. Aug.conf.l.3. c.25.p.223.2.c. b 1.Cor.15.v 7. c Chry.n.p.423. e|Cyr.cat.14 p.152.d.

[e] Saint Clement d'Alexandrie l'un de plus anciens auteurs de l'Egliſe, dit que J. C. aprés ſa reſurrection communiqua le don de ſcience à S Jacque le Juſte, à S. Jean, & à S. Pierre, & que ceux-ci le communiquerent aux autres Apoſtres. 'Origene & S. Jerome ont auſſi remarqué ce don de ſcience dans Saint Jacque, entre les autres dons qui le rendoient encore plus veritablement le frere de J. C que l'union du ſang & de l'education. d Aug.p.224. l.c. e Euſ.l.2.c.1.p. 38.c.d. Ori in Ceſ.l.1. p.35|Hier.in Gal.1.v.19.p. 164.d.

ARTICLE IV.

S. Jacque eſt fait Eveſque de Jeruſalem.

'JESUS CHRIST s'en allant à ſon Pere, recommanda à S. Jacque, dit S. Jerome, les enfans de ſa mere, c'eſt à dire l'Egliſe de Jeruſalem tirée de la ſynagogue, comme à ſon veritable frere. 'Il luy confia ſon throne ſur la terre, [f] & luy laiſſa ſon epouſe, afin d'acquerir par luy des enfans aprés ſa mort, [& accomplir encore la loy en cette maniere: Ainſi ce Saint peut eſtre conſideré comme Eveſque de Jeruſalem dés l'Aſcenſion:] 'Et c'eſt ſur cela que S. Chryſoſtome releve ſa "modeſtie, de ce qu'il ne parla point dans l'election de S. Matthias. Les autres Apoſtres ne témoignerent pas moins d'humilité de leur coſté à l'égard de S. Jacque, en luy accordant ſans aucune diſpute une place ſi honorable, '& qui ſembloit mieux convenir à Saint Pierre, ſi J. C. au lieu de luy donner le throne de Jeruſalem ne l'euſt établi le docteur de tout l'univers. [S. Jacque avoit vu ſans jalouſie que J. C. luy preferoit en pluſieurs rencontres S. Pierre, S. Jacque le Majeur, & S. Jean, quoiqu'ils ne fuſſent pas ſes freres comme luy:] 'Et auſſi ces trois Apoſtres reconnurent [ſans envie] ce Juſte pour Eveſque de Jeruſalem, & ne ſongerent point à s'attribuer cet honneur "ſous pre- Hier. in Gal.p. 164.d. Epi 78.c.p. 1039.b.c. f Bern.conſid. l.2.c.8.t.4.p.8. l.c. Chry.in Act.h. 3.p.31.d. In Jo.h.87.p. 567.e. Euſ.l.2.c.1.p. 38.c.ex Cl.Al| Procl.n.p.588.

"ſous prétexte

texte des faveurs particulieres par leſquelles J.C. les avoit elevez
Chry.in Act.h. 3.p.31.e. audeſſus des autres. Car cette premiere Egliſe eſtoit [comme] dans le ciel, & n'eſtoit animée que par le feu de la charité, & par l'eſprit de l'humilité qui étoufoit ces diſputes & ces jalouſies dont ils n'eſtoient pas exemts [avant que J. C. euſt verſé ſon ſang pour eux.

Les anciens raportent l'epiſcopat de S. Jacque [1] tantoſt à J.C. 1.
Boll.1.may,p. 23.c|Mabill. p. 196. meſme,[2] tantoſt à l'election des Apoſtres: [&] divers martyrologes 2. latins fort anciens marquent la feſte de ſon ordination par les autres Apoſtres le 27 de decembre. Elle ſe fait encore à Milan le 29 du meſme mois, auquel on l'a transferée à cauſe des autres feſtes. [Cela nous donne lieu de croire que les Apoſtres ſuivirent par une deliberation formelle le choix que J.C. avoit fait de luy, en firent une declaration ſolennelle à tous les diſciples, & l'inthronizerent, s'il faut ainſi dire, par quelque ceremonie exterieure, que l'on a marquée par le terme d'ordination.

Si cela ſe fit effectivement "le 27 de decembre, on a lieu de Note 8. croire que les Apoſtres attendirent juſques à ce que la perſecution qui eclata par la mort de S. Eſtienne, les fit ſonger à pourvoir plus particulierement à l'Egliſe de Jeruſalem, d'où ils craignoient peut-eſtre d'eſtre contraints de ſortir; & les obligea d'y établir un paſteur propre, qui s'engageaſt d'y demeurer juſques à la mort, & qui ſe chargeaſt du ſoin de tout ce qui eſtoit neceſſaire pour le bien des ames. C'eſt ce que l'Egliſe a accoutumé de marquer par le mot d'Eveſque. Ainſi S. Jacque a eu l'honneur
Hier.in Gal.p. 164.d. d'eſtre le premier des Eveſques,] '& de gouverner le premier la premiere des Egliſes [comme ſon propre paſteur, ſon Eveſque, &
Conc.t.3.p.426.c. ſon Archeveſque,] 'qui eſt le nom que luy donnent les moines orthodoxes de Conſtantinople, dans une requeſte qu'ils preſenterent l'an 430 à l'Empereur Theodoſe II. 'La chronique d'Alexandrie dit que S. Pierre inthroniza S. Jacque à ſa place lorſqu'il s'en alla à Rome.

Euſ.n.p.104.1.b.c|Epi.29.c.4. p.119.b|78.c.14. p.1046.a. 'C'eſtoit apparemment pour marque de ſon epiſcopat, qu'il portoit ſur ſa teſte, ſelon S. Epiphane, "une lame [d'or,] [a] comme Note 9. Polycrate Eveſque d'Epheſe à la fin du II. ſiecle l'écrit de l'Apoſtre S. Jean. [b] Quelques uns remarquent la meſme choſe de Saint Marc: & on croit que ces Saints le faiſoient à l'imitation des grands Pontifes de la loy. [C'eſt la ſeule marque exterieure que

[a] Euſ.l.5.c.24.p. 191.c|Hier.v.ill. c.45.p.283.a.
[b] Euſ.n.p.104. 3.c.

1. Euſebe *l.7.c.19.p.265.d*, S. Chryſoſtome *in 1.Cor 15.v.7 b.38.p.423.e*, S Epiphane *her.78.c.7.p.1039.c*, S. Jerome *Gal.1.v. 19.p.164.d*, S. Procle *b. 22.p 580*, & les autres de meſme.

2. S. Clement d'Alexandrie dans Euſebe *l.2.c.1.p.38. c*, Euſebe *l.2.c 23.p.63.a|l.7 c.19.p.265 d*, Saint Athanaſe *in Synop.t 2.p.155 b*, S. Jerome *v.ill.c.2.p.263.a*, & dans ſa chronique L'Ambroſiaſter *in Gal. 1. v. 19. p. 467. a.*

nous trouvions avoir eſté portée dans les premiers ſiecles par les Eveſques. Et il ne paroiſt pas meſme qu'elle ait eſté uſitée par d'autres. Auſſi il ne faut pas s'étonner que dans les temps où les Eveſques & les Eccleſiaſtiques eſtoient plus expoſez à la mort que les autres, ils n'aient pas pris de marques exterieures qui les diſtinguaſſent.] 'L'on voit dans la vie de S. Cyprien par S. Ponce qu'un ſoldat luy offrit ſon habit au lieu du ſien qui eſtoit tout trempé de ſueur. Cyp.vit.p.9.e.

'Comme l'Egliſe de Jeruſalem a eſté la mere de toutes les Egliſes. [l'origine de la foy,][a] & la ſource de la religion Chrétienne, le rang d'Eveſque que S. Jacque y a tenu, l'a extremement relevé dans l'eſprit des anciens, juſque là que quelques uns n'ont pas craint de l'appeller le chef & l'Eveſque des Apoſtres meſmes: & Saint Chryſoſtome le fait au moins le chef de tous les Juifs qui avoient embraſſé la foy. [Nous ne nous arreſtons point à cela, & il nous ſuffit] 'que S. Paul le nomme le premier entre les trois Apoſtres qui paſſoient pour eſtre les colonnes de l'Egliſe. Conc.t.2. p.966. b. [a] Cotel.ap. n.p. 358.359. &c. πρωτόθρονος. Chry.t.5.h.64. p.718. d. Gal. 2. v. 9.

ARTICLE V.

De la vertu de S. Jacque, & du reſpect que les Juifs avoient pour luy.

'SAINT Jacque avoit à gouverner l'Egliſe de Jeruſalem parmi la fureur des Juifs [ennemis du nom de J.C.] & il ſe conduiſit dans cet emploi d'une maniere ſi ſainte, 'qu'il n'eſtoit pas ſeulement regardé des Chrétiens comme un grand homme, & un Eveſque admirable, 'mais qu'il eſtoit meſme reveré de tous les Juifs,[b] parceque ſa juſtice & ſa ſainteté eſtoient connuës de tout le monde. C'eſt ce qu'Euſebe & S. Jerome tirent de S. Hegeſippe. 'La maniere dont Joſeph parle de ſa mort, [donne effectivement lieu de croire que la pluſpart des Juifs avoient de l'eſtime & de l'amour pour ſa vertu. 'Et ce qu'Euſebe cite de cet auteur, [aprés Origene,] le montre encore bien davantage. P.Chry.f.69.p. 171. *ſingulariter.* Chry.in Act. h. 46.p.400.d. Euſ.l.2.c.23.p. 64.65.ex Heg. [b] Hier.in Jov. l.2.c.14.p.45.2. Joſant.l.20.c. 8. p.698.b. Euſ.p.65.c.d.

[Ce que nous allons voir dans la ſuite de cet article eſt moins aſſuré, eſtant preſque tout tiré d'Hegeſippe.]'On pretend donc que S. Jacque a toujours conſervé une virginité & une pureté toute entiere. 'Il eſtoit Nazaréen, dit S. Epiphane, [ſelon ce que nous avons dit, qu'il avoit eſté conſacré à Dieu ſous ce titre dés ſa naiſſance.]'Auſſi on marque qu'il ne ſe faiſoit jamais raſer les cheveux, & ne buvoit ni vin, ni rien qui puſt enivrer Mais Hegeſippe ajoute [que paſſant beaucoup au de là des regles preſcrites [a]Epi.78.c.13. p.1045.b. Epi.p.1045.d.c. 7.p.1039.b. Euſ.p.63.d.ex Heg.

aux Nazaréens, J'il ne ſe ſervoit point du bain, "ni d'huile pour ſe froter ; & ne mangeoit rien qui euſt eu vie, 'ce qui ne ſe doit entendre que de ſon uſage ordinaire, & non pas lorſque le contraire eſtoit commandé. Ainſi cette abſtinence n'empeſchoit pas qu'il ne mangeaſt l'agneau Paſcal.

Epi.n.p.333.b. — ἅλειμμα οὐκ ἐπάλειφετο.

h 78.c 14.p. 1046 b. — 'On dit encore qu'il ne portoit point de ſandales, [a] & qu'il ne s'habilloit jamais de laine, "mais ſeulement de lin, [b] n'ayant qu'un ſimple manteau de cette toile, & une ſeule tunique. [c] En un mot il vivoit d'une maniere ſi auſtere, que tous ſes membres eſtoient comme morts. [d] Il ſe proſternoit ſi ſouvent en terre pour faire oraiſon, que ſon front & ſes genoux s'eſtoient endurcis comme la peau d'un chameau. 'On le trouvoit ainſi quelquefois tout ſeul à genoux dans le Temple, qui adoroit Dieu, ou qui luy demandoit pardon pour le peuple. 'S. Epiphane dit que dans une grande ſechereſſe, il étendit ſes mains vers le ciel, & obtint auſſitoſt de la pluie par ſes prieres.

a Euſ p 63 d. — b Epi.c 13 p. 1045.c. — c Chry in Mat. h.5 p.59 c. — d Euſ.p.64.a. — p.63 64. — Epi.78.c.14.p. 1046 a.b.

V. la note 10.

Euſ.p 64 a c| Phot.c 222.p. 641|Hier.in Gal.p.165.a. — 'Cette vertu eminente luy acquit, dit-on, une eſtime & une autorité extraordinaire dans tous les eſprits, parcequ'on eſtoit perſuadé que c'eſtoit un homme juſte, qui ne regardoit uniquement que la verité. 'Auſſi on luy donna, comme nous avons vu, le ſurnom de Juſte par un conſentement general, [e] & au lieu de ſon nom ordinaire, on ne l'appelloit plus que *le Juſte*. [f] Les Juifs meſmes le nommoient ainſi. [g] Joſeph le ſurnomme de la ſorte, ajoutant que c'eſtoit effectivement un homme tres juſte.

Euſ.p.65.a. e Epi. p.1046.b. f Euſ.p.65.a. g d|Or. in Celſ. l.2.p.35.

Euſ.p.63.d. — [Ce reſpect qu'on avoit pour ſa vertu luy fit ſans doute accorder J'le privilege "qu'on marque qu'il avoit ſeul, d'entrer [quand il vouloit] dans le lieu Saint, 'qui eſtoit la partie du Temple où les ſeuls Preſtres entroient ; [s'il eſt vray qu'il ait eu en cela quelque privilege particulier. Mais s'il n'eſtoit pas Preſtre de la loy, il paroiſt étrangement difficile de ſe perſuader qu'on luy permiſt d'entrer en un lieu où les ſeuls Preſtres pouvoient entrer: Et s'il l'eſtoit on ne voit pas qu'il euſt beſoin de privilege pour y aller quand il vouloit.]

Epi.n.p.332. — Note 10.

Hier.in Gal.1. v.19 p.165.a. — 'S. Jerome ajoute qu'on faiſoit une telle eſtime de S. Jacque, que chacun s'efforçoit à l'envi de toucher le bord de ſon habit.

Epi.30.c.2.p. 126 b.c. — 'Les Ebionites qui commencerent aprés la ruine de Jeruſalem, [lorſqu'il eſtoit déja mort,] ne firent ſemblant d'abord d'embraſſer la virginité & la continence, qu'à cauſe de luy. Car dans la ſuite de leur hereſie, ils la bannirent abſolument.

Bar.63 § 8. — 'Le Talmud des Juifs raconte qu'un nommé Eligazer ayant eſté piqué d'une couleuvre, Jacque vint du bourg de Samma pour le

guerir au nom de JESUS le charpentier : mais qu'un Rabin ſoutenant à Eligazer qu'il ne devoit point ſe laiſſer guerir par Jacque; durant qu'ils diſputoient l'un contre l'autre, le venin gagna le cœur d'Eligazer, & il tomba mort en preſence du Rabin, qui le felicita d'eſtre ſorti de ce monde en paix ſans avoir violé les regles des ſages. [C'eſt un exemple memorable de l'aveuglement & de l'endurciſſement des Juifs.] Le meſme livre raconte pluſieurs autres choſes de ce Jacque, qui y eſt ordinairement nommé diſciple de JESUS le charpentier. Il ne peut pas y avoir de difficulté à raporter cela à noſtre Saint, qui a eſté ſi reveré des Juifs, & qui a toujours vécu avec eux dans Jeruſalem, durant que les autres Apoſtres eſtoient diſperſez pour repandre l'Evangile par toute la terre.

ARTICLE VI.

De ce qu'on ſçait de S. Jacque juſques à ſa mort.

[IL ne faut pas douter que pluſieurs des anciens diſciples ne ſoient demeurez à Jeruſalem avec Saint Jacque: & l'on peut juger par l'exemple de S. Pierre & de S. Paul, que les Apoſtres eſtoient bien aiſes d'y revenir de temps en temps.] Auſſi l'on voit Act.11.v.22. que cette Egliſe prenoit ſoin des autres: & dans les grandes difficultez, on envoyoit conſulter les Apoſtres, & les anciens ou les Preſtres qui eſtoient à Jeruſalem. 15.v.22.

Lorſque S. Paul y vint [en l'an 37,] il y vit les Apoſtres S. Pierre, Gal.1.v.18.19. & S. Jacque frere du Seigneur, auſquels il fut preſenté par S. Act.9 v.27. Barnabé. L'Egliſe de Jeruſalem ayant appris le progrés que la foy 11.v.22. vers l'an 42. faiſoit à Antioche, on y envoya le meſme S. Barnabé. Lorſque 12.v.17. S. Pierre fut ſorti miraculeuſement de priſon [en 44,] il ordonna d'en porter la nouvelle à S. Jacque.

Quelques Chrétiens de Judée troublerent [vers l'an 51] l'Egliſe 15.v.1. d'Antioche, en voulant obliger les Gentils à la circonciſion, ſans v.24. V. S. Paul §. 16. en avoir eu aucun ordre de S. Jacque. On envoya pour cela S. v. 2. Paul aux Apoſtres & aux Preſtres qui eſtoient à Jeruſalem: Et S. Chry.n.h.46. Chryſoſtome dit que ce fut à Saint Jacque qu'on l'envoya. [a] L'on p.400.d. [a] Act.15.v.6.13. Ibid. §. 17. tint enſuite le Concile de Jeruſalem, où S. Jacque ſe trouva, & il y parla le dernier, comme Eveſque de Jeruſalem, dit encore S. Chry.n.h.33.p. Chryſoſtome, qui trouve dans ſon diſcours une douceur & une 293.b.c. perfection particuliere, digne de former la concluſion du Concile. Et il faut, dit-il, que ceux qui ont l'autorité en main laiſſent p.295.c.

dire aux autres ce qu'il y a de plus faſcheux, & diſent eux meſ-
Act.15.v.20.29. mes ce qui eſt plus favorable. 'Le reſultat du Concile fut princi-
palement formé ſur ce que S. Jacque avoit dit.

Gal. 2. v. 2. S. Paul expoſa en cette occaſion ſa doctrine aux principaux,
v. 9. [c'eſt à dire à S. Pierre, à S. Jean, & à S. Jacque,]qui paroiſſoient
alors comme les colonnes de l'Egliſe.[Et quoique S. Pierre tinſt
le premier rang par ſa dignité, S. Paul nomme neanmoins Saint
Jacque avant les deux autres. Ils reconnurent tous trois la grace
que Dieu avoit donnée à S. Paul pour la converſion des Gentils:
C'eſt pourquoi ils convinrent que luy & S. Barnabé leur annon-
ceroient l'Evangile, & qu'eux le preſcheroient aux Juifs.

[Comme Saint Jacque eſtoit encore plus particulierement
Act.21.v.20. l'Apoſtre & l'Eveſque des Juifs,] 'qui aprés avoir embraſſé la foy
de J. C, ne laiſſoient pas de conſerver tous un grand zele pour
Gal.2.v.12. leur loy,'il en toleroit l'uſage,"& s'y aſſujettiſſoit luy meſme avec Note 11.
Chry n.p.777. ceux de ſon Egliſe. ["Cela donna occaſion à ce qui arriva à An- V. S. Pierre
Iren.l.3.c.12.p. tioche peu aprés le Concile de Jeruſalem.] [a] Car*quelques [Chré- § 30, 31.
268.c. * περὶ τῶν ἀλ-
a Gal.2.v.11.12 tiens] envoyez par S. Jacque y eſtant venus, & S. Pierre s'eſtant λων τινες
ſeparé des Gentils pour ne pas bleſſer ces Juifs, il en fut repris ἀπὸ Ἰακώβου
par S. Paul.

Act.21.v.17.18. 'Lorſque S. Paul fut venu à Jeruſalem["en l'an 58,]il alla dés le V. S. Paul
v. 18-25. lendemain viſiter Saint Jacque. "Tous les Preſtres s'y trouverent § 36.
auſſi, & ils conſeillerent à S. Paul de ſe purifier, & de faire quel-
ques ſacrifices ſuivant la loy des Juifs, à quoy S. Paul conſentit
Chry.in Matt. ſans difficulté. 'Ce conſeil que S. Jacque luy donna, eſtoit l'effet
h 5.p.59.d. d'un grand zele & d'une grande ſageſſe;[ce qu'il n'eſt pas neceſ-
in Act.h.46 p. ſaire d'expliquer ici.] 'Il ne parla pas à Saint Paul "avec autorité διὰ τύπου.
401.a.e. comme Eveſque du lieu, mais avec modeſtie,& comme en deli-
Act.21.v.20. berant avec luy de ce qui eſtoit le plus utile 'Il y avoit alors"un πόσαι μυ-
Euſ.l.2.c.23.p. tres grand nombre de Juifs qui croyoient en J.C,'& meſme beau- ριάδες.
6.b. coup "des principaux avoient embraſſé la foy; de ſorte qu'il ſem- τῶν ἀρχόν-
bloit, ſelon Hegeſippe, que tout le monde fuſt preſt de recon- των.
noiſtre JESUS comme le Chriſt,& comme l'eſperance du peuple.
C'eſtoit là le fruit des predications de S Jacque.

Act.21.v.20. 'Tous ces Juifs quoique Chrétiens, eſtoient,comme nous avons
Sulp.l.2.p.143. dit, zelez pour les ceremonies de la loy: 'Et cela dura juſqu'au
temps que l'Empereur Adrien interdit aux Juifs l'entrée de Jeru-
ſalem. Car juſques alors cette egliſe ne fut gouvernée que par
des Juifs, & les Fideles qui la compoſoient joignoient preſque
tous le culte de J. C. avec l'obſervation de la loy.

ART. VII.

ARTICLE VII.

Martyre de Saint Jacque.

SAINT Paul ayant eſté envoyé à Rome [ſur la fin de l'an 60,] par Feſte gouverneur de Judée, les Juifs qui ſe virent par là hors d'état d'executer les deſſeins qu'ils avoient faits contre luy, tournerent leur colere contre S. Jacque. Ils ne la firent neanmoins eclater que [*18 mois aprés,] lorſque Feſte eſtant mort, & Albin qui luy ſuccedoit n'eſtant pas encore arrivé, la province ſe trouvoit ſans gouverneur. Euſ.l.2.c.23.p. 63.a. Joſ.ant.l.20.c. 8.p.697.698. NOTE 12.

Ce fut dans cet inter-regne qu'Ananus grand Pontife, fils du celebre Ananus [ou Anne dont il eſt parlé dans l'Evangile,] & qui eſtoit un homme hardi & entreprenant, fit aſſembler un conſeil de pluſieurs juges, devant leſquels il fit comparoiſtre diverſes perſonnes, & entre autres, dit Joſeph, Jacque frere de JESUS appellé le Chriſt. Car ſelon Hegeſippe, les docteurs de la loy, les Phariſiens, & les autres Juifs [incredules] eſtoient fort alarmez du progrés que faiſoit la foy par le zele de ce ſaint Apoſtre, & excitoient un grand bruit. Ibid. Euſ.p.64.b.

Joſeph qui nous apprend cette entrepriſe d'Ananus, & qui la condanne, ajoute qu'il accuſa Jacque & les autres d'avoir violé la loy, & qu'il *les livra pour eſtre lapidez. [* Il ſemble donc que l'accuſation de S. Jacque ait eſté immediatement ſuivie de ſon execution : Mais on ſçait que les hiſtoriens joignent ſouvent enſemble des choſes qui ne ſe ſont pas neanmoins paſſées dans le meſme temps. Et c'eſt apparemment ce qu'il faut dire que Joſeph a fait, ſi l'on ne veut abandonner entierement l'hiſtoire qu'Hegeſippe fait de la mort de ce ſaint Apoſtre. Nous l'allons raporter ici, quoiqu'elle ne ſoit pas ſi aſſurée que ce qu'en dit Joſeph, & qu'elle ſoit meſlée de quelques circonſtances qui ſont aſſurément difficiles à croire. Joſ.p.698.b. *traditos. NOTE 13.

Cet auteur ne parle point d'Ananus, au moins dans ce qu'Euſebe nous en a conſervé,] mais dit ſeulement, & Euſebe aprés luy, que les Phariſiens & les autres Juifs infideles s'imaginant pouvoir obtenir de S. Jacque qu'il renonçaſt à la foy de J.C, & l'ayant fait venir en la preſence de tout le monde, ils ſe plaignirent à luy que le peuple eſtoit dans l'erreur touchant JESUS, & le prenoit pour le CHRIST : Ils ajouterent que c'eſtoit à luy à le delivrer de cet egarement, puiſque tout le monde eſtoit preſt de croire ce Euſ.p.63.b. p.64.b. b.c.

qu'il diroit, 'à cauſe de l'eſtime generale qu'on avoit pour ſa ver- &c.
tu, & pour ſa ſincerité. [Je neſçay s'ils croyoient pouvoir amollir par ces flateries celui qu'ils n'eſperoient pas de vaincre par les tourmens.

c.d. L'hiſtoire ne dit pas non plus quelle réponſe il leur fit,]'mais ſeulement qu'on le fit monter ' ſur un endroit du dehors du Tem- r.
ple aſſez elevé, afin qu'il fuſt entendu de tout le monde. Car c'eſ-
toit alors la feſte de Paſque, & Jeruſalem eſtoit remplie de "Juifs ωδων απ
qui y eſtoient accourus de tous les endroits de la terre; & meſme
n.p.40.1.2] de divers Gentils; l'Evangile nous apprenant qu'il y en venoit
Joan.12.v.20. pluſieurs pour adorer Dieu dans cette feſte.

Euſ.p.64.c.d] 'Lorſqu'ils l'eurent fait monter au haut du Temple, ils luy crie-
dem.l.3.c.7.p. rent [d'en bas;] Dites nous, homme juſte, "ce que nous devons " Notez 13.
316.c croire de JESUS qui a eſté crucifié. Car il faut que tous tant que "
nous ſommes nous ſuivions ce que vous nous direz. Il répondit "
auſſitoſt à haute voix, & dit à tout le peuple: JESUS le Fils de "
l'homme dont vous parlez, eſt maintenant aſſis à la droite "de la "de la gran
Majeſté ſouveraine comme Fils de Dieu, & doit venir un jour "de Vertu.
porté ſur les nuées du ciel. "

hiſ.p.65.a. 'Ce témoignage de S. Jacque toucha un grand nombre de per-
ſonnes, qui rendirent gloire à [J.C.] Fils de David en luy chantant *Oſanna*. Mais les docteurs & les Phariſiens ſe repentant trop tard d'avoir procuré eux meſmes ce témoignage au Sauveur, s'irri-
terent contre celui qui le luy avoit rendu, & reſolurent de le per-
dre, "pour intimider ceux qui voudroient croire en J. C. Ils com- &c.
mencerent à crier, *Quoy! le Juſte s'egare auſſi?* Et montant où il
Cl.Al.ap.Euſ.l. eſtoit, 'ils le precipiterent du haut du Temple en bas.
2.c.1.23.p.38.d]
63.c]Epi.78.c. [a] Il ne mourut pas de cette chute, mais ſe releva, [2] & mettant 2.
14.p.1046.d] les genoux en terre, [b] il demanda "pardon à Dieu pour ſes ennemis. &c.
Hier.v.ill.c.2. [c] Et eux voyant qu'il vivoit encore, [d] ils s'animerent les uns les au-
p.263.b]in tres à le tuer, [e] & le lapiderent. [f] Un homme de la race des Recabi-
Soph.1.v.16.p. tes leur reprocha leur cruauté, de maſſacrer ce Juſte qui prioit
214.b. pour eux. [Mais rien ne pouvant arreſter leur fureur,] [g] enfin un
a Euſ[Epi] foullon luy donna ſur la teſte un coup du levier dont il ſe ſervoit
Hier.v.ill.c.2. à fouller les draps, & acheva de le tuer. [h] S. Clement d'Alexandrie
b Ib[Cæſa.h.7. aſſure, [auſſibien qu'Hegeſippe,] qu'il fut jetté du pinacle du
p.54. Temple en bas, & qu'un foullon acheva de le tuer avec ſon levier.
c Euſ[Epi] [Ce que nous avons d'abord cité de Joſeph, donne lieu de croire
Hier. qu'il y eut un ordre particulier d'Ananus pour le lapider: & ſans
d Euſ.p.65.b.
e b[Epi[Hier] Cæſa.
f Euſ.l.2.c.23.p. 65.p.
g Epi[Hier[Cl. Alex.
h Euſ.l.2.c.1.23. p.38.d[63.c.
i Luc.4.v.9.

1. ἐπὶ τὸ πτερύγιον, où J.C. avoit eſté porté par le demon. *V. Bollandus 1.may.p.23.a.b.*
2. S. Ceſaire cite cette particularité du martyre de S. Jacque, *apud Baluzium, h.7 p.54.*

doute auſſi pour le precipiter du haut du Temple. Il eſt certain que ce fut ſur luy que retomba la haine de cette mort: [de ſorte qu'il peut bien y avoir encore eu plus de part que ne luy en donne l'hiſtoire, qui n'exprime jamais tout. Joſ.ant.l.20.c. 8.p.698.b.c.

[La mort de S. Jacque arriva, comme nous avons dit, en l'an 62 à la feſte de Paſque,] qui en cette année là tomboit vers le 10 d'avril. 'Beaucoup d'anciens martyrologes marquent ſa feſte le 25 de mars. [Ainſi il aura gouverné l'Egliſe de Jeruſalem prés de 28 ans entiers depuis l'Aſcenſion.] Theodoret raporte nommément à S. Jacque le Juſte ce que dit S. Paul aux Hebreux, lorſqu'il leur recommande de ſe ſouvenir de leurs conducteurs, qui leur avoient preſché la parole de Dieu, & d'imiter leur foy en conſiderant quelle avoit eſté la fin de leur ſainte vie. Labb.chr. Boll.1.may,p. 23.24. Thdrt. in Heb. 13.v.7 p.459.d.

ARTICLE VIII.

La mort de S. Jacque improuvée par les Juifs meſmes: De ſa ſepulture & de ſes reliques.

'HEGESIPPE dit que S. Jacque fut enterré auprés du Temple au lieu meſme où il avoit eſté martyrizé, & qu'on luy dreſſa en cet endroit un monument, qui fut fort celebre juſqu'à ce que Jeruſalem eut eſté ruinée par Tite, & enſuite par Adrien. Il duroit meſme encore du temps d'Hegeſippe, [n'eſtant pas impoſſible qu'il ſe fuſt conſervé juſqu'alors, nonobſtant les ravages que les Romains avoient faits dans la ville.] 'Quelques uns ont cru que S. Jacque avoit eſté enterré ſur la montagne des Oliviers. 'Et cette opinion duroit encore du temps de S. Gregoire de Tours qui l'a ſuivi. 'Mais S. Jerome qui eſtoit ſur les lieux, nous aſſure qu'elle eſt fauſſe. Euſ.l.2.c.23 p. 65.b.c[Hier.v. ill c.2.p.264.c. Hier.ut ſup. Gr.T.gl.M.c. 27.p 57. Hier.p.264.c.

'L'eſtime generale qu'on avoit de ſa pieté & de la ſainteté de ſes mœurs, fit croire aux plus ſages des Juifs que la mort injuſte d'un ſi grand homme, avoit eſté la cauſe des malheurs effroyables qui les accablerent bientoſt aprés, [a] ne voulant pas reconnoiſtre avec les Chrétiens, que ces maux eſtoient la punition d'une mort encore plus injuſte & plus criminelle, qui eſtoit celle du Sauveur. On cite ce ſentiment de Joſeph l'hiſtorien des Juifs, 'ou neanmoins nous n'en trouvons rien aujourd'hui. [Cependant non ſeulement Origene & Saint Jerome en citent le ſens, mais meſme Euſebe en raporte les termes formels.] De ſorte qu'il faut dire ou qu'on a oſté ce paſſage de la ſuite de la mort de S. Jacque, p.263.b[in Jov. l.1.c.24.p.45.a[Ori.in Celſ.l.1. p.35[in Matt.g. p.223.c.d[Euſ. p.65.c.d. a Ori.p.35.36. n p 31 a.

à quoy Spenſer dans ſes notes ſur Origene ne repugne pas, [ou qu'il eſtoit dans quelque écrit de Joſeph que nous n'avons plus.]

Chr.Al p.584. 586. 'La chronique d'Alexandrie paroiſt le citer d'un endroit du 5e livre de la guerre des Juifs, où Joſeph aprés avoir raporté la ruine de Jeruſalem, en cherchoit les cauſes. [Cela pourroit donc avoir eſté dans le chapitre 12 du 7e livre, ſelon la diviſion de noſtre traduction latine: & il faut dire ainſi qu'on l'en a oſté.]

Joſ.ant.l.20.c. 8p.698.b. 'La cruauté d'Ananus ne s'étendit pas ſur S. Jacque ſeul; car il fit encore lapider d'autres perſonnes avec luy. Mais cet emportement fut trouvé ſi mauvais par "les perſonnes les plus ſages de Jeruſalem, qu'ils en firent des plaintes les uns au Roy Agrippa [le jeune,] & les autres à Albin qui arrivoit dans la province. Albin écrivit à Ananus, le menaçant de le punir; & Agrippa luy oſta le pontificat, qu'il n'avoit exercé que trois mois.

vieillards.

c.

Euſt.7.c.19.p. 265.d. 'Le throne epiſcopal de S. Jacque ſe voyoit encore dans Jeruſalem au IV. ſiecle; où les Fidelés "le gardoient avec ſoin, rendant par là un témoignage authentique du reſpect que les premiers Chrétiens avoient eu pour les Saints, & de celui que leurs ſucceſſeurs avoient encore, honorant en eux le Dieu [qui les avoit rendu ſaints. "S. Simeon fut aſſis le premier ſur ce throne aprés S. Jacque ſon frere.]

vieillards.

V. ſon titre.

Boll.1.may,p. 23.24. 'Les plus anciens martyrologes marquent, comme nous avons dit, le martyre de S. Jacque frere du Seigneur le 25 de mars. [a] Il y en a qui en font le lendemain. [b] Les meſmes martyrologes marquent encore le 15 de mars une memoire de ce Saint; & le premier jour de may ils mettent un S. Jacque Apoſtre ſans s'exprimer davantage. Bede, Florus, Uſuard, Adon, & les autres poſterieurs, l'entendent du frere du Seigneur: & c'eſt luy dont l'Egliſe latine celebre aujourd'hui ſolennellement la feſte en ce jour là, avec celle de S. Philippe.

a Florent. p. 307.2.

b p 380-382| Boll.p.24.a.

Sacr.p.85| Front.cal.p. 75|Ail.conſ.p. 1489. 'Cette feſte eſt marquée dans le Sacramentaire, & meſmes dans les anciens calendriers du P. Fronto & de Leo Allatius. [Mais on n'y voit point de quel S. Jacque elle eſt, ſi ce n'eſt qu'il y eſt nommé le dernier; ce qui convient moins au frere de S. Jean. Il ſemble que cette feſte ait pu venir de la dedicace] d'une egliſe commencée à Rome ſous le nom des Apoſtres S. Philippe & S. Jacque par le Pape Pelage I. vers l'an 558, & dediée par Jean III. ſon ſucceſſeur. 'C'eſt aujourd'hui celles des Cordeliers.

Front. cal.p.75| Boll.1.may,p. 28.d|Bar.559.§ 1.

Boll.p.22.a. p.24.b.e. 'Les Grecs, les Syriens, & les Egyptiens, honorent principalement S Jacque frere du Seigneur le 23 d'octobre. Ils en font encore memoire en d'autres jours. 'Ils l'honorent à Conſtantinople dans

d. Codi.ori.C.p. 56.d. une egliſe de ſon nom, 'baſtie par l'Empereur Juſtin II. prés de

celle de la Vierge à Calcopratées: & ils pretendent que ſon corps eſt dans cette egliſe, avec ceux du vieillard S. Simeon, & du Prophete Zacarie: [ce qui a pu donner lieu à S. Gregoire de Tours, qui écrivoit vers le meſme temps, de croire] 'que S. Jacque avoit enterré ces deux Saints ſur la montagne des Oliviers, "dans le tombeau qu'il s'eſtoit fait faire luy meſme. 'La tranſlation de ces trois Saints eſt marquée dans quelques calendriers le premier jour de decembre. 'On a toujours neanmoins continué depuis à honorer le tombeau de S. Jacque à Jeruſalem.

In memoria.

Gr.T.gl.M.c. 27 p.537. Boll.1.may,p. 27. c. d.

'On pretend avoir ſon chef à Compoſtelle en Galice; mais on veut qu'il y ait eſté apporté de Jeruſalem vers l'an 1125; & d'autres citent un acte authentique du 4 mars 1380, par lequel le Patriarche de Conſtantinople donne ce meſme chef à la ville d'Ancone. 'Les Provençaux ſoutiennent encore l'avoir en la ville des Trois-Maries dans la Camargue. 'On trouve qu'en l'an 855, Lothaire donna à l'abbaye de Pruim la main & une partie du bras de S. Jacque frere du Seigneur. 'On veut encore que les corps de S. Philippe & de S. Jacque ſoient à Rome dans l'egliſe de leur nom, "& à Toulouſe dans celle de S. Saturnin. On n'en donne pas de preuve:

e. p. 28. b. a. b. p. 755. a. p. 28. d. e. ſſup. p. 525.

&c.

ARTICLE IX.

De l'epiſtre de S. Jacque, & des écrits qu'on luy a attribuez:

NOTE 15.

'SAINT Jacque de Jeruſalem a écrit une epiſtre qui eſt l'une des ſept Catholiques [ou univerſelles]. "On a douté durant quelques temps ſi elle eſtoit de luy: mais dés la fin du IV. ſiecle elle avoit acquis une autorité toute entiere.] 'S. Auguſtin a fait une fort longue lettre pour en expliquer un paſſage: '& il remarque que dans ce que cet Apoſtre dit de l'inutilité de la foy ſans les œuvres, il a eu deſſein de corriger ceux qui entendoient mal ce que dit S. Paul aux Galates & aux Romains ſur l'inutilité des œuvres ſans la foy. [Ainſi S. Jacque n'aura écrit qu'aprés l'an 58, lorſque l'epiſtre aux Romains eſtoit déja celebre parmi les Fideles.] 'Il adreſſe ſon epiſtre à tous les Juifs convertis dans toutes les parties du monde: [ce qui a peut-eſtre] fait dire à un ancien auteur, qu'il écrit à toute la terre.

Hier.v.ill.c.2. p. 263. a. Aug.ep.29. pſ.31.p.76.1.a. Jac.1.v.1|Bar. 45. § 21. Caſa.q.140. bib.P.t.13.Fr. 660. d.

'Sixte de Sienne aſſure que les plus anciens exemplaires latins, & meſme quelques grecs, donnent le titre d'Apoſtre à S. Jacque au commencement de cette lettre. [Cela n'eſt pas dans

Six S.l.7.p. 770.2.b,c.

la Vulgate, où il ſe contente de prendre le titre du Serviteur de
Athſyn.p.59. d. Dieu & de J. C.] Et S. Athanaſe qui en raporte les premieres paroles, n'y met point le titre d'Apoſtre. [Mais il eſt vray que tous les Peres que nous avons alleguez "en un autre endroit pour V. la note 15. l'autorité de cette epiſtre, la citent ſous le nom de Saint Jacque Apoſtre.]

Boll. 1. may, p. 22. c. d. Aucun auteur ſoit ancien ſoit nouveau, n'a douté qu'elle ne fuſt de S. Jacque le Mineur. Il n'y a que quelques écrits d'Eſpa-
Aub. 2. p. 249. d. e. gnols ſuppoſez, qui l'attribuënt au frere de S. Jean. Outre S. Jerome qui nous aſſure qu'elle eſt de S. Jacque de Jeruſalem, on dit que S. Chryſoſtome fait la meſme choſe dans une homelie manuſ-
Orig. in Rom. 5. v. 1 f. 519. crite. On le lit auſſi dans Origene.

a Hier. v. ill. c. 2. p. 263. a. In ep. 3 c. 7. p. 1036. e. b Epi. 30. c. 23. p. 147. d. c Orig. in M. p. 223. a. b. d Bar. 44. § 48. e Ath. ſyn. p. 155. e. aS. Jerome dit que S. Jacque n'a écrit que cette ſeule epiſtre, [par où il ſemble condamner comme faux tous les autres écrits qui portent ſon nom] Le Pape Innocent I. les rejette auſſi tous en general. b Car les Ebionites en avoient ſuppoſé quelques uns à S. Jacque. c Origene parle d'un livre de S. Jacque qu'il joint avec l'Evangile de S. Pierre. d Le Pape Gelaſe condamne auſſi un Evangile de Jacque d'Alphée. e S. Athanaſe luy attribuë la verſion greque de S. Matthieu; [ſi neanmoins cette fin de ſa Synopſe eſt de luy.]

Bar. 63. § 17. f Procl. or. 22. p. 580. Conc. t. 6. p. 1157. b. g Bar. 63. § 17. Baronius dit "qu'il a écrit une liturgie, & cela ſe trouve autori- Note 16. ſé par une oraiſon attribuée à S. Procle Eveſque de Conſtantinople, & par le 32.e Canon du Concile tenu dans le dome du palais imperial, en l'an 692. g On allegue encore comme une preuve conſiderable, qu'il y a une grande conformité entre la liturgie qui porte aujourd'hui ſon nom, & les Catecheſes de S. Cyrille de Jeruſalem. [Cette conformité pourroit neanmoins auſſitoſt faire croire que cette liturgie eſt un recueil de ce qui ſe pratiquoit dans l'Egliſe de Jeruſalem, mais ſous le nom de S. Jacque, comme du premier Eveſque de cette Egliſe, qui ſelon toute l'apparence, a ordonné les choſes principales de cet uſage: comme nous appellons le breviaire de Milan le breviaire Ambroſien, parcequ'il regle l'office à peu prés en la maniere qu'il ſe faiſoit à Milan ſous S. Ambroiſe.

Baſ. de Sp. c. 27. t. 2. p. 352. c. d. e. Ce qui nous fait voir qu'on ne connoiſſoit point la liturgie de S. Jacque dans le IV. ſiecle, c'eſt que [S. Baſile nous apprend que les Apoſtres & les autres grands hommes qui ont les premiers reglé ce qu'il faut obſerver dans nos myſteres, leur ont conſervé la reverence qui leur eſtoit dûe en les gardant dans le ſecret,
Alex. t. 1. p. 62. ſ All. de Sim. p. 189. 190. & ſans les communiquer. On allegue pluſieurs autres preuves

pour montrer que cette liturgie eſt entierement ſuppoſée. Elles montrent au moins qu'elle a eſté fort alteréé dans les ſiecles poſterieurs: & c'eſt ce que Baronius, [Bellarmin, & beaucoup d'autres] reconnoiſſent. Bar.83.§ 17.

SAINT PHILIPPE
APOSTRE.

SAINT Philippe eſtoit natif de Bethſaïde [en Galilée ſur le bord du lac de Geneſaret. Il eſtoit marié] & avoit pluſieurs filles; [cela n'empeſchoit pas] a qu'il ne meditaſt continuellement, dit S. Chryſoſtome, la loy & les Prophetes: & ce fut là qu'il apprit à connoiſtre & à attendre le Meſſie. Joan.1.v.44. Euſeb.3.c.31.p. 102.d.&c. a Joan.1.v.45. Chry.n.h.19.p. 124.d.

Il connut que JESUS eſtoit ce Meſſie, ſoit en apprenant ce qui eſtoit arrivé à S. André & à S. Pierre, qui ſe rendirent diſciples de JESUS CHRIST un jour ou deux avant luy, ſoit par les inſtructions qu'il receut d'eux, ſoit qu'il euſt entendu le témoignage que S. Jean Baptiſte luy avoit rendu. Il pouvoit avoir connu ſa perſonne dés auparavant, comme eſtant du meſme pays. Chry.p.125.a. c|Thphy.ih.p. 581. b. Chry.p.125.a.

L'an 30 de l'Ere commune. Lors donc que J. C. quittant le lieu où S. Jean battizoit, b s'en retournoit en Galilée, il rencontra Philippe, & luy ordonna de le ſuivre. Cette parole d'un Dieu opera ſon effet dans Philippe; [& on peut dire que ſans cela toutes les bonnes diſpoſitions qu'il avoit déja luy aurojent eſté inutiles.] Quelques martyrologes font une memoire de ſa vocation le 28 de février: [Et c'en peut eſtre le jour.] S. Clement d'Alexandrie dit comme une choſe dont tout le monde convenoit, que ce fut Saint Philippe 1 qui demanda d'aller enſevelir ſon pere, & à qui J C répondit, *Laiſſez les morts enterrer leurs morts*; luy marquant par là que pour luy il eſtoit du nombre de ceux qu'il avoit reſſuſcitez, & qu'il avoit fait vivre en luy par la mort de leurs paſſions. Tertullien dit auſſi que ce fut un Apoſtre qui ne ſe mit pas en peine de ſe trouver aux funerailles de ſon pere. Il eſt certain que c'eſtoit une perſonne que J. C. deſtinoit à quelque choſe de meilleur que ne ſont meſ- b.c. Joan.1.v.43. Chry.n. h.19.p. 125.c. Boll.28.feb.p. 718.b. Cl.ſtr.3. p.436. b. Tert.bap.c.12. p.262.a. Aug.ſ.62.c.1.p. 337.e.

1. L'Evangile ie raporte longtemps aprés la vocation de S. Philippe, mais on croit qu'il joint par occaſion des choſes arrivées en differens temps. Conc.c.30.n.1.

me les devoirs de la pieté naturelle, c'eſt à dire à preſcher la parole vivante, & à faire vivre les ames.

Chry.in Joh. 19.p.124.c. 'S. Philippe devint en meſme temps le diſciple & le predicateur de la verité. Il courut trouver Nathanael, [a] & luy fit part des lumieres dont il venoit d'eſtre éclairé. [b] Car il luy dit qu'il avoit trouvé le Meſſie, [c] & l'appella afin qu'il le vinſt voir avec luy. Il luy parla ſous un figuier. [d] Nathanael ne ſe rendit pas d'abord: Et S. Philippe au lieu de ſe faſcher de ſa reſiſtance, continua de l'exhorter à venir voir ce qu'il avoit peine à croire ſur ſa parole, témoignant dés cette premiere rencontre [une douceur,] une prudence, & une fermeté digne d'un Apoſtre.

a Nyſ.in Cant. h.15.p.691.c.
b Joan.1.v.45.
c v.48|Chry.p. 127.d.
d Joan.1.v.47| Chry.p.126.c.

Aug.conſ.l.2. c.17.p.179.2.d| Chry.p.124.c. Joan.2.v.2. 'Saint Philippe s'attacha deſlors entierement à J. C, ſelon les Peres, & ne le quitta jamais. [Ainſi il y a apparence qu'il l'accompagna] trois jours aprés aux noces de Cana, où ſes diſciples furent invitez avec luy.

Conc.c.4.§ 1. 'Il fut fait Apoſtre [l'année ſuivante. Environ "un an aprés,] l'an 32.

Joan.6.v.5.6.7. 'lorſque J. C. voulut nourrir cinq milles hommes qui le ſuivoient, il demanda à S Philippe, pour le tenter, d'où on pourroit acheter du pain pour tant de monde: & Saint Philippe luy répondit qu'il en falloit pour plus de "200 deniers. 'Quelques Gentils voulant voir J.C. * un peu avant ſa Paſſion, ils s'adreſſerent à S. Philippe, qui en parla à S. André, & eux deux enſemble le dirent a J. C.

12.c.20.22. environ 25. écus.
* l'an 33.

Hil. de Trl.l.7. p.54.1.d. e Joan.14.v.8-10. 'Dans la Cene, Saint Philippe ſe ſervant de la familiarité & de la liberté que l'apoſtolat luy donnoit avec le Fils de Dieu, [e] le pria de faire voir le Pere à ſes diſciples, & que c'eſtoit tout ce qu'ils ſouhaitoient: à quoy J. C. luy répondit qu'en voyant le Fils on voit le Pere.

[C'eſt tout ce que nous trouvons de luy dans l'Evangile: & on peut dire que c'eſt "tout ce qu'on en ſçait,] 'ſinon qu'il maria [quelques unes de] ſes filles; [f] qu'il preſcha la verité dans les deux Phrygies; [g] & qu'il fut enterré à Hieraple [dans la Phrygie Pacatienne.] [h] On lit dans une homelie ſur les douze Apoſtres, attribuée à S. Chryſoſtome, qu'il conſerve la ville d'Hieraple par ſes miracles. ["On ne ſçait point s'il a ſouffert le martyre.]

Note 1. Note 2.

Cl.Alr.3.p.448. h. f Thdrt.pſ.116. p. 371. g Euſ.l.3.c.31.p. 102.d. h Chry.t.6.h. 31.p.269.b.

Euſ.l.5.c.24.p. 191.b.c. 'Polycrate qui eſtoit Eveſque d'Epheſe à la fin du II. ſiecle, aſſure qu'il celebroit toujours Paſque le 14 de la lune. Il n'allegue que luy & S. Jean d'entre les Apoſtres pour appuyer cette pratique. [Ainſi c'eſt de luy que parle S. Irenée,] 'lorſqu'il dit que S. Polycarpe qui ſuivoit cette coutume, s'autoriſoit de S. Jean & des autres Apoſtres avec leſquels il avoit vécu. 'Et S. Polycarpe "n'ayant eſté Chrétien que vers l'an 80 au pluſtoſt, [Saint Philippe a vécu

p. 193. c. l.4.c.15.p.132.a. V. S. Polycarpe § 1.

V. la note 2. a vécu au moins juſques à cette année là. Il a peut-eſtre meſme encore vécu longtemps depuis l'an 80,] puiſqu'il eſt marqué que Saint Polycarpe fut fait Eveſque par les Apoſtres; [ce qui donne lieu de croire que pluſieurs ont eu part à ſon ordination.] 'Les fauſſes hiſtoires qu'on a de luy portent qu'il mourut agé de 87 ans, ſous Domitien, 'ou ſous Trajan. [Il peut avoir encore paſſé cet âge.]

Iren. l. 3. c. 3. p. 233. d. Boll. 1. may, p. 10. e | 12. c. p. 10. f | Ail. de Sim. p. 122.

'Euſebe autant qu'on le peut tirer de ſes paroles, qui ſont fort obſcures, dit que Papias [Eveſque d'Hieraple,] avoit appris des filles de S. Philippe, qu'il y avoit eu un mort reſſuſcité du temps

1. ' de cet Apoſtre.

Euſ. l. 3. c. 39. p. 112. a.

'On a ſuppoſé à Saint Philippe de faux actes, condannez par le Pape Gelaſe, '& un Evangile dont les Gnoſtiques ſe ſervoient. 'S. Epiphane nous aſſure que c'eſtoit un livre infame.

Bar. 44. §. 42. §. 42. Epi. 26. c. 13. p. 95. b.

[a] Nous apprenons de Theodoret que S. Jean l'Evangeliſte & S. Philippe Apoſtre s'apparurent 'au grand Theodoſe preſque vaincu par Eugene, & luy promirent de luy faire remporter la victoire, comme cela arriva le lendemain par un miracle viſible. Afin qu'on ne puſt douter de cette viſion, ces Apoſtres s'apparurent la meſme nuit à un ſoldat, & luy dirent la meſme choſe.

en l'an 394.

[a] Thdrt. v. l. 5. c. 24. p. 232.

Note 3. [Nous ne manquons point 'd'auteurs qui ont parlé de S. Philippe, & qui ont dit pluſieurs circonſtances de ſa vie & de ſa mort. Mais nous ne voyons rien en tout cela qui paroiſſe fondé, & qui ne ſente beaucoup la fable.]

'Les Grecs & tous les Orientaux font la feſte de cet Apoſtre le 14 de novembre. [b] Les martyrologes de S. Jerome la marquent le 22 d'avril: '& ils la joignent encore le premier de may avec celle de S. Jacque, ce que Bede & les autres martyrologes font auſſi; & c'eſt le jour auquel nous la celebrons. 'On trouve meſme cette feſte dans l'ancien calendrier Romain, à cauſe d'une egliſe dediée à Rome vers l'an 560 ſous le nom de ces deux Apoſtres.

Boll. 1. may, p. 8. b. f. [b] Flor. p. 452. Boll. 1. may, p. 7. b. c. Front. cal. p. 73.

'On pretend avoir aujourd'hui le corps de Saint Philippe dans cette egliſe, & dans celle de S. Saturnin à Toulouſe. On pretend de meſme avoir ſon chef à Troies, (où l'on dit qu'il a eſté apporté d'Orient vers 1204,) à Noſtre-Dame de Paris, à Prague, & en un monaſtere de Baviere. 'Nous avons une hiſtoire originale, où l'on voit que le 2 de mars 1204, on apporta de Paleſtine à Florence un bras de Saint Philippe, que l'Empereur Manuel Comnene avoit donné à Marie ſa fille, femme d'Amauri Roy de Jeruſalem.

Boll. 1. may, p. 11. a. b. c. p. 15-17.

1. κατ' αὐτὸν, qui pourroit auſſi ſignifier *du temps de Papias meſme*. Mais pourquoi auroit-il cité pour cela les filles de S. Philippe?

Clſtr.3.p.448. b. 'S. Philippe, comme nous avons dit, "a eu des enfans; & il a Note 4.
a Euſ.l.3.c.31 p. 102.d. marié quelques filles, ſelon S. Clement d'Alexandrie. [a] Polycrate
c.39.p.112.a. d'Epheſe parle de deux de ſes filles qui ont vieilli dans la virgi-
Soz.l.7.c.27.p. 750.b. nité, & qui ont eſté enterrées avec luy à Hieraple. 'Ce ſont celles
Euſ.l 3.c.31 p. 103.a|Nphr.l.3. c.20.p.252.c. dont Papias dit qu'il avoit appris la reſurrection d'un mort: & s'il en faut croire Sozomene, c'eſtoient elles meſmes qui avoient reſſuſcité ce mort à Hieraple. 'Quelques uns leur attribuënt le don de prophetie, [ſi on ne les confond point en cela avec les quatre vierges filles de S. Philippe Diacre.]

Euſ.l 3.c.31.p. 102.d. 'Polycrate parle encore d'une autre fille de S. Philippe Apoſtre, laquelle "avoit vécu dans une grande ſainteté, & repoſoit à
n.p.54.a.c| Auct.3 p.491. a.c. Epheſe. 'Cette diſtinction qu'il met entre elle & ſes ſœurs, [& les termes "meſmes dont il ſe ſert, & dont il ſeroit difficile d'expri-
mer la force en noſtre langue, ſemblent marquer qu'elle avoit vécu dans la vie commune du mariage. Ainſi c'eſt peut eſtre d'elle que parle S. Clement, lorſqu'il dit que les filles de S. Philippe eſtoient mariées.

Euſ.l 5 c.24.p. 191.b.c. 'Polycrate met ces trois ſœurs entre 'les plus illuſtres lumieres
b n p 55.a.a| Auct.3 ut ſup| Ugh.t.6.p. 1060.b.c. de l'Egliſe d'Aſie. [b] On croit que la derniere peut-eſtre S.te Hermione que les Grecs honorent le 4 de ſeptembre, qu'ils diſent avoir eſté enterrée à Epheſe, & qu'ils font fille de Saint Philippe Apoſtre, [c] quoiqu'ils diſent quelquefois qu'elle eſtoit l'une des
c Menæa,p. 69. quatre vierges & propheteſſes filles de S. Philippe Apoſtre qui a
Flor p. 151.152. battizé l'eunuque de Candace, [c'eſt à dire du Diacre;] ce que
Men.p 69-71| Ug.p.1060. Florentinius ne peut croire. 'Ils diſent qu'aprés avoir beaucoup ſouffert ſous Trajan lorſqu'il vint à Epheſe, elle conſomma ſon &c.
martyre ſous Adrien. [Nous voudrions avoir des preuves plus aſſurées de tout cela. Car l'hiſtoire qu'ils en font dans leurs Menées
Menæa,8.may, p.70. eſt une des plus méchantes qu'on puiſſe voir.] Son tombeau eſt marqué entre les plus ſaints monumens de la ville d'Epheſe, où
Bar.6.jun|Ado, teſt.p.36. on le voyoit ſur une montagne. 'Le martyrologe Romain & Adon parlent auſſi d'une fille de S. Philippe Diacre ſans la nommer, mais en employant les propres termes dont Polycrate ſe ſert pour la fille de S. Philippe Apoſtre morte à Epheſe.

Ugh.p.1060.b| Men.ſept.p.69. d Boll.1.may, p.12.c. 'Les Grecs dans l'hiſtoire de S.te Hermione diſent qu'Eutyquie
l'une de ſes ſœurs, "vint avec elle à Epheſe. [d] On pretend que les &c.
deux filles vierges de Saint Philippe Apoſtre acquirent à J.C. un grand nombre d'autres vierges.

p.14.a.c|17.feb. p.45|Menæa,p. 183. 'Les Grecs donnent auſſi à ce Saint une ſœur vierge nommée Mariamne ou Marie, laquelle, diſent-ils, ayant participé à ſes travaux, ſe retira aprés ſa mort en Lycaonie, où elle mourut en paix. Ils la mettent le 17 de fevrier.

S. BARTHELEMI
APOSTRE.

Note 1. SAINT Barthelemi "eſtoit Galiléen, auſſibien que tous les autres Apoſtres, 'au nombre deſquels il fut mis "par J. C: [Et c'eſt tout ce que l'Evangile nous en apprend.] Act.1.v.13.2.v.7. Conc.t.40.§ 1.

l'an 31 de l'ere commune. 'Il eſt dit dans l'homelie des douze Apoſtres, [fauſſement attribuée à S. Chryſoſtome,]qu'il a appris la temperance aux peuples de la Lycaonie; [ce qui a eſté ſuivi par la pluſpart des nouveaux Grecs & Latins]Nous avons des preuves plus certaines qu'il a preſché dans les pays que les Note 2. anciens appelloient les Indes, [& "qui ne ſont peut-eſtre autre choſe que l'Arabie heureuſe,]'qu'on dit auſſi avoir receu de luy la lumiere de la foy. Il porta dans ces Indes l'Evangile de S. Matthieu écrit en hebreu; & S. Pantene l'y trouva cent ans aprés. Chry.t.6.h.31. p.269.a. Euſt.5.c.10.p. 175.c. Aud 3.p.395.e Euſ.p.175.c] Hier.v.ill.c.36. p.280.c.

'On ne ſçait point quand il eſt mort.[a] Les plus anciens ſe contentent de dire qu'il eſt mort dans les Indes, qu'ils appellent quelquefois la Perſe; & Fortunat dit que l'Inde envoie ce Saint chargé de ſes triomphes au devant de J. C. [Tous les nouveaux Note 3. Grecs & Latins s'accordent à dire "qu'il a eſté martyrizé dans la ville d'Albane ou Albanople, nommée quelquefois par corruption Urbanople, qu'ils mettent en la grande Armenie ou Indienne, comme il leur plaiſt de l'appeller. Je penſe que ce pourroit eſtre la ville d'Albane en Albanie ſur le bord de la mer Caſpienne, qui confine avec l'Armenie.] Bar.78 § 1. [a] Flor.p.157. 773 774 Bed] Flor.p.593] Fort.l.8 car.4. p.190.

'Les heretiques ont fait ſous le nom de S. Barthelemi un faux Evangile condanné par le Pape Gelaſe. Bar.44.§ 48.

Theodore le Lecteur [qui écrivoit dans le VI. ſiecle,]nous aſſure que l'Empereur Anaſtaſe ayant baſti [vers l'an 508]la ville de &c. Daras en Meſopotamie, "il y fit tranſporter le corps de l'Apoſtre S. Barthelemi. 'Procope parle de l'egliſe de S. Barthelemi à Daras ſous Juſtinien. [Nous laiſſons à d'autres à accorder ceci avec ce qu'on voit par S. Gregoire de Tours,] 'que dans le meſme ſiecle on pretendoit avoir dans l'iſle de Lipare prés de la Sicile le corps du meſme Apoſtre, qui y avoit, diſoit-on, eſté tranſporté du lieu où il avoit ſouffert: & on y avoit baſti une egliſe magnifique de Thdr.L.1.2.p. 67.b. Proc.ædi.1.2.c.2. p.31. Gr.T.mir.l.2. c.34.p.78.79.

ſon nom, où l'on diſoit qu'il ſe faiſoit divers miracles. [S'il n'y a point eu de fourberie de part ni d'autre, il faut qu'il y ait eu de l'erreur, & qu'on ait pris les reliques de quelque autre S. Barthelemi pour celles de l'Apoſtre. La tradition de l'Egliſe de Lipare paroiſt avoir eſté receuë generalement des Grecs auſſibien que des Latins depuis le IX. ſiecle. Mais ce qu'il y a de faſcheux, c'eſt que "la maniere dont elle pretend avoir receu le corps de S. Barthelemi, eſt telle que nous n'oſerions la raporter, depeur d'offenſer toutes les perſonnes qui haïſſent les fables, & qui les haïſſent encore plus dans les choſes de religion que dans les autres.] "la note 3.

Spic.t.3.p.22. 23. 'Le corps de S. Barthelemi qu'on reveroit dans l'iſle de Lipare, y eſtoit encore en l'an 808, lorſque les Sarrazins en ravageant cette iſle briſerent ſon tombeau, & en jetterent les os. Un moine grec les ramaſſa : & peu aprés, quelques vaiſſeaux Lombars envoyez contre les Sarrazins les emporterent en Italie, où ils furent mis à Benevent ſous un autel le 25e jour d'octobre l'an 809. On joint à cela quelques viſions & divers miracles, qui ſont atteſtez par Anaſtaſe le bibliothecaire. Car c'eſt luy qui nous apprend l'hiſtoire de cette tranſlation dans un écrit adreſſé à Aion Eveſque de Benevent. 'Elle eſt encore raportée dans l'écrit d'un auteur grec inſeré dans les Ménées, qui dit que c'eſtoit le Duc de Benevent qui avoit envoyé exprés ces vaiſſeaux pour apporter le corps de S. Barthelemi. [Uſuard & Adon parlent de cette tranſlation de S. Barthelemi de Lipare à Benevent.]

Auct.3.p.400.c. d|Men.25.aug. p.269.

Bar.25.aug b. 'On croit avoir aujourd'hui le corps de cet Apoſtre à Rome en une egliſe de ſon nom, dans l'iſle du Tibre, [que l'on appelle maintenant pour ce ſujet l'iſle de Saint Barthelemi.] 'Quelques auteurs diſent qu'on tenoit à Rome que l'Empereur Othon II. l'avoit emporté de Benevent pour punir cette ville, & l'avoit fait apporter à Rome, pour le tranſférer en Allemagne; mais qu'il mourut ſur cela 'le 17 de decembre 983. [a] Baronius montre par l'autorité du Pape Paſcal II. qui vivoit en l'an 1113, que cela ſe fit ſous Othon III, 'qui eſtant venu à Benevent en l'an 1000, y demanda le corps de cet Apoſtre pour le mettre dans l'egliſe de S. Adalbert qu'il faiſoit baſtir à Rome dans l'iſle du Tibre. Leon d'Oſtie dit que ceux de Benevent qui n'oſoient pas le refuſer, le tromperent; & au lieu du corps de S. Barthelemi luy donnerent celui de S. Paulin de Nole, qu'il emporta, & mit dans l'egliſe de Saint Adalbert; qu'il s'apperceut de cette fourberie, & fut Aſſieger Benevent; mais qu'il fut contraint de lever le ſiege, & mourut peu de temps aprés. 'Baronius dit que pluſieurs accuſent de faux

Otho,Fr.l.6.c. 25.p.13|Krantz. Sax.4.c.20 p.91. c.

Bar.983.§ 14. a 1000. § 8.

§ 6|Leo,Oſt.l. 2 c.24.p.213.

Bar.1000.§ 6. 7 8.

ce recit de Leon d'Oſtie; & il allegue divers actes des Papes & des Empereurs depuis l'an 1113, avec le témoignage du continuateur de Sigebert ſur l'an 1157, pour prouver que le corps de Saint Barthelemi eſt veritablement dans cette egliſe qui porte maintenant ſon nom, auſſibien que le corps de S. Paulin. [Le Cardinal Urſin a fait une diſſertation pour ſoutenir que le corps de cet Apoſtre eſt à Benevent, & non à Rome. La Congregation des Rits fut chargée au mois d'aouſt 1695, d'examiner ſes raiſons.]

'Les plus anciens martyrologes marquent la feſte de S. Barthelemi le 13 de juin, 'qu'on pretend eſtre celui de ſa tranſlation des Indes à Lipare; & encore le 24 d'aouſt, auquel Anaſtaſe dit que l'on celebroit ſa mort. [C'eſt le jour auquel nous en faiſons aujourd'hui la feſte.] 'Le Sacramentaire de S. Gregoire la marque le meſme jour, [a] auſſibien que Bede, Uſuard, Adon, & beaucoup d'autres. On la fait à Rome le lendemain, & on pretend que c'eſt à cauſe que le corps du Saint y fut apporté de Benevent ce jour là; [de quoy je ne croy pas qu'on ait aucune preuve:]& il y a meſme quelques martyrologes plus anciens que cette tranſlation, qui mettent Saint Barthelemi le 25 d'aouſt. 'On en faiſoit encore une troiſieme feſte au IX. ſiecle le 25e jour d'octobre, auquel ſon corps avoit eſté mis ſous l'autel de l'egliſe à Benevent. 'On marque une tranſlation d'un bras de Saint Barthelemi de Benevent à Cantorberi.

Flor.p.593. Spic.t.3.p.23. Sacr.p.125[a].p. 175. [a] Flor.p.156. 157.774.2. Spic.t.3.p.23. Boll.apr.t.2.p. 917.2.

'Les Grecs ſont auſſi de cet Apoſtre le 25 d'aouſt à cauſe de ſa tranſlation à Lipare ou à Benevent: Car ils y liſent l'hiſtoire de l'une & de l'autre. 'Ils en font encore le 11 de juin, qu'ils honorent ce ſemble comme le jour de ſa mort.

Menæa,p.267. 269. 11.jun.p.81.

S. MATTHIEU,

APOSTRE ET EVANGELISTE.

V. S. Jacque le Mineur 13.

'SAINT Matthieu s'appelloit auſſi Levi. S. Marc luy donne le ſurnom d'Alphée, [qui pouvoit eſtre le nom de ſon pere;]'& cela a donné occaſion à quelques anciens, & à tous les nouveaux Grecs, de dire que S Jacque d'Alphée eſtoit ſon frere, ["quoqu'il n'y ait en cela aucune apparence.] 'Il eſtoit ſans doute de Galilée comme les autres Apoſ-

Conc.c.34§ 1. Chry.in Matt. h.33.p.381.e[Thdrt.pf.67.v. 28.p.659 e[Boll. 21.may,p 29.c. Act.1.v.11[2.v.7.

Luc.5.v.27. tres, 'publicain "de profeſſion, [c'eſt à dire, qu'il avoit pris du pu- Note 1.
Tert.pud.c.9. p.724.d. blic le parti & la recette de quelque impoſt,]'& qu'il eſtoit de ceux qui ſelon l'expreſſion de Tertullien, ſe rendoient coupables devant Dieu [& odieux aux hommes,] en leur faiſant acheter
Thdrt. ut ſup. l'uſage de la terre, de la mer, & du ciel meſme. 'On pretend qu'il
Marc.2.v.13.14. demeuroit à Capharnaüm. 'Mais il avoit ſon bureau hors de la ville ſur le bord de la mer [de Galilée.]

v.14|Luc.5.v.28. JESU" CHRIST paſſant donc "par là, & le voyant aſſis à ſon bureau, en l'an 31.
luy dit de le ſuivre; & en meſme temps il ſe leva, quitta tout, & le
Ad Præſi.ap. ſuivit. 'Un ancien auteur dit qu'il n'attendit point à ſuivre J. C.
Hier.t.4 p.117. b. qu'il ſe fuſt dechargé du poids de ſon bien, qu'il euſt dreſſé ſes contes, qu'il euſt fait faire des criées de ſes terres & de ſes meubles pour ne les pas vendre moins qu'ils ne valoient, ni qu'il euſt
Ba.Greg ſuſ.8. eſté chez luy voir pleurer toute ſa famille. 'S. Baſile dit que non ſeu-
p.545.a.b. lement il mepriſa le gain qu'il faiſoit à ſon bureau, mais qu'il ne ſe mit pas meſme en peine des pourſuites que les officiers pourroient faire contre luy & contre ſa famille, à cauſe qu'il laiſſoit
Janſ.in Matt.9. les contes de ſa recette imparfaits. 'Neanmoins [ſi ces contes ſe
v.10.p.77.1. pouvoient rendre ou dreſſer en peu de temps,] l'Evangile n'em-
Luc.5.v.28.29. peſche point de croire qu'il l'a fait, 'puiſque S. Luc, aprés meſme avoir dit qu'il abandonna tout, ajoute qu'il fit un grand feſtin à J. C. dans ſa maiſon.

Conc.c.34. 'Ce fut à l'occaſion de ce feſtin que le Sauveur pour répondre aux murmures des Phariſiens, declara qu'il n'eſtoit pas venu appeller les juſtes, mais les pecheurs; & qu'il établit en meſme temps la ſainteté du jeûne, & la diſcretion avec laquelle il faut traiter les perſonnes foibles.

Hier.in Matt. p.26.d. 'On remarque que S. Marc & S. Luc raportant la converſion de S. Matthieu, l'ont appellé Levi, qui n'eſtoit pas ſon nom ordinaire, comme pour ne pas luy reprocher qu'il euſt eſté publicain: mais que S. Matthieu la raporte ſous le nom par lequel il eſtoit le
d'Chry t.6.h. 28.p.250.a.b. plus connu, pour faire voir 'que perſonne ne doit deſeſperer de la miſericorde de Dieu, quelque grand pecheur qu'il ſoit, puiſ-
Matt.10.v.3| Hier.n p.29.b. qu'un publicain eſtoit devenu Apoſtre. 'Dans le denombrement
a Euſ.d.m.l.3. c.5.p.119.120. des Apoſtres il ſe donne ſeul le titre de publicain, [a] ſon humilité & ſa ſincerité faiſant qu'il s'accuſe partout luy meſme, [pour faire admirer davantage la puiſſance & la miſericorde de celui qui l'avoit ſauvé.]

Greg in Ev.h. 24 p.1419 b. 'Depuis ſa converſion il ne retourna plus à ſon emploi, quoique S Pierre ait encore peſché aprés la Reſurrection: Et c'eſt dit S. Gregoire, qu'il y a des emplois qui ſont innocens d'eux meſmes,

& d'autres qu'on ne peut que tres difficilement, ou meſme point du tout exercer ſans peché. [Ce n'eſt pas que celui des publicains ne ſoit legitime en ſoy. Les Princes ayant un droit neceſſaire & inconteſtable de lever des impoſts, il faut bien qu'ils trouvent des perſonnes qui leur rendent ce ſervice. Mais ceux qui ont beaucoup d'honneur & de conſcience s'empreſſent peu de le faire. Ce ſont preſque toujours ceux qui ont le plus d'avarice, de cupidité, & ſouvent de dureté & d'inſolence. Le moyen donc que des perſonnes ſi mal diſpoſées n'abuſent pas du pouvoir que l'autorité des loix leur donne, pour opprimer les foibles par des injuſtices & des violences contraires à toutes les loix? Ceux meſmes qui peuvent entrer dans cet emploi avec deſſein de ne rien faire que ſelon les regles de la conſcience & de la juſtice, ſont expoſez à un extreme danger, s'ils ne ſont entierement au deſſus de la tentation ſi commune & ſi ſubtile de l'intereſt. Ce n'eſt donc pas ſans ſujet que les Juifs regardent les publicains dans l'Evangile comme les perſonnes les plus criminelles & les plus
1. odieuſes: [1] & les autres nations n'en ont pas jugé d'une maniere plus favorable,] juſque là qu'un ancien ne craint pas de les appeller des pecheurs d'office; [pour ne pas dire que c'eſt l'idée que nous en donne J.C. meſme.] Tert.pud.c.19. p.724.d.

'S. Matthieu fut fait Apoſtre [la meſme année qu'il fut converti.] Il eſt quelquefois nommé le ſettieme entre les Apoſtres, '& quelquefois le huittieme. [C'eſt tout ce que nous trouvons de luy dans l'Evangile, & tout ce que nous pouvons dire eſtre aſſuré pour l'hiſtoire de ſa vie, ſi l'on n'y veut joindre ce que dit S. Clement d'Alexandrie,] 'qu'il ne mangeoit point de viande, ſe contentant pour ſa nourriture de legumes, de fruits, & d'herbes. Conc.c.40 § 1. Matt.10.v.3| Act.1.v.13. Cl.Pæd.l.2.c.1. p.148.d.

NOTE 2. 'Rufin, Socrate, & d'autres, écrivent qu'il a preſché dans "l'Ethiopie. [a]S. Paulin dit qu'il eſt mort dans la Parthe; [en quoy il s'accorde avec S. Ambroiſe,] qui dit que Dieu luy ouvrit le pays de Perſe. [b]D'autres auteurs peu dignes de foy le font encore preſcher en d'autres provinces. [c]Fortunat de Poitiers, qui écrivoit vers le milieu du VI. ſiecle, ſuppoſe que ſon corps eſtoit en un lieu qu'il appelle le haut Naddaver. [d] On ne ſçait ce que c'eſt, ſinon que le faux Abdias dit que c'eſt une ville d'Ethiopie où S. Matthieu a preſché, & où il a ſouffert le martyre. [e]Les martyrologes de S. Jerome, & d'autres, mettent ſa mort dans la Perſe, ou à Tarſiane dans la Carmanie alors ſujette aux Parthes. [f] Les Socr.l.1.c.19.p. 50.b.c|Ruf.l.10. c.9.p.164.c| Euc.qu.l.1.p. 370.a|Fort.l.5. c.1.p.119| Greg. in Reg.9.p.183. d.

a Paul.ep.21.26. p.627|Amb.p.f. 45.p.814.m.
b Bar.21.ſep.2.
c Fort.l.7.c.4. 5.p.190.204.
d n.p.193|Bar.l. p.506.
e Flor.p.138.153. 503.849.
f Menæa, 16. nov.p.257.

1. Voyez S Chryſoſtome ſur les Actes *hom.25.p.237.c|tom.3 b 59.71.p.654.c|893.894|tom.3. b.28. p.249.d|250.a|in Matt.hom 31.p. 356.c|357.c* & Suidas *in τελωνης p.881.c.*

nouveaux Grecs diſent auſſi qu'il a preſché aux Parthes & aux Medes. 'Quelques uns d'eux ſemblent croire qu'il "eſt mort à Hieraple en Syrie[ſur l'Euphrate. Mais cette opinion auroit eſté connuë des anciens, ſi elle eſtoit vraie.]

Florent.p.159| Ugh.t.6. p.1136. c. &c.

Cl.ſtr.4.p.502. b.

'S. Clement d'Alexandrie cite d'Heracleon diſciple de Valentin, qu'il eſt ſorti de ce monde non par le martyre,[mais par une mort naturelle;] 'ce que le menologe de Baſile & d'autres Grecs paroiſſent ſuivre:[ſe fondant peut-eſtre ſur ce que] [a]S. Chryſoſtome dans un petit éloge qu'il fait de ſa vertu & de ſon courage, ne parle point de ſon martyre. 'Neanmoins les Grecs diſent auſſi quelquefois qu'il a conſommé ſa vie par le feu, [ſans donner lieu à l'explication de Nicephore,] 'qui pretend qu'aprés avoir "éteint par ſes prieres le feu qu'on avoit allumé autour de luy, il rendit ſon ame en paix.[Florus, Uſuard,] 'Adon, [& les autres Latins aprés eux,]diſent qu'il eſt mort par le martyre, 'que Florus décrit comme l'ayant pris d'Abdias. [b]S. Chryſoſtome ſuppoſe qu'il eſt mort avant l'an [70,] auquel Jeruſalem fut ruinée.

Ugh.ut ſup| Flor. [a]Chry.in Matt. h.48 p 524.c d. Men.16 nov.p. 257.258. Nphr.l.2.c.41. p.204.205. &c. Ado,feſt.p.34. Boll.mars,t.2. p.32.e|Abd.l.7. p. 64. 2. [b] Chry.in Mat. h.77.p.807.a. b.

[c] Le Pape Gelaſe condanne un livre de l'enfance de J.C. publié ſous le nom de S. Matthieu; dont Baronius croit que les Valentiniens 'tiroient quelques contes 'raportez par S. Irenée. [d] Les Ebionites ont auſſi ſuppoſé quelques écrits à cet Apoſtre. [e] Quelques uns luy attribuënt une liturgie Ethiopienne, qui eſt reconnuë pour fauſſe.

[c] Bar.44.§ 48. Iren.l.3.c.27.p. 204.b. [d] Epi.30.c.23. p.147.d. [e] Bona,lit.l.1.c. 8.§ 2.p.50.

[f] On cite une hiſtoire de S. Matthieu écrite par un auteur anonyme,& une autre par Metaphraſte, qui paroiſt eſtre la meſme que celle qui eſt dans Surius. [On nous excuſera bien ſi nous n'avons pas cru en devoir rien tirer, non plus que d'Abdias,] '& de pluſieurs autres pieces qui n'ont aucune autorité.

[f] All. de Sim.p. 122.126|Sur 21. ſep. p. 217. Bar.21.ſep.2.

'L'Egliſe greque fait la feſte de S. Matthieu le 16 de novembre. L'Egliſe latine la fait aujourd'hui le 21 de ſeptembre,[auquel elle eſt marquée dans Bede & dans le Sacramentaire de S. Gregoire.] 'Les martyrologes de S. Jerome qui la mettent le meſme jour, la mettent encore le 7 d'octobre, & le 6 de may, auquel le martyrologe Romain celebre aujourd'hui la tranſlation de ſon corps. 'Car ayant eſté, dit on, tranſporté d'Ethiopie en Bretagne ou en Bithynie, il fut enfin transferé à Salerne l'an 954, '& trouvé en cette ville l'an 1080. Le Duc Robert y fit baſtir une grande egliſe ſous ſon nom, 'où ſon corps fut mis du temps de Gregoire VII. [Il eſt certain qu'on pretendit l'avoir trouvé à Salerne ſous ce Pape,& qu'on luy baſtit une egliſe. Nous n'avons pas encore trouvé de preuve bien ſolide du reſte,non plus que de la pretention

Florent.p.503. &c. 901 Bar.954.§ 2. 1080.§ 43. 6. may, k.

tion de l'Egliſe de Beauvais, qui croit avoir ſon chef.

Nous avons differé juſques ici à parler de l'Evangile de S. Matthieu, parcequ'il nous engagera à traiter diverſes choſes qui regardent moins ſon hiſtoire particuliere.] 'Les anciens nous apprennent donc que S. Matthieu ayant preſché quelque temps dans la Judée, & eſtant pres de quitter ce pays pour aller preſcher dans les autres, 'il écrivit ſon Evangile lorſqu'il eſtoit encore en Judée, [a] & à Jeruſalem. [b] Il le fit par quelque ſorte de neceſſité, [c] & afin que ceux dont il eſtoit obligé de ſe ſeparer, puſſent ſuppléer par ſon livre au defaut de ſa preſence.

Euſ. l. 3. c. 24. p. 95. a.

Iren. l. 3. c. 1. p. 229. Hier. v. ill. c. 3. in Matt. pr. p. 11.

[d] Il donna à ſon ouvrage le nom d'Evangile, c'eſt à dire *bonne & heureuſe nouvelle*; & c'eſt avec raiſon qu'il porte ce titre, puiſqu'il annonce à tous les hommes, meſme aux plus mèchans, qu'ils peuvent eſperer le pardon de leurs pechez, la delivrance des peines qu'ils ont meritées, la juſtice, la ſanctification, la redemption, l'adoption des enfans de Dieu, l'heritage de ſon royaume, t c. "& la gloire de devenir les freres de ſon Fils unique. 'Ce ſont là veritablement, dit S. Chryſoſtome, d'heureuſes nouvelles; tout le reſte de ce qu'on nous peut promettre, richeſſes, puiſſance, & toute autre choſe ſemblable, n'eſtant que menſonge & vanité. 'Ce fut par l'Eſprit ſaint dont S. Matthieu eſtoit rempli, qu'il écrivit de ſi grandes choſes.

a Ath. syn. p. 155.
b Euſ. p. 95. a.
c Chry. in Matt. h. 1. p. 5. d.
d p. 3. c.
e.
b. c.

'Il s'eſt arreſté à décrire la generation temporelle de J. C, laiſſant à S. Jean le ſoin d'achever ce qu'il avoit commencé, & de decouvrir ſa naiſſance eternelle aux plus avancez. [e] Il s'eſt auſſi particulierement attaché à ce qui regarde les mœurs.

Nyſ. in Cant. h. 13. c. 1. p. 666. b.
e Amb. in Luc. pr. p. 2.

1. C'eſt luy qui a le premier écrit l'Evangile, comme nous l'apprennons [a] de pluſieurs Peres; & le rang meſme qu'il tient entre les Evangeliſtes, ſuffit pour nous en aſſurer. [f] Il eſtoit en effet bien juſte, dit un Pere, que celui qui s'eſtoit converti aprés beaucoup de pechez, & qui s'eſtoit levé du bureau des impoſts pour ſuivre J. C, nous annonçaſt [le premier] cette miſericorde du Sauveur, qui eſt venu appeller non les juſtes, mais les pecheurs, l'ayant eprouvée par luy meſme. Il falloit qu'aprés avoir receu du Fils de Dieu non ſeulement la remiſſion de ſes pechez, mais encore le pouvoir de reſſuſciter les morts, de chaſſer les demons, & de guerir toutes ſortes de maladies, il en receuſt auſſi la grace d'annoncer à toute la terre cette parole du ſalut; afin que ceux qui ſe trouvent accablez ſous le poids de leurs pechez, appriſſent de

Synop. in Matt. p. 9. a.
f Epi. 51. c. 5. p. 425. c. d.

1. de S. Irenée *l. 3. c. 1. p. 229. c. d*, d'Euſebe *l. 3. c. 24. p. 95. a*, de S. Jerome *v. ill. c. 3*, de S. Epiphane *har. 51. c. 4. p. 425. b*, de S. Auguſtin *de conſ. Evang. l. 1. c. 2. 4. p. 160. 2. a.*

ſon exemple auſſibien que de ſes écrits, qu'ils peuvent tout eſpe-
Op.imp.p.3. rer de la miſericorde de Dieu, s'ils embraſſent la penitence. Ainſi
ſon Evangile eſt proprement l'Evangile des pecheurs. [d'où vient 1.
qu'il eſt plein, comme nous avons vu, [1] des marques de ſon hu-
milité.]

Euſ|Hier|Naz. car.34.p.98. a Chry.in Matt. h.1 p 5.c. b Epi.51.c.4.p. 425. b. c Bar.41. § 17. d Iren Euſ. e Hier.in Pel. l.3.c.1.p.297.b. f Fraſſ. p. 660. § 2. g Hier.v.ill.c.3. h Ath.t.2.p.155. b|Fraſſ. § 3. i Euſ.l.2.c.39 p. 113.

'Il le compoſa particulierement pour les Juifs convertis, [a] qui l'en avoient prié, [b] & ſelon la commiſſion qui luy en avoit eſté donnée [c] par les Apoſtres. [d] C'eſt pourquoi il l'écrivit en la langue des Juifs, [e] & en hebreu, comme pluſieurs Peres nous en aſſurent, 2. [e] c'eſt à dire apparemment en une langue meſlée du ſyriaque & du caldaïque, [f] dont les Juifs ſe ſervoient alors dans la Paleſtine.

[g] On ne ſçait point par qui il a eſté traduit en grec, [h] quoiqu'on Note 3.
cite d'Anaſtaſe Sinaïte, que ç'a eſté par S. Paul & par S. Luc. [i] Papias dit que chacun l'avoit traduit comme il avoit pu [Mais puiſqu'on ne voit point que les Grecs en aient jamais eu pluſieurs traductions, il y a toute apparence qu'il s'en eſt fait une d'abord ſi autoriſée ou par la qualité de celui qui l'avoit faite, ou par le conſentement de l'Egliſe, que toutes les autres n'ont point eu de lieu.] 'Les mots hebreux y ſont quelquefois expliquez, comme Emmanuel
cela ſe voit auſſi dans la traduction de la Geneſe. &c.

Jan.in Matt.p. 5. 6.

'Lorſqu'on trouva le corps de S. Barnabé vers l'an 488, il avoit ſur ſa poitrine l'Evangile de S. Matthieu, que S. Barnabé avoit écrit de ſa propre main. Il eſtoit écrit ſur du bois de thye, [k] qui eſtoit un bois fort rare que l'on apportoit d'Orient. [l] L'Empereur Zenon le voulut avoir, le baiſa avec reſpect, l'enrichit d'or, & le fit garder dans le palais. [On ne dit point qu'il fuſt en hebreu, & il paroiſt meſme aſſez qu'il eſtoit en grec, puiſque] tous les ans le jeudi ſaint on liſoit l'Evangile dans ce livre en la chapelle du palais. [Cela peut donc marquer que dés le temps des Apoſtres, il y a eu, comme nous avons dit, une verſion authentique en grec de l'Evangile de S Matthieu. Car ſi ce texte n'euſt eſté le meſme que l'on avoit alors dans l'Egliſe, quelqu'un en euſt marqué la difference.]

Thdr.L.l 2.p. 557.558|Suf.11. jun.p 174. § 30. Sur. § 33|Suid. § p.1334. k 3.Reg.10.v 11, 12. l Sur. § 33. § 33.

'On dit que S. Pantene eſtant allé preſcher dans les Indes ſur la fin du deuxieme ſiecle, y trouva l'Evangile de S. Matthieu écrit en hebreu, que S. Barthelemi Apoſtre y avoit laiſſé. S. Jerome ajoute que S. Pantene l'apporta à Alexandrie.

Euſ.l.5.c.10.p. 175.c|Hier v. ill. c. 36.

Euſ. dem.l.3.c.5. p.120. b. c. a Act. 1. v. 13.

1. 'Euſebe met entre ſes marques, qu'il ſe nomme aprés S Thomas, au lieu que les autres le nomment devant. a Mais dans les Actes, S. Luc ne le met auſſi qu'aprés S. Thomas.

2. Papias dans Euſebe *l.3.c.39.p.113.b*, Origene *ibid.l.6 c.25 p.226 c*, S. Athanaſe *in Synop.p.155 b*, S. Cyrille de Jeruſalem *cat.14 p.148 c*, S. Epiphane *her.51.c.5.p.426.a*, S Jerome *vir.ill c.3*, S. Chryſoſtome *in Matt.h.1.p 5.d*, S. Auguſtin *de conſ.Evang.l.1.c.2. p.160 2.b|l.2.c 66.p.195.1 d.*

Note 4. [“Ce Pere parle en divers endroits d'un Evangile qu'il avoit en hebreu, comme ſi c'euſt eſté celui meſme de S. Matthieu. Mais ce n'eſtoit que celui qu'on appelloit des Hebreux, ou des Nazaréens, different de celui de S. Matthieu en pluſieurs choſes.] [a]Il le traduiſit neanmoins en grec & en latin. [b]Mais quand il voulut corriger le texte latin de S. Matthieu, il le fit ſur le grec [& non] ſur ce texte hebreu, [b] comme quelques uns l'ont pretendu. [c] Les Ebionites ſe ſervoient auſſi de l'Evangile hebreu des Nazaréens. [d]Papias [diſciple de S. Jean] s'eſt ſervi d'une hiſtoire qui eſtoit dans l'Evangile des Hebreux, [e]& Origene le cite ſouvent. [f]On marque auſſi que Bede le fait quelquefois. [g] S. Clement d'Alexandrie en raporte quelques paroles.

[h]Pour le texte ſyriaque de S. Matthieu que nous avons aujourd'hui, on aſſure que ce n'eſt point l'original de cet Apoſtre, comme quelques uns l'ont cru, mais une traduction faite ſur le grec. [i]On en a encore donné d'autres textes hebreux que les plus habiles tiennent tous pour ſuſpects.

V. la note 4. [k]Quelques modernes ont pretendu “que S. Matthieu a écrit en grec. [Mais ils n'alleguent point de raiſon aſſez forte pour nous obliger d'abandonner le ſentiment de tant de Peres qui diſent qu'il a écrit en hebreu.

Il eſtoit ce ſemble aiſé que S. Matthieu euſt appris de la S.te Vierge, ou de ceux à qui elle l'avoit dit, ce qu'il raporte de la naiſſance & de l'enfance de noſtre Seigneur.] ‘Neanmoins S. Chryſoſtome aſſure que c'eſt le S. Eſprit ſeul qui a appris aux Apoſtres tout ce qui a precedé la predication de S. Jean Batiſte. ‘Luy & les autres Evangeliſtes ne craignent point de decouvrir les fautes qu'eux meſmes ou d'autres Apoſtres avoient faites [durant la vie de J. C,]non pour ſe deshonorer les uns les autres, mais pour faire admirer la grace de Dieu, qui avoit pu elever à une vertu conſommée des perſonnes ſi foibles & ſi imparfaites.

[Pour le temps auquel S. Matthieu a écrit l'Evangile, nous avons déja dit qu'il l'avoit écrit le premier de tous.] ‘Ainſi puiſque S. Marc l'a écrit ou dés l'an 43, comme il le faut dire ſi l'on veut
V. S. Marc. s'attacher à Euſebe [ou au moins “avant l'an 49; nous nous croyons
Note 5. obligez de dire que S. Matthieu l'avoit fait avant ce temps là, quoique “S. Irenée le ſemble mettre beaucoup pluſtard, en un temps où il y a bien de l'apparence que S. Luc avoit auſſi déja fait le ſien.

Il ſemble meſme neceſſaire de dire que S. Matthieu a écrit trois

Hier. in Matt. 12. p. 35. d | v. ill. c. 2.
a in Matt. pr. p. 3
b Bar. 34. § 168.
c Hier. in Matt. 12. p. 35. d.
d Euſ. l. 3. c. 39. p. 113. b.
e Hier. v. ill. c. 2.
f C. à Lap. in Matt. p. 91. c.
g Cl. Alex. 2. p. 380. a.
h C. à Lap. p. 41. 1. c. 2. b.
i p. 40. 41 | Anſ. ib. p. 6 | Sueur, p. 129.
k Synop. in M. p. 5-8.

Chry. in Act. h. 3. p. 33. c.

Baſ. S. h. 25 p. 139. a. b.

Euſ. chr.

Bar.41. § 15. ans ſeulement aprés la mort de J. C.] Car Baronius dit que tout le monde aſſure que cet Evangile fut écrit avant que les Apoſtres quittaſſent Jeruſalem, & ſe ſeparaſſent pour aller preſcher dans Op.imp.pr.p.3. les provinces [Il ne cite perſonne qui le diſe expreſſément,] hors l'ouvrage imparfait ſur Saint Matthieu. [Mais on le peut inferer avec vrai ſemblance de ceux qui diſent qu'il fut écrit en Judée. Le temps de cette diviſion des Apoſtres eſt incertain. Il ſemble neanmoins que "ç'a eſté vers l'an 36, puiſqu'il paroiſt qu'il n'y avoit Note 6. aucun Apoſtre à Jeruſalem lorſque S. Paul y vint en 37, hors Saint Pierre & S. Jacque le Mineur; que S. Pierre avoit eſté dés auparavant, à ce qu'on croit, fonder l'Egliſe d'Antioche; & qu'il ſut peu aprés preſcher en Aſie, & juſques à Rome.]

Ori. in Matt. g.p.225. e. 'Les Apoſtres ne quitterent la Judée, ſelon quelques Peres, que lorſqu'ils virent que les Juifs [pour la pluſpart] rejettoient la pa-

Chry.in Act.h. 25.p 234.d. role de verité qu'ils leur annonçoient, & que leur endurciſſement eſtoit incurable; depeur que s'ils l'euſſent fait pluſtoſt, ils ne paruſſent fuir & abandonner ceux de leur propre nation, [à qui ils

in Matt h.70. p.746 e|Op. imp pr.p.3. devoient les premiers effets de leur charité.] 'On pretend meſme que les Juifs les contraignirent de ſe retirer par la grande perſecution qu'ils leur faiſoient.

Ori. in Matt. g.p.225.d.e| Hier.in Iſ.l.10. p. 140. a. 'Ils crurent donc alors qu'il eſtoit temps d'executer ce que J. C. leur avoit commandé, d'aller inſtruire tous les peuples de la terre. [a] Ils diſtribuerent entre eux les diverſes parties du monde, [b] ſoit

a Leo,ſ.80.c.3. p. 316. b Ruf.l.10.c.9. p.164.1|Socr.l. 1.c.19.p 50.b| par le ſort, ſoit par quelque autre marque que le S. Eſprit leur donna de ſa volonté. [c] Car ce fut le S. Eſprit, dit S. Jerome, qui les ayant raſſemblez dans Jeruſalem, leur diſtribua & leur mar-

Bar.44.§ 20.21. c Hier.in Iſ.34. p. 140. a. qua "leurs partages, afin que chacun d'eux ſe repoſaſt [meſme *ſortes*. aprés ſa mort] dans la province qui luy avoit eſté commiſe pour y annoncer l'Evangile. Ce Pere fonde cela ſur une prophetie d'Iſaïe.

p. 139. d. 'Il ſemble dire qu'outre les Apoſtres, il y eut auſſi des Docteurs

Boll.25.apr.g. p.46.a.b|Chr. ori.p.109. qui eurent leur part dans cette diſtribution des provinces. 'Que s'il faut s'arreſter à ce qu'on dit de S. Marc, il fut deſlors deſtiné à aller preſcher dans l'Egypte, & meſme dans l'Ethiopie, & dans la Nubie: ["ce qu'il ſemble neanmoins n'avoir executé qu'en V.S.Marc. note 7. l'an 49.

Nous laiſſons à l'eloquence de S. Chryſoſtome à repreſenter] Bar.44.§ 22-24| Juſt.ap.2.p.78. a|Euſ.dem.l.3. p.112.d. 'combien c'eſtoit une choſe ridicule & folle ſelon les hommes, que douze perſonnes qui n'avoient rien à l'exterieur que de mepriſable, entrepriſſent d'aller changer la face de toute la terre, & de faire adorer partout comme Dieu un homme mort ſur une

croix, ſans rien promettre durant toute cette vie à ceux qui embraſſeroient leur doctrine, que des peines, que des fatigues, que des mepris, que des croix, & que des ſupplices. Mais cette folie eſt digne de la ſageſſe de Dieu : Et rien ne fait mieux voir que la religion Chretienne n'eſt point une invention des hommes, mais un ouvrage de la Toutepuiſſance divine.

[On verra ſur l'hiſtoire de chaque Apoſtre les lieux où l'on tient que Dieu les a envoyez.] On croit que quoiqu'ils aient pris en meſme temps la reſolution de ſe diſtribuer dans les diverſes provinces, il n'eſt pas neanmoins neceſſaire qu'ils l'aient tous executé en meſme temps. [La ſuite de l'hiſtoire nous donne auſſi lieu de juger qu'ils revenoient de temps en temps à Jeruſalem, lorſqu'ils le pouvoient, pour s'y réunir avec cette Egliſe qui eſtoit la mere des autres, & où Saint Jacque le Mineur eſtoit demeuré avec pluſieurs des anciens diſciples, comme on le voit par le Concile que les Apoſtres y tinrent l'an 51.] C à Lap. in Act. 12.

'Les Apoſtres accomplirent ainſi [en quelque ſorte] ce qui avoit » eſté predit par David : Leur voix a retenti par toute la terre, & » leur parole s'eſt fait entendre juſques aux extremitez du monde. Rom. 10 v. 18.

[Ce qui n'a pas empeſché que S. Auguſtin] & d'autres n'aient ſoutenu que pluſieurs peuples n'ont eu aucune connoiſſance de l'Evangile que pluſieurs ſiecles aprés. Soer. l. 1. c. 19. p. 50. b.

'Quelques martyrologes marquent le 15 de juillet la feſte de la diviſion des Apoſtres. Mais il y en a qui la raportent au temps que J. C. les envoya de ſon vivant preſcher aux Juifs. [C'eſt encore aujourd'hui la feſte d'une des egliſes de Paris.] Uſu. app. [Boll. mars, t. 2. p 15. d*

du college de Montaigu.

'Rufin aſſure avoir appris de la tradition des anciens, que lorſque les Apoſtres eſtoient preſt de ſe ſeparer, ils s'aſſemblerent, & conferant enſemble les penſées qu'ils avoient chacun, ils compoſerent une regle de la foy qu'ils devoient tous preſcher, & l'appellerent *Symbole* : & c'eſt ſous ce titre que cet abregé de la doctrine de l'Egliſe eſt venu juſques à nous. 'Un ſermon attribué à [1] S. Ambroiſe ſemble marquer la meſme choſe. [a] Saint Jerome dit que c'eſt le ſymbole [& la marque] de noſtre foy & de noſtre eſperance, qui nous a eſté donnée par les Apoſtres. 'S. Fulgence aſſure qu'il a eſté "établi par les Apoſtres, & que J. C. nous a donné par eux dans le peu de paroles qu'il contient, une regle parfaite de la vraie foy. 'Il comprend ſelon S. Leon, douze ſentences [& douze articles] des douze Apoſtres. [b] Quelques uns meſme pretendent que chaque Apoſtre en a fait un article, & marquent Ruf. ſymb. p. 539. 1 [Fort. l. 11. c. 1 p. 261.

1. Amb. de Eli. t. 2. p. 546.

ordinatum.

[a] Hier. ep. 61. c. 9. p. 173. b.

Fulg. ad Fab. ſr. 36. p. 632.

Leo, ep. 27. p. 491. 492.

[b] Bar. 44. § 17.

1. Les Benedictins en ont fait le ſermon 33 de l'appendix, & croient qu'il peut eſtre de S. Maxime de Turin.

Amb. B. t. 2. ap. p. 434. f.

quel eſt l'article que chacun d'eux y a mis:[" mais cela n'eſt appuyé d'aucune autorité conſiderable.] Note 7.

Ruf.pro Orig. p.172 c.
a ſymb.p 539.2| Aug.conf.l.8. c.2 p.59 2.a.
b Ruf.ſym p. 539.2.
c Aug ſ.58.p. 337. d.
d Leo;ep 24.c. 1.p.179.
e Hil de Tri.l. 9.p.77 2.c.
f Aug p.337.e.f.
g Leo;ep.97 c. 8.p 637.
h Aug.conf.l 8. e.2 p.59.2 a.
i ſ 58.c.11 p.342. g.
k p. 343. a. Baſ de Sp.c.27. p.353 d.
l Aug.ſ.232.p. 938 b.c.d|Cyr. cat|Hier.ep.61. c.9.p.173 b.

'Rufin appelle le Symbole la foy commune. [a] On le faiſoit reciter publiquement à Rome à ceux qui devoient eſtre battizez. [b]On le faiſoit auſſi apprendre [1] au batteſme dans l'Egliſe d'Aquilée, [c]ce qu'on pratiquoit de meſme dans les Egliſes d'Afrique.[d]& dans toute l'Egliſe generalement on le prononçoit avant que de recevoir le batteſme. [e] S. Hilaire demande aux Ariens ſi en renaiſſant par ce ſacrement, ils n'ont pas confeſſé que le Fils de Dieu eſtoit né de Marie. [f] Mais on voit qu'à Hippone au moins on le recitoit le jour du batteſme, devant tous ceux qui ſe trouvoient preſens [à l'adminiſtration de ce ſacrement.] [g] S. Leon ſuppoſe que cela ſe pratiquoit de meſme dans l'Orient. [Ainſi ce qu'il pouvoit y avoir de plus à Rome,][h] c'eſt qu'on le recitoit au jubé devant toute l'aſſemblée du peuple. [i] On ne le diſoit pas tous les jours publiquement dans l'egliſe ; [k]mais on exhortoit les Fideles à le dire tous les jours en ſe levant & en ſe couchant. 1.

'Il a eſté donné à l'Egliſe ſans eſtre écrit : [l] & meſme il eſtoit défendu de l'écrire, comme pluſieurs Peres le témoignent. [Cela n'empeſchoit pas neanmoins que les auteurs eccleſiaſtiques ne l'inſeraſſent dans leurs ouvrages. Et c'eſt particulierement par ce moyen qu'il eſt venu juſques à nous. Car outre que les Peres en parlent ſouvent, ils ont meſme fait pluſieurs ſermons, & des traitez entiers pour l'expliquer]

Voſſ & Uſſ. de ſymb|Alex.t.1. p.465.
Ruf.ſymb p. 539. 2.
a|Amb.ep.7.p. 186. a. b.
Vig. in Eury.l. 4.c.1.p.34.
Uſſ ſymb.p.5. 6.
Voſſ|Uſſ|Alex. t.1.p.453.

'On voit par ce qu'ils nous en diſent, "qu'il n'eſtoit pas tout à fait le meſme partout. Et cette diverſité paroiſt principalement par celui dont on ſe ſervoit dans l'Egliſe de Jeruſalem. 'Rufin dit que cette diverſité vient de ce qu'on y a ajouté quelques mots dans certaines Egliſes, ſelon les hereſies que l'on y avoit à combatre. 'Mais on croit que l'Egliſe de Rome l'a conſervé longtemps tel qu'elle l'avoit receu d'abord, ſans y ajouter quoy que ce ſoit. 'Vigile de Tapſe cite le ſymbole que cette Egliſe avoit toujours donné aux Fideles depuis le temps des Apoſtres juſques alors, [c'eſt à dire juſques à la fin du V. ſiecle] 'Celui dont nous nous ſervons aujourd'hui eſt plus ample que n'eſtoit autrefois celui de l'Egliſe Romaine, comme on le voit, tant par ce qu'en dit Rufin, que par les copies qui en ſont venuës juſques à nous. 'On peut voir encore pluſieurs autres choſes ſur le ſujet du Symbole dans les traitez qui en ont eſté faits en ces derniers temps. Note 8.

1. c'eſt à dire quelques jours avant le batteſme, comme cela eſt clair de Rome & de l'Afrique.

SAINT SIMON
APOSTRE.

l'an 31 de l'ere commune.

[TOUT ce que nous pouvons dire d'aſſuré de Saint Simon, c'eſt que J. C. l'eleva à la dignité de l'apoſtolat, & qu'il avoit le ſurnom de Cananéen ou Cananite, & de Zelé,[a] qui eſt ce que ſignifie en hebreu le mot de Cananéen.[b] Et rien ne peut mieux exprimer l'eſprit apoſtolique, que ce zele ſaint qui nous fait regarder les ennemis de Dieu comme nos veritables ennemis, quelque proches qu'ils nous puiſſent eſtre ſelon la chair. Quelques uns neanmoins ont cru que le ſurnom de Cananéen marquoit ſeulement qu'il eſtoit de Cana en Galilée, où J. C. changea l'eau en vin. Theodoret ajoute qu'il eſtoit de la tribu de Zabulon ou de Nephthalim, & il le diſtingue par là de Simon qui eſt appellé frere de J. C, & qui ainſi devoit eſtre de la tribu de Juda.[Il y a encore d'autres raiſons qui nous font croire que le frere du Seigneur n'eſt point l'Apoſtre, mais plutoſt S. Simeon ſecond Eveſque de Jeruſalem.]

Matt. 10. v. 4 | Marc. 3. v. 18.

Luc 6. v 15 | Act. 1. v. 13.

[a] Hier. in Matt. 10. v. 4. p. 29. b. [b] ep. 53. p. 119 a | Amb. pſ. 118. v. 139. p. 1045. c. d.

Thdrt. pſ. 67. v. 28. p. 559. c | Hier. in Matt. p. 29. b.

Note.

Nicephore dit que l'Apoſtre eut le ſurnom de Zelé à cauſe de ſon zele tout de feu pour J. C, de ſon exactitude toute particuliere à pratiquer ce qu'il nous enſeigne dans l'Evangile pour le reglement de nos mœurs. [Nous ſouhaiterions trouver la meſme choſe dans un auteur plus ancien, auſſibien que ce qu'ajoute Nicephore,] qu'aprés avoir eſté rempli du S. Eſprit à la Pentecoſte, il parcourut l'Egypte, la Cyrenaïque, & l'Afrique; qu'il preſcha l'Evangile dans la Mauritanie, & dans toute la Libye; que penetrant juſqu'à l'Ocean occidental, il porta meſme la foy dans les iſles Britanniques; qu'il releva la gloire de J. C. non ſeulement par ſes predications, mais auſſi par un grand nombre de miracles; qu'il fut eprouvé par une infinité de perſecutions; & qu'enfin il retourna à J. C. par la mort de la croix, laquelle il receut avec un courage & une joie incroyable.

Nphr. l. 2. c. 40. p. 202. b.

c.

Les Grecs diſent à peu pres la meſme choſe dans leurs Ménées: & ils ajoutent poſitivement qu'il mourut & fut enterré dans la grande Bretagne. [Ce qui paroiſt certain ſur cela, c'eſt que l'E-

Men. 10. jun p. 93.

V. S. Pierre note 35.

gliſe d'Afrique n'avoit aucune connoiſſance au IV. ſiecle qu'elle
Uſſ.Brit.c.1. p.7. euſt receu la foy de S. Simon,] & l'Egliſe Britannique n'en ſçait rien non plus que par ces Grecs ſans autorité.

[Elle a eu meſme avec le reſte de l'Occident une tradition toute contraire. Car Fortunat qui eſtoit Eveſque de Poitiers ſur la fin
Fort.l.8.c.4.p. 190. du VI. ſiecle,] dit que S. Simon eſt enterré dans la Perſe. [Et ce témoignage ſeroit encore plus conſiderable,][a] ſi nous ne voyons
a Bed.retr. in Act.1.v.13.t.6. p. 3. par Bede que cela vient des hiſtoires apocryphes des Apoſtres, où il eſtoit marqué que les preſtres idolatres avoient fait ſouffrir un
Abd.l.6.p.83.84. glorieux martyre à S. Simon dans Suanir ville de Perſe. Et c'eſt ce
p. 83. 1. que nous liſons encore dans les fables d'Abdias, qui pretend avoir eſté fait Eveſque de Babilone par S. Simon meſme & par S. Jude.

Bed, p. 3. Bede ajoute que ce qu'on diſoit du martyre de S. Simon, eſtoit autoriſé par le martyrologe fait par Euſebe, & traduit par Saint Jerome. [C'eſt apparemment celui que Florentinius nous a don-
Flor.p.632-637. né,] où l'on trouve qu' il ſouffrit dans la Perſe; [b] & quelques ma- 1.
b p.938. 2. nuſcrits portent que ce fut dans la ville de [1] Suanir. [Ce martyrologe paroiſt aſſurement le plus ancien que nous ayons, quoi qu'il ne ſoit pas exemt de beaucoup de fautes, & qu'il ne puiſſe eſtre ni d'Euſebe ni de S. Jerome en l'état que nous l'avons.] Il marque la feſte de S. Simon & de S. Jude le 28 d'octobre, qui eſt le jour que nous la faiſons aujourd'hui, & le 29 de juin: & il met
Abd.l.6.p.84.85. leur martyre le premier de juillet, auquel Abdias écrit qu'ils furent maſſacrez dans un tumulte que les preſtres des idoles avoient
Men. p. 93. excité contre eux. Les Grecs honorent S. Simon le 10 de juin, où ils diſent tout enſemble que c'eſtoit Nathanael, & l'epoux des noces de Cana, [ſans ſe mettre en peine ſi cela ſe peut accorder.]
p. 272. Ils en font encore une memorie le 22 d'avril, en ſuppoſant que c'eſt Nathanael, dont ils honorent ce jour là la vocation.

p. 83. 2. [On ne connoiſt point dans l'hiſtoire] la grande ville de Suanir,
Baud.p.220. comme l'appelle Abdias, [ſi l'on ne veut dire que ce ſont] les peuples appellez *Suani* ou *Surani* dans Pline & dans Ptolemée, qu'on place vers la Colchide, ou meſme encore plus haut dans la Sarmacie. [Cela pourroit avoir quelque raport avec ce qu'on lit] dans
Menzs,30. nov.p.489. une [fauſſe] hiſtoire de Saint André, que dans le Boſphore Cimmerien on voyoit en une grote ſous terre, [2] un tombeau dont 2.
l'inſcription portoit que c'eſtoit de Simon ſurnommé Zelé &

Boll.mars,t.2.p. 36. b. 1. [Au 28 d'octobre la pluſpart des exemplaires ne marquent point de lieu;] ce que Bede fait auſſi dans ſon martyrologe. [D'autres ont ajouté *à Suanes dans la Perſe &c.* Adon dans ſon martyrologe 28. oct. ſuit Bede. Dans ſon livre des feſtes *p.* 36, il le fait martyriser dans la Perſe; ce qu'Uſuard & les autres enſuite font auſſi.]

2. Le texte porte qu'il y avoit deux tombeaux de deux Apoſtres de meſme nom, Simon le Zelé & Simon le Cananite. [On voit en cela l'exactitude & l'erudition des Grecs modernes.]

Cananite.

Cananite. [Mais le plus ſeur en tout cela eſt d'avouer que nous ignorons ce que nous ignorons en effet, & de ſoumettre noſtre curioſité à la ſageſſe de Dieu, qui nous cache ſes plus grands Saints, pour nous apprendre à aimer nous meſmes à demeurer cachez & inconnus aux hommes, pour eſtre mieux connus de luy. C'eſt ainſi que noſtre juſtice s'elevera audeſſus de celle des Scribes & des Phariſiens, qui faiſoient tout pour eſtre vus & honorez par les hommes.]

SAINT JUDE
APOSTRE.

L'APOSTRE S. Jude eſtoit autrement appellé Thaddée, '& encore ſurnommé Lebbée ſelon le grec, '& ſelon les verſions Orientales. [a] Ainſi il avoit trois noms ſelon S. Jerome. [b] Mais quelques uns pretendent que Jude & Thaddée [1] ne ſont que le meſme nom dans la langue originale.

Conc.c.40.1. Matt.10.v.3. Aug.3.p.501.1.c. [a] Hier.in Matt. p.29.b. [b] Syn.1b.p.282.a

1.

corculum. 'S. Jerome traduit le nom de Lebbée par "un terme [c] qui ſignifie un homme de ſens & de teſte. [d] Le meſme Pere ["& quelques autres] attribuënt encore à S. Jude le titre ou le ſurnom de Zelé, [qui eſt donné dans l'Evangile à S. Simon;] & diſent qu'il l'avoit merité en ſe rendant illuſtre par cette vertu.

Note 1.

Hier.1b.p.29.b. [c] Synop.p.282.a. [d] Hier.in Gal. 4 v.17.p.183 b| in Helv.c.7.p. 11.

Note 2. 'Il eſtoit frere de Saint Jacque [le Mineur. Ainſi "c'eſt le meſme] [e] Jude qui eſt appellé frere de J.C, ["parcequ'il eſtoit fils de Marie ſœur de la S.te Vierge, & de Cleophas frere de S. Joſeph.

V S Jacque le Mineur § 1.

Jud.v.1|Luc.6. v.16|Act.1.v.13. [e] Matt.13.v.55.

Il fut marié, & eut des enfans,]'puiſqu'Hegeſippe au raport d'Euſebe, parle de deux martyrs ſes petits-fils, [comme nous le dirons dans la ſuite:]Nicephore a meſme trouvé à ſa femme le nom de Marie.

Euſl.3.c.20.p. 89.c. Nphr.l.1 c.33. p. 114.a.

'Il fut fait Apoſtre l'an 31 de l'ere commune, un peu aprés Paſque. 'Dans la Cene, il demanda à J.C. pourquoi il devoit ſe manifeſter à eux, & non pas au monde.

Conc.c.38.40. Joan.14.v.22.

Lebbæum. 'Nous liſons dans S. Paulin que Dieu a donné "cet Apoſtre à la Libye, pour y diſſiper les tenebres de l'erreur par une ſi vive lu-

Paul.car.26. p.617. Aug.3.p.501.1.d.

1. Le P. Combefis ſoutient que cela eſt faux

miere. Il ſemble dire que le corps de S. Jude y eſtoit demeuré : [mais on ne voit pas s'il parle de la Libye Cyrenaïque, qu'on croit communément avoir receu l'Evangile par Saint Marc, ou de la Tripolitaine, ou peut-eſtre de quelque autre partie plus meridionale de l'Afrique. Car nous ne trouvons aucune autre marque de la predication de Sainr Jude dans ces pays.] Les Moſcovites croient avoir receu la ſoy par luy.

Baſn.ex.p.436.

1.Cor.9.v.5. Saint Paul nous apprend que les freres de J.C. menoient avec eux dans les provinces quelques femmes Chrétiennes, qui les ſervoient & les aſſiſtoient de leurs biens ſelon la coutume qui s'obſervoit en Judée. [Cela ſe doit enrendre particulierement de Saint Jude, puiſque nous ne liſons point que les autres freres du Seigneur aient eſté preſcher dans les provinces.

Hier.in Jov.l.1. c.14.p.34.c.

Nous allons voir qu'il a vécu apparemment juſques aprés la ruine de Jeruſalem. Ainſi nous avons tout lieu de juger qu'il fit un voyage en cette ville vers l'an 62.] Car aprés le martyre de S. Jacque ſon frere, les Apoſtres & les parens de J. C. s'y raſſemblerent de tous coſtez pour luy donner un ſucceſſeur : & l'on choiſit pour cela S. Simeon, qu'on croit avoir auſſi eſté frere de S. Jude.

Euſ.l.3.c.11.p. 86 87.

Hier.v.ill.c.4. Nous avons une epiſtre de S. Jude, [qu'on met la derniere] des ſept à qui l'on donne le nom de Catholiques, [peut-eſtre parce qu'elles s'adreſſent [1] à tous les Fideles en general, & non à aucune Egliſe particuliere.] On croit neanmoins que celle-ci eſt proprement pour les Chrétiens convertis du Judaiſme. [a] Il avoit toujours ſouhaité de leur écrire ſur le ſalut que J.C. eſt venu apporter à tous les hommes. [Mais comme les Saints au lieu de ſuivre leurs penſées & leurs deſirs, s'attachent aux regles de Dieu, dont le temps n'eſt pas toujours preſt ;] il attendit qu'il ſe viſt obligé d'exhorter les Chrétiens à combatre pour la ſoy qui leur avoit eſté enſeignée, & à rejetter les faux docteurs qui s'efforçoient de la corrompre. On croit que c'eſtoient les Nicolaïtes, les Gnoſtiques, les Simoniens, & les autres de ce genre là, dont les mœurs n'eſtoient pas moins corrompuës que la doctrine, parcequ'ils ſe contentoient d'une ſoy ſterile & ſans œuvres. Ainſi il traite le meſme ſujet que S. Pierre dans ſa ſeconde epiſtre, dont il prend tellement l'eſprit, qu'il imite ſes penſées, & quelquefois meſme ſes expreſſions. [Mais parceque les excés de ces heretiques ſe repandoient & s'augmentoient de plus en plus, il s'eleve contre eux avec encore plus de force que S. Pierre. Cependant comme le zele de la charité eſt ſans amertume & ſans haine, il exhorte

Synop.in Jud. p.1643.g.

a Jud.v.3.

v.4.&c.

Synop.n.p.1643.

b Eſt.ib.p.1237.

Jud.v.23.

1. hors les deux petites de S. Jean, qu'on n'a pas voulu ſeparer de la grande.

les Fideles à travailler avec humilité à les ſauver,& à les retirer du feu [où leur ſolie les precipitoit.]Il ſemble citer expreſſément la ſeconde epiſtre de S. Pierre, & marquer meſme que la pluſpart des Apoſtres eſtoient déja morts. Ainſi il peut bien n'avoir écrit ſon epiſtre qu'aprés le regne de Neron, & aprés la ruine de Jeruſalem. [″& c'eſt la ſeule epoque que nous ayons de ſa mort.] v.17 1.|Eſt.n.p. 1237.

Note 3.

Note 4. 'Pluſieurs ″ont douté autrefois de l'autorité de ſon epiſtre,parce que le livre d'Enoc, qui eſt apocryphe, s'y trouve cité. Mais cela n'a pas empeſché qu'eſtant autoriſée par ſon antiquité, elle n'ait eſté receuë au catalogue des Ecritures divines dés devant la fin du IV. ſiecle, [par un conſentement general.]'Et Saint Auguſtin ſoutient qu'on ne peut nier qu'Enoc n'ait écrit quelque choſe par l'Eſprit de Dieu, puiſque S. Jude le dit dans ſon epiſtre canonique. 'Origene dit que cette epiſtre dans le peu de lignes qui la compoſent, contient beaucoup de paroles ″pleines de la force & de la grace du ciel. Hier.v.ill c.4. Aug.civ.l.15 c. 23.p.183.2.a. Ori.g.in Matt. p.223 d,e.

ἐξουσίαν λέγων.

[Voilà tout ce que nous trouvons d'aſſuré & de fondé pour l'hiſtoire de S. Jude. On en dit neanmoins encore bien d'autres choſes, qu'il ne ſera peut-eſtre pas inutile de toucher ici en un mot.]

&c. 'Saint Jerome dit qu'aprés l'Aſcenſion 'il fut envoyé à Abgare Roy d'Oſrhoene; & il cite pour cela l'hiſtoire eccleſiaſtique. 'L'Anonyme d'Oecumenius paroiſt avoir cru la meſme choſe. Hier.in Matt. 10.v.4.p.19.b. Oecu.prol.p. 14.

V. Saint Thomas note 5. [a]Mais l'hiſtoire eccleſiaſtique meſme nous apprend ″que Saint Thaddée qui y fut envoyé, eſtoit un des 70 Diſciples, comme Euſebe le dit en trois endroits differens. 'Cela n'empeſche pas que les nouveaux Grecs & Latins ne diſent que S Jude a preſché à Edeſſe & dans toute la Meſopotamie,[b] y affermiſſant, dit Nicephore,l'ouvrage de Dieu que Saint Thaddée y avoit commencé. Cet hiſtorien ajoute qu'il a auſſi preſché dans la Judée, la Galilée, la Samarie, l'Idumée & dans toute la Syrie 'Il paroiſt encore qu'on a cru qu'il avoit établi la foy & l'epiſcopat dans la grande Armenie: '& on aſſure que les Armeniens tiennent par tradition qu'il a ſouffert dans leur pays. [a] Bed.retr in Act.t.6.p.3.b. Nphr.l.2.c.40. p.201.203| Men. 29.jun p.143| Uſu|Ado, feſt. p 34. [b] Nphr. p.202.d. Flor.p.172 a. Auſt.3 p.500 t. c|502.2.a b.

[Nous avons vu que] 'S. Paulin le donne à la Libye.[c] Fortunat dit qu'il eſt enterré dans la Perſe,[d] ce que les martyrologes latins ont ſuivi.[e] Bede en dit plus de particularitez, mais ſur les hiſtoires qui contiennent, dit-il, les ſouffrances des Apoſtres, & que la pluſpart croient apocryphes. [Auſſi ce qu'il en dit revient tout à fait à Abdias, qui nous conte ″une grande hiſtoire de ce que S. Jude fit & ſouffrit dans la Perſe avec S. Simon.] Paul.car.26.p. 627. [c] Fort.l.8.c.4. p.190. [d] Flor.p.175. [e] Bed.retr.in Act.p.34.

V.S.Simon.

Conſt.l.2.c.63. p.210 c.d. 'Les Conſtitutions diſent qu'il y avoit des Apoſtres qui meſme en preſchant l'Evangile cultivoient la terre, afin de n'eſtre jamais oiſifs: & quelques uns l'entendent de S. Jude, [peut-eſtre parce-
n.p.193-195. que c'eſtoit l'emploi de ſes petits fils.] Mais on ne peut rien aſſurer ſur cela, non plus que ſur pluſieurs autres choſes que les nouveaux Grecs diſent de luy.

Nphr.l.2.c.40. p.203.a|Oecu. prol p.14. a Menæa.p.143. 'Quelques Grecs écrivent qu'il eſt mort en paix à Beryte, ["en quoy il y a bien de l'apparence qu'ils le confondent avec S. Thad-
V.S.Thomas note 10. dée Apoſtre d'Edeſſe] Leurs menologes qui en font le 19 de juin, diſent qu'il fut tué à coup de fleches [1] en un lieu que nous ne con-
1. Florent.p.632-637. noiſſons point. 'Les plus anciens martyrologes latins marquent la feſte de S. Simon & de S. Jude le 29 de juin & le 28 d'octobre, & leur martyre le premier de juillet. Bede met ſimplement leur feſte le 28 d'Octobre, auquel nous les honorons aujourd'hui. Uſuard & Adon le ſuivent pour le jour, mais ils parlent plus amplement de leur hiſtoire, & marquent qu'ils ont ſouffert le martyre.

p.176.a. 'On croit avoir aujourd'hui leurs corps à Rome dans l'egliſe de S. Pierre, ſans qu'on diſe quand ni comment ils y ont eſté ap-
Auct.3.p.500.1.e. portez. 'On aſſure que les Armeniens pretendent avoir celui de S. Jude.

Bar.44.§ 48. 'On a attribué à cet Apoſtre un faux Evangile condanné par le Pape Gelaſe.

Euſ.l.3.c.20.p. 89.c. b p. 90. b. c p.89.d. c.d.ex Heg. Suet.d.12.c.12.p. 802. 'L'hiſtoire, comme nous avons dit, parle de deux petits fils de S. Jude, [b]qu'on ne peut douter avoir eſté Chrétiens. [c] Ils avoient à eux deux 39 "arpens de terre valant*environ 3400 livres, qu'ils
"πλέθρα. * 9000 de niers. cultivoient eux meſmes: '& cela leur ſuffiſoit tant pour s'entretenir, que pour payer les tributs 'que Domitien exigeoit des Juifs avec beaucoup de rigueur.

Euſ.chr|Hier. v.ill.c.9. d Euſ.l.c.19.p. 89.b. e c.20.p.89.c. 'Cet Empereur ayant excité la ſeconde perſecution contre l'Egliſe en l'an [95 de J. C,] qui eſtoit le 14 de ſon regne, [d]commanda que l'on fiſt mourir les deſcendans de David, [e] parcequ'il craignoit la venuë du CHRIST auſſibien qu'Herode. Euſebe dans ſa chronique met cet ordre en la derniere année de Comitien, qui eſt la
c.19.20.p.89.b.c. 96[e] de l'ere commune. 'Quelques Juifs furent ſur cela denoncer les petits-fils de S Jude, comme deſcendus de David, & parens
c 20.p.89|n.p. 50.1.b.c. f c.20.p.89.90. du CHRIST. Ils furent donc amenez à Domitien par un [2] Exemt: 2. [f]& ce Prince les ayant interrogez de leur race, de leurs biens, du

Baudr. p.66. 1. ἐν Ἀραρᾷ τῇ πόλει. Faudroit-il ἐν Ἀριαραθῇ πόλει. 'On marque une ville de ce nom dans l'Armenie mais ce ſemble dans la petite. [Artaxate eſt fort celebre dans la grande.]

Dio,l.45.56.p. 276.b|565.d. 2. [Le texte porte ὡς Ἐυοκατ.] C'eſtoient ceux qui ayant ſervi leur temps dans les armées, y eſtoient rappellez à des conditions plus honorables. Auguſte en avoit fait un corps, qui ſubſiſta aprés luy juſques en l'an 230 au moins.

Meſſie & de ſa royauté, ils répondirent ſur tout cela avec beaucoup de ſincerité & de franchiſe. Leurs mains endurcies par le travail, faiſoient aſſez voir que ce qu'ils diſoient de leur pauvreté eſtoit veritable; & pour le Meſſie, ils declarerent qu'il eſtoit veritablement Roy, mais dans le ciel & non ſur la terre, où ſon regne ne paroiſtroit qu'à la fin du monde, lorſqu'il viendra dans ſa gloire juger les vivans & les morts. p.50.a.

'Domitien n'eut que du mepris pour leur pauvreté & leur foibleſſe: mais jugeant auſſi qu'il n'avoit rien à apprehender de leur part, il ne les regarda plus comme criminels, & les mit en liberté. 'On ajoute qu'il appaiſa meſme par un edit la perſecution qu'il avoit excitée contre l'Egliſe: [& il peut l'avoir fait "dans les derniers jours de ſon regne, qui finit le 18 ſeptembre en l'an 96.] a. b|Tert.ap.c.5. p.6.c.d.

V. la perſ. de Domitien.

'Les deux petits-fils de S. Jude furent depuis fort honorez dans l'Egliſe, & comme parens de J.C, & comme martyrs: [ce titre s'eſtant donné dans les trois premiers ſiecles, à tous ceux qui avoient rendu un témoignage public à la verité, quoiqu'ils ne fuſſent pas morts pour elle.] Ils furent établis ſur [quelques] Egliſes, & meſme "conduiſirent toute l'Egliſe, [s'il faut s'arreſter aux termes d'Hegeſippe.] Ils vécurent juſque ſous Trajan, '& juſques au temps que S. Simeon de Jeruſalem ſouffrit le martyre, 'vers l'an 107. Euſ.l.3.c.20.32. p.90.b.c|104.c. p.104.c. chr.

προηγοῦντο τῆς ἐκκλησίας.

'S. Chryſoſtome dit auſſi que les parens du Seigneur s'eſtant rendu admirables par leur vertu, furent longtemps reſpectez partout, quoique nous ignorions aujourd'hui leurs noms. 'On marque particulierement d'eux qu'ils eurent beaucoup de part à l'election de S. Simeon de Jeruſalem [vers l'an 62,] & ils eſtoient alors en aſſez grand nombre. 'On les connoiſſoit par le titre "de parens du Seigneur, [comme par leur titre particulier, qui leur eſtoit tres honorable parmi les Fideles,] '& qui neanmoins leur euſt eſté inutile, s'ils n'euſſent joint à la proximité du ſang la pratique de ce que J.C. nous a ordonné. Chry.in Jo.h. 20.p.134.135. Euſ.l.3.c.11.p. 86.87. Chry.in Jo.h. 20 p.135.a. p.134.d.e.

οἱ δεσπόσυνοι

'Jule Africain, [celebre auteur du III. ſiecle,] dit avoir appris diverſes choſes ſur la genealogie de J. C. par ceux qui eſtoient ſes parens ſelon la chair, & qui des bourgs de Nazares [ou Nazaret,] & de Cocabe dans la Judée, s'eſtoient repandus en divers endroits de la terre. Euſ.l.1.c.7.p. 22.c|23.c.

S. MATTHIAS
APOSTRE.

Act. 1. v. 21. 22.

SAINT Matthias a toujours eſté avec J.C. & les Apoſtres, depuis le batteſme de S. Jean juſqu'à l'Aſcenſion. [Et ainſi ce ne peut pas eſtre le meſme que Zachée, converti peu avant la mort de J.C,] 'quoique quelques uns l'aient pretendu, comme nous l'apprenons de S. Clement d'Alexandrie. Il eſtoit un des 70 Diſciples ſelon le meſme Pere & quelques autres anciens: ["& nous avons tout ſujet de le croire. Nous nous contentons de marquer ici en un mot] [a]qu'il fut elevé à l'apoſtolat auſſitoſt aprés l'Aſcenſion, [pour ne pas repeter ce qu'on a pu voir "ſur l'hiſtoire de S. Pierre.]

Cl. ſtr. 4. p. 488. a.

Bed. retr. in Act t. 6. p. 3. Euſ. l. 1. c. 2. p. 30. 31. Epi. de Chr. c. 4. p. 50. d.

a Act. 1. v. 16-26.

V. S. Pierre § 5.

Ibid.

Cl. ſtr. 3 p. 436. d.

'On raportoit de luy cette parole, Qu'il faut combatre contre ſa chair, & "la dompter entierement, en ne luy accordant rien de ce que demandent les deſirs dereglez de la ſenſualité; & qu'il faut au contraire fortifier & faire croiſtre l'ame par la foy & la connoiſſance.

παραχρῆσθαι

2. p. 380. a. 7. p. 748. c.

Bar. 44. § 48. b 653. § 14.

'S. Clement d'Alexandrie cite [c] quelque choſe d'un livre des Traditions de S. Matthias, [dont Euſebe ne dit pas ſeulement un mot.] 'Auſſi Baronius le rejette comme un livre apocryphe, [b]ou qui au moins eſt trop incertain pour faire aucune autorité. [C'eſt peut-eſtre ce que S. Clement a voulu dire,] 'lorſque parlant des heretiques Baſilidiens, qui ſe vantoient de ſuivre les ſentimens de S. Matthias, il dit qu'ils s'en vantoient ſans fondement, puiſque les Apoſtres ne nous ont laiſſé qu'une meſme tradition, comme ils n'avoient tous qu'une ſeule & meſme doctrine. 'On a auſſi ſuppoſé à S. Matthias un Evangile que l'Egliſe n'a point receu. 'Le Pape Innocent I. condanne en general tout ce qu'on attribuoit à S. Matthias.

c.

Cl. ſtr. 7. p. 765. c.

Ori. in Luc. h. 1. p. 210. Euſ. l. 3 c. 25. p. 97 d. Conc. t. 2. p. 1256. c.

'Bollandus raporte quantité de choſes ſur la vie, la mort, & les reliques de cet Apoſtre, leſquelles eſtant priſes des auteurs modernes, ne peuvent avoir d'autorité. 'Ce qu'il y a de plus remarquable, ce ſont les actes du martyre de ce Saint, tirez ſelon la pre-

Boll. 24. feb. p. 431. &c.

P. 441. 442.

c. ou quelques paroles de S. Matthias tirées d'un livre qu'il appelle les Traditions.

face, d'un livre hebreu intitulé *Le livre des condannez*, parcequ'il contenoit la condannation & la mort de ceux qui [ſelon les Juifs] avoient violé la loy, c'eſt à dire de S. Matthias, des deux Saints Jacques, & de S. Eſtienne. 'Ces actes ont eſté traduits en latin dans le XII. ſiecle par un moine de l'abbaye de S. Matthias à Treves, 'en laquelle on pretend que ſont les reliques de cet Apoſtre. p.433.d. p.435 436.

'Ce moine eſtant en peine de quelle maniere il pourroit trouver l'hiſtoire de S. Matthias, laquelle, comme il dit, n'eſt dans aucun auteur eccleſiaſtique, un Preſtre l'aſſura qu'un Juif de ſa connoiſſance luy en apporteroit les Actes, s'il vouloit ſe charger de les traduire: Car il avoit appris un peu d'hebreu. Le Juif penſant le tromper, au lieu de luy apporter le livre des condannez, luy apporta le Cantique des Cantiques. Le moine reconnut auſſitoſt ſa fourberie, & la luy reprocha hautement; de ſorte que le Juif fut obligé de luy promettre avec ſerment qu'il le contenteroit, craignant, dit le moine, que je ne luy rendiſſe quelque mauvais office auprés du Prince, avec lequel j'eſtois alors aſſez bien. p.441.e.f. f.

„ 'Il m'apporta donc, continuë le moine, un autre livre intitulé „ *La vie de S. Matthias*, & me l'expliqua tout du long, dans la „ croyance qu'il avoit que je l'entendois comme luy. 'Un an aprés, „ l'Archeveſque [de Treves] ſe fit expliquer le meſme livre par un „ autre Juif, qui ſe trouvant dans un fort grand danger, [avoit beſoin de ſon ſecours:] & ſon explication ſe rencontra toute conforme à la premiere, hormis en un article: Et le moine dit que „ Dieu revela la meſme choſe à une recluſe, qui avoit jeûné trois „ jours pour obtenir cette faveur. 'Le moine compoſa donc ſur cela „ la vie de S. Matthias que nous avons, & il le fit par ordre de ſon „ Abbé, à qui il la dedie. Mais il avoue qu'il l'avoit un peu étenduë. p.442.a. b.

'Ce qu'elle contient de S. Matthias, outre ce que l'Ecriture nous en apprend, c'eſt qu'il eſtoit de Bethléem, de la tribu de Juda, d'une naiſſance illuſtre; 'qu'il fut fort bien inſtruit tant par ſes parens que par un homme incomparable nommé Simeon; 'Qu'aprés la Pentecoſte il eut pour partage la Paleſtine; 'Qu'il y fit un grand nombre de miracles, & y convertit beaucoup de monde; 'Que 33 ans aprés la Paſſion ou environ (car il n'y en a que 28 ou 30 au plus,) le jeune Ananus ayant fait mourir S. Jacque le Mineur à Jeruſalem, S. Matthias fut pris en meſme temps en Galilée, & amené devant Ananus, lequel luy ayant fait une longue harangue, & ayant ecouté ſa réponſe qui n'eſt pas plus courte, voyant qu'il perſiſtoit à confeſſer J. C, il le condanna à eſtre lapidé. Cela fut auſſitoſt executé, & puis on luy trancha la teſte à la Romaine. c. c.d. f. p.443.b.c. p.443.445.

[Nous avons cru devoir donner cet abregé d'une hiſtoire qui ſemble d'abord avoir quelque autorité .] Mais Florentinius dit nettement "qu'elle eſt du meſme genie que les celebres fables qui portent le nom d'Abdias. Bollandus la tient auſſi pour ſuſpecte, & dit que diverſes perſonnes la rejettent comme apocryphe. [a] Le P. Combefis croit que le meilleur eſt de ne rien dire du tout de S. Matthias, [hors ce qui eſt dans les Actes.] [b] La tradition des Grecs eſt qu'il a preſché, & qu'il eſt mort dans la Colchide, à laquelle il leur plaiſt de donner le nom d'Ethiopie. Ils font ſa feſte le 9 d'aouſt, & les Latins le 24 de fevrier.

Florent. p. 176. 177.

Note.

Boll. 24. feb. p. 442. a | Auct. 3. p. 503. 1. c.

a Auct. 3. p. 503. 2. b.

b Boll. p. 432. 433.

p. 431. a. b | 432. e.

On pretend avoir ſon corps à Rome & à Treves: [c] Mais Bollandus doute ſi les reliques qui ſont à Rome ne ſont point plutoſt de S. Matthias Eveſque de Jeruſalem [vers l'an 120,] dont il ſemble qu'on ait auſſi confondu l'hiſtoire avec celle de l'Apoſtre.

p. 434-436.

c May, t. 3. p. 6. e. f.

S. BARNABÉ
APOSTRE DES GENTILS.

Act. 4. v. 36.

SAINT Barnabé s'appelloit en ſon premier nom Joſé ou [1] Joſeph. Le nom de Barnabé, c'eſt à dire fils de conſolation, luy fut donné par les Apoſtres, peut-eſtre parcequ'il avoit une vertu & un don particulier pour conſoler les affligez, [& pour encourager les foibles.] Car ce que l'Ecriture en raporte nous donne lieu de juger qu'il eſtoit d'un naturel fort doux, tendre, & tres porté à pardonner, bon & ſimple, tres "affable, [d] & meſme on dit qu'il eſtoit fort aimable & fort agreable de viſage, comme ſont ordinairement les perſonnes de ce caractere: Et en meſme temps neanmoins "il avoit, ſelon l'opinion de S. Chryſoſtome, "un air de majeſté qui imprimoit le reſpect.

1.

Chry. n. h. 11. p. 106. c.

h. 21. 34 p. 196. a | 301. d | 303. d.

h. 25. p. 232. e.

h. 21. p. 196. a.

d h. 15. p. 141. e. d.

h. 30. p. 274. d.

συμφύτους.

πάνυ τέλειος ἀξιοπρεπής.

Act. 4. v. 36.

Clem. Alex. 2. p. 410. c | Euſeb. 1. c. 12. p. 30. c | 1. 2. c. 1. p. 38. d | Epi. 20. c. 4. p. 50. d | Chr. Al. p. 530.

Il eſtoit de la tribu de Levi, quoique ſa famille fuſt établie dans l'iſle de Cypre. Pluſieurs anciens écrivent qu'il eſtoit "l'un des 70 Diſciples de J.C: [e] & les nouveaux Grecs veulent dans leur office qu'il en ait eſté le premier. [f] Il avoit une terre; [g] & c'eſtoit

Note 1.

e Men. V. p. 118. 1. f Act. 4. v. 37. g Chry. n. h. 12. p. 112. d.

1. [ſelon la Vulgate latine,] & ſelon quelques manuſcrits grecs, *Oxon. p.* 318.

en

en quoy conſiſtoit tout ſon bien. 'Quelques uns diſent que c'eſtoit une terre fort belle & fort bien baſtie auprés de Jeruſalem: [& ſi cela eſt, ſa vertu en paroiſtra encore plus grande.]Car il la vendit aprés l'Aſcenſion, & en mit l'argent aux pieds des Apoſtres. Sur. 11. jun. p. 170. § 5. Act. 4. v. 37.

en l'an 37. V. S. Paul § 6. 'Lorſque S. Paul fut venu à Jeruſalem [trois ans] aprés ſa converſion, "S. Barnabé * l'amena aux Apoſtres. 'On [c] pretend qu'ils avoient étudié enſemble ſous Gamaliel. 9. v. 26. 27. Sur. § 6.

* &c. 7. † vers l'an 42. [† Environ cinq ans aprés,]quelques Fideles originaires de Cypre & de Cyrene eſtant venu preſcher à Antioche, & y ayant fait divers miracles, y convertirent beaucoup de Grecs, [c'eſt à dire de "Gentils & de payens,]à qui la porte de l'Evangile & de la penitence avoit déja eſté ouverte en la perſonne de Corneille. [Il ſemble aſſez probable que Luce qui eſtoit de Cyrene, Simon ou Simeon ſurnommé le Noir, & Manahen, ſont ceux dont Dieu ſe ſervit pour cette grande œuvre.] 'Ils eſtoient prophetes & docteurs, & ce furent eux qui eſtant à Antioche [un an ou deux aprés ceci,] impoſerent "les mains à S. Paul & à S. Barnabé: 'ce qui fait juger qu'ils avoient receu eux meſmes l'ordination epiſcopale. Act. 11. v. 19 21 | Chry. n. h. 25. p. 232. b. Note 2. Act. 11. v. 18. 13. v. 1-3. V. S. Paul § 8. From. n. p. 640. 2.

'L'Egliſe latine honore S. Luce le 6 de may. Uſuard & Adon pretendent que les Apoſtres l'ont ordonné premier Eveſque de Cyrene. D'autres luy donnent d'autres eveſchez: & tout cela ſans preuve authentique. 'S. Paul ſalue les Romains de la part d'un Luce ſon parent: mais on croit que c'eſt S. Luc. [a] Les Latins honorent auſſi le 24 de may S. Manahen, & diſent qu'il mourut à Antioche. [b] S. Luc remarque [2] qu'il avoit eſté nourri avec Herode le Tetrarque: ainſi il pouvoit eſtre d'une naiſſance conſiderable, & eſperer d'Herode une grande fortune ſur la terre, s'il n'euſt mieux aimé eſtre grand dans le ciel avec J.C. 'On ne trouve point que l'Egliſe honore Simeon le Noir que S. Luc nomme avant les deux autres. 'Quelques uns croient "que c'eſt le meſme que Simon le Cyrenéen qui porta la croix de J.C. [c] S. Epiphane met un Niger ou le Noir entre les 70 Diſciples. Boll. 6. may, p. 99. Eſt. in Rom. 16. v. 21. p. 185. 2. [a] Boll. 24. may, p. 273 | Uſu | Ado. [b] Act. 13. v. 1 | From. n. p. 640. 2 | Synop. n. p. 1494. f. Boll. 24. may, p. 273. f. V. N. S. J. C. note 32. C. à Lap. in Matt. p. 530. 1. b. [c] Epi. 20. c. 4. p. 50. d.

2. 'L'Egliſe de Jeruſalem ayant ſçeu le progrés que l'Evangile faiſoit dans Antioche, elle y envoya S. Barnabé, qui vit avec joie les merveilles que la grace de Dieu y avoit operées [dans les cœurs.] Il exhorta ces nouveaux Fideles à perſeverer dans le ſervice du Seigneur "avec un cœur pur & ſincere: & il en augmenta encore beaucoup le nombre [par ſes inſtructions & par ſes vertus. Act. 11. v. 22-24.

τῇ προθέσει τῆς καρδίας.

1. C'eſt le moine Alexandre, dont on parlera dans la note 3.

2. σύντροφος, que la Vulgate a traduit par *collactaneus, frere de lait*, & fils de ſa nourrice. La pluſpart des interpretes le prennent plus generalement.

v.24|Chry.n.h. 25 p.234. Car outre ſa douceur naturelle,] 'c'eſtoit un homme "vraiment bon, c'eſt à dire ſimple, ſans deguiſement, qui ſouhaitoit beaucoup le ſalut des autres: '& de plus il eſtoit rempli du S. Eſprit,& plein de foy. 'Il eſtoit meſme prophete, & docteur. [a] Le Concile des Apoſtres luy donne cette loüange, qu'il avoit livré ſon ame pour le nom de J.C, [& s'eſtoit entierement conſacré aux travaux de la predication]

Act.11.v.24. 13. v. 1. a 15. v. 26.

11.v.25.26. 'Il fut enſuite à Tarſe pour chercher S. Paul; & l'ayant trouvé, il l'amena à Antioche, [ſans craindre que les grandes qualitez de S.Paul diminuaſſent ſon autorité & ſa reputation]parce-qu'il ne regardoit pas ſes intereſts propres, [mais ceux des ames & de J. C.]Ils demeurerent tous deux un an entier à Antioche, où ils firent encore connoiſtre la verité à un grand nombre de perſonnes: & ce fut là que les diſciples commencerent à eſtre appellez "Chrétiens.

Chry.n.h.25 p. 232 d.e.

Act.11.v.26.

V. S. Paul § 7.

v. 29. 30. 'Les deux Saints * quitterent Antioche [en l'an 44 de J.C,] pour aller porter les aumoſnes que les Fideles de cette Egliſe envoyoient à ceux de Judée. 'Ils furent [pour cela] à Jeruſalem,& en s'en retournant à Antioche, ils amenerent avec eux Jean ſurnommé Marc, 'qui eſtoit diſciple de S. Barnabé ſelon S. Jerome, [b] & que "quelques autres conjectures aſſez fortes nous font croire eſtre celui 'qui eſt nommé par S. Paul couſin de S. Barnabé.

* Ibid.§ 12.

12. v. 25.

Hier.v.ill.c.6. b Bar.45. § 44.

Col.4 v.10.

V. S. Jean Marc.

Act.13.v.1.2| Chry.n.h.27.p. 251. a. 'Lorſque S Paul & S. Barnabé eſtoient donc à Antioche, le S. Eſprit ordonna par la bouche peut-eſtre des Prophetes qui eſtoient là, qu'on les luy ſeparaſt, & qu'on les "conſacraſt toux deux, pour les employer à la fonction qu'il leur avoit deſtinée, 'c'eſt à dire à l'apoſtolat des Gentils, afin qu'ils puſſent preſcher avec [une pleine] autorité. 'S Paul met en effet S. Barnabé auſſi bien que luy au nombre de ceux qui eſtoient veritablement Apoſtres comme les freres du Seigneur. 'S. Luc leur donne egalement ce titre. [Il nomme meſme aſſez ſouvent S. Barnabé le premier;]'& le Concile des Apoſtres garde le meſme ordre. 'C'eſt pourquoi S. Clement d'Alexandrie donne abſolument le titre [1] d'Apoſtre à S. Barnabé. 'S.Auguſtin le fait auſſi en le joignant à S. Paul, [c] & Bede ſe contente de le marquer "par cette qualité dans ſon martyrologe. [d]S. Jerome le conte avec S.Paul pour le 13e & le 14e Apoſtre. [e]Auſſi S. Barnabé n'eſtoit point indigne, dit S. Ambroiſe, de tenir rang dans l'auguſte college des Apoſtres, puiſqu'il avoit eſté choiſi par l'ordre du S. Eſprit pour leur eſtre aſſocié. Et cet ordre eſt une preuve qu'il excelloit en toutes ſortes de graces & de merites.

Chry.p.249.e| Gal.2.v.9.

1.Cor.9.v.5.6.

Act.14.v.4.13.

15.v.25.

Cl.ſtr.2.p.373. b|375.b.

Aug.pſ.96.p. 445.1.c. c Boll.mars,t. 2.

d Hier.in Iſ.17. p.87.b. e Amb. de Sp. l.2.c.12.t.4.p. 254. a.

Cl.ſtr.2.p.410.c| 412.c.

1. En d'autres endroits il l'appelle ſeulement un homme apoſtolique.

Car ceux que le meſme Eſprit divin avoit choiſis, eſtoient ſans doute illuſtres par l'eclat des meſmes vertus. [L'Egliſe latine & la greque s'accordent à l'honorer comme un Apoſtre : & nous luy devons meſme un reſpect particulier entre les Apoſtres, puiſqu'il a eſté établi l'Apoſtre des Gentils avec S. Paul.]

Suivant donc l'ordre du S. Eſprit, aprés le jeûne & les prieres luy & S. Paul "receurent l'impoſition des mains [de Simon le Noir,] 'de Luce le Cyrenéen, & de Manahen. [a] Ils partirent enſuite d'Antioche pour aller preſcher, & menerent Jean Marc avec eux pour les ſervir. [b] Car ils ne ſe ſervoient point de femmes pour cela, quoiqu'ils en euſſent le pouvoir "auſſibien que les autres Apoſtres. 'Ils avoient auſſi pouvoir comme Apoſtres de recevoir ce qui leur eſtoit neceſſaire de ceux à qui ils preſchoient. Mais ils ne vouloient pas ſe ſervir de ce pouvoir, aimant mieux travailler des mains, & ſupporter toutes ſortes d'incommoditez, de peur de faire quelque tort à l'Evangile.

Act. 13. v. 3.

V. S. Paul § 8.

Chry. n. h. 27. p. 249. d.

a Act. 13. v. 3-5.

b 1. Cor. 9. v. 5. 6.

Ibid. § 11.

v. 6. 12.

[Quoique S. Barnabé euſt eſté appellé à la foy avant S. Paul, & par J. C. meſme ſelon les plus anciens auteurs de l'Egliſe;] quoiqu'il luy euſt ſervi comme de patron & de pere lorſqu'il revint de Damas, [quoiqu'il l'euſt produit dans l'Egliſe d'Antioche en l'aſſociant à la miſſion que les Apoſtres luy avoient donnée dans cette Egliſe,] quoique ſon exterieur meſme euſt quelque choſe de plus venerable & de plus grand; 'quoi qu'avant leur vocation à l'apoſtolat il paſſaſt pour le premier des Docteurs qui eſtoient à Antioche & S. Paul pour le dernier : 'quoi que le S. Eſprit meſme euſt gardé cet ordre dans leur vocation ſelon le texte original; '& que S. Luc le garde encore quelque temps aprés ; 'neanmoins depuis qu'ils eurent entrepris d'aller enſemble porter l'Evangile en divers endroits, on voit que S Barnabé cede toujours à S Paul, 'comme S. Jean à S. Pierre, ſurtout quand il s'agit de parler. 'C'eſt avec raiſon que S. Chryſoſtome admire en cela [ſon humilité &] ſon deſintereſſement [de tout honneur propre,] pour ne conſiderer que ce qui eſtoit utile au bien public de l'Egliſe.

Chry. in Act. h. 29. p. 260. c.

Act. 13. v. 1.

v. 2.

v. 7. 14. v. 13.

Chry. n. h. 29 p. 260. c.

Act. 14. v. 11.

Chry. p. 260. c.

en l'an 44 & 45.

*V. S. Paul § 12-14.

† &c.

'Ils allerent donc enſemble "à *Seleucie, à Salamine, à Paphos, '& à Perge, où Jean Marc les quitta, & retourna à Jeruſalem. [c] Ils continuerent leur voyage, & furent preſcher à Antioche † de Piſidie, 'à Icone où on les voulut lapider, [d] à Lyſtre & à Derbe. On prit à Lyſtre S. Barnabé pour Jupiter & S. Paul pour Mercure, & on voulut meſme "leur y offrir des ſacrifices. 'De Derbe ils retournerent ſur leurs pas juſques à Perge, 'd'où ils deſcendirent à Attalie & ſe rendirent enfin à Antioche de Syrie, 'où ils demeurerent aſſez longtemps.

Act. 13. v. 4-6.

v. 13.

c v. 14. 50.

v. 51. 14 v. 5.

d 14. v. 6. 11-13.

&c.

v. 19. 20.

v. 24. 25.

v. 27.

[Il y a de l'apparence que "Saint Paul preſcha enſuite dans la Judée, & fut porter la foy dans la Galacie, dans le Pont, dans la Thrace, & juſques en Illyrie ; & nous n'avons aucune raiſon de croire que S. Barnabé ne l'ait pas accompagné dans ce voyage comme dans le precedent. V. S. Paul § 15.

15.v.2. L'an 51] 'S. Barnabé "fut envoyé d'Antioche à Jeruſalem avec S. Paul, "& s'y trouva au Concile des Apoſtres, 'où il fut reconnu pour compagnon de S. Paul dans la predication de l'Evangile aux Gentils, '& on leur recommanda ſeulement le ſoin des pauvres [de la Judée.] 'Ils retournerent auſſitoſt à Antioche, *où Saint Pierre qui y eſtoit venu [peu de temps aprés,]" ſe laiſſant aller a autoriſer l'obſervation de la loy, pour ne pas bleſſer quelques Juifs venus de Judée; Saint Barnabé meſme ſe laiſſa emporter par ſon autorité à cette diſſimulation. [Mais il ſe corrigea ſans doute bientoſt avec luy par la genereuſe liberté avec laquelle] 'Saint Paul condanna publiquement ce qu'il voyoit n'eſtre pas ſelon la verité de l'Evangile.

Gal.2.v.9. v.10. Act.15.v.25.30. 35. *Gal.2.v.11. 14. v.14. Ib § 16. &c. V. S. Pierre § 32.

Act.15.v.36-39. 'S. Paul voulant aller enſuite viſiter avec S. Barnabé les Egliſes qu'ils avoient fondées, S. Barnabé ſouhaita que Jean Marc [ſon couſin] vinſt avec eux : à quoy Saint Paul ne pouvant conſentir, parceque Jean les avoit déja quittez une fois ; ces deux Apoſtres ſe ſeparerent l'un de l'autre, 'ſans "violer neanmoins leur amitié, & ſans qu'on puiſſe dire qu'aucun des deux ait eu tort, ni meſme que l'un ait eu moins de raiſon que l'autre. 'Ils continuerent auſſi chacun de leur coſté à s'acquiter de l'emploi qui leur avoit eſté donné, & à preſcher l'Evangile. 'S. Paul tourna du coſté de l'Aſie, & S. Barnabé ayant pris Marc avec luy, s'en alla en Cypre, 'où ſa douceur ſuffiſoit pour gagner les ames, ſans l'aide de cette fermeté vigoureuſe de S. Paul, dont d'autres avoient plus de beſoin.

Chry.n.h.34.p. 301-303. Hier.v.ill.c.6. Act.15.v.39-41. Chry.n.p.301.a. V. S. Paul § 18.

[C'eſt tout ce que nous pouvons dire d'aſſuré de S. Barnabé.] 'Un moine de Cypre nommé Alexandre en raconte beaucoup de choſes ; mais outre "qu'il paroiſt aſſez moderne,] [b] c'eſt plutoſt un panegyriſte qu'un hiſtorien : & meſme il y a des endroits où il eſt contraire aux Actes. [C'eſt pourquoi nous ne nous en ſervons pas, ſi ce n'eſt dans les choſes qui ſe ſont paſſées plus prés de ſon temps. Nous ne pouvons non plus faire aucun fond ſur le Prædeſtinatus du P. Sirmond,] 'qui dit que S. Barnabé "condanna en Cypre l'heretique Carpocrate. 'Pour les actes de Saint Barnabé qui portent le nom de Jean Marc, c'eſt un ouvrage ſuppoſé, plein de fables & d'impertinences. 'Ce qui eſt raporté de luy dans les Recognitions n'eſt pas plus fidele.

Sur.11.jun.p. 169. b Bar.51.§ 53. Prad.c.7.p.13. Bar.51.§ 52. Note 3. &c. § 52-53

[Il y a tout lieu de croire qu'il ne demeura pas toujours en Cypre, mais qu'il alla porter l'Evangile en divers endroits. Et nous n'aurions nulle peine à recevoir ce qu'on pretend, qu'il a
Note 4. preſché dans la Ligurie, "& y a fondé l'Egliſe de Milan, ſi nous en avions des preuves plus fortes que celles qu'on en allegue.]

'Theodoret croit que c'eſt Saint Barnabé que S. Paul envoya à Corinthe avec S. Tite [en l'an 57.] [a] S. Chryſoſtome dit que pluſieurs eſtoient de ce ſentiment, dans lequel il entre beaucoup [Si cela eſt vray, nous avons une preuve claire que Saint Barnabé eſt retourné en la compagnie de S. Paul: Et on a d'ailleurs quelque ſujet de le croire,]puiſque S. Paul parle de luy aux Corinthiens, comme d'une perſonne qui leur eſtoit fort connuë, & qui luy eſtoit tout à fait unie. 'Mais d'autre part eſt-il bien probable qu'il
V. S. Paul note 44. "euſt voulu prendre aſſez d'autorité ſur S. Barnabé pour l'envoyer comme une perſonne inferieure à luy; ou meſme comme un compagnon & un ſecond de S. Tite?

Thdrt. in 2. Cor 8. p. 243. a. b.
a Chry. ib. h. 18. p. 669. 670.
1. Cor. 9. v. 5-12.
Eſt. in 2. Cor. p. 496. 1.

[Il faut donc ſe contenter d'eſtre aſſurez]que S. Barnabé vivoit encore lorſque S. Paul parloit de luy aux Corinthiens [en l'an 56.] 'S. Chryſoſtome ſuppoſe qu'il vivoit meſme encore lorſque Saint Paul écrivoit aux Coloſſiens [vers l'an 63,] croyant que c'eſtoit luy qui avoit donné quelques ordres aux meſmes Coloſſiens touchant Marc ſon couſin. [Ainſi il aura preſché en ces quartiers là longtemps aprés s'eſtre ſeparé de S. Paul.] 'Que s'il eſt veritablement auteur de la lettre qui porte ſon nom, & dont nous allons parler, il faut qu'il ait vécu juſques aprés la ruine de la ville &
2. du Temple de Jeruſalem, c'eſt à dire [1] aprés l'an 70.

1. Cor. 9. v. 6.
Chry. in Col. h. 11. p. 344. d.
Cotel. ap. n. p. 7. c.

'Le moine Alexandre raporte aſſez au long, [mais d'une maniere peu probable,] qu'il fut lapidé par les Juifs à Salamine. [b] & les Grecs le ſuivent dans leurs Ménées. [c] Son corps fut en effet trouvé en Cypre du temps de Zenon. [C'eſtoit auſſi apparemment une opinion commune parmi les Egliſes de Syrie, qu'il avoit conſommé ſa vie par le martyre,]puiſque dans la promotion du grand Oeconome elles ont accoutumé de l'invoquer avec la qualité d'Apoſtre & de genereux martyr. 'Baronius a ſuivi cette opinion, & l'a miſe dans le martyrologe Romain. [Du reſte nous ne voyons point que ni les Latins ni les Grecs aient ſçeu que S. Barnabé fuſt martyr.]Les uns & les autres font [2] ſa feſte le 11 de juin.

Sur. 11. jun. p. 171. § 19-21.
b Men. 11. jun. p. 82.
c Thdr. L. l. 2. p. 557. d.
Morin, ord. p. 104. 115. b.
Bar. 51. § 54.
Bed. &c.

1. 'Le moine Alexandre veut qu'il ſoit mort durant que Saint Paul eſtoit à Epheſe avant ſon premier voyage de Rome, [& ainſi avant l'an 58.] Il dit meſme que c'eſtoit avant que S. Marc écriviſt ſon Evangile. [Il brouille tout.]
Sur. 11. jun. p. 172. § 22.

2. Elle n'eſt point marquée dans les martyrologes de S. Jerome, ni dans le calendrier du P. Fronto, ni meſme dans le Sacramentaire.

Sur 11.jun.p. 172.§ 21. a § 22 § 23.

'Il fut enterré, dit Alexandre, "à un quart de lieuë de Salamine, à 5 ſtades. [a]& ſon ſepulcre demeura longtemps inconnu à cauſe de la perſecution qui ſuivit ſa mort. 'Il s'y faiſoit neanmoins tant de miracles, ſans qu'on en ſçeuſt la cauſe, que le lieu de ſa ſepulture

29.30.

eſtoit appellé *le lieu de Santé*. 'Mais enfin le Saint s'apparut à Antheme Eveſque de Salamine, &"luy decouvrit le lieu où il repo- &c.

§ 31|Thdr L.I. 2 P 557-558| Suid.§ p.1 334 d|

ſoit 'Son ſepulcre eſtant ouvert, on y trouva ſon corps, & ſur ſa poitrine l'Evangile de S. Matthieu "que S. Barnabé avoit écrit de Note 5.

Cedr.t.1.p 353. a.

ſa propre main.[b]Le ſepulcre fut refermé & cacheté.[c] Ceci arriva

b Sur. 11.jun p. 173. § 31.

["vers l'an 488,] ſous l'empire de Zenon.[d]Antheme ſe ſervit avan- V. Acace de Conſtantinople.

c § 27|Thdr.L. P 557.

tageuſement de cette rencontre pour maintenir les droits de

d Sur.11.jun. § 28-33.

l'Egliſe de Cypre, que Pierre le Foullon pretendoit contre les decrets du Concile d'Epheſe, dependre de ſon patriarcat d'Antioche.[e]Antheme envoya l'Evangile de Saint Matthieu à Zenon,

e § 33.

"qui le fit garder dans le palais,[f]& fit baſtir une egliſe magnifique &c.

f § 33. 34. § 3.

en l'honneur de S Barnabé au lieu où eſtoit ſon corps.'Alexandre aſſure qu'il s'y faiſoit un nombre infini de miracles.

Hier.v.ill.c.6.

'Divers anciens ont attribué à S. Barnabé "une epiſtre écrite Note 6.

Euſ.l 3.c.25.p. 97. c. d.

pour l'edification de l'Egliſe; '& qui auſſi ſe liſoit aſſez communément parmi les Fideles. Il paroiſt meſme que pluſieurs la regardoient comme un livre de l'Ecriture: 'Et il faut ce ſemble mettre

Cotel.ap.n p 6. a.

de ce nombre [Saint Clement d'Alexandrie &] Origene, qui en

Euſ.p.97.c d.

alleguent ſouvent l'autorité. 'Euſebe meſme qui ne veut pas ap-

Cotel ap.n.p.5. c.

puyer ce ſentiment, ne s'y oppoſe pas neanmoins. 'Et veritablement il eſt difficile de croire qu'elle ſoit de S.Barnabé,ſans croire auſſi qu'elle eſt canonique. Cependant l'Egliſe ne l'a point receuë

e|7.b.

comme telle: '& c'eſt en partie pour cela qu'on croit devoir douter ſi elle n'eſt point plutoſt de quelque autre Barnabé different du collegue de S. Paul.

Barn.n.p.76.

'Le P. Menard nous l'a donnée depuis quelques années, & montre fort bien que c'eſt celle que les anciens ont connuë, puiſqu'on y trouve tout ce qu'ils en ont cité, hormis un paſſage dans lequel Saint Clement d'Alexandrie ſemble avoir mis le nom de

Cotel.ap n p.7. c.d|App.t 1.p. 81.

S. Barnabé au lieu de celui de S. Clement Pape.'Quel qu'en ſoit l'auteur, elle eſt aſſurément digne de veneration, & par l'eſtime que l'on en a faite, & par ſon antiquité. Car il eſt certain au moins qu'elle eſtoit déja connuë avant la fin du II. ſiecle; & ſon ſtyle qui a le caractere des temps apoſtoliques, ne nous permet pas de

Barn.c.9 p.32.

la mettre beaucoup aprés les Apoſtres. 'Il ſemble meſme qu'on peut tirer d'un endroit qu'elle a eſté écrite avant la ruine des

c.16 p.57.

Juifs, [c'eſt à dire avant l'an 70.] 'Mais on voit clairement dans un

autre, que ce n'a eſté qu'aprés la deſtruction du Temple & de la ville de Jeruſalem.

'Elle eſt faite pour prouver l'abolition de la loy par l'Evangile, n. M.p 79.

&c. 'l'inutilité "des ceremonies legales, & la neceſſité de l'Incarnation & de la mort de J. C. 'Ainſi elle s'adreſſe apparemment aux Hebreux, c'eſt à dire aux Juifs qui avoient embraſſé la foy Chrétienne, mais qui avoient encore trop d'attache aux obſervations de leur loy. 'Origene l'appelle [peut-eſtre pour cette raiſon] une epiſtre Catholique, [c'eſt à dire qui s'adreſſe à toute une nation, & non à une Egliſe ou à une perſonne particuliere.] Du Pin, p.18. Cotel.ap n.p.9. b. Ori.in Celſ. l.1. p.49.

περὶ ἑνὸς τινος ἀναγκαίου μόνου 'L'auteur ſe qualifie "le dernier, & comme la baliure de ceux à qui il écrit. 'Il dit qu'il ne parle pas des choſes à venir, parce qu'il ne l'euſt pu faire qu'en paraboles; & on ne l'euſt pas entendu. 'Il donne dans ſa ſeconde partie de fort belles regles pour les mœurs. 'Il demande à la fin les prieres de ceux à qui il écrit, qu'il appelle les enfans de la charité & de la paix. Barn.c.6 p.19. c.17.p.60.61. c.19.p.62-66. c 21.p.70.

'La conformité du ſujet de cette lettre & de ſon inſcription avec l'epiſtre de S. Paul aux Hebreux, a pu tromper Tertullien & quelques autres, qui ont fait S. Barnabé auteur de celle qui appartient à S. Paul, n'ayant peut-eſtre pas vu celle que les Grecs connoiſſoient ſous le nom de S. Barnabé. Cotel.ap. n.p.9. b. c|Tert.pud. c.20.p.742.c| Hier. ep.129.p. 68.d.

'Quelques uns ont auſſi attribué à ce Saint un Evangile plein d'infamies, condanné par le Pape Gelaſe. Bar.44.§ 48.

Note 7. 'Les nouveaux Grecs donnent "un frere à S. Barnabé nommé Ariſtobule, [a] que quelques uns croient eſtre celui dont parle Saint Paul; [& ils en diſent bien des merveilles. Mais on ne voit en tout cela rien de fondé.] Boll.15.mars,p. 374|Menæa, p. 126. a Bar.15. mars, b.

NOTES ET ÉCLAIRCISSEMENS
SUR LE PREMIER VOLUME DES MEMOIRES pour ſervir à l'hiſtoire eccleſiaſtique.

NOTES SUR L'HISTOIRE
DE NOSTRE SEIGNEUR JESUS CHRIST.

NOTE I.

Sur le jour que J. C. a eſté conceu.

Pour la page 2. § 1.

Aug. de Tri. l. 4. c. 5. p. 122. a.

'SAINT Auguſtin dit que l'Egliſe croyoit de ſon temps par une ancienne tradition, que J. C. avoit eſté conceu le 25e jour de mars. [Et quoique ces traditions ne ſoient pas toujours des preuves fort aſſurées de la verité de ces ſortes de faits, ſur leſquels l'Egliſe n'eſt point fondée, neanmoins celle-ci a eſté receuë par un conſentement qu'on peut dire univerſel, s'il eſt vray que] 'non ſeulement les Grecs & les Latins aient pris le 25 de mars pour celebrer ce myſtere, mais que les Syriens, les Caldéens, & les Cophtes, faſſent auſſi la meſme choſe.

Boll. 25. mars, p. 537. e.

'Les Egliſes d'Eſpagne en ont autrefois remis la ſolennité au 18 de decembre, '& celle de Milan au dimanche de devant Noel, pour ne la pas faire durant le jeûne du Careſme.

p. 538. c.

c.

Thom. feſt. p. 295.

'Il faut neanmoins reconnoiſtre que quand on met la conception de noſtre Seigneur le 25 de mars, c'eſt parcequ'on ſuppoſe qu'il eſt né le 25 de decembre, & parceque les enfans ont accoutumé d'eſtre neuf mois dans le ventre de leurs meres. Mais comme ils y ſont quelquefois plus de neuf mois, & ordinairement moins, on ne peut point dire qu'on ſache aſſurément en quel jour J. C. a eſté conceu.

'S. Jerome dit que de ſon temps il y avoit une egliſe au lieu où l'Ange eſtoit venu trouver la Vierge.

Hier. l. heb. t. 3. p. 297. b.

NOTE II.

Pour la page 3. § 2.

Sur le denombrement fait par Auguſte, & en Judée par Quirinius.

'Il ſemble aſſez étrange que les hiſtoriens n'aient point parlé du denombrement de tout l'Empire fait par Auguſte à la naiſſance de noſtre Seigneur. Mais nous n'avons que Dion qui ait fait une hiſtoire exacte de ce regne: '& nous en avons perdu les dix années où ce denombrement auroit dû eſtre marqué, depuis l'an 748 de Rome, juſques en 758. 'Il faut bien cependant que ce fuſt une choſe celebre, 'puiſque S. Juſtin & Tertullien renvoient les payens & les heretiques aux regiſtres qui s'en conſervoient encore. [Ils detruiſent par là] l'opinion d'un nouvel auteur, qui a voulu dire que ce denombrement n'eſtoit que de la Judée, & non pas de tout l'Empire. Baſnage la refute fort au long.

Bar. app. § 95.

§ 95. Caſ. ex. t. § 30. p. 137.

Bar. app. § 96.

Juſt. ap. 2. p. 75. & Tert. in Marc. l. 4. c. 7. p. 507. d.

Baſn. ex. p. 184. &c.

'Pline le naturaliſte parle d'une deſcription & d'une diviſion de l'Italie faite par Auguſte. [Je ne ſçay ſi cela auroit raport au denombrement dont nous parlons,] 'ou à cette autre deſcription geometrique de tout l'Empire, commencée ſelon Ethicus par Jule Ceſar,

Plin. l. 3. c. 5. p. 53. d.

Bar. app. § 97.

Ceſar, & achevée par Auguſte avant la naiſſance de noſtre Seigneur, ' ou peut-eſtre vers ce temps-là. a Dion parle d'un denombrement qu' Auguſte ordonna l'an 13 de l' ere de J. C, de tous les biens poſſedez par les villes & par les particuliers. Mais il ſemble que ce denombrement ait eſté ſeulement ordonné, & ſoit demeuré ſans execution.

Caſ.ex.1.§ 33. p.149.
a Dio,l.56.p. 588.589.

' Caſſiodore aſſure que du temps d' Auguſte on avoit fait la diviſion & le denombrement de toutes les terres de l'Empire, afin qu' on fuſt aſſuré de celles que chacun poſſedoit, & du tribut qu'il devoit payer à proportion de ſes terres; [ce qui peut aiſement s'entendre du denombrement dont parle S. Luc, quoique neanmoins les Juifs ne fuſſent point encore alors obligez de payer tribut aux Romains.

Caſd.l.3.ep. 52.p.56.2.

On y peut raporter encore ce qu' on trouve dans Suidas,] qu'Auguſte voulant ſavoir le nombre de toutes les perſonnes de l' Empire, choiſit 24 hommes d' une probité irreprochable, qui firent le denombrement & des perſonnes & de leurs biens; & qu' il trouva par ce denombrement quatre millions 101017 perſonnes: à qui il impoſa un tribut à proportion de leurs facultez. 'Ce nombre de quatre millions eſt aſſurément trop petit pour tout l'Empire, 'ſurtout puiſque les enfans meſmes eſtoient compris dans les denombremens; d'où vient que les anciens ont dit que J.C. y avoit eſté marqué.

Suid.t.2.p.362. b,487.f.
Caſ.ex.1.§ 33. p.147.148.
Bar.app.§ 92.

'S. Ambroiſe reconnoiſt avec les autres que ces ſortes de denombremens ſe faiſoient pour regler l' impoſition des tributs. [Mais il n' eſt pas neceſſaire que cette raiſon euſt lieu partout; & il y a apparence que dans les pays qui avoient leurs Princes, comme la Judée, c' eſtoit à ces Princes à lever comme ils vouloient l' argent qu' ils devoient payer aux Romains, s' ils avoient à leur en payer.] 'Car on prétend qu'il ne ſe trouve point qu'Auguſte tiraſt aucun tribut des Rois alliez, quoique ſes ſucceſſeurs l'aient fait.

Amb.in Luc. 2.v.1.p.26.
Pagi,ap.§ 119. p.30.

'Ce fut peut-eſtre ſur ce denombrement qu'Auguſte fit le memoire dont parle Tacite, 'où eſtoient marquées toutes les forces de l'Etat, combien il y avoit de citoyens & d'alliez dans les armées, combien de flotes, combien de royaumes [ſoumis & alliez,] combien de provinces, combien de tributs & d'impoſts, & combien de charges & de depenſes.

§ 129 Uſſ.p. 599.c.
Tac.an.l.1.c. 11.p.11.

' S. Luc dit que ce denombrement ſe fit en Judée par Cyrin ou Cyrenius, (c' eſt à dire par P. Sulpicius Quirinius) qui commandoit en Syrie: ' & neanmoins Tertullien dit que ce fut par Sentius Saturninus, ' qui en effet eſtoit gouverneur de Syrie vers ce temps-ci ſelon Joſeph. 'Cela n' eſt pas difficile à accorder, puiſque Quirinius pouvoit commander en Syrie comme Lieutenant de Saturnin, & eſtre venu faire le denombrement en Judée par ſon ordre & en ſon nom: ' ou bien il pouvoit eſtre un des 24 Commiſſaires nommez extraordinairement par Auguſte, & avoir eu la Syrie & la Paleſtine pour ſon departement: ce qui n'empeſchoit pas que Saturnin ne demeuraſt toujours gouverneur, & n' euſt meſme part dans le denombrement; 'ſi l'on ne veut pas dire avec Baronius & Caſaubon, que Tertullien a parlé à ſon ordinaire d' une maniere dure & impropre. [Nous verrons meſme dans la note 4, que le plus court eſt d'abandonner abſolument Tertullien avec ſon epoque de Saturnin.]

Luc.2.v.2.
Tert.in Marc. l.4.c.19.p. 432.b.c.
Joſ.ant.l.17. c.7.p.590.d.
Uſſ.p.600.a.
a Caſ.ex.1.§ 31.p.141 Pagi, ap.§ 120.p.31.
Bar.app.§ 92. Caſ.p.142. 143.

' On croit que ce Quirinius eſtoit vers ce temps-ci gouverneur de Cilicie. 'Nous verrons qu'il fut depuis gouverneur de Syrie, & qu'il fit alors un [nouveau] denombrement des perſonnes & des biens dans la Judée. [Et c'eſt peut-eſtre ce que S. Luc veut marquer,

Uſſ.p.599.d Caſ.p.140.
Joſ.ant.l.18. c.1.p.616.a.b.

lorſqu'il dit que celui qu'il fit à la naiſ-
Caſ.ex.1.§ 31. p.142. ſance de J. C. fut le premier,] 'Mais d'ailleurs on croit meſme qu'il n'y avoit eu juſques alors aucun denombrement dans la Judée, & que c'eſt
Juſt.ap.2.p. 75.c. pour cette raiſon que 'S. Juſtin dit que Quirinius en a eſté le premier Intendant, ἐπίτροπος.

Pour la page 4.§ 2.

NOTE III.

Si noſtre Seigneur eſt né dans Bethléem, ou tout auprés.

Juſt.dial.p. 304.a. 'S. Juſtin dit que la caverne où J. C. eſt né n'eſtoit pas dans Bethléem, mais auprés. [Et comme ce Saint eſtoit de la Paleſtine meſme, on ne peut guere douter que cela ne fuſt, au moins ſelon l'état où Bethléem eſtoit de ſon temps. L'expreſſion que J.C. eſt né à Bethléem, ou meſme ſi l'on veut, dans Bethléem, n'y eſt point contraire: & quand il ſeroit certain que cette caverne ſervoit d'étable à l'hoſtellerie où Joſeph avoit voulu ſe loger; il eſt aiſé qu'il y euſt une hoſtellerie hors de la ville, ou hors du corps du village, ſi l'on veut que Bethléem ne fuſt qu'un village. Car il y a apparence que ce lieu eſtant ſi proche de Jeruſalem, il n'eſtoit pas moins peuplé que les vil-
Joſ.bel.l.3.c. 4.p.833.b. lages de la Galilée,] dont les moindres avoient quinze mille habitans.

Caſ.ex.2.§ 1. p.159. 60| Jan.in Luc.2. v.8.p.26.2. a Bar.1.§ 2| Euſ.dem.l.7. c.4.p.343.b. Caſ.ex.2.§ 1. p.163. 'On remarque encore quelques autres choſes qui peuvent favoriſer ce ſentiment. a Baronius cite meſme un endroit d'Euſebe, qui porte que J. C. eſt né dans un champ, ἐν τῷ τοῦ ἀγροῦ δεσπότου. 'Quelques uns croient qu'il faut lire τῷ ἄντρῳ, [& cela eſt aſſez probable; mais non pas neceſſaire, puiſqu'en diſant qu'il eſt né dans un certain champ, ce n'eſt pas à dire qu'il ne ſoit né dans une caverne, ou meſme dans une maiſon qui auroit eſté dans ce champ à l'entrée du bourg, & qui auroit ſervi d'hoſtellerie pour les plus pauvres.]

NOTE IV.

Pour la page 4.§ 2.

Sur le jour & l'année de la naiſſance de J. C.

Luc.2.v.8| Bar.app.§123. 'On croit que J. C. naquit la nuit, parceque ce fut la nuit que l'Ange annonça ſa naiſſance aux paſteurs. 'En
Aug.pſ.109. p.526.2.b. quoy S. Auguſtin dit qu'il a accompli à la lettre ce que dit David, *Ante luciferum genui te*.

de Tri.l.4.c. 5.p.112.2.d. a Caſ.ex.2.§ 7.p.174. 'La tradition de l'Egliſe, dit ce Pere, eſt que ç'a eſté le 25 de decembre. a Caſaubon reconnoiſt qu'il ne la faut pas rejetter aiſément ſur ce qu'on pretend que c'eſt une ſaiſon trop froide pour faire parquer les troupeaux, y ayant bien de la difference entre ces pays-ci & la Judée: & il aſſure que meſme en Angleterre on laiſſe les vaches à l'air toute l'année.

Chry.t.5.h.13 p.418-426. 'S. Chryſoſtome allegue diverſes raiſons pour prouver que J.C. eſt effectivement né le 25 decembre: [mais elles ſont aſſez foibles, hors ce qu'il aſſure,]
p.418.d|419. d. b Epi.51.c.29. p.451.a. 'que ç'a toujours eſté la croyance des Egliſes de l'Occident. b S. Epiphane qui veut que ç'ait eſte le ſixieme de janvier, [ne s'en eloigne que de douze jours.] 'S. Clement d'Alexandrie dit
Cl.ſtr.1.p. 340.b.c. que de ſon temps les uns mettoient la naiſſance de J.C. au 19 ou 20 d'avril, d'autres au 20 de may. Il en parle comme ne voyant en cela rien d'aſſuré.

Florent.p. 199.b. 'On cite d'un Jean de Nicée que ce fut ſeulement ſous le Pape Jule que la feſte de la Nativité fut fixée à Rome au 25 de decembre. 'Le P. Combefis
Auct.2.p. 897.309. qui nous a donné la lettre de cet auteur, avoue qu'il eſt fort nouveau: [à quoy l'on peut ajouter qu'il eſt plein de contes, & qu'il ignore entierement & l'hiſtoire & la diſcipline de l'antiquité. Ainſi il vaut mieux s'arreſter au témoignage de S. Chryſoſtome,] 'qui
Chry p.418. b.d|419.e| 426.d. aſſure que depuis longtemps, ἀνωθεν, & par une tradition fort ancienne elle ſe celebroit [le 25] de decembre dans l'Occident, c'eſt à dire dans tous les

pays qui ſont depuis la Thrace juſqu'à Cadis, [& aux extremitez de l'Eſpagne.] 'Il le dit nommément de Rome, & il croit qu'on y avoit pu trouver que c'eſtoit le vray jour de la naiſſance du Sauveur dans les regiſtres de la deſcription de la Judée faite en ce temps là, ſuppoſant qu'on les y gardoit encore. p.419.c.d.

'Nous trouvons cette feſte marquée au 25 decembre dans l'ancien calendrier Romain, [fait apparemment dés l'an 354.] Buch.cycl.p. 367.

'Selon ce que S. Auguſtin en dit en divers endroits, on ne peut douter qu'elle ne ſe fiſt de meſme en Afrique par une tradition ancienne & immemoriale: & c'eſt luy qui nous apprend que cette feſte eſtoit dés ce temps là precedée d'un jeûne public: *die jejunii natalis Domini.* Il dit dans ſa lettre 118 que la Paſſion de J.C, ſa Reſurrection, ſon Aſcenſion, & la deſcente du Saint Eſprit ſe celebroient tous les ans dans tous les lieux où l'Egliſe eſtoit repanduë. [Il n'y joint point la feſte de Noel, ſans autre raiſon peut-eſtre ſinon] qu'il ne pretendoit pas marquer en cet endroit toutes les choſes de ce genre. 'On croit neanmoins que ç'a pu eſtre auſſi parcequ'il ne voyoit pas qu'elle fuſt celebrée partout en un meſme jour, ni qu'elle fuſt ſi ancienne que les autres. Aug.ep.119. p.213.a.c.d. ep.236.p.336. a.d. ep.118.c.1.p. 212.f.c. Thom. feſt.p. 48.

[L'incertitude de S. Clement d'Alexandrie ſur le jour de la naiſſance de J. C, & le peu de cas qu'il témoigne faire de cette queſtion, donnent aſſez ſujet de croire que la feſte ne s'en faiſoit point encore alors, au moins dans l'Egypte où il vivoit, & dans les provinces voiſines.] 'Elle s'y faiſoit à la fin du IV. ſiecle conjointement avec celle du batteſme le jour de l'Epiphanie. [C'eſtoit apparemment le 6 de janvier auquel la feſte de l'Epiphanie a toujours eſté attachée. L'Egliſe de Cypre ſuivoit ce ſemble en cela celle d'Egypte,] 'puiſque S. Epiphane ſoutient que J. C. eſt né le 6 de janvier, qu'il marque meſme par le mois Egyptien de Tubi, [comme ayant receu cette croyance de l'Egypte.] Il appelle auſſi cette feſte la Theophanie & l'Epiphanie. Caſſ.coll.10. c.2.p.502. Epi.51.c.29. p.451.

'On attribue la meſme choſe aux Egliſes d'Aſie: [de quoy je ne voy pas neanmoins qu'on ait de preuve particuliere.] Uſſ.in Ign. pt.p.47.

'On voit par l'homelie de S. Baſile ſur la naiſſance de noſtre Seigneur, qu'on en faiſoit une feſte dans la Cappadoce; [pourvu que cette homelie ſoit toute de luy: mais je ne croy pas qu'on y trouve que ce fuſt en janvier plutoſt qu'en decembre, ou en tout autre mois de l'année, ni que cette feſte fût jointe avec celle du Batteſme. Il ſemble meſme que les Egliſes de Cappadoce diſtinguoient la feſte de la naiſſance de celle de l'Epiphanie, puiſque] 'S. Gregoire de Nazianze dit qu'ayant eſté ordonné Preſtre [l'an 361,] en un Myſtere, il ſe retira [auſſitoſt aprés dans le Pont] en un autre Myſtere, & revint du Pont en un troiſieme Myſtere. On voit qu'il revint à Paſque: ainſi il y a tout ſujet de croire qu'il avoit eſté ordonné à Noel, & qu'il ſe retira à l'Epiphanie. [S. Baſile eſt mort ſelon toutes les apparences le premier janvier en l'an 379 *V. ſon titre note* 81.] Et S. Gregoire de Nyſſe dit que ſa feſte ſuivoit de bien prés celles de Noel, de S. Eſtienne, de S. Pierre, de S. Jacque, & de S. Jean. 'Dans une oraiſon attribuée à S. Amphiloque, on lit qu'il mourut le jour de la Circonciſion entre la naiſſance de J. C. & ſon batteſme. 'S. Gregoire de Nyſſe dit que la feſte des Lumieres & du Batteſme de J. C. ſe celebroit quelques jours aprés ſa naiſſance. 'L'autre S. Gregoire marque bien des Myſteres qui ſe celebroient à Nazianze avec la Naiſſance, les Mages &c: mais il n'y dit rien du Batteſme. [Que ſi neanmoins la feſte de Noël ſe faiſoit en Cappadoce le 25 Baſ.div.h.25. t.2.p.511.e. Naz.or.41.p. 673.c.d. n.p.1093.a. Nyſ.de Baſt. 3.p.479.b.c. Amph.or.2. p.17.d. Nyſ.in Lum. t.3.p.368.b. Naz.h.9.p. 256.

de decembre, il faut dire que S. Chryſoſtome l'a ignoré,]'puiſqu'il n'attribuë cette pratique qu'a la Thrace & aux provinces plus occidentales.

Chry.t.5.h. 33.p.418.d.

[Ce que ce Saint dit de la Thrace ſe peut confirmer par l'homelie 38 de S. Gregoire de Nazianze. Car nous croyons qu'elle eſt faite à Conſtantinople;]'& il la prononça à la feſte de la naiſſance de J. C,[a] qui devoit bientoſt eſtre ſuivie de celle de ſon batteſme. Il dit que la premiere eſtoit appellée la Theophanie, '& l'autre la feſte des Lumieres. [On trouve autrepart cette Theophanie diſtinguée de l'Epiphanie & de la feſte du Batteſme.] 'Neanmoins S. Chryſoſtome dit expreſſément que la Theophanie eſt la feſte du Batteſme, & differente de celle de Noel.

Naz.or.38.p. 613.d. [a] p.622.a.b.

p.613.d. h.39.40.p. 624.b.638.b.

Chry.t.1.h.31. p.355.d.

[En l'an 377, ou peu aprés,]'quelques perſonnes venües de Rome apporterent en Syrie la pratique de celebrer la naiſſance de noſtre Seigneur au mois de decembre le meſme jour qu'on la faiſoit en Occident; '& cette feſte y fut ſi bien receuë, qu'en moins de dix ans elle ſe trouvoit tout à fait établie à Antioche, & s'y celebroit par tout le peuple avec beaucoup de ſolennité, 'quoique quelques uns en murmuraſſent comme d'une innovation. 'Saint Chryſoſtome qui nous apprend tout ceci, en parle d'une maniere qui fait dire au P. Thomaſſin, non que la naiſſance de J. C. avoit eſté celebrée juſque là hors de ſon jour à Antioche, mais qu'abſolument on ne l'y avoit point celebrée dutout.

t.5.h.33.p. 419.c.

p.418.a.b.

Thom.feſt.p. 241.

'S. Chryſoſtome ſemble dire que cette feſte s'eſtoit repanduë en meſme temps dans les provinces voiſines de Antioche; [mais il ne le faut pas étendre juſques à l'Egypte,]'comme nous l'apprenons du paſſage de Caſſien. Cet auteur ſemble parler non ſeulement du temps qu'il eſtoit en Sceté, [vers 399,] mais encore de celui où il écrivoit ſa 10e conference [vers l'an 420 ou 425. Mais il paroiſt que dés l'an 432, l'Egypte avoit auſſi embraſſé la pratique de Rome.] 'Car Paul d'Emeſe dans le diſcours qu'il fit alors à Alexandrie le 29 de Coiac, qui eſt le 25 de decembre, dit que c'eſtoit le jour que J. C. eſtoit né &c. 'S. Iſidore de Peluſe en Egypte parle en effet de la Theophanie & de la naiſſance du Sauveur ſelon la chair comme de deux feſtes differentes. [Nous avons eſté ſurpris de lire] 'dans une oraiſon de Baſile de Seleucie ſur S. Eſtienne, que Juvenal de Jeruſalem, [qui peut avoir eſté fait Eveſque vers l'an 420, y]a le premier celebré la naiſſance du Sauveur. ç'auroit eſté à l'Egliſe de Jeruſalem à en donner l'exemple à toutes les autres.] 'Nicephore dit que Juſtin fit feſter Noel par toute la terre: [je penſe qu'il l'entend de Juſtin II. Mais que veut-il dire?]

Caſſ.coll.10. c.2.p.502.

Conc.t.3.p. 1096.b.c.

Iſid.l.3.ep. 210.p.301.

Combef.de Chry.p.301.

Nphr.l.17.c. 28.p.779.d.

'On voit dans S. Fulgence que le jour de Noel on annonçoit celui de Paſque, [ce qui ſe fait aujourd'hui le jour de l'Epiphanie.] 'En Egypte ce n'eſtoit meſme qu'aprés l'Epiphanie.

Fulg.l.2.c.8. p.554.

Caſſ.coll.10. c.2.p.502.

[Il faudroit nous étendre bien davantage ſur l'année de la naiſſance de J.C, ſi nous pretendions traiter à fond les difficultez qui la regardent. Mais nous ne les avons point aſſez étudiées pour en parler. Nous dirons donc ſeulement qu'eſtant certain qu'il eſt né avant la mort du grand Herode, nous ne voyons pas comment on peut répondre aux raiſons que l'on a pour dire que ce Prince eſt mort l'année Julienne 42, de Rome 750, *v. la ruine des Juifs note* 1, & qu'ainſi ſuppoſant la naiſſance de noſtre Seigneur au 25 de decembre, il la faut mettre au pluſtard quatre ans entiers avant l'ere commune que nous ſuivons; c'eſt à dire à la fin de l'année en laquelle Auguſte eſtoit Conſul pour la douzieme fois avec L. Sylla, qui eſtoit la 41e année Julienne, ou depuis la correction du

calendrier par Jule Ceſar; la 40e d'Auguſte depuis la mort de Ceſar, ou la 27e à conter depuis la bataille d'Actium; la 36e depuis qu'Herode avoit eſté declaré Roy de Judée; la 749e de la fondation de Rome; la 4e de la 193e Olympiade: l'an 4000 de la creation du monde ſelon Uſſerius, commencé
Per. de ſp. 23-25. de l'autonne precedente; ou le 5509 ſelon la ſupputation que preſque tous les Grecs ſuivent depuis le VII. ſiecle; & le 4709 de la periode Julienne. C'eſt l'opinion qui eſt ſuivie aujourd'hui par preſque toutes les perſonnes habiles:] & pour laquelle le Cardinal
Noris, de Piſ. epo. p. 217. Noris s'eſt encore declaré.

Il y a neanmoins trouvé depuis de la difficulté, parceque d'une part
Tert. in Marc. l. 4. c. 19. p. 532. b. c. Tertullien dit que J. C. a eſté marqué dans le denombrement fait par Sentius Saturninus, [ce qu'on ne ſauroit bien expliquer, comme on l'a vu dans la note 2, ſi on ne dit que Saturnin eſtoit gouverneur de Syrie dans le temps que
Noris, epo. p. 217. J. C. eſt né;] & que de l'autre nous apprenons de pluſieurs medailles que Quintilius Varus qui ſucceda à Saturnin, eſtoit gouverneur de Syrie dés l'an 748 de Rome, & avant l'autonne de la 40e année Julienne, en laquelle Decimus Lælius Balbus, & C. Antiſtius
Pagi, ap. § 121. 127. Vetus eſtoient Conſuls. Le P. Pagi a cru ſur cela devoir mettre la naiſſance de noſtre Seigneur en la meſme année 748, avant que Saturnin fuſt ſorti de charge. [Mais à moins qu'il ne la veuille mettre vers le mois de may, il a dû ſelon ſes principes la mettre le 25 de decembre de la 39e année Julienne, en l'an de Rome 747, ſix ans entiers
§ 127. avant l'ere commune,] puiſqu'il reconnoiſt [avec le Cardinal Noris,] que la 25e année du regne d'Auguſte en Syrie, en laquelle Varus gouvernoit déja, a commencé en cette 39e année Julienne. [Nous ne voyons rien qui empeſche abſolument de mettre dés ce temps là la naiſſance de J. C. Mais plus on l'eloignera de nous, plus on augmentera la difficulté qu'il y a à accorder ſa naiſſance avec ce que dit S. Luc,] 'qu'il avoit environ 30 ans lorſqu'il fut
Luc. 3. v. 1. 23 batizé, pour le pluſtoſt en la 15e année de Tibere, [c'eſt à dire en l'an 29 de l'ere commune, ſi ç'a eſté le 6 de janvier. *V. Auguſte note* 4. Ainſi je penſe qu'il vaut mieux abandonner abſolument Tertullien, qui peut n'avoir pas eſté plus exact dans l'hiſtoire qu'en
Noris, epo. p. 217. c. beaucoup d'autres choſes,] & dire avec le Cardinal Noris, que Varus eſtoit déja gouverneur de Syrie lorſque J. C. eſt né..

Lettre de Monſieur de Tillemont ſur le ſentiment de M. le Noble touchant la naiſſance de J. C.

Je n'aurai pas de grands differens avec Mr le Noble; nous nous accordons preſque en tout. Nous convenons ſur le commencement d'Herode en la 6e année Julienne, & ſur ſa mort en la 42e à Paſque. Il me fournit de nouvelles preuves pour le premier, mais je ne ſçay ſi j'en pourrai profiter, pareequ'il ne cite rien. A l'égard de la mort d'Herode, quoiqu'il diſe avoir lu tout ce qui regarde ſa matiere, il oublie la medaille de Mr Rigord qui luy eſt tout à fait favorable. Peut-eſtre que ſon livre eſtoit fait avant la fin de 1689, quoiqu'il n'ait eſté imprimé qu'en 1693. Il n'eſt pas ſi aiſé de l'excuſer de ce que voulant traiter à fond de la mort d'Herode, il ne dit rien de l'opinion d'Uſſerius, qui la met bien comme luy en la 42e année Julienne, mais ſeulement au 25 de novembre. Cela eſt meſme de conſequence pour la naiſſance de N. S. Car une des grandes raiſons qu'il allegue pour la mettre dés la 40e année Julienne, p. 254, c'eſt qu'il pretend que trois mois ne ſuffiſent point pour tout ce qui s'eſt paſſé entre cette naiſſance & la mort d'Herode.

Beaucoup de perſonnes tres habiles

croient que ces trois mois ſuffiſent. J'en ay dit quelque choſe dans la note premiere ſur les Juifs, *p.*709.710. Et c'eſt ſur cela que j'ay ſuivi l'opinion de ceux qui croient que J. C. eſt né à la fin de la 41.e année Julienne. J'ay pretendu qu'il ne pouvoit pas eſtre né pluſtard; qu'il n'eſt pas certain s'il n'eſt point nè pluſtoſt, mais qu'il n'y en a pas de preuve; & qu'ainſi il vaut mieux ne la mettre qu'en l'an 41, pour s'eloigner moins de l'age de 30 ans que J.C. avoit à peu prés quand il fut batizé, en la 15.e année de Tibere au pluſtoſt, c'eſt à dire au commencement de la 74.e année Julienne. *V. la note 4. ſur N. S.* M.r le Noble convient du principe. Ainſi toute la difficulté conſiſte à ſavoir s'il y a preuve que N.S. ſoit né avant l'an 41.

Il allegue, *p.*132, ce que dit Tertullien, que Saturnin fit le denombrement durant lequel J. C. eſt né; que ce Saturnin preſida, ſelon Joſeph, à la condannation d'Alexandre & d'Ariſtobule; & que cette condannation ſe fit un an avant la mort d'Herode. On a répondu à cela dans la note 4 ſur N. S, par ce que montre le Cardinal Noris dans ſon livre des epoques Syromacedoniennes, *p.*217, que Varus avoit ſuccedé à Saturnin dans le gouvernement de Syrie avant l'autonne de la 40.e année Julienne. Ainſi ſi N.S. eſt né ſous Saturnin, ç'a eſté dés l'an 39; ce que M.r le Noble ſoutient ne ſe pouvoir dire. Je voy dans Joſeph que Saturnin aſſiſta à la condannation d'Alexandre & d'Ariſtobule. Mais je n'y voy point que ç'ait eſté ſeulement un an avant la mort d'Herode. Je n'y trouve point non plus que Varus fuſt venu de Rome en meſme temps que Antipater, & dans le meſme vaiſſeau, comme M.r le Noble le dit, *p.*133, mais ſeulement que lorſqu'Antipater arriva à Jeruſalem, non pas cinq jours, *p.*133, mais quelques mois avant la mort d'Herode, Varus qui avoit eſté fait gouverneur de Syrie au lieu de Saturnin, y eſtoit auſſi, Herode l'ayant prié de le venir aſſiſter de ſon conſeil en cette rencontre. C'eſt donc à M.r le Noble à nous donner les preuves de ce qu'il avance, & à répondre à celles que le Cardinal Noris allegue pour montrer que Varus gouvernoit la Syrie un an entier auparavant.

Not. ep.p. 217.

Joſ.ant.l.16. c.17.p.578.d. e.

l.17.c.7.p. 590.

M.r le Noble s'étend beaucoup, *p.* 152-168, pour montrer que le temple de Janus ne fut fermé, & la paix generale établie qu'en l'an 40. Je l'ay mis deux ans pluſtoſt: mais il n'importe pas pour noſtre queſtion, puiſqu'il ne nie pas que la paix commencée en 40, ne continuaſt encore en 41. Ainſi ce qu'il dit ſur cela peut ſervir pour ne pas mettre la naiſſance de N.S. dés l'an 39, lorſque Saturnin eſtoit en Syrie, mais n'empeſche point de la differer juſques en 41.

Vous ne vous attendez pas que j'entre dans ſon grand diſcours ſur l'étoile, *p.* 171-235, qu'il ne donne pas luy meſme pour une preuve bien conſiderable & bien ſolide, *p.*228. Mais enfin tout cela aboutit à dire, *p.* 221, que l'étoile avoit commencé à paroiſtre en fevrier ou mars de l'an 40. Et comme S. Matthieu donne quelque lieu de croire qu'elle avoit commencé environ deux ans avant la venuë des Mages, *a biennio & infra, ſecundum tempus quod exquiſierat à Magis*: tout ce qu'il dit, vray ou faux, n'empeſche point que J. C. ne ſoit né à la fin de 41, & n'ait eſté adoré par les Mages en fevrier 42.

Nous convenons enſemble que les Mages ne ſont venus qu'aprés la Purification, *p.*260. Mais je ne ſçay comment il les fait venir à Nazaret, ce qui l'oblige à dire que Joſeph quitta Nazaret à cauſe du carnage qu'Herode devoit faire à Bethléem. On en parle dans la note 8 ſur N. S.

Reculant d'un an la naiſſance de J. C, mais ne voulant pas luy donner plus de 34 ans à ſon batteſme, & plus de 37 à ſa mort, comme il l'auroit falu s'il euſt mis ſa mort en l'an 33 de noſtre ere, & la 78e année Julienne, ſelon l'opinion commune des plus habiles, il met ſa mort, *p.*269, en la 18e année de Tibere, finie au 19 aouſt de l'an 32, ce qui peut l'embaraſſer en bien des difficultez. Il pretend dans ſa preface que c'eſt une choſe inconteſtable, puiſque N. S. eſt mort à la 4e Paſque depuis ſon batteſme, & que l'on ne peut douter, dit-il, par les termes precis de l'Ecriture, qu'il n'ait commencé ſon miniſtere l'an 15 de Tibere. Je le trouve de Saint Jean Batiſte dans S. Luc, mais nullepart de J. C. Ainſi S. Jean aura pu commencer au milieu de l'an 29 de noſtre ere, à la fin de la 15e année de Tibere, ſi l'on ne fait meſme concourir cette 15e année avec noſtre 29e, comme il eſt aiſé; & il aura batizé N. S. au commencement de l'an 30. Ainſi J. C. ayant enſuite preſché un peu plus de trois ans, ſera mort en l'an 33, auquel la pleine lune paſcale tomboit au vendredi. Dans ſon ſyſteme j'aurois mieux aimé donner 34 ans & quelques jours à N. S. lorſqu'il fut battizé; ou mettant ſon batteſme en l'an 15 de Tibere, dire qu'il n'eſt mort qu'à la 5e Paſque. Car nous ne trouvons que quatre Paſques marquées: mais je ne croy pas qu'il y ait aucune certitude qu'il n'y en a pas eu davantage.

NOTE V.

Sur le bœuf & l'aſne de la creche.

Pour la page 4. § 2.

Bar. t. § 3. 'Baronius cite pluſieurs Peres pour prouver qu'il y avoit un bœuf & un aſne dans l'étable où J. C. fut mis.

Caſ. ex. 2. § 2. p. 166. 'Neanmoins il ſemble que tous ces Peres ſe peuvent expliquer en un ſens plus allegorique. Et ceux qui ont interpreté S. Gregoire de Nazianze, [& Prudence,] les ont pris en cette maniere. 'Cela eſt viſible de S. Ambroiſe: [auſſi Baronius ne le cite pas. Amb. in Luc. 2. t. 7. p. 27. k. l.

Je ne ſçay pas non plus ſi l'on trouveroit qu'aucun des anciens commentateurs d'Iſaie ait expliqué a la lettre l'endroit de ce Prophete qui paroiſt avoir donné lieu à cette tradition.] 'Origene le cite meſme ſur la creche de N. S, mais pour luy donner un ſens myſtique. 'S. Auguſtin fait la meſme choſe; & il dit que ceux qui n'y voient que deux animaux, touchent le ſac, & ne ſavent pas ce qu'il enferme. Orig. in Luc. h. 13. p. 222. c. Aug. B. pſ. 126. t. 4. p. 1435. b. & p. 1434. g.

Pour le paſſage d'Abacuc, qui porte ſelon la verſion latine des Septante, (car l'hebreu lit tout autrement,) *Vous ſerez connu au milieu des animaux*, 'S. Jerome en raporte quatre interpretations differentes; & il dit que le peuple l'entendoit des deux larrons entre leſquels J. C. fut crucifié: mais il ne dit pas un mot du bœuf ni de l'aſne de la creche. 'S. Auguſtin raporte auſſi trois explications de cet endroit, & n'y neglige point celle des deux larrons; mais ne parle point de l'autre, 'en quoy il eſt ſuivi par un autre Eveſque d'Afrique. 'On en trouve trois auſſi dans une homelie attribuée à S. Chryſoſtome, ſans aucun raport à la creche. Hier. n. t. 6. p. 196. a. Aug. civ. l. 18. c. 32. p. 230. a. d. t. 8. Bap. p. 12. b. Chr. t. 5. h. 144. p. 905. a.

'S. Cyrille de Jeruſalem, que Baronius cite avec les autres, prend encore un autre ſens tout different, & lit ζωῶν *vitarum*, & non point ζωων *animalium*. [Ainſi il ſemble que cette tradition que les peintres ont rendu ſi celebre, n'a point eſté marquée bien preciſément avant] l'auteur du livre des Promeſſes, [qui vivoit vers le milieu du V. ſiecle, & qu'on ne connoiſt que par ſon ouvrage, où il y a aſſez peu d'erudition & d'exactitude.] 'On la trouve marquée dans un poëme attribué à Lactance, [mais dont on ſçait ſeulement qu'il n'eſt point de Lactance, ni de ſon temps.] 'On trouve auſſi le paſſage d'Abacuc expliqué dans Cyr. cat. 11. p. 114. 2. Caſ. ex. 2. § 2. p. 166. Proſ. pro. l. 3. c. 5. p. 131. Lact. de paſſ. p. 236. Chry. t. 6. h. 33. p. 277.

Saint Chryſoſtome, des animaux qui eſtoient à la creche : mais c'eſt dans un diſcours du 6e tome, viſiblement indigne d'eſtre attribué à ce Pere.

Bar.t.5 5|Caſ. ex.2.§ 4.p. 268.269. 'Baronius cite d'un diſcours attribué auſſi à S. Chryſoſtome, mais qui eſt d'un auteur latin, que la creche où J. C. fut mis eſtoit de terre ; & qu'on l'avoit oſtée pour en mettre à la place une d'argent.

Bar.t.§ 4. 'Baronius dit encore qu'on tient que lorſque la Vierge accoucha, il ſortit miraculeuſement une fontaine de la roche qui formoit la caverne. Il n'en allegue point d'autorité, ſinon qu'il ſemble le citer du livre de Bede ſur les ſaints lieux, qui ne le dit pas neanmoins, Caſ.ex.2.§ 3. p.267. 'outre qu'il dit pluſieurs choſes dans cet ouvrage qui ſont peu probables, ou certainement fauſſes.

Pour la page 5. § 3.

NOTE VI.

Sur Simeon & Anne.

Bar.1.§ 40. 'Baronius rejette avec raiſon ce que des meditations peu ſolides, ou des traditions incertaines ont ajouté à l'hiſtoire de S. Simeon. Il met en ce rang ce que dit Celſe auteur d'une preface qui eſt parmi les œuvres de Saint Cyprien, quoique cet auteur paroiſſe avoir vécu dans le temps des perſecutions. ap. Cyp. p. 564. l. 'Que Simeon eſtoit aveugle, & qu'il recouvra la vuë en recevant J.C. entre ſes bras. Baronius pretend meſme que cela eſt contraire à l'Ecriture, parceque Simeon fit, dit-il, en cette occaſion une fonction ſacerdotale ; ce qu'il prouve par les images, & parceque c'eſt le ſentiment de preſque tous les Peres. [Allatius dans ſa diſſertation des Simeons, où l'on peut voir combien les nouveaux Grecs ſont feconds All.de Sim. p. 3. à inventer des hiſtoires,] 'cite pluſieurs auteurs anciens & nouveaux qui diſent qu'il eſtoit Preſtre. Ath.com.eſſ. t.1.p.230.a. 'L'autorité de Saint Athanaſe [eſt aſſurément conſiderable, ſi neanmoins le traité *de communi eſſentia &c.* eſt veritablement de luy, car bien des perſonnes en doutent. *V. ſon titre note* 106. Pour les autres pieces qu'Allatius cite comme anciennes, elles ſont toutes aſſez ſuſpectes.] 'Divers auteurs ſoutiennent que All.de Sym. p. 3. Simeon eſtoit plutoſt un ſimple laique. [Il eſt certain qu'il ne paroiſt point dutout par l'Evangile qu'il fuſt autre choſe.]

'On aſſure que les reliques de S. Simeon eſtoient à Conſtantinople dans une chapelle de S. Jacque le Mineur baſtie par Juſtin II. dans une egliſe de la Vierge auprés de S.te Sophie, 'd'où Cang.de C. l.4.p.86.c. l'on dit que les Venitiens les ont tranſportées à Veniſe vers l'an 1220, & les ont miſes dans une egliſe baſtie longtemps auparavant ſous le nom de ce Saint meſme. 'On montroit autrefois Boll.19.mars, p.7.c. ſon tombeau dans la vallée de Joſaphat prés de Jeruſalem. 'Le menologe Caniſ.t.2.p. de Caniſius joint ſa feſte à celle de la 736. Purification. Celui de Veniſe *p.* 107.1, & celui d'Ughellus *t.6.p.* 1208, la mettent le lendemain, 'ſelon la coutume Boll.may,t.1. p.8.1. ordinaire des Grecs, de faire le lendemain des myſteres une memoire de ceux qui y ont eu part. 'Les plus anciens martyrologes des Latins marquent la feſte de ce Saint, *depoſitionem*, le 5 de janvier, auquel on pouvoit faire quelque memoire de la Purification. 'D'autres le mettent le 2 & Boll.2.4.feb. p.267.§ 449. d. le 4 de fevrier. Les martyrologes d'Uſuard & d'Adon le mettent le 8 d'octobre, ce que le Romain a ſuivi.

Flor. p. 224. Codi.ori.C.p. 56.d.Men.3. feb. p.40.

Les meſmes martyrologes marquent S.te Anne la prophetеſſe le premier jour de ſeptembre. Le menologe de Caniſius *t.2.p.*851, la met le 28 d'aouſt. Celui d'Ughellus *p.* 1208, la joint le 3 de fevrier à celle de S. Simeon, ce que font auſſi les Ménés *p.* 40.

NOTE VII.

Pour la page 6. § 3.

Sur la feſte de la Purification.

Bar.2.feb.2. 'Baronius ne craint point d'avancer qu'avant

qu'avant le temps de Juſtinien on ne ſauroit trouver aucun ſermon prononcé le jour de la Purification, ſoit dans les Grecs, ſoit dans les Latins.

Boll.2.Feb.p. 268.279. 'On en trouve neanmoins qui ſont attribuez à S. Athanaſe, à S. Cyrille de Jeruſalem, [& à celui d'Alexandrie,] à S. Gregoire de Nyſſe, à S. Amphiloque, & à S. Chryſoſtome. [Il faudroit voir ſi toutes ces pieces ſont bien aſſurées, ce que nous n'examinerons pas ici. Celle qu'on attribuë à S. Methode n'eſt pas du martyr, *v. ſon titre*,]'& Bollandus avoue au moins que celle qui porte le nom de S. Athanaſe eſt amplifiée par d'autres. Le P. Thomaſſin aſſure comme Baronius qu'on ne trouve aucun ſermon ancien ſur la feſte de la Purification, & que ceux qu'on allegue des Peres, ou ne ſont pas d'eux, ou ſont compoſez de leurs commentaires ſur les paroles de l'Evangile qu'on lit a cette feſte.

p.269.c.

Thom.feſt.p. 292.295.

[Il faut pourtant prendre garde que les auteurs ſur leſquels Baronius fait commencer la feſte de la Purification au VI. ſiecle, ne ſont pas fort anciens, & ne parlent que de quelques lieux particuliers comme d'Antioche & de Conſtantinople.] 'Nous apprenons au moins de la vie de S. Theodoſe Abbé, qu'elle ſe faiſoit à Jeruſalem au milieu du V. ſiecle: & il paroiſt qu'elle n'y eſtoit point nouvelle. [On peut croire que la feſte de la *Purification &c.* marquée dans les anciens martyrologes de S. Jerome au 2 de fevrier, y a eſté ajoutée par les copiſtes; & d'autant plus]'qu'elle ne s'y lit point dans quelques exemplaires. [Mais je ne ſçay ſi on peut dire la meſme choſe de ce qu'on lit au 5 de janvier,]'*In Jeroſolyma Simeonis prophetæ cum obtulit ei Dominum Jeſum Chriſtum Maria & Joſeph.*' Cela donne grand ſujet de croire qu'au moins quelques Egliſes latines ont fait ce jour là longtemps avant Juſtinien

All.in Meth. p.344.

Flor.p.295.

p.223.

p.225.

quelque memoire de la Purification, pour la joindre aux autres myſteres de l'enfance de J. C. [Il ſemble que cela ſe puiſſe confirmer par ce que dit S. Leon,]'*Aliud tempus eſt.... quo infans circumciditur, aliud quo hoſtia pro eo legalis offertur, aliud cum tres Magi &c.* Car on voit dans ces paroles la Purification miſe entre la Circonciſion & l'Epiphanie. [Mais je croy qu'il ſuit plutoſt en cet endroit l'ordre du temps que celui des feſtes. Pour l'Egliſe greque meſme, S. Gregoire de Nazianze dit à Conſtantinople]'qu'on avoit embraſſé J. C. avec Simeon &c. avant que de celebrer ſon batteſme le jour de l'Epiphanie. [Mais ce peut eſtre ſeulement parcequ'on avoit honoré ce myſtere le jour de Noel avec les autres dont il parle au meſme endroit. On pouvoit neanmoins en avoir fait en quelque autre jour une memoire particuliere, que Juſtinien aura ſeulement transferée au 2 de fevrier, & rendu plus ſolennelle.]

Leo.ep.16.c. 2.p.462.

Naz.or.39.p. 632.a

NOTE VIII.

Pour la page 63.

Que la Vierge eſt retournée à Bethléem aprés la Purification.

'S. Auguſtin paroiſt ſuppoſer que la Vierge & S. Joſeph ne revinrent point à Nazaret qu'aprés leur retour d'Egypte. [il ſemble en effet qu'ils ſoient allez en Egypte non de Nazaret, mais de Bethléem, où ils eſtoient par conſequent revenus de Jeruſalem aprés la Purification.] Car l'Ange ordonna à Joſeph d'aller en Egypte à cauſe qu'Herode devoit chercher l'enfant pour le tuer. 'Or Herode ne le fit chercher qu'à Bethléem & aux environs. [Ainſi il y a toute apparence que Joſeph y eſtoit encore alors avec ſa famille. En allant meſme de Nazaret en Egypte, il ſe fuſt beaucoup approché de Bethléem & du danger qu'il fuyoit.] On voit auſſi que la penſée

Aug.conſil.2. c.5.t.4.p.173. t.c.

Matt.2.v.13.

v.16.

v.22.23.

de S. Joſeph au retour d'Egypte eſtoit de demeurer en Judée où eſt Bethléem,
Aug.conſ.l.2. c.5.p.176.1.d. & non à Nazaret. 'Et il pouvoit croire que JESUS eſtant le Meſſie attendu des Juifs, il devoit demeurer à Jeruſalem où eſtoit le Temple, [& tout le culte de leur religion, ou aux environs, & particulierement à Bethléem où il eſtoit né, d'où il devoit ſortir ſelon les Prophetes, & qui eſtoit le lieu propre de la famille de David dont il deſcendoit.]

Luc. 2. v. 39. 'S. Luc dit cependant que la Vierge aprés la Purification s'en retourna à Nazaret, [ſans parler de ſa fuite en
Aug. c. 4. p. 273.1.c.d. Egypte.] 'Mais S. Auguſtin répond à cela que c'eſt l'ordinaire des Evangeliſtes de décrire des choſes qui ſont fort eloignees l'une de l'autre comme ſi elles ſe ſuivoient immediatement, lorſqu'ils jugent devoir omettre ce qui eſt arrivé entre deux. [Ceux qui croiront, comme nous allons dire, que les Mages ne ſont venus qu'aprés les 40 jours, ſeront obligez de dire que la Vierge eſtoit revenuë de Jeruſalem à Bethléem, s'ils ne veulent dire avec Saint
Epi.de Chr.c. 2. p.48. Epiphane,] 'que les Mages l'y trouverent, parcequ'elle y eſtoit venuë de Nazaret par rencontre, & par une eſpece de viſite qu'elle y faiſoit de temps en temps: [ce qu'on avouera ſans peine avoir beaucoup moins d'apparence. Et ſelon la chronologie ordinaire, qui ne met la naiſſance de J. C. qu'environ trois mois avant la mort d'Herode, elle n'en a guere eu le loiſir.]

Pour la page 7.5 j.

NOTE IX.

Quand les Mages ſont venus adorer noſtre Seigneur.

Aug.conſ.l.2. c.11.p.176.2. 'S. Auguſtin a cru que les Mages eſtoient venus à Bethléem avant la Purification: [mais il n'en donne point de preuve,] ſe contentant de répondre aux objections qu'on peut faire contre ce ſentiment: [de ſorte qu'il ſemble n'avoir point eu d'autre raiſon pour le croire, que la pratique de l'Egliſe d'Occident de celebrer l'adoration des Mages le 6 de janvier, 13 jours aprés la naiſſance de J. C, & pres d'un mois avant la Purification. Au moins tous ceux qui ſont de ce ſentiment, aprés Baronius, n'en donnent point d'autre.

Cependant je ne ſçay ſi cette raiſon doit paroiſtre bien conſiderable, eſtant aiſé que l'Egliſe ait celebré ce myſtere le 6 de janvier, ſans ſonger s'il eſtoit arrivé le meſme jour. Car comme nous avons vu dans la note 4, le 6 de janvier eſtoit originairement en Orient la feſte de la naiſſance de J.C.] 'Caſ- Caſſ.coll.10. c.2.p.502.
ſien ajoute qu'on y celebroit auſſi ſon batteſme, [ce qui eſt confirmé par toutes les homelies des Peres Grecs ſur la feſte de l'Epiphanie ou des Lumieres, qui ſont les deux noms qu'on donnoit alors à la feſte qui ſe faiſoit ce jour là. Caſſien ne dit point qu'on celebraſt aucun autre myſtere dans la ſolennité de l'Epiphanie:]' & Bollandus aſſure Boll.6.jan.p. 223.§3.
que les Grecs n'y en honorent point d'autre preſentement que le batteſme de J. C. [On peut ſeulement douter ſi l'Egliſe de Cypre n'y honoroit point le miracle de Cana comme les Latins, au lieu du batteſme,] 'puiſque S. Epi- Epi.50. c. 29. P. 451. b.c.
phane croit que le miracle s'eſt fait vers le 6 de janvier, ' & met le batteſ- c.28.p.450.
me au 6e jour de novembre. 'En par- de fid.c.22.p. 1005.a.
lant en un autre endroit de la feſte de l'Epiphanie, il ne luy donne pour ſujet que la naiſſance de J. C.

[Si donc les Grecs ont jamais fait l'adoration des Mages le 6 de janvier, il faut dire que ce n'a eſté que comme une ſuite de la naiſſance de J. C, à laquelle ils ſemblent l'avoir toujours attachée.] 'On voit en effet que S. Gre- Naz.or.38.19. p.623.a.bi 632.a.
goire de Nazianze joint enſemble ces deux myſteres; & il y ajoute encore ceux de la Purification, [qui aſſurément ne ſont pas arrivez le meſme jour: de ſorte qu'il paroiſt que l'Egliſe

greque a eu deſſein d'honorer tous les myſteres de l'enfance de noſtre Seigneur avec ſa naiſſance.] 'Saint Baſile joint auſſi la naiſſance & les Mages en une meſme feſte. 'S. Chryſoſtome en annonçant la feſte de Noel [pour le 25 de decembre,] parle aſſez amplement de l'adoration des Mages. 'Dans un autre ſermon fait le jour de Noel, il dit encore plus formellement, *Aujourd'hui les Mages le ſont venu adorer .... & il court en Egypte.* 'Tous les Grecs honorent encore à preſent la venuë des Mages le 25 de decembre avec la naiſſance de J.C, reſervant ſeulement le batteſme pour le 6 de janvier. [Ainſi il eſt viſible qu'on ne trouve rien dans toute l'Egliſe d'Orient qui porte à croire que les Mages ſoient venus ce jour là à Bethleem.

Baſ.div.h.25. t.2.p.511.512.

Chry.t.1.h.31. p.317

t.6.h.53.p. 419.b.

Boll.6.jan.p. 323.& 3 may, t.1.p.7. a.

Pour l'Egliſe latine il eſt certain que depuis le commencement du V. ſiecle au moins, elle a honoré ce jour là l'adoration de J. C. par les Mages: mais à ce myſtere elle y a toujours joint le batteſme & les noces de Cana: *'Et Dieu ſeul ſçait*, dit S. Maxime de Turin, *laquelle de ces trois merveilles s'eſt proprement faite en ce jour!* S. Paulin reconnoiſt auſſi que ni luy ni les autres ne le ſavoient pas. Baronius raporte ces paſſages, & d'autres encore, de pluſieurs anciens auteurs qui témoignent le meſme doute, 'exprés pour montrer qu'il n'y a point ſur cela d'autorité certaine dans l'Egliſe; & que quand elle nous fait chanter dans l'office, Qu'une telle choſe s'eſt faite en ce jour, cela ſignifie ſimplement dans ſon uſage que c'eſt le jour auquel on en fait la memoire. Le P. Thomaſſin raporte ce ſentiment de Baronius, l'approuve, & l'étend encore. [Mais l'Egliſe meſme nous fait lire dans l'office les paroles de Saint Maxime, afin que perſonne ne puiſſe douter que quand elle fixe en de certains jours la ſolennité des Myſteres, elle ne pretend nullement nous faire une deciſion qu'ils ſoient arrivez en ces jours là: Et elle les fait lire dans l'octave de l'Epiphanie, pour nous l'apprendre nommément de ceux qu'elle celebre le 6 de janvier.

Max.T.h.17. 17.p.199.2.al 204.1.b.

Paul.ca2.24. p.599.

Bar.31.534.35.

534.

Thom.feſt.p. 237.

Il faut bien au moins demeurer d'accord que le batteſme de J. C. & ſon premier miracle à Cana ne ſont pas arrivez tous deux en un meſme jour, n'y ayant, comme je croy, perſonne aujourd'hui qui mette plus de deux ou trois mois entre l'un & l'autre. Peu de perſonnes auſſi pretendent que les Innocens aient eſté tuez le 28 ou le 29 de decembre, quoique l'Egliſe latine en faſſe la feſte le 28 de ce mois, & la greque le 29. Et ce qui eſt certain, c'eſt qu'on ne peut pas le pretendre en croyant que les Mages ſont venus le 6 de janvier.

Nous ne nous ſerions pas arreſtez ſi longtemps ſur une choſe reconnue de Baronius & de beaucoup d'autres, & qu'on peut dire ne recevoir pas de difficulté parmi ceux qui s'appliquent à l'hiſtoire de l'Egliſe, ſi nous ne ſavions que des perſonnes habiles en d'autres matieres ſe font preſque une maxime de religion de s'attacher à ce qui ſemble fondé ſur l'office de l'Egliſe. Mais c'eſt l'Egliſe qui nous permet de quitter quelquefois ſa lettre pour ſuivre ſon eſprit, & de ne nous attacher dans ce qui regarde l'hiſtoire des faits qu'à ce qui eſt certain ſelon les regles de l'hiſtoire.] 'Florentinius en fait un principe, qu'il applique à cette occaſion particuliere; & il penche fort à croire que les Mages ne ſont point venus le ſixieme de janvier, mais quelque temps aprés la Purification.

Flor.p.234.c. p.237-239.

[S'il y a donc auſſi peu d'obligation de fixer la venuë des Mages au 6 de janvier à cauſe de l'Egliſe latine, qu'il y en a peu de la fixer au 25 de decembre à cauſe de l'Egliſe greque, je croy qu'on avouera ſans peine qu'il eſt bien

plus naturel de ne la mettre qu'aprés la Purification, fort peu avant la fuite de noſtre Seigneur en Egypte. Car il y a aſſurément peu d'apparence qu'Herode ait eſté prés d'un mois ſans s'informer de ce qu'eſtoient devenus les Mages, & ſans s'appercevoir qu'ils s'eſtoient moquez de luy, comme parle S. Matthieu.] 'Tout ce que la lumiere de S. Auguſtin luy a pu fournir pour répondre à cette objection, [n'empeſche pas qu'elle ne demeure toujours tres, forte ſurtout ſi l'on conſidere ce que S. Auguſtin paroiſt n'avoir pas ſçeu que jamais Prince ne fut plus ſoupçonneux ni plus violent qu'Herode, ni plus paſſionné de faire paſſer à ſes enfans la grandeur qu'il s'eſtoit acquiſe. On voit par le trouble où le jette la venuë des Mages, & par la cruauté inouïe qu'il commit enſuite, qu'il ne negligeoit nullement ce qu'on diſoit de la naiſſance de ce nouveau Roy.] 'On peut voir ce que Florentinius dit ſur cela.

Aug.conf.l.2. c.11. p.176.2.

Flor. p. 235-237.

'L'on dit qu'Herode voyant que les Mages ne revenoient point, crut qu'ils avoient eu honte de le faire, parce qu'ils n'avoient rien trouvé; & qu'il ſe tint enſuite en repos, juſques à ce que le bruit de ce qui s'eſtoit paſſé à la Purification, le réveilla, le fit reſſouvenir des Mages, & luy fit juger qu'ils s'eſtoient moquez de luy. [C'eſt effectivement tout ce qui ſe peut dire de meilleur. Mais j'avoue que j'ay peine à accorder ce repos d'Herode avec ſon eſprit inquiet & violent, auſſibien qu'avec le trouble où l'Evangile nous le depeint à la venuë des Mages, & qui paſſa dans toute la ville de Jeruſalem. Aprés tout, c'eſt quitter le certain pour l'incertain.]Car c'eſt l'Evangile qui attache le maſſacre des Innocens à la venuë des Mages, & à la colere qu'Herode conceut de ce qu'ils ne luy eſtoient point venu rendre réponſe: [au lieu qu'il eſt tres incertain s'il entendit jamais parler de ce qui arriva à la Purification.]'Auſſi ceux qui l'avancent avec plus d'aſſurance, ſont obligez de reconnoiſtre que c'eſt une ſimple ſuppoſition. [On ne ſçait point que Simeon ait parlé à d'autres qu'à la Vierge & à S. Joſeph. Anne parla à tous ceux qui attendoient la redemption d'Iſrael, qui n'eſtoient peut-eſtre pas en fort grand nombre, qui avoient ſans doute peu de relation à la Cour, & qui avoient encore moins d'intereſt de porter cette nouvelle à Herode, ſurtout ſi c'eſtoit aprés la venuë de Mages, & le trouble qu'elle avoit cauſé.]Pluſieurs ſçeurent ce qui eſtoit arrivé aux paſteurs: [& dira-t-on qu'Herode l'avoit donc ſceu?

Aug. ut ſup| Maud.ev.t.1. p.499-502.

Matt.2.v.16.

Maud. p.500.

Luc. 2. v.(. 8.

Au reſte ce n'eſt pas une choſe nouvelle de ne mettre la venuë des Mages qu'aprés la Purification.]'C'eſt l'ordre que ſuit la plus ancienne Concorde que nous ayons de l'Evangile, & qu'on croit eſtre d'Ammone, [ſi celebre au commencement du III. ſiecle.] 'On cite la meſme choſe de Juvencus [qui vivoit dans le IV. ſiecle,] & meſme d'Origene & d'Euſebe dans les Chaines greques. Saint Leon ſuit le meſme ordre dans ſon epiſtre 10, *c.2. p.* 462.

Bib.P.t.7.p.2. 9.

Flor.p.234.b.

[La chronique de S. Jerome ne met le meurtre des Innocens que plus de deux ans aprés la naiſſance de J. C.] 'ce qui revient à ce que S. Epiphane & d'autres ont cru, que les Mages n'eſtoient venus que dans ce temps là; & ils ſe fondent ſur ce qu'Herode s'eſtant informé du temps qu'ils avoient vu l'étoile, fit tuer ſur cela tous les enfans nez à Bethléem depuis deux ans. 'S. Chryſoſtome répond à cela que l'étoile pouvoit avoir commencé à paroiſtre longtemps avant la naiſſance de J. C, '& qu'Herode conduit par ſa crainte & par ſa colere, avoit encore pris plus de temps pour une plus grande ſureté.

Bar. t. § 32.

Epi. de Chr. c. 1. p.48. a.

Chry. in Matt. h.7. p.81.d.

p.82.a.

Boſſ. apr. t. 1. p. 8. 1 may. t. 1. p. 7. 2 56. 57.

'Papebroc ne laiſſe pas de tirer de là que l'étoile avoit commencé à paroiſtre dés le temps de la conception de J. C, que les Mages vinrent à Bethleem le 25 de decembre, auquel les Grecs en font la feſte, un an aprés la naiſſance du Sauveur, & que les Innocens furent tuez le 28 ou le 29 du meſme mois. Mais comme il eſt certain que cela arriva avant Paſque de la 42e année Julienne, qu'il reconnoiſt eſtre le temps de la mort d'Herode, il avance la naiſſance de J. C. d'un an, & la met dés la 40e année Julienne, cinq ans & ſept jours avant l'ere commune. [Mais il eſt viſible, comme nous avons dit, que le deſſein de l'Egliſe Greque & Latine a eſté d'honorer l'adoration des Mages & le martyre des Innocens avec la naiſſance du Sauveur, parceque ce ſont des ſuites du meſme myſtere, ſans ſonger beaucoup aux jours où ces choſes ſont arrivées. Ainſi on n'en peut tirer aucune preuve ſolide pour l'hiſtoire, non plus que]

may. t. 1. p. 56. 2.

'des images des Grecs, qui repreſentant l'adoration des Mages, y depeignent J. C. comme un enfant d'un an.

ſup. p. 519. 520.

'C'eſt ce que Papebroc meſme a enfin reconnu, quoique l'autorité de Jean de Nicée qu'il allegue, [ſoit bien foible pour cela.] Il veut donc preſentement que l'étoile ait commencé à paroiſtre lorſque l'Ange s'apparut à Zacarie, que les Mages ſoient venus environ deux ans aprés, huit ou neuf mois depuis la naiſſance de noſtre Seigneur, & que les Innocens aient eſté tuez vers le mois d'aouſt.

Caſ. ex. 2. 59. 3. 180.

'Les plus habiles croient que le mot ἀστὴρ dont Saint Matthieu ſe ſert pour joindre la venuë des Mages à la naiſſance de J. C, ne ſouffre pas qu'on les ſepare beaucoup; [ce qui ne favoriſe pas neanmoins ceux qui veulent que les Mages ſoient venus dés le ſixieme de janvier, puiſqu'il faut auſſi qu'ils mettent environ un mois entre la venuë des Mages & la fuite en Egypte, que S. Matthieu joint par la meſme particule. Il ne ſeroit peut-eſtre pas meſme bien difficile de répondre à cet ἀστὴρ, & nous mettrions aſſez volontiers un an & deux meſme entre la naiſſance de J. C. & la venuë des Mages: ce qui nous laiſſeroit la liberté de mettre leur arrivée le 25 de decembre ou le 6 de janvier. Mais nous n'oſons eloigner la naiſſance de J. C. de la 15e année de Tibere, qu'autant qu'une neceſſité abſolue nous y contraint. La mort d'Herode tres fixe, ſelon toute noſtre lumiere, en la 42e année Julienne, nous oblige de dire que J. C. eſt né des la fin de la 41e. Mais pour la reculer davantage, il nous faut des preuves ſans réponſe.

Aprés avoir montré, comme nous croyons, qu'il n'y a aucune certitude que les Mages ſoient venus le ſixieme de janvier, il n'eſt point fort neceſſaire pour noſtre ſujet de chercher pourquoi les Latins y honorent ce myſtere. Neanmoins comme cela regarde auſſi l'hiſtoire de l'Egliſe, nous dirons ce que nous en pouvons conjecturer. Il ſe pourroit donc peut-eſtre bien faire que l'Egliſe latine auſſibien que la greque auroit celebré d'abord la naiſſance de J. C, & par une ſuite naturelle l'adoration des Mages le ſixieme de janvier, & qu'enſuite elle auroit transferé la naiſſance au 25 de decembre, & laiſſé l'adoration des Mages en ſon ancien jour.] 'Florentinius paroiſt eſtre aſſez de ce ſentiment, [a] & il remarque qu'on trouve dans l'Ordre Romain, que l'Epiphanie ſe regardoit à Rome meſme comme une ſeconde feſte de la naiſſance, & encore plus ſolennelle que celle du 25 de decembre, parcequ'outre ce myſtere on y en honoroit pluſieurs autres. [Nous n'alleguons point Jean de Nicée auteur indigne qu'on en parle.] Florentinius cite du ſermon 14 *de tempore* dans S.

Flor. p. 199. 238. [a] p. 200. 201.

p. 238.

Auguſtin, qu'on honoroit en un meſme jour la naiſſance de J. C, & ſon adoration par les Mages: [mais je ne trouve point cet endroit ni dans le 14 ni dans le 34. Que s'il eſt plus probable, comme il nous le paroiſt, qu'on a toujours fait la naiſſance dans l'Occident le 25 de decembre, on a pu mettre l'adoration des Mages au 6 de janvier, pour la joindre au batteſme comme une ſeconde manifeſtation de J. C, & pour s'occuper davantage de ce myſtere de la vocation des Gentils, qu'on n'enſt pu faire le jour de Noel.]

p. 228. 1238. b. 'Il ſemble au moins que l'adoration des Mages ne s'eſt pas toujours faite le

Aug.ap.f.137. p.246.b. 6 de janvier parmi les Latins. 'Un ſermon [qui peut eſtre de S. Ambroiſe, qui en a l'air, le ſtyle, & la maniere, & qui copie S. Baſile,] raporte l'Epiphanie au ſeul batteſme. De cinq ſermons qui ſont ſur l'Epiphanie dans l'appendix de S. Ambroiſe *p.*400. *&c.* les uns raportent cette ſolennité aux ſeules noces de Cana; les autres au batteſme ou à ces noces: mais aucun

Amb.B.ap.p. 406. d. n'y joint l'adoration des Mages. 'Et il ſemble meſme qu'on la celebroit le

p. 400. d|402. a| 403. d|404. f. jour de Noel. 'On croit que ces ſermons peuvent eſtre de S. Maxime de Turin.

[Le calendrier de Bucherius qui marque la feſte de Noel, ne parle point de celle de l'Epiphanie. Je ne ſçay s'il en faudroit conclure qu'on ne faiſoit point encore celle-ci à Rome en 354.]

p.238. 1|Aug. l.202.p.9.5.b. 'Que ſi les Donatiſtes ne la faiſoient point dutout, car il ſemble que ce ſoit le ſens de ce que dit Saint Auguſtin, *Merito iſtum diem nunquam hæretici Donatiſtæ celebrare voluerunt*, [c'eſt une grande preuve que cette feſte n'a commencé en Afrique que depuis que les Donatiſtes eurent fait ſchiſme vers

Amm.l.21.p. 381. a. 310.] 'Il eſt certain qu'on la faiſoit dans les Gaules en 361, & fort ſolennellement, puiſque Julien l'apoſtat, [qui aſſurément ſe mettoit peu en peine des feſtes de l'Orient où il n'eſtoit pas,] n'oſa ſe diſpenſer d'aller ce jour là à l'egliſe, [ne s'eſtant pas encore declaré apoſtat: c'eſtoit apparemment à Vienne. Les ſermons de S. Auguſtin ſur l'Epiphanie, nous aſſurent de la celebrité de cette feſte en Afrique des la fin du IV. ſiecle: & ceux de S. Leon nous apprennent la meſme choſe pour l'Egliſe de Rome dans le V.

Pour ce qui eſt des Grecs, Jon trouve dans Saint Clement d'Alexandrie la feſte du batteſme de J. C. [qui par conſequent doit avoir commencé au moins dés le ſecond ſiecle:] mais il dit que c'eſtoient les Baſilidiens qui la feſtoient en paſſant toute la nuit precedente dans la lecture. Ils la faiſoient apparemment le 10 de janvier. [Depuis cela je ne voy rien pour cette feſte juſques à l'an 372,] auquel Valens ſe trouvant à Ceſarée en Cappadoce le jour de l'Epiphanie, il vint à l'egliſe des Catholiques, qu'il y trouva aſſemblez en fort grand nombre. 'Cette feſte paroiſt toujours depuis dans l'hiſtoire entre les plus ſolennelles, [& il ſeroit inutile d'en citer les paſſages.]

Cl. ſtr. 1. p. 340. c.

Naz. or. 20. p. 351. a. b.

Thom. feſt. p. 237.

'Elle eſt quelquefois appellée la feſte des Lumieres, à cauſe du batteſme à qui on donne ſouvent le nom d'illumination. [Mais ſon titre le plus commun eſt celui de l'Epiphanie.] 'S. Jerome pretend qu'il luy eſt tellement propre, qu'il ne veut pas qu'on le donne auſſi à la feſte de la naiſſance de noſtre Seigneur, comme quelques uns le faiſoient, [par où il ſemble avoir voulu marquer les Egyptiens & ceux de Cypre:] & il dit meſme qu'il ne convient point dutout au jour de Noel, quoique ſur une raiſon [à laquelle il ſeroit aiſé de répondre. Mais je ne ſçay pourquoi] il met le batteſme & l'Epiphanie le 5 de janvier [au lieu du 6. Eſt-ce une pure bevue? Nous avons remarqué dans la note 4

Naz. or. 40. p. 638. b. c.

Hier. in Ez. 1. p. 378. b.

que] 'Saint Epiphane ne donne que la naiſſance de J. C. pour ſujet à la feſte du 6 de janvier, & ne laiſſe pas de l'appeller l'Epiphanie, 'L'on donnoit auſſi quelquefois le nom de Theophanie à la feſte de la naiſſance diſtinguée de celle du batteſme, '& quelquefois à celle-ci diſtinguée de l'autre. [Nous parlerons ſur S. Chryſoſtome de la difficulté qu'il forme ſen commençant l'enumeration des feſtes par celle de l'Epiphanie, [ſous laquelle il pouvoit comprendre tous les myſteres que nous celebrons au tems de Noel.]

Epi. de fid. c. 22. p. 1150. a.
Naz. Baſ.
Iſid P. l. 1. ep. 110. p. 301. d.
Chry. t. 1. h. 2.
Chry. t. 5. h. 39. p. 469. c.

Pour la page 7 § 3.

NOTE X.

D'où venoient les Mages.

'S. Chryſoſtome dit toujours que les Mages venoient de Perſe ; & il ne le met point en queſtion. Pluſieurs autres Peres ſuivent le meſme ſentiment. 'Saint Theodote martyr à Ancyre ſous Diocletien, cite pour témoins de la divinité de J. C, les Caldéens, les Mages, & les plus habiles des Perſes, qui luy eſtoient venu offrir des preſens comme à un Dieu. [Auſſi perſonne n'ignore que les Mages ont toujours eſté tres celebres parmi les Perſes.] 'Saint Juſtin & quelques autres anciens ont cru qu'ils venoient ſeulement d'Arabie, 'où l'on aſſure que les Mages eſtoient en honneur auſſibien qu'en Perſe. [Mais on ne dit point quelles preuves l'on en a.]

Chry. in Matt. h. 6. 7.
Janſ. in Matt. p. 16.
Boll. 18. may, p. 160. f.
Juſt. dial. p. 304. a. Bar. 1. § 25.
Maud. ev. t. 1. p. 499.

Pour la page 7 § 3.

NOTE XI.

Si l'étoile a conduit les Mages à Jeruſalem.

'S. Chryſoſtome [& pluſieurs autres] croient que l'étoile conduiſit les Mages juſques à Jeruſalem. Il faut neanmoins avouer que ces paroles du texte, *Nous avons vu ſon étoile en Orient*, & ce qui eſt dit enſuite, qu'ils eurent une tres grande joie de revoir l'étoile qu'ils avoient vue en Orient, tout cela eſt bien fort pour croire qu'ils ne l'avoient point vue dans la Judée.

Chry. in Matt. h. 6. p. 66. d. e.
Janſ. in Matt. p. 18. a.

NOTE XII.

Pour la page 8. § 3.

Du nombre, des noms, & de la qualité des Mages.

[Ce ſont aſſez vraiſemblablement les trois preſens offerts par les Mages, qui ont donné lieu de dire que les Mages meſmes eſtoient au nombre de trois : Car l'Evangile ne marque point combien ils eſtoient.] 'S. Leon parle de ces trois Mages en divers ſermons ſur l'Epiphanie. 'L'auteur appellé Euſebe d'Emeſe le fait auſſi : [a] & on trouve la meſme choſe dans un ſermon attribué à S. Ceſaire.

'D'autres leur ont donné depuis des noms, les uns d'une façon, les autres d'une autre : 'ce qui n'a pas commencé avant la fin du XII. ſiecle. [Baronius n'a pas eru que cela fuſt digne de ſes Annales, non plus que les autres choſes que les auteurs poſterieurs ont écrites ſur le ſujet de ces Mages.] 'Auſſi aprés les plus exactes recherches qu'on en a faites depuis, Bollandus conclud qu'il n'y a rien en tout cela de ſolide, & que c'eſt perdre le temps de chercher dans les fables des modernes la verité des choſes dont l'antiquité ne nous a rien dit. 'Il y en a meſme qui croient qu'on n'a trouvé des noms aux Mages que pour les employer à des uſages illicites : & cela paroiſt par des écrits impies que l'on a encore.

'Tertullien ſemble favoriſer l'opinion du peuple qui les appelle des Rois. [Mais il eſt ſi obſcur à ſon ordinaire, que] 'Baronius meſme n'a pas oſé aſſurer que ce fuſt ſon ſens. 'C'eſt pourquoi il ne fonde la royauté des Mages que ſur la pieuſe tradition des Fideles, & ſur Theophylacte, [qui n'a pas aſſez d'autorité pour rendre cette pieté ſolide.] 'On la trouve dans un

Leo, ſ. 1. 5. 6 ep. 16. c. 2.
Emeſ. ſ. 4. p. 8. 2.
[a] Aug. ap. ſ. 139. p. 448. c.
Caſ. ex. 2. § 10. p. 184.
Boll. may, t. 2. p. 8. 1.
P. 7. 8.
Caſ. ex. 2. § 10. p. 184.
Tert. in Jud. c. 9. p. 217. c.
Bar. 1. § 29. § 30.
Aug. ap. ſ. 139. p. 448. c.

ſermon qui peut eſtre de S. Ceſaire : mais le mot de *reges* y eſt entre des crochets. Bar.1.§ 30. 'Baronius dit qu'ils pouvoient eſtre Rois ou Princes de quelques villes [ſous les Romains ou les Parthes. Il ne reſte qu'à montrer qu'ils l'eſtoient effectivement.]

Pour la page 20. § 4.

NOTE XIII.

Sur les Innocens.

Bar.1.§ 33. Janſ.in Matt. p.20.22. 'Il y en a qui croient qu'Herode ne fit point tuer les enfans nez depuis J.C, & depuis le temps que les Mages diſoient avoir vu l'étoile, & que c'eſt en cette maniere qu'il faut entendre ce que dit S.Matthieu, *ſecundùm tempus quod exquiſierat à Magis*. [Mais cette explication qui ne paroiſt pas avoir eſté connue dans l'antiquité, ſemble bien forcée.]

Janſ.in Matt. p.21.2. 'Les Grecs dans leur menologe, & les Ethiopiens dans leur liturgie, pretendeot qu'il y eut 14 mille enfans de tuez ; [ce qui n'eſt nullement aiſé à croire, ſi l'on ne veut dire que Jeruſalem eſtoit compriſe dans ce carnage. Mais cela eſt ſans apparence. S. Matthieu l'auroit ſans doute marqué. Et Joſeph qui n'epargne point Herode, n'auroit pu omettre une cruauté qui Boll.may.t.1. p.57.1|59.2. auroit dû faire un étrange eclat.]Bollandus met ce nombre de 14 mille entre les fables ordinaires des Grecs, quoiqu'ils l'aient perſuadé aux Moſcovites.

Caſex.2.§ 16. p.193.194| Macr.ſat.l.2. c.4.p.279. 'Il n'eſt pas non plus aiſé de croire ce que dit Macrobe, qu'entre ces enfans Herode fit mourir ſon propre fils. [Un homme qui vivoit 400 ans aprés, ne peut pas auturiſer ſuffiſamment une choſe ſi incroyable : & Auguſte avoit aſſez de ſujet ſans cela de dire qu'il valoit mieux eſtre le pourceau d'Herode que ſon fils: Mais il ſe pourroit bienfaire qu'Auguſte auroit appris à peu prés en meſme temps le carnage des enfans de Bethléem, & la mort funeſte, quoique juſte, d'Antipatér fils aiſné d'Herode : & l'*inter* de Macrobe ne ſignifie peut-eſtre pas autre choſe. Antipater fut executé cinq jours avant la mort d'Herode vers la fin de mars ; & le meurtre des Innocens ne peut avoir precedé au plus que d'environ ſix ſemaines.]

Cod.Lot. c.p. 56.d. 'On marque que dans une egliſe de Conſtantinople baſtie par Juſtin II, il y avoit des reliques des Saints Enfans. [On pretend encore en avoir en d'autres endroits.]

Pour la page 14. § 6.

NOTE XIV.

Sur la tetrarchie de l'Abilene.

Luc.3.v.1. 'S. Luc marquant ceux qui commandoient dans la Judée lorſque S. Jean commença à preſcher, nomme entre les autres un Lyſanias Tetrarque de l'Abilene. [Pour ſavoir ce que c'eſtoit, il faut remonter] 'juſqu'à un Strab.l.16.p. 753.a. Ptolemée fils de Mennée dont parle Strabon, & qui poſſedoit les villes de Calcide & d'Heliople, avec les montagnes de l'Iturée; 'luy ou Mennée ſon Noris. epo.p. 271. a. pere s'eſtant emparé de ces pays dans la foibleſſe où le ruyaume de Syrie ſe trouvoit reduit à cauſe des guerres civiles des deux freres Antiochus Grypus & Antiochus de Cyzic,& de leurs enfans. [Joſeph parle de ce Ptolemée en divers endroits,] '& nous apprend Joſ. ant.l.14. c.23.p.494.d. qu'il mourut peu de temps avant que Herode fuſt fait roy de Judée. Il laiſſa ſa principauté à Lyſanias ſon fils[avec le conſentement & l'autorité d'Antoine,] 'qui fit enſuite ce Lyſanias roy Dio, l.49. p. 446.b. de l'Iturée, [a] & le fit mourir quelque temps aprés pour donner une partie de l'Iturée à Cleopatre. [b]Zenodore prit depuis à ferme, ἐμισθώσατο, [des Romains ſans doute,] les ſeigneuries de Lyſanias. La Traconite, l'Auranite, & la Batanée,y eſtoient ce ſemble compriſes : & Zenodore en jouiſſoit ſous le titre de Tetrarque. Mais comme il favoriſoit

[a] b] Joſ.ant.l. 15.c.4.p.518. a.

[b] Joſ. c.13. p. 529.c.f]Dio,l. 54.p.526.d] Caſ.ex.13.§1. p.239.

favoriſoit les voleurs de la Traconite au lieu de les reprimer, Auguſte luy oſta ces trois ſeigneuries, & les donna au Roy Herode. Joſ. ant. l.17. c.13. p.611.f. Elles firent depuis le partage de Philippe fils d'Herode, avec une partie de ce qu'on appelloit, dit Joſeph, la ſeigneurie de Zenodore. [Auguſte avoit donc encore laiſſé quelques terres à Zenodore, dont la partie qui fut donnée à Philippe pouvoit eſtre l'Iturée, puiſqu'elle avoit appartenu à Ptolemée & à Lyſanias ſon fils,] '& qu'elle faiſoit partie de la tetrarchie de Philippe. Luc. 3. v. 1. Joſ. bel. l. 2. c. 4. p. 712. g. 'Neanmoins Joſeph dit en un autre endroit que cette partie des terres de Zenon, (ou plutoſt de Zenodore,) donnée à Philippe, eſtoit devers Jamnia, ſi au lieu de τὰ πρὸς, on ne lit τὰ τῆ πρὸς, ou ξ τὰ πρὸς, comme on a mis dans la note de la nouvelle edition d'Angleterre, *p.* 109, ou ſi on n'entend cette Jamnia d'un bourg de meſme nom dans la haute Galilée, dont Joſeph parle dans ſa vie *p.* 1053. *a. b.*

Caſ. ex. 13. §. 3. p. 240. 'L'hiſtoire ne dit point ce que devint l'autre partie des ſeigneuries de Zenodore. Mais on juge que c'eſtoit cette tetrarchie de l'Abilene que S. Luc dit avoir eſté poſſedée en ce temps-ci par un Lyſanias, [qui pouvoit eſtre petit-fils de l'autre.] Ptol. l. 5. c. 15. p. 160. 'Ptolemée le geographe met Abila la ſeconde ville de la baſſe Syrie, & l'appelle Abila *ſurnommée de Lyſanias*. Plin. l. 5. c. 18. p. 102. d. 'Pline met auſſi une Abila entre les principautez qui bornoient ou qui coupoient la province de Decapolis entre la Judée & la Syrie. Caſ. ex. 13. §. 3. p. 238. 239. 'Ainſi S. Luc a eu raiſon d'en parler, puiſqu'elle faiſoit en quelque ſorte partie de la Paleſtine. [Le P. Lubin dans ſon *index* geographique ſur Uſſerius, dit que l'Abilene eſtoit bornée par l'Anriliban à l'Occident & au Midi, & par la riviere d'Abana à l'Orient. Il pretend que la ville qui luy donnoit le nom eſt celle qu'on a depuis appellée Belinas. Il me ſemble neanmoins qu'on croit que Belinas eſt l'ancienne ville de Dan ou Ceſarée de Philippe; & le P. Lubin luy meſme le dit ainſi.] 'Cette [Abila ou] Abela de Lyſanias, comme l'appelle Joſeph, retourna enſuite aux Romains, & demeura entre leurs mains juſqu'au regne de Claude, qui la donna à Agrippa Roy de Judée, '& depuis au jeune Agrippa fils de celui-ci. Joſ. ant. l. 19. c. 4. p. 673. c. l. 20. c. 5. p. 693. b.

'Joſeph aprés avoir dit que Claude donna à ce dernier Agrippa la tetrarchie, ou comme il l'appelle, le royaume de Lyſanias, 'ajoute que Neron y joignit depuis la ville & la toparchie d'Abila dans la Perée. [Cette Abila eſtoit ſans doute differente de l'autre.] '& c'eſt le ſentiment du P. Lubin, qui place celle-ci dans la tribu de Manaſſé à ſept milles de Philadelphie & à douze de Gadara. Adricome la met dans la tribu de Gad. bel. l. 2. c. 11. p. 796. 2. c. 12. p. 796. c. Lub. in Uſſ.

NOTE XV.

Pour la page 14. §. 6.

Pourquoi Caïphe & Anne ſont tous deux appellez grands Pontifes.

[Il y a beaucoup de difficulté à ſavoir pourquoi] 'S. Luc dit que S. Jean commença à preſcher lorſqu'Anne & Caïphe eſtoient grands Pontifes. Luc. 3. v. 2. 'Car Joſeph ne marque point qu'il y ait jamais eu deux grands Pontifes à la fois: Euſ. n. p. 18. 1. d. '& il eſt certain ſelon luy que Caïphe l'eſtoit alors. 2. b. c. [Ce qui paroiſt de plus probable,] 'c'eſt que ceux qui avoient eſté grands Pontifes, en retenoient toujours le titre: Caſ. ex. 13. §. 3. p. 243. '& que S. Luc a voulu nommer Anne avec Caïphe, & meſme le nommer le premier, tant parcequ'il avoit une grande autorité parmi les Juifs, comme il paroiſt par Joſeph, §. 4. p. 1421 Euſ. n. p. 18. 2. b. 'que parcequ'il eſtoit beau-pere de Caïphe. Joan. 18. v. 13.

'Car du reſte les plus habiles ſoutiennent contre Baronius, qu'on ne ſauroit prouver qu'Anne fuſt chef ni d'une des 24 familles ou claſſes ſacet- Caſ. p. 243. 244.

dotales, ni du grand Conſeil appellé Sanedrin, & qu'il eſt faux que le chef de ce Conſeil fuſt appellé grand Pontiſe. Et de l'autre quoique Caſaubon
§ 4. p. 242. pretende que c'eſt une choſe tres conſtante & par l'Ecriture & par tous les Rabins, que le grand Pontiſe avoit toujours un Vicaire pour faire les fonctions pontificales lorſqu'il ne le pouvoit pas; [nous ne voyons point que ce qu'il cite de l'Ecriture le prouve, ni que cela ſe puiſſe accorder avec Joſeph, dont l'autorité eſt plus grande que celle de tous les Rabins enſemble.] 'Car Matthias grand Pontiſe ſe
Joſ. ant. l. 17. c. 8. p. 597. d. e trouvant hors d'état de faire ſa fonction le jour du jeûne [ſolennel de l'expiation,] dans les dernieres années de Herode, Joſeph ne dit point que ſon Vicaire la fit au lieu de luy, mais qu'on fit un ſecond Pontiſe pour ce jour là
Caſ. p. 242. a. ſeul. 'Caſaubon dit qu'il a répondu autrepart à cette difficulté: [mais il ne
Euſ. n. p. 18. dit pas où, ni comment.] 'M. Valois ſe moque de ces Vicaires perpetuels, & il ſoutient qu'on n'en ſauroit donner de preuve. Il remarque qu'on n'en trouve aucun veſtige dans Joſeph, [dont auſſi Caſaubon ne cite rien pour cela;] & que quand Anne auroit eſté Vicaire de Caïphe, cela ne l'euſt pas fait nommer le premier.

Pour la page 14. § 6.

NOTE XVI.

Que J. C. a eſté battizé le 6 de janvier.

Hier. in Ez. 2. v. 1. p. 378. a. 'S. Jerome ſuppoſe que J. C. a eſté
a Bar. 31. § 18. battizé le 5 [ou le 6] de janvier.[a] Baronius cite la meſme choſe d'une lettre d'Euſebe de Ceſarée à Marin, [que je
Ori. in Ez. h. 1. n'ay pu encore voir:] '& on lit dans
p. 619. b. Origene, *Nous ſavons que J. C. a eſté battizé au mois de janvier*, quoique cet
Cl. Alex. 1. p. endroit ſoit aſſez embaraſſé. 'S. Cle-
340. c. ment d'Alexandrie dit auſſi que quelques uns mettoient ſon batteſme le 6
Bar. 31. § 27. de janvier, & d'autres le 10. 'Il n'y a
Epi. 51. c. 28. p. 450. a. que S. Epiphane qui diſe que ce fut le ſixieme de novembre. 'Il eſt certain qu'on a pu ſavoir plus aiſément le jour du batteſme de J. C, que celui de ſa naiſſance. Thom. feſt. p. 240. 241.

NOTE XVII.

Pour la page 27. § 7.

En quel temps il faut mettre les noces de Cana.

'S. Epiphane dit que les noces de Epi. 51. c. 29. p. Cana ſe firent vers le ſixieme de jan- 451. b. c. vier, [auquel l'Egliſe Latine en fait la memoire. Et cela ſe peut en ſuppoſant comme fait ce Saint, que] 'J. C. a eſté c. 28. p. 450. a. battizé le 6 de novembre. [Mais en mettant ſon batteſme le 6 de janvier, comme le veut Origene meſme, *v. la note 16*, il faut dire que les noces de Cana ſe firent ſur la fin de fevrier, ou peu aprés. Et cela s'accorde fort bien avec la ſuite de l'hiſtoire.] 'Car aprés Joan. 2. v. 11. les noces de Cana, J. C. alla paſſer [J. quelques jours à Capharnaüm, & de là il s'en alla à Jeruſalem pour Paſque. 'On ne ſauroit mettre le batteſme Bar. 31. § 34- & les noces de Cana le 6 de janvier, 36. ſi on ne veut s'engager à ſoutenir que J. C. a eſté battizé quinze mois avant la premiere Paſque marquée par Saint Jean, & que les Evangeliſtes n'ont rien dit de ce qu'il fit dans cette premiere année, ou pluroſt que J. C. la paſſa encore dans la retraite & dans le ſilence; ce qui n'a aucune apparence de verité: [& je ne ſçay point que perſonne ait oſé le dire.] 'Pour les mi- Epi. 51. c. 30. p. racles dont parle S. Epiphane, [com- 451. c. me il ne nous eſt point neceſſaire de ſavoir en quel jour les Myſteres ſe ſont operez, Dieu peut les honorer par des miracles aux jours que l'Egliſe a choiſis pour les celebrer.]

NOTE XVIII.

Pour la page 27. § 7.

De quelle province eſt Cibyre.

[Je ne trouve point que les auteurs Epi. 51. c. 30. p. mettent] 'une ville de Cibyre dans la 451. c.

Baud.p.193.c. Carie, comme fait S. Epiphane. 'Baudrand pretend que Pline y met celle que Ptolemée place dans la Phrygie.

Plin.l.5.c.28. p.106. 'Il peut ſembler en effet que Pline met dans la Carie la juriſdiction de Cibyre, [ce ſont ſes termes :] mais pour la ville, il la met dans la Phrygie. [Il paroiſt neanmoins aſſez par là qu'elle eſtoit bien prés de la Carie. Ainſi il eſt aiſé ou que S. Epiphane s'y ſoit trompé, ou qu'elle fuſt compriſe de ſon temps dans la Carie, la diſtinction des pays eſtant ſujette à changer parmi les Romains. Je ne voy point qu'Eſtienne

Steph.p.341. le geographe en parle] 'que par occaſion ſur Cabalis, où il ne dit point de quelle province elle eſtoit. La geographie ſacrée *p.* 245, la met dans la Carie : ce qui eſt mieux fondé ſur la Notice *p.*16, que ſur les ſouſcriptions du Concile de Nicée.

Pour la page 18. §7.

NOTE XIX.

Que les Apoſtres ont receu le batteſme de J. C.

Moſc, c.176. bib.P. t.13.p. 1133. d. e. 'Jean Moſc [qui vivoit au commencement du VII. ſiecle,] cite du 5e tome des Hypotypoſes de S. Clement d'Alexandrie, qu'on tenoit que S. Pierre ſeul avoit eſté battizé par J.C, & avoit battizé S. André ; que S. André avoit battizé S. Jacque & S. Jean, & ceux-

Caſ. ex. 13.§ 24. p.280.c. ci les autres Apoſtres. 'Cette tradition n'eſt pas aſſurément fort conſtante.

Tert. bapt. c. 12. p.261. bl Chry. in Act. h.1.p.3 1 2.d. 'Mais ſi l'on ne peut douter raiſonnablement, ſelon Tertullien & S. Chryſoſtome, que les Apoſtres n'aient re-

Aug. ep. 108. 163. p.492.n. 283. 2. d. ceu le batteſme de S. Jean, 'on peut encore moins douter qu'ils n'ajent re-

Jo.n.13.v.10. 4.v.2. ceu celui de J.C, 'qui dit qu'ils eſtoient purs & lavez, '& qui battizoit les au-

Amb. in Luc. 18. v.20. P. 188. g. tres par eux. 'Saint Ambroiſe le dit comme un fait conſtant : [& S. Hilaire

Hil. in Matt. 19.v.20.p.170. a. c. marque apparemment la meſme choſe,] 'lorſqu'il dit que les Apoſtres ont ſuivi J. C. dans la regeneration, ayant eſté lavez par le batteſme, dans la ſanctification de la foy, dans l'adoption qui les a fait heritiers &c.

Pour la page 18. §7.

NOTE XX.

Fables ſur le martyre de la Samaritaine.

Boll.20.mars, p.80.may, t.1. p.21.c. 'Les Grecs donnent à la Samaritaine à qui J. C. parla, le nom de Sainte Photine, & font de grandes hiſtoires de ſon martyre & de celui de divers autres qu'ils luy donnent pour enfans & pour ſœurs. Mais ces grandes hiſtoires ſont remplies de grandes difficultez, pour ne pas dire que ce ſont de grandes fables. Bollandus croit que ce peuvent eſtre des Saints & des Saintes Samaritains de race & de pays, dont on ne ſçait rien autre choſe : & c'eſt ce qu'il ſemble qu'on ait voulu ſuivre dans le martyrologe Romain, où on les a mis, comme font les Grecs, le 20 de mars, ſans les raporter au temps de J. C. [Ce qui eſt certain, c'eſt qu'il ne faut pas pretendre rien appuyer avec aſſurance ſur un fondement auſſi ruineux qu'eſt ce que les Grecs diſent de ces Saints.]

Pour la page 18. §7.

NOTE XXI.

Sur la chronologie des années de la predication de J. C.

[Nous finiſſons avec Baronius & d'autres la premiere année de la predication de J. C, à ſon retour en Galilée aprés qu'il eut paſſé à Sicar, à cauſe de ce qu'il dit alors à ſes Apoſtres, Qu'il n'y avoit plus que quatre mois juſques à la moiſſon.] 'Car la moiſſon Joſ. 3. v.15. 4. v. 19. 5. v. 10. commençant en Judée dés Paſque, [ces paroles doivent avoir eſté dites au mois de novembre au pluſtoſt. Que ſi neanmoins ces quatre mois ne marquent pas la ſaiſon où l'on eſtoit alors, mais ſont une eſpece de proverbe, comme quelques uns le croient, *v. S. Jean Batiſte note 9*, on peut mettre

l'empriſonnement de S. Jean Battiſte, & la vocation des quatre Apoſtres, non à la fin de l'année, mais dès l'été : & ce ſeroit peut-eſtre le meilleur, eſtant faſcheux de dire que les quatre premiers Apoſtres n'ont point entierement ſuivi J. C. que prés d'un an depuis qu'il eut commencé à preſcher. Nous pourrons parler ſur S. Jean Battiſte *note 9*, de ce que quelques uns diſent, qu'il fut mis deux fois en priſon.

Pour ce qui eſt des autres années, nous y mettrons, comme fait Baronius, tout ce qui ne paroiſtra point approcher de la feſte de Paſque de l'année ſuivante.]

NOTE XXII.

Pour la page 19. § 8.

Sur la ville & la fontaine de Capharnaüm.

Bar. 31. § 65. 'Baronius croit que la ville de Capharnaüm, ou Capernaüm comme porte le texte grec, a pris ſon nom de la fontaine de Caparnaüm 'que Joſeph met dans la terre de Geneſar. [a] Cela eſt difficile, ſuppoſé que la terre de Geneſar ou Geneſaret fuſt à l'autre extremité du lac, comme le marquent les cartes. 'Car ce canton n'avoit que 30 ſtades de longueur, '& le lac en avoit 140. [Mais quoyqu'en puiſſent dire les cartes,] 'il paroiſt par l'Evangile que Capharnaüm eſtoit dans la terre de Geneſar, ou au moins fort proche. 'Caſaubon pretend que Joſeph ne donne point le nom de Caparnaüm à la fontaine qui arroſoit le pays de Geneſar : & il accuſe Baronius de s'eſtre trompé en le croyant. [Je ne ſçay pas quels termes Joſeph auroit pu trouver pour le dire plus clairement qu'il fait.]

Joſ. bel. l. 3. c. 18. p. 861. c.
[a] Calex. t. 3. § 32. p. 299. 300.
Joſ. p. 861. d.
p. 860. e.
Matt. 14. v. 34.
Joan. 6. v. 24. 59.
Caſ. p. 300.

NOTE XXIII.

Pour la page 21. § 9.

Eloge des Apoſtres par S. Chryſologue.

Nous croyons pouvoir mettre ici un paſſage de S. Pierre Chryſologue ſur les Apoſtres, parcequ'il eſt beau, & qu'il ſeroit bien difficile de le traduire en François. *'Petrus & Andreas,* dit-il, *Jacobus & Joannes, germanitas combinata, ingeminata paupertas, in Apoſtolorum principes elignntur; pauperes cenſu, loco humiles, viles arte, obſcuri vitâ, labore communes, addicti vigiliis, fluctibus mancipati, negati honoribus, injuriis dati.... Sed in iſtis quantum vilis mundanus videbatur aſpectus, pretioſas tantùm animas Dei intuitus tunc videbat,* [ce qu'il faudroit raporter avec la ſuite aux dons que Dieu a depuis mis en eux.] *Erant cenſu paupores, ſed innocentiâ locupletes; loco humiles, ſed ſanctitate ſublimes; viles arte, ſed ſimplicitate pretioſi; obſcuri vitâ, ſed vitæ merito perlucentes; labore communes, ſed propoſito ſingulares; addicti vigiliis, ſed ad cæleſtes victorias jam vocati; fluctibus mancipati, ſed fluctibus non demerſi, negati honoribus, ditati* (ſ. dicati) *magis honoribus, non negati; injuriis dati, ſed non injuriis rebti.*

P. Chry. ſ. 128. p. 95.

NOTE XXIV.

Pour la page 26. § 11.

Sur les 72 Diſciples.

Le texte grec de S. Luc ne conte que 70 Diſciples; le Latin en met 72, [ſoit que l'on ait conté 70 au lieu de 72 pour abreger, ce qui eſt ordinaire & naturel; ſoit que de 70 l'on en ait fait 72, à cauſe des 72 Interpretes, & des 72 anciens choiſis par Moyſe.]

Luc. 10. v. 1.

'L'auteur des Recognitions qui en met 72, auſſibien que celui des Conſtitutions apoſtoliques, dit que J. C. les choiſit en ce nombre à l'imitation de ceux de Moyſe. 'D'autres anciens diſent la meſme choſe, ou d'autres equivalentes. 'Baronius cite pluſieurs anciens grecs & latins, qu'il dit avoir lu 72. 'Nous liſons le nombre de 70 dans Euſebe ſelon les imprimez, [a] & ſelon la traduction de Rufin: [& Mr Valois

Rec. l. 1. c. 40. p. 409. 2. Ci
Conſt. l. 2. c. 55. p. 201. c.
n. p. 351.
Bar. 33. § 58.
Euſ. l. 1. c. 12. p. 30. c] 31. a.
[a] Ruſ. l. 1. c. 14. p. 15. 2.

ne remarque point que les manuſcrits aient autrement.] 'Le ſentiment de S. Jerome paroiſt clair dans l'epiſtre 127, où il dit que les 70 palmiers d'Elim marquent les 70 Diſciples. [Car l'Ecriture ne dit point qu'il y ait eu plus de 70 palmiers :] '& neanmoins on lit dans Origene tantoſt qu'il y en avoit 70, & tantoſt 72, 'Pour les Diſciples nous liſons auſſi *ſeptuaginta* dans le commentaire de S. Ambroiſe, meſme ſelon les dernieres editions, & ſelon celle des Benedictins. La chronique d'Alexandrie *p.* 506. 522, & la pretenduë Synopſe de Dorothée, n'en content que 70, [ce qui marque le ſentiment ordinaire du temps où ces ouvrages ont eſté faits.] 'Neanmoins M Cotelier remarque fort judicieuſement que l'uſage aura plus aiſément fait 70 de 72, que 72 de 70.

Hier.ep.127.§ 6. p.44. c.

Cotel.ap.n.p. 351. d.

Amb. in Luc. 10. v.1. p.1421. a.

Cotel.ap.n.p. 351. e.

Pour la page 26. § 12.

NOTE XXV.

Sur Zachée.

'On lit dans les Conſtitutions & les autres écrits ſuppoſez à S. Clement, que S. Pierre fit Zachée le publicain Eveſque de Ceſarée en Paleſtine. Cela y eſt meſme raporté fort au long : & les Conſtiturions ajoutent que S. Pierre ordonna encore Corneille ſon ſucceſſeur. 'Rufin dit la meſme choſe dans ſa preface ſur les fauſſes Recognitions de S. Clement qu'il avoit traduites. 'Euſebe Eveſque de Ceſarée meſme, n'a pas ſans doute ignoré ce qu'on liſoit dans ces livres à la gloire de ſon Egliſe : & neanmoins il n'en a rien mis dans ſon hiſtoire eccleſiaſtique. C'eſt ſans doute qu'il ne jugeoit point qu'on puſt rien fonder ſur des livres ſuppoſez & apocryphes ; [& qu'il n'a point trouvé non plus que cela fuſt fondé ſur aucun monument authentique de ſon Egliſe. Si le Prædeſtinatus du P. Sirmond pouvoit faire quelque autorité,] 'on y trouve un S. Zachée Eveſque de Ceſarée, mais qui condamna les Valentiniens, & les Ptolemeites formez par un diſciple de Valentin. [Ainſi ce Zachée doit avoir eſté poſterieur au publicain de plus d'un ſiecle. Si cela eſt vray, & que ce ſecond Zachée ait eſté Eveſque de Ceſarée en Paleſtine, il peut bien avoir ſervi de fondement aux contes du faux Clement ſur l'autre. Nous avons cru neanmoins pouvoir donner à l'autorité de S. Pierre Chryſologue, que le publicain a eſté Eveſque : & il ne faut pas de grandes preuves pour le croire d'un diſciple de J. C.]

Conſt. l.7. c. 46. p.327. a] Rec. l.3. c.65. 74. p.451-453] Clem. li.3. c. 63-72. p.596. 599.

Rec. pr. p.358.

2. p.297. e.

Præd. c.21.23. p.15.

'S. Clement d'Alexandrie, en raportant l'hiſtoire de Zachée, ajoute οἱ δὲ Ματθίαν φασί, [comme ſi quelques uns liſoient que Zachée eſt le meſme que S. Matthias. Il eſt certain cependant que cela ne peut-eſtre ;] 'S. Matthias ayant eſté l'un des plus anciens diſciples de J. C, [& Zachée n'ayant eſté converti que peu de jours avant ſa Paſſion.]

Cl. Str. 4. p. 488. a.

Act. 1. v. 21. 23

NOTE XXVI.

Pour la page 29. § 13.

Sur le temps de la mort de J. C, & ſur ſa derniere Paſque.

[Nous ſuivons l'opinion des plus habiles chronologiſtes de ces derniers temps, qui ont cru que J. C. avoit ſouffert l'an 33 de l'ere commune, le vendredi troiſieme d'avril ; ſans oſer entreprendre d'examiner les raiſons ſur leſquelles ils s'appuient, ni de répondre aux difficultez que l'on y peut oppoſer.

Nous voudrions bien n'entrer pas non plus dans les grandes queſtions qui regardent ſa derniere Paſque, pour ſavoir s'il mangea l'agneau paſcal le meſme jour que les Juifs, ou s'il le mangea meſme abſolument. Le P. Lami de l'Oratoire a traité depuis peu ces queſtions avec étenduë : & il nous paroiſt prouver aſſez bien qu'il eſt dif-

ficile que J.C. ait mangé l'agneau paſcal ſeparément d'avec les Juifs. Nous ſuppoſons donc ce point avec luy, ou au moins nous ne voulons point le luy conteſter.

Mais nous avons plus de peine à entrer dans ce qu'il ſoutient, que les Juifs n'immolerent l'agneau paſcal que le vendredi au ſoir, & qu'ainſi J. C. ne le mangea point dutout. Ce n'eſt pas que nous ne trouvaſſions une fort belle analogie à dire que J. C. le veritable agneau eſt mort ſur la croix dans le meſme temps que la loy ordonnoit d'immoler celui qui en eſtoit la figure. Mais les analogies ſont bonnes quand les choſes ſont prouvées, & ſont foibles pour les prouver, parce que Dieu a des raiſons bien differentes de celles qui nous frapent davantage : & peut-eſtre qu'on trouveroit auſſi quelque belle analogie dans le ſentiment contraire.

Tout ce qu'on peut tirer des livres des Rabins, peut auſſi paroiſtre aſſez peu conſiderable : leurs écrits ſont d'ordinaire pleins de fables, de fadaiſes, & d'imaginations, où l'on voit les tenebres dans leſquelles le peuple Juif eſt tombé depuis ſon abandonnement ; & tous ceux que l'on en a ſont aſſez eloignez du temps de noſtre Seigneur.

Je ne croy pas non plus qu'on puiſſe tirer un grand ſecours des regles de l'aſtronomie, à moins qu'on ne fuſt aſſuré que les Juifs eſtoient plus habiles pour les connoiſtre & plus exacts à les ſuivre que nous ne ſommes nous meſmes aujurd'hui, où nos epactes s'eloignent quelquefois d'un jour ou de deux du calcul precis & aſtronomique de la lune.] 'Le P. Petau dit agreablement qu'on eſt communément auſſi perſuadé de l'exactitude des Juifs en ce point, qu'on en eſt peu aſſuré.

Pet. doct. l. 12. c. 15. p. 440. a.

[Ainſi quand le P. Lami aura prouvé que le 14 de la lune paſcale commençoit le vendredi au ſoir l'année de la mort de J. C, il luy reſtera encore à prouver que ce ne pouvoit pas eſtre le 15 dans le cycle que les Juifs ſuivoient alors. Car de croire qu'on allaſt tous les mois voir ſur les montagnes quand la lune commençoit à paroiſtre pour regler ſur cela les feſtes ; j'avoue que quand tous les Rabins le diroient tout d'une voix, j'aurois bien de la peine à me le perſuader ; puiſqu'il s'agiſſoit non pas de la ſeule ville de Jeruſalem, ni meſme de la Paleſtine, mais de tous les Juifs repandus dans les diverſes provinces des deux Empires des Parthes & des Romains. Ils devoient tous s'accorder dans la celebration de leurs feſtes, & ainſi ils ne ſe pouvoient pas regler ſur la lune qu'on avoit vûe en Judée le meſme mois ou celui d'auparavant. Il ſemble meſme que] 'ſuppoſe ce que veut le P. Lami, que la lune ait eſté pleine à la mort de noſtre Seigneur le vendredi au ſoir, [ce vendredi pouvoit ſe conter fort raiſonnablement pour le 15 de la lune, puiſque ce quinzieme pris mathematiquement depuis la conjonction, avoit commencé le vendredi à ſix heures du matin, & meſme devant.

Con. t. p. 350.

Nous ne voyons donc que les textes des Evangiles qui puiſſent decider ſolidement cette queſtion : & tout ce qu'il y a à faire, c'eſt de voir s'il eſt plus aiſé d'expliquer S. Jean pour le raporter aux trois autres, ou de raporter les autres à luy, eſtant indubitable qu'ils s'accordent tous dans une meſme verité. Or j'avoue qu'il me paroiſt étrangement difficile de reduire S. Matthieu, S. Marc, & S. Luc, au ſens du P. Lami.]

'*Le premier jour des Azymes*, dit S. Matthieu, *les diſciples vinrent dire à* JESUS ; *Où voulez vous que nous vous preparions ce qu'il faut pour manger la Paſque* ? [On convient qu'ils parloient

Matt. 26. v. 17.

du ſouper qui ſe devoit faire le jeudi : ainſi c'eſtoit certainement quelques
v.18.19. heures avant le ſoir de ce jour là.] 'Car il falut enſuite aller à la ville, trouver la maiſon où J. C. devoit manger,
v.20 Luc.22. v.14. & y preparer le ſouper. 'Et le ſoir eſtant venu, continuë le meſme Evangeliſte ; *cùm facta eſſet hora*, dit Saint Luc, il
Con.L.p.497. 498. ſe mit à table &c. 'Les Azymes ne commençoient ſelon la loy qu'avec le 15 de la lune, au ſouper de l'agneau paſcal. Le P. Lami le reconnoiſt, '& taſ-
p.298-300. che neanmoins de montrer que les Juifs avoient avancé les Azymes juſ-
p.300. ques au commencement du 14. 'Mais il avoue en meſme temps qu'ils ne croyoient pas qu'il leur fuſt défendu de manger du pain levé les cinq [ou plutoſt les 18] premieres heures de ce 14e, & qu'ils ſe contentoient qu'il n'y euſt plus de levain ce jour là à midi. [Je croy avoir appris de perſonnes fort habiles dans les rites des Juifs, que les azymes ne ſe cuiſoient que durant la nuit du 14. Mr Pieznuds qui a répondu au P. Lami, pretend montrer par les Rabins, que non ſeulement on ne commençoit point à manger des azymes avant onze heures ou midi, mais qu'il eſtoit défendu de les commencer pluſtoſt. On doute neanmoins s'il a bien pris le ſens des auteurs dont il le cite. Quoy qu'il en ſoit, on voit que la fin du 14, ou tout le 14, ſi on le veut accorder au Pere Lami, peut-eſtre appellé le premier jour des Azymes. Mais le jeudi juſques à ſix heures du ſoir eſtoit encore du 13 dans le ſentiment du P. Lami. Cependant c'eſt ce que S. Matthieu & S. Marc appellent le premier jour des Azymes, & S. Luc le jour des Azymes, ſans que le Pere Lami nous diſe ni nous puiſſe dire pourquoi on luy donnoit ce nom.]

Joſ.ant. l.3.c. 10.p.93.c. 'Le ſecond jour des Azymes eſtoit le 16 de la lune, comme Joſeph le dit tres formellement : [& on ne peut avoir un meilleur témoin de ce que les Juifs pratiquoient du temps de noſtre Seigneur. C'eſt donc tout ce qu'on peut faire que de comprendre les dernieres heures du 14 dans le premier des Azymes, ſoit comme l'a cru Saint Auguſtin, par une eſpece d'anticipation, [ce qui eſt aſſez naturel quand il ne s'agit que de peu de choſe, ſoit parceque les Juifs avoient avancé l'uſage des azymes juſques à midi : car c'eſt tout ce que Joſeph nous peut permettre d'accorder aux Rabins. On pourroit meſme le leur conteſter tres legitimement, puiſque Saint Auguſtin dit que a. les Azymes commençoient avec la manducation de l'agneau, & avec le 15 de la lune [ce qui nous donne grand ſujet de croire que de ſon temps meſme la ſuperſtition des Juifs ne les avoit point encore avancez.

Aug.ep.86.p. 148.2.a.

Je ne ſçay ſi cette preuve ne ſuffiroit point ſeule pour ruiner le ſyſteme du P. Lami : mais elle n'eſt pas ſeule. Les Apoſtres demandent à J. C. où ils luy prepareront la Paſque.] 'Qu'eſt-ce que Con.L.p.351. cette Paſque, ſelon le P. Lami ? c'eſt un ſouper tout ordinaire, ſinon qu'il y avoit [peut-eſtre] du pain azyme. [Qui le croira ? pourquoi donc tant de preparations ?] 'Le P. Lami ſemble quel- p.345. quefois vouloir que les Apoſtres ſongeaſſent à preparer la Paſque pour le lendemain. [Mais puiſqu'il ne le dit pas formellement, nous n'oſons point luy attribuer une penſée ſi viſiblement contraire à l'Evangile, eſtant clair que les Apoſtres ne parlent que du ſouper qu'ils firent le jour meſme avec J. C.]

'Lorſque les Apoſtres vinrent faire Marc.14.v.12. cette demande à J. C, c'eſtoit le jour *quando paſcha immolabant*, dit Saint Marc ; *in qua neceſſe erat occidi paſcha*, Luc.22.v.7. ſelon S. Luc. [Quand ces paroles auroient eſté dites le jeudi aprés le coucher du ſoleil, pourroit-on croire qu'elles ſe raportent à ce qui ſe devoit faire le lendemain à trois heures aprés midi ? Mais ſi elles ont eſte dites quel-

ques heures avant le coucher du ſoleil, comme on n'en ſauroit douter, par quelle ſubtilité peut-on ſoutenir le ſentiment du P. Lami ?]

Con.L.p.346. 347. 'Il pretend que quand noſtre Seigneur dit dans Saint Luc 22 verſet 15; *Deſiderio deſideravi hoc paſcha manducare vobiſcum*, il l'entendoit de l'Euchariſtie. [Je ne doute point que ce ne fuſt une partie de ſa penſée : mais il vouloit dire auſſi quelque choſe que ſes Apoſtres entendiſſent. C'eſtoit donc autre choſe que l'Eucariſtie, auſſi-

Matt.26.v.18. bien que] 'quand il faiſoit dire à celui chez qui il devoit manger, *Apud te*

Marc. 14. v. 14. *facio paſcha cum diſcipulis meis* : 'Ubi *eſt refectio mea, ubi paſcha cum diſcipulis meis manducem* ?

J'avoue que je ne voy aucun moyen d'expliquer tous ces paſſages en ſuivant le ſentiment du P. Lami. Mais on conviendra ſans doute au moins que cela eſt plus difficile que d'expliquer les endroits où S. Jean ſemble dire qu'on n'immoloit l'agneau paſcal que le vendredi. Nous ne voyons pas lieu de douter qu'il ne faille raporter au ſoir du jeudi ce que dit cet Apoſtre, *Ante diem feſtum Paſcha &c.* La feſte eſtoit donc commencée ſelon l'opinion commune que nous ſuivons. Mais elle devoit eſtre auſſitoſt en quelque ſorte interrompue par la nuit, & durer le lendemain tout le long du jour, ou encore les ſix jours ſuivans, puiſque le grec ne parle que de la feſte de Paſque, & non du jour de la feſte.]

Bar.34.§ 28. 'Qui peut donc trouver étrange que S. Jean ait regardé tout le jeudi comme le jour de devant la feſte ?

[Il eſt auſſi aiſé, & plus encore, de

Joan.13.v.29. répondre] 'à la penſée qu'eurent les Apoſtres, que J. C. diſoit à Judas d'aller acheter ce qui eſtoit neceſſaire pour la feſte; [puiſqu'ils ne pretendoient pas ne point manger tout le vendredi.]

18. v. 28. S. Jean dit que les Juifs n'entrerent point chez Pilate, *ut non contamina-*

rentur, ſed ut manducarent paſcha; 'ce Con.L.p.345. que le Pere Lami explique luy meſme 346|Bar. 34. § 29. fort bien en diſant que *manducare paſcha* n'eſt pas ſeulement manger l'agneau paſcal, mais encore toutes les autres choſes qui eſtoient propres à la Paſque, & les victimes qu'on y immoloit.

[Il y a un peu plus de difficulté ſur le dernier endroit, 'où S. Jean dit que Joan.19. v.14. lorſque J. C. fut condanné, *erat paraſceve Paſcha*. [Car cela ſemble d'abord ſignifier que c'eſtoit la veille & la preparation de la Paſque. Mais puiſque tous les vendredis s'appelloient *paraſceve* ou *preparation*, comme des perſonnes habiles le ſoutiennent, parcequ'il y falloit preparer toutes choſes pour le ſabbat; ne peut-on pas dire que] 'paraſceve Paſcha ſignifie ſim- Janſ. in Jo. p. plement le vendredi de Paſque, c'eſt à 211. dire le jour auquel il *falloit ſe preparer au ſabbat*, & qui outre cela tomboit dans la feſte de Paſque, [comme nous diſons le lundi, le vendredi de Paſque &c. Car ſi le mot de *paraſceve* donne par luy meſme l'idée de preparation & de veille, il faut fort diſtinguer l'etymologie de l'uſage.

Comme noſtre vüe n'eſt nullement de combatre le P. Lami, mais de chercher avec luy la verité, nous ne diſſimulons pas que ce qui nous paroiſtroit de plus fort pour ſon opinion, c'eſt que le jeudi au ſoir & le vendredi il eſtoit certainement permis d'acheter les choſes neceſſaires pour manger, ou pour enſevelir les morts.] 'On voit Joan.19.v.31. auſſi que les Juifs preſſerent la mort des deux larrons, afin que leurs corps ne demeuraſſent point ſur la croix le jour du ſabbat. 'Il paroiſt de meſme v. 42. qu'on ſe haſta de mettre le corps de J. C. dans le tombeau à cauſe que le ſabbat alloit commencer. 'Il ſemble Pet.de.d.l.12. donc qu'il n'y avoit point de feſte le c.16. p.444. vendredi, & qu'ainſi ce n'eſtoit point le premier jour des Azymes. C'eſt en

effet

effet la concluſion qu'en tire le Pere Petau, qui croit que noſtre Seigneur avoit fait la Paſque le jeudi, mais que les Juifs ne la faiſoient que le vendredi. [Cependant le P. Lami ne ſe ſert point dutout de cette raiſon, & Mr Pieznuds en luy répondant ne ſe met point non plus en peine d'y ſatisfaire. Cela nous fait croire qu'ils ont trouvé dans les Rabins que la ſolennité de Paſque & des Azymes n'empeſchoit point toutes ces choſes, & que les Juifs n'obſervoient point cette feſte avec la meſme rigueur que le ſabbat.]

Exod. 12. v. 16. 'Il eſt certain au moins par l'Ecriture, qu'il eſtoit permis d'appreſter à manger le jour des Azymes, [ce qui eſtoit

Bar. 34. § 30. défendu le jour du ſabbat,] '& peut-eſtre auſſi de l'acheter; car *exceptis his quæ ad veſcendum pertinent*, peut paroiſtre aſſez general. [Que ſi l'Ecriture ne met point d'autre difference entre le ſabbat & les jours de feſte, ce n'eſt pas à dire que les traditions des Juifs n'y en euſſent pas mis davantage. Leur ſabbat eſt beaucoup plus celebre dans les auteurs que toutes leurs feſtes, dont les payens parlent fort

Joſ. ant. l. 16. c. 10. p. 561. ſ. 562. a. peu.] 'Les edits d'Auguſte & d'Agrippa ne veulent point qu'on les oblige de comparoiſtre en juſtice le jour du ſabbat, ni les trois dernieres heures du vendredi: [mais ils n'y ajoutent aucun autre jour.

Il faut remarquer d'ailleurs que lorſqu'on acheta un linceuil pour enſevelir J. C, la feſte de Paſque eſtoit commencée ſelon ceux qui la remettent au vendredi, puiſque c'eſtoit aprés trois heures. Cela eſtoit donc permis en un jour de feſte: Car tout le monde ſuppoſe que l'immolation de l'agneau

Exod. 34. v. 25. Lev. 23. v. 18. paſcal eſtoit une feſte.] 'L'Ecriture parle quelquefois de la ſolennité de Paſque. [Et il falloit bien que cela fuſt une feſte du temps de noſtre Seigneur,]

Joſ. ant. l. 2. c. 5. p. 65. d. 'puiſque Joſeph donne huit jours en un endroit à la feſte des Azymes, [meſme ſelon l'edition d'Angleterre:] '& il dit que la feſte des Azymes ſuit celle de Paſque. 'Philon la conte auſſi pour la quatrieme feſte: mais il comprend dans ces feſtes pluſieurs jours où il n'eſtoit point défendu de travailler.

l. 3. c. 30. p. 93. b.

Phil. feſt. p. 1174. a. 1189. c.

'Le P. Lami cite du Talmud, qu'on ne travailloit en Judée le jour de Paſque, c'eſt à dire le 14 de la lune, que juſques à midi; que meſme dans la Galilée on n'y travailloit point dutout; 'mais qu'on excommunioit partout ceux qui auroient fait quelque œuvre ſervile aprés midi.

Con. L. p. 349.

Paſc. p. 187.

[Enfin S. Matthieu, S. Marc, & S. Luc, ſont trop exprés pour nous permettre de douter que le vendredi ne fuſt effectivement le jour des Azymes. Le P. Petau y peut répondre en quelque ſorte, non pas le P. Lami.

C'eſt par cette raiſon encore que nous ne pouvons avoir égard] 'à ce que les Juifs avoient reſolu d'abord de ne point faire mourir J. C. dans le jour de la feſte. 'La propoſition que Judas leur fit enſuite de le leur livrer, 'leur fit peut-eſtre changer de deſſein, [& quoy qu'il en ſoit,] Saint Auguſtin ne fait pas difficulté de dire que l'ordre de Dieu qui vouloit que J. C. mouruſt au jour de la feſte, fut plus fort que la reſolution contraire qu'avoient priſe les Juifs. 'L'hiſtoire de celui qui avoit ramaſſé du bois le jour du ſabbat, [eſt bien conſiderable pour montrer que les feſtes n'empeſchoient pas qu'on ne jugeaſt les affaires criminelles qui regardoient la religion. Que ſi l'on trouve que cela fuſt défendu, il eſt bien aiſé que la paſſion ait fait trouver moyen aux Pontifes de le leur croire permis,] 'ſoit ſur le pretexte qu'ils ne faiſoient pas mourir J. C. eux meſmes, comme le dit le Pere Lami, [ſoit ſous quelque autre.] 'Quand ils dirent qu'il ne falloit point faire mourir J. C. le jour de la feſte, [ils n'allegueront point que cette action eſtoit contraire au reſ-

Matt. 26. v. 5.

v. 14, 15.

Bar. 34. § 32.

Num. 15. v. 33.

Con. L. p. 367.

Matt. 26. v. 5.

pect dû à la ſolennité ; mais ſeulement] qu'on pouvoit craindre quelque tumulte de la part du peuple.

[Comme l'opinion commune eſt que la Pentecoſte arriva cette année là le dimanche, on en tire que la premiere gerbe s'eſt dû offrir auſſi le dimanche. Elle s'offroit ſelon Joſeph le 16 de la lune, & le ſecond jour des Azymes ; d'où il ſemble neceſſaire de conclure que le premier des Azymes n'avoit eſté que le ſamedi, & qu'ainſi l'agneau paſcal n'avoit eſté immolé que le vendredi au ſoir. Nous eſperons neanmoins montrer dans la note 8 ſur S. Pierre, que cette concluſion n'eſt point neceſſaire, & qu'il n'y a point non plus de certitude que la Pentecoſte ſoit arrivée cette année là le dimanche.]

Con.L.p.349. 'On cite du Talmud que les Juifs y diſent qu'ils ont crucifié JESUS le ſoir de Paſque. [Cela ne peut faire aucune difficulté, ſi la Paſque peut marquer toute la ſolennité des Azymes, comme il me ſemble que c'eſt aſſez l'uſage : & il faut bien le prendre de la

Act.12.v.3.4. ſorte,] 'lorſque S. Luc dit qu'Herode ayant fait arreſter S. Pierre durant les jours des Azymes, vouloit le preſenter

Luc.22.v.1. au peuple aprés la Paſque. 'Cet Evangeliſte dit meſme poſitivement que la feſte des Azymes s'appelloit la Paſ-

Joſ. ant. l.17. c.11.p.602.b] 18.c.3.p.618. g. que : '& on voit la meſme choſe dans Joſeph. [Que s'il faut reſtreindre la feſte de Paſque à la manducation de l'agneau, nous ne ſommes point garants de tout ce qui eſt dans le Talmud.

Quelques uns remarquent encore que Simon le Cyrenéen fut obligé de porter la croix de J. C. Mais il eſt aiſé de croire que ce fut par les Romains. Et aprés tout, ce qu'il fit eſtoit-il défendu en un jour de feſte ? Que s'il venoit de ſa maiſon des champs, cette maiſon pouvoit n'eſtre eloignée de Jeruſalem que d'autant de chemin qu'on en pouvoit faire le jour du ſabbat. Et d'ailleurs comme je ne croy point que la loy preſcrive rien ſur cela, les traditions ou les ſuperſtitions des Juifs pouvoient n'y eſtre pas auſſi rigoureuſes pour les feſtes que pour le ſabbat. On verra dans la note 32, qu'on ne ſçait pas meſme ſi ce Simon eſtoit Juif.]

'Le P. Lami aprés avoir marqué Con.L.p.347. 31°. quelques ceremonies qu'il falloit faire pour la manducation de l'agneau paſcal, demande ſi l'on en trouve un ſeul veſtige dans l'Evangile, lorſqu'il y eſt parlé de la Cene ? [Il eſt aiſé de luy répondre que S. Matthieu, S. Marc, & S. Luc, comprennent tout cela, lorſqu'ils diſent que S. Pierre & S. Jean preparerent la Paſque. Mais on luy peut demander à luy meſme où ces ceremonies ſont marquées pour toutes les autres années de J. C, & s'il veut inferer de là qu'il n'ait jamais fait la Paſque ?

Voilà ce me ſemble tout ce qu'on peut alleguer pour le ſentiment du P. Lami : & je croy qu'on avouera qu'il n'y a rien en cela de bien preſſant, ou au moins qu'il n'y a rien d'aſſez fort & d'aſſez clair pour douter ſeulement d'une choſe qui paroiſt manifeſtement établie par les trois premiers Evangeliſtes.

Ce n'eſt donc pas ſans raiſon que generalement tous les Peres & tous les auteurs eccleſiaſtiques ont cru que J. C. avoit mangé la Paſque avant que d'inſtituer l'Eucariſtie qui eſt la Paſque des Chrétiens. Ils ne l'ont dit certainement que parcequ'ils l'ont cru voir dans l'Evangile : & il ſeroit faſcheux de pretendre que toute la tradition a mal expliqué l'Evangile dans un point qui aſſurément n'eſt pas de petite conſequence, & de dire que les plus éclairez des Peres,] 'n'ont pas vu p.340. une choſe qui eſt indubitable & toute viſible, ſi nous en croyons le P. Lami.

[Il faudroit des preuves claires comme le ſoleil, s'il faut ainſi dire, pour ſe reduire à une ſi étrange extremité.]

Caſ.ex.16.§ 12. p.464. 'Car ſi Cedrene, [qui n'eſt qu'un ſimple hiſtorien tres peu habile dans l'antiquité,] '& ſi deux écrivains anonymes, qu'on ne connoiſt que par un endroit de Photius qui leur oppoſe le ſentiment de Saint Chryſoſtome & de

Phot. c.115. 116. p.292. 293.

Philop. de P. p.28 b. l'Egliſe, '& dont il paroiſt que l'un eſt Philopone, [celebre entre les heretiques du VII. ſiecle; ſi, dis-je, quelques auteurs ſans nom & ſans aucune autorité, ont eu ſur cela des ſentimens particuliers, qui n'ont eſté ſuivis de perſonne; ce n'eſt point là pour faire une exception à la tradition univerſelle.]

Con.L.p.352. 353.Paſc. p.5. b. 'Le P. Lami cite encore S. Pierre d'Alexandrie: [& il ne ſeroit point étonnant qu'un Saint meſme, frapé d'abord par le ſens que les paroles de S. Jean nous preſentent quand on les conſidere ſeules, euſt fait moins d'attention à ce que nous liſons dans les

Paſc. p. 5. 6. trois autres Evangeliſtes.] 'Mais ce qu'on cite de ce Saint eſt un traité, ou plutoſt divers fragmens d'un traité, qui cite Saint Athanaſe, [a] qui parle de

p.4.b. a p. 8. b p.9.a. Conſtantin, du Concile de Nicée, [b] du cycle de 19 ans, compoſé, dit-il, par les

p. 22. ſaints & divins Peres, θεοφόρων, 'des feſtes de l'Annonciation de la Vierge & de la Purification, comme établies publiquement dans l'Egliſe. [Ainſi nous ne craignons point d'aſſurer que

p. 2. ce traité ne peut eſtre ni] 'de S. Pierre d'Alexandrie, martyrizé [en 312,] comme le porte le titre, [ni meſme de Pierre qui ſucceda à S. Athanaſe. Nous eſperons en parler plus amplement ſur Saint Pierre d'Alexandrie, & montrer que ce traité peut bien n'avoir eſté fait que dans le VI. ou VII. ſiecle.]

pt.p.38.§44. 'Le P. Petau a eu cet opuſcule; & il l'avoit inſeré dans ſon Utanolog:, p. 306, avant que Mr du Cange l'euſt fait mettre à la teſte de ſa nouvelle edition de la chronique d'Alexandrie: '& ſans avoir égard ni à ſon titre magnifique, ni aux raiſons par leſquelles l'auteur pretend montrer que J. C. n'a point mangé l'agneau paſcal, il ſe contente de dire que ce traité eſt d'un certain Pierre d'Alexandrie, qui défend cette opinion avec beaucoup de chaleur, & qui pretend l'appuyer ſur S. Hippolyte de Porto, S. Apollinaire d'Hieraple, & S. Clement d'Alexandrie. [Mais toutes ces grandes citations que nous ne ſaurions verifier,] 'n'empeſchent pas le P. Petau de ſoutenir que ſon opinion eſt fauſſe, qu'elle eſt abſurde, que c'eſt un vray monſtre, *portentum*.

Pet.doct.l.12. c.15. p.438.b.

c.46. p.512.c.

[Je penſe qu'on peut auſſi conter pour quelque choſe l'avantage que l'opinion du P. Lami donneroit aux Grecs contre nous ſur la conſecration du pain azyme. Car n'eſtant pas conſtant que noſtre uſage ſoit venu de la premiere antiquité & de l'inſtitution des Apoſtres, & le mot de pain par luy meſme eſtant plus favorable pour marquer du pain levé, que celui qui ne l'eſt pas; ſi avec cela nous venons à accorder aux Grecs que J. C. a fait l'Eucariſtie avant le jour des Azymes, il nous reſtera peu de réponſes ſolides à leur faire. Ce ſeroit une pitoyable reſſource que d'eſtre obligé de leur prouver par les Rabins, que les Juifs avoient établi l'uſage des Azymes dés le commencement du 14e. Ils pourroient bien en un mot appeller de tous les Rabins, comme d'ennemis de la verité & de la foy, ou alleguer ceux dont on pretend tirer qu'on ne commençoit point à manger des pains ſans levain avant le midi du 14e.

Nous avons declaré d'abord que nous n'entrions point dans la grande difficulté qu'il y a pour ſavoir ſi J. C. a fait la Paſque en ſon particulier, ou s'il l'a faite avec le corps de la ſynagogue. Cette queſtion n'eſt point ne-

ceſſaire, ſi les paroles de S. Jean permettent, comme nous le croyons, de dire que les Juifs avoient mangé l'agneau paſcal dés le jeudi. Que ſi neanmoins on pouvoit trouver de la probabilité à ce que quelques uns ont teuu, comme je croy, qu'il y eut de la difficulté ſur cette feſte l'année que mourut J. C, en ſorte que les Juifs & les Preſtres meſmes furent partagez, & que le plus grand nombre l'ayant differée au vendredi, il y en eut neanmoins un nombre conſiderable qui la fit dés le jeudi; cela concilieroit bien plus aiſément les Evangeliſtes, & ſatisferoit, ce me ſemble, à toutes les raiſons par leſquelles le P. Lami montre qu'il eſt difficile de ſoutenir que J.C. ait fait la Paſque en particulier. Mais je ne ſçay s'il y a aucune apparence qu'on ait laiſſé une partie des Juifs faire cette feſte en un autre jour que les autres. Cette diviſion auroit neanmoins eſté fort propre pour leur montrer que leurs ceremonies finiſſoient: Et quelque peu d'apparence qu'il puiſſe y avoir dans cette opinion, il y en a ſans doute encore moins à croire que dans la derniere Cene J.C. n'ait point mangé l'agneau paſcal.]

Pour la page 29. § 13.

NOTE XXVII.

Chez qui J.C. a fait la derniere Paſque.

Niphr.l.11.c.28. p.104.b. 'C'eſt particulierement à Nicephore & à Cedrene que l'on attribue cette fable, que J.C. ait fait la Paſque chez

Sur.11.jun. p. 170. § 7. S. Jean l'Evangeliſte. 'Pour ce que dit le moine Alexandre que ce fut dans la maiſon de Marie mere de Jean Marc, où J.C. avoit accoutumé de loger lorſqu'il eſtoit à Jeruſalem, où il s'apparut aux Apoſtres & à Saint Thomas aprés ſa reſurrection, & où les Apoſtres attendirent & receurent le S. Eſprit, [c'eſt une choſe qu'il eſt difficile & de rejetter abſolument, & de donner comme fort aſſurée ſur la foy d'un auteur qui ne vivoit qu'à la fin du V. ſiecle, ou meſme encore pluſtard.] 'Il eſt ſeulement certain par les Actes, que les premiers diſciples s'aſſembloient quelquefois dans cette maiſon. Act.12.v.12.

Pour la page 31. § 13.

NOTE XXVIII.

Sur l'agonie de noſtre Seigneur.

'Il y avoit autrefois pluſieurs exemplaires grecs & latins, où l'on ne trouvoit pas ce que S. Luc raporte *ch.* 22. *v.*43.44, que J.C. ſua du ſang dans le jardin des Olives; & qu'un Ange s'apparut à luy. 'S. Jerome citant cet endroit, dit ſeulement qu'il ſe trouvoit dans quelques exemplaires grecs & latins. 'S. Epiphane avoue que cela venoit de quelques Catholiques, qui avoient oſté ce paſſage, l'un des plus conſiderables que nous ayons dans l'Ecriture, parcequ'ils n'en voyoient pas la force & l'importance, & qu'ils craignoient qu'on n'en abuſaſt; [comme s'ils euſſent eſté plus ſages & plus habiles que Dieu meſme, qui l'a fait écrire par S. Luc.] Ce Pere en appuie la verité par le témoignage de Saint Irenée, qui s'en eſtoit ſervi dans ſon ouvrage contre les hereſies, pour prouver la realité de l'Incarnation. 'Et cela ſe trouve en effet dans le troiſieme livre de S. Irenée. 'Le grand S. Hippolyte l'emploie de la meſme maniere. 'On le cite encore du dialogue de S. Juſtin avec Tryphon, & de la Concorde d'Ammone [au III. ſiecle.] 'S. Chryſoſtome s'en ſert comme d'un paſſage indubitable de l'Evangile, [& tous les autres Peres enſuite.]

Hil. de Tri. l. 10. p.88.2.c.

Hier. in Pſ. 1. 2. p.268.c.

Epi. anc. c. 31. p. 36. b c. 42. b.

Iren. l. 3. c. 22. p. 300. b.

Bib. p. t. 15. p. 623. 2. d.

S. Van. p. 43.

Chry. in Matt. h. 84. p. 872. c.

Pour la page 33. § 15.

NOTE XXIX.

Sur la mort de Judas.

'Quelques nouveaux interpretes font diverſes queſtions ſur la mort de Judas, & ſemblent ne vouloir pas

Synop. in Mat. p. 458.

qu'il ſe ſoit pendu, comme porte le texte latin de S. Matthieu & de Saint Luc, mais qu'il ait eſté ſuffoqué par la violence de ſa douleur, ou par quelque eſpece d'eſquinancie. 'Nous ne voyons point de difficulté à ſuivre ſimplement le texte de l'Ecriture, eſtant aiſé qu'aprés s'eſtre pendu, il ſoit tombé ſur le ventre, & ſoit crevé.

Cal. ex. 16. § 69. p. 598.

'Pour ſavoir s'il ſe pendit à un figuier, comme on le cite de Juvencus, ou à un ſureau, comme on le croit en quelques pays, [ce n'eſt pas une choſe fort importante.

C. à Lap. in M. p. 517. 1. a] From. in Act. p. 584 [Bar. 34. § 76.

S. Matthieu nous porte à croire qu'il ſe pendit le jour meſme du vendredi ſaint,] '& avant que J. C. fuſt mort, comme le diſent S. Chryſoſtome, S. Auguſtin, & S. Leon: [mais il ne nous y oblige pas abſolument, s'il y a quelque raiſon de croire le contraire; ce que nous ne voyons pas.] 'Car pour ce qu'Occumenius & Euthyme citent de Papias diſciple de l'Apoſtre Saint Jean, touchant la mort de Judas, dont ils diſent bien des choſes; on y auroit plus d'égard ſi on avoit de bonnes preuves que ce recit vinſt effectivement de Papias. 'Les raiſons qu'allegue l'ancien auteur des queſtions ſur l'ancien & le nouveau Teſtament, pour montrer que Judas n'a pu ſe pendre ni le jour de la Paſſion de J. C, ni le lendemain, [ne ſont pas non plus fort conſiderables, eſtant aiſé qu'une partie des Pontifes fuſt dans le Temple, pendant que les autres eſtoient occupez à pourſuivre la mort de J. C.]

Chry. in Matt. h. 86. p. 891. b. c] Aug. p. 1108. p. 517. 2. c] Leo, f. 52. c. 1. p. 248.

Bar. 34. § 75.

Aug. B. q. 94. t. 3. ap. p. 89. 85.

Pour la page 37. § 26.

NOTE XXX.

Sur la femme de Pilate.

G. à Lap. in Matt. p. 521. 1. d.

'Baronius *an.* 34. § 83, & d'autres, citent S. Ignace dans ſes epiſtres à S. Polycarpe & aux Philippiens, entre ceux qui croient que le ſonge de la femme de Pilate venoit du demon: '& on le trouve effectivement dans celle

Ign. ad Phil. p. 175.

aux Philippiens qui porte ſon nom; mais elle n'eſt pas de luy. Outre ceux que l'on nomme pour le ſentiment contraire,] 'il y faut ajouter S. Athanaſe dans ſon traité à Maxime,

Ath. t. 1. p. 165. a.

'Vincent de Beauvais cite de l'Evangile apocryphe de Nicodeme, que la femme de Pilate s'appelloit Procule &c. Et on trouve la meſme choſe dans Nicephore *l.* 12. *c.* 30. *p.* 107. *d.* Ainſi il ne faut pas s'étonner ſi on la voit encore dans le faux Lucius Dexter *p.* 22, qui ajoute qu'elle crut en J. C, & qu'elle obtint le ſalut; 'de quoy Origene dit que l'on trouvoit quelque choſe dans des écrits apocryphes. 'Cornelius à Lapide dit meſme que les Grecs la mettent ſous le nom de Procule au nombre des Saintes: [mais il n'en marque pas le jour: & je ne trouve aucune S.te Procle ou Procule ni dans Ferrarius, ni dans le menologe de Canifius.] Ce qu'il cite d'un ſermon attribué à S. Auguſtin, [mais qui n'eſt pas de luy.] *Pilatum uxor provocat ad ſalutem*, [n'ajoute rien au texte de l'Evangile.]

Vinc. B. l. 7. c. 41. p. 236.

Ori. in Matt. t. 35. p. 195. 196.

C. a Lap. in Matt. p. 521. 2. d.

NOTE XXXI.

Pour la page 40. § 18.

Comment on peut accorder S. Marc & S. Jean ſur l'heure que J. C. fut condamné & crucifié.

'S. Jean dit qu'il eſtoit environ la ſixieme heure, [qui eſt celle de midi,] lorſque Pilate s'aſſit ſur ſon tribunal pour abandonner J. C. aux Juifs: 'Et S. Marc dit qu'il eſtoit la troiſieme heure, [c'eſt à dire neuf heures du matin,] lorqu'il fut attaché à la croix.

Joan. 19. v. 14.

Marc. 15. v. 25.

'Cette contradiction apparente forme une grande difficulté, que S. Auguſtin a cru ne pouvoir mieux reſoudre, qu'en diſant que S. Marc a pris pour l'heure du crucifiement celle en laquelle les Juifs demanderent que J. C. fuſt crucifié, & qui pouvoit aiſément eſtre celle de neuf heures, voulant

Aug. in Jo. h. 117. p. 229. 1] conl. l. 3. c. 13. p. 212. 214] p. l. 6 3. p. 264. 1. a. b.

nous marquer que les Juifs eſtoient les veritables auteurs de ſa mort, & l'avoient effectivement attaché à la croix, plutoſt que Pilate & les ſoldats Romains, qui n'avoient eſté proprement que les miniſtres & les executeurs de la ſentence que les Juifs avoient prononcée.

Synop. in Marc. p. 826. 827. 'Les modernes cherchent pluſieurs autres ſolutions. Celle qui paroiſt la plus probable, c'eſt qu'on ne contoit guere alors que la premiere heure, la troiſieme, la ſixieme, & la neuvieme; chacune de ces heures durant juſques à ce que la ſuivante fuſt accomplie. Ainſi J. C. peut avoir eſté condamné vers les onze heures, lorſqu'on approchoit de midi, ſelon S. Jean; & il fut crucifié avant la ſixieme heure, qui eſt celle de midi; de ſorte que c'eſtoit encore dans la troiſieme heure, comme on le lit dans S. Marc.

Paſc. p. 5. b. 'L'auteur de l'ouvrage attribué à S. Pierre d'Alexandrie, dont nous avons parlé dans la note 26, pretend que dans l'original de S. Jean, écrit de la main meſme de cet Apoſtre, & que les Fideles d'Epheſe conſervoient avec grand reſpect, on liſoit comme dans

Chr. Al. p. 518. 520. S. Marc, *vers la troiſieme heure*. 'La chronique d'Alexandrie dit la meſme choſe, & elle ajoute que les exemplaires les plus corrects portoient auſſi *la*

Ign. prol. c. 11. p. 75. Synop. p. 827. *troiſieme heure*. 'On en voit encore aujourd'hui qui liſent de meſme, [comme on l'a marqué dans le nouveau Teſtament imprimé à Oxford en 1675, où l'on ne trouve au contraire aucune diverſe leçon ſur l'endroit de Saint Marc.]

Pet. d. oct. p. 454. b. c. 'Le P. Petau aimeroit mieux neanmoins qu'on luſt la ſixieme heure dans S. Marc, ſuivant le commentaire ſur le pſeaume 77 attribué à S. Jerome. [Mais il ne dit point que cela ſoit au-

Ing. prol. c. 11. p. 75. toriſé par aucun manuſcrit:]'& Uſſerius ſoutient que tous les exemplaires ſont contre cette correction.

[S. Auguſtin aprés avoir beaucoup travaillé pour concilier ces deux endroits,] 'dit que dans toutes ces ſortes de difficultez, où ceux dont Dieu gouvernoit le cœur & la plume, & qu'il a elevez dans l'Egliſe à un comble ſupreme d'autorité pour nous inſtruire de la verité, diſent neanmoins des choſes qui ſemblent contraires, il ne faut pas eſtre aſſez hardi, ou plutoſt aſſez ſuperbe pour y trouver rien à redire, mais il faut recourir à la profondeur des richeſſes de la ſcience & de la ſageſſe de Dieu, à qui il plaiſt d'aveugler les uns par les meſmes choſes qui éclairent les autres, en abandonnant les premiers à la corruption de leur ſens & de leurs deſirs, parcequ'ils le meritent, & fourniſſant aux ſeconds un exercice de pieté dans le ſoin qu'ils ont de chercher la verité avec une ardeur humble & ſoumiſe. Qui « peut comprendre, dit-il, la juſtice de « cette conduite d'un Dieu egalement « ſage & toutpuiſſant? Mais nous pou- « vons au moins reconnoiſtre que nous « ne ſommes que des hommes, incapa- « bles de comprendre les deſſeins de « Dieu, & capables [par ſa grace] de les « adorer. «

Aug. conf. l. 3. c. 11. p. 213. a. c. d.

NOTE XXXII.

Pour la page 40. § 18.

Sur Simon le Cyrenéen & ſes enfans,

[Divers Peres ont cru que Simon le Cyrenéen eſtoit gentil: Et ſi cela eſt, on ne peut pas dire que ce ſoit le meſme que Simon ſurnommé Niger dans les Actes *c.* 13. *v.* 1] 'comme quelques uns le veulent. § Et en effet Niger eſt nommé Symeon par S. Luc ſelon le texte grec des Actes, au lieu que le Cyreneen eſt toujours nommé Simon, meſme par S. Luc. 'Le texte latin de S. 'Marc, où nous liſons qu'il venoit de la ferme, *de villa*, donneroit un aſſez grand lieu de croire qu'il avoit des terres auprés de Jeruſalem, & qu'ainſi il n'eſtoit pas gentil, mais Juif de reli-

C. à Lap. in Matt. p. 53. v. Marc. 15. v. 21.

gion, d'une famille habituée à Cyrene, comme S. Barnabé eſtoit de Cypre. Mais le grec dit ſeulement qu'il venoit des champs, ἀπ' ἀγροῦ.

v. 21. 'S. Marc dit qu'il eſtoit pere d'Alexandre & de Rufe, [qu'on peut juger par là avoir eſté celebres parmi les
Rom.16.v.13. Chrétiens.] 'S. Paul dans l'epiſtre aux Romains ſalue Rufe & ſa mere, qu'il
Cotel.ap.p. 1010. c. regardoit comme la ſienne propre. 'S. Polycarpe dans ſa lettre aux Philippiens [écrite l'an 107,] leur propoſe S. Ignace & Rufe comme des modeles
Boll.mars,t.2. p. 41. f. de patience. [Uſuard, Adon,] '& d'autres anciens martyrologes qui mettent Rufe entre les martyrs le 18 de decembre, diſent qu'il eſtoit l'un des anciens diſciples, par leſquels les premieres Egliſes ont eſté fondées parmi les Juifs & les Gentils. [Mais nous n'avons point de preuve particuliere que ce ſoit le fils de Simon le Cyrenéen.]
C. à Lap. in Matt. p. 530. f. 'Pour S. Rufe Eveſque de Tortoſe en Catalogne, honoré le 12 de novembre, ou plutoſt le 14 ſelon Ferrarius & S. Alexandre qu'on dit eſtre ſon frere, & avoir ſouffert le martyre à Carthagene le 11 de mars; [nous croirons ce que les Eſpagnols en diſent, quand il nous en auront donné de meilleures preuves que leur faux L. Dexter & tous ſes commentateurs.
Boll.11.mars, p.53.a155.§ 6. 'Bollandus croit que cet Alexandre marqué le 11 de mars, ou eſt mis par erreur pour la ville d'Alexandrie, ou a ſouffert à Carthage dans l'Afrique.

Pour la page 41. § 18.

NOTE XXXIII.

Sur la Veronique.

Boll.4. feb.p. 449.450. 'La tradition du peuple eſt que lorſque noſtre Seigneur alloit au Calvaire, une femme nommée Veronique luy donna ſon mouchoir pour s'eſſuyer le viſage; que noſtre Seigneur en s'en eſſuyant y imprima ſon image, & que c'eſt là l'image du chef de J. C. que l'on conſerve à Rome, & que l'on appelle la ſainte Face, ou la Veronique. 'Bollandus ramaſſe avec grand ſoin tout ce qui ſe trouve ſur ce ſujet: p.449.457.
'& il paroiſt que dés l'an 1011, on connoiſſoit à Rome le ſacré Suaire & la Veronique. [Marianus Scotus qui écrivoit ſur la fin du meſme ſiecle,] 'en parle ſur l'an 39, & cite ce qu'il en dit d'un Methode, 'que Bollandus veut eſtre le grand Saint Methode de Tyr. [Mais c'eſt faire injure à ce ſaint Martyr, que de luy attribuer les fables que Marianus cite de ſon Methode. Il ne faut pour cela que voir cet endroit meſme:] '& Bollandus le reconnoiſt. 'On parle d'une hiſtoire manuſcrite de la Veronique, & on en parle avec eſtime. [On en jugera quand elle ſera publique: mais c'eſt un prejugé faſcheux de ce qu'elle ne l'eſt pas encore.]
p.455. c.d. Pitt. p.362. 2. Boll. 4. feb. p. 450. f. d. e.

'Quelques modernes ont mis la Veronique au nombre des Saintes le 4 de fevrier, & en d'autres jours. [Mais elle n'eſt point dans le martyrologe Romain,] quoiqu'on pretende qu'elle eſt morte à Rome, & que ſon corps y eſt encore. 'On veut que ce ſoit la meſme que l'on honore en quelques endroits ſous le nom corrompu de Sainte Venice. 'Caſaubon marque qu'un nommé Jean Rainould homme de grande erudition, a écrit ſur la Veronique. [Je penſe que c'eſt plutoſt pour combatre cette tradition, que pour l'appuyer. p.451-f.452. p.454.

Il y en a qui croient que le nom de Veronique eſt corrompu de ceux de *vera icon*, c'eſt à dire *la vraie image*, & qu'ainſi il marque l'image meſme, & non aucune perſonne qu'on ait appellée ainſi. Je ne croy point en effet qu'on trouve jamais aucune Veronique dans les auteurs. Mais ce pourroit bien eſtre le meſme nom que celui de Berenice, aſſez commun en ce temps là parmi les Juifs. Caſ.ev.16.§ 102. p.659.

Si quelqu'un a ſur ce ſujet quelque choſe de plus certain, & de mieux

fondé dans l'antiquité, que ce que nous en avons trouvé juſques ici, nous profiterons avec joie de ſes lumieres.]

Pour la page 42. § 12.

NOTE XXXIV.

Sur le temps que le bon larron a eſté converti, & ſur quelques autres points de ſon hiſtoire.

[Il eſt certain que le bon larron ne fut converti que ſur la croix, s'il eſt vray qu'il y ait d'abord blaſphemé contre J. C,] ſelon ce que diſent Saint Matthieu & S. Marc; Que les larrons crucifiez avec luy, luy diſoient des injures comme le peuple. 'Origene l'a cru de la ſorte: [a] Et on le cite encore de pluſieurs autres Peres. Mais d'autres, & particulierement 'S. Ambroiſe, S. Jerome, & S. Auguſtin, remarquent qu'il eſt fort ordinaire qu'on diſe de pluſieurs ce qui n'eſt vray que d'un ſeul, & qu'ainſi S. Matthieu & Saint Marc ne nous obligent point de croire que le bon larron ait dit auſſi des injures à J.C. [Et il peut ſembler meſme que s'il l'euſt fait, il n'euſt pas repris l'autre de ce crime dans les termes que S. Luc raporte. S. Ambroiſe & S. Jerome marquent neanmoins qu'il pouvoit avoir blaſphemé d'abord.]

Matt. 27. v. 44. Marc. 15. v. 32.

Ori. in Matt. t. 15. p. 199. c.

[a] C. à Lap. in Luc. p. 229. b.

Amb. in Luc. p. 222. d. Hier. in Matt. p. 84. b. Aug. conſl. j. c. 15. p. 214. 2. c. d.

'Il n'eſt donc pas abſolument certain [qu'il n'ait eſté converti que ſur la croix; ni meſme] qu'il n'euſt pas eſté batizé dans la priſon avant ſa condamnation. Mais c'eſt le ſentiment & l'expreſſion de S. Auguſtin [& de tous les autres Peres,] qu'il a eſté converti à la croix. S. Auguſtin dit qu'on croyoit que le ſang & l'eau qui ſortirent du coſté de J.C. ouvert par la lance, avoient pu rejaillir juſque ſur luy, & luy ſervir de batteſme. 'Neanmoins, ſelon ce que dit l'Evangile, il y a grand lieu de croire qu'il eſtoit mort lorſqu'on perça le coſté a J. C.

Aug. ad Ren. j. 1. c. 9. t. 7. p. 483. b. c. [l. j. c. 9. p. 496. 2. b.

Joan. 19. v. 33. 34.

Leo, ſ. 51. c. 1. p. 246.

'Au lieu que S. Leon dit qu'il fut converti avant les prodiges qui arriverent à la Paſſion, 'nous trouvons dans S. Jerome que ce furent ces meſmes prodiges qui le convertirent, '& on cite la meſme choſe de S. Chryſoſtome, qui ne le dit pas neanmoins. Cependant il eſt difficile d'accorder ce ſentiment avec l'Evangile, qui ne met ces prodiges qu'aprés la mort de J. C. Il n'y a que les tenebres qui avoient commencé dés midi: '& auſſi Origene, qui dit que ce prodige peut l'avoir touché, n'y joint pas les autres. 'Mais S. Luc ne parle meſme des tenebres qu'aprés avoir raporté ſa converſion.

Hier. in Matt. c. 27. p. 84. b.

C. à Lap. in Luc. p. 229. d. Chry. t. 5. h. 32. p. 440. b.

Ori. in Matt. c. 35. p. 199. c.

Luc. 23. v. 43. 44.

'On pretend que la tradition eſt qu'il eſtoit crucifié à la droite de J. C. [Cela ſe peut preſumer: mais ceux qui l'autoriſent ſur la tradition, ne raportent cependant aucun paſſage des anciens qui l'ait marqué.] 'S. Auguſtin ne le dit pas lorſqu'il avoit le plus d'occaſion de le dire, [s'il euſt cru pouvoir avancer de luy meſme ſans neceſſité les conjectures les plus probables.] 'Nous le trouvons neanmoins dans S. Hilaire.

C. à Lap. in Luc. p. 228. a

Aug. in Jo. h. 31. p. 105. t. d.

Hil. in Matt. c. 33. p. 184. 2. a.

'S. Cyrille de Jeruſalem dit que le bon larron entra dans le ciel avant Abraham, Moyſe, & tous les Prophetes. 'S. Chryſoſtome & d'autres le confirment, en diſant que J. C. dés le jour de ſa mort luy ouvrit le paradis qui avoit eſté fermé *juſques alors*, '& l'y fit entrer le premier avant tous les autres hommes. [Cependant on peut dire au moins que cela eſt bien difficile à croire.] 'S. Auguſtin montre que *hodie mecum eris in paradiſo* peut avoir pluſieurs autres ſens. 'Il dit en un endroit que ſon ame pouvoit eſtre non dans l'enfer avec celle de J. C, mais avec ſa divinité dans le paradis. [Je penſe qu'il pouvoit l'entendre du paradis terreſtre.]

Cyr. cat. 23. p. 136. c.

Chry. t. 5. h. 32. p. 439. c.

p. 441. c] Emiſ. h. 23. p. 65. a.

Aug. ep. b. 187. p. 679. 680.

in Jo. h. 111. p. 216. 1. c.

'Quelques uns donnent au bon larron le nom de Dimas ou Diſmas, & en raportent diverſes fables, que l'on cite

Boll. 25. mars. p. 543. c. d] P. de Nat. l. 3. c. 228. p. 61. 62.

cite en partie de l'Evangile pretendu de Nicodeme &c.

Greg. in Job. l. 18. c. 2 3. p. 535. e. 'Les deux larrons furent ſans doute attachez à la croix avec des cloux, auſſibien que noſtre Seigneur. [Car on ne voit pas pourquoi les Romains auroient fait diſtinction entre luy & eux : Et lorſqu'on trouva les trois croix, il falut des miracles pour reconnoiſtre celle de J.C; au lieu qu'il euſt eſté aiſé de le faire par les trous des cloux, s'il n'y en euſt pas eu de meſme aux deux autres.]

Pour la page 45. § 20.

NOTE XXXV.

Sur les tenebres arrivées à la mort de noſtre Seigneur.

[Nous ne nous arreſtons pas à l'auteur des ouvrages attribuez à S. Denys

Dionys. ep. 7. p. 775. a. l'Areopagite,] 'qui pretend avoir remarqué à Heliople en Egypte, les tenebres arrivées à la mort de J.C, & qui veut qu'elles vinſſent d'une eclipſe veritable, & cauſée comme les autres par l'interpoſition de la lune entre la terre & le ſoleil, quoiqu'entierement miraculeuſe, & contre la nature des autres eclipſes. [Peu de perſonnes habiles ſe laiſſent perſuader aujourd'hui par ces ſortes d'autoritez.

'Il y a bien plus ſujet de croire que Phlegon affranchi de l'Empereur Adrien, qui a écrit l'hiſtoire par les Olympiades en 16 livres juſque vers

Euſ. chr. p. 202. & Hier. p. 158. & Alex. p. 520. l'an 140, *v. Adrien* § 18,] 'a marqué les tenebres arrivées à la mort de J.C, lorſqu'il dit qu'en la quatrieme année de la 202e Olympiade, [qui devoit finir vers le milieu de l'an 33 de l'ere commune,] il y eut une eclipſe de ſoleil, la plus grande de celles qui s'eſtoient jamais vuës, l'obſcurité ayant eſté ſi prodigieuſe à l'heure meſme de midi, que l'on avoit vu les étoiles dans le ciel. Il ajoute enſuite qu'il y eut un fort grand tremblement de terre dans la Bithynie.

'Il ne marquoit pas neanmoins que cette obſcurité qu'il prenoit pour une eclipſe, fuſt arrivée dans la pleine lune, où il eſt impoſſible ſelon l'ordre de la nature qu'il en arrive jamais. C'eſt pourquoi Origene remarque fort ſagement qu'il ne faut pas s'opiniatrer à ſoutenir contre les payens que Phlegon a parlé de ce qui eſt arrivé à la mort de J.C.

Orig. in Matt. t. 35. p. 200. a

'Cela n'empeſche pas que nous n'ayons tout ſujet de le croire, & d'autant plus qu'on ſoutient que dans toute l'année marquée par Phlegon, il n'y a point eu, & n'y a pu avoir aucune eclipſe naturelle de ſoleil. 'Et pour ce qu'objecte Origene, on peut dire que Phlegon ayant vu cette nuit extraordinaire marquée dans la relation que Pilate envoya à Tibere ſur la mort de J.C, comme cela eſt aſſez probable, ou dans les memoires de quelque autre qui ne marquoit pas le jour que cela eſtoit arrivé, ou qui n'eſtant pas mathematicien, n'avoit pas ſongé à mettre qu'elle eſtoit arrivée dans la pleine lune; Phlegon qui pouvoit luy meſme n'eſtre pas fort habile en cette ſcience, n'avoit pas eſté rechercher ſi c'eſtoit une eclipſe naturelle ou non &c. Il eſt certain que cette difficulté n'a point arreſté Euſebe ni divers autres auteurs. [Mais le P. Petau ſe ſert d'une expreſſion un peu forte,] 'quand il dit que tous les anciens Peres ont prononcé unanimement, que l'eclipſe marquée par Phlegon eſt ce qui arriva à la mort de noſtre Seigneur. [Car je penſe que tous ces Peres ſe reduiſent à Saint Jerome qui traduit Euſebe: & ſi par les Peres il entend les auteurs eccleſiaſtiques, cela ne s'étendra peut-eſtre pas à plus de quatre ou cinq.

Ferrand. t. 1. p. 321.

p. 323. 324.

Pet. doct. l. 13. c. 21. p. 458. d.

'George le Syncelle en citant un paſſage d'Africain auteur Chrétien du III. ſiecle, y fait entrer l'autorité de Phlegon, & luy fait dire qu'il y eut ſous Tibere une eclipſe totale du ſo-

Sync. p. 322. d.

leil depuis midi juſques à trois heures dans la pleine lune. [Mais aprés la maniere dont Euſebe, S. Jerome, Philopone, & la chronique d'Alexandrie, citent ce paſſage, & ſurtout aprés ce qu'en dit Origene, il eſt viſible que ce que nous y liſons dans le Syncelle ne s'y liſoit point de leur temps. Le meſme paſſage d'Africain eſt dans la chronique d'Euſebe par Scaliger *p.* 77, & on y lit quelque choſe de ce qui eſt dans le Syncelle, mais non la pleine lune, ni meſme le nom de Phlegon. Je n'aurois pas de peine à croire que la reſſemblance d'ἐκλειψις & ἐκλειπων, a fait ſauter de l'un à l'autre dans cette édition. Mais il y a auſſi bien de l'apparence que dans l'un & l'autre endroit, il faut lire tout d'une ſuite ἐκλειψις γενομενη ὁυ τὸτε δε ὁ κοσμικὸς &c. & que ce qui eſt entre deux dans le Syncelle, & en partie auſſi dans Scaliger, eſt une addition faite à la marge par quelque perſonne peu exacte, qu'on a enſuite miſe dans le texte.

Tertullien peut marquer le paſſage de Phlegon,] lorſqu'il renvoie les payens à leurs archives, *in carnis*, pour y trouver la nuit arrivée en plein midi au temps de la Paſſion, que l'on avoit priſe pour une eclipſe. Rufin fait auſſi dire aux payens par S. Lucien Preſtre d'Antioche, martyriſé [en l'an 312:] Conſultez vos annales, & vous trouverez que lorſque J.C. ſouffrit du temps de Pilate, le ſoleil ceſſa de paroiſtre, & le jour fut interrompu par des tenebres extraordinaires.

Tert. ap. c. 21. p. 22. b.

Ruf. l. 9. c. 6. p. 149. 2.

Outre Phlegon, Euſebe cite encore d'autres memoires où il avoit trouvé l'eclipſe de ſoleil, & le tremblement de la Bithynie. Africain dont nous venons de parler, dit qu'un hiſtorien nommé Thallus cité par Saint Juſtin, Tertullien, & d'autres anciens, avoit marqué les tenebres de la Paſſion comme une eclipſe, ce qu'Africain croit eſtre contre la raiſon.

Euſ. chr. p. 77. 202.

p. 77. Tert. ap. c. 10. 19. p. 12. b 19. d. Voſſ. h. g. l. 3. p. 427.

Si l'on doit raporter l'eclipſe de Phlegon où l'on vit les étoiles aux tenebres de la Paſſion, il faut dire que ces tenebres ſe firent par un obſcurciſſement du ſoleil entierement miraculeux, & non par des nuages ou par un broüillar, comme l'a cru Origene: Car l'un & l'autre auroit encore plus empeſché de voir les étoiles que le ſoleil.

Il ne faut pas oublier de remarquer la difficulté que forme ici le P. Petau,] en pretendant que le paſſage de Phlegon eſt corrompu dans Euſebe, & qu'au lieu qu'on y lit que l'eclipſe arriva en la *quatrieme* année de la 202e Olympiade, il faut lire dans la *deuxieme*, ce qui oblige de dire ou que J.C. eſt mort dés l'an 31 de l'ere commune, ou que l'eclipſe de Phlegon ne regarde point ſa mort. Sa raiſon eſt qu'Africain, Euſebe, & les autres qui ont cité le paſſage de Phlegon & celui de Thallus, ne mettent point la mort de noſtre Seigneur en la quatrieme année de la 202e Olympiade, mais en la ſeconde ou en la troiſieme; & que ainſi ils n'auroient point cité Phlegon pour eux, ſi ſelon luy il euſt falu la mettre dans la quatrieme. [Je ne ſçay à quoy bon parler ici de Thallus: J'car Africain qui le cite, ne dit point en quelle année il mettoit l'eclipſe dont il parle. [Il n'eſt donc queſtion que de Phlegon, qu'Africain cite, ſelon que ſon paſſage eſt raporté dans le Syncelle *p.* 322. *d*, pourvu que ce ne ſoit pas une addition, comme nous venons de dire; & qu'il ne cite point ſelon qu'on le lit dans la chronique d'Euſebe de Scaliger *p.* 77. *c.* Mais il le cite ſelon le Syncelle, ſans marquer ſur quelle année Phlegon mettoit l'eclipſe, ce qui n'eſt pas une preuve qu'il pretendiſt s'aſſujettir à ſuivre ſa chronologie. Euſebe le cite plus exactement,] Mais ſelon le P. Petau il met la mort de noſtre Seigneur en la 3e année de la 202e Olympiade. [Ainſi il

Pet. doct. l. 12. c. 21. p. 458. b. c.

Euſ. chr. p. 77. c.

Pet. doct. p. 458. b. c.

faudra mettre cette troiſieme année
d. dans Phlegon :] & neanmoins le P.
Petau conclut qu'il y faut mettre la
Petrand. *ſeconde*. Mr Petrand infere du raiſonnement du P. Petau, qu'Euſebe a mis la mort de noſtre Seigneur dans la quatrieme année. [C'eſt une diſcuſſion dans laquelle nous n'entrons point : il nous ſuffit que nous ne voyions point de raiſon de rien changer dans le paſ-
Chr. Al. p. 520. ſage de Phlegon.] On y lit encore
cette *quatrieme* année dans la chro-
p. 514. 534. nique d'Alexandrie, qui paroiſt auſſi y mettre la mort de noſtre Seigneur : [& ainſi c'eſt ce qu'il y faut lire effectivement ſelon le raiſonnement du P. Petau. Ce Pere a eu raiſon de ne pas
Philop. l. 2. c. 21. p. 28. 4. p. 89. eiter Philopone,] quoiqu'on y liſe la deuxieme année : [a] car peu de lignes aprés on y lit deux fois la *quatrieme* : & le raiſonnement que Philopone fait ſur cela montre que c'eſt effectivement ainſi qu'il a voulu mettre : [ce qui eſt une grande preuve qu'il faut lire de meſme dans Phlegon. Car Philopone paroiſt parler ſur l'original, & non ſur le paſſage cité par Euſebe ou par quelque autre.]

Phot. la page 46. §. 21.

NOTE XXXVI.

Sur ceux qui reſſuſciterent avec J.C.

Matt. 27. v. 52. 53. L'Evangile porte non ſeulement que les ſepulcres s'ouvrirent aprés que J.C. fut mort, mais auſſi que pluſieurs corps des Saints reſſuſciterent &c.
Aug. ep. 164. §. 9. p. 576. d. p. 577. d. p. 579. p. 619. 2. a. 'S'ils ſont reſſuſcitez dés le jour meſme de la Paſſion, il faut dire qu'ils ſont encore morts depuis, eſtant certain que J.C. eſt le premier qui ſoit
ep. 164. p. 576. d. C. à Lap. in Matt. p. 548. 2. 2. Ori. ib. p. 104. b. c. reſſuſcité pour ne plus mourir. 'C'eſt pourquoi quelques uns ont dit que les tombeaux s'eſtoient ouverts auſſitoſt aprés la mort de J.C, mais que les Saints n'eſtoient reſſuſcitez qu'aprés
Matt. 27. v. 53. luy : 'Et S. Matthieu le dit aſſez for-
Aug. p. 576. f. 6. mellement. 'S. Auguſtin ne rejette pas cette ſolution : & neanmoins il a peine à croire que ceux qui reſſuſciterent alors ſoient demeurez immortels, eſtant difficile de croire que David ne fuſt pas de ceux qui reſſuſciterent, & de ne pas croire auſſi qu'il eſtoit encore dans ſon tombeau lorſque Saint Pierre en parloit le jour de la Pentecoſte. 'On objecte encore S. Jean Bat-
C. à Lap. in Matt. p. 519. 1. c. triſte ; [& il faut ajouter Samuel, Eliſée, & d'autres Prophetes,] dont on a depuis eu les reliques.

Aug. ep. 164. p. 576. g. pl. 63. 65. p. 269. 2. b. 274. 1. c. 'S. Auguſtin ne voit pas bien auſſi qu'on puiſſe accorder cette opinion avec ce que dit S. Paul *Hebr.* 11. *v.* 40, que les Patriarches n'ont point receu la recompenſe qui leur avoit eſté promiſe, Dieu ayant voulu par une faveur particuliere qu'il nous a faite, qu'ils ne receuſſent qu'avec nous l'accompliſſement de leur bonheur. 'Il dit
f. 8. c. 4. p. 464. poſitivement en un autre endroit, qu'Abel, Noé, Abraham, Moyſe, & generalement tous les Saints de l'ancienne loy, ne recevront le bonheur de la reſurrection qu'avec nous à la fin
Chry. in Heb. h. 28. p. 951. t. 5. h. 26. p. 329. b. c. du monde. 'On trouve la meſme choſe dans S. Chryſoſtome, qui comprend dans cette loy tous les Saints de l'ancien & du nouveau Teſtament, & S. Paul en particulier, afin, dit-il, que tout le corps de l'Egliſe ſoit glorifié en meſme temps, & que chacun des Saints reçoive ſa couronne avec d'autant plus de joie, qu'il verra tous ſes
Thdrt. in Heb. p. 412. d. freres la recevoir avec luy. 'On peut dire que ce Pere eſt ſuivi en cela par
C. à Lap. ib. p. 949. 2. c. Theodoret, & par les autres Grecs, qui ont accoutumé de tirer leurs explications de luy.

Amb. in Job l. 1. c. 7. p. 621. Avit. fr. p. 197. 'S. Ambroiſe & S. Avit de Vienne diſent auſſi que J.C. eſt le ſeul juſques à preſent qui ſoit reſſuſcité pour ne plus mourir : *Solus ipſe adhuc reſurrectione perpetuâ reſurrexit* : & S. Hippolyte eſt encore aſſez exprés ſur cela dans ſon traité ſur l'Antechriſt *p.* 63. 'S. Ambroiſe dit meſme nettement
Amb. in Luc. 8. p. 109. c. que ceux qui reſſuſciterent à la Paſſion

ne reſſuſciterent que pour un temps: *Sic & reſurrectio temporalis in paſſione Domini celebratur, ut perpetua illæ credatur.* Chry. in 1. Cor. h. 40. p. 452. d. 'Saint Chryſoſtome ne dit pas moins clairement, comme une choſe qui n'eſt pas meſme conteſtée, que ceux qui reſſuſciterent au temps de la Paſſion, moururent une ſeconde fois, auſſi-bien que Lazare.

C. à Lap. in Matt. p. 548. 549. 'Cornelius à Lapide qui croit que l'opinion la plus veritable eſt que ceux qui reſſuſciterent alors monterent au ciel avec J. C, dit que les modernes la ſoutiennent communément, & nomme pluſieurs Peres qu'il aſſure l'avoir ſuivie. Il l'appuie par diverſes raiſons, [dont il y en a de tres mauvaiſes: & je ne voy point qu'il touche celle de Maldonat, qui paroiſt conſiderable.]

Matt. 27. v. 53. Mald. n. p. 456. c. d. 'Car S. Matthieu dit que ces Saints eſtant reſſuſcitez apparurent à pluſieurs, & non pas qu'ils parurent viſiblement à tout le monde. Ainſi il ſemble que leur reſurrection eſtoit plus ſemblable à celle de J. C, qu'à celle de Lazare, & que leurs corps eſtoient des corps glorieux, puiſqu'ils n'eſtoient pas viſibles aux yeux des hommes.

[Cette raiſon paroiſt forte aſſurément. Et neanmoins oſeroit-on dire que lorſque Moyſe fut vu à la Tranſfiguration, il eſtoit reſſuſcité comme Lazare, & en état d'eſtre vu de tout le monde? Il n'eſtoit pas non plus reſſuſcité pour ne plus mourir.] Aug. in Jo. h. 124. p. 833. 2. a. 'Cependant S. Auguſtin ſuppoſe comme une choſe conſtante qu'il eſtoit alors reſſuſcité, mais ſeulement pour un temps, *ad horam*, de meſme, dit-il, que ceux qui reſſuſciterent à la mort de J. C, & qui aprés ſa reſurrection s'apparurent à beaucoup de perſonnes. [Il paroiſt donc que le ſentiment de ce Pere & de pluſieurs autres, eſt que leur reſurrection tenoit le milieu entre celle de J. C, & celle de Lazare.

Entre les anciens qui peuvent avoir cru qu'ils eſtoient reſſuſcitez pour ne plus mourir, il faut ſans doute mettre Euſebe,] 'qui dit que J. C. ayant briſé les portes de l'enfer, les corps des Saints entrerent avec luy dans la veritable cité de Dieu. Eusebem. l. 10. c. 8. p. 501. c. Ori. in Cant. p. 546. c. 'Origene paroiſt eſtre auſſi dans ce ſentiment. Car il dit que J. C. en ſe reſſuſcitant luy meſme a reſſuſcité en meſme temps ceux que la mort tenoit captifs, & les a menez avec luy en montant au ciel, n'y ayant pas ſeulement elevé leurs ames, mais ayant encore reſſuſcité leurs corps, comme nous l'apprenons de l'Evangile, qui dit que beaucoup de Saints eſtant reſſuſcitez entrerent dans Jeruſalem la ſainte cité du Dieu vivant. Hil. B. pſ. 2. p. 40. b. 'S. Hilaire croit que ceux qui reſſuſciterent à la Paſſion du Sauveur, ſont habitans de la Jeruſalem celeſte: Amb. B. pſ. 1. p. 763. d. e. 'S. Ambroiſe croit auſſi qu'ils entrerent dés-lors dans la Jeruſalem celeſte, & qu'ils ſont parfaitement heureux, *planè beati*. [Mais nous avons vu qu'il dit ailleurs qu'ils ne ſont reſſuſcitez que pour un temps.] Epi. 64. c. 65. p. 596. b. 75. c. 7. p. 911. c. 'Saint Epiphane s'explique auſſi differemment ſur ce ſujet en differens endroits.

Ign. ad Magn. c. 9. p. 13. 'Saint Ignace dit que les Prophetes avoient attendu J. C. en eſprit comme leur maiſtre; & qu'auſſi lorſqu'il eſt venu, il les a reſſuſcitez des morts. [Cette expreſſion abſolue porte naturellement à une reſurrection parfaite & eternelle. Cependant il faut abandonner ce ſens, ou excepter du nombre des Prophetes reſſuſcitez tous ceux dont on a depuis trouvé les corps, ſurtout Saint Jean Batiſte, qui meritoit apparemment mieux qu'aucun autre d'avoir part à cette faveur de J. C.]

NOTE XXXVII.

Pour la page 475. 21.

Sur la mort de Pan.

[Antoine Dale Proteſtant qui a écrit des diſſertations ſur les oracles des payens, imprimées en 1683,] Dale. p. 25. &c. 'ſe récrie fort dans cet ouvrage contre l'hiſtoire

que Plutarque raporte ſur la mort de Pan, comme contre une pure fable. [Mais hors ſon autorité je ne voy pas qu'il allegue rien de conſiderable pour la détruire;] & il reconnoiſt luy meſme que des perſonnes d'eſprit auſſi-bien entre les Proteſtans qu'entre les Catholiques, l'ont receuë pour veritable. [Telle qu'elle ſoit, ce n'eſt point un des fondemens de noſtre religion: mais nous n'avons pas cru devoir omettre une hiſtoire celebre, qu'Euſebe s'eſt donné la peine de tranſcrire tout au long dans un de ſes principaux ouvrages.]

Pour la page 448. § 21.

NOTE XXXVIII.

Sur S. Longin.

[Nous avons divers actes de Saint Longin.] 'Ceux qui ſont dans Surius ſont reconnus pour eſtre de Metaphraſte. 'C'eſt pourquoi Baronius qui les avoit citez d'abord comme une autorité conſiderable, 'en parle enſuite comme d'une piece à laquelle il ne s'arreſtoit pas beaucoup.

All. de Sym. p. 12=|Sur. 15. mars. p. 177. Bar. 34. § 127. 38. § 2.

'Allatrus en cite d'autres, qu'il croit écrits par un témoin oculaire. [a] Mais Bollandus qui les a vus, n'en a pas ſeulement voulu tirer copie, tant il les a trouvé remplis de contes: & ce qu'il en raporte en peu de mots ſuffit pour juſtifier le jugement qu'il en fait.

All. de Sim. p. 101. [a] Boll. 15. mars, p. 382. § 38. 39.

'Il en donne d'autres écrits par un Heſyque Preſtre de Jeruſalem, 'dont il remarque que ſont tirez tous les éloges que les Grecs font de S. Longin dans leur office & dans leurs menologes: '& il croit auſſi que les actes faits par Metaphraſte, ſont compoſez ſur ceux-ci. 'Il prend cet Heſyque pour le celebre Preſtre de Jeruſalem qui fleuriſſoit au commencement du V. ſiecle. *V. ſon titre.* [Mais je ne ſçay qui l'en croira. Car la conformité d'un nom fort commun, eſt une foible raiſon pour attribuer à un auteur ſi ancien & ſi illuſtre une piece telle que celle là.

p. 386. 389. 2. p. 382. c. f.

C'eſt une hiſtoire qui ne contient que peu de faits, & beaucoup de mots en ſtyle Metaphraſtique. Et ces faits, pour le dire en un mot, ſont] 'que S. Longin ayant eſté chargé avec ſes ſoldats de garder le tombeau de J. C, comme il l'avoit eſté de le garder à la croix, il ne voulut point recevoir d'argent des Pontifes pour dire que ſes diſciples avoient enlevé ſon corps; ce qui irrira Pilate juſques à le vouloir perdre, ſans le pouvoir; Que pour ſe donner entierement à J. C. il renonça à la milice 'ſans congé de Pilate, [a] & ſe retira chez luy, avec deux de ſes ſoldats qui avoient ſuivi ſon exemple; Qu'il s'en retourna enſuite avec eux en Cappadoce, (il n'avoir point dit qu'il en fuſt venu,) & là il commença à preſcher la foy comme un Apoſtre, 'meſme aux Gentils; Que les Juifs ayant ſçeu qu'il repandoit la foy en beaucoup de pays, perſuaderent à Pilate d'écrire à l'Empereur pour demander la punition de ces deſerteurs, qui preſchoient le regne du Chriſt, & envoyerent en meſme temps de l'argent à Rome pour en obtenir ce qu'ils vouloient; Que l'Empereur [Tibere] ayant ordonné qu'ils ſeroient punis de mort comme deſerteurs, Pilate envoya des ſoldats en Cappadoce; 'Que ces ſoldats ſans autre formalité trancherent la teſte à Longin & à ſes deux compagnons; & qu'ils apporterent ſa teſte à Pilate &c. [Voilà ce qu'on pretend qu'un homme habile & judicieux a écrit,] ſur ce qui en avoit, dit-il, eſté raporté autrefois par des témoins oculaires.

p. 736. c. f. [a] 736. c.

p. 736. f.

p. 737.

p. 736. c.

'Il faut ajouter à cela ce qui eſt dit dans la meſme hiſtoire touchant la revelation & la translation du chef de S. Longin, raporté de Jeruſalem en Cappadoce. Car cela eſt ſi pitoyable, 'que Bollandus aime mieux prendre ce qui regarde ce fait de l'autre vie qu'il

p. 738.

p. 383. b.

traite de fabuleuſe, croyant qu'elle eſt encore plus vraiſemblable en ce point, que celle d'Heſyque. [La verité eſt que ni l'une ni l'autre ne l'eſt guere.

Sans s'arreſter à tous ces actes, s'il eſt vray que S. Longin ait receu la foy à la mort de J. C, & qu'il l'ait conſervée, il ſemble devoir meriter l'honneur des premices des Gentils plutoſt que Corneille: Car ſachant dés le jour de la Pentecoſte que ceux qui croyoient en J. C. recevoient tous le batteſme, il eſt bien difficile qu'il ne l'ait pas demandé. Il le devoit aſſurément demander s'il avoit la foy: Et le luy aura t-on refuſé? Ainſi il vaut mieux recourir à ce que dit S. Auguſtin,] 'que quand il reconnut J.C. pour Fils de Dieu, il pouvoit bien ne prendre point ce terme dans toute l'étenduë qu'il a effectivement, mais il entendoit ſeulement que c'eſtoit un homme juſte, [& qui avoit quelque choſe audeſſus des autres hommes. Sa foy ne fit donc que commencer alors, & demeura quelque temps imparfaite. Il ſe peut meſme faire que Pilate l'ait employé hors de Jeruſalem dés devant la Pentecoſte, juſques à ce que la porte de la penitence & du batteſme ayant eſté ouverte aux Gentils en la perſonne de Corneille, Dieu acheva en luy par la predication des Apoſtres ce qu'il y avoit commencé. Cette difficulté ne ſeroit pas, s'il eſtoit vray] 'que le Centenier fuſt Juif, comme nous le liſons dans la traduction de Metaphraſte. [Mais il n'eſt pas aiſé de ſe perſuader que les Romains miſſent des Juifs dans les troupes qu'ils avoient dans la Judée, ni peut-eſtre meſme dans les autres, à cauſe des aigles & des autres figures que les Juifs regardoient comme contraires à leur loy.]

'Les Latins ont auſſi leur S. Longin, qu'ils diſent eſtre le ſoldat qui perça d'un coup de lance le coſté de J. C. Ils le mettent la pluſpart le 15 de mars. 'Bollandus en donne des actes, qui portent qu'il ſe convertit auſſi par les tenebres & les autres prodiges arrivez à la mort de noſtre Seigneur, & qu'il dit [comme le Centenier:] *Cet homme eſtoit vraiment Fils de Dieu*: [C'eſt a dire qu'il oſa percer de ſa lance celui qu'il reconnoiſſoit pour Fils de Dieu.] Ces actes ajoutent qu'ayant eſté inſtruit par les Apoſtres, il quitta les armes, & ſe retira à Ceſarée en Cappadoce, où il paſſa 28 ans dans une vie ſolitaire, en preſchant neanmoins la foy, juſques à ce qu'il y fut martyrizé ſous le gouverneur Octave, le 15 de mars ſelon quelques manuſcrits, & le 22 novembre, ou le 2 decembre ſelon d'autres. [Ce qu'on peut dire en un mot de ces actes, eſt qu'ils ne valent rien dutout, & qu'ils ne peuvent faire aucune autorité, ni par conſequent empeſcher.] 'que nous ne rejettions toute cette hiſtoire avec Baronius, & que nous ne croyions comme luy, que le nom de Longin & le martyre appartiennent au Centenier ſelon l'opinion des Grecs, 'quoique celle des Latins ſoit appuyée par Uſuard, par Adon qui le met le premier de ſeptembre, par pluſieurs autres martyrologes anciens & nouveaux, & qu'elle ſoit demeurée dans le martyrologe Romain. On la cite meſme de S. Germain qui fut fait Eveſque de Conſtantinople en 715. 'On a ſans doute confondu le Centenier avec le ſoldat. Car de croire, comme veut Bollandus, que l'un & l'autre s'appelloit Longin, ſe retira en Cappadoce, & y fut martyrizé, [c'eſt à quoy il y a au moins peu d'apparence.]

' Bollandus raporte encore d'autres pretentions de ceux de Mantoue, & des Eſpagnols ſur S. Longin: mais il reconnoiſt qu'elles ſont ſans fondement. Il s'étend auſſi ſur les lieux où l'on pretend avoir de leurs reliques, [en quoy nous ne voyons rien de certain.]

Aug. conſ. l. 3. c. 24. p. 215. 2. &c.

Bal. 14. § 127. 15. mars, 2.

Boll. 15. mars, p. 376. 377.

Sur. 15. mars, p. 377. § 1.

Boll. 15. mars, p. 376. 377.

p. 384. 386.

p. 388.

p. 377. 381.

382. 384.

Pour la page 45. § 21.

NOTE XXXIX.

Divers faits incertains ou faux ſur le coſté de J. C. percé d'une lance.

C. à Lap. in Jo. p. 528. 2. c. d.

Prudence a cru que la lance avoit percé les deux coſtez de J. C, en ſorte

Joan. 19. v. 34.

que le ſang eſtoit ſorti par une des plaies, & l'eau par l'autre. Neanmoins S. Jean dit ſimplement *latus ejus aperuit*, & non *latera*. 'J. C. dans

20. v. 20. 25. 27.

ſes deux apparitions, & S. Thomas, ne parlent que d'un coſté, & d'y mettre une main.

Boll. 15. mars, p. 379. b.

'La tragedie intitulée *le Chriſt ſouffrant*, qu'on croit eſtre d'Apollinaire, ou de quelque autre auteur du IV. ſiecle, 'dit que le ſoldat étonné de voir

Naz. t. 2. p. 272. b.

ſortir le ſang & l'eau, s'écria qu'aſſurément ce mort eſtoit Fils de Dieu, qu'il ſe jetta à terre, embraſſa la croix, & ramaſſant cette liqueur qu'il avoit repanduë, s'en frota les yeux comme pour les ſanctifier. [Cela eſt conforme à ce que les Latins diſent de S. Longin. Mais c'eſt un poëte, & un poëte qui ne fait pas de ſcrupule d'avancer beaucoup de choſes, qui non ſeulement ne ſont pas appuyées par l'Evangile, mais qu'on peut aſſurer eſtre

Boll. 15. mars, p. 379. d.

contraires à la verité.] 'On pretend que c'eſt de cet endroit mal expliqué, que quelques uns ont pris que ce ſoldat eſtoit aveugle, & recouvra la vûe en ſe lavant les yeux du ſang du Sau-

C. à Lap. in Jo. p. 528. 2. d.

veur. 'On dit encore pluſiers autres choſes ſur ce ſujet, qui n'ont point de fondement.

Pour la page 53. § 24.

NOTE XL.

En quel lieu J. C. eſt monté au ciel.

Luc. 24. v. 50.

'S. Luc dans ſon Evangile dit que J. C. mena les Apoſtres juſques à Bethanie; & que lorſqu'il les beniſſoit,

Act. 1. v. 12.

il fut elevé au ciel. 'Dans les Actes il dit qu'aprés qu'il fut monté dans le ciel, les Apoſtres revinrent de la montagne des Oliviers; 'd'où il faut dire

Synop. n. p. 339. h.

par conſequent qu'il eſtoit monté au ciel. Cela n'eſt pas difficile à accorder, puiſque Bethanie eſtoit ſur la montagne des Oliviers, ou au moins ſur la deſcente.

'On a plus de peine à expliquer ce que S. Luc ajoute, que cette montagne eſt eloignée de Jeruſalem d'autant de chemin qu'on en peut faire le jour du ſabbat. Ce chemin, à ce que pretendent les interpretes, n'eſt que d'un mille, c'eſt à dire de huit ſtades, '& Bethanie eſtoit à 15 ſtades de Jeruſalem. [On apporte diverſes ſolutions à cette difficulté.] 'Les uns diſent que J. C. mena d'abord les Apoſtres à Bethanie chez Lazare & ſes ſœurs, & les ramena enſuite ſur la montagne des Oliviers; [ce qui n'a rien que d'aiſé à croire.] 'D'autres diſent que les ſtades des Juifs eſtoient plus petites que celles des Grecs, & qu'ainſi les 15 ſtades de Jeruſalem à Bethanie marquées par Saint Jean, ne ſont que les huit ſtades des Grecs, [c'eſt à dire une petite demi lieue. Je penſe qu'on pourroit meſme dire que S. Luc a voulu marquer combien la montagne eſtoit eloignée de Jeruſalem, pour faire connoiſtre à peu prés le lieu où J. C. a quitté la terre, ſans ſe mettre en peine de dire l'endroit precis de cette montagne, qui pouvoit bien avoir un quart de lieuë d'étenduë.]

p. 1396.

Joan. 11. v. 18.

C. à Lap. in Luc. p. 242. 7. 8 Jan. ib. p. 179. 2.

Synop. p. 1396.

Pour la page 53. § 24.

NOTE XLI.

Touchant les myſteres celebrez par J. C. ſur la montagne des Oliviers.

[Il eſt aſſez difficile d'entendre ce que dit Euſebe,] 'que noſtre Seigneur communiqua ſes myſteres ſecrets à ſes diſciples dans une caverne ſur la montagne des Oliviers, ὅθεν καὶ ἀνῆλθον εἰς οὐρανούς. [Il ne pretend pas ſans doute qu'il y ait fait ſa derniere cene:] 'car il eſt certain qu'il la fit dans la ville: *Ite in civitatem ad quemdam &c.* [Vou-

Euſ. v. Conſt. l. 3. c. 43. p. 505. a.

Matt. 26. v. 18.

droit-il dire qu'on tenoit ſeulement par tradition qu'il y avoit celebré les ſaints myſteres depuis ſa reſurrection? Ou ne ſeroit-ce point que ſuppoſant qu'il joignoit toujours la viande du ciel à celle de la terre, lorſqu'il mangeoit aprés ſa reſurrection avec ſes diſciples,] comme S. Auguſtin croit qu'il fit à Emmaüs, [la tradition du pays eſtoit que c'eſtoit en cet endroit qu'il avoit fait avec eux le dernier repas dont parlent les Actes *c.*1.*v.*4. Et je ne voy pas que l'Ecriture y ſoit fort contraire. Je ne ſçay pas meſme ſurquoi on peut fonder] ce que S. Proſper cite de S. Auguſtin, Que noſtre Seigneur eſt monté au ciel à midi, [s'il n'a ſuppoſé que ç'a eſté immediatement aprés le repas marqué par S. Luc.]

Aug. conſ. E. l. 3. 972. p. 141. C. à Lap. in Luc. p. 237. a. b.

Proſ. ſent. 203. p. 441.

Euſeb. p. 231. d.

Mr Valois croit qu'Euſebe veut dire ſeulement que noſtre Seigneur avoit donné en ce lieu quelques inſtructions à ſes Apoſtres en particulier, c'eſt à dire celles qui ſont marquées dans le chapitre 24 de S. Matthieu ſur la ruine de Jeruſalem, & la fin du monde. [J'aurois peine à croire que les termes d'Euſebe ne marquaſſent pas quelque choſe de plus.]

Pour la page 54. § 24.

NOTE XLII.

Que J. C. eſt monté au ciel le jeudi.

Chry. in Act. h. 3. p. 27. d.

'S. Chryſoſtome croit que J. C. monta au ciel ſe ſamedi. Il reconnoiſt neanmoins luy meſme que la raiſon de ſa conjecture n'eſt pas tout à fait forte: '& puiſque cela ſe fit 40 jours aprés que J. C. fut reſſuſcité, [il faut dire que c'eſtoit le jeudi, auquel l'Egliſe en celebre toujours la feſte,] comme cela eſt meſme marqué dans les Conſtitutions apoſtoliques.

Act. 1. *v.* 3.

Conſt. l. 5. *c.* 20. p. 260. *c.*

[Il ſemble qu'on doit conclure de là qu'on ne celebroit point encore alors la feſte de l'Aſcenſion ni à Antioche, ni à Conſtantinople, puiſque S. Chryſoſtome eſtant déja Eveſque, croyoit que J. C. n pouvoit eſtre monté au ciel le ſamedi:]

Et en un autre endroit il dit que le S. Eſprit vint huit ou neuf jours aprés que J. C. fut monté au ciel. 'Cependant nous avons un ſermon fait le jour de l'Aſcenſion, [que perſonne ne doute eſtre de luy: Et s'il eſt de luy,] il l'a fait certainement à Antioche [avant ſon epiſcopat. Ainſi nous ne voyons rien à dire, ſinon qu'il eſtoit homme, & capable auſſi-bien que nous, de ne pas faire attention en des rencontres aux choſes qu'il ſavoit le mieux. Car y auroit-il apparence à dire qu'on la celebroit en quelque autre jour que le 40e d'aprés Paſque, & par conſequent le jeudi?]

Chry. in Act. h. 2. p. 10. b.

t. 5. h. 38. p. 417. b.

p. 458. a.

NOTE XLIII.

Pour la page 51. § 23.

Que quelques uns au moins des Apoſtres croyoient la reſurrection de J. C. avant que d'apprendre qu'il s'eſtoit manifeſté aux deux diſciples à Emmaüs.

'Saint Marc dit que les deux diſciples d'Emmaüs aprés avoir vu J. C. le vinrent raporter aux autres diſciples, qui ne les crurent pas: '& Saint Luc dit que ces deux diſciples trouverent les onze Apoſtres & d'autres avec eux, qui diſoient que J. C. eſtoit vraiment reſſuſcité &c. S. Auguſtin ne trouve point à cela d'autre ſolution que de dire que quelques uns ne crurent pas: [& par là il aſſure clairement que les autres crurent. Il eſt vray qu'il ne decide pas ſi le plus grand nombre erut ou ne crut pas.

Marc. 16. *v.* 13.

Luc. 23. *v.* 33.

Aug. conſ. l. 3. *c.* 25. p. 142. *c. d.*

Il y en a qui ont voulu dire que ces paroles de S. Luc, *dicentes quia ſurrexit Dominus verè & apparuit Simoni*, marquent ſeulement que les diſciples s'entretenoient d'un bruit qui s'étoit repandu de la reſurrection de J. C. Mais peut-on douter que ceux qui diſoient que J. C. eſtoit vraiment reſſuſcité &c. ne cruſſent effectivement qu'il l'eſtoit, & que S. Luc ne l'ait voulu dire? On ne dira pas au moins que S. Pierre en doutoit

Luc. 24. v. 41. doutoit encore aprés l'avoir vu.] 'Ce qu'ajoute S. Luc, *adhuc illis non credentibus &c.* ſe peut raporter à ceux qui ne croyoient pas encore: car il eſt ordinaire de dire en general ce qui n'eſt vray que de quelques particuliers. Mais je ne ſçay ſi S. Luc ne veut point dire plutoſt qu'ils ne pouvoient encore croire que ce fuſt J. C. avec ſon vray corps qu'ils voyoient devant eux, ſuivant ce qu'il avoit dit verſet 37, *exiſtimabant ſe ſpiritum videre.*

NOTES SUR LA SAINTE VIERGE.

NOTE I.

Pour la page 57. § 1. *Comment on prouve qu'elle eſtoit de la race de David.*

Aug. in Pauſt. l. 23. c. 4. p. 287. 2. a. FAUSTE heretique Manichéen, ſuppoſoit comme une choſe conſtante, que Joachim pere de la S.te Vierge, eſtoit de la tribu de Levi, & preſtre de la loy.

c. 9. p. 288. 2. b. c. 'S. Auguſtin luy répond pour luy fermer la bouche, que ſi ce fait eſtoit conſtant, il faudroit dire que Joachim, quoique preſtre, ne laiſſoit pas d'appartenir ou par ſa mere, ou de quelque autre maniere que ce ſoit, à la famille de David: & il ſemble croire que cela pourroit ſuffire pour montrer que les Manichéens n'ont aucun droit d'accuſer de menſonge les paſſages de l'Ecriture, qui diſent que le Meſſie devoit naiſtre de la race de David. [Mais il ne ſe contente

a. c. 10. p. 288. 2. d. pas de cela;]'& il ſoutient que ſans s'arreſter aux livres apocryphes de ces heretiques, on ne peut point douter que la Vierge ne fuſt veritablement de la race de David, puiſqu'elle ſeule a eu part à la generation de J. C, qui en eſtoit certainement ſelon l'Ecriture. [Il ne ſe peut rien de plus formel que ce que dit

Heb. 7. v. 13. 14. Saint Paul, Jqu'il eſt clair que noſtre Seigneur eſt de la tribu de Juda, dont aucun ne s'eſt approché de l'autel, & non de celle de Levi.

Amb. in Luc. 2. p. 43. g. Chry. t. 5. h. 33. p. 419. c. 'Les Peres ſe ſont ſervis auſſi de ce que dit Saint Luc, que lorſque tout le monde fut obligé d'aller à la ville dont il tiroit ſon origine, & que S. Joſeph alla pour ce ſujet à Bethléem, comme eſtant de la famille de David, la Vierge y alla en meſme temps. 'L'ordre des paroles de Saint Luc donne en effet tout ſujet de croire qu'elle n'y alloit pas ſimplement pour accompagner S. Joſeph, mais pour y eſtre écrite avec luy. Luc. 2. v. 3. 4.

Hier. in Mat. 1. p. 3. d. Janſ. ib. p. 10. 11. Iſi. P. l. 2. ep. 70. p. 3. 'S. Jerome & beaucoup d'autres anciens, alleguent encore que la loy obligeoit les filles à ſe marier dans leur tribu. [Cependant il eſt certain par l'exemple de David & de Joiada, que meſme les perſonnes les plus ſaintes ne ſe croyoient point obligées à cela.] 'Auſſi

Janſ. p. 10. 11. Sinop. ib. p. 19-22. les nouveaux reſtreignent la loy aux filles qui n'ayant point de freres, heritoient des biens de leur maiſon, ou ſeules, ou avec d'autres ſœurs, qui eſt le cas des cinq filles de Salphaad, ſur lequel la loy fut faite: & ils pretendent tirer des paroles de la loy, qu'elles devoient ſe marier non ſeulement dans leur tribu, mais meſme dans leur famille. Ils ſuppoſent enſuite que la Vierge eſtoit dans ce cas, & ils inferent de là que la genealogie de S. Joſeph eſt auſſi celle de la Vierge juſques à ſon grand-pere.

[Je ne ſçay ſi l'on peut dire que la loy obligeaſt les heritieres à ſe marier dans leur famille, & qu'elle ne leur permiſt pas de choiſir dans leur tribu. Il eſt certain qu'elle leur laiſſe quelque choix, '*Nubant quibus volunt.* Nous Num. 36. v. 6. ne voyons point d'ailleurs qu'on ait aucune preuve que la Vierge fuſt heritiere de ſa maiſon. Neanmoins cela ſe peut croire aiſément, n'y ayant non plus au-

cune preuve du contraire ; & nous ne trouvons point que qui que ce ſoit ait jamais donné aucun frere à la Vierge, quand il a eſté queſtion d'expliquer comment S. Jacque & les autres eſtoient parens de J.C. Car pour Marie de Cleophas appellée ſa ſœur par S. Jean, la loy ayant eſté faite ſur cinq ſœurs filles de Salphaad, il eſt viſible que le nombre des ſœurs n'empeſchoit pas que chacune d'elles ne paſſaſt pour heritiere, & ne fuſt obligée de ſe marier ſelon la loy des heritieres. Peut-eſtre que ces paroles

Epi.78.c.7.p. 1038. d. aſſez obſcures de S. Epiphane, 'que la Vierge epouſa S. Joſeph, κληρον ἐκ τῶν συγγενεστατων αὐτῆ ἀνδρα, peuvent ſignifier qu'elle l'epouſa comme ſon plus proche parent, parcequ'elle eſtoit heritiere de ſa maiſon.

Ce qui eſt certain, c'eſt que cela n'eſt point neceſſaire pour montrer que J.C. & la Vierge eſtoient de la race de Da-

Naz. car. 39. p. 100. b.c. vid.] 'Saint Gregoire de Nazianze dit meſme ſur cette queſtion, que les loix qui regardoient la diſtinction des tribus, n'avoient plus de lieu depuis la captivité de Babylone, & que les tribus eſtoient confonduës les unes avec les autres [par les mariages. La confuſion eſt encore bien plus viſible pour ce qui eſt des terres : & S. Joſeph qui eſtoit de la tribu de Juda, demeuroit à Nazaret dans la tribu de Zabulon.]

Aug. in Fauſt. l. 23. c. 8. p. 188. 1. a. 'S. Auguſtin examinant pourquoi les Evangeliſtes ont plutoſt raporté la genealogie de S. Joſeph que celle de la Vierge, & cela dans l'endroit meſme où il veut prouver que la Vierge eſtoit de la race de David, dit ſeulement que ç'a eſté pour honorer le ſexe du mari, & ſon mariage meſme, qui pour avoir eſté chaſte, n'en a pas eſté moins veri-

Amb. in Luc. l. 2. n. 23. p. 40. d. e. f. table. 'S. Ambroiſe allegue la meſme raiſon : C'eſt, dit-il, parceque celui qui s'eſtoit fait homme, a voulu ſuivre les regles des hommes, *ſæculi debuit more deſcribi*, ſelon leſquelles il eſtoit veritablement fils de S. Joſeph. 'Il marque neanmoins auſſi la raiſon de la parenté de la Vierge avec S. Joſeph.

NOTE II.

Pour la page 57. § 1.

Si la Vierge a eu des ſœurs.

Bar. app. § 41. 'Baronius dit que tous les Peres anciens & nouveaux ſoutiennent que la Vierge n'avoit ni frere ni ſœur. [Il ne cite neanmoins rien ſur cela ; & tout ce

Joan. 19. v. 25. que nous en avons trouvé,] 'c'eſt que Marie de Cleophas eſtoit ſa ſœur ſelon les termes de l'Evangile ; [ce que rien n'oblige d'expliquer d'une couſine germaine, puiſque quand la Vierge ſeroit née de la maniere miraculeuſe que l'on dit, & dont nous parlerons dans la note 4e, cela n'empeſcheroit pas qu'elle n'euſt eu enſuite des freres & des ſœurs, comme en eut Samuel qui eſtoit né de la meſme maniere ; ou que ſon pere n'euſt eu des enfans d'une autre femme.

Saint Jerome paroiſt avoir cru que Marie de Cleophas eſtoit effectivement

Hier. in Matt. 27. p. 85. b in Helv. c. 7. p. 11. a ſœur de la Vierge,] 'puiſqu'il l'appelle ainſi ſans aucune explication dans ſon commentaire ſur S. Matthieu, & dans le livre contre Helvide ; & cela en traitant la queſtion des freres du Seigneur. Bede fait la meſme choſe. S. Jerome ajoute meſme dans tous les deux endroits, qu'elle eſtoit la tante maternelle

ep. 150. q. 4. t. 3. p. 243. b. de noſtre Seigneur : '& il y en avoit d'autres qui le diſoient auſſibien que luy. 'Theodoret dit auſſi que S. Jacque

Thdrt. in Gal. p. 268. a le Mineur eſtoit couſin germain de J.C., ἐξ ἀδελφῆς, parcequ'il eſtoit fils de la ſœur

Hier. ep. 150. p. 143. b. de ſa mere. 'Car beaucoup croient que celle que Saint Jean appelle Marie de Cleophas, eſt celle qui eſtoit mere de Jacque le Mineur & de Joſé ſelon S. Matthieu & S. Marc : '& S. Jerome le

in Matt. p. 85. b. tient luy meſme. [a] S. Pierre Chryſologue a cru auſſi qu'elle eſtoit ſœur de

a P. Chry. ſ. 48. 49. p. 167. 172. la Vierge, & que ſes enfans eſtoient à cauſe d'elle couſins germains de J.C. 'Il eſt viſible auſſi que Bede a eſté dans

Bed. in Marc. 3. v. 18. p. 113. b. c.

Bar.9.apr.i. la meſme opinion. 'Le martyrologe Romain l'appelle abſolument ſœur de la S.te Vierge.

[Cependant comme les noms de frere & de ſœur ſe donnent quelquefois dans l'Ecriture aux proches parens, & ſurtout aux couſins germains, beaucoup de nouveaux auteurs ont cru que Marie de Cleophas eſtoit ſeulement couſine ou belle-ſœur de la Vierge, comme nous le remarquerons plus amplement dans la note 3e ſur S. Jacque le Mineur, dans l'hiſtoire duquel nous traitons ce qui regarde cette Marie ſa mere. Mais le ſens litteral & ſimple de l'Ecriture eſt toujours le plus favorable, quand il n'y a rien qui le combate, comme en cette occaſion, où il eſt meſme appuyé par l'autorité des Peres. Il nous donne de plus beaucoup de facilité pour expliquer la genealogie de ceux qui ſont appellez freres de J. C, & pour montrer qu'ils n'eſtoient pas fils d'une premiere femme de S. Joſeph, comme beaucoup de Peres l'ont cru. *V. Saint Joſeph*, & *S. Jacque le Mineur*.]

Boll.9.apr.p. 812. 'Outre Marie de Cleophas, la tradition populaire à trouvé à la Vierge une ſeconde ſœur, ſavoir Salomé, à laquelle on a auſſi donné le nom de Marie: & ſur cela beaucoup d'Egliſes ont fait autrefois la feſte des trois ſœurs & des trois Maries. [Nous avons quelques memoires de l'Egliſe d'Evreux, où l'on voit, particulierement dans la Proſe, qu'on les faiſoit toutes trois filles de S.te Anne, mais de differens peres. Claude de Saintes a changé cet office, & a laiſſé la feſte qui ſe fait encore le 22 d'octobre, & s'appelle la feſte des Maries. Mais comme nous ne voyons aucun fondement à dire que Salomé fuſt ſœur de la S.te Vierge, nous n'avons pas cru pouvoir avoir aucun égard à cette pretenduë tradition, non plus qu'à la perſuaſion oppoſée où diverſes perſonnes ſont aujourd'hui, qu'il faut que la Vierge ait eſté unique, ſans avoir ni freres ni ſœurs. Cette derniere opinion eſt plus ancienne que l'autre, & elle paroiſt titer ſon origine des hiſtoires apocryphes de la Vierge. Mais auſſi elle combat, comme nous avons vu, la lettre de l'Evangile, & le ſentiment de pluſieurs Peres.] 'Le Jeſuite Maldonat ſoutient comme une choſe ſans difficulte, que Marie de Cleophas eſtoit ſa ſœur. 'Poſſevin dit ſans autre explication que Saint Jacque eſtoit fils de Marie ſœur de la Vierge. [Mr Fleuri l'a miſe ſans difficulté dans ſon hiſtoire eccleſiaſtique.]

Mald.in Matt. 12.v.46.p. 274.e.& alibi.

Poſſ.app.p. 777.d.

NOTE III.

Pour la page 57.§ 1.

Sur le pere & la mere de la Vierge.

'S. Jean donne pour ſœur à la Vierge une autre Marie, qu'il ſurnomme de Cleophas, 'parceque c'eſtoit, dit Saint Jerome, le nom de ſon pere, ou de ſa famille, ou pour quelque autre raiſon qui ne nous eſt pas connuë. [Ainſi ce Pere paroiſt n'avoir point trouvé de difficulté à croire que le pere de la Vierge s'appelloit Cleophas. Neanmoins il ſemble que J. C. n'auroit point chargé S. Jean du ſoin de la Vierge, ſi elle euſt encore eu ſon pere. Car il eſt certain que Cleophas vivoit encore aprés la Paſſion.

Joan.19.v.25.

Hier.in Helv. c.7.p.11.a.

L'opinion qui avoit commencé avant S. Jerome, & qui s'eſt tout à fait établie depuis, eſt que le pere de la Vierge eſtoit nommé Joachim.]'S. Epiphane le cite des traditions & de l'hiſtoire de la Vierge. [Je ne ſçay ſi ce ne ſeroit point ſcette hiſtoire ſecrette ou apocryphe de la Vierge, dont S. Gregoire de Nyſſe raporte des choſes qui ſont tout à fait inſoutenables. 'Il ſemble dire que cette hiſtoire ne ſe debitoit qu'en ſecret: [& c'eſt apparemment] 'ce que Saint Epiphane appelle la tradition des Juifs, [c'eſt à dire des heretiques Nazaréens.] 'Ce que luy & S. Gregoire en citent, ſe trouve auſſi dans un écrit ſur l'Hexacmeron, que Leo Allatius nous a

Epi.79.c.5.p. 1062.c.

Nyſſ.nat.Ch. t.3.p.346.c.

p.347.d.

Epi.78.c.7. p.1038.d.

Euſt.hex.p. 70-75.

donné ſous le nom de Saint Euſtathe d'Antioche: [mais cet endroit & quelques autres font douter à des perſonnes habiles, ſi cet ouvrage eſt veritablement de ce Pere. *V. ſon titre note 7.*]

p.70 in.p.285. 286. 'Cet auteur, quel qu'il ſoit, cite ce qu'il dit de la Vierge d'*un certain Jacque*, dont il paroiſt qu'on a encore l'écrit. Allatius pretend ſans en donner depreuve, que ce Jacque eſtoit à peu prés du meſme temps que les Apoſtres: mais il ajoute que les heretiques pour combatre la doctrine Catholique, ont certainement ajouté dans ſon écrit beaucoup de choſes que S. Euſtathe a retranchées. [Ce qui eſt certain, c'eſt que dans l'ouvrage attribué à S. Euſtathe, il y a pluſieurs choſes que perſonne n'oſeroit ſoutenir.]

Aug. in Fauſt. l.23.c.4.p. 287.a.a. 'Fauſte le Manichéen diſoit auſſi comme une choſe conſtante, que la Vierge avoit eu pour pere Joachim qui eſtoit

c.9.p.188.a.b. c. preſtre de la loy: 'ce que S. Auguſtin ſoutient n'eſtre fondé que ſur une hiſtoire apocryphe qui ne faiſoit pas d'autorité dans l'Egliſe: & il faut au moins avouer qu'il ne pouvoit pas eſtre preſtre de la race d'Aaron.

Boll.20.mars, p.77.b. 'Bollandus aſſure que tout ce que les Peres meſmes ont dit de S. Joachim & de S.te Anne, n'eſt fondé que ſur un écrit intitulé, *De la naiſſance de la Vierge*, attribué fauſſement à S. Jacque de

p.78.a.b may,t.1.p.33. t. Jeruſalem, 'ou à S. Cyrille d'Alexandrie, rejetté par les Peres comme apocryphe, dit Fulbert de Chartres; & ſur

20.mars.p. 77.b. l'impoſteur Seleuque, qui a ſuppoſé un

p.79.b. écrit ſur ce ſujet à S. Matthieu. 'C'eſt pourquoi il ne veut point raporter tout ce que l'Egliſe d'Orient a tiré de ces

p.77.b.c. ſources corrompuës, '& conſent qu'on regarde tout cela comme des choſes ſans aucune autorité, à la reſerve des noms de Joachim & d'Anne, que l'on peut croire, dit-il, s'eſtre conſervez dans la tradition de l'Egliſe. [J'aimerois mieux dire que ces impoſteurs eſtant aſſez anciens pour avoir ſçeu les veritables noms du pere & de la mere de la S.te Vierge, il eſt à preſumer qu'ils n'en ont pas inventé de faux, n'ayant point de raiſon de le faire. Car pour l'Egliſe, il eſt viſible par S. Auguſtin & par S. Jerome, qu'elle n'avoit aucune tradition que le pere de la Vierge fuſt un Joachim.] 'Bollandus ne veut b. pas en effet qu'on s'en aſſure beaucoup, & il croit qu'on peut bien avoir donné au pere & à la mere de la Vierge les noms de Joachim & d'Anne, parceque le premier ſignifie *la preparation du Seigneur*, & l'autre *la grace*. Il ſemble citer cela de S. Fulbert. Quoy qu'il en ſoit, comme il dit, cela eſt de peu d'importance.

'Il examine diverſes choſes ſur Saint p.78.80. Joachim, auſquelles nous ne nous arreſtons pas, parceque nous n'y voyons rien de ſolide. 'Procope nous apprend Proc.æd.l.1.c. que Juſtinien I. fit baſtir à Conſtanti- 3.p.12.b. nople [vers l'an 550,] une belle egliſe, ἁἁοι, de S.te Anne, que quelques uns, dit cet auteur, croient eſtre mere de la S.te Vierge, & ayeule de J. C. 'Codin Cod.ori.C.p. dit que Juſtinien II. aprés ſon rétabliſ- 49.d. ſement, [c'eſt à dire aprés l'an 750,] fit baſtir à Conſtantinople une egliſe de S.te Anne enſuite d'une apparition de cette Sainte, dont le corps fut auſſi apporté à Conſtantinople ſous le meſme Prince. 'Louis Comte de Blois, envoya Cang.de C.I. à Noſtre-Dame de Chartres [vers l'an 4.p.144] Anal.t.2.p. 1200,] un chef qu'on croyoit à Conſ- 602. tantinople eſtre celui de S.te Anne. On trouve encore d'autres egliſes de S.te Anne baſties depuis à Conſtantinople. 'On y honore S. Joachim & S.te Boll.20.mars. Anne le 9 de ſeptembre, à cauſe que P.77.c.c. c'eſt le lendemain de la naiſſance de la Sainte Vierge, & on y celebre leur mort le 25 de juillet, particulierement celle de S. Anne. On croit que cela ſe fait depuis aſſez longtemps.

'Pour ce qui regarde l'Egliſe latine, Anaſt.c.98.p. on trouve que vers l'an 800, le Pape 227.b. Leon III. fit depeindre ſur un otne-

ment de l'egliſe de S. Paul, l'hiſtoire de S. Joachim & de S.te Anne, ſelon les termes d'Anaſtaſe. [Mais cela n'avoit pas eu de ſuite:] Car il eſt viſible que les Occidentaux ne connoiſſoient encore ni l'un ni l'autre du temps de Pierre Damien, ni meſme du temps de S. Bernard. On pretend que Jule II. établit la feſte de S. Joachim au 20 de mars vers l'an 1510, & que neanmoins elle eſt marquée le 17 ſeptembre dans un breviaire Romain imprimé en 1528; & les Cordeliers la faiſoient ce jour là dés 1522. Un martyrologe imprimé en 1494, mettoit ce Saint le 9 de decembre: [& c'eſt ce qu'on en trouve de plus ancien parmi les Latins.] Pie V. l'oſta du breviaire Romain. Gregoire XV. l'y a remis en 1620. au mois de mars, [auquel quelques autres Egliſes en font encore. Les Egliſes latines font auſſi de S.te Anne le 26 de juillet, ou les jours ſuivans.

Puiſqu'on fait la feſte de S. Joachim & de S.te Anne, il ſemble qu'il faut croire qu'ils ne ſont morts que depuis la naiſſance de J.C.] l'Egliſe n'ayant point accoutumé, comme remarque S. Bernard, de faire l'office d'aucun des Saints qui ont precedé cette naiſſance, à l'exception des ſeuls Macabées. [Cela ſeroit neanmoins plus fort, ſi les feſtes que l'on fait de S. Joachim & de S.te Anne, venoient de la plus ancienne tradition de l'Egliſe.] Il ne faudroit pas oppoſer à cette raiſon l'autorité de Cedrene, qui dit que la Vierge perdit ſon pere & ſa mere à onze ans. [Mais ce qui peut-eſtre plus conſiderable, c'eſt que ni l'un ni l'autre ne paroiſt jamais dans l'Evangile.]

Per. D. h. 46. p. 106, 2. d | Bern. ep. 174. § 16. p. 76, 1. d.

Boll. 20. mars, p. 77. 78.

p. 79. b.

Bern. ep. 98. p. 47. 48.

Bar. app. § 56.

NOTE IV.

Pour la page 57. § 1.

Sur la naiſſance de la S.te Vierge.

Bar. app. § 39.

Baronius reconnoiſt que l'on a publié pluſieurs fables ſur le ſujet de la Vierge, & de ſa naiſſance: [mais je ne voy pas bien comment il diſtingue de ces fables ce qu'il appelle ſa veritable hiſtoire. Car nous venons de voir qu'on ne peut pas tenir pour fort aſſure ce que S. Epiphane & S. Gregoire de Nyſſe raportent de ces traditions anciennes, qui ont pour auteurs des gents ou inconnus, ou que l'on connoiſt trop pour les croire, & qui ſont meslées de circonſtances tres peu probables au moins; quoique S. Jean de Damas & d'autres auteurs poſterieurs n'aient pas laiſſé de les embraſſer.]

Ces traditions portent que le pere de la S.te Vierge eſtoit un homme celebre pour ſes bonnes œuvres, & extremement exact à obſerver la loy de Dieu: mais qu'il demeura juſqu'à un âge fort avancé ſans avoir d'enfans à cauſe de la ſterilité de ſa femme. L'un & l'autre employerent donc les prieres, & toutes ſortes de bonnes œuvres, *αἰσιν ἱκετηρίαις*, pour obtenir de Dieu un enfant: Et [Anne] imitant [l'autre Anne] mere de Samuel, alla au Temple prier Dieu de ne la pas priver de la benediction que la loy donnoit à la fecondité; puiſqu'elle n'avoit jamais violé la loy, luy promettant de luy conſacrer l'enfant qu'il luy donneroit. Ces traditions ajoutent qu'elle entra pour cela dans le Saint des Saints, [ou le ſanctuaire,] dans lequel le grand Preſtre ſeul entroit, & une ſeule fois l'année. Auſſi Nicephore ne l'a pas voulu mettre en copiant cet endroit.

Nyſ. nat. Cl. p. 346. c.

Epi. 79. c. 5. p. 1062. c.

Nyſ. p. 346. c. d.

Heb. 9. v. 7.

Nphr. l. 1. c. 7. p. 63. b.

Dieu accorda à Anne la grace de la fecondité, & Joachim eſtant dans le deſert, un Ange luy vint dire que ſa femme avoit conceu: ce que Saint Epiphane a aſſez de peine à accorder avec ce qu'il reconnoiſt eſtre certain dans la doctrine de l'Egliſe, que la Vierge n'a eſté conceue que par la voie ordinaire. C'eſt pourquoi il veut que cette parole de l'Ange ne ſoit qu'une promeſſe de ce qui alloit cer-

Nyſ. p. 346. d | Epi. p. 1062. c. d.

tainement arriver; quoique l'Ange ait bien ſçeu exprimer la meſme choſe en des termes plus intelligibles à Abraham, à la mere de Samſon, à Zacarie, & à la S.te Vierge. Si Scot avoit eu ce paſſage, il en auroit bien fait ſon profit, malgré l'explication de S. Epiphane. Mais l'Egliſe a condanné en 1677, un Italien de Naple nommé Imperial, qui avoit eu la hardieſſe d'avancer que S.te Anne avoit eſté mere ſans ceſſer d'eſtre vierge: ce que toute la tradition nous apprend eſtre un privilege reſervé uniquement à la mere du Sauveur.]

Naz.t.2.p. 276. c. d. 'Je croy que la tragedie intitulée *Jeſus Chriſt ſouffrant*, marque auſſi que la S.te Vierge eſtoit née d'une maniere miraculeuſe, & que dans ce vers πηκτὸν μ' ἰδοῦσα παραδόξως σ', ὦ πάτερ il faut lire παραδόξως, ὦ πάτερ.

Cette piece eſt parmi les poëſies de S. Gregoire de Nazianze. 'Mais Bellarmin & divers autres tant Catholiques qu'heretiques, croient qu'elle eſt de l'hereſiarque Apollinaire, ou de quelque autre poëte inconnu, plutoſt que de ce Pere.

Lab. ſcri. t.1. p. 369.

Pour la page 37. § 1.

NOTE V.

Sur les feſtes de la Conception & de la Nativité de la Vierge.

Bar. 8. dec. 2. 'Baronius croit que la feſte de la Conception de la Vierge a commencé en Angleterre ſur la fin du XI. ſiecle.

Bern. ep. 174. c. 9. p. 76. 2. d. 'Il eſt certain que quand les Chanoines de Lion voulurent l'établir vers le milieu du XII, ſous pretexte de quelque revelation, S. Bernard s'y oppoſa par pluſieurs raiſons, & entre autres parceque c'eſtoit une nouveauté, qui n'avoit encore eſté receue que de quelques particuliers. La feſte n'a pas laiſſé de s'établir, & a eſté autoriſée [par le Concile de Baſle,] & par le Pape Sixte IV. Elle ſe fait le 8 de decembre. 'Les Grecs en font auſſi, mais le 9 du meſme mois ſelon la conſtitution de Manuel Comnene vers 1150. [Et cela ſe voit ainſi dans leurs Ménées *p.* 139. 152. & dans pluſieurs menologes. Dans celui de Canuſius *p.* 930, on lit ſeulement ce jour là, *commemoratio Sanctæ Annæ &c.*] Je penſe qu'il faudroit *Conceptio*: car c'eſt ainſi que cette feſte eſt exprimée dans leurs Ménées.] 'Il ſemble ſelon Baronius, qu'ils l'aient faite dés le temps de Leon le ſage, [vers l'an 900.] 'Neanmoins le premier monument que le P. Thomaſſin ait trouvé pour cette feſte [dans l'Orient,] eſt celui de Manuel.

Bar. 8. dec. Boll. may. t. 1. p. 55. 1. Thom. feſt. p. 209. Bar. 8. ſept 2. Thom. feſt. p. 209. Mab. lit. p. 104. 105. Thom. feſt p. 409. p. 410. 411. p. 411. Front. cal. p. 130. 2 Bern. ep. 174. c. 8. p. 76. 1. c.

'La feſte de la Nativité de la Vierge eſt beaucoup plus ancienne, ſelon Baronius, quoiqu'on ne la fiſt pas encore du temps de S. Auguſtin. Il marque qu'elle ſe faiſoit à Rome du temps du Pape Sergius, [vers 688,] & que Saint Ildephonſe en parle. C'eſt pourquoi elle eſt marquée dans Bede, & meſme dans Uſuard, & dans Adon, quoiqu'elle ne fuſt pas encore receuë en France du temps de Charlemagne & de Louis ſon fils, [pour eſtre feſtée du peuple par tout le royaume. Car dés le XIII. ſiecle] 'S. Boniface de Mayence l'avoit miſe entre les grandes ſolennitez.

'Cependant le P. Thomaſſin ſoutient que le premier auteur qui en ait parlé eſt Fulbert de Chartres vers l'an mille. Et neanmoins il ne conteſte aucune des preuves contraires, 'ſinon l'Ordre Romain ſujet à avoir eſté alteré, & le traité de S. Ildephonſe ſur la virginité; qu'il dit n'eſtre pas de luy ſelon les plus habiles critiques. [Veut-il dire ſeulement que le peuple ne celebroit pas cette feſte, quoiqu'on en fiſt l'office dans l'Egliſe? Si c'eſt ſa penſée, je voudrois qu'il l'euſt marqué:] car il dit generalement que la feſte n'a commencé que vers le temps de Fulbert. 'On la trouve dans l'Angleterre en 994. [a] Elle eſtoit établie en France & par toute la terre du temps

Thom.feſt.p. 11. de S. Bernard. 'On croit qu'elle a pu commencer vers l'Anjou, parceque dans ces quartiers là on l'appelle l'Angevine.

[Tous nos martyrologes la mettent le 8 de ſeptembre, auquel les Grecs la ſont comme nous. Elle eſt marquée le meſme jour dans le Sacramentaire de S. Gregoire *p.* 128 : mais elle eſt le 9 dans le calendrier du P. Fronto *p.* 129.]

Flor.p.816.1. 'D'autres la marquent le 16 d'aouſt.

Pour la page 57.§ 2.

NOTE VI.

Sur la preſentation de la Vierge au Temple.

Nyſ. nat.Ch. p.345.d. 'L'hiſtoire apocryphe citée par S. Gregoire de Nyſſe, portoit qu'aprés que la Vierge eut eſté ſevrée, on la mena au Temple pour y eſtre conſacrée à Dieu, & qu'elle y fut elevée par

Naz.t.2.p. 276.d. les preſtres comme Samuel. 'On trouve à peu prés la meſme choſe dans la tragedie intitulée *Jeſus Chriſt ſouffrant*.

Nphr.l.2.c.3. p.134.2. c. 'Nicephore cite meſme d'Evode ſucceſſeur des Apoſtres [à Antioche,] que elle demeura onze ans dans le ſanctuaire, [ce que perſonne n'oſeroit ſoutenir,] depuis l'age de trois ans [juſques à quatorze.]

4.Reg.11.v.2. 3.4. paral.22. v.11.12. 'Nous voyons que Joſabeth femme du grand Pontife Joïada, fit elever dans le Temple aupres d'elle le Roy

Luc.2.v.37. Joas ſon neveu avec ſa nourrice. 'Saint Luc dit d'Anne fille de Phanuel, qu'elle ne quittoit point le Temple. 'Saint

Amb.de virg. l.1.p.459.i. Ambroiſe dit meſme qu'on lit qu'il y avoit des vierges conſacrées pour le ſervice du Temple, *templo deputatas*.

Caſet.1.§ 23. p.119. 'On ne voit point où il peut avoir lu cela, [s'il ne l'a pris de ce qu'on trouve

Exod.38. v.8. 1.Reg.2.v.22. dans l'Ecriture,] 'qu'il y avoit des femmes qui veilloient à la porte du tabernacle. [Mais quoy qu'il en ſoit, l'exemple de Joſabeth ſuffit pour montrer que des femmes pouvoient demeurer dans le Temple, & y elever des enfans. Il n'eſt donc point impoſſible que la Vierge n'y ait eſté elevée.

Pour ce qui eſt du fait, cela n'a que l'autorité qu'on voudra donner à l'hiſtoire apocryphe citée par S. Gregoire de Nyſſe : & il eſt difficile en conſiderant tout ce que ce Saint en cite, de luy en donner beaucoup. Outre les autres choſes que l'on peut dire ſur le *Jeſus Chriſt ſouffrant*, on n'oſeroit pas ſoutenir ce qu'on y lit,] 'que la Vierge Naz. t. 2. p. 276. d. fut nourrie miraculeuſement dans le Temple par les mains d'un Ange. [Et pour la lettre attribuée à Saint Evode, quand ce que Nicephore en cite ne ſuffiroit pas pour la faire rejetter,] 'Baro- Bar. 71. § 13; app. § 47. nius avoue que c'eſt une piece entierement inconnuë à l'antiquité.

'Il paroiſt par la conſtitution de Manuel Comnene, que la feſte de la Preſentation eſt aſſez ancienne parmi les 21. nov. 2. Grecs. 'On n'en trouve rien dans l'Occident juſques en l'an 1372, que l'on Boll. may, t. 1. p. 511. commença à la faire à Avignon. 'On Thom. feſt. p. a une lettre de Charle V. en l'an 1375, 411. 412. pour la faire celebrer en France, comme on avoit commencé de faire à Rome. Ce fut le Chancelier de Cypre qui perſuada aux Latins d'imiter en cela les Grecs. Elle n'eſtoit pas au breviaire Romain avant l'an 1585.

Pour la page 59. § 2.

NOTE VII.

Fauſſes traditions ſur le mariage de la S.te Vierge.

[Les traditions des Juifs citées par S. Epiphane & par S. Gregoire de Nyſſe, ſuppoſoient, ce ſemble, que la Vierge ayant eſté conſacrée à Dieu dés l'enfance, devoit toujours demeurer vierge.] 'C'eſt pourquoi elles portoient Nyſ. nat. Ch. p. 347. a. que quand elle fut en âge d'eſtre mariée, les preſtres delibererent beaucoup de ce qu'ils en devoient faire. Car la bienſeance ne ſouffroit pas qu'elle continuaſt à demeurer parmi eux dans le Temple ; & d'autre part c'eſtoit, diſent ces relations, une choſe trop con-

traire à la raiſon, & un veritable ſacrilege d'aſſujettir à un homme par le mariage un corps conſacré à Dieu. [Cés paroles veulent marquer aſſurément ce qu'il y a de contraire à la virginité dans le mariage. Car toute autre ſoumiſſion n'eſt point indigne des perſonnes conſacrées à Dieu; & J. C. meſme a bien voulu s'y aſſujettir.]

B. 'Dans cette difficulté, continuent ces traditions, on s'aviſa de la marier à une perſonne qui vécuſt avec elle comme n'eſtant que fiancé, & qui fuſt capable d'eſtre le gardien de ſa virginité: & ce fut dans ce deſſein qu'on la maria à Joſeph, qui fut jugé propre pour cela, 'parcequ'il eſtoit veuf, dit-on, depuis beaucoup d'années qu'il avoit perdu ſa premiere femme, & qu'il eſtoit agé de plus de 80 ans. [Ces relations vont donc à dire que Marie avoit eſté conſacrée à la virginité dés ſon enfance par ſes parens, & que c'eſtoit une choſe connuë. Or l'un & l'autre eſt ſans apparence. Nous ne voyons pas auſſi que cela ſe puiſſe accorder avec la remarque des Peres les plus ſolides & les plus illuſtres, qui diſent que Dieu avoit voulu que la Vierge euſt un mari, pour couvrir & ſon honneur, & le miracle de ſon enfantement ſous le voile d'un mariage ordinaire.]

Epi.78.c.8. p.1040.a.

NOTE VIII.

Pour la page 60. § 3.

Quelques remarques ſur l'état où eſtoit la Vierge quand l'Ange luy vint parler.

'Les termes de l'Ecriture portent à croire que la Vierge n'eſtoit que fiancée lorſque l'Ange la vint trouver, '& beaucoup d'anciens l'ont dit. [a] Neanmoins nous voyons que S. Luc ſe ſert du meſme terme de *deſponſata* immediatement avant la naiſſance de J. C, lorſqu'on ne peut pas douter que la Vierge ne fuſt mariée autant qu'elle le pouvoit eſtre, ſans intereſſer ſa virginité. 'Ainſi il y a quelque lieu de croire que l'Evangile ne ſe ſert du terme de fiancée, *deſponſata*, que pour marquer qu'elle n'avoit point ceſſé d'eſtre vierge. 'Que ſi elle n'euſt paſſé pour mariée qu'aprés que l'Ange eut dit à Saint Joſeph, *noli timere accipere Mariam conjugem tuam*; elle euſt auſſitoſt paru groſſe que mariée, & auroit accouché ſix mois aprés ſon mariage, ce qui euſt expoſé ſon honneur, & euſt eſté contre le deſſein de Dieu. [Le voyage de trois mois qu'elle fit auſſitoſt aprés qu'elle eut conceu J. C, ne convient pas ce ſemble à une fille qui n'eſt pas mariée.]

Janſ.in Matt. a.p.12.1.

C.à Lap.ib.p. 52.1.b.

a Luc.2. v.5.

Janſ. in Luc. p.10.11.

in Matt.p.12. 1.

'Baronius ſuppoſant qu'elle n'eſtoit que fiancée lorſqu'elle apprit la gloire à laquelle Dieu la deſtinoit, croit qu'elle eſtoit encore dans la maiſon paternelle; comme c'eſtoit, dit-il, la coutume des filles qui n'eſtoient que fiancées: & il cite cela de Philon, 'qui neanmoins n'en dit rien. [a] Saint Chryſoſtome aſſure qu'elle eſtoit chez S. Joſeph, pretendant [contre la penſée de Baronius,] que ſelon la coutume des anciens, les fiancez meſmes demeuroient ordinairement enſemble. 'Saint Bernard dit la meſme choſe des Juifs: [& il n'y avoit peut-eſtre pas de difference parmi eux entre les fiançailles & le mariage, que ce qu'on en appelle la conſommation.] 'Le P. Mauduit a fait une diſſertation pour montrer qu'on ne peut pas dire que la Vierge ne fuſt que fiancée lorſqu'elle conceut: & il ſoutient que dans le langage de l'Ecriture, *deſponſata* marque qu'elle eſtoit mariée.

Bar.app.§ 55.

Phil.leg.ſpec. p.78.a.

a Chry.in Mat. h.4.p.37.d.

Bern.ſ.9.c.12. p.12.2.a.

Maud.ev.t.2. p.478.

'Ce que l'on dit que la Vierge n'avoit que 15 ans à la naiſſance de J. C, [ne ſe peut en aucune maniere appuyer ſur la fauſſe] lettre d'Evode que Nicephore nous debite. Mais il ne laiſſe pas d'y avoir toute apparence qu'elle eſtoit fort jeune, [s'il eſt vray qu'elle

Bar.app.§ 47.

qu'elle ne ſoit morte que 62 ans aprés, comme nous verrons que cela peut eſtre.]

Pour la page 61.§ 3.

NOTE IX.

Diſpoſition de la Vierge ſur ſa virginité.

Nyſ.Nat.Ch. F.347.348. 'Quelques uns ont dit que la Vierge preferoit ſa virginité à la promeſſe de l'Ange, & eſtoit abſolument reſoluë à la conſerver. [Mais les actions les plus ſaintes faites contre l'ordre & la volonté de Dieu, que nous devons aimer & chercher en toutes choſes, ſont des pechez, & non des vertus.] 'Auſſi S. Bernard dit qu'elle euſt eſté preſte de renoncer à ſon vœu, *frangere votum*, ſi c'euſt eſté la volonté de Dieu, en luy ſoumettant, quoique non ſans regret, la volonté qu'elle avoit de l'obſerver.

Bern.ſ.11.c.3. p.17.2.a.

Pour la page 65.§ 5.

NOTE X.

Sur ce que J. C. dit à la Vierge dans les noces de Cana.

Chry.in Jo.h. 20.p.133.b.c. d. 'Saint Chryſoſtome a cru que J. C. avoit dit à la Vierge: *Quid mihi & tibi, mulier*, pour luy apprendre qu'elle ne devoit pas pretendre agir à ſon égard avec l'autorité d'une mere, mais le conſiderer encore plus comme ſon Dieu, que comme ſon fils. 'Il croit auſſi qu'elle pouvoit eſtre bien aiſe que ceux pour qui elle demandoit ce miracle, luy en euſſent obligation, & meſme avoir eſté tentée de quelque deſir de ſe voir relevée par les miracles de ſon Fils. [Ce ſont là effectivement les tentations que les perſonnes les plus ſpirituelles ont à craindre. Mais ſans s'arreſter à pluſieurs autres choſes que l'on pourroit dire ſur ce ſujet, la douceur & la paix avec laquelle la Vierge receut cette réponſe de J. C, & qui ne pouvoit venir que d'un grand fond d'humilité, ſemble nous obliger de reconnoiſtre en elle dans cette occaſion une vertu digne de la mere de celui qui eſt la ſource de toutes les vertus.]

p.132.e.

'Cette rudeſſe apparente que J.C. luy témoigna, pouvoit bien eſtre un myſtere [auquel nous ne pouvous atteindre. Elle eſtoit peut-eſtre moins pour la Vierge que pour nous. Car c'eſt nous qui avons beſoin que J. C. nous avertiſſe de ne pas tomber dans les defauts marquez par S. Chryſoſtome,] '& qu'il nous apprenne que ceux qui ont renoncé à eux meſmes, ne doivent pas s'inquieter des affaires de leurs proches &c. [ni prendre avis d'eux dans les choſes qui regardent Dieu, quand meſme ils auroient d'ailleurs de la vertu & de la lumiere.] 'S. Irenée ſemble attribuer à la Vierge quelque precipitation un peu trop grande. [Mais elle pouvoit ignorer les momens de Dieu, ſans que cette ignorance la rendiſt coupable, pourvu qu'elle fuſt diſpoſée à ſe ſoumettre à ſon ordre dés qu'elle le connoiſtroit, avec autant de tranquillité qu'elle le fit.]

Aug.B. in Jo. h.8.p.115.b| Gaud. h.9.p. 35.b.

Bern.ſ.29.§.5. p.45.2.d.

Iren.l.3.c.18. p.277.d.

Pour la page 67.§ 5.

NOTE XI.

Pourquoi les parens de noſtre Seigneur le vinrent demander durant qu'il preſchoit.

[Nous ſuivons pour l'explication du mot d'ἐξέστη, & du reſte de cet endroit de Saint Marc *c.3.v.20.21.*] 'le ſens de Grotius, [qui a eſté approuvé par d'autres perſonnes tres judicieuſes. Mais quand meſme ἐξέστη ſignifieroit en cet endroit *il eſt devenu furieux*, comme il eſt dans la Vulgate, il ne feroit aucun tort à l'honneur des parens de J.C, pourvu que par *dicebant* on entende *on diſoit*, & non pas *ils diſoient*. Car ſur ce qu'on diſoit qu'il eſtoit devenu furieux, ou qu'il avoit perdu l'eſprit, il eſtoit tres naturel que tous ceux qui l'aimoient, ſans meſme croire ce bruit, vinſſent voir ce que c'eſtoit qui y donnoit occaſion, & taſchaſſent de le

Sinop. in Marc. p.733.

prendre, κρατῆσαι, pour l'aider à ſe retirer de là, & non pas pour le lier comme un fou, qui eſt neanmoins le ſens de la pluſpart des interpretes.

S'il y avoit quelque neceſſité de raporter *dicebant* aux parens de J. C, il faudroit recourir à ce que dit Maldonat, Maldonat, ib. p. 746. c. d. 'que S. Marc leur attribuë en general ce qui n'eſtoit peutestre vray que d'un ſeul: & en ce cas il faudroit dire que celui là, ou les autres, s'il y en avoit pluſieurs dans la meſme penſée, venant pour traiter la Sageſſe eternelle comme on traite les fous, la Vierge vint auſſi avec eux, quoique dans un ſentiment & une intention bien differente.

[De quelque maniere qu'on prenne cet endroit, il ne donne aucun lieu] à ce qu'a cru S. Chryſoſtome, que les parens de noſtre Seigneur eſtoient venus à deſſein de l'interrompre publiquement, pour témoigner qu'ils pretendoient avoir de l'autorité ſur luy: & il étend meſme ce reproche juſqu'à la Ste. Vierge, [dont l'humilité paroiſt partout dans l'Evangile. Ce Pere ne ſeroit pas ſans doute tombé dans cette penſée, s'il euſt fait attention ſur le raport naturel du verſet 31 de S. Marc avec le 21; car dans les autres Evangeliſtes on ne voit pas pour quel ſujet la Vierge venoit demander J.C.]

Chry. in Matt. h. 45. p. 496. 499 | in Jo. h. 20. p. 233.

Pour la page 48. §. 6.

NOTE XII.

Sur la diſpoſition de la S.te Vierge à la mort de J.C.

Aug. t. 3. q. 73. p. 72. c. f. 'L'auteur des 127 queſtions, qui eſt dans l'appendix de S. Auguſtin, dit que la Vierge douta à la mort de J.C. auſſibien que tous les autres, juſques à ce qu'elle fuſt affermie par la gloire de la Reſurrection. [Cela n'eſt pas ſurprenant dans un auteur où il y a quantité d'opinions ſingulieres ou fauſſes. Mais S. Cyrille meſme, qui a ſoutenu avec tant de gloire qu'elle eſt la mere de Dieu,] 'ne laiſſe pas de dire que cette mort, dont elle ne ſavoit pas le myſtere, la ſurprit tellement, qu'elle en fut elle meſme ſcandalizée, que ſon eſprit en fut un peu troublé, μικρὸν ὑπὸ φρικτοῦ ἐξίστασθαι λογισμοῦ, & qu'elle douta s'il eſtoit vray que celui qu'elle voyoit attaché à une croix, fuſt veritablement le Fils de Dieu &c. 'On trouve la meſme choſe, mais d'une maniere moins dure, dans une lettre que quelques uns attribuënt auſſi à Saint Cyrille, & qui neanmoins eſt inſerée parmi les œuvres de S. Baſile, dont elle a aſſez la douceur & la netteté. 'Saint Cyrille [& les deux autres] ſe fondent ſur ce que Simeon avoit dit autrefois à la Vierge, Que ſon ame ſeroit percée d'une épée; [quoique d'autres Peres donnent à ces paroles un ſens tout different, & qui paroiſt pour le moins auſſi naturel,] 'Les ſentimens que S. Ambroiſe luy attribuë, [ſont ſans doute plus dignes de celle qui eſtoit ſelon l'eſprit auſſibien que ſelon la chair, la mere de la Verité & de la force de Dieu.]

Cyr. Al. in Jo. l. 12. p. 1064. c. d | 1066. c.

Baſ. ep. 310. p. 310. 311 | Chr. Al. p. 568.

Cyr. p. 1065. a.

Amb. in Luc. p. 225 | in l. 2. c. 7. p. 42.

NOTE XIII.

Pour la page 48. §. 6.

Sur la demeure de la S.te Vierge avec S. Jean.

'Quelques Peres ont eu peur que pour excuſer des deſordres tres criminels, on n'abuſaſt de ce qu'ils nous apprennent eux meſmes aprés l'Evangile, que la Vierge a demeuré avec S. Jean. C'eſt pourquoi ils remarquent que c'eſt ici un cas tout ſingulier, qui ne tombe point ſous les loix communes, & par lequel J.C. a voulu marquer quelque myſtere. [Mais outre que le reſpect qu'on a pour des perſonnes d'une ſainteté eminente, & reconnuë de tout le monde, rend innocentes des choſes qu'on blaſmeroit avec raiſon dans les autres;] 'beaucoup de perſonnes remarquent que c'eſtoit une choſe commune parmi les

Amb. in Luc. p. 225 | Epi. 78. c. 11. p. 1143. b.

Hier. in Matt. 27. v. 25. p. 85. a. b.

Juifs, que l'on menaſt avec ſoy des femmes de pieté, ſans que perſonne s'en offenſaſt, ni y trouvaſt à redire.
1.Cor.9.v.5.6. 'C'eſt pourquoi S. Pierre & les autres Apoſtres qui preſchoient aux Juifs, le faiſoient ſans difficulté, [à l'exemple de J.C. meſme.] Mais S.Paul & Saint Barnabé ne le faiſoient pas, [parce-qu'ils preſchoient aux Gentils, qui s'en fuſſent peut-eſtre ſcandalizez.]

Epi.ut ſup. 'S. Epiphane dit que Saint Jean prit d'abord la Vierge chez luy, mais que dans la ſuite elle n'y demeura pas: ὀλίγον παρέμεινε παρ' αὐτῷ. C'eſt ſa penſée particuliere:] car il reconnoiſt luy meſme que d'autres croyoient le contraire; [& on peut dire meſme que c'eſt une penſée ſans fondement. Car il eſt aiſé, comme nous venons de voir, de répondre à la raiſon de bienſeance
b.c. dont il parle:] '& pour ce qu'il dit qu'on ne trouve rien ſur cela, ni ſur la mort de la Vierge, ſoit dans les Ecritures, ſoit dans l'hiſtoire; [ce ſilence ſait au moins autant contre luy, que pour luy.]

Pour la page 69.§ 7.

NOTE XIV.

Que la Vierge eſt apparemment morte à Epheſe.

Bar.48.§ 4. 'Baronius parle de la mort de la Vierge ſur l'an 48, à cauſe d'un endroit de la chronique d'Euſebe, [qui ſe trouve effectivement dans les anciennes editions, mais non dans les nouvelles qui ſont plus correctes, ni
Euſeb.hr.n.P. p.466.a. dans le grec de Scaliger.] 'Auſſi on marque un grand nombre de manuſcrits où il ne ſe trouve point. [On y cite des revelations, ce qui n'eſt nullement le ſtyle d'Euſebe; & il ſemble qu'on y ait voulu marquer la reſurrection de ſon corps, *ad filium in cœlum aſſumitur*; de quoy on ne parloit
Bar.48.§ 417. point encore dans le IV. ſiecle. 'Baronius raporte encore diverſes opinions, tant ſur l'année de la mort de la Vierge, [ce qu'on fonde auſſi ſur des revelations,] que ſur ſon âge: & il montre fort bien qu'il n'y a rien en tout cela que d'incertain. [C'eſt à quoy il faut apparemment s'en tenir.] 'Car ſi André And.Cr.h.9. p.123.c. de Crete dit qu'on tient que la Vierge eſt morte dans une extreme vieilleſſe; [e'eſt un auteur du VII. & du VIII. ſiecle, & par conſequent trop nouveau pour faire foy dans une choſe ſi ancienne.]

'Nous ne voyons pas moyen de dou- Bar.44.§ 29| From. in Apoc.1.v.9. p.722.2. a Conc.1.3. p.573. a. ter qu'elle n'ait eſté à Epheſe, [& meſme qu'elle n'y ſoit morte,] a aprés ce que nous en dit le Concile d'Epheſe, ὅθεν . . . . οὐ δικτόκως παρθένος ἡ ἁγία Μαρία: [Et il ſeroit auſſi aſſez difficile de dire par quelle occaſion elle y a pu venir, ſi ce n'a eſté en ſuivant S. Jean. Mais c'eſt une grande difficulté de ſavoir quand S. Jean y eſt venu. Nous ne ſaurions meſme croire qu'il y ait fait aucun ſejour conſiderable avant l'an 65, pour le pluſtoſt. *V. ſon titre note* 5. Ainſi ſuppoſé que la Vierge euſt 15 ans à la naiſſance de J.C, quatre ans avant l'ere commune, elle auroit eu alors 84 ans. Il y a aſſurément peu ou point d'apparence qu'elle ſoit venuë à Epheſe dans un ſi grand âge. Ainſi il faut dire que S. Jean y eſtoit venu dés auparavant ſans s'y arreſter, & que la Vierge mourut alors; ou qu'elle s'y arreſta avec S.te Madeleine, eſtant trop agée pour continuer à ſuivre S. Jean, & qu'elle y mourut quelque temps aprés. S. Jean peut eſtre venu de cette ſorte à Epheſe dés l'an 37, auquel apparemment il eſtoit hors de Jeruſalem, ou quelques années aprés, lorſque S. Pierre vint preſcher en Aſie. *V. S. Matthieu note* 5. Mais ce ne ſont que des poſſibilitez ſans fondement, & le plus ſeur, comme nous avons dit, eſt d'avouer qu'on ne ſçait rien du temps que la S.te Vierge eſt morte.

Le paſſage que nous venons de citer du Concile d'Epheſe, n'eſt pas la

ſeule raiſon que nous ayons de croire qu'elle eſt morte en cette ville. Il y faut joindre] 'ce que nous apprenons des actes du meſme Concile, Que la cathedrale d'Epheſe eſtoit dediée ſous ſon nom,] & que nous n'en trouvons aucune autre en ce temps là dans des auteurs dignes de foy. Car quoiqu'on ait toujours eu beaucoup de reſpect pour la S.te Vierge, neanmoins l'uſage des premiers ſiecles eſtoit de ne pas baſtir des egliſes ſous le nom d'un Saint par une ſimple devotion, mais ſeulement quand on avoit de ſes reliques, ou dans le lieu où il avoit ſouffert, ou pour quelque autre raiſon de cette nature : Et l'Egliſe d'Afrique l'a expreſſément ordonné par un Canon. Nous verrons ſur le titre de S.te Madeleine que cette Sainte eſt morte à Epheſe : & il eſt aſſez naturel de croire qu'elle y avoit accompagné la S.te Vierge.

p. 561. d.

Jo. Dde aſſ. 2. p. 394. 1. 2. Nphr. l. 2. c. 23. p. 171. 15. c. 14. p. 608. 609.

Nous ſavons bien] 'qu'on pretend que Marcien & Pulquerie eſtant en peine de trouver le corps de la Vierge pour le mettre à Conſtantinople dans l'egliſe de Blaquernes qu'ils avoient fait baſtir, s'adreſſerent à Juvenal alors Eveſque de Jeruſalem, qui leur dit que ſon tombeau, σορός, eſtoit à Gethſemani auprés de Jeruſalem &c. & que Marcien fit apporter ce tombeau à Blaquernes ; 'quoique ſelon d'autres on n'ait pas laiſſé de le montrer depuis à Gethſemani dans une egliſe magnifique : 'ce que Baronius ne voit pas bien qu'on puiſſe accorder. 'On ajoute que la figure du corps de la Vierge y paroiſſoit dans la pierre, & que ce n'eſtoit point un ouvrage de la main des hommes. [Nous ſavons, dis-je, qu'on pretend tout cela. Mais nous allons voir dans la note ſuivante que ni Juvenal, ni Euthyme, ni André de Crete, ni ceux qui les ont ſuivis, ne ſont pas des auteurs fort capables de nous aſſurer de ces faits. Il ſe peut bien faire qu'on ait trouvé ſous Juvenal l'inſcription du nom de Marie à Jeruſalem ſur quelque tombeau vide, & que ſur cela Juvenal, ou d'autres gents auſſi peu ſcrupuleux que luy, aient fait le reſte de l'hiſtoire.]

And. Cr. h. 9. p. 226. c.

Bar. 58. 19. And. Cr. h. 9. 10. p. 222. 2. 226. c. d. 241. c.

'Baronius qui veut que la Vierge ſoit morte à Jeruſalem, & que ſon tombeau y ait toujours eſté, eſt neanmoins contraint de dire que ce tombeau eſt demeuré caché & inconnu juſque vers le temps de Juvenal, eſtant certain que ni S. Epiphane, ni S. Jerome, ni aucun autre de leur temps, n'avoient aucune connoiſſance qu'il fuſt dans la Paleſtine. 'Il eſt vray que S. Epiphane n'a point ſçeu non plus qu'il fuſt à Epheſe. [Mais nous ne trouvons point qu'il ait jamais eſté à Epheſe, ou dans les provinces voiſines, alors toutes infectées de l'hereſie Macedonienne ; ni qu'il euſt aucun commerce particulier en ces quartiers là : au lieu qu'il avoit paſſé une grande partie de ſa vie prés de Jeruſalem, qu'il y venoit encore depuis qu'il eut eſté fait Eveſque de Conſtancie en Cypre, qui n'en eſt pas bien eloignée, & qu'il y avoit commerce avec S. Jerome.]

Bar. 48. 5. 18. 19.

Epi. 78. c. 22. p. 1043.

'S. Leon écrivant à Juvenal en l'an 454, ramaſſe tout ce que cet Eveſque avoit de monumens de la verité du corps de J.C. dans ſon dioceſe, comme ſon tombeau, les ſaints lieux, la croix &c. [C'eſtoit une occaſion bien naturelle d'y parler auſſi du tombeau de la Vierge, qui devoit alors eſtre celebre s'il avoit eſté decouvert depuis peu, & que Juvenal en euſt appris la nouvelle à la Cour de Marcien deux ou trois ans auparavant : & neanmoins Saint Leon ne ſonge pas à luy en dire ſeulement un mot. Plus on dit de merveilles de ce tombeau, plus ce ſilence paroiſt étrange.

Leo, ep. 170. c. 2. p. 661.

Ce qui peut faire plus de peine dans ce que nous diſons que la Vierge eſt morte à Epheſe, & non à Jeruſalem, c'eſt de ſavoir comment la tradition de

l'Egliſe d'Epheſe autoriſée par un Concile œcumenique, a eſté tellement abſorbée qu'on n'en entend plus dutout parler depuis, & que tout le monde eſt perſuadé comme d'une choſe indubitable, que le tombeau de la Vierge eſtoit à Jeruſalem.

On peut neanmoins répondre que peu d'étrangers alloient à Epheſe, au prix de ce grand nombre de pelerins qui accouroient de toutes parts à Jeruſalem, qui en revenoient remplis de l'idée d'y avoir vu le tombeau de la mere de Dieu, & qui rempliſſoient tout le monde de la meſme idée; de ſorte qu'on n'euſt pas ſeulement ecouté ceux d'Epheſe, qui euſſent voulu s'oppoſer à ce torrent. La lettre du Concile d'Epheſe n'eſtoit point un acte important qu'on luſt beaucoup. De plus, Dieu n'a point rendu l'Egliſe d'Epheſe celebre par un grand nombre de perſonnes illuſtres en vertu ou en ſcience: & il y en a fort peu qui paroiſſent avec honneur dans l'hiſtoire de l'Egliſe.

En un mot quelque difficulté qu'il y ait en cela, il n'y en a peut-eſtre pas davantage qu'à ce que nous voyons touchant les reliques de S.te Madeleine. On a cru durant pluſieurs ſiecles qu'elles eſtoient à Vezelay en Nivernois. Les Rois, les Cardinaux, & toute la terre eſt venüe les y reverer. Cependant la tradition de la Sainte-Baume commencée il y a 400 ans, & fondée comme l'on ſçait, l'a tellement emporté, qu'il n'y a peut-eſtre pas aujourd'hui cent perſonnes qui ſachent ce qui eſtoit alors connu ou cru de tout l'Occident.]

Pour la page 69. § 7.

NOTE XV.

Qu'on ne ſçait aucune particularité de la mort de la Vierge.

[Nous ne raportons aucune particularité de la mort de la S.te Vierge, quoique l'on en diſe aſſez, mais ſur des autoritez qui ne ſont nullement conſiderables.] 'Le Pape Gelaſe a mis au rang des livres apocryphes un écrit *De la mort de la Vierge Marie*. Baronius croit que c'eſt celui que nous avons dans la bibliotheque des Peres *t. 7. p.* 579, ſous le tire ſuppoſé de S. Meliton Eveſque de Sardes, qui a beaucoup paru au commencement du II. ſiecle. Bar.48. § 12.

'Il eſt certain au moins que ce traité eſtoit connu du temps de Bede. Mais quoiqu'il fuſt autoriſé d'un ſi grand nom, & qu'il fuſt aſſez bien receu de pluſieurs, cet auteur ſavant s'eſt cru obligé de le refuter, & de montrer qu'il eſt contraire au livre des Actes, en ſorte que tout ce qu'il dit doit eſtre ſuſpect. [C'eſt aſſez pour en juger:] & de plus Baronius le rejette comme entierement indigne de porter le nom de S. Meliton, & comme plein de choſes folles, ſottes, & dont les Chrétiens ne doivent point entendre parler, quoiqu'on y ait corrigé quelque choſe depuis Bede. [Ceux qui n'en croiront pas Bede & Baronius, meritent d'avoir la peine de le lire. C'eſt ſans doute de cette ſource que] S. Gregoire de Tours avoit tiré les particularitez peu probables qu'il raporte de la mort de la Vierge. Bed. retr. in Act. p. 15. 16. 20. Bar 4°. § 12. Gr. T. gl. M. c. 4. p. 9.

'On convient que la lettre de Saint Jerome à Paule & à Euſtoquie ſur l'aſſomption de la Vierge, n'eſt ni de S. Jerome, ni de Sophrone ſon ami, mais une piece entierement ſuppoſée, écrite vers le temps des Conciles d'Epheſe & de Calcedoine, ou meſme depuis, 'avant le ſiecle d'Hincmar, qui ſemble dire qu'on l'avoit depuis peu apportée d'Orient: 'On marque neanmoins qu'elle avoit déja eſté citée par S. Ildephonſe de Tolede. [Mais ſi c'eſt dans le traité de la Virginité,] 'on pretend que ce traité n'eſt point de S. Ildephonſe. Bar. 48. § 13. 15. aug. Flor. p. 267. b. c. Jeli. de Uſ. p. 129. Thom. ſeſt. p. 410. 411.

'Baronius croit que les Grecs ont tiré du livre ſuppoſé de Meliton, ou d'autres ſources auſſi peu aſſurées, tout ce Bar. 48. § 13. 14.

qu'ils diſent ſur la mort de la Sainte Vierge. C'eſt pourquoi il traite tout cela d'apocryphe, non qu'il ne puiſſe y avoir quelque choſe de vray, [mais parcequ'il n'y a rien de fondé.] Les Grecs s'appuient ſur le témoignage de Juvenal Eveſque de Jeruſalem, que S. Jean de Damas cite d'un Euthyme hiſtorien, & que Nicephore raporte enſuite. [Nous ne ſavons qui eſt cet Euthyme, ni quand il a eſté: Le P. Combefis, [aſſez facile en ces matieres,] avoue neanmoins que cette hiſtoire d'Euthyme, & tout ce qu'on en cite, luy eſt fort ſuſpect. [Pour S. Jean de Damas, le temps où il a vécu, & ſa facilité à recevoir toutes ſortes d'hiſtoires, font qu'il n'a pas grande autorité.

Jo. D. de aſſ. 2. p. 394. c.

Nphr. l. 15. c. 24. p. 608. 609.

Auct. 3. n. p. 491. 2. a. c.

Mais quand il ſeroit certain que Juvenal auroit dit ce qu'Euthyme luy fait dire, il faut ſavoir que Juvenal eſt un homme dont S. Cyrille a deteſté l'ambition, qui avoit merité la depoſition par la part qu'il avoit priſe aux violences de Dioſcore dans le faux Concile d'Epheſe, & que Saint Leon accuſe d'avoir ſuppoſé de fauſſes pieces pour y fonder ſon nouveau patriarcat de Jeruſalém: & il n'eſtoit pas moins capable de feindre de fauſſes hiſtoires pour ſe mettre bien dans l'eſprit de l'Empereur Marcien, dont la protection luy eſtoit alors bien neceſſaire. *V. Juvenal.*]

'On trouve dans le livre des Noms divins *c.* 3. *p.* 352, attribué à S. Denys l'Areopagite, que luy & beaucoup d'autres s'eſtoient aſſemblez pour voir le corps de la Vierge &c. Baronius reçoit ce témoignage pour vray, & en tire diverſes concluſions. [On pourroit en effet ajouter quelque foy au témoignage d'un auteur du V. ou VI. ſiecle, qui eſt le temps où l'on croit que ce livre a pu eſtre écrit, s'il parloit comme ayant appris ce qu'il dit de ceux qui l'ont precedé. Mais cet auteur feignant qu'il eſt le veritable S. Denys l'Areopagite, on peut auſſi preſumer que tout les autres faits qu'il avance ſont feints comme celui là. Il paroiſt meſme qu'en cet endroit on a quelquefois lu σώματος au lieu de σώματα: ce qui a fait que beaucoup de Latins l'ont raporté non au corps de la Vierge, mais au tombeau de J. C. Le P. Combefis appuie ce ſens de l'autorité de S. Maxime, & ſoutient que cet endroit ne peut guere fortifier la croyance de la reſurrection de la Vierge. Le Pere Thomaſſin paroiſt croire auſſi qu'il faut lire σώματι, parcequ'on voit qu'Hilduin & Hincmar ont lu de la ſorte, & parceque les epithetes qui y ſont jointes, y conviennent mieux.

Bar. 48 § 6. 8.

Joli. ad CC. p. 28. 29.

Auct. 3. p. 491. 2. c. d.

Thom. feſt. p. 917.

[André qui aprés avoir vécu quelque temps à Jeruſalem, fut fait Archeveſque de Ctete ſur la fin du VII. ſiecle, marque auſſi quelques particularitez de la mort de la Vierge dans les trois oraiſons qu'il en a faites: mais il en marque moins que les autres,] 'ſe ſervant des apocryphes, dit le P. Combefis, avec plus de jugement & de reſerve. 'Il avoue qu'il a cherché tout ce que l'on avoit dit avant luy ſur ce ſujet, & qu'il n'a pu rien trouver que le paſſage du pretendu Saint Denys, dont il tire ce qui y eſt & ce qui n'y eſt pas.

And. Cr. n. p. 356. 1. c. h. 9. p. 123. 124

'On cite un diſcours de S. Athanaſe ſur ce ſujet: mais on avoue en meſme temps qu'il ne peut eſtre de luy. [On voit par là avec combien de ſageſſe l'Egliſe latine en faiſant la feſte de la mort & de l'Aſſomption de la Vierge, n'a voulu meſler dans ſon office aucune circonſtance hiſtorique.]

Bar. 48. § 19. 25. aug. a.

NOTE XVI.

Pour la page 696 7.

Sur la reſurrection de la S.te Vierge.

[Nous ne pretendons point nous rendre juges] 'de l'opinion qui ſemble

Bar. 15. aug. a.

receuë par le commun conſentement des Fideles, que Dieu a reſſuſcité la S.te Vierge [trois jours aprés ſa mort, ſelon les uns, ou quarante ſelon d'autres. Nous nous contentons de repreſenter aux perſonnes habiles les difficultez qu'on y peut faire: & nous voudtions que noſtre ſujet nous permiſt de nous exemter d'entrer dans cette diſcuſſion.]

an.48.§ 17. 'Baronius qui parle de cette opinion dans ſes Annales comme d'une choſe dont il n'eſt pas permis de douter, ſe fonde non ſur les decrets de l'Egliſe, (car il aſſure qu'elle n'en a point fait ſur cela,) mais ſur le conſentement unanime de beaucoup de Peres, ſur les Scolaſtiques, & ſur toutes les parties de l'office du jour de l'Aſſomption. [Cependant de tout ce nombre de Peres, il n'en cite pas un ſeul: & nous ne voyons pas en effet qui il auroit pu citer. Car je ne croy pas que ni aucun Pere, ni aucun autre auteur en ait parlé avant S. Gregoire de Tours

§ 19. à la fin du VI. ſiecle.] 'Mais au moins Baronius meſme reconnoiſt qu'il n'y en a point eu avant le milieu du cin-

Flor.p.265.c. quieme. 'Florentinius avoue que Saint Ambroiſe a témoigné [au moins] ne la

Amb.in Luc. p.31.m. pas regarder comme certaine, 'lorſqu'il dit que les hiſtoriens ne nous apprenoent point ſi la Vierge eſtoit morte par le martyre. [Et on peut dire qu'il ſe ſeroit exprimé d'une autre maniere, s'il euſt ſçeu ce qu'on a dit depuis

Epi.78.c.11. p.1043.1044. de ſa mort & de ſa reſurrection.] 'Il eſt viſible que S. Epiphane avoit toute la diſpoſition & toute l'inclination poſſible à la croire, ſi on en euſt parlé de

And.Cr.h.9. 10.p.123.124. 131.c. ſon temps. 'André de Crete en établiſſant au VII. ou VIII. ſiecle la mort miraculeuſe, & la reſurrection de la Vierge, avoue qu'il n'en a pu rien trouver dans les auteurs, hors ce qu'il tire de S. Denys, [qui ne parle point durourde ſa reſurrection.

Mais il ſemble meſme que le ſentiment des Peres & des Conciles ſoit poſitivement contraire à celui de la reſurrection. Car on peut voir dans la note 36 ſur noſtre Seigneur J. C, que divers Peres comme S. Hippolyte, S. Ambroiſe, S. Auguſtin, S. Chryſoſtome, & les Grecs qui l'ont ſuivi, diſent que hors J.C, tous les Saints attendent leur reſurrection au dernier jour, ſe fondant, ce ſemble, ſur ce que dit Saint Paul, 'Que Dieu par une faveur parti- Heb.11.v.40.
culiere qu'il nous a faite, a voulu que les anciens Patriarches ne receuſſent qu'avec nous l'accompliſſement de leur bonheur; & ſur le dernier donné en meſme temps à tous ceux qui avoient travaillé à la vigne. S. Avit de Vienne qui fleuriſſoit au commencement du VI. ſiecle,] 'dit de meſme, que Avit.fr.p.197.
juſques alors J. C. ſeul eſtoit reſſuſcité pour ne plus mourir, *hactenus ſolus eſt*: [ce qui eſt bien fort pour croire que le livre ſuppoſé de S. Meliton, ou n'eſtoit point encore connu dans la France, ou y eſtoit rejetté.]

'Le Concile œcumenique aſſemblé Conc.t.3.p. 573.a.
à Epheſe l'an 431, écrivant au clergé & au peuple de Conſtantinople ſur Neſtorius, dit qu'il avoit eſté condanné en cette ville là, *in qua Theologus Joannes & Dei genitrix virgo ſancta Maria*, ἵνα ὁ θεολόγος Ἰωάννης, καὶ ἡ θεοτόκος παρθένος ἁγία Μαρία. 'Cette Andr.Cr.h.9. n.2.p.154.
expreſſion ſuſpendue & ſans verbe, a donné lieu à diverſes explications. Le P. Combefis en raporte trois, en ſubſtituant *aliquando habitaverunt*, ou *adès habent*, ou *celebri in honore habentur*. [Mais pour tout cela, il faut dire que l'endroit eſt corrompu; au lieu qu'il peut avoir ſon ſens complet, en y ſouſentendant le verbe ſubſtantif *eſt*, comme cela eſt tres ordinaire dans le grec & dans le latin. Il faudra donc traduire, *Neſtorius a eſté condanné à Epheſe, où eſt S. Jean le theologien & la Sainte Vierge Marie mere de Dieu*. Or ces paroles dites de per-

ſonnes mortes, peuvent-elles ſignifier autre choſe, ſinon que leurs corps y eſtoient ? Il faudra donc dire que la tradition de l'Egliſe d'Epheſe eſtoit qu'elle poſſedoit le corps de la Sainte Vierge, comme il eſt certain qu'elle croyoit avoir celui de S. Jean l'Evangeliſte ; & qu'un Concile œcumenique, où Juvenal de Jeruſalem tenoit le ſecond rang, a cru cette tradition, & l'a bien voulu autoriſer.

Je ne voy aucune réponſe à cela, tant qu'on ne changera point l'endroit ſur les manuſcrits, que de dire que l'on marque ſouvent les egliſes par les noms ſimples des Saints en l'honneur deſquels elles ſont baſties : & cette réponſe pourroit eſtre ſolide, s'il y avoit ſeulement *ubi Joannes theologus*, *& Sancta Maria Deipara*. Mais croira-t-on qu'une egliſe ait eſté appellée *La Sainte Vierge Marie mere de Dieu* ? Cela eſt peu probable, & ſans exemple. L'egliſe de la Vierge à Epheſe eſt ſouvent marquée dans les actes du Concile ; mais toujours ſous le ſeul nom de S.te Marie,] '& peut-eſtre une ſeule fois *Sainte Marie mere de Dieu*, dans une lettre de S. Cyrille, [qui a pu y ajouter ce titre de luy meſme. Car ſi c'euſt eſté l'uſage ordinaire de la ville d'Epheſe, il l'auroit ſans doute fait mettre partout dans les actes du Concile, & n'auroit pas manqué d'en tirer un avantage conſiderable contre Neſtorius. Aprés tout, ce n'eſtoit pas fort relever la ville d'Epheſe, que de dire qu'il y avoit une egliſe de la Vierge, & une de S. Jean : à quoy il faut encore ajouter que cette egliſe de la Vierge eſt l'unique que nous ſachions avoir porté alors ſon nom :] '& c'eſtoit meſme la grande egliſe, [c'eſt à dire la cathedrale, quoique cet honneur duſt plutoſt appartenir à celle de S. Jean, où eſtoit le corps de cet Apoſtre, ſi l'autre n'euſt eſté dediée ſous le nom de la Vierge que par une ſimple devotion.]

Conc.t.3.p. 573.c.

d|561.d.

'Auſſi à bien conſiderer tout ce que André de Crete dit de la reſurrection de la Vierge dans les trois oraiſons ſur ſa mort, il paroiſt ne le fonder que ſur ce qu'on avoit trouvé ſon tombeau à Jeruſalem, ſans que ſon corps y fuſt. 'Baronius paroiſt avoir eu auſſi la meſme penſée. [Cependant on voit combien cette raiſon eſt foible, quand meſme il y auroit eu preuve que ce tombeau eſtoit celui de la Vierge.] 'Et en effet André témoigne en un endroit qu'il ne ſe tenoit pas luy meſme fort aſſuré ſi la S.te Vierge eſtoit reſſuſcitée, ou ſi Dieu n'avoit point ſeulement tranſporté ſon corps en quelque endroit comme celui de Moyſe.

And.Cr.h.10. 11.p.138.c.d| 151.b.

Bar.48.§ 19.

And.Cr.p.138. d| Auct.1.p. 485.2.b.

[Non ſeulement ce tombeau vide eſt un fondement aſſez foible ; mais il peut meſme aiſément eſtre ſuſpect d'impoſture, eſtant certain, comme nous avons dit, qu'on ne connoiſſoit point ce tombeau du temps de S. Epiphane & de S. Jerome.] 'Baronius croit qu'il fut trouvé vers le temps de Juvenal. [C'eſt ce Juvenal qu'Euthyme, S. Jean de Damas, & Nicephore, diſent avoir appris l'an 451 la premiere nouvelle de la reſurrection de la Vierge, comme une ſimple conjecture, à Marcien & à Pulquerie qui cherchoient le corps de la Vierge, croyant qu'il eſtoit encore dans le tombeau : Et on ſçait de quoy Juvenal eſtoit capable. Le livre pretendu de Meliton a paru apparemment vers ce temps là, ſi c'eſt celui que Gelaſe a condanné : de ſorte qu'il ſemble y avoir quelque lieu de douter ſi le livre n'a point fait trouver le tombeau, ou plutoſt ſi le tombeau trouvé n'a point fait faire le livre.

Bar.48.§ 19.

On ne marque point que la croyance de la reſurrection de la Vierge ait eu peine à s'établir parmi les Grecs, toujours fort ſuſceptibles des devotions populaires, ſolides ou non.] 'André de Crete qui l'avoit ce ſemble appriſe à Jeruſalem, 'paroiſt avoir eſté un des premiers

And.Cr.h.10. p.131.b. p.131.b.c.

premiers à la preſcher ſur la fin du VII. ſiecle. Joli, de Uſ. p. 20. 'Il n'y a que l'Empereur Leon le ſage, dont on dit qu'il témoigne en douter beaucoup.

Gr. T. gl. M. c. 4. p. 9. 10. 'Pour l'Occident, on voit par Saint Gregoire de Tours qu'elle y eſtoit receuë dés le VI. ſiecle, quoiqu'il ſemble que ce fuſt ſur l'autorité du faux Meliton, à qui Bede ſe plaint que l'on donnoit trop de croyance. Bed. retr. in Act. p. 15. 16. a Thom. p. 290 (Mabil. lit. p. 212, 213. b Front. cal. p. 122. [a]On la trouve de meſme aſſez étendue dans l'ancien miſſel des Gaules. [b] Le Pape Paſcal I. la fit repreſenter en broderie ſur un ornement d'egliſe vers l'an 820.

[Il ne paroiſt pas neanmoins qu'elle y ait jamais eſté receuë unanimement & paiſiblement.] 'On peut dire que Bede la nie poſitivement, quoiqu'il ſçeuſt qu'on montroit ſon tombeau à Jeruſalem, & que ſon corps n'eſtoit ni là, ni en aucun autre lieu que l'on connuſt. Bed. l. ſan. c. 6. t. 1. p. 765. ſ] Joli, de Uſ. p. 56 | ad CC. p. 40. Joli, ad CC. p. 38. 39. 'On ſçait que S. Ildephonſe, célebre pour ſa devotion envers la Vierge; P. 42. 'Adon, honoré comme Saint dans le martyrologe Romain le 16 de decembre, Uſ. 15. aug. '& Uſuard, veulent qu'on parle ſur cette matiere avec beaucoup de reſerve, Adon, feſt. p. 65. 'parceque les paroles des Evangeliſtes, dit Adon, ſuffiſent pour nous faire connoiſtre la vie & la vertu de cette Vierge mere de Dieu, & l'Egliſe ne juge point qu'il ſoit neceſſaire de rien chercher davantage. [Le témoignage d'Uſuard eſt d'autant plus conſiderable, que ſon martyrologe a eſté receu à Rome, & dans la pluſpart des autres Egliſes, dont quelques unes continuent toujours de s'en ſervir.

Pluſieurs auteurs ont encore continué depuis juſques à noſtre ſiecle, à dire que la reſurrection de la Vierge eſtoit une choſe qui ſe pouvoit croire, mais qui ne ſe devoit pas aſſurer comme certaine, moins encore comme appartenant à la doctrine de l'Egliſe,] Joli, ad CC. p. 43. 'dont la modeſtie & la ſageſſe ne s'engage point dans ces ſortes de difficultez, dit Guibert celebre Abbé Benedictin en 1160. [On peut voir le recueil & les termes de ces auteurs dans la Diſſertation que M.r Joli a faite en 1669 ſur Uſuard, approuvée par trois celebres docteurs; & dans ſa lettre qu'il a écrite ſur le meſme ſujet à deux Cardinaux en l'an 1670. Et ce qui eſt remarquable, c'eſt que pluſieurs de ces auteurs parlent au nom de l'Egliſe, & comme témoins de ſes ſentimens.

Il y faut joindre le Pere Combefis Jacobin, [qui aſſure que toutes les pieces ſur leſquelles on fonde la reſurrection de la Vierge, ne valent quoy que ce ſoit; Auct. t. p. 485. 2. c. '& qui loue la reſerve avec laquelle les anciens ont parlé ſur ce ſujet, que Dieu, dit-il, a voulu eſtre un peu obſcur: Et s'il eſt permis maintenant d'eſtre un peu plus libre dans les expreſſions, il faut neanmoins ſe tenir dans les termes d'une croyance pieuſe, puiſque nous ne pouvons pas pretendre eſtre plus éclairez que nos peres. And. Cr. h. 9. n. p. 334. a. [Il y faut joindre Florentinius,] 'qui dit que la reſurrection de la Vierge ne paſſoit pas parmi les anciens pour une choſe bien claire, *liquida*. Il ſuppoſe qu'elle nous l'eſt davantage: [mais il ne dit point d'où cette nouvelle clarté nous pourroit eſtre venüe. Flor. p. 754. r.

Il y faut joindre Baronius meſme,] 'qui dans ſes annales ne deſapprouve pas tout à fait la retenuë d'Uſuard & d'Adon, *Laudanda fortè modeſtia*, dit-il. Bar. 48. § 15. 'Mais dans ſes notes ſur le martyrologe, il les prend pour les témoins du ſentiment des anciens. Et aprés avoir raporté leurs paroles ſans y rien reprendre, il ajoute ſeulement que l'Egliſe paroiſt avoir plus d'inclination à croire que le corps de la Vierge a eſté elevé dans le ciel avec ſon ame, puiſqu'elle fait lire le jour de l'Aſſomption les homelies des Peres qui le confirment, (c'eſt à dire de S. Jean de Damas,) & que ce ſentiment ſemble maintenant receu & par l'autorité de beaucoup de theologiens, & par le con- 15. aug. a [Joli, de Uſ. p. 17.

ſentement commun des Fideles.

[Nous laiſſons à d'autres à juger quelle deference on doit avoir, ſoit pour ce conſentement commun des Fideles,]

Caſ.ex.14.§ 11. p.330.b. a Mol.ad 15. aug. Joli, ad CC. p.25.

'pour lequel les heretiques meſmes veulent qu'on ait du reſpect,[a] & que neanmoins Molanus diſtingue de la croyance de l'Egliſe; 'ſoit pour les raiſons de convenance qu'on croit eſtre la preuve la plus forte & la plus ſolide ſur ce ſujet. [Nous ne traitons tout ceci que ſuivant les principes de l'hiſtoire, & non ſur ceux de la theologie. C'eſt pourquoi ſi Baronius s'appuie ſur le ſentiment des ſcolaſtiques, & ſur l'office de l'Egliſe, nous ne craindrons pas de luy dire que les ſcolaſtiques n'ont guere accoutumé d'eſtre citez pour les faits, & pour l'hiſtoire de l'Egliſe: & quant à l'office, on ſçait l'autorité qu'il a dans l'hiſtoire, ſurtout celui des Grecs.

Mais je ne voy pas meſme qu'il y ait rien dans l'office de l'Egliſe latine qui

P.43. demente] 'cette modeſtie prudente que loüe l'Abbé Guibert, [ni qui favoriſe la reſurrection, hors les leçons de S. Jean

P.37.53. de Damas.] 'Mais elles n'y ſont que depuis fort peu, & juſques au dernier ſiecle on y liſoit la fauſſe lettre de Saint Jerome, qui ne veut point qu'on affir-

P.83. me rien ſur ce ſujet. 'On aſſure que les Chartreux tirent encore preſentement de cette lettre leurs leçons de l'Aſſomption. [Celles de S. Jean de Damas ne ſont point dans le breviaire de Vienne: & ce qui en eſt dans celui de Paris, ou n'exprime point la reſurrection, ou ne la marque que d'une maniere fort obſcure.

Il y en a qui croient que l'oraiſon *Veneranda &c.* la favoriſe, quoiqu'il ſoit aiſé de luy donner un autre ſens.]

Flor.p.754.i. 'Et meſme Florentinius l'allegue entre les objections qu'on peut faire contre la reſurrection. [Dans le livre intitulé *Sacrarium Agrippinæ*, fait par un Chartreux, & imprimé à Cologne en 1607, il y a un recueil d'oraiſons, où dans celle de l'Aſſomption *p.*128, au lieu de ces mots, *nec tamen mortis nexibus deprimi potuit*, il y a, *perquam aſſumpta eſt ad vitam ſempiternam.* Mais quoy qu'il en ſoit, l'oraiſon ordinaire de S.te Catherine dit nettement que les Anges ont porté ſon corps ſur la montagne de Sinai: & je ne penſe pas neanmoins qu'il nous ſoit défendu d'en douter. L'Egliſe de Rouen & pluſieurs autres, liſent encore la veille de l'Aſſomption ce qu'en dit Uſuard.

Il faut donc avouer que ni les Peres & la tradition eccleſiaſtique, ni les monumens de l'hiſtoire, ne ſont point favorables à la croyance de la reſurrection de la S.te Vierge. Ce n'eſt pas neanmoins une raiſon ſuffiſante pour aſſurer qu'elle ſoit fauſſe. Car tout ce que nous avons dit ne nous donne point de certitude que Dieu n'ait pas voulu preſerver de la corruption le corps ſacré dont J. C. a tiré le ſien; comme il eſt indubitable qu'il l'a pu. Ce qu'on en lit meſme dans le Concile œcumenique d'Epheſe, n'eſt pas une preuve aſſurée du contraire. Les Eveſques voyant à Epheſe le tombeau où elle avoit eſté enterrée, & ni l'Ecriture, ni l'hiſtoire, ni la tradition, ne leur apprenant point que Dieu l'en euſt tirée, ils ont eu raiſon de croire qu'elle y eſtoit encore, laiſſant à Dieu le pouvoir de faire des miracles ſecrets qu'il ne luy plaiſt pas de nous reveler.

Ce qui pourroit paroiſtre de plus fort, c'eſt ce que pluſieurs Peres, & des plus illuſtres, ont dit que J. C. ſeul eſtoit reſſuſcité pour ne plus mourir, & que les autres hommes ne recevront cette grace qu'au dernier jour. Et ſi tous les Peres avoient parlé de la meſme ſorte, on ne voit pas comment il pourroit eſtre permis d'excepter meſme la S.te Vierge d'une regle établie par toute la tradition, & fondée aſſez clairement ſur l'Ecriture, laquelle nous ſommes obligez d'expliquer par le con-

ſentement des Peres. Mais nous n'en
C. à Lap. in Matt. 27. v. 53. p. 549. 1. a. ſommes pas en ces termes,] puiſqu'on aſſure qu'il y a auſſi pluſieurs Peres qui ont dit que ceux qui reſſuſciterent avec J.C, ne moururent plus depuis: [& il y a en effet des raiſons conſiderables pour le croire, comme on l'a marqué dans la note 36 ſur noſtre Seigneur J.C. Qué s'il y a fondement dans la tradition pour faire une exception à la regle generale en faveur de ces Saints, on ne peut point alleguer cette regle comme une deciſion contre l'opinion de la reſurrection de la S.te Vierge.

Il eſt certain que la croyance qu'on en a communément, eſt une croyance pieuſe, c'eſt à dire qui favoriſe le reſpect que nous devons avoir pour celle par qui nous avons receu en J.C. toutes les graces du ciel. Mais ſi la pieté n'eſt fondée ſur la verité, elle degenere aiſément en ſuperſtition & en illuſion. Et la verité ne nous peut permettre de regarder comme certaines les choſes dont ni l'autorité ni la raiſon ne nous donnent point d'aſſurance.]

Tout la page 62. § 7.

NOTE XVII.

Si l'on peut douter de la mort de la Vierge.

Thom. ſect. p. 419. [On a quelque ſujet d'eſtre ſurpris de voir] qu'un homme d'eſprit, & fort habile, ſemble vouloir dire qu'on n'a aucune preuve de la mort de la Vierge, qu'autant qu'on en a de ſa reſurrection; & que ceux qui doutent de l'un, doivent auſſi douter de l'autre: [c'eſt à dire que ſi on ne ſe tient aſſuré d'une choſe qui fait une exception à une regle generale, ou preſque generale, on doit auſſi douter d'une autre qui eſt dans l'ordre commun & dans la regle univerſelle de tous les hommes; en ſorte que pour en douter, il faudroit des raiſons preſque auſſi fortes qu'il en faut pour croire l'autre.

L'unique fondement qu'on donne à ce paradoxe, c'eſt] qu'effectivement S. Epiphane a cru pouvoir douter ſi la S.te Vierge eſtoit morte, parceque l'Ecriture ne parle point de ſa mort. [On voit ſans peine combien la raiſon de ce Saint eſt foible: & auſſi nous ne trouvons point que qui que ce ſoit y ait eu égard. Tout le monde a cru que la S.te Vierge eſtoit morte, auſſi bien ceux qui ont douté de ſa reſurrection, que ceux qui ont cru en eſtre aſſurez. L'Egliſe fait profeſſion de la croire dans l'office de l'Aſſomption;] & elle ne ſouffre point dutout que l'on en doute, dit Baronius. C'eſt en effet une ſuite neceſſaire de la ſentence par laquelle tous les hommes ont eſté condamnez à la mort [depuis le peché d'Adam: de ſorte qu'il faudroit, comme nous avons dit, des preuves tres claires pour excepter la S.te Vierge de cette loy, dont J.C. meſme n'a pas voulu s'exemter.

Epi. 78. c. 11. p. 1043. 1044. Bar. 48. § 12. Heb. 9. v. 27.

On a peut-eſtre peu parlé de la mort de la Vierge avant que le bruit de ſa reſurrection ſe fuſt repandu à la fin du V. ſiecle, parceque dans les premiers temps on parloit moins d'elle; & qu'on n'examinoit gueres que ce qui eſt dans l'Ecriture. Et neanmoins ſi l'on vouloit ſe donner la peine de chercher dans les écrits faits avant l'an 450, je ne doute point qu'on n'y trouvaſt que la mort de la Vierge eſtoit une choſe crue communément. Mais on s'eſt encore peu appliqué à remarquer ces endroits, parcequ'on ne croyoit pas que ce fuſt une choſe qui ſe puſt mettre en queſtion.] Le paſſage du Concile d'Epheſe dont nous parlons dans la note 16, ſuffit, ce me ſemble, pour montrer qu'on n'en doutoit point au commencement du IV. ſiecle. Que ſi nonobſtant tout cela on peut encore douter raiſonnablement que la Vierge ſoit morte, il y a aſſurément encore beaucoup plus ſujet de douter qu'elle ſoit reſſuſcitée; & il ſeroit bien difficile de mettre ces deux choſes dans une egale probabi-

Conc. t. 3. p. 173. a.

lité, ou une egale difficulté.]

Tout la page 70. § 7.

NOTE XVIII.

Sur la feſte de l'Aſſomption.

[Toute l'Egliſe greque & latine celebre aujourd'hui la mort & la glorification de la S.te Vierge le 15 d'aouſt.]

Boll. may. t. 1. p. 18. 1. & alii| Flor. p. 264.

'Les Grecs appellent cette feſte *le ſommeil*, κοίμησιν, & quelquefois *le paſſage* de la S.te Vierge, μετάστασιν. Les Latins ſe ſont auſſi ſervis du nom de *ſommeil*: mais ordinairement ils luy donnent celui d'*Aſſomption*, 'que l'uſage a attribué particulierement à la Vierge, 'quoiqu'on s'en ſoit auſſi quelquefois ſervi pour marquer la mort des autres Saints. On en raporte divers exemples, [auſquels on peut ajouter celui de Saint

Joli, ad CC. p. 13-15.

p. 9. 10.

Aug. E. 324. p. 1280. 2.

Auguſtin,] 'qui parlant d'un enfant reſſuſcité par l'interceſſion de S. Eſtienne, & mort une ſeconde fois aprés avoir eſté battizé, ſe ſert des meſmes termes: *aſſumptus eſt*. 'Les Benedictins attribuënt au meſme Saint un ſermon intitulé *in aſſumptione epiſcopi*; & ce ſermon ne traite autre choſe que de la

ap. p. 255.

Conc. 1. 4. p. 1264. c.

mort d'un Eveſque. 'Le Pape Gelaſe condanne le livre *qui appellatur tranſitus id eſt Aſſumptio B. Mariæ*. 'Le P. Thomaſſin reconnoiſt cet uſage du mot d'*aſſomption*: [c'eſt pourquoi il eſt un peu étonnant] qu'il en ait fait une preuve de la reſurrection de la Vierge.

Thom. feſt. p. 421.

[Cette preuve eſt d'autant plus fauſſe,] 'que l'Egliſe celebre proprement le jour de la mort de la Vierge le 15 d'aouſt dans la feſte de l'Aſſomption, [comme on le voit par les oraiſons dont elle ſe ſert, auſſi bien que par le terme de *ſommeil* commun parmi les Latins, & encore plus parmi les Grecs. Or perſonne ne pretend qu'elle ſoit reſſuſcitée le jour meſme de ſa mort.] 'Les uns diſent trois jours aprés, les autres quarante: & ceux qui ſont de cette derniere opinion en ont marqué la feſte le 13 de ſeptembre, ſuppoſant par conſéquent qu'elle eſtoit morte le 15 d'aouſt.

Joli, ad CC. p. 9. 10.

Ib| Flor. p. 75. 2.

'Les anciens calendriers Romains donnez l'un par le P. Frouto, l'autre par Leo Allatius, marquent la feſte de l'Aſſomption par le titre de *repos*, *pauſatio*.

Frone. cel. p. 121| All. conſ. p. 1491.

'Dans le Sacramentaire de S. Gregoire, outre les oraiſons de la veille & du jour qui ſe diſent encore, on met la veille l'oraiſon ordinaire *Concede miſericors Deus*, en changeant *memoriam* en *requiem*. On dit cette oraiſon de la meſme maniere le jour de la feſte à None dans les monaſteres des Bernardins, ſelon leur breviaire imprimé en 1648.

Sacr. p. 123.

'Nicephore dit que ce fut l'Empereur Maurice qui ordonna le premier de feſter partout l'Empire d'Orient la mort de la S.te Vierge, κοίμησιν, le 15 d'aouſt; 'ce qui n'empeſche pas qu'on n'en fiſt dés auparavant quelque ſolennité. [Cent ans aprés Maurice,] 'André de Crete dit que la mort ou la reſurrection de la Vierge eſtoit honorée de tout le monde, mais qu'on n'en faiſoit la feſte qu'en peu d'endroits. μυσταγωγοῦσι ὑπὸ παροιμίαν ὀλίγοις τελούμενον.

Nphc. l. 17. c. 28. p. 779. d.

Bar. 15. aug.

And. Cr. h. 10. p. 131. b.

[Comme cette ſolennité eſt proprement la feſte de la Vierge, il ſemble qu'on y puiſſe raporter ce que nous trouvons dans la vie du grand Abbé Theodoſe, qui fleuriſſoit auprés de Jeruſalem dans le V. & le VI. ſiecle;] 'Qu'en une feſte de la Vierge, qui eſtoit extremement ſolemnelle, quantité de monde eſtant venu pour cela au monaſtere du Saint, Dieu y multiplia miraculeuſement les vivres.

Boll. 11. jan. p. 690. § 51.

[On peut par la meſme raiſon entendre de l'Aſſomption] 'la feſte de la Vierge que S. Gregoire de Tours dit qu'on faiſoit au milieu de l'onzieme mois, & en laquelle il dit avoir vu une clarté extraordinaire en une egliſe où il y avoit des reliques de la Vierge. [S'il commence l'année au mois de mars,] 'il confirme ce qu'on trouve dans de fort anciens martyrologes, qui mar-

Gr. T. gl. M. c. 9. p. 22. 23.

Flor. p. 261. 265| Boll. mart. t. 2. p. 10. d| Mabi. lit. p. 118. 119.

quent le 18 de janvier la feſte de la mort de la S.te Vierge, *depoſitio*; & quelquefois celle de ſon Aſſomption: & on pretend auſſi que les Chrétiens d'Egypte celebrent le 16 du meſme mois le jour de ſon *repos*.] 'La feſte de l'Aſſomption ſe faiſoit auſſi à Rome du temps du Pape Sergius vers l'an 688, ſous le nom de *fommeil*, [comme parmi les Grecs,] ſoit entre ſa Nativité & la Purification, ſoit au mois d'aouſt. 'Elle eſt marquée le 15 d'aouſt dans l'ancien calendrier Romain donné par le P. Fronto, & dans celui de Leo Allatius, ſous le nom de *pauſatio*, comme nous venons de le remarquer. 'Le Sacramentaire de S. Gregoire l'appelle la feſte de l'Aſſomption, & la marque auſſi le 15 d'aouſt, 'auquel on croit que les François transférerent la feſte du 18 de janvier, lorſqu'ils receurent le rite Romain ſous Charlemagne.

Elor. p. 269.

Front. cal. p. 221 | All. conſ. p. 1492.

Sacr. p. 123.

Mabi. Iit. p. 119.

'Elle n'eſtoit pas encore receuë generalement en France vers l'an 813, pour eſtre feſtée par le peuple: mais elle le fut auſſitoſt aprés, comme on le voit par les Capitulaires, qui l'appellent la feſte de l'Aſſomption. Dés devant Charlemagne, Godegrand Eveſque de Mets en avoit fait une des grandes ſolennitez de ſon dioceſe.

p. 119 | Bar. 25. aug. | Joli, de Uſ. p. 34. 35.

'Le Pape Leon IV. en commença l'octave vers l'an 847. Et le P. Fronto croit qu'il en établit auſſi la vigile, 'que l'on jeûnoit déja depuis quelque temps lorſque le Pape Nicolas I. écrivit aux Bulgares apres l'an 856. [Cette vigile de l'Aſſomption ſe lit dans Uſuard, & dans Adon,] 'qui neanmoins marquent la feſte ſous le nom de *fommeil*, ſans l'avoir pris l'un de l'autre, mais tous deux de quelque ſource plus ancienne, [comme peut-eſtre de Bede,] qui avoit fait la meſme choſe avant eux, & auſſi au 15 d'aouſt. 'On pretend que le Pape Urbain II. établit [ou rétablit] en France le jeûne de cette vigile aprés l'an 1094.

Front. cal. p. 222.

Bar. 15. aug. a Flor. p. 268.

Boll. may, t. 1. p. 38. b.

mars, t. 2. p. 29. a.

Joli, de Uſ. p. 39.

[Avant tout ce que nous avons dit de la feſte de la S.te Vierge,] 'nous avons dans le Concile d'Epheſe un ſermon de Saint Cyrille fait en cette ville dans l'egliſe de la Vierge, *où cette ſainte mere de Dieu*, dit-il, *nous a aujourd'hui tous aſſemblez*. [C'eſtoit donc ce ſemble en une feſte de la Vierge, qui pouvoit eſtre celle de la dedicace de cette egliſe. Car c'eſtoit autrefois l'ordinaire de faire la feſte des Saints aux jours que leurs egliſes avoient eſté dediées à Dieu.] 'Baronius croit que Saint Cyrille fit ce ſermon le 23.e de juin 431. [C'eſtoit au moins dans l'été de cette année là; mais non le 15 d'aouſt, auquel il y a apparence que S. Cyrille eſtoit retenu en priſon.]

Conc. t. 3. p. 384. d.

Bar. 431. § 84.

'Le celebre ſermon où S. Procle ſoutint contre Neſtorius, & en ſa preſence meſme, que la Vierge eſt vraiment mere de Dieu, fut fait au jour de ſa feſte [en 428 ou 429. Et c'eſt comme je croy la plus ancienne feſte que nous trouvions de la S.te Vierge. Mais nous n'en ſaurions marquer le jour; & tout ce que nous en pouvons dire, c'eſt qu'apparemment c'eſtoit un peu aprés Noel.]

Conc. t. 1. p. 80

NOTES SUR SAINT JOSEPH.

NOTE I.

Sur ſa double genealogie.

Pour la page 73.

Euſeb. l. 1. c. 7. p. 20. d.

'LEs Fideles ſe ſont occupez dés le commencement de l'Egliſe à chercher diverſes ſolutions, pour accorder la contrarieté qui paroiſt eſtre entre S. Matthieu & S. Luc touchant la genealogie de S. Joſeph; S. Matthieu le faiſant fils de Jacob, & S. Luc fils d'Heli,

Jule Africain[auteur celebre qui vivoit dans la Paleſtine au commencement du III. ſiecle,] raportoit pluſieurs de ces ſolutions dans une lettre à un Ariſtide, & les rejettoit comme fauſſes ou trop forcées, & il en propoſoit une autre qu'il diſoit avoir appriſe par tradition
p.23.b. 'de quelques parens de noſtre Seigneur, qui de Nazares, (je penſe que c'eſt Nazaret,) & de Cocabe, bourgs de la Judée, s'eſtoient repandus en divers endroits de la terre.

p.21.c d. 'Cette ſolution conſiſte à dire que [Mathan ou] Matthan deſcendu de David par Salomon, & Melchi qui en deſcendoit auſſi par Nathan, epouſerent l'un aprés l'autre une meſme femme qu'on nommoit Eſtha; 'Que Mathan en eut Jacob, & Melchi en eut Heli, qui par ce moyen eſtoient freres de mere; Qu'Heli eſtant mort ſans enfans, Jacob epouſa ſa veuve, ſelon l'ordre de la loy qui veut qu'en ce cas le frere epouſe ſa belle-ſœur pour ſuſciter des enfans à ſon frere; & que de ce mariage vint S. Joſeph, qui par ce moyen eſtoit fils d'Heli ſelon la loy, & de Jacob ſelon la nature. 'Euſebe ne propoſe que cette ſolution ſeule appuyée par Africain, ſans marquer celles que cet auteur rejettoit; & il paroiſt ainſi qu'il
Jans.in Luc. p.40.a. la jugeoit la meilleure. 'Auſſi on marque qu'elle a eſté embraſſée par preſque tous les anciens.

Aug.in Fauſt. l.3.c.3.p.92.1. c.d'conſ.E.l. 2.c.3.p.28.29. 'S. Auguſtin s'eſtoit contenté d'abord de dire en divers endroits que S. Joſeph pouvoit eſtre né de Jacob, & avoir eſté adopté par Heli: & il avoit meſme remarqué quelque myſtere dans cette
M.B.5 p.25.1. adoption. 'Dans le ſecond livre des queſtions ſur l'Evangile, il avoit joint deux autres ſolutions à celle là, dont l'une eſt que S. Joſeph pouvoit eſtre appelle fils ou de ſon ayeul maternel, ou de quelque autre parent à qui il avoit tenu lieu de fils; & l'autre eſt celle d'Africain, [ce qu'il ne ſavoit pas encore:] & meſme il la rejette en quelque ſorte ſur une raiſon, 'dont il a depuis reconnu la foibleſſe. a Il la joint dans le ſermon 51, c. 17-19, avec l'adoption.

tetu B.l.2.c. 12.p.46.b.c. a f.51.p.297. 298.

'Mais aprés qu'il eut lu [dans la traduction d'Euſebe par Rufin,] ce qu'Africain avoit écrit ſur ce ſujet, il s'y rendit abſolument, & retracta ou éclaircit ce qu'il avoit dit qui n'y eſtoit pas conforme. [Avant meſme que d'avoir vu le paſſage d'Africain, il avoit cru que le pere naturel de S. Joſeph eſtoit plus probablement Jacob que non pas Heli, parceque S. Matthieu dit que Jacob engendra Joſeph, au lieu que S. Luc dit ſeulement que Joſeph fut [fils] de Heli, [ſe ſervant de la meſme expreſſion par laquelle il dit qu'Adam fut creé de Dieu.]

retr.l.2.c.7. 16.p.44.d] 474.

conf.l.2.c.3. p.29.a]30.b] l.5.c.5 29.p. 293.

'Bollandus veut au contraire que S. Luc ait pluroſt marqué la generation naturelle, & S. Matthieu la legale, 1. parceque S. Matthieu écrivoit pour les Juifs, qui connoiſſoient leurs loix & leurs pratiques, au lieu que les Gentils pour qui S. Luc écrivoit, ne l'euſſent pas entendu, s'il euſt ſuppoſé des connoiſſances qu'ils n'avoient pas: '2. parc. ceque Ezechias ne peut-eſtre né d'Achaz, eſtant venu au monde lorſque Achaz n'avoit que neuf ans, & Achaz ayant luy meſme oſté la vie à ſon fils unique: '3. parceque Jeconias n'eſtoit e. point le fils propre de Joſias, mais ſon petit-fils, ni le frere des enfans de ce Prince, mais leur neveu: '4. parceque f. Jeconias n'a point dû laiſſer d'enfans aprés luy ſelon Jeremie c. 22. v. 30, ou qu'au moins il n'en a point laiſſé qui aient eu commandement ſur les Juifs; & qu'ainſi il n'a point eſté le pere naturel de Salathiel, ni le grand-pere de Zorobabel qui fut longtemps Prince des Juifs.] Nous laiſſons le jugement de cette opinion à ceux qui ſont plus habiles que nous.]

Boll.19.mars. p.12.a.

'Mr Valois propoſe quelques diffi- Buſa.p.15.a. cultez contre le ſentiment d'Africain, b.c. auſquelles il ne ſeroit peut-eſtre pas dif-

ficile de répondre: & il y répond luy meſme en partie. 'Il reconnoiſt auſſi que l'auteur des queſtions ſur l'ancien & le nouveau Teſtament, ne rejette ce ſentiment que pour en propoſer un qui eſt encore moins probable, 'ſavoir que c'eſt J.C. meſme qui eſtoit fils de Heli & de tous les autres qui ſont nommez par S. Luc, comme il eſtoit fils de tous les Patriarches.

Aug.R.t 3. app.qu.56. p.64.

[Les modernes ont depuis cherché de nouvelles ſolutions, auſſibien que les anciens. Chacun a la ſienne; ce qui fait une confuſion, dans la diſcuſſion de laquelle nous ne nous croyons pas obligez d'entrer. On en peut voir une partie dans Maldonat *in Matth.* dans Cornelius à Lapide *in Luc.* dans Bollandus 19 mars, & ſurtout dans la Synopſe des critiques *in Matth. p.*18-28. Nous nous contentons de dire que beaucoup croient qu'Heli pere de Joſeph ſelon S.Luc, eſtoit ſon beau-pere, & le pere de la Vierge, ſoit qu'il s'appellaſt ainſi, & non Joachim, ſoit qu'il euſt l'un & l'autre nom; ſoit que Heli, Eliachim, & Joachim, ne fuſſent qu'un meſme nom. Pluſieurs croient auſſi que quand une branche venoit à manquer, le chef de la branche la plus proche, quelque eloigné qu'il fuſt, non ſeulement ſuccedoit aux biens de la branche finie, comme nous l'avons vu dans le Roy Henri IV, mais paſſoit encore pour le fils de celui en qui cette branche avoit manqué; que c'eſt en cette maniere que Salathiel deſcendu de Nathan eſtoit fils de Jeconias deſcendu de Salomon; & que de meſme Zorobabel ayant eu deux fils, Abiud & Reſa, la race d'Abiud finit en Jacob, & S. Joſeph deſcendu de Reſa ſucceda à tous ſes droits, comme s'il euſt eſté ſon fils.

Comme il faut neceſſairement, quelque parti que l'on prenne, s'arreſter à des conjectures, il ſemble que le plus raiſonnable eſt de s'en tenir au ſentiment d'Africain, embraſſé generalement par les Peres, & qui n'eſt pas une ſimple conjecture, eſtant fondé ſur la tradition de ceux qui pouvoient mieux ſavoir ces choſes.]

'Il faut remarquer qu'Africain donne au pere d'Heli le nom de Melchi; au lieu que ſelon que nous liſons aujourd'hui dans S. Luc. *c.* 3. *v.* 23. 24, Mathat eſtoit pere d'Heli, & petit-fils de Melchi. 'S. Auguſtin *retr. l.* 2.*c.*7.*p.* 44.*f*, & d'autres Peres qui ont ſuivi le ſentiment d'Africain touchant la double filiation de Joſeph, l'ont auſſi ſuivi en cela: ce qui donne lieu de croire que le texte de S. Luc le portoit ainſi de leur temps. 'Et on marque qu'il y a encore aujourd'hui des manuſcrits qui font Melchi pere d'Heli, & fils de Mathat.

Euſeb. l.c.9. p.21.c.&c.

n.p.14.1.b.c] Synop.in Mat. p.25.26. in Luc.p.918.

Oxon. p.155.

NOTE II.

Pour la page 74.

Sur le métier de S. Joſeph.

[Outre les paſſages de S. Juſtin & de S. Ambroiſe, qui diſent que le métier de S. Joſeph eſtoit de travailler en bois, on y peut raporter ce que dit Theodoret,] que Libanius demandant à un Chrétien pour ſe railler de J. C, ce que faiſoit le fils de l'artiſan, τί τὸν τέκτονος; le Chrétien luy répondit qu'il faiſoit une biere. 'On cite pour la meſme opinion S. Irenée *l.* 1. *c.* 17, [où je n'en trouve rien.] 'S. Hilaire, & Saint Pierre Chryſologue *ſ.*48.*p.*166, ont cru qu'il eſtoit ſerrurier. 'Et meſme S. Ambroiſe dans l'endroit où il le depeint comme un charpentier, ne laiſſe pas de dire qu'il travailloit avec le vent & le feu; [ce qui marque un ſerruriet.] Bede le ſuit en cela, & copie ſes paroles. 'On cite du 5e ſermon de S. Auguſtin ſur Noel, qu'il eſtoit maçon. [Je n'y en trouve rien, & ce ſermon n'eſt pas de S. Auguſtin. C'en eſt apparemment quelque autre,] dont Cornelius à Lapide cite un endroit, où il eſt dit qu'il baſtiſſoit des maiſons: mais c'eſt plu-

Thdrt.l. 3.c. 18.p.636.c.d.

Boll.19.mart, p.17.d.

Hil.in Matt. c.14.p.161.1. 2lp.B.678.c. Amb.in Luc. l.3.p.42.c.

Bed.in Marc. c.6.p.1 30.b.

Boll.19.mart, p.17.c.

C.à Lap.in Matt.13.p. 289.

toſt comme charpentier que comme-
Synop.ib.p. 171.c. maçon. 'Les verſions orientales le font auſſi les unes charpentier, *lignarium*, les autres ſerrurier.

Pour la page 74.

NOTE III.

Si S. Joſeph a eſté vierge.

Hier.in Helv. c.9.p.313. 'S. Jerome pretend prouver que S. Joſeph a toujours vécu dans la continence, afin, dit-il, que JESUS vierge ſortiſt d'un mariage vierge. Sa preuve eſt qu'il a certainement eſté plutoſt le gardien que le mari de la S.te Vierge, qu'on ne lit point qu'il ait eu d'autre femme, & qu'il ne nous eſt point permis de ſoupçonner de fornication un homme ſi juſte. [Ce qu'il dit qu'on ne lit point qu'il ait eu d'autre femme, ne s'entend que des Ecritures canoniques. Car il n'ignoroit pas qu'on le liſoit dans beaucoup de Peres, dont l'autorité l'emporteroit par le nombre & par l'antiquité au deſſus de la ſienne, ſi d'une part il ne paroiſſoit qu'ils n'ont pas tiré ce ſentiment de ceux qui les avoient precedez, mais qu'ils l'ont fondé ſur quelques endroits de l'Evangile qui certainement ne le prouvent pas; & ſi de l'autre leur ſentiment ne tomboit dans des inconveniens tout à fait abſurdes, comme nous l'expliquerons dans la note 2 ſur S. Jacque le Mineur.

Ce qu'on peut donc dire eſtre certain, c'eſt qu'il n'y a aucune preuve que S. Joſeph ne ſoit pas vierge: & de là il eſt aiſé d'aller juſques à dire qu'il eſt bien probable que la ſouveraine Pureté qui a voulu naiſtre d'une mere vierge, luy a auſſi voulu donner un epoux vierge. Et il ne faut pas objecter que s'il eſtoit auſſi vieux que les peintres nous le repreſentent d'ordinaire, il y auroit peu d'apparence qu'il fuſt demeuré ſi longtemps ſans ſe marier, puiſque cela n'eſtoit pas ordinaire parmi les Juifs. Quelque eſtime qu'on faſſe de l'art des peintres, on ſçait qu'ils ſont peu conſiderez dans l'hiſtoire. Il ne faut donc pas s'étonner qu'on croie aujourd'hui aſſez communément dans l'Egliſe que S. Joſeph eſtoit vierge.]

'Le Cardinal Pierre Damien dit meſme que c'eſt la foy de l'Egliſe; [ce qu'il faut ſans doute entendre de cette croyance commune. Car ce grand homme eſtoit trop habile pour ne pas ſavoir que ce ſeroit renverſer le fondement de l'Egliſe, de faire un article de foy d'une choſe dont l'Ecriture & la tradition apoſtolique ne diſent rien, dont le contraire a eſté cru par pluſieurs Peres, & qui n'eſt ſoutenüe entre tous les anciens que par Saint Jerome, & cela en paſſant, dans la chaleur de la diſpute, non comme la croyance de ſon temps, mais ſur une raiſon fort foible. Car pour ce que] 'Bollandus ſoutient que c'eſt le ſentiment des Peres latins; [je voudrois qu'il en euſt allegué quelques autres autoritez.]

Pet.D.op.17. c.3.t.1.p.166. 2.d. Bar. app. §. 63. Boll.19. mars p.6.f.

'Bollandus pretend auſſi trouver la virginité de S. Joſeph dans l'office des Grecs. [Ce ne ſeroit pas une grande preuve ſelon ſon jugement meſme. Mais de plus je n'en voy rien parmi ce grand nombre d'éloges qu'ils donnent à S. Joſeph dans leurs Menées le 26 de decembre, & le dimanche d'aprés Noel, ſinon qu'ils y diſent en un endroit qu'il eſtoit entierement pur; ce qu'il eſt aiſé d'expliquer d'une autre maniere. Auſſi Bollandus ne cite point ce paſſage. J'y trouve meſme dans la ſuite, que Saint Jacque frere du Seigneur y eſt appellé *fils du charpentier*; & je ne voy pas qu'on le puiſſe entendre que de Saint Joſeph. Tout ce qu'il cite donc des Ménées pour la virginité de S. Joſeph, ce ſont ces paroles, τὸν παρθενίαν ἐχρημάτισας, ce qui ne fait point de ſens. Il y a dans le texte, εὐλαξ ἀμέμπτων ἀληθείας παρθενίας ἐχρηματίσας, que je n'entens pas non plus. En oſtant ἀληθείας, le ſens ſeroit que S. Joſeph a eſté le gardien de la virginité de la mere de Dieu.

Je

Je n'entens pas non plus comment on peut accorder avec l'Ecriture & avec la tradition,] la penſée que Bollandus avance comme fort honorable à la Vierge & à S. Joſeph ; Qu'eſtant obligez par la loy de ſe marier enſemble comme les plus proches, ils eurent par là eſtre diſpenſez du vœu de virginité, qu'ils avoient, dit-il, fait l'un & l'autre, *ſolutum fuiſſe eâ religione utrumque*, ou qu'au moins ils douterent s'ils n'y devoient point renoncer ; qu'ils reſolurent de vivre quelque temps enſemble dans la continence, en demandant cependant à Dieu qu'il leur fiſt connoiſtre ſa volonté &c. & que l'ayant enfin connuë, ils renouvellerent leur vœu. [Il vaut bien mieux ignorer ce qu'il n'a pas plu à Dieu de nous decouvrir, & ſe tenir à la ſimplicité des Ecritures, ou ne l'expliquer que par la lumiere certaine de la tradition, ſans meſler nos penſées humaines à des actions qu'on peut dire toutes divines, puiſque c'eſtoit Dieu qui les inſpiroit & les conduiſoit.]

p. 15. a. b.

Pour la page 74.

NOTE IV.

Pourquoi on dit peu de choſes de S. Joſeph.

Boll. 19. mars, p. 6. c. 7. b.

'Nous nous contentons de ce que l'Evangile nous apprend de S. Joſeph & de ſon mariage avec la Vierge. Car tout le reſte de ce qu'on en dit eſt tiré d'écrits apocryphes, & ainſi eſt tout à fait incertain, & ne merite pas qu'on prenne la peine de le tranſcrire. Bollandus met en ce rang ce qu'on en trouve meſme dans quelques Peres, 'comme dans S. Epiphane, & dans l'homelie de S. Gregoire de Nyſſe ſur la Nativité. [Il y a encore plus de raiſon d'y mettre les tableaux où l'on nous depeint Agabus qui n'ayant pu epouſer la Vierge, romp de depit ſon baſton, & s'en va ſe rendre Carme.]

Epi. 51. c. 8. p. 412. d. 78. c. 7. 8. p. 1038. 1040. Nyſſ. t. 3. p. 347. a. b.

Pour la page 75.

NOTE V.

Pourquoi S. Joſeph a voulu quitter la Vierge.

'S. Jerome dit que Saint Joſeph ſachant d'une part quelle eſtoit la chaſteté de la Vierge, & voyant de l'autre ſa groſſeſſe dont il ne pouvoit pas comprendre la raiſon, il ſe reſolut de tenir cette affaire ſecrette. L'auteur de l'ouvrage imparfait ſur S. Matthieu dit la meſme choſe avec plus d'étenduë, & pretend que Joſeph eſtoit dans le doute ſi cette groſſeſſe venoit d'un crime, ou d'une operation extraordinaire de l'Eſprit de Dieu ; la Vierge luy ayant, dit-il, proteſté avec ſerment qu'elle ne ſavoit pas d'où cela venoit, [ce qui ne ſeroit pas une réponſe digne d'elle.] 'S. Baſile,] ſi cet endroit eſt de luy,] a cru meſme que S. Joſeph avoit ſçeu dés devant l'apparition de l'Ange, que la Vierge avoit conceu du S. Eſprit, & que c'eſtoit par reſpect pour elle qu'il s'en vouloit ſeparer. 'On trouve la meſme choſe dans une homelie attribuée à Origene, [mais qui ne paroiſt pas eſtre de luy.]

Hier. in Matt. p. 14. b.

Op. imp. h. 1. p. 14. 15.

Baſ. t. 1. h. 25. p. 507. 508.

Ori. div. t. 1. a. p. 426. a.

'S. Bernard ſuit auſſi ce ſentiment, comme eſtant celui des Peres ; [y rapportant peut-eſtre ce que dit S. Jerome, ou à cauſe de l'ouvrage imparfait qui paſſoit pour eſtre de S. Chryſoſtome, quoiqu'il ſoit d'un Arien, & à cauſe de l'homelie pretenduë d'Origene : car pour celle de S. Baſile, je ne ſçay pas ſi elle eſtoit alors traduite en latin.] 'Il ne rejette pas neanmoins ceux qui diſent que Joſeph avoit douté comme homme de l'innocence de la Vierge. 'C'eſt en effet en l'en aſſurant que l'Ange luy perſuade de la retenir : 'Ainſi il eſt viſible qu'il en doutoit au moins auparavant. C'eſt pourquoi Maldonat ſoutient que la penſée de S. Baſile & de S. Bernard ne convient point à la ſuite de l'Evangile. [On pourroit peut-eſtre croire que la vertu qui paroiſſoit

Bern. h. 9. c. 14. p. 13. 1.

c. 15. p. 13. 1. c.

Matt. 1. v. 20.

Mald. n. p. 37. c. d.

aſſurément dans toute la conduite de la Vierge, balançoit un peu dans l'eſprit de Saint Joſeph les preuves qu'il croyoit avoir de ſa faute, & que c'eſt ce qui le faiſoit reſoudre à ne la point diffamer; & S. Jerome n'a peut-eſtre pas voulu dire autre choſe. Neanmoins l'Evangile n'attribuë cette reſolution qu'à ſa juſtice, & non à aucun doute, ni à aucune ſuſpenſion d'eſprit.]

NOTE SUR S. JOSEPH D'ARIMATHIE.

Pour la page 81.

Hiſtoires incertaines ou fauſſes que l'on en faite.

[POUR verifier ce qu'on dit dans le texte, que hors ce que l'Evangile nous apprend de S. Joſeph d'Arimathie, on n'en a rien qui ne ſoit ou incertain ou fabuleux, il ne faut que ramaſſer ici en peu de mots ce qu'on

Matt.P.p.735. 736 add.p. 161.163. en trouve.] On pretend donc, mais ſur l'autorité de quelques hiſtoires apocryphes, que luy & Nicodeme recueillirent avec grand ſoin tout ce qu'ils purent ramaſſer du ſang de noſtre Seigneur, pour le partager entre eux & le conſerver; & que c'eſt de ce ſang que le Patriarche de Jeruſalem envoya à Henri III. Roy d'Angleterre, qui le receut avec de grandes ſolennitez l'an 1247. &c.

Gr.T.h.Fr.l.1. c.21.p.17.18. 'On dit encore que les Pontifes des Juifs, en haine de ce que Joſeph avoit mis J. C. dans ſon tombeau, l'enfermerent en une chambre, où ils le gardoient eux meſmes: mais que lorſque J. C. fut reſſuſcité, un Ange vint lever les murailles de la chambre, fit paſſer Joſeph par deſſous pour ſe ſauver, & puis remit la chambre en ſon état &c. C'eſt ce que Saint Gregoire de Tours cite des actes de Pilate envoyez à Tibere: '& on trouve la meſme choſe dans le faux Evangile de Nicodeme. Baronius le raporte, & en fait excuſe. Bar.34.§ 188.

'Quelques uns le mettent dans le vaiſſeau de S.te Madeleine, le font venir avec elle en France, d'où ils l'envoient preſcher en Eſpagne & en Angleterre. Et cela eſt fondé originairement ſur les geſtes du Roy Artus. D'autres le retiennent à Jeruſalem enfermé dans une muraille, & nourri ſeulement par les Anges, juſques à ce que Tite en ruinant la ville, le delivra; ce qui a pour garant Pierre des Noels. [On nous pardonnera bien, ſi nous n'avons pas voulu mesler ces belles hiſtoires avec ce que l'Evangile nous apprend de luy.] 35.§5.Boll. 27. mars.p. 509.§8.9.10. Boll.27.mars. p.509.§7.

NOTES SUR S. JEAN BATTISTE.

NOTE I.

Pour la page 83.§1.

Que Zacarie ſon pere n'a point eſté grand Pontife.

Aug.B.in Jo. h.49.p.629.b Bar.app.§69. 'SAINT Auguſtin ſuppoſant que l'oblation des parfums appartenoit ſeulement au grand Pontife, a cru avec S. Ambroiſe, [S. Chryſoſtome,] & divers autres anciens, que Zacarie avoit cette dignité. Mais nous ne voyons point par l'Ecriture que les parfums fuſſent reſervez au grand Preſtre. 'Car ſi S. Paul met un encenſoir ou un autel d'or, θυμιατηριον, pour les parfums dans le ſanctuaire, [il falloit qu'il y en euſt un autre hors le ſanctuaire, ſur lequel on puſt offrir tous les jours,] puiſqu'on devoit offrir Heb.9.v.3.4. Exod.30.v.7.8.

Joſ.bel.l.6.c. 6.p.917.918. les parfums deux fois par jour. 'Joſeph met auſſi hors le ſanctuaire, & dans la ſeconde partie du Temple, l'autel des parfums. Il dit qu'on y en bruloit de treize ſortes.

Bar.app.§70. 71.Jans. in Luc.p.6.1. 'Ainſi cette fonction de Zacarie ne nous oblige point de dire qu'il fuſt grand Pontife, puiſque S. Luc ne l'appelle que Preſtre, puiſqu'il exerçoit ſon miniſtere dans le rang de ſa *claſſe*, & puiſqu'il arriva par le ſort, ſelon ce qui s'obſervoit entre les preſtres, que ce fut à luy à offrir l'encens. Car il eſt certain par Joſeph, que quelque dereglement qu'il y euſt parmi les Juifs, neanmoins les fonctions du grand Preſtre ne dependoient point de l'or-

Bar.app.§75. dre des claſſes, ni du ſort. 'Il faut ajouter que Joſeph qui marque avec grand ſoin tous ceux qui ont poſſedé la grande ſacrificature, ne parle point de Za-

Pet.dog.t.5. p.656.Caſ.ex. 2.§26.p.124. carie: '& le P. Petau dit qu'une perſonne qui voudroit le ſoutenir aujourd'hui, ſe feroit moquer de tout le monde.

Caſ.§25.p. 223. 'Il y en a qui pretendent montrer que le temps du ſervice de Zacarie fut

Boſſ.may.t.2. p.42.1.Men. p.291.298. depuis le 21 de juillet juſqu'au 28. 'Les Grecs font le 23 de ſeptembre une feſte de la conception de S. Jean Batiſte,

Joſ.de Uſ.p. 17.Flor.p.855. 856. 'qui ſe trouve auſſi marquée le meſme jour ou le lendemain dans les plus anciens martyrologes des latins, & dans

Ugh.t.6.p. 2081. a Phot.c.232. p.892. Caſ.ex.1.§25. p.223. preſque tous les autres. 'Le menologe la met le 22. [a] Eſtienne Gobar a pretendu qu'elle eſtoit arrivée au mois d'octobre ou de novembre. 'Caſaubon cite d'une homelie de S. Cyrille ſur ce ſujet, qu'on faiſoit en Egypte la naiſſance de ce Saint le 23 d'avril. [Mais je ne trouve aucune homelie dans S. Cyrille ſur la conception de S. Jean Batiſte.]

Pour la page 84. §1.

NOTE II.

Où eſtoit la maiſon de Zacarie.

[Nous ſuivons l'opinion la plus commune, en mettant à Hebron le lieu de la demeure de Zacarie, & de la naiſſance de S. Jean.] 'D'autres le mettent plus prés de Jeruſalem vers Emmaüs: & il ſemble que ce ſoit la tradition de ceux du pays; ce qui n'eſt peut-eſtre pas une grande preuve. 'Quelques martyrologes fort anciens marquent la conception de Saint Jean au chaſteau de Maqueronte [celebre par ſa mort,] 'ſoit que l'on en fiſt particulierement la feſte en ce lieu là, 'ſoit que ce fuſt effectivement le lieu de la demeure de Zacarie; ce qui ne paroiſt pas contraire à l'Ecriture. Car Maqueronte eſtoit dans un pays de montagnes, non pas à la verité dans la tribu de Juda, puiſque c'eſtoit audelà du Jourdain dans la tribu de Ruben; mais neanmoins dans le pays de Juda, c'eſt à dire dans la Judée. 'Il y avoit une ville que le grand Herode avoit baſtie avec le chaſteau.

Flor.p.869. 871. p.855. p.623.873. p.860. &c. Joſ.bel l.7.c. 25.p.980.f.

NOTE III.

Pour la page 85. §2.

Que S. Jean a connu J. C. & a eſté ſanctifié avant que de naiſtre.

'S. Auguſtin ſemble douter ſi S. Jean a eu effectivement l'uſage de la raiſon & de la volonté, lorſqu'il treſſaillit de joie dans le ventre de ſa mere. Il montre qu'il eſt difficile de le prouver abſolument par l'Evangile, & que ce treſſaillement a pu ſe faire d'une autre maniere. Neanmoins il ne determine rien: '& dans un autre endroit il ſuppoſe comme conſtant que Saint Jean avoit alors connu J. C. 'On marque que quelques auteurs ont ſuivi le doute de S. Auguſtin.

Aug.E.ep.187. §23.24.p.615. conf.B.l.2.c. 15.p.46.f. C.à Lap.in Luc.p.24.2. b.

'Pluſieurs autres Peres ont dit poſitivement qu'il avoit eu alors l'uſage de la raiſon. Et S. Auguſtin n'explique pas comment n'ayant point de raiſon, il auroit pu avoir une veritable joie. Quelques uns meſme veulent qu'il l'ait toujours eue depuis, quoi-

Jans.lib.p.17. 1Hipp. de Anti.p.62.

qu'il ſoit plus vraiſemblable que ce n'a eſté que comme un rayon paſſager, de meſme que les lumieres extraordinaires que Dieu donnoit quelquefois aux Prophetes. Origene & S. Ambroiſe diſent neanmoins que ſon pere s'adreſſe à luy dans ſon Cantique, parce-qu'il l'entendoit.

Orig.in Luc.h. 20.p.219.a.b. Amb.ib.p.25. d.

Aug.B.ep. 187. § 30-37. p.689.f.

Dans la meſme lettre où S. Auguſtin parle de cette difficulté, il ſoutient que ni S. Jean, ni Jeremie, ni qui que ce ſoit hors J. C, n'a jamais eſté ſaint, & n'a jamais eſté fait le temple de Dieu avant que de naiſtre, c'eſt à dire avant que de ſortir du ventre de ſa mere; parce, dit-il, qu'il faut naiſtre avant que de pouvoir renaiſtre. C'eſt pourquoi quand Dieu dit à Jeremie qu'il l'a ſanctifié avant qu'il ſortiſt du ventre de ſa mere, il veut que cela ſe raporte à J. C, ou que cela s'entende de la predeſtination à la ſainteté.

§ 37.p.690. d, e.

[Mais dans toute cette diſcuſſion qui eſt aſſez longue, il ne s'objecte jamais ce que l'Ange dit à Zacarie ſur S. Jean, Qu'il ſeroit rempli du S. Eſprit dés le ventre de ſa mere. Ceux qui connoiſſent ſa candeur & ſon amour pour la verité, ne croiront jamais qu'il ait diſſimulé volontairement cette objection. Ainſi il faut reconnoiſtre que Dieu a permis qu'il ne ſe ſoit point du-tout ſouvenu alors de ce paſſage ſi formel, & qui apparemment luy auroit fait changer de ſentiment. Car je ne voy pas quelle ſolution ſolide il y auroit pu donner:] au lieu qu'il avoue luy meſme ſur ces paroles de l'Ange à S. Joſeph, *Quod in ea natum eſt, de Spiritu ſancto eſt*, qu'on peut dire quelquefois qu'un enfant eſt né avant que de ſortir du ventre de ſa mere: [Et il met partout dans la conception & non dans la naiſſance, la corruption du peché originel, qui nous rendant enfans du diable, nous oblige de renaiſtre pour eſtre faits enfans de Dieu.

§ 13.p.649.b. pl.37.t.5.p. 544. f.g.

Auſſi ſon autorité n'a pas empeſché S. Gregoire de dire] que S. Jean a eſté rempli de l'eſprit de prophetie dans le ventre de ſa mere, & eſt pour le dire ainſi, renè avant que de naiſtre.

Greg. in Job. l.3.c.5.p.72.c.

Saint Bernard dit auſſi qu'il ne peut douter que S. Jean n'ait eſté rempli du S. Eſprit & ſanctifié dans le ventre de ſa mere, & qu'il n'en ſoit ſorti avec cette ſanctification. Mais pour ſavoir " quel effet cette ſanctification a eu con- " tre le peché originel qu'il avoit con- " tracté par ſa conception, c'eſt, dit ce " Saint, ſurquoi je n'oſerois rien decider. " Il eſt bien dur de dire qu'un enfant " rempli du S. Eſprit, ſoit encore enfant " de colere, & que s'il fuſt mort en cet " état, il euſt eſté ſujet aux peines de la " damnation. Oui cela eſt dur, mais je " n'oſerois rien decider par moy meſme " ſur ce point. [Cette reſerve de S. Ber- " nard nous doit apprendre à retenir beaucoup noſtre precipitation dans des choſes bien moins claires que celle là, & à ne pas avancer ce que l'Ecriture ou la tradition ne diſent pas nettement.]

Bern.ep.174. c.4.p.76.a.b.

NOTE IV.

Pour la page 87. § 2.

Sur la vigile de S. Jean.

[La vigile de S. Jean eſt marquée dans les martyrologes de Bede, d'Uſuard, & d'Adon.] Baronius la cite de S. Gregoire de Tours: [mais je penſe que le mot de *vigilia* ne marque en cet endroit que l'office de la nuit, & ce que nous appellons Matines.] L'auteur des ſermons *ad fratres in eremo*, dit dans le 25e, que les infideles meſme ſolenniſoient la veille de Saint Jean, & paſſoient la nuit de la feſte dans le lieu de leurs aſſemblées. [Je penſe que cet auteur, quelque mechant qu'il ſoit, ſuffit pour croire que cela n'eſtoit pas tout à fait faux de ſon temps.]

Bar.23.jun.a] Gr.T.h.Frc. 10.c.31.p.593.

Aug.t.10.ap.p. p.725.a.2.

'On voit par des traitez qui ſont parmi ceux de S. Auguſtin, qu'il y a long-temps que le demon fait profaner la feſte de S. Jean par diverſes ſuperſti-

t.9.app.20.p. 445.2.b.

Hiſt.197.app.p. 331. tions, & par des chanſons deshonneſtes & diaboliques.

Pour la page 88. § 3.

NOTE V.

Sur la mort de Zacarie pere de S. Jean.

Hier.in Matt. 23.v.35.p.70. b. 'S. Jerome ſe moque de la ſimplicité de ceux qui croyoient que la rougeur des pierres qu'on voyoit à l'endroit où l'on croyoit que Zacarie avoit eſté tué, Tert.ſcorp.8. p.624.b. venoit du ſang de ce Prophete. 'Neanmoins on voit par Tertullien que c'eſtoit une opinion bien ancienne, & receuë par les perſonnes les plus graves.

Hier. p.70.a. b. 'S. Jerome ne veut pas non plus que le pere de S. Jean ſoit ce Zacarie que J. C. dit avoir eſté tué entre le Temple & l'autel, parce, dit-il, que ceux qui diſent qu'il fut tué pour avoir publié l'avenement du Sauveur, [comme il fit dans ſon Cantique,] ne fondent cela que ſur des ſonges & des livres apocryphes, & non point ſur l'autorité des Ecritures. Et neanmoins l'opinion qu'il ſuit ſur ce ſujet, n'eſt fondée que ſur l'Evangile apocryphe des Nazaréens, & eſt meſme contraire à l'Ecriture. [De ſorte que ſa raiſon ne nous doit pas empeſcher de recevoir avec quelque P. Alex.c.23. p.27.a. reſpect une opinion.] 'qui eſt approuvée par S. Pierre d'Alexandrie. [a] On la cite encore du traité de la vie des Prophetes attribué à S. Epiphane. [Mais le P. Petau remarque dans ſa preface que ce traité eſt trop plein de fautes pour croire qu'il ſoit de ce Saint, & pour luy donner aucune croyance.]

Epi.26.c.12. p.94.a.b. 'Les livres des Gnoſtiques diſoient auſſi que Zacarie pere de Saint Jean, avoit eſté tué dans le Temple, quoiqu'ils apportaſſent une raiſon de ſa mort auſſi ridicule que fauſſe, & pleine de blaſpheme.

Ori.in Matt.t. 26.p.126.a| Bal. t.1.h.25. p.509.510| Nyſ. nat. Ch. t.3.p.345.c.d. [Il eſt encore bien difficile de recevoir] 'celle qu'en rend Origene, & aprés luy S. Baſile & S. Gregoire de Nyſſe, qui eſt qu'il y avoit dans le Temple un lieu deſtiné pour les filles entre le Temple & l'autel; Que la Vierge s'y vouſut mettre encore aprés la naiſſance de J. C; Que comme on en murmuroit, & qu'on l'en vouloit faire ſortir, Zacarie qui eſtoit alors en fonction, dit qu'il falloit qu'elle y demeuraſt, parcequ'elle eſtoit encore vierge; & que cela fut cauſe que le peuple le maſſacra ſur le lieu meſme, comme un manifeſte violateur de la loy. Cette tradition, comme l'appelle Origene, [eſt tres conſiderable par la qualité de ceux qui l'ont ſuivie. Mais nous ne voyons point qu'elle convienne à la modeſtie de la S.te Vierge, Jni à ce qu'il Chry.in Matt. h.5.p.59.b. paroiſt que Dieu a voulu cacher le miracle de ſa virginité, [juſques à ce que l'eclat de la reſurrection de J. C. euſt rendu les hommes capables de croire une choſe ſi inouïe.]

'Cette tradition ſe trouve encore Menza,5.ſep. p.81. dans les Ménées des Grecs. [a] Baronius a Bar. t. § 53. la cite auſſi du traité de Saint Cyrille d'Alexandrie contre les Anthropomorphites, où cela ſe trouve effectivement. Cyr. c.27.t 6. p.397.398. [Mais il faut remarquer que toute la fin de ce traité depuis le chapitre 24. ne ſont que des extraits de l'oraiſon da S. Gregoire de Nyſſe ſur le jour de la naiſſance de J. C.]

'Baronius veut montrer par une let- Bar.1.§55| tre de Valentinien, que ceux qui tuerent Zacarie en furent punis. Mais l'endroit paroiſt ſi obſcur, [qu'il eſt difficile d'en pouvoir rien tirer de ſolide.] Thdrt.l.4.c. 7.p.668.b.c.

'Les Grecs diſent qu'aprés qu'Hero- Ugh.t. 6. p. de eut fait tuer Zacarie dans le Temple, il fit jetter ſon corps du haut d'un rocher, [craignant peut-eſtre qu'il ne fuſt pas encore mort;] & que ſes proches ayant ramaſſé ce qu'ils purent de ſes membres, le mirent dans le tombeau de ſa famille. 'Baronius dit qu'on Bar.3. nov. a. conſerve ſa teſte à Rome dans l'egliſe de S. Jean de Latran, & qu'on pretend qu'il en eſt autrefois ſorti du ſang.

Pour la page 92. §4.

NOTE VI.

Quand & comment S. Jean a connu J. C.

Joan. 1. v. 31. 34. 'S. Jean Battiſte dit qu'il ne connoiſſoit point JESUS [pour eſtre le Meſſie :] mais que Dieu luy avoit dit, *Celui ſur qui vous verrez deſcendre l'Eſprit, eſt celui qui battize par le S. Eſprit. Je l'ay vu*, ajoute S. Jean, *& j'ay rendu témoignage qu'il eſt le Fils de* Matt. 3. v. 16. *Dieu*. 'J. C. eſtoit déja battizé lorſque S. Jean vit deſcendre le S. Eſprit ſur luy. [Il ſemble donc que S. Jean ne v. 13. 14. l'ait connu qu'alors.] 'Cependant lorſque J. C. vint pour eſtre battizé, Saint Jean l'en empeſchoit, en luy diſant : *C'eſt moy qui ay beſoin d'eſtre battizé* Aug. conſ. l. 1. c. 15. p. 46. f. *par vous : & vous venez à moy ?* 'Il le connoiſſoit donc avant que de le battizer, [& avant que le S. Eſprit deſcendiſt ſur luy.]

glan Jo. h. 5. 6. 7. 'S. Auguſtin pour reſoudre cette difficulté, dit que S. Jean ſavoit deja bien que JESUS eſtoit le CHRIST ; & que ce qu'il apprit par la deſcente du S. Eſprit, eſt que luy ſeul battizoit par le S. Eſprit ; en ſorte que quiconque battizeroit aprés luy & par ſon ordre, ce ſeroit toujours J. C. qui battizeroit par luy.

[Ce ſentiment ne leve pas encore Mald. in Matt. p. 80. d. toutes les difficultez.] 'C'eſt pourquoi Maldonat s'arreſte plutoſt à celui de Chry. in Jo. h. 6. p. 107. c. S. Chryſoſtome, 'qui eſt que S. Jean ayant toujours véeu dans le deſert, ne connoiſſoit point effectivement J. C. p. 108. a. 'Mais que lorſque JESUS luy vint demander le batteſme, Dieu luy revela qui il eſtoit ; à quoy il faut ajouter que la deſcente du S. Eſprit s'eſtant faite auſſitoſt aprés, S. Jean raporte la connoiſſance qu'il en avoit eue non à ſa revelation particuliere, qui ne faiſoit pas d'autorité pour les autres, mais à cette manifeſtation qui avoit eſté plus publique. C'eſt une eſpece de confuſion qui eſt ordinaire dans le langage des hommes.

Et meſme il faut remarquer que S. Jean ne dit pas poſitivement qu'il n'euſt connu J. C. que par la deſcente de la colombe. Car s'il le diſoit, nous nous croirions obligez de ſuivre preciſément les paroles de l'Evangile, & de dire que J. C. eſtant venu trouver S. Jean, ſoit lorſqu'il voulut recevoir le batteſme, ſoit quelque temps auparavant, le S. Eſprit parut alors ſur luy en forme de colombe : & que la meſme choſe arriva encore aprés ſon batteſme, la premiere apparition n'ayant eſté que pour S. Jean, & la ſeconde pour le peuple.]

NOTE VII.

Pour la page 92. §4.

Si S. Jean a eſté battizé par J. C.

'Il y en a qui croient que Saint Jean C. à Lap. in Matt. p. 91. b. c. aprés avoir battizé J. C, fut auſſi battizé par luy. On cite pour cela ce que dit S. Gregoire de Nazianze, 'que J. C. Naz. or. 39. p. 633. c. luy dit, *Laiſſez moy faire pour cette heure*, parcequ'il ſavoit bien qu'il battizeroit dans peu de temps celui par qui il vouloit alors eſtre battizé. 'Mais n. p. 1032. c. Élie de Crete dit que S. Gregoire entend par ce batteſme la nouvelle pureté que S. Jean receut en touchant le chef ſacré du Sauveur [lorſqu'il le battiza,] & par la deſcente du S. Eſprit [ſur J. C. Saint Gregoire meſme nous donne lieu de l'expliquer du martyre de S. Jean,] 'dont il avoit parlé un peu or. 39. p. 633. b. auparavant, & en luy donnant le nom de batteſme.

'On cite encore, pour prouver que C. à Lap. p. 91. c Mald. in Matt. p. 81. a. J. C. a battizé S. Jean, S. Jerome & S. Chryſoſtome, qui diſent qu'il l'a battizé de ſon eſprit, *in ſpiritu*. [Mais cette expreſſion ne peut ſervir qu'à faire croire qu'il ne luy a point donné le batteſme de l'eau.] 'S. Jerome ajoute Hier. in Matt. p. 16. b. qu'en luy diſant *Sine modo*, il luy promettoit le batteſme du martyre, & qu'il recevroit encore ſon batteſme au jour du jugement : *Scio in die judicii meo te*

eſſe baptiſmate baptizandum : ce qu'il n'explique pas. 'L'auteur de l'ouvrage imparfait ſur Saint Matthieu, cite des apocryphes qui diſoient clairement que S. Jean avoit eſté battizé par J. C, ce qu'il paroiſt entendre ſimplement du batteſme de l'eau. Il ajoute neanmoins auſſitoſt, que Jean donna à JESUS le batteſme de l'eau, & que JESUS donna à Jean celui de l'Eſprit. [Mais il peut entendre par là celui de J. C, qui par l'eau donne le S. Eſprit.]

Op.Imp.h.4. p.29.t.b.

'On cite encore Theophylacte & Euthymius. 'Le premier dit bien que S. Jean avoit beſoin d'eſtre purifié par J.C, parcequ'eſtant deſcendu d'Adam, il en avoit tiré, comme les autres, la ſouillure de la deſobeïſſance, 'qui produiſoit en luy quelques pechez, quoique legers. [Mais il ne dit point que ce fuſt par le batteſme de l'eau qu'il en devoit eſtre purifié.] Et expliquant *ſine modò*, il fait dire à J. C, Laiſſez moy maintenant [m'humilier.] Il viendra un temps où je jouirai de la gloire qui m'eſt diie, '& où vous me verrez, dit S. Chryſoſtome, en l'état où vous me voudriez voir dés à preſent.

Mald.p.81.a. Thphy. in Matt.p.20.b. c. C. à Lap.p.91. 1. a. Thphy.p.20. c. Chry.inMatt. h.12.p.137.c.

[S. Auguſtin paroiſt plus formel.] 'Car aprés avoir montré contre les Pelagiens, qu'on ne peut dire que S. Jean ait eſté ſans peché, puiſqu'il eſtoit né par la voie ordinaire, & non d'une vierge comme J. C, il le prouve encore comme Theophylacte, parce qu'il dit à J. C, *Ego à te debeo baptizari*, aprés quoy il ajoute, *Et hoc illi ibi præſtitum eſt* : *Quando enim Dominus in aquam, non ille prater aquam.* [Cependant dans les livres à René, où il ſoutient le plus la neceſſité du batteſme de J. C, il ne dit point que S. Jean l'ait receu. Ainſi il peut bien avoir voulu marquer ſimplement dans l'autre endroit quelque ſanctification particuliere que J.C. luy avoit donnée alors, & qui s'eſtant faite dans l'eau, luy tenoit en quelque ſorte lieu de batteſme.] 'Quand il dit dans un ſermon, *Plus hic de baptiſmo dico, à Joanne baptizatus eſt Chriſtus &c.* [il eſt viſible ce me ſemble qu'il ne croyoit point que S. Jean euſt auſſi eſté battizé par J. C.]

Aug.ſ.293.p. 1182.c.e. ſ.g. ſ.292.c.2.p. 1169. d.

'On remarque avec quelque raiſon que les diſciples de S. Jean ne luy auroient pas témoigné eſtre ſurpris de ce que J. C. battizoit, ſi S. Jean meſme avoit eſté battizé par luy.

C.à Lap.p.91. 1.c.d'Jean.1. v.26.

NOTE VIII.

Pour la page 94. 11.

De quel Saint Jean ſont ces paroles, Et de plenitudine ejus &c.

'S. Auguſtin ne diſtingue point les verſets 16, 17, & 18, du premier chapitre de S. Jean, d'avec le 15, & ainſi il ſemble les attribuer tous à Saint Jean Battiſte. 'Il luy attribuë poſitivement le 16 en d'autres endroits. 'S. Chryſoſtome luy attribuë d'abord les verſets 16 & 17, '& dans la meſme homelie, (ce qui eſt un peu étrange,) il dit qu'ils ſont de l'Evangeliſte. [Je ne ſçay en effet ſi S. Jean Battiſte s'eſt jamais ſervi du terme de *JESUS CHRIST* :] 'Pour le verſet 18, S. Chryſoſtome dit toujours qu'il eſt de l'Evangeliſte, 'quoiqu'il puiſſe eſtre aiſement de S. Jean Battiſte, ſi le 16 & le 17 en ſont. 'Les autres Peres ſont partagez ſur cela.

Aug.B.in Joh.1.p.307. h.13.p.394.f. Chry.ib.h.13. p.38.a.b. p.85.2.a. a|h.14.p.93.2. b. Mald.ib.p. 1279.a. b|1275.e.

NOTE IX.

Pour la page 96. 56.

Quand S. Jean a eſté mis en priſon, & s'il y a eſté mis deux fois.

'JESUS CHRIST quitta la Judée lorſqu'il eut appris que S. Jean avoit eſté mis en priſon, & s'en retourna en Galilée. 'Il paſſa par la Samarie, où il parla à la Samaritaine, 'quatre mois avant la moiſſon : *Nonne vos dicitis quod adhuc quatuor menſes ſunt, & meſſis venit.* 'C'eſtoit donc ſur la fin de l'année, puiſque la moiſſon commençoit en Judée vers Paſque. [Ainſi il y a apparence que S. Jean fut mis en priſon

Matt.4.v.12. Joan.4.v.3.4. v.35. Sinop.in Jo. p.1198.g.

vers le mois de novembre ou de decembre.]

Conc.c.23.n. 50. 'Il y en a neanmoins qui croient que ces paroles, *Nonne vos dicitis &c.* ſont une eſpece de proverbe, [comme ſi J.C. vouloit dire, On ſe rejouit quand on approche de la moiſſon, & qu'elle n'eſt plus eloignée que de quelques mois: Vous avez donc grand ſujet de vous rejouir, puiſque la moiſſon des peuples à laquelle vous devez travailler, eſt déja blanche & toute mure. Selon ce ſens on ne peut point tirer des paroles de J.C. en quel temps il a quitté la Judée pour ſe retirer dans la Galilée aprés l'empriſonnement de S. Jean; & on a toute liberté de croire que ç'a eſté aſſez peu de temps aprés Paſque, comme peut-eſtre vers la Pentecoſte: & cela eſt meſme plus favorable pour l'hiſtoire de l'Evangile. *V.N.S.J.C. note* 21.]

Con.L.p.45-46. 'Le P. Lami a propoſé depuis quelques années une nouvelle opinion, qui eſt que S. Jean a eſté mis deux fois en priſon, premierement à Jeruſalem par l'ordre du Sanedrin, qui eſtoit le Conſeil ſouverain des Juifs pour les choſes de la religion; d'où ayant eſté delivré par la crainte du peuple qui l'aimoit, & en promettant de ne plus preſcher dans la Judée, il s'en alla dans la Galilée, où Herode offenſé de la liberté de ſes reprehenſions, le mit une ſeconde fois en priſon [à Maqueronte, & le fit mourir.]

p. 43. 'Cette double priſon eſt, comme il dit, le fondement du nouvel ordre de ſa Concorde ou harmonie de l'Evangile; [& c'eſt ce qui peut donner d'abord une impreſſion peu avantageuſe de ſon opinion. Car ſi c'eſt par une ſuite neceſſaire de cette double priſon,]

p.57.86. 'qu'il met l'election des douze Apoſtres avant la converſion de S. Matthieu,

p.117.130. '& la reception de J. C. chez Marthe avant la converſion de la femme pechereſſe, qu'il ſuppoſe eſtre Marie ſœur de Marthe; [ces deux concluſions ſi peu probables, pour ne rien dire de plus, donnent grand lieu de douter du principe ſur lequel elles ſont fondées.]

'Il ne ſoutient au moins la priſon de S. Jean à Jeruſalem, qu'en mettant la premiere vocation de S. André & de S. Pierre entre le batteſme de J. C. & ſa retraite dans le deſert, quoique S. Marc diſe, *Statim expulit eum ſpiritus in deſertum*; '& en mettant enſuite les 40 jours de ſa retraite entre la vocation de S. André & celle de S. Philippe, quoique S. Jean mette celle-ci le lendemain de l'autre, *in craſtinum &c.* 'Il eſt vray qu'il ſoutient que ce *craſtinum*, τῇ ἐπαύριον, repeté trois fois dans le meſme chapitre de S. Jean, peut ſignifier *quelque temps aprés*, non *le lendemain*: [mais je ne ſçay s'il le pourra perſuader à bien des gents, meſme avec les exemples qu'il allegue, comme je croy, en un autre ouvrage; *Cras reſpondebit mihi juſtitia mea*, & peut-eſtre quelques autres ſemblables, qui ſont d'un genre tout different de ceux-ci. Quelques raiſonnemens qu'il puiſſe faire, la ſimple lecture du texte de S. Jean effacera tout.

p.38-40.43. p.39-42. p.42.43.

Je ne ſçay ſi c'eſt encore par la neceſſité de ſoutenir ſon opinion ſur S. Jean, que] 'ce Pere ſe croit obligé de ſuivre exactement l'ordre de S. Matthieu & de S. Jean, parceque ce ſont, dit-il, des Apoſtres qui ont eſté témoins de ce qu'ils raportent, au lieu que S. Marc & S. Luc n'ont écrit que ce qu'ils ont appris des autres. [S'il ſe fonde ſimplement ſur ce que] 'Papias dit que S. Marc ne s'eſt pas mis en peine d'écrire les choſes ſelon l'ordre que J. C. les avoit faites ou dites, [il n'en ſauroit tirer que S. Matthieu & S. Jean ſe ſoient plus attachez à cet ordre. Que ſi c'eſt parceque S. Luc & Saint Marc n'eſtoient pas témoins oculaires comme ceux-ci, il eſt faſcheux qu'il ſemble faire des hiſtoires humaines de ces ouvrages qu'il reconnoiſt ſans doute

p.43p.p.13. Euſ.l.3.c.39. p.113.n.

eſtre

eſtre tous divins. Car je ne doute nullement qu'il ne ſoit preſt de ſouſcrire
Aug.B.conſ. 1.1.c.35.p.3. a.b|26.d.e. à ce que dit Saint Auguſtin,] 'que c'eſt l'autorité du S. Eſprit & la main de J. C, que nous reſpectons dans tous les quatre Evangeliſtes, non le témoignage des hommes; & que c'eſt pour cela que Dieu a fait écrire l'Evangile par S. Marc & par S. Luc, qui n'eſtoient diſciples que des Apoſtres, & non pas de J. C. meſme. [Le S. Eſprit a pu ſe ſervir de la connoiſſance humaine que Saint Matthieu & S. Jean avoient de l'hiſtoire de J. C, pour leur faire obſerver l'ordre du temps quand il a eſté à propos qu'ils l'obſervaſſent. Mais il ne luy a pas eſté fort difficile de le faire auſſi garder aux deux autres.

Je ne conçois pas non plus com-
Con.L.pr.p.8. ment] le P. Lami accuſe de temerité le ſentiment de la Peire, qui s'eſtoit perſuadé, dit-il, que l'ordre ſuivi par les Evangeliſtes eſt venu du S. Eſprit:
Aug.B.conſ. 1.2.c.21.p.54| 1.3.c.13.p.126. a.b. 'S. Auguſtin en a eſté perſuadé auſſi, ayant cru que les Evangeliſtes n'avoient rien mis que ſelon l'ordre & la maniere que le S. Eſprit leur ſuggeroit. [Je croy pouvoir ajouter que tout homme qui reconnoiſt l'Evangile pour une Ecriture canonique, ſe le perſuade encore; & je ne doute point que le P. Lami n'en ſoit luy meſme perſuadé,
Con.L.pr.p.8. pour peu qu'il y faſſe de reflexion.] 'Il objecte qu'il eſt certain que les Evangeliſtes n'ont pas toujours ſuivi l'ordre du temps. [Mais eſt-ce l'unique ordre qu'on puiſſe ſuivre?

Pour venir plus preciſément à la dou-
con.p.44.48. ble priſon de S. Jean,] 'Le Pere Lami pretend que ſi on ne l'admet, il faut renverſer toute l'œconomie des actions & des inſtructions de J. C, & mettre une étrange diſcorde entre les Evangeliſtes. [Je n'ay pas aſſez étudié cette matiere pour répondre abſolument à cette difficulté: mais je voy qu'elle n'a pas empeſché qu'on n'ait fait depuis le commencement de l'Egliſe un grand nombre de Concordes ſur l'Evangile; & je ne trouve point que les choſes ſoient ſi fort renverſées dans celle qu'on attribuë à Mr Arnauld,] '& que pr.p.10.12.
le Pere Lami reconnoiſt avoir eſté la plus eſtimée de toutes.

[Mais voici enfin le raiſonnement ſur lequel il croit qu'on eſt obligé d'admettre une premiere priſon de S. Jean, differente de ſa detention par Herode.] 'Il eſt certain par S. Matthieu & con.p.41.
par S. Marc, que J. C. aprés avoir ſurmonté le demon dans le deſert auſſitoſt aprés ſon batteſme, revint dans la Galilée lorſqu'il eut ſçeu que S. Jean avoit eſté arreſté: & l'on voit plus preciſément, dit le P. Lami, par l'Evangile de S. Jean, qu'il retourna en Galilée pour les noces de Cana auſſitoſt aprés ſon batteſme: Donc Saint Jean Battiſte fut arreſté auſſitoſt aprés le batteſme de J. C, avant que J. C. fuſt retourné du deſert dans la Galilée, & avant les noces de Cana. Cependant l'Evangile dit tres nettement qu'aprés les noces de Cana, J. C. fut à Capharnaüm, de là à Jeruſalem pour Paſque, & de Jeruſalem dans les pays des environs, où il battizoit en meſme temps que S. Jean battizoit auſſi à Ennon. Cela ne ſe peut accorder, dit le Pere Lami, ſi nous n'avouons que S. Jean aprés avoir eſté mis en priſon, en fut delivré, & continua encore à battizer. [Voilà ce me ſemble tout le raiſonnement du Pere Lami, non pas dans les meſmes termes, mais d'une maniere qui eſt, comme je croy, encore plus claire & plus forte que la ſienne.

Ce raiſonnement paroiſt demonſtratif, mais à ceux qui ne prennent pas garde à une remarque aſſez commu-
Aug.B.conſ. 1.2.c.5.p.34. d. ne,] '& que S. Auguſtin n'a pas oubliée, qui eſt que les Evangeliſtes, [& ſouvent meſme les hiſtoriens profanes,] raportent comme de ſuite des choſes qui ſont neanmoins fort eloignées l'une de l'autre, lorſqu'ils jugent

à propos d'omettre ce qui s'eſt paſſé entre deux. [Il eſt donc vray que Saint Matthieu & S. Marc aprés avoir raporté les tentations de J.C. dans le deſert, diſent qu'il vint enſuite en Galilée lorſque S. Jean eut eſté mis en priſon. Il reſte à prouver que ce retour de J.C. en Galilée ſoit celui dont parle S. Jean l'Evangeliſte, & qui preceda de peu de jours les noces de Cana : mais c'eſt ce que le P. Lami ne prouve pas, & ce qu'il ne ſauroit prouver. Que ſi ce retour eſt celui que S. Jean l'Evangeliſte marque aprés l'entretien de la Samaritaine, le Pere Lami n'en peut rien conclure pour la double priſon de S. Jean.

Con. L. p. 44. 'Mais il eſt conſtant, dit-il, *liquet*, que S. Matthieu & S. Marc raportent aprés la priſon de S. Jean, beaucoup de choſes arrivées avant qu'il euſt eſté arreſté par Herode. [Et par où cela eſt il conſtant ? Car toutes ces choſes ſe trouvent dans la Concorde de Mr Arnauld aprés la detention de S. Jean par Herode : & je ne voy point que cela faſſe aucune confuſion ni aucun embaras : ſurtout ſi nous mettons la priſon de S. Jean non ſur la fin de l'année, mais à la Pentecoſte.]

p. 45. 46. 'Le P. Lami tire de ces paroles de J. C. ſur S. Jean, *Fecerunt in eo quæcumque voluerunt*, que les Phariſiens ont perſecuté le ſaint Precurſeur. [Mais ils peuvent l'avoir fait par Herode : & ce ſens convient meſme mieux aux paroles de J.C. Car ſi aprés l'avoir mis en priſon, ils ont eſté obligez de le relaſcher, ils n'ont pas fait contre luy tout ce qu'ils vouloient.

Je ne voy donc rien qui puiſſe non pas prouver, mais favoriſer meſme le

p. 47. ſentiment du P. Lami, [que la remarque qu'il fait ſur ce que S. Marc & S. Matthieu diſent, que J. C. vint en Galilée à cauſe de la detention de Saint Jean. Car ſi c'eſtoit Herode qui avoit fait mettre Saint Jean en priſon, J.C. devoit plutoſt fuir la Galilée qui appartenoit à Herode. [Mais je penſe que le Pere Lami avouera luy meſme que cette raiſon priſe dans toute ſa force, eſt encore bien foible pour avancer un fait de cette importance inconnu à toute l'antiquité. J.C. n'avoit point à craindre d'Herode, dont ſa ſageſſe vouloit ſouffrir les dereglemens ſans en rien dire ; & il ſavoit bien arreſter s'il le vouloit les effets de ſa mauvaiſe volonté. Quelques uns pretendent meſme que Capharnaüm, où il fit ſon principal ſejour, eſtoit à Philippe plutoſt qu'à Herode. Pour ce que le P. Lami ſuppoſe que la detention de S. Jean eſt miſe comme la cauſe pour laquelle J.C. vint en Galilée, les Evangeliſtes diſent ſimplement qu'il y vint aprés avoir appris cette detention. Elle peut neanmoins en avoir eſté la cauſe, ſi J.C. a voulu paroiſtre particulierement dans la Galilée, & n'y paroiſtre avec grand eclat qu'aprés que S. Jean fut comme diſparu par ſa priſon.]

p. 44. 'Ce Pere s'étonne de ce que perſonne n'a remarqué la difficulté qu'il y a de voir pourquoi S. Matthieu parle de la priſon de S. Jean hors de ſon lieu, pretendant que cela a dû donner ſujet de juger qu'il ne parloit pas de ſon empriſonnement par Herode, mais de quelque autre. [S'il l'entend de ce que dit Saint Matthieu dans le chapitre 4, verſet 12, *Cùm autem audiſſet Jeſus quòd Joannes traditus eſſet*, je ne voy rien qui empeſche de croire que cela ne ſoit mis tout à fait en ſon lieu & en ſon temps, en le raportant meſme à ſa detention par Herode. Que ſi le Pere Lami parle de l'hiſtoire que S. Matthieu fait de ſon empriſonnement dans le chapitre 14, c'eſt une preuve bien forte que cet Evangeliſte ne s'eſtoit pas fait une loy non plus que les autres de ſuivre toujours l'ordre du temps, puiſqu'il ne raporte en cet endroit la detention de S. Jean qu'à l'occaſion de ſa

mort, & ſa mort meſme qu'à l'occaſion des miracles que J. C. avoit faits, ou qu'au moins Herode n'avoit ſçeus que quelque temps aprés avoit fait mourir S. Jean. *In illo tempore, audivit Herodes Tetrarcha famam Jeſu: & ait pueris ſuis ; Hic eſt Joannes Baptiſta ; ipſe ſurrexit à mortuis ; & idèo virtutes operantur in eo. Herodes enim tenuit Joannem &c.*

p. 101. 'Le Pere Lami pretend trouver une grande preuve, *efficaſſimum argumentum*, que Saint Jean eſtoit priſonnier à Jeruſalem, & non pas à Maqueronte, lorſqu'il envoya de ſa priſon deux de ſes diſciples à J. C; parcequ' immediatement auparavant, S. Luc en parlant du fils de la veuve de Naim reſſuſcité par J. C, avoit dit que le bruit de ce miracle s'eſtoit repandu dans toute la Judée. [Mais Maqueronte n'eſtoit-elle pas dans la Judée ? Et quand elle n'en auroit pas eſté, S. Luc ajoute auſſitoſt, *& in omnem circa regionem.*]

p. 102. 'Le P. Lami dit que les diſciples de S. Jean n'avoient pas apparemment beaucoup de liberté de luy parler dans une place forte comme Maqueronte, où les Rois avoient accoutumé d'avoir Marc. 6. v. 20. leurs threſors. 'Mais Herode qui honoroit S. Jean, meſme aprés l'avoir fait mettre en priſon, [pouvoit bien permettre auſſi qu'il fuſt viſité par ſes diſciples, & donner ordre en meſme temps qu'il n'euſt rien à craindre pour ſes threſors s'ils eſtoient là, ce que je ne me ſouviens pas d'avoir lu.

Voilà ce me ſemble toutes les raiſons fortes ou foibles que le P. Lami allegue pour ſon opinion : & je penſe que ceux qui les examineront avec un peu de ſoin, ne s'étonneront pas que le public ne les aic pas receuës trop favorablement, & n'ait point eſté perſuadé de la ſolidité de ſes conjectures. Il ſeroit meſme aſſez difficile de les accorder avec ce qu'on lit dans l'Evangile,] 'que quand S. Jean battizoit à Jean. 3. v. 23. 24. Con. L. p. 47. Ennon, aprés ſa premiere detention ſelon le P. Lami, il n'avoit point encore eſté arreſté : *nondum enim miſſus fuerat Joannes in carcerem.* Le P. Lami dit que c'eſt qu'il n'avoit pas encore eſté mis en priſon pour la ſeconde fois : [mais aſſurément cette ſolution eſt un peu forcée.

Nous n'avons point voulu embaraſſer cette queſtion de quelques autres difficultez qu'on peut faire ſur la note du P. Lami, mais qui ne ſont rien pour la deciſion du fond, comme ſur ce qu'il avance, que] 'ſelon l'Evangile de Saint Con. L. p. 43. Jean, J. C. fut en Galilée auſſitoſt aprés ſon batteſme, *ſine mora*. [Cependant S. Jean ne parle point dutout du batteſme : de ſorte que tout ce qu'il dit dans ſon premier chapitre ſe peut mettre un an aprés ſi l'on veut : & nous ne doutons pas qu'il ne le faille mettre aprés les 40. jours du jeûne.] 'Le P. Lami le p. 41-43. reconnoiſt en partie.

[Je ne ſçay ſi le reſpect qu'on doit à la vertu de S. Jean, peut permettre de dire ſans preuve,] 'qu'il eſtoit ſorti de p. 47. priſon à condition de ne plus preſcher dans la Judée. Le Pere Lami pretend montrer qu'il avoit quitté la Judée, 'parcequ'il preſchoit à Ennon dans la p. 47-48. Galilée. [Mais il ne ſe met point en peine de montrer qu'Ennon eſtoit dans la Galilée.] 'Que ſi ce lieu eſtoit à huit Caſ. ex. 13. 8. 25. p. 281. milles au deſſous de Scythople, comme Caſaubon le cite d'Euſebe, [je penſe que c'eſtoit dans la Judée plutoſt que dans la Galilée.]

'Il dit que Saint Joſeph en revenant Con. L. p. 48. d'Egypte en Galilée, ne voulut pas meſme paſſer par la Judée. [Je ne voy pas cependant quel autre chemin il pouvoit prendre, à moins qu'il n'allaſt par mer.]

'Il dit que J. C. ayant appris qu'He- p. 48. rode avoit fait mourir S. Jean, s'enfuit de là dans le deſert. 'S. Matthieu ſe ſert Matt. 14. v. 13 du terme de *receſſit*, *il ſe retira*, [qui eſt plus reſpectueux ; & je ne ſçay ſi

l'Evangile dit jamais qu'il ait *fui*, que
Conc.c.37. n.1. a. lorſqu'on le voulut faire Roy.] 'Selon
la ſuite de l'endroit de S. Matthieu, il
ſe retira non ſur la nouvelle de la mort
de Saint Jean, mais ſur ce qu'Herode
diſoit de luy meſme; le reſte n'eſtant
§ 1.2. que comme une parentheſe. 'Il paroiſt
meſme qu'il avoit alors moins à crain-
dre la cruauté d'Herode, que ſon eſti-
me & ſa curioſité. Auſſi ſelon S. Marc,
il ſe retira pour faire repoſer les Apoſ-
tres.

Pour la page 96. § 6.

NOTE X.

Sur la fille & le premier mari d'Herodiade.

C. à Lap. in Marc. p.593. a. d. 'Nous donnons à la fille d'Herodia-
de, dont parle l'Evangile, le nom de
Salomé, comme d'autres l'ont fait avant
Joſ. ant. l.8. c.7.p.628.c. nous, 'parceque Joſeph dans la deduc-
tion qu'il fait de la famille du Roy
Agrippa, ne donne aucun autre enfant
à Herodiade. Elle l'avoit eue de ſon
premier mari avant que d'eſtre enlevée
Chry.in Matt. h.49.p.530.c. d'Or.in Luc. h.27.p.237.b. par Antipas: '& S. Chryſoſtome croit
auſſi aprés Origene, que celle dont
parle l'Evangile eſtoit ſortie de ce ma-
riage.

Marc.6. v.17. Joſ.p.628.c. 'Ce premier mari d'Herodiade eſtoit
Philippe ſelon l'Evangile, & Herode
ſelon Joſeph: [ce qui n'eſt pas plus dif-
ficile à accorder que quand le Tetrar-
que de Galilée & le Roy des Juifs qui
fit mourir Saint Jacque, ſont appellez
Herodes par S. Luc; au lieu que Joſeph
appelle le premier Antipas, & l'autre
Agrippa. Comme tout le monde de-
meure d'accord que l'un s'appelloit
Herode Antipas, & l'autre Herode
Agrippa, je ne ſçay pas pourquoi]
Mald.in Matt. p. 301. c.d. 'Maldonat demande d'autres preuves
pour croire que le premier mari d'He-
rodiade ſe nommoit Herode Philippe;
Caſ.ex. 13.§ 25. p.282. [ni pourquoi]. 'Caſaubon dit qu'il eſt
impoſſibile de concilier Joſeph avec l'E-
vangile.

Hier.in Matt. p. 41. a. b. a Mald.p.302. a. 'S. Jerome dit qu'Herodiade eſtoit
fille d'Aretas Roy [d'Arabie;] a en quoy
il peut bien avoir eſté trompé 'par Eu-
ſebe. Car quoiqu'il ſoit aſſez clair en
Euſ.l.1.c.11. p.29.a.b. cet endroit, il ne l'eſt pas neanmoins ſi
fort, qu'en le liſant un peu viſte, on
ne puiſſe douter ſi c'eſt Herodiade qu'il
dit eſtre fille d'Aretas, ou ſi c'eſt la pre-
miere femme d'Herode Antipas: 'Et en
Ruf.l.2.c.13. p.14.a. effet, Rufin l'a pris dans le premier
ſens, [qui eſt le faux, ne s'eſtant pas
donné la peine d'aller conſulter l'en-
droit de Joſeph que cite Euſebe.]

Hier.ib.p.41. a. b. 'S. Jerome ajoute qu'Aretas ayant
marié ſa fille Herodiade à Philippe le
Tetrarque, il la luy oſta enſuite, & la
donna à Herode Antipas. Il cite cela
d'une vieille hiſtoire. [Mais ce Saint qui
aimoit la verité & la raiſon, n'auroit
pas ſans doute trouvé mauvais qu'on
euſt preferé à cette hiſtoire ſans nom
l'autorité de celle de Joſeph, qui appa-
remment n'eſt pas moins ancienne, qui
nous décrit dans le particulier com-
ment tout cela s'eſtoit paſſé,] 'qui nous
Joſ. ant. l.18. c.7.p.626. aſſureque le mariage d'Herodiade avec
Antipas forma une guerre entre Aretas
& luy, '& qui nous apprend meſme que
p.628.c.d. Philippe le Tetrarque epouſa la fille
qu'Herodiade avoit eue de ſon pre-
mier mari. [Quand nous n'aurions point
Joſeph, l'Ecriture ne donnant point la
qualité de Tetrarque à Philippe, nous
aurions grand ſujet de douter qu'An-
tipas euſt oſé enlever la femme d'un
frere qui eſtoit de la meſme qualité que
luy, quoique moins riche.]

Pour la page 100. § 7.

NOTE XI.

Sur ce que dit S. Paulin, que S. Jean a eſté ſans peché.

Paul.car.5.p. 455.460.461. 'S. Paulin dans le poëme qu'il a fait
de la vie de Saint Jean, ſemble le faire
entierement exemt de toute la ſouil-
lure du peché, & de tout ce qui pou-
voit avoir beſoin d'eſtre purgé. [Mais
il faut diſtinguer entre S. Paulin, qui
dans un poëme avance une penſée vrai-
ſemblable lorſqu'on ne conſidere que

la vertu de Saint Jean, & ce que nous ſavons de ſes actions; & entre S. Auguſtin qui aſſure une choſe en pluſieurs endroits, en défendant l'Egliſe contre ſes ennemis, ſur un point qu'il avoit fort examiné dans l'analogie & la ſuite de toutes les veritez de la religion.]

Pour la page 100. § 7.

NOTE XII.

Hiſtoires peu aſſurées ſur la mort de S. Jean.

All. de Sim. t. 92.

'On cite une hiſtoire de la mort de S. Jean, écrite par un nommé Euripe, qui ſe qualifie le ſecond des diſciples de ce Saint: & il dit qu'il l'a écrite afin que tous ſes freres en J.C. feſtent le 29e jour d'aouſt la memoire & le repos de Jean l'ami & le precurſeur de Chriſt.

Bollinay, t. 1. p. 39. 1.

'On ne doute pas que ce ne ſoit une fable: [& ce peu de lignes que nous en avons le prouve aſſez.]

Gr. T. gl. M. c. 12. f. 30.

'S. Gregoire de Tours dit qu'une femme des Gaules venüe dans la Paleſtine pour voir J.C, ayant ſçeu qu'on alloit couper la teſte à S. Jean, y accourut, & obtint à force d'argent la permiſſion d'entrer dans la priſon pour recueillir de ſon ſang &c. & qu'elle l'apporta à Bazas [en Gaſcogne,] & le mit dans l'autel d'une egliſe qu'elle y fit baſtir ſous le nom du ſaint Precurſeur. [Bien des gens ne croiront pas cette hiſtoire, quand elle ſeroit meſme raportée par des auteurs plus anciens & plus exacts: & ce ne ſera pas par là qu'on prouvera que les Chretiens ont eu des egliſes avant le III. ſiecle.]

Pour la page 100. § 8.

NOTE XIII.

Si S. Jean a annoncé J. C. aux morts.

Naz. or. 20. p. 369. b. Ori. g. in 1. Reg. p. 134. a. Hipp. de Anti. p. 62. 63.

'Ce que dit S. Gregoire de Nazianze après S. Hippolyte & Origene, que S. Jean a annoncé meſme aux morts la venüe de J.C, [eſt ce me ſemble une penſée aſſez commune parmi les anciens.]

Chry. in Mat. h. 17. p. 430. 431.

'Neanmoins S. Chryſoſtome la rejette, & s'en moque meſme comme d'une badinerie qui n'eſt bonne que pour des enfans. Mais il ne rejette proprement que ceux qui vouloient que S. Jean euſt eſté preſcher la penitence aux morts, pour leſquels il n'y a plus de confeſſion [& de penitence] ſelon l'Ecriture, [en quoy il peut bien avoir eu en vüe Origene,] qui dit que Saint Jean & les Prophetes ſont deſcendus dans les enfers, comme les medecins vont dans les lieux où les malades ont beſoin de leur ſecours. 'Et il combat dans le meſme endroit une autre penſée qu'Origene joint à celle là. [Ainſi ce que dit ce Saint peut bien ne ſe pas raporter au ſentiment de S. Hippolyte,] qui dit que S. Jean alla annoncer dans les enfers que J.C. y deſcendroit bientoſt pour ſauver des mains de la mort les ames des Saints, [ſans rien dire des autres. S. Gregoire de Nazianze ne s'explique point dutout.].

Ori. p. 33. b. 35. c. p. 34. c. Chry. p. 430. c. Hipp. de Anti. p. 63.

Pour la page 100. § 8.

NOTE XIV.

Que S. Jean n'a point eſté martyriſé à Sebaſte.

[Comme le tombeau de S. Jean a eſté celebre à Sebaſte dans la Samarie des le IV. ſiecle au moins,] c'eſt ſans doute [ce qui a fait croire dans la ſuite du temps qu'il y a eſté mis en priſon, & decapité.] 'S. Gaudence meſme l'a cru, quoique ſans l'aſſurer, [n'ayant pas aſſez examiné l'etat où eſtoient ces pays du temps de S. Jean. Car quand Joſeph ne nous aſſureroit pas que cela eſt arrivé à Maqueronte, il eſt certain que Sebaſte obeiſſoit alors aux Romains, & non à Herode Antipas, qui n'y avoit ni juriſdiction, ni priſon, ni droit d'y faire executer perſonne.]

Chef S. J. p. 7. 9. Gaud. ſ. 17. b. b. P. t. 2. p. 60. d. e.

Pour la page 102. § 8.

NOTE XV.

Sur la dedicace de l'egliſe de S. Jean à Alexandrie.

'Theophane dit que ſes reliques de

Thph. p. 64. b.

Saint Jean Battiſte furent transferées à Alexandrie l'an 4 d'Arcade, le 6 des
a.p.567.a. calendes, au mois de Pauni. 'Le Pere Goar raporte cela à la dedicace de l'egliſe de ce Saint baſtie par Theophile à la place du temple de Serapis: [& je penſe que perſonne ne fera difficulté de le ſuivre en cela. Le mois de Pauni commence le 26 de may. Ainſi le 6 des calendes doit s'entendre de celles du mois de juin, & marquer le 27 de may.]
p.518.638.a. 'Que ſi l'on trouve des manuſcrits qui liſent *VI. calendas julii*, *menſis Pauni die ſecundâ*, il faut aſſurément lire *junii*, le 6 des calendes de juin eſtant effectivement le 2 de Pauni, au lieu que le 6 des calendes de juillet, c'eſt à dire le 26 de juin, eſt le 2 d'Epiphi.

[Pour l'année, cela eſt fort brouillé
p.64.b. dans Theophane à l'ordinaire.] 'Car on le met en la 4e année d'Arcade, [qui eſt au moins l'an 398,] en la premiere du Pape Innocent, [qui eſt l'an 402,] en la 14e de Nectaire, [qui eſt l'an 395,] & deux ans avant l'ordination de S. Chryſoſtome, [faite en 398. Si on veut que Theophile ait dedié ſon egliſe un dimanche, le 27 may eſtoit le dimanche en 395. On voit par là qu'il ſe faut peu arreſter à l'hiſtoire de la tranſla-
Cyp. p.407. tion du chef de S. Jean à Angeli,] 'où on lit que cette egliſe fut dediée par ordre de Theodoſe le 29 d'aouſt.

P. ſur la page 104. § 9.

NOTE XVI.

Que le chef de S. Jean a eſté enterré à Jeruſalem, & transferé de là non à Conſtantinople, mais à Emeſe.

[Ce n'eſt pas d'aujourd'hui qu'il y
Flor. p. 788. c. a de grandes difficultez ſur le chef de S. Jean Battiſte.] 'On cite de Nicephore & de Metaphraſte qu'Herodiade le fit enterrer dans le palais de Maqueronte:
Nphr. l. 1. c. 29. p. 89. ad Sur. 29. aug. p. 322. § 21. 24. 'Mais ils diſent ſeulement que ce fut dans le palais, ſans en determiner le lieu. [Ils paroiſſent avoir voulu ſuivre l'hiſtoire de la premiere decouverte du chef de S. Jean,] 'qui s'exprime comme eux: [a]mais c'eſt aprés avoir dit que S. Jean avoit revelé ſon chef à deux moines qui eſtoient venus à Jeruſalem. [Marcellin en parle de meſme ſur l'an 453. C'eſt pourquoi] 'Adon & Pierre des Noels, qui avoient vu la meſme hiſtoire que les autres, diſent que ce fut dans le palais d'Herode à Jeruſalem qu'il fut enterré. [Sozomene qui, comme nous allons voir, a ſuivi des memoires tous differens, s'accorde neanmoins en ce point,] 'puiſqu'il dit que le chef de S. Jean fut trouvé chez des moines qui avoient d'abord demeuré à Jeruſalem. 'C'eſt pourquoi Mr du Cange le ſuppoſe partout comme une choſe conſtante.

Chef S. J. p. 210. a p. 208.

Ado, 29. aug. P. de Nat. l. 7. c. 132. p. 150. a.

Soz. l. 7. c. 21. p. 737. c.

Chef S. J. p. 6.

'Cependant l'hiſtoire de la ſeconde p. 219. decouverte de ce chef porte dans le latin, que l'Abbé Marcel demandant à S. Jean dans une viſion d'où il venoit, ce Saint répondit qu'il venoit de Sebaſte. [Cette opinion n'eſt peut-eſtre pas moins probable que les autres. Neanmoins nous n'avons pas oſé former un ſentiment nouveau ſur cet endroit qui n'eſt pas meſme dans le grec.

Il y a encore plus de difficulté ſur le lieu où il fut tranſporté que ſur celui où il avoit eſté mis en terre. Nous verrons ſur Theodoſe I. §. 65,] 'qu'on pre- Soz. p. 737. c. d. tend qu'il fut trouvé à Jeruſalem chez des moines ſectateurs de l'hereſie des Macedoniens, tranſporté peu aprés en Cilicie, de là à Coslai ou Coſilas village prés de Calcedoine, en 371 au pluſtard, & que ſous Theodoſe il fut oſté des mains des Macedoniens, & porté à Calcedoine ſur la fin de 391, puis à l'egliſe de S. Jean à Hebdomon prés de Conſtantinople. Et cette hiſtoire eſt fondée ſur Sozomene, ſur la chronique d'Alexandrie p. 708, & ſur quelques editions de celle de S. Proſper.

'D'autres diſent que le chef du meſ- Chef S. J. p. me S. Jean Battiſte ayant eſté trouvé 208. &c. à Jeruſalem du temps de Conſtantin,

fut tranſporté ſecrettement à Emeſe en Phenicie, où il demeura caché aſſez longtemps, juſqu'à ce qu'il y fut découvert en 453, ſous l'empire de Marcien. [Cette narration eſt appuyée dans ſes premieres parties ſur l'autorité d'une piece qui eſt ancienne; & ſa derniere eſt certifiée par une hiſtoire, qui paroiſt originale & tout à fait authentique, comme on le verra dans la note
p. 31.43.52. 17.] 'L'on remarque que les Grecs ne connoiſſent plus aujourd'hui dans leur office que cette traslation, ayant tout à fait oublié celle dont parle Sozomene.

[Il faut neceſſairement que l'une des deux translations ſoit fauſſe, ou qu'au moins l'une n'ait pas eſté du veritable chef de S. Jean Battiſte. Sozomene a un grand avantage pour luy, qu'il décrit une choſe faite à la vüe de Conſtantinople, ou plutoſt de toute la terre, & ſi prés de ſon temps, qu'on ne peut douter qu'il n'ait vu la moitié de ceux qui y avoient aſſiſté. Car de dire que ce qu'on en lit dans ſon hiſtoire, y ait eſté ajouté, c'eſt une choſe ſans aucune probabilité: Et puiſqu'on pretend que cette translation eſt demeurée inconnuë auſſitoſt aprés, qui a pu s'aviſer de mettre dans ſon hiſtoire une choſe que perſonne ne diſoit plus?

Mais Sozomene n'eſt pas ſeul qui la raporte. Elle ſe lit dans la chronique de S. Proſper, qu'on ne dit point avoir accoutumé de ſuivre Sozomene; elle eſt encore dans la chronique d'Alexandrie, où l'on en trouve des particularitez qui ne ſe liſent point dans les autres. Ainſi ce ſont trois auteurs differens qui appuient une meſme choſe, tous trois conſiderables, & dont deux au moins peuvent paſſer pour originaux, ſi neanmoins cet endroit eſt veritablement de Saint Proſper, de quoy nous parlerons dans la ſuite. On ne peut donc ce me ſemble revoquer en doute la narration de Sozomene, au moins pour ce qui eſt des choſes qui ſe ſont paſſées publiquement.

Il ſemble qu'on la peut encore appuyer par le témoignage] 'd'une oraiſon attribuée par quelques uns à Saint Chryſoſtome; mais que le ſtyle, & S. Jean de Damas qui la cite, font voir eſtre de Severien Eveſque de Gabales en Syrie, qui vivoit & preſchoit du temps de S. Chryſoſtome. 'Car elle eſt prononcée dans une ville où il y avoit des reliques de Saint Jean Battiſte; Et neanmoins il eſt aiſé de juger que ce n'eſtoit ni à Jeruſalem, ni à Sebaſte, ni en aucun autre lieu de la Paleſtine,] 'mais en un pays plus ſeptentrional que cette province, [ce qui exclud encore Alexandrie, & peut fort bien au contraire marquer Conſtantinople, où il eſt certain que Severien a ſouvent preſché; d'où vient que le Pere Combefis croit que c'eſt cette ville dont il parle.] 'Ce que dit Severien, qu'un autre avoit déja parlé avant luy, [convient auſſi fort bien à Conſtantinople, où il y avoit toujours grand nombre d'Eveſques.

Combef. de Chry. p. 221 Jo. D. im. l. j. p. 809.

Combef. de Chry. p. 235.

p. 255.

p. 222.

Neanmoins ce témoignage qui ſeroit tres conſiderable s'il eſtoit plus poſitif, n'eſt pas aſſez formel pour rien prouver. Car quoiqu'on diſe, on ne ſauroit montrer qu'il parle à Conſtantinople. Il pouvoit y avoir des reliques de S. Jean à Antioche. Il y en pouvoit avoir à Gabales, & en bien d'autres endroits que nous ne ſavons pas. Car Severien ne dit pas que ce fuſt le chef de ce Saint. De ſorte que quand on montreroit qu'il preſchoit à Conſtantinople, cela ne prouveroit pas encore aſſez pour l'hiſtoire raportée par Sozomene.]

'Baronius reçoit abſolument le recit de cet hiſtorien, & rejette au contraire ce qu'on dit, que le chef de S. Jean a eſté trouvé à Emeſe ſous Marcien. [Il en a eu ſujet s'il n'a point vu d'autre autorité pour cette derniere hiſtoire, que ce qu'en raporte Metaphraſte ſur la vie

Bar. 391. 5. 12. 29. aug. b.

de S. Jean & dans celle de S.te Matrone, ou ce qui s'en lit dans le traité attribué à S. Cyprien. Mais outre ce qui en eſt dans la chronique de Marcellin, [dont il euſt pu faire un peu plus de cas, & dans celle d'Alexandrie, dont l'autorité eſt ſans doute conſiderable, Mr du Cange qui a traité à fond ce qui regarde les reliques de Saint Jean, l'autoriſe par des preuves, de la verité deſquelles nous ne croyons pas pouvoir douter.

Il faut donc neceſſairement reconnoiſtre que Theodoſe, & l'Abbé Marcel qui nous aſſure de la decouverte faite à Emeſe, ayant cru chacun avoir le chef de Saint Jean Battiſte, l'un des deux s'eſt trompé dans ſa croyance. Ce n'eſt pas qu'abſolument parlant, & en rejettant l'hiſtoire anonyme de la tranſlation du chef de S. Jean de Jeruſalem à Emeſe, laquelle n'eſt pas tout à fait aſſurée, comme nous le verrons dans la note 17, on ne puiſſe dire qu'aprés que Theodoſe eut mis cette relique à Conſtantinople, elle en fut enlevée & portée à Emeſe, où elle demeura cachée juſqu'à ce que Dieu la decouvriſt à l'Abbé Marcel. Car cet Abbé ne dit point comment ni d'où elle eſtoit venüe à Emeſe. Mais cela a ſi peu d'apparence, qu'il eſt plus aiſé de croire qu'on a pris le chef de quelque autre Saint pour celui de S. Jean Battiſte. On ne le peut dire ce me ſemble de Marcel,] puiſque la revelation qu'il eut, nomma poſitivement Saint Jean qui a battizé J.C; & un Preſtre ayant témoigné douter que ce fuſt le chef du Precurſeur, le miracle dont il fut auſſitoſt puni, confirma ſans doute la verité qu'il conteſtoit.

Chef S. J. p. 217.

p. 227, 228.

On ne voit pas la meſme certitude pour le chef que Theodoſe mit à Conſtantinople, puiſqu'elle n'eſt fondée que ſur le témoignage de moines accuſez d'eſtre Macedoniens, qui ainſi pouvoient bien ne faire pas conſcience de mentir. Et ils peuvent meſme s'eſtre trompez de bonne foy : car les payens brulerent bien d'autres os que ceux de S. Jean Battiſte. Ainſi s'il y avoit quelque Saint inhumé vers le meſme endroit, qui ait auſſi eſté deterré, comme les payens jetterent les reliques de S. Jean par la campagne, on les aura aiſément confonduës avec les autres. Il faut toujours que ce chef fuſt de quelque Saint,] puiſque Dieu fit un miracle pour empeſcher que Valens ne le portaſt à Conſtantinople.

Soz. l. 7. c. 21. p. 737. c. d.

*On remarque, comme nous avons dit, que le recit de Sozomene n'a point eſté receu des Grecs poſterieurs, qui n'ont [preſque] point connu d'autre chef de S. Jean que celui qui a eſté à Emeſe.

Chef S. J. p. 31. 43. 51.

[S'il faut ajouter foy à ce que dit Metaphraſte,] 'il pretend que Juſtinien ayant fait rebaſtir l'egliſe d'Hebdomon, y fit apporter pour la dedier diverſes reliques, leſquelles il fit enſuite reporter au lieu où elles avoient accoutumé d'eſtre : '& on remarque que cela s'eſt auſſi pratiqué dans l'Occident. 'Entre ces reliques, il fit apporter d'Emeſe le chef de S. Jean. [On n'avoit donc alors aucune penſée qu'il fuſt dans l'egliſe meſme d'Hebdomon.

Sur. 29. aug. p. 326. § 11.

Chef S. J. p. 95.

Sur. 29. aug. p. 326. § 11.

Mais ſans nous arreſter à Metaphraſte, le Comte Marcellin qui vivoit du temps de Juſtinien meſme, n'auroit pas dû raporter, comme il fait, la decouverte du chef de S. Jean à Emeſe, avec la date, & diverſes particularitez, comme une choſe qui n'eſtoit conteſtée de perſonne, ſi l'Egliſe de Conſtantinople euſt cru alors avoir le meſme chef; ce qu'il n'euſt pu ignorer. Il faut dire la meſme choſe de Theophane, qui eſtoit perſuadé que ce chef eſtoit à Emeſe lorſqu'il écrivoit à Conſtantinople.

Nous verrons dans la note 22, que vers l'an 850, on apporta de Comane à Conſtantinople un chef de S. Jean qu'on pretendoit eſtre celui d'Emeſe,]

Ut

Ugh.t.6.p. 1226.b. *'Ut in S. Joannis fide urbis (f. urbs) & tutelâ eſſet*, dit un menologe. [L'hiſtoire de cette translation, quelque peu d'autorité qu'on luy veuille donner, ſuffit toujours pour montrer que l'on ne croyoit point alors avoir à Conſtantinople le chef de S. Jean, ſoit qu'on euſt reconnu que celui que Theodoſe y avoit apporté n'eſtoit pas le veritable, ſoit qu'il euſt eſté perdu ſous les Empereurs Iconomaques.

On peut remarquer encore que] Soz.l.7.c.24. p.741.d. 'Theodoſe avant que de partir pour faire la guerre à Eugene, alla prier dans l'egliſe de S. Jean Battiſte qu'il avoit fait c.21.p.738.a. baſtir, '& où il avoit mis le chef qu'il Thdrt.l.5.c. 24.p.739.a. croyoit eſtre du meſme Saint: '& neanmoins ce fut l'Apoſtre S. Jean avec S. Philippe qui l'aſſiſta dans cette guerre.

[Ce que l'on trouve de la translation faite ſous Theodoſe dans la chronique de S. Proſper, n'eſt point dans les editions de du Cheſne, & du P. Labbe.] Euſ.chr.P.p. 200. a p.768.d. 'Le Sr de Pontac l'a mis dans la ſienne en italique, comme une addition: [a] & il marque que cet endroit ne ſe trouve point dans pluſieurs manuſcrits.

NOTE XVII.

Pour la page 204. §. 9.

Quelle autorité a ce qu'on dit de la translation du chef de Saint Jean à Emeſe, & de ſa decouverte ſous Marcien.

Chef S. J. p. 208.228.229. 'Mr du Cange nous a donné deux diſcours grecs & latins ſur la translation du chef de S. Jean à Emeſe, dont le ſecond eſt un ſermon fait vers la fin du IX. ſiecle, & que Leo Allatius *de Sim.* p.208.215. *p.*128, aſſure eſtre de Metaphraſte. 'Il eſt tiré preſque mot à mot du premier: & celui-ci contient deux parties, dont la premiere raporte comment le chef du Saint fut trouvé la premiere fois dans le palais d'Herode, & apporté à Emeſe, où il demeura longtemps ſans y eſtre connu que de tres peu de perſonnes, & enfin par le ſeul Euſtathe Preſtre Arien, qui ayant eſté chaſſé lorſqu'on eut reconnu ſon hereſie, la connoiſſance de la relique ſe perdit entierement dans la ville. 'La ſeconde partie p.215. eſt la relation que l'Abbé Marcel fait de la revelation qui luy fut faite à luy meſme du lieu où eſtoit ce chef, & comment il le fit connoiſtre à Urane ſon Eveſque, & enſuite à toute la ville.

[Il ſemble difficile de ſoutenir la premiere partie, tant parcequ'on n'en ſçait point l'auteur, qu'à cauſe de quelques circonſtances aſſez peu probables. Car il eſt étrange que] 'les deux moines à p.211. qui S. Jean avoit revelé où eſtoit ſon chef, aient confié à d'autres une choſe ſi precieuſe, & encore à un potier qu'ils avoient rencontré, & qui couroit le pays pour gagner ſa vie. Ce potier, dit-on enſuite, eut revelation de S. Jean que c'eſtoit ſon chef qu'il portoit, & qu'il n'avoit qu'à l'emporter, & à quitter les moines: & tout le fruit que luy apporte une choſe auſſi ſainte que le chef de S. Jean Battiſte, c'eſt une felicité temporelle, [ſans qu'il ſoit dit un mot de ſa pieté.]

'En mourant il laiſſa ce chef à ſa ſœur p.212. dans une caſſette cachetée, & luy dit de ne point ouvrir la caſſette juſqu'à ce que ce qui eſtoit dedans luy marquaſt qu'il vouloit ſortir, μηνύσῃ τὸν ξόανον. [C'eſt une imagination un peu extraordinaire.]

'Il eſt dit encore qu'Euſtathe l'Arien p.215. s'attribuoit les gueriſons que recevoient ceux qui venoient viſiter le lieu où il avoit caché ce chef. [Il faiſoit donc des miracles entre les mains de cet Arien: & il n'eſt point dit qu'il en ait fait lorſqu'il eſtoit entre les mains des Catholiques; comme en effet cela ne convient pas] à ce qu'on pretend qu'il p.237. demeuroit alors caché. [Auſſi Metaphraſte meſme ne parle point dutout de ces miracles,] que les Ménées n'ont pas neanmoins oubliez, 24. *feb. p.* 257.

Mais ce qui rend plus ſuſpect tout le

recit de cette premiere decouverte du
p. 49. chef de S. Jean, c'eſt que] 'la memoire
ne s'en eſtant conſervée que par une
p. 212, 213. ſeule perſonne, 'qui le diſoit en mourant à ſon ſucceſſeur, & cela juſques à Euſtathe, aprés lequel on ne voit pas que perſonne en ait eu connoiſſance: [il eſt difficile de deviner comment ceux qui en ont écrit l'ont pu ſavoir. Car encore ſi la ſeconde revelation euſt eſté faite du vivant d'Euſtathe, on pourroit croire que voyant les merveilles qui ſe firent en cette rencontre, il ſe ſeroit converti, & auroit decouvert ce qu'il avoit ſçeu par la tradition que nous avons dite, qui neanmoins auroit toujours eſté ſuſpecte pour les circonſtances, puiſque ce qui ne ſe conſerve durant 120 ans que dans la memoire de quelques perſonnes, ne peut pas eſtre
p. 214. fort ſeur.] 'Mais il eſt dit expreſſément qu'aprés qu'Euſtathe eut eſté chaſſé de la caverne où il avoit caché le chef de S. Jean, cette caverne fut habitée par pluſieurs moines qui ſe ſuccederent les uns aux autres, juſqu'à Marcel ſous qui la relique fut decouverte.

Il faut remarquer encore que quoique ſelon cette relation, le chef de S. Jean fuſt depuis longtemps à Emeſe, & qu'il y euſt eſté apporté de Jeruſalem, où elle dit qu'il avoit d'abord eſté enterré; cependant lorſque Marcel demanda à ce Saint dans une viſion d'où
p. 219. il venoit, 'il répondit qu'il venoit de Sebaſte.

p. 205-208. 'Neanmoins on pretend que cette narration a eſté traduite en latin par le celebre Denys le Petit; & le Comte Marcellin en a inſeré l'abregé dans ſa chronique, auſſibien que de la relation
Bar. 391. § 12. de Marcel. 'Car pour ce que pretend Baronius que cet endroit a eſté ajouté, & n'eſt pas de Marcellin, qui a accoutumé, dit-il, de marquer les choſes en un mot, & non pas de les traiter auſſi au long qu'il fait cette hiſtoire, [cette raiſon eſt aſſez foible en elle meſme, & abſolument fauſſe en cette rencontre, y ayant pluſieurs points dans cette chronique traitez auſſi amplement que celui-ci. Voilà pour ce qui regarde cette premiere partie que je n'oſerois ni rejetter ni défendre.

'Pour la ſeconde, elle eſt écrite par Marcel Preſtre & ſuperieur du monaſtere & de la caverne où eſtoit le chef de Saint Jean: [& c'eſtoit un homme d'une vie irreprehenſible, ſelon le témoignage du Comte Marcellin. [Ce fut à luy meſme que S. Jean ſe revela; & il ne raporte que ce qu'il a vu & oui: de ſorte que je ne voy aucun lieu de douter de cette relation, à moins que de dire que c'eſt un pur impoſteur; ce que l'on ne doit pas avancer ſans en avoir des fondemens conſiderables, puiſqu'on ruineroit par là toute l'hiſtoire de l'antiquité. Or je ne trouve quoy que ce ſoit dans cette relation qui puiſſe donner fondement à ce ſoupçon. Chef s. J. p. 216.

Il y a à la verité beaucoup de viſions: mais on ne pouvoit pas decouvrir une choſe inconnue à tous les hommes, que par une revelation; ni en eſtre bien aſſuré, à moins qu'il n'y en euſt pluſieurs.] 'C'eſt par des revelations, dit S. Auguſtin, que Dieu a accoutumé de decouvrir quand il luy plaiſt les corps des martyrs. [S'il ſe trouvoit dans ces revelations quelque choſe de badin ou de ſuperſtitieux, on auroit raiſon de les ſoupçonner d'imagination ou d'impoſture. Mais j'avoue que je n'y trouve rien que de grave & de digne du ſujet qu'elles traitent. Aug. ſ. 318. p. 1271. c. d.

Pour le reſte de la piece, on y voit ce me ſemble beaucoup de ſimplicité, beaucoup d'union entre les ſuperieurs des moines, beaucoup de correſpondance & de ſoumiſſion à leur Eveſque. Ce ne ſont pas là des marques d'impoſture. On y trouve quelque difficulté pour les dates que nous examinerons ci-aprés.] 'La vie de S.te Matrone raporte quelques particularitez de la de- Sur. 8. nov. p. 203. § 14. 15.

couverte du chef de S. Jean : [& il y en a que je ne voy pas ſe pouvoir accorder avec la relation de Marcel. Mais je ne croy pas que cette vie ſoit d'aucune autorité. *V. S.te Matrone.*

Conc. t. 4. p. 1263. d. Le Pape Gelaſe ſemble avoir rejetté l'hiſtoire de Marcel,] lorſqu'il dit qu'il y avoit de nouvelles relations de l'Invention de la Croix, & du chef de S. Jean Battiſte, qui eſtoient luës par quelques Catholiques : mais que quand on rencontroit ces ſortes d'écrits, il falloit obſerver la regle que donne S. Paul, d'examiner toutes choſes, & de ne prendre que ce qui eſt bon. [On ne peut guere douter que ces nouvelles relations ne regardent l'hiſtoire dont nous parlons, qui n'ayant pas eſté écrite avant l'an 453, eſtoit bien nouvelle à Rome en 494. Mais quoique Gelaſe n'ait pas voulu la recevoir au nombre des écrits tout à fait aſſurez, il ne l'a pas miſe auſſi parmi ceux qu'il rejettoit. Il n'en a point jugé, mais il a averti les autres de ne la pas lire ſans la juger, & l'examiner avec ſoin : & c'eſt ce que nous avons taſché de faire.]

c. hef S. J. p. 205. a p. 27. 51. La traduction que nous en avons, porte le nom de Denys ; [a] & on met comme une choſe conſtante, que c'eſt Denys le Petit. Elle eſt aſſez differente & plus ample que le texte grec, dont on peut avoir oſté pour l'abreger, quelques circonſtances moins neceſſaires, ſans changer le fond & la ſuite de l'hiſtoire. Metaphraſte paroiſt avoir aſſez ſuivi le texte grec. Nous avions dés auparavant la meſme hiſtoire dans Surius, 29. *aug. p.* 321-324. Je penſe que elle a paſſé par quelque main Metaphraſtique. Elle eſt auſſi plus conforme au texte grec. Ce qui autoriſe le latin, outre le nom de Denys le Petit; c'eſt que ce qu'il dit de plus que le grec, peut aiſément en avoir eſté retranché : & on ne peut guere preſumer qu'on l'ait ajouté dans le latin.]

NOTE XVIII.

Pour la page 204. 59.

Hiſtoire de la tranſlation du chef de S. Jean à Emeſe.

[Comme l'hiſtoire de la decouverte du chef de S. Jean à Jeruſalem, & de ſon tranſport à Emeſe, ne nous a pas paru aſſez autoriſée pour la mettre dans le texte, & que neanmoins diverſes perſonnes pourront ſouhaiter d'en avoir quelque connoiſſance ; voici en abregé ce qu'on en trouve.]

Chef S. J. p. 210. 'On pretend donc qu'Herodiade ne voulut point permettre qu'on enſevelift la teſte de S. Jean avec ſon corps, comme ſi elle euſt eu peur qu'il ne reſſuſcitaſt pour luy reprocher encore ſon crime ; & que l'ayant gardée quelque temps, elle la fit enfin enterrer en un lieu fermé à la clef dans le palais d'Herode à Jeruſalem, [où Herodiade peut eſtre venüe peu aprés la mort de Saint Jean.]

p. 208. p. 214. p. 208. 209. 234. 235. 'On ajoute que du temps de Conſtantin, deux moines eſtant venus d'Orient, (c'eſt à dire apparemment de Syrie,) à Jeruſalem pour y voir la Croix & les ſaints lieux, S. Jean meſme leur decouvrit où eſtoit ſa teſte, leur ordonnant par deux fois de la tirer de là, & de l'emporter. Ils trouverent ainſi cette precieuſe relique, & la mirent dans un ſac pour s'en retourner chez eux. Mais un pauvre potier s'eſtant joint à eux, ils luy donnerent le ſac à porter ſans luy dire ce qui eſtoit dedans. On veut que S. Jean le luy ait declaré, & luy ait meſme ordonné de l'emporter, & de laiſſer là les moines. 'L'hiſtoire dit qu'il le fit, & qu'il s'enfuit avec le ſac à Emeſe, d'où il eſtoit. En mourant il laiſſa ce ſaint chef à ſa ſœur dans une caſſette cachetée, luy ordonnant de le laiſſer de meſme à quelque perſonne de pieté, quand elle ſe verroit hors d'état de luy rendre les meſmes devoirs qu'il luy avoit toujours rendus.

p. 211. 236. Marc. chr. Chef S. J. p. 235. 237. 'La relique paſſa ainſi à diverſes per-

ſonnes l'une aprés l'autre, juſqu'à ce qu'elle tomba entre les mains d'un Preſtre nommé Euſtathe, qui paroiſſoit avoir beaucoup de pieté, mais qui ſuivoit ſecrettement l'erreur d'Arius. Il mit la relique dans une urne de terre, p.237. 'qu'il cacha dans une caverne; & il couvrit l'endroit avec une pierre & p.213. quantité de ſable. 'Il ſe faiſoit en ce lieu divers miracles, dont Euſtathe ſe p.214.237. donnoit l'honneur. 'On ſçeut enfin qu'il eſtoit Arien; & les magiſtrats le chaſſerent d'Emeſe. Il demanda avec inſtance qu'on luy donnaſt ſeulement un jour de delai pour ſortir: car il vouloit deterrer la relique, & l'emporter; mais on le luy refuſa. Ainſi la caverne fut poſſedée par divers moines qui ſe p.238. ſuccederent les uns aux autres, 'ſans connoiſtre le threſor qu'ils poſſedoient, juſques à Marcel, à qui Dieu le decouvrit de nouveau.

p.238|Men. V.p.109.2| Ugh.t.6.p. 1226.a.b. 'Les Grecs font ſur cette hiſtoire la feſte de la premiere revelation ou invention du chef de S. Jean le 24 de fevrier; [en quoy ils ont eſté ſuivis par Uſuard & par Adon.]

Pour la page 204. 59.

NOTE XIX.

En quelle année & en quel jour le chef de S. Jean a eſté trouvé à Emeſe.

Chef S. J. p. 238.246|Boll. 24.feb.p.430. b.c|Ugh.t.6. p.1228.a. 'Les Grecs, comme nous venons de dire, celebrent le 24 de fevrier la premiere revelation du chef de Saint Jean lorſqu'il fut trouvé à Jeruſalem. [Uſuard & Adon les imitent en cela:] mais ils ſe trompent en mettant cette revelation ſous Marcien. [C'eſt le temps

Men.V.p.109. a. de la ſeconde, ſque les Grecs celebrent

a Chef S. J. p. 235. auſſi le meſme jour 24 de fevrier. [a] Car l'Abbé Marcel ayant trouvé la relique

p.236. le 18 de ce mois, 'elle fut transferée ſolennellement à l'egliſe le 24.

p.235.236. 'Elle fut trouvée ſous les Empereurs Valentinien [III,] & Marcien, Indic-

Mar.chr.&Al. p.740. tion ſixieme, 'lorſqu'Opilion & Vincomale eſtoient Conſuls. [Toutes ces choſes ne ſe rencontrent qu'en l'an 453.]

c hr.Al.p. 740|Chef S. J. p.235. 'La chronique d'Alexandrie & l'Abbé Marcel content cette année là pour la 763.e ſelon l'ere [de Seleucus,] dont les Macedoniens de Syrie ſe ſervoient.

Uſſ.an.p.245. b|Noris.epo.p. 58|Pet.chr.p. 604. 'Cette ere commence parmi les Syriens en l'autonne de l'an 4402 de la periode Julienne, qui eſtoit la premiere année de la 117.e Olympiad, ela 442.e de Rome, & la 312.e avant J. C. 'C'eſt ainſi que la conte le ſecond livre des Macabées. Le premier la commence la meſme année, mais au printemps, & les Caldéens au printemps de l'année d'aprés.] Mais il s'agit ici des Syriens, ſelon leſquels il faut donc dire que l'an 763 de l'ere de Seleucus finiſſoit en l'autonne de l'an 1205 de Rome, & de l'an 5165 de la periode Julienne. 'Le Pere Petau fait concourir l'une & l'autre avec l'an 452 de J. C, [qui par conſequent doit avoir eſté l'année de la decouverte du chef de S. Jean.] La meſme année 452 eſt ſelon luy la 4.e de la 307.e Olympiade, [ce qui revient au meſme conte, en commençant cette 4.e année au premier juillet 452. Car cela nous donne 190 Olympiades, qui ſont 760 ans, & trois années non completes de la 307.e. L'ere de J. C. s'y accorde encore. Car nous avons 311 ans, & trois ou quatre mois avant J.C. Et ſi nous y ajourons 451 an & deux mois, cela ſera environ 762 ans & demi. Ainſi en s'arreſtant à l'an 763 de l'ere de Seleucus, il faut dire que le chef de S. Jean a eſté trouvé des 452.] 'Cependant le P. Petau le met en 453, & en l'an 763 de l'ere des Seleucides. [Je voudrois qu'il nous euſt expliqué comment il accorde ce conte avec ſes principes. Je voudrois auſſi que le Cardinal Noris qui a examiné avec tant de ſoin l'ere des Seleucides par raport aux villes de Syrie,] '& qui n'a pas oublié celle d'Emeſe, qu'il dit s'eſtre ſervi de la meſme ere, [euſt ſongé à éclaircir davantage cet

Pet.chr.p. 792.

p. 792.

Nor.epo.p. 80.

p.145. endroit,] 'dont il ne parle qu'en paſſant.

[Il faut auſſi beaucoup remarquer
Chefs. J. p. 228. 229. que] 'la relation de l'Abbé Marcel conte encore l'an 763, & l'Indiction 6 au 23 octobre de la meſme année.

Chr. Al. p. 740. 'La chronique d'Alexandrie ajoute qu'on contoit alors l'an 501 d'Antio-
Uſſ. p. 484. cl Nor. epo. p. 141; Pet. chr. p. 654. che. 'C'eſt une epoque qui commence au mois de ſeptembre ou d'octobre, 49 ans avant celle de J. C. [Ainſi le mois de fevrier 453, tomboit juſtement en l'an 501 de cette ere. Tout s'accorde donc à l'an 453, hors l'ere des Seleucides, ſoit qu'on ait mis τετου pour τεταρτου dans l'Abbé Marcel par une faute de copiſte, qui aura paſſé de là dans la chronique d'Alexandrie, ſoit par quelque autre raiſon qui ne nous eſt pas connuë.

L'Abbé Marcel p. 315, & la chronique d'Alexandrie, diſent que le 18 de fevrier auquel le chef de S. Jean fut decouvert, eſtoit au milieu de la ſemaine des ſaints jeûnes, ou en la ſemaine du milieu des ſaints jeûnes, ἐν τῇ μέσῃ ἑβδομάδι. Le Comte Marcellin qui a mis le 24 au lieu du 18, par la raiſon que nous marquerons ci-aprés, dit que c'eſtoit le milieu de la ſemaine des jeûnes de Paſque; ce qu'il a pris ſans doute de la verſion de l'Abbé Marcel attribuée à Denys le Petit, qui ajoute au texte grec le mot de Careſme: & c'eſt ce qui embaraſſe. Car bien loin que le 18 de fevrier fuſt au milieu du Careſme, il n'eſtoit pas ſeulement
Buch. cycl. p. 39. au commencement en l'an 453, Joû Paſque tombant au 12 d'avril, le Careſme, ſuppoſé qu'il fuſt de ſept ſemaines, commençoit le lundi 23 de fevrier. [Ainſi il faut ce me ſemble que ce fuſt quelque jeûne particulier. Car oſeroit-on dire qu'au lieu de τῇ πεντῶν, il faut lire τῇ τρὶ τῇ πεντῶν. Cela eſt hardi;
Chefs. J. p. 219. & ce qui embaraſſeroit, c'eſt que] 'la ſemaine de devant eſtoit déja un temps de jeûne. [Car je penſe qu'il ſeroit difficile de l'entendre du jeûne ordinaire du mécredi,] puiſqu'on ne mangeoit que le ſoir; 'ce qui eſt encore marqué p. 221. du lundi ſuivant.

'L. P. Petau dit que le 18 de fevrier Pet. chr. p. eſtoit le mécredi de la premiere ſemai- 792. ne du jeûne ſolennel [du Careſme. Mais trouve-t-on que le Careſme euſt alors huit ſemaines en Orient?] 'Ce que nous Chefs. J. p. avons dit que la ſemaine de devant 219. eſtoit déja un temps de jeûne, embaraſſe encore dans cette opinion: [& pour faire le ſens du P. Petau, il faudroit toujours changer le texte, & y ajouter πρώτῃ.] 'En 452 Paſque eſtoit Buch. cycl. p. le 25 de mars: [& ainſi la premiere des 59. ſept ſemaines du jeûne commençant le lundi 3. fevrier, le 18 eſtoit aſſez avant dans le Careſme: mais il n'eſtoit neanmoins que dans la troiſieme ſemaine, & non dans la quatrieme, qui eſtoit celle du milieu. Il n'eſtoit pas meſme au milieu de la ſemaine, mais le lundi: & c'eſt encore une nouvelle preuve que la choſe n'eſt point arrivée en 452, mais en 453.

Il ſe pourroit peut-eſtre faire que les moines de Syrie imitoient en quelque choſe ce que S. Euthyme pratiquoit dans la Paleſtine. Car comme ce Saint commençoit ſa retraite du Careſme le 14 de janvier, aprés l'octave de l'Epiphanie, *v. ſon titre*, on peut croire que d'autres commençoient leur jeûne dés le meſme temps: & en ce cas le 18 de fevrier ſe trouvera vers le milieu du Careſme, en le finiſſant au 5 d'avril, qui eſtoit le dimanche des Rameaux. Car le jeûne de la ſemaine ſainte ſe diſtinguoit ſouvent de celui du Careſme, & s'appelloit le jeûne de Paſque.

Ce ſoin que l'on a eu de marquer par tant de caracteres differens l'epoque de la revelation du chef de Saint Jean Battiſte, fait voir qu'elle a eſté fort celebre dans l'Egliſe, & qu'on l'a conſiderée comme une choſe tres importante; ce qui rend d'autant moins proba-

ble le ſoupçon qu'on pourroit avoir que l'hiſtoire que nous en avons, ne fuſt ſuppoſée. Il ſe trouve neanmoins ici un embaras aſſez ſurprenant.] 'Car le meſme Preſtre Marcel qui dit que le chef de S. Jean fut trouvé le 18 de fevrier, 'dit que le dimanche precedent on avoit demandé à l'Eveſque qu'il donnaſt la caverne où il eſtoit à l'Abbé Marcel, pour l'unir à ſon monaſtere qui en eſtoit proche. L'Eveſque l'accorda : la caverne fut donnée à Marcel dés le lendemain : '& la nuit ſuivante, qui eſtoit donc le mardi comme le latin le dit expreſſément, 'Marcel aprés quelques revelations decouvrit la relique, & le dit à quelques Abbez qui eſtoient là. 'Il reſolut dés-lors d'en avertir l'Eveſque Urane : mais ayant differé cinq jours, il en fut puni le ſamedi au ſoir par une paralyſie, 'ce qui l'obligea d'en aller avertir l'Eveſque dés le lendemain, qui eſtoit le dimanche, au ſortir de Matines. L'Eveſque défendit d'en parler, ni de toucher à la relique juſques au lendemain qu'il y viendroit luy meſme. Il y vint en effet ce jour là avec ſon Clergé, '& tranſporta le chef de S. Jean dans la ſacriſtie, ἐν τῷ διακονικῷ, pour l'y laiſſer en depoſt juſqu'à ce qu'on euſt fait baſtir une egliſe de ce Saint.

[Il paroiſt certain par tout ce recit, que la relique fut trouvée le mardi, & tranſferée le lundi.] Le Preſtre Marcel dit que l'un ſe fit le 18, & l'autre le 24 de fevrier : '& neanmoins ſelon le calendrier de Bucherius, le D eſtant la lettre dominicale de l'an 453, & non l'E qui ne l'a point eſté au mois de fevrier depuis 447 juſqu'en 458, [il faut neceſſairement que le 18 de fevrier fuſt le mécredi, & le 24 le mardi.

C'eſt à ceux qui ſont habiles en ces matieres à decider ce point, auquel je ne trouve point de bonne ſolution, ſi l'on ne veut dire que ſ comme les Egyptiens ſelon le Pere Petau, mettoient le biſſexte quelques mois pluſtoſt que les Romains, [les Syriens au contraire le mettoient un an pluſtard. Car les Romains l'ayant eu en l'an 452, avec les lettres dominicales F E, les Syriens l'auront eu en 453, & l'E aura eſté leur lettre dominicale juſqu'au 25 de fevrier. Cela aura neanmoins brouillé pour la Paſque de 452, & pour toutes les autres années biſſextes, dans leſquelles il faudra dire les Egliſes de Syrie faiſoient cette feſte & celles qui en dependent, en un jour different des autres Egliſes : & c'eſt ce qu'il n'eſt pas aiſé de croire.

Il faut encore remarquer que le chef de S. Jean n'ayant eſté montré publiquement que le 24 de fevrier, lorſqu'il fut tranſporté de la caverne à la ſacriſtie de l'egliſe, c'eſt ſans doute ce qui a donné lieu au Comte Marcellin de dire qu'il fut trouvé ce jour là.]

NOTE XX.

Pour la page 107. § 10.

Additions de Metaphraſte ſur la tranſlation du chef de S. Jean.

'L'hiſtoire des trois tranſlations du chef de S. Jean Battiſte, qu'Allatius attribue à Metaphraſte, 'porte que ce ſaint chef repandoit une bonne odeur, & meſme un grand eclat, tant lorſqu'il fut trouvé à Jeruſalem, 'que lorſque Urane le tranſporta en ſon egliſe. Elle ajoute qu'Urane vint avec des clerges pour le tranſporter. [On voit en cela le genie de Metaphraſte, qui ſuppoſe que les choſes ont eſté telles qu'il s'imaginoit qu'elles devoient eſtre. Car on ne trouve rien de cela ni dans l'ancienne relation de la premiere Invention, ni dans celle de Marcel, où Metaphraſte change beaucoup d'endroits,] 'quoiqu'il raporte la choſe en ſon nom, & qu'il faſſe profeſſion de le ſuivre mot à mot, πρὸς λέξιν.

'Marcel ne dit point quelle eſtoit l'egliſe, dans la ſacriſtie de laquelle

Chef S. J. p. 233.
p. 220.
p. 221.
p. 221-226.
p. 226.
p. 227.
p. 228.
p. 235. 236.
Buch. cycl. p. 59.
Pet. rat. t. 3. c. 1 3. p. 41.
All. de Sim. p. 228.
Chef S. J. p. 235.
p. 245.
p. 239.
p. 228.

p. 246. Urane mit le chef de S. Jean. 'Le ſermon de Metaphraſte dit que l'Eveſque le mit en depoſt *dans ſon egliſe.* [C'eſtoit donc dans la cathedrale. Je croy en effet que c'eſt proprement la cathedrale qu'on appelloit *la tres ſainte egliſe* p. 228. ſans autre explication :] Et c'eſt l'expreſſion dont l'Abbé Marcel ſe ſert ici.

Pour la page 107. § 10.

NOTE XXI.

Fautes ſur la tranſlation du chef de S. Jean en 760.

Chef S.J. p. 38. 'Quelques uns pretendent que la tranſlation du chef de S. Jean faite l'an 760, ſelon Theophane *p.* 360. *a*, eſt celle qu'Adon & Uſuard diſent s'eſtre faite le 29 d'aouſt, & avoir donné occaſion de faire ce jour là ſa Decollation. [Mais il eſt viſible, au moins pour Adon 24. *feb.* qu'il parle de celle de l'an 453. Il eſt clair encore que l'un & l'autre n'ont fait que ſuivre ce que dit Bede dans ſon martyrologe & dans ſon commentaire ſur le 6.e chapitre de S. Marc, *l.* 2. *c.* 26 *a.* 5 *p.* 135. 136. Or Bede écrivoit avant cette tranſlation de 760, & il cite la feſte de Saint Jean au 29 d'aouſt, du Sacramentaire, & d'un martyrologe plus ancien que luy.]

p. 37. 'M.r du Cange met cette tranſlation en 761. [Mais c'eſt aſſurément en 760, comme on le voit] 'parcequ'on fit Paſque cette année là, les uns le 6, & les Theph. p. 362. c. autres le 13 d'avril, '& par une eclipſe d. arrivée le vendredi 15.e jour d'aouſt. [Car tout cela fait voir que la lettre dominicale de cette année là eſtoit l'E.]

Pour la page 107. § 10.

NOTE XXII.

Tranſlations du chef de Saint Jean à Comane & à Conſtantinople.

Chef S.J. p. 87. 90. 247. 248. 'On pretend qu'aprés lan 760, le chef de S. Jean fut enlevé d'Emeſe, & tranſporté à Comane dans le Pont ou dans l'Armenie, ſans qu'on ſache ni p. 247. quand ni comment. 'Ce que l'on en dit, c'eſt que la ville d'Emeſe eſtant tombée entre les mains des barbares, 'ou p. 83 87. plutoſt les Arabes qui la poſſedoient depuis longtemps, n'y laiſſant plus aux Chrétiens le libre exercice de leur religion, 'une perſonne de pieté prit ce p. 247. chef, & l'emporta ſecretement à Comane, 'où il demeura quelque temps p. 248. caché, à cauſe que les Iconomaques bruloient alors les ſaintes reliques, 'ſous Leon l'Armenien [qui commença en 813,] ſous Michel le begue, & ſous Theophile [qui mourut en 841.] p. 89.

'Mais Michel [fils de Theophile,] p. 249. eſtant parvenu à l'Empire avec Theodore [ſa mere,] S. Ignace qui fut fait Eveſque de Conſtantinople aprés S. Methode 'en 847, & fut banni en 858, p. 94. 'connut par une viſion le lieu où eſtoit p. 250. 251. cette relique, & la fit apporter à Conſtantinople ; [de quoy neanmoins la vie de ce ſaint Eveſque ne dit rien dutout.] La relique fut placée dans la chapelle du palais imperial le 25 de may. 'Elle p. 253. fut miſe peu aprés dans une egliſe qui portoit le nom de S. Jean meſme, 'c'eſt p. 91. 92. à dire, a ce qu'on croit, dans le celebre monaſtere des Studites, dont l'Abbé nommé Alexis la porta à l'Empereur Conſtantin Porphyrogenete, le jour meſme que ce Prince mourut l'an 1025. 'Le menologe d'Ughellus marque ſeulement que l'Empereur Michel le reſtaurateur de la foy orthodoxe, & le Patriarche Ignace, tranſporterent à Conſtantinople le chef de Saint Jean porté autrefois à Emeſe, afin que la ville imperiale fuſt ſous la garde & la protection du ſaint Precurſeur. 'C'eſt Menæa, p. 201 | Boll. may. t. 1. p. 27. 1. cette translation que les Grecs appellent la troiſieme decouverte du chef de S. Jean, '& qu'ils celebrent le 25 de Chef S.J. p. 249. 251. may.

'Les Empereurs de Conſtantinople p. 95. ſe glorifioient vers l'an 1100, d'avoir chez eux une teſte ſi precieuſe encore toute entiere, avec les cheveux, la barbe, & la peau ; 'ce qui ſemble eſtre p. 259.

marqué par un diſcours ſur cette tranſlation attribué à un Theodore Studite,
p. 93. 94. p. 256. 'différent de celui qui eſt celebre ſous ce nom. Le meſme diſcours ſemble dire que la teſte de S. Jean avoit fait beaucoup de miracles à Conſtantinople: [Neanmoins cela n'eſt point remarqué par l'homelie ſur les trois Inventions du chef de Saint Jean,] 'quoi-
All. de Sim. p. 128. qu'on croie qu'elle ſoit de Metaphraſte.

Pour la page 107. § 10.

NOTE XXIII.

Sur le chef de S. Jean honoré à Amiens.

Chef S. J. p. 222. 223. 'Mr du Cange cite une hiſtoire qui raporte comment le chef de S. Jean fut tranſeré de Conſtantinople à Amiens. Mais il avoue que quelque peine qu'il y ait priſe, il n'a pu recouvrer le texte
p. 116-124. latin de cette hiſtoire. 'Il reconnoiſt que dans ce qui s'en eſt conſervé en françois, il y a quelques difficultez. [Et outre cela je ne ſçay s'il eſt bien probable que les Empereurs Grecs, qui ſe faiſoient une gloire vers l'an 1100 d'avoir le chef de S. Jean tout entier avec la chair, l'aient diviſé fort peu aprés.]
p. 113. 'Mr du Cange croit que ce fut Conſ-
Pet. rac. l. 8. c. 18. p. 432. tantin Monomaque qui le fit. 'Mais ce Prince eſtoit mort dés l'an 1054.

Pour la page 108. § 10.

NOTE XXIV.

De diverſes Egliſes qui pretendent avoir le chef de S. Jean.

Chef S. J. p. 146-157. 'On croit avoir diverſes parties du chef de S. Jean en pluſieurs egliſes, qui en ont encore moins de preuves que celle d'Amiens, ou qui n'en ont point dutout, comme celle de Nemours.

p. 55-66. 'Celle de S. Jean d'Angeli en Saintonge pretend l'avoir tout entier: Et nous avons parmi les œuvres ſuppoſées à S. Cyprien, un diſcours fait pour montrer comment il y a eſté apporté. Mais ce diſcours eſt trop plein de fautes pour meriter quelque croyance: & il donne lieu de croire que le chef dont il parle, eſt plutoſt celui de S. Jean martyrizé à Alexandrie avec S. Cyr, que celui du ſaint Precurſeur.

p. 158-170. 'Celui qu'on montre à Rome dans l'egliſe de S. Silveſtre du Champ de Mars, & qu'on aſſure auſſi eſtre entier à la reſerve du menton, n'eſt pas mieux autoriſé. Tout ce qu'on en trouve, c'eſt qu'on le diſoit du temps de Boniface VIII. Baronius meſme a témoigné ne s'en tenir pas fort aſſuré. Le Pape Clement VIII. a voulu avoir quelque petite partie de celui d'Amiens. Le Pere Sirmond a cru, à ce qu'on aſſure, que ce pouvoit eſtre le chef de S. Jean martyr à Rome, dont on fait la feſte le 23 de juin; & que comme on montroit ſa teſte au peuple ce jour là, & pendant l'octave, ce qui comprend la feſte, & preſque toute l'octave de S. Jean Battiſte, on a peu à peu confondu ces deux Saints. 'L'Egli- M. Chaſtelain.
ſe de S. Silveſtre où il eſt, eſt appellée *S. Silveſtri ad Caput*. Elle eſt tenue preſentement par des Cordeliers Urbaniſtes.

Pour la page 108. § 10.

NOTE XXV.

Sur les autres reliques de S. Jean.

Gr. T. gl. M. c. 14. p. 35. 37. 'S. Gregoire de Tours marque diverſes egliſes de France, qui croyoient avoir des reliques de S. Jean Battiſte, comme celle [de S. Jean] de Maurienne [en Savoie,] où on en montroit un
c. 15. p. 38. c. 16. p. 40. pouce; 'celle de S. Martin de Tours, où il en avoit mis luy meſme; & celle de Langeay en Touraine, *Alangavienſis*. Il raporte divers miracles faits en
c. 20. p. 44. 45. tous ces lieux, & encore en une egliſe de Tours dediée ſous le nom de la Vierge & de S. Jean Battiſte. Sigebert ſur l'an 613, marque que les reliques de S. Jean à Maurienne eſtoient celebres par divers miracles: mais il n'en raporte que ce que Saint Gregoire de Tours mort avant ce temps là en avoit dit.

On

Boll.may,t.1. p.8.1. 'On écrit qu'au X. ſiecle un Diacre d'Antioche nommé Job, apporta à Conſtantinople une main de S. Jean, & que les Grecs en font tous les ans la memoire le 7 de janvier. Mais on ajoute que S. Luc avoit apporté cette main de Sebaſte à Antioche; [ce qui ne contribuë pas à rendre cette hiſtoire fort aſſurée.] 'Surius en donne une relation; mais elle eſt de Metaphraſte, '& peu approuvée des plus habiles. On pretend que cette main eſt aujourd'hui à Ciſteaux, '& l'autre aux Jacobins de Perpignan. Mr du Cange en parle amplement, 'auſſi-bien que de toutes les autres reliques de S. Jean qu'on croit avoir en differentes egliſes.

Sur.29.aug.p. 324 Bar.29. aug.b. Chet S.J.p. 182. p.186.194. p.173.201.

M. Chaſtellain 'Une perſonne aſſure que la relique qui eſt aux Jacobins de Perpignan, eſt un bras qui eſt encore en chair, & non une main: & il l'aſſure aprés l'avoir vu luy meſme avec la boëte dans laquelle il fut apporté de Grece, où il y a quelques lignes de grec gravées, qu'on a peine à dechifrer. Elles ſont ainſi traduites ſur un reliquaire moins ancien: *Deus deſcendit in omnem ſalvationem: veni tu Præcurſor declarare verbum.*

Pour la page 90. §4.

NOTE XXVI.

En quel endroit S. Jean batiſzoit.

Conc.c.13.§1. 'L'Evangile dit que S. Jean preſchoit & batrizoit autour du Jourdain, dans le deſert de la Judée. [Le mot de Judée marque quelquefois le pays d'autour de Jeruſalem, borné par le Jourdain du coſté de l'Orient; ce qui avec l'Idumée & la Samarie faiſoit la province Romaine ſoumiſe à Pilate. Quelquefois auſſi par la Judée on entend tout le pays des Juifs, ce qui comprend la Perée, c'eſt à dire ce qui eſtoit audelà du Jourdain à l'égard de Jeruſalem, & la Galilée. S. Matthieu & S. Marc l'entendent ainſi,] 'lorſqu'ils diſent que J.C. vint *in fines Judæa trans Jordanem*. [Car *fines Judæa* dans le ſtyle de l'Ecriture marque la Judée meſme, ou au plus ſes extremitez, non les autres pays qui y confinent.] 'Les meſmes Evangeliſtes diſent, *Exibat ad eum Jeroſolyma & omnis Judæa*. [Eſt-ce que ceux de la Galilée & de la Perée ne venoient pas ecouter S. Jean?

c.19.§3. c.13.§2.

Il n'eſt pas neceſſaire d'établir davantage cette ſignification du mot de Judée. Mais il faut voir ſi c'eſt en ce ſens qu'il eſt dit que S. Jean preſchoit dans le deſert de la Judée. Car diverſes perſonnes veulent qu'on l'entende de la Judée d'audeçà de Jeruſalem. Je ne ſçay quelle preuve ils en peuvent avoir: Car quand ce ſeroit aujourd'hui la tradition du pays, comme je croy l'avoir lu quelquepart, ce ne ſeroit pas une raiſon à alleguer.] 'Mais l'Evangile dit poſitivement que S. Jean batriza d'abord audelà du Jourdain. 'Il eſtoit à Bethabara audelà du Jourdain, & y batizoit lorſque les Juifs luy deputerent: [& c'eſtoit ſans doute dans le deſert, puiſqu'il répondit aux deputez: *Je ſuis la voix de celui qui crie dans le deſert*. [Ainſi je ne voy pas qu'on puiſſe placer audecà du Jourdain le deſert de la Judée où il commença à preſcher.]

Joan.10.v.40. 1.v.28[3.v.26. 1.v.23.

'Pour Ennon où il batiza depuis, [je ne voy rien qui oblige à le mettre audelà du Jourdain: & l'Evangile porte meſme à le mettre endeçà, [puiſque les diſciples y diſent à S. Jean,] *Celui qui eſtoit avec vous audelà du Jourdain &c.* [Ils n'y eſtoient donc pas alors.]

3.v.23. v.26.

NOTES SUR SAINT PIERRE.

Pour la page 208. § 1.

NOTE I.

Lequel eſtoit l'aiſné de S. André ou de S. Pierre.

Epi.51.c.17. p.440.c. 'SAINT Epiphane écrit que S. André eſtoit aiſné de S. Pierre, & il en

Chry.in Matt. h.59.p.634.c. parle comme d'une choſe certaine. 'Cependant Saint Chryſoſtome ne dit pas moins poſitivement que S. Pierre eſtoit l'aiſné de ſa famille, πρωτότοκος, quoiqu'il ſemble ſe fonder ſur ce qu'il paya le didragme comme J. C, [ce qui ne

Procl.or.20. p.553.All.de Sim.p.97. prouveroit rien.] 'Une oraiſon ſur S. André que l'on a attribuée à ce Pere, mais que l'on ſoutient eſtre de S. Pro-

Procl.p.552.a. cle l'un de ſes ſucceſſeurs, dit auſſi comme une choſe reconnuë de tout le monde, que S. André eſtoit moins âgé que

Bar.30.nov.a. S. Pierre. 'Baronius veut qu'on entende cet endroit de leur martyre: [mais aſſurément S. Procle ne l'a pas voulu.]

Caſſ.in Neſt. l.3.c.32.p.916. 'Caſſien dit encore que S. Pierre precedoit tous les Apoſtres par l'âge auſſi-

Dion.div.n.c. 3.§ 2.p.452.d. bien que par le rang: '& l'auteur du livre des Noms divins a ſuivi le meſme ſentiment, lorſqu'il a dit que S. Pierre eſtoit ὁ κορυφαῖος καὶ πρωτόπατωρ τῆς θεολόγου ἀκρότητος.

Pour la page 210. § 1.

NOTE II.

Difficultez ſur le temps de la derniere vocation de S. Pierre & de S. André.

Joan.4.v.35. 'Il ſemble que J. C. eſtoit à Samarie

Lev.23.v.10. Joſ.3.v.15. 5.v.10.11. quatre mois avant la moiſſon: 'Et la moiſſon commençoit en Judée dés Paſque. [Ainſi il y eſtoit vers le mois de novembre ou de decembre.] 'On voit

Conc.c.24. par l'hiſtoire de la Concorde evangelique, qu'il revint de là en Galilée, '&

c.26. que quelque temps aprés il appella S. Pierre, avec S. André, S. Jacque, & S. Jean. Ainſi c'eſtoit tout à la fin de cette année là, que nous contons pour la 30e de l'ere commune ſuivant Uſſerius, ou au commencement de la ſuivante. On peut voir neanmoins dans la note 21 ſur noſtre Seigneur, qu'il n'eſt pas tout à fait certain qu'il fuſt à Samarie quatre mois avant la moiſſon, & que c'eſtoit peut-eſtre dés l'été; ce qui fera avancer à proportion la vocation des quatre Apoſtres.

[Nous ſuppoſons que leur vocation raportée par S. Luc, eſt la meſme que celle qui eſt marquée par S. Matthieu & par Saint Marc; parcequ'elle eſt une choſe qui ſemble aujourd'hui receuë de tout le monde:] 'au moins elle eſt ſuivie par les plus habiles d'entre les Catholiques & les Proteſtans. 'Caſaubon la trouve la plus probable: [a] L'auteur de la Concorde dit meſme que c'eſt une choſe indubitable. 'S. Epiphane entre les anciens ſuit le meſme ſentiment.

Janſ. in Matt. 4.v.18.p.34.1. Uſſ.p.622. Caſ.ex.13.§11. p.253.c. a Conc.c.26. tit. Epi.51.c.15. p.438.a.

[Neanmoins on voit par la Concorde meſme, qu'il eſt aſſez difficile d'allier enſemble ces deux narrations:] 'C'eſt pourquoi S. Auguſtin les a diſtinguées, & a cru que les quatre Apoſtres avoient encore continué leur métier de peſcheurs aprés ce que raporte S. Luc, & n'avoient entierement ſuivi J. C, que lorſque S. Matthieu & Saint Marc diſent qu'il les appella. 'Baronius qui reçoit la meſme diſtinction, met la derniere vocation des Apoſtres au miracle décrit par S. Luc: [& je ne ſçay ſi cela ne ſeroit point plus conforme à l'ordre des Evangeliſtes. Car quoique S. Matthieu & S. Marc diſent que J. C. les appella, & leur dit de le ſuivre, je ne penſe pas neanmoins que cela nous oblige abſolument de dire qu'ils l'aient alors ſuivi pour toujours.]

Aug.conſ.l.2. c.17.p.280.2. b.

Bar.31.§57. 62.

Pour la page 112. §2.

NOTE III.

Que le didragme payé par J. C. eſtoit pour le Temple.

Hier. in Matt. P. 52. d.

'Le tribut de deux dragmes que l'on demanda à J. C, ſe payoit à l'Empereur ſelon Saint Jerome ; 'Aug. q. ev. l. 1. c. 2 p. 1. 4. p. 141. a. c. d. & J. C. en eſtoit exemt, puiſque ſi les enfans des Rois de la terre ſont exemts de tribut, le Fils du maiſtre des Rois l'eſt bien davantage. 'Mais S. Hilaire croit que l'on demandoit les deux dragmes pour le Temple ; & que J. C. n'eſtoit pas obligé à ce tribut, parcequ'il eſtoit le Fils du maiſtre du Temple. C'eſt ce que les paroles de J. C. concluent directement: Et ce ſentiment eſt favoriſé par ce que nous apprenons de Joſeph, 'Que les Juifs payoient en ce temps là deux dragmes par teſte pour le Temple.

Hil. in Matt. c. 17. p. 167. 1. d 2. 2 Bar. 33. §. 2 30. 31.

Joſ. ant. l. 18. c. 12. p. 644. d. bel. l. 7. c. 16. p. 983. e.

Pour la page 213. § 3.

NOTE IV.

Comment Saint Pierre a renoncé J. C. avant que le coq chantaſt, & aprés qu'il eut chanté la premiere fois.

Conc. c. 132. § 4.

'Selon S. Matthieu, S. Luc, & S. Jean, J. C. dit que S. Pierre le renonceroit trois fois avant que le coq chantaſt ; & ſelon S. Marc, il predit que ce ſeroit avant qu'il euſt chanté deux fois. [Cela ne ſeroit pas difficile à accorder,] 'ſi S. Marc ne diſoit poſitivement que le coq chanta dés que S. Pierre eut renoncé la premiere fois. 'S. Auguſtin croit que pour accorder cette contrarieté apparente, il ſuffit de dire que J. C. conſidéroit toutes les trois negations de S. Pierre comme une ſeule action, qui devoit commencer avant le premier chant du coq ; de ſorte qu'il a pu, ſelon l'uſage ordinaire des hommes, qui cherchent toujours à abreger leurs expreſſions, dire en une occaſion plus confuſément, qu'elle ſe feroit avant que le coq chantaſt, & marquer plus exactement en une autre, qu'elle ne s'acheveroit qu'avant que le coq euſt chanté deux fois. 'Victor Preſtre d'Antioche, prend pour un meſme chant du coq les diverſes repriſes qu'il fait preſque de ſuite dans un meſme temps, & dit que S. Pierre avoit déja renoncé J. C. lorſque le coq commença à chanter, & qu'il continua de chanter aprés que cet Apoſtre l'eut renoncé pour la troiſieme fois.

c. 139. § 1.

Aug. B. conſ. l. 3. c. 2. p. 103. 104.

Bib. P. t. 1. p. 486. 487.

'Les nouveaux recourent à ce que quoique le coq chante dés minuit, neanmoins le temps qu'on appelle proprement le chant du coq, eſt lorſqu'il chante davantage, deux ou trois heures avant le lever du ſoleil ; & que c'eſt ce dernier chant, comme plus connu de tout le monde, que les trois Evangeliſtes ſe ſont contentez de marquer par le terme general. 'Victor d'Antioche marque auſſi la meſme ſolution.

Jan. in Matt. p. 230 Synop.

Bib. P. t. 1. p. 487. a.

Pour la page 217. § 5.

NOTE V.

Si les Apoſtres alloient ſouvent prier dans le Temple entre l'Aſcenſion & la Pentecoſte.

'Il ſemble ſelon les Actes, que les Apoſtres ſoient demeurez enfermez dans une maiſon particuliere depuis l'Aſcenſion juſqu'à la Pentecoſte : 'Et neanmoins S. Luc dans ſon Evangile, dit qu'eſtant retournez à Jeruſalem aprés l'Aſcenſion, ils eſtoient continuellement dans le Temple à loüer & benir Dieu ; 'ce que Theophylacte entend des jours qui precederent la Pentecoſte. 'On cite la meſme choſe de pluſieurs autres, & particulierement de Bede, [où je ne le trouve pas neanmoins, ni ſur S. Luc, ni ſur les Actes.]

Act. 1. v. 13. & 2. v. 1.

Luc. 24. v. 52. 53.

Thphy. in. p. 547.

Jan. in. p. 1. ad 2 From. in Act. p. 579. 2.

'Divers interpretes croient que cela ſe peut accorder avec les Actes, qui ne diſent pas poſitivement que les Apoſtres ſoient toujours demeurez dans le lieu où ils s'eſtoient retirez d'abord, & qu'ainſi ils pouvoient y faire leur demeure ordinaire, & neanmoins aller prier une partie du jour dans le Temple.

Ibid.

Synop.in Luc. p.1144.in Act. p.1387.

'D'autres croient que le lieu de leur retraite eſtoit dans l'enceinte du Temple, & ſervoit de logement à quelque diſciple qui eſtoit Preſtre ou Levite, comme S. Barnabé. [Je ne ſçay ſi cela ſe pourroit accorder avec ce que nous avons dit dans le texte ſur l'autorité des Peres, que ce lieu eſtoit ſur la montagne de Sion, & ſervit depuis d'egliſe aux Chrétiens. Le plus aiſé ſemble

C. à Lap. in Luc.

eſtre de ſuivre]ceux qui croient que S. Luc marque en general dans ſon Evangile les premiers temps de l'Egliſe, &

Act.2.v.46.

ce qu'il dit dans les Actes, 'Qu'aprés la Pentecoſte les Fideles alloient tous les jours au Temple, & y perſeveroient en prieres.

Pour la page 119. § 5.

NOTE VI.

Sur le ſort dont on ſe ſervit à l'election de S. Matthias.

Chry. in Act. h.3.p.31.b.

'S. Chryſoſtome dit que S. Matthias fut élu par le ſort, parceque les Apoſtres n'avoient point encore receu le S.

p.34.a.

Eſprit, '& ne s'eſtimoient pas dignes de connoiſtre la volonté de Dieu par quelque miracle. [Ainſi il ne s'accorde pas avec l'auteur de la Jerarchie eccleſiaſtique,] 'qui pretend que ce ſort

Dion.ecc.h. c.5.p.315.d.

eſtoit quelque ſigne miraculeux de la

Aug.pſ.30.67. p.71.2.b]287. 2. c.

volonté de Dieu. 'S. Auguſtin l'a entendu d'un ſort ordinaire[auſſibien que

p.72.2.b.

S. Chryſoſtome:] '& il ajoute que le ſort n'eſt point un ſortilege, ni une choſe mauvaiſe, mais une marque de la volonté de Dieu dans les occaſions où les hommes ne peuvent pas la con-

ep.180.p.307. 1.d.

noiſtre. 'Il ne deſapprouve pas meſme en un autre endroit, qu'on ſe ſerve du ſort pour decider des difficultez importantes à l'Egliſe, lorſqu'on ne le peut pas autrement, quoique cela fuſt extraordinaire, & qu'il ne ſe ſouvinſt pas alors d'en avoir vu aucun exemple dans

Alex.t.1.p.3. 4.391.

l'Ecriture. 'On marque auſſi que des Conciles ont conſenti qu'on s'en ſervit dans l'election meſme des Eveſques, lorſqu'on avoit peine à convenir entre des perſonnes dont le merite paroiſſoit à peu prés egal. [Il n'eſt pas neceſſaire d'ajouter à cela ce que diſent, aprés Bede & S. Thomas, Fromond ſur les Actes *p.*582.1, & Corderius ſur S. Denys *p.*320.2.]

'C'eſt apparemment à l'occaſion de l'election de S. Matthias, qu'on fit un livre intitulé Les ſorts des Apoſtres, que Gelaſe condanne comme apocryphe.

Bar.34.§ 233.

NOTE VII.

Pour la page 119. § 5.

Sur Joſeph Barſabas.

'La chronique d'Alexandrie veut que S. Juſte, qui fut fait troiſieme Eveſque de Jeruſalem[vers]l'an 107, ſoit Joſeph Barſabas propoſé pour l'apoſtolat avec S. Matthias. [Mais outre que le temps ne le permet guere, & qu'Euſebe ni S. Epiphane qui parlent de Juſte de Jeruſalem, n'en diſent rien de particulier;] Euſebe aprés Hegeſippe termine le temps de ceux qui avoient vu J. C, à la mort de S. Simeon predeceſſeur de ce Juſte. [Il y auroit plus d'apparence de dire que c'eſt le meſme que S. Barnabé,] 'qui s'appelloit auſſi Joſé ou Joſeph: 'Car il y a des manuſcrits qui au-

Chr.Al.p.596.

Euſ.l.3.c.32. p.104.d.

Oxon.p.318.

p.107.

lieu de Βαρσαβᾶς liſent Βαρναβᾶς. 'Mais

Act.4.v.36.

il eſt viſible que S. Luc veut marquer particulierement qui eſtoit S. Barnabé: [& ainſi il n'auroit pas manqué de dire que c'eſt celui dont il avoit parlé auparavant. Il dit que c'eſtoient les Apoſtres qui luy avoient donné le nom de Barnabé: & il eſt difficile de croire qu'ils l'aient fait avant la Pentecoſte.

Nous ne voyons point non plus qu'il y ait aucune raiſon de croire que Barſabas ſoit le meſme que Joſeph couſin de J. C, qui eſt toujours nommé Joſé dans le grec,] 'quoiqu'Origene paroiſſe y avoir lu Joſeph. [a] Car ſi quelques exemplaires donnent auſſi le nom de Joſé à Barſabas, cela n'eſt pas ordinaire. [Et de plus, Joſé ne paroiſt pas

Ori.in Matt. t.15.p.206.b. [a Oxon.p.307] Prom.in Act. p.581.2.

avoir cru en J. C. auſſitoſt que Barſabas. *V. S. Jacque le Mineur* § 1.

Je ne ſçay auſſi s'il y a grand lieu de fonder des éloges de Barſabas ſur ce que le nom de Juſte ſignifie en latin & en françois, puiſque S. Luc écrivoit en grec, & parloit d'un Juif.]

Pour la page 120. § 6.

NOTE VIII.

Quelques difficultez ſur le jour auquel le S. Eſprit eſt deſcendu.

Il y en a qui pretendent que par le
From. p. 582. & C. a Lap. in Act. p. 62. c. d. jour de la Pentecoſte, auquel le Saint Eſprit eſt deſcendu, S. Luc marque la Pentecoſte des Chrétiens diſtinguée de celle des Juifs, [parceque Paſque, c'eſt à dire le premier jour des Azymes, & le 15 de la lune, ayant eſté le vendredi, les cinquante jours de la Pentecoſte qui ſe contoient du lendemain de Paſque, auquel on offroit la premiere gerbe,
Bar. 34. § 234. devoient finir le ſamedi,] 'au lieu que la tradition de l'Egliſe eſt ſelon Baronius, que le S. Eſprit a eſté donné le dimanche. [Je ne ſçay ſi l'on pourroit prouver que les Chrétiens euſſent dans ces premiers temps de l'Egliſe, & lorſque S. Luc écrivoit, des feſtes de Paſque & de la Pentecoſte diſtinguées de celles des Juifs: au moins cela n'eſt pas probable du commun des Chrétiens
Act. 21. v. 20. circoncis, 'qui juſqu'à la ruine de Jeruſalem eſtoient tous zelez pour la loy. [Ainſi ils faiſoient ſans doute Paſque
Euſ. l. 5. c. 24. p. 191. c. d. ſelon la loy avec les autres Juifs,] 'comme on voit que S. Jean & S. Philippe ont toujours fait. [Car ſi S. Pierre & S. Paul ont fait autrement à Rome, *v. la note* 47, c'eſtoit apparemment parcequ'il y avoit là plus de Gentils convertis que de Juifs. 'S. Paul meſme [qui en
Act. 20. v. 16. l'an 58] vouloit eſtre à Jeruſalem le jour de la Pentecoſte, & Saint Luc qui le raporte & qui l'accompagnoit, [ne ſongeoient point apparemment à faire cette feſte en leur particulier. Mais quoy qu'il en ſoit pour la ſuite, S. Luc parle ici de la Pentecoſte de l'année en laquelle J. C. eſt mort. Or il eſt certain qu'il n'y en avoit point d'autre cette année là que celle des Juifs.

Pour la difficulté que l'on propoſe, il eſt aiſé d'y répondre ſelon ceux qui croient que les Juifs, ou une partie conſiderable d'entre eux, avoient transferé Paſque du vendredi au ſamedi. Car par ce moyen l'oblation de la premiere gerbe ſe devoit faire le dimanche, & la Pentecoſte tombet le meſme jour. Neanmoins s'ils n'avoient transferé Paſque que pour n'avoir pas deux feſtes de ſuite, & en partie à cauſe de la chaleur, les meſmes raiſons les devoient encore plus empeſcher de faire la Pentecoſte le dimanche, puiſqu'il faiſoit alors encore plus chaud qu'à Paſque. Et ainſi la difficulté demeure à l'égard de ceux qui ſont de cette opinion.

Baronius qui croit que la Paſque avoit eſté le vendredi, ce qui nous paroiſt auſſi le plus probable,] 'pretend Bar. 34. § 234. que comme il n'eſtoit pas permis de moiſſonner le jour du ſabbat, il avoit falu differer l'oblation de la premiere gerbe au lendemain, & qu'ainſi la Pentecoſte eſtoit arrivée le dimanche. 'Mais From. p. 582. 2. on luy répond qu'il n'eſt point dit dans l'Ecriture que la gerbe qu'il falloit offrir duſt eſtre coupée le jour meſme; & que ſi elle l'euſt dû eſtre, c'euſt eſté une action de religion, qui n'euſt point violé le ſabbat, non plus que l'immolation des victimes.

[S'il ne s'agiſſoit que de l'Ecriture, il ſeroit aiſé de dire que la Pentecoſte tomboit toujours le dimanche,] 'puiſ- Lev. 23. v. 11. 15. qu'il eſt dit que la premiere gerbe ſe devoit offrir le lendemain du ſabbat, *altero die ſabbati*, [ſans meſme qu'on puiſſe juger que ce duſt eſtre durant les jours des Azymes. Mais comme il s'agit ici de l'uſage de ce temps là, nous ſommes obligez de nous en raporter à Joſeph,] 'qui dit que cela ſe faiſoit le ſe- Joſ. Ant. l. 3. c. 10. p. 93. c.

cond jour des Azymes, & le 16 de la lune.

[Je penſe que ceux qui ſavent mieux que nous les traditions des Juifs, pourront trouver quelque ſolution plus ſolide ou plus facile à cette difficulté. Mais comme dans la verité on ne ſçait les pratiques qu'ils obſervoient en ce temps là, que par les traditions de ceux qui ne ſont venus que longtemps depuis, ſouvent aſſez differentes les unes des autres, & non par aucun témoignage authentique des auteurs du temps; je ne ſçay s'il ne vaudroit point mieux laiſſer les coutumes des Juifs dans leur obſcurité, & s'arreſter avec ſimplicité à la croyance commune, que le Saint Eſprit eſt deſcendu le dimanche,] puiſqu'il ſemble qu'elle fuſt receuë dés le temps de S. Auguſtin. [Mais il faut avouer en meſme temps qu'une croyance du V. ſiecle, ne peut faire qu'une probabilité, & non une certitude pour un fait arrivé il y avoit prés de 400 ans. Nous ne voyons pas auſſi ſujet de douter que l'Egliſe n'ait toujours fait la Pentecoſte le dimanche : & elle ne pouvoit pas choiſir un jour plus propre pour honorer la deſcente du S. Eſprit. Mais quand on en auroit ſçeu le vray jour lorſqu'on a commencé à en faire une feſte diſtinguée de la Pentecoſte Judaïque, on auroit pu avoir raiſon de ne la pas mettre le ſamedi, pour ne pas autoriſer le ſabbat des Juifs.

Aug. civ. l. 18. c. 54. p. 240. 2. d'241. 1. a.

Ce qui peut paroiſtre encore plus fort, c'eſt que la loy ayant eſté donnée aux Juifs 50 jours aprés la Paſque, il ſemble que l'analogie de la foy nous porte à croire que le S. Eſprit qui eſt venu pour graver cette loy dans nos cœurs, a voulu venir auſſi 50 jours aprés noſtre Paſque. Mais ces analogies qui ſont ſouhaiter que les choſes ſe trouvent veritables, ne prouvent jamais guere qu'elles le ſoient, pareeque les penſées de Dieu ne ſont pas les noſtres. De plus, cette analogie eſt un peu embaraſſée : car noſtre Paſque eſt proprement la mort de J.C, arrivée le vendredi ſaint, qui auſſi eſt fort ſouvent appellé dans l'antiquité la feſte de Paſque, & peut-eſtre auſſi ſouvent que le jour de la Reſurrection. Ainſi ſi le S. Eſprit eſtoit venu le ſamedi, ç'auroit eſté le cinquantieme jour d'aprés noſtre Paſque, de la meſme maniere que la Pentecoſte des Juifs eſtoit le cinquantieme d'aprés leur Paſque, en ne contant point le premier jour des Azymes,] de meſme qu'il paroiſt que la loy fut donnée le 5e jour du 3e mois, [qui eſtoit le 50e d'aprés] le 15 du premier mois, auquel le peuple ſortit d'Egypte, [en ne contant point non plus ce 15e. C'eſt ce que S. Auguſtin dit ſi expreſſément, que nous avons cru devoir traduire ici ſes paroles.]

Exod. 19. v. 1. 11.

Num. 33. v. 3.

« La loy écrite du doit de Dieu, dit-il, « a eſté donnée le 50e jour depuis l'im- « molation de l'agneau; & le S. Eſprit « eſt venu le 50e jour depuis la Paſſion de « J. C. noſtre Seigneur. L'agneau a eſté « immolé : on a fait la Paſque : & au bout « de 50 jours la loy a eſté donnée. Mais « cette loy eſtoit pour la crainte, non « pour l'amour. Afin donc que la crainte « fuſt changée en amour, le Juſte, la « veritable [victime,] dont l'agneau que « les Juifs immoloient n'eſtoit que la fi- « gure, a eſté ſacrifié. Il eſt reſſuſcité en- « ſuite afin d'envoyer le Saint Eſprit : & « depuis le jour de la Paſque [& de l'im- « molation] du Seigneur, comme depuis « le jour de la Paſque où l'agneau avoit « eſté immolé, on conte 50 jours, aprés « leſquels le S. Eſprit eſt venu pour nous « apporter non la crainte de la peine, « mais la plenitude de l'amour. Il dit en « un autre endroit que le S. Eſprit eſt deſcendu 50 jours aprés la mort & la reſurrection de J.C, [ce qui montre bien qu'il n'a jamais pretendu decider ces ſortes de faits eloignez de luy. Pour peu qu'on connoiſſe ſon eſprit & ſa ſageſſe, on n'en peut douter.

Aug. t. 8. pſ. 90. 1. p. 977. ſ] in Fauſt. l. 15. p. 274. f. g] civ. l. 16 c. 43. p. 454. b.

ſp. & l't t. 8. c. 16. p. 101. b.

Si nous pouvions donner quelque croyance aux actes pretendus du Concile de Cesarée en Palestine, tenu vers
Bar. 198. §4. l'an 196, nous remarquerions que] par mi toutes les prerogatives vraies & fausses attribuées par ces actes au jour du dimanche, il n'est point parlé de la descente du S. Esprit.

34. § 234. 'Baronius qui veut qu'on regarde comme une chose certaine que ç'a esté le dimanche, cite pour cela les Constitutions de S. Clement, le sermon 154 de S. Augustin *de tempore*, S. Leon, & quelques autres posterieurs. Les Constitutions de S. Clement, [c'est à dire celles qui portent à faux le nom des
Const. l. 5. c. 20. p. 261. a. Apostres,] 'disent seulement que 50 jours après le dimanche de Pasque, il faut celebrer la feste de la Pentecoste, en laquelle J. C. a envoyé le S. Esprit. [Et quand elles diroient clairement qu'il l'a envoyé le dimanche, on sçait que cet écrit n'a pas une grande autorité.]

Aug. f. 44. 167. p. 292. a. b. 'Le sermon 154 *de tempore*, a esté reconnu pour douteux par ceux de Louvain : & ceux qui ont encore examiné davantage les ouvrages de S. Augustin, l'ont mis entre ceux qu'on pouvoit assurer n'estre pas de luy. [Je ne croy pas que Baronius voulust attribuer au dimanche tout ce qu'en dit ce sermon. Il auroit dû plutost alleguer ce que dit
pf. 150. p. 727. 1. d civ. l. 18. c. 54. p. 240. a. d 241. 1. e. veritablement S. Augustin,] 'Que le S. Esprit est descendu le 50e jour d'après la resurrection de J. C, qu'il suppose estre arrivée le 27 de mars en la 29e année de l'ere commune : & de là il conclud que le S. Esprit est descendu le 15 de may. [Ce jour se rencontroit au dimanche en l'an 29, & neanmoins S. Augustin ne le dit pas, pour montrer qu'il ne s'attache pas à cela, & n'y fait point de fondement. Il ne songe qu'au 50e jour d'après la Resurrection, sans aucun égard à la Pasque des Juifs, qui neanmoins a dû regler leur Pentecoste. Mais quand il l'auroit dit aussi
p. 240. 2. c. d. positivement,] 'qu'il dit que J. C. est mort le 25 de mars sous le Consulat des deux Gemines, [son témoignage ne seroit pas plus fort pour l'un de ces points que pour l'autre. Et nous avons vu] qu'il dit aussi quelquefois que le S. pf. 90. 2. B. p. 977. B. Esprit est venu 50 jours après la mort de J. C.

'S. Leon dit nettement que le Saint Leo, ep. 11. c. 1. p. 436. Esprit est venu le dimanche : [mais il est assurément moins exact que S. Augustin à ne rien avancer que de certain, & il est encore plus nouveau. Les autres que Baronius cite ensuite, sont aussi plus nouveaux que S. Leon, & ont beaucoup moins d'autorité. Leur fondement a bien pu estre qu'ils ont vu qu'on celebroit la feste de la Pentecoste le dimanche : ce que tous ceux qui celebroient la Pasque le dimanche ont sans doute fait.

Entre les Protestans, qui sont souvent aussi exacts sur les faits qu'ils le sont peu sur la doctrine & les choses essentielles, Usserius dans ses annales *p.* 642. *a*, Pearson dans ses notes posthumes sur les Actes *p.* 30, la Synopse des Critiques sur les Actes *p.* 1402. *d. e*, disent que le S. Esprit est descendu le dimanche. Mais ils n'en donnent point de preuves, ou ils en donnent dont je ne voy point la force. Si cela n'est pas tout à fait certain, il n'en est pas moins certain que c'est sur le S. Esprit que l'Eglise est fondée, & non pas sur le jour auquel il est venu : & quand il ne seroit pas venu le dimanche, il nous suffit pour honorer ce saint jour, & pour l'appeller le jour du Seigneur, de savoir que c'est celui auquel J. C. est ressuscité, comme il nous en a assurez par ses Evangelistes ; au lieu qu'il n'a pas voulu qu'ils nous aient appris le reste.]

NOTE IX.

Pour la page 121. 46.

Que les Apostres ont parlé ou toutes les langues, ou plusieurs.

'Quelques uns ont douté si les Apos- Naz. or. 44. p. 715. 616.

tres parloient effectivement pluſieurs langues ; ou ſi le miracle n'eſtoit point en ce que parlant ſeulement leur langue
C. à Lap. in Act. p.71. naturelle, chacun les entendoit neanmoins en la ſienne, comme on pretend
From. ib. p. 583. 2. que cela eſt arrivé à quelques Saints des derniers ſiecles. Les termes de l'Ecriture, [tant en cet endroit que dans
Naz.or.44.p. 716. a. tous les autres,] nous portent bien plus à croire le premier. Et ſans cela le miracle euſt eſté plutoſt dans les peuples qui ecoutoient ; au lieu qu'il eſtoit viſiblement dans ceux qui parloient,
a|Act.2.v.13. puiſqu'on les accuſa d'eſtre ivres.
Thdrt. in 1. Cor. 14.2.p. 189.a|Aug.p.f. 28.h.2.p.40.1. a|f.173.c.3.p. 836. e. Theodoret le reconnoiſt, auſſibien que S. Auguſtin. [Mais je voudrois que nous trouvaſſions quelques autoritez dans les Peres, pour dire que] a Dieu fit
aC.a Lap.p.71. 2. b. l'un & l'autre miracle enſemble, comme le croit Cornelius à Lapide.

[S. Auguſtin dit en divers endroits que chaque Apoſtre parloit toutes ſortes de langues : & je penſe que c'eſt le
Chry.t.5.or. 40.p.485.c.d. ſentiment commun.] S. Chryſoſtome ſemble dire neanmoins qu'ils ne parloient chacun que les langues des pays où ils devoient un jour preſcher l'Evangile, & pour leſquels Dieu les deſtinoit par cette marque. [Cependant le don des langues eſtoit alors commun dans l'Egliſe à ceux meſmes que Dieu ne deſtinoit point pour la predication. Ainſi il ſemble qu'il n'y ait pas ſujet de le vouloir reſtreindre dans les Apoſtres.]

Pour la Page 128.§ 10.

NOTE X.

Que la gueriſon du boiteux n'eſt point le premier miracle de S. Pierre.

Amb. ſanc.t. 1.p.141.d| Aug.t.3p.201. p.335.a. Dans un ſermon attribué à S. Ambroiſe & à S. Auguſtin, [mais que les Benedictins reconnoiſſent n'eſtre ni de l'un ni de l'autre,] nous liſons que la gueriſon du boiteux eſt le premier miracle de S. Pierre ; [ce qui ne ſe peut entendre que de ceux qui ſont écrits. Car outre ceux que les Apoſtres avoient
Act.3.v.4. faits du vivant de J.C,] S. Luc avoit dit dans le chapitre precedent qu'ils faiſoient beaucoup de prodiges & de miracles.

NOTE XI.

Pour la page 129.§ 10.

Sur la Belleporte.

Bar.34.§ 257| Joſ.bel.l.6.c. 6.p.916.g. Baronius croit que la porte du Temple, appellée la Belleporte, eſt celle qui eſtoit revétuë d'airain de Corinthe ſelon Joſeph, & plus belle que celles qui eſtoient couvertes d'or & d'argent.
Joſ.p.927 a. Neanmoins Joſeph ſemble dire que cette porte eſtoit du coſté des femmes, [au lieu que c'eſtoient aſſurément les hommes qui entroient par la Belleporte.]

NOTE XII.

Pour la page 132.§ 12.

Qu'on ne connoiſt point Jean l'un des chefs des Juifs, marqué dans les Actes.

Bar.34.§ 260| Act 4.v.6. Baronius veut que Jean joint par S. Luc à Anne, à Caiphe, & à Alexandre, ſoit un fils de ce meſme Anne, qu'on voit, dit-il, par Joſeph avoir eu beaucoup de pouvoir parmi les Juifs.
Pearſ.an.P.p. 41. a Synop. p. 1042.a. Et Pearſon entre dans ſon ſentiment, a auſſibien que quelques interpretes. [Cependant entre les cinq enfans de Anne qui furent grands Pontifes, il n'y avoit point de Jean : *V. les Juifs* § 5 :]
Joſ.ant.l.20. c.8.p.698.a. & il eſt aſſez viſible par Joſeph, qu'il n'a point eu d'autres fils que ces cinq.
bel.l.2.c.15. p.822.c. Auſſi dans l'endroit que cite Baronius, & où il eſt en effet parlé d'un Jean, il y eſt appellé fils non [d'Anne ou Ananus, comme Joſeph nomme toujours le beau-pere de Caiphe, mais] d'Ananias, [qui peut eſtre cet] Ananie grand
Act.23.v.2. Pontife [en l'an 58,] lorſque S. Paul fut pris à Jeruſalem. [Ainſi Jean ſon fils pouvoit eſtre de qualité à ſe trouver dans l'aſſemblée dont nous parlons : mais il eſt difficile de croire qu'il euſt encore aſſez de conſideration & aſſez d'âge.] On luy donna le ſoin de l'A-
Joſ. bel.l.2.c. 25.p.822.c. crabatene aprés la defaite de Ceſtius, [environ 34 ans depuis ceci,] lorſqu'on donnoit

donnoit le commandement de toute la Galilée à Joſeph, 'qui n'eſtoit pas encore né en ce temps-ci.

vit.p.598.c.

Pour la page 141. § 17.

NOTE XIII.

Que Saint Eſtienne, S. Philippe &c. eſtoient Diacres, diſtributeurs du bien de l'Egliſe, & miniſtres des Sacremens.

Chry. in Act. h.14.p.134.a. b.

'S. Chryſoſtome demande quelle ordination & quelle dignité receut Saint Eſtienne & les autres qui furent elus avec luy. [Son paſſage eſt aſſez obſcur, auſſibien que preſque tout ſon commentaire ſur les Actes: & il peut meſme eſtre corrompu.] Ce Saint ſemble neanmoins conclure qu'ils n'eſtoient proprement ni Eveſques, ni Preſtres, ni Diacres, mais ordonnez pour la diſtribution des aumoſnes. Il fait difficulté de dire qu'ils fuſſent Diacres, parce, dit-il, que la diſtribution des biens de l'Egliſe n'appartient pas aux Diacres, mais aux Preſtres. [Cela peut eſtre vray de Conſtantinople où eſtoit alors Saint Chryſoſtome, auſſi bien que de la Syrie, où il avoit toujours vécu avant ſon epiſcopat: & je ne ſçay ſi de ſon temps cela n'eſtoit point general dans tout l'Orient. Car je croy qu'on trouvera toujours que les œconomes y eſtoient Preſtres, & non Diacres.] 'Maron & Martinien eſtoient Preſtres & œconomes de Peluſe du temps de S. Iſidore.

Iſi.P.l.1.ep. 269.p.73.l.2. ep.127.p.179. 180.

Prud.de M.2. p.71.Leo,f. 83.c.2.p.348.

'Mais pour l'Occident, Saint Laurent Archidiacre de Rome, avoit la garde & la diſpenſation des richeſſes de l'Egliſe. 'S. Ambroiſe témoigne auſſi aſſez clairement, que les biens de l'Egliſe eſtoient gardez & diſtribuez par les Diacres, au moins à Milan. 'On en voit encore d'autres exemples dans l'Occident: [Et c'eſt pour cela ſans doute que] 'S. Jerome attribuë les richeſſes aux Diacres. [Et meſme il faut que cela ait auſſi eſté en certain temps dans l'Orient,] 'puiſque les Conſtitutions des Apoſtres ordonnent que les Diacres ne donneront rien à l'inſceu de l'Eveſque.

Amb.off.l.1. c.50.p.39.h.

Bar.34.§ 282.

Hier.in Ez.p. 564.b.ep.85. p.329.b.

Conſt.l.2.c.31. 32.p.181,182.

[Mais quoy qu'il en ſoit de ce doute de S. Chryſoſtome, je ne croy pas que d'autres aient fait difficulté de croire] 'avec S. Jerome, qu'on voit dans l'ordination de S. Eſtienne & des autres, le commencement de l'ordre ſacré des Diacres. 'Il n'eſt pas aſſurément extraordinaire de voir S. Eſtienne appellé Diacre ou premier Diacre par les Peres. [a] Il apparut du temps de S. Auguſtin habillé en Diacre. [Il eſt auſſi aiſé de juger que c'eſt à cauſe de ces ſept premiers, que l'Egliſe Romaine avoit ſept Diacres du temps de S. Corneille en 251. 'Prudence remarque la meſme choſe de cette Egliſe du temps de S. Laurent, '& de celle de Saragoce du temps de S. Vincent, c'eſt à dire ſous Dioclétien. 'Le 14.e Canon du Concile de Neocéſarée, ou 15.e ſelon le grec, ordonne qu'il n'y en aura pas davantage, meſme dans les plus grandes villes, & cite pour cela le livre des Actes. 'Auſſi S. Jerome dit que les Diacres eſtoient fort conſiderez, parcequ'ils eſtoient en petit nombre. 'Mais parcequ'il y avoit beaucoup plus de ſept Diacres à Conſtantinople, meſme dans des egliſes particulieres, 'le Concile appellé *in Trullo*, pour eluder le Canon de Neocéſarée, pretendit dans ſon 16.e Canon, que ces ſept premiers Diacres, (car il leur donne ce nom,) n'eſtoient que pour la diſtribution des aumoſnes, & ainſi ne regardoient point les Diacres qui ſervoient à l'Autel.

Hier.ep.85.p. 329.b.

Zon. in can. p.145.a b.

p.143.144.

[S. Jerome les rabaiſſe encore davantage,] 'en pretendant qu'ils n'eſtoient dans leur origine que les ſerviteurs des veuves & des pauvres. [Neanmoins outre qu'on eſt obligé de reconnoiſtre qu'ils eſtoient établis pour avoir ſoin du bien de l'Egliſe, & pour le diſtribuer à chacun ſelon ſon beſoin, ce qui n'eſtoit pas un emploi peu important;] 'S. Jerome ne deſavoue pas quelque-

Hier.p.329.a. b.inEz.p.564. b.

in Ez.p.564.b.

fois qu'ils ne fuſſent auſſi les miniſtres des Eveſques, *ſacerdotum*: [& je penſe qu'il l'entend meſme des ſept premiers.]

Aug.ep.118.c. 6.p.213.t.d. 'Auſſi il faut remarquer avec S. Auguſtin, que ſelon S. Paul, les Chrétiens ont quelquefois joint le repas ſacré de l'Eucariſtie avec le repas commun: Bar.34.§279. 281|Pearſon. P.p.53.54. '& peut-eſtre que dans ces premieres années, où la ſimplicité & la pieté interieure eſtant plus grande, la profanation eſtoit moins à craindre, c'eſtoit l'uſage ordinaire. [Ainſi il eſt à preſumer que les Diacres qui avoient ſoin du repas commun, & qui eſtoient déja des perſonnes publiques & conſacrées au ſervice de l'Egliſe, eſtoient les premiers qu'on employoit dans la diſtribution de l'Eucariſtie, & dans les fonctions ſacrées où les Apoſtres avoient beſoin de miniſtres.]

Ign.ad Trall. c.2.p.17.b. 'S. Ignace dit que les Diacres ſont les miniſtres des Myſteres de J. C, & Poly. ad Phil. c.5.p.1069.b. non pas du boire & du manger. 'S. Polycarpe dit de meſme qu'ils ſont les miniſtres de Dieu & de J.C, *ou* en J. C, & Juſt.ap.2.p. 98. e. non pas des hommes. 'On voit dans S. Juſtin que les Diacres portoient l'Eucariſtie à ceux qui n'avoient pu ſe trouver le dimanche à l'aſſemblée des Fideles. [Ainſi il n'y a pas ſujet de douter que les Diacres n'aient eſté miniſtres de l'autel dés le commencement de l'Egliſe, auſſi bien que diſpenſateurs des aumoſnes.]

Pour la page 141. § 17.

NOTE XIV.

Que les ſept Diacres n'eſtoient point apparemment du nombre des 70 Diſciples.

Epi.de Chr. c.4.p.50.c. 'S. Epiphane dit que les ſept Diacres eſtoient du nombre des 70 Diſciples. Conſt.l.2.c. 55.p.101.c. 'Les Conſtitutions au contraire les en diſtinguent, & neanmoins les mettent parmi ceux qui avoient appris la Aug.ſ.216.c.3. p.1269.c.d. verité de la bouche de J. C. meſme. 'S. Auguſtin dit qu'on ne ſçait pas ſi Saint Eſtienne avoit cru en J. C. durant qu'il eſtoit encore ſur la terre, ou s'il avoit eſté converti par la predication des Apoſtres, '& il ſemble le mettre en un endroit entre ceux qui furent touchez & convertis le jour de la Pentecoſte. pf.108.p.519. 2. a.

'S. Hilaire dit meſme aſſez clairement qu'il a eſté converti le premier par les predications de S. Pierre, '& S. Ambroiſe l'a imité en cela; [ſi l'on ne veut dire que ces paſſages ſe doivent expliquer de ſon martyre, comme il ſemble que S. Ambroiſe meſme y donne lieu en un autre endroit,] 'où il dit que le premier poiſſon peſché par S. Pierre, & qui avoit dans ſa bouche une piece de quatre dragmes, marquoit le premier martyr S. Eſtienne, qui avoit dans ſa bouche le threſor de la confeſſion de J. C. 'S. Cyrille de Jeruſalem appelle les ſept Diacres les premiers nez de ſon Egliſe. Hil.in Matt.c. 17.p.167.a.b. c. Amb.hex.l.5. c.6.p.64.g. in Luc.5.v.4. p.73.d. Cyr.cat.17.p. 203.b.

'On peut remarquer encore que pour appaiſer le murmure des Juifs étrangers, il falloit ce ſemble qu'une partie des ſept Diacres fuſt de leur nombre. Fromond croit meſme qu'ils en eſtoient tous, & allegue pour cela que tous leurs noms ſont de Grecs plutoſt que de Juifs. From.in Act. p.604.2.

'Nous voyons au moins que Nicolas eſtoit d'Antioche, & meſme proſelyte, [c'eſt à dire qu'eſtant gentil de race, il avoit embraſſé le Judaiſme. Or il ſemble plus probable que J. C. avoit choiſi pour diſciples des naturels du pays, & des Galiléens. S. Barnabé meſme, que l'on veut avoir eſté de ſes diſciples,] 'avoit toujours eſté elevé en Judée ſelon le moine Alexandre, quoi qu'il fuſt natif ou originaire de Cypre. Act.6.v.5. Sur.11.jun.p. 170.

[Je croy qu'on peut dire meſme que la fonction des Diacres eſtoit inferieure à celle des 70 Diſciples, J'deſtinez pour aller annoncer le royaume de Dieu. [Ainſi ayant eſté appellez par J. C. meſme au miniſtere de la parole comme les Apoſtres, il n'y a point d'apparence qu'on le leur ait fait quitter pour les abaiſſer au miniſtere des ta- Luc.c.10.

Act.6.v.2. bles,] ce que S. Pierre regarde comme une choſe qui euſt eſté tout à fait contre l'ordre & la raiſon.

Pour la page 143. § 18.

NOTE XV.

Conjectures peu fondées ſur la diſperſion des premiers Chrétiens.

Bar.35.§ 1. Gal.3.v.1. [Baronius croit que les Galates, à qui Saint Paul dit, *'ante quorum oculos Jeſus Chriſtus præſcriptus eſt, in vobis crucifixus*, eſtoient des Juifs qui ayant vu crucifier J. C, & ayant eſté convertis aprés la Pentecoſte, s'eſtoient retirez en Galacie à cauſe de la perſecution qui ſuivit la mort de S. Eſtienne. Il croit la meſme choſe de ces Juifs diſperſez dans le Pont, dans la Galacie, dans la Cappadoce, dans l'Aſie, dans la Bithynie, à qui S. Pierre écrit ſa premiere epiſtre; & de ces douze tribus diſperſées, à qui S. Jacque adreſſe la ſienne. [Mais d'autres expliquent ces paſſages d'une maniere fort differente. Et je douterois fort au moins que S. Paul n'ait parlé dans ſon epiſtre aux Galates qu'à ceux qui avoient eſté Chrétiens avant luy.

Uſſ.p.643.b. Nous ne voyons pas non plus beaucoup d'aſſurance à la conjecture d'Uſſerius,] qui dit qu'Andronique & Junias parens de S. Paul, convertis avant luy, & des hommes conſiderables parmi les Apoſtres, eſtoient peut-eſtre venus à Rome dés ce temps-ci. Rom.16.v.7. [Il nous ſuffit de ſavoir qu'ils y eſtoient lorſque S. Paul y écrivit.

Pour la page 144. § 19.

NOTE XVI.

Quand Pilate a écrit à Tibere ſur J. C.

[La chronique d'Euſebe ne met la relation que Pilate envoya à Rome ſur la mort & la reſurrection de J. C, que ſous les Conſuls de l'an 36. Elle ne la pouvoit pas differer davantage, puiſque Pilate fut depoſſedé du gouvernement de la Paleſtine dés le commencement de l'année ſuivante au pluſtard.] [Mais il y a peu d'apparence qu'il ait meſme attendu juſqu'en l'an 36 à informer l'Empereur d'une choſe qui avoit ſi fort eclaté dés l'an 33, & qui eſtoit au moins connuë de toute la Paleſtine par la mort de S. Eſtienne. Pearſon commence par là l'an 34.[a] Il y a des manuſcrits de la chronique de S. Jerome qui le mettent en la 21.e année de Tibere, qui eſt l'an 35. [Il ne faut pas neanmoins mettre l'ordre de Tibere en faveur des Chrétiens avant la converſion de S. Paul. Bar.34.§ 225. Pearſ.an.P. p.50. Euſ.chr.a.P. p.156.c.

Les actes que cite S. Juſtin peuvent avoir eſté faits auſſitoſt aprés la mort de J. C, & n'avoir eſté envoyez à Tibere que quelque temps aprés, avec la relation de ce qui s'eſtoit paſſé depuis.]

Pour la page 144. § 19.

NOTE XVII.

Endroit de S. Juſtin corrigé.

Juſt.ap.2.p. 84.c. [Le grec de S. Juſtin porte dans l'endroit que nous citons, ἐκ τῆς γενομένης αὐτῷ. [Mais Caſaubon ſoutient qu'au lieu de αὐτῷ il faut lire ἄκτων. Et la traduction latine le ſuppoſe ainſi. Caſ.ex.16.§ 154.p.771. Pearſ.an.P. p.50.

Pour la page 145. § 19.

NOTE XVIII.

Diverſes fautes ſur ce qui ſe fit à Rome ſous Tibere touchant J. C.

Oroſ.l.7.c.4. p.209.l.c. [Saint Jerome dans ſa chronique,] [& Oroſe aprés luy, diſent que le Senat ordonna que les Chrétiens ſeroient chaſſez de la ville. [Cela n'eſt point dans Tertullien, qui eſt l'auteur de cette hiſtoire, ni meſme dans l'hiſtoire d'Euſebe, non plus que dans ce que Scaliger a cru appartenir à ſa chronique. Il n'y avoit pas meſme encore apparemment alors de Chrétiens à Rome. Outre que Tibere témoignant de l'inclination pour eux, c'eſtoit aſſez pour un Senat auſſi eſclave que celui là d'eluder la propoſition du Prince par une raiſon qui leur paroiſſoit plauſible, ſans s'y oppoſer directement.]

Pearſ.an.P. p.64.65. 'Le Fevre[celebre Proteſtant de Saumur,] a pretendu rejetter ce que dit Tertullien ſur ce ſujet. Mais il a eſté refuté entre les Proteſtans meſmes par Pearſon Eveſque de Cheſtre, qui montre que toutes les raiſons dont il pretend s'appuyer, ſont ou fauſſes, ou trop foibles.

Pour la page 145. § 19.

NOTE XIX.

Divers faux actes de la Paſſion de noſtre Seigneur.

[Les payens inventerent de faux actes de la Paſſion de J.C. vers le commencement du IV. ſiecle, comme on le verra dans l'hiſtoire de la perſecution de Diocletien § 43.] 'Il y avoit des actes de Pilate dont ſe ſervoient les Quartodecimans, & qui portoient ſelon quelques exemplaires, que J.C. avoit ſouffert le 25 de mars, ou le 18. ſelon d'autres. 'Une homelie faite en l'an 672, les cite comme une piece authentique pour prouver que ç'a eſté le 25. [Ces actes eſtoient aſſurément differens des premiers, puiſque non ſeulement des Catholiques, mais des heretiques meſmes, & des gents qui portoient le nom de Chrétiens, n'euſſent pas voulu ſe regler ſur l'autorité d'une piece] 'ſuppoſée par des payens, & pleine de blaſphemes contre J.C. [Mais quoyque ce fuſt que ces actes des Quartodecimans,] 'S. Epiphane en rejette aſſez clairement l'autorité, *ἀπὸ τῆς ἀκοσμου βίβλου*, & abandonne leur date.

Epi.50.c.1.p. 420.a.b.

Chry.S.t.5.h. 156.p.942.c| 942.b.c.

Euſt.p.c.5.p. 350.c.

Epi.p.420.a. b.

Gr.T.h.Fr.l.1. c.24.p.19. 'S. Gregoire de Tours pretendoit avoir les actes des miracles, de la mort, & de la reſurrection de J.C, que Pilate avoit envoyez à Tibere. 'Mais l'hiſtoire qu'il en cite touchant Joſeph d'Arimathie, [fait voir que cette piece ne valoit pas mieux que les autres.] 'On a encore aujourd'hui une fauſſe hiſtoire de noſtre Seigneur, envoyée, dit-on, à Tibere par Pilate, & trouvée à Jeruſalem dans un regiſtre du temps de l'Empereur Theodoſe.

c.21.p.17.18.

Boll.4.feb.p. 430.d.e.

'Pour la lettre de Pilate à Tiberé qui ſe lit dans la Recapitulation du faux Hegeſippe, [c'eſt peu de ſe contenter] 'comme fait Baronius, de ne vouloir pas aſſurer qu'elle ſoit legitime, [a] puiſqu'il eſt difficile de la lire ſans en connoiſtre auſſitoſt la fauſſeté, [quoiqu'elle ſoit ancienne,] puiſque l'auteur qui la raporte peut eſtre du IV. ou du V. ſiecle. 'La meſme lettre ſe trouve encore dans un écrit attribué à un Marcel diſciple de S. Pierre, 'qui eſt un ouvrage ſuppoſé. *V. la note* 49. Sixte de Sienne *l.2.p.123*, la raporte auſſi avec quelque difference de ſtyle, 'qu'on croit venir de quelqu'un qui s'eſt voulu exercer à la rendre un peu plus elegante.

Bib.P.t.7.p. 573.a.b.

Bar.34. § 222. 223.

a Caſ.ex.16. § 154.p.771.c| Pearſ.an.P. p. 50.

Flor.p.105.

p.112.a.

b.

'Florentinius en raporte une autre fort differente, trouvée parmi de vieux papiers, qui eſt comme écrite auſſitoſt aprés la mort de J.C, & datée du 2 d'avril. [Elle a bien meilleur air que celle de Baronius. Mais je ne croy pas que Pilate euſt donné à noſtre Seigneur le titre de Chriſt: *De Jeſu Chriſto &c.* Il marque la conſpiration des Scribes & des aneiens contre luy, ſans parler des Pontifes, qu'il ne manque point de marquer dans l'Evangile: *Gens tua & Pontifices tradiderunt te mihi*: & je ne me ſouviens point qu'il y parle *de Scribes ni d'Anciens*, qui n'eſtoient peut-eſtre pas des qualitez fort conſiderées des Romains. Il dit que les ſignes qui parurent à la mort de J. C. menaçoient le monde d'une ruine univerſelle ſelon le jugement des philoſophes. C'eſt un témoignage bien fort pour un payen. Je ne ſçay auſſi s'il trouvoit beaucoup de philoſophes à Jeruſalem: & je douterois fort qu'il y en euſt mené. Mais le fabricateur de la lettre ſe trahit luy meſme, lorſqu'il fait dire à Pilate, *Vigent illius diſcipuli, opere & vita conſtantiâ magiſtrum non mentientes, imò in ejus nomine beneficentiſſimi*. Il falloit au moins quelques mois aprés la Pentecoſte pour pouvoir parler de la ſorte:

p.112.a.

Mais on ſuppoſe que c'eſt auſſitoſt aprés la Paſſion, & ce ſemble dés le lendemain, puiſqu'il n'y eſt rien dit de la Reſurrection. Les dernieres lignes ne s'entendent point.]

Pour la page 253. § 24.

NOTE XX.

L'Année du batteſme de Corneille.

Act. 9. v. 26-30. 'S. Luc aprés avoir raporté le voyage de S. Paul à Jeruſalem, [qu'on ne peut mettre avant l'an 37,] dit que les v. 31. 32. Chrétiens jouiſſoient de la paix dans toute la Judée, & que S. Pierre y viſi- c. 10. toit toutes les Egliſes; à quoy il joint le batteſme de Corneille comme une ſuite de cette viſite. [Mais il eſt aiſé de croire qu'il n'a mis les choſes dans cet ordre que pour ne pas interrompre le diſcours qu'il avoit commencé touchant S. Paul. Ainſi cette ſuite de ſa narration ne nous doit pas empeſcher de nous rendre aux raiſons qui portent à mettre le batteſme de Corneille dés l'an 35. On les pourra voir dans Saint Matthieu *note* 5. La chronique d'Alexandrie *p.* 542, met ce batteſme deux ans aprés l'Aſcenſion.]

Pour la page 253. § 24.

NOTE XXI.

Sur la Sarone.

Sanſ. Lubin. p. 95. 'Les geographes mettent une ville de Sarone entre Joppé, Antipatride, & Hier. l. heb. p. 253. a. Fer. Lydde. 'C'eſtoit auſſi le nom du pays qui s'étendoit depuis Ceſarée juſqu'à Joppé, [& qui comprenoit la ville de Lydde. L'article τὸν qui eſt en cet endroit dans le grec, marque que S. Luc Chry. in Act. h. 21. p. 197. d. l'a pris en ce ſens.] 'Dans S. Chryſoſtome il y a l'Aſſarone, [que je ne trouve point dans le livre de S. Jerome ſur les lieux de l'Ecriture.]

Pour la page 254. § 25.

NOTE XXII.

Sur le jeûne de Corneille.

[Le texte latin des Actes ne dit point que Corneille jeûnaſt,] 'comme on le lit aujourd'hui dans le grec. 'Mais on le trouve de meſme dans le texte de S. Chryſoſtome. [Il faut qu'on l'ait lu auſſi autrefois dans le latin.] 'Car Saint Auguſtin & S. Proſper mettent les jeûnes entre les autres bonnes œuvres de Corneille. 'S. Epiphane l'avoit déja fait avant eux. [a] Je ne trouve point dans le nouveau Teſtament d'Oxford que νηστεύων manque dans aucun manuſcrit, 'que dans un de Rome.

Act. 10. v. 30. Chry. in Act. h. 23. p. 214. b. Aug. pſ. 96. pr. p. 992. a. b. Proſp. ad R. p. 306. a. Epi. 28. c. 3. p. 112. c. aOxon. p. 338. p. 652.

NOTE XXIII.

Pour la page 259. § 26.

Que Corneille doit eſtre regardé comme les premices des Gentils.

'S. Auguſtin dit en quelques endroits qu'il y avoit déja des Gentils convertis à la foy avant Corneille, & que la queſtion eſtoit déja emuë dans l'Egliſe, ſavoir s'il les falloit admettre au batteſme, à moins qu'ils ne fuſſent circoncis. [Neanmoins à conſiderer bien tout l'enſemble des Actes, & le murmure des Juifs convertis, il eſt viſible que Corneille eſt le premier qui ait receu le batteſme d'entre les Gentils, c'eſt à dire de ceux qui n'avoient point la circonciſion, (car les proſelytes & les Samaritains l'avoient,) & qu'avant cela on n'avoit pas meſme la penſée de les recevoir dans l'Egliſe.] 'S. Pierre marque clairement l'hiſtoire de Corneille, lorſqu'il dit que c'eſtoit par ſa bouche que Dieu avoit voulu faire entendre aux Gentils la parole de l'Evangile. [Pour l'eunuque d'Ethiopie, il n'eſt point certain qu'il fuſt gentil, *v. Saint Philippe Diacre*; & quand il l'auroit eſté, c'eſtoit un cas tout particulier, qui n'avoit point de ſuite pour le corps de l'Egliſe, renfermé dans la Paleſtine & les provinces des environs, puiſqu'il s'en alla auſſitoſt en Ethiopie: & ſon batteſme ne fut peut-eſtre meſme ſçeu que depuis celui de Corneille. Au moins il eſt viſible que ce n'eſt point celui qui

Aug. ſ. 99. c. 12. p. 526. c. f. 266. § 6. p. 1087. d.

Act. 15. v. 7.

a ouvert l'Egliſe à la multitude des Gentils.] 'Saint Auguſtin meſme reconnoiſt aſſez clairement en d'autres endroits que cela s'eſt fait dans Corneille. 'Origene dit auſſi que c'eſt le premier des nations qui a cru, & a eſté rempli du S. Eſprit, & qu'il en eſt ainſi les premices.

Aug. pſ. 96. pt. p. 442. a. c.

Ori. in Num. h. 11. p. 210. c.

NOTE XXIV.

Pour la page 159. § 26.

Tout ce qu'on dit de la vie de Corneille, incertain.

'Uſuard & les autres Latins font S. Corneille Eveſque de Ceſarée: [& cela pourroit avoir quelque autorité, s'il n'y avoit apparence qu'ils l'ont pris des Conſtitutions apoſtoliques,] 'qui mettent un Corneille Eveſque de Ceſarée en Paleſtine aprés Zachée, [ſans dire neanmoins que ce ſoit le Centenier.] 'Le ſilence d'Euſébe Eveſque de la meſme Egliſe, rend tres ſuſpect tout ce qu'on dit de ſon epiſcopat en cette ville. [Origene qui preſchoit apparemment à Ceſarée meſme,] 'ſe contente de l'appeller les premices de cette Egliſe, [ſans dire qu'il en ait eſté Eveſque.] Les nouveaux Grecs le font Eveſque, les uns d'Ilium, les autres de Scepſis qui n'en eſt pas loin, [ayant peut-eſtre trouvé quelque Corneille entre les premiers Eveſques de ces deux Egliſes.

Boll. 2. feb. p. 280. §4.

Conſt. l. 7. c. 46. p. 327. a.

n. p. 297. c.

Ori. in Num. h. 21. p. 210. c.

Boll. 2. feb. p. 280. d.

Nous avons ſes actes dans Lipoman, dans Surius,] '& dans Bollandus. [a] Baronius reconnoiſt qu'ils n'ont point d'autorité, & n'en a rien voulu mettre dans ſes Annales. 'Beaucoup d'autres choſes que les Grecs en raportent, & qu'on peut voir dans Bollandus, n'en peuvent pas avoir davantage. 'Car pour les contes des nouveaux Eſpagnols, ils ne meritent pas qu'on en parle. 'Je ne ſçay pourquoi les Grecs dans leur menologe le traitent de Martyr. 'Ses actes diſent qu'il fut mis en priſon, '& mourut en paix.

p. 281.

[a] Bar. 41. § 9.

Boll. p. 280. 281.

p. 279. 280.

p. 281. c.

p. 283. a. e. f.

'Baronius veut que l'Egliſe de Ceſarée ſoit devenüe la metropole de toute la Paleſtine à cauſe du batteſme de Corneille. [Mais les autres croiront plutoſt ſans doute que c'eſt parceque cette ville eſtoit la premiere de la province, & la metropole civile, comme il eſt certain qu'elle l'eſtoit:] '& c'eſt ce que Baronius reconnoiſt en un autre endroit.

Bar. 39. § 11.

NOTE XXV.

Pour la page 160. § 27.

De ce qu'on ſçait & de ce qu'on ne ſçait pas touchant l'epiſcopat de S. Pierre à Antioche.

[L'epiſcopat de S. Pierre à Antioche eſt une choſe aſſez embaraſſée. L'autorité d'Origene, d'Euſebe, de S. Chryſoſtome, & de S. Jerome, citez dans le texte, ne nous permet pas d'en douter; & celle d'Innocent, de Gelaſe, & de Saint Gregoire, nous donne lieu de croire que la memoire s'en eſtoit conſervée dans la tradition de l'Egliſe Romaine, auſſibien que dans la greque, quoiqu'elle puiſſe auſſi l'avoir appris de S. Jerome, & luy d'Euſebe.

'Euſebe, S. Leon, [& preſque tous les autres,] mettent cet epiſcopat avant le voyage de S. Pierre à Rome, c'eſt à dire ſelon Euſebe avant l'an 42; [de ſorte que ſi nous voulons] 'qu'il ait duré ſept ans, comme le dit S. Gregoire, 'il faut qu'il ait commencé au moins en 36. [Nous ne voyons pas que cela ſoit impoſſibile. Mais comment l'accorder avec S. Chryſoſtome,] 'qui dit que quand les Apoſtres eurent appris le progrés de l'Evangile à Antioche, [ce qu'on ne peut guere mettre avant l'an 40,] ils y envoyerent S. Barnabé, & n'y furent pas eux meſmes, comme ils avoient eſté à Samarie, parcequ'ils ne vouloient pas encore s'eloigner ſi fort de la Judée? 'Il eſt vray que Baronius veut que S. Pierre ait pu fonder l'Egliſe d'Antioche, & y établir ſon ſiege, ſans y aller; parceque tout cela ne ſignifie autre choſe ſinon que par ſon autorité il l'a erigée en un ſiege

Euſ. chr. Leo, Boll. 30. c. 5. p. 73.

Greg. l. 6. ep. 17. p. 739. c.

Boll. 22. feb. p. 283. a.

Chry. in Act. h. 25. p. 234. c. d.

Bar. 39. § 16.

patriarcal. [Mais je ne ſçay ſi beaucoup de perſonnes le voudroient ſuivre en cela.

§. 14. En ſuppoſant que S. Pierre a fondé l'Egliſe d'Antioche dés l'an 36,] 'il faut dire avec Baronius, qu'il n'y a établi que l'Egliſe des Juifs, & que l'Evangile n'y a eſté preſché aux Gentils que

Act. 11. v. 22. 22. quelque temps aprés. 'Car lorſque l'on

v. 25. 26. en eut eu la nouvelle à Jeruſalem, on y envoya S. Barnabé, 'qui alla enſuite chercher S. Paul à Tarſe. Ils paſſerent

v. 30 12. v. 1. 25. un an à Antioche, '& vinrent à Jeruſalem dans le temps qu'Agrippa mit S. Pierre en priſon; [c'eſt à dire en 44,

12. v. 29. 30. comme nous croyons.] 'Ils y vinrent apporter les aumoſnes pour la famine qui arriva l'an 44 ſelon Euſebe. [L'Evangile ne peut donc guere avoir eſté preſché aux Gentils à Antioche que

9. v. 27. vers l'an 40.] 'Il eſt certain encore que S. Barnabé eſtoit à Jeruſalem lorſque S. Paul y vint; [ce qu'on ne peut mettre avant l'an 37.] 'Et S. Paul paſſa en-

41. v. 25. ſuite quelque temps dans la Cilicie avant que de venir à Antioche.

Euſ. chr. a. P. p. 557. 'Quelques editions de la chronique d'Euſebe marquent ſur la derniere année de Tibere, [qui eſt l'an 37 de J.C,] l'epiſcopat de Saint Pierre à Antioche. Mais cela ne ſe trouve point dans un grand nombre de manuſcrits, [ni dans

Chr. Al. p. 542. l'edition de Scaliger.] 'La chronique d'Alexandrie le met en la quatrieme année depuis la Paſſion, [ce qui revient à l'an 36,] & elle peut confirmer ce que nous avons dit, que cette Egliſe n'eſtoit alors compoſée que de Juifs. [Mais elle brouille tout, & il vaut mieux l'aban-

Boll. 22. feb. p. 283. b. donner abſolument,] 'auſſi bien que les Recognitions pretenduës de S. Clement, dont quelques martyrologes ont tiré une partie de ce qu'ils diſent ſur le 22 de fevrier; [& qui ne pourroient ſervir qu'à nous faire douter ſi la tradition de l'epiſcopat de Saint Pierre à Antioche ne viendroit point de cette ſource corrompuë, ce qui la rendroit tout à fait incertaine, n'ayant qu'un ſi mauvais fondement.]

NOTE XXVI.

Pour la page 161. § 28.

Que Saint Pierre peut avoir preſché dans l'Aſie.

'On remarque que S. Leon dans le denombrement qu'il fait des provinces où S. Pierre avoit preſché avant que d'aller à Rome, ne parle point de l'Aſie ſelon pluſieurs manuſcrits; & on croit qu'il l'a pu omettre à deſſein, parce qu'il ſemble que l'Aſie [proprement dite,] où eſt Epheſe, ait receu les ſemences de la foy par le miniſtere de S. Paul. [Je ne voy pas neanmoins qu'il y ait de preuve que S. Paul ait preſché le premier dans l'Aſie plutoſt que dans la Galacie, qui cependant n'eſt pas oubliée dans cette enumeration de S. Leon. Au contraire l'epiſtre aux Galates ſemble donner aſſez lieu de dire qu'il leur a le premier fait connoiſtre J. C;] '& c'eſt ce que dit Theodoret: au lieu que pour l'Aſie, nous n'avons que la regle generale de Saint Paul, de ne preſcher que dans les lieux où d'autres n'avoient point encore preſché.

Leo, ſ. 80. p. 137 n. 2.

Thdrt. in Gal. 2. p. 262. d.

Ce qu'il faut donc dire apparemment pour l'Aſie & pour la Galacie, c'eſt que cette regle de S. Paul n'empeſchoit pas abſolument qu'il ne preſchaſt aux lieux où l'on avoit deja preſché, mais où la foy n'eſtoit pas encore bien établie, ſurtout ſi on ne l'avoit guere preſchée qu'aux Juifs, [comme il y a apparence que faiſoit S. Pierre.] 'Il eſt certain qu'Apollon avoit preſché à Epheſe, & qu'il y avoit encore d'autres Chrétiens avant que S. Paul y vinſt preſcher. [Que ſi la premiere epiſtre de S. Pierre a eſté écrite vers l'an 43, comme il le faudroit dire ſi on vouloit s'attacher abſolument à Euſebe, il eſt certain qu'il y avoit des Chrétiens en Aſie & en Galacie long-temps avant

Act. 18. v. 24. 27 19. v. 1.

que S. Paul y vinſt, quand on voudroit ſoutenir que S. Pietre n'y ſeroit jamais venu.

On pourroit dire encore que Saint Pierre n'auroit preſché qu'en quelques endroits de la Galacie & de l'Aſie, & que S. Paul auroit preſché dans les autres, comme à Epheſe. Mais je ne penſe pas que rien ne nous oblige à cela.]

Oecu. ap. t. 1. [Un auteur grec marquant les lieux où S. Pierre a porté la foy, n'y met point l'Aſie. [Ainſi il peut bien y avoir eu des exemplaires grecs & latins qui ne liſoient point le mot d'*Aſie* dans l'epiſtre de S. Pierre, & que ce ſoit là la veritable raiſon de l'omiſſion de Saint Leon, s'il eſt vray que le mot d'Aſie ait eſté ajouté à ſon texte.] Neanmoins le nouveau Teſtament d'Oxford ne marque point que ce mot ſoit omis dans aucun manuſcrit grec de l'epiſtre de S. Pierre.

Oxon. p. 578. 658.

Pearſ. poſt. p. 56. 57. Pearſon ſoutient de ſon autorité que S. Pierre n'a preſché dans aucune des provinces auſquelles il adreſſe ſa premiere epiſtre. [Mais nous ne voyons pas pourquoi ſon autorité ſeroit preferée au ſentiment commun,] fondé, comme il l'avoue, ſur S. Epiphane & S. Jerome: [& il devoit y ajouter encore Euſebe qui le dit deux fois.] Il pretend que ſi S. Pierre n'a eſté à Babylone en Egypte qu'aprés avoir preſché dans ces provinces, il n'y a jamais eſté. [Je ne voy point la neceſſité de cette conſequence, ni que rien nous oblige non plus d'avouer que S. Pierre ait jamais eſté en Egypte.]

Euſ. l. 3. c. 24. p. 71. 2 [73. a. a Pearſ. p. 57.

Pour la page 262. § 28.

NOTE XXVII.

Quelques remarques ſur l'abſtinence de S. Pierre.

Corel. ap n. p. 382. d. e. [Nicetas remarque dans ſon commentaire ſur S. Gregoire de Nazianze *p. 659. a*, que ce que ce Saint dit de S. Pierre, qu'il ſe contentoit d'un ſou de lupins pour ſa nourriture, eſt pris de quelque livre dont l'Egliſe n'a pas accoutumé de ſe ſervir. Saint Epiphane marque que les Ebionites avoient inſeré diverſes choſes ſur ce ſujet dans le livre intitulé Les voyages de S. Pierre: [mais il ne parle point de cet article.]

Epi. 30. c. 15. p. 139. c.

Recog. l. 7. n. 6. p. 476. t. 2. Clem. h. 12. c. 6. p. 677. c. [Les pretendues Recognitions de Saint Clement diſent qu'il ſe contentoit de pain & d'olives, mangeant meſme rarement des herbes &c. [& ne parlent point non plus de lupins.]

Cl. ped. l. 2. c. 1. p. 149. a. [S. Clement d'Alexandrie dit qu'il ne mangeoit point de porc: mais il raporte auſſitoſt aprés la viſion où Dieu luy dit que tout ce qu'il avoit purifié n'eſtoit point impur. [De ſorte qu'il ſemble ne parler que du temps qui avoit precedé cette viſion, auquel il eſt certain que S. Pierre ne mangeoit ni de porc, ni d'aucune autre viande défenduë par la loy.] *Je n'ay jamais rien mangé*, dit-il dans cette viſion, *qui fuſt impur & ſouillé*.

Act. 10. v. 14.

NOTE XXVIII.

Pour la page 263. § 28.

Sur la Chaire de S. Pierre celebrée au mois de janvier.

Flor. p. 271. t. 1. Front. cal. p. 15. [La feſte de la Chaire de S. Pierre à Rome n'eſt point marquée dans le Sacramentaire de S. Gregoire, ni dans le calendrier Romain du P. Fronto, [& d'Allatius,] ni en divers autres, [ni dans le martyrologe de Bede.] Elle eſt dans Uſuard, dans Adon &c. [a] dans les anciens martyrologes qui portent le nom de S. Jerome, [& dans un martyrologe de Languedoc ancien de 900 ans, où il eſt marqué qu'on faiſoit la Chaire de S. Pierre le 18 de janvier dans les Gaules, ſans rien dire de Rome ni d'Antioche, non plus qu'en divers autres endroits de l'antiquité, qui parlent en general de la Chaire de S. Pierre. Ainſi il ſemble que les Egliſes voulant honorer l'epiſcopat de S. Pierre, celle de Rome l'ait fait le 22 de fevrier, & celles des Gaules le 18 de janvier. [Et ceux

Boll. 18. jan. p. 122. 55. a Flor. p. 262. 1.

Mabi. lit. p. 121.

ceux qui ont voulu marquer toutes les deux feſtes, comme les martyrologes de S. Jerome, Uſuard, & d'autres enſuite, ont appellé l'une de Rome, l'autre d'Antioche.] 'Le P. Queſnel croit auſſi que juſqu'à Paul IV, l'Egliſe Romaine a celebré l'epiſcopat de Saint Pierre en general le 22 de fevrier. [Ce que nous avons dit ne laiſſe pas de faire voir] 'que ce Pape en établiſſant la feſte de la Chaire de S. Pierre à Rome au 18 de janvier par ſa bulle du 13 de janvier 1558, a pu dire avec verité qu'il ne faiſoit que rétablir une choſe qui avoit déja eſté autrefois. Il aſſure meſme qu'elle ſe faiſoit alors en pluſieurs Egliſes de France & d'Eſpagne.

Leo.ſ.56.n.p. 3-8|Coint. 1.6.§ 40. p. 74.

Boll.18.jan. p.82.§ 2. 3.

'Les ſermons 15 & 16 *de Sanctis* dans les anciennes editions de S. Auguſtin, ſont ſur la Chaire de S. Pierre. Mais le premier a eſté mis par les docteurs de Louvain le 74.e de ceux qui certainement ne ſont pas de ce Pere. 'Les Benedictins ont fait la meſme juſtice à l'autre, qu'ils croient pouvoir eſtre de S. Maxime de Turin. [On les a placez aprés la Converſion de S. Paul, & ainſi on les a raportez à la Chaire de Antioche, plutoſt qu'à celle de Rome. Mais il n'y a rien dans ces ſermons qui determine plutoſt à l'une qu'à l'autre.]

Aug.t.10.p. 411.

ſ.ap.192.p. 319.g.

'Le P. Queſnel nous a donné un nouveau ſermon ſur cette feſte, qu'il a cru d'abord eſtre de S. Leon: 'mais depuis il a reconnu par la difference du ſtyle qu'il n'en pouvoit eſtre.

Leo,ſ.56.p. 378.

pr.§ 3.p.12.

'On pretend conſerver dans Rome la chaire epiſcopale de S. Pierre, qui n'eſt que de bois, [comme l'aſſurent avec Baronius, des perſonnes qui ont vu en 1666 celle qu'on deſtinoit pour placer ſolennellement dans l'egliſe de S. Pierre. Mais ces perſonnes y ont remarqué des ſculptures qui ne ſont anciennes que de ſept ou huit-cents ans au plus; & que l'on y voit les douze travaux d'Hercule gravez ſur un quadre d'ivoire.]

Bar.45.§ 12| Boll. 18. jan. p.182.§ 9.

NOTE XXIX.

Pour la page 165.§ 30.

Sur l'année de la priſon de S. Pierre, & de la grande famine ſous Claude.

[Il y a quelque choſe de difficile à croire dans ce que nous diſons, que S. Pierre eſtant allé à Rome en 42 ſelon Euſebe & S. Jerome, fut mis en priſon à Paſque l'an 44 à Jeruſalem. Cependant c'eſt ce qu'Euſebe nous oblige de dire,] 'en nous aſſurant que cette priſon de S. Pierre fut auſſitoſt ſuivie de la mort d'Herode Agrippa, 'qui doit eſtre arrivée ſelon Joſeph dans la quatrieme année de Claude, [commencée le 24 janvier 44. *V. les Juifs note* 17.]

Euſ.l.2.c.10. p.47.b.c.

Joſ.ant.l.19. c.7.p.672.g| 679.c|Uſſ.p. 559.

'Outre cela la priſon de S. Pierre arriva dans le temps que S. Paul eſtoit venu à Jeruſalem apporter des aumoſnes pour la famine predite par Agabe. 'Or Euſebe met cette famine ſur l'an 44, & S. Jerome la place dans ſa chronique aprés la mort d'Agrippa. 'Il paroiſt en effet par Joſeph qu'aprés la mort de ce Prince elle affligea la Paleſtine durant pluſieurs années. 'On peut juger par l'Ecriture meſme, que lorſqu'il mourut, ou elle eſtoit commencée, ou elle continuoit encore dans la Judée & dans les provinces voiſines. [L'opinion d'Euſebe ſuit la lettre des Actes,] 'qui raporte la mort du meſme Prince comme arrivée auſſi-toſt aprés l'empriſonnement de S. Pierre. 'Et S. Chryſoſtome l'a cru ſur cela auſſi-bien qu'Euſebe.

Act.12.v.19-23.

Chry.n.h.27. p.249.a|250. c. d.

[Neanmoins comme il eſt ordinaire à l'Ecriture de raporter de ſuite des choſes qui ſont aſſez eloignées, il ſe peut bien faire qu'Euſebe ſe ſoit trompé de joindre enſemble ces deux evenemens. Et il s'embaraſſe en effet beaucoup, puiſque ſelon luy il faut dire & que S. Pierre a écrit dés 43 ſa premiere epiſtre, & que neanmoins le nom de Chrétiens qui y eſt employé, n'a commencé que la meſme année. *V. S. Paul* § 7. Nous avons cru eſtre obligez de

l'abandonner pour le temps de l'epiſtre de S. Pierre. Si on veut encore l'abandonner pour le temps de la priſon du meſme Apoſtre, il faudra la mettre en 42, avant qu'il allaſt à Rome, comme a fait Baronius. Car nous ne voyons rien qui empeſche abſolument de faire auſſi commencer la famine dés ce temps là.]

Pet.doc.l.11.c. 12.p.316. Le P. Petau, & le P. Labbe dans ſa chronologie, l'ont miſe meſme dés l'an 41. [Mais il n'y a guere d'apparence qu'Agrippa fuſt déja revenu de Rome cette année là avant Paſque. *Vſa ruine des Juifs* § 30.

Dans cette incertitude nous n'avons pas cru devoir abandonner Euſebe, qui a eſté ſuivi par Calviſius, Uſſerius p.658,] Pearſon &c. & qui a ſuivi luy meſme le ſens ſimple & naturel de l'Ecriture, [comme en effet on le doit toujours preferer aux autres, s'il n'y a des raiſons conſiderables qui en empeſchent; ce qui ne nous paroiſt point ici. Au contraire ſi l'on veut mettre la priſon de S. Pierre dés 42 avant qu'il euſt eſté à Rome, on ſera obligé de dire ſelon S. Jerome & S. Leon, qu'aprés avoir eſté preſcher dans l'Aſie & dans le Pont, il n'alla pas de là droit à Rome, mais revint auparavant à Jeruſalem. Il ſera encore difficile de ne pas faire commencer la grande famine dés l'an 41 ou 42, pluſieurs années avant la mort d'Agrippa: ce qui la rendra bien longue,] puiſqu'il paroiſt par Joſeph qu'elle a duré pluſieurs années aprés cette mort. [Mais il ne dit point qu'elle euſt commencé auparavant. Divers anciens qui ont dit que S. Pierre eſtoit allé à Rome pour ſuivre Simon le magicien, ſemblent n'avoir pas cru que ce fuſt la perſecution d'Agrippa qui l'ait obligé de quitter la Paleſtine.]

Pearſ.an.P. p. 5.

Joſ.ant.l.20. c.3.p.690.c.

NOTE XXX.

Pour la page 168. § 31.

Voyages imaginaires de S. Pierre.

Sur.29.jun. p.353. Metaphraſte fait une grande deſcription des voyages qu'il pretend que fit S. Pierre, aprés qu'il eut eſté delivré de priſon; ce qui ſe reduit à dire en un mot qu'il parcourut toutes les provinces de la Syrie & de l'Aſie mineure, faiſant partout des Eveſques & des miracles, d'où il revint à Antioche, & à Jeruſalem pour Paſque, où S. Paul trois ans aprés ſa converſion le vint viſiter; que de là il retourna en Aſie; qu'eſtant à Nicomedie, il receut commandement de Dieu de paſſer en Occident; qu'aprés avoir dit adieu aux Chrétiens, il retourna juſqu'à Antioche, où il fut repris par S. Paul; que d'Antioche il alla enfin à Rome par l'Aſie, la Macedoine, la Grece, & la Sicile; qu'ayant demeuré peu de temps à Rome, où il fit tomber Simon, & laiſſa S. Lin pour Eveſque, il fut en Eſpagne, de là en Afrique & à Carthage, puis en Egypte, & juſqu'en Thebaïde; & qu'ayant laiſſé Saint Marc à Alexandrie, il eut revelation de ſe trouver à Jeruſalem à la mort de la Vierge; que de là il revint à Rome par l'Afrique, paſſa de Rome à Milan, & juſques en Angleterre, où ayant demeuré long-temps, il eut ordre de Dieu de retourner à Rome pour y eſtre martyrizé, & qu'ayant trouvé que S. Lin eſtoit mort, il y établit S. Clement au lieu de luy.

Bar.44.§ 27. Baronius rejette cette narration imaginaire, comme eſtant ſans aucune autorité, & abſolument inſoutenable en divers points. § 28. Il raporte quelques traditions communes, tant pour les lieux où il a paſſé, que pour les perſonnes qui l'ont accompagné: [Et il n'y a pas plus de certitude.] § 32. Il tire d'un paſſage du Pape Agapet, qu'il a fondé l'Egliſe de Conſtantinople, & qu'ainſi les Grecs modernes ont tort de raporter la fondation de cette Egliſe à S. André. Conc.t.5.p. 49.a.b. Mais tout ce que dit Agapet, c'eſt que S. Pierre a ordonné divers Eveſques dans l'Orient.

Pour la page 269. § 32.

NOTE XXXI.

Que la premiere epiſtre de S. Pierre a eſté écrite en grec & non en hebreu ; à Rome, non à Babylone.

Bar.45. § 28. 'Baronius croit que la premiere epiſtre de Saint Pierre a eſté écrite en hebreu, & traduite en grec par S. Marc, à cauſe de ce que dit S. Jerome, qu'on voit par la difference du ſtyle de cette lettre & de la ſeconde, que Saint Pierre s'eſtoit ſervi de differens interpretes. [Mais je croy qu'on peut voir dans cet endroit meſme,] que par ces interpretes S. Jerome entend non ceux qui traduiſoient en grec ce que les Apoſtres avoient dit ou écrit en hebreu, mais ceux qui leur aidoient à s'exprimer mieux dans les langues meſmes qu'ils ſavoient par le don du S. Eſprit, comme eſtoit S. Tite à l'égard de S. Paul, *qui divinorum ſenſuum majeſtatem*, dit S. Jerome, *digno non poterat Græci eloquii explicare ſermone*. 'Ainſi cet endroit ne nous doit point empeſcher de ſuivre le ſentiment general des interpretes, qui croient que S. Pierre l'a écrite en grec, & qui dans les doutes recourent au grec comme au texte original.

Hier.ep.150. q.11.p.151.b.

C.à Lap.in 1. Pet.p.191.b.c.

[Il y a plus de difficulté ſur Babylone,] d'où S. Pierre dit qu'il l'a écrite. 'Euſebe dit que c'eſt Rome qu'il marque par là d'une maniere figurée: mais il le dit par un ὡς ἔοικε, qui peut marquer ou une opinion commune en general, ou en particulier celle de Papias & de Clement d'Alexandrie qu'il venoit de citer.] 'Rufin l'a pris dans ce dernier ſens. 'S. Jerome dit la choſe abſolument comme certaine ; [a] en quoy il eſt ſuivi par Bede & par Occumenius dans leurs commentaires ſur cet endroit de Saint Pierre. 'Pearſon attribue ce ſentiment en general à beaucoup de Peres : [Je voudrois qu'il les euſt marquez.]

1. Pet. 5. v. 13. Euſeb. 2. c. 15. p. 53. b.

Ruf. lib. p. 26. 1.

Hier. v. ill. c. 8.

a Bed. t. 5. p. 7. Occu. p. 526. a.

Pearſ. poſt. p. 30.

p. 48. 16. 'Il ne les ſuit pas neanmoins, & veut, [comme la pluſpart des Proteſtans,] prendre le nom de Babylone à la lettre. 'Il refute fort bien ceux qui l'entendent de la grande Babylone, montrant que ce ſens ne convient point à l'epiſtre de S. Pierre ; 'que Babylone n'eſtoit alors qu'un amas de ruines & une ville toute depeuplée, '& qu'aprés le maſſacre qui s'eſtoit fait des Juifs en ces quartiers là vers l'an 40, il n'y en pouvoit reſter que peu ou point dutout lorſque Saint Pierre écrivit ſa lettre [en 43 ou depuis.]

p. 56. p. 49-51. p. 52-54.

'Il ſe reduit donc à Babylone d'Egypte, [qui ne paroiſt pas avoir eſté en ce temps là un lieu aſſez conſiderable, pour que S. Pierre ſe donnaſt la peine de le marquer. Pearſon qui n'a rien de particulier à alleguer pour ſon opinion,] 'ſemble vouloir l'appuyer ſur ce que S. Marc, qui eſt nommé dans cette epiſtre, a preſché l'Evangile dans l'Egypte. [Mais ceux qui parlent de ce qu'il a fait dans cette province, n'y meslent point dutout S. Pierre. Ils ne paroiſſent point non plus avoir ſçeu que cet Apoſtre euſt porté la foy dans leur pays. Les Papes l'ont auſſi entierement ignoré, lorſque voulant raporter à S. Pierre les trois Egliſes patriarcales, ils ont dit que S. Pierre avoit fondé celle d'Alexandrie par S. Marc.

p. 54-56. p. 59. c.

Il eſt fort remarquable que Grotius abandonne les Proteſtans en ce point,] 'voulant avec les anciens que S. Pierre ait écrit de Rome, où, dit-il, aucun Chrétien n'a jamais douté qu'il n'ait eſté : Et il entre dans la penſée [de Baronius,] qu'il s'eſt ſervi de ce terme figuré, pour ne pas faire connoiſtre où il eſtoit. 'Quelques Proteſtans abandonnant auſſi les deux Babylones, veulent que par ce nom on entende Jeruſalem. [Mais il vaut bien mieux ſuivre les anciens, que des conjectures ſans fondement de gens qui n'ont nulle autorité.]

Synop. in Pet. p. 540. b.

p. 541. c.

Pour la page 270. § 31.

NOTE XXXII.

En quel temps les Juifs ont eſté chaſſez de Rome par Claude.

Act. 18. v. 2. 'Lorſque S. Paul vint à Corinthe,

[vers l'an 52 ou 53,] il y trouva Aquila nouvellement venu d'Italie, προσφάτως, à cauſe que Claude avoit ordonné aux Juifs de ſortir de Rome. [Il ſemble donc que cet ordre n'avoit eſté donné que depuis peu.] Uſſerius p. 669, & Pearſon *an. Paul. p.* 111 2, ont ſuivi cette opinion, ſans s'arreſter à Oroſe, Oroſ. l. 7. c. 6. p. 210. a. b. qui dit que ce fut en la neuvieme année de Claude, [de J. C. 49.] Oroſe le cite de Joſeph, [où l'on n'en trouve rien aujourd'hui,] & meſme il ne dit pas un mot de cette expulſion des Juifs ſous Claude; ce qui eſt une faute inexcuſable ou de luy ou de ſes copiſtes. Tacite n'en dit rien non plus: Et c'eſt peut-eſtre une marque qu'elle n'eut pas de ſuite conſiderable, & que les Juifs obtinrent bien-toſt la permiſſion de revenir. Que ſi cela eſt, leur expulſion ne ſe peut mettre que vers l'an 52, lorſque Aquila vint à Corinthe. Car ſi elle a duré, on pourroit dire que l'ordre en ayant eſté donné en 49, comme veut Oroſe, Aquila eſtoit ſorti de Rome dés ce temps là, mais qu'il avoit paſſé quelque temps en Italie avant que de venir à Corinthe, ſoit pour voir ſi l'ordre ne changeroit point, ſoit parceque ſes affaires l'y retenoient.

Pearſ. an. P. p. 111 2. Pearſon ſe porte encore à ne mettre l'expulſion des Juifs qu'en 52, parcequ'il croit que ç'a pu eſtre une ſuite des troubles qui arriverent en Judée ſous Cumanus l'année precedente, *v. les Juifs* § 35, [& cela a ſa probabilité: quoique d'ailleurs il ſemble plus naturel de croire que les Juifs de Rome eſtoient plutoſt punis pour les fautes qu'ils commettoient eux meſmes à Rome, que pour celles où d'autres Juifs pouvoient tomber dans la Judée.] Sueton. l. 5. c. 25. p. 544. Suetone porte nettement à croire que cela ſe paſſa de la ſorte.

Uſſ. p. 669. c. Uſſerius ne ſe peut perſuader qu'il faille entendre J. C. par le *Chreſt* que Suetone dit avoir donné occaſion à l'expulſion des Juifs.

NOTE XXXIII.

Pour la page 171. § 32.

Quelques difficultez ſur S. Pierre repris par S. Paul.

'S. Auguſtin a cru que c'eſtoit apparemment avant le Concile de Jeruſalem, que S. Paul avoit repris S. Pierre; Aug. B. ep. 82. p. 193. d. '& le Pape Pelage II. le ſuit en cela. Conc. t. 5. p. 622. c.

[a] Neanmoins comme S. Paul le raporte aprés avoir parlé du Concile; Baronius, Eſtius, [& divers autres] ont cru qu'il valoit mieux ſuivre cet ordre. [a] Gal. 2. v. 11. Bar. 51. § 31. Eſt. in Gal. 2. p. 547. 2.

[Le latin de S. Paul met en cet endroit le nom de Cephas au lieu de celui de Pierre:] 'Et il y a encore aujourd'hui des manuſcrits grecs qui portent la meſme choſe. Il y en avoit de meſme dans les premiers ſiecles, 'puiſqu'Euſebe cite de S. Clement d'Alexandrie, que quelques uns diſoient que ce n'eſtoit pas l'Apoſtre S. Pierre, mais un des 70 Diſciples, qui portoit comme luy le nom de Cephas. [Neanmoins je croy qu'on ne trouvera point qu'aucun interprete ancien ou nouveau, ait douté que ce ne fuſt de S. Pierre que parloit S. Paul dans cet endroit celebre, & qui a donné matiere à tant d'écrits.] Il paroiſt que S. Jerome a lu auſſi Cephas en cet endroit: mais il ſe moque de ceux qui vouloient dire que ce n'eſtoit pas S. Pierre. [b] S. Chryſoſtome & S. Gregoire le grand, les refutent auſſi. [Outre les raiſons dont ils ſe ſervent, on peut dire que S. Barnabé ne ſe ſeroit pas laiſſé emporter à l'autorité de tout autre que de S. Pierre.] Oxon. p. 481. a. 483. Pearſ. poſt. p. 37. Euſ. l. 1. c. 12. p. 30. d. Hier. in Gal. l. 2. p. 168. b. c. Eſt. ib. p. 547. Cotel. ap. n. p. 99. c. [b] Chry. t. 5. h. 64. p. 719. 720. Greg. in Ez. h. 18. p. 1294. a.

NOTE XXXIV.

Pour la Page 173. § 32.

Qu'on ne trouve point de Concile des Apoſtres à Antioche.

'Le P. Alexandre croit que quand Innocent I. parle d'une celebre aſſemblée des Apoſtres tenuë à Antioche, il peut bien s'eſtre brouillé, & avoir raporté à Antioche ce qui s'eſtoit fait à Jeruſalem au ſujet de l'Egliſe d'Antio- Alex. t. 2. p. 701.

che. [D'autres ſans accuſer ce Pape d'avoir manqué de memoire, croient qu'il y a faute dans ſon texte, & qu'au lieu d'*apud ſe*, il y faut lire *pro ſe*.]

Bar.102.§ 19. 20. 'Baronius raporte ſes paroles à un Concile qu'il pretend que les Apoſtres ont tenu à Antioche, & dont il dit que Gregoire Eveſque de Peſſinonte, cita un Canon pour les images dans le VII. Turr.in Magd. l.1.c.25.p.91. 92. Concile œcumenique. 'Turrien pretend avoir auſſi trouvé ce Canon, & ſept ou huit autres, attribuez à un Concile des Apoſtres à Antioche, dans un manuſcrit de S. Pamphile martyr, tiré de Alex.p.740. la bibliotheque d'Origene. 'Le P. Alexandre ne craint pas de dementir Turrien, & de dire qu'il ne merite pas qu'on l'en croie. [Et veritablement il eſt un peu étrange que Turrien ayant trouvé dans le livre d'un martyr des Canons des Apoſtres, ſe ſoit contenté de les donner en abregé, hors celui que Gregoire avoit cité. Ce qu'on peut dire de plus favorable pour luy, c'eſt qu'il s'eſt defié luy meſme de la foy de ſon manuſcrit, & ne l'a oſé produire. Mais il euſt mieux fait de marquer au moins ſon doute.] p.738.739. 'Le Pere Alexandre pretend meſme montrer que ces Canons contiennent pluſieurs choſes abſurdes, fauſſes, & indignes des Apoſtres; p.740. '& ſurtout que le Canon ſur les images cité par Gregoire, eſt tout à fait contraire à l'uſage de l'Egliſe dans les p.742. premiers ſiecles: 'de ſorte qu'il le faut mettre au nombre de tant d'autres pieces fauſſes, qui ont auſſi eſté citées dans le VII. Concile. [L'auteur grec du Synodique, qui a ramaſſé tout ce qu'il a pu connoiſtre de Conciles, & qui en met meſme quelques uns qui ne meritent pas ce nom, n'a point cru que l'autorité de Gregoire luy duſt faire admettre ce Concile d'Antioche, quoiqu'il conduiſe ſon ouvrage juſqu'aprés le VII. Concile.]

NOTE XXXV.

Pour le § 32. 274. § 33.

Que l'Afrique peut avoir receu la foy de Rome, mais non de S. Pierre.

'Baronius pour montrer que l'Afrique a receu la foy par S. Pierre, & qu'il en a ordonné les premiers Eveſques, cite l'epiſtre 75 du ſecond [ou plutoſt du premier] livre de S. Gregoire, où il dit *p.*434. *d*, que les Eveſques de Numidie avoient demandé, *ut omnes vobis retrò temporum conſuetudines ſervarentur, quas à B. Petri Apoſtolorum principis ordinationum initiis hactenus vetuſtas longa ſervavit*. [Je doute fort que beaucoup de perſonnes trouvent ce paſſage bien clair pour ce qu'il pretend.] Il y ajoute deux endroits; l'un de Tertullien, l'autre de S. Cyprien; 'dont le premier ne ſignifie peut-eſtre autre choſe, ſinon que la verité qu'il ſoutenoit eſtoit appuyée par l'Egliſe Romaine, auſſibien que par les autres auſquelles les Apoſtres ont écrit; mais toujours il ne parle point de S. Pierre: 'Et S. Cyprien dit qu'il recommandoit à ceux qui alloient à Rome de s'unir à l'Egliſe Catholique, [c'eſt à dire à la communion de S. Corneille, & non à celle de l'Antipape Novatien.] Pour Metaphraſte qui fait venir S. Pierre à Carthage, Baronius meſme rejette ſon témoignage.

Bar.58.§ 52. Tert. p.ad ſ. c. 31.p 215.b. Cyp.ep.45.p. 85. a. Bar. 44. § 28.

[Il y auroit plus de raiſon d'alleguer] 'ce que dit S. Auguſtin en parlant de S. Pierre: *ad cujus miſſa per mundum retia cum cæteris etiam populus iſte pertinuit*. [Mais il luy eſt aſſez ordinaire de regarder S. Pierre comme repreſentant tous les Apoſtres, ou plutoſt l'unité de tout le corps de l'Egliſe: Et je croy que c'eſt le ſens de cet endroit.] 'Les Donatiſtes pretendoient que l'Afrique avoit receu la foy, ou la derniere, ou au moins l'une des dernieres. 'S. Auguſtin le confirme plutoſt que de le nier. [Et cela montre que l'on n'y avoit point alors de connoiſſance que ni S.

Aug.ſ.45.c.6. p.213.f. unit. c.25. p. 151.c. d. a. a.

Pierre, ni aucun autre Apoſtre y euſt preſché : ce qui ſuffit pour rejetter encore] ce que les Grecs diſent de Saint Simon, qu'il a preſché dans l'Afrique & dans la Mauritanie. Tertullien dit auſſi que les Egliſes d'Afrique eſtoient poſterieures à celles de Grece fondées par les Apoſtres ou par des hommes apoſtoliques. Et on tire la meſme choſe de quelques endroits de S. Auguſtin. [On ne trouve rien de l'Afrique dans l'hiſtoire de l'Egliſe, que ſur la fin du deuxieme ſiecle.]

Bar.44.§ 38.

Terr.vel.vir. c.2.p.193.b. C.

Lup.in Terr. p.564.

'On pretend que Tertullien marque qu'elle a receu la foy de l'Egliſe Romaine, lorſqu'il dit, *Habes Romam, unde nobis quoque auctoritas præſto eſt ... Videamus quid cum Africanis quoque Eccleſiis conſeſſerarit*. [Mais cet auteur eſt obſcur à ſon ordinaire.] 'Le Pape Innocent I. y eſt net & formel dans ſon epiſtre à Decence. 'S. Gregoire le grand eſtoit auſſi perſuadé que l'Afrique avoit receu de l'Egliſe Romaine le commencement de ſon ſacerdoce. [La proximité, & le commerce continuel de Rome & de l'Afrique, donnent tout lieu de le croire.] 'On cite encore pour cela ces paroles de Saint Auguſtin : *Et Romana Eccleſia .... & cæteris terris, unde ad ipſam Africam Evangelium venit.... conjunctus*. [Il eſt viſible qu'elles ne prouvent rien pour Rome : & meſme elles prouveroient contre, ſi on les vouloit prendre à la rigueur.

p.561.Terr. præſ.c.36.p. 245.b.

Lup.p.561.

Greg. l.7.ep. 34.p.775.c.

Bar.44.§ 39.

Aug.B.ep.43. p. 81. e.

Quand on parle de l'Afrique dans l'hiſtoire de l'Egliſe, on n'entend guere que ce que les Romains y poſſedoient, à la reſerve meſme de l'Egypte, & de la Libye appelée Pentapole ou Cyrenaique. Ainſi cette Afrique comprenoit la Libye Tripolitaine, la Proconſulaire où eſt Carthage, la Byzacene, la Numidie, & la Mauritanie. C'eſt ce qui faiſoit la juriſdiction de l'Eveſque de Carthage.]

NOTE XXXVI.

Pour la page 274.§ 33.

Que S. Pierre n'a point preſché à Corinthe avant S. Paul.

'Il ſemble que S. Pierre ait preſché à Corinthe avant que S. Paul écriviſt ſa premiere epiſtre aux Corinthiens, puiſqu'il y marque que quelques perſonnes s'y autoriſoient de S. Pierre. 'Mais d'autre part il y parle comme s'il n'y euſt eu que luy & Apollon qui euſſent travaillé juſqu'alors dans cette Egliſe. Et il ſe peut faire en effet que ceux qui s'autoriſoient de S. Pierre, euſſent eſté convertis par luy en d'autres pays, & fuſſent enſuite venus à Corinthe ; ou qu'ils euſſent un reſpect particulier pour luy par d'autres raiſons, comme il eſt aiſé de le croire des Juifs. 'Pearſon le nie : [mais je ne voy pas qu'il en ait aucun fondement.] 'Theodoret croit meſme [aprés S. Chryſoſtome,] que S. Paul ne ſe ſert des noms de S. Pierre & d'Apollon, & du ſien propre, que par figure, & pour epargner ceux qui eſtoient les veritables chefs de la diviſion.

Pearſ. poſt.p. 37.

1.Cor.1.v.12.

3.v.5.6 Bar. 17.§ 3.4.

Pearſ. poſt.p. 38.

Thdrt.in 1. Cor.1.v.12.p. 123.d] 3.v.4. p.132.b.

'Pearſon allegue ce que dit S. Clement, que les Corinthiens s'eſtoient autrefois diviſez au ſujet de S. Pierre & de S. Paul, & d'Apollon qui eſtoit un homme approuvé & eſtimé d'eux : & il ne peut l'avoir eſté, ajoute Pearſon, ſi S. Pierre ne l'avoit vu à Corinthe avant que S. Paul en parlaſt dans ſon epiſtre aux Corinthiens. [Je ne voy point de neceſſité à cela. S. Clement qui veut relever Apollon, a pu alleguer l'eſtime qu'en faiſoit S. Pierre en quelque temps qu'il l'ait connu. Saint Pierre a pu le connoiſtre ſans l'avoir vu à Corinthe, & meſme ſans l'avoir vu du tout, ſur le témoignage que d'autres luy en avoient rendu : & nous n'avons point en effet de preuve que S. Paul l'euſt vu quand il en parle. On ne peut pas non plus aſſurer abſolument que S. Pierre l'ait connu, & l'ait eſtimé.

Pearſ. poſt.p. 38.Clem.ad 1. Cor.c.47.p. 142.

puiſque S. Clement auroit toujours pu dire qu'il avoit eſté *eſtimé d'eux*, aprés avoir parlé de deux Apoſtres, quand il ne l'auroit eſté que d'un ſeul; ces expreſſions abregées & imparfaites eſtant ordinaires. Il eſt donc au moins aſſez incertain, ce me ſemble, que S. Pierre ait eſté à Corinthe avant que S. Paul ait écrit aux Corinthiens. Mais il eſt certain de l'aveu de tout le monde, 1.Cor.3.v.10. qu'il n'y a pas eſté avant S. Paul,] 'qui nous aſſure que c'eſt luy qui y a poſé le 2.Cor.10.v.16. fondement de l'Egliſe, '& qu'en y preſchant l'Evangile, il n'a point baſti ſur ce qu'un autre avoit preparé.

Pour la page 275. § 33.

NOTE XXXVII.

Autorité de la ſeconde epiſtre de S. Pierre.

ap.Naz.car. 225.p.194.d. [Outre Origene, Euſebe, Didyme, & S.Jerome, citez dans le texte,] 'S. Amphiloque remarque auſſi que l'on doutoit de ſon temps de la ſeconde epiſtre de S. Pierre.

Bell.in Pet.p. 36.Du Pin.p. 106. 'Mais à moins qu'on ne diſe qu'elle eſt abſolument ſuppoſée, & l'ouvrage d'un impoſteur, on ne peut douter qu'elle ne ſoit de cet Apoſtre. 'Car elle en porte le nom dans l'inſcription; '& elle eſt d'un des trois Apoſtres preſens

2.Pet.1.v.2. v.18.

Greg.in Ez.l. 2.h.p.1295. à la Transfiguration de J.C, 'ce que S. Gregoire le grand regarde comme une preuve capable de lever tous les doutes qu'on pourroit avoir.

[Auſſi elle a eſté inſerée comme indubitable dans le catalogue des Ecritures par S. Athanaſe dans ſon epiſtre paſcale & dans ſa Synopſe *t.2. p.39.e.*] 137: Et ce Saint l'emploie meſme contre les Ariens, *orat.2.p.322.e.* Elle y a eſté inſerée de meſme par S. Cyrille de Jeruſalem *cat.4.p.38.a*, 'par le 60e Canon du Concile de Laodicée, [a]par le 47e du III.Concile de Carthage [en 397,]par S. Gregoire de Nazianze *car.* 34.*p.*98.*d*, par S. Auguſtin dans le 2e livre de la doctrine Chrétienne *c.8.t.3.*

Conc.t.1.p. 1507.b. a t.2. p.1977. b. *p.*212.*a*, 'par le Pape Innocent I. *ep.*3. *c.*7. p.225.c.

Elle ſe trouve auſſi citée par S. Cyrille de Jeruſalem *myſt.4.p.*237.*c*, par S. Hilaire *de Trin.l.1.p.*4.2.*c*, par S. Macaire *h.*39.*p.*203.*a*, par S.Ambroiſe *de Inc.c.*8.*p.* 296.*m*] 297.*b*, par Saint Ephrem contre les impudiques *p.*98.*r.a*, & en d'autres lieux; par S. Jerome contre Jovinien *l.*1.*c.*23.25.*p.*46.*c*, 'par un ancien auteur que quelques uns croient eſtre Jean de Jeruſalem, par S. Auguſtin ſur le pſeaume 76.*p.*343.2.*e*, & ſur le 142.*p.*676.2.*e*, & dans la Cité de Dieu où elle eſt employée comme une autorité certaine *l.*11.*c.*33.*p.*134. 1.*a*, 'par l'auteur du traité de la vocation des Gentils *l.*1.*c.*8, [a]& par l'auteur du livre *de ſingularitate Clericorum*. Origene dans l'homelie 7e ſur Joſué *t.*1*p.* 298, l'attribue ſans difficulté à S. Pierre.

Chry.t.6.h. 51.p.399.a.b.

Amb.t.4.p. 328.g. a Cyp.p.328. a.

NOTE XXXVIII.

Pour la page 275. § 33.

Temps du dernier voyage de S. Pierre à Rome.

'Lactance ſemble dire que la perſecution que Neron excita contre l'Egliſe [l'an 64,]vint du progrés que les predications de S.Pierre faiſoient à Rome. [En ce cas il faudroit dire que S. Pierre y ſeroit venu dés l'an 63, ou meſme dés 58.] 25 ans aprés la Paſſion, comme il ſemble encore que Lactance ait voulu dire. [Nous ne voyons rien qui empeſche de ſuivre ce ſens; & nous le ſuivrions, ſi Lactance le diſoit un peu plus clairement. Il eſt vray que s'il faut dire que ç'a eſté là ſon dernier voyage à Rome, on ne pourra plus ſoutenir] 'qu'il y vint avec S. Paul, comme S. Denys de Corinthe ſemble le dire. [Mais il ſeroit aiſé d'expliquer les paroles de ce Saint en un autre ſens. L'endroit de S. Athanaſe *de ſyn.p.*713.*b*, n'oblige point non plus à dire qu'ils y ſoient venus enſemble, ni à peu prés

Lact.perſ.c. a.p.3.

ap.Euſ.l. a.c. 25.p.68.b.

en meſme temps. Il faudroit dire encore que la ſeconde epiſtre de S. Pierre a eſté écrite de Rome, comme la premiere, puiſqu'il l'écrivit peu de temps avant ſa mort: & rien n'empeſche qu'on ne le diſe.]

Alex.t.1.p. 496.497|2. Tim.4.v.16. 'Il ſemble au contraire qu'on pourroit croire qu'il n'eſt venu à Rome qu'aprés S. Paul, & qu'il n'y eſtoit pas encore arrivé lorſque cet Apoſtre y comparut la premiere fois devant Neron, puiſqu'il ſe plaint d'avoir eſté abandonné de tout le monde en cette rencontre. Mais cette plainte de S. Paul ne peut tomber que ſur ceux qui euſſent eſté en état de luy donner quelque aſſiſtance, & non ſur S. Pierre, qui n'eſtoit pas pour le défendre devant Neron, n'eſtant pas apparemment moins perſecuté 2.Tim.4.v.11. que luy. 'Quand S.Paul dit auſſi que S. Luc ſeul eſtoit avec luy, [il eſt aiſé v.21. de voir qu'il ne l'entend que de ſes diſciples ordinaires. 'Et il parle auſſi-toſt aprés de S. Lin, & de pluſieurs autres Chrétiens qui eſtoient à Rome.

[Quand Lactance diroit poſitivement que S. Pierre eſt venu à Rome en 58, & S. Denys de Corinthe qu'il y eſt venu dans ſon dernier voyage avec S. Paul, qui n'y peut eſtre venu que l'année de devant ſa mort, c'eſt à dire en 65, ſelon ce que nous dirons dans la note 40, il ne ſeroit pas difficile de les accorder, puiſque S. Pierre peut aiſément eſtre retourné de Rome en Orient aprés l'an 58, & y eſtre revenu avec S. Paul en 65.]

Pearſ.poſt.p. 34-37|Euſeb. p.42.2.d. 'Pearſon s'étend beaucoup ſur ce paſſage de Saint Denys, particulierement pour reprendre M.r Valois, qui croit qu'au lieu de συτδιατριψαντες, il y faut lire συμπαρατυχοντες, comme il eſt dans George le Syncelle *p.*341. *a*, & que S. Pierre & S. Paul vinrent enſemble en Italie.

Ruf.l.2.c.25. p.33.2. 'L'*adventantes* de la traduction de Rufin, [donne ſujet de croire qu'il a lu auſſi ἐπιφοιτησαντες. Et quoique cette correction ne paroiſſe pas neceſſaire, je ne voy pas non plus qu'il y ait lieu de la condamner.] 'Car ce que dit Pearſon, Pearſ. p.36. que ἐπιφοιτησαντες feroit de S. Pierre & de S. Paul des diſciples & des ecoliers, [n'eſt qu'une chicane indigne de luy: comme ſi φοιτᾶν ne ſignifioit jamais qu'aller étudier chez un maiſtre.

Je ne croy pas non plus qu'on puiſſe ſoutenir] 'ce qu'il pretend, que τμέσε p.36. διδάξαντες doive ſignifier *audaciter docentes*. [Car je ne croy point qu'il trouve jamais que τμέσε ſignifie *audaciter* qu'avec *itrus*, ou d'autres verbes qui ſignifient *aller*. Ainſi au lieu de ce ſens] p.37. 'qui n'eſt que metaphorique, comme Pearſon le cite d'Harpocration, [il faut luy donner ſon ſens naturel de *ſimul*, & avouer que toute la faute de M.r Valois, eſt de faire dire à S. Denys que S. Pierre & S. Paul furent enſemble en Italie, au lieu que ce qu'il dit preciſément, c'eſt qu'ils y enſeignerent enſemble. Mais pour ce dernier, je ne croy pas qu'on puiſſe douter que Saint Denys ne l'ait voulu dire. ἐπὶ l'ἐπιφοιτᾶν peut meſme inſinuer l'autre.]

NOTE XXXIX.

Pour la page 278.§ 35.

Quand J.C. s'eſt apparu à S. Pierre ſortant de Rome.

'Au lieu que S.Ambroiſe dit que l'on Amb.ſ.68.p. 100.k. cherchoit S. Pierre lorſqu'il ſortoit de Rome, 'ce qui ſuppoſe qu'il n'eſtoit Bar.69.§ 7. point encore arreſté, 'l'hiſtoire de ſon Bib.P.t.-.p. martyre qui porte le nom de S. Lin, p.151.c|154.c. '& les actes de S. Proceſſe & de Saint Martinien, diſent qu'il eſtoit en priſon Suc.2. jul.p. depuis neuf mois. [Cette contrarieté eſt 27.§ 1.2. avantageuſe à S. Ambroiſe, puiſqu'elle nous donne lieu de croire qu'il avoit tiré cette hiſtoire de quelque ſource plus pure. Car les ouvrages attribuez à S. Lin n'ont aucune autorité, *v. ſon titre*; & les actes de Saint Proceſſe & S. Martinien ne meritent guere d'en avoir, comme nous le dirons dans la note 41.] 'Hegeſippe qui a écrit l'hiſ- Heg.l.3.c.2. bib.P.t.7.p. toire 463.2.b.

toire de la ruine de Jeruſalem, dit auſſi que Saint Pierre ſe retira ſur ce qu'on avoit donné ordre de l'arreſter &c.

Greg.t.3.p. 412.c. 'Ce que J.C. dit alors à S. Pierre, *Je viens à Rome pour eſtre encore crucifié*, eſt cité dans le commentaire ſur le pſeaume 101. *v.* 2, attribué à S. Gregoire.

p.367. 'Mais on montre que ce commentaire eſt plutoſt de Gregoire VII. que de S. Gregoire le grand.

Ori.g.in Jo.t. 21.p.298.c.in. p.118. 'Origene cite auſſi cette parole : mais il la cite des actes apocryphes de S. Paul.

NOTE XL.

Pour la page 379. § 35.

Pourquoi l'on met la mort de S. Pierre en l'an 66.

Euſebe dans ſa chronique met la mort de S. Pierre & de S. Paul en la meſme année que mourut Neron, qu'il conte pour la 14.e de ce Prince, & la 69.e de J. C. [Tout cela revient à l'an 68 de l'ere commune, que le nombre d'Euſebe precede toujours d'un an. S. Jerome le ſuit dans ſa chronique: Et ainſi il ne faut point chercher d'autre ſens à ce qu'il dit dans ſon catalogue des hommes illuſtres,] 'qu'ils moururent en la 14.e année de Neron.

Hier.v.ill.c.1. [Cependant s'ils ſont morts le 29 de juin, de quoy je ne croy pas qu'il y ait lieu de douter, *v. la note* 44, ce ne peut pas avoir eſté en 68, Neron eſtant mort cette année là meſme avant le 29 de juin, comme tout le monde en convient. Car Euſebe & S. Jerome veulent qu'il ait fait mourir les Apoſtres, & aucun auteur ne dit le contraire.

S. Jerome qui ſouvent n'eſt pas bien exact, abandonne Euſebe, & s'abandonne luy meſme en un autre endroit,] c.12. 'où il dit que Seneque eſt mort deux ans avant S. Pierre & Saint Paul. [Car Seneque eſt mort certainement au mois d'avril ſous le Conſulat de Veſtinus, c'eſt à dire en 65. *V. Neron* §. 20. Ainſi les Apoſtres ſeront morts en 67, dans la 13.e année de Neron, ou meſme dés l'an 66, un an & quelques mois aprés Seneque.

Saint Epiphane ſuit ce dernier ſentiment,] 'puiſqu'il met la mort de Saint Pierre & de S. Paul en la 12.e année de Neron. Epi.27.c.8. p.107.c.d.

[Il y faut raporter un auteur grec qu'on a mis ſans nom à la teſte du commentaire d'Oecumenius ſur les Actes.] Car cet auteur écrivant ſous le IV. Conſulat d'Arcade, & le III. d'Honoré, Indiction 9, [c'eſt à dire en l'an 396,] dit qu'il y avoit 330 ans que S. Paul eſtoit mort. Il ſemble qu'il écrivoit cela le propre jour de ſa feſte le 29 de juin. Il dit que S. Paul eſt mort en la 69.e année depuis la venuë de J. C, & en la 36.e depuis ſa Paſſion. Oecu.prol. p.16.

'Le Cardinal Noris cite cet auteur ſous le nom du Diacre Euthale, [ſans marquer d'où il a appris ſon nom & ſa qualité.] Il remarque que les mois dont il ſe ſert ſont ceux de Gaza, d'Aſcalon, & de quelques autres villes de Syrie voiſines d'Egypte. [Ainſi il pouvoit eſtre de ces quartiers là. Nous en parlerons encore ſur Theodoſe I. §. 90. Nor.epo. p.19. a.[4]5.c.

Le plus ancien catalogue des Papes, & qu'on croit fait l'an 354,] 'porte que S. Pierre & S. Paul ſouffrirent tous deux le 29 de juin ſous le Conſulat de Nerva & de Verus. Buch.cycl. p.269.

[Comme ce conſulat ne ſe trouve pas,] Bucherius qui a fait imprimer ce catalogue, a mis celui de Neron & de Vetus, [qui eſt l'an 55. Et ce qui fait juger qu'il peut avoir eu raiſon en cela,] c'eſt que le meſme catalogue commence l'epiſcopat de S. Lin ſucceſſeur de S. Pierre, ſous les Conſuls Saturnin & Scipion, [qui ſont ceux de l'an 56,] & continuë toute la ſuite des Papes ſur ce meſme pié. 'Cuſpinien Cuſp.faſt.p. 323.a. ſuppoſe qu'il y a en cet endroit *Neronis & Veteris* [l'ayant lu ainſi, ou ayant jugé qu'il le falloit lire.] 'Cependant Bollandus a mieux aimé lire au meſme lieu *Nervæ & Veſtini*, & l'a fait imprimer de la ſorte, ſans nous avertir de ce que porte le manuſcrit: & ſur Boll.apr.t.1.p. 14.16.1.

cela il ſoutient que S. Pierre eſt mort en l'an 65. [Mais il importe peu de ſavoir ce que porte ce catalogue,] 'puiſ-
P.I. qu'il eſt aſſez plein de fautes juſqu'à S. Anthere, [comme il ſeroit aiſé de le montret. Il eſt certain au moins que S. Paul n'eſt point mort en l'année 55, qui n'eſt que la premiere de Neron.

Voilà ce que les anciens ont marqué pour l'année de la mort des Apoſtres : à quoy il faut joindre l'epoque des 25 ans que l'on donne à l'epiſcopat de S. Pierre à Rome ; ce qui eſt fondé ſur le meſme catalogue dont nous venons de parler, ſur la chronique de S. Jerome, & ſur ſon traité des hommes illuſtres c.1. Le catalogue y ajoute un mois & neuf jours, qui finiſſant au 29 de juin, doivent commencer au 20 de may. Ainſi s'il faut commencer cet epiſcopat en l'an 42 avec Euſebe & S. Jerome, il le faut finir en l'an 67, qui eſt l'opinion de Baronius, du P. Petau, d'Uſſerius, & de divers autres.]

P.8-10. 'Bollandus qui met la naiſſance de J.C. cinq ans avant l'ere commune, & ſa mort l'an 29 de la meſme ere, met auſſi la venuë de S. Pierre à Rome des l'an 39. Ainſi il ne trouve point de difficulté à mettre ſa mort en l'an 65 ſous le Conſulat de Nerva & de Veſtinus :

Du Pin, pr. p. 205 rep. p. 44. [& il l'auroit peut-eſtre miſe,] 'comme fait M.r du Pin, dés l'an 64, auquel la perſecution commença, [s'il n'avoit conſideré qu'elle n'a commencé qu'aprés l'embraſement de Rome arrivé au mois de juillet, & ainſi aprés le 29 de juin, auquel il faut mettre la mort des Apoſtres. Mais pour oſer mettre cette mort dés 64 ou 65, il faudroit examiner à fond toutes les difficultez de la naiſſance & de la mort de J.C, à quoy nous n'avons pas cru nous devoir engager.] 'Le P. Pagi qui ſuit le meſme ſentiment, l'appuie du témoignage d'Oroſe ; qui dit que le ſang des deux Apoſtres fut vengé l'autonne ſuivante par une furieuſe peſte : & nous apprenons de Tacite qu'il y en eut une fort grande à la fin de l'an 65. [Mais l'autorité d'Oroſe n'eſt point fort conſiderable en matiere de chronologie.] 'En cet endroit meſme il fait ſuivre ou la mort des Apoſtres, ou la peſte, par les pertes qui arriverent en Angleterre & en Armenie. [Et neanmoins autant que l'on en peut juger par l'hiſtoire, ces malheurs arriverent plutoſt en 61 ou 62, qu'en 65 ou 66. *V. Neron* § 13, 16.] Il joint à tout cela le tremblement de terre qui ruina trois villes d'Aſie : 'on voit par Tacite que ce tremblement eſtoit arrivé dés l'an 60.

Pagi, 67. § 3. Oroſ. l. 7. c. 7. p. 211. a. Tac. an. 14. c. 27. p. 228.

[Ce qu'il y a de defectueux dans l'opinion de Baronius & des autres qui mettent la mort de S. Pierre en 67, c'eſt qu'elle n'eſt point appuyée des anciens, hors l'endroit de S. Jerome ſur la mort de Seneque. Car l'unique raiſon de Baronius & de ceux qui le ſuivent, c'eſt qu'il eſt certain qu'il ne la faut pas mettre pluſtard. Outre ce defaut, Bollandus remarque une choſe qui n'eſt point à negliger. C'eſt que Neron eſtoit en Acaie au mois de juin 67.] 'Cat il paroiſt par Dion qu'il y alla ſous les Conſuls Teleſin & Paulin, [c'eſt à dire en 66, lorſque l'année eſtoit deja avancée, puiſque ce ne fut qu'aptés le couronnement de Tiridate. *V. Neron* § 24. 25.] Il y eſtoit deja lorſque Ceſtius luy manda la nouvelle de la revolte des Juifs, & de ſa défaite arrivée le 8 de novembre de la meſme année. 'Bollandus dit qu'il en revint au commencement de 68 durant l'hiver. [Cela n'eſt pas clair.] Cat ce qu'il dit qu'il revint durant l'hiver, 'eſt pris d'un endroit de Dion, où χειμὼν paroiſt plutoſt ſignifier une rempeſte. 'Suetone ne dit point non plus qu'il revenoit encore d'Acaie, comme Bollandus le pretend, lorſqu'il apprit à Naple vers le 19e mars 68, les troubles des Gaules. 'Il raporte ſeparément ſon entrée à Rome à ſon retour d'Acaie, & celle qu'il y fit lorſqu'il eut

Dio. l. 63. p. 716. 719. a. Joſeph. l. 2. c. 24. 25. p. 821. f. g. Boll. apr. t. 2. p. 16. a. Dio. l. 63. p. 723. c. Suet. l. 6. c. 40. p. 535. c. 25. 41. p. 605. 636.

appris que Vindex s'eſtoit revolté ; & il repreſente ces deux entrées comme aſſez differentes l'une de l'autre. [On peut ſeulement juger qu'il fut au moins
Dio, l.63.p. 723. b. un an en Acaie,] 'puiſque Dion dit que toute l'année ne ſuffiſoit pas pour les feſtes qu'il falloit faire à cauſe des victoires qu'il y remportoit ſur les theatres. 'On voit auſſi qu'aprés le 8.e ſep-
Joſ. bel.l.3.c. 29. p.862. c. tembre [de l'an 67,] Veſpaſien envoya à Neron 6000 Juifs, εἰς τὸν ἰσθμόν, dit Joſeph. [Il paroiſt donc que Neron eſtoit encore alors en Grece, occupé à faire couper l'Iſthme de Corinthe, comme les hiſtoriens le raportent.

Si donc il faut dire que Neron eſtoit preſent à la mort des Apoſtres, il la faut mettre en l'an 66, cette opinion n'ayant rien qui la combate, eſtant appuyée par le témoignage de S. Epiphane, & d'un auteur auſſi ancien que luy, & le nombre des 25 ans du pontificat de S. Pierre à Rome s'y rencontrant auſſi, en ne les prenant que pour 24 ans, & quelques mois, comme fait Baronius qui les commence au 28 de janvier 43. Car rien ne nous empeſche de les commencer le meſme jour, ou tel autre que
Ruf. in Hier. l.2. p.229. b. nous voudrons de l'an 42.] 'Rufin ne conte que 24 ans. [Et ſi nous voulons nous attacher au nombre de 25 ans, un mois, & neuf jours, il n'y aura qu'à dire qu'Euſebe a mis un an trop tard l'arrivée de S. Pierre à Rome, ne luy eſtant pas extraordinaire de ſe tromper.

Il faut donc voir ſi nous ſommes obligez de dire que Neron fuſt à Rome lorſque les Apoſtres furent martyrizez.]
Tert. ſcor. c. 15. p.633. b. 'Tertullien dit ſeulement qu'ils ſouffrirent dans la perſecution de Neron.
Euſ.l.3.c.1.p. 71. b. 'Origene ſe contente auſſi de dire que S. Paul ſouffrit ſous luy. a Euſebe met
a l.2.c.25. p. 67. c. d. en un endroit que ce tyran s'emporta juſqu'à faire mourir les Apoſtres : mais il ſe reduit auſſitoſt à dire qu'ils avoient eſté martyrizez de ſon temps, καὶ ἐπ' αὐτοῦ. Et dans ſa chronique il dit que ce fut dans la perſecution que ce Prince avoit excitée. L'ancien catalogue des Papes n'en dit pas davantage.
Buch. p.269.

[S. Jerome ſuit Euſebe dans ſa chronique.] 'Mais dans ſes hommes illuſtres il dit que ce fut Neron qui fit crucifier S. Pierre, *à quo crucifixus, &c.*
Hier.v.ill.c.1. 'Et Lactance avoit déja dit la meſme choſe. a Prudence dit que S. Pierre fut condanné par les loix de Neron : mais il luy fait donner un ordre exprés pour la mort de S. Paul, & qui fut auſſi-toſt executé. 'S. Aſtere dit de meſme que ce fut luy qui fit executer l'un & l'autre. [Il ſeroit difficile auſſi de donner un autre ſens à ce que dit S. Chryſoſtome,] 'que S. Paul eut la teſte coupée, παρὰ τῶν τυραννούντων.
Lact. perſec. c. 2. P. 1. a Prud de M. 12. p. 144. 145. Aſt. or. 8. p. 148. b. 167. d. e. Chry. in Rom. h. 2. p. 25. c.

[Nous ſavons bien qu'on peut répondre que ce qui ſe fait par les ordres generaux des Princes, & par leurs officiers, s'attribuë aiſement aux Princes meſmes ; & que ceux qui parlent plus particulierement de Neron, peuvent n'avoir pas eſté les mieux inſtruits. C'eſt ce que nous dirions ſi nous avions quelque raiſon conſiderable qui nous determinaſt à l'an 67 plutoſt qu'à 66. Mais puiſque ces deux années nous ſont indifferentes, la raiſon ſemble nous obliger à choiſir celle qui ſuit plus naturellement les termes des Peres & des auteurs.] 'Nous ne ſaurions douter au
2. Tim. 4. v. 16. 17. moins que S. Paul n'ait comparu devant Neron peu de temps avant ſa mort, comme on le voit par ſa ſeconde epiſtre à Timothée. 'S. Clement dit qu'il fut
Clem.1.Cor.5. P.94. a. martyrizé ἐπὶ τῶν ἡγουμένων. [Cela ne ſignifie-t-il pas qu'il mourut à la vûe & en la preſence du Prince?] Car s'il vou-
Pearſ.poſt. p. 62. loit dire ſeulement qu'il eſt mort par l'ordre des magiſtrats, [il n'avoit que faire de le dire : c'eſtoit une choſe commune à tous ceux qu'on executoit, qui ne relevoit point du-tout S. Paul.] Que s'il parle de pluſieurs Princes, [il eſt tres ordinaire de le faire, quoiqu'on ne l'entende que d'un ſeul.

Il eſt vray, comme nous allons voir,

que quelques anciens mettent un an entre la mort de S. Pierre & celle de S. Paul : mais c'eſt toujours en mettant celle de S. Paul la derniere. Ainſi cela ne pourroit que nous obliger de mettre celle de S. Pierre dés 65, ce que nous n'oſons pas faire, à cauſe des 25 ans qu'on donne à ſon epiſcopat. Si l'on peut tirer quelque autorité des fautes d'Euſebe, il met la mort des Apoſtres dans ſa chronique avant la revolte des Juifs, qu'on ſçait bien avoir commencé en 66.]

Pour la page 429. § 33.

NOTE XLI.

Sur les actes de S. Proceſſe & de S. Martinien.

Sur. 2. jul. p. 27. a Bar. 68. § 24.

'Nous avons dans Surius des actes de S. Proceſſe & de S. Martinien, [a] que Baronius croit eſtre d'autant plus fideles, qu'ils ſont plus courts. [Neanmoins des perſonnes judicieuſes trouvent que c'eſt peu de choſe, & qu'ils ne peuvent faire beaucoup d'autorité. Un homme tres habile croit que pour l'hiſtoire de ces Saints, il faut ſe contenter de ce qu'en dit S. Gregoire. C'eſt ce que nous ſuivons, & c'eſt ce qui fait encore que nous ne nous ſervons point non plus de ce que ces actes diſent de S. Pierre. Ils ſont en effet contraires à S. Ambroiſe, comme on l'a vu dans la note 39. Je douterois fort que les termes de

Sur. 2. jul. p. 27. § 1.

'*Magiſtriani*, & de *Melloprincipes*, fuſſent en uſage dés ce temps là. Le terme de la *Trinité* n'eſt point non plus ſi ancien dans l'Egliſe. On aura ſans doute auſſi peine à croire que des ſoldats en demandant le batteſme, ſe ſoient ſervis de cette expreſſion, *Donnez nous de l'eau, parceque nous ſommes en danger de mourir de ſoif*. En voilà aſſez dans le premier article, pour ne pas examiner les autres.]

NOTE XLII.

Tout la page 180. § 36.

Que S. Pierre & S. Paul ont apparemment ſouffert en meſme temps.

'Tout le monde, comme je croy, demeure d'accord que S. Pierre & S. Paul ont ſouffert en un meſme jour. Bar. 69. § 3.

'Mais Prudence dit que ce ne fut pas en la meſme année, & que S. Paul ne ſouffrit qu'un an aprés S. Pierre. Prud. de M. 12. p. 144.

'Saint Auguſtin dit auſſi que quoiqu'ils aient ſouffert en un meſme jour, S. Pierre a neanmoins precedé, & S. Paul a ſuivi. Aug. ſ. 296. c. 7. p. 1397. c.

'Il dit meſme que c'eſt ce qu'on ſçait par la tradition des Peres. [a] Dans un autre ſermon qui luy a eſté longtemps attribué, il eſt dit de meſme qu'ils ont ſouffert en des années differentes. ſ. 301. 1. p. 1481. a. f. 205. 2. p. 340. g.

'Arator dit encore qu'ils ont ſouffert à un an l'un de l'autre. Arat. l. 2. p. 700. a. d.

'Entre les Grecs, Photius cite un endroit de S. Nil, qui met aſſez nettement le martyre de S. Pierre avant celui de S. Paul. Phot. c. 276. p. 1537. a.

'S. Denys de Corinthe, qui vivoit dans le deuxieme ſiecle, dit qu'ils ſont morts en meſme temps, κατὰ τὸν αὐτὸν καιρὸν, ce qu'Euſebe a ſuivi, [& l'a ce ſemble entendu de la meſme année, puiſque dans ſa chronique il joint leur mort ſous un meſme Conſulat.] Euſ. l. 2. c. 25. p. 68. b.

'Le calendrier de Bucherius met la mort de S. Paul ſous les meſmes Conſuls que celle de S. Pierre, & le meſme jour. Buch. p. 269.

'S. Epiphane dit auſſi qu'ils ſont morts la meſme année. [b] S. Jerome reconnoiſt pluſieurs fois qu'ils ſont morts la meſme année, auſſi-bien que le meſme jour. Epi. 27. c. 6. p. 107. c. b Hier. v. ill. c. 1. 5. 12.

'S. Aſtere joint auſſi tellement leur martyre, qu'il paroiſt n'avoir point dutout cru qu'il y ait eu un an entre deux. [Tous ceux qui donnent part à S. Paul dans la chute de Simon le magicien, nous donnent lieu de croire qu'il n'eſt pas mort aprés S. Pierre.] Aſt. or. 8. p. 267. d. e.

'Le Concile de Rome ſous Gelaſe ſoutient que S. Pierre & S. Paul ont conſacré enſemble, *pariter*, l'Egliſe Romaine, & ont eſté couronnez dans le Conc. t. 4. p. 1262. a.

meſme temps & dans le meſme jour, *uno tempore, uno eodemque die*, & non en differens temps, comme les heretiques le diſoient. Leo,cod.p.22. 'On trouve la meſme choſe dans la preface du Code Romain donné par le P. Queſnel, [qui croit que ce Code peut eſtre encore plus ancien que Gelaſe.

Les paſſages qui ſeparent leur mort ſont aſſurément beaucoup plus conſiderables en eux meſmes. Car eſtant certain qu'ils avoient ſouffert à peu prés en meſme temps, dans le meſme lieu, & en un meſme jour, ceux qui n'en ont pas ſçeu davantage ont pu eſtre portez naturellement à croire & à dire qu'ils avoient ſouffert auſſi la meſme année. Au lieu que ceux qui dans ces circonſtances ont dit qu'ils eſtoient morts à un an l'un de l'autre, n'ont pu le faire raiſonnablement ſans en avoir des autoritez poſitives. L'autorité de S. Denys de Corinthe ne ſuffiroit point pour les combatre, puiſque quand il y auroit eu un an entre leur mort, on auroit toujours pu dire cent ans aprés, qu'ils eſtoient morts dans le meſme temps, *κατὰ τὸν αὐτὸν καιρόν*.

Mais le Concile de Rome ſatisfait davantage à cette difficulté, en nous apprenant que cette opinion venoit des heretiques, c'eſt à dire apparemment des écrits apocryphes faits ou corrompus par les heretiques. Il faut ajouter à cela ce que nous avons remarqué dans la note 40, qu'il eſt difficile que Saint Pierre ſoit mort avant l'an 66, ou que S. Paul ſoit mort pluſtard.]

Gr.T.gl.M. c.29.p.60. 'S. Gregoire de Tours ſuit Prudence dans ſon livre de la gloire des Martyrs.

h.Fr.l.1.c.25. p.20. 'Dans ſon hiſtoire de France, il ſemble dire qu'ils ont ſouffert en meſme temps.

Pour la page 180.§.36.

NOTE XLIII.

Que S. Pierre & S. Paul ont eſté martyrizez en un meſme lieu.

Bar.60.§.9. 'Baronius aprés avoir dit que Saint Pierre & S. Paul furent conduits enſemble hors de Rome pour eſtre martyrizez, ajoute qu'on ne peut neanmoins douter qu'ils n'aient enſuite eſté ſeparez, & que S. Paul n'ait ſouffert ſur le chemin d'Oſtie, & S. Pierre ſur la montagne du Vatican, appellée autrement le Janicule. Il n'en cite aucune autorité, 'ſinon que le Pontifical attribué fauſſement à Damaſe, dit que S. Pierre fut enterré au Vatican prés du lieu où il avoit ſouffert: §.15. 'ce que Baronius ne reçoit meſme qu'en diſant que S. Pierre fut enterré au bas du Vatican, & qu'il fut martyrizé ſur le haut. Il le prouve parcequ'on a depuis peu rétabli une egliſe en ce lieu en memoire du martyre de S. Pierre, & que cette montagne s'appelle preſentement le Mont d'or, ſans doute, dit-il, à cauſe de l'honneur qu'elle a receu par la mort de cet Apoſtre. §.17.18.

'Les Romains ne conviennent pas tous de ce que dit Baronius, & quelques uns aſſignent un autre endroit au martyre de S. Pierre. [Mais quelle que ſoit aujourd'hui la tradition de Rome, nous apprenons de Prudence quelle y eſtoit celle du IV. ſiecle:] '& cet auteur dit clairement que la meſme prairie a eſté arroſée du ſang de S. Pierre, & de celui de S. Paul. Mabi.it.Ir. p.48. Prud.deM.12. p.144.

NOTE XLIV.

Pour la page 181.§.36.

Que S. Pierre & S. Paul ſont morts le 29 de juin, non le 22 de fevrier.

[Le jour de la feſte des Saints n'eſt pas toujours une preuve de celui de leur mort, comme on le voit par une infinité d'exemples. Mais c'en eſt une fort conſiderable dans ceux qui ont toujours eſté extremement reverez, & dont on ne peut douter qu'on n'ait fait tous les ans la memoire auſſitoſt aprés leur mort.] 'Le ſoin qu'on a eu de rendre ce devoir en Aſie à S. Ignace dés le commencement du deuxieme ſiecle, Act.M.p.708.

Euſt.l.4.c.15. p.135.a.b. a Cyp. ep.

à S. Polycarpe vers le milieu du meſme ſiecle, [a] & à des Saints beaucoup moins celebres en Afrique dans le troiſieme, [nous oblige de croire que l'Egliſe Romaine n'a jamais manqué de rendre le meſme reſpect aux deux Princes des Apoſtres, qu'elle a toujours conſiderez comme ſes peres & ſes fondateurs, & qu'ainſi le 29 de juin auquel elle celebre ſolennellement leur feſte, eſt le veritable jour de leur mort.] 'Uſſerius quoique Proteſtant, reconnoiſt que c'eſt une verité dont les calendriers de l'Egliſe tant Orientale qu'Occidentale nous aſſurent. 'Ceux qui veulent que l'on n'ait honoré à Rome la feſte de S. Pierre & de S. Paul que depuis l'an 250, n'alleguent rien de formel pour leur opinion, 'eux qui reconnoiſſent que dés le temps de Tertullien, c'eſtoit une tradition ancienne & immemoriale dans l'Egliſe, de celebrer tous les ans le jour de la mort des martyrs.

Uſſ.an.67.p. 653.c. Cyp.diſ.11.c. 14.p.233-235. c.13.p.235| Tert.cor.c.3. p.121.d.

'L'unique difficulté qu'on fait ſur cela, c'eſt que dans des faſtes d'un Polemeüs Silvius, qu'on pretend eſtre écrits à Rome l'an 449, il y a au 22 de fevrier, *Depoſitio SS. Petri & Pauli*, & rien d'eux au 29 de juin. D'où quelques uns veulent conclure qu'on faiſoit leur feſte au V. ſiecle le 22 de fevrier, & qu'on n'a commencé que depuis à la faire le 29 de juin. [Nous embraſſerions cette opinion avec joie, ſi nous la pouvions croire aſſez autoriſée. Car rien ne nous empeſcheroit alors de ſuivre Euſebe, & de mettre la mort des Apoſtres le 22 fevrier de l'an 68.] Mais il faudroit pour cela combatre tous les monumens de l'Egliſe, [dont il y en a de plus anciens que ce Silvius.] 'Car le calendrier donné par Bucherius marque le 29 de juin la feſte de S. Pierre aux Catacombes, & de S. Paul ſur le chemin d'Oſtie: '& le 22 de fevrier il met *Natale Petri de Cathedra*. Il marque encore dans le catalogue des Papes que S. Pierre eſt mort avec S. Paul le 29 de juin. 'L'auteur anonyme que le Cardinal Noris appelle Euthale Diacre, & qui écrivoit l'an 396, dit que S. Paul eut la teſte tranchée à Rome ſous Neron le 29 de juin, 5e jour du mois appellé Paneme par les Syromacedoniens, & Epiphi par les Egyptiens, le 3.e des calendes de juillet: [tout cela revient au 29 de juin.]

Leo.ſer.10.p. 135.not. Buch.cycl.p. 268. p. 267. p. 269. Nor.epo.p.19. a|405.c. Oecu.prol.p. 16.

'Il eſt aiſé de juger par les paſſages que nous avons citez dans le texte § 37, que la feſte de S. Pierre & de S. Paul ſe faiſoit partout, & en un meſme jour, 'puiſque S. Chryſoſtome dit que le jour de leur mort eſt connu de tout le monde, & eſt un jour de feſte pour toute la terre. [Il faudroit donc que les Grecs qui le faiſoient le meſme jour qu'à Rome avant l'an 449, en euſſent changé le jour avec Rome, pour la faire auſſi le 29 de juin, auquel ils la celebrent aujourd'hui: & c'eſt ce que la jalouſie qu'ils avoient contre les Occidentaux ne permet guere de croire. Nous pourrons voir dans l'hiſtoire de S. Leon, que l'on faiſoit apparemment à Rome une grande feſte de S. Pierre le 22 de fevrier: mais il paroiſt en meſme temps que cette feſte eſtoit particuliere à S. Pierre, & n'eſtoit point commune à S. Paul.] 'S. Paulin alloit tous les ans à Rome pour la feſte des Apoſtres: mais c'eſtoit durant l'été qu'il y alloit, [& non au mois de fevrier.]

Aug.ſ.295.c.5. p.1196.c. Chry.2.Cor. h.26.p.741.c. Paul.ep.16. p.173. ep.13.p.163.

'Le P. Pagi pour excuſer Silvius, pretend que *depoſitio* en cet endroit ne ſignifie pas la mort des Apoſtres, mais quelque translation de leurs reliques. [Nous n'examinons point ſi cette explication eſt recevable ou non. Il nous ſuffit qu'on ne puiſſe point tirer de cet endroit que S. Pierre & S. Paul ſoient morts en un autre jour que le 29 de juin.]

Pagi.67.§4.

'Jean [Pearſon] Eveſque Proteſtant de Cheſtre, qui a travaillé au S. Cyprien d'Angleterre, ſe fonde auſſi ſur

Cyp.an p.62. § 2|diſ.11.c 14. p.235.

l'endroit de Polemeüs Silvius, pour dire que S. Pierre & S. Paul furent martyrizez le 22 de fevrier en l'an 66, & il ajoute que le 29 de juin eſt celui auquel leurs trophées, c'eſt à dire leurs corps qui eſtoient au Vatican & ſur le chemin d'Oſtie vers l'an 200, comme il avoue que nous l'apprenons de Caius, furent tranſportez en l'an 258 aux Catacombes par le Pape Sixte II, afin qu'ils fuſſent dans un lieu plus ſeur pour tenir les aſſemblées des Fideles durant la perſecution. Ce qui luy fait Buch.cycl.p. 268. dire cela, c'eſt que dans le calendrier Romain donné par Bucherius, il y a au 29 de juin, *Petri in Catacumbas & Pauli Oſtienſe, Tuſco & Baſſo Conſſ.*

[J'aime mieux avouer que je n'entens point cet endroit, que d'y fonder une choſe de cette importance, qui n'y eſt exprimée que d'une maniere ſi foible & ſi obſcure. On pourroit meſme dire que ce calendrier marque ſeulement qu'on faiſoit une ſolennité particuliere de S. Pierre aux Catacombes, ſoit parceque ſon corps y avoit eſté autrefois, comme on voit par S. Gregoire & par d'autres que c'eſtoit la tradition de Rome, ſoit pour quelque autre raiſon qui ne nous eſt pas connue. Si cet endroit prouve une translation de S. Pierre aux Caracombes en 258, il ne prouvera guere moins qu'il y eſtoit encore lorſque ce calendrier a eſté fait, c'eſt à dire comme on croit en 354. Et qui eſt-ce qui l'a raporté depuis ce temps là au Vatican, où il eſtoit ſelon le conſentement de tout le monde à la fin du meſme ſiecle, comme Caius nous apprend qu'il y eſtoit dés l'an 200? Il faudra dire par la meſme raiſon que S. Paul fut tranſporté le meſme jour 29 de juin 258 ſur le chemin d'Oſtie, où nous apprenons encore de Caius qu'il eſtoit dés l'an 200.

Cyp.an.p.62. § 2. Ce qui eſt un peu ſurprenant,] c'eſt que Pearſon dit que ce qui fut fait par Sixte en 258, eſt raporté à S. Corneille par les Pontificaux, & par une decretale qu'Iſidore luy a ſuppoſée: *idem voluit*, dit-il, *&c.* Cependant les Pontificaux & la decretale de Corneille, diſent tout au contraire, que ce Pape tira des Catacombes les corps de S. Pierre & de S. Paul, & les fit tranſporter le 29 de juin l'un au Vatican, & l'autre ſur le chemin d'Oſtie. 'Et comme Baronius avoit combatu cette narration par l'autorité de S. Gregoire, 'Pearſon avoue que ce Saint luy eſt contraire, & il n'y répond qu'en diſant hardiment que ce que S. Gregoire raporte n'eſt pas digne de foy. [Ainſi l'on voit qu'il confond enſemble deux choſes toutes differentes, & meſme contraires.] Bar.221.53-6. Cyp.an.p.62. § 2.

Pour ce qui eſt du calendrier de Bucherius, s'il ne marque point le martyre de S. Paul le 29 de juin, il ne le marque point dutout. Car pour le 22 de fevrier, il y a ſeulement *Natale Petri de Cathedra*; par où il n'a pas ſans doute pretendu nous faire entendre qu'on faiſoit ce jour là la feſte de la mort de S. Paul: & on peut dire meſme que cette expreſſion marque tres mal la mort de Saint Pierre. Il ſeroit de plus aſſez étrange que la feſte du martyre des deux premiers Apoſtres fuſt devenüe moins celebre que celle de leur translation, & encore d'une translation dont la ſolennité devoit avoir eſté abolie dés devant la fin du IV. ſiecle par une autre translation. C'eſt de cette derniere qu'il euſt plutoſt falu faire la feſte.

'Dodwel qui veut comme Pearſon ſon maiſtre, que la ſolennité du 29 de juin vienne de la translation de leurs reliques, met cette translation ſous Corneille, 'rejette les Conſuls Tuſcus & Baſſus de l'ancien Pontifical, comme une pure bevuë, '& en un mot, avoue qu'il ne ſçait ſi cette translation n'eſt point une fable, *ſive vera, ſive commentitia fuerit*. [Ainſi l'Egliſe Romaine dés l'an 354. au moins, & toute l'Egliſe enſuite, aura fait la feſte des dif.11.c.14. p.234. p.235. p.234.

Apoſtres le 29 de juin à cauſe d'une tranſlation qui ne fut peut-eſtre jamais.

Il peut bien cependant n'avoir raiſon qu'en ce dernier point, puiſque cette tranſlation ſous Corneille ou ſous Sixte n'eſt fondée que ſur un paſſage tres obſcur, abandonné par ceux qui pretendent l'entendre & le faire le plus valoir, ou ſur des pieces qui n'ont nulle autorité. Outre cela il faudroit dire que les corps des Apoſtres qui eſtoient au Vatican & ſur le chemin d'Oſtie du temps de Caius & du Pape Zephyrin, vers l'an 200 ou 210,] furent tranſportez de là aux Catacombes avant Saint Corneille, (car c'eſt ainſi que le veulent les Pontificaux,) & raportez auſſitoſt des Catacombes au Vatican & ſur le chemin d'Oſtie par S. Corneille, [ſans qu'on rende aucune bonne raiſon de tant de changemens, qui eſtoient meſme défendus par les loix civiles.]

Boll.apr.t.1. p.26.d.

Bar.221.§ 3.

'Onuphre a cru qu'il avoit falu oſter du Vatican le corps de S. Pierre ſous Heliogabale pour faire une place: mais Baronius ſoutient par la ſituation des lieux, qu'il n'y en a pu avoir de neceſſité; d'où il conclud avec raiſon que cela ne s'eſt point fait: [eſtant certain que le reſpect des anciens pour les corps des Saints, les a portez à n'y point toucher ſans une grande neceſſité.

Ce que nous avons dit que l'Egliſe greque faiſoit la feſte de S. Pierre & de S. Paul le 29 de juin avant l'an 450, ſemble recevoir de la difficulté,] 'puiſque S. Gregoire de Nyſſe dit qu'auſſitoſt aprés Noel on faiſoit les feſtes de S. Eſtienne, de S. Pierre, de S. Jacque, de S. Jean, & de S. Paul. [Mais ce pouvoit eſtre une ſimple memoire, qui n'empeſchoit point qu'on ne fiſt d'autres feſtes de ces Saints aux jours de leur mort. Car on ne pretendoit pas aſſurément que tous ces Saints fuſſent morts dans les premiers jours qui ſuivoient Noel: & on y ſeparoit S. Pierre d'avec S. Paul. On bien ce pouvoit eſtre une pratique particuliere à l'Egliſe de Cappadoce, puiſqu'on n'euſt pas pu dire] 'que le jour du martyre de Saint Pierre & de S. Paul eſtoit connu & celebre dans tout le monde, [s'il ne l'euſt point eſté dans un nombre conſiderable d'Egliſes.

Nyſ.de Baſil. 3.p.479.c.

Chry 2.Cor. h.26.p.741.c.

On peut objecter encore] la loy de Theodoſe le jeune du premier fevrier 425, où aprés avoir parlé de la ſolennité de Paſques & de la Pentecoſte, il ajoute, *quo tempore & commemoratio Apoſtolicæ paſſionis .... à cunctis jure celebratur.* [Car il paroiſt par là que la feſte des Apoſtres ſe faiſoit entre Paſque & la Pentecoſte. Mais il ſe pourroit bien faire que les Grecs euſſent en ce temps là une ſolennité generale des Apoſtres, & une particuliere de Saint Pierre & de S. Paul au 29 de juin.] 'Ils ſont encore aujourd'hui cette memoire generale des Apoſtres le 30 de juin, le lendemain de la feſte de S. Pierre. [Que ſi au lieu de *quo tempore et*, on lit & *quo tempore*, cela diſtinguera tout à fait la feſte des Apoſtres de celle de Paſque & de la Pentecoſte.] Dans le Code de Juſtinien il y a *& quo tempore.*

Cod.Th.15.t. 5.l.5.p.363.

Menæa, p. 241.

Cod.J.3.t.12. l.6.p.451.

'On lit dans une homelie attribuée à S. Chryſoſtome, que S. Pierre & S. Paul ſont morts le 29 de juin. [Mais on ne ſçait point de quel temps eſt cette homelie.]

Chry.t.6.h. 30.p.268.a.

NOTE XLV.

Pour la page 185.§ 38.

Sur les chaines de S. Pierre gardées à Rome.

'Baronius remarque qu'il eſt dit dans les actes de S. Alexandre Pape, que ſous ſon pontificat on trouva les chaine, dont S. Pierre avoit eſté lié à Rome. 'Mais il reconnoiſt luy meſme, [& avec raiſon,]que ces actes ſont corrompus. 'Il eſt certain par Arator, qu'au VI. ſiecle on croyoit avoir à Rome l'une des deux chaines dont Herode Agrippa avoit fait lier S. Pierre à Jeruſalem: [mais

Bar.69.§ 30.

132.§ 2.

Arat.l.1.p. 690.r.f.

[mais je ne ſçay ſi l'on en peut ſavoir
Bar.439.§.7. davantage.] 'On dit, (c'eſt le terme de Baronius,) que l'Imperatrice Eudocie femme de Theodoſe le jeune, qui fut à Jeruſalem l'an 439, en raporta ces deux chaines, qu'elle en donna une à l'Egliſe de Conſtantinople, & envoya l'autre à ſa fille Eudoxie mariée à Valentinien III, & qu'Eudoxie fit baſtir à Rome pour la mettre, l'egliſe de Saint Pierre aux Liens, nommée auſſi le titre
Flor. p. 713. d'Eudoxie, ſur le mont Eſquilin. 'Dés la fin du meſme ſiecle il y avoit des
Bar.439.app. p.11. Preſtres de S. Pierre aux Liens. 'Baronius raporte à cette egliſe une inſcription où l'on trouve que Theodoſe II. avec ſa femme & ſa fille, s'eſtoient ac-
Grut.p.1174. 4. quitez d'un vœu. 'Neanmoins dans Gruter, d'où Baronius a tiré cette inſcription, on ne voit point dutout à quoy elle ſe raporte. [Il eſt certain au moins qu'elle n'a point de liaiſon avec celle que Baronius met auparavant,
4. 6. *His ſolidata fides &c,*] 'puiſque dans
Bib.P.t.8.p. 890. 1.E. Gruter il y en a une entre deux, '& que cette premiere n'eſt autre choſe que la fin du premier livre d'Arator. [Ainſi il paroiſt que le ſentiment de Baronius ſur la fondation de l'egliſe de S. Pierre aux Liens, eſt fondé ſur quelques conjectures, mais aſſez foibles, & qui paroiſtront encore plus foibles, s'il eſt
Flor.p.713. 714. vray,] 'comme le pretend Florentinius, que le titre d'Eudoxie ait eſté diſtingué originairement de l'egliſe de S. Pierre aux Liens.

Bar. 1.aug. 2. 'Baronius rejette, comme ſuppoſée & pleine de fautes, une letre attribuée à S. Jerome ſur les chaines de S. Pierre. Il rejette de la meſme maniere un ſermon attribué à Bede, qui commence par ces mots, *Solennem obſervantiam*,
Flor.p.711. 'dans le tome 7e de l'edition de Baſle p. 501. [Je ne le trouve point dans l'edition de Cologne en 1612. Les fautes que Baronius y remarque, ſe trouvent auſſi dans une piece ſur la feſte de S. Pierre aux Liens, que nous avons manuſcrite, & qui commence par ces mots, *Hujus diei obſervantiam.* Elle ne vaut quoy que ce ſoit, ni pour le ſtyle, ni pour les choſes.

Je ne voy point que Baronius ni Florentinius raportent rien pour autoriſer ce qu'on lit dans les breviaires, que la chaine apportée de Jeruſalem ayant eſté miſe auprés de celle que l'on conſervoit à Rome, elles s'unirent enſemble, & ne firent qu'une ſeule chaine. Cependant c'eſt une choſe qui ne ſe peut croire que ſur d'autres autoritez inconteſtables.]

NOTE XLVI. Pour la page 283. § 3.

Sur la chaine de S. Pierre gardée à Conſtantinople.

Ugh.t.6.p. 1189.b. 'Les Grecs parlent quelquefois comme s'ils avoient à Conſtantinople toutes les deux chaines dont S. Pierre fut lié à Jeruſalem par Agrippa: 'mais d'autres fois ils ſe reduiſent à une. [On trouve l'un & l'autre dans un meſme arti-
Menza.t6. jan.p.291. a Sur.1.aug. p.5. § 20. cle d'un grand diſcours ſur les chaines de S. Pierre, fait à Conſtantinople: [Je ne ſçay ſi c'eſt par la faute du traducteur.] On voit dans le meſme diſcours un aſſez long narré de la maniere dont cette chaine a eſté apportée en la chapelle de S. Pierre à Conſtantinople: [mais on voit en meſme temps que ce ne ſont que des conjectures, propres à faire iuger qu'on n'en ſavoir rien dutout. Il n'y eſt parlé ni d'Eudocie, ni d'aucune autre perſonne en particulier.]

'Metaphraſte nous a donné ce diſ- Bar. 439.§ 5. & 1.aug.2. cours ſous le nom de S. Chryſoſtome, ce que Baronius avoue eſtre faux: Et parcequ'il ne peut eſtre de S. Chryſoſtome, il eſt plutoſt, dit-il de S. Procle, 'ou comme il ajoute dans ſes notes ſur 1.aug.2. le marryrologe Romain, de S. Germain de Conſtantinople, [mort vers 730. C'eſt à dire qu'on ne ſçait de qui il eſt: Et il importe peu de le ſavoir.

Car pour juger de l'eſtime que nous en devons faire, il ſuffit d'y lire ce qu'il
Sur.t.aug.p.6. § 23. dit,] 'Que Saint Pierre portoit toujours avec luy l'épée dont il avoit coupé l'oreille à Malc, tant pour s'exciter à la generoſité, & au reſſouvenir de la Paſſion de J. C, que meſme pour s'en ſervir dans le beſoin.

Pour la page 188. § 40.

NOTE XLVII.

Sur la tradition de faire Paſque le dimanche.

Socr.l.5.c.22. p.283.d. 'Socrate qui dit que les Romains & les autres Occidentaux, raportoient à S. Pierre & à S. Paul la coutume de ne celebrer jamais Paſque que le dimanche, témoigne en douter beaucoup, & croire que c'eſtoit plutoſt une ſimple coutume locale, qu'une inſtitution des
Euſ.l.5.c.24. p.193.c. Apoſtres. Et en effet S. Irenée raportant l'entretien de S. Anicet avec S. Polycarpe ſur ce ſujet, dit ſeulement que S. Anicet ſe fondoit ſur la coutume des Preſtres qui avoient eſté avant luy, quoique S. Polycarpe eitaſt pour l'opinion contraire l'autorité de Saint Jean & des autres Apoſtres avec leſquels il
c.23.p.190.c. avoit vécu. 'Neanmoins Euſebe dit que dés le temps de S. Irenée, les Romains fondoient leur coutume ſur la tradition des Apoſtres, ἐξ ἀποστολικῆς παραδόσεως,

NOTE XLVIII.

Pour la page 188. § 40.

Si la tonſure clericale vient de S. Pierre.

Bed.h.Ang.l. 5.c.22.p.248-251. 'C'eſt l'Abbé Ceolfrid qui attribuë dans Bede à S. Pierre l'inſtitution de la tonſure des eleres & des moines en forme de couronne, [telle apparemment que la portent aujourd'hui les Benedictins:] & il fait un grand diſcours de la difference qui eſtoit entre la tonſure de S. Pierre, & celle de Simon le magicien, [ſans dire d'où on avoit appris une choſe dont nous ne trouvons aucun veſtige dans les ſept premiers ſiecles de l'Egliſe: (Car cet Abbé vivoit vers l'an 710,) ou au moins juſque vers la fin du VI, s'il faut donner le meſme ſens] à ce que dit S. Gregoire de Tours; *Petrus Apoſtolus ad humilitatem docendam caput deſuper tonderi inſtituit.* 'Le P. Thomaſſin pretend que ce paſſage marque ſeulement que S. Pierre vouloit comme S. Paul, que tous les Chrétiens portaſſent les cheveux courts. [Mais le mot de *deſuper* ſemble marquer autre choſe. Il a ſans doute plus de raiſon] 'de ſoutenir que les Eccleſiaſtiques ſe ſont contentez de cela durant les quatre premiers ſiecles, ſans avoir aucune couronne.]

Gr. T. gl. M. c.28. p.57.

Thom.diſc.t. 2.p.106.§ 2.

p.106-108.

'S. Germain Eveſque de Conſtantinople, [mort en 730 ſelon Bellarmin,] dit que l'inſtitution de la couronne des Preſtres vient de ce que les infideles raſerent Saint Pierre par ignominie: & quoiqu'il ne marque point d'où il a tiré ceci, il faut croire neanmoins, dit Baronius, qu'il l'a appris des anciens: [c'eſt à dire qu'il faut recevoir indifferemment tout ce qui eſt ecrit par les anciens & par les nouveaux. Si les tableaux qu'on fait communément de S. Pierre, viennent] 'de ceux qu'on en a eus dés le commencement de l'Egliſe, [comme cela peut eſtre, on n'y voit aucune marque de couronne.]

Bar.58.§ 125.

Euſ.l.7. c.18. p.265.c.

NOTE XLIX.

Pour la page 189. § 40.

Sur la fauſſe hiſtoire de S. Pierre par Marcel, & ſur l'abregé de la ruine des Juifs par Hegeſippe.

'Florentinius nous a donné depuis peu dans ſon martyrologe une hiſtoire des combats de S. Pierre & de S. Paul contre Simon le magicien, & de la mort tant de Simon que des Apoſtres. 'Cette hiſtoire porte le nom d'un Marcel diſciple de S. Pierre, & témoin oculaire de ce qu'il raporte. 'Florentinius ſemble la donner pour bonne; '& il ne veut pas neanmoins en répondre. Il

Flor.p.103-112.

p.110.111.

p.102.

p.112.

s'en remet au jugement des autres, & ſe contente de dire qu'il ne doute pas qu'elle ne contienne pluſieurs choſes veritables, & qu'il ne croit point qu'il la faille abſolument rejetter. [Mais il n'y a point de milieu : Un homme qui ſe pretend diſciple de S. Pierre, & ne dire que ce qu'il a vu, eſt un témoin irrepochable, ou un fauſſaire & un impoſteur indigne de toute croyance. Ainſi Florentinius en n'oſant pas ſoutenir abſolument cette piece, la condanne abſolument.] Auſſi il avoue qu'elle n'a point plu à Heſſels docteur celebre de Louvain, & que quoiqu'elle ſoit fort commune dans les manuſcrits, & que Surius n'ait pu manquer de l'y voir, il ne l'a pas neanmoins voulu donner au public. [Ceux qui voudront avoir des raiſons particulieres pour la rejetter, n'ont qu'à la lire. Il la faut mettre au rang des écrits de S. Lin, des Recognitions, & des autres ouvrages de ce genre, où s'il y a quelque choſe de vray, on ne le peut diſcerner de ce qui eſt faux; de ſorte que c'eſt perdre le temps que de l'employer à les lire & à les examiner.]

Bar. 7. oct. Flor. p. 102. 901, 902.

'On pretend que Marcel qu'on fait auteur de cette hiſtoire, eſt celui que l'Egliſe honore le 7.e octobre comme martyr avec S. Apulée. Il eſt parlé de S. Marcel dans les actes des SS. Nerée & Achillée, & on croit que c'eſt de là qu'Uſuard & Adon ont tiré ce qu'ils en diſent. Il eſt marqué dans les martyrologes de S. Jerome, dont quelques exemplaires le font Eveſque.

[Nous n'avons point non plus oſé nous ſervir] 'de ce qu'il y a de S. Pierre dans l'hiſtoire des Juifs qui porte le nom d'Hegeſippe, [quoique la maniere elevée & agreable dont elle décrit les choſes, porte à croire qu'elles ſont vraies, parcequ'on deſire qu'elles le ſoient. Mais on ne ſçait quel eſt cet auteur, ni en quel temps il a vécu. Il fait profeſſion ouverte de la religion Chrétienne. Il eſt viſible par ſon ſtyle que c'eſt un auteur latin, & jamais un Grec n'auroit fait] 'la faute ridicule qu'il commet ſur le nom de l'Oronte qui paſſe à Antioche. [Cela ſuffit pour le diſtinguer de l'ancien Hegeſippe qui a vécu dans le ſecond ſiecle de l'Egliſe, quand on n'auroit pas la preuve qu'on tire] 'de ce que le Latin parle de la ville de Conſtantinople. [Leur genie n'eſt pas moins different que leur langue, l'ancien ayant écrit avec autant de ſimplicité que celui-ci a d'elegance & d'elevation d'eſprit.

Hegeſ. l. 3. c. 2. bib. P. t. 7. p. 462. 463.

c. 5. p. 463. c.

p. 466. a.

On ne peut donc dire qu'il ait vécu avant le temps du grand Conſtantin, ni meſme avant la fin du IV. ſiecle,] 'puiſqu'il dit que Conſtantinople aprés avoir eſté quelque temps la quatrieme ville de l'Empire, s'eſtoit augmentée juſqu'à mettre Antioche [& Alexandrie] aprés elle. Mais Voſſius veut meſme qu'il n'ait vécu que ſur la fin du X. ſiecle, aprés qu'Antioche eut eſté reprise ſur les Sarrazins par l'Empereur Nicephore Phocas l'an 968, [& avant qu'elle fuſt retombée ſous la puiſſance des infideles:] 'ce qu'on tire de ce qu'il dit que cette ville ſervoit alors à repouſſer les Perſes, aprés en avoir eſté la capitale. [Il eſt veritablement aſſez difficile de dire quand Antioche avoit eſté la capitale des Perſes avant le temps des Sarrazins. Car il n'eſt guere probable qu'Hegeſippe ait voulu marquer le temps de Gallien, & d'Odenat mari de Zenobie,] 'quoiqu'il ait raporté un peu auparavant une choſe arrivée à Antioche vers ce temps là. [Les Perſes ne garderent point alors Antioche; & ſi on peut dire qu'elle a eſté la capitale d'Odenat, ce Prince n'avoit rien de commun avec les Perſes, dont il eſtoit le plus redoutable ennemi.

a.

Voſſ. h. g. l. 2. c. 14. p. 230.

Hegeſ. l. 3. c. 5. p. 466. a.

Mais d'autre part, le Latin, l'air & le ſtyle de cet auteur, ſont ſi differens de ceux du X. & du XI. ſiecle, que j'aimerois mieux croire que ces mots,

Perſarum quondam caput, nunc repul-
Voſſ.h.g.p. 230. *ſorium*, y ont eſté ajoutez,] 'comme Voſſius le pretend de ceux qui ſuivent immediatement après. [Et il eſt viſible que l'on a ajouté les uns ou les autres. Il eſt viſible encore, en oſtant meſme ce que veut Voſſius, que Rome & Alexandrie eſtoient alors de l'Empire, puiſque ce n'eſt qu'en les comprenant, qu'Antioche en eſtoit, comme il dit, la
Hegp.466.a. quatrieme:] '*Urbs, tertio loco ante ex omnibus quæ in orbe Romano ſunt civitatibus æſtimata, nunc quarto, poſtquam Conſtantinopolis excrevit, civitas Byzantiorum: Perſarum quondam caput, nunc repulſorium*: aprés quoy ſuit
Voſ.p.230. ce que Voſſius veut qu'on oſte, & ce qu'on dit ne ſe trouver point dans des manuſcrits: *Prima enim Roma, ſecunda Alexandria, tertia Antiochia, quarta Conſtantinopolis*. [Il eſt viſible, dis-je, que Rome & Alexandrie eſtoient encore alors du monde Romain, comme parle cet auteur. Cependant ni l'une ni l'autre n'en eſtoit plus au X. ſiecle.]
Mabil.it.It.p. 104. 'Enfin le P. Mabillon cite deux manuſcrits d'Hegeſippe, dont l'antiquité fait voir que cet ouvrage a eſté compoſé & avant le X. ſiecle, & meſme avant le VII.

[Cet endroit touchant Antioche ne nous doit donc point apparemment empeſcher de croire que l'ouvrage de Hegeſippe a eſté compoſé dans le temps où il y avoit encore des perſonnes qui cultivoient la langue latine; ce qui n'a guere paſſé le V. ſiecle. On ſçait que dans ce ſiecle il y eut pluſieurs perſonnes de qualité, & inſtruites dans les belles lettres, comme S. Paulin, Sulpice Severe, Aper, S. Eucher, S. Hilaire &c. qui renoncerent aux eſperances du monde, pour ne penſer qu'à Dieu & à leur ſalut. Il eſt aiſé que quelqu'un d'eux, ſoit qu'il ſe nommaſt Hegeſippe, ſoit qu'il ait pris ce nom pour cacher le ſien, ait fait cet ouvrage pour s'occuper ſaintement & utilement dans ſon loiſir. Il paroiſt par les deſcriptions que c'eſtoit une perſonne encore aſſez jeune.] 'Pearſon Pearſ.an.P. croit auſſi que c'eſt un auteur du IV. ou du V. ſiecle. p.50.

'Il avoit auparavant compoſé une Hegl.2.p.38. hiſtoire des Juifs ſur les quatre livres b. des Rois, ou *des Regnes*, comme il les appelle [ſelon la maniere de parler des anciens:] & il fit enſuite l'écrit dont nous parlons, qui eſt une continuation de l'hiſtoire des Juifs depuis le temps des Macabées juſqu'à la ruine de Jeruſalem par les Romains. Il n'y fait preſque que ſuivre Joſeph, & il en fait luy meſme une declaration ouverte dans ſa preface. 'On marque qu'il fait Voſſ.h.g.l.2. c.14.p.230. quelquefois des fautes en s'en écartant. 'Mais dans l'endroit que Scaliger Euſ.chr.n.g. reprend avec beaucoup d'aigreur, il 151.2. eſt autoriſé pour le fond par la chronique d'Euſebe, quoique Scaliger pretende, ſans en donner de preuve, que cet endroit y a eſté ajouté.

'On marque que cette hiſtoire eſt Voſſ.h.lat.l.3. citée par Jean de Saliſberi [au XII. ſie- p.706. cle.] 'Tritheme l'a auſſi connuë: mais Trit.p.4.2. il l'attribuë à l'Hegeſippe du ſecond ſiecle. 'Lipſe la regarde comme un ouvra- Tac.hiſt.2.n. ge qui n'eſt nullement à mepriſer. 38.p.42.

[Nous n'avons pas cru cependant nous devoir ſervir de ce que cet auteur dit de S. Pierre; parceque quand meſme il auroit vécu dans le V. ſiecle, comme nous le croyons ſans l'aſſurer, il eſt à craindre qu'il n'ait tiré ce qu'il en dit de quelques uns des livres apocryphes qui couroient alors: Et il n'a pas l'autorité qu'a S. Ambroiſe, pour ſanctifier en quelque ſorte ce qui a Heg.anac.p. paſſé par ſa plume, & pour nous obli- 369. ger de recevoir avec quelque reſpect ce qu'il nous dit lors meſme qu'il ne peut nous le faire croire comme certain.

Aprés l'hiſtoire d'Hegeſippe,] il y a une Anacephaleoſe ou Recapitulation, qu'on attribuë au meſme auteur. [Mais je ne ſçay ſi l'on en a aſſez de fonde-

ment, eſtant aiſé qu'un autre que luy ait fait un abregé ou un extrait de ſon ouvrage, en y changeant & y ajoutant ce qu'il luy plaiſoit.] Il y a des endroits qui en ſont tirez mot à mot. [a] Ce n'eſt que dans cette Recapitulation qu'on trouve la fauſſe lettre de Pilate à Tibere ſur JESUS CHRIST. *V. la note 19.*

p.453. a]572. d. e. a p.573.a.

[Nous avons eſté bien aiſes de trouver preſque tout ce que nous avons dit d'Hegeſippe confirmé par Gronovius, dont les Obſervations eccleſiaſtiques imprimées en 1651, regardent particulierement cet auteur.] 'Il ne s'eloigne pas de croire que c'eſt Saint Ambroiſe meſme, comme le portent quelques manuſcrits & quelques editions, que Vivés & Mr Valois ont ſuivies. [b] Il remarque pour cela quantité d'expreſſions de S. Ambroiſe qui ſe trouvent dans cet ouvrage : & comme ce n'eſt preſque qu'une traduction libre de Joſeph, qui a pris en grec le nom de l'ἀνώνυμος, tourné en latin *Joſippus* dans cet écrit meſme. il croit que l'auteur s'eſt pu donner à deſſein le nom d'Hegeſippe qui en approche; ou bien on peut dire que cette traduction portant le nom de *Joſippus* pour celui de Joſeph,] 'comme le P. Mabillon l'a trouvé dans un fort ancien manuſcrit de Milan, [la corruption en a fait dans la ſuite *Egeſippus* ou *Hegeſippus*.] Gronovius reconnoiſt que ſi c'eſt S. Ambroiſe, il eſtoit encore dans le commencement de ſon epiſcopat, ou dans ſa premiere jeuneſſe; [ce qui ſeroit encore plus probable. Mais je ne ſçay ſi l'on ne trouvera point que le ſtyle de cet auteur eſt trop aiſé & trop coulant pour S. Ambroiſe : & ce Saint a-t-il jamais eu le loiſir de faire un ſi grand ouvrage, qui n'eſtoit encore que la ſuite d'un autre de meſme genre ?. Car pour la conformité de quelques expreſſions, il eſt aiſé qu'elles fuſſent communes à pluſieurs dans un meſme temps.] C'eſt ce que les Benedictins ont reconnu dans leur edition de S. Ambroiſe.

Gronov. obſ. eccl. l.1.p.6. Amm. n.p. 208. b Gronov.p.6. Amb. T.1.2. pr. p.4.5.

Pour l'endroit où il eſt dit qu'Antioche avoit eſté autrefois la capitale des Perſes, Gronovius ne marque point que cela ne ſoit pas dans les manuſcrits: & il croit que le meilleur ſens qu'on y puiſſe donner, c'eſt de le raporter au temps des Seleucides Rois de Syrie & maiſtres de la Perſe, leſquels on ſçait avoir eu Antioche pour capitale.

Gronov. c.21. p.224.225.

'Il ſoutient auſſi que l'auteur de la Recapitulation eſt tout different de celui des cinq livres: & il en parle avec un tres grand mepris, auſſibien que de la pretenduë lettre de Pilate.

c.24.p.265. 268.

Mabil.it.It.p. 14.

NOTES SUR SAINT PAUL.

NOTE I.

Sur le temps qu'il a vécu.

Pour la Page 292.§ 1.

'LENDROIT où nous trouvons que S. Paul a vécu environ 68 ans, eſt une oraiſon ſur S. Pierre & ſur S. Paul, qui eſt dans le 6e volume des œuvres de S. Chryſoſtome. 'Le titre meſme porte qu'on doute ſi elle eſt de ce Pere. [Savilius la met entre celles qui n'en ſont pas : & le 6e tome n'eſt qu'un ramas des pieces qu'on croit porter ſon nom à faux titre. Auſſi nous ne citons pas celle-ci comme une autorité fort conſiderable, mais parceque nous ne trouvons rien de meilleur, & que nous ne voyons rien qui nous paroiſſe y eſtre contraire.] 'S. Paul eſt appellé un jeune homme, νεανίας, à la mort de S. Eſtienne, [lorſque ſelon cette oraiſon il devoit avoir 35 ans. Mais c'eſt que les anciens appelloient jeuneſſe ce que nous.

Chry.t.6.h. 30.p.267.e. p.263. e. Act.7.v.57.

appellons l'âge viril ; d'où vient que] 'S. Auguſtin dit qu'à l'âge de 30 ans il entroit en ſa jeuneſſe. [a] Saint Irenée la conte depuis 30 ans juſqu'à 40. [b] S. Paul eſtoit certainement déja vieux lorſqu'il écrivit à Philemon ; [ce que nous mettons en l'an 62 : & ainſi il avoit alors 64 ans, s'il en a vécu 68, eſtant mort autant que nous en pouvons juger, en l'an 66. *V. S. Pierre notes* 40. 42.]

Aug. conf. l. 6. c. 11. p. 51. 2. c. 7. c. 1. p. 53. 1. c.
[a] Iren. l. 2. c. 39. p. 192. a.
[b] Philc. v. 9.

'Les Ebionites contoient pluſieurs fables, tant de l'extraction & de l'education, que de la converſion de S. Paul. [Elles ne valent pas la peine d'eſtre raportées.]

Epi. 30. c. 16. p. 140. c. d.

Pour la page 192. § 1.

NOTE II.

Sur ceux que S. Paul appelle ſes parens.

'Origene croit que S. Paul parlant toujours d'une maniere ſpirituelle & elevée, appelle ſes parens ceux qui luy eſtoient unis par le batteſme. [Je ne ſçay s'il entend ceux qui avoient eſté battizez avec S. Paul, ou ceux qu'il avoit battizez, ou generalement tous les Fideles. Mais S. Paul meſme exclud tous ces ſens,] 'puiſqu'il met entre ſes parens Andronique & Junie, qui eſtoient en J. C, [& battizez ſans doute] avant luy, '& qu'il n'y met pas Caius, 'qu'il avoit battizé luy meſme.

Ori. in Rom. 16. p. 632. b.
Rom. 16. v. 7.
v. 23.
1. Cor. 1. v. 14.

'Baronius veut qu'il regarde tous les Juifs comme ſes parens. Mais il ne donne point ce titre à Aquila & à Priſcille, qui eſtoient Juifs. Baronius répond que c'eſt qu'ils eſtoient aſſez connus, & aſſez conſiderez ſans cela. [Je ne penſe pas que cette raiſon ſatisfaſſe beaucoup de monde.] 'C'eſt pourquoi il y en a qui ſe reduiſent à dire qu'il appelle ſes parens, ceux qui eſtoient comme luy de la tribu de Benjamin.

Ber. 58. § 57.
[c] Bar. 58. § 59.
Eſt. in Rom. 16. v. 7. p. 182.
p. 182.

'Mais il n'y a rien qui nous empeſche de croire qu'Andronique & les autres luy eſtoient parens dans le ſens ſimple & ordinaire. [S. Chryſoſtome & Theodoret qui n'ont point expliqué ce terme, l'ont apparemment pris de la ſorte.] 'Et cela eſt viſible de S. Chryſoſtome. [Il eſt vray que Luce, ſi c'eſt le meſme que S. Luc, eſtoit d'Antioche, & peut-eſtre gentil, *v. S. Luc note* 1,] 'que Timothée eſtoit de Lycaonie, & gentil ; (car Origene croit que S. Paul le met auſſi au nombre de ſes parens,) que Jaſon eſtoit de Theſſalonique, & Soſipatre de Berée en Macedoine, & auſſi tous deux gentils ſelon Origene. Tout cela eſt bien eloigné de Tarſe dont eſtoit S. Paul. [Mais il n'eſt pas extraordinaire qu'une famille ſoit repanduë en pluſieurs endroits fort eloignez : & on voit par S. Timothée meſme, dont la mere eſtoit Juive, qu'un Juif pouvoit avoir des parens parmi les Gentils.]

Chry. in Rom. h. 32. p. 401.
Ori. l. b. p. 632. b.

NOTE III.

Pour la page 192. § 1.

Quand l'Apoſtre a pris le nom de Paul, & pourquoi.

[Il y a de la difficulté à ſavoir d'où vient le nom de Paul à l'Apoſtre des Nations.] 'Origene, ou plutoſt Rufin qui reconnoiſt avoir ajouté cet endroit, croit qu'il avoit dés le commencement tous les deux noms de Saul & de Paul, & qu'aprés s'eſtre ſervi du premier tandis qu'il vivoit parmi les Juifs, il prit l'autre, qui eſtoit un nom Romain, lorſqu'il eut à annoncer l'Evangile parmi les Nations, c'eſt à dire parmi les Grecs & les Romains. 'Et en effet Saint Luc commence à le luy donner lorſqu'il preſchoit en Cypre, & en faiſant l'hiſtoire de la converſion du Proconſul Sergius Paulus.

Ori. in Rom. pr. p. 458. b. c.
Act. 13. v. 9.

'Cette circonſtance à laquelle S. Luc commence à changer ſon nom, a donné lieu à S. Jerome de dire qu'il avoit pris alors le nom de Paul, comme pour marque de cette premiere victoire que J. C. luy faiſoit remporter ſur le demon [depuis qu'il l'avoit appellé à l'apoſtolat,] comme les anciens capitaines.

Hier. in Philc. p. 259. b. c.

Romains prenoient le nom des provinces qu'ils avoient conquiſes. 'S. Auguſtin dit à peu prés la meſme choſe, [& on y peut encore raporter ce qu'il dit autrepart,] 'qu'il prit le nom de Paul, lorſqu'eſtant Apoſtre il commença à preſcher. 'Rufin qui ne ſuit pas ce ſentiment, ne le rejette pas auſſi.

Aug.conf.l.8. c.4.p.60.1.c.

f.315.c.5.p. 1266.2.

Ori.in Rom. p.458.

Bar.36.511.12.

'Mais d'autres [qui ne peuvent pas neanmoins pretendre connoiſtre mieux les vertus Chrétiennes que S. Jerome & S. Auguſtin,] veulent que cette raiſon ſoit indigne de l'humilité de S. Paul; & ils aiment mieux croire que c'a eſté le Proconſul meſme qui a voulu donner ſon nom à l'auteur de ſon ſalut, comme les Romains le donnoient quelquefois pour marque d'affection à ceux qui eſtoient audeſſous d'eux.

Chry. in Act. h.18.p.155.c.

'S. Chryſoſtome dit que l'Apoſtre changea de nom lorſqu'il fut ordonné à Antioche, comme S. Pierre [lorſqu'il fut appellé par J.C: mais il ne rend point de raiſon particuliere de ce changement.]'S. Aſtere dit qu'il prit un nouveau nom lorſqu'il prit de nouveaux ſentimens, [c'eſt à dire dés ſa converſion,] 'ce qu'on lit auſſi dans un des ſermons qui porte le nom de S. Ambroiſe. 'Theodoret dit qu'il n'a point receu de ſa famille le nom de Paul, mais qu'il en a eſté honoré aprés ſa vocation, comme Simon de celui de Piërre &c.

Aſt.or.1.p. 217.b.

Amb.t.3.p. 43.k.

Thdrt. in Rom.9.v.1. p.9.a.b.

Aug.ſp.& lit. c.7.t.1.p.307. 2.c.11.7.313.p. 420.h.1266.a. &c.

'Pour S. Auguſtin qui dit en divers endroits que S. Paul a pris ce nom ou à ſa converſion, ou depuis, à cauſe que dans le latin il ſignifie peu ou petit, [il ſemble avoir plutoſt voulu tirer une inſtruction morale de ce changement, que s'eſtre mis en peine d'en chercher la cauſe.]

Act.9.v.26| Bed.in retr.f. 6.p.17.

'Bede remarque que de ſon temps le nom de Paul eſtoit dans le texte grec, où il eſt dit qu'il vouloit ſe joindre aux diſciples lorſqu'il vint à Jeruſalem[l'an 37, trois ans aprés ſa converſion.] 'Le grec ordinaire y met aujourd'hui le nom de Saul: mais il y a des manuſcrits où on lit celui de Paul. 'On le lit auſſi dans S. Chryſoſtome à la teſte de l'homelie 21. 'Mais lorſque le Saint raporte les paroles du texte pour les expliquer, il n'y à ni Paul, ni Saul.] 'Il n'y eſtoit point non plus dans le latin du temps de Bede, [comme il n'y eſt point encore aujourd'hui. Et il y a apparence qu'il n'y eſtoit point non plus originairement dans le grec, mais que pour rendre l'endroit plus clair, les uns ont ajouté à la marge le nom ordinaire de Paul, & les autres auront remis celui de Saul, voyant que Saint Luc s'en ſervoit encore dans la ſuite.

Chry. in Act. h.21.p.195.a. e.

Bed.p.17.

Quoy qu'il en ſoit,] 'Bede dit qu'il n'avoit point encore alors le nom de Paul, & qu'il n'a commencé à le porter qu'aprés avoir converti le Proconſul de meſme nom. [C'eſt ce qui paroiſt le plus conforme aux Actes, & le plus autoriſé par les Peres, ſoit qu'il ait pris ce nom de luy meſme pour rendre graces à Dieu de ce grand avantage qu'il luy avoit fait remporter ſur le demon, & à cauſe des Grecs avec qui il commençoit davantage à converſer, ſoit que le Proconſul l'ait obligé de le prendre pour luy donner cette marque de ſon amitié.]

p.17.

NOTE IV.

Tout la page 392. §1.

Que S. Paul eſt né à Tarſe, non à Giſcala.

'Il y en a qui ont dit que S. Paul & ſa famille eſtoient de Giſcala petite ville de Galilée; Que tout ce pays ayant eſté revagé pas les Romains, ils avoient tous eſté enlevez de leur pays, & tranſportez à Tarſe avec S. Paul alors encore fort petit. S. Jerome appelle cela une fable, & neanmoins il ne le rejette pas. 'Il le raporte meſme autrepart non plus comme l'opinion des autres, mais comme la ſienne propre. [Il y eut aſſurément du trouble dans la Judée

Hier.inPhile. v.23.p.26.d| Joſ.bel.l.4.c. 9.p.868.c.

v.III.c.5.p. 266.c.

aprés la mort d'Herode. Si S. Paul eſtoit né dés ce temps là, il avoit 58 ans au moins à ſa converſion, & 70 ans quand il mourut. Mais s'il n'eſtoit point né à Tarſe, ni fils d'un bourgeois de Tarſe, on ne voit pas comment ſa naiſſance l'euſt rendu citoyen Romain. Et ſans
Act.22.v.3. raiſonner, il nous ſuffit [qu'il nous diſe luy meſme qu'il eſt né à Tarſe, [de quoy aſſurément S. Jerome ne ſe ſouvenoit pas quand il le faiſoit naiſtre en Judée.]

Pour la page 195. §. 2.

NOTE V.

Sur le temps de la converſion de S. Paul.

[Il eſt certain qu'on ne peut pas mettre la converſion de S. Paul pluſtard
Act.11.v.26. 30.12.v.1-25. qu'en l'an 40, puiſqu'il y avoit quatre ans au moins qu'il eſtoit Chrétien lorſqu'il apporta les aumoſnes de l'Egliſe d'Antioche à Jeruſalem vers le meſme temps que S. Pierre y fut mis en priſon, & que le Roy Agrippa mourut, [c'eſt à dire en l'an 44.

Toutes les perſonnes qui ont mieux examiné l'hiſtoire dans ces derniers temps, ſemblent meſme convenir qu'il a eſté converti un an ou deux aprés la Reſurrection; c'eſt à dire ſelon les auteurs que nous ſuivons, en 34 ou en 35. Il n'y a pas de raiſons bien fortes pour ſe determiner à l'une de ces deux an-
Bar.36. §. 2. Chry.t.6.h. 30.p.267.c. nées plutoſt qu'à l'autre.] Car ce que l'on dit qu'il a ſervi J.C. durant 35 ans, [qui ſe terminant au pluſtard à l'an 66, *v. Saint Pierre notes* 40. 42, devroient commencer dés l'an 31 ou 32,] n'eſt tiré que d'une homelie fauſſement attribuée a S. Chryſoſtome, [*v. la note* 1: outre que ces ſortes de contes ne paſſent jamais pour des preuves convaincantes, eſtant rare qu'ils ſoient exacts.

Il faut dire la meſme choſe d'un autre endroit qui eſt veritablement de S.
Chry.t.5.h. 44.p.512.b. Chryſoſtome,] où l'on trouve qu'en moins de 30 ans il a converti les Romains, les Perſes &c. [Car ſi nous commençons ces 30 ans à ſa converſion, nous ne la pourrons mettre au pluſtoſt qu'à la fin de l'an 36. Mais on pourroit ne les conter que depuis que S. Barnabé l'amena à Antioche, qui eſt proprement le temps où il a commencé à preſcher avec quelque eclat.

L'autorité des martyrologes d'Uſuard, d'Adon, & d'autres, qui diſent que la converſion de S. Paul arriva la ſeconde année d'aprés l'Aſcenſion, n'eſt point une autorité fort conſiderable,] quoique Baronius puiſſe dire pour la relever; [& elle peut aiſément s'accomoder à toutes les deux opinions, quand meſme on s'attacheroit au 25 de janvier, ce qui n'eſt point neceſſaire, comme nous le dirons dans la ſuite. Car s'il eſt difficile que ce qui eſt rapporté dans les Actes entre la mort de S. Eſtienne & la converſion de S. Paul, ſe ſoit fait en un mois de temps, il ſuffit que S. Philippe ait pu commencer dans ce temps là à preſcher à Samarie: & cela ſuppoſé, l'Ecriture a pu ſelon l'ordinaire de toutes les hiſtoires, raporter toutes les ſuites de cette predication, & de ce qui regarde S. Philippe, avant que de parler de la converſion de S. Paul, quand meſme elle ſeroit arrivée avant une partie de ces ſuites. Quoy qu'il en ſoit, cette difficulté eſt aſſez peu importante, puiſqu'en mettant la converſion de S. Paul en 34 ou en 35, on ne laiſſe pas de pouvoir toujours mettre ſon voyage de Jeruſalem en 37, & de regler ſur cela toute la ſuite de ſon hiſtoire. Bar. 36. §. 1.

Ce qui fait donc que nous aimons mieux la mettre non en 35, (comme font Baronius qui conte 36, Uſſerius, & Pearſon dans ſes annales de la vie de S. Paul,) mais en 34, c'eſt que ceux qui ſuivent davantage ces chronologiſtes, les abandonnent en ce point. Et de plus y ayant toute apparence que les Juifs eſtoient en paix avec Aretas maiſtre de Damas, lorſque S. Paul y fut faire Spond. Lancelot.

valoir

valoir les lettres du grand Pontife, il vaut mieux éloigner ce voyage de la fin de Tibere, dans les dernieres années duquel il y eut guerre entre Aretas & Herode Tetrarque de Galilée soutenu par les Romains.] 'S. Chryſoſtome dit que S. Paul fut converti auſſitoſt aprés la mort de S. Eſtienne. 'S. Aſtere dit qu'il avoit encore les mains teintes de ſon ſang. [La ſuite des Actes porte naturellement à le croire : & s'il y a quelque difficulté à le mettre un mois aprés, il n'y en a point à le mettre huit ou dix mois plûtard.

Chry.t.5.h. 13.p.173.d.e.

Act.or.8.p. 249. b.

Car comme nous avons dit, rien ne nous attache au 25 de janvier. Ni les breviaires d'aujourd'hui, ni les martyrologes d'Uſuard & d'Adon, qui marquent ce jour là la converſion de Saint Paul, ne ſont pas des autoritez qui nous puiſſent lier dans une choſe ſi ancienne. Les Grecs n'en font point. Le martyrologe de Bede n'en marque rien. Ainſi on n'a pas droit de pretendre que cette feſte ait toujours eſté dans l'Egliſe, & on ne peut pas nous empeſcher de croire que quand on a commencé à la faire, on l'a miſe le 25 de janvier, ou par hazard, ou par quelque raiſon particuliere qui n'avoit point de liaiſon avec le jour de cette converſion.] 'Et l'on voit en effet dans Florentinius, que les plus anciens martyrologes avoient ce jour là non la converſion de S. Paul, mais une tranſlation de ſes reliques à Rome. [Le calendrier Romain du Pere Fronto ni celui d'Allatius, ne marquent rien du tout pour le 25 de janvier.] Le Sacramentaire y met ſa converſion.

Flor.p.282.t.

Sacr.p.22.

NOTE VI.

Pour la page 1976 1.

De quelle maniere S. Paul a vu J.C. dans ſa converſion.

[Les termes de l'Ecriture portent naturellement à croire que S. Paul a vu J.C. des yeux du corps dans ſa converſion ;] '& S. Hilaire dit qu'il vit ſon humanité. [Je ne croy pas qu'on puiſſe dire que cet eclat qu'il vit d'abord, & qui fit qu'il demeura aveugle, l'en ait dû empeſcher.] 'S. Auguſtin dit qu'il voyoit J.C. dans le temps où il eſtoit aveugle pour tout le reſte, & y trouve une belle figure de l'état où doit eſtre un homme vraiment converti.

Hil.de Tri.l.3. p.17.t.2.

Aug.t. 279.p. 1129.f.g.

'Neanmoins S. Chryſoſtome dit qu'il ne le put voir, [a] & qu'il ne le vit que par les effets. [b] S. Aſtere dit auſſi qu'il ne le vit point ſous une forme humaine, mais ſous la figure de cet éclair de feu & de lumiere, de la meſme maniere que Moyſe a vu Dieu ſous la figure du buiſſon ardent. [Cependant il eſt difficile de douter que ſoit en cette occaſion, ſoit en quelque autre,] 'J.C. ne ſe ſoit apparu à luy de la meſme maniere qu'il s'eſt apparu depuis ſa reſurrection à S. Pierre, aux autres Apoſtres, aux 500 freres &c. C'eſt pour prouver ſa reſurrection qu'il dit qu'il l'a vu. 'Les termes meſmes par leſquels il eſt dit qu'il l'a vu dans ſa converſion, [ſont bien forts & bien precis, pour y pouvoir donner aucune explication.]

Chry.t.5.h.13. p.173.b.c. [a] in Act.h.20. p.190.191. [b] Act or.8.p. 252.253.

1.Cor.9.v.1] 15.v.5-8.

Act.9.v.17. 22.v.14] 26.v.16.

NOTE VII.

Pour la page 199.54.

Ce qu'on dit du martyre d'Ananie, incertain.

'Ce que les Grecs, & le martyrologe Romain aprés eux, diſent de S. Ananie, qu'il fut lapidé par ordre du Gouverneur Lucien, [n'eſt pas une choſe aiſée à croire, puiſque les Romains ne condamnoient point à eſtre lapidé. Et auſſi elle n'eſt point du tout autoriſée : car les anciens n'en diſent rien,] '& les actes que Bollandus en raporte, [ſont dignes de la reputation de Metaphraſte,] à qui Leo Allatius les attribue. Ils portent qu'Ananie fut martyrizé à *Bethagaure d'Ekutherople* ; [& ainſi dans la Paleſtine, qu'on ne trouve point cependant avoir eu aucun Lucien pour Gouverneur dans tout le temps qu'on peut donner à la vie du Saint.

Boll.25.jan. p.613.§ 2.3] 614. f.

All.de Sim. p.127. Boll.p.613.e.

Nous ne nous arreſtons pas non plus
P. 1151. a. à ce que] 'Bollandus dit de ſon chef tranſporté de Rome à Prague en Boheme, [parcequ'on ne nous donne ſur cela aucun monument authentique.]

Pour la page 200. § 4.

NOTE VIII.

Comment S. Paul a receu le S. Eſprit, & s'il a eu d'abord le don des miracles.

Act. 9. v. 17. 'JESUS CHRIST avoit envoyé Ananie afin que S. Paul fuſt rempli du S. Eſprit. [Il receut donc le S. Eſprit avec le batteſme, ſoit auſſitoſt aprés ſelon la regle commune, par le miniſtere d'Ananie, qu'on peut aiſément croire avoir
Chry. n. h. 20. p. 291. a. eſté Eveſque;] ſoit dés auparavant par une voie extraordinaire, comme Corneille, & dés qu'Ananie luy eut parlé, s'il faut s'arreſter à la penſée de Saint Chryſoſtome. [Le premier eſt le plus naturel, & le plus aiſé à croire: & il ſemble que c'eſt ce qu'a voulu marquer
Hier. in Luci. c. 3. p. 138. c. S. Jerome,] 'lorſqu'il a dit qu'Ananie avoit donné le S. Eſprit à S. Paul. [Mais il nous embaraſſe] en diſant de la meſme maniere, que Philippe, qu'il reconnoiſt avoir eſté le Diacre, a auſſi donné le S. Eſprit à l'eunuque. [Je ne ſçay pas bien quelle peut avoir eſté ſa penſée. On verra ſur S. Philippe Diacre ce qui regarde l'eunuque.]

Chry. in Act. h. 20. p. 291. b. 'S. Chryſoſtome dit que Dieu pour humilier S. Paul, & faire davantage paroiſtre ſa foy, ne luy donna point le don des miracles en luy donnant le S. Eſprit. [On ne voit pas bien quelle
Act. 19. v. 11. 12. 20. v. 10. preuve il peut avoir eue de cela.] 'Il eſt certain que S. Paul a eu ce don dans
Aug. geſt. P. c. 14. p. 424. a 426. 1. a. la ſuite de ſa vie, 'auſſi-bien que les autres dons exterieurs du S. Eſprit.

Pour la page 200. § 4.

NOTE IX.

Si S. Paul a eſté marié.

Cl. ſtr. 3. p. 448. b. 'S. Clement d'Alexandrie dit que S. Paul eſtoit marié lorſqu'il écrivoit aux Philippiens & aux Corinthiens. 'Et Euſebe cite ſes paroles comme pour les approuver. 'Origene dit que les uns le croyoient, & que d'autres le nioient, & il laiſſe la choſe indeciſe.

'Euſ. l. 3. c. 30. p. 102. a. Ori. in Rom. l. 5. p. 459. b.

'S. Methode dit aſſez nettement qu'il vivoit dans la viduité & la continence lorſqu'il ſe propoſoit pour exemple aux Corinthiens. 'S. Chryſoſtome dit que S. Jean Batiſte & S. Jean l'Evangeliſte ont eſté vierges, que S. Pierre & S. Paul ont eſté illuſtres pour la continence. 'Pour le paſſage de S. Ignace qui met nettement S. Paul au nombre de ceux qui ont vécu dans le mariage, tout le monde le pretend corrompu, ou avoue qu'il eſt ſuppoſé.

Meth. conv. p. 45. a. Chry. virg. c. 82. t. 4. p. 330. d. Dall. de Ign. p. 353. &c. Uſſ. in Ign. p. 121. &c.

'Tertullien paroiſt d'avoir cru non ſeulement continent, mais meſme vierge. 'S. Epiphane ſemble dire la meſme choſe. [a] S. Jerome rejette abſolument l'opinion contraire. [b] S. Chryſoſtome ne veut point auſſi qu'on diſe qu'il parle de ſa femme dans l'epiſtre aux Philippiens. 'Theodoret fait la meſme choſe, & pretend meſme qu'il eſt plus probable qu'il n'avoit point dutout eſté marié que non pas qu'il fuſt veuf, à cauſe de l'âge où il avoit eſté converti; [ce qui paroiſt neanmoins plutoſt contre luy, eſtant rare que ceux qui veulent ſe marier, ne l'aient pas encore fait à 35 ans.] 'Il allegue encore ce que dit S. Paul aux Corinthiens, *Je voudrois que tous les hommes fuſſent en l'état où je ſuis .... Pour ce qui eſt de ceux qui ne ſont point mariez, & des veuves, je leur declare qu'il leur eſt avantageux de demeurer en cet état, comme j'y demeure moy meſme.* [Ces paroles prouvent aſſurément que ſoit qu'il euſt une femme, ſoit qu'il fuſt veuf, ſoit qu'il fuſt vierge,] 'il avoit fait profeſſion, comme dit S. Auguſtin, d'une continence parfaite. 'S. Clement d'Alexandrie & Origene en tombent d'accord: [& c'eſt tout ce que nous en pouvons apprendre par l'Ecriture.]

Tert monog. c. 3. p. 674. b. Epi. 58. c. 4. p. 492. b. [a] Hier. ep. 22. p. 140. d. [b] Chry. in Philip. h. 3. p. 124. b. c. Thdrt. ib. p. 318. 339. in 1. Cor. p. 149. c.

1. Cor. 7. v. 7. 8.

Aug. ep. mon. c. 32. t. 3. p. 304. t. c. Cl. ſtr. 3. p. 448. c. Ori. in Rom. p. 459.

Pour la page 202. § 5.

NOTE X.

Que S. Paul a pu demeurer longtemps à Damas, & peu en Arabie.

Bar. 37. § 11 Uſſ. p. 645. a.

'Au lieu que pluſieurs croient que S. Paul fut peu de temps en Arabie, parceque S. Luc ne dit pas meſme qu'il y

Cap. h. Ap. p. 9.

ait eſté ; 'Louis Capelle croit qu'il y paſſa la plus grande partie des trois ans qui s'écoulerent entre ſa converſion & ſon retour de Jeruſalem, parceque y ayant un grand commerce entre les villes de Damas & de Jeruſalem, on ne voit pas comment les Chrétiens de Jeruſalem auroient ignoré, comme ils faiſoient, la converſion de S. Paul, s'il euſt preſché durant prés de trois ans à Damas. [Mais nous apprenons de l'hiſtoire que dans ces trois ans meſmes, qui ſont les dernieres années de Tibere, Aretas Roy d'Arabie & maiſtre de Damas, faiſoit la guerre à Herode Tetrarque de Galilée, & que les Romains prirent part à cette guerre en faveur d'Herode. *V. la ruine des Juifs* § 10. Ainſi il eſt aiſé qu'il y ait eu alors peu de commerce entre Damas & Jeruſalem.]

Pour la page 204. § 6.

NOTE IX.

Si S. Paul a diſputé à Jeruſalem avec les Gentils.

Ghry. in Act. h. 21. p. 196. c.

'Le texte grec des Actes porte que S. Paul diſputoit à Jeruſalem, ἐρὸς τοὺς ἑλληνιστάς, c'eſt à dire avec les Juifs qui

From. p. 625 C. à Lap. p. 181. 1.

uſoient de la langue greque, 'parcequ'ils n'eſtoient pas de Paleſtine, mais des pays où la langue ordinaire eſtoit le grec. La Vulgate latine ajoute qu'il parloit auſſi aux Gentils ; ce qui n'eſt point dans le texte grec, ni dans les interpretes, ni dans le ſyriaque, ni meſme dans Bede : & il y a encore beaucoup d'exemplaires latins où il n'eſt point : ce qui fait croire à quelques uns qu'il a eſté ajouté par des ignorans. [Nous croyons que la porte de l'Evangile eſtoit dés ce temps là ouverte aux Gentils par le batteſme de Corneille : mais S. Luc ne l'ayant point encore raporté, il eſt difficile de croire qu'il ait dit que S. Paul diſputoit déja avec les Gentils.]

Pour la page 205. § 7.

NOTE XII.

En quel temps S. Paul eſt venu d'abord à Antioche.

[Si S. Pierre n'a eſté mis en priſon à Paſque par Agrippa, qu'à la fin du regne de ce Prince, & en l'an 44 de J.C, comme le veut Euſebe, & comme cela nous paroiſt plus probable, on ne peut guere mettre la venuë de S. Paul à Antioche qu'en l'an 43.] 'Car aprés avoir paſſé un an dans cette ville, il alla à Jeruſalem à peu prés dans le meſme temps qu'arriva l'empriſonnement de S. Pierre. [Que ſi l'on met cet empriſonnement deux ans pluſtoſt, comme beaucoup le veulent, *v. S. Pierre note* 29, il faudra dire que S. Paul vint à Antioche en l'an 41, & qu'il receut l'impoſition des mains en 42 ou 43.

Act. 11. v. 26. 30 | 12. v. 1. 25.

Pour la page 207. § 8.

NOTE XIII.

Que les Apoſtres n'ont point impoſé les mains à S. Paul.

'S. Leon dit que ce furent les Apoſtres qui impoſerent les mains à S. Paul & à S. Barnabé pour les envoyer preſcher aux Gentils, & Arator dit que S. Pierre les conſacra. [S. Leon ſe peut expliquer, ſi l'on veut que ſous le nom d'Apoſtre il ait entendu meſme les premiers diſciples des Apoſtres, comme cela ſe peut. Pour Arator, il eſt certainement contraire à S. Chryſoſtome ; & je ne ſçay pas ſi on peut dire qu'il ne le ſoit pas meſme aux Actes.]

Leo. ep. 11. p. 436.

Arat. l. 2. c. 1. bib. P. t. 8. p. 690. 2. a.

Chry. in Act. h. 27. p. 249. d. e.

Pour la page 215. § 12.

NOTE XIV.

Des Gouverneurs de l'iſle de Cypre.

'On remarque que Strabon met l'iſle de Cypre entre les provinces qui eſ-

From. in Act. p. 641. 1 | Dio, l. 53. p. 504. a. d.

toient gouvernées par des Propreteurs au nom de l'Empereur, à qui elles appartenoient particulierement. Et cela a eſté effectivement durant quelques années. Dio, l.53. 54. p.504. n.c] 523.b. 'Mais Dion nous apprend qu'Auguſte la rendit depuis au peuple; de ſorte qu'on commença à y envoyer des Spanh.L6.p. 563. Proconſuls. *V. Auguſte* § 2. 'On trouve Eprius Marcellus qualifié Proconſul de Cypre ſous Veſpaſien, [25 ou 30 ans au plus aprés Sergius. Il ne faut donc Bar.46. § 22. point] 'recourir à une union pretenduë de l'isle de Cypre avec la Cilicie, qui ſe voit peut-eſtre quelquefois du temps de la Republique, [& jamais du temps des Empereurs, ſous leſquels la Cilicie meſme n'avoit point de Proconſuls, Dio, p. 504. a. mais des Propreteurs] 'puiſqu'elle apNotit. c. 1, p. 3. partenoit à l'Empereur. 'Le Gouverneur de l'isle de Cypre prenoit dans les ſiecles ſuivans le titre de Conſulaire.

NOTE XV.

D'un livre attribué à Barjeſu contre S. Paul.

Bar.46. § 12. 'Baronius ſoutient que Barjeſu bien loin d'eſtre converti par ſon aveuglement, ſe declara de plus en plus ennemi de la verité, & publia meſme un livre contre la foy Chrétienne, & contre S. Paul. Il fonde cela ſur le livre des Noms divins attribué à S. Denys l'ADio. div. n.c. 1, 56. p. 623. d. reopagite, 'qui refute une parole du magicien Elymas, (car il l'appelle ainſi,) contre la ſeconde epiſtre de S. Paul à Timothée. [Mais comme le fond des livres du pretendu S. Denys eſt une fiction meſlée de pluſieurs faits feints & ſuppoſez, il eſt à craindre que ce fait-ci ne ſoit du meſme genre. Ce qui paroiſt au moins de certain, c'eſt qu'Origene, à la diligence duquel peu de livres eccleſiaſtiques ſont echapez, & S. Chryſoſtome, n'ont eu aucune conOri.g. in Exod. p. 22. 2 | Chry. in Act. h. 28. p. 255. c. noiſſance de ce livre de Barjeſu,] 'puiſqu'ils ont cru, ſurtout le premier, qu'il avoit reconnu la verité. [Ainſi cet endroit pourroit bien encore ſervir de preuve de la fauſſeté des livres attribuez à S. Denys.]

NOTE XVI.

Pour la page 218. §. 23.

Quelques difficultez du texte grec ſur la predication de Saint Paul à Antioche de Piſidie.

'Le texte grec porte que ce furent les Act. 13. v. 42. Gentils, τὰ ἔθνη, qui prierent S. Paul à Antioche de Piſidie de leur parler ſur le ſujet qu'il venoit de traiter dans la ſynagogue. 'Cela ſuppoſeroit que les From. n. p. 645. a. Gentils avoient entrée dans la ſynagogue des Juifs, ce que quelques perſonnes jugent peu probable. 'C'eſt pour[a] Synop. p. 1506. quoi ils l'expliquent des Proſelytes, c'eſt à dire de ceux qui eſtant Gentils de naiſſance, avoient embraſſé la religion des Juifs. [Mais je douterois fort qu'on les marquaſt jamais par le ſimple nom de Gentils. Ils ſont deſignez dés le verſet ſuivant par leur nom ordinaire de Proſelytes.] 'Ainſi il vaut mieux C. à Lap. n. p. 244. 1. d. dire que le mot de *Gentils* ne doit point eſtre dans le grec, comme il n'eſt point dans le latin, ni dans le ſyriaque, ni meſme dans pluſieurs exemplaires grecs. 'Il Chry. n. h. 30. p. 269. c. n'eſt point non plus dans le texte de S. Chryſoſtome, & ce Pere ne l'explique point, 'non plus que Theophylacte. C. à Lap. p. 244. 1. d. [a] Synop. p. 1506.

[a] Les interpretes du grec ſont encore plus embaraſſez à expliquer τὸ μεταξὺ σάββατον. Beaucoup veulent qu'on liſe σαββάτων, contre la foy de tous les exemplaires, [& le nouveau Teſtament d'Oxford n'en marque aucun pour cette correction.] Ils l'entendent des jours de la ſemaine qui eſtoient entre les deux ſabbats. D'autres remarquent que le mot de μεταξὺ ſe prenoit alors quelquefois non pour *inter*, mais pour *ſequens*, & ainſi ils l'expliquent du ſamedi ſuivant, comme porte le latin. [Le nouveau Teſtament d'Oxford marque meſme que quelques exemplaires au lieu de μεταξὺ liſent ἑξῆς ou ἐχόμενον.]

Act.13.v.44. La ſuite oblige aſſurément de croire que cela ſe doit entendre du ſabbat ſuivant: [Et c'eſt une nouvelle preuve que τὸ ἑξῆς ne doit point eſtre dans le grec. Car les Gentils n'avoient que faire de demander à S. Paul qu'il leur parlaſt le ſamedi ſuivant, le ſabbat ne leur eſtant pas plus propre pour cela que tout autre jour.].

Tome là page 221, § 25.

NOTE XVII.

En quelle année s'eſt tenu le Concile de Jeruſalem.

[Nous mettons cinq ans entre le retour de S. Paul à Antioche aprés ſa premiere predication dans l'Aſie, & le Concile de Jeruſalem, parceque d'une part nous ne voyons rien qui nous oblige de donner plus de deux ans à cette predication. Ainſi ayant commencé en 44, auſſitoſt aprés ſon ordination, elle peut avoir fini en 46. Et d'autrepart le Concile de Jeruſalem ne ſe doit mettre Gal.1.v.18|2. v.1. qu'en l'an 51, s'il n'a eſté tenu que 14 ans depuis que S. Paul fut venu à Jeruſalem, trois ans aprés ſa converſion, [c'eſt à dire en l'an 37,] comme S. Paul meſme le ſemble dire aſſez clairement.

Pearſ. an. P. p. 7. p. 8. 'Pearſon change beaucoup cet ordre: Car il fait durer le voyage d'Aſie juſqu'à la fin de 47, & met le Concile de Jeruſalem dés 49, 14 ans aprés l'an 35, auquel il croit que S. Paul s'eſt converti. [Son ſentiment a ſa probabilité: car on ne voit pas bien clairement d'où S. Paul conte les 14 ans dont il parle. p. 8. Mais on voit encore moins] qu'il les conte clairement de ſa converſion, comSynop. in Gal. p. 673. h. me le pretend Pearſon. 'Cette clarté n'a point paru [à Uſſerius,] ni à divers autres modernes [dont nous ſuivons le Hier. ib. p. 165. c. ſentiment,] ni à S. Jerome, qui met ce voyage 17 ans aprés la converſion de Synop. ib. p. 674. a. b. Saint Paul. 'Grotius qui veut qu'on liſe *quatre* au lieu de *quatorze*, les conte Capel. h. Ap. p. 56. comme nous. 'Capelle qui [par une aſſez étrange imagination,] les conte depuis la mort de J.C, 'avoue neanmoins p. 55. que le texte porte naturellement à les conter depuis le premier voyage de S. Paul à Jeruſalem. [S'il y a donc de la clarté, elle eſt apparemment de ce coſté là plutoſt que de l'autre.].

'Pearſon objecte qu'entre ces deux Pearſ. an. P. voyages de Jeruſalem, S. Paul en met p. 9. un autre en Syrie & en Cilicie. [Mais il ne ſonge pas que] 'S. Paul n'ayant eſté Gal. 1. v. 18. 21| que 15 jours à Jeruſalem dans ſon pre- Act. 9. v. 30. mier voyage, s'en alla auſſitoſt en Cilicie. [Ainſi ces deux voyages ne changent rien aux 14 ans.

Nous ne voyons donc rien qui nous empeſche de ſuivre le ſens qui paroiſt le plus naturel dans les paroles de S. Paul. Je penſe que c'eſt auſſi le plus commun & le mieux autoriſé parmi les perſonnes habiles. Et d'ailleurs, ſi S. Paul a preſché dans l'Illyrie avant que d'écrire aux Romains, de quoy nous allons parler dans la note 18, nous ne trouvons point de temps où nous puiſſions mieux placer ce voyage qu'entre ſon retour d'Aſie & de Lycaonie, & le Concile de Jeruſalem. Ainſi il eſt avantageux de pouvoir mettre pluſieurs années entre ces deux choſes.]

'Baronius veut neanmoins que Saint Bar. 58. § 49. Paul ait preſché juſqu'à l'Illyrie dans les trois mois que S. Luc dit qu'il paſſa en Grece [l'an 57 & 58,] parce, dit-il, que le mot de Grece comprend en cet endroit toutes les provinces qui ſont depuis l'Acaïe juſqu'en l'Illyrie, [dont la Macedoine eſt la principale.] 'Ce- Act. 20. v. 2. 3. pendant S. Luc la diſtingue clairement de la Grece dont il parle, en diſant dans l'endroit meſme que cite Baronius, qu'il vint en Grece aprés avoir traverſé la Macedoine, & qu'il en revint par la Macedoine. [Je penſe que d'autres croiront que par le mot de Grece, S. Luc marque proprement ce que les Romains appelloient la province d'Acaïe, dont Corinthe eſtoit metropole, c'eſt à dire celle que les geogra-

phes appellent l'Acaie, où eſt Athenes, Thebes, Delphes &c. avec le Peloponneſe.] 'Ce qui eſt certain, c'eſt que 1b|2.Cor.2.v. 12.1 J|13.v.1. S. Paul eſtoit paſſé de Troade en Macedoine, & de Macedoine dans la Grece, avec deſſein d'aller à Corinthe, Bar.58.§ 46. 'où Baronius avoue qu'il fut. [Ainſi il n'a pas eu grand loiſir d'aller autrepart Act.20.v.3. qu'en Acaie.] 'La Grece dont parle S. Luc eſtoit un lieu dont naturellement on alloit par mer en Paleſtine; [ainſi elle n'eſtoit pas du coſté de l'Illyrie. En un mot, ſi S. Paul n'a eſté que juſqu'aux confins de l'Illyrie, c'eſt à dire juſqu'en Macedoine, nous ſavons aſſez quand il y a eſté. Que s'il a preſché dans l'Illyrie, les trois mois dont nous parlons ne ſuffiſent point pour cela, Act.20.v.3.6. & d'autant moins,] 'que c'eſtoient les trois mois[d'hiver]qui precedoient Paſque. Ainſi il faudra toujours revenir au temps qui ſuivit ſon retour de Lycaonie, & qui preceda le Concile de Jeruſalem.

Danube. 'Suetone 'luy donne les meſmes bornes. [a] Appien [qui écrivoit vers l'an 150,] fait la meſme choſe. [b] Ptolemée [vers le meſme temps] ſemble la retreſſir un peu, & luy oſter les deux Pannonies: mais il luy laiſſe le reſte, '& étend auſſi ſes bornes juſques à la Macedoine.

Suet.L.3.c.16. p.310. [a] App. b.ill. p.62. [b] Ptol.l.2.c.15. 17.p.62.65. p.65.a.

[On ne voit donc point dans S. Luc que S. Paul ait jamais preſché dans l'Illyrie ſelon ce qu'elle eſtoit de ſon temps. Mais on y voit qu'il a preſché depuis Jeruſalem juſque dans la Macedoine qui confine avec l'Illyrie: & il ſemble que cela peut ſuffire pour expliquer S. Paul, qui ne dit pas expreſſément qu'il ait preſché dans l'Illyrie.] 'Grotius l'entend de cette ſorte, & la Synopſe ne marque pas meſme qu'aucun commentateur en diſe davantage. [Par ce moyen S. Paul pourra eſtre demeuré toujours à Antioche, ou dans les provinces voiſines depuis ſon retour de Lycaonie juſqu'au Concile de Jeruſalem: ce qui eſt aſſez conforme à ce que porte le texte des Actes, 'qu'il Act.14.v.27. demeura alors long-temps à Antioche, χρόνον οὐκ ὀλίγον, [ſans nous en apprendre rien davantage. La pluſpart des interpreres ne croient pas meſme que S. Paul air fait d'autres voyages que ceux qui ſont marquez dans les Actes: & il ſemble en effet aſſez peu probable que S. Luc en euſt omis de plus conſiderables, ou au moins de plus longs que ceux qu'il raporte.

Synop. in Rom.p.334. g.h.

Cependant il faut neceſſairement avouer qu'outre ce que S. Luc nous apprend des ſouffrances de S. Paul,] 'cet Apoſtre a eſté fouetté cinq fois par les Juifs, a eſté deux fois battu de verges, a fait trois fois naufrage &c. Tout cela eſt arrivé avant qu'il ait écrit ſa ſeconde epiſtre aux Corinthiens, [c'eſt à dire dans le temps dont S. Luc a fait l'hiſtoire: & neanmoins S. Luc n'en dit rien. Ainſi il eſt certain ou qu'il a omis les circonſtances les plus remarquables

2. Cor.11.v. 24. 25.

NOTE XVIII.

Pour la page 221. § 15.

Sur la predication de S. Paul en Illyrie.

[Pour entendre ce que dit S. Paul,] Rom.15.v.19. 'Qu'il a porté l'Evangile dans cette grande étenduë de pays qui eſt depuis Jeruſalem juſqu'à l'Illyrie, [il faut ſavoir ce que c'eſt que l'Illyrie. Il eſt certainque depuis Diocletien, ou au moins depuis Conſtantin, elle comprenoit toutes les provinces enfermées entre les Alpes, la mer Adriatique, le Danube; avec la Macedoine, l'Epire, la Theſſalie, & toute la Grece.] 'Il ſemble que Claud.v.p. du temps de Valerien la Thrace meſme y eſtoit compriſe. 'Mais la Mace- Geo.ſac.p. 69.a. doine & les provinces plus meridionales n'en eſtoient peut-eſtre pas. [Pour ce qui eſt du remps de S. Paul, dont il Strab.l.7.p. 313-320. s'agit ici,] 'Strabon paroiſt enfermer l'Illyrie entre la Thrace, la Macedoine, la mer Adriatique, les Alpes, & le

des evenemens qu'il raporte, ou que S. Paul a fait pluſieurs voyages dont il n'a point dutout parlé.

Ce dernier eſt ſans doute moins improbable que l'autre ; & il eſt meſme autoriſé par les Peres.] 'Car Theodoret dit que les paroles de S. Paul marquent qu'il a preſché meſme dans le Pont & dans la Thrace ; '& S. Jerome dit qu'il a preſché dans l'Illyrie. [Ainſi ces deux Peres ont reconnu dans les paroles de S. Paul un voyage dont S. Luc ne parle point. Car je ne croy pas qu'on vouluſt ſoutenir que S. Jerome par l'Illyrie entend la Macedoine & la Grece, qui en eſtoient de ſon temps. Il fait viſiblement allufion au paſſage de S. Paul ; & ainſi il a voulu parler de l'Illyrie telle qu'elle eſtoit du temps de Strabon & de Suetone.] 'S. Chryſoſtome comprend dans les voyages de S. Paul marquez en general dans ſon epiſtre aux Romains, non ſeulement la Cappadoce, mais encore les Sarrazins, les Perſes, les Armeniens, & les autres barbares. [Ainſi il n'a pas cru que S. Paul n'ait fait que ce que nous liſons de luy dans les Actes.]

Thdrt. in Rom. p. 112. a.

Hier. ep. 148. t. 3. p. 139. a.

Chry. in Rom. h. 29. p. 372. b.

NOTE XIX.

Pour la page 224. § 16.

Sur l'ordonnance du Concile de Jeruſalem pour s'abſtenir du ſang & des viandes ſuffoquées.

Act. 15. v. 20. 29.

'Noſtre texte ordinaire porte aujourd'hui ſelon le grec & ſelon le latin, que les Apoſtres ordonnerent dans le Concile de Jeruſalem de s'abſtenir des chairs étouffées & du ſang. Origene lit de la meſme maniere dans ſon 8e livre contre Celſe *p. 396. e*, & S. Chryſoſtome aprés luy *in Act. h. 33. p. 294. a. e.* Mais S. Irenée *l. 3. c. 12. p. 168. b*, Tertullien *de monog. c. 5. p. 676. d* | *de pud. c. 12. p. 728. a*, S. Cyprien *ad Quir. l. 3. §. 119. p. 389. 2*, S. Auguſtin *in Fauſt. l. 32. c. 13. p. 200. 2. b*, S. Pacien *ap. Bar. 51. § 17*, citent ce paſſage ſans parler des chairs ſuffoquées. 'L'Ambroſiaſter a lu de meſme, & ſoutient de plus que cet article eſt une addition que les Grecs ont faite au texte ſans neceſſité. S. Auguſtin *ibid*, & S. Gaudence *ſ. 15. bib. P. t. 2. p. 57. b. e*, en parlent non comme d'une partie du texte, mais comme d'une explication du mot de ſang.

Ambr. in Gal. 2. p. 469. a.

Au lieu des chairs ſuffoquées, Saint Irenée & S. Cyprien mettent le precepte de ne point faire aux autres ce que nous ne voudrions pas qu'on nous fiſt. S. Bernard cite en un endroit ce meſme precepte de l'epiſtre des Apoſtres aux Nations, & il y a auſſi des manuſcrits grecs qui ſuivent cette leçon.

Oxon. p. 356.

'S. Chryſoſtome dit que par le ſang les Apoſtres défendent le meurtre. [a] Cette explication n'eſtoit pas rare parmi les Grecs, '& S. Cyprien lit comme le texte des Actes, *à ſanguinis effuſione*. [b] Mais l'Ambroſiaſter remarque avec raiſon que les Apoſtres n'avoient pas beſoin de défendre une choſe condannée auſſi generalement que le meurtre, & par les loix naturelles, & par celles des Romains. 'Il eſt certain que dans les premiers ſiecles de l'Egliſe les Chrétiens ne croyoient point qu'il leur fuſt permis de manger du ſang.

Chry. in Act. h. 33. p. 295. a.
[a] Ambtr. in Gal. p. 468. m.
Cyp. teſt. l. 3. § 119. p. 389. 2.
[b] Ambtr. p. 468. m.
Euſt. 5. c. 1. p. 169. a | Bar. 51. § 19.

NOTE XX.

Pour la page 226. § 17.

Que S. Tite n'a point eſté circoncis.

'Comme le texte de S. Paul, lorſqu'il parle de Tite, eſt aſſez embaraſſé, Tertullien a cru qu'il avoit cedé, & qu'il fit circoncir Tite. 'On marque que Primaſe [Eveſque d'Afrique au VI. ſiecle,] l'a ſuivi en cela, & dit que quoique les Apoſtres n'obligeaſſent point Tite à recevoir la circonciſion, il l'avoit receuë neanmoins à cauſe de l'importunité des autres. Mais outre que ce ſens eſt contraire à toute la ſuite de S. Paul, 'il oblige Tertullien à dire que le texte eſt corrompu lorſque S. Paul

Tert. in Marc. l. 5. c. 3. p. 579. a. b.
C. à Lap. in Gal. p. 423. 2. c.
Tert. p. 579. a.

dit, *quibus neque ad horam ceſſimus &c.* [Ainſi il vaut mieux ſans difficulté ſuivre le ſens de S. Auguſtin, de Saint Hier.in Gal.2. p.165.166. Chryſoſtome, & de S. Jerome,] & dire avec le dernier, qui paroiſt vouloir refuter directement Tertullien, que ſi quelques exemplaires latins ont *quibus ad horam ceſſimus*, ce ſont ceux là qui ſont veritablement corrompus, ou que ce qu'ils veulent dire eſt que S. Paul avoit en quelque ſorte cedé aux défenſeurs de la loy, lorſqu'il avoit conſenti à venir demander le jugement des Apoſtres à Jeruſalem.

Pour la page 228. § 19.

NOTE XXI.

Que S. Paul peut avoir preſché dans la Phrygie & la Myſie.

[Il y en aura peut-eſtre qui pour montrer que S. Paul n'a preſché ni en Phrygie, ni en Galacie, ni en Myſie,] 'lorſ- Act.16.v.6.7. qu'il paſſa par ces provinces avant que d'aller en Macedoine, pretendront que l'Aſie dans laquelle le S. Eſprit ne voulut pas qu'il s'arreſtaſt pour preſcher, [doit s'entendre ici de l'Aſie Mineure, dans laquelle la Galacie meſme pouvoit eſtre alors compriſe, quoiqu'elle en fuſt ſeparée dans le IV. ſiecle. Mais outre ce que nous avons dit dans le texte pour montrer qu'il a preſché dans la Phrygie & la Galacie, la Lycaonie & la Piſidie eſtoient auſſi de l'Aſie en la prenant en ce ſens: Et neanmoins il eſt certain que Dieu ne luy défendit point de preſcher dans ces provinces. Il y a bien de l'apparence que la défenſe de preſcher dans l'Aſie, ne regardoit que l'Aſie proprement dite, ou l'Ionie. Quand on voudroit l'étendre à tout ce qui dependoit du Proconſul d'Aſie, la Galacie n'en eſtoit pas, mais avoit ſon Gouverneur particulier.]

Pour la page 231. § 20.

NOTE XXII.

Ce que nous entendons par les ceps.

Gallo.c.3.p. 68. 'On voit par divers endroits des actes des Martyrs, que les Romains avoient dans les priſons des morceaux de bois avec des trous d'eſpace en eſpace, où l'on mettoit les piez des priſonniers, en les étendant plus ou moins ſelon qu'on les vouloit faire ſouffrir davantage. [C'eſt ce que nous avons cru pouvoir appeller *des ceps*. Les Latins diſent quelquefois ſimplement *lignum* ou *nervum*.] 'Car ces deux mots ſont la Chry.in Act. h.35.p.314.d. meſme choſe, comme S. Chryſoſtome le remarque ſur cet endroit meſme de la priſon de S. Paul. 'Mr Valois avoit Euſ.l.6.c.39. p.234.235.in. p.130.l.b.c. d'abord entendu de ces ceps de la priſon, ce qu'Euſebe dit qu'Origene eut durant pluſieurs jours les piez étendus juſqu'au quatrieme trou *du bois de punition*, τὸ κολαστήριον ξύλον. Il a depuis cru que c'eſtoit le chevalet. [Mais je ne ſçay ſi on étendoit plutoſt les piez que les mains ſur le chevalet: & je ne croy pas qu'on y laiſſaſt perſonne durant pluſieurs jours.]

'Gallonius dans ſon traité ſur les tour- Gallo.p.68. mens des Martyrs, croit que ces ceps ſont ce que les Latins appelloient ſouvent *compedes*. 'Neanmoins S. Auguſ- Aug.pſ.101. h.2.p.967.2. d. tin dit qu'on ne trouvoit pas que les Martyrs euſſent eſté affligez de cette ſorte de peine: *miſſos in compedes non novimus*. [Peut-eſtre que cela ſe faiſoit moins en Afrique.]

Pour la page 234. § 21.

NOTE XXIII.

Sur ce que Jaſon fit pour luy & pour S. Paul à Theſſalonique.

'Le texte des Actes porte que les ma- Act.17.v.9. giſtrats laiſſerent aller Jaſon, λαβόντες τὸ ἱκανὸν παρὰ τοῦ, [ce qui eſtant obſcur, donne lieu à diverſes explications.] 'Saint Chryſoſtome paroiſt l'entendre Chry.n.h.37. p.315.b]327.d. d'une promeſſe & d'une caution donnée par Jaſon de repreſenter S. Paul s'il en eſtoit beſoin, puiſqu'il dit qu'il expoſoit ſa vie en le faiſant enſuire echaper. 'Origene paroiſt avoir voulu dire la Ori.in Rom.l. 10.p.612.a. b. & C.a Lap. 1b. p.260.1.d. meſme choſe. [C'eſt le ſens que Bede & d'autres

d'autres encore ont ſuivi. [On pourroit dire plus ſimplement qu'il s'obligeoit de ſe repreſenter luy meſme quand les magiſtrats le demanderoient.] D'autres croient que Jaſon juſtifia Saint Paul du crime d'Etat dont on l'accuſoit, & de ce qu'on pretendoit qu'il troubloit & renverſoit toute la terre. [Mais ce ſens convient mieux à *ſatisfactio* qui eſt dans le latin, qu'à l'ἱκανὸν du grec.]

d| From. p. 662.a.

P. Alex. c. 12. p. 25. b.

'S. Pierre d'Alexandrie croit que cet ἱκανὸν marque une ſomme d'argent, que Jaſon donna aux magiſtrats pour ſe tirer de la vexation qu'on luy faiſoit. Il autoriſe cette conduite par d'autres endroits de l'Ecriture, & s'en ſert pour juſtifier les Chrétiens, qui, 'comme S. Rutile, [& des Egliſes entieres,] ſe rachetoient de la perſecution pour de l'argent. 'Cornelius à Lapide reconnoiſt que c'eſt le ſens que S. Pierre donne à cet endroit: & neanmoins il le juge peu probable, & peu digne de la generoſité evangelique. [Mais je doute que nous devions porter la generoſité plus loin qu'un grand Eveſque & un grand Martyr.]

Tert. fug. c. 5. p. 695. a.

C. à Lap. p. 262. a. 8.

NOTE XXIV.

Tout la page 234. § 21.

De S. Jaſon de Theſſalonique, & de S. Mnaſon de Cypre.

[On peut trouver quelque difficulté à croire que Jaſon parent de S. Paul, fuſt habitant de Theſſalonique. Il n'y a neanmoins en cela rien d'impoſſible. *V. la note* 2.] 'Origene paroiſt ſuppoſer que Jaſon & Soſipatre eſtoient Gentils, [ce qui n'empeſcheroit pas encore qu'ils ne puſſent eſtre parens de Saint Paul:] & il reconnoiſt neanmoins qu'ils pouvoient auſſi eſtre Juifs.

Ori. in Rom. l. 10. p. 632.

'Bollandus dit que les Grecs mettent S. Jaſon & Soſipatre du nombre des 70 Diſciples: ce que je ne trouve point ni dans le menologe grec de Veniſe *p.* 113. 2, ni dans celui de Caniſius *t.* 2. *p.* 766. [Dans leurs Ménées bien loin de le dire,] 'ils les font nettement diſciples de S. Paul, & les Actes nous donnent tout ſujet de croire qu'ils ont raiſon en ce point. [Je voudrois qu'on puſt dire la meſme choſe de tout le reſte de ce qu'ils nous en raportent.] 'Mais aprés avoir dit que Jaſon fut fait Eveſque de Tarſe ſa patrie, & Soſipatre d'Icone, 'ils nous font une longue hiſtoire de leur martyre ſous le Roy Cercyllin, [qui eſt une longue fable, propre à faire douter de tout ce qu'en diſent les Ménées.] 'Le menologe de Baſile en fait les meſmes contes, quoiqu'en moins de mots. Il met leur feſte le 27 d'avril. 'D'autres livres des Grecs la font le 28. Les Ménées &c. la marquent le 29.

Boll. 28. apr. p. 347. b.

Men. 29. apr. p. 341.

P. 345.

P. 345-348.

Boll. apr. t. 3. 8. p. 11. 12.

28. 29. apr. p. 347. b. c. 612. b.

'Baronius met deux Jaſons, l'un qui eſt celui de Theſſalonique parent de S. Paul, & l'autre qui eſt cet ancien diſciple originaire de Cypre, 'que les Actes appellent Mnaſon. Car Baronius pretend qu'il s'appelloit Mnaſon & Jaſon. [Mais il ne dit point ſur quoy il fonde ces deux noms, & le nouveau Teſtament d'Oxford ne marque point que Mnaſon ſoit appellé Jaſon dans aucun manuſcrit. Je croy bien neanmoins que Saint Jaſon marqué dans Uſuard, dans Adon, & dans le martyrologe Romain le 12 de juillet, eſt le S. Mnaſon des Actes. Car tous ces martyrologes le mettent en Cypre, avec la qualité d'ancien diſciple: & dans Adon *p.* 116, il eſt nommé Naſon dans le texte, & à la marge Jaſon ou Mnaſon. Molanus marque auſſi que beaucoup d'exemplaires d'Uſuard liſent Naſon. Il ſoutient avec raiſon que c'eſt une faute. Mais il en fait luy meſme une plus grande de mettre Jaſon. Ainſi il faut dire que les Grecs n'honorent que S. Jaſon, & les Latins que S. Mnaſon ſous le faux nom de Jaſon.]

Bar. 12. jul. b.

Act. 21. v. 16.

NOTE XXV.

Tout la page 236. § 22.

Sur l'autel d'Athenes dedié au Dieu inconnu.

'S. Jerome croit que la vraie inſcrip-

Hier. in Tit. v. 13. p. 248. c. d.

tion de l'autel d'Athenes dont parle S. Paul, n'eſtoit pas *Au Dieu inconnu*, mais *Aux dieux de l'Aſie, de l'Europe, & de l'Afrique; aux dieux inconnus & étrangers.* 'Neanmoins comme Lucien jure *par le Dieu inconnu à Athenes*, [a] & que d'autres payens parlent au plurier des autels conſacrez à Athenes aux dieux inconnus, 'ce qu'il y a de plus probable, c'eſt qu'il y avoit un autel dedié au Dieu inconnu, & un autre qui avoit l'inſcription que raporte S. Jerome. 'Tertullien dit auſſi qu'il y avoit à Athenes des autels dediez aux dieux inconnus, & d'autres à Rome aux dieux incertains.

Luci. philop. p. 121. a. [a] Apol. Ty. l. 6. c. 2. p. 262. a.

Bar. 52. 47.

Tert. nat. l. 2. c. 9. p. 72. a. [a] in Marc. l. 1. c. 9. p. 435. d.

Pour la page 238. § 22.

NOTE XXVI.

Sur ce qu'on pretend que Saint Paul conſeilloit de lire les Sibylles.

'Blondel ſoutient que le témoignage cité par S. Clement d'Alexandrie comme de S. Paul, pour autoriſer la lecture des Sibylles, eſt tout à fait faux & ſuppoſé, parcequ'il a un entier raport avec les huit livres des Sibylles tels que nous les avons aujourd'hui: & il pretend que ces livres n'ont eſté faits que quelque temps aprés S. Paul. [Nous n'entrons point dans les queſtions qui regardent les Sibylles, n'ayant rien à ajouter au peu que nous en avons dit ſur l'Empereur Tite Antonin § 12. Mais il eſt vray que S. Clement eſt aſſez ſujet à citer des livres apocryphes, pour craindre que ce qu'il dit ſur cela de S. Paul n'en vienne auſſi. Et quand meſme il l'auroit veritablement tiré de quelque predication conſervée comme de S. Paul, on ne pourroit pas y faire un grand fond, eſtant ordinaire que dans ces ſortes de traditions on ajoute & on diminue toujours quelque choſe]

Blond. ſib. l. 1. c. 3. p. 15.

'Mr Cotelier croit que S. Clement n'attribuë rien dutout à S. Paul en faveur des Sibylles; & que dans le paſſage qu'on croit qu'il cite de S. Paul pour cela, λαβέτω δὲ καὶ ἑλληνικὰς βίβλους &c. c'eſt S. Clement meſme qui parle, & non S. Paul. Mais cela l'engage à dire que quand S. Clement ajoute à la fin de ce paſſage, εἰπὼν ἐν τῷ λόγῳ τῶν θείων γραμμάτων ἡμῶν, il faut le raporter à S. Pierre, qui n'a neanmoins eſté cité que devant Saint Paul. [Cela paroiſt dur, & d'autant moins probable,] que S. Clement voulant citer S. Pierre la ligne d'aprés, ne manque point de le nommer. [Il euſt dû plutoſt le nommer où il commençoit à le citer.] D'ailleurs en diſant ἐλλάδων ..... ὁ ἀπόστολος λέγων Παύλῳ, [il paroiſt avoir eu deſſein de raporter quelques paroles de S. Paul. Il vaut donc mieux apparemment ſuivre le ſens que les défenſeurs & les ennemis des Sibylles ont donné à cet endroit.] 'Mr Cotelier eſt abandonné en ce point par les plus habiles.

Cotel. ap. n. p. 106. d. e] Cl. ſtr. 6. p. 636. d.

S. Van. t. 1. p. 110.

NOTE XXVII.

Pour la page 239. § 23.

En quel temps Saint Paul eſt venu à Corinthe, & en eſt ſorti.

'S. Paul fut 18 mois au moins à Corinthe. Il en partit pour aller par mer à Jeruſalem, où il vouloit ſe trouver à une feſte. 'Grotius croit que c'eſtoit celle de Paſque. [Mais par ce que l'on voit dans le 20.e chapitre des Actes, on peut juger qu'il euſt eſté obligé pour cela de s'embarquer dés le mois de fevrier, qui n'eſt pas un temps propre pour la navigation. Auſſi Grotius allegue ſeulement que *la feſte* ſans addition eſt la feſte de Paſque. Mais S. Paul dit *la feſte prochaine*. Il vaut donc mieux l'entendre de la Pentecoſte,] 'que S. Paul voulut encore aller paſſer à Jeruſalem peu d'années aprés. 'Selon le calcul de Bucherius, elle pouvoit eſtre le 29 de may en l'an 54, 'auquel nous croyons avec Pearſon qu'il quitta Corinthe. [Il en ſera donc parti dés le commencement d'avril, & ainſi il y

Act. 18. v. 11.

Act. 21.

Synop. p. 554. c.

Act. 20. v. 16.

Buch. cycl. p. 17.

Pearſ. an. P. p. 14.

eſtoit venu ſur la fin de l'an 52.]

Uſſ.p.672. 'Uſſerius convient auſſi qu'il en ſortit au commencement d'une année ; mais il croit que ce fut en 56. [Nous aimons mieux ſuivre autant que nous pouvons, la chronologie de la grande Bible de Vitré. Uſſerius ſemble eſtre favoriſé par le proconſulat de Gallion, durant lequel S. Paul eſtoit à Corinthe. Car Gallion eſtant frere de Seneque, on peut croire qu'il obtint cette dignité par le credit de ſon frere, qui eſtoit precepteur de Neron, & qu'ainſi il ne fut fait Proconſul que lorſque Neron fut Empereur, c'eſt à dire aprés le mois Tac.ann.l.12. c.8.p.174. d'octobre de l'an 54.] 'Mais Seneque avoit eſté rappellé d'exil, & chargé du ſoin de Neron dés l'an 49, par la faveur d'Agrippine, qui pouvoit tout ſur l'eſprit de Claude. [Ainſi il eſt aiſé que Gallion ait eſté Proconſul avant l'empire de Neron.]

Pour la page 233. § 23.

NOTE XXVIII.

Qu'Epenete eſtoit plutoſt les premices de l'Aſie que de l'Acaïe.

Rom.16.v.5] 2.Cor.16.v.15. 'Le texte grec de S. Paul appelle Epenete les premices de l'Acaïe, auſſi-bien que la maiſon de Stephane. Saint Chryſoſtome *in Rom. h.31. p.388.389*, & Theodoret *ib. p.115. d*, ont lu de la meſme maniere. [Cela ſe peut accorder en diſant que l'un fut le premier des Juifs, & l'autre le premier des payens Synop. p.321. d. e. que S. Paul convertit en Acaïe.] 'Epenete pouvoit auſſi eſtre fils de Stephane. Mais il eſt plus court de ſuivre le latin, qui appelle Epenete les premices Oxon. de l'Aſie, & non pas de l'Acaïe. 'Et cela eſt meſme autoriſé par quelques manuſcrits grecs. 'Origene, ou au moins Orig.in Rom. 16.p.629.a. Rufin ſon traducteur, a mis en cet endroit le mot d'Aſie. 'S. Jerome dit qu'il Hier.in Ez.33. c.18.f.591.d. y en a que S. Paul appelle les prenuces de l'Aſie : [ce qui ne ſe peut raporter qu'à Epenete. On peut juger qu'il eſtoit à Rome en l'an 58,] 'lorſque S. Paul Rom.16.v.5. luy fit l'honneur de le ſaluer comme une perſonne qu'il aimoit particulierement, ἀγαπητὸν μου. [Je ne trouve point qu'il ſoit honoré par les Latins.] 'Les Grees l'honorent le 30 de juillet. [Je ne ſçay pourquoi la chronique d'Alexandrie n'en a pas fait un des 70 Diſciples. Il le meritoit bien autant qu'Acaïque, Caius, Stephane, battizez par S. Paul, & bien d'autres de meſme genre.] 'Dorothée le fait Eveſque de Carthage. Men. p.259. Boll.may.t.1. p.35.a. Bar.58.556.

Pour la page 240. § 23.

NOTE XXIX.

Que Caius de Derbe eſt different du Macedonien, & peut eſtre celui qui eſt loüé par S. Jean.

'Grotius veut que Caius le Macedonien ſoit le meſme que celui de Derbe [en Lycaonie,] qui eſtoit, dit-il, originaire de Derbe, & né à Theſſalonique. [Il faudroit donc encore dire qu'il eſtoit habitué à Corinthe. Car il n'y a point de raiſon de le diſtinguer de celui qui fut batizé à Corinthe, & qui y eſtoit l'hoſte de Saint Paul,] quoique Grotius l'en diſtingue, auſſibien que celui à qui écrit S. Jean. 'Mais il eſt difficile de croire que ſi S. Luc euſt voulu marquer le meſme Caius, il l'euſt fait Macedonien en un endroit, & preſque auſſitoſt aprés Lycaonien. 'Il eſt vray que Grotius pretend que dans l'endroit meſme où S. Luc dit qu'il eſtoit de Derbe, il dit auſſi que luy & S. Timothée eſtoient de Theſſalonique. 'Mais S. Chryſoſtome ſoutient que cet endroit ne le prouve point pour S. Timothée ; [& ainſi il ne le prouve pas non plus pour Caius de Derbe.

Synop.in Act. p.1563.b. Est. in Rom. 16.p.186.2 Act. 19.v.29] 20.v.4. Act. 20.v.4] Synop.p.1568. g. Chry.in Act. h.43.p.377.c.

Comme Derbe eſt en Aſie, où Saint Jean a paſſé ſes dernieres années, il y a apparence que c'eſt à Caius de Derbe qu'il adreſſe ſa 3.e epiſtre, plutoſt qu'à celui de Macedoine,] 'qui eſtoit Eveſque de Theſſalonique, ſelon ce qu'on croyoit du temps d'Origene. 'Car il paroiſt que Saint Jean n'écrit point à un Eveſque. Ori.in Rom. 16.p.632.b. 3.Joan.v.9.

Pour la page 241. § 24.

NOTE XXX.

Que la premiere epiſtre aux Theſſaloniciens n'a point eſté écrite d'Athenes, ni portée par S. Timothée.

[Pour ſoutenir que la premiere epiſtre aux Theſſaloniciens a eſté écrite d'Athenes, comme quelques Peres l'ont dit, & comme on a accoutumé de l'ajouter à la fin du texte grec, il faudroit pretendre que Timothée eſtant venu trouver S. Paul à Athenes, & ayant eſté renvoyé à Theſſalonique, le ſoit revenu trouver à Athenes avec Silas; que S. Paul ait alors écrit ſa premiere lettre aux Theſſaloniciens, & meſme la ſeconde ſelon Theodoret; & que Timothée ſoit encore retourné de nouveau d'Athenes en Macedoine, avant]'que de venir joindre S. Paul à Corinthe avec Silas, comme on le lit dans les Actes. 'S. Athanaſe croit en effet que la lettre fut portée par Timothée meſme, '& on l'a mis dans la verſion ſyriaque. [Il n'y en a rien neanmoins dans toute la lettre.] Au contraire, Timothée eſt nommé dans le titre comme l'un de ceux qui l'écrivoient; ce qui ſuffit pour dire qu'il n'en a pas eſté le porteur.

Act. 18. v. 5.

Ath. ſyn. p. 147. b.

Eſt. 1. Theſ. pr. p. 713. c.

Is.

'D'autres diſent qu'elle fut portée par Oneſime. Mais ſi on l'entend de celui dont parle l'epiſtre à Philemon, il ne fut converti que long-temps depuis.

Pour la page 241. § 24.

NOTE XXXI.

Que la ſeconde epiſtre aux Theſſaloniciens a eſté écrite ſous Claude aprés la premiere, & apparemment à Corinthe.

Ath. ſyn. p. 147. d.

Bar. 59. § 29.

'S. Athanaſe dit que la ſeconde epiſtre aux Theſſaloniciens fut écrite de Rome. 'Mais, comme dit Baronius en parlant de l'epiſtre aux Galates, il n'y a pas d'apparence qu'elle ſoit écrite de Rome, puiſqu'elle ne parle point des liens de S. Paul: 'outre que cela eloigneroit trop cette ſeconde epiſtre de la premiere.

Eſt. 2. Theſ. pr. p. 738.

'Grotius dit qu'elle a eſté écrite ſous Caligula, avant celle qui paſſe pour la premiere. [Il faudroit des preuves tout à fait fortes pour mettre la premiere celle qui a toujours paſſé dans l'Egliſe pour la ſeconde. Et non ſeulement il n'y en a aucune,]'mais on voit meſme que la ſeconde cite aſſez clairement la premiere. [C'eſt de l'Ecriture meſme que l'on tire que cette premiere a eſté écrite à Corinthe, *v. la note* 30,]& que S. Paul ne vint à Corinthe que ſous Claude. 'Il eſt certain encore qu'il n'écrivit la ſeconde qu'aprés qu'il eut preſché à Theſſalonique, [peu de temps avant que de venir à Corinthe.]'Auſſi Grotius eſt abandonné en ce point par les heretiques meſmes, & ils avouent qu'il s'eſt trompé groſſierement: *toto cœlo aberravit*, dit Uſſerius.

Synop. p. 973-974.

2. Theſ. 2. v. 14.

Act. 18. v. 2.

2. Theſ. 2. v. 5. 14. &c.

Synop. p. 975. Uſſ. an. 54. p. 670. b.

'Les Grecs diſent qu'elle a eſté écrite d'Athenes: ce qui eſt encore plus viſiblement faux de celle-ci que de la premiere; & il y a toute apparence qu'elle a auſſi eſté écrite de Corinthe; [ſi on ne veut dire que durant les 18 mois que S. Paul paſſa à Corinthe, il alla faire quelque tour à Athenes. Mais pour le dire, il en faudroit avoir d'autres preuves. Je ne croy pas non plus que l'autorité des titres latins ſuffiſe pour nous faire croire qu'elle a eſté portée par Tite Diacre, & par Oneſime Acolythe.]Au moins ce n'a pas eſté par Oneſime ſerviteur de Philemon.

Eſt. 2. Theſ. p. 738.

NOTE XXXII.

Pour la page 242. § 25.

Sur Tite Juſte converti à Corinthe.

From. in A. p. 668. 1.

Fromond remarque que S. Paul quittant la maiſon d'Aquila parcequ'il eſtoit Juif, quoique converti, pour montrer qu'il abandonnoit les Iuifs, il n'y a point d'apparence que Juſte chez qui il alla loger, fuſt ni Juif, ni meſme proſelyte: d'où il conclud que ceux que S. Luc appelle ſi ſouvent ſerviteurs de Dieu, σεβομένους τ θεὸν, ou ſimple-

ment σεβομένων, du nombre desquels eſtoit Juſte, ne ſoit pas ſeulement les
Chry.in Act. proſelytes, comme S. Chryſoſtome le dit en un endroit, [mais generalement tous ceux qui avoient appris par le commerce des Juifs à adorer le vray Dieu, ſoit qu'ils euſſent receu la circonciſion & les autres obſervations de la loy, comme les proſelytes, ſoit qu'ils ne les euſſent point receus, comme Corneille.]

Oxon. 'Juſte dont nous parlons, eſt nommé Tire Juſte dans divers manuſcrits grecs,
Synop.in Act. p.155.2., auſſi-bien que dans le latin. 'On marque que le nom de *Tite* ſe trouve auſſi dans le ſyriaque, & dans l'arabe. Il
Chry.ib.h.39. p.342. c. d] 344. b. ſemble qu'il y ſoit ſeul. 'Dans le commentaire de Saint Chryſoſtome ſur les Actes, nous ne trouvons que le nom de *Juſte*. [Cependant il y a lu celui de
in Tit. h.2. p. 619. c. Tite:] 'puiſqu'il croit que Tite à qui S. Paul écrit, eſt celui dont il eſt parlé dans
p.620. 2. les Actes, '& qu'il eſtoit apparemment de Corinthe, à moins qu'il n'y en euſt
Synop. ib. p. 2139. c. un autre de meſme nom. 'Grotius a cru auſſi que celui à qui S. Paul écrit, eſtoit celui de Corinthe dont nous parlons. [Neanmoins la fonction que S. Paul luy avoit donnée de regler tout ce qui regardoit l'Egliſe de Crete, paroiſt convenir davantage à l'autre Tite, qui eſtoit déja ſon diſciple avant le Concile de Jeruſalem; auſſi-bien que ce qu'il dit de Tite dans la ſeconde aux Corinthiens, où il en parle comme du compagnon
2.Cor.8.v.14. de ſes fonctions apoſtoliques,] '& qui avoit droit de vivre de l'Evangile à Corinthe. [Car cela ne convenoit guere à une perſonne qui eſtoit de Corinthe meſme, non plus que tout le reſte de ce qui eſt dit de luy dans cette epiſtre.] 'Bede ſoutient que ce n'eſt pas à
Bed. tert.in Act. p.24. Tite Juſte que S. Paul écrit, mais à
C.a Lap.ib.p. 281.1.4 Prom. p.662. 1. l'autre. 'Cornelius à Lapide, & Fromond, en parlent comme d'une choſe ſans difficulté.

NOTE XXXIII.

Pour la page 245. § 25.

Sur Softhene Prince de la ſynagogue à Corinthe, par qui il a eſté battu.

'Le texte latin des Actes, comme nous l'avons aujourd'hui, ne dit point preciſément par qui Softhene fut battu; [ce qui porte à croire ſelon la ſuite, que ce fut par les Juifs:] 'Il eſtoit de meſme du temps de Bede. [a] Mais celui de S. Auguſtin portoit que c'eſtoit par les Grecs. Et S. Auguſtin ſe ſert de cet exemple, pour montrer que les méchans peuvent auſſi-bien eſtre perſecutez que les gents de bien. 'Bede eroit qu'il faut lire en cette maniere, & que les Grecs, [c'eſt à dire les payens qui pouvoient aimer S. Paul,] voyant que les Juifs avoient eſté mal receus par Gallion, voulurent pour leur inſulter encore, battre le chef de leur ſynagogue. 'C'eſt ce que Grotius a cru auſſi [aprés luy, & aprés S. Auguſtin.] [b] D'autres veulent ſimplement que Gallion ayant dit aux Juifs de ſe retirer, ſes officiers donnerent quelques coups à Softhene, pour l'obliger luy & les autres Juifs à s'en aller plus promtement. [Mais en ce cas S. Luc n'auroit pas remarqué que Gallion laiſſoit battre Softhene ſans s'en mettre en peine.]

Act.18.v.17.
Bed.tert.in Act. p.24.
[a] Aug. ep. 8. 93.67.p.331.a.
Bed. p.24.
Synop.in Act. p.553. b.c. [b] b.
'Bede dit que le texte grec portoit de ſon temps, que c'eſtoient les Grecs qui avoient battu Softhene. [C'eſt ce qu'il porte encore aujourd'hui.] 'On lit de meſme dans Theodoret, qui ſemble croire que les payens l'avoient maltraité en haine de ce qu'il eſtoit Chrétien, [quoique cela paroiſſe aſſez peu probable.] 'On lit auſſi dans le texte des Actes raporté en un endroit de S. Chryſoſtome. [Mais il faut dire que les copiſtes l'y ont ajouté. Car il eſt viſible que S. Chryſoſtome n'y a point lu ce mot, non ſeulement] par-cequ'il n'eſt point dans un autre endroit où il raporte le meſme texte, mais parceque dans l'endroit meſme où on

Bed. p.245.
Theod.1.Cor. 1.p.181.c.
Chry.in Act. h.39.f.345.b.
p.345.a1.
p.343.b.

p. 144. d. 345. ann Heb. pf. p. 696. c.

a mis le mot de *Grecs*, & en effet les ... ttes, il dit ... ennemis de S. Paul, qui bat-

Ovec

tirent Sosthene. Il y a en effet encore aujourd'hui des manuscrits grecs qui ostent οἱ Ἕλληνες, & d'autres mesme qui

Synop. p. 552. g.

y substituent οἱ Ἰουδαῖοι. On marque que *les Grecs* n'est point aussi dans l'arabe.

Chry. in Act. h. 39. p. 344. c.

Comme Sosthene est qualifié chef de la synagogue, S. Chrysostome qui dit que les Juifs le battirent parcequ'il estoit Chrétien, & ami de S. Paul, croit qu'il peut estre le mesme que Crispe, dont S. Luc avoit marqué peu auparavant la convetsion, & qu'il avoit l'un & l'autre nom. [Mais je ne sçay pourquoi S. Luc l'autoit matqué sous ces deux noms differens sans en avertir.]

Synop. p. 552. h.

Aussi d'autres croient qu'il pouvoit avoir succedé à Crispe, & s'estre ensuite converti comme luy, ou que les Juifs avoient plusieurs synagogues dans Corinthe;

Act. 20. v. 4.

quoique neanmoins S. Luc parle comme s'ils n'en eussent eu qu'une.

Est. 1. Cor. 1. p. 390. a.

Les interpretes croient que ce Sosthene est celui qui écrit avec S. Paul la

Theodt. b. p. 121. b. c.

premiere epistre aux Corinthiens, & Theodoret mesme qui croit qu'il avoit

Euth. 1. c. 12. p. 10. d.

esté battu par les Grecs, suit aussi ce sentiment. D'autres neanmoins ont cru que c'estoit l'un des 70 Disciples, [ce qui ne convient point au chef de la synagogue.]

Pour la page 245. § 25.

NOTE XXXIV.

Que S. Paul n'a point esté battu à Corinthe.

Par. 53. § 34.

On cite de la preface de S. Chrysostome sur la premiere epistre aux Corinthiens *p.* 2. *a*, que S. Paul mesme fut battu devant le tribunal de Gallion. [Mais je ne comprens pas comment S. Luc l'eust dit de Sosthene, & ne l'eust pas dit de S. Paul. Aussi plusieurs doutent de cette preface.]

S. x. 5. l. 4. p. 324. a. a.

Sixte de Sienne qui en marque plusieurs autres comme

de S. Chrysostome, ne dit rien de celle-ci. Il y est dit que ce fut à Corinthe que les Juifs furent maltraitez du demon, en voulant l'exorcizer &c. ce qui n'est pas arrivé à Cotinthe, mais à Ephese. Aprés tout, J. C. ayant assuré S. Paul que personne ne le maltraiteroit à Corinthe, on ne peut point dire selon S. Chrysostome mesme, que les Juifs luy aient pu faire autre chose que de le mener devant le Proconsul.

Chry. 1. Cor. Pf. p. 1. a.

Act. 18. v. 13.

Chry. in Act. h. 39. p. 342. c.

NOTE XXXV.

Pour la page 245. § 26.

Si ce fut S. Paul ou Aquila qui se fit couper les cheveux à Cenchrée.

[Le texte des Actes est assez obscur pour donner lieu de douter si ce fut S. Paul qui se fit couper les cheveux à Cenchrée, ou si ce fut Aquila. Le latin porte mesme plutost à croire que ce fut Aquila.] Et on marque que S. Isidore l'a pris de la sorte. [Il est plus naturel de l'entendre de S. Paul selon le grec;] & neanmoins S. Chrysostome l'a entendu d'Aquila. [a] Au contraire S. Jerome qui suivoit une traduction plus nette que nostre Vulgate, l'a entendu de S. Paul, & a pretendu en tirer avantage contre S. Augustin, qui en luy répondant, ne fait aucune difficulté de l'entendre aussi de S. Paul. C'est pourquoi Bede qui marque l'ambiguité de cet endroit, croit qu'il faut suivre le sentiment de ces deux Peres. On enferme aujourd'hui en parenthese dans le latin ce qui est dit d'Aquila, afin qu'on ne luy attribuë pas ceci.

C. à Lap. in Act. p. 282. a. d.

Chry. in Act. h. 40. p. 349. c. a Aug. ep. 82. 73. § 9. p. 173. a.

ep. 82. § 8. p. 192. c.

Bed. in Act. p. 656 tert. p. 251.

C. à Lap. ib. p. 282. a. d.

NOTE XXXVI.

Pour la page 250. § 28.

Que S. Paul au sortir d'Ephese alla en Palestine, non en Cappadoce.

Bede *in Act. c.* 20. *p.* 656, & quelques autres Latins apres luy, ont cru que S. Paul au sortir d'Ephese fut non à Cesarée de Palestine, mais à Cesarée de Cappadoce, & à Antioche de Pisi-

C. à Lap. p. 283. 284.

die. [Mais il n'y a guere d'apparence que S. Paul, aprés s'eſtre excuſé de s'arreſter à Epheſe, parcequ'il falloit qu'il fuſt en un certain jour à Jeruſalem, s'en ſoit allé à Ceſarée en Cappadoce, qui eſtoit bien eloignée du chemin d'Epheſe à Jeruſalem. Il ne falloit point non plus paſſer par la Galacie pour aller d'Antioche de Piſidie, ſoit à Jeruſalem, ſoit en Aſie, c'eſt à dire ſans doute à Epheſe.] 'Saint Chryſoſtome entend Antioche de Syrie, [a] & c'eſt celle que l'on marque toujours quand on n'y ajoute rien, parcequ'elle eſt beaucoup plus celebre que toutes les autres villes du meſme nom. [Le mot ἀνήχθη dont ſe ſert S. Luc quand S. Paul partit d'Epheſe, ne ſe dit guere que pour les voyages de mer. Et c'eſt par mer qu'on alloit ſouvent d'Epheſe en Paleſtine, mais non pas en Cappadoce.] 'Son deſſein au ſortir de Corinthe eſtoit d'aller par mer en Syrie, ἔμελλεν ἀνάγεσθαι εἰς τὴν Συρίαν. [Ainſi il ne penſoit point à aller en Cappadoce.

Chry. in Act. h.40.p.349.b. a Cæ Lap.p. 234.1.b.

Act.18.v.18.

Cette opinion de Bede & de quelques autres Latins eſt apparemment celle qu'a voulu ſuivre celui qui dés le VI. ſiecle, à ce que l'on croit, a fait tant de changemens que l'on voit dans le manuſcrit de Cambrige.] 'Car on y lit au commencement du 19e chapitre des Actes, que S. Paul voulant aller à Jeruſalem, comme il l'avoit reſolu, l'Eſprit de Dieu luy dit de retourner en Aſie. [Il a peut-eſtre pretendu ſe tirer par cet ordre de Dieu, de la contradiction qui ſe trouve entre ce ſentiment & la neceſſité où eſtoit S. Paul d'aller à Jeruſalem. Mais il faut d'autres autoritez pour nous perſuader des choſes de cette importance.]

Oxon. p.368.

NOTE XXXVII.

Pour la page 250. § 28.

Que c'eſt S. Paul qui a fondé l'Egliſe d'Epheſe, & non S. Jean.

'Quelques uns ont cru que S. Jean avoit preſché le premier à Epheſe. Neanmoins Theodoret pretend que l'hiſtoire des Actes nous apprend que S. Paul y eſt venu le premier. [Les raiſons qu'il en allegue ne convainquent point.] 'Mais S. Irenée paroiſt eſtre de ce ſentiment, lorſqu'il dit que l'Egliſe d'Epheſe peut rendre un témoignage authentique de la tradition des Apoſtres, puiſqu'elle a eſté fondée par S. Paul, & que S. Jean y a demeuré juſqu'au temps de Trajan. 'On ſçait d'ailleurs que S. Paul ſe faiſoit une regle de ne point baſtir ſur le fondement d'autrui, & de ne preſcher l'Evangile que aux lieux où il n'avoit point encore eſté preſché. [Ainſi l'ayant preſché à Epheſe, non en paſſant, mais à deſſein, & durant trois ans, plus qu'il n'a fait en aucun endroit, hors peut-eſtre Antioche, on peut aſſurer que S. Pierre & S. Jean y eſtoient déja venus, ils ne s'y eſtoient point arreſtez, & n'y avoient point encore établi l'Egliſe. Il y avoit ſeulement quelques Chrétiens, comme Aquila & Priſcille, que S. Paul meſme y avoit amenez de Corinthe lorſqu'il y paſſa,] '& apparemment encore quelques autres, [qui pouvoient y eſtre venus d'ailleurs, ou que quelque predicateur pouvoit avoir converti en y paſſant.] 'Le bon accueil que les Juifs y firent à S. Paul lorſqu'il y eſtoit venu en allant en Syrie, eſt une grande marque que le Chriſtianiſme faiſoit encore peu d'eclat dans cette ville.]

Iren. l.3.c.3. p.234.

Rom.15.v.20.

21.

Act.18.v.27.

v.20.

Thdrt. in Eph. pr. p.290.291.

NOTE XXXVIII.

Pour la page 251. § 28.

Que l'ombre de S. Paul a pu guerir les malades.

'Baronius veut que ce que dit Saint Chryſoſtome, Que l'ombre de S. Paul gueriſſoit les malades, ſoit une exageration d'orateur, parcequ'il a prouvé, dit-il, que ce privilege eſt particulier à S. Pierre. 'Sa preuve eſt l'autorité d'Arator, poëte qui vivoit à Rome 150.

Bar.55. § 11. Chry. in Rom. h.8.p.103.d 2. Cot.h.6.p.53. b.

Bar.35 § 26. Arat.l.1.c.12. p.685.2.cf Bell.

Act.or.1.p. 136.c. aus aprés S. Chryſoſtome. 'S. Aſtere dit ſeulement que cette merveille n'eſt raportée que de S. Pierre, [ce qui eſt vray en l'entendant de ce qui eſt raporté par l'Ecriture.] Car pour les autres auteurs, non ſeulement S. Chryſoſtome le dit

Aug.B.in Jo. h.44.p.134.1. a.Cyr.in Jul. l.6.p.162.c. de S. Paul, 'mais S. Auguſtin & Saint Cyrille d'Alexandrie, croient que ç'a eſté un avantage commun à tous les Apoſtres.

Pour la page 452.§ 28.

NOTE XXXIX.

Que ceux qui confeſſoient leurs pechez à Epheſe eſtoient des Chrétiens.

Prom. in Act. p.671.673. 'Fromond veut que ceux qui venoient confeſſer leurs fautes aprés l'accident des fils de Sceva, fuſſent des payens qui ſe convertiſſoient, ou qu'au moins c'en pouvoit eſtre, parceque le mot de *credentes* ſe prend en ce ſens dans les Actes *c.*11.*v.*21. [Il peut y avoir ſur cela quelque difficulté dans le latin mais le grec l'oſte entierement. Car dans le chapitre 11, il n'y a pas *multus numerus credentium*, mais *credens*, πιστεύσας; & dans le chap.19.v.18, il y a πεπιστευκότων, qui ne peut point ſignifier ceux qui embraſſoient alors la foy, mais ceux qui l'avoient déja embraſſée.]

C.à Lap.ib.p. 290.2.c.291.2.b. Bar.56.§ 40. 'Pour ceux qui s'eſtoient adonnez à la magie, rien n'oblige de le raporter aux meſmes perſonnes, 'comme Baronius paroiſt avoir fait: [& quand il le faudroit, il ne ſeroit point étonnant que ceux qui avoient autrefois fait profeſſion de magie, s'eſtant convertis, euſſent neanmoins conſervé juſques alors les livres qui en traitoient.]

Pour la page 452.§ 28.

NOTE XL.

Du combat de S. Paul avec les beſtes à Epheſe.

Bar.55.§7. Eſt.1.Cor.15. p.396. 'Baronius & d'autres croient qu'il faut expliquer en un ſens allegorique ce que dit S. Paul, *qu'il avoit combatu contre les beſtes ſelon les hommes*; & ils veulent qu'il n'ait marqué autre choſe par cette metaphore, que la cruauté de ceux avec qui il eſtoit, & les perſecutions qu'il avoit ſouffertes en Aſie. 'Ils alleguent qu'on voit bien des martyrs expoſez aux beſtes, mais qu'on n'en voit point qui aient combatu contre les beſtes, & que cela paroiſt tout à fait indigne de S. Paul. [Tout cela eſt veritable: mais θηριομαχῶν, & *pugnare ad beſtias*, ſe prend dans l'uſage pour ceux meſmes qui eſtoient expoſez aux beſtes ſans ſe défendre contre elles.] C'eſt ce qu'on voit par les actes celebres de Ste Perpetue, qui dit d'elle & des compagnes de ſa priſon *p.*16, *Munere enim caſtrenſi eramus pugnaturi.* 'S. Auguſtin dit auſſi en parlant des martyrs, *Non ſunt incenſi vivi? non ad beſtias pugnaverunt?* [Cela ſe pourroit verifier par beaucoup d'autres paſſages.]

Est.1.Cor.15. p.396. Aug.B.p.129. 2.p.136.c.

Bar.55.§7. 'On ſe fonde encore ſur ce que le ſupplice des beſtes n'eſtoit pas pour les citoyens Romains. [Mais S. Paul auroit pu l'avoir enduré, comme il endura celui du foüet à Philippes. Les Gouverneurs paſſoient meſme quelquefois pardeſſus les privileges des citoyens Romains,] 'comme on le voit dans Saint Attale l'un des Martyrs de Lion. Car quoiqu'on ſçeuſt qu'il avoit ce meſme titre, il fut neanmoins expoſé aux beſtes pour gratifier le peuple.

Euſ.l.5.c.1.p. 162.b. p.163.c.

2.Cor.11.v.23. 27. 'On ajoute que S. Paul ne parle point d'une choſe ſi remarquable lorſqu'il raporte ce qu'il avoit ſouffert. [Ce qui vient peut-eſtre de ce que Dieu l'ayant delivré de ce ſupplice ſans qu'il en euſt rien enduré, il s'eſt contenté de le marquer en general] 'parmi les dangers qu'il avoit courus, & dans leſquels il s'eſtoit ſouvent vu prés de la mort.

v.23.

Bar.55.§6.7. 'Baronius s'appuie de l'autorité de S. Chryſoſtome dans ſes homelies quarantiemes ſur la premiere aux Corinthiens & ſur les Actes. [Je ne voy rien dans la dernierc ni pour luy ni contre luy.

Digitized by Google

luy. Mais pour l'autre je penſe que S. Chryſoſtome l'y condamne entierement, en n'expliquant point du tout ἰδιοπαθῶς, ce qui marque qu'il le prenoit dans le ſens ſimple & litteral;] & en diſant ſur *ſecundùm hominem*, que Dieu l'avoit tiré de ce danger où il devoit perir ſelon toute l'opinion des hommes. Theodoret le ſuit, ſinon qu'il dit qu'il auroit eſté devoré par les beſtes, ſi Dieu ne l'avoit ſauvé par un miracle.

Chry.in 1. Cor.h.40.p. 454.b.

Thdrt.ib.p. 403.b.

Bar.55.§ 6.7.

'Baronius ſe fonde auſſi ſur Tertullien, 'lequel dit veritablement dans ſon livre de la reſurrection de la chair, que ces beſtes ſont les maux qu'il avoit ſoufferts en Aſie, & qui l'avoient mis en danger de la mort; [ce qui n'exclud point le ſens litteral. Au contraire Tertullien ſemble l'avoir voulu enfermer dans ces paroles,] puiſqu'il s'en ſert comme d'une ſouffrance corporelle, pour prouver la reſurrection du corps. 'Et dans le livre de la chaſteté il allegue ce meſme paſſage pour mettre S. Paul au rang des martyrs: 'ce que le P. George dans ſes notes a cru eſtre aſſez clair & aſſez formel, pour expliquer ce qu'il y avoit de plus obſcur dans le livre de la reſurrection de la chair.

Tert.reſ.c.48. p.417.a.b.

Jud. c.22.p. 744.c.

red.t.1.p.82.

[S. Cyprien paroiſt auſſi avoir pris à la lettre ces paroles de S. Paul.] 'Car il met *poſt ſtigella*, & *poſt beſtias*, ſans en faire aucune diſtinction. [C'eſt encore apparemment ce qu'a voulu dire S. Hilaire par ces paroles:] '*Edictiſſre Regis Paulus, cùm in theatro ſpectaculum ipſe eſſet, Chriſto Eccleſiam congregabat*? [Car le terme de theatre marque ordinairement les combats des beſtes: & je ne penſe pas que nous trouvions que S. Paul ait paru ſur le theatre en aucune autre occaſion.

Cyp.ep.6.p. 29.1.

Hil.in Aux.p. 221.2.2.

Ainſi l'unique raiſon qui puiſſe porter à expliquer ce combat de S. Paul en un ſens metaphorique, c'eſt que comme nous avons dit, il n'en parle point expreſſément dans ſa ſeconde epiſtre aux Corinthiens. Mais ſi cette raiſon eſt quelque choſe, je penſe qu'il faut auſſi conter pour quelque choſe la difficulté que Baronius & ceux qui le ſuivent ont à expliquer *ſecundùm hominem*: Car elle n'eſt pas petite. Il faut encore conſiderer que Saint Paul veut marquer un danger extraordinaire où il s'eſtoit trouvé à Epheſe: au lieu que les perſecutions des Juifs luy eſtoient ordinaires partout, & l'avoient meſme obligé à ſortir de Philippes, de Theſſalonique, & de Berée.]

'Cet endroit de S. Paul a fourni à Nicephore le ſujet d'une grande hiſtoire, priſe à ce qu'il dit, de ceux qui ont écrit les voyages de S. Paul, 'c'eſt à dire du livre intitulé les Actes de S. Paul, 'qui eſt cité par Origene, & qui Euſebe a mis à la teſte de ceux qui ſont certainement ſuppoſez.

Nphr.l.2.c.24. p.175.176.

Bar.55.§ 5.

Ori.Princ.l.1. c.2.p.670.c| Euſ.l.3. c.25. p.97.b.

NOTE XLI.

Pour la page 253.§ 29.

Du ſecond voyage de S. Paul à Corinthe.

'S. Paul dans ſa ſeconde epiſtre aux Corinthiens, témoigne qu'il eſtoit preſt de les aller voir pour la troiſieme fois. 'Il marque en effet quelque choſe de ce qu'il avoit fait la ſeconde fois qu'il y avoit eſté, comme porte le grec, ὡς παρὼν τὸ δεύτερον; [& on ne dit point que τὸ δεύτερον manque dans aucun manuſcrit.] 'Au contraire Eſtius reconnoiſt qu'il doit eſtre dans le latin. 'Il faut donc admettre un ſecond voyage de S. Paul à Corinthe, dont S. Luc ne parle point, 'puiſqu'il n'en met point entre le premier que S. Paul y fit au ſortir d'Athenes, '& les trois mois qu'il paſſa en Grece aprés avoir quitté Epheſe; 'ce qui ne ſe doit mettre, comme nous verrons, qu'apres la ſeconde epiſtre aux Corinthiens.

2.Cor.12.v. 14.13.v.1.

13.v.2.

Eſt.n.p.528.2. Bar.52.§ 44.

Act.18.v.1.

20.v.2.3.

Eſt.2.Cor.p. 526.1.

'Baronius a cru ſur cela que durant les 18 mois que S. Paul paſſa à Corinthe ſelon S. Luc, il en ſortit pour aller

Bar. 51.§ 44.

preſcher l'Evangile en quelques autres endroits de l'Acaïe, & puis y revint, & qu'ainſi l'on pouvoit dire qu'il y avoit fait deux voyages dés ce temps-là.

From.a.Cor. 12.p.187.1. 'Mais s'il ne ſortit alors de Corinthe que pour y revenir peu aprés, en ſorte que Corinthe fuſt toujours le lieu de ſa reſidence, ce ne ſont point proprement deux voyages: & s'il avoit quitté tout à fait Corinthe durant quelque temps, on ne peut pas dire qu'il y ait demeuré 18 mois. Ainſi il ſemble plus naturel de croire que durant les trois ans qu'il fut à Epheſe, il prit peut-eſtre un mois de temps pour aller viſiter l'Egliſe de Corinthe, & y regler quelques affaires.]

Eſt.n.p.526.1. 'Eſtius pretend qu'il n'eſt point neceſſaire d'admettre ce ſecond voyage à Corinthe, dont S. Luc ne parle point: & il veut que quand S. Paul dit qu'il eſt pres d'y aller pour la troiſieme fois, cela ſignifie qu'il ſe preparoit pour la troiſieme fois à y aller, parcequ'aprés y avoir eſté la premiere fois, il s'eſtoit preparé à y faire un ſecond voyage, & p.528.529. avoit enſuite changé de deſſein. 'Pour l'endroit ὡς παρὼν τὸ δεύτερον, il s'en tire comme il peut; [car j'avoue que je p.526. n'y comprens rien.] 'Ce qui l'a engagé dans cette opinion, & à expliquer les termes de S. Paul d'une maniere [qui paroiſt extremement forcée,] c'eſt ce 2.Cor.1.v.15. que dit S. Paul, *'J'avois reſolu de vous aller voir afin que vous receuſſiez une ſecond grace*: d'où il a conclu que S. Paul n'avoit donc eſté juſques alors qu'une ſeule fois à Corinthe. [Mais en joignant ces paroles avec le verſet qui les ſuit, il eſt aiſé de juger que S. Paul vouloit faire une ſeconde, ou plutoſt une double grace aux Corinthiens dans un meſme voyage, c'eſt à dire qu'il vouloit aller d'abord chez eux avant que d'aller en Macedoine, & de Macedoine From.n.p. 187.2. revenir chez eux.] 'Fromond donne encore une autre ſolution à cet endroit; [mais elle paroiſt moins naturelle.]

NOTE XLII.

Pour la page 255.§ 29.

Si l'epiſtre aux Galates a eſté écrite à Rome ou à Epheſe.

'Theodoret croit que l'epiſtre aux Galates a eſté envoyée de Rome, & la premiere de celles que S. Paul y écrivit. 'D'autres ont cru auſſi aprés luy, que S. Paul l'avoit envoyée de Rome, & en raportent diverſes raiſons, [qui ne paroiſſent pas neanmoins bien conſiderables. C'eſt pourquoi nous avons mieux aimé ſuivre ceux qui croient qu'elle a eſté écrite à Epheſe, non que l'on puiſſe dire auſſi que cela ſoit bien certain, mais parceque cela nous paroiſt mieux venir à la ſuite de l'hiſtoire.]

Thdrt.in Paul.pt.p.5.&c

Eſt.in Gal.pr. p.533.

NOTE XLIII.

Pour la page 255.§ 30.

Que les Corinthiens ſe diviſoient au ſujet de S. Paul & d'Apollon.

'Quoique S. Paul reprenne les Corinthiens de ſe diviſer en differens partis, en diſant, *Pour moy je ſuis à Paul, & moy à Cephas, & moy à Apollon*, 'neanmoins S. Chryſoſtome croit qu'il ne ſe ſert de ces noms illuſtres que pour epargner la pudeur de ceux qui eſtoient les veritables auteurs de la diviſion, & pour montrer que s'il n'eſt point permis de ſe diviſer pour les premieres perſonnes de l'Egliſe, il eſt encore moins permis de le faire pour tout autre. Il fonde ce ſens ſur ce que 'Saint Paul dit dans la ſuite: *J'ay propoſé ces choſes comme par figure*, transfiguravi, *en ma perſonne, & en celle d'Apollon à cauſe de vous*. Il a eſté ſuivi par Theodoret 1.*Cor.p.*123.*d*132.*b*, 'par les autres Grecs, & par beaucoup de Latins.

1.Cor.1.v.12.

Chry.n.h.2. 12.p.20.d.c] 126.

2.Cor.4.v.6.

Eſt.n.p.194.2.

'Neanmoins Eſtius montre qu'il s'agiſſoit perſonnellement de S. Paul & d'Apollon, puiſque S. Paul parle enſuite du peu de perſonnes qu'il avoit battizées, & qu'il marque au chapitre 3 ce que luy & Apollon avoient fait dans l'Egliſe de Corinthe. 'S. Auguſtin a cru 2. p.195.1.

auſſi que c'eſtoit veritablement au ſujet de S. Pierre, de S. Paul, & d'Apollon, que les Corinthiens ſe diviſoient. [Mais ce qui eſt encore plus conſiderable, c'eſt que S. Clement, qui ſelon toutes les apparences devoit eſtre bien informé de ce fait,] dit que S. Paul marquoit les inclinations des Corinthiens pour des Apoſtres illuſtres, & pour un homme eſtimé par les Apoſtres : προσωπικῶς δ' ἀποστόλοις μεμαρτυρημένον, ἢ ἀνδρὶ δεδοκιμασμένῳ παρ' αὐτοῖς &c.

Clem.1.Cor. c.47.p.114.a.

'Eſtius croit qu'il faut joindre les deux explications enſemble à cauſe de *Hæc transfiguravi &c.* & dire qu'outre S. Pierre, S.Paul, & Appollon, il y avoit encore d'autres perſonnes moins illuſtres, au ſujet deſquels on ſe diviſoit, [& qui contribuoient peut-eſtre à la diviſion.] 'S. Athanaſe le dit en effet de ces faux apoſtres, que S. Paul combat avec tant de force dans ſa ſeconde epiſtre aux Corinthiens, '& qu'on croit avoir eſté des Chrétiens Juifs.

Eſt.1.Cor.p. 194.2|224.2.

Ath.ſyn.p. 143.d.

Eſt.2.Cor.pr. p.421.

NOTE XLIV.

Pour la page 256.§ 30.

Que la premiere epiſtre aux Corinthiens a eſté écrite d'Epheſe ou d'auprés, l'année de devant la ſeconde.

'Les Grecs mettent à la fin de la premiere aux Corinthiens, qu'elle fut écrite de Philippes en Macedoine. Les inſcriptions latines diſent que ce fut d'Epheſe : '& on le lit ainſi dans l'arabe. C'eſt auſſi le ſentiment de S. Athanaſe dans ſa Synopſe *p.* 142. *c*, [fondé ſans doute ſur ce qu'y dit S. Paul,] 'qu'il continuera à demeurer à Epheſe, ἐπιμενῶ. 'Et il y ſalue les Corinthiens de la part des Egliſes d'Aſie. 'Il eſt vray qu'il y ſemble dire qu'il traverſoit alors la Macedoine: Μακεδονίαν γὰρ διέρχομαι. 'Mais ce preſent eſt dans le ſens un veritable futur, comme le latin l'a fort bien traduit, *pertranſibo.* 'Ce qui pourroit porter à croire qu'il n'eſtoit plus à Epheſe, c'eſt l'endroit où il dit, *Si... ad beſtias pugnavi Epheſi.* 'Capelle ne croit pas neanmoins que cela doive empeſcher de croire qu'il y eſtoit encore. [Que ſi cet endroit nous obligeoit de reconnoiſtre qu'il n'y eſtoit pas alors, il faudroit dire qu'il eſtoit en quelque lieu voiſin dans l'Aſie, & qu'il y devoit retourner comme au lieu de ſa reſidence ordinaire, juſques à la Pentecoſte.] 'Uſſerius paroiſt avoir ſuivi ce ſens.

Eſt.1.Cor.p. 190.

Capel.p.71.

1.Cor.16.v.8.

v.19.

v.5.

Capel.p.71. & alii.

1.Cor.16.v.5.

Capel.p.71.

Uſſ.p.673.b.

'Il ſemble mettre cette epiſtre en la meſme année que la ſeconde, c'eſt à dire dans celle où S. Paul quitta Epheſe. 'Pearſon met auſſi tout cela ſur l'an 57. [a] Cependant S. Paul dit deux fois dans la ſeconde, que les Corinthiens preparoient leurs aumoſnes dés l'année de devant, ἀπὸ πέρυσι. 'Et dans la premiere il leur parle de preparer ces aumoſnes. [Il y a donc au moins beaucoup d'apparence] 'que celle-ci eſt écrite l'année de devant l'autre. C'eſt le ſentiment de Baronius & de Capelle : [mais je ne trouve pas qu'ils en donnent de raiſon. Je croy que celle que nous alleguons paroiſtra conſiderable, ſurtout n'y ayant rien, ce me ſemble, qui la combate.]

b.c.

Pearſ.an.P. p.25.

[a] 2.Cor.8.v. 10.v.2.

2.Cor.12.v.1.

Bar.57.52|58. § 36|Capel.

NOTE XLV.

Pour la page 257.§ 30.

Sur S. Soſthene.

[Le martyrologe Romain fait le 28 de novembre la feſte de S. Soſthene le chef de la ſynagogue. Adon met le meſme jour S. Soſthene diſciple des Apoſtres : & le 11 de juin il met encore à Corinthe la feſte de S. Soſthene diſciple de S.Paul.] 'Une addition du martyrologe de Bede met le meſme jour S. Soſthene diſciple de S. Paul, '& le 28 de novembre S. Soſthene diſciple des Apoſtres. Uſuard qui met auſſi ce jour là S. Soſthene diſciple de S. Paul, dit que c'eſt celui dont il parle aux Corinthiens, & met ſa feſte à Corinthe. 'Les Grecs mettent le 8 de decembre Saint

Boll.mars,t.2. p.22.b.

p.40.a.

Menæa,p.33.

Sosthene dont parle S. Paul, à la teſte de pluſieurs des 70 Diſciples[& autres,] qu'ils honorent ce jour là, & le font Eveſque de Colophon [en Aſie &c. Ce qui paroiſt certain, c'eſt que l'Egliſe a voulu honorer celui que S. Paul avoit honoré en joignant ſon nom avec le ſien à la teſte d'une de ſes lettres.]

Pour la page 262. §. 31.

NOTE XLVI.

Combien S. Paul a demeuré à Epheſe. Quand il en eſt ſorti.

Act. 19. v. 9. 10. 'S. Luc dit que S. Paul preſcha trois mois à Epheſe aux Juifs, & deux ans enſuite aux Gentils. 'S. Paul meſme dit qu'il y a preſché trois ans. 'Cela n'eſt pas difficile à accorder, puiſque dans la maniere ordinaire de parler, deux ans & trois mois paſſent pour trois ans. [Et il ſe peut faire meſme qu'il faille encore ajouter quelques mois aux deux ans marquez par S. Luc, qui les aura omis pour abreger.] 'Pearſon paroiſt ſe contenter des deux ans & trois mois.

C. 20. v. 31.

Bar. 55. §. 2.

Pearſ. an. P. p. 15.

Uſſ. an. 59. p. 673.

'Uſſerius veut que S. Paul aprés avoir paſſé deux ans & trois mois à Epheſe, ait eſté preſcher environ neuf mois dans les villes voiſines de l'Aſie; & qu'eſtant enſuite revenu à Epheſe, il en ſoit ſorti aprés la ſedition de Demetre. Cependant dans la premiere epiſtre aux Corinthiens, qu'Uſſerius avoue avoir eſté écrite dans les neuf derniers mois que S. Paul paſſa en Aſie, il dit qu'il demeura à Epheſe juſqu'à la Pentecoſte: [ce qui ſuppoſe que c'eſtoit alors le lieu de ſa demeure ordinaire, & qu'il n'avoit pas deſſein d'en changer juſque là.

Ainſi pour ſoutenir la penſée d'Uſſerius, il faudroit dire qu'il fut deux ans & trois mois à Epheſe ſans en ſortir, & neuf mois à preſcher aux environs, revenant neanmoins de temps en temps à Epheſe, comme au lieu ordinaire de ſon ſejour. Mais j'aurois bien de la peine à croire qu'il ait eſté deux ans & trois mois ſans ſortir d'Epheſe; Nous avons vu qu'il fut apparemment alors à Corinthe;] '& c'eſt ſelon S. Luc, dans ces deux ans & trois mois, que tous ceux d'Aſie ouirent la parole du Seigneur. [Ainſi ſi nous eſtions obligez de dire que S. Paul a eſté trois ans entiers en Aſie, j'aimerois mieux dire qu'il y avoit paſſé quelques mois avant que de venir à Epheſe.] 'Il y en a qui pour trouver ces trois ans, les commencent dés le temps que S. Paul vint à Epheſe [l'an 54,] en paſſant de Corinthe en Syrie. [Cela paroiſt bien forcé.]

Act. 19. v. 10.

Synop. p. 257. d.

'Quoique S. Luc marque aſſez que S. Paul quitta Epheſe peu aprés la ſedition de Demetre, [il ne dit pas neanmoins que cet accident l'en ait fait ſortir plutoſt qu'il n'avoit reſolu.] 'Ainſi nous avons toujours lieu de croire avec Baronius qu'il en ſortit aprés la Pentecoſte, [c'eſt à dire à la fin de may,] puiſque Bucherius marque Paſque en 57 le 10 d'avril, & le 19 de la lune. 'Saint Chryſoſtome paroiſt croire auſſi qu'il quitta Epheſe aprés la Pentecoſte, comme il l'avoit mandé aux Corinthiens.

Act. 20. v. 1.

Bar. 55. §. 2.

Buch. cycl.

Chry. 2. Cor. h. 1. p. 487. d.

'Il demeura trois mois dans la Grece, [c'eſt à dire apparemment à Corinthe,] d'où eſtant retourné par terre à Philippes en Macedoine, il y paſſa les jours des Azymes, 'qui en 58 eſtoient vers le 26 de mars. [Ainſi il peut avoir paſſé à Corinthe les mois de decembre, janvier, & fevrier; & il aura employé ſix mois à aller depuis Epheſe juſques à Corinthe en viſitant les Egliſes; ce qui ne demandoit guere moins de temps.

Act. 20. v. 3. 6.

Labb. chr.

Eſtant donc parti d'Epheſe, comme nous croyons, à la fin de may 57, il peut y eſtre venu vers la fin de 54, ou au commencement de 55.]

Pour la page 263. §. 32.

NOTE XLVII.

Qui ſont ceux que S. Paul envoya à Corinthe avec S. Tite,

[Les anciens & les nouveaux ſont

partagez ſur les deux perſonnes que S. Paul envoya à Corinthe avec S. Tite.]

3.Cor.8.v.18. 19. Pour le premier dont S. Paul dit qu'il eſtoit devenu celebre dans toutes les

Chry.n.h.18. p.669.c. Egliſes par l'Evangile &c. 'Les uns croient, dit S. Chryſoſtome, que c'eſt S. Luc, les autres que c'eſt S. Barnabé.

p.670.d. 'Il incline luy meſme davantage en un

Thdrt.ib.p. 243.a. endroit pour S. Barnabé, 'en quoy il a eſté ſuivi par Theodoret: [a] mais dans

a Chry.2.Tim. h.10.p.610.a] in Act.h.1.p.2. c. d'autres il dit poſitivement que c'eſt S. Luc. Origene l'avoit dit avant luy *in Luc. h. 1. p. 211*, comme la tradition

Hier.v.ill.c. 7] in Matt.pr. p.11 | in Phil. p.264.a. commune de l'Egliſe; '& S. Jerome le dit en divers endroits. [S'ils l'ont dit en entendant les paroles de Saint Paul de l'Evangile écrit par S. Luc, leur fondement n'eſt pas bien ſolide,] 'puiſqu'elles peuvent avoir un autre ſens, [b] &

Chry. 2. Cor. h.18.p.669.c. b Ell.p.496.1. qu'il n'eſt pas certain que S. Luc euſt déja écrit l'Evangile. [Mais du reſte nous ne voyons rien qui empeſche de luy raporter cet endroit.] Car ſi nous ne trouvons point qu'il ait eſté choiſi par les Egliſes pour aller avec S. Paul recueillir les aumoſnes des Fideles, [ce n'eſt pas une preuve que cela ne ſe ſoit pas fait, peut-eſtre depuis la mort ou la ſeparation de S.Silas. Il n'y a que Saint Barnabé dont nous le trouvions marqué:] & les éloges de S. Paul conviennent ſans doute tres bien à cet Apoſtre. Mais il y a quelque lieu de douter ſi S. Paul auroit pris aſſez d'autorité ſur une perſonne ſi conſiderable pour l'envoyer comme ſon inferieur. Il ſemble meſme l'envoyer comme compagnon de Tite, [& ſon ſecond; ce qui ne conviendroit point dutout à S. Barnabé. Hors cela, nous ſerions bien aiſes d'avoir cette preuve qu'il ſe ſeroit réuni avec S. Paul. Car ſi S. Luc ne le dit pas, on ſçait que les écrivains ſacrez diſent & taiſent les choſes par des regles ſuperieures à celles des hiſtoires humaines.]

a. 'Eſtius penche tout à fait pour Saint Silas. Et il eſt [vray qu'ayant pris la place de S. Barnabé auprés de S. Paul, on peut croire qu'il entroit auſſi dans la commiſſion que les Apoſtres avoient donnée à S. Barnabé comme à S. Paul, de prendre ſoin des pauvres de la Judée. [Mais je croy auſſi qu'on y peut former la meſme difficulté qu'à l'égard de S. Barnabé. Car quoiqu'on ne doive pas les egaler l'un à l'autre, neanmoins S. Silas paroiſt avoir eſté fort conſideré dans l'Egliſe, & beaucoup plus que S. Tite ne l'eſtoit alors. Il y a meſme grand lieu de croire qu'il n'eſtoit plus avec S. Paul, puiſque S. Luc n'en parle plus depuis qu'il fut venu joindre S. Paul à Corinthe: & S. Paul ne le nomme plus à la teſte des lettres qu'il a écrites depuis qu'il fut ſorti de cette ville en 54.] 'S.Chryſoſtome a cru Chry. 2. Cor. h.18.p.673.b] que c'eſtoit une perſonne qui n'eſtoit point encore connuë des Corinthiens: [ce qui certainement exclud S. Silas, & apparemment auſſi S.Luc. Mais l'endroit de S. Paul dont S.Chryſoſtome le tire, ne paroiſt pas bien formel pour cela. 'Grotius, dont le bon ſens humain Synop. ib. p. 618. a.] eſt conſiderable, & Fromond, ſont pour S. Luc.]

'Pour l'autre perſonne dont S. Paul Chry.p.673.b] parle au verſet 22, S.Chryſoſtome croit de meſme qu'elle n'eſtoit pas connuë des Corinthiens. 'Neanmoins Theodo- Thdrt. ib. p. ret dit que pluſieurs l'entendoient d'Apollon, & il ne rejette point leur ſentiment. 'Divers autres l'ont encore dit Et. ib. p.497 2] From. ib. p. depuis luy. Fromond entre dans la penſée de S. Chryſoſtome: [& il eſt difficile de croire que S. Paul n'euſt pas marqué Apollon d'une autre maniere, s'il euſt voulu parler de luy. Eſtius] '& Synop. p.619. d. d'autres nouveaux propoſent d'autres perſonnes, mais ſans aucun fondement particulier.

NOTE XXVIII.

Pour la page 267. § 3.

Sur Sopatre ou Soſipatre.

'Le texte latin des Actes porte que Act. 20. v. 1

lorſque S. Paul retourna de Grece en Judee [l'an 58,] Sopatre le ſuivit[avec] Ariſtarque, Trophime &c. Le grec ajoute qu'il l'accompagna, ou qu'ils l'accompagnerent *juſqu'en Aſie* : [ce qui eſt obſcur. Car 1°, ni Sopatre, ni les autres ne ſuivirent pas S. Paul à la rigueur juſqu'en Aſie,] puiſqu'ils l'attendirent quelques jours à Troade durant qu'il eſtoit encore à Philippes. [Ainſi il y a apparence qu'ils vinrent avec luy juſqu'à Philippes, & que de là il les envoya avant luy à Troade. 2°, On ne peut pas dire qu'ils ne l'aient accompagné que juſqu'en Aſie,] puiſque Trophime au moins vint avec luy juſques à Jeruſalem. [On pourroit peut-eſtre dire que Sopatre ſeul s'arreſta en Aſie. Mais je ne voy point que le grec ſouffre qu'on ſepare des autres aucun de ceux qui ſont nommez en cet endroit, & je ne trouve perſonne qui le faſſe.] 'On marque deux manuſcrits grecs qui n'ont point *juſqu'en Aſie*.

v. 5. 6.

c. 21. v. 29.

Oxon. p. 653.

p. 373.

'Il y en a auſſi qui liſent Soſipatre au lieu de Sopatre. 'Origene l'a lu ainſi : [a]& Grotius pretend que Sopatre & Soſipatre ne ſont qu'un meſme nom.[b] Auſſi preſque tout le monde croit aprés Origene, que ce Sopatre n'eſt pas different de Soſipatre que S. Paul appelle ſon parent, & dont il fait les recommandations aux Romains. 'Il eſtoit de Berée, c'eſt à dire apparemment de celle de Macedoine où S. Paul avoit preſché. Le latin l'appelle [fils]de Pyrrhus, ce qui eſt autoriſé par divers manuſcrits grecs, & par Origene.

Ori. in Rom. 16. p. 632. b.
[a] Synop. in Act. p. 1568. g.
[b] Est. in Rom. p. 286. 1.

Act. 20. v. 4.

Synop. p. 1568. 4.

Or. p. 632. b.

NOTE XLIX.

Si S. Paul a eſté à Trogylle.

Sur la page 468. § 34.

Strab. l. 14. p. 636. c. d.

'Trogile comme l'écrit Strabon, eſt un promontoire de l'Aſie, proche d'une petite iſle de meſme nom, l'un & l'autre fort peu eloigné de l'iſle de Samos. 'Si c'eſt ce que Saint Luc appelle Trogylle, [comme il y a toute apparence, il faut dire que S. Paul arriva juſqu'à Samos, & en approcha, mais que ſans s'y arreſter, il alla aborder à Trogylle.]

Act. 20. v. 15.

'S. Luc dit qu'ils y demeurerent, μείναντες ; [& S. Chryſoſtome ſemble avoir entendu par là qu'ils y arreſterent un jour.] 'Car il conte ſix jours depuis Troade juſqu'à Milet, [au lieu qu'il n'y en a que cinq, ſi S. Paul n'a arreſté nullepart. Je ne ſçay neanmoins ſi S. Chryſoſtome ne conte point ces ſix jours de Troade à Milet, en y comprenant le jour que S. Paul doit avoir paſſé à Milet pour envoyer querir de là les Preſtres d'Epheſe, les attendre, & leur parler. Car hors cela il ne le fait point dutout arreſter à Milet.] Il met Trogylle vis à vis de Chio, [ce qui eſt faux,] ou une ſtation entre Chio & Samos, [ce que la diſtance des lieux & l'ordre de S. Luc, ne permettent point encore. Le latin ne parle point de Trogylle.] 'Le ſyriaque le met.

Ibid.

Chry. n. h. 45. p. 395. c.

C. à Lap. p. 299. 1. c.

NOTE L.

Pour la page 272. § 36.

Sur le jour que S. Paul fut pris à Jeruſalem.

'S. Paul fut pris dans le Temple, ὡς ἐμελλον αἱ ἑπτὰ ἡμέραι συντελεῖσθαι, [ce qui dans l'uſage ordinaire doit ſignifier, *lorſque les ſept jours eſtoient pres de finir*. On demande ce que c'eſt que ces ſept jours ; & il eſt aſſez difficile de le trouver. Ce qui eſt encore plus difficile, c'eſt qu'on ne voit pas que ces ſept jours puiſſent commencer pluſtoſt qu'à l'arrivée de S. Paul à Jeruſalem. En ce ſens il faut dire que S. Paul fut pris le ſettieme jour d'aprés : & ce ſens peut paroiſtre aſſez naturel. Car dans un grec qui n'eſt pas tout à fait exact, comme celui de S. Luc, αἱ ἑπτὰ ἡμέραι peut ſignifier ſimplement *ſept jours*, comme s'il n'y avoit point d'article.

Act. 21. v. 27.

Mais voici ce qui fait la difficulté. S. Paul ayant eſté arreſté le ſettieme

jour aprés ſon arrivée, comme nous le ſuppoſons, J demeura encore deux jours à Jeruſalem. Il fut mené en deux jours à Ceſarée: '& cinq jours aprés, Ananie & ſes autres accuſateurs y eſtant auſſi venus, il comparut devant le gouverneur Felix. [C'eſtoit donc ſeize jours depuis ſon arrivée à Jeruſalem:] 'Et cependant S. Paul dit à Felix, *Il vous eſt aiſé de ſavoir qu'il n'y a pas plus de douze jours que je ſuis venu à Jeruſalem.*

C. à Lap. in Act. 21. p. 374.

Act. 24. v. 1.

v. 11.

'Pour expliquer cette difficulté, Fromond croit qu'Ananie arriva à Ceſarée un jour ſeulement aprés S. Paul, mais cinq jour aprés qu'il eut eſté pris.

From. n. p. 689. 2.

'Cornelius à Lapide croit que S. Paul avoit fait un vœu de Nazaréen pour ſept jours, & qu'il fut pris lorſqu'il commençoit [ou qu'il eſtoit prés] d'accomplir ſes ſept jours, [comme nous diſions qu'une perſonne eſt pres d'accomplir ſa neuvaine lorſqu'elle va à l'egliſe pour la commencer.] Ce premier jour des ſept n'eſtoit que le troiſieme depuis l'arrivée de S. Paul. Il fut à Ceſarée quatre jours aprés, & Ananie cinq jours aprés luy; & cela fait les 12 jours. [Mais cet auteur ne repond pas à une difficulté à laquelle il donne lieu luy meſme,] 'en eſtant un endroit de Joſeph qui marque que le ſacrifice ne s'offroit qu'au bout du temps qu'on avoit voué: '& c'eſt auſſi ce que la loy ordonne à l'égard des Nazaréens. [S. Paul ne le devoit donc offrir qu'au bout des ſept jours.] 'Et neanmoins il fut pris lorſqu'il offroit le ſacrifice: ἐν οἷς ἐξ ἥρ μην &c. [Je croy auſſi que ſelon ce ſens il faudroit ἑπτὰ ἡμέρας ἐλλείσθων, au lieu qu'il y a ἑπτὰ ἡμέρας ἐλείσθων.]

C. à Lap. ib. p. 374. 1. a.

1. a] Joſ. bel. l. 2. c. 15. p. 861. d.

Num. 6. v. 13. 19.

Act. 24. v. 17. 18.

'Bede paroiſt entendre les ſept jours de l'arrivée à Jeruſalem, qui eſtoient achevez, dit-il, à quelques jours prés, [c'eſt à dire à la moitié prés. Mais pourquoi n'y ayant que trois ou quatre jours diroit-on qu'il y en avoit ſept qui s'achevoient, lorſque rien n'obligeoit à marquer le nombre de ſept pluſtoſt qu'un autre? Je ne croy pas meſme que le gree ſouffre ce ſens.] 'On marque encore d'autres ſens [qui paroiſſent bien forcez.

Bed. in Act. 21. p. 651.

Synop. ib. p. 361. c. d.

Je ne ſçay ſi on ne pourroit point dire auſſi que S. Paul, qui ne parloit pas fort bien en grec, a mis πλεῖσι pour πλείους, & a voulu dire qu'il n'y avoit que douze jours qu'il eſtoit à Jeruſalem lorſqu'on l'avoit pris. Pour cela il faudroit dire encore qu'il avoit fait un vœu de ſept jours, qui commençoit le 6.e jour de ſon arrivée, & finiſſoit le 12. Mais quand cette conjecture ſeroit probable, je penſe que le ſens de Fromond eſtant le plus ſimple & le moins embaraſſé, devroit toujours paſſer pour le meilleur.] 'S. Chryſoſtome croit qu'il ne fut pris que ſix jours aprés ſon arrivée.

Chry. ib. h. 46. 5°. p. 402. b] 403. c.

[Si la feſte de la Pentecoſte euſt duré ſept jours comme celle de Paſque, on pourroit croire que ce ſont les ſept jours marquez par S. Luc. Mais en ce cas il faudroit dire que S. Paul ne ſeroit pas arrivé à Jeruſalem pour le jour ſolennel de la Pentecoſte, comme il en avoit le deſſein, & comme il le pouvoit en s'arreſtant moins à Ceſarée; mais ſeulement trois jour aprés: ce qui n'a point d'apparence. Et d'ailleurs je ne croy point qu'on trouve jamais ni dans l'Ecriture ni dans Joſeph, que la feſte de la Pentecoſte duraſt plus d'un jour.

Comme les Romains vinrent fort promtement tirer S. Paul des mains des Juifs, & que Joſeph ne dit point qu'ils fiſſent garde auprés du Temple que les jours de feſte, il ſemble qu'il faille dire que S. Paul ait eſté pris en une feſte, ou au moins en un jour de ſabbat. Mais nous ne voyons pas moyen d'ajuſter cela avec l'an 58, auquel on croit que la Pentecoſte eſtoit le dimanche. Ainſi il n'y avoit ni feſte ni ſabbat que le 7.e jour d'aprés: & ſi l'on veut que S. Paul

ait eſté pris ce 7.e jour, il faudra qu'il ſoit arrivé à Jeruſalem le propre jour de la Pentecoſte, quoique cela ne fuſt ni dans ſon deſſein,] 'ni permis par la loy qui defendoit aux Juifs de voyager le jour de la Pentecoſte. [Et quand cette loy n'euſt eſté qu'une tradition judaïque, il n'y a point d'aparence que S. Paul l'ait voulu violer en cette rencontre. Auſſi il eſt aiſé de croire ou qu'on faiſoit toujours quelque garde autour du Temple, quoiqu'on y en fiſt une plus grande aux feſtes; ou que le camp des ſoldats Romains n'en eſtoit pas fort eloigné.] 'On aſſure en effet qu'ils campoient ou tous ou en partie dans la tour Antonia, [qui tenoit aux galeries exterieures du Temple.]

Jos. ant. l. 13. c. 16. p. 450. b.

Synop. in Act. p. 141. c. d.

NOTE LI.

Pour la page 273. § 37.

Que S. Paul quoique reconnu citoyen eſt demeuré enchaîné.

[S. Luc ne dit pas que Lyſias ait fait oſter les chaines à S. Paul dés qu'il eut ſçeu qu'il eſtoit citoyen Romain.] 'Il ne le dit qu'en parlant de ce qui ſe fit le lendemain. [Et s'il ne les luy fit oſter qu'alors, il faut dire que ce ne fut point] 'à cauſe de ſa qualité de citoyen qu'il le fit, comme quelques uns l'ont cru, [& comme nous le croirions volontiers, ſi cela paroiſſoit aſſez autoriſé.] 'Dans la ſuite S. Paul eſt toujours qualifié *lié*, δεσμιος, [ce qui pourroit peut-eſtre ſignifier ſeulement qu'il eſtoit priſonnier, quoique ſans eſtre enchaîné.] 'Mais S. Chryſoſtome ſemble ſuppoſer qu'il eſtoit enchaîné lorſque J. C. luy apparut. 'En parlant devant Agrippa, il ſouhaite que tout le monde luy reſſemble, *à la reſerve de ces liens*. [Cela eſt bien fort pour marquer qu'il eſtoit alors actuellement dans les fers,] 'ce qui n'empeſchoit pas qu'il n'euſt la liberté d'étendre la main.

Act. 22. v. 30.

Chap. 21. p. 320. a. b.

Act. 23. v. 18. 24. v. 27.

Chry. n. h. 49. p. 427. a.

Act. 26. v. 29.

v. 2.

NOTE LII.

Pour la page 274. § 37.

Sur le grand Pontife Ananie.

'Ananie fils de Nebedée avoit eſté fait grand Pontife avant la 8.e année de Claude, [de J.C. 48,] par Herode Roy de Calcide. 'Jonathas fils d'Ananus [ou Anne,] avoit ce ſemble la meſme dignité, lorſqu'il arriva un grand trouble entre les Samaritains & les Juifs, 'avant la fin de la 12.e année de Claude, & avant que Felix euſt le gouvernement de la Judée. [Il le ſemble, dis-je, puiſque] 'Joſeph dit que Quadratus gouverneur de Syrie envoya à Rome les grands Pontifes, ἀρχιερεῖς, Jonathas & Ananie, nommant Jonathas le premier.

'On n'en peut pas cependant inferer que Jonathas fuſt actuellement grand Pontife plutoſt qu'Ananie. Car nous voyons dans l'Evangile & dans les Actes, qu'Anne pere de ce meſme Jonathas, eſt nommé devant Caiphe, qui exerçoit neanmoins alors le pontificat. Jonathas eſtoit relevé par la conſideration de ſon pere, de ſes quatre freres, de Caiphe ſon beaufrere, [tous grands Pontifes.] 'Il l'avoit eſté luy meſme [longtemps avant Ananie,] ayant ſuccedé à Caiphe [vers l'an 36;] '& Joſeph en parle comme d'un homme qui avoit une reputation extraordinaire. [Il faut remarquer meſme que vers l'an 41,] 'Agrippa luy ayant offert le pontificat, il refuſa cette dignité, ſe contentant de l'avoir éue une fois. [Ainſi il y a peu d'apparence qu'il l'ait acceptée d'un autre dix ans aprés. Ce qui eſt certain, c'eſt que Joſeph ne dit jamais qu'il l'ait éue deux fois, & qu'il ne met aucun grand Pontife entre Ananie] '& Iſmael fils de Fabei, qui fut établi ſur la fin du gouvernement de Felix, [peut-eſtre en 59 ou 60. Ainſi rien n'empeſche qu'Ananie ne fuſt actuellement grand Pontife au mois de may 58.] 'Auſſi il agit alors comme chef du Conſeil des Juifs &c. & c'eſt luy qui va ſoutenir

Joſ. ant. l. 20. c. 3. p. 690. d.

bel. l. 2. c. 12. p. 795. c. e.

ant. l. 20. c. 5. p. 693. b.

bel. p. 795. e.

ant. l. 18. c. 6. p. 622. g.

l. 19. c. 6. p. 671. d.

d. e.

l. 20. c. 6. p. 696. d.

Act. 23. v. 2. 3. 24. v. 1.

tenir à Ceſarée la cauſe des Juifs contre S. Paul.

Capel.p.87. 'Capelle dans ſon catalogue des Pontifes, veut qu'il euſt eſté depoſé en 50 Joſ.ant.l.20. c.5.p.692.c. [ou 52,] 'lorſque Quadratus l'envoya priſonnier à Rome, pour rendre raiſon de la conduite des Juifs. [Mais je doucerois que cette raiſon fuſt ſuffiſante, & d'autant plus que les Juifs gagnerent leur cauſe en cette rencontre. On devroit trouver dans Joſeph qui eſt-ce qui fut mis en ſa place. Mais au moins Capelle ne devoit pas choiſir pour cela bel.l.2.c.22. p.795.c. a Capel.p.87. Joſ.ant.l.20. c.6.p.695.a.b. Jonathas,]'qui fut auſſi envoyé alors à Rome avec Ananie.[a] Il ſemble ſe vouloir fonder ſur ce que dit Joſeph, que Felix fit aſſaſſiner le grand Pontife Jonathas. [Mais auroit-il ignoré que ceux qui avoient eu une fois ce titre, le gardoient toute leur vie ?]

Pearſon.p. p.16. 'Pearſon croit auſſi qu'Ananie tenoit le pontificat lorſqu'il fit donner un Syncp.in Act. p.1511.g. ſoufflet à S. Paul: '& Grotius dit que Iſmael luy ſucceda peu de temps aprés. Il doute ſi ce fut par la depoſition ou par la mort d'Ananie. [Mais on apprend de Joſeph qu'Ananie ne mourut que le 7.e ſeptembre 66. *V. les Juifs* § 43.]

NOTE LIII.

Pour la page 274.l.37.

Sur ce que S. Paul dit qu'il ne connoiſſoit pas le grand Pontife Ananie.

Chry.in Act. h.48.p.417.d. 418.b. Aug.B. ep.138.§.13.p. 415.d.e. b Aug.B.f.D. in m.l.1.c.19. p.191.f. c ep.138.p.415. e. 'Quelques uns ont cru que c'eſtoit par ironie que S. Paul diſoit qu'il ne connoiſſoit pas le grand Preſtre Ananie; [b] ou que ſon ſens eſtoit qu'il ne le reconnoiſſoit point pour grand Preſtre, mais J.C. ſeul;[c] eſtant difficile, dit S. Auguſtin, qu'un homme qui avoit toujours eſté élevé à Jeruſalem parmi les Juifs, ne connuſt pas celui qui eſtoit le chef de leur religion, [& dont la dignité pouvoit meſme ſe remarquer par Chry.p.418.b. 419. ſon rang.]'Cependant il y a grande apparence qu'il ne le connoiſſoit point effectivement, parcequ'il eſtoit meſlé parmi pluſieurs autres perſonnes; cette aſſemblée n'eſtant point ſolennelle ni reguliere. 'Et comme S. Paul n'avoit preſque pas eſté à Jeruſalem depuis 24 ans, il eſtoit aiſé qu'il ne connuſt pas Ananie. p.418.b. C.à Lap.in Act. 323.324.

NOTE LIV.

Pour la page 276.§ 38.

En combien de temps S. Paul fut mené de Jeruſalem à Ceſarée.

'La lettre des Actes porte à croire que S. Paul eſtant parti de Jeruſalem à la troiſieme heure de la nuit, c'eſt à dire ſur les neuf ou dix heures du ſoir, (car c'eſtoit aprés la Pentecoſte,) arriva à Ceſarée le jour d'aprés, n'ayant eſté en chemin qu'une nuit & un jour. [Cela n'eſt pas impoſſible,]'ſelon l'Itineraire de Jeruſalem ou de Bordeaux, qui conte 42 milles de Jeruſalem à Antipatride, & 16 milles d'Antipatride à Ceſarée. [Car cela ne fait en tout que 19 lieuës de trois mille pas, ou 23 en contant 2500 pas pour une lieuë, comme nous faiſons d'ordinaire.]'Il y en a qui ne mettent que 16 lieuës. [a] Mais d'autres diſent qu'il y avoit pour 17 heures de chemin de Jeruſalem à Antipatride, & 8 d'Antipatride à Ceſarée: de ſorte qu'il n'auroit pu y arriver que le 2.e jour, ſurtout eſtant accompagné juſques à Antipatride de 400 hommes d'infanterie. 'Selon la vie de S. Martinien, il ſemble qu'on pouvoit aller en un jour de Ceſarée à Jeruſalem. From.in Act 24.v.11.p. 688.a. It.Bur.p.44. a. Sinep.in Act. p.1594.h. a h.[C.a Lap. ib.p.314. Boll.13.feb. p.669.b.

NOTE LV.

Pour la page 276.§ 38.

Si S. Paul a attribué de la juſtice à Felix.

'Divers manuſcrits grecs font dire à S. Paul que Felix eſtoit un juge juſte & equitable, δίκαιον κριτὴν. 'On lit de meſme dans S. Chryſoſtome, & l'explication de ce Pere fait voir qu'il l'avoit ainſi dans ſon exemplaire. [Cependant ſelon que l'hiſtoire décrit ce Felix, il eſt difficile de voir comment on l'a pu appeller un bon juge ſans flaterie & Oxon.p.389. Chry.in Act. h.50.p.431.d. e.433.e.

ſans menſonge. *V. les Juifs* § 36-38. Le grec ordinaire n'a point δίκαιος, non plus que le latin.]

Pour la page 277. § 39.

NOTE LVI.

Que S. Paul a eſté deux ans priſonnier à Ceſarée, & juſqu'en l'an 60.

Joſ.vit.p.999. b.c.d. Felix eſtant gouverneur de Judée, envoya à Rome quelques preſtres Juifs pour eſtre jugez par Neron. Joſeph l'hiſtorien ayant appris que dans leur malheur, ils demeuroient fermes dans la pieté, s'en alla à Rome en la 26 ou la 27.e année de ſon âge, μετ' ολιγον & ἐκτον, & les delivra par la faveur de p.998.c. Poppée femme de Neron. La 26.e année de Joſeph commence en 62. [Et ainſi il ſemble qu'il faut dire que Felix eſt demeuré en Judée juſqu'en 62, & que S. Paul n'a eſté à Rome qu'en 63.]

Uſſ.p.676.a. C'eſt ce qu'a ſuivi Uſſerius.

[Mais ſelon ce calcul, il faut que S. Paul ſoit demeuré priſonnier à Rome juſqu'en 65. Ainſi il n'y aura eu qu'un an entre ſa delivrance & ſa mort, que nous ne ſaurions mettre pluſtard qu'en 66 *V. S. Pierre* § 35 | *note* 40. Or ce terme eſt trop court aſſurément pour faire retourner S. Paul en Aſie, ce que nous p.681. nous croyons obligez d'admettre] comme Uſſerius l'admet auſſi; [ſans parler de l'Eſpagne, où pluſieurs Peres aſſurent qu'il a preſché au ſortir de Rome. C'eſt ce qui fait que nous aimons mieux ne pas ſuivre le ſens naturel de Joſeph, & dire que Felix ayant quitté ſon gouvernement en 60, & ayant alors envoyé à Rome ces Juifs dont parle Joſeph, leur cauſe fut longtemps en ſuſpens, comme celle de S. Paul le fut durant deux ans: & qu'enfin ſur la nouvelle qu'ils eſtoient en danger, ou meſme par la ſeule compaſſion de les voir ſouffrir ſi longtemps, Joſeph s'en alla à Rome pour les aſſiſter: en quoy il s'eſt Joſ.vit.p.999. e. pu couler deux ou trois années.] Et en effet Joſeph revenant de ce voyage, trouva les Juifs déja tout emus, & tout portez à la revolte contre les Romains; [ce qu'on ne peut guere mettre qu'en l'an 65.] Pearſon finit auſſi le gouver- Pearſ.an.P. nement de Felix en l'an 60, [a] & differe P.17. a p.21. le voyage de Joſeph en Italie juſqu'en l'an 64.

Ceci peut ſuffire pour accorder Joſeph avec ce que nous croyons que Felix eſt ſorti de Judée dés l'an 60. Mais il eſt bien difficile de l'accorder avec Euſebe & S. Jerome, qui diſent que S. Paul vint à Rome en la 2.e année de Neron, de J.C. 56. Cependant Joſeph raconte ce qu'il voyoit, & ce qu'il faiſoit. Ainſi on ne peut faire difficulté de preferer [ſon autorité] à toutes les foi- Bar.58. § 158. bles raiſons que Baronius allegue pour 159. ſoutenir celle d'Euſebe. Il eſt vray qu'il cite meſme S. Luc pour cela, pretendant que quand il dit que Feſte ſuccede à Felix *aprés que deux ans furent paſſez*, il veut dire que cela arriva dans la 2.e année de Neron. [Mais S. Luc n'a jamais dit un mot de Neron. Comment donc auroit-il voulu que nous l'entendiſſions de luy? Il eſt viſible que ces deux ans ne ſe peuvent entendre que du gouvernement de Felix, ou de la priſon de S. Paul.] Baronius avoue qu'on ne peut l'entendre du premier, & qu'en l'entendant de la priſon de S. Paul, on ne peut pas ſoutenir qu'il ſoie venu à Rome en la 2.e année de Neron.

From.in Act. 24.v.27.p. 691.2. Quelques uns diſent que Neron en venant à l'Empire, avoit continué Felix dans le gouvernement de la Judée que Claude luy avoit donné, & qu'il faut entendre S. Luc des deux ans de cette continuation. [Quand cette continuation auroit eſté, je penſe que tout le monde auroit neanmoins conté les années de Felix depuis ſon entrée dans le gouvernement. Les flateurs n'y manquent pas, & les autres les ſuivent. Mais je croy qu'on ne peut trouver aucun veſtige que les nouveaux Empereurs donnaſſent un nouveau pouvoir à ceux

qu'ils laiſſoient dans leurs emplois, ni qu'ils fiſſent autre choſe pour les y continuer, que de ne les pas rappeller.]

C. a Lap. ib. p. 335. a. c. 'On marque que Bede, Oecumenius *in prol.* Lyranus, la Gloſe, Denys le Chartreux, Onuphre, & d'autres, ont entendu ces deux ans de la priſon de S. Paul. [Pearſon & pluſieurs autres perſonnes habiles, les ont encore ſuivis depuis, au nombre deſquels il faut

Euſa. p. 26. a. b. mettre M.r Valois,] 'qui dit que S. Paul fut tres long-temps alors en priſon.

[Pour Uſſerius qui veut que Feſte ſucceſſeur de Felix, ne ſoit venu en Judée qu'en 62, outre ce que nous en avons déja dit, il faut conſiderer que Feſte eut Albin pour ſucceſſeur, &

Joſeph. l. 20. c. 9. p. 702. d. e. Albin Florus,] 'dont le gouvernement a commencé en la 10 ou 11.e année de Neron, [c'eſt à dire en 64, ou au pluſtard dés le commencement de 65. Ainſi il n'y aura que deux ans pour Feſte & Albin; ce qui certainement eſt bien peu.

Mais de plus, je ne voy pas de moyen de douter qu'Albin ne fuſt gouverneur

Bel. l. 7. c. 12. p. 961. a. c. d. de Judée dés l'an 62.] 'Car il l'eſtoit déja lorſque Jeſus fils d'Ananus commença à predire le malheur de la ville de Jeruſalem à la feſte des Tabernacles, 4 ans avant la guerre, 7 ans & 5 mois

Uſſ. an 65. p. 872. avant le ſiege. 'La guerre commença au mois de may 66,[a] & le ſiege au mois

a an. 70. p. 685. d'avril de l'an 70. *V. la ruine des Juifs* § 42. 60. [Ainſi la prediction de ce Jeſus

Phot. c. 47. p. 30. c. commença ſur la fin de l'an 62.] 'Il eſt vray que dans Photius au lieu de 7 ans

Uſſ. an. 63. p. 879. & 5 mois, on lit 6 ans & 3 mois: 'ce qu'Uſſerius n'a pas manqué de ſuivre. [Mais il y a déja certainement faute dans Photius pour les mois, n'y ayant pas moyen de ne mettre que 3 mois entre la feſte des Tabernacles, qui ſe celebroit au 7.e mois, & le commencement du ſiege. C'eſt meſme tout ce que l'on peut faire de n'y en conter que 5 complets 3. & il faut ſans doute y ajouter encore une bonne partie du 6.e Auſſi Uſſerius a ſuivi le texte de Joſeph pour ce point. Et pour les années, les 4 ans de devant la guerre ne peuvent s'accorder qu'avec les 7 de devant le ſiege:] 'ce qui a obligé Uſſerius de dire que c'eſtoit 4 ans avant que Veſpaſien eut la conduite de la guerre. [Mais Joſeph dit 4 ans avant la guerre: & c'eſt ce que nous ſommes obligez de ſuivre.] p. 678.

NOTE LVII.

Pour la page 280. § 40.

Que S. Paul s'eſt embarqué pour Rome ſur un vaiſſeau d'Adramytte.

'Le vaiſſeau où S. Paul fut mis pour aller à Rome, eſtoit d'Adramytte [en Myſie] ſelon le grec, & d'Adrumet [en Afrique] ſelon le latin. Mais ce vaiſſeau devoit aller coſtoyer l'Aſie: '& en effet il prit ſon chemin à droite le long des coſtes de la Phenicie. [Tout cela eſt tres naturel s'il alloit a Adramytte: au lieu que pour aller à Adrumet, il euſt falu prendre la pleine mer, ou tourner à gauche le long de l'Egypte. Cela eſt encore plus fort, ſi par l'Aſie Saint Luc entend en cet endroit l'Ionie & la province d'Epheſe, comme il fait partout ailleurs.] 'Auſſion marque que di- From. n. p. 697. c. vers manuſcrits latins ont Adramytte; 'au lieu que de quatre manieres dont Oxon. p. 394. on lit ce mot dans le grec, il n'y en a pas une pour Adrumet. Act. 27. v. 2. v. 5.

NOTE LVIII.

Pour la page 281. § 40.

Sur S. Ariſtarque.

'Adon, [& le martyrologe Romain,] Ado. ſect. p. 39. diſent que S. Ariſtarque a eſté Eveſque de Theſſalonique, & qu'aprés beaucoup de combats qu'il ſoutint longtemps pour J. C. il fut couronné par luy & ſe repoſa. [C'eſt dire aſſez clairement qu'il n'a point ſouffert le martyre.] 'Cependant les Grecs pretendent Men. 14. apr. p. 209. 210. qu'il a eu la teſte tranchée par ordre de Neron avec Saint Paul, [auſſitoſt] aprés luy; & ils luy donnent pour com-

pagnons de ſon martyre, S. Pudent & S. Trophime. [Mais quelque peu d'autorité qu'ait leur témoignage, ils l'infirment encore,] en citant pour garant Dorothée de Rome, dont ils font un éloge magnifique. Ils diſent que ces trois Saints furent compagnons de tous les voyages & de toutes les ſouffrances de S. Paul, [de quoy Adon & le martyrologe Romain conviennent avec eux à l'égard de S. Ariſtarque. Mais je ne ſçay ſi cela s'accorde tout à fait bien avec ce qu'ils ajoutent,] qu'ils eſtoient du nombre des 70 Diſciples; ce qui fait qu'ils ne manquent point de leur donner le titre d'Apoſtres. Voilà ce qu'ils en diſent le 14 d'avril, auquel ils en
17. ſept. p. 166. font leur grand office. 'Ils font encore une memoire de S. Ariſtarque le 27 de ſeptembre, où ils le joignent avec Jean Marc, & Zenas qu'ils appellent Zenon, & ils le mettent auſſi ce jour là au rang des 70 Diſciples. Ils ajoutent qu'il a eſté Eveſque d'Apamée en Syrie, que comme un autre S. Jean, il ſe nourriſſoit de ſauterelles & de miel ſauvage, & qu'il portoit une ceinture de cuir: [mais ils ne parlent point du tout de ſon martyre. Uſuard ſe contente de l'appeller diſciple de S. Paul.]

Pour la page 281. § 40.

NOTE LIX.

Que S. Paul a abordé au port de Myre en Lycie.

Act. 27. v. 5] Ozon. 'Le vaiſſeau où eſtoit S. Paul aborda à Lyſtre en Lycie ſelon le latin des Actes, & ſelon les manuſcrits grecs du Marquis de Velés, ou à Myre dans la meſme province ſelon le grec. 'On ne connoiſt point d'autre ville de Lyſtre, que celle qui eſt en Lycaonie bien loin de la mer: & il n'y a pas d'apparence de dire qu'il y en avoit auſſi une en Lycie, qui n'a pas eſté marquée par les anciens; puiſqu'il paroiſt que celle-ci eſtoit une ville de commerce, qui par conſequent doit avoir eſté connuë.

From. n. p. 657. 2.

'Grotius pretend que Myre meſme eſt trop eloignée de la mer pour eſtre un port; & qu'ainſi il ne faut lire en cet endroit ni Lyſtre ni Myre, mais Limyre, qui eſt certainement un port de mer dans la Lycie. [Cette conjecture ingenieuſe ſeroit conſiderable, ſi elle eſtoit appuyée ſur quelque manuſcrit, ce que Grotius meſme ne dit point. Mais je ne penſe pas qu'il ſoit neceſſaire d'y avoir recours.] 'Car Myre n'eſtoit qu'à 20 ſtades de la mer, [c'eſt à dire à une petite lieuë. Ainſi il pouvoit y avoir ſur la mer un port qui paſſoit pour une partie de la ville: comme je croy qu'on trouve ſouvent dans l'hiſtoire que des vaiſſeaux eſtoient abordez à Ravenne, quoique cela s'entendiſt proprement de Claſſe, qui eſtoit le port de Ravenne,] '& qui en eſtoit eloigné de prés de trois milles, [qui ſont 24 ſtades.] 'Limyre meſme eſtoit auſſi à 20 ſtades de la mer. 'Pluſieurs modernes abandonnent la Vulgate en cet endroit.

Synop. p. 613. a. b. c.

Strab. l. 14. p. 666. a.

Baudr. p. 100. 2.

Strab. p. 666. a.

From. p. 657. 1.

NOTE LX.

Pour la page 281. § 41.

Temps du naufrage de S. Paul.

'Baronius croit que le jeûne aprés lequel S. Paul fit naufrage, eſt celui du dixieme mois, 'inſtitué en memoire du commencement du ſiege de Jeruſalem ſous Sedecias, & celebré au mois de janvier. 'Mais on ne peut pas raporter au mois de janvier ce que dit S. Luc, Que la navigation eſtoit déja perilleuſe. [Cela convient mieux au mois d'octobre,] 'aprés le jeûne du ſettieme mois des Juifs, comme Uſſerius & pluſieurs autres l'ont entendu; & le ſimple mot de jeûne marque mieux celui là que tout autre, puiſque c'eſtoit le jeûne ſolennel de l'Expiation. Il pouvoit tomber en l'an 60 vers le 22 de ſeptembre,] 'puiſque le 6 d'avril eſtoit le 18 du premier mois Juif.

Bar. 58. § 168.

Uſſ. an. m. 3414. p. 72. c.

Act. 27. v. 9] From. n. p. 657. a.

Uſſ. 676. e] Synop. p. 614. c.

Buch. cycl. p. 17.

[Il y a cependant une objection conſiderable à faire.] 'Car quand S. Luc dit

Act. 27. v. 9. 14.

que le jeûne eſtoit déja paſſé, c'eſtoit
v. 33. peu avant la tempeſte, 'qui aprés avoir duré 14 jours, jetta S. Paul à Malte. [C'eſt donc tout ce qu'on peut faire que de dire qu'il aborda à Malte à la
28. v. 11. fin d'octobre.] 'Il en repartit au bout de trois mois pour aller à Rome. [Ainſi il ſe ſera remis en mer dés le commencement de fevrier : & c'eſt de bonne heure. Cependant nous n'avons point cru devoir abandonner ſur cela l'opinion commune des plus habiles, n'en voyant point de meilleure dans tout ce
Pearſ. an. P. 1. p. 18. que les autres diſent.] Pearſon ne trouve point de difficulté a croire que S. Paul arriva à Rome dés le mois de fevrier.

Pour la page 282. § 41.

NOTE LXI.

Du lieu d'Aſſon mis en Candie par la Vulgate.

Act. 27. v. 13. 'Le latin des Actes porte que le vaiſſeau de S. Paul partit d'Aſſon; prenant pour un nom propre ce qu'on lit dans le grec, ἄραντες ἄσσον &c. [En ce ſens, le grec ſignifieroit plutoſt qu'on leva l'anchre à Beaux-ports, pour tirer vers
Synop. n. p. 1615. h. Aſſon, & de là à Phenice.] 'Mais on ſoutient que ſelon la conſtruction greque, cet endroit ne peut ſignifier ni
v. g. qu'on partit d'Aſſon, ni qu'on partit pour Aſſon, & qu'ainſi ἄσσον en ce lieu n'eſt point un nom propre, mais doit ſignifier *proche*. On marque meſme que s'il y avoit une ville d'Aſſon en Candie, c'eſtoit dans les terres, & non ſur la coſte.

Pour la page 283. § 41.

NOTE LXII.

Faute de Sulpice Severe ſur le naufrage de S. Paul.

Sulp. ep. 1. p. 222, 223. 'S. Sulpice Severe dit que l'Evangeliſte [S. Luc] nous apprend que S. Paul avoit eſté ſubmergé dans les eaux, & eſtoit demeuré trois jours & trois nuits au fond de la mer, par un miracle non moins extraordinaire que celui de S. Pierre, qui avoit marché ſur les eaux. [Il confond apparemment cet endroit des Actes, avec ce que dit S. Paul en la ſeconde epiſtre aux Corinthiens c. 11. v. 25, écrite plus de trois ans auparavant. Car de la maniere dont S. Luc dit que l'on aborda à Malte, il n'y a point dutout d'apparence que perſonne ait alors eſté ſubmergé dans la mer, & S. Paul moins qu'aucun autre. Il n'eſt meſme parlé dans l'epiſtre aux Corinthiens que d'un jour & d'une nuit, & non de trois. Auſſi j'ay vu un manuſcrit de S. Sulpice, qui au lieu de *poſt triduum totidemque noctes*, a *poſt diem ac noctem*.]

Pour la Page 284. § 42.

NOTE LXIII.

Que S. Paul eſt abordé à Malte, non à Melite ſur la coſte de Dalmacie.

Act. 27. v. 27. 28. v. 1. 'S. Luc dit que le naufrage de S. Paul, qui le jetta en l'iſle de Melite, arriva dans la mer Adriatique. 'Mais c'eſt qu'il
Synop. n. p. 1619. 1620. comprend ſous ce nom toute la mer qui eſt proche de l'Italie, comme on voit par divers auteurs que c'eſtoit alors l'uſage. 'Car la qualité du vent qui pouſ-
p. 1623. ſoit le vaiſſeau, & la route que S. Paul tint depuis pour aller à Rome, ne permettent pas de croire qu'il ſoit abordé à l'iſle de Melite qui eſt dans la mer Adriatique & dans le golfe de Veniſe, ſur les coſtes de Dalmacie, [& moins encore à Mitylene,] 'comme S. Jerome
Hier. ep. 30. p. 202. a. ſemble avoir lu, s'il n'y a faute dans ſon texte, qui fait une iſle de Mitylene, [au lieu que c'eſt une ville dans l'iſle de Lesbos.] 'Ainſi l'iſle de Melite où il
Synop. p. 1623. d. e. aborda, ne peut eſtre autre que celle qui eſt aujourd'hui ſi connuë ſous le nom de Malte.

Pour la page 285. § 42.

NOTE LXIV.

Que Publie de Malte n'eſt point Saint Publie d'Athenes.

Synop. p. 1625. b. 'Grotius & d'autres croient que Publie n'eſtoit pas ſeulement le plus con-

ſiderable habitant de l'iſle de Malte par ſes richeſſes &c. mais qu'il en eſtoit auſſi le magiſtrat, & que c'eſt ce que marque le mot de πρῶτος.

Ado, feſt. p. 32. 'Adon dit que ce Publie s'eſtant entierement attaché à S. Paul, cet Apoſtre l'ordonna Eveſque, & l'envoya preſcher l'Evangile; qu'il gouverna depuis l'Egliſe d'Athenes; & qu'il finit ſa vie par un glorieux martyre. Bell. 21. jan. p. 338. 'Mais il n'eſt ſuivi en cela que par tres peu de Latins, Laun. de Dio. t. 2. p. 257. & ne ſe trouve autoriſé d'aucun auteur grec. a Au contraire, il eſt viſible par S. Denys de Corinthe, que S. Publie Eveſque d'Athenes n'a eſté martyrizé que vers le temps de M. Aurele. [On en a parlé dans la perſecution de ce Prince § 6.]

a Euſ. l. 4. c. 23. p. 143. d in. p. 81. 2. a. b.

Pour la page 287. § 43.

NOTE LXV.

Sur S. Epaphrodite.

Boſſ. 22. mars, p. 370. § 2. 3. 'Les Grecs font de S. Epaphrodite dont parle S. Paul, le 8 ou 9 de decembre, auſſi-bien que le 29 & le 30 de mars, & le qualifient Apoſtre, l'un des 70 Diſciples, & Eveſque d'Adriaque, d'Andraque &c. [Tout cela n'eſt pas fort fondé, s'il ne l'eſt pas plus que] leur pretendu S. Ceſar Eveſque de Corone, dont ils font en meſme temps, [& qui n'eſt autre que l'Empereur Neron.

Il eſt viſible que S. Epaphrodite eſtoit de l'Egliſe de Philippes, lorſqu'il vint trouver S. Paul;] 'Thdrt. in Phil. p. 325. d. 333. c. & meſme il en eſtoit Eveſque ſelon Theodoret, qui ſe fonde ſur ce que S. Paul l'appelle l'Apoſtre des Philippiens. [Car n'eſtant point leur Apoſtre pour leur avoir apporté le premier la foy, ce qui appartient à S. Paul meſme, il ne le pouvoit eſtre que comme leur Eveſque, ſi c'eſt ici un nom de dignité. Mais il peut ſe prendre dans ſa ſignification naturelle d'envoyé, ou de deputé; & en ce ſens il ne prouve point qu'il fuſt Eveſque.]

Boſſ. 22. mars, p. 370. § 2. 'Un diſcours attribué à Metaphraſte, veut que S. Pierre ait ordonné un Epaphrodite Eveſque à Terracine, qui eſt dans la Campagne de Rome. Le martyrologe Romain en fait le 22 de mars [& autant qu'on en peut juger par Ughellus t. 1. p. 200. a, & par Ferrarius p. 161, on n'en a point d'autre connoiſſance.] 'Baronius veut que ce ſoit celui dont parle S. Paul; [c'eſt à dire que de Rome il ſoit retourné à Philippes, & de là preſque auſſitoſt à Rome pour eſtre fait Eveſque de Terracine. Nous ne craignons point de dire que cela eſt auſſi peu probable, que peu fondé & peu neceſſaire.] 'Baronius meſme penche plutoſt en un autre endroit à diſtinguer trois Epaphrodites, fondez l'un ſur S. Paul; l'autre ſur Dorothée, & le troiſieme ſur Metaphraſte. [Mais les deux derniers ſont de bien mauvais garants, & le plus ſeur eſt de ne s'y point arreſter dutout, quoique les Grecs paroiſſent avoir tiré de Dorothée leur epiſcopat d'Adriaque.]

Bar. 22. mars, c. 22. 60. § 2.

Pour la page 290. § 44.

NOTE LXVI.

Diverſes choſes peu aſſurées ſur S. Philemon.

Conſt. l. 7. c. 46. p. 327. c. 'Les Conſtitutions des Apoſtres diſent que S. Paul fit S. Philemon Eveſque de Coloſſes. Men. 22. nov. p. 352. 'Cela n'a pas empeſché les nouveaux Grecs dans leurs Ménées, de le faire ſortir de [cette ville] ſa patrie, p. 146. 357. 358. 'pour aller eſtre l'Apoſtre & le premier Eveſque de Gaza [en Paleſtine, p. 350. 'où il abatit les temples des idoles, baſtit des egliſes &c. [Je ne ſçay s'ils en ont de meilleures preuves, que de ce qu'ils diſent avec la meſme aſſurance,] p. 352. 'qu'il eſtoit du nombre des 70 Diſciples, p. 347. 361. '& qu'il avoit vu de ſes yeux le Verbe [incarné.] Ils ſemblent dire auſſi le dernier d'Archippe, d'Appie, & meſme d'Oneſime. p. 359. 'Dans un titre ils mettent auſſi Archippe & Appie au nombre des 70 Diſciples. [C'eſt ſans doute pour cela qu'ils leur donnent largement le titre d'Apoſtres en bien des endroits de leur office.]

P. 355. 'Ils ſont pourtant revenir Philemon à Coloſſes pour y ſouffrir le martyre &c. avec Archippe & Appie du temps de Neron, & ſous Androcle gouverneur d'Epheſe, [c'eſt à dire Proconſul d'Aſie ; quoiqu'il ſoit bien difficile de trouver du temps de Neron des Proconſuls qui aient eu des noms auſſi peu Romains que celui d'Androcle. Nous ne raportons point les particularitez qu'ils diſent de leur martyre, n'y voyant rien d'aſſuré.] P. 346. 360. 'Ils ajoutent que le corps de S. Philemon demeura à Coloſſes, & qu'il y faiſoit beaucoup de miracles.

Ugh. t. 6. p. 2142. b. 'Le menologe de Baſile raporte le martyre de S. Philemon autrement que les Ménées, & ne dit point ce qui arriva d'Appie priſe avec luy. Il fait Androcle Intendant des vivres à Ephèſe. [Mais je ne ſçay s'il y avoit de ces magiſtrats hors de Rome, ni s'ils euſſent eu le droit de condanner à mort.]

Pour la page 392. § 45.

NOTE LXVII.

Que S. Paul a écrit à Philemon en 61, & aux Coloſſiens en 62.

[Comme la lettre à Philemon, & celle aux Coloſſiens furent toutes deux portées par Oneſime, ou au moins envoyées avec luy,] quelques uns ont cru qu'elles avoient auſſi eſté envoyées en un meſme temps, [a] Mais S. Chryſoſtome & Theodoret ſoutiennent que la lettre aux Coloſſiens n'a eſté écrite qu'aprés celle à Philemon, [b] & Theodoret ajoute expreſſément que ce ne fut qu'aprés que Philemon eut renvoyé Oneſime à S. Paul. [C'eſt ce qui paroiſt le plus vraiſemblable, y ayant peu d'apparence] 'que Saint Paul euſt recommandé Oneſime comme un frere fidele, & qu'il cheriſſoit, [à ceux qui ne le pouvoient connoiſtre encore que comme un eſclave fugitif, ſans parler au moins de ſa converſion. S. Chryſoſtome paroiſt avoir ſuivi ce ſentiment pour la meſme raiſon.] 'Car la preuve qu'il allegue pour montrer que l'epiſtre à Philemon a eſté écrite avant celle aux Coloſſiens, c'eſt qu'Oneſime a porté celle-ci.

Hier. in Phile. p. 259. d] Bar. 60. § 40. Uſſ. p. 680. b. [a] Chry. pr. in Rom. p. 3] Thdrt. ib. p. 5. 6. & alibi. [b] Thdrt. in Col. p. 362. a.

[Comme S. Paul joint avec luy S. Timothée à la teſte des epiſtres aux Coloſſiens & aux Philippiens, cela nous oblige de dire que ces deux lettres ont eſté écrites en l'an 62, afin que S. Timothée qui eſtoit alors avec S. Paul, ait eu le temps d'aller à Philippes, & d'y demeurer aſſez longtemps en priſon avant que S. Paul écriviſt aux Hebreux, c'eſt à dire avant le commencement de l'an 63, de quoy on verra la raiſon ſur S. Timothée note 4.

Mettant l'epiſtre aux Coloſſiens en 62, il faut mettre celle à Philemon dés 61. Ainſi on voit que S. Paul eſperoit dés le commencement de ſa captivité de Rome d'eſtre bientoſt delivré, & que cela n'arriva pas neanmoins ſitoſt. Ce qui ne ſurprendra pas ceux qui ſavent que Dieu n'eclaire les plus grands Prophetes, qu'au temps & en la maniere qu'il luy plaiſt.]

Pour la page 392. § 45.

NOTE LXVIII.

Que S. Paul n'avoit point vu les Coloſſiens quand il leur a écrit.

'C'eſt le ſentiment commun des commentateurs grecs & latins, que S. Paul n'a point preſché à Coloſſes, ni à Laodicée, à cauſe de ce qu'il dit aux Coloſſiens : *'Je ſuis bien aiſe que vous ſachiez combien eſt grand le ſoin que j'ay pour vous, pour ceux de Laodicée, & pour tous ceux qui ne m'ont point vu.* 'S. Chryſoſtome eſt entré dans le meſme ſentiment.

Eſt. pr. Col. p. 680. Uſſ. an. 64. p. 580. Col. 2. v. 1. Chry. n. h. t. p. 148. c.

'Neanmoins Theodoret, [qui a accoutumé de ſuivre ce Pere,] aime mieux croire qu'il y a preſché ; & pour les paroles que nous avons citées, il veut qu'on les explique ainſi, *J'ay un grand ſoin non ſeulement de vous, mais de ceux meſmes que je n'ay point vus.* Il ſe fonde Thdrt. ib. p. 342. 343. 350. d.

Col. 4. v. 9. Chry. pr. in Rom. p. 1. 4.

ſur ce que S. Paul ayant preſché dans la Phrygie, il y a toute apparence qu'il a preſché à Laodicée qui en eſt la capitale, & par conſequent à Coloſſes, qui
Eſt.ib.p.610. eſt proche de Laodicée. 'Cette raiſon aſſurément eſt foible, eſtant aiſé que S. Paul ait preſché en divers endroits de la Phrygie, qui eſt une province aſſez étendue, ſans aller du coſté de
p.689.2. Laodicée: 'Et il eſt difficile au contraire, de ne pas dire que le ſens que Theodoret donne aux paroles de S. Paul,
Thdrt.ib.p. 343.b.c. eſt forcé & peu naturel. 'Mais comme dit ſur cela Theodoret meſme, il importe peu quel ſentiment on ſuive dans ces ſortes de queſtions, qui n'intereſſent point la foy [ni les mœurs.]

Pour la page 294.§ 45.

NOTE LXIX.

Sur la fauſſe epiſtre de S. Paul à ceux de Laodicée.

Col.4.v.16 Hiſt.n.p.712.2. 'Le texte latin de l'epiſtre aux Coloſſiens, qui porte *Et eam quæ Laodicenſium eſt*, a pu donner quelque lieu de croire que S. Paul avoit écrit à ceux
Thdrt.n.p. 363.c Eſt.p. 712.2. de Laodicée. 'Mais le texte grec, τὴν ἐκ Λαοδικείας, fait voir que c'eſtoit une lettre écrite de Laodicée, non par S. Paul qui n'y avoit jamais eſté, mais à S.
Col.4.v.15. Paul par ceux de Laodicée. 'Et puiſque
Bar.60.§ 13. S. Paul ordonne aux Coloſſiens de ſaluer de ſa part ceux de Laodicée, 'c'eſt une marque indubitable qu'il ne leur
Eſt.p.711.712. écrivit point alors. 'Ainſi il ne faut pas s'arreſter a ce que quelques auteurs latins, entre leſquels il ſemble qu'il faille mettre meſme S. Gregoire le grand *in Job.l.35. c.15.p.1046. b.* & S. Philaſtre de Breſſe *c.89. bib. P. t.4. 1.p.22.c*, ont cru que Saint Paul avoit effectivement écrit à l'Egliſe de Laodicée.
Thdrt.p.363. c. 'Cette fauſſe opinion n'a pas laiſſé de ſe repandre meſme parmi les Grecs, & on alla juſqu'à produire une lettre
c Hier.v.ill. c.5.p.267.b. d Eſt.p.711.2. pretenduë de S. Paul à ceux de Laodicée. 'Mais elle a eſté rejettée de tout le monde comme une piece ſuppoſée, [d] ce qui eſt meſme atteſté par le VII. Concile œcumenique. 'S. Philaſtre dit auſſi
Phila.c.89. p.22.c. que l'on parloit d'une epiſtre de Saint Paul à ceux de Laodicée, & que l'on ne la liſoit point dans l'Egliſe, parceque des heretiques y avoient ajouté quelque choſe.

'On en trouve encore une aujourEſt.p.711.2. d'hui dans S. Anſelme, & dans d'autres, que Sixte de Sienne, qui la raporte auſſi *l.2.p.113*, croit eſtre celle dont les anciens ont parlé. On en doute, parcequ'on ne voit rien qui paroiſſe y avoir eſté inſeré par les heretiques. Mais on ne doute pas qu'elle ne ſoit auſſi ſuppoſée. Eſtius en donne quelques raiſons.

'Tertullien dit que Marcion donnoit
Tert.in Marc. l.5.c.11.17.p. 598.c 607.b. à l'epiſtre aux Epheſiens le titre d'epiſtre à ceux de Laodicée, [Nous en parlerons dans la note 79.]

Pour la page 294.§ 45.

NOTE LXX.

Que S. Oneſime a plutoſt eſté Eveſque de Berée que d'Epheſe.

'Uſuard, Adon, & d'autres martyBoll.16.feb. p.836.f. rologes, diſent que S. Paul ordonna Eveſque S. Oneſime ſerviteur de Philemon, luy donna le ſoin de la predication de l'Evangile, & le laiſſa à Epheſe [en 64 ou 65, lorſqu'il en partit pour revenir mourir à Rome.] Cela pourroit eſtre vray, en l'entendant d'un epiſcopat general, non attaché à l'Egliſe d'Epheſe, [quoique ces auteurs ne ſoient pas propres pour nous aſſurer d'une choſe ſi eloignée d'eux.

Mais de plus, ils paroiſſent entendre que S. Paul l'ordonna Eveſque d'Epheſe;] ce que divers martyrologes di- Ibid. ſent poſitivement: & le Romain ajoute meſme que c'eſtoit aprés S. Timothée, [comme ſi S. Paul l'euſt ſurvécu. Il y a donc bien de l'apparence que tout le fondement de ces auteurs, c'eſt que] S. Ign.ad Eph. p.2. Ignace parle d'un Oneſime Eveſque d'Epheſe [en l'an 107.] 'Et en effet Adon Ado,feſt.p.37. raporte

raporte expreſſément ſes paroles au ſerviteur de Philemon. [Cependant il y a bien loin depuis l'an 61 ou environ, que cet Oneſime fut converti dans un âge ſans doute déja avancé, juſqu'à l'an 107. Et S. Ignace ne le releve ni par ſon grand âge, ni par l'amour & le ſoin que S. Paul avoit eu pour luy &c.

De plus, il eſt certain que les Grecs n'ont point dutout cru que le ſerviteur de Philemon ait eſté Eveſque d'Epheſe. Car les Conſtitutions, dont l'autorité telle qu'elle ſoit, eſt encore plus grande que celle d'Uſuard & d'Adon,] Conſt.l.7.c. 46.p.387.c. 'diſent qu'Oneſime de Philemon fut fait Eveſque de Berée en Macedoine. Cedr p.245.d. Nicef.l.3.c.11. p.230.b. Cedrene & Nicephore diſent que S. Oneſime ſouffrit le martyre ſous Domitien: [ce que tout le monde entend du meſme Oneſime; & il n'y a pas d'apparence de l'entendre d'un autre. Ainſi il ſera mort dix ans au moins avant l'Eveſque d'Epheſe. Il ſemble auſſi qu'Euſebe en parlant d'Oneſime Eveſque d'Epheſe, auroit dit que c'eſt celui dont parle S. Paul.] Uſſerius *in* Cotel.ap.n.p. 441.d. *Ign. p.* 5, '& M.r Cotelier, penchent à croire que ce ſont deux. a Bollandus croit meſme plutoſt que le ſerviteur de Philemon n'a point dutout eſté Eveſque: [mais je ne voy pas qu'il cite jamais le paſſage des Conſtitutions, qui marque au moins qu'il y a long-temps qu'on l'a cru.]

a Boll.t.1.may,t. 2.p.17.c.

Pour la page 294. §45.

NOTE LXXI.

L'hiſtoire du martyre de S. Oneſime tres incertaine.

Bar.16.feb.a. 'Nous avons dans Surius au 16 de fevrier, des actes du martyre de Saint Oneſime, attribuez à Metaphraſte, [& qui ſont dignes de luy. Ils paſſent tout d'un coup de ſa converſion à ſon martyre, ſans dire qu'il ait eſté Eveſque ni de Berée ni d'Epheſe. Ils font commencer ſon martyre à Rome, & finir à Pouzoles, au moins autant qu'on en peut juger parmi l'obſcurité de cette piece mal digerée.] 'Les Grecs qui ont apparemment ſuivi ces actes, diſent nettement qu'il a ſouffert à Pouzoles, ce que quelques Latins ont dit auſſi. 'Mais Bollandus ſoutient que celui qui a ſouffert à Pouzoles, eſt un autre Oneſime dont on fait le 31 de juillet, & qui n'a ſouffert que dans le III. ou le IV. ſiecle. Uſuard, Adon, & les autres qui les ont ſuivis, diſent qu'il fut amené à Rome, où il fut lapidé, & ſon corps reporté à Epheſe. [Je penſe qu'il eſt fort permis d'avouer qu'on ne ſçait rien de tout cela, & de croire qu'il eſt ſouvent inutile de chercher dans les modernes ce que les anciens n'ont point dit.]

Bill.b.p.858. b.c] Ugh.t.6. p.249.c. Boll.16.feb.p. 858.may.t.1. p.14.a.

'Les Grecs pretendent qu'il fit un voyage en Eſpagne pour y remener une vierge Chrétienne qu'on avoit enlevée; & on veut meſme qu'il en ait écrit les actes. [Mais tout cela n'eſt qu'une fort méchante hiſtoire, dont nous parlerons dans la note 73.]

16.feb.p.857. d] Ail.de Sum. p.212.

NOTE LXXII.

Pour la page 297. §46.

L'epiſtre aux Hebreux toujours receuë par les Grecs, & dès l'an 400 par les Latins.

'Ce que S. Jerome dit que les Peres Grecs recevoient l'epiſtre aux Hebreux comme canonique, & meſme comme de S. Paul, [paroiſt non ſeulement par ce que nous avons raporté d'Origene dans le texte, mais auſſi par S. Clement d'Alexandrie, *ap. Euſ. l.6. c.* 14. *p.* 215, 'par les lettres de S. Denys d'Alexandrie & du Concile d'Antioche à Paul de Samoſates; 'par la lettre de S. Alexandre d'Alexandrie à celui de Conſtantinople; par Euſebe meſme *l.* 3.*c.*3,25.*p.* 72.*b*] 97.*a*, par S. Athanaſe *de Nicæ. decr.p.* 265.*c de ſynod.p.* 919. *b.c*, & en pluſieurs autres endroits; par S. Cyrille de Jeruſalem *cat.*4. 17. *p.*38. *b*] 201.*d*, par le 60.e Canon du Concile de Laodicée, *Conc.t.*1. *p.*1507.*c*, 'par

Hier.ep.129. t.3.p.68.b. Bib.P.t.11.A. 284.c]305.d. Thdrt.l.1.c.1 p.529.c. Epi.59.c.a. p.394.a.

S. Epiphane en répondant aux Novatiens, qui pretendoient y trouver leur hereſie ; par S. Baſile *conſt. mon. c.* 22. *t.* 2. *p.* 789. *e*, par S. Gregoire de Nazianze dans ſon catalogue des Ecritures canoniques, *car.* 34. *p.* 98, & dans le panegyrique qu'il a fait de S. Athanaſe *or.* 21 *p.* 378 *d*, par S. Gregoire de Nyſſe *de hypoſt.s.* 3. *p.* 35. *b*, par Saint Amphiloque *ap. Gr. Naz. car.* 125. *p.* 194. *d*.

Hier.ep.129. p.68.b Eſt.pr. Heb.p.887.

'S. Jerome ajoute que la coutume des Latins ne la recevoit pas entre les Ecritures canoniques ; mais que pour luy il aimoit mieux la recevoir, & s'attacher en ce point aux anciens. [Je ne ſçay s'il veut ſeulement dire qu'il la recevoit, parceque les anciens Peres Grecs l'avoient receuë, auſſi-bien que ceux de ſon temps ; ou s'il veut marquer que les anciens Latins l'avoient receuë, quoique ceux de ſon temps ne la receuſſent plus.] 'Neanmoins on ne trouvë point de Pere Latin dans les trois premiers ſiecles qui l'ait citée, hors Tertullien qui l'attribuë à S. Barnabé. Et Euſebe raporte que quelques uns l'avoient rejettée ſur ce qu'ils diſoient que l'Egliſe Romaine ne la recevoit pas comme de S. Paul. 'Caius diſputant à Rome ſous Zephyrin [vers 210,] & voulant reprendre la hardieſſe des Montaniſtes qui ſuppoſoient de nouveaux livres de l'Ecriture, ne parle que de treize epiſtres de S. Paul, & omet celle aux Hebreux, daurant, dit Euſebe, que meſme à preſent quelques Romains ne la croient point de S. Paul. 'S. Irenée & S. Hippolyte ne croyoient pas non plus qu'elle en fuſt, comme Photius le raporte d'Eſtienne Gobar. 'Le premier ne laiſſoit pas neanmoins de la citer au raport d'Euſebe ; [mais on ne dit pas s'il la citoit comme de S. Paul.] 'Le commentaire ſur l'Apocalypſe attribué à Saint Victorin, faiſant le denombrement des epiſtres de S. Paul, ne parle pas non plus de celle aux Hebreux, & fait un myſtere de ce que S. Paul n'a écrit, dit cet auteur, qu'à ſept Egliſes, comme S. Jean dans l'Apocalypſe.

Bar.60.§ 31 S Van.p.37.

Euſ.l.3 c.3.p. 72.b.c.

l.6.c.20.p. 222.223.

Phot.c.232.p. 304.2.

Euſ.l.5.c.26. p.190.c.

Vict.P.p.170. d.

'S. Philaſtre dit que pluſieurs ſoutenoient qu'elle n'eſtoit pas de S. Paul, la trouvant trop eloquente, y blaſmant la maniere dont elle parle de la penitence, & trouvant mauvais ce qui y eſt dit que J. C. a eſté fait. 'Mais ce Pere répond à ces difficultez, & en des termes qui font voir qu'il eſtoit dans un ſentiment contraire au leur. 'Le titre de cet article traite meſme leur opinion d'hereſie. [S. Auguſtin cite aſſez communement cette lettre ſous le ſimple titre d'epiſtre aux Hebreux, ſans l'attribuer à perſonne :] '& il remarque que quelques uns doutoient qu'elle fuſt de S. Paul, ou le nioient meſme abſolument, '& craignoient de la recevoir dans le Canon des Ecritures, parceque le nom de S. Paul n'y eſtoit pas. 'Il declare que pour luy il croyoit devoir plutoſt ſuivre l'autorité des Egliſes d'Orient, qui la regardoient comme canonique auſſi-bien que [les autres epiſtres de S. Paul.]

Phil.c.19.p. 22.c.d.

d.e.

e.

Aug.civ.l.16. c.22.p.196.t. 2 prec.m.l.1.c. 27.p.227.t.c.

in Rom.p.302. 2.d.

pec.m.l.1.c.

'Il dit ailleurs que la pluſpart la recevoient comme de cet Apoſtre, [ce qu'on peut meſme entendre des Occidentaux.] 'En effet elle eſt citée ſous le nom de S. Paul par pluſieurs Peres Latins du IV. & du V. ſiecle, comme par S. Hilaire *de Trin.l.4.p.*211.*e*, par Lucifer de Cagliari *de non conveniendo cum hæreticis bib.P.t.9.p.* 1054. *c*, par Saint Ambroiſe *de fide ad Grat. l.* 1. *c.* 4. *t.*4. *p.*118. *b*, par Rufin dans ſon expoſition du Symbole *ap. Cypr. p.* 539. 2 553. 1, par S. Auguſtin meſme, & ſans heſiter, dans ſon catalogue des livres canoniques *de doct. Chr. l.* 2. *c.* 8. *p.*12.1.*a*, & ſur le pſeaume 8.e *p.*22.2.*a*, par tous les Eveſques du troiſieme Concile de Carthage en 397, par Caſſien *coll.*1.*c.* 14. *p.*294, & enfin par le Pape Innocent I. dans ſa lettre à S. Exupere *c.*7. 'Baronius cite encore pour cela plu-

civ.l.16.c.22. p.196.t.a.

Eſt.pr.Heb.p. 888.

Conc.t.2.p. 1177.b.

p.1256.d.

Bar.60.§ 30.

ſieurs Peres Latins du meſme temps; Aug.pec.m. l.1.c.27.p. 287.1.c. '& les Pelagiens ne faiſoient point difficulté de s'en ſervir. [Ainſi il paroiſt que dés le commencement du V. ſiecle, elle fut receuë comme de S. Paul par l'Occident auſſi-bien que par l'Orient:] Bar.60.§54. 'ce qui ſe voit encore par le Concile de Rome ſous Gelaſe, qui l'a receuë ſous ce meſme titre.

§43 'On peut dire meſme que dés le temps des Apoſtres, l'Egliſe Romaine la recevoit ou comme de S. Paul, ou Euſ.l.3.c.38. p.110.a. au moins comme canonique, 'puiſque S. Clement Pape en a tranſcrit ou imité pluſieurs choſes dans ſa lettre celebre aux Corinthiens. Car quoiqu'il le faſſe [ſans la citer,] neanmoins Euſebe conclud de là non ſeulement l'antiquité de a.b. cette epiſtre, 'mais meſme qu'on a eu Phot.c.232. p.294.a. raiſon de l'attribuer à S. Paul. 'Eſtienne Gobar met le meſme S. Clement entre ceux qui l'attribuoient à S. Paul.

a. 'Marcion la rejettoit: [mais il n'eſtoit Epi.42.c.9. p.310.a. pas de l'Egliſe, non plus que] 'les Ariens qui l'ont rejettée auſſi [dans 69.c.17.p. 760.a. Thdrt. pr.lieb.p.393. l'Orient. 'Il ſemble meſme que les Ariens ne l'aient fait que dans la ſuite du temps, & non dans le commencement de leur hereſie. Euſ.l.3.c.3.25. p.72.97.] Car Euſebe marque aſſez qu'il la reconnoiſſoit de S. Paul. [Et S. Athanaſe l'emploie fort ſouvent contre eux, ſans que je ſache aucun endroit où il marque qu'ils la conteſtaſſent.] Hil.de Tri.l.4. p.21.1.c. Ath. dec.Nic.p. 267.c. 'L'on voit par S. Hilaire & S. Athanaſe, qu'ils la citoient pour autoriſer leur hereſie. a Mais ils ne laiſ- a Epi.p.760.a. ſerent pas de continüer à le faire, depuis meſme qu'ils eurent commencé à pretendre qu'elle n'eſtoit pas de S. Paul.

Pour la page 293.§47.

NOTE LXXIII.

Ce qu'on dit du voyage de S. Paul en Eſpagne & dans les Gaules, incertain. Des Saintes Xanthippe & Polyxene.

[Les Peres qui diſent que S. Paul a eſté preſcher en Eſpagne, ſont] 'S. Athanaſe, dont le paſſage peut neanmoins Ath.ad Drac. p.916.a. ſignifier ſeulement qu'il eſtoit tout preſt d'y aller, μὴ ὀκνῶ, 'S. Cyrille de Jeruſalem, qui peut recevoir le meſme ſens, S. Epiphane *hær.* 27. *c.*6. *p.*107. *e*, S. Chryſoſtome *ad Heb. pr. p.* 696, S. Jerome *in Iſ.* 11. *v.*14. *p.* 50. *d*, Theodoret *in* 2. *Tim.* 4. *v.*17. *p.*506. *b*, S. Gregoire le grand *in Job. l.*31. *c.* 22. *p.* 936. *a*. 'On en remarque encore pluſieurs autres. Cyr.cat. p.304.c. Bar.61.§.3.4.

'L'heretique Pelage au contraire dit que ce voyage eſt une choſe incertaine. Ep.Hier.t.4. p.297.b. 'Eſtius croit qu'il eſt plus probable qu'il n'y a point eſté. [a] Le Pape Gelaſe l'aſ- Eſt.in Rom. p.179.a. a Conc.t.4. p.253.c. ſure formellement. [b] Innocent I. dit b t.2.p.1243.d. dans ſa premiere epiſtre, que S. Pierre eſt le ſeul Apoſtre qui ait preſché en Occident. Cocus *p.*105, revoque cette lettre en doute à cauſe en partie de cet article: 'Et Baronius pour reſoudre la difficulté, dit qu'Innocent exclud les autres Apoſtres, mais non pas S. Paul. Bar.61.§5. 'S. Clement Pape marque qu'il eſt venu en Occident; & un peu aprés, qu'il a eſté juſques au bout de l'Occident, ἐπὶ τὸ τέρμα τῆς δύσεως, & a ſouffert le martyre. Pearſon croit que par ce τέρμα τῆς δύσεως, il marque l'Eſpagne. [Et ce Clem.1.Cor. c.1.p.94.a. Pearſan.P. p.20. ſeroit une preuve bien plus forte du voyage d'Eſpagne, que tout ce qu'on allegue des autres Peres: Car il y a toute apparence qu'ils n'en ont parlé que ſur ce que S. Paul en dit luy meſme aux Romains. Mais je ne ſçay ſi S. Clement ne veut point marquer ſimplement que S. Paul, aprés eſtre retourné d'Occident en Orient, revint encore en Occident, & y ſouffrit le martyre, prenant τέρμα comme *fines*. Car on ſçait que *fines Occidentis* dans le langage de l'Ecriture, ne marque autre choſe que l'Occident. C'eſt ſans doute une choſe conſiderable,] 'qu'on ne trouve en Eſpagne aucun veſtige un Eſt.in Rom. 15.v.28.p.179. 1. peu fondé de la predication de S. Paul. [Car nous ne contons point comme une choſe qu'on puiſſe alleguer dans l'hiſtoire,] 'ce que quelques nouveaux Eſpagnols en diſent. Boll.1.feb.p. 716.

16.feb.p.857. c d|Ugh.t.6. p.1082.b.c.

Les Grecs font le 23 de ſeptembre de S.te Xanthippe & S.te Polyxene ſœurs, qu'ils diſent que S. Paul convertit en Eſpagne ; & ils en raportent bien des choſes : Mais ils veulent que ç'ait eſté ſous l'empire de Claude ; ce que Bollandus meſme ne leur accordera pas. Ils pretendent que S. Paul ayant inſtruit S.te Polyxene, la laiſſa neanmoins ſans luy donner le batteſme ; de ſorte qu'ayant eſté enſuite enlevée, elle ne le put recevoir qu'en Grece, de S. André. Encore diſent-ils qu'elle avoit vu auparavant S. Philippe. D'autres veulent meſme qu'elle ait eſté par devotion en Acaie chercher S. André. [Mais tout cela n'eſt rien au prix de ce que] Metaphraſte raporte de S.te Xanthippe, & qu'il cite d'Euſebe. Glycas en dit quelque choſe *l.3.p.236.237.* [Ceux qui voudront voir des fables, pourront lire ce qu'ils en diſent. Les autres ſe contenteront que] cette hardieſſe à citer Euſebe, ait rendu tout le reſte ſuſpect à Baronius. [Ainſi c'eſt une hiſtoire peu probable, toute fondée ſur la foy des nouveaux Grecs.] Car quoiqu'on pretende que S.te Xanthippe eſtoit femme de Probe gouverneur d'Eſpagne, que Probe meſme ait eſté converti par S. Paul avec beaucoup d'autres, & avec tout le pays, dit Metaphraſte ; que S.te Polyxene, depuis qu'elle fut revenuë de Grece, ait encore fait beaucoup de converſions & de miracles ; neanmoins Baronius voulant les mettre dans le martyrologe Romain, n'a pu citer aucun auteur, ni d'Eſpagne, ni d'aucun autre endroit de l'Occident, qui en ait parlé. [Les noms meſmes de ces Saintes ſont tous grecs.] Leo Allatius cite des actes des meſmes Saintes, écrits par S. Oneſime diſciple de Saint Paul. [Nous nous conſolons aiſément de ne les avoir pas.]

Sur.29.jun. p.356.§ 21.

Bar.61.§ 4.

Boll.16.feb.p. 857.c.d.&c.

Bar.23.ſep.g.

All.de Sim. p.122.

On pretend que S. Paul allant en Eſpagne, paſſa par les Gaules, & qu'il laiſſa S. Trophime à Arles, Sergius Paulus à Narbone, & S. Creſcent Vienne. [On verra dans la note 81, & ſur S. Denys de Paris, que c'eſt une pretention peu ou point fondée.] Et pour S. Trophime, il eſt abſolument impoſſible qu'il ſoit demeuré alors dans les Gaules, ſi l'on ne dit qu'il eſt revenu trouver S. Paul peu de temps aprés.

Bar.61.§ 4. Boll.1.feb.p. 2.§ 20.

2.Tim.4.v. 20.

NOTE LXXIV.

Pour la page 299.§ 47.

Que S. Paul eſt retourné de Rome en Orient.

Nous ſavons bien que Baronius, Capelle, & d'autres, ont parlé autrement que nous du temps que S. Paul laiſſa S. Tite en Candie, & S. Timothée à Epheſe, & du temps qu'il écrivit à l'un & à l'autre. Mais ſans nous engager à refuter leurs opinions, & à montrer qu'elles tombent dans des inconveniens dont il eſt peut-eſtre impoſſible de ſe tirer, [il ſuffit que celle que nous ſuivons ſoit claire & nette, debaraſſée de toutes ſortes de difficultez, tres conforme à l'Ecriture, & autoriſée par les Peres.]

Pearſ.poſt.p. 77-82.

Toute la queſtion conſiſte au moins pour ce qui regarde Baronius, à ſavoir ſi S. Paul aprés les deux ans qu'il paſſa à Rome, eſt retourné en Orient. Il eſt certain par toutes ſes epiſtres écrites de Rome, qu'il l'a voulu, qu'il l'a eſperé, & qu'il l'a fait eſperer aux Orientaux. S. Chryſoſtome *pr. in Heb. p. 696. b* | *in Phili. p.2.b*, & Theodoret *in pſ. 117. p. 871.a*, aſſurent pluſieurs fois qu'il avoit executé ce deſſein. Entre les nouveaux c'eſt le ſentiment de Genebrard *chron. p. 226*, de Cornelius à Lapide *in Act. p.299. 2. d*, d'Uſſerius dans ſes annales *an.Chr. 65. p.681*, de Pearſon dans ſon hiſtoire de S. Paul *p.22-25*, [& comme je croy, de preſque tous ceux qui dans ces derniers temps ont examiné avec quelque ſoin l'hiſtoire eccleſiaſtique ſans s'attacher à Baronius. Et c'eſt ce qui fait que nous croyons nous pouvoir

diſpenſer de nous arreſter beaucoup ſur cela. Le martyrologe Romain meſme revu par Baronius, dit ſur le 16 de fevrier, que S. Paul ordonna Oneſime Eveſque d'Epheſe. Il a donc eſté à Epheſe aprés avoir converti Oneſime à Rome. Ce qu'il y a encore de plus fort, c'eſt que ſans cela on ne ſauroit expliquer raiſonnablement les epiſtres à Timothée & à Tite, ſurtout la ſeconde à Timothée. On peut voir ce point traité, ou plutoſt demontré, quoiqu'en peu de mots, dans le chap. 44. de la chronologie imprimée en 1662, à la fin de la grande bible de Vitré; & plus au long dans la 11.e diſſertation du Pere Mauduit ſur S. Paul, *t.2. p.469.*] 'On en parle comme d'une choſe dont tout le monde convient aujurd'hui.

S. Van. t.1.p. 34.

Pour la page 301. §47.

NOTE LXXV.

Que S. Paul eſt retourné à Epheſe aprés ſa premiere epiſtre à Timothée.

1.Tim.3.v.14 & 4.v.13. 'S. Paul fait eſperer à S. Timothée dans ſa premiere epiſtre, qu'il iroit bientoſt le retrouver [à Epheſe.] 'S. Chryſoſtome croit qu'il ne le fit pas, [en ayant eſté empeſché par d'autres affaires;] & que ce fut pour cela qu'il luy écrivit ſa ſeconde lettre peu de temps avant ſa mort. [Nous ne voyons rien neanmoins qui nous oblige de dire que S. Paul n'ait pas executé ſa promeſſe, & ne ſoit pas retourné en Aſie.]

Chry.2.Tim. h.1.p.535.a.

Uſſ.an. 66.p. 06 il Pearſon. p.23.24. 'Uſſerius & Pearſon croient qu'il le fit, & que ce fut dans ce temps là qu'il laiſſa quelques hardes à Troade, & Trophime malade à Milet, 'comme il le mande à S. Timothée dans ſa derniere lettre. [La maladie de Trophime ſurtout n'eſtoit guere une choſe à luy mander, à moins qu'elle ne fuſt toute nouvelle.] 'En quittant S. Timothée à Epheſe avant ſa premiere lettre, il s'en alla en Macedoine. [Il ne paſſa pas ſans doute alors à Milet, qui n'eſtoit point dutout ſon chemin. Ce fut donc ou avant que de laiſſer à Epheſe S. Timothée, qui par conſequent aura appris dés-lors la maladie de Trophime, ou dans un voyage poſterieur.]

2.Tim.4.v.13. 20.

2.Tim.1. v.3.

NOTE LXXVI.

Pour la page 301. §47.

Sur S. Carpe.

'Les Grecs diſent que S. Carpe eſtoit le miniſtre de S. Paul dans la predication de l'Evangile, & meſme que Saint Paul ſe ſervoit de luy [comme de Tyquique,] pour porter ſes lettres. [Je ne ſçay ſi cela s'accorde aſſez avec ce qu'ils veulent auſſi,] qu'il fut l'un des 70 Diſciples, 'qu'il ait éclairé toute la terre comme une brillante étoille depuis l'Orient juſqu'à l'Occident, portant partout la lumiere de l'Evangile, convertiſſant beaucoup de villes & de peuples, & faiſant ſans ceſſe un grand nombre de miracles. [Il ſeroit difficile d'en dire davantage de S. Paul meſme.] 'Ils le font Eveſque de Berée, [ſans dire de laquelle; car nous en connoiſſons trois.] 'Dans ſa legende ils diſent qu'aprés avoir ſouffert beaucoup de perſecutions &c. il ſe repoſa dans un ſommeil tres doux. [C'eſt dire bien nettement qu'il eſt mort en paix.] 'Cependant dans ſes éloges ils pretendent qu'il a eſté immolé pour Dieu par le martyre, μάρτυς ἀνδρεῖος. 'Ils aſſurent qu'il ſe faiſoit tous les jours un grand nombre de miracles à ſon tombeau.

Menea, 26. may, p.208. 209.

p.207.208.

p.209.

p.208.

p.205.

p.207.208.

'On ſçait l'hiſtoire celebre raportée dans les epiſtres attribuées à S. Denys l'Areopagite touchant un Carpe Preſtre ou Eveſque de Candie. [On ne pourroit rien fonder ſur ce témoignage s'il eſtoit ſeul.] 'Mais on trouve à peu prés la meſme choſe dans S. Nil, [celebre dés l'an 404.] Il la raporte comme une hiſtoire ancienne, & dit que Carpe eſtoit un Eveſque contemporain des Apoſtres. [S. Denys peut ſervir à ſuppléer le defaut du manuſcrit de S. Nil, où le milieu de l'endroit manque.]

Bar.59.§16.17. Dio.ep.8.p. 790.

Nil. l.2. ep. 190. p.217. 218.

Pour la page 3:3.§ 48.

NOTE LXXVI.

Que la premiere apologie de S. Paul appartient à ſon ſecond voyage de Rome.

2.Tim.4.v.16| Thdrt n.p. 906.b|Euſt.2. c.21.p.62.a.

'Euſebe & Theodotet diſent que la premiere comparution, juſtification, ou apologie de S. Paul, dont il parle dans la ſeconde epiſtre à Timothée, arriva en ſon premier voyage de Rome.

Chry.in Act. h.55.p.430.a. a pr.Phil.p.2. a. b. b Euſ. p.62.a| Thdrt.2.Tim. pr.p.497. c Chry.pr. Phil.p. 2.

'S. Chryſoſtome appuie quelquefois ce ſentiment. [a] Mais d'autres fois il le combat. [b] En effet S. Paul mandoit cela à Timothée peu de temps avant ſa mort ſelon les meſmes auteurs. [c] Luy euſt-il ainſi mandé une choſe arrivée pluſieurs années auparavant, & que Timothée ne pouvoit pas ignorer, comme remarque S. Chryſoſtome ? [Car il fut toujours, ou preſque toujours avec S.Paul dans ce premier voyage de Rome ; & il l'avoit certainement vu depuis.] 'Si ce que dit S. Paul, Que tout le monde l'avoit abandonné, [doit ſe joindre, comme il y a toute ſorte d'apparence,

2. Tim. 4. v. 16.

2. v.15.

Chry. n. h.3. f.133. d.

avec] 'ce qu'il dit dans la meſme epiſtre, Que tous ceux d'Aſie s'eſtoient eloignez de luy ; 'S. Chryſoſtome en expliquant ce dernier endroit, dit que S. Paul eſtoit alors dans un grand danger, parcequ'ayant converti un de ceux qui appartenoient à Neron, il avoit attiré ſur luy la colere de ce Prince: [& cela a un entier rapport avec] 'ce que ce Pere dit avoir cauſé la mort de S. Paul.

n.10.p.811.e| v. mon. l.1.c. 4. p.361. b.

[Pour la difficulté que l'on pourroit faire ſur le verſet 17 du chap. 4, elle eſt aiſée à reſoudre par l'explication que nous en avons raportée dans le texte, tirée de S. Chryſoſtome. Et ce Pere paroiſt eſtre tellement perſuadé que cette premiere apologie ou comparution de S. Paul, n'arriva que dans ſon dernier voyage de Rome,] 'qu'il s'en ſert comme d'un principe, pour montrer que cette ſeconde epiſtre de Timothée fut écrite ſur la fin de la vie de S. Paul.

2.Tim.1.p. 536.a.

NOTE LXXVIII.

Pour la page 306. § 49.

Pourquoi on joint l'epiſtre aux Epheſiens avec la ſeconde à Timothée.

'L'epiſtre aux Epheſiens eſt écrite durant que S. Paul eſtoit dans les liens & dans la captivité. 'Theodoret la joint avec celle aux Coloſſiens, parcequ'elles ont toutes deux eſté écrites par Tyquique. Mais outre ce voyage que Tyquique fit en Aſie durant la premiere priſon de S. Paul à Rome, l'Apoſtre l'y envoya encore, & à Epheſe meſme, dans le temps qu'il écrivit ſa ſeconde epiſtre à S. Timothée, [environ un an avant ſa mort. Ainſi il eſt indifferent à cet égard de la joindre à l'une ou à l'autre. Mais nous avons cru] 'qu'il eſtoit plus à propos de la joindre avec la ſeconde à Timothée, comme ont fait Baronius & Eſtius, puiſqu'Oneſime n'y eſt point joint à Tyquique, comme dans l'autre, ni S. Timothée nommé dans le titre avec S. Paul, comme il l'eſt dans celle aux Coloſſiens, & dans toutes les autres qui ſont écrites du premier voyage de Rome. 'Cela eſt favoriſé par S. Jerome, qui doute ſi S. Paul n'avoit point déja eſté en Eſpagne avant que d'écrire aux Epheſiens, [& il ne peut y avoir eſté qu'aprés ſon premier voyage de Rome. Ainſi ce Pere ſemble avoir reconnu la foibleſſe] 'des conjectures ſur leſquelles il avoit cru auparavant que l'epiſtre aux Epheſiens avoit eſté écrite avec celle aux Coloſſiens durant la premiere priſon de S. Paul.

Eph.3. v. 1.§. v.1.&c.

Thdrt.pr.Col. p.342.a.

2.Tim.4.v.12.

Bar.59.§ 15. 19| Eſt.pr. Eph.p.592.

Hier. in Eph. 3.v.13.p.216. b.

in Phile.p. 259.d|260.a.

NOTE LXXIX.

Pour la page 306. § 49.

Que l'epiſtre aux Epheſiens peut avoir encore eſté adreſſée à d'autres.

'Le titre de l'epiſtre aux Epheſiens eſtoit conceu en ces termes dans les anciens exemplaires, τοῖς ἁγίοις τοῖς οὖσι ἐ πιστοῖς ἐν Χριστῷ Ἰησοῦ, ce que S. Baſile explique d'une maniere myſtique. 'S. Jerome la refute ; mais de telle ſorte,

Bas.in Eun.l. 2.t.2.p.733.a. b.

Hier. in Eph. p.204.b.

qu'il ſemble n'avoir pas pris garde qu'elle eſtoit fondée ſur l'omiſſion des mots *& Epheſo*. Uſſerius croit que cette epiſtre eſtoit une lettre circulaire pour l'Aſie, & qu'ainſi l'on avoit mis *aux Saints ... à ceux qui ſont ...* ſans marquer où, pour remplir du nom de chaque ville, à qui l'on envoyoit la lettre; mais que comme Epheſe eſtoit la metropole, elle en a retenu le nom; & que Marcion en ayant rencontré un exemplaire rempli du nom de Laodicée, il la citoit ſous ce titre, comme on le voit par Tertullien: car cela luy eſtoit indifferent.

Uſſ. an. 64. p. 680.

Epi. 42. c. 9. p. 310. a. [373. 374. a. p. 374. a. b.

'S. Epiphane dit que cet heretique reconnoiſſoit une epiſtre aux Epheſiens, & une autre à ceux de Laodicée. 'Mais le paſſage qu'il raporte comme cité par Marcion de l'epiſtre à ceux de Laodicée, ſe trouve dans l'epiſtre aux Epheſiens. Peut-eſtre qu'il citoit une meſme lettre ſous ces deux titres. *V. les Marcionites note* 1.]

Pour la page 308. § 50.

NOTE LXXX.

Diverſes choſes fauſſes ou peu aſſurées qu'on dit ſur la mort de S. Paul.

Bar. 69. 512. 12.

'On dit que lorſque S. Paul fut martyrizé, ſa teſte rendit du lait au lieu de ſang. Baronius n'a pas oſé l'autoriſer par l'hiſtoire ridicule de la mort de S. Paul ſuppoſée ſous le nom de S. Lin; mais il cite un ſermon de S. Ambroiſe, & une oraiſon de Saint Chryſoſtome. [On ſçait en general qu'entre les ſermons qui portent le nom de S. Ambroiſe, il y en a beaucoup qui ne ſont pas de luy. Et il y a bien de l'apparence que celui-ci, qui eſt le 68.e dans les anciennes editions, & le 11.e ſur les Saints dans celle de Paris *p.* 141. *f.* n'en eſt pas non plus. Car il n'a rien de la vivacité, du feu, & de l'elevation de S. Ambroiſe. La fin de ce ſermon *Ideò fratres &c.* n'a aucun raport à ce qui precede, & eſt en meſmes termes dans le premier ſermon ſur les Saints *p.* 129. *d.* Les Peres Benedictins qui nous ont donné la nouvelle edition de S. Ambroiſe, n'ont pas meſme voulu mettre celui-ci dans l'appendix, parcequ'il eſtoit déja le 201.e dans l'appendix de ceux de S. Auguſtin ſelon la nouvelle edition *t.* 5. *p.* 334.

Pour l'oraiſon citée de S. Chryſoſtome, on convient qu'elle n'eſt point de ce Pere, *v. la note* 1,]'& l'endroit meſme où il eſt dit qu'il parut comme du lait ſur l'habit de l'executeur, ce qui le convertit luy & ſes compagnons, eſt enfermé entre des crochets, [comme n'eſtant pas dans tous les manuſcrits.] 'En effet cet endroit porte encore que S. Paul mourut en croix, τῦ σὶ κ' ἀπο-λογίαν, au lieu que ce qui precede & ce qui ſuit marque qu'il mourut par l'épée, & qu'on luy trancha la teſte, [comme c'eſt l'opinion de S. Chryſoſtome, & de pluſieurs autres anciens.

Chry. t. 6. h. 10. p. 267. d.

d. e.

On peut raporter à cette converſion de l'executeur & de ſes compagnons,] 'ce que diſent Adon & Uſuard, qu'il y eut trois ſoldats martyrizez avec Saint Paul, dont on ne ſait neanmoins que le 2 de juillet. Le martyrologe Romain dit qu'ils avoient eſté convertis par le martyre de S. Paul: & Baronius veut que ce fuſſent ceux que le pretendu S. Lin appelle Longin, Aceſte, & Megiſte. 'Cet auteur en parle neanmoins d'une autre maniere. [Mais il importe fort peu qu'il diſe une choſe, ou qu'il la nie.]

Bar. 67. § 11. 2. jul. c.

Bib. P. t. 7. p. 161-164.

'On pretend que la tradition de Rome eſt que la teſte de S. Paul fit trois bonds, qui firent ſortir de la terre trois fontaines qui ont donné le nom au lieu où on croit que S. Paul ſouffrit. [Un homme ſavant a cru que cette tradition eſtoit veniie de] 'ce que dit Saint Chryſoſtome en parlant de S. Pierre & de S. Paul; *Quales* [*Roma*] *habet fontes?* [Quoy qu'il en ſoit, elle n'a commencé apparemment qu'aprés le pre-

Bar. 68. § 23.

Chry. in Rom. h. 32. p. 402. d.

tendu S. Lin. Car il ne l'auroit pas oubliée.]

Bar. 68. § 10. n. 1. Pour l'hiſtoire du mouchoir donné par Plautille à S. Paul, & qui luy fut Greg. l. 3. ep. 30. p. 568. b. rendu miraculeuſement, quand la lettre de S. Gregoire citée par Baronius en parleroit, [ce qui eſt fort incertain, je ne croy pas que ce qu'elle en dit puſt ſuffire pour autoriſer ce qu'en conte le faux S. Lin.]

pour la page 512. § 52.

NOTE LXXXI.

Si S. Creſcent a eſté envoyé dans les Gaules par S. Paul.

2. Tim. 4. v. 10. S. Paul écrivant ſa ſeconde epiſtre à Timothée [en l'an 65.] luy mande entre autres choſes que Creſcent eſtoit allé εἰς Γαλατίαν. [L'ambiguité de ce mot, que l'on peut expliquer ou de nos Gaules, ou de la Galacie province de l'Aſie mineure, cauſe de la difficulté parmi les interpretes. Il ſemble neanmoins que les anciens Grecs l'aient entendu univerſellement de la Gaule.] Car Euſ. l. 3. c. 4. p. 74. a. Euſebe dit que par ce paſſage, S. Paul témoigne avoir envoyé S. Creſcent Epi. 51. c. 11. p. 431. d. dans les Gaules, εἰς τὰς Γαλλίας. S. Epiphane dit meſme que ceux qui l'entendent de la Galacie ſe trompent. [Et à voir l'aſſurance dont ces deux écrivains en parlent, il ſemble qu'ils aient lu dans S. Paul εἰς τὴν Γαλλίαν au lieu d'εἰς Γαλατίαν, quoique le nouveau Teſtament d'Oxford ne marque point Euſ. n. p. 44. a. c. d. qu'aucun manuſcrit liſe Γαλλίαν.] M. Valois croit qu'ils ont effectivement lu de la ſorte; & il y ajoute S. Jerome, Soph. c. 13. p. 265. b. [ou plutoſt] Sophrone, qui dit que S. Creſcent a preſché l'Evangile dans les Gaules, εἰς Γαλλίαν. [On y pourroit joindre la chronique d'Alexandrie *p.* 594, & l'Anonyme d'Oecumenius *p.* 16, qui parlent de meſme que Sophrone, & ne ſont peut-eſtre que le meſme auteur.] Thdrt. 2. Tim. p. 505. b. Theodoret meſme, qui lit conſtamment εἰς Γαλατίαν, ne l'entend pas moins conſtamment des Gaules.

[Il eſt donc difficile de douter que ce n'ait eſté une tradition receuë communément dans l'Orient, que S. Creſcent avoit preſché dans les Gaules.] Car Laun. de Sal. c. 16. p. 80. 81. pour ce que l'on allegue que le texte d'Euſebe eſt corrompu, dautant que Hilduin a lu dans Rufin *ad Galatas* & non *ad Gallias*, comme nous y liſons aujourd'hui, [cela ſeroit plus conſiderable ſi l'on ne ſavoit la liberté de Rufin dans ſes traductions, pour ne pas dire que ſon texte pouvoit auſſi-bien avoir eſté corrompu avant Hilduin,] comme l'on pretend qu'il l'a eſté depuis, & comme l'on veut que celui d'Euſebe meſme l'ait eſté. [Ce qu'Uſuard dit de la predication de S. Creſcent dans les Gaules, ne vient apparemment que de Rufin.] Pour Chriſtophorſon, qui a mis à la marge d'Euſebe εἰς Γαλατίαν, & qui a ſuivi cette correction dans ſa traduction; [il eſt fort à douter s'il l'a fait] ſur l'autorité des manuſcrits: [& M. Valois ne témoigne point qu'aucun des ſiens ait lu de cette ſorte. Aprés tout neanmoins, ſi nous n'avions aucun autre paſſage ſur ce ſujet que celui d'Euſebe, on pourroit ſe rendre à l'autorité de Rufin eité par Hilduin. Mais puiſqu'il n'y a aucun lieu de dire que les paſſages de S. Epiphane & de Theodoret ſoient corrompus, on ne peut pas changer le texte d'Euſebe que nous avons receu juſqu'à preſent, ſans en avoir une raiſon plus conſiderable.

Nous n'alleguons point ici l'autorité de Nicephore, ni de la Synopſe de Dorothée, qui met S. Creſcent dans les Gaules, le témoignage de ces ſortes d'auteurs n'eſtant pas de grand poids en de ſemblables queſtions, de quelque coſté qu'ils penchent.

Mais bien que le ſentiment de l'Orient ſoit aſſez indubitable ſur la predication de S. Creſcent dans les Gaules, il n'eſt pas neanmoins aiſé de juger quelle croyance l'on y doit donner. Il

eſt

eſt difficile de ne pas croire avec M.r Valois, que le mot de Gaules ſe trouvoit dans quelques exemplaires de S. Paul, & qu'Euſebe l'a eu dans le ſien. Mais pour ſavoir s'il l'y falloit lire, comme l'a pretendu S. Epiphane, il y a au moins ſujet d'en douter. } 'Car nous liſons *Galatiam* dans S. Irenée. aNous ne trouvons point que noſtre Vulgate latine ait jamais eu autrement. Theodoret lit conſtamment εἰς Γαλατίαν. M. de Marca accorde la meſme choſe de S. Chryſoſtome, & de l'Ambroſiaſter. 'Et on aſſure qu'il ne ſe trouve aujourd'hui aucun exemplaire qui n'ait de meſme. 'Il y a donc tout lieu de croire que c'eſt le veritable texte de S. Paul, comme le ſoutient le P. Petau contre S. Epiphane, [& par conſequent que εἰς Γαλατίαν eſt une pure faute, laquelle aura jetté Euſebe dans l'erreur, & l'autorité d'Euſebe y aura enſuite entrainé les autres.

Iren. l. 3. c. 14. p. 271. c.
a Marc. adv. l. 5. p. 425.
Synop. crit. p. 1135. e.
Epi. n. p. 90.

En ſuppoſant qu'il faut lire dans S. Paul εἰς Γαλατίαν, qui marque la Galacie & les Gaules, il ſemble plus naturel de l'entendre de la Galacie, qui ne ſe marquoit jamais par un autre nom, & qui eſtoit bien plus connuë que les Gaules à S. Timothée. Ainſi c'eſt celle que ce Saint devoit entendre naturellement; & ſi S. Paul luy euſt voulu marquer les Gaules, il auroit ſans doute ajoute τὴν Δυτικὴν, ou il auroit mis τὰ Γαλλικὰ comme Euſebe, ou τὰ Κελτικὰ, ou quelque autre terme qui les diſtinguaſt de la Galacie.

On peut objecter que S. Paul venant alors de devers la Galacie, n'auroit eu qu'à y laiſſer S. Creſcent, ſans l'amener à Rome, pour le renvoyer enſuite en Orient. Mais combien S. Paul peut-il avoir eu de raiſons que nous ne ſaurions ſavoir, d'amener Saint Creſcent d'Otient à Rome, s'il eſt vray meſme qu'il l'y ait amené, pour l'y renvoyer enſuite? Que ſi l'on demande pourquoi il écrit à S. Timothée qui eſtoit en Aſie, que S. Creſcent eſtoit allé dans la Galacie; on peut demander de meſme pourquoi il luy écrit qu'il avoit laiſſé Trophime malade à Milet, ce que S. Timothée pouvoit encore moins ignorer.

On pourra peut-eſtre dire que la corruption meſme du texte de S. Paul ne s'eſt pas faite ſans quelque raiſon, & qu'il faut preſumer qu'elle vient de ceux qui ſachant d'ailleurs que S. Creſcent eſtoit venu dans les Gaules, ont voulu oſter l'equivoque des termes par leſquels S. Paul le marquoit. Cette conjecture pourroit avoir quelque probabilité ſi elle eſtoit appuyée par la tradition de l'Egliſe de France, au lieu qu'elle y eſt meſme contraire en quelque ſorte. Car S. Sulpice Severe, lequel nous devons conſiderer plus que tout autre en ce qui regarde la France, } 'marquant que les premiers martyrs des Gaules ſont ſous M. Aurele, ajoute auſſi-toſt que la religion avoit eſté receuë aſſez tard au deçà des Alpes. 'De plus les ſept Eveſques de France qui écrivent à S.te Radegonde, '& les actes de S. Saturnin, témoignent que le progrés de la foy a eſté fort lent dans les Gaules, & qu'elle y eſtoit encore aſſez foible juſqu'au IV. ſiecle.

Sulp. l. 2. p. 150.
Gr. T. h. Fr. l. 9. c. 39. p. 572.
Sur. 29. nov. p. 650. } 1.

[Nous pouvons dire meſme que nous ne trouvons en France aucun veſtige de la predication de S. Creſcent.]'Il eſt vray qu'on le fait aujourd'hui fondateur des Egliſes de Vienne & de Mayence. Mais pour celle de Vienne, quoiqu'Adon le diſe, ce n'eſt pas encore une autorité fort ancienne, ni fort conſiderable. Il ſemble qu'il n'ait pu perſuader ſon opinion à ſon Egliſe, qui ne mettoit point encore S. Creſcent dans ſes litanies il y a 150 ans, qui n'en faiſoit qu'une ſimple memoire dans ſon office, & où il ne ſe trouve aucune egliſe, ni aucun ancien monument de ce Saint. [Dans le nouveau breviaire de Vienne on n'en fait qu'un office

Launoi. de S. Lazar. c. 16. p. 85.
p. 86. B.

ſimple, ſans leçon ; & on luy donne le titre d'Apoſtre, mais non celui d'Eveſque de Vienne, comme l'on fait à tous ceux qui ſont reconnus pour tels.]

p.87. 'Il paroiſt meſme certain que dans le V. ſiecle on n'avoit point de connoiſſance que S. Creſcent diſciple de S. Paul euſt fondé l'Egliſe de Vienne, puiſqu'il n'en eſt point parlé dans la diſpute qui s'eleva entre cette Egliſe & celle d'Arles touchant le droit de

p.88. metropole. 'Et il eſt remarquable qu'il ſe trouve un martyrologe dont on ſe ſervoit autrefois à Geneve, dans la province de Vienne, qui marque diſtinctement le 27 de juin en Galacie Saint Creſcent diſciple de S.Paul, & à Vienne un autre S. Creſcent premier Eveſque de cette ville. 'Et on ne ſauroit montrer, diſent Mrs de Ste Marthe,

Gall.chr.t.1. p.792.1.b. que ce Creſcent ſoit plus ancien que S. Irenée. [Car pour ce que l'on dit de l'antiquité des premiers Eveſques de Vienne, nous eſperons montrer ſur S. Irenée que c'eſt au moins une choſe tres peu certaine.]

Laun. de Dio. t.2.p.35. 'Dans les antiquitez de l'Egliſe de Vienne par du Boſc, il ſe trouve une lettre du Pape Paul I. à Charlemagne, où il eſt dit que cette Egliſe a eu pour maiſtre S. Creſcent collegue des Apoſtres. Mais outre que ces antiquitez ſont

p.57. fort ſuſpectes, l'on voit que cette lettre n'a point eſté produite dans le Concile de Francford où elle euſt eſté tres neceſſaire.

[La fondation de l'Egliſe de Mayence par S. Creſcent n'eſt pas mieux fon-

Ser.5.Mog.l.2. c.1.7.p.245. dée.] 'Serarius en parle dans ſon hiſtoire de Mayence. Son plus ancien auteur eſt Rupert, dont il ne raporte pas meſme les termes, diſant ſeulement qu'il fait preſcher S.Creſcent à Mayence & à Cologne. Il y ajoute des catalogues manuſcrits, [que nous ne ſaurions examiner ;] Adon, Bede, & Uſuard, [qui n'en diſent rien ;] & bien des auteurs nouveaux, entre leſquels Cochlæus dit *ferum*, ce qui le faſche. [Il ne dit rien du martyrologe de Raban Eveſque de Mayence meſme ; & c'eſt un mauvais ſigne.] Il reconnoiſt de bonne foy qu'il faut lire Γαλατίαν dans S.Paul, & qu'il n'y a pas un mot de S. Creſcent dans le breviaire de Mayence, ni dans le miſſel, ni dans aucun autre livre ſemblable.

'Les raiſons que nous avons rapor- Laun.de Dio. t.2.p.41. tées, & quelques autres encore, ont fait croire a Mr de Launoy que S.Creſcent diſciple de S. Paul n'eſtoit jamais venu en France : [& c'eſt apparemment le plus veritable : quoique ſans aller ſi loin, on puiſſe accorder tous les paſſages qui paroiſſent contraires l'un à l'autre, en diſant qu'il y eſt venu, mais qu'il n'y eſt pas demeuré longtemps, & n'y a pas fait beaucoup de fruit. On pourroit dire encore que la Gaule dont parlent les Grecs, eſt la Ciſalpine plus proche de Rome.]

'Eſtius croit que le paſſage de Saint Eſt.2.Tim.p. Paul s'entend de la Galacie, & que S. 355.2. Creſcent en a eſté ordonné Eveſque, comme Adon meſme l'avoue, [ruinant par là toute l'autorité des paſſages de Euſebe, de S. Epiphane, & de Theodoret ;] mais que de la Galacie il eſt venu preſcher dans les Gaules, & eſt retourné enſuite en Galacie. [Nous laiſſons à juger aux autres s'il n'eſt pas bien plus probable qu'on ne le fait venir dans les Gaules que par l'equivoque du mot de Γαλατία.]

'Pour ce qui eſt de ſa mort, Sophro- Soph. c.13.p. 263.b. ne, [la chronique d'Alexandrie, & l'Anonyme d'Oecumenius,] diſent qu'il eſt mort & a eſté enterré dans les Gaules : [ce qui ne ſeroit pas improbable, vu qu'ils ne le font point martyr, ſi l'on ne voyoit que ce Saint n'a jamais eſté auſſi celebre en France qu'il euſt dû eſtre, ſi l'on y euſt poſſedé ſes reliques.]

'De plus on voit que les martyrologes Laun.de Sul. c.16.p.77-79. de France, meſme ceux qui le font preſcher dans les Gaules, mettent ſa mort dans la Galacie.

Chr.Alex.p. 594. 'La chronique d'Alexandrie dit qu'il mourut ſous Neron, quoiqu'elle en parle ſous Trajan: [ce qui favoriſeroit beaucoup ceux qui diſent qu'il eſt mort en France, ſuppoſé que S. Paul l'y euſt envoyé; Neron n'ayant pu vivre plus de deux ou trois ans depuis la ſeconde Bar.27.jun.8. epiſtre de S.Paul à Timothée.] 'Le martyrologe Romain dit que ce fut ſous Trajan, & ajoute qu'il fut martyrizé. an.118.§ 7. 'Baronius tient l'un & l'autre, mais il Laun.p.77. n'en allegue aucune autorité. 'Il ſuit peut-eſtre la Synopſe de Dorothée. Car dans tous les martyrologes que Mr de Launoy allegue ſur ce ſujet, qui ſont au nombre de dix, il n'y a rien de cela.

Pour la page 312.§2. ## NOTE LXXXII.

Diverſes traditions peu certaines ſur S. Eraſte.

Uſu.26.jul. Ado,ſeu.p.38. 'Uſuard, Adon, & le martyrologe Romain, diſent que S.Paul avoit laiſſé S. Eraſte en Macedoine, & l'en avoit fait Eveſque: [mais ils ne diſent point d'où ce fait eſt pris, ni comment on le peut accorder avec ce que S. Paul dit d'Eraſte en ſa ſeconde epiſtre à Timothee: car cela ne paroiſt pas aiſé.] Ils ajoutent qu'il fut enfin martyrizé à Philippes. Ugh.t.6.p. 1230.b;Men. 10.nov.p.130. 'Les Grecs au contraire diſent qu'il mourut en paix, & le font Eveſque de Paneade. Ils luy donnent le titre d'Apoſtre, le mettent au nombre des 70 Diſciples, [ce qui eſt fort croyable d'un officier de Corinthe,] '& diſent Menza.p. 143.149. qu'il a couru par toute la terre pour annoncer la foy de J.C.

Pour la page 315.§53. ## NOTE LXXXIII.

Sur S. Herodion.

Menza.8.apr. p.69;8 11.ib. p.71. 'Les Grecs qui ne manquent pas de mettre Herodion dont parle S. Paul, au nombre des 70 Diſciples & des Apoſtres, diſent qu'il ne laiſſoit pas de ſe rendre le miniſtre de tous les Apoſtres, *Suraïn*, & de leur obeir en toutes choſes; qu'il fut enſuite ordonné Preſtre par eux, & enfin Eveſque de la nouvelle Patres &c. Ils ajoutent à cela une aſſez longue hiſtoire du martyre qu'il ſouffrit dans la meſme ville, maſſacré dans une ſedition que les Juifs firent contre luy. 'On ne ſçait ce que c'eſt que Boll.p.741. 744. cette ville de la nouvelle Patres, s'il la faut diſtinguer de celle de Patres connuë de tout le monde dans l'Acaie. 'Ce Menza.p. 147.150. 155. qui embaraſſe encore davantage, c'eſt Ugh.t.6.p. 1230a. que les meſmes Grecs font le 10 de novembre d'un Saint Rhodion, qu'ils mettent auſſi au nombre des 70 Diſciples & des Apoſtres. Mais ils y ajoutent qu'ayant ſuivi S. Pierre à Rome avec Olympas, ils y eurent tous deux la teſte tranchée par ordre de Neron, le jour meſme que S. Pierre y fut crucifié. [D'où ont-ils pris ce Rhodion, ſi ce n'eſt pas le meſme qu'Herodion? Et ſi c'eſt le meſme, pourquoi en font-ils deux hiſtoires ſi differentes?] 'Metaphraſte appelle Herodion celui qu'il Sur.29.jun. f.355.§22. pretend avoir eſté martyrizé à Rome avec S. Pierre: au moins nous liſons ainſi dans Surius.

Pour la page 315.§53. ## NOTE LXXXIV.

Si Narciſſe dont parle S. Paul, eſt un Chrétien & un martyr.

'Le martyrologe Romain honore le Bar.31.oct.c. 31 d'octobre un S. Narciſſe comme martyr, qu'il dit eſtre celui dont Saint Paul parle aux Romains, 'en les priant Rom.16.v.11. de ſaluer de ſa part les Fideles de la maiſon de Narciſſe. [Ces paroles de S. Paul n'obligent pas neanmoins par elles meſmes à dire que ce Narciſſe fuſt Chrétien, non plus que lorſque 'Saint Phili.4.v.22. Paul ſalue les Philippiens de la part de ceux de la maiſon de Ceſar. 'Car l'on Eſt.n.p.679.c. n'entend guere aujourd'hui ce dernier endroit que de l'Empereur Ceſar Neron, & l'on ſe moque du faux Dorothée, qui en a fait un des 70 Diſciples.] 'Il y en a en effet pluſieurs qui croient Bar.58.§56.

que ce Narciſſe nommé dans l'epiſtre aux Romains, eſt le celebre affranchi de Claude, que perſonne ne fit jamais Chrétien. Baronius ſoutient que ceux qui ſont dans ce ſentiment ſe trompent, parceque ce Narciſſe eſtoit mort quelques années auparavant. [Mais ceux qui avoient eſté de ſa maiſon pouvoient encore eſtre connus par là ; & ſa maiſon, dont Neron s'eſtoit ſans doute emparé, pouvoit conſerver le nom de
Synop.in Rom.p.322.f. ſon ancien maiſtre.] 'Grotius a cru que ce Narciſſe, quel qu'il fuſt, eſtoit un payen: & cela convient à ce que re-
Orig.lib p.629. c.|Cor. Lap.ib. marque Origene, 'que l'expreſſion de S. Paul donne lieu de croire que cette maiſon n'eſtoit pas toute Chrétienne.

[Ce n'eſt donc pas de ce paſſage de S. Paul, que l'Egliſe peut avoir appris à mettre ce Narciſſe au nombre des
Menæa.31.oct. p.196|Bar.ib. c. Saints,] 'comme font les Grecs, à l'imitation deſquels Baronius l'a mis auſſi dans le martyrologe Romain. [Si cela s'eſt fait avec toute la conſideration & toute la maturité que l'on doit apporter dans ces ſortes de choſes, il faut que la ſainteté de ce Narciſſe ait eſté certifiée par des monumens que nous n'avons plus, ou par quelque ancienne tradition: Et cela ſe peut autoriſer par
Ambtr.in Rom. p.113. c.d. l'Ambroſiaſter,] 'qui dit qu'on apprenoit par quelques exemplaires, que ce Narciſſe eſtoit un Preſtre. 'Les Grecs
Men.ut ſup. & les Latins le font martyr. Les Grecs l'honorent meſme du titre d'Apoſtre, le mettent au nombre des 70 Diſciples,
Men.V.p.88. 2. '& ſemblent dire que ſes reliques ſont avec celles des SS. Urbain & Amplias, 'c'eſt à dire à Conſtantinople. [a] Ils le font Eveſque d'Athenes [aprés Saint Denys.] [b] D'autres le font Eveſque de Patres en Acaïe, [& apparemment avec autant ou auſſi peu d'autorité les uns que les autres.]
Ugh.t.6.p. 1119.d. aMen.p.390. 395|Bar.58.9 6. bBar.31.oct. c.

NOTES SUR SAINT ANDRE'.

Pour la page 394.

NOTE I.

Qu'il n'y a pas de preuve que S. André ait fondé l'Egliſe de Byzance.

Nphr.l.2.c.39. p. 199. d. 'NICEPHORE Calliſte dit que S. André preſcha dans la Cappadoce, la Galacie, & la Bithynie; qu'aprés avoir encore coſtoyé le Pont-Euxin du coſté du midi & du nord, il vint
p.100.a|l.8.c. 6.p.540.c. enfin à Byzance; 'qu'y ayant preſché quelque temps, & voyant que le tyran Zeuxippe le cherchoit pour le faire mourir, il s'en alla en un lieu [voiſin] nommé Argyrople, où il demeura deux ans, baſtit une egliſe, ordonna Staquys pour Eveſque de Byzance, & ſe retira
Bar.44.§ 22. à Sinope [ville du Pont.] 'Beaucoup de nouveaux Grecs ſont auſſi dans ce ſentiment que S. André a fondé l'Egliſe
Codi.ori. C.p. 59.c.d|n.p. 203. de Byzance, '& ils marquent fort en particulier ce qu'il y a fait, où il a preſché, où il a demeuré &c. Le martyrologe Romain confirme la meſme choſe ſur le 31 d'octobre. [Et cette opinion eſtoit déja née dans le IX. ſiecle,] 'puiſqu'on la trouve [dans la chronique de
Synop.p.412. c. Nicephore.]

'Mais les anciens Grecs qui ont ſi fort
Bar.314.§96. taſché de relever le ſiege de Conſtantinople, n'en ayant rien dit, on ne la peut pas tenir pour aſſurée. 'Et meſme
Proc.or.20. n.p.554. le Pape Nicolas I. ſoutient que l'Egliſe de Conſtantinople n'a eſté établie par aucun Apoſtre. 'Baronius pretend en
Bar.44.§ 2. 31|314.§96. effet que l'opinion des nouveaux Grecs eſt certainement fauſſe. 'Une de ſes rai-
44.§ 12|319. §96. ſons, c'eſt que l'Egliſe de Conſtantinople n'a pas toujours eſté metropolitaine, mais a eſté quelque temps ſoumiſe à celle d'Heraclée; [ce qui neanmoins eſt foible, puiſqu'on ne peut pas dire avec probabilité que les Egliſes fondées par

les Apoſtres aient toujours eſté metropolitaines.] Ibid. 'Il fait un grand fort ſur ce qu'il pretend que S. Pierre meſme a ordonné le premier Eveſque de Byzance : & pour le prouver, il allegue une lettre d'Agapet, où ce Pape dit que depuis S. Pierre, nul Eveſque d'Orient n'avoit eſté ordonné par le ſaint Siege juſqu'à Menne Patriarche de Conſtantinople, ordonné par ce Pape. [On voit cependant que cette lettre ne prouve ce que veut Baronius, qu'en cas qu'il n'y euſt point d'autre Eveſque en Orient que celui de Conſtantinople. Il ſemble qu'Agapet faſſe ſimplement alluſion à la predication de Saint Pierre dans le Pont & la Bithynie, qui eſt voiſine de Conſtantinople.]

41. § 37. 'Baronius infirme en particulier la narration de Nicephore ſur ce qu'il parle d'un tyran Zeuxippe à Byzance, qui eſtoit alors ſoumiſe aux Romains. [Mais la fauſſeté d'une circonſtance ne ruine pas toujours le fond d'une hiſtoire. Et meſme il ne ſeroit pas tout à fait improbable que ce Zeuxippe eſtoit toleré dans la principauté de Byzance par les Romains, comme beaucoup d'autres petits Princes; ou au moins que c'eſtoit quelque ſeigneur particulier des environs, qui avoit beaucoup de credit & de pouvoir dans la ville pour y faire ce qu'il luy plaiſoit.

Mais quoique la pretention des nouveaux Grecs ne puiſſe pas eſtre abſolument convaincue de faux,] 69. § 34. & alibi. 'elle ne peut pas avoir auſſi beaucoup d'autorité, n'eſtant pas fondée ſur les anciens. Nazian. 25. p. 438. a. 'Et meſme puiſque Saint Gregoire de Nazianze ayant à ſe defendre contre ceux qui luy reprochoient d'eſtre un predicateur étranger dans Conſtantinople, allegue la predication de Saint André dans l'Epire, [ſans parler de Conſtantinople & de la Thrace, c'eſt une grande marque qu'on n'avoit alors aucune connoiſſance qu'il euſt porté la foy dans cette province. Peut-eſtre que les Grecs dans le deſſein de relever leur Egliſe de Conſtantinople, en ont voulu faire un ſiege apoſtolique, & en ont attribué la fondation à S. André plutoſt qu'à un autre Apoſtre, parceque ſes reliques y eſtoient, comme nous verrons.]

'Ils font de S. Staquys le 31 d'octobre, en quoy le martyrologe Romain les ſuit : & Baronius ajoute ſuivant la chronique de Nicephore, que c'eſt celui meſme à qui S. Paul fait ſes recommandations dans l'epiſtre aux Romains *c. 16. v. 9.*, & qu'il appelle ſon bien aimé. Auſſi les menologes ne manquent pas de le mettre au nombre des 70 Diſciples, & de luy donner le titre d'Apoſtre. [Nous ne trouvons rien de tout cela dans les anciens, quoiqu'il ſoit aiſé d'accorder à la tradition de l'Egliſe de Conſtantinople qu'elle a eu un Staquys pour premier Eveſque.] Bar. 31. oct. cf Ugh. t. 6 p. 1119. Menæa, p. 396.

NOTE II.

Pour la page 320.

Examen des actes de S. André.

'Nous avons des actes du martyre de S. André, dont le titre porte qu'ils ſont écrits par les Preſtres & les Diacres d'Acaie, témoins oculaires de ce qu'ils raportent, & adreſſez à toutes les Egliſes du monde. [Ainſi c'eſt la piece la plus ancienne & la plus authentique que nous ayons dans l'Egliſe aprés les Ecritures canoniques, pourvu que ce titre ſoit veritable. Sur. 30. nov. p. 653. § 1.

On peut dire que generalement parlant la piece eſt fort belle; & il eſt ſeulement à craindre qu'elle ne le ſoit trop pour la ſimplicité de ces temps apoſtoliques. Elle eſt conforme à tout ce que les anciens nous ont appris de la mort de S. André.] 'On marque que dés le VIII. ſiecle Ethere Eveſque d'Oſme en Eſpagne en a cité le paſſage celebre ſur l'Eucariſtie. 'L'ancien miſſel des Gaules, qui eſt au moins du meſme ſiecle,] la ſuit entierement. Il paroiſt qu'Uſuard & Adon l'avoient vûe. Elle Alex. t. 1. p. 91. 92. Bar. 30. nov. 2. Thom. p. 303.

eſt auſſi citée par Remi d'Auxerre qui vivoit dans le IX. ſiecle, par S. Lanfranc, par le B. Wolpheme, par Pierre Damien, par Ive de Chartres, par S. Bernard, par l'auteur de la vraie & de la fauſſe penitence qui eſt parmi les œuvres de S. Auguſtin *t.4. p.*514. 1. *b.* c. 'S. Philaſtre meſme ſemble l'autoriſer, en diſant que les diſciples de Saint André ont écrit ce que cet Apoſtre avoit fait en venant du Pont dans la Grece. 'Ainſi il ne faut pas s'étonner que Baronius reçoive ces actes comme legitimes: 'en quoy le P. Alexandre l'a ſuivi.

Bar. 30. nov.

Phila. c. 22. t. 4. 1. p. 22. b.

Bar. 69. § 34. 30. nov. a.

Alex. t. 1. p. 91.

'Cependant des perſonnes tres habiles ont peine à luy donner une entiere autorité, [& croient que ſuppoſé meſme que l'hiſtoire de la mort de Saint André ait eſté écrite par ſes diſciples, nous ne l'avons pas neanmoins aujourd'hui dans ſa pureté: & c'eſtoit le ſentiment de feu Mr de Sainte-Beuve.] 'Il eſt certain que des le commencement de l'Egliſe il y a eu des actes de Saint André compoſez ou publiez par des heretiques. 'Les Encratites s'en ſervoient particulierement, a auſſi-bien que les Priſcillianiſtes, & les Manichéens que l'on pretendoit meſme les avoir compoſez, comme nous l'apprenons de S. Turibe. 'Innocent I. dans ſa 3.e epiſtre *c.*7, rejette auſſi des actes de S. André compoſez par Nexocaride & Leonide philoſophes. 'S. Auguſtin, ou plutoſt S. Evode d'Uzale ſon ami, cite diverſes folies des actes écrits par un Leuce ſous le nom des Apoſtres, où il eſtoit parlé de S. André, d'Egete [ou Egée,] & de Maximille. 'Il raporte encore un paſſage des actes de S. André receus par les Manichéens, écrits par Leuce ou Leonce, 'qui eſt auſſi cité par S. Auguſtin. b Photius parle d'un livre intitulé Les voyages des Apoſtres, qui contenoit les actions de S. Pierre, de S. Jean, de S. Andre, de S. Thomas, & de S. Paul. Il dit que ce livre eſtoit d'un nommé Luce Carin, & il le décrit comme un tres méchant ouvrage, tant pour la doctrine que pour le ſtyle. Le pretendu Mellite diſciple de S. Jean nous avertit auſſi de rejetter les actes du meſme Apoſtre, de S. André, & de S. Thomas, écrits par un certain Luce &c. 'Saint Philaſtre qui croit que les actes de S. André ont eſté veritablement écrits par ſes diſciples, ajoute neanmoins qu'ils avoient depuis eſté corrompus par les Manichéens.

Eutſ. l. 3. c. 25. p. 97. d.

Epi. 47. c. 1. p. 400. a.

a Bar. 417. § 6.

Conc. t. 2. p. 1256. c.

Aug. de fid. c. 38. t. 6. p. 240. 2. d.

c. 5. p. 236. t. 2.

in Fel. l. 2. c. 6. t. 6. p. 213. 1. 2.

b Phot. c. 114. p. 292.

Flor. p. 130. c.

Phila. c. 22. p. 22. b.

[Ce que nous tirons de là, c'eſt que tous les anciens qui ont parlé de ces actes de S. André, les ayant rejettez comme pleins d'erreurs, aucun neanmoins n'a ſongé à dire qu'il y en euſt d'autres eſtimez & reſpectez dans l'Egliſe comme écrits par les Preſtres d'Acaïe, & par les propres diſciples du Saint, qui ne contenoient rien de ce qu'on condannoit dans les autres. C'eſt un grand ſujet de croire que cette lettre de l'Egliſe d'Acaie n'eſtoit guere connuë, & qu'ainſi elle n'eſtoit peut-eſtre point du tout.] 'Car meſme pour ce que dit S. Philaſtre, ceux qui défendent la lettre ſoutiennent que ce n'eſt point l'ouvrage dont ce Pere parle.

Alex. t. 1. p. 94.

[On pourroit avoir moins d'égard à cette remarque, ſi la lettre avoit un tel caractere d'antiquité & de verité, qu'elle ſe ſoutinſt par elle meſme contre toutes les difficultez dont on la pourroit combattre. Mais c'eſt ce que nous n'oſons nullement dire: & l'on y trouve meſme diverſes choſes capables d'en diminuer beaucoup l'autorité, ſi elles ne la ruinent entierement.] 'On y lit d'abord une confeſſion tres expreſſe de trois perſonnes divines, avec le propre terme de *la Trinité*; & la conſubſtantialité du Fils avec le Pere y eſt fort bien marquée par ces termes, *hoc eſſe unigenitum Filium quod eſt & ille qui genuit.* [Cela paroiſt bien net pour eſtre du premier ſiecle, & on ne voit point que l'Egliſe en ait jamais tiré l'avantage qu'elle euſt trouvé dans une piece

Sur. 30. nov. p. 653. 3.

ſi ancienne contre l'erreur des Ariens.]

§ 1. 'L'expreſſion grecque que le S. Eſprit procede du Pere, & demeure dans le Fils, [n'eſt point non plus une expreſſion des premiers temps de l'Egliſe.]

Bar. 30. nov. 2. 'Baronius remarque qu'elle n'eſt point dans Mombritius, ni dans les anciens

Du Pin, p. 48. exemplaires, 'Mais s'il a eſté aiſé aux Grecs de l'ajouter à l'original, il a encore eſté plus aiſé aux Latins de l'en oſter.]

Sur. 30. nov. p. 654. § 2. 'On ne voit pas bien comment S. André ſe trouve devant le Proconſul, [& cette obſcurité ne convient pas à une piece originale.] Il ſemble neanmoins qu'il ſe ſoit venu preſenter de

Leg. a S. p. 13. luy meſme; 'ce qui ne ſeroit pas conforme à la regle d'un martyre evangelique, comme parle l'Egliſe de Smyrne. [Mais le moyen de croire que Saint

Sur. p. 654. 6. André ait ſeulement ſongé] 'à abatre les temples des idoles dans la Grece,

§ 8. '& qu'il n'y euſt point de ville dans l'Acaie où leurs temples ne fuſſent abandonnez? [On peut douter encore ſi l'on commençoit déja à parler de plu-

§ 2. ſieurs Empereurs, '*Romani principes*, en un temps où il ne pouvoit y en avoir qu'un, & lorſqu'on n'en avoit encore jamais vu deux regner enſemble. Le nom meſme d'*Ægeas* qui eſt tout barbare, ne convient guere pour ce temps là à un Proconſul d'Acaie, c'eſt à dire à l'un des premiers Senateurs Romains.]

§ 3. 'La citation des propres termes de l'Evangile, & de ce que J. C. avoit dit à S. Pierre *ſon frere*, [ne paroiſt pas bien naturelle dans la bouche de S. André. Je ne ſçay auſſi s'il ſe ſeroit ſi fort preſſé]

§ 5. de dire à un Proconſul payen, que J. C. eſt né homme parfait d'une vierge. [Ce n'eſt pas par là que les Apoſtres commençoient.

On n'eſt pas aujourd'hui fort diſpoſé à croire] 'que toute une province

§ 7. 9. 10. 11. fuſt preſte à ſe ſoulever, & à tuer un Proconſul, pour ſauver un Apoſtre. [Si les peuples faiſoient des ſeditions, c'eſtoit contre les Chrétiens, & non pas pour eux.] '*Iſti dolores non leves*

§ 7. *ſunt & tolerantur &c.* [eſt mot à mot un raiſonnement d'Epicure.]

§ 7. 8. 'Aprés que toute l'Acaie s'eſt aſſemblée, dit-on, en un jour pour tuer Egée, ce magiſtrat paroiſt le lendemain auſſi froid & auſſi peu emu, que ſi perſonne n'euſt branlé. [Nous laiſſons à d'autres à examiner] 'ſi ce qu'il

§ 8. dit enſuite à S. André, [eſt bien raiſonnable, & s'il eſt probable] 'qu'il ait

§ 13. voulu écrire à l'Empereur pour ſe plaindre de ce que Maximille avoit fait enterrer S. André.

§ 13. 'La fin de ce Proconſul, qui meurt poſſedé du demon, & tué par luy au milieu de la place, [eſt d'un genre plus ordinaire dans les actes de Metaphraſte, que dans les veritables hiſtoires.] Le ſcrupule de Stratocle ſon frere, qui ne voulut point toucher à ſa ſucceſſion depeut de participer à ſon crime, [n'eſt pas non plus bien commun.] Il dit que ſon frere avoit fait mourir S. André par avarice. [Cela n'eſt pas aiſé à comprendre, & les actes ne l'expliquent point.]

§ 14. 'Ce qui eſt dit à la fin, qu'il ſe faiſoit juſqu'alors pluſieurs miracles au tombeau du Saint, *uſque in præſentem diem*, [n'y a pas apparemment eſté mis par ſes diſciples, non plus que ce qui eſt enſuite, qu'il ne reſta perſonne qui ne creuſt en J. C.

Cette piece recevant donc tant de difficulté par elle meſme, & eſtant encore combatüe par le ſilence des ſix ou ſept premiers ſiecles, où l'on avoit aſſez ſouvent ſujet d'en parler, il eſt bien à craindre que ce ne ſoit une piece compoſée dans les ſiecles poſterieurs, ou ſur ce que la tradition avoit conſervé de la mort de S. André, ou meſme ſur les actes de Leuce, dont on n'aura tiré que ce qui y paroiſſoit de meilleur. Car on voit] 'par ce qu'en cite S. Evode, Aug. de ſid. c. que ces actes eſtoient fort differens de 38. p. 440. 2. d.

la lettre,& qu'elle y a neanmoins quelque raport. La maniere dont la lettre commence tout d'un coup ſa narration, *Proconſul itaque Ægeas &c.* donne ſujet de croire que c'eſt comme un fragment tiré d'une plus grande hiſtoire. Les actes de S. Ignace, de S. Polycarpe, des Martyrs de Lion &c. ne commencent point ſi ſubitement.

in Fel.l.2.c.5. p.211.a.&c. Ce qui peut faire douter ſi la lettre a eſté tirée de Leuce, c'eſt qu'il paroiſt que cet impoſteur attribuoit ſes ouvrages aux Apoſtres meſmes, ce qui faiſoit

p.212.a.d. que les Manichéens les recevoient comme des livres de l'Ecriture. [Ainſi il ne pouvoit pas leur faire raporter leur mort, ni les choſes qui l'avoient ſuivie. Mais il pouvoit les raporter luy meſme par une addition, comme la mort de Moyſe eſt dans les ouvrages qu'il a

in Faust.l.14. c.1.p.222.a.c. écrits.] 'On voit au moins que les Manichéens reconnoiſſoient [auſſi bien que les Catholiques,] que S. André avoit eſté crucifié.

All.de Sim. p.119. 'Allatius cite des actes de S. André qui commencent comme la lettre de l'Egliſe d'Acaïe, par ces mots, Α'πεφτοις ἐφθαλμοῖς ἰδοντες τὰ παντα. Et neanmoins il les met entre les pieces anonymes. [De ſorte qu'il ſemble que les exemplaires grecs ne les attribuent point aux Preſtres & aux Diacres d'Acaie. Et ils peuvent eſtre encore differens des latins en d'autres points.] 'Car

Nphr.l.2.c.39. p.200.a]Men. 20.nov.p.477. 478. on lit dans Nicephore & dans les Ménées, que Maximille eſtoit femme d'Egeate, comme ils l'appellent, & qu'elle avoit eſté convertie par Saint André, auſſi-bien que Stratocle frere d'Egeate; [ce qui n'eſt point dans la lettre de l'Egliſe d'Acaïe.] Ils ajoutent que S. André fut cloüé à la croix, σφηνωτὸν 'au lieu que la lettre porte qu'Egée ne

Sur.30.nov.p. 655 §9.10. voulut pas qu'on le cloüaſt, mais qu'afin qu'il ſouffriſt plus long-temps, il le fit lier & étendre par les piez & par les mains, comme ſur le chevalet: [& cela peut avoir donné occaſion à depeindre la croix de S. André comme une X. Ce que Nicephore dit de Maximille & de Stratocle, j'eſt conforme à ce qu'on en lit dans Abdias: [a] mais cet auteur veut comme les actes latins, que S. André ait eſté lié à la croix, & non cloüé.

Abd.l.3.p.41. a. a p.43.1.

[Au reſte nous ne croyons pas avoir beſoin de nous excuſer, ſi nous ne raportons rien d'Abdias, ni ſur S. André, ni ſur les autres Apoſtres.] 'Car tout le

Du Pin, t.1. p.47. monde convient aujourd'hui que ce pretendu diſciple des Apoſtres ou de J. C. meſme, n'eſt qu'un veritable impoſteur. On marque qu'il cite Hegeſippe & Jule Africain, [qui vivoient l'un dans le II, & l'autre dans le III. ſiecle,] 'On aſſure que ſon luſtoire a eſté con-

Alex.l.1.p.70 damnée par le Pape Paul IV. [Ce n'eſt pas le meſme que Leuce, puiſqu'il parle comme hiſtorien, & ne fait pas parler les Apoſtres. Et nous n'y trouvons pas tout ce qu'on cite de Leuce. Mais il peut bien avoir puiſé dans cette ſource corrompuë:] 'Car dans l'hiſtoire de S.

Abd.l.3.p.34. 1.42.1. André il y a divers endroits qui ſemblent peu favorables au mariage. 'Il fait

p.26.1. neanmoins dire en un endroit à Saint André: *Nos nuptias non evertimus aut vitamus ... verum inceſta potiùs damnamus*. [S'il eſt plus ancien que S. Philaſtre, on luy peut raporter l'endroit de ce Pere.] 'Car il ſe pretend témoin

P.44.2. oculaire du martyre de S. André; '& il

p.21.2.23.1. luy fait faire un voyage d'Acaïe à Amaſée & à Sinope [dans le Pont,] pour retourner de là en Macedoine, '& enſuite

p.25. p.33.2. en Acaïe; & ce retour fait la plus grande partie de ſon luſtoire.

'On trouve dans les Ménées bien des

Men.30. nov. p.477.478. particularitez pour l'hiſtoire de Saint André, ſurtout pour ſes voyages, [dont nous n'avons neanmoins oſé nous ſervir, ces ſortes de monumens ayant trop peu d'autorité dans l'hiſtoire. Ce qu'ils en diſent paroiſt eſtre l'abregé] 'd'un

P.478. grand diſcours qui y eſt inſeré enſuite,

P.496. 'fait à Conſtantinople [par quelque nouveau Grec, qui raporte une infinité de miracles

miracles meslez de circonſtances inſoutenables, comme d'egliſes baſties, de temples abatus &c. Ainſi il merite la meſme cenſure qu'Abdias, quoiqu'il en ſoit fort different.] P.493.494. 'Il eſt dit en termes formels, que Maximille aprés avoir eſté convertie par le Saint, refuſa abſolument le devoir du mariage au Proconſul ſon mari, qui dechargea ſa colere ſur le ſaint Apoſtre, & le fit mourir pour cela. Abd.l.3.p.42. 1. 'Abdias s'eſtoit contenté de dire qu'elle le luy rendoit plus rarement. [Cela donne grand ſujet de croire que toutes ces pieces viennent originairement de celles des Manichéens & des Encratites.]

Men.p.475. Boll.may,t.1. p.52.2. 'Il ſemble que les Grecs aient cru autrefois que S. Andre avoit eſté crucifié la teſte en bas: au moins il eſt difficile de trouver un autre ſens à leur κεφαλοκάτω & à leur ἀνεστραμμένον σταυρόν, qu'on lit dans les vers de leurs Ménées.

Boll.p.52.2. 'Cela ſeroit entierement oppoſé à ce que porte la lettre de l'Egliſe d'Acaïe, qu'il vécut deux jours en croix, inſtruiſant toujours le peuple. On dit que Jacque Chifflet le medecin avoit preparé un livre ſur la forme de la croix de S. André, mais tout fondé ſur les ſculptures & les peintures. [Je n'ay point vu] celui que Mr du Sauſſay a fait ſur le meſme Apoſtre.

Pour la page 320.

NOTE III.

Qu'on ne ſçait point le temps du martyre de S. André.

Bar.69.54. 'Baronius croit que S. André eſt mort aprés S. Pierre, fondé ſur une viſion raportée dans le livre des ſouffrances des Apoſtres. [Je penſe que c'eſt Abdias,]

Abd.l.3.p.32. 2. 'où cette viſion ſe trouve, [mais qu'on ſçait n'avoir aucune autorité.]

Flor.p.118. 119. 'Florentinius croit qu'il ne ſouffrit que dans la perſecution de Domitien, ſuppoſé que l'on obligeaſt alors tous les Chrétiens de ſacrifier par ordre de l'Empereur, 'comme le porte la lettre

S.W. 30.nov. p.654.b.4. attribuée à l'Egliſe d'Acaïe. 'Car Neron donna la liberté à l'Acaïe [en l'an 67, *v. Neron* §. 25,] ce qui ne dura que juſqu'à Veſpaſien, & juſqu'à ſa 5e année ſelon la chronique de S. Jerome, [c'eſt à dire juſqu'à l'an 73 ou 74 de J. C.] Ce Prince reduiſit de nouveau l'Acaïe en province, & y retablit les magiſtrats Romains; *V. ſon titre* §. 14: '& depuis ce temps là il n'y eut point de perſecution juſqu'à celle de Domitien [en l'an 95.

Euſeb.n. p.159.160. Flor.p.119.

Je ne voy rien neanmoins qui empeſche qu'il n'ait ſouffert dans la perſecution de Neron, commencée en l'an 64. Car quand meſme il auroit ſouffert aprés S. Pierre, ç'auroit pu eſtre le 30 de novembre 66, S. Pierre eſtant mort, comme nous croyons, le 29 jum de la meſme année. Si nous avions des preuves bien certaines que le juge qui l'a condamné à la mort ſe nommoit Egée; comme ce nom ne paroiſt point eſtre celui d'un Conſul Romain dans le premier ſiecle, nous croirions aiſément que ce n'eſtoit point un Proconſul, quoiqu'il ſoit qualifié ainſi dans la lettre de l'Egliſe d'Acaïe, dans Abdias &c. mais que c'eſtoit le magiſtrat de la ville de Patres: & ſur cela nous mettrions le martyre du Saint dans le temps de la liberté de la Grece vers l'an 70. Il faudroit neanmoins examiner ſi les magiſtrats des colonies avoient droit de condamner à la mort.] Car Patres eſtoit une colonie Romaine depuis Auguſte qui la rebaſtie.

Vheler,p.314

'Quelques anciens martyrologes marquent au 10 de fevrier le martyre de S. André Apoſtre à Bethléem ſous le Roy Herode. Mais c'eſt un autre Saint André; & au lieu d'*Apoſtoli*, il faut lire *& Aponii* ou *Aponii*. Ainſi ce ſont deux Martyrs qui peuvent avoir ſouffert en 44, ſous Herode Agrippa, ſelon ce que dit S. Luc,] 'que ce Prince employa ſa puiſſance pour maltraiter quelques perſonnes de l'Egliſe.

Flor.p.119. 120.307.308.

Act.12.v.1.

Pour la page 320.

NOTE IV.

Que le corps de S. André a eſté porté à Conſtantinople en 357.

Paul.car.26. p.618. 'S. Paulin dit que la translation de S. André à Conſtantinople ſe fit ſous Conſtantin. Et S. Jerome le dit de meſme dans ſon livre contre Vigilance ſelon les editions de Baſle en 1565, *p.*122. Euſ.chr.n.p. 256.*c*, & d'Anvers en 1579, ſelon l'exemplaire manuſcrit de Scaliger, [& encore ſelon la meſme edition d'Anvers dans le traité des hommes illuſtres *ch.* 7.] 'On lit auſſi dans le menologe Ugh.t.6.p. 1148. d'Ughellus au 30 de novembre, que ce fut ſous Conſtantin.

[Pour ce qui eſt de S. Jerome, il met nettement dans ſa chronique que cette translation ſe fit ſous Conſtance ; ce qu'on ne peut pas pretendre eſtre une faute de copiſte : & ainſi on doit corriger ſur cet endroit tous les autres de ce Pere, dans leſquels on a pu aiſément changer *Conſtantius* en *Conſtantinus*.] Euſ.chr.n.p. 256.*a*. 'Auſſi Scaliger ne doute pas que dans le livre contre Vigilance, il ne faille lire Conſtance au lieu de Conſtantin. Il a lu de meſme dans le catalogue des hommes illuſtres ; & c'eſt ce que porte l'edition de Baſle en 1565.

On ne peut pas dire la meſme choſe de S. Paulin, ſon vers & la ſuite de ſon diſcours voulant neceſſairement qu'on liſe *Conſtantinus*, [& non pas *Conſtantius*.]

Bar.*a*.may.*f*. an.333.*§*73. 'Baronius dans ſon martyrologe n'oſe pas decider qui a raiſon des deux. 'Dans ſes Annales il renvoie la difficulté à l'an 359, [où il n'en parle point dutout.] 'Il cite ſur l'an 358 ce qui eſt dit dans la vie d'Arteme Duc d'Egypte, que Conſtance luy donna cette dignité, parce qu'il s'eſtoit bien acquité de la commiſſion qu'il luy avoit donnée de faire apporter d'Acaie à Conſtantinople les corps de S. André & de S. Luc : [mais il n'y examine point dutout la difficulté. Neanmoins tous les auteurs poſterieurs ont ſuivi la chronique de Saint Jerome, comme Idace dans ſes faſtes, la chronique d'Alexandrie *p.*680, Adon dans ſon livre des feſtes des Apoſtres *p.* 32, Theodore le Lecteur *l.*2.*p.*567. *d*, Philoſtorge *l.* 3. *c.* 2. *p.* 476. *d*, les Ménées des Grecs 30. *nov.p.*478.496. 333.*§*25.

Les trois derniers ne marquent point l'année de cette translation. Les trois premiers, avec S. Jerome dans le catalogue des hommes illuſtres *c.*7. *p.* 268. *d*, ſelon l'edition de Baſle en 1565, diſent que ce fut l'an 20 de Conſtance, ſous le IX. Conſulat de Conſtance ſelon Idace, ou XI. ſelon la chronique d'Alexandrie qui en met toujours deux de plus, & ſous le II. de Julien, 'Indiction 15, c'eſt à dire en l'an de l'ere commune 357. La chronique de S. Jerome ſelon l'edition de Scaliger, le met l'année ſuivante, l'an 21 de Conſtance.] 'Mais Scaliger meſme dit nettement que c'eſt une faute : '& Roſweide dans ſes notes ſur S. Paulin aſſure que les plus anciens manuſcrits le mettent en la 20e année de Conſtance ; [ce qui a eſté ſuivi par le Mire & Mr de Pontac dans leurs editions de la chronique d'Euſebe.] Chr.Al.p. 680. Euſ.chr.n. p.256.*a*. Paul.n.p.56

Pour la page 325.

NOTES SUR SAINT JACQUE LE MAJEUR.

NOTE I.

Sur Ste Salomé'.

Luc de Mag.d.p.173. 174. 'LE martyrologe Romain met la feſte de Ste Salomé à Jeruſalem ; par où il ſemble condanner quelques modernes, qui pretendent, ſans en alleguer aucune preuve conſiderable, qu'elle eſt morte en Provence, & que ſon corps y eſt encore. Ce martyrologe ſemble en cela avoir voulu ſuivre les anciens, qui joignent la feſte de Ste Salomé avec celle

de Saint Marc Eveſque de Jeruſalem.

Auct.j.p.480. a. d. 'On ne ſçait pourquoi le martyrologe Romain l'appelle Marie Salomé. Car on ne trouve ni dans l'Evangile, ni dans aucun auteur, qu'elle s'appellaſt Marie. [Baronius ne cite rien pour

Bar.app.661 an.34.§ 182. aBoll.9.2pt.p. 812.b.d. cela dans ſes notes;]'& dans ſes Annales il ne l'appelle que Salomé. a C'eſt une erreur venüe de quelques méchantes hiſtoires, qui nous ont donné les trois Maries, la S.te Vierge, Marie mere de Jacque, & Marie Salomé qu'elles diſent avoir eſté ſœur des deux autres. [Nous ne nous arreſtons point non

Auct.j.p.481. c. b Epi.78.c.8. p.1040.a. plus] 'aux nouveaux Grecs, qui font S.te Salomé fille de S. Joſeph. b S. Epiphane donne veritablement à S. Joſeph une fille nommée Salomé, [ce qui meſme n'eſt ni guere fondé, ni fort receu: mais il ne dit point que ce fuſt la femme de Zebedée.]

Pour la page 327.

NOTE II.

Que S. Jacque eſt mort à Jeruſalem, & non à Ceſarée.

[Il eſt certain par les Actes, que S. Pierre ne fut point mis en priſon à Ce-

Act.12.v.19. ſarée,] 'où Agrippa s'en alla aprés ſa delivrance, en quittant la Judée; [mais

v.17. à Jeruſalem,] 'où eſtoit Saint Jacque le

v.12. Mineur, 'où eſtoit la maiſon de Marie

v.3. mere de Jean Marc, 'où eſtoit proprement alors l'Egliſe. [En un mot, on n'en ſauroit douter en liſant les Actes. Quel ſi S. Pierre a eſté en priſon à Jeruſalem, on ne peut guere douter non plus que

Bloc.p.122.a. S. Jacque n'y ait eſté martirizé,]'quoique le menologe de Baſile diſe que ç'a eſté à Ceſarée.

Pour la page 327.

NOTE III.

Sur celui qui fut martyrizé avec S. Jacque.

Euſeb.2.c.9.p. 47.a. 'Celui qui fut martyrizé avec Saint Jacque, aprés luy avoir demandé pardon, eſtoit ſelon S. Clement d'Alexandrie cité par Euſebe, Ὁ ἀπαγαγὼν αὐτὸν καὶ δικασάμενος. 'Cela peut s'entendre a.p.29.2.c.d. d'un accuſateur qui aura demandé & pourſuivi la mort de Saint Jacque, ou d'un officier qui l'aura preſenté devant Agrippa. Mr Valois prefere le premier ſens, parcequ'un officier ou un ſoldat qui ne fait qu'executer l'ordre de ſon ſuperieur, paroiſt, dit-il, exemt de toute faute, & n'avoir point de pardon à demander.

'Suidas qui raporte la meſme hiſtoi- Suid.v.p.1161. c re, en y changeant quelques circonſtances, dit que c'eſtoit l'accuſateur du Saint, ὁ κατηγορος αὐτου, 'qui avoit parlé p.1202.a. contre luy. [Cependant quel accuſateur falloit-il pour des perſonnes qui declaroient d'eux meſmes toutes les choſes dont on leur faiſoit des crimes. Il ne falloit que quelqu'un qui euſt la charge de les prendre, & de les amener devant ceux qui les vouloient condanner. Il ſe peut bien faire auſſi que S. Jacque ſe fuſt caché, & euſt eſté decouvert par quelque Juif, qui l'avoit amené devant Agrippa.

De quelque maniere que cela ſe ſoit fait, il n'y a point lieu de s'étonner qu'un homme converti en cette occaſion, ait eu un tres grand regret d'avoir contribué à la mort d'un Apoſtre, & en ait demandé pardon à luy & à Dieu, quelque obeïſſance qu'il euſt eſté obligé de rendre aux hommes. Je penſe que e boureau a accoutumé de demander pardon aux plus criminels avant que de les faire mourir.] 'Et le P. Combefis Auct.j.p.480. ne pretend nullement accorder à Mr t.b. Valois, que des ſubalternes puiſſent toujours eſtre exemts de faute, quand ils ne font qu'obeïr à leurs ſuperieurs, lorſqu'on leur commande de faire des choſes contraires à la loy de Dieu, & d'agir contre des ſerviteurs de Dieu, qui n'ont point d'autre crime que d'eſtre des ſerviteurs de Dieu, [& d'aimer mieux luy obeïr qu'obeïr aux hommes. Les exemples de S. Genés d'Arles, &

de Benevole ſous Valentinien II, ſont formels pour cela. Mais il n'en faut point d'autres que ceux de tous les Martyrs, ou plu-toſt de tous les Chrétiens, qui ont mieux aimé ſouffrir toutes choſes, que d'obeir contre la loy de Dieu, à ceux à qui ils ſe reconnoiſſoient obligez d'obeir en tout le reſte.

Abdias embellit par quantité de circonſtances toute cette narration du martyre de S. Jacque & de ſon compagnon. Mais ce qui n'eſt que dans cet auteur peut paſſer pour n'eſtre nulle-part. C'eſt pourquoi nous n'avons pas cru eſtre obligez de perdre le temps à
d. le lire tout entier.] 'Car quand il diroit quelque choſe de vray, [on ne le ſauroit diſcerner] des contes & des fables qu'il y meſle.

Pour la Page 328.

NOTE IV.

Que S. Jerome ne met point la mort de S. Jacque le 2.e jour des Azymes.

Bar.44. § 2. 'Baronius cite de S. Jerome, que ſelon l'opinion de quelques uns, Saint Jacque avoit eſté martirizé le ſecond jour de Paſque. [Neanmoins S. Jerome, ni ceux qu'il cite, ne parlent point de Paſque.] 'Mais ils expliquent de S.
H'er in Ez. 41. p. 591. d. Jacque & de Saint Eſtienne, les deux boucs que Dieu ſelon les Septante veut qu'Ezechiel immole ou faſſe immoler le ſecond jour de la conſecration de l'autel. C'eſt pourquoi ils diſent de meſme que S. Eſtienne a eſté offert le ſecond jour.

Pour la page 328.

NOTE V.

Qu'on ne ſçait point pourquoi on fait la feſte de S. Jacque le 25 de juillet.

Bar.25. jul. a. 'Barnius dit dans ſes notes ſur le martyrologe, que la feſte de S. Jacque a eſté miſe le 25 de juillet, à cauſe que c'eſt le jour auquel ſon corps a eſté
an. 816. 571. transferé d'Irie à Compoſtelle. 'Dans ſes Annales il cite d'une lettre de Leon III, que nous n'avons point, qu'il fut apporté ce jour là à Irie. [Nous n'avons encore rien trouvé de bon ſur ces tranſlations, bien loin d'en pouvoir dire le jour. Mais je ne ſçay comment Baronius en a fait dependre la feſte de S. Jacque au 25 de juillet, marquée dans Bede, & meſme dans les martyrologes de S. Jerome,] 'luy qui croit que ces § 66-72. translations n'ont eſté faites ou connues que longtemps aprés, & vers l'an 800. [Il vaut donc mieux ſe contenter d'honorer ce jour là S. Jacque avec toute l'Egliſe d'Occident, ſans nous mettre beaucoup en peine pourquoi on le fait ce jour là, puiſqu'apparemment nous ne le trouverons pas.]

Pour la page 329.

NOTE VI.

Si S. Jacque a preſché en Eſpagne.

'Ce qu'on dit de la predication de S. Jacque en Eſpagne, eſt fondé ſur le traité *de vita & morte Sanctorum*, c. 73, qui porte le nom d'un Iſidore, 'mais dans lequel il y a pluſieurs menſonges indignes d'eſtre attribuez à S. Iſidore de Seville, [qui vivoit au VII. ſiecle:] '& Baronius l'appelle le faux Iſidore. 'Dans cet endroit meſme il attribue à S. Jacque frere de S. Jean l'epiſtre de S. Jacque frere du Seigneur. 'A cet Iſidore on ajoute les recueils de Bede, 'dans leſquels il n'y a preſque rien qui ſoit digne de l'eſprit de ce Pere; 'un écrit attribué à S. Julien de Tolede, qui vivoit vers l'an 691, & qui paroiſt neanmoins encore trop ancien pour eſtre auteur de cet ouvrage; 'les lettres du Pape Calixte II. [qui vivoit au XII. ſiecle; le breviaire de Tolede,] '& un écrit ſuppoſé à l'Archeveſque Turpin.

Bar.25. jul. a. alAlex. t. 1. p. 522. Bar. 816. § 69. Iſi H. fanc c. 73. p. 168. a. Bar.25. jul. a. Bell. p. 250 Alex. p. 523. Alex p. 524. 525. Bar.25. jul. a. Alex p. 523. 524.

'Outre que tous ces témoignages ſont fort foibles par eux meſmes, ils ſont encore extremement ſuſpects de fauſſeté, parce qu'un auteur Eſpagnol rapporte que dans le Concile general de Latran en 1215, ſous Innocent III. l'Archeveſque de Compoſtelle ſe preten-

Auct. 3. p. 479 2. c. a Bar. 816. § 68 69. Garc. c. 5. p. 1639. c. d] Alex. p. 519. 521. 524.

dant exemt de la primacie de Tolede, à cauſe que le corps de Saint Jacque Apoſtre d'Eſpagne, eſtoit dans ſon Egliſe, Rodrigue tres ſavant Archevesque de Tolede, luy ſoutint publiquement qu'il ne pouvoit raporter aucune preuve que S. Jacque fuſt jamais venu en Eſpagne, & que pour luy il n'en avoit jamais rien lu, mais qu'il l'avoit ſeulement ouï dire autrefois à de bonnes veuves, & à quelques ſaintes Religieuſes : & l'Archevesque de Compoſtelle n'eut rien à repliquer ſur
Bar.816. §70. cela. 'Baronius croit qu'on peut encore montrer par une lettre de Gregoire VII, écrite en 1074, que juſque là l'Egliſe Romaine ou ignoroit ou rejettoit tout
§69. ce qu'on dit du voyage de S. Jacque en Eſpagne. 'C'eſt pourquoi il conteſte les
§68. lettres qu'on cite du Pape Calixte II, '& il retracte ou ſuſpend au moins tout ce qu'il avoit dit dans ſes notes ſur le martyrologe, pour montrer ſeulement que ce voyage n'eſt pas abſolument
Alex. t.1.p. 525.526. impoſſible. 'Il paroiſt neanmoins par divers auteurs du IX. ſiecle, que cette opinion s'établiſſoit alors dans l'Occident. [La reponſe de Rodrigue fait voir au moins que ce qui ſe lit ſur ce ſujet dans le breviaire de Tolede, n'y a eſté
p.520. mis qu'aprés le XIII. ſiecle.] 'On remarque que cet Archevesque a fait une hiſtoire d'Eſpagne fort exacte, ſans y dire un mot du pretendu voyage de S. Jacque en ce pays là.

[L'an 58, longtemps aprés la mort de
Rom.15.v.22. 28. S. Jacque,] 'S. Paul dit que ſa coutume eſtoit de ne preſcher que dans les lieux où l'Evangile n'avoit point eſté annoncé ; que c'eſtoit ce qui l'avoit empeſché juſques alors d'aller à Rome ; mais qu'enfin ne trouvant plus de lieu en Orient [où l'Evangile n'euſt eſté porté, il avoit deſſein de paſſer à Rome pour
Alex. t.1.p. 528. aller de là en Eſpagne.] 'Cela marque aſſez evidemment que l'on n'y avoit
Est.in Rom.15. v 20.p.472.1. & Ambr.in.p. 1301. Hier.t. 6 p.93.a. pas preſché juſqu'alors. 'Et c'eſt le ſentiment d'Eſtius ſujet d'Eſpagne, [a] qui ſuit en cela l'Ambroſiaſter, & S. Jerome ſur le chap. 5 d'Amos.

'Le Pape Innocent I. ſoutient que Conc.t.2.p. 1245.d.
l'on ne peut trouver aucun Apoſtre que S. Pierre qui ait preſché en Eſpagne ; & que toutes les Egliſes de ce pays avoient eſté fondées par S. Pierre ou ſes ſucceſſeurs : 'ce qui reduit Baronius Bar.25. jul.2.
avant qu'il eut abandonné ce voyage à ſoutenir que ſi S. Jacque a eſté en Eſpagne, il eſt certain au moins qu'il n'y a fondé aucune Egliſe : [Et quelle apparence y a-t-il qu'un des principaux des Apoſtres ait porté l'Evangile dans un pays fort eloigné, & n'y ait fondé aucune Egliſe. Car on ne peut pas dire qu'il n'y ait eſté qu'en paſſant. On ne va point en Eſpagne pour aller ailleurs.]

'Quelques uns pour montrer que S. a Alex.t.1. p.519. Sur 25. jul.p.304.§2.
Jacque ne peut avoir eſté en Eſpagne, ont encore allegué qu'il eſtoit mort avant la ſeparation des Apoſtres ; [ce qui n'eſt pas neanmoins ſi conſiderable, parceque nous ne ſavons pas en quel temps ſe fit cette ſeparation. *V. S. Matthieu.*]

'Les Grecs ni anciens ni nouveaux, Aug.t.3.p.479. 2.d.
n'ont eu aucune connoiſſance du voyage de S. Jacque en Eſpagne, & ils ne diſent jamais qu'il ait preſché que dans la Judée & la Samarie.

NOTE VII.

Pour la page 329.

Sur la tranſlation du corps de Saint Jacque en Galice.

'Ce qu'on dit que le corps de S. Jacque fut tranſporté de Jeruſalem à Iriе en Galice l'annee meſme de ſa mort, & de là à Compoſtelle, eſt fondé par Baronius ſur une lettre du Pape Leon III. Il n'en raporte point les termes, [& cette lettre n'a point eſté inſerée dans les Conciles avec les autres lettres de ce Pape.

Il eſt meſme bien difficile de croire qu'on ait tranſporté le corps de S. Jacque en Eſpagne auſſitoſt aprés ſa mort.

On ne le pourroit attribuer qu'à quelques Juifs de Galice, qui auroient embraſſé la foy à Jeruſalem, & auroient enſuite voulu s'en retourner en leur pays. Ce ſeroit une queſtion de ſavoir s'il y avoit des Juifs en cette extremité de l'Eſpagne. Mais quand il y en auroit eu, eſt-il pas aſſez probable que ces premiers Chrétiens demeuroient autant qu'il leur eſtoit poſſible dans les pays où le Chriſtianiſme eſtoit déja établi, & où ils en pouvoient faire les exercices, à moins qu'ils ne fuſſent engagez à la propagation de la foy? Et en ce cas la foy aura eſté preſchée en Eſpagne long-temps avant que Saint Paul ſongeaſt à l'y aller porter. D'ailleurs les loix Romaines défendoient de tranſporter les corps des morts.]

Occu.pt.p.13. 'L'Anonyme d'Oecumenius dit que le corps de S. Jacque eſtoit dans la ville de Marmarique, ou dans une ville de la Marmarique, ἐν τοῖς τῆς Μαρμαρικῆς. Iſi.H.ſanc.c. 65.p.168.3.f. [C'eſt ſans doute] la Carmarique, où le pretendu Iſidore dit auſſi qu'il eſtoit enterré. [Je ne ſçay s'ils l'entendent de la Libye Marmarique ou Cyrenaïque. Mais quoy qu'il en ſoit, on ne voit point que cela ait de raport avec Irieni la Galice.

Ce que nous trouvons de plus ancien & de mieux fondé, c'eſt ce que dit Fortunat vers le milieu du VI. ſiecle,] Fort.l.8.c.6. p.190.b. Bar.8.16.571. 'que la Paleſtine envoie les deux SS. Jacques audevant de J.C. & cela montre qu'il croyoit que le corps de l'un & de l'autre eſtoit encore alors à Jeruſalem. [On répondra qu'il a pu ſe tromper en cela, comme il ſe trompe] Fort.p.190.b. 'de mettre les reliques de Saint André en Acaïe, [quoiqu'elles euſſent eſté tranſportées à Conſtantinople dés l'an 357. Il a pu aſſurément ſe tromper de meſme ſur S. Jacque; & nous croirons ſans difficulté qu'il s'y eſt trompé quand nous en aurons des preuves auſſi certaines, que nous en avons ſur S. André. Mais en les attendant, il ſemble que la raiſon nous oblige de nous tenir à ce qui eſt de plus probable & de mieux fondé.] Bar.8.16.571. 'Baronius avoue au moins que cet endroit de Fortunat prouve que de ſon temps on n'avoit aucune connoiſſance que le corps de S. Jacque fuſt en Eſpagne.

[Il y auroit donc plus de probabilité à dire que dans les deſordres du VII. ſiecle, & parmi les ravages que les Sarrazins firent alors & depuis dans la Paleſtine, le corps de S. Jacque fut tranſporté en Galice par quelque occaſion, & y eſt enſuite demeuré inconnu juſque vers l'an 800, à cauſe des troubles que cauſa dans toute l'Eſpagne l'invaſion qu'en firent les Sarrazins au VIII. ſiecle; ſi neanmoins il eſt neceſſaire de dire qu'il ſoit demeuré quelque temps caché, de quoy nous parlerons dans la note 8. C'eſt une conjecture ſans preuve, mais qui eſt neanmoins auſſi-bien prouvée que ce que l'on dit ſur ce ſujet. Je croy qu'elle debaraſſeroit mieux toutes les difficultez, & donneroit plus de facilité à ſoutenir que les reliques de Compoſtelle ſont veritablement de S. Jacque le Majeur.]

Boſc.t.2.p.512. 'Le P. du Boſe Celeſtin a tiré de la bibliotheque de Fleuri, un écrit fait, à ce qu'il croit, vers l'an mille, par un moine de la meſme abbaye, qui y raporte comment le corps de S. Jacque fut apporté de Jeruſalem en Galice. Sur. 25.jul.p. 294.§ 3. 'L'auteur ne veut pas que ç'ait eſté auſſi-toſt aprés la mort de S. Jacque, qui avoit d'abord eſté enterré [à Jeruſalem;] 'mais lorſque le nom de J.C. p.295.b. eſtoit déja repandu par tout le monde: '& il pretend que celui qui l'apporta en p.294.§ 4. Galice, fut S. Teſiphon ordonné Eveſque par les Apoſtres avec quelques autres, pour aller repandre la ſemence de l'Evangile. [Mais cet auteur déja trop nouveau pour faire aucune autorité, mesle dans ſa narration des circonſtances ſi étranges & ſi fabuleuſes, qu'elles decrieroient les hiſtoires qui

ſeroient d'ailleurs les plus authentiques. Ainſi le P. du Boſca pu le conter parmi] 'ce grand nombre d'autres, qui ont écrit, comme il dit, bien des choſes de S. Jacque toutes diverſes, & preſque toutes incertaines ou douteuſes. 'Vaſæus peut avoir eu quelque hiſtoire aſſez ſemblable à celle-ci.

Boſc.c.2.p. 282.a.

Vaſ.chr.p. 635.d.

Pour la page 329.

NOTE VIII.

Sur la decouverte des reliques de S. Jacque.

[Nous ne pretendons point conteſter]'la decouverte du corps de S. Jacque, qu'on dit s'eſtre faite à Irie ou à Compoſtelle, au commencement du IX. ſiecle, 'comme l'Archeveſque Rodrigue n'a pas voulu la conteſter.[Mais il eſt vray qu'on ſouhaiteroit en avoir des preuves plus authentiques que celles que nous en voyons. Car Baronius ne nous dit point dutout d'où il a pris] 'l'hiſtoire fort courte qu'il en fait. [Il ne cite aucun auteur du temps qui en parle, & qui nous diſe quand & comment ces reliques ont eſté trouvées & reconnuës, quoiqu'il ait accoutumé de le faire dans ces rencontres quand il en §.66. trouve.]'Il cite en general tous les hiſtoriens d'Eſpagne, [ce qui n'eſt rien;] & il ne les cite pas meſme pour l'hiſtoire de la decouverte, mais ſeulement pour dire que le corps de Saint Jacque ayant eſté trouvé à Compoſtelle, le Pape Leon III. y tranſporta le ſiege d'Irie à la priere du Roy Alphonſe le chaſte.

Bar.8.t6.§.66. 72.

Garc.c.5] Conc.c.5.p. 1639.c.

Bar.8.t6.§.72.

§.66.

'Dans ſes notes ſur le martyrologe Romain, il cite des lettres & des ſermons du Pape Calixte ſur la tranſlation de S. Jacque. [Et où ſont-ils? Ne ſont-ils point du meſme genre que]'la lettre de ce Pape qui parle de la predication de S. Jacque en Eſpagne, [& que Baronius meſme accuſe pour ce ſujet de fauſſeté?]'Il cite encore cinq livres du meſme Pape ſur les miracles de S. Jacque, en avouant que quelques uns de ces miracles n'ont eſté faits que depuis la mort de ce Pape. [Il eſt donc à craindre que nous ne ſoyons reduits] 'au *creditur* de Rodrigue, [& qu'il ne faille s'en raporter à l'opinion commune, ſans trop approfondir une choſe dont on ne trouveroit peut-eſtre pas de preuves bien claires. Car ne pourroit-il pas y avoir eu à Compoſtelle un S. Jacque, que l'on aura confondu avec l'Apoſtre?

25.jul.a.

an.8.t6.§.69.

25.jul.a.

Garc.c.5. 1639.c.

Je ne trouve point dutout dans l'hiſtoire d'Eſpagne faite par le meſme Rodrigue, ni comment ces reliques ſont venues en Galice, ni comment elles y ont eſté connuës. Cela n'eſt point au moins dans tout le regne d'Alphonſe.] 'Il y dit ſeulement que le chemin de S. Jacque n'a point eſté fait par Charlemagne, comme quelques uns le vouloient, [& entre autres Luc de Tuy;] mais long-temps aprés luy, lorſque le grand nombre des miracles qui ſe faiſoient à l'egliſe de cet Apoſtre, y eut attiré de tous coſtez les penitens. 'Ce Luc Diacre & puis Eveſque de Tuy [ville de Galice aſſez prés de Compoſtelle, ne nous apprend rien non plus que je ſache, ni de la predication de S. Jacque en Eſpagne, ni de ſa tranſlation, ni de la revelation de ſes reliques.] 'Il dit ſeulement qu'Alphonſe détruiſit la ville d'Irie, baſtit l'egliſe de S. Jacque Apoſtre [à Compoſtelle,] & y établit avec le conſentement de Leon III. un ſiege metropolitain, [ou plutoſt un ſimple ſiege epiſcopal ſelon Rodrigue,]'qui ſoutient que l'Egliſe de Compoſtelle n'a eſté faite metropolitaine qu'en l'an 1124, 'en quoy il eſt ſuivi par Jean Vaſæus, natif de Bruges en Flandre, qui s'eſtant depuis établi en Eſpagne, y a écrit une chronique de l'hiſtoire de ce pays il y a environ 150 ans, & s'eſt acquis par là beaucoup d'eſtime.

Rodr.l.4.c.1 Hiſp.ill.t.1.p.75.c.d.

Mir.ſcrip.c. 390.p.258.

L.Tud. Hiſp. ill.t.4.p.73.

Garc.c.5.p. 1639.c.

Vaſ.chr.p. 619.d. Mir.ap.c.72 p. 62.

'Cet auteur parle un peu plus amplement que les autres des reliques de

Vaſ.chr.p. 635.706.

S. Jacque, & etre pour cela l'hiſtoire de la ville de Compoſtelle. [Il ne dit point quand cette hiſtoire a eſté écrite: mais
p.706.c. la maniere dont elle parle]de Theodemir premier Eveſque de Compoſtelle, qu'elle dit avoir trouvé les reliques, [fait voir qu'elle eſt fort recente, & bien eloignée de ce Theodemir.] *Præ-*
p.707.a. *notatis Epiſcopis fertur ſucceſſiſſe Theo-*
p.706.c. *domirus.... 'multis referentibus audi-vimus.* 'L'auteur avnue qu'on ne ſavoit quoy que ce ſoit des predeceſſeurs de
p.630.a. Theodemir hors leurs noms. 'Vaſæus en ſemble citer que S. Jacque avoit preſché en Eſpagne: [Ainſi l'on voit que c'eſt une piece tout à fait ſans autorité.]

Mari.l.7.c.16. 'Cependant Mariana ſuit preſque
p.711. mot à mot cette hiſtoire, & ne paroiſt
p.710.712. point avoir rien eu de meilleur, 'ſinon qu'il cite une piece d'Alphonſe le chaſte conſervée à Compoſtelle, où ce Prince dit que le corps de S. Jacque avoit eſté trouvé de ſon temps. [Mais il ne nous
p.710.d. la donne point pour l'examiner.] 'Il avoue qu'nn ne raporte point dutout quelles marques on a eues que le corps honoré à Compoſtelle ſoit celui de S. Jacque le Majeur. [Ainſi tout ce qu'on en peut dire, c'eſt que la raiſon ne permet guere de croire que ce grand concours de pelerins qu'on a vu depuis venir à Compoſtelle, ait pu ſe faire que ſur des miracles certains & averez; & que la pieté nous porte auſſi a juger que Dieu n'a point autoriſé par des miracles un culte ni faux, (ſi les reliques qu'on y honore ne ſont point de celui dont elles portent le nom,) ni ſuperſtitieux, & en quelque ſorte idolatre, ſi ce ne ſont point des reliques d'aucun Saint.]

NOTES SUR SAINT JEAN L'EVANGELISTE.

Pour la page 331.§ 1.

NOTE I.

Quel eſt S. Jean vierge ſelon S. Auguſtin.

Aug in Jo.h. 124.p.2.1351.2.a. SAINT Auguſtin qui ne veut point
bo.conf.c.21. aſſurer la virginité de l'Apoſtre S.
t.6.p.336.2.d. Jean en expliquant ſon Evangile, 'oppoſe en un autre endroit le celibat de S. Jean au mariage d'Abraham. [Mais il y a apparence que dans ce dernier endroit il parle de Saint Jean Batiſte,
Tert.monog. c.7.p.688.a. auſſi-bien que Tertullien, ſquand il appelle S. Jean eunuque de J.C.

Pour la page. 332.§1.

NOTE II.

Que J.C. n'a point fait la derniere Cene chez S. Jean.

Nphr.l.1.c.18. 'Nicephore écrit qu'on diſoit que J.C.
p.104.b. avoit fait la derniere Cene dans une maiſon qui appartenoit à S. Jean l'Evangeliſte. 'Baronius cite la meſme opi-
Bar.34.§21. nion de Cedrene, & de quelques autres Grecs, 'ſla trouve fort douteuſe, par-§ 22. ceque S. Jean meſme fut envoyé par J.C. pour chercher la maiſon nû il devoir faire la Cene &c. [Il faut ajouter qu'elle eſt tres certainement fauſſe,] 'puiſque J.C. marqua à S. Jean ce qu'il Conc.c.1.§. devoir dire au pere de famille, & au maiſtre de la maiſon.

[Il ſemble que pour refuter cette imagination des Grecs, il ſuffiroit d'alleguer ſqu'eſtant Apoſtre, il avoit abandonné toutes choſes pour ſuivre J. C, comme S. Pierre le declare, tant en ſon nom qu'au nom des autres Apoſtres: ce qui fait que S. Auguſtin dit nommément de S. Jean, qu'il ne poſſedoit ni maiſon, ni quoy que ce fuſt, & qu'il ne pouvoit point dire que rien fuſt à luy. [Il ſe pourroit bien faire neanmoins qu'il euſt renoncé de cœur à ſon bien s'il en avoit, mais non encore d'effet, parcequ'il
Aug.in Jo.h. 109.p.2.1915.2. b|Amb.c.1.h. v.p.435.g.

parcequ'il n'eſtoit pas en état d'en diſpoſer.] 'Car il avoit encore ſon pere lorſqu'il ſuivit J. C, '& ſa mere n'eſt morte qu'aprés la Reſurrection. *V. S. Jacque le Majeur*. 'Dans la tragedie intitulée *Chriſtus patiens*, [qu'on attribuë aſſez communément à Apollinaire,] on lit meſme que S. Jean avoit une maiſon à Jeruſalem au temps de la Paſſion. [Mais c'eſt un poëte, & qui ne fait pas ſcrupule d'inventer des choſes qui n'ont point eſté.]

Matt. 4. v. 22. 27. v. 56.

Naz. t. 2. p 281. b. c.

NOTE III.

Que S. Jean n'eſt point le jeune homme qui s'enfuit nud.

Pour la page 333. § 2.

'S. Ambroiſe dit que S. Jean eſtoit ce jeune homme qui n'avoit qu'un linge ſur luy, comme le raporte S. Marc, & qui s'enfuit tout nud depeur d'eſtre pris avec J. C. 'S. Gregoire, Bede, & pluſieurs autres ſont du meſme ſentiment. Baronius dit que ſi quelques nouveaux auteurs en ont douté, ç'a eſté principalement pour n'avoir pu comprendre pourquoi il n'auroit eu qu'un linge ſur luy. 'Mais la raiſon qu'il en raporte, 'n'eſt propre qu'à faire voir qu'il eſt difficile d'y en trouver une bonne. 'Il y a plus d'apparence que ce jeune homme eſtoit quelqu'un de la maiſon voiſine, que le bruit fit eveiller & ſortir du lit. 'S. Chryſoſtome dit clairement que S. Jean ne s'enfuit point

Amb. pſ. 36. v. 25. p. 702. c. Marc. 14. v. 51. 52.

Greg. mor. l. 14. c. 23. p. 317. d. e. Bar. 34. § 64.

§ 59. 68.

Cal. ex. 26. 961. 1. 593.

Conc. c. 137. n. 10.

Chry. in Matt. h. 85. p. 582. d. e.

NOTE IV.

Pour la page 333. § 2.

Que S. Jean peut avoir ſuivi J. C. chez Caïphe, mais que cela n'eſt pas certain.

'S. Chryſoſtome & S. Jerome diſent que ce fut S. Jean qui ſuivit J. C. chez Caïphe, & y fit entrer S. Pierre. [a] S. Auguſtin ne deſapprouve pas cette opinion. [Mais comme il eſtoit fort reſervé à ne rien avancer ſans preuve,] il remarque qu'il y auroit de la temerité à l'aſſurer. [On ne voit pas en effet qu'il y ait rien de bien concluant dans ce que dit Saint Chryſoſtome,] 'que ce qui eſt porté par les Actes, Que les Juifs reconnoiſſoient S. Pierre & S. Jean pour avoir eſté avec J. C, marque qu'ils l'avoient accompagné dans ſa Paſſion. 'Ce que dit S. Jerome que S. Jean eſtoit connu du Pontife à cauſe de ſa nobleſſe, [peut paroiſtre encore moins fondé & moins ſolide.] 'Ce que S. Chryſoſtome en dit ſur S. Jean, [eſt fort beau ; & c'eſt ce qu'on en peut dire de meilleur. Mais il ſuppoſe plutoſt la choſe qu'il ne la prouve.] 'Nicephore devint que c'eſtoit parcequ'ayant une terre en Galilée, il l'avoit vendue à Caïphe, & en avoit employé le prix à acheter une maiſon à Jeruſalem dans l'enceinte de Sion.

Chry. in Mat. h. 85. p. 582. d. e. Hier. ep. 16. p. 119. a. a Aug. in Jo. h. 113. p. 818. a. a. Chry. in Act. h. 10. p. 99. d. Hier. ep. 16. p. 119. a. Chry. in Jo. h. 82. p. 529. 530. Nphr. l. 1. c. 28. p. 104. b.

NOTE V.

Pour la pag. 336 § 4.

Que S. Jean n'eſt point venu demeurer à Epheſe avant l'an 66.

'Baronius croit que Saint Jean n'eſt venu à Epheſe qu'aprés la mort de S. Pierre & de S. Paul, [c'eſt à dire aprés l'an 66.] 'Au moins S. Irenée marque aſſez clairement qu'il ne gouverna l'Egliſe d'Epheſe qu'aprés S. Paul, à qui il en attribuë la fondation, [c'eſt à dire aprés les trois ans que S. Paul y demeura depuis 54 juſqu'en 57 *V. S. Paul* § 29-31. Et cela paroiſt d'autant plus certain,] 'que S. Paul ne vouloit preſcher que dans les lieux où la foy n'avoit point encore eſté établie par d'autres. 'C'eſt auſſi le ſentiment de Theodoret, que S. Jean n'y eſt venu que depuis cela.

[On peut dire meſme qu'il n'y eſtoit point encore en l'an 64,] lorſque S. Paul y laiſſa S. Timothée comme Eveſque, pour s'oppoſer à ceux qui y repandoient des erreurs, pour ordonner & juger les Preſtres, pour établir meſme des Eveſques &c. [ſans marquer aucune ſubordination de luy à S. Jean. S. Epiphane s'accorde aiſément à tout cela,] 'puiſqu'il dit que S. Jean ne vint

Bar. 57. § 2.

Iren. l. 3. c. 3. p. 234.

Rom. 15. v. 20

Theodr. pr. Epi. p. 290. 291.

2. Tim.

Ep. 51. c. 2. p. 413. b.

en Aſie que lorſqu'il eſtoit déja vieux, *μετὰ γηρικὸν ἐλεύσεσθαι*. Les actes de S. Timothée, [dont Photius s'eſt donné la peine de faire un abregé,] diſent auſſi que S. Jean ne vint à Epheſe qu'aprés le martyre de S. Pierre & de S. Paul, & meſme aprés la mort de [pluſieurs de] leurs diſciples. Ils le citent de Saint Irenée; [marquant peut-eſtre le paſſage dont nous avons parlé.

Boll. 24. jan. p. 560. 561.

On peut objecter contre cela,] 'qu'il paroiſt par le Concile d'Epheſe que la S.te Vierge eſt venüe à Epheſe, & y eſt morte. *V. ſon titre note* 13. [Or on ne voit point par quelle occaſion elle y pourroit eſtre venüe, que pour ſuivre S. Jean. Et il n'y a cependant guere d'apparence à dire qu'elle n'y ſoit venüe qu'en 66. Car ſuppoſant qu'elle euſt ſeulement 15 ans à la naiſſance de J.C, quatre ans avant l'ere commune, elle euſt eu 85 ans en 66, ce qui eſt un grand âge pour faire encore des voyages. Il faut donc dire que S. Jean ne vint à Epheſe pour y faire ou ſa reſidence ordinaire, ou un ſejour conſiderable, que vers l'an 66. Mais il pouvoit y eſtre venu auparavant ſans s'y arreſter, & y avoir amené la S.te Vierge, qui y ſera morte.]

Conc. t. 3. p. 573. a.

NOTE VI.

Pour la page 338. 6.

S. Epiphane met Ebion pour Cerinthe.

'S. Epiphane dit que c'eſtoit Ebion qui eſtoit dans le bain lorſque S. Jean y vint. [Mais nous avons cru devoir nous arreſter à Saint Irenée, ſuivi par Euſebe & Theodoret, qui diſent que c'eſtoit Cerinthe.] 'Peut-eſtre, dit Baronius, que l'un & l'autre y eſtoit. [Mais il n'eſt point neceſſaire de recourir à cette conjecture, n'eſtant pas rare que S. Epiphane ſe trompe dans l'hiſtoire.]

Epiph. c. 24. p. 136. d.

Bar. ad ann. 91. n. 9. p. 240. a. b.

'Recardent cite de S. Jerome contre les Luciferiens, que le bain tomba effectivement, & ecraſa Cerinthe. [J'ay lu exprés tout ce traité ſans y rien trouver de ſemblable.]

scn. ut ſup.

NOTE VII.

Pour la page 338. 55.

Que S. Jean a eſté plongé dans l'huile bouillante ſous Domitien.

'S. Jerome dit que S. Jean fut plongé dans l'huile bouillante ſous Neron, & il le cite de Tertullien, 'qui le met en effet immediatement aprés le martyre de S. Pierre & de S. Paul, [mais ſans rien dire qui marque que cela ſe ſoit fait en meſme temps. On aſſure meſme que dans S. Jerome, où les imprimez liſent *à Nerone*, il y a des manuſcrits qui liſent *Roma*: ce que Victorius a ſuivi dans ſon edition. Et autrement il faudroit dire que S. Jerome ſe contrediroit.] 'Car il dit au meſme endroit qu'il fut relegué à Patmos par Domitien; & en un autre il dit qu'il y fut relegué auſſitoſt aprés avoir eſté plongé dans l'huile bouillante, 'comme Tertullien l'avoir déja dit avant luy. [Ainſi c'eſt avec raiſon qu'Uſuard *6. may*, dit que cela arriva ſous Domitien: & je penſe que tout le monde en tombe aujourd'hui d'accord.]

Hier. in Jov. l. 1. c. 14. p. 354. a. Tert. præſc. 36. p. 245. b.

Hier. v. ill. c. 9. p. 276. c.

In Matt. 20. p. 59. c.

Tert. præſc. 36. p. 245. b.

NOTE VIII.

Pour la page 339. 5.

Touchant le commentaire ſur l'Apocalypſe, attribué à S. Victorin.

'Bellarmin, [& d'autres encore,] doutent du commentaire ſur l'Apocalypſe, attribué à Saint Victorin Eveſque de Pettau, & Martyr, qui vivoit à la fin du III. ſiecle. [Mais il y a beaucoup de raiſons qui font croire qu'il eſt veritablement de luy, ou de quelque autre auteur auſſi ancien. *V. S. Victorin.*]

Bell. ſcri. p. 90.

NOTE IX.

Pour la page 340. 6.

Sur l'autorité du livre de l'Apocalypſe.

Pluſieurs Peres témoignent que l'Apocalypſe eſt de l'Apoſtre Saint Jean, comme S. Juſtin en ſon dialogue avec Tryphon *p.* 308. *a*; S. Irenée qui dit qu'elle eſt de S. Jean diſciple de J. C,

& qui avoit repoſé ſur ſa poitrine dans la Cene, *l.* 4. 37. *p.* 373. *a. b*, Tertullien dans ſon Scorpiaque *c.* 12. *p.* 630. *d*, contre Marcion *l.* 3. *c.* 14. *p.* 489. *a*, dans le livre de la preſcription *c.* 33. *p.* 244. *a. b.* & *c.* S. Hippolyte Eveſque & martyr, dans un traité contre Noet, *Bib. P. t.* 15. *p.* 623. 1. *c*, & dans ſon ouvrage ſur l'Antechriſt que l'on nous a donné en 1661, *p.* 48; Origene dans ſa 7.e homelie ſur Joſué *t.* 1. *p.* 298. *c*, & dans ſa preface ſur l'Evangile de S. Jean *t.* 2. *gr. p.* 5. *a. & c.* S. Victorin *Bib. P. t.* 1. *p.* 576. *c*; Euſebe dans ſa chronique ſur la 14.e année de Domitien; S. Athanaſe dans ſa Synopſe *t.* 2. *p.* 61. *c*] 152. *a.* S. Hilaire *de Trin. l.* 6. *p.* 44. 1. *c*, S. Baſile *in Eun. l.* 2. *t.* 1. *p.* 738. *a*, S. Gregoire de Nyſſe *hom. de ordinatione ſua*, *t.* 2. *p.* 44. *a*, S. Ambroiſe ſur le ſymbole *c.* 27. *t.* 4. *p.* 105. *d*, & dans l'epiſtre à Chromace ſur Balaam *t.* 1. *p.* 460. *c*, S. Paulin *ep.* 24. *p.* 213. *b*, S. Epiphane *her.* 51. *c.* 32. *p.* 455. *a*, S. Jerome dans ſon catalogue des hommes illuſtres *c.* 9. *p.* 270. *a*, & ſur le 43.e chap. d'Ezechiel *v.* 1. *t.* 5. *p.* 537. *d*, l'auteur du livre de l'homme parfait *ap. Hier. t.* 4. *p.* 54. *c*, S. Auguſtin dans les traitez 13 & 36 ſur l'Evangile de S. Jean *p.* 47. 2. *el* 114. 2. *b*.

Bar. 97. 58. Sulp. l. 2 p. 449. 'On aſſure que S. Chryſoſtome la cite auſſi. 'S. Sulpice Severe la croit ſi aſſurée, qu'il dit que ceux qui ne la recevoient pas, quoiqu' ils fuſſent en grand nombre, eſtoient des fous ou des impies.

[Ce livre a encore eſté cité comme de l'Ecriture par pluſieurs autres Peres, dont quelques uns le citent ſans nommer l'auteur,] comme S. Clement d'Alexandrie dans ſon Pedagogue *l.* 2. *c.* 10. *p.* 201. *a*, S. Cyprien *ep.* 63. *p.* 149. *t*, & en pluſieurs autres endroits; les Confeſſeurs de Rome ſous Dece, dans Saint Cyprien *ep.* 26. *p.* 53. 1, Firmicus Maternus dans ſon livre contre l'idolatrie chap. 20, *Bib. P. t.* 4. 1. *p.* 98. *c. d*, S. Macaire d'Egypte *h.* 30. *p.* 178. *c*, S. Pacien dans ſa premiere epiſtre *Bib. P. t.* 3. *p.* 52. *c*. 'Et encore les Ariens dans le Concile de Nicée. Ath. dec. Nic. p. 267. c. ad Aſr. p. 936. a.

[D'autres l'attribuënt à S. Jean ſans s'expliquer davantage,] 'comme Saint Theophile qui eſtoit Eveſque d'Antioche [vers l'an 170,] Clement d'Alexandrie *ſtr.* 6. *p.* 667. *b*, 'Apollone [qui écrivoit au commencement du troiſieme ſiecle;] l'auteur du traité contre Novatien, qui eſt parmi les œuvres de S. Cyprien, *p.* 438. t, [& que Bellarmin croit eſtre de S. Cyprien meſme;] S. Methode dans l'extrait qu'en raporte Photius *c.* 234. *p.* 924. *b*, S. Athanaſe dans ſon 3.e diſcours contre les Ariens *t.* 1. *p.* 394. *a. b*, dans un endroit cité par Theodoret *dial.* 1. *t.* 4. *p.* 39. *c*, & dans ſon epiſtre à Amon, où il fait le catalogue des livres de l'Ecriture *t.* 2. *p.* 38. *c*, S. Phebade d'Agen dans ſon traité contre les Ariens *Bib. P. t.* 4. 1. *p.* 175. 176, S. Gregoire de Nazianze *or.* 32. *p.* 516. *c*, Rufin dans l'expoſition du ſymbole *ap. Cyp. p.* 54. 1, 'le troiſieme Concile de Carthage en 397, *can.* 47. 'le Pape Innocent I. dans ſa troiſieme epiſtre *c.* 7. Euſt. l. 4. c. 24. p. 146. a. l. 5. c. 18. p. 186. c. Conc. t. 2. p. 1177. b. p. 1256. e.

[On voit par cette enumeration, que S. Jerome a eu raiſon de dire] 'que les anciens avoient receu l'Apocalypſe comme un livre canonique, & qui avoit autorité dans l'Egliſe. 'S. Athanaſe dit de meſme qu'elle a eſté receuë comme de S. Jean, & inſerée [dans le canon des Ecritures] par les anciens Peres, hommes ſaints & inſpirez de Dieu. Hier. ep. 129. t. 3 p. 68. d. Ath. ſyn. p. 61. c.

[Cela n'eſtoit pas neanmoins tout à fait ſans exception.] 'Car dans les premiers ſiecles pluſieurs ſoutenoient non ſeulement qu'elle n'eſtoit pas de Saint Jean l'Evangeliſte, mais meſme qu'elle venoit de l'hereſiarque Cerinthe, qui l'avoit attribuée à S. Jean pour autoriſer ſes imaginations. [Cela pouvoit venir de ce que] 'Cerinthe avoit auſſi écrit une Apocalypſe ſemblable en quelque choſe à celle de l'Apoſtre S. Dio. Al. ap. Eſu. l. 7. c. 25. p. 272. 273. Thdrt. h. l. 2. c. 3. p. 219. 220.

Jean. *V. les Cerinthiens note 3.*

Euſ.p.293.d. 'S. Denys d'Alexandrie ne doutoit pas que ce livre ne fuſt d'un homme ſaint, & inſpiré de Dieu, qui portoit c.20.p.255.d. le nom de Jean, '& il le citoit quelquefois comme un livre de l'Ecriture. 'Il c.25.p.273-276. avoit peine ſeulement à croire qu'il fuſt de S. Jean l'Evangeliſte, à cauſe que le ſtyle & l'eſprit de ce livre luy paroiſſoient differens de l'Evangile & de la p.276.d. premiere epiſtre du meſme Apoſtre. 'Il trouvoit qu'il n'avoit pas la meſme pureté de ſtyle, qu'il eſtoit moins grec, qu'il y avoit quelquefois des expreſſions barbares, & d'autres qui eſtoient meſme contraites aux regles de la p.273. grammaire. 'C'eſt pour cette raiſon qu'il croyoit que l'Apocalypſe pouvoit plutoſt eſtre d'un autre S. Jean, dont le ſepulcre eſtoit à Epheſe, auſſi-bien que celui de S. Jean l'Evangeliſte. *V. S. Jean Marc.* 'Euſebe meſme ne s'eloigne pas de ce ſentiment, [quoique dans l.3.c.39.p.111.d. ſa chronique il euſt abſolument attribué l'Apocalypſe à S. Jean l'Evangeliſte.

Il ne faut pas neanmoins s'étonner que l'air de l'Apocalypſe ſoit different de celui qu'on remarque dans les autres écrits de S. Jean, parceque la matiere en eſt extremement differente. Pour la langue, outre les autres raiſons qu'on en pourroit rendre, ne peut-on pas dire qu'eſtant relegué à Patmos, il n'avoit pas auprés de luy les meſmes perſonnes qu'il avoit à Epheſe pour ſe faire aider dans le choix des termes & des expreſſions. Et peut-eſtre meſme que la chaleur de l'Eſprit de Dieu le preſſoit d'écrire promtement ce qu'il avoit vu, ſans ſonger à une pureté & à une elegance qui n'eſt rien dutout devant Dieu.]

c.24.25.p.97. 'Cette difficulté n'eſtoit pas encore
97. terminée dans le IV. ſiecle. [a] S. Jerome
a Hier.ep.129. dit que les Grecs ne recevoient point
p.68.d. de ſon temps l'Apocalypſe: [& il eſt certain qu'au moins elle n'eſtoit pas receuë de tout le monde.] 'Car S. Epiphane qui la reçoit, [a] n'oſe pas condamner ceux qui la rejettoient. 'Le Concile de Laodicée marque tous les autres livres du nouveau Teſtament dans le Canon 60, mais ne parle point de l'Apocalypſe. 'S. Cyrille de Jeruſalem & S. Gregoire de Nazianze ne la mettent point dans leur catalogue des Ecritures; & ils ajoutent que tout ce qui n'eſtoit point dans ce catalogue, n'eſtoit pas legitime. 'Le premier parlant de l'Antechriſt, dit qu'il tire ce qu'il en preſche non des apocryphes, mais de Daniel. 'Nous avons vu neanmoins que S. Gregoire de Nazianze citoit ce livre. 'S. Amphiloque dit que quelques uns le recevoient, mais que la pluſpart le rejettoient. 'Baronius marque que S. Baſile & Saint Gregoire de Nyſſe ne s'en ſervent pas; 'quoique la citation de S. Baſile ſoit tres expreſſe. 'Que ſi S. Gregoire de Nyſſe cite l'Apoſtre S. Jean, *ἐν ἀποκρύφοις*, [cela ne marque point que ce Saint cruſt l'Apocalypſe apocryphe.] 'Car on voit qu'il prend le mot *ἀπόκρυφος* dans ſa ſignification originaire, qui marque une choſe cachée & myſterieuſe. 'Et Saint Epiphane paroiſt le prendre auſſi en ce ſens au ſujet du meſme livre. [Junilius Eveſque d'Afrique, qui écrivoit au milieu du VI. ſiecle,] 'écrit que de ce temps là meſme l'on doutoit encore beaucoup de l'Apocalypſe dans l'Orient: '& à cauſe de cela il ne luy donne pas une autorité pleine & entiere.

Epi.51.c.32. p.454. a c.1.p.423.d. Conc.t.1.p. 1507.b.c.1521. e. Cyr.cat.4.p. 38.a.b. Naz. cat.34.p.98. Cyr.cat.15.p. 165.d. Naz.or.32.p. 526.c. ca.125.p.194. 395. Bar.97.§ 6. Baſ. in Eun. l.2.p.378.a. Nyſ.t.2.p. 44.a. c. Epi.51.c.3.p. 423.d. Junil.l.1.c.4. p.5.1. c.7.p.7.2.

Il y a eu des heretiques nommez Aloges par Saint Epiphane, qui rejettoient non ſeulement l'Apocalypſe, mais encore l'Evangile de S. Jean. 'Une des choſes qu'ils objectoient à l'Apocalypſe, c'eſt qu'elle eſt adreſſée à l'Egliſe de Thyatires, qui n'eſtoit point. Et il eſt vray qu'il n'y avoit point d'Egliſe à Thyatires du temps de ces heretiques, au commencement du troiſieme ſiecle, dautant que les Montaniſtes en avoient

Epi.p.423.d. c.33.p.455.a.b

perverti tous les Catholiques. Et c'eſt ce que S. Jean avoit predit, 'auſſi-bien que le rétabliſſement de cette Egliſe qui ſe fit quelque temps aprés. 'Cerdon & Marcion ſont du nombre des heretiques qui rejettoient l'Apocalypſe. 'Luther & pluſieurs autres des derniers heretiques les ont imitez. Mais Beze meſme l'un des plus celebres d'entre les Proteſtans, les a refutez, & a fort bien répondu à toutes leurs objections.

c.8.

Tert.præſc. c.1. p.253.d.in Marc.l.4.c.5. p.505.b.

Prom. in Apoc.p.718.

NOTE X.

Pour la page 341. § 6.

Si S. Juſtin & S. Irenée ont expliqué l'Apocalypſe.

'S. Jerome dans ſon catalogue des hommes illuſtres, dit que S. Juſtin & S. Irenée ont expliqué l'Apocalypſe. Il le dit auſſi dans ſa cronique ſur l'an 95, mais ſeulement de S. Irenée. 'Neanmoins lorſqu'il fait le denombrement des écrits de ces deux Peres, il ne parle d'aucun commentaire ſur l'Apocalypſe. [Euſebe n'en parle point non plus,] & aucun autre ancien ne dit qu'ils en aient fait. [Dans l'endroit de la chronique où S. Jerome le dit de S. Irenée, le grec d'Euſebe porte ſeulement qu'il paroiſt par S. Irenée que S. Jean l'Evangeliſte a écrit l'Apocalypſe ſous Domitien.] 'Peut-eſtre meſme que S. Jerome ne veut pas dire que ces Saints aient fait aucun commentaire ſur l'Apocalypſe, [mais marquer couvertement le ſens extraordinaire qu'ils y donnoient ſuivant l'opinion des Millenaires, ſur le titre deſquels on parlera de ce ſens. Cela ſeroit clair, ſi au lieu de *interpretantur*, on liſoit *malè interpretantur*.] 'Le P. Halloix croit qu'il ne veut dire autre choſe, ſinon que ces deux Saints ont expliqué divers endroits de l'Apocalypſe dans leurs ouvrages.

Hier.v.ill.c.9.

c.23.35.

Hall.v.Iren. p.473.a.

Du Pin.p.209. a.

Hall.p.472. 473.

NOTE XI.

Pour la Page 341. § 7.

Que Saint Jean n'a point elevé à la clericature le voleur converti.

'Rufin en traduiſant ce que dit Euſebe du voleur converti par S. Jean, dit *p.* 45.2, que cet Apoſtre luy donna le gouvernement de l'Egliſe, *quàm eum etiam Eccleſiæ præficeret*, ce que Chriſtophorſon a ſuivi. Cette conduite ſeroit ſurprenante, & bien oppoſée à la diſcipline que l'Egliſe a tirée des Apoſtres meſmes, laquelle ne ſouffroit point qu'on elevaſt aux dignitez de la clericature ceux qui avoient eſté obligez de faire penitence à cauſe des crimes qu'ils avoient commis depuis le batteſme. [Auſſi je ne voy point que le mot de κατέςησε, qui eſt dans le grec ordinaire, puiſſe ſignifier *præfecit*,] & encore moins celui de ἀπεκατέςησε, que M.r Valois a trouvé dans quatre manuſcrits. C'eſt pourquoi ce ſavant homme a traduit, *quàm eum Eccleſiæ reſtitueret*, 'qui eſt le ſens que d'autres perſonnes habiles avoient déja pris avant luy. 'Le Pere Combefis qui veut qu'on liſe κατέςησε, l'explique d'une autre maniere qui paroiſt moins ſimple & moins naturelle: mais il reconnoiſt auſſi que le ſens de Rufin ne ſe peut pas ſoutenir.

Euſ.n.p.52.1. d.

Tradit.p.1.

Auct.3.p.194.

NOTE XII.

Pour la page 345. § 8

Quelques remarques ſur l'Evangile de S. Jean: De la femme adultere.

'On pretend que l'exemplaire original de l'Evangile de S. Jean, & les autres manuſcrits les plus corrects, portoient que J. C. fut condamné vers la troiſieme heure, & non pas vers la ſixieme, comme nous liſons aujourd'hui. 'On en a trouvé depuis qui diſoient la meſme choſe. [Nous en avons parlé dans la note 31 ſur noſtre Seigneur JESUS CHRIST.]

Chr.Al.p.518. 520.

Ign.prol.c.2. p.75.

'Euthymius [moine grec du XII. ſiecle,] dit que l'hiſtoire de la femme adultere raportée au 8.e chap. de S. Jean, ne ſe trouvoit pas dans les meilleurs exemplaires, ou qu'elle y eſtoit marquée comme fauſſe. [Et il eſt vray que S. Chryſoſtome ne l'explique pas,] 'non

Sixt.S.l.2.p. 30.2.c.

S.Van.p.4.

plus qu'Origene, S. Cyrille d'Alexandrie, Nonnus, & Theophylacte. 'S. Jerome dit ſeulement qu'elle ſe trouvoit dans beaucoup d'exemplaires grecs & latins: mais il ne laiſſe pas de l'alleguer dans le meſme endroit pour refuter les Pelagiens. Il en eſt parlé dans la Synopſe de S. Athanaſe *p.*122. 'S. Ambroiſe dit que cette hiſtoire a toujours eſté tres celebre dans l'Egliſe, & en fait une lettre entiere. 'S. Auguſtin l'explique dans la ſuite de l'Evangile de S. Jean. 'Il avoue en un autre endroit qu'elle manquoit dans quelques exemplaires, mais parcequ'on l'en avoit oſtée; & il ajoute que ceux qui l'avoient fait, eſtoient des gents de petite foy ou plutoſt des ennemis de la veritable foy.

'Il y en a qui croient que cet endroit a eſté tiré de l'Evangile apocryphe des Hebreux [ou des Nazareens,] parcequ'Euſebe parlant de Papias, dit qu'il raporte l'hiſtoire d'une femme accuſée de pluſieurs crimes devant J.C, & que cette hiſtoire eſt dans l'Evangile des Hebreux. 'Mais cette femme n'eſt point celle dont parle S. Jean, qui n'eſt accuſée que d'un crime, & non pas de pluſieurs.

Hier.in Pel.l. 3.c.6.p.488.d.
Amb.ep.52. p. 310.c.
Aug.in Joh. 33.p.107.2.d.
ad.conj.l.2. c.7.t.6.p.358. 2.c.
Sixt.S.l.1.p. 30.2.d.
Euſeb.3.c.39. p.113.B.
Bar.30.56.

NOTE XIII.

Pour la page 347.59.

Sur les deux petites epiſtres de S. Jean.

'S. Denys d'Alexandrie paroiſt n'avoir pas trouvé de difficulté à croire que les deux petites epiſtres de S. Jean ſont de l'Apoſtre, quoiqu'il en parle comme d'une choſe douteuſe. 'S. Amphiloque dit que les uns les recevoient, & les autres les rejettoient. 'S. Jerome dit qu'on croyoit qu'elles eſtoient de Jean Preſtre, dont le tombeau eſtoit à Epheſe. 'Neanmoins il les cite luy meſme toutes deux ſous le nom de S. Jean l'Evangeliſte. S. Athanaſe les reçoit de meſme dans ſon epiſtre paſcale *p.*39. *c*, & dans ſa Synopſe *p.*60.*a.b* 139. 'Saint Cyrille de Jeruſalem dans ſon catalogue des livres canoniques, y met les trois epiſtres de Saint Jean; 'ce que fait auſſi S.Gregoire de Nazianze, [a] le 60.e Canon du Concile de Laodicée, [b] le troiſieme Concile de Carthage en 397, dans le Canon 47; 'Rufin dans l'expoſition du ſymbole, S. Auguſtin *de doct. Chr. l.*2.*c.*8.*p.*12.1.*a*, 'le Pape Innocent I. *ep.* 3. *c.* 7.

Ruff.7.c.31. p.473.c.
Naz.car.125. p.194.
Hier.vir.ill.c.9. ep.85.p.329.a.
Cyr.cat.4.p. 38.a.

[a] Conc.t.1.p. 1507.b.
[b] t.2.p.1277.b.

Naz.car.34. p.98.d.
Cyp.p.553.t.
Conc.t.2.p. 1256.e.

'S. Clement d'Alexandrie citant la premiere epiſtre de S.Jean, l'appelle la plus grande, [comme s'il euſt voulu la diſtinguer des deux petites,] 'S. Ambroiſe attribue auſſi à S. Jean l'Evangeliſte *les epiſtres* où il a mieux aimé prendre le titre de Vieillard que celui d'Apoſtre.

'La ſeconde epiſtre de S. Jean a eſté citée comme de l'Apoſtre par un Eveſque du grand Concile de Carthage ſous S.Cyprien, par Lucifer de Cagliari dans ſon traité *de non conveniendo cum hæreticis*, & par S. Jerome *ep.* 11. *p.*91. *a*. 'Elle eſt citée par S. Irenée ſous le nom de S. Jean diſciple de J. C; [c] par Saint Alexandre Eveſque d'Alexandrie, & par S. Athanaſe ſous le nom du bienheureux S. Jean; 'par le celebre Concile d'Aquilée en 381, qui l'attribue à un homme ſaint, en qui parloit le S. Eſprit. 'L'homelie des faux docteurs attribuée à S. Chryſoſtome, mais qui n'eſt faite qu'après Neſtorius, & apparemment long-temps depuis, 'cite cette epiſtre ſous le nom de S. Jean le theologien. 'Theophile d'Alexandrie la cite auſſi mais ſans en marquer l'auteur.

Cyp.conc.p. 440.
Bib.p.t.9.p. 305.8.c.d.
Iren.l.1.c.22. p.94.a.
Socr.l.1.c.6. p.13.c.Lucif. Cyr.p.1218.c.
Cod.Th.fr. p.70.
Chry.t.6.or. St.p.401.a.d.
p.396.d.398.a.
Hier.ep 72. p.312.b.

NOTE XIV.

Pour la page 348.59.

A qui S. Jean adreſſe ſa ſeconde epiſtre.

'La ſeconde epiſtre de S. Jean eſt adreſſée ἐκλεκτῇ κυρίᾳ. 'S. Jerome traduit le mot de κυρίᾳ par *Domina*. [Et il eſt difficile de le traduire autrement dans le verſet 5 où S. Jean le repete encore.] 'Neanmoins Saint Athanaſe met τῇσῳ κυρίᾳ, & οἷς ἀπέστειλεν αὐτάς, [par

2.Jean.v.1.
Hier.ep.11.p. 9.a.
Ath.syn.p. 139.a.

où il paroiſt avoir pris le mot de κυρία pour un nom propre.] 'Et on trouve de la difficulté à croire qu' ἐκλεκτὴ en ſoit un, parceque S. Jean *v.* 13. le donne auſſi à la ſœur de cette dame, n'eſtant pas ordinaire que deux ſœurs aient le meſme nom; '& parcequ'il auroit dû eſtre devant κυρίᾳ plutoſt qu' aprés. 'C'eſt ce qui a fait croire au continuateur d'Eſtius, & à quelques autres, que ni κυρίᾳ, ni ἐκλεκτῇ n'eſtoient point des noms propres, mais des epithetes d'honneur.

'Que ſi neanmoins il eſt peu probable que S. Jean n'ait point exprimé le nom de la perſonne à qui il écrit, il vaut mieux ſuivre l'opinion la plus commune aujourd'hui, qui eſt que cette dame s'appelloit Electe, [ou Eclecte, comme le celebre affranchi qui tua Commode, eſt nommé tantoſt Electe, & tantoſt Eclecte. *V. Commode note* 3.]

'On cite d'Oecumenius & de quelques autres, que cette lettre n'eſt point écrite à une perſonne particuliere, mais à une Egliſe. 'Oecumenius dit en effet que c'eſtoit le ſentiment de quelques perſonnes, auſquelles il ne vouloit pas s'oppoſer; 'mais pour luy il dit toujours qu'il croit qu'elle eſt écrite à une dame, dont il paroiſt avoir cru que le nom eſtoit Electe. [Et veritablement il eſt difficile en la liſant de s'imaginer qu'elle parle à une Egliſe. Je ne ſçay pourquoi il ne l'auroit pas nommée.] 'Le P. Mauduit allegue bien des raiſons pour faire trouver de la probabilité dans cette opinion [extraordinaire & bizarre. Mais je penſe que la pluſpart des lecteurs ſe ſerviront de la liberté qu'il leur laiſſe de n'en rien croire. Il ne ſera peut-eſtre pas difficile de répondre à toutes ſes raiſons en particulier, ſi on le juge neceſſaire. Mais comme cela ſeroit long & ennuyeux, nous n'oſons pas l'entreprendre preſentement.]

ap. Eſt. in a. Jo. p. 1310. 1.

Maud. t. 2. p. 592. 593.

p. 593. Eſt. p. 1310. 1.

From. in 2. Io. p. 111. 1.

Maud. t. 2. p. 593.

Oecu. in 2. Jo. p. 612. c.

p. 615. b. 606. c. d.

Maud. t. 2. p. 593-599.

NOTE XV.

Sur le temps de la mort de S. Jean.

[Ce qui eſt de certain de la mort de S. Jean, c'eſt ce que nous dit S. Irenée,] 'qu'il a vécu juſque ſous Trajan. [a] Euſebe a cité cela dans ſa chronique ſous le troiſieme Conſulat de Trajan & de Fronton, qui eſt l'an 100 de l'ere commune, ſans en rendre de raiſon particuliere, & apparemment ſans en avoir. Cependant ce hazard a ſervi de regle aux autres. Car c'eſt ſur cela que 'Saint Jerome dit poſitivement qu'il eſt mort en la 68.e année d'aprés la Paſſion; [ſurquoi Baronius, le P. Petau, & d'autres ſe ſont reglez. Nous le ſuivons auſſi; mais nous ne pretendons pas que ce ſoit une choſe bien aſſurée.

Car ſi l'on conſidere d'une part] les voyages qu'il faiſoit encore ſelon S. Clement d'Alexandrie aprés eſtre revenu de Patmos [en 97; & de l'autre] 'la caducité que S. Jerome luy attribuë, juſqu'à pouvoir à peine parler, & à eſtre porté à l'Egliſe, [il ſemble qu'il faudroit mettre ſa mort pluſtard qu'on ne fait. Et je ne ſçay s'il ne vaudroit point mieux ſuivre la chronique d'Alexandrie,] 'qui aprés avoir raporté ſur la quatrieme année de Trajan ce que Euſebe cite de S. Irenée, 'dit un peu aprés, Que le Theologien, (c'eſt à dire S. Jean,) a demeuré ſur la terre 72 ans aprés la Paſſion; & elle ajoute encore qu'on diſoit que S. Jean eſtoit mort âgé de cent ans & ſept mois, ſous les Conſuls Syrien [ou Sura] pour la ſeconde fois, & Marcel. Elle le dit ſur la 7.e année de Trajan, [c'eſt à dire ſur l'an 104 de l'ere commune, dont les neuf derniers mois appartiennent à la 72.e année depuis la mort de J. C, s'il eſt mort en l'an 33. Ces particularitez ſi preciſes, qui ne ſont point copiées d'Euſebe, peuvent n'eſtre point à negliger dans une chronique où il y a quelquefois de

Pour la page 350. § 10.

Iren. l. 2. c. 39. p. 192. a. &c. a Pearſ. poſt. p. 176.

Hier. v. ill. c. 9. in Jov. l. 1. c. 14. p. 35. a.

Ruſt. l. 3. c. 23. p. 92. a. 93. b.

Hier. in Gal. c. 6. p. 200. d.

Chr. Al. p. 592. 594.

p. 594.

bonnes choſes meslées parmi des fautes groſſieres.

On ne peut guere douter au moins que S. Jean ne fuſt mort en l'an 107, puiſque S. Ignace n'auroit pu manquer de parler de luy dans ſa lettre aux Epheſiens, s'il euſt encore eſté vivant à Epheſe.

S'il avoit cent ans & ſept mois en 104, il avoit environ 29 ans en l'an 33 lorſque J.C. mourut, & il l'aura ſuivi depuis l'âge de 25 ou 26 ans. Pour les 120 ans que luy donne une homelie preſchée à Epheſe, qu'on attribuë à S. Chryſoſtome, [mais qui n'a point du tout ſon ſtyle, ils nous obligeroient d'érendre la vie de S. Jean juſqu'à l'an 117, auquel Trajan mourut, puiſque ſelon la meſme homelie, c'eſtoit 20 ans aprés qu'il eut écrit l'Evangile à ſon retour de Patmos.

Chry.t.6.h. 67.p.505.a.

a.b.

NOTE XVI.

Peut la page 351.§ 20.

Sur la tunique de S. Jean gardée à Rome.

Jean Diacre qui a écrit la vie de S. Gregoire le grand vers l'an 875, [a] dit que la tunique de S. Jean dont parle ce Saint dans une de ees lettres, eſtoit celle que l'on gardoit de ſon temps à Rome ſous l'autel de S. Jean l'Evangeliſte dans la baſilique de Conſtantin, [qui eſt S. Jean de Latran ;] qu'on en donnoit de petits morceaux comme des reliques, & qu'elle faiſoit divers miracles &c. Il croit que c'eſt celle dont l'Apoſtre S. Jean ſe ſervoit en celebrant le Sacrifice. Il y avoit ſous le meſme autel une autre tunique, dont les manches eſtoient plus larges ; & à cauſe de cela il l'appelle une dalmatique. Le peuple croyoit auſſi qu'elle eſtoit de S. Jean. Cet hiſtorien pretend qu'elle eſtoit plutoſt de Saint Paſcaſe Diacre. [Je ne voy point que tout ce qu'il dit ait de fondement aſſez ſolide :] & il paroiſt par les termes de S. Gregoire, qu'il demandoit à voir cette tunique de S. Jean pour la renvoyer enſuite, [& non pas pour la garder.]

Boll.12.mars, p.18.b. a Greg.v.l.3.c. 57-60.p.73.

Greg.l.2.ind. 11.ep.3 p.582. h.

NOTE XVII.

Pour la page 352.§ 21.

Contre ce que quelques uns diſent que S. Jean n'eſt point mort.

La parole que J.C. dit de S. Jean, *Si je veux qu'il demeure juſqu'à ce que je vienne, que vous importe ?* a fait croire à pluſieurs dés le commencement de l'Egliſe qu'il ne mourroit point, & cette opinion a continué meſme encore depuis qu'il eſt mort. Il paroiſt que ç'a eſté la penſée de S. Hilaire, [ſi neanmoins il parle de la perſonne de Saint Jean, & non des veritez qu'il nous a enſeignées dans ſon Evangile.] Saint Ephrem d'Antioche [qui vivoit au VI. ſiecle,] a cru & a ſoutenu nettement, non qu'il ne mourroit point, ce qu'il reconnoiſt eſtre contraire à Saint Jean meſme, mais qu'il ne mourroit qu'à la fin du monde, comme Elie & Enoch, & pour reſſuſciter auſſi-toſt.

Joan.21.v.22. 23.

Aug.in Jo h. 124.p.232.233.

Hil.de Tri.l.6. p.63.a.

Phot.c.219. p.757.800.

S. Jean de Damas paroiſt ſuivre auſſi, ou au moins ne pas rejetter le ſentiment de ceux qui croyoient que cet Apoſtre ne mourroit pas avant le ſecond avenement de J.C, ou meſme qu'il ne mourroit point dutout. André de Ceſarée, [dont on ne dit point le temps,] marque auſſi ce ſentiment comme probable. On cite à peu prés la meſme choſe d'Aretas de Ceſarée poſterieur à André. On y joint ceux dont parle le pretendu Ceſaire frere de S. Gregoire de Nazianze, Strabus, le faux Hippolyte, le faux Dorothée, Metaphraſte, & d'autres dont le ſentiment n'eſt pas de grand poids.

Jo.D.p.360. g.h.

And.Cæſ.c. 29.p.57.c.

Flor.p.124.

p.123.

On pretend meſme que S. Ambroiſe ſuit ce ſentiment dans le panegyrique de S. Satyre, où il tire ſeulement des paroles de J.C, qu'il pouvoit rendre S. Jean immortel ; & dans deux autres endroits, où il marque cette opinion ſans

p.123.

Amb.pſ.118.v. 163.p.1054.1] in Luc.9.p. 920.k.

ſans la rejetter, mais auſſi ſans l'appuyer. [Il eſt plus formel dans un autre endroit, que Florentinius, qui a beaucoup travaillé ſur cette matiere, n'a point remarqué.] *Antichriſtus*, dit ce Pere, *ex abyſſo aſcendit, ut adversùs Eliam, atque Enoch, atque Joanni, qui propter teſtimonium Domini* JESU *terris ſunt redditi, præliaretur, ut legimus in Joannis Apocalypſi*. [La ſyntaxe demande qu'au lieu de *Joanni* on liſe *Joannem*. Mais je ne ſçay ſi cette faute avec le double *atque* ne nous donne point lieu de croire que ce mot y a eſté ajouté par d'autres.] En effet les Benedictins remarquent dans leur nouvelle edition, que tous les manuſcrits hors un, & preſque tous les imprimez, ne parlent point ici de S. Jean. [Il eſt certain au moins qu'on ne trouve point dans l'Apocalypſe que S. Jean doive paroiſtre à la fin du monde;]& il y dit meſme plutoſt le contraire, n'y parlant jamais que de deux predicateurs.

S. Gregoire de Nazianze appelle cet Apoſtre le preceurſeur de J. C.[a] On en rend differentes raiſons & entre les autres, Elie de Crete dit que c'eſt ſelon l'opinion de quelques uns, parcequ'il doit preceder J.C. au dernier avenement. [Mais il n'y a aucune preuve que ce ſoit là celle de S. Gregoire,] & l'Abbé de Billi, qui cite pour cela S. Maxime, luy en attribuë une toute differente.

[Il faut avouer que le texte latin, *Sic eum volo manere*, comme nous liſons aujourd'hui, favoriſe extremement ceux qui ont cru que S. Jean ne mourroit point: & il ne faut pas s'étonner que quelques anciens ſoient tombez dans cette penſée, s'ils ont lu cet endroit comme nous. On le lit ainſi dans S. Auguſtin *in Jo. h.* 124, ſans que les Benedictins aient meſme marqué aucune differente leçon ſur cela. Pour le grec qui a *ſi* au lieu de *ſic*, il laiſſe abſolument la choſe dans le doute.] Le ſyriac a de meſme que le grec: & on ne peut douter que ce ne ſoit le veritable texte de S. Jean, tant parceque aucun manuſcrit ne lit autrement, que parcequ'il eſt auſſi difficile que de ὅτως on ait fait ἐὰν, comme il eſt aiſé que de *ſi* [on ait fait *ſic*.] On marque que divers manuſcrits latins ont encore *ſi*. [On l'a imprimé de la ſorte dans Saint Ambroiſe *in Luc. 9. p.* 120. *k*, & meſme dans Bede ſur S. Jean, où il ne fait que copier le texte de S. Auguſtin.]

Pour l'hiſtoire, on cite un paſſage de S. Polycarpe diſciple de Saint Jean meſme, où il eſt dit qu'il eſtoit mort non par le martyre, mais aprés avoir ſouffert beaucoup d'afflictions & d'exils. [Ce paſſage eſt moins fort, parcequ'on ne convient pas tout à fait qu'il ſoit de Saint Polycarpe. *V. ſon titre*. Mais Polycrate d'Epheſe qui avoit vu les diſciples de S. Jean, & qui n'a pu ignorer ce que l'on diſoit de luy] nous aſſure qu'il repoſoit à Epheſe, κεκοίμηται, pour reſſuſciter au dernier jour. C'eſt en un endroit où il le releve autant qu'il peut, pour fortifier l'autorité qu'il en tiroit contre tout le reſte de l'Egliſe, & contre le Pape Victor. Baronius a raiſon de dire que c'eſt une autorité à laquelle tout doit ceder.

[S. Irenée ne nous en dit rien auſſi,] ſinon qu'il a demeuré à Epheſe juſques à Trajan, [ſans parler ni d'immortalité, ni de reſurrection.] Florentinius avoue que c'eſt une preuve de ſa mort; & Euſebe croit en avoir fait l'hiſtoire en raportant ce paſſage. Tertullien dit qu'il eſt mort, & qu'ainſi l'eſperance qu'on avoit eue qu'il demeureroit juſqu'au [ſecond] avenement de J.C. s'eſt trouvée fauſſe. Le vray S. Hippolyte le met avec Iſaie, Jeremie, & Daniel, diſant d'eux tous egalement qu'ils ſont morts avec J.C, ou comme J.C. & qu'ils vivront avec luy. Origene dit qu'il mourut à Epheſe. S. Denys d'Alexandrie parle de ſon tombeau.

Pf. 45. v. 3. p. 811. d.

t. 1. B. p. 930. f.

Bar. 101. § 3.

Naz. or. 34. p. 550. d. a n. 42. p. 945. b. c.

Janſ. in Jo. p. 268. 1. Maud.

Flor. p. 124. c.

Euſ. l. 3. c. 31. p. 91. c. d.

Flor. p. 124. 125.

Euſ. l. 3. c. 31. p. 102. c.

a Tert. de an. c. 50. p. 319. 350.

Hipp. de Anti. p. 41.

Euſ. l. 3. c. 1. p. 71. a. l. 7. c. 25. p. 275. b.

[Il eſt viſible qu'Euſebe & S. Jerome n'ont point ſçeu que l'on en diſt rien de plus que ce que nous en apprend S. Irenée, ou n'ont pas cru ſe devoir arreſter à ce qu'on en diſoit :] & le dernier dit nettement qu'il mourut accablé de vieilleſſe, & fut enterré à Epheſe. [S. Epiphane qui n'eſt que trop facile à recevoir des opinions peu fondées,] reconnoiſt neanmoins qu'il eſt mort ; car il eſt viſible que le mot de κοίμησις en cet endroit ne ſignifie point autre choſe : & c'eſt au meſme lieu où il releve Elie parcequ'il n'eſt point mort. Nicephore meſme reconnoiſt que S. Chryſoſtome dit auſſi que S. Jean eſt mort : Ce Pere parle en effet de ſon tombeau comme de ceux de S. Pierre & de S. Paul. S. Auguſtin combat formellement ceux qui diſoient le contraire. S. Cyrille d'Alexandrie rejette l'opinion de ceux qui voudroient dire que quelques Apoſtres ne mourroient point juſqu'au jour du jugement ; & il croit que la parole de J. C. qui ſemble le promettre, s'eſt accomplie dans la Transfiguration. En faiſant l'éloge de S. Jean dans le Concile d'Epheſe, il ne parle ni d'immortalité, ni de rien qui en approche. On voit la meſme choſe dans l'homelie ſur S. Jean qui eſt dans le 6.e volume de S. Chryſoſtome, & qui paroiſt auſſi faite à Epheſe. Le Pape Celeſtin écrivant aux Peres du Concile d'Epheſe, les exhorte à ſuivre les inſtructions de S. Jean, *cujus reliquias*, dit-il, *præſentes veneramini*. [C'eſt viſiblement forcer ces paroles,] que de les entendre de ſes habits, ou de quelques reliques ſemblables. Les Orientaux venus à ce Concile ſe plaignent de ce qu'on les avoit empeſchez d'aller baiſer les tombeaux des ſaints Martyrs, λαφυρας, & particulierement celui de S. Jean l'Evangeliſte.

Hier. v. ill. c. 9.

Epi. 79. c. 5. p. 1062. b.

Nphr. l. 2. c. 42. p. 208. c. d.

Chry. in Heb. h. 26. p. 917. a.

Aug. in Jo. h. 124. p. 232. 233.

Cyr. div. h. 8. t. 5. p. 567. d. e.

h. 10. p. 380. b. c.

Chry. t. 6. h. 67. p. 504. 505. b.

Conc. t. 3. p. 613. d.

Flor. p. 128.

Conc. t. 3. p. p. 6. 4. 695.

Enfin tout le Concile œcumenique en corps reconnoiſt que S. Jean eſtoit alors à Epheſe, ἐνθα ὁ θεολόγος Ἰωάννης, [ce qui ne ſe peut entendre raiſonnablement que de ſon corps. *V. la S.te Vierge note* 15. Ainſi à moins que de recourir à l'imagination de ceux dont ſe moque S. Auguſtin, qui diſoient que S. Jean eſtoit vivant & endormi dans ſon tombeau, il faut reconnoiſtre que tout le Concile œcumenique, & Memnon Eveſque d'Epheſe, qui y tenoit un des premiers rangs, eſtoient perſuadez que S. Jean eſt mort comme les autres hommes, & attend dans le tombeau la reſurrection generale. C'eſtoit donc là la tradition de l'Egliſe d'Epheſe, qui ignoroit ou mepriſoit tout ce que l'on diſoit alors de contraire. Ces autoritez ſuffiſent, & il n'eſt point neceſſaire de rechercher ce que l'on a dit depuis.]

p. 573 a.

NOTE XVIII.

Pour la page 352. l. 11.

Sur la pretendüe reſurrection de S. Jean.

[Il ſemble que la vuë du tombeau de S. Jean à Epheſe, & les témoignages poſitifs des Peres qui nous aſſurent de ſa mort, aient enfin obligé tout le monde auſſi-bien que Nicephore, de reconnoiſtre cette verité. Mais au lieu de cela, on a commencé à dire qu'il eſtoit reſſuſcité auſſi-toſt aprés ſa mort.] On pretend trouver ce ſentiment dans S. Jerome, lorſqu'il dit ſur les paroles de J. C. *Si je veux qu'il demeure &c.* 'Ex *quo oſtenditur virginitatem non mori, nec ſordes nuptiarum ablui cruore martyrii, ſed manere cum Chriſto, & dormitationem ejus tranſitum eſſe non mortem.* [S'il faut prendre ces paroles à la lettre, elles marquent ce que refute S. Auguſtin, que S. Jean n'eſt qu'endormi, & qu'il n'eſt pas morr. Mais il faudroit pour cela que S. Jerome ſe contrediſt, puiſque lorſqu'il exprime avec ſimplicité ſa penſée, il dit nettement qu'il eſt mort. [Ainſi ces paroles figurées, & de panegyriſte, ne ſignifient apparemment autre choſe ſinon que la

Flor. p. 126.

Hier. in Jov. l. 1. c. 14. p. 350. a.

v. ill. c. 9.

Digitized by Google

grande pureté de S. Jean a fait qu'il n'a pas eu beſoin d'expier les reſtes de ſes fautes par les douleurs du martyre, comme S. Pierre qui avoit eſté marié, & luy a merité de finir ſa vie par une mort douce & paiſible, qui l'a fait paſſer à la gloire du ciel, non ſelon le corps, mais ſelon l'ame.]

Flor. p. 142. 'On cite encore des preſaces ſur l'Evangile de S. Jean & ſur l'Apocalypſe, qui ſont dans les editions ordinaires de la Bible, [mais non dans les dernieres,] & qui ſont, dit-on, de S. Jerome ou de quelque autre auteur grave. [Il ſuffit qu'on ne ſache point de qui elles ſont, & qu'on ne les mette pas meſme dans le corps des ouvrages attribuez à S. Jerome. Mais d'ailleurs ce qu'on en cite ne dit autre choſe ſinon qu'il eſt mort ſans maladie & ſans douleur, ce qu'on croiroit ſans peine ſi cela ſe trouvoit dans quelques auteurs dignes de foy.]

p. 129. 'On cite encore un ſermon attribué à S. Ambroiſe, à S. Auguſtin, & à S. Leon, où on n'en ſauroit rien trouver.

p. 126. 'On cite S. Hippolyte [qui eſt une piece reconnuë pour fauſſe,] & le faux

p. 129. Dorothée. 'On cite les martyrologes qui marquent la feſte de S. Jean par le mot d'Aſſomption, [comme ſi ce terme eſtoit le meſme que celui de reſurrection, & qu'on ne l'employaſt pas pour une mort ordinaire. *V. la S.te Vierge note* 17. Voilà tout ce qu'on cite comme ancien pour prouver que Dieu a fait en faveur de S. Jean une exception à la regle generale de ne reſſuſciter les Saints qu'au dernier jour.

Pour les derniers ſiecles, on aſſure que toute l'Egliſe greque a embraſſé ce ſentiment, & qu'elle en fait une profeſſion publique dans ſon office. Ainſi il n'eſt pas neceſſaire de citer Nicephore *l. 2. c. 42. p. 208. d*, & les autres Grecs

p. 127. 128. modernes. 'Entre les Latins, Fulbert de Chartres & Pierre Damien ont cru qu'il eſtoit de la pieté de croire & d'aſſurer probablement, qua S. Jean eſt reſſuſcité auſſi-bien que la Vierge, & qu'il jouit avec elle du bonheur du ciel. 'On p. 126. cite la meſme choſe des revelations de S.te Brigide & de S.te Gertrude. 'On pre- p. 143. tend que S. Thomas, Albert le grand, S. Vincent Ferrier, & S. Thomas de Villeneuve, ont ſoutenu & preſché la meſme choſe. 'Enfin Florentinius qui p. 129. ſe declare pour cette opinion, y veut engager l'Egliſe Romaine, parcequ'elle n'a pas mis dans le breviaire tout ce que S. Auguſtin dit ſur la mort de S. Jean, & parcequ'elle luy applique les paroles de J. C. *ſunt de his ſtantibus &c.* [que pluſieurs Peres entendent de luy & des deux autres qui furent preſens à la Transfiguration.]

'Autant qu'on en peut juger par les p. 127. 128. auteurs qui ont cru la reſurrection de S. Jean, cette opinion vient originairement de la manne qui ſortoit de ſon tombeau. On a dit enſuite, comme on le voit dans une hiſtoire que Florentinius nous a donnée ſous le nom d'un pretendu Mellite, que ſon tombeau ayant eſté ouvert, [ce qu'aucun auteur aſſuré n'a jamais dit, Jon n'y avoit trou- p. 126. 137. vé que de cette manne. On a ajouté à cela, qu'on ne trouvoit nullepart aucune relique du corps de Saint Jean, [comme on n'en trouvoit point de S. Pierre & de S. Paul, ni de beaucoup d'autres du temps de S. Gregoire. Il n'en a pas falu davantage. Les raiſons de convenance ſont venues enſuite. Je ne ſçay aprés cela comment Baronius a pu dire pieuſement Jque le corps de Bar. 27. dec. 2. S. Jean eſtoit encore dans ſon tombeau du temps de S. Chryſoſtome. 'Le Pere Auct. 2. p. 837. Combefis ſoutient qu'on ne s'eſt jamais c. aſſuré ſi le corps de S. Jean eſtoit ou n'eſtoit pas dans ſon tombeau: '& que j. p. 405. 2. b. c. ſuppoſé qu'il n'y fuſt pas, Dieu peut l'avoir tranſporté autrepart, comme celui de Moyſe, ſans l'avoir reſuſcité. Il ajoute que tout le reſte ſont des fictions d'imaginations pieuſes, [ſi la vraie pieté

Flor. p. 124. peut jamais aimer le menſonge.] Florentinius ſemble vouloir que S. Jean ſoit mort, & ſoit auſſi-toſt reſſuſcité pour venir preſcher à la fin du monde, & mourir une ſeconde fois. [Si c'eſt là ſon ſentiment, je penſe qu'il luy eſt tout particulier.]

Pour la page 154. § 12.

NOTE XIX.

Sur la perdrix de S. Jean.

Caſſ. coll. 24. c. 21. p. 817. 'Caſſien pretend que S. Jean ſe divertiſſoit quelquefois à careſſer une perdrix, & qu'une perſonne qui eſtoit venu pour le voir ſur l'eſtime qu'on luy avoit faite de luy, s'étonnant qu'un homme ſi celebre, & dont la reputation s'étendoit partout, s'amuſaſt à un divertiſſement ſi bas; cet Apoſtre luy fit voir par la comparaiſon d'un arc, qui ſe romproit ſi on le tenoit toujours bandé, qu'il faut donner quelque relaſche à la contention de l'eſprit, depeur qu'il ne s'affoibliſſe, & ne devienne incapable de s'appliquer avec force & avec vigueur dans les occaſions neceſſaires. [Caſſien ne dit point d'où il a tiré cette narration; & nous n'avons pas cru la devoir mettre dans le texte, parceque pluſieurs perſonnes de pieté & de jugement la trouvent peu digne de l'idée que nous avons de la vie & de la gravité d'un Apoſtre.] Caſſien meſme ne la raporte que comme un bruit commun, & une tradition populaire : *fertur*. p. 817.

NOTES SUR SAINT THOMAS.

Pour la page 355.

NOTE I.

S'il avoit le nom de Jude, & s'il eſtoit frere de Thaddée.

Euſſ. l. 1. c. 13. p. 33. a. 'EUSEBE cite des archives de la ville d'Edeſſe, que Jude appellé auſſi Thomas envoya Thaddée à Abgare &c. & on lit de meſme dans la verſion de Rufin *p.* 16. 2. [Il n'y a pas à douter ſi cela ſe doit entendre de S. Thomas ou de S. Jude,] puiſqu'Euſebe l'entend toujours du premier. Mais je ne ſçay ſi cet endroit ſingulier ſuffit pour nous aſſurer que S. Thomas ſe nommoit auſſi Jude; aucun ancien, ni Euſebe meſme ne l'ayant point remarqué.

p. 32. of. 2. c. 1. p. 38. d. a Flor. p. 273. b. c.

[Le texte grec de l'edition de Geneve en 1612, *p.* 23. *b*, & la traduction de Muſculus *p.* 113, appellent ce Thaddée frere de S. Thomas.] Neanmoins cela ne ſe trouve point dans la pluſpart des manuſcrits, ni dans la verſion de Rufin, ni dans Nicephore.

Euſ. l. 2. p. 22. c.

NOTE II.

Pour la page 355.

Que S. Thomas a vraiment douté de la reſurrection de J. C.

'S. Gaudence pretend que S. Thomas n'avoit point dutout douté de la reſurrection de J. C, & que ce qu'il dit qu'il ne croiroit point s'il ne voyoit ſes plaies, eſtoit une marque non de ſon incredulité, mais du deſir qu'il avoit de n'eſtre pas privé du bonheur que les autres avoient eu de voir le Sauveur. [Mais quelle apparence de le vouloir excuſer contre les propres paroles, *Non credam*; & contre celles de la Verité meſme, *Noli eſſe incredulus .... Quia vidiſti me, credidiſti* ?]

Gaud. ſ. 17. bib. P. 4. t. 2. p. 60. a. d.

NOTE III.

Pour la page 356.

Que S. Thomas peut avoir preſché aux Mages.

'Quelques uns croient que S. Thomas a preſché non aux Mages, mais aux Marges, qu'on dit eſtre des peu-

Flor. p. 147. b.

ples de la Mede. On le cite de l'Anonyme d'Oecumenius, [où je ne trouve rien ni des Mages, ni des Marges pour ce qui regarde Saint Thomas.] 'On le trouve dans le faux Hippolyte. [a] Le P. Combefis croit qu'il faut *aux Mardes* peuples d'Hircanie. Mais il avoue qu'il n'y a point de neceſſité de changer le mot de Mages, quand meſme ils n'auroient pas tenu un pays particulier, comme nous le liſons dans Pline.

Auct. t. p. 832. d.
[a] p. 839. c. 3. p. 218. t. b.

Pour la page 357.

NOTE IV.

Si S. Thomas eſt allé preſcher dans les Indes.

Flor. p. 146. 147.

'Ce que pluſieurs anciens ont dit que S. Thomas a porté la foy dans l'Ethiopie & dans les Indes, ne nous oblige point de croire qu'il ait preſché hors de l'Etat des Parthes, puiſqu'on ſçait que les anciens qui connoiſſoient fort peu ce qui paſſoit les bornes de l'Empire Romain, donnoient ſouvent le nom d'Inde & d'Ethiopie aux pays eloignez du coſté de l'Orient & du Midi, [& celui de Scythie à tout ce qui eſtoit vers le Septentrion.

La ville de Calamine, où quelques uns diſent que S. Thomas eſt mort, ne nous éclaircit guere davantage. Car je croy que hors cela, c'eſt un lieu entierement inconnu dans l'antiquité. Et ce qu'on dit que c'eſt celle de Maliapur dans les Indes, ne paroiſt fondé que ſur ce qu'on pretend qu'on y a trouvé le corps de S. Thomas, ce que nous laiſſons à d'autres à examiner. Il eſt peut-eſtre meſme aſſez probable que Calamine eſt le meſme lieu que Calamone ville d'Arabie ſelon le dictionaire de Llouyd p. 223. Il eſt au moins bien plus aiſé que le corps de S. Thomas ait eſté tranſporté d'une ville d'Arabie à Edeſſe poſſedée par un Prince arabe, que de Maliapur. Car il eſt certain que dans le IV. & le V. ſiecle, ſon corps eſtoit à Edeſſe.

Ce qui embaraſſe encore,] 'c'eſt que Theodoret dit que Thomas diſciple de Manichée, fut repandre dans les Indes les folies de ſon maiſtre, où il meſloit le nom de J. C. pour tromper les ſimples : 'de ſorte qu'il y a quelque ſujet de craindre qu'on n'ait confondu un apoſtre de Manichée avec un Apoſtre de J. C. 'Le diſciple de Manichée quitta les Indes aprés y avoir eſté fort maltraité : [mais il peut y eſtre retourné depuis.] 'Le Sueur Calviniſte cite de quelques Jeſuites, que vers l'an 800 un Thomas envoyé par le Patriarche de Babylone, rétablit le Chriſtianiſme dans les Indes, mais y meſla les erreurs du Neſtorianiſme dont il eſtoit infecté ; & que c'eſt de luy que viennent ceux que l'on appelle en ces pays là les Chrétiens de S. Theodr. h. l. t. c 26. p. 214. c.
Flor. p. 146.
Theodr. p. 214. c.
Suent, t. c. p. 240.

S. Thomas.

[Quoy qu'il en ſoit, nous laiſſons l'examen de ce qui regarde l'apoſtolat de S. Thomas dans ce que nous appellons aujourd'hui les Indes, à ceux qui ſavent au vray ce qu'on y a trouvé, & qui ſont capables d'en tirer les conſequences raiſonnables & ſolides : & nous nous contentons de marquer ce que nous trouvons dans les anciens.] 'Nicephore fait aſſurément preſcher Saint Thomas dans nos Indes, puiſqu'il parle des Bracmanes & de l'iſle de Taprobane. Mais il meſle à cela des contes [qui paroiſſent ne venir que d'Abdias. Et ſans cela, on ſçait quelle eſt maintenant l'autorité de Nicephore.]

Nphr. l. 2. c. 40. p. 201.

Pour la page 360.

NOTE V.

Que Thaddée envoyé à Edeſſe n'eſt point l'Apoſtre S. Jude.

Thaddée envoyé à Edeſſe eſt quelquefois qualifié Apoſtre, [a] parceque ce titre ſe donne ſouvent aux 70 Diſciples, & meſme à d'autres qui leur eſtoient inferieurs. [Et neanmoins il ſemble que S. Jerome ſe ſoit laiſſé tromper par l'equivoque de ce terme,] 'lorſqu'il dit que l'hiſtoire eccleſiaſtique nous ap-

Euſ. l. 1. c. 13. p. 33. a.
[a] n. p. 21. a. c. d.

Hier. in Matt. 10. v. 4. p. 29.

prend que S. Thaddée Apoſtre, autrement nommé Lebbée, & Jude frere de Jacque, fut envoyé à Edeſſe vers Abagare Roy d'Oſrhoene. Bede l'avoit d'abord ſuivi en cela.[a] Mais ayant depuis conſulté l'hiſtoire eccleſiaſtique meſme, [c'eſt à dire Euſebe,] il y trouva que ce Thaddée n'eſtoit pas l'Apoſtre, mais l'un des 70 Diſciples, & abandonna le ſentiment de S. Jerome. Car au meſme lieu qu'Euſebe l'appelle Apoſtre, il ajoute auſſi-toſt que c'eſtoit l'un des 70 Diſciples, ce qu'il avoit déja dit par deux fois.[b] Nicephore ſuit Euſebe, & je croy qu'on ne trouvera guere qu'un Apoſtre en ait envoyé un autre. [Ce Thaddée eſt toujours appellé Tatthée dans la traduction de Rufin.]

Bed. in Act. 1. v. 13. t. 3. p. 629. a.
a retr. t. 6. f. 3. b.
Ruf. l. 1. c. 13. p. 33. a.
p. 32. a] 12. p. 31. a.
b Nphr. l. 2. c. 7. p. 143. c.
c Act. 3 p. 502. 1. b.

Pour la page 340.

NOTE VI.

L'année que Thaddée fut envoyé à Edeſſe n'eſt pas certaine.

[On a peine à dire preciſément en quel temps Thaddée fut envoyé à Edeſſe.] Euſebe dit que la promeſſe que J. C. avoit faite à Abgare de luy envoyer un de ſes diſciples, ne fut pas long-temps ſans eſtre accomplie; & il ſemble meſme dire que ce fut auſſi-toſt aprés la Pentecoſte. [Neanmoins perſonne ne diſant qu'Abgare fuſt Juif, & paroiſſant au contraire qu'il ne l'eſtoit pas,] puiſqu'il parle luy meſme des Juifs comme de gents qui luy eſtoient entierement étrangers, & qu'il dit qu'il euſt volontiers levé une armée pour les aller mettre en pieces, à cauſe qu'ils avoient crucifié J. C, [il eſt difficile de pretendre qu'il ait receu la foy avant que l'Egliſe fuſt ouverte aux Gentils par le batteſme de Corneille, que l'on ne peut guere mettre avant l'an 35. Il eſt difficile auſſi de croire que ç'ait eſté avant que les Apoſtres euſſent partagé les provinces entre eux, puiſqu'autrement c'euſt plutoſt eſté à S. Pierre à envoyer un predicateur en Meſopotamie, ou à tout le college des Apoſtres, & non pas à S. Thomas.

Euſ. l. 1. c. 13. p. 31. d.
l. 2. c. 1. p. 38. d. 39. b.
l. 1. c. 13. p. 32. d.
p. 34. a.

L'edition de Geneve *p.* 25, & la traduction de Muſculus *p.* 15, portent dans Euſebe que cela ſe fit en l'an 45, & on lit de meſme dans la traduction de Rufin *p.* 17. 2. Chriſtophorſon l'a pris pour l'an 43 de J. C, & Baronius qui l'a ſuivi, a mis cette hiſtoire en cette année là. Mais comme on n'a commencé que long-temps aprés à conter depuis la naiſſance de J. C, particulierement dans des actes publics,] ('car il paroiſt que cette date eſt celle qui eſtoit dans le regiſtre d'Edeſſe,) [il y auroit plus d'apparence de dire que c'eſt l'an 43 du regne d'Abgare.

n. p. 23. t. 2.

Mr Valois dit que les manuſcrits portent l'an 340, & non 43, & il l'explique de l'ere dont on ſe ſervoit à Edeſſe, dont la 340.e année tombe dans la 15 ou 16.e de Tibere, [& finit ſelon les principes du Cardinal Noris, en l'autonne de la 29.e année de l'ere commune. Mais ſi la ſuppoſition de Mr Valois eſt veritable, il faut ou que la date ſoit fauſſe, ou qu'elle ne regarde que les lettres d'Abgare & de J.C, perſonne n'eſtant aujourd'hui dans la croyance que noſtre Seigneur ſoit mort en la 16.e année de Tibere. Il faut meſme pour cela que la 340.e année de cette ere, qui commençoit en ſeptembre ſelon Mr Valois *p.* 23. 2. *b*, commençaſt ſur la fin de l'an 29. de l'ere commune pour finir ſur la fin de l'an 30, s'il eſt vray, comme nous croyons, que J. C. n'ait commencé à preſcher qu'en l'an 30, & dire que dés la meſme année avant la fin de ſeptembre,] 'on ſavoit à Edeſſe non ſeulement que J. C. faiſoit des miracles, mais meſme que les Juifs formoient des deſſeins contre luy, comme Abgare le dit dans ſa lettre. [Cela eſt difficile à croire. Et s'il faut commencer l'an 340 de l'ere d'Edeſſe au 20 ſeptembre de l'année de devant, comme le croit Scaliger, & comme il le faut

p. 22-23.

Euſ. l. 1. c. 13. p. 32. c. d.

dire ſelon le Cardinal Noris, l'opinion de Mr Valois ne ſe peut abſolument ajuſter avec Uſſetius & les autres que nous ſuivons pour la chronologie de la vie de J. C.]

Que ſi cette 340.e année eſt la date de l'envoi de Thaddée & de la converſion d'Abgare, comme Mr Valois paroiſt l'avoir cru, & comme l'acte raporté par Euſebe ſemble obliger de le croire, il faudra neceſſairement avouer que noſtre Seigneur eſt mort dés la 29.e année de l'ere commune. Cependant Euſebe ne l'a point cru, & n'a pas laiſſé de recevoir cette date, quoiqu'il connuſt l'ere d'Edeſſe, puiſqu'il la cite au ſujet de l'hereſie des Manichéens. [Il faut donc ou que l'an 340 ne marque point l'an 29, ou qu'il y ait faute dans ce nombre, & qu'il faille lire 347, ou quelque choſe d'approchant.]

a.p.23.2.a. 'Pour ce que dit Mr Valois qu'Euſebe *l.2.c.1*, marque cette hiſtoire comme arrivée ſous Tibere, [Euſebe n'en marque point preciſément le temps, mais en parle ſeulement comme d'une des premieres choſes qui ſoient arrivées aprés la mort de J. C. Et neanmoins nous n'avons pas de peine à croire qu'elle eſt arrivée en l'an 36, l'année de devant la mort de Tibere.]

Pour la page 362.

NOTE VII.

Reponſe aux difficultez que l'on fait ſur la lettre de noſtre Seigneur à Abgare, & ſur l'hiſtoire de la converſion de ce Prince.

Alex.t.1.p. 243.244. 'Le P. Alexandre raporte pluſieurs raiſons pour prouver que la lettre de J. C. à Abgare eſt fauſſe. [Nous avons ſatisfait dans le texte aux deux principales,]

p.243.244. 'qui ſont que cette lettre, ſi elle eſt veritable, doit eſtre receuë comme canonique; que cependant elle ne l'a jamais eſté, & qu'au contraire Gelaſe l'a rejettée comme apocryphe. [Nous avons, dis-je, ſatisfait à ces objections, ou au moins nous avons dit ce qui nous a paru ſur cela de plus probable, & ce que nous avons appris de Mr de S.te Beuve.

Il nous ſera encore plus facile de répondre en un mot] 'à ce que pretend le P. Alexandre, que la lettre fait alluſion aux paroles que J. C. dit à S. Thomas aprés ſa reſurrection. Il dit que J. C. devoit guerir Abgare ſans differer &c. [Mais il eſt le maiſtre de faire ce qu'il luy plaiſt, & par luy meſme, & par les autres.] 'On n'a point objecté aux Ariens l'epiſtre d'Abgare. [Eſt-ce qu'on la croyoit fauſſe? Pluſieurs certainement la croyoient vraie; & puiſqu'Euſebe l'a autoriſée comme telle, on pouvoit aſſurément la citer. Que ſi on ne l'a pas fait, c'eſt qu'il y a une infinité d'omiſſions & de faits dont on ne ſauroit rendre raiſon.]

p.244. p.244. 245.

p.245. 'S. Thomas d'Aquin ſoutient, dit-on, que J. C. n'a rien écrit. [Mais cela regarde-t-il une lettre de peu de lignes, qui ne contient rien de dogmatique?

p.246. 'Saint Auguſtin que l'on allegue auſſi, 'ne pretend point dutout prouver que J. C. n'a rien écrit. Il le ſuppoſe ſeulement, parcequ'on n'en a aucun ouvrage qui contienne ſa doctrine, & qui rendé témoignage à ſa nature divine. C'eſt tout ce qu'il dit dans l'endroit que l'on cite, & dans un autre qu'on auroit pu citer de meſme. [Ainſi quand il auroit alors connu la lettre à Abgare, & qu'il l'auroit cru veritable, je ne ſçay s'il en auroit parlé en ces deux endroits, puiſque ce n'eſtoit pas une piece authentique comme l'Evangile, ni dont il puſt tirer aucun avantage conſiderable contre les payens. Il faudroit voir encore s'il avoit vu dés ce temps là l'hiſtoire d'Euſebe: & quand il l'auroit vuë, il ſeroit aiſé que cette lettre ne ſe fuſt pas alors preſentée à ſa memoire.]

Aug.conf.l.1. c.7.p.161.2.d in Fauſt. l.28. c.4.p.194.1.a. b.

'On veut tirer avantage de ce que S. Jerome n'a pas parlé d'Abgare dans ſon traité des hommes illuſtres. Eſt-ce que

Alex.p.24.

l'on pretend qu'il euſt dû faire de ce Prince un auteur eccleſiaſtique, parce-qu'il a écrit une lettre ? Il euſt plutoſt dû le faire d'Adrien, de M. Aurele, de
Euſ. l.4. c.9. 13.p.145.146. Gallien &c. 'dont Euſebe raporte des lettres plus importantes à l'Egliſe que celle d'Abgare.

Du Pin, p.2. 'Mr du Pin qui a ſuivi le ſentiment du P. Alexandre, [laiſſe là preſque tous ſes argumens, & meſme la cenſure du Pape Gelaſe.] Mais il trouve mauvais qu'Abgare ait dit que ſa ville quoique petite, eſtoit aſſez grande pour J. C. &
p.4. pour luy : '& il traite d'extravagance
Euſ. l.1.c.13. p.14.a.b. ce que ce Prince dit encore, qu'il euſt voulu aller faire la guerre aux Juifs pour venger la mort de J. C, ſans la crainte des Romains. [Eſt-ce donc que Euſebe, S. Ephrem, & tant d'autres, eſtoient des gents ſans eſprit pour ne pas voir ces extravagances ? Ou plutoſt quelle extravagance y a t-il à croire qu'Abgare ait ſouhaité d'avoir J. C. dans ſa ville, & de l'y traiter avec le reſpect dû à celui dont il attendoit ſa ſanté, & qu'il regardoit comme Fils de Dieu ? Eſt-il ſort étrange auſſi qu'il ait eu la penſée d'aller venger ſa mort, & que ne le pouvant pas à cauſe des Romains, il n'ait point examiné les autres raiſons qui euſſent pu s'oppoſer à un deſſein qu'il n'avoit jamais eu la penſée d'executer ? La difficulté de la date eſt plus conſiderable. On peut voir ce que nous en avons dit dans la note 6. Mais telle qu'elle ſoit, Euſebe avec les ſupputations duquel elle ſemble ne ſe pas accorder, n'a point cru qu'elle le duſt arreſter.

On peut auſſi faire quelque atten-
Du Pin, p.2. tion] 'à une autre objection que propoſe Mr du Pin ſur ce qu'Abgare dit
Euſ. l.1.c.13. p.32.c. dans ſa lettre, 'qu'ayant oui parler des miracles de J. C, il s'eſtoit perſuadé ou qu'il eſtoit Dieu, ou que c'eſtoit le Fils de Dieu. [Car d'où connoiſſoit-il le Fils de Dieu ? ſi l'on ne veut dire que ayant commerce avec les Juifs, il ſavoit qu'ils attendoient un Meſſie Fils de Dieu. Il pouvoit auſſi avoir ſçeu que J. C. paſſoit pour Fils de Dieu, ce que les demons meſmes publioient.]

'Mr du Pin ne veut pas que l'on con- Du Pin, p.4. ſidere l'autorité d'Euſebe en ce point, eſtant viſibile, dit-il, qu'il a ajouté foy trop legerement aux memoires qu'on luy avoit envoyez. [Mais c'eſt juſtement la queſtion s'il faut accuſer en cela Euſebe de legereté. Il a aſſez d'autres defauts : mais celui dont il eſt le plus coupable n'eſt pas d'avoir aimé les fables, & de n'avoir pas ſçeu diſcerner les veritables hiſtoires des fauſſes & des apocryphes.] 'Qui ne ſçait, dit-on, p.4.5. combien les archives des Egliſes ſont ſujettes à caution dans les hiſtoires de cette nature ? [J'avoue neanmoins que je ne ſçay point encore qu'on ait trouvé beaucoup de fables au III. & au IV. ſiecle dans les monumens publics des Egliſes ou des villes.] 'Car Euſebe pa- Euſ. l.1.c.13. p.32.a.b. roiſt citer plutoſt les archives de la ville d'Edeſſe que de l'Egliſe : [& il ſeroit à ſouhaiter que nous n'euſſions rien de plus méchant dans l'hiſtoire eccleſiaſtique, que ce qu'on auroit pu tirer de monumens auſſi authentiques que ceux là.

Il eſt certain qu'Euſebe qui avoit aſſurément du diſcernement pour ces ſortes de choſes, a cru ceux-ci tres veritables.] 'Il en a fait une partie conſide- p.31-35. rable de ſon premier livre, '& il en- c.12.p.35.a[.2.c.1.p.38.39. parle encore en deux autres endroits comme de la choſe du monde la plus certaine. [S. Ephrem Diacre d'Edeſſe qui peut bien n'avoir jamais vu l'hiſtoire d'Euſebe,] 'cite viſiblement la Boll.t. feb.p. meſme lettre de J. C. à Abgare, comme 62.c.f. receuë de tout le monde ſans difficulté. [Il me ſemble qu'il faudroit des demonſtrations invincibles pour rejetter comme ſupoſées des pieces qui ſont appuyées ſur l'autorité de deux perſonnes ſi conſiderables, l'une en diſcernement & en ſcience, l'autre en eſprit & en pieté.

pieté. Nous ne pretendons point qu'elles ſoient certainement vraies; car tout homme ſe peut tromper: mais nous eſperons que les perſonnes habiles qui la pluſpart ſont portez aujourd'hui à les croire fauſſes, nous pardonneront aiſement, ſi nous ne voulons point abandonner noſtre regle, de ne point rejetter ce qui eſt ſuffiſamment autoriſé dans l'antiquité, à moins que nous n'y ſoyons contraints par des raiſons tout à fait fortes.]

Pour la page 363.

NOTE VIII.

Que J.C. n'a point promis de conſerver toujours la ville d'Edeſſe,

Evagr. l. 4. c. 27. p. 400. b. c.

Evagre reconnoiſt de bonne foy que J.C. ne promettoit point à Abgare que la ville d'Edeſſe ne tomberoit pas ſous la puiſſance des ennemis, & que c'eſtoit ſeulement une croyance du peuple, [qui s'eſt enfin trouvée fauſſe dans

Dio, l. 68. p. 785. b.

la ſuite des ſiecles.] Et meſme dés l'an 116 ou 117, Luſius Quietus General de Trajan l'avoit priſe de force, & brulée. *V. Trajan* § 23.

[Cependant les Grecs ont bien ſçeu faire enfin trouver dans la lettre de J.C.

Combef. opuſ. 2. p. 81.

ce qui n'y eſtoit pas.] Car le diſcours attribué à Conſtantin Porphyrogenete la raporte avec cette clauſe inconnuë à Euſebe & à Evagre, καὶ ποιῶν τῇ πόλει σου τὸ ἱκανὸν πρὸς τὸ μηδένα ἔχθρων κατ' ἐξουσίαν αὐτῆς; [Ce qui nous ſurprend

n. p. 105.

davantage,] c'eſt que le P. Combefis dans ſes notes voudroit nous perſuader non ſeulement que cette addition eſt veritable, (ce que je ne voy pas comment on peut ſoutenir ſans blaſpheme, depuis qu'Edeſſe eſt tombée ſous la puiſſance des Sarrazins & des Turcs,) mais que c'eſt Euſebe qui l'a retranchée à deſſein, avec toute la belle hiſtoire de l'image. [Je ne ſçay comment un homme ſi habile, & qui avoit tant lu & tant traduit d'auteurs grecs, connoiſſoit ſi peu le genie des Grecs, la liberté qu'ils ſe donnent d'inventer de pieuſes fables, & la legereté avec laquelle ils croient celles que d'autres ont inventées.]

Pour la page 365.

NOTE IX.

De ce que les Grecs diſent de S. Thadde Apoſtre d'Edeſſe.

Menæa, p. 105.

'Les Grecs font le 19 juin de S. Jude Apoſtre frere du Seigneur, dont nous avons une epiſtre, & ils diſent qu'il fut tué à coups de fleches dans la ville d'Arara: '& le 21 d'aouſt ils mettent S. Thaddée Apoſtre, qui aprés avoir batizé Augare [ou Abgare] Prince d'Edeſſe &c. preſcha en diverſes villes de Syrie, & mourut en paix à Beryte. [Il eſt viſible que ce ſont deux Saints differens.] 'Ainſi quoiqu'ils diſent du premier qu'il a gueri Abgare Roy d'Edeſſe, '& du ſecond, qu'il s'appelloit auſſi Lebbée, [ce qui appartient à S. Jude, ce n'eſt qu'une marque de leur peu d'exactitude, & n'empeſche pas qu'on ne voie que le deſſein de l'Egliſe greque eſt d'honorer le 19 de juin S. Jude l'un des douze Apoſtres, & le 21 d'aouſt Saint Thaddée l'un des 70. Diſciples, Apoſtre de la ville d'Edeſſe.]

p. 230. 'Pour ſavoir ſi ce dernier eſtoit natif d'Edeſſe meſme, s'il a eſté diſciple de S. Jean Batiſte, & s'il a preſché en Syrie, comme ils le diſent, [nous attendons qu'ils nous en donnent des preuves. Mais nous les diſpenſons d'en chercher pour ce qu'ils ajoutent,] 'qu'il baſtit pluſieurs egliſes.

NOTES SUR SAINT JACQUE LE MINEUR.

Pour la page 365. §. 2.

NOTE I.

Que S. Jacque d'Alphée eſt le meſme que S. Jacque de Jeruſalem.

[C'Est une queſtion fort ancienne & fort celebre, de ſavoir ſi Jacque d'Alphée l'un des douze Apoſtres, eſt le meſme que Jacque frere du Seigneur, que Jacque le Mineur, que Jacque Eveſque de Jeruſalem.] Jacque le Mineur eſtoit frere de Joſé ou Joſeph, & fils de Marie [appellée ſœur de la Vierge, comme nous verrons dans la note ſuivante. Ainſi il n'y a pas de difficulté à croire que c'eſt luy] qui eſt appellé frere du Seigneur avec Joſé, Simon, & Jude. [Je penſe que c'eſt une choſe reconnuë generalement par les anciens, & par les nouveaux.

Marc. 15. v. 40.

6. v.] Matt. 13. v. 55.

Je ne croy pas non plus que perſonne doute que] Jacque frere du Seigneur, que S. Paul vit à Jeruſalem dans ſon premier voyage, [ne ſoit l'Eveſque de Jeruſalem. Outre les hiſtoriens eccleſiaſtiques qui le reconnoiſſent,] Joſeph dit qu' Ananus grand Pontife des Juifs, livra à la mort dans Jeruſalem Jacque frere de JESUS appellé le CHRIST. C'eſtoit ſous Neron; [& par conſequent on ne le peut pas confondre avec S. Jacque frere de S. Jean,] qu' Agrippa avoit fait mourir [dans les premieres années du regne de Claude, comme cela eſt conſtant.

Gal. 1. v. 19.

Joſ. ant. l. 20. c. 8. p. 698. b.

Act. 12. v. 2.

Toute la queſtion ſe reduit donc à ſavoir ſi c'eſt le meſme que Jacque d'Alphée.] Il ſemble que les Grecs modernes ſoient portez generalement à les diſtinguer, quoique cela ne ſoit pas tout à fait ſans exception, comme au contraire les Latins ne ſont guere moins portez à croire que ce n'eſt qu'une meſme perſonne: [& ils n'en font qu' un meſme office.

Cotel ap. n. p. 175. c. d.

Flor. p. 95.

Cotel. ut ſup.

Pluſieurs anciens les diſtinguent,] comme S. Gregoire de Nyſſe dans ſa ſeconde oraiſon ſur la Reſurrection. [c]

Nyſſ. t. 3. p. 413. c.

S. Chryſoſtome met aſſez clairement S. Jacque de Jeruſalem au nombre de ceux qui ne furent convertis qu'aprés la reſurrection de J. C. Il dit qu'il eſtoit illuſtre par ſon ſiege; & que neanmoins il n'avoit pas tant d'autorité ſur les eſprits, parcequ'il n'eſtoit pas ancien [entre les diſciples.] Theodoret aprés avoir dit que S. Jacque & Saint Jean eſtoient de Bethſaïde, & que les freres du Seigneur eſtoient de la tribu de Juda, ajoute qu'on tenoit que S. Matthieu & S. Jacque demeuroient à Capharnaüm, [ſuppoſant ce ſemble qu'ils eſtoient freres, à cauſe qu'ils ſont tous deux ſurnommez d'Alphée, quoiqu'ils ne ſoient jamais joints enſemble dans l'Evangile; & c'eſt peut-eſtre par la meſme raiſon que] S. Chryſoſtome dit que Jacque [d'Alphee] eſtoit publicain. [h] Les Conſtitutions ſemblent mettre entre les 70. Diſciples le frere du Seigneur, & le diſtinguent bien clairement des Apoſtres. [On allegue auſſi] [2] ce que dit Hegeſippe, qu'il prit le gouvernement de l'Egliſe de Jeruſalem avec les Apoſtres, ou aprés les Apoſtres; [ce qu'il eſt neanmoins aiſé d'expliquer. *V. la note* 8.] L'Ambroſiaſter le met auſſi entre ceux qui ne croyoient point en J. C. [k] [lorſque Jacque d'Alphée eſtoit déja Apoſtre.] Les anciens martyrologes qui portent le nom de S. Jerome, mettent le 22 de juin la feſte de S. Jacque d'Alphée, non à Jeruſalem, mais en Perſe. [Voilà les principales autoritez que l'on allegue pour diſtinguer l'Apoſtre de l'Eveſque de Jeruſalem.]

Chry. in Matt. h. 5. p. 59. d. e.

in Act. h. 33. p. 293. d.

Thdrt. pſ. 67. p. 659. c.

Chry. in Matt. h. 33. p. 381. e.

Conſt. l. 2. c. 55. p. 201. b. c.

l. 6. c. 12. p. 277. a.

Euſ. l. 2. c. 23. p. 63. d.

Ambr. in Gal. 1. v. 19. p. 467.

Flor. p. 619. 620.

Euſebe ſemble mettre S. Jacque frere du Seigneur entre ceux qui n'eſtoient pas du nombre des douze: mais c'eſt

Euſ. l. 1. c. 12. p. 32. b.

n. p. 20. 2. c.

ſeulement ſelon les imprimez, & un manuſcrit. Car cela n'eſt point dans les autres manuſcrits dont Mr Valois s'eſt ſervi, m dans la verſion de Rufin *p.* 15.

l.2.c.1.p.38.d| Flor.p.53.c. 2. 'Il eſt viſible que S. Clement d'Alexandrie n'a reconnu que deux S. Jacques Apoſtres, le frere de S. Jean, & l'Eveſque de Jeruſalem.

Chry. in Gal. 1.v.19.p.201. d. 'S. Chryſoſtome qui fait une reflexion ſur ce que S. Paul donne à Saint Jacque la qualité de frere du Seigneur, quoiqu'elle ne luy appartinſt pas proprement ſelon luy, [en pouvoit faire une ſemblable ſur ce qu'il luy donne la qualité d'Apoſtre, s'il ne croyoit pas qu'il fuſt du nombre des douze: Et neanmoins il ne dit rien dutout ſur cela.]

in Act.h.26.p. 342.b. 'Dans un autre endroit, il remarque que S. Luc appelle S. Jacque [le Majeur] frere de S. Jean, parcequ'il y avoit un autre Jacque qui eſtoit le frere du Seigneur; [& il ne dit point qu'il y en euſt un troiſieme. Ainſi il ſemble n'avoir pas eu de ſentiment bien arreſté ſur ce point.]

h.33.p.293.c. 'Et il fait profeſſion d'examiner peu ces ſortes de difficultez hiſtoriques.

[On pourroit citer pluſieurs Peres qui donnent à S. Jacque de Jeruſalem la qualité d'Apoſtre ſans explication ni reſtriction,] 'comme S. Auguſtin, qui la donne à l'auteur de l'epiſtre canonique,[a] que perſonne ne doute eſtre de S. Jacque de Jeruſalem;[b] comme les moines de Conſtantinople dans une requeſte dreſſée en l'an 430, où ils le nomment meſme devant S. Jean; 'comme la vie originale de S. Euthyme *c.* 16. [Mais cette preuve eſt moins forte,] 'puiſque S. Epiphane qui fait la meſme choſe dans un endroit où il parle de S. Jacque fort amplement, 'le met aſſez clairement en un autre endroit hors du nombre des douze Apoſtres.

Aug.in Cre.l. 2.c.37.p.179. 1.c|op.29.B.p. 42.2.c. a Boll.1.may, p.22.c. b Conc.t.1.p. 4.e.c. Anal.gr.p.69. Epi.29.c.3.p. 119.a. 79.c.3.p.1060. b| Pearl. poſt. p.30.

Hier.in Helv. c.7.p.10.11. 'S. Jerome avoit ſoutenu à deſſein dans ſon traité contre Helvide, que Jacque d'Alphée eſt le frere de Seigneur.

in Gal.p.164. d. 'Neanmoins il ſemble tenir le contraire dans ſon commentaire ſur l'epiſtre aux Galates. 'Et meſme depuis dans ſa premiere expoſition ſur le chapitre 17 d'Iſaie, il met poſitivement le frere du Seigneur avec S. Paul hors du nombre des douze. 'Mais dans la ſeconde il changea cet endroit, & mit S. Barnabé au lieu de S. Jacque.

in Is.17.v.5.6. p.60.c. p.87.b.

'On pretend que meſme S. Cyrille de Jeruſalem, [intereſſé ce ſemble à ſoutenir pour l'honneur de ſon Egliſe, que celui qui en avoit eſté le premier paſteur eſtoit du nombre des douze Apoſtres,] a neanmoins reconnu le contraire, 'puiſqu'en recommandant la defenſe de manger des viandes immolées, il dit qu'elle avoit eſté faite par les Apoſtres, & par S. Jacque le premier Eveſque de cette Egliſe. [Mais je ne ſçay pas quelle difficulté l'on trouve dans ces paroles; & il me ſemble que l'homme le plus perſuadé de l'apoſtolat de Saint Jacque, devoit naturellement s'en ſervir.] 'On allegue encore un endroit ſemblable, où il dit aprés S. Paul 1. *Cor.* 15.*v.*6.7, que J.C. s'apparut aux douze, puis à 500 diſciples, & enſuite à Jacque; ce qu'il entend de celui de Jeruſalem. [Mais ſi l'on tire de cet endroit que Saint Jacque n'eſtoit pas des douze, il en faudra de meſme exclure S. Pierre,] 'puiſque S. Paul dit que J. C. s'apparut à Cephas, puis aux douze, 'ce que S. Cyrille raporte auſſi.

Flor.p.100.c. Cyr.cat.4.P. 34.c. cat.14.p.152.a| Boll. 1. may, p.26.c.d| Flor. p.97. 1.Cor.15.v.5. Cyr. cat. 14. p.152.a.

[a] S. Jerome ſoutient contre Helvide; que le frere du Seigneur eſt Jacque d'Alphée, puiſqu'il eſt certain par S. Paul qu'il eſtoit Apoſtre. [On pourroit répondre à cela par S. Jerome meſme,] 'qui nous apprend que le nom d'Apoſtre ſe donnoit à tous ceux qui ayant vu J.C. durant ſa vie, preſchoient ſa doctrine aprés ſa mort, ce qui ſe montoit au moins à 500 perſonnes; & qu'on le donna encore dans la ſuite à ceux qui eſtoient elus par ces douze Apoſtres [d'une maniere particuliere pour gouverner l'Egliſe, c'eſt à dire ce ſemble

[a] Hier. in Helv. c.7. p.11.a. in Gal.1.v.19. p.164.d.

aux Eveſques. Mais il eſt difficile de dire que cette remarque convienne auſſibien au paſſage de S. Paul, comme elle eſt veritable en elle meſme.]

Gal.1.v.19. 'Car premierement S. Paul y parle de l'apoſtolat de S. Jacque comme il fait

v.18. de celui de S. Pierre. 2. 'S. Paul ayant demeuré alors quinze jours à Jeruſalem avec S. Pierre, [il eſt bien difficile de pretendre qu'il n'y ait vu aucun des 500. diſciples qui avoient vu J. C. reſſuſcité. 3. Que ſi ce voyage de Jeruſalem eſt le meſme que celui que décrit S. Luc. au 9.e chap. des Actes v.27.28, comme perſonne n'en doute, il eſt certain qu'il y vit S. Barnabé, à qui l'Egliſe donne aujourd'hui le nom d'Apoſtre plus qu'à aucun de ceux qui n'eſtoient pas du nombre des douze, après S. Paul,] & qui eſtoit l'un des 70

Cl. ſtr. 2. p. 410. Euſeb. l. 2. c. 1. p. 38. d. Epi de Chr. c. 4. p. 50. d. Diſciples ſelon pluſieurs des anciens. [Cette raiſon paroiſt ſi forte à des perſonnes tres habiles & tres judicieuſes, qu'ils croient qu'elle le doit emporter ſur toutes les raiſons & toutes les autoritez que Bollandus ramaſſe pour ſoutenir le ſentiment des Grecs modernes.]

Hier. in Helv. c. 7. p. 10. 11. 'S. Jerome allegue encore le ſurnom de *Mineur* qui eſt donné par S. Marc à Jacque fils de Marie, & frere de Joſé, ce qui nous donne lieu de croire qu'il n'y avoit que deux Jacques entre les

Boll. 1. may. p. 36. b. diſciples. 'Car pour ce qu'on répond que dans le grec il n'eſt pas appellé *le Mineur*, mais *le Petit*; [il eſt aiſé de voir que ces deux noms ſont la meſme choſe en cette rencontre: & quand il aura eu ce ſurnom parcequ'il eſtoit petit de corps, comme cela peut eſtre, c'eſtoit toujours apparemment pour le diſtinguer d'un autre Jacque, & non pas de deux.

A ces deux raiſons que S. Jerome a cru ſuffiſantes, on peut ajouter que quelque autorité que l'epiſcopat de Jeruſalem donnaſt à S. Jacque, il ne l'egaloit pas aux Apoſtres. Et neanmoins on voit que S. Paul l'egale au moins aux premiers Apoſtres,] lorſqu'il dit Gal.2. v.9. que Jacque, Cephas, & Jean, paroiſſoient eſtre les colonnes de l'Egliſe. 'Mais il eſt viſible qu'on le preferoit Boll. ſupp. p. meſme à S. Jude,[a] puiſqu'on appelle cet 525.2. [a] Luc.6.v.16 & Apoſtre *Judam Jacobi*, ou frere de Jac- Act.1.v.13. que. [On pourroit peut-eſtre dire que S. Jude dans ſon epiſtre prend le ſurnom de ſon frere, à cauſe qu'il avoit déja ſouffert le martyre.] Mais on ne dira pas que Saint Luc n'ait écrit les Actes des Apoſtres, ou au moins ſon Evangile, que depuis la mort de S. Jacque. [Il ſemble donc que Dieu ayant donné à S. Jacque une autorité qu'on peut dire avoir eſté eminente entre les Apoſtres meſmes, comme cela paroiſt partout dans les Actes & dans S. Paul, elle ne peut avoir eſté fondée que ſur la dignité de l'apoſtolat, ſurtout cela eſtant important pour faire rendre à l'epiſtre qu'il a écrite le reſpect & la croyance qu'on doit aux Ecritures divines.]

'Auſſi Bollandus veut qu'il ait eu la Boll. 1. may. p. 755.2. meſme autorité que les douze Apoſtres, & qu'il ait eſté elevé à la dignité de l'apoſtolat par une vocation extraordinaire, comme S. Paul & S. Barnabé; 'ce que Florentinius paroiſt dire auſſi. Flor. p. 100. [Mais ces nouveaux auteurs avancent une choſe ſi importante de leur propre autorité ſans en alleguer aucune preuve. Il n'y a aucun endroit de l'Ecriture où cette vocation extraordinaire ſoit marquée, comme le ſont celles de Saint Matthias, de S. Paul, & de S. Barnabé. Je ne croy pas non plus qu'on la puiſſe appuyer ſur aucun paſſage des Peres qui ſoit exprés. Ainſi il la faut tirer par des conſequences qui ſont toujours bien dangereuſes dans des matieres de religion, lorſque l'Egliſe ne parle point.

Ce que nous avons dit fait voir ce me ſemble qu'il n'y a aucune neceſſité de s'engager à cela, en diſtinguant Jacque d'Alphée du frere du Seigneur,

puiſque les anciens & les nouveaux ſont partagez ſur ce point. On ſçait combien il y a d'erreurs de cette nature parmi les Grecs des derniers ſiecles.]

Cotel.ap.n.p. 275.c. [Les Ethiopiens qui croient comme eux que S. Jacque de Jeruſalem eſt different de celui d'Alphée, le croient ſur l'autorité des Conſtitutions, qu'ils regardent comme un livre de l'Ecriture.

Pearſ.an.P. p.18. 'Pearſon croit que c'eſt auſſi à cauſe de ces fauſſes Conſtitutions & des fauſſes Recognitions, que cette opinion eſt devenüe commune parmi les Grecs. [Ce qu'on pretend que] Jacque d'Alphée eſt ainſi nommé à cauſe de ſon pere,

Hier.in Helv. c.7.p.11.a. n'eſt point certain, J'ces ſurnoms pouvant ſe donner pour pluſieurs raiſons: [& il peut fort bien avoir eſté fils d'Alphée, ſans eſtre pour cela different de S. Jacque de Jeruſalem, comme nous l'allons montrer dans la note ſuivante.

Il eſt viſible que ce qui a porté Saint

Chry.in Matt. h.5.p.59. Chryſoſtome J'a dire que Jacque frere du Seigneur ne s'eſtoit converti que depuis la Reſurrection, (ce qui ne ſe peut accorder avec les anciens qui diſent qu'il fut établi Eveſque de Jeruſalem

Joan.7.v.5. dés devant la Pentecoſte,) 'c'eſt ce que dit S. Jean, que l'année de devant la mort de J. C, ſes freres ne croyoient

Chry.n.h.47. p.305.h. point encore en luy. 'Car il entend cela expreſſément de S. Jacque de Jeruſalem. [Mais je croy que tout le monde demeure d'accord aujourd'hui qu'il en faut excepter S. Jude; & ainſi on peut

Hier.in Helv. c.7.p.11.a. bien en excepter auſſi S. Jacque; J'eſtant aiſé que les uns aient cru tout d'abord, & que les autres ſoient demeurez longtemps incredules. Ainſi il n'y a rien dans l'Ecriture qui nous empeſche de croire que S. Jacque de Jeruſalem eſt le

Cotel.ap.n.p. 275.d. meſme que S. Jacque d'Alphée.' Mr Cotelier dit qu'elle favoriſe meſme ce ſentiment; [& en effet je ne voy pas moyen de répondre ſolidement à l'autorité qu'il tire des termes de S. Paul.] Entre les Grecs la chronique d'Axandrie dit nettement *p.*104, que Jacque d'Alphée l'un des douze Apoſtres, eſt celui qu'on ſurnommoit le Juſte & le frere du Seigneur.

[Il faut joindre à cela, que l'antiquité ne nous apprend rien de Jacque d'Alphée, ſi nous le diſtinguons de celui de Jeruſalem.]Car pour ce que les Grecs diſent aujourd'hui qu'il preſcha à Eleutherople, à Gaza, à Tyr, dans les pays circonvoiſins, & juſqu'en Egypte, & qu'il fut enfin crucifié à Oſtracine ville qui eſt à l'extremité de l'Egypte du coſté de la Paleſtine, il ne s'en trouve point d'auteur plus ancien que Nicetas David, qui écrivoit au IX. ſiecle. Et meſme le menologe fait au X. ſiecle par ordre de l'Empereur Baſile, porte en general qu'il preſcha l'Evangile aux Juifs & aux Grecs, & qu'enfin les Juifs [qui n'eſtoient pas maiſtres dans Oſtracine,]aprés l'avoir beaucoup tourmenté, l'aſſommerent à coups de baſtons; [ce qui peut bien eſtre pris du martyre de S. Jacque de Jeruſalem.

Poll.t.may. p.19.d.e.20. d.e.

p.19.c.

Si nous oſions diſtinguer Jacque d'Alphée du frere du Seigneur, nous ſuivrions plutoſt] 'le martyrologe qui porte le nom de S. Jerome, & qui met S. Jacque d'Alphée en Perſe; puiſqu'on aſſure qu'un exemplaire de ce martyrologe eſt copié il y a mille ans ſur un autre encore plus ancien. [Mais quelque antiquité qu'on puiſſe donner à ce martyrologe, il n'eſt pas neanmoins exemt de beaucoup de fautes.]Et ceux meſmes qui le produiſent pour diſtinguer Jacque d'Alphée du frere du Seigneur, rejettent ce qu'il dit que cet Apoſtre ſouffrit en Perſe. Il y a des exemplaires qui portent que ce fut dans les Gaules; ce qu'on ne reçoit point non plus.

p.20.a.

a.b.

'Pearſon croit qu'il eſt tout à fait probable que Jacque d'Alphée eſt le meſme que l'Eveſque de Jeruſalem, & que ç'a eſté la penſée d'Euſebe.

Pearſ.an.P. p.53.

Pour la page 306 § 1.

NOTE II.

Du pere & de la mere de S. Jacque : S'il a pu eſtre Preſtre de la loy.

Matt.13.v.40. 'S. Jacque frere du Seigneur, eſtoit, comme nous venons de dire, frere de Joſé, & fils de Marie. [Cela porte aſſez naturellement à croire que cette Marie

6 v. j. Matt.13. v.55. eſtoit encore mere des autres] 'qui ſont appellez freres de J. C, comme Jude,

Epi.78.c.8.p. 1040.a. Simon, & quelques femmes. 'Au moins c'eſt ce qu'a cru S. Epiphane, [& nous ne voyons rien qu'on puiſſe oppoſer à

Marc.15.v.40. cela.] 'Car ſi Marie n'eſt appellée mere que de Jacque & de Joſe, [cela n'empeſche pas qu'elle n'euſt encore d'autres enfans.] '& elle eſt quelquefois ap-

v. 47. 16.v.1. pellée ſimplement Marie de Joſé, '&

Jud.v.1. quelquefois Marie de Jacque. 'Nous voyons en effet que S. Jude s'appelle

Luc.6.v.16. act.1.v.13. frere de S. Jacque, '& que S. Luc l'appelle *Judam Jacobi*. [a] Nicephore dans

a Euſ. Χρ add. p.307. ſa chronologie appelle auſſi S. Simeon de Jeruſalem frere de S. Jacque.

Hier.ep.150. q.4.p.143.b. 'S. Jerome dit que diverſes perſonnes ſoutenoient que Marie mere de Jacque & de Joſé eſtoit la tante ma-

in Matt.27. v.56.p.85.b. ternelle de J. C, 'c'eſt à dire que c'eſtoit celle que Saint Jean appelle Marie de Cleophas, & ſœur de la S.te Vierge. Il

Thdrt.in Gal. 1.v.19.p.268. a. ſuit luy meſme ce ſentiment. 'Theodoret dit auſſi que S. Jacque le Mineur eſtoit couſin germain de J. C, ἀνεψιὸς parcequ'il eſtoit fils de la ſœur de ſa mere. [On peut trouver quelque difficulté à croire que deux ſœurs euſſent le meſme nom, & c'eſt en partie pour cela que beaucoup de modernes veulent que Marie de Cleophas fuſt ſeulement couſine de la Vierge, eſtant ordinaire aux Juifs d'appeller les proches

Boll.9.apr.p. 811.e. parens freres & ſœurs;] 'ou qu'elles paſſoient pour ſœurs, parcequ'elles avoient epouſé les deux freres, [comme nous le dirons dans la ſuite. Nous ne voyons point que les anciens ſe ſoient arreſtez à cette difficulté, qui ſera moindre, ſi elles eſtoient de deux differens mariages, comme il y a quelque lieu de le croire, puiſque nous verrons que S. Jacque ſon fils eſtoit né onze ou douze ans avant J. C.]

'Cette Marie eſt ſurnommée de *Cleophas* ou *Clopas*, à cauſe de ſon pere, dit S. Jerome, ou de ſa famille, ou pour quelque autre raiſon qui ne nous eſt pas connuë. 'S. Pierre Chryſologue a pris le nom de Cleopha pour le nom propre de la ſœur de la Vierge, *Cleopha ſororis Mariæ filii ſunt*. 'D'autres croient qu'elle eſtoit femme de Cleophas. [Et c'eſt ſans doute le ſentiment] 'de ceux qui diſent que S. Jacque eſtoit fils de Cleophas; [a] ce que S. Chryſoſtome fonde meſme ſur l'Evangil, [b] prenant comme S. Jerome, Marie mere de Jacque, & Marie de Cleophas pour la meſme perſonne. 'Hegeſippe & Euſebe donnent auſſi pour fils à Cleophas Saint Simeon de Jeruſalem, qui eſt le meſme que Simon frere du Seigneur. *V. ſon titre.*

Hier.in Heſt. c.7.p.11.a. P.Chry.ſ.48. 4.p.167.171. Boll.9.apr.p. 811.d. Thdrt.in Gal. p.268.a. a Chry.in Gal. p.801.c.d. b Boll.1.may. p.25.b. Euſ.l.3.c.11. p.87.all.4.c. 22.p.142.c.

[Ce que nous diſons que Marie femme de Cleophas eſtoit mere de S. Jacque le Mineur, paroiſt combatu par les raiſons qui nous obligent de dire que ce Saint eſt le meſme qui eſt appellé Jacque d'Alphée,] 'c'eſt à dire fils d'Alphée ſelon S. Auguſtin. [c] Bede répond que Cleophas & Alphée peuvent eſtre la meſme perſonne, [& meſme quelques ſavans croient que ce n'eſt qu'un meſme nom dans les langues orientales, exprimé differemment dans les noſtres: ce qui ſatisfait à S. Chryſoſtome, & aux autres qui diſent que S. Jacque eſtoit fils de Cleophas.] 'L'on [b] peut dire encore que Marie ſœur de la Vierge avoit premierement epouſé Alphée, dont elle avoit eu Jacque; & qu'aprés la mort d'Alphée elle s'eſtoit remariée à Cleophas. 'D'autres ont cru qu'elle pouvoit eſtre fille de Cleophas premier mari de S.te Anne, & femme d'Alphée. [On peut ajouter qu'il n'eſt pas meſme certain que Jacque d'Alphée

Aug.loc.l.c. 3.p.42.a.b. c Bed.in Marc. l.1.c.16.t.5.p. 113.b. Boll.9.apr.p. 812.f.

Hier.in Helv. c.7.p.11.a. fuſt fils d'Alphée,] 'ces ſurnoms ne ſe tirant pas toujours du pere, comme on le voit par S. Jude 'appellé *Judas Jacobi* à cauſe de ſon frere. Marie de Cleophas eſt quelquefois appellée Marie de Jacque, & Marie de Joſé ſes enfans.

Act.1.v.13. Marc.15.v.40. 47.

Joſ.vit.p.989. b. 'Joſeph parle d'un Matthias d'Ephlie, ὁ ἱερεὺς, qui eſtoit fils d'un Simon.

[On voit par ce que nous venons de dire, qu'il n'eſt nullement certain que Saint Jacque fuſt fils de Cleophas: & meſme quoiqu'il ſoit dangereux de rien aſſurer dans des choſes ſi anciennes, où nous avons tres peu de lumiere, il ſemble neanmoins que le plus probable, ou au moins le plus aiſé, eſt de dire qu'il eſtoit fils d'Alphée, & que cet Alphée eſtoit deſcendu d'Aaron, & non de David,] 'puiſque d'une part Cleophas eſtant frere de S. Joſeph ſelon Hegeſippe, '& fils d'un meſme pere ſelon S. Epiphane, [eſtoit par conſequent de la tribu de Juda:] '& que de l'autre S. Jacque eſtoit Preſtre de la loy ſelon le meſme S. Epiphane, [qui peut l'avoir conclu de ce que dit Hegeſippe,] 'que Saint Jacque avoit la liberté d'entrer dans la partie du Temple appellée *Sancta*, [où les ſeuls Preſtres entroient.

Euſ.l.3.c.11. p.87.a.l.4.c. 22.p.142.c. Epi.78.c.7. p.1039.a. c.13.p.1045.d. 20.c.4.p.419. b. F.c.l.2.c.23. p.63.d.

Ainſi ſi l'on veut ſoutenir que S. Jacque eſtoit fils de Cleophas, il faudra dire ſelon Saint Epiphane meſme, que Cleophas n'eſtoit frere de S. Joſeph que par ſa mere, & qu'il eſtoit deſcendu par ſon pere de la race ſacerdotale. Mais cette ſolution tombera dans une nouvelle difficulté.] 'Car Hegeſippe nous apprend que les petits-fils de S. Jude [fils de Cleophas,] furent perſecutez comme deſcendus de David. [Et il ne ſuffiroit pas de répondre qu'ils eſtoient cenſez deſcendus de David par la parenté qu'ils avoient avec J. C. Ces ſortes de parentez ne ſe conſiderent guere que par les masles, ſurtout parmi les Juifs, qui n'avoient aſſurément aucun égard aux filles lorſqu'ils attendoient un Meſſie de la race de David. Car il paroiſt que ce fut au ſujet de cette attente que les petits-fils de Saint Jude furent perſecutez. *V. S. Jude* Ainſi il faudroit encore recourir à une autre ſuppoſition, & dire qu'ils eſtoient nez d'une fille de Saint Jude, & d'un homme de la race de David.

I.p.c.20.p.89. 90.

Si Saint Jacque eſtoit effectivement Preſtre de la loy, il faut dire que Theodoret n'a pas parlé tout à fait exactement, lorſqu'il a dit generalement,] 'que ceux qui ſont appellez freres du Seigneur, eſtoient de la race de David, [cela n'eſtant vray que de quelques uns. Mais il n'y a aucun moyen d'excuſer S. Epiphane,] 'qui dit tout enſemble que S. Jacque eſtoit fils de S. Joſeph, deſcendu certainement de David, & qu'il exerçoit le ſacerdoce legal, 'qui n'a jamais eſté exercé par aucune perſonne de la tribu de Juda [dont eſtoit David.

Thdrt.pſ.67. p.659. Epi.29.c.4. p.119.b. Heb.7.v.13.

Il y a meſme de la difficulté à croire qu'aucun des Apoſtres air pu eſtre Preſtre de la loy. Car les Peres leur attribuënt aſſez communément à tous] 'ce qui eſt dit de S. Pierre & de S. Jean, que c'eſtoient des gents ſans lettres, & du commun du peuple, ἰδιῶται. [Mais cela ſuffit-il pour détruire un fait avancé par Hegeſippe, & receu par Euſebe, par S. Jerome, & par beaucoup d'autres.] 'Ce que Joſeph dit de Phannias le dernier grand Pontife des Juifs, [fait aſſez voir qu'il y avoit des Preſtres tres peu habiles, tres peu conſiderez, & qui ne paſſoient que pour de ſimples payſans. Il eſt difficile auſſi qu'on regardaſt comme des perſonnes fort conſiderables,] 'ceux de la race d'Heli reduits à venir demander qu'on priaſt pour eux, & qu'on leur accordaſt une portion ſacerdotale.

Act.4.v.13. Joſ.bel.l.4.c. 18.p.872.l.g. 1.Reg.2.v.36.

[On pourroit encore objecter contre le ſacerdoce de S. Jacque,] 'qu'il eſt marqué dans les Actes comme une choſe nouvelle, qu'un grand nombre

Act.6.v.7.

de Preſtres crurent en J.C. [Mais aſſurément cela n'empeſche pas que pluſieurs autres n'aient cru dés auparavant que c'eſtoit le Meſſie : Et quand
Joan.12.v.42. 43. on voudroit leur appliquer ce que] 'S. Jean dit de beaucoup de Senateurs, qu'ils croyoient en J.C, mais qu'ils ne ſe declaroient pas, parcequ'ils aimoient plus la gloire des hommes que celle de Dieu, [en pourroit-on conclure que cela fuſt vray ſans aucune exception, & que J.C. n'ait pas voulu faire la grace à aucun Preſtre de ſe rendre ſon diſciple ?

Heb.7.v.11-14. 24. Il peut ſembler auſſi [que J.C. n'ayant point voulu naiſtre de la race d'Aaron pour faire mieux diſtinguer ſon ſacerdoce de celui des Juifs, [il n'a point voulu par la meſme raiſon prendre aucun Apoſtre qui fuſt Preſtre de la loy.]

Aug.conſ.l.2. c.1.p.60.61 l.2.c.2.p.170. z.b. 'Il a voulu neanmoins que la S.te Vierge dont il tiroit ſa naiſſance, fuſt alliée dans la famille ſacerdotale d'Aaron, pour réunir en luy, dit S. Auguſtin, l'onction des Preſtres auſſi-bien que celle des Rois, & montrer que les uns & les autres n'avoient eſté que ſa figure. [N'a-t-il donc pas pu vouloir auſſi que de ceux à qui il devoit communiquer les premiers ſon ſacerdoce, il y en euſt un qui euſt celui de la loy pour l'enſevelir avec honneur, & montrer que c'eſtoit luy meſme qui l'avoit établi, quoique les autres n'y euſſent aucune part, pour faire voir que le ſien en eſtoit tout à fait different.]

Euſ.chr.a.p. 295.a. 'Pour ce que Scaliger pretend qu'il eſt de la derniere certitude qu'aucun Apoſtre n'eſtoit ſeulement de la tribu de Levi, [nous le croirons quand nous en aurons vu de bonnes preuves. Car nous ne ſommes nullement diſpoſez à nous en tenir à ſes deciſions.]

Pour la page 366, 91.

NOTE III.

Que S. Jacque n'eſt point fils de S. Joſeph.

Conc.c.59.§ 2. 'Comme l'Evangile appelle Jacque, Joſé, Jude, & Simon, freres de JESUS CHRIST, 'cela a donné lieu à l'erreur de Helvide, qui diſoit qu'ils eſtoient nez de la S.te Vierge. 'Mais les oreilles des Fideles ne peuvent pas ſouffrir que l'on diſe que la mere de Dieu ait jamais ceſſé d'eſtre vierge. *V. ſon titre § 8.*

Hier.in Helv. Baſ.div.25. t.1.p.509 Aug. in Jo.h. 10.p.37.2.b.

'C'eſt pourquoi pluſieurs anciens ont mieux aimé croire qu'ils eſtoient bien fils de Joſeph, mais d'une autre femme 'nommée Eſca. [a] S. Epiphane dit que S. Joſeph avoit eu une premiere femme qui eſtoit de la tribu de Juda, & qu'il en avoit eu quatre fils, Saint Jacque, Joſé, Simon, & Jude, '& deux filles, Marie & Salomé. 'Nicephore dit à peu prés la meſme choſe ſur un paſſage de S. Hippolyte, [qui vivoit au III. ſiecle.] 'Mais ce paſſage [indigne de ce grand Saint,] eſt d'un Hippolyte de Thebes qui vivoit aprés Metaphraſte, comme on le voit dans Caniſius.

Hier.in Helv. c.9.p.13.b. in Matt.12. v.46.p.38.c. a Epi.28.c.7. p.115.c/78.c. 7.8.p.1039. 1040. p.1040.a. Nphr.l.2.c.3. p.135.c. Caniſ.t.3.p. 40.46.

'Euſebe dit auſſi que S. Jacque eſtoit fils de S. Joſeph d'une premiere femme: au moins c'eſt ainſi que Mr Valois explique ce qu'il dit, qu'il eſtoit appellé fils de S. Joſeph. 'S. Hilaire reçoit cette opinion comme bonne, auſſi-bien que S. Gregoire de Nyſſe dans ſa ſeconde homelie ſur la Reſurrection *p.*412.413. 'Elle eſt ſuivie par un auteur qui porte le nom de S. Amphiloque. [b] S. Ambroiſe dit qu'elle peut eſtre vraie, & que ſi on examine bien la choſe, on trouvera qu'elle l'eſt. 'S. Chryſoſtome ſemble la ſuivre. L'Ambroſiaſter l'appuie nettement, *in ep. ad Gal.*1. *v.*19. *p.*467. *k.*

Euſ.l.2.c.1.p. 38.b/n.p.24. 2.b. Hil.in Matt. 1.p.140.1.c. Amph.b.4. p.56.c. [b]Au.b.inſt.v. c.6.p.422.c. Chry.in Matt. h.5.p.59.b.

'Origene ne s'en eloigne pas non plus ; mais il témoigne qu'elle eſt priſe de la tradition des Hebreux, fondée ſur les Evangiles de S. Pierre & de S. Jacque, 'qui ſont apocryphes. [c] C'eſt pourquoi S. Jerome dit que ceux qui la ſoutiennent, ne ſuivent que les imaginations & les folies des livres apocryphes, '& que leur hardieſſe a plus de temerité que de pieté & de religion.

Orig.in Matt. t.3.v.55.p.223. a.b. Inn.ep.3.c.7. p.1256.c. Hier.in Matt. 12.v.46.p.38. c. in Helv.c.9. p.13.b.

Saint

Aug.serm.1.t.6.p.17.1.a. 'Saint Auguſtin dans ſon commentaire ſur l'epiſtre aux Galates, écrit lorſqu'il

in Gal.1.v.19. t.4.p.378.1.b. n'eſtoit encore que Preſtre, laiſſe indecis ſi S. Jacque eſtoit fils de S. Joſeph, ou s'il eſtoit parent de J.C. en quelque

serm.1.2.c.54. p.26.2.a. autre maniere. 'Mais dans l'explication des idiotiſmes ou façons de parler de l'Ecriture, faite depuis qu'il fut Eveſque, il dit que par ces mots *Jacque d'Alphée*, on n'entend autre choſe, ſinon que S. Jacque eſtoit fils d'Alphée.

loc.1.2.t.3.p. 42.2.a.b.

[Il eſt ſurprenant que tant d'anciens aient cru que S. Jacque eſtoit ou pouvoit eſtre fils de S. Joſeph, ſans faire reflexion que Marie mere de S. Jacque vivoit encore au temps de la Paſſion.]

Bar.app.§ 65. 'Car cela obligeroit à dire que Saint Joſeph avoit epouſé & cette Marie, & la S.te Vierge ſa ſœur, & qu'il les avoit toutes deux pour femmes en meſme temps, [ou qu'il avoit repudié la premiere. C'eſt ce qu'apparemment ni M.r Valois,] qui croit que l'opinion la plus veritable eſt que S. Jacque eſtoit fils d'une premiere femme de S. Joſeph, [ni qui que ce ſoit ne voudroit dire.]

Euſ.n.p.24.2.c.d.

Nyſſ.de reſ.h.2.t.3.p.411. Chry.S.t.5.h.225.p.749.d.n.p.746. 'Il eſt vray que S. Gregoire de Nyſſe, & l'auteur inconnu d'une homelie fauſſement attribuée à Saint Chriſoſtome, diſent que cette Marie mere de Jacque & de Joſé eſtoit la Vierge meſme, appellée leur mere parcequ'elle eſtoit leur belle-mere, & qu'elle avoit eu ſoin de leur education. [Mais je penſe que tous les interpretes les abandonnent en ce point, & conviennent que Marie mere de Jacque eſt la meſme que Marie de

Her.in Helv. c.7.p.22.a. Cleophas.] 'Il ſeroit aſſurément bien difficile de trouver une raiſon pourquoi l'Evangile auroit appellé la S.te Vierge mere de Jacque & de Joſé, plutoſt que mere de J.C. [& je ne penſe pas que perſonne veuille avoir recours à une ſolution ſi étrange.

Nous ne craignons donc point d'avancer que tant qu'on ſe tiendra aux termes de l'Evangile, & des anciens, qui font Marie de Cleophas ſœur de la Vierge, il n'y a aucun moyen de ſoutenir que S. Jacque & Joſé ſon frere fuſſent fils de S. Joſeph. Et comme on n'a point de raiſon de le croire de S. Jude & de S. Simeon, qui ne ſoit commune aux deux autres, toute l'autorité de ceux qui le diſent n'empeſche pas que cette opinion ne ſoit encore fort incertaine, au moins à leur égard meſme.

Comme il y a bien de l'apparence que Marie eſtoit femme de Cleophas frere de S. Joſeph,] 'quelques modernes veulent, comme nous avons dit, que la S.te Vierge & elle ne ſoient appellées ſœurs que parcequ'elles avoient epouſé les deux freres. [Je ne ſçay ſi cette opinion a quelque probabilité. Il eſt certain qu'elle eſt contraire aux anciens. Elle obligeroit de dire que Saint Jacque & les autres n'eſtoient parens de J.C. que comme S. Joſeph eſtoit ſon pere, ou meſme que S. Jacque ne l'eſtoit point dutout, à moins qu'il ne fuſt fils de Cleophas : ce qui eſt au moins aſſez douteux, comme nous l'avons montré.]

Boll.9.apr.p. 811.c.

NOTE IV.

Pour la page 367.§ 2.

Sur les reliques de S.te Marie de Cleophas.

'Bollandus raporte amplement ce que l'on dit des reliques de S.te Marie mere de Saint Jacque le Mineur, & de S.te Salomé mere de S. Jacque le Majeur, ſoit à Veroli dans la Campagne de Rome, ſoit aux Trois-Marics dans la Camargue en Provence. [Je penſe qu'on auroit bien de la peine à trouver rien de certain dans ces ſortes de traditions, dont on ne rencontre rien dans l'antiquité.] 'Il ſemble qu'à Veroli on ne pretend avoir qu'un corps. Mais ceux qui en parlent ſont ſi peu inſtruits dans l'hiſtoire, qu'on ne ſauroit diſcerner s'ils entendent la mere de S. Jacque le Mineur, ou S.te Salomé à qui ils don-

Boll.9.apr.p. 812.817.

p.814.d.e.

nent auſſi le nom de Marie, quoique cela ne ſoit point fondé. [La relation adreſſée au Pape Innocent III. ſur la decouverte de ce corps, paroiſt imparfaite, ſi elle n'eſt fauſſe.] Car celui qui l'écrit commence tout d'un coup ſon hiſtoire : *Quidam juvenis &c.* dit-il, ſans mettre ſeulement un mot de civilité pour le Pape.

p.813.c. p.812. Bollandus parle encore d'une grande legende de la vie des trois Maries, où on a ramaſſé toutes choſes ſans aucun diſcernement ; de ſorte qu'il ne l'a pas jugé digne de tenir place dans ſon recueil.

Pour la page 370. §. 3.

NOTE V.

Sur le nom d'Oblias donné à S. Jacque.

Euſ. chr. n. p. 194. 1. Scaliger ſoutient que le mot d'Oblias ne peut ſignifier *juſtice*, comme le dit Hegeſippe *ap. Euſ. l. 2. c. 23. p. 64. a*, mais qu'Ophlia peut ſignifier ὀχύρωμα τοῦ λαοῦ, *la fortification & la citadelle de Dieu*. Epi. 78. c. 7. n. p. 331. Le Pere Petau en tombe d'accord. [Nous laiſſons aux habiles à examiner ſi ce qui ne ſe trouve point dans l'hebreu, ne ſe pouvoit point trouver dans le ſyriaque vulgaire de ce temps là.] Euſ. n. p. 39. a. b Hall. t. 2. p. 724. 725. Quelques uns pour oſter du texte d'Hegeſippe ce qu'ils ont jugé eſtre une faute, ont cru qu'au lieu de ἐκαλεῖτο δ' ἐκεῖνος καὶ ὠβλίας ὃ ἐστιν ἑλληνιστὶ περιοχὴ τοῦ λαοῦ καὶ δικαιοσύνη, il falloit lire ἐκαλεῖτο σαδδὶν καὶ ὠζλιὰμ ὃ ἐστι δίκαιος καὶ περιοχὴ τοῦ λαοῦ, [Cette correction, quoique hardie, n'eſt peut-eſtre pas improbable :] & Mr Valois la reçoit. [Nous voudrions neanmoins qu'elle puſt eſtre autoriſée par des manuſcrits.]

Pour la page 370. §. 3.

NOTE VI.

Sur l'âge de S. Jacque.

Nyſ. de ref. t. 3. p. 412. 413. Au lieu que S. Gregoire de Nyſſe dit ſeulement que Saint Jacque & Joſé eſtoient un peu plus âgez que noſtre Seigneur, παιδάριά τινα τοῦ ἰδίου, Epi. 78. c. 8. p. 1040. a. S. Epiphane veut que S. Jacque fuſt né 40 ans au moins avant J.C. [De ſorte qu'il auroit eu 106 ans lorſqu'il mourut en l'an 62 de l'ere commune.] Ceux qui diſent que S. Jacque le Mineur avoit eſté elevé avec J. C, comme Origene & S. Gregoire de Nyſſe le ſemblent dire, & comme Saint Epiphane meſme le dit nettement, [ne donnent pas lieu de croire qu'il euſt 40 ans de difference entre eux.] S. Gregoire de Nyſſe qui pretend que la Vierge eſt appellée ſa mere, & ce ſemble parce-qu'elle avoit pris ſoin de ſon education, [ne ſuppoſoit pas qu'il euſt 25 ans plus qu'elle, comme il le faut dire ſi elle eſt devenuë mere de J.C. à 15 ans.] S. Jerome dit qu'il eſtoit ſurnommé le Mineur pour le diſtinguer de S. Jacque frere de S. Jean. [Je penſe que S. Jerome eſt ſuivi en cela de tout le monde ; & nous avons accoutumé de donner le ſurnom de Majeur au frere de S. Jean. Ces ſurnoms ſemblent marquer la difference de leur âge : Et ſi cela eſt, ils ſont tout à fait contraires à l'opinion de S. Epiphane. Car S. Jean eſtant fort jeune lorſqu'il ſuivit J. C, & âgé d'environ 25 ans, il n'y a point d'apparence que ſon frere, dont le pere & la mere vivoient encore, en euſt alors 75 au moins, comme S. Jacque le Mineur, ni que celui-ci euſt eſté appellé le Mineur, ſi celui dont on le vouloit diſtinguer par là, n'euſt pas eſté plus âgé que luy de pluſieurs années. Ainſi ſi ce grand âge qu'on attribuë à S. Jacque le Mineur eſtoit veritable, il faudroit recourir à dire qu'on l'appelloit le Mineur ou le Petit comme porte le grec ὁ μικρὸς, à cauſe de la petiteſſe de ſa taille. S. Jacque le Mineur meſme avoit encore ſa mere au moins à la mort de J. C. & elle avoit encore la force de faire des voyages. Cependant ſelon le conte de S. Epiphane elle auroit dû avoir alors 90 ans au moins.

Ori. in Ceſſ. l. 2. p. 35. Nyſſ. t. 3. p. 412. 413. Epi. 78. c. 13. p. 1045. c. Nyſ. p. 412. 413. Hier. in Helv. c. 7. p. 10. d.

Ce qui paroiſt de plus ſolide pour l'âge de S. Jacque,] c'eſt qu'eſtant tou- Matt. 3. v. 55 Marc. 6. v. 3.

jours nommé devant Joſé & Simon ou Simeon, [il avoit apparemment deux ans au moins plus que Simeon. Or celui-ci, ſi c'eſt l'Eveſque de Jeruſalem, Euſ.l.3.c.32. p.104.a.c&c. comme nous le croyons,] 'eſt mort vers l'an 107 de l'ere commune, âgé de 120 ans. [Il eſtoit donc né treize ans avant l'ere commune, & neuf ans avant J.C. Ainſi il faut que Saint Jacque euſt au moins onze ou douze ans lorſque J.C. naquit. Je ne ſçay s'il eſt aiſé de croire que le frere de S. Jean en euſt meſme tant. Et ainſi il ſemble qu'il vaut mieux raporter à leur taille leurs ſurnoms de Majeur & de Mineur.]

Pour le page 371. § 3.

NOTE VII.

Sur une apparition de J.C. à S. Jacque.

Hier.v.ill.c. 2.p.262.c. 'S. Jerome cite de l'Evangile [apocryphe] des Hebreux, que S. Jacque aprés avoir bu le calice du Seigneur, avoit juré de ne point manger qu'il n'euſt vu J.C. reſſuſcité. C'eſt pourquoi, dit cette hiſtoire, J.C. eſtant reſſuſcité, luy apparut, & le fit manger &c. [Si cette apparition eſt veritable,] Bar.34.§ 207. 'elle paroiſt eſtre arrivée le jour meſme de la Reſurrection. [*Mais les circonſtances dont elle eſt accompagnée*, ſont Boll.7.may, p.22.b.c. que 'Bollandus & beaucoup d'autres en doutent.]

Pour la page 372. § 4.

NOTE VIII.

Sur le commencement de l'epiſcopat de S. Jacque.

F.f.l.2.c.23. p.63.d.e.p.59. 2.b. 'Hegeſippe dit que S. Jacque fut Eveſque de Jeruſalem μετὰ τῶν ἀποστόλων, c'eſt à dire *avec les Apoſtres*, ſi Hegeſippe a parlé ſelon la pureté de la langue greque : Et Rufin l'a entendu de la Hier.v.ill.c.2. ſorte. 'S. Jerome a neanmoins traduit *aprés les Apoſtres*, [les deux regimes de μετὰ qui forment ces deux ſens, ſe confondant aſſez ſouvent dans ceux dont le ſtyle n'eſt pas exact, & le mot de διαδέχεται dont Hegeſippe ſe ſert, a pu porter S. Jerome à prendre ce dernier ſens plutoſt que l'autre. En l'expliquant ainſi, on peut dire que quoique S. Jacque fuſt déja Eveſque de Jeruſalem lorſque les Apoſtres y eſtoient encore, ſon epiſcopat commença neanmoins davantage à paroiſtre lorſque les Apoſtres ſe diſperſerent pour aller preſcher en d'autres endroits. Et aprés tout, nous n'avons point de certitude que les Apoſtres l'en aient établi Eveſque avant qu'ils fuſſent preſts de ſe ſeparer. La chronique d'Alexandrie p. 580, dit que S. Pierre l'inthroniza en ſa preſence, lorſqu'il s'en alla à Rome. Ainſi il eſtoit en quelque ſorte le ſucceſſeur des Apoſtres, qui juſque là avoient gouverné cette Egliſe en commun.

Soit que S. Jacque ait gouverné l'Egliſe de Jeruſalem avec les Apoſtres, ſoit que ç'ait eſté aprés les Apoſtres, cela ne prouve point qu'il ne fuſt pas luy meſme Apoſtre, non plus que quand il eſt dit] 'que les Apoſtres envoyerent Act.8.v.14. S. Pierre & S. Jean à Samarie.

[Euſebe dans ſa chronique met le commencement de ſon epiſcopat l'année d'aprés la Paſſion ; ce qui ne doit pas empeſcher de croire qu'il n'ait eſté inthronizé dés le 27 decembre de la precedente, eſtant aiſé qu'Euſebe ait negligé ces cinq jours de reſte. Et on pretend qu'il ne commence pas ſes années au premier de janvier, mais au mois de ſeptembre.]

Pour la page 372. § 4.

NOTE IX.

Faute de S. Epiphane ſur la lame de S. Jacque.

'S. Epiphane cite Saint Clement & Euſebe pour ce qu'il dit de la lame que portoit S. Jacque. [Je n'en trouve rien dans ces deux auteurs, & j'ay peur qu'il ne veuille marquer] ce qu'Euſebe Euſ.l.5.c.24. p.191.c. cite de Polycrate d'Epheſe non pour S. Jacque, mais pour S. Jean.

Epi.29.c.4.p. 119.b.

Pour la page 374-§5.

NOTE X.

De ce qu'on dit que S. Jacque entroit dans le Temple : & s'il faut rejetter ce qu'Hegeſippe dit de luy.

Euſ.l.2.c.23. p.63.d. 'Hegeſippe dit qu'il eſtoit permis à S. Jacque ſeul d'entrer dans le lieu ſaint, εἰς τὰ ἅγια, parcequ'il ne portoit point de laine, mais ſeulement de la toile, σινδόνας. [Cette conſequence eſt aſſez obſcure. Je ne ſçay s'il voudroit dire que S. Jacque portoit toujours l'habit de lin, ordonné aux Preſtres de la loy, lorſqu'ils eſtoient dans l'exercice de leurs fonctions ; ce qui eſtant joint avec la pureté de ſa vie, faiſoit qu'il eſtoit toujours en état d'entrer dans la partie du Temple appellée le Saint, *Sancta*.]

Hall.vit.t.2. p.722.723. 'Le Pere Halloix aime mieux dire que γὰρ ne ſignifie rien en cet endroit, ou qu'il en doit eſtre oſté. [Il faudroit peut-eſtre le changer en γοῦν. Mais aſſurément dans le gree des Syriens, tel que paroiſt eſtre celui d'Hegeſippe, il faut peu s'arreſter à ces ſortes de particules.]

Euſ.chr.n.p. 193.2. 'Scaliger pretend qu'il n'eſtoit pas permis aux Preſtres meſmes d'eſtre habillez de lin que lorſqu'ils ſervoient actuellement dans le Temple : & il prouve aſſez bien que ce n'eſtoit pas l'uſage qu'ils portaſſent l'habit ſacerdotal qui eſtoit de lin, hors du temps de leurs fonctions. [Mais je ne ſçay ſi cet uſage eſt une preuve convaincante qu'on ne permiſt point aux perſonnes dont la pieté & la pureté eſtoient reconnuës de tout le monde, ce qu'on ne permettoit pas ordinairement. On peut dire d'ailleurs que quoique l'habit ſacerdotal fuſt de lin, il pouvoit y avoir des habits de lin differens de ceux des Preſtres.]

2.Reg.6.v.14. 'David en conduiſant l'arche

1.Reg.2.v.18. eſtoit revétu d'un ephod de lin. 'Samuel [que perſonne ne dit avoir eſté au plus que Levite,] en portoit auſſi un eſtant enfant.

Euſ.chr.n.p. 193.2. 'Scaliger ajoute qu'il eſt indubitable que ni Saint Jacque, ni aucun Apoſtre n'eſtoit pas meſme Levite : ce qu'accorde auſſi le P. Petau dans ſes notes ſur S. Epiphane *p.* 332, & le P. Halloix dans la vie de S. Hegeſippe *p.*722.1.*d. e.* [Je ne ſçay pas neanmoins d'où ces auteurs tirent cette aſſurance, dont ils ne rendent aucune raiſon : & nous avons vu dans la note 2 que l'on pouvoit dire avec quelque probabilité & quelque autorité que S. Jacque eſtoit non ſeulement Levite, mais meſme Preſtre. Ainſi ce qu'il aura eu de particulier, ce ſera qu'au lieu que les autres Preſtres n'entroient dans le lieu ſaint que quand leur tour de ſervir eſtoit venu, il avoit permiſſion d'y entrer quand il vouloit : Ce qui n'a rien d'incroyable. Au lieu que quelque reſpect qu'on euſt pour luy, il eſt bien difficile, ou plutoſt il eſt impoſſible de ſe perſuader qu'on luy permiſt d'entrer dans le lieu ſaint, s'il n'eſtoit pas Preſtre, puiſqu'on convient que les ſeuls Preſtres avoient le pouvoir d'y entrer.

Voilà ce que nous croyons ſe pouvoir dire de meilleur pour ſoutenir Hegeſippe. Mais il eſt vray que nous n'oſons pas dire que cela ſatisfaſſe à la difficulté. Il ne nous paroiſt point incroyable en general qu'on ait permis à un Preſtre dont on honoroit beaucoup la pieté, d'entrer quand il vouloit dans le lieu ſaint. Mais il eſt bien difficile de le croire lorſqu'on conſidere que ce privilege n'euſt pu eſtre accordé à S. Jacque que par le ſouverain Pontife, ou au moins par quelque autre des principaux Preſtres. Car quelle apparence y a-t-il qu'eſtant animez comme ils eſtoient contre les Chrétiens, ils euſſent accordé un privilege tout ſingulier à celui qu'ils ne pouvoient pas ignorer eſtre le chef des Chrétiens ? Quand ils le luy auroient accordé avant que de s'eſtre declarez contre J.C., (car S. Jacque pouvoit avoir alors 45 ans,) ne le luy auroient-ils pas oſté depuis ? Pourroit-on dire que leur haine contre les

Chrétiens ne s'allumoit que de temps en temps, & qu'il peut y avoir eu des ſouverains Pontifes qui ne haiſſoient pas ceux qui obſervoient encore la loy? Il eſt certain que les Egliſes de Judée jouiſſoient quelquefois de la paix; & la mort de S. Jacque meſme fut condamnée de beaucoup de Juifs. Mais avec tout cela on a peine à croire qu'on leur accordaſt des graces particulieres.

Il ſemble donc difficile de ne pas abandonner Hegeſippe en ce point, au moins en ce qu'il dit que Saint Jacque avoit ſeul le pouvoir d'entrer dans un lieu ſaint. Je ne voy point qu'on cite rien pour montrer qu'il fuſt jamais défendu aux Preſtres d'y entrer. Il ſe pourroit donc bien faire que les autres n'y venant communément que pour leurs fonctions, & S. Jacque y allant fort ſouvent pour prier, on avoit pris pour un privilege particulier ce qui effectivement n'en eſtoit pas un. Ce ſera une faute à Hegeſippe; mais je penſe qu'on peut dire qu'elle eſt excuſable & legere, puiſqu'elle ne change rien dans
Epi.n.p.332.b. le fond de la choſe: [ᵃ& ainſi elle n'eſt pas capable de ruiner ſon autorité dans les autres faits qu'il raporte,] n'y ayant point d'auteurs ſi certains & ſi exacts où il ne s'en rencontre de ſemblables.

Hier.v.ſ.l.c.v. p.263.Ruf.l.2. c.23.p.392. ᵇS. Jerome & Rufin en traduiſant le paſſage d'Hegeſippe cité par Euſebe, au lieu de *Sancta* mettent *Sancta Sanctorum*. Philo,leg.p. 1035.a. ᶜMais les Juifs reconnoiſſent en ce temps là meſme que c'eſtoit un crime irremiſſible au ſouverain Pontife d'entrer dans le Sanctuaire ou le Saint des Saints plus d'une fois l'année: & à quelque autre que ce fuſt, d'y entrer une ſeule fois.

Epi.n.p.332.c. ᵈLe P. Petau explique S. Jerome en diſant que *Sancta Sanctorum* ne ſignifie quelquefois que le *Sancta*. [Je ne ſçay ſi les exemples qu'il en allegue le
p.333.a. prouvent aſſez.] ᵉMais il reconnoiſt qu'on ne peut pas excuſer par là Saint Epiphane, qui ſuivant Hegeſippe preſ-
Euſ.n.p.39.c. que en tout, ᶠdit neanmoins que parce- 29.c.4.p.129. que S. Jacque eſtoit Preſtre de la loy, il luy eſtoit permis d'entrer une fois l'année dans le *Sancta Sanctorum*, comme la loy le permettoit au grand Preſtre. Il cite pour cela Euſebe & S. Clement; [mais il ne marque pas l'endroit.]

Cette maniere dont luy & les deux autres traduiſent Euſebe, peut donner lieu de douter s'ils n'auroient point lu dans ſon texte τὰ ἅγια τῶν ἁγίων, que l'on aura corrigé depuis, [parcequ'on s'eſt apperceu que ç'eſtoit une choſe tout à fait abſurde & inexcuſable.]

Euſ.n.p.39.a. ᵃMais Mr Valois qui fait une note ſur cet endroit, ne remarque point qu'aucun manuſcrit ait τῶν ἁγίων. Nphr.l.2.c.31 p.197.b. ᵇIl n'eſt point non plus dans Nicephore, qui copie mot à mot l'endroit d'Hegeſippe. [Ainſi il vaut mieux avouer ce qui n'eſt deja que trop certain, que ni S. Epiphane, ni S. Jerome, ni Rufin, qui ont eu d'ailleurs de fort grands dons, n'ont pas eu celui de l'exactitude, & qu'ils ont eſté capables de confondre le lieu ſaint avec le Sanctuaire. Chriſtophorſon a traduit comme eux *in Sancta Sanctorum*. Dira-t-on qu'il l'a trouvé dans ſes manuſcrits? Pourquoi donc Mr Valois ne l'a-t-il trouvé dans aucun? Mais le grec meſme imprimé à Geneve en 1612 avec la verſion de Chriſtophorſon, n'a autre choſe que τὰ ἅγια.] Scaliger ne lit auſſi que cela dans Euſ.chr.n.p. ce qu'il cite d'Euſebe, & ne laiſſe pas 293. de vouloir que cela s'entende du Saint des Saints.

Epi.n.p.332.c. ᵍLa concluſion du P. Petau ſur cette difficulté, eſt que puiſque des auteurs conſiderables nous aſſurent que Saint Jacque avoit liberté d'entrer dans la partie exterieure du Temple, qu'on appelloit *Sancta*, nous pouvons rechercher les raiſons de ce qu'ils diſent, mais non pas douter de leur raport, & il le dit en ſuppoſant que S. Jacque n'eſtoit pas ſeulement Levite: [ce que nous n'oſerions pas entreprendre de ſoutenir.]

Pour la page 376.§ 6.

NOTE XI.

Si Saint Jacque faiſoit Paſque le dimanche.

Euſ.l.5.c.23. p.190.c.d| 191.a.b. 'Euſebe nous apprend que S. Nateiſſe de Jeruſalem, Theophile de Ceſarée, Caſſius de Tyr, Clarus de Ptolemaïde, & les autres Eveſques du Concile de Paleſtine, qui decidérent à la fin du II. ſiecle qu'on ne pouvoit faire la feſte de la Reſurrection que le dimanche, pretendoient que c'eſtoit une tradition qu'ils avoient receuë des Apoſtres. [Il ſemble donc que S. Jacque ait eſté l'auteur de cette tradition, ou qu'au moins il l'ait obſervée, & qu'il ait toujours fait Paſque le dimanche, & non preciſément le 14. de la lune, comme la loy Act.21.v.20. l'ordonnoit aux Juifs.] Cependant puiſque les Juifs convertis dont il eſtoit Eveſque, eſtoient tous extremement zelez pour la loy, [il n'y a aucune apparence qu'il s'en ſoit ecarté en ce Euſ.l.5.c.21.p. 191.c.d|193.c. point.] 'S. Jean meſme & S. Philippe avoient cru devoir condeſcendre ſur cela à la foibleſſe des Juifs, [quoiqu'ils n'en euſſent pas les meſmes raiſons que S. Jacque, & que S. Jean ait ſurvécu 30 ans à la ruine de Jeruſalem, qui fut l'abolition preſque entiere de la loy. Ainſi il faut raporter à d'autres Apoſtres ce que diſent les Peres du Concile de Paleſtine.]

Pour la page 377.l.7.

NOTE XII.

Sur le temps de la mort de S. Jacque.

Euſ.l.2.c.23. p.64.c. a p.63.66.ca. Joſ. 'Le martyre de S. Jacque arriva à Paſque ſelon Hegeſippe,[a] aprés la mort de Feſte, & lorſqu'Albin ſon ſucceſſeur n'eſtoit pas encore arrivé. [Feſte vivoit encore ſur la fin de l'an 60, & Albin eſtoit en Judée ſur la fin de 62, comme nous l'avons montré dans la note 53 ſur S. Paul: & ainſi il faut mettre la mort de S. Jacque en 61 ou 62. L'une & l'autre année s'accorde avec ce qu'a cru Theodoret, Theodor.in Heb. 13.v.7.p.459. que S. Paul parloit de S. Jacque déja mort dans ſon epiſtre aux Hebreux, [écrite au commencement de 63. Quand il faudroit abandonner l'hiſtoire que fait Hegeſippe du martyre de S. Jacque, je ne croy pas qu'on vouluſt rejetter pour cela ce qu'il dit que ce fut à Paſque, puiſque nous n'avons rien qui y ſoit contraire. Mais il eſt vray qu'on auroit moins de droit d'alleguer ſon témoignage.

Euſebe dans ſa chronique met la mort de S. Jacque en la 7.e année de Neron, c'eſt à dire en l'an 65. Et cela s'accorde fort bien avec ce qu'il dit dans ſon hiſtoire,] 'que les Juifs firent mourir Euſ.l.2.c.23. p.63.a. S. Jacque en haine de ce que S. Paul, [qui fut envoyé à Rome en 60,] eſtoit echapé à leur fureur. [Nous ne voyons rien qui nous empeſche de ſuivre Euſebe en cela, pourvu que ce que Joſeph dit s'eſtre paſſé ſous le gouvernement de Feſte, ait pu ſe faire en ſept ou huit mois; ce qui ne paroiſt pas aiſé, *v. la ruine des Juifs* § 38. 39! *note* 21, & c'eſt ce qui nous a obligez de choiſir l'an 62. Pour S. Jerom e qui dans ſa chronique met la venuë d'Albin en Judée dés l'an 60, & la mort de S. Jacque en 61, c'eſt une contradiction toute viſible.]

'Ce meſme Pere dit que S. Jacque Hier.v.ill.c.2. p.264.c. gouverna 30 ans l'Egliſe de Jeruſalem. [Mais quand on commenceroit ces 30 années dés le jour de l'Aſcenſion, la 29.e ne finiroit qu'au mois de may 62. Et S. Jacque eſtoit mort au pluſtard des le mois d'avril, s'il eſt mort à Paſque. Selon la chronique d'Euſebe, qui met ſon commencement en 34, & ſa mort en 61, il ne peut avoir gouverné que 27 ans, & un peu plus de trois mois.

Je ne ſçay d'où Saint Epiphane rire] 'qu'il n'a vécu qu'environ 24 ans depuis l'Aſcenſion. [Nous ne pouvons point non plus avoir d'egard à la chronique d'Alexandrie qui met ſa mort en 69, & qui ſemble la mettre encore l'an 71, ſi elle ne veut dire que Joſeph en parlant de la priſe de Jeruſalem dans Epi.78.c.14. p.1046.c.d. Chr.Al.p.580. p.584.586.

ſon 5. livre de la guerre des Juifs, y parloit par occaſion de la mort de S. Jacque, [ce qui ne s'y trouve point aujourd'hui.]

Pour la page 178. 57.

NOTE XIII.

Sur le témoignage demandé à S. Jacque touchant J. C.

Euſ. l. 2. c. 23. p. 64. a. d.

'Hegeſippe raporte par deux fois que les Juifs demanderent à Saint Jacque *quelle eſtoit la porte de* JESUS. 'Mr Valois répond que comme la porte de S. Jean eſtoit la penitence, auſſi la porte de J. C. eſt la foy de la Trinité, & la remiſſion des pechez par le batteſme. [Mais il eſt viſible que les Juifs ne demandoient pas comment il falloit entrer dans la religion de J. C, ni ce qu'il avoit enſeigné, mais s'il eſtoit le Chriſt. Ainſi cette expreſſion qui pouvoit alors eſtre commune parmi eux, paroiſt ne ſignifier autre choſe ſinon ce qu'il falloit croire de JESUS,]& ce que Saint Jacque en penſoit, comme Euſebe l'a expliqué.

n. p. 59. 2. c.

dem l. 3. c. 7. p. 116. c.

[Il y a bien plus de difficulté à comprendre] 'comment les Juifs ne pouvant pas ignorer combien S. Jacque eſtoit attaché à la religion Chrétienne, ſemblent neanmoins le prendre pour juge de ce qu'il falloit croire de J. C, & s'etonner enſuite du témoignage qu'il luy avoit rendu, comme s'ils n'euſſent pas dû s'y attendre. [Scaliger ne s'eſt pas arreſté à cette improbabilité apparente: & neanmoins elle frape tellement des perſonnes tres judicieuſes, que c'eſt la principale raiſon qui leur fait croire qu'il faudroit abandonner entierement toute cette narration de Hegeſippe.

hiſt. c. 23. p. 64. e. 5.

Cependant il n'eſt pas rare de trouver de ces ſortes d'improbabilitez dans les hiſtoires les plus certaines: & ſi la loy de Darius qui défendoit de demander rien à perſonne durant un mois, ſe trouvoit autrepart que dans l'Ecriture, je ne ſçay qui ſe pourroit perſuader qu'on l'euſt jamais faite. Ces abſurditez apparentes ne ſe doivent donc pas regarder comme des preuves deciſives des hiſtoires où on les rencontre. On ne les ecoute point dutout contre des verités certaines. Et à l'égard des faits ordinaires, on peut les comparer avec les bonnes raiſons qu'on a de croire ces faits.

La demande qu'on fit à S. Jacque de ſon ſentiment ſur J. C. n'a rien d'extraordinaire. C'eſt à peu prés celle que l'on a faite à tous ceux qui ſe declaroient le plus pour eſtre Chrétiens, & qu'on eſperoit le moins de faire changer, comme Saint Cyprien, & divers autres.

Pour ce qu'on voit que les Juifs ſemblent le prendre pour juge, ils n'en firent guere moins à l'egard de S. Paul,] 'lorſqu'ils témoignerent à Rome ſouhaiter d'apprendre de luy ce qu'il penſoit ſur le ſujet du Chriſtianiſme, & vinrent en grand nombre l'ecouter ſerieuſement ſur cela. [Ils ne pouvoient pas ignorer qu'il ne fuſt l'un des principaux chefs des Chrétiens, quand ce ne ſeroit que par la lettre qu'il avoit écrite à Rome il n'y avoit que trois ans. Quoiqu'ils n'ignoraſſent pas non plus ce que S. Jacque eſtoit parmi les Chrétiens, ne peut-on pas croire qu'ils eſperoient l'ebranler par cette eſpece d'honneur qu'ils luy faiſoient, & le porter ſinon à renoncer à J. C, au moins à biaiſer, & à parler de luy ſeulement comme de quelque grand homme; ce qu'ils euſſent peut-eſtre bien voulu que l'orteuſt cru, pourvu qu'on ne le regardaſt pas comme Fils de Dieu & comme le vray Meſſie. Quand meſme il y auroit en cela quelque choſe qui ne paroiſtroit pas tout à fait dans les regles ordinaires de la raiſon, J. C. n'a-t-il pas pu le permettre pour faire ſervir les Juifs meſmes à la converſion de pluſieurs perſonnes? Hegeſippe dit que cela arriva. Il s'eſt fait rendre de meſme

Act. 28. v. 22.

divers témoignages par la Pythonisſe des Actes, par les demons dans l'Evangile, & en pluſieurs autres occaſions.

Nous diſons ce qui nous vient ſur un endroit qui aſſurément eſt difficile. D'autres pourront l'éclaircir d'avantage, & jugeront ſi l'on y peut appliquer] ce qui dit le P. Petau ſur un autre endroit d'Hegeſippe, qu'il vaut mieux chercher pourquoi cela s'eſt fait, que de rejetter le témoignage d'un auteur ſi grave, ſi ancien, & ſi illuſtre. Il eſt certain, comme nous avons dit, qu'il ſe peut trouver des abſurditez apparentes dans les hiſtoires les plus veritables: & la maniere dont quelques perſonnes racontent les choſes, rend aſſez ſouvent ſuſpectes & incroyables celles qui ſont les plus vraies, parcequ'ils ne raportent que certains faits ſeparez les uns des autres, omettant ceux qui les lient, & qui en feroient voir la poſſibilité ou la probabilité. Ils ne diſent quelquefois que les plus petites choſes qui les frapent, & oublient les plus importantes. Euſebe a raporté ce qu'avoit dit Hegeſippe, comme un fait croyable & recevable, non ſeulement en citant les paroles de ce Saint, & les approuvant, mais encore lorſqu'il parle de luy meſme: & c'eſt particulierement cet endroit d'Hegeſippe qu'il allegue contre les payens dans ſa Demonſtration evangelique. Mais avec tout cela cette difficulté ſera toujours grande; & c'eſt particulierement cet endroit qui fait que nous ne voulons plus nous engager, comme nous avions fait dans la premiere edition, à ſoutenir la verité de la narration d'Hegeſippe.

2 p.n p.1134.c.

Euſ.l.2.c.23. p.64.65.

p.63.b.c.

dem.l.5.c.7. p.226.b.c.

On trouve encore qu'il eſt fort abſurde de nous repreſenter les Juifs, ainſi que fait Hegeſippe, comme ayant une tres grande opinion de la probité de S. Jacque; & de vouloir en meſme temps qu'ils l'aient cru capable d'une choſe auſſi indigne d'un homme de bien, comme auroit eſté de declarer tout d'un coup ſans aucune raiſon, que ſur le point le plus important de ſa religion, il eſtoit d'un ſentiment tout contraire à celui dont il avoit fait profeſſion pendant 28 ou 30 ans, & dont il avoit perſuadé un tres grand nombre de perſonnes. Je ne ſçay cependant ſi cette difficulté eſt auſſi grande que la precedente. Car la paſſion aveugle étrangement, & fait eſperer bien des choſes contre toutes ſortes de raiſons.]

'Les payens ne firent-ils pas tout ce qu'ils purent dans la perſecution de Dece pour contraindre Origene de renoncer à la foy [qu'il profeſſoit, qu'il preſchoit, qu'il enſeignoit aux autres depuis prés de 50 ans? Et il vivoit d'une maniere qu'on ne peut douter que beaucoup de payens ne l'eſtimaſſent, & ne le regardaſſent comme un homme de bien & de probité.]Ne doit-on pas dire la meſme choſe de S. Polycarpe. Cependant on crut meſme l'avoir gagné.

Euſ.l.6.c 39. p.234.235.

l.4.c.15.p.131. 134.

'On voit dans les actes de S. Pione que les payens avoient pour luy de l'eſtime & de l'affection à cauſe de ſa probité & de ſa modeſtie. [Et avec tout cela que ne firent-ils point pour l'obliger de ſacrifier,]'& ils n'en deſperoient pas, *judices inter ſe: Cogamus eos dicere.*

Act.M.p.1217 §5.

p.234.§.16.

'Cela eſt encore plus viſible dans Saint Neſtor de Magyde: [mais ſes actes ſont moins aſſurez. On ne ſauroit douter que beaucoup d'autres Saints n'aient eſté eſtimez gens de bien par leurs plus grands perſecuteurs: & cela a-t-il empeſché qu'on n'ait voulu les contraindre tantoſt par promeſſes, tantoſt par menaces, tantoſt par les tourmens, de renoncer à leur foy? La profeſſion que S. Jacque faiſoit de reconnoiſtre J. C. comme le Meſſie, paroiſſoit à ces Juifs aveugles bien plus oppoſée à la qualité d'homme de bien, que non pas d'y renoncer. Plus on a d'eſtime pour une perſonne qu'on croit eſtre dans l'erreur, plus on taſche à l'en tirer, ſans croire qu'il ſoit incapable de ſe convertir

Boll.26.feb. p.628.629.

vertir. Le demon ne ceſſe jamais de tenter les Saints. Comment ceux qu'il poſſede le ceſſeroient-ils ?

Que ſi l'on s'étonne qu'on oſaſt propoſer à S. Jacque de faire renoncer à J.C. tous ceux qui le reconnoiſſoient alors dans Jeruſalem pour le Meſſie.]

Bull. jr. mars, p. 905. a. 'Le juge Marcion du temps de Dece, fit la meſme propoſition à Saint Acace

p. 904. b. Eveſque, 'quoiqu'il ſçeuſt qu'il eſtoit comme le rempart & le bouclier de la religion Chrétienne.

NOTE XIV.

Pour la page 378. 57. lig. 31.

Sur le Recabite qui reprocha aux Juifs la mort de S. Jacque.

Euſ. l. 2. c. 23. p. 65. b. 'Hegeſippe dit que celui qui reprocha aux Juifs leur cruauté contre S. Jacque, eſtoit un Preſtre du nombre des fils de

a p. 40. a. b. Bull. t. 2. p. 7. 7. 2. Recab fils de Racabeim, 'ce qui ſignifie ſelon quelques ſavans, que c'eſtoit un homme fils d'un nommé Recab, deſcendu de l'ancien Recab chef de la race des Recabites, qui eſt celebre dans Jeremie *chap.* 35.

[Si Hegeſippe a entendu que cet homme eſtoit Preſtre de la loy, comme l'entendent ceux qui le blaſment & qui le defendent, on croit que cela ne peut eſtre, parceque le premier livre des Paralipomenes *c.* 2. *v.* 53, nous donne lieu de croire que les Recabites eſtoient du nombre des Cinéens dont il eſt parlé en divers endroits de l'Ecriture. Or il eſt viſible que ces Cinéens n'eſtoient pas du peuple d'Iſrael, ni deſcendus de Jacob, mais Madianites; & il ſemble que tous les interpretes conviennent de ces deux points. Ainſi ils n'avoient aucune part au ſacerdoce des Juifs. Ce ſera donc une faute certaine dans Hegeſippe. S'il diſoit ſimplement que ce Recab eſtoit du nombre des Recabites; il ne ſeroit pas difficile de croire que divers Juifs embraſſoient la vie des Recabites, & eſtoient enſuite compris dans le nom de Recabites. Mais Hegeſippe diſant que Recab eſtoit fils des Recabites, nous donne lieu de juger qu'il l'a eru deſcendu des premiers Recabites, qui n'eſtoient point Juifs d'origine. Il faudroit voir neanmoins ſi dans l'hebreu ou le ſyriaque, *fils des Recabites* ne ſe peut point dire de ceux qui eſtoient ſimplement imitateurs & aſſociez des Recabites, comme les Juifs ſont appellez enfans du diable dans l'Evangile. Peut-eſtre auſſi que Recab eſtoit d'une famille Recabite, c'eſt à dire qui avoient embraſſé depuis long-temps l'inſtitut des Recabites.]

'S. Epiphane attribué à Simeon couſin [ou plutoſt frere] de S. Jacque, ce qu'Hegeſippe dit de ce Recabite. [Cela ne ſe peut pas accorder, mais nous ne pouvons pas faire difficulté de preferer Hegeſippe à S. Epiphane, qui ne paroiſt point avoir rien ſçeu de cette hiſtoire, que ce qu'il en avoit appris de l'autre. Le témoignage meſme que S. Simeon euſt rendu à ſon couſin ou à ſon frere, n'euſt pu ſervir qu'à attirer ſur luy la fureur des Juifs.]

Epi. 78. c. 14. p. 1046. d.

NOTE XV.

Pour la page 381. 39.

Sur l'epiſtre de S. Jacque.

'Saint Jerome dit qu'on aſſuroit que l'epiſtre de S. Jacque avoit eſté écrite par un autre ſous le nom de cet Apoſtre. 'Euſebe eſt de ce ſentiment. Il dit meſme abſolument qu'elle eſt fauſſe, & que peu d'anciens en ont parlé. Il reconnoiſt neanmoins en meſme temps qu'elle eſtoit receuë dans la pluſpart des Egliſes. 'S. Jerome dit auſſi qu'avec le temps elle avoit acquis l'autorité, 'que le doute où l'on eſtoit de ſon auteur avoit empeſché qu'on ne luy donnaſt d'abord.

Hier. v. ill. c. 2. p. 263. a.

Euſ. l. 2. c. 23. p. 66. c.

Hier. v. ill. c. 2.

Bar. 61. 9.

[Elle eſt miſe dans le catalogue des livres canoniques par S. Athanaſe *in Synop.* t. 2. *p.* 59. t 36, par S. Cyrille de Jeruſalem *cat.* 4. *p.* 38. *a*, qui en raporte quelques paroles *cat.* 7. *p.* 68. *a. b*, l'par

Conc. t. 1. p. 1507. b.

le 60.e Canon du Concile de Laodicée, t.2.p.1277.b. & par le 47 du troiſieme Concile de Carthage en 397, par S. Gregoire de Nazianze *t.2.p.98*, par S. Amphiloque, qui la met comme indubitable, quoiqu'il doute de celle de S. Jude, de la ſeconde de S. Pierre, & des deux dernieres de S. Jean, *ap. Naz. t.2.p.194*, par Rufin dans ſon expoſition du ſymbole *ap. Cyp. p.553. a*, par S. Auguſtin dans le ſecond livre *de doctrina Chriſtiana c.8.p.121.a*, par Innocent I. t.2.p.1256.c. dans ſa 3.e epiſtre à S. Exupere *Can.7.*

[Elle eſt auſſi citée ſous le nom de l'Apoſtre S. Jacque par Origene dans ſa 3.e homelie ſur l'Exode *p.68.b*, & dans ſon commentaire ſur l'epiſtre aux Romains *c.5.v.1.t.2.p.520.a*, qui ajoute, *p.519.c*, que c'eſtoit de S. Jacque frere de J. C. par S. Athanaſe *or. 4. in Ar. t.1.p.511 dec. Nic. p.252. a*, par S. Hilaire *de Trin. l.4.p.20. 2.c*, par Saint Cyrille de Jeruſalem *myſt. 5.p.243, b. c*, par S. Baſile *de bapt. l.1.c.2.t.1.p.557. a*, par S. Ambroiſe *de arbore interdicta t.1.p.424. f*, par S. Epiphane *her.70. c.3.p.814. d*, par l'auteur du livre premier de la vocation des Gentils, *ap. Amb. t.4.p.530. f*, par S. Jerome non ſeulement lorſqu'il ecrit aux Catholiques comme dans la lettre 103, *t.3.p.9. b*, où il en fait le meſme éloge que des epiſtres de S. Pierre & de S. Jean les plus inconteſtables; mais meſme lorſqu'il refute les heretiques, comme dans le premier livre contre Jovinien *c.24. t.2.p.45. a*, & dans le ſecond contre les Pelagiens *c.7.p.289. b*, où il la cite ſans marquer qu'elle fuſt conteſtée, quoiqu'il le remarque au meſme endroit de pluſieurs autres paſſages qu'il cite. S. Macaire la cite dans ſon homelie 37, *p.195.a*, ſans nommer l'auteur. On peut juger par là qu'elle eſtoit receuë univerſellement de toute l'Egliſe dés le IV. ſiecle, ou au moins dés le commencement du cinquieme. S. Auguſtin s'en ſert fort ſouvent.]

NOTE XVI.

Pour la page 382. 69.

Sur la liturgie attribuée à S. Jacque.

'Leo Allatius a fait une longue diſſertation pour montrer que la liturgie qui porte le nom de S. Jacque vient veritablement de luy. [Il traite ce point avec autant de chaleur que d'étenduë, moins comme une perſonne qui cherche la verité, que comme un homme qui veut faire valoir l'opinion qu'il a embraſſée. Cependant aprés avoir bien declamé contre ceux qui rejettent cette liturgie, heretiques & Catholiques,] All.ſym.p. 576.

'il ſe reduit à dire que S. Jacque en a compoſé une, dont on a fait celle que nous avons, en conſervant le fond de l'original, mais en y retranchant, ajoutant, & changeant diverſes choſes: en ſorte qu'il n'eſt pas aiſé de ſavoir aſſurément ce qui vient de S. Jacque, comme le Cardinal Bellarmin l'a remarqué [fort judicieuſement:] & Allatius avoue au moins que pour luy il ne peut pas faire ce diſcernement. p.188.190. p.191.b.c.

[Voilà ce me ſemble à quoy ſe reduit ſon ſentiment, qui ne me paroiſt pas bien different de celui qu'il rejette avec tant de feu & tant de hauteur. Car je ne penſe pas que perſonne faſſe difficulté de luy accorder que S. Jacque & les autres Apoſtres ont établi dans les Egliſes la maniere dont on doit celebrer les ſaints myſteres, & qu'on preſume aiſément que ce qui ſe pratique ſur cela dans une Egliſe apoſtolique, eſt ce qu'elle a receu des Apoſtres. Je ne croy pas non plus qu'on luy conteſte que cette liturgie eſt celle de l'Egliſe de Jeruſalem, & que par conſequent il peut y avoir pluſieurs choſes venües de S. Jacque. Toute la difficulté ſe reduit donc à ſavoir] ſi S. Jacque a donné par écrit l'ordre de la liturgie, comme Allatius le pretend de luy & des autres Apoſtres, [ou s'il l'a ſeulement donné par ce qu'il a pratiqué ou fait pratiquer aux autres. Je ne voy pas qu'il ſoit d'une p.182.183.

grande importance pour nous de le ſavoir, puiſque ce qu'il a laiſſé ſur cela, ſoit par écrit, ſoit par tradition, ayant eſté alteré par la ſuite des temps, je ne ſçay pas bien comment on peut diſcerner ce qui vient de luy ou ce qui n'en vient pas, ni par conſequent rien établir ſur cette liturgie qu'on puiſſe dire eſtre fondé ſur une autorité apoſtolique. Car pour ce qu'on appelle le Canon meſme, il eſt certain que celui de l'Egliſe latine n'eſt point tout à fait tel qu'il peut avoir eſté dreſſé par S. Pierre.] Il n'y a donc que les choſes qui, comme dit Allatius, ſe trouvent les meſmes dans toutes les liturgies. [Car pour celles là je penſe qu'au moins tous les Catholiques ne font point difficulté de croire qu'elles viennent des Apoſtres, ſoit par écrit, ſoit par tradition.

P. 191.

S'il faut neanmoins examiner ſi S. Jacque a écrit ou non ce qu'il a établi dans l'Egliſe de Jeruſalem, j'le paſſage celebre de S. Baſile, qui met la conſecration de l'Eucariſtie entre les traditions apoſtoliques, mais entre celles qui n'ont point eſté écrites, [eſt bien fort pour montrer qu'on ne reconnoiſſoit point alors dans l'Egliſe aucune liturgie écrite par les Apoſtres.] Le Canon 32. du Concile appellé *in Trullo* en 692, eſt trop [nouveau] pour l'oppoſer à une autorité ſi conſiderable & ſi ancienne. [Tout ce qu'Allatius ramaſſe des nouveaux Grecs, eſt encore plus foible.] L'endroit qu'il cite de Leonce de Byzance, parle ſeulement de la Meſſe des Apoſtres en general, [qui peut eſtre celle des Conſtitutions apoſtoliques, ſi meſme il parle d'une liturgie écrite: car on ne le voit pas dans les paroles qu'Allatius en raporte.

Baſ. de Sp. c. 27. p. 351. d. e.

Alex. t. 1. p. 651. Conc. t. 6. p. 1157. b.

All. ſym. p. 183.

Il n'y a que le paſſage cité de Saint Procle [qui merite d'eſtre conſideré. Car quoique ce Saint ſoit poſterieur à S. Baſile, ce n'eſt que d'environ 70 ans: Et dira-t-on que dans ce temps là on a fait la liturgie qu'on attribue à S. Jacque? Il n'eſt pas neanmoins impoſſible que cela ſoit: Juvenal qui a eſté long-temps Eveſque de Jeruſalem, & qui eſtoit aſſez entreprenant, avoit bien pu faire recueillir & mettre par écrit les prieres dont on ſe ſervoit dans ſon Egliſe: aprés quoy il aura eſté aiſé d'appeller ce recueil la liturgie de S. Jacque, parcequ'elle en venoit originairement, quoiqu'avec divers changemens: & on attribuë aſſez communément à S. Pierre ce qui ſe fait dans ſon ſiege & dans ſon Egliſe.

Procl. or. 22. p. 580.

Il faudroit voir ſeulement ſi ce que remarque Caſaubon,] que le grec de cette liturgie ne paroiſt pas eſtre de la premiere antiquité, ſ peut ſouffrir qu'on la faſſe remonter juſqu'au temps de Juvenal. Car pour dire la verité, quoique nous ne voyions pas de preuves que le fragment ſur les liturgies qu'on attribue à S. Procle, ne ſoit pas de luy, nous ne voyons pas auſſi qu'il y ait lieu d'aſſurer beaucoup qu'il en ſoit.] Au moins Vincent Ricard qui a recueilli les ouvrages de S. Procle, n'en donne point d'autre preuve, ſinon que Baronius & d'autres nouveaux l'ont cru. [Je ne ſçay ſi ce n'eſt point faire tort à S. Procle,] de vouloir qu'il ait mis S. Jacque aprés S. Clement entre ceux qui ont ſuccedé aux Apoſtres.] Le Triſagion *Sanctè Deus &c.* qui ſe lit dans la liturgie de S. Jacque, [n'a commencé que ſous l'epiſcopat de Saint Procle, meſme ſelon tous les Grecs: & ce qui eſt certain, c'eſt qu'on ne le trouve point avant le Concile de Calcedoine. *V. S. Procle.*]

Caſ. ex. 16. c. 582. 583. a. b.

Procl. p. 582.

Proclor. 22. p. 580.

Poſſevin qui attribuë la liturgie à S. Jacque, ne veut pas cependant qu'on s'appuie ſur le paſſage de S. Procle, *etiamſi vera ſint*; dit-il, [ce qui paroiſt marquer qu'il douroit de la verité de cette piece. Un Proteſtant qui a écrit ſur le Triſagion en 1674, promet, *p.* 7, de montrer qu'elle eſt ſuppoſée.] Je ne voy point que Mr du Pin en parle.

Poſſ. t. 2. p. 779. b.

Du Pin, t. 4. p. 171.

'Quoy qu'en puiſſe dire Allatius, ſi la

All. ſym. p. 189.

liturgie de S. Jacque avoit eſté connuë dans l'Egliſe comme un ouvrage de cet Apoſtre, on s'en ſeroit ſouvent ſervi pour combatre les heretiques. [Et je ne voy pas meſme comment on ne l'auroit pas receuë parmi les Ecritures canoniques,] ce qu'Allatius ne veut pas. p.282. [Car qu'y a-t-il qu'on puiſſe aſſurer davantage venir du S. Eſprit, qu'un écrit fait par un Apoſtre, & par l'un des plus conſiderables d'entre les Apoſtres, pour regler ce qu'il y a de plus auguſte & de plus ſacré dans la religion Chrétienne. J'Allatius s'objecte le mot de conſubſtantiel qui y eſt ſouvent repeté. Il p.695. ne dit point que ce ſoit une addition faite depuis le Concile de Nicée, mais ſuppoſe que cela vient de S. Jacque: & comme il eſt naturel aprés cela de demander pourquoi donc le Concile de Nicée, [où eſtoit S. Macaire de Jeruſalem,] n'a point employé une autop.295.296. rité ſi conſiderable, 'toute la ſolution qu'il y trouve, c'eſt que ce n'eſt pas à luy à répondre de ce qu'ont fait ou n'ont pas fait les Peres de ce Concile. [Cela eſt aiſé, mais qui s'en contentera?] Alex.t.1.p.62. 63. 'Il auroit peine à donner une meilleure réponſe à la maniere dont la Vierge y eſt appellée mere de Dieu.

All.ſym.p. 377. 'Il ſemble ſelon ce qu'il cite des derniers Grecs, qu'ils ne donnent pas plus d'autorité à cette liturgie, qu'on ne luy en donne communément parmi nous.

Bona,lit.l.1.c. 8.p.50-52. 'Le Cardinal Bona ſuit le ſentiment d'Allatius: mais je ne voy point qu'il allegue rien de nouveau que quelques auteurs ſyriens, [qui en cela n'ont pas

Du Pin, t.1. p.23.24. plus d'autorité que les Grecs.] 'Auſſi le reſpect de ce ſavant Cardinal n'a pas empeſché Mr du Pin de la rejetter avec toutes les autres qu'on a attribuées aux Apoſtres, & dont on croit que celle-ci eſt la plus ancienne.

NOTE XVII.

Pour la page 377. §7.

Si Joſeph eſt contraire à Hegeſippe, & s'il faut rejetter ce que le dernier dit de S. Jacque.

'Mr Valois qui refute une grande Euſ.n.p.39-41. partie des objections de Scaliger contre Hegeſippe, 'en fait une luy meſme p.41.1.c. [que Scaliger n'avoit pas fait, & qui ſeroit capable de ruiner toute l'autorité d'Hegeſippe,] puiſqu'il croit qu'on ne le peut accorder avec Joſeph, [qui peut avoir vu les choſes de ſes propres yeux.] Mr Valois pretend donc que Joſeph nous apprend que S. Jacque fut condamné dans le Conſeil public des Juifs, au lieu que ſelon Hegeſippe il fut tué par une emotion du peuple. [Nous croyons avoir ſatisfait à cette objection dans le texte, où nous avons raJoſ.ant.l.20. porté ce qu'écrit Joſeph.] 'Car il dit c.8.p.698.b. bien qu'Ananus accuſa S. Jacque dans le Conſeil; [mais il ne dit point du tout qu'il l'y ait fait condamner: & la ſuite donne meſme lieu de juger qu'on peut bien s'y eſtre oppoſé à ſon emportement contre le Saint; ce qui aura donné lieu à ce qui ſe fit enſuite ſelon Hegeſippe.] Joſeph dit que ceux qui eſtoient exacts pour les loix, ſe plaignirent de la mort de S. Jacque. [Il y avoit donc eu apparemment dans ſa mort quelque choſe de contraire aux loix: Cependant s'il avoit eſté accuſé devant le Conſeil, entendu, condamné par le Conſeil, & executé en conſequence de cette condamnation, y avoit-il rien de plus conforme aux loix? On peut donc preſumer par Joſeph meſme que cela ne ſe paſſa pas de la ſorte.]

'Cet hiſtorien dit neanmoins qu'Ana- Ibid. nus l'accuſa & le livra pour eſtre lapidé. [C'eſt ſans doute ce qui a donné lieu à Mr Valois de croire que le martyre de S. Jacque fut l'execution de la ſentence rendue par le Conſeil. Mais qui ne ſçait que les hiſtoriens pour abreger, raportent ſouvent les choſes

d'une maniere imparfaite, quoique vraie, joignant ce qui eſt ſeparé quand ils ne veulent pas mettre ce qui devroit eſtre entre deux? Hegeſippe ne parle point du Conſeil tenu par Ananus, ne dit point que ce ſoit luy qui ait fait lapider S. Jacque; mais il ne dit rien de contraire. Il dit que les Juifs voyant que le Saint n'eſtoit pas mort de ſa chute, crierent qu'il le falloit lapider. Mais il peut y avoir eu un ordre d'Ananus qui pouvoit eſtre alors dans le Temple, & pour le precipiter, & pour le lapider enſuite. Ce fut peut-eſtre luy meſme qui fit crier qu'il le falloit lapider. Hegeſippe ne nie rien de tout cela: & ſi les choſes ſe ſont paſſées de la ſorte, Ananus aura veritablement livré Saint Jacque pour eſtre lapidé, qui eſt tout ce que dit Joſeph πάρεσιν δὲ συνεφάνει οἷς, mais l'un ne ſera point oppoſé à l'autre. Il eſt vray qu'il faut changer quelque choſe dans l'idée qu'ils nous donnent tous deux conſiderez ſeparément. Mais il n'y a rien ce me ſemble de plus commun quand on veut concilier les auteurs profanes & canoniques. Il ſeroit aiſé d'en donner bien des exemples.

C'eſt neanmoins un defaut dans Hegeſippe de n'avoir point dutout parlé d'Ananus, qui aſſurement a eu la principale part dans le martyre de S. Jacque. Il y en donne beaucoup aux Phariſiens. Cependant puiſqu'Ananus eſtoit Sadducéen, [on a quelque lieu de croire que] ces perſonnes plus moderées, dit Joſeph, & exactes dans l'obſervation des loix, qui ſe plaignirent de l'action d'Ananus, [eſtoient des Phariſiens. Ils eſtoient donc favorables à S. Jacque. Mais il ne faut pas douter qu'il n'y en euſt auſſi quelques uns de contraires, quand ce n'euſt eſté que par complaiſance pour un grand Pontife. Et il eſtoit bien naturel aux Chrétiens accoutumez par l'Evangile à les regarder comme les plus grands ennemis de J. C, de leur attribuer plus qu'aux autres toutes les choſes, où ils avoient quelque part.]

M.r Valois oppoſe encore Joſeph à Hegeſippe, qui fait, dit-il, tuer & enterrer S. Jacque au milieu de la ville, au lieu qu'on ne lapidoit & qu'on n'enterroit qu'au dehors. [Mais on ne pretendra pas que dans des ſeditions on ne tuaſt perſonne dans la ville. D'ailleurs il me ſemble que le Temple eſtoit à l'extremité de Jeruſalem, & donnoit d'un coſté ſur la vallée de Joſaphat. Si l'on a donc jetté S. Jacque de ce coſté là, il aura eſté lapidé & enterré hors de la ville. De ſorte que rien n'empeſche que ſon tombeau n'ait ſubſiſté juſqu'au temps d'Hegeſippe, qui peut l'avoir vu luy meſme.

Voilà ce me ſemble les principales difficultez que l'on forme contre Hegeſippe, *le ſacerdoce legal* attribué à S. Jacque & à un Recabite, un privilege accordé au chef des Chrétiens, le peu d'apparence que les Juifs ſe ſoient raportez à S. Jacque ſur ce qu'il falloit croire de J. C, & la difficulté d'accorder ſon recit avec celui de Joſeph. Nous avons marqué dans la note a, dans la 10.e, dans la 13.e, dans la 14.e, & dans celle-ci, ce que nous croyons ſe pouvoir dire de part & d'autre ſur tous ces chefs. Il nous a paru neceſſaire d'avouer qu'Hegeſippe ſe trompe au moins de dire qu'on avoit accordé à S. Jacque par privilege d'entrer dans le lieu ſaint. L'offre que luy font les Juifs de s'en raporter à luy ſur J. C, paroiſt une difficulté bien plus importante, parce qu'elle fait une grande partie de ſa narration. C'eſt aux lecteurs à juger s'il faut l'abandonner ſur ce point, & ſi ſur cela il faut regarder toute ſa narration comme une fable fabriquée peut-eſtre par quelque Nazaréen ou quelque Ebionite, qu'Hegeſippe aura cru trop legerement: car il eſt certain que de ces premiers temps le diable a fait inven-

ter beaucoup de fauſſes hiſtoires des Apoſtres.] La maniere ſimple dont il a écrit, [peut donner lieu de croire qu'il avoit auſſi l'eſprit aſſez ſimple & capable d'eſtre trompé par les autres. Car ayant vécu juſque vers 180, il eſt certain qu'il n'a rien ſçeu par luy meſme de ce qu'il dit de S. Jacque.

Euſ.l.4.c.8. p.122.d.

Il faut donc balancer ces raiſons que l'on a de douter de ſon raport avec les raiſons qu'il y a de le recevoir. Car quoique ce ne ſoit pas un témoin oculaire,] on voit neanmoins qu'il a eu un grand ſoin de s'informer de la verité. Il paroiſt que ſon but eſtoit de s'aſſurer de ce que les Apoſtres avoient enſeigné dans les Egliſes, [ce qui l'engageoit à chercher dans ſes voyages les perſonnes les plus âgées.] Et puiſqu'Euſebe le met entre ceux qui ſe faiſoient déja connoiſtre du temps d'Adrien, [il peut avoir vu pluſieurs de ceux qui avoient aſſiſté 60 ans auparavant au martyre de S. Jacque. Pour ce qu'on ne pourroit preſumer de la ſimplicité ou de la petiteſſe de ſon genie, Euſebe ne nous precautionne point ſur cela à ſon égard,] comme il fait à l'égard de Papias.

p.122.

p.121.d.

l.3.c.39.p.112. c.

[S. Clement d'Alexandrie dit comme luy que S. Jacque fut jetté du haut du Temple, ἀπὸ τῆς πτερυγίου, & qu'il fut aſſommé par un foulon. [Ou il l'a pris de luy, & l'a jugé un auteur qui meritoit d'eſtre cru; ou il l'a ſçeu d'ailleurs, ce qui ne confirmeroit pas moins ſa relation.

a l.2.c.1 23.p. 39.d. & 3.c.

Euſebe dont on eſtime aſſez la ſolidité pour le jugement des auteurs, & pour le diſcernement des hiſtoires qui ſont dignes de foy ou apocryphes, eſt celui qui nous a fait connoiſtre Hegeſippe en employant ſouvent ſon autorité. Il le fait non ſeulement dans ſon hiſtoire, mais encore dans des écrits dogmatiques.] Car dans ſes livres de la Demonſtration evangelique, il cite diverſes choſes [qu'il n'avoit appriſes que de luy,] & les propoſe neanmoins aux payens comme des faits certains & inconteſtables. [Il les a perſuadez à Saint Jerome qui les emploie ſort ſouvent, & à beaucoup d'autres. On ne peut douter encore que Saint Chryſoſtome n'ait tiré de là] diverſes particularitez qu'il raporte de l'hiſtoire de S. Jacque. S. Ceſaire cite auſſi quelque choſe de ſon martyre.

dem.l.3.c.7.p. 116.b.

Chry.in Matt. h.5.p.9.c.

Ceſ.h.7.B.p. 54.

[L'autorité ni les raiſons de Scaliger n'ont pas empeſché que pluſieurs des plus habiles de ces derniers temps, n'aient receu comme veritables les faits qu'il nous a appris. On le voit à l'égard du P. Petau entre les Catholiques; & entre les Proteſtans,] Pearſon & Dodwel ne ſont point difficulté de citer ce qu'il nous raporte comme les choſes les plus certaines. Mais il eſt vray qu'on a depuis formé des objections plus difficiles à reſoudre que celles de Scaliger. Le P. Petau a répondu à une partie de celles de ce critique d'une maniere que nous n'avons pas cru nous devoir arreſter à les examiner de nouveau. Le P. Halloix l'a fait encore aprés luy dans la vie de S. Hegeſippe *p.*721-727, & pretend avoir ſatisfait à toutes. Je ne voy pas neanmoins qu'il parle] de la difficulté que fait Scaliger ſur l'abſtinence du vin attribuée à S. Jacque, & qui ſemble l'avoir dû empeſcher de prendre le calice à la Cene. [Je ſçay bien qu'on pretend que les rites des Juifs obligeoient à boire du vin dans la Cene paſcale auſſi-bien qu'à manger de l'agneau. Mais la loy n'y obligeoit pas. Je ne doute pas neanmoins que ſi noſtre Seigneur luy dit de prendre le calice comme les autres, il ne l'ait fait ſans ſcrupule.

Pearſon.p.571 poſt.p.201 Cyp.diſſ.12. c.3.p.317.

Euſ.chr.n.p. 194.2.

Je penſe qu'on peut avouer que c'eſt une faute à Hegeſippe,] d'avoir pretendu que les Prophetes ont predit que Saint Jacque ſeroit ſurnommé le Juſte. [Mais c'eſt une faute ſans conſequence pour la verité des faits qu'il raporte.] Mr Valois croit qu'il tiroit cela de l'en-

hiſt.l.2.c.28. p.64.a.

p.65.a'a.p. 40.c.2.

droit d'*Iſaie* qu'il cite ſur ſon martyre.

chr.n.p.194.a. 'Scaliger s'étonne que S. Jacque ait mené en la compagnie de J. C. une vie fort differente de luy & des autres Apoſtres, [car il paroiſt effectivement que J. C. a voulu mener une vie commune. Mais cela empeſche t-il qu'il n'ait voulu avoir quelqu'un avec luy qui menaſt la vie des Nazaréens, aſſez ordinaire parmi les Juifs, & y ajoutaſt meſme encore quelque choſe; ſi neanmoins S. Jacque commençoit dés ce temps là à ne manger point du tout de viande: car je ne ſçay ſi Hegeſippe nous oblige de dire qu'il l'ait toujours fait.

Nous laiſſons aux lecteurs la deciſion de ces difficultez moins conſiderables, auſſi-bien que des autres qui ſont plus importantes, & du fond meſme de la queſtion, s'il faut abandonner abſolument ce qu'Hegeſippe dit de S. Jacque comme une fiction mal inventée;] j'ou croire avec le Pere Petau que Epi.n.p. 332.c. c'eſt une veritable hiſtoire [aſſez mal raportée, & meslée de quelques circonſtances dont il y en a une ou deux de fauſſes, & quelques autres qui ont une apparence d'abſurdité. Pour nous, nous croyons devoir prendre le parti le plus ſeur, qui eſt de demeurer dans le doute entre des raiſons qui nous paroiſſent fortes de part & d'autre.]

NOTES SUR SAINT PHILIPPE.

Pour la page 384.

NOTE I.

Qu'il n'y a point d'apparence que S. Philippe ait preſché la foy dans les Gaules.

Bar.44. § 32. Marc.ad Val. c.c. 6. p.427. 428. [LE traité de la vie & de la mort des Saints attribué à S. Iſidore de Seville, porte que S. Philippe eſt venu preſcher l'Evangile dans les Gaules; ce que Freculphe & quelques autres

Laun.de Sul. p.92-95. ont ſuivi. 'Cependant on ne voit point que cela ait eſté connu ni dans les Gaules par aucun de ceux qui le pouvoient mieux ſavoir, ni à Rome, puiſque le Pape Innocent I. prend pour principe qu'aucun Apoſtre hors Saint Pierre n'a

Sulp. dial. 3. c.21.p.331.a. T.h. Fr.l.9.c. 19.p 522. preſché dans l'Occident. 'Saint Sulpice Severe & ſept illuſtres Eveſques de France dans le VI. ſiecle, diſent que Dieu avoit envoyé Saint Martin dans les Gaules, afin qu'elles ne fuſſent pas inferieures aux pays où les Apoſtres avoient preſché. [Ils ne croyoient donc pas que ni S. Philippe, ni aucun autre Apoſtre euſt preſché la foy dans les Gaules. Les hiſtoires greques & latines que Bollandus nous donne de S. Philippe, telles qu'elles ſoient, ne diſent point qu'il ſoit jamais venu en Occident.] 'Auſſi Baronius croit qu'il faut Bar. 44. § 32. lire *la Galacie* dans le traité attribué à S. Iſidore, & non *les Gaules*, [quoique l'auteur ait aſſurément voulu parler des Gaules qui ſont bordées par l'Ocean.]

'Ce qui eſt certain, c'eſt que ce traité 25. Jul a. eſt trop plein de fautes & de menſonges, pour [s'y arreſter, & pour] croire qu'il ſoit du grand S. Iſidore de Seville: [& quand meſme il en ſeroit, il ne pourroit pas faire une grande autorité, ce Saint eſtant mort bien avant dans le VII. ſiecle.]

NOTE II.

Pour la Page 384.

Que le martyre de S. Philippe eſt au moins tout à fait douteux.

'Baronius cite de la chronique d'Euſebe, qu'en l'an 12 de Claude, [de J. C. 52,] Saint Philippe Apoſtre peſchant à Hieraple en Aſie, fut crucifié, & tué à coup de pierres. [Cela ſe trouve en effet dans l'edition de Basle en 1540.] 'Mais dans celle de Scaliger, cela n'eſt ni dans le grec ni dans le latin. Et il paroiſt que l'on convient aſſez genera-

Bar.44.§3. Boll.1.may. p.10.§18.

ralement aujourd'hui que cet endroit n'eſt ni d'Euſebe, ni de S. Jerome; & qu'il ne s'y faut point arreſter. [Les hiſtoires apocryphes de S. Philippe diſent qu'il a vécu juſqu'à l'âge de 87. ans, & qu'il eſt mort ſous Domitien, ou meſme ſous Trajan.]

Flor. p. 7. b. 'Florus qui écrivoit au IX. ſiecle, dit qu'il ſouffrit le martyre. C'eſt le ſentiment des Grecs & des Latins qui ſont venus depuis luy, & nous avons des

Euſ. l. 5. c. 24. p. 191. c. actes de ſon martyre. 'Cependant Polycrate d'Epheſe ne dit point qu'il ſoit

Cl. Alex. l. 4. p. 507. b. martyr, dans une occaſion où il avoit tout ſujet de le dire. 'S. Clement d'Alexandrie cite un paſſage d'Heracleon diſciple de Valentin, qui met S. Philippe entre ceux qui n'avoient point acquis le ſalut en confeſſant le nom de J. C. devant les hommes: & il le dit comme une choſe qui n'eſtoit pas conteſtée. Il eſt vray qu'il dit la meſme choſe de S. Matthieu & de S. Thomas, [& que nous avons beaucoup d'autoritez contraires pour le dernier: mais nous n'en avons point de conſiderable

Boll. 1. may, p. 7. b. pour le martyre de S. Philippe.] 'Raban qui vivoit du meſme temps que Florus, dit meſme expreſſément qu'il mourut en paix.

Pour la page 385.

NOTE III.

Diverſes hiſtoires de S. Philippe, toutes ſans autorité.

Boll. 1. may, p. 7. 8. 24. 124. 'Bollandus nous a donné des actes latins de S. Philippe, dont il parle avec eſtime, comme s'ils eſtoient beaucoup plus purs que ceux qui portent le faux nom d'Abdias, & qui ſont rejettez de tout le monde. [Mais il ne faut que les lire, & ſurtout l'hiſtoire du dragon, pour voir que cette piece a bien moins de raport aux hiſtoires originales, qu'aux fables inventées pour amuſer les ignorans. Il nous ſuffit qu'elle ne ſoit appuyée par aucun témoignage ancien:] '& la lettre du pretendu Mellite

p. 7. b. [n'eſt propre qu'à nous en donner du mepris. *V. S. Jean l'Evangeliſte* § 12.]

Boll. p. 12. 733. p. 8. b. 'Bollandus donne encore des actes grecs tirez de Metaphraſte, 'mais qu'il croit eſtre fort anciens, & avoir eſté ſeulement inſerez par Metaphraſte dans ſon recueil, ſans avoir eſté compoſez par luy. 'Cependant Leo Allatius croit

All. de Sim. p. 229. qu'ils ſont de la compoſition de Metaphraſte, [& je ne voy point qu'il y manque rien de tout ce qui nous peut porter à le croire.]

'Nous avons auſſi l'éloge de Saint Philippe par Nicetas le Paphlagonien

Auct. 3. p. 379. 'ſurnommé David, qui vivoit du meſme temps que Metaphraſte, & qui n'a fait que paraphraſer les autres actes.

Boll. 1. may, p. 8. b. 'Allatius cite encore un éloge de Saint Philippe Apoſtre par un moine nommé Michel, '& une hiſtoire de ſon martyre, qui le mettoit ſous Trajan, autant qu'on le peut juger des termes par leſquels elle commence.

All. de Sim. p. 106. p. 122. 'Les Grecs raportent dans leurs Ménées divers miracles de Saint Philippe, [qui ont toute l'autorité que peuvent avoir des prodiges ſouvent ſans apparence, qu'on ne lit que dans les nouveaux Grecs.] 'Bollandus ne les donne

Menæa. 14. nov. p. 233. 233. Boll. 1. may, p. 9. 8. 1. 2. pas pour fort certains, & il pretend meſme qu'ils regardent pour la pluſpart S. Philippe Diacre, à qui les Grecs donnent auſſi le titre d'Apoſtre.

Pour la page 386.

NOTE IV.

Que S. Philippe Apoſtre a eu des filles ſelon Polycrate, & qu'il n'y a point de juſte ſujet d'en douter.

Bar. 58. § 214. 'Baronius pretend que ce qu'on dit des filles de S. Philippe Apoſtre, ne vient que de ce qu'on l'a confondu avec S. Philippe Diacre, [à qui l'on a pu donner le nom d'Apoſtre, comme on l'a donné à tous les premiers diſciples.] Il allegue pour cela ce que dit S. Jerome, 'qu'on ne peut prouver qu'aucun Apoſtre ait eſté marié, hormis S. Pierre. Mais deux lignes auparavant,

Hier. in Jov. l. 1. c. 24. p. 34. d. S. Jerome

S. Jerome declare qu'il n'agiſſoit alors
v. ill. c.45. p. 283. a. que par l'Ecriture : '& il raporte luy meſme le paſſage de Polycrate d'Epheſe, qui parle des filles de S. Philippe l'un des douze Apoſtres. [Nous ne ſaurions auſſi douter que S. Jude n'ait eu des enfans. *V. ſon titre.*

Pour ce qui eſt de la confuſion qu'on a pu faire des deux SS. Philippes,]
Euſ. l.3.c.31. p.102.dl.5. c.24.p.191.c. 'Polycrate, comme nous venons de dire, parle des filles de S. Philippe l'un des douze Apoſtres, ſelon deux endroits du texte d'Euſebe, ſelon la traduction de S. Jerome *v. ill. c.45. p.283. a*, &
Nphr.l.3.c.20. p.252.c. ſelon Nicephore *l.4.c.37. p.338. a*, 'qui meſme en un autre endroit dit poſitivement que ſelon Papias les filles de Saint Philippe qui eſtoient à Hieraple, n'eſtoient pas filles du Diacre, mais de
Euſ.n.p.54.a. b. l'Apoſtre. 'Mr Valois qui ſemble croire avec Baronius que l'on a confondu les deux Philippes, ne marque point qu'aucun manuſcrit d'Euſebe liſe autrement, & il accuſe Chriſtophorſon de temerité ; d'avoir traduit dans Euſebe *l'un*
Conſt. n. p. 253.252. *des ſept Diacres*. 'Mr Cotelier qui croit auſſi que tous ceux qui ont donné des filles a S. Philippe Apoſtre, l'ont confondu avec le Diacre, ſoutient neanmoins qu'il faut lire dans Euſebe *l'un des douze Apoſtres*, & que ceux qui liſent autrement cortompent ſon texte.
Ruf.l.5.c.24. p.90.2. 'Il eſt vray que Rufin a traduit dans le ſecond endroit *Philippe l'Evange-*
l.3.c.31.p.49. a. *liſte*. 'Mais dans le premier il a mis *l'un des Apoſtres*, [a] a traduit la concluſion qu'Euſebe en tire, que Polycrate parle de S. Jean & de S. Philippe Apoſtres, & donne pour titre à ce chapitre, *De la mort des Apoſtres S. Philippe & S.*
Euſ. l.3.c.39. p.112.a. *Jean*. 'Dans un autre endroit où Euſebe en citant celui-ci, donne à S. Philippe
Ruf. p.53. c. le titre d'Apoſtre. 'Rufin le change en celui d'Evangeliſte.
Cl. ſtr. 3.p. 448.b. [Outre cet endroit de Polycrate,] 'S. Clement d'Alexandrie cite pour le mariage l'exemple des Apoſtres S. Pierre & S. Philippe, dont le dernier, dit-il,

a meſme marié ſes filles. Pour raporter ce paſſage à Saint Philippe Diacre, dont les quatre filles eſtoient vierges & propheteſſes ſelon S. Luc, on eſt reduit à dire qu'elles ne ſont pas demeurées vierges, & qu'il y en a eu quelqu'une de mariée depuis que Saint Paul logea chez elles [en l'an 58, auquel la plus jeune devoit avoir 25 ans, ſi elles eſtoient nées avant que leur pere fuſt Diacre, comme il y a bien de l'apparence. C'eſt une étrange extremité d'eſtre obligé de pretendre que des filles dont l'Ecriture prend ſoin de marquer la virginité & l'eſprit de prophetie, ſe ſoient mariées depuis. J'aimerois mieux croire qu'outre ces quatre filles, Saint Philippe Diacre en avoit encore quelque autre qui eſtoit mariée. Quand meſme on n'auroit pas cette raiſon, *ſeroit-il aiſé* de croire que c'eſt un Diacre que S. Clement place entre Saint Pierre & S. Paul, & qu'il cite exprés pour preſſer ſes adverſaires par l'autorité des Apoſtres?
Euſ.n.p.54.a. cl Auſt. 3.p. 491.c.

Au témoignage de ce Pere & de Polycrate, il faut joindre] 'la remarque de Bollandus, qu'il eſt certain que S. Philippe Diacre & ſes filles avoient leur logement en Paleſtine, & que S. Philippe Apoſtre eſtoit enterré à Hieraple. 'Or les filles de Saint Philippe eſtoient enterrées à Hieraple, ſelon Polycrate, '& y eſtoient enterrées avec leur pere, ſelon un autre paſſage raporté par Euſebe. [Il faudra donc dire auſſi que S. Philippe Diacre a eſté enterré à Hieraple. C'eſt ce qui n'eſt guere probable, *v. S. Philippe Diacre note 6*, & il y a bien de l'apparence que Polycrate ne l'a pas ſçeu, puiſqu'il ne le dit pas.
Boll. 7.may, p.10.b. Bler. p.251.b.
Euſ. l.3.c.31. p.102.d. p.103.a.

Il faut avouer neanmoins qu'il y a quelque embaras à tout cela.] 'Car ce dernier paſſage qui eſt de Procle Montaniſte, porte qu'on avoit à Hieraple en Aſie les tombeaux des quatre filles de Philippe qui eſtoient propheteſſes. Euſebe dit que ce paſſage s'accorde
a.b.

avec celui de Polycrate : & confirme enſuite tout cela par ce que dit S. Luc
Auct. p.p.492. t. b. des filles de S. Philippe Diacre. C'eſt ce qui a fait dire au P. Combefis que le texte de Polycrate eſt corrompu lorſqu'il dit que S. Philippe eſtoit l'un des douze. [Mais à moins qu'on ne juſtifie cette corruption par des manuſcrits, nous aimons mieux avouer avec Florentinius *p.* 151, qu'Euſebe s'eſt brouillé en cet endroit : Et pour le paſſage de Proclé, il eſt aiſé de juger qu'il le faut corriger par celui de Polycrate qui eſtoit plus ancien, & ne pouvoit manquer d'eſtre bien informé de ce qu'il diſoit, eſtant tres aiſé au contraire que Proclé qui parloit à Rome aprés l'an 210, ait confondu les filles de l'Apoſtre avec celles du Diacre, & en ait fait quatre de deux ſeulement qui eſtoient à Hierapole.

Nous n'oſons donc point abandonner l'autorité de Polycrate & de Saint Clement : & tant qu'on lira dans le texte du premier que S. Philippe l'un des douze Apoſtres a eu des filles,] 'comme on aſſure que cela eſt dans tous les manuſcrits & les imprimez, nous le croirons avec Florentinius & Bollandus : [n'y ayant nulle apparence qu'il ait confondu un Apoſtre avec un Diacre. Et la traduction de Rufin ne nous perſuadera pas qu'il ait lu dans Euſebe autre choſe que ce que S. Jerome & Nicephore y ont lu ; puiſque chacun ſçait combien Rufin a eſté hardi à changer les auteurs qu'il traduiſoit, en pretendant les corriger ou les éclaircir.] 'L'opinion que S. Philippe Apoſtre a eu des enfans, a eſté ſuivie par pluſieurs de ceux qui ont parlé de ce Saint, Latins & Grecs.
Boll. t. may. p. 9. c.

NOTES SUR S. BARTHELEMI.

NOTE I.

Pour la page 387.

Diverſes conjectures ſans fondement ſur ce Saint.

Bar. 25. aug. a. 'BARONIUS ſe moque avec raiſon de quelques perſonnes qui ſe ſont imaginez ſur une fauſſe etymologie du mot de *Bartholomæus*, que S. Barthelemi eſtoit fils d'un Ptolemée qu'ils ont enſuite fait Roy de Syrie, & il montre qu'il n'y a aucune raiſon de le diſtinguer des autres Apoſtres, qui ſont tous appellez Galiléens par les Anges, *Act.* 1. *v.* 11, & qui ont tous paſſé pour des peſcheurs, & des perſonnes qui n'avoient rien de grand & de relevé ſelon les hommes.

alan. 31. 5. 28. 'Il rejette auſſi ceux qui ont dit que c'eſtoit la meſme perſonne que Nathanael ; 'cette opinion qui a eſté embraſſée de quelques Latins & de quelques Grecs, [n'ayant aucun fondement,] 'eſtant contraire à S. Auguſtin & à Saint Gregoire, qui croient que Nathanael n'a point eſté Apoſtre. *V. N. S. J. C. § 6.*

Flor. p. 166.

Aug. in Jo. h. 7. p. 29. t. 2. b. [c. 65. p. 271. t. 2. b.] c. Greg. in Job. l. 33. c. 15. p. 983. b.

NOTE II.

Pour la page 387.

Ce que c'eſt que les Indes où Saint Barthelemi a preſché.

'On tenoit du temps d'Euſebe, & apparemment dés celui de S. Pantene, [c'eſt à dire à la fin du II. ſiecle,] que S. Barthelemi avoit preſché dans l'Inde. [Mais ce nom eſt extremement vague parmi les anciens ; & je penſe qu'ils le donnoient à tous les pays du Midi & de l'Orient qu'ils connoiſſoient peu, & qui eſtoient hors des deux Empires des Parthes & des Romains.] 'Rufin dit que l'Inde qui avoit eſté donnée en partage à S. Barthelemi, eſtoit l'Inde citerieure jointe à l'Ethiopie. 'Socrate le ſuit. [Sophrone ou celui qui a ajouté les Apoſtres aux hommes illuſtres de S. Jerome,] 'dit que cette Inde s'appel-

Euſ. l. 5. c. 10. p. 175. c.

Ruf. l. 10. c. 9. p. 164. l.

Socr. l. 1. c. 19. p. 30. b.

Soph. c. 7. p. 265. a.

Men. 11. jun. p. 81. loit l'Heureuſe, ce qu'on lit auſſi dans les Ménées des Grecs, [& dans les prolegomenes d'Oecumenius.] Nicetas dit

Auct. 3. p. 395. c. que S. Barthelemi a preſché l'Evangile dans l'Arabie heureuſe, dans les Indes, & dans l'Ethiopie orientale : [Et tout cela n'eſt peut-eſtre autre choſe que l'Arabie heureuſe, qui aura eſté ainſi le pays éclairé de la foy par cet Apoſtre.]

Abd. l. 8. p. 96. Abdias aprés avoir diſtingué trois ſortes d'Indes, ſe contente de dire que S.

Nphr. l. 2. c. 39. p. 200. b. Barthelemi a preſché dans l'Inde. Nicephore ne le fait aller que dans la Syrie & la haute Aſie.

Bar. 44. §. 34. d. Baronius cite du 3.e livre d'Origene ſur la Geneſe, que S. Barthelemi a eſté dans l'Inde citerieure, & S. Thomas dans l'Ethiopie. [Cependant je ne voy point que nous ayons rien d'Origene

Euſ. l. 3. c. 1. p. 74. ſur ce ſujet,] hors l'endroit qu'en cite Euſebe, [où il n'eſt point du tout parle de S. Barthelemi.] Et pour S. Thomas, on y trouve qu'il alla dans la Parthe, [mais non dans l'Ethiopie.]

Pour la page 387.

NOTE III.

Qu' on ne ſçait rien de la vie ni de la mort de S. Barthelemi.

Gr. T. mir. l. 1. c. 34. p. 78. S. Gregoire de Tours cite une hiſtoire du martyre de S. Barthelemi, où on liſoit qu'il avoit ſouffert en Aſie [ce qui eſt bien general, ſi nous entendons par cette Aſie l'une des quatre partie du monde : & d'ailleurs on ne ſçait ce que c'eſt que cette hiſtoire.]

Sur. 24. aug. p. 254. Surius *nous a donné un panegyrique* de S. Barthelemi écrit par un Joſeph.

All. de Sim. p. 103. & tiré du recueil de Metaphraſte. Leo Allatius le marque. Le ſtyle en general eſt grec, & ne contient que peu de faits, ſavoir qu'il eſtoit peſcheur, qu'il ſouffrit beaucoup à Hieraple avec S. Philippe, & qu'enfin eſtant venu dans une certaine ville, il y fut crucifié. L'auteur y ajoute la tranſlation de ſon corps en l'iſle de Lipare, qu'il expoſe d'une maBar. 44. §. 31. niere tout à fait incroyable. Baronius parlant de S. Barthelemi ſur l'an 44, ne cite pas ſeulement cet auteur : & en §. 33. un autre endroit il accuſe de fauſſeté une choſe qu'il raporte. Dans ſes notes ſur le martyrologe Romain il en parle comme d'une piece qui ne peut faire d'autorité. 25. aug. a.

On croit que ce Joſeph eſt plus ancien que S. Theodore Studite, [qui vivoit dans le IX. ſiecle, & dont nous avons auſſi un diſcours ſur S. Barthelemi, traduit par Anaſtaſe le bibliothecaire. Ce diſcours eſt compoſé de diverſes reflexions ſur ce que l'Evangile dit [des Apoſtres en general,] & de quelques faits rirez, comme il dit, de la tradition des relations anciennes. Ces faits ſont que Saint Barthelemi a preſché dans la Lycaonie, comme cela ſe lit, dit-il, dans ſes actes les plus anciens & les plus fideles ; enſuite dans les Indes, & enfin dans la grande Armenie compriſe dans les Indes, & que Dieu luy avoit donné pour partage *ab Evilath uſque Gabaoth* ; [ce que nous laiſſons à examiner aux habiles geographes.] Il ajoute que le Saint aprés avoir ſouffert beaucoup de tourmens inſupportables, fut ecorché, & enſuite decapité à Albane ville d'Armenie. Les Grecs, [& les Latins] ont ſuivi S. Theodore en ce dernier point. Auct. 3. p. 495. a. b. p. 497. p. 1. 2. Spic. t. 3. p. 1. 14. p. 17. p. 18. p. 18. 28. p. 495. a. b.

Nicetas le Paphlagonien, qui a paru un peu aprés luy, a fait auſſi un panegyrique de Saint Barthelemi, où il dit [comme Joſeph] qu'il ſouffrit beaucoup à Hieraple avec S. Philippe, & y fut crucifié pour la premiere fois, qu'il alla preſcher dans l'Arabie heureuſe, dans les Indes, dans l'Ethiopie orientale, & qu'eſtant arrivé à une extreme vieilleſſe, il fut fouetté & attaché [de nouveau] avec des cloux à une croix, où il mourut, dans la ville d'Urbanople en la grande Armenie. Nicephore ſuit aſſez Nicetas, y ajoutant neanmoins diverſes circonſtances dignes de luy. Il met Urbanople en Cili- p. 494. a. c. p. 395. a. b. c. p. 396. b. 397. b. Nphr. l. 2. c. 39. p. 200. 201.

Sop h. c.7. p. 265.a. cie. 'Sophrone, (ſi c'eſt luy,) dit ſimplement qu'il mourut, ἐν κώμῃ Ὄνῃ, à Albanople ou Albane ville de la grande Armenie. Oecu. prol. 'Occumenius ajoute ſeulement que cette Armenie eſtoit dans l'Inde. Aud.2.p.831. c. 'Mais le faux Hippolyte dit qu'il y fut crucifié la teſte en bas, κατὰ κεφαλῆς.

[Outre que le temps où Joſeph, S. Theodore, & Nicetas ont vécu, ne leur donne pas grande autorité, on voit qu'ils ſe détruiſent l'un l'autre pour le principal fait, qui eſt la mort du Saint. Mais ce qui rend leur narration encore plus ſuſpecte, c'eſt ce que diſent les Spic.t.3.p.19. 20|Sur.24. aug.p.255. deux premiers,] 'que les payens d'Albanople ſe trouvant importunez des miracles que S. Barthelemi & quatre autres Martyrs faiſoient en ce pays là, ils jetterent leurs corps avec leurs cercueils dans la mer, & que ces cinq cercueils furent portez ſur l'eau tout le long du Pont-Euxin & de la mer Egée [en paſſant devant Conſtantinople,] coſtoyerent la Grece & la Sicile juſqu'à ce qu'ils furent arrivez a l'iſle de Lipare prés de la Sicile, où celui de S. Barthelemi s'arreſta, & les autres s'allerent diſtribuer en d'autres endroits marquez avec les noms des quatre Martyrs, & divers miracles dans S. Theodore, Men.5.aug.p. 268. '& dans les Ménées des Grecs. Car tout cela eſt raporté fort ſerieuſement dans p.269. les Ménées, 'comme des merveilles qui paſſent tout ce qui s'eſt jamais vu. [Mais la queſtion eſt de ſavoir ſi elles Aud.3.p.497. 2.a|Spic.t.3.p. 20. ſont vraies.] 'Le P. Combefis en parlant de ce que les Ménées *p.*268, ajoutent encore aprés S. Theodore, Qu'une montagne voiſine de Lipare qui jettoit des flammes, s'en eloigna alors de ſept ſtades[ce Pere, dis-je, remarque avec raiſon, qu'il n'eſt pas aiſé de perſuader ces ſortes de faits, non ſeulement à des infideles, mais à ceux meſmes qui ont un reſpect ſincere, pour les ouvrages extraordinaires de la main de Dieu. Cette main eſt toute-puiſſante, mais il eſt aiſé de tromper la foy ſimple des peuples par de faux miracles. Plus les evenemens ſont grands & extraordinaires, plus ils ont beſoin de preuves certaines & authentiques: & c'eſt ce qui manque tout à fait à celui-ci. Il n'a pas neanmoins eſté inventé dans le IX. ſiecle,] puiſque S. Gregoire de Tours en Gr.T.mir.l.1. raporte dans le VI. la principale partie. c.34.p.78.

[Ce qui fait voir encore combien ces auteurs eſtoient peu inſtruits, c'eſt qu'ils diſent tous que le corps de S. Barthelemi fut porté d'Albanople à Lipare, n'ayant point ſçeu] 'que l'Empereur Thdr. L. l.2. Anaſtaſe l'avoit fait apporter [vers l'an p.567.b. 500,] à Daras en Meſopotamie, [qui eſt bien eloignée de toutes ſortes de mers, & n'a meſme aucune riviere qui tombe dans le Pont-Euxin, ni dans la Mediterranée.]

'Les Latins s'accordent avec Saint Flor.us|Uſuh Ado. Theodore pour la mort du Saint, & conviennent qu'il fut decapité dans les Indes, 'ou ecorché à Albane en Arme- Boll.mars.t 2. nie. [Ils ſemblent neanmoins l'avoir p.3°.a|Frecul. Druthm. pris de quelque autre, puiſqu'ils diſent que ce fut par l'ordre d'un Roy Aſtyage, dont S. Theodore ne parle point. Ils ont peut-eſtre ſuivi la fauſſe hiſtoire d'Abdias,] 'qui ſe reduit toute à dire Abd.l.8.p.101. que Saint Barthelemi a preſché dans 102. les Indes, y a converti un Roy nommé Polymius, y a eſté perſecuté par Aſtyage frere de Polymius, fouetté, decapité, & enterré. [Mais il ne dit point qu'il Ifi.H.fin°.c. ait eſté ecorché.] 'Le faux Iſidore au 77.p.168.5. contraire ne luy attribuë que ce ſupplice, [& ne parle point d'Aſtyage.] 'Les plus anciens martyrologes, com- Flor. p.156. me ceux de S. Jerome & de Bede, ſe 157. contentent de mettre la feſte de Saint Barthelemi dans les Indes, & quelquefois dans la Perſe.

[Sanſon & les autres geographes mettent une ville d'Albane dans l'Albanie qui confine avec l'Armenie, & Il n'eſt peut-eſtre pas improbable que ce ſoit le lieu du martyre de S. Barthelemi, puiſqu'on convient qu'il a ſouf-

fert à Albane, Albanople, ou Urbanople, qui peut eſtre une corruption du mot Albanople. Mais ſi cela eſt, c'eſt une nouvelle preuve contre le tranſport du corps de S. Barthelemi d'Albane à Lipare. Car ſelon cette hiſtoire, il faut qu'Albane fuſt ſur le bord du Pont-Euxin, au lieu que l'Albane des geographes, & toute l'Albanie, eſt ſur la mer Caſpienne. On ſçait d'ailleurs que les Armeniens n'avoient point de ville ſur le Pont-Euxin.]

NOTES SUR S. MATTHIEU.

Pour la page 390.

NOTE I.

Que les Juifs eſtoient quelquefois publicains.

Hier. ep. 146. t. 3. p. 127. a. b. L'EXEMPLE de S. Matthieu, qu'on ne peut pas douter avoir eſté Juif, fait voir que Tertullien a eu tort de ſoutenir contre l'Egliſe, Tert. de pud. c. 9. p. 724. d. que tous les publicains eſtoient Gentils, & non pas Juifs.

Bar. 31. §. 171. Caſaub. t. 3. 37. p. 304. On remarque que les publicains s'appelloient Gabbain en ſyriaque, & que c'eſt peut-eſtre de là qu'eſt venu le nom de Gabelle.

Pour la page 391.

NOTE II.

Que S. Matthieu n'a point preſché dans l'Ethiopie ſeptentrionale.

Cornel. à Lap. in Matt. pr. p. 12. Flor. p. 158. Cornelius à Lapide, & aprés luy Florentinius, diſent qu'on voit encore aujourd'hui des egliſes de S. Matthieu dans une province d'Ethiopie appellée Sonnar, qui eſt l'une des plus ſeptentrionales, & des plus proches de l'Egypte, & qu'on tient qu'il eſt mort dans une ville de cette province appellée Luah ou Luch. [Je ne trouve point tous ces noms dans Sanſon, ni dans Baudrand. Et de plus, nous eſperons montrer autrepart que ces parties de l'Ethiopie les plus proches de l'Egypte ſont celles qui receurent les premieres ſemences de la foy dans le IV. ſiecle par le moyen de S. Frumence, & dans leſquelles] Ruffin dit que ni S. Matthieu, ni aucun autre Apoſtre n'avoit jamais annoncé la foy.

Ruf. l. 10. c. 9. p. 164. c.

NOTE III.

Pour la page 394.

Si S. Jacque de Jeruſalem a traduit en grec l'Evangile de S. Matthieu.

Fraſſ. p. 55. Le P. Fraſſen met S. Jacque de Jeruſalem entre ceux qu'on dit avoir traduit d'hebreu en grec l'Evangile de Saint Matthieu, & cite pour cela la Synopſe qui porte le nom de S. Athanaſe, [ou plutoſt une addition à la fin de cette Synopſe, qu'on n'a pas les meſmes raiſons d'attribuer à S. Athanaſe que le corps du livre.] Les termes de cette addition ſont, *que l'Evangile écrit en hebreu par S. Matthieu a eſté expliqué* ou *traduit par S. Jacque*; [car le mot ἡρμήνευσεν peut ſignifier l'un & l'autre: & dans cette incertitude il ſemble qu'il vaudroit mieux le prendre ſimplement pour *expliquer* de la maniere que les Peres expliquent les Ecritures au peuple. Car S. Jacque deſtiné pour conduire les Juifs de Jeruſalem, eſtoit celui de tous les Apoſtres qui avoit le moins d'occaſion & de neceſſité de traduire l'Evangile de S. Matthieu en une autre langue.] Ath. t. 2. p. 55. b.

Pour la page 395.

NOTE IV.

Que l'Evangile des Nazaréens n'eſtoit point celui de S. Matthieu.

Hier. v. Ill. c. 3 in Pel. l. 3. c. 2. p. 297. b. S. Jerome dit que le texte hebreu de S. Matthieu eſtoit à Ceſarée dans la bibliotheque de S. Pamphile, & qu'il en avoit luy meſme une copie tirée de l'exemplaire dont ſe ſervoient les heretiques Nazaréens de la ville de Berée

in Pel.p.297. b. 'Mais cet exemplaire gardé dans la bibliotheque de Ceſarée, que la pluſpart croyoient eſtre celui de S. Matthieu, in Matt.12.p. 35 d. '& appelloient meſme l'authentique de S. Matthieu, [a]n'eſtoit dans la verité in Pel.p.297. b. que celui qu'on appelloit l'Evangile des Hebreux ou des Apoſtres, dont ſe ſervoient les[heretiques] Nazaréens, in Matt.p.35. d. '& meſme les Ebionites, [b] & dont S. b in Pel.p.297 b.v.ill.c.2.in Is.11.p.48.b. c[O.i.in Jo. C.à Lap.in Matt.p.9.2.a. Jerome cite pluſieurs choſes, qui ne ſont point dans noſtre texte, [& qu'on peut dire n'eſtre guere ni bonnes, ni croyables.] 'Ainſi s'il eſt vray que cet Evangile des Nazaréens fuſt celui de S. Matthieu, il faut dire au moins qu'il avoit eſté alteré par diverſes additions; ce qui fait qu'on n'en pourroit tirer d'autorité.

[Mais il y a plus d'apparence que c'eſt Hier.in Matt. pr.p.21.a. celui] 'que S. Jerome appelle autrepart l'Evangile des douze Apoſtres, & qu'il met entre ceux qui ayant eſté entrepris ſans l'Eſprit & ſans la grace de Dieu, avoient eſté l'origine de diverſes hereſies &c. In Ev.pr.p.3. 'Auſſi lorſqu'il voulut corriger le texte latin de S. Matthieu, il le fit non ſur l'hebreu, mais ſur le grec; [ce qui marque qu'il ne reconnoiſſoit pas cet Evangile des Nazaréens pour le texte original.] 'S. Epiphane dit auſſi Epi.29.c.9.p. 124.c.d. en un endroit que les heretiques Nazaréens avoient le texte hebreu de S. Matthieu tres parfait & tres accompli. d. 'Et neanmoins il doute au meſme lieu ſi la genealogie de J.C. y eſtoit.

Fraſſ.p.661. 662.[Sueur,t.2. p.129.1 jo] Baſn.p.388. 'Quelques modernes ont meſme pretendu qu'il eſt plus probable que Saint Matthieu n'a point écrit en hebreu, mais en grec comme les autres Evangeliſtes. Ils avouent qu'on ne peut point alleguer pour cela les mots hebreux qui y ſont expliquez, puiſqu'on voit la meſme choſe dans le Pentateuque, & dans la verſion latine de l'Apocalypſe c.9.v.11. Mais il ſe peut faire, diſent-ils, que les Peres qui ont dit qu'il avoit écrit en hebreu, ſe ſoient trompez, en prenant l'Evangile apocryphe des Nazaréens écrit en cette langue, pour le veritable texte de S. Matthieu.

[Ce ne ſera jamais une raiſon de dementir un homme de quelque conſideration, de dire qu'il a pu ſe tromper. Mais je ne ſçay pas s'il eſt permis à des Chrétiens d'avancer ſans aucune preuve, que les plus anciens & les plus celebres des Peres aient pris un ouvrage tout humain appuyé par des heretiques, pour l'ouvrage d'un Apoſtre dicté par le Saint Eſprit. Papias pouvoit avoir appris des Apoſtres ce qu'il en dit. S. Irenée l'avoit pu ſavoir de S. Polycarpe & des autres diſciples des Apoſtres. S. Pantene n'avoit que faire d'aller chercher dans les Indes ou dans l'Ethiopie un texte qui ne devoit pas eſtre rare dans la Paleſtine ſi voiſine d'Alexandrie où il enſeignoit.]'Mais, dit-on, Fraſſ.p.661. 662. aucun des anciens ne témoigne avoir vu le texte hebreu de S. Matthieu. [S'ils l'ont vu, ce raiſonnement ne prouve rien: & on aſſure que S. Pantene l'a vu. S'ils ne l'ont point vu, ils n'ont pas cru que ce leur fuſt une raiſon de douter que S. Matthieu n'euſt effectivement écrit en hebreu; & ainſi ce n'en doit pas non plus eſtre une pour nous.]

'Pour revenir à l'Evangile des Nazaréens, il eſtoit écrit en une langue Hier.in Pel.l. 3.c.2.p.297.b. [meslée de] ſyriaque & de caldaique, [qui eſt celle que les Juifs parloient alors;] mais en caracteres hebreux. 'S. v.ill.c.16[ign. ad Smyr.p.34. Jerome croit que c'eſt de cet Evangile que S. Ignace cite une parole de J.C. que nous n'avons ni dans S. Matthieu, ni dans les autres Evangeliſtes, '& qui Ori.princ.l.2. pr.p.660.c. ſe trouve encore dans le livre apocryphe intitulé *la doctrine de S. Pierre*. [Mais Saint Ignace avoit pu apprendre cette parole de la bouche des Apoſtres, ſans qu'elle fuſt écrite nullepart.]Saint Amb in Lc.c.2. p.5.b. Ambroiſe parle du faux Evangile des douze Apoſtres. Il ſemble ſelon Theodoret, que les Nazaréens attribuaſſent Thdrt.h.l.2. c.2.p.219.b. quelquefois à S. Pierre l'Evangile dont ils ſe ſervoient.

Pour la page 395.

NOTE V.

En quel temps S. Matthieu & Saint Marc ont écrit leurs Evangiles.

Iren.l.3.c.1. p.229.b.c. 'S.Irenée dit que S.Matthieu a composé ſon Evangile lorſque S.Pierre & S.Paul preſchoient à Rome, & y établiſſoient l'Egliſe, [ce qui ne peut eſtre arrivé avant l'an 61.] Baronius pretend Bar.41.§ 15. que ce paſſage ſe peut entendre du temps que S.Pierre eſtoit ſeul à Rome; & que ſi S. Irenée y a joint S.Paul, il ne l'a fait que ſelon la maniere de parler ordinaire tant à luy qu'aux autres Peres, qui joignent ces deux Apoſtres dans la fondation de l'Egliſe de Rome, parcequ'ils l'ont tous deux conſacrée de leur ſang, & que S.Paul a baſti ſur les fondemens que Saint Pierre avoit Euſ.n.p.94.1. poſez. 'Mr Valois ne fait point difficulté de reconnoiſtre que S.Irenée eſt contraire à Euſebe, [ſelon lequel il faut dire que S.Marc écrivit l'Evangile en 43. Il ſeroit au moins bien difficile de ſoutenir que ç'ait eſté pluſtard qu'en l'an 49, auquel il alla en Egypte. *V. ſon titre*. Et ainſi il faut que S. Matthieu qui a écrit le premier ſelon S. Irenée, auſſi-bien que ſelon les autres, l'ait fait avant ce temps là.]

Iren.p.229.c. 'Il eſt vray que S.Irenée dit au meſme endroit, que Saint Marc n'écrivit l'Evangile qu'aprés que S.Pierre & S. Paul furent ſortis: [ce qui ſelon toutes les apparences s'entend de leur mort,] Euſ.l.5.c.8. p.172.C.F.p. 93.2.c. 'comme Mr Valois l'a entendu aprés Rufin. [Mais S.Irenée eſt abbandonné en ce point de tout le monde, & d'Euſebe meſme, qui quoiqu'il ait inſeré ce paſſage dans ſon hiſtoire, n'a pas laiſſé de mettre la mort de S. Marc avant celle de S.Pierre. Auſſi on croit qu'il y a faute en cet endroit dans le texte de S.Irenée. *V.S. Marc note 3.*

C'eſt auſſi l'opinion ordinaire des anciens, que S.Luc a écrit l'Evangile du vivant de S. Paul, & apparemment dés devant l'an 57. *V. S. Luc*. En un mot, il faut abandonner ou cet endroit de S.Irenée, ou tous les autres auteurs.]

Bar.42.§ 14. 'Baronius dit que ſelon la chronique d'Euſebe, S.Matthieu écrivit l'Evangile l'an 3 de Caius, [de J.C. 39. Cela ſe lit en effet dans l'edition de Baſle en 1540. Mais il n'y en a rien ni dans le grec, ni dans le latin de l'edition de Scaliger.] Pour ce qu'on cite de Nice- § 16. phore, qu'il écrivit quinze ans aprés la Paſſion, [il faudroit ſavoir d'où il a pris cette date.]

Pour la page 396.

NOTE VI.

En quel temps les Apoſtres ſe ſont diſperſez pour aller preſcher l'Evangile.

[On pourroit peut-eſtre croire que les Apoſtres ſe ſont ſeparez ſimplement par occaſion, ſelon que les differens beſoins *les appelloient de coſté* ou d'autre; & que ſe trouvant en une province, ils paſſoient de là dans une autre, ſelon les rencontres qui ſe preſentoient, ou ſelon les mouvemens que Dieu leur donnoit, comme on le voit de S.Paul. Mais les auteurs eccleſiaſtiques ſemblent reconnoiſtre qu'ils partagerent entre eux les differentes regions de la terre, & qu'ils ſe ſeparerent les uns des autres par un deſſein formé pour aller chacun dans le pays que Dieu leur avoit deſtinez.

On ne peut dire preciſément quand cette ſeparation ſe fit, & tout ce qu'on peut faire, c'eſt de ſuivre les veſtiges qui nous en reſtent, pour voir ce qu'il y a en cela ou de certain ou de plus problable. Car il eſt conſtant que cela n'arriva pas auſſi-toſt aprés la mort de S. Eſtienne,] 'puiſqu'au contraire les Act.8.v.1. autres Fideles s'eſtant alors diſperſez, les Apoſtres en ſont excepteż. 'Et Saint v.14-25. Pierre ayant eſté envoyé quelque temps aprés à Samarie avec S.Jean, ils revinrent tous deux à Jeruſalem [comme à leur demeure ordinaire. C'eſt apparemment en cette maniere que] 'Saint 9.v.32.

Pierre alloit viſiter les Egliſes de la Ju-
11.v.2. dée, pour revenir enſuite à Jeruſalem.
C.à Lap. n.p. 'Et on trouve en effet qu'il n'y a pas
212.1.2. d'apparence que les Apoſtres ſe ſoient
diſperſez par le monde avant que l'E-
gliſe euſt eſté ouverte aux Gentils par
Act.11.v.1. le batteſme de Corneille, 'aprés lequel
il eſt parlé des Apoſtres qui eſtoient
; alors en Judée.
Gal.1.v.18.19. 'Nous voyons d'autre-part que lorſ-
que S.Paul vint à Jeruſalem [en l'an 37,]
il n'y vit aucun autre Apoſtre que S.
Pierre & S.Jacque frere du Seigneur;
[ce qui donne grand lieu de croire que
Hier.n.p.765. les autres n'y eſtoient pas.]Et S.Jero-
me dit en effet qu'ils eſtoient déja diſ-
perſez par toute la terre pour aller preſ-
C.à Lap.in Act.12.p.211. cher l'Evangile, 'ce que S.Anſelme &
2. d'autres on dit aprés luy.

[Ces deux choſes ſemblent d'abord
Act.9.v.26. 10.v.1. ſe contredire, puiſque S.Luc ne met
le batteſme de Corneille qu'aprés la ve-
nuë de S.Paul à Jeruſalem. [Mais il ne
dit pas que cela ſoit arrivé dans cet or-
dre; & il eſt tres ordinaire aux hiſto-
riens d'eſtre obligez pour ſuivre leur
matiere de ne ſuivre pas toujours l'or-
dre du temps.] Ainſi cet endroit de S.
Luc ne nous, empeſche point de croire
que Corneille peut avoir eſté batizé
dés l'an 35 ou environ, peu aprés la
converſion de S.Paul, & que les Apoſ-
tres ſe ſon enſuite ſeparez vers l'an 36.
Cela eſt favoriſé par la fondation de
l'Egliſe d'Antioche, qu'il faut mettre
en 36 ſelon Euſebe, & qui nous oblige
par conſequent de dire que les Apoſtres
ne ſe renfermoient plus alors dans la
Judée. Nous ſommes auſſi obligez de
mettre le pluſtoſt qu'il ſe peut la con-
verſion de la ville d'Edeſſe; & nous
n'oſerions pas neanmoins la mettre
avant le batteſme de Corneille, ni meſ-
me avant que les Apoſtres euſſent par-
tagé entre eux les pays où ils devoient
aller preſcher. *V.S.Thomas.*

Aprés que S.Pierre fut revenu d'An-
tioche à Jeruſalem, où S.Paul le trouva
en 37, il alla preſcher dans le Pont,
l'Aſie, la Galacie &c. & enfin il alla à
Rome en 42 ſelon Euſebe, *v.S.Pierre*
§ 28, '& il y fut, dit S.Leon, en conſe- Leo.ſ.80.c.5.
quence de la diſtribution des provin- p.116.
ces que les Apoſtres avoient faite. [Elle
eſtoit donc faite dés l'an 42.]Et en ef- Act.11.v.22.
fet lorſque S.Barnabé fut envoyé vers
ce temps là à Antioche, S. Luc ne dit
pas que ce furent les Apoſtres qui l'y
envoyerent; mais il ne parle que de
l'Egliſe qui eſtoit à Jeruſalem.

[On peut faire une difficulté ſur ce
que l'Egliſe eſtant ouverte aux Gentils
dés l'an 35, comme nous le ſuppoſons,
on ne voit pas neanmoins que la foy
ait fait aucun progrés parmi eux juſ-
qu'au temps qu'elle fut preſchée à An-
tioche de la maniere que le raportent
les Actes *c.11, v.20*, ce qu'on ne peut
mettre que vers l'an 40 au pluſtoſt. *V.*
S.Paul §.7. Mais il paroiſt par l'hiſ-
toire que beaucoup de Juifs convertis
conſervoient toujours leur ancienne
jalouſie contre les Gentils, & ainſi
eſtoient peu portez à leur annoncer la
verité. Ceux qui avoient plus de cha-
rité attendoient peut-eſtre que Dieu leur
ouvriſt des occaſions, n'oſant entre-
prendre une choſe qui n'eſtoit point
encore ordinaire, ſans un ordre parti-
culier. Mais ce qui eſt encore plus cer-
tain, c'eſt que Saint Luc a pu omettre
beaucoup de choſes, & raporter ſeule-
ment ce qui ſe fit à Antioche à cauſe
des grandes ſuites que cela eut pour
toute l'Egliſe, & ſurtout pour S.Paul,
dont il vouloit particulierement faire
l'hiſtoire.]

'Baronius dit qu'il eſt clair par les Bar.44.§ 14.
Actes, que les Apoſtres ne ſe ſeparerent
point avant la mort de S.Jacque le
Majeur, arrivée ſelon luy en 42, [& ſe-
lon Euſebe en 44. Mais je ne voy point
dans les Actes ce qu'il a cru y voir, &
je ſerois neanmoins bien aiſe de l'y
voir, pour pouvoir ſoutenir l'opinion
d'Apollone qui écrivoit pour l'Egliſe
contre

centre les Montaniſtes au commencement du III. ſiecle.] 'Car cet auteur dit comme une choſe qu'il avoit receuë par tradition, que J. C. avoit ordonné aux Apoſtres de ne point quitter Jeruſalem durant douze ans, [ce qui ſe pourroit entendre juſqu'aprés Paſque de l'an 44, où commençoit la douziéme année. Nous voudrions, dis-je, pouvoir ſuivre cet ancien auteur: mais nous ne l'oſons faire à cauſe des preuves que nous avons raportées. Car ſi ce paſſage s'entend à la rigueur, il eſt contraire à l'Ecriture, qui marque divers voyages de Saint Pierre avant ce temps là, ſans parler des autres. S'il veut dire ſeulement que les Apoſtres ne devoient pas aller preſcher dans les provinces eloignées, Euſebe meſme qui nous a donné ce paſſage, paroiſt n'y avoir point eu d'égard, puiſqu'il met le voyage de S. Pierre à Rome en 42. Et nous n'oſons pas rejetter ce que pluſieurs anciens nous diſent, qu'avant que d'aller à Rome il avoit fondé l'Egliſe d'Antioche, & avoit preſché en diverſes provinces de l'Aſie Mineure. *V. Saint Pierre* § 27.

Euſ. l.3.c.18. p.186.c.

C. à Lap. in Act.12.p.210. 2.d.

'Un auteur nouveau pretend que S. Clement d'Alexandrie dans le 6.e livre de ſes Stromates, avoit dit la meſme choſe qu'Apollone dés la fin du II. ſiecle. [Mais je n'en trouve rien dans tout ce livre, à moins que cet auteur n'ait mal pris] ce que dit S. Clement, Que les nombres de 30 & de 12 marquent la predication, parceque J. C. a preſché à l'âge de trente ans, & qu'il y avoit douze Apoſtres. 'On dit que le livre apocryphe de l'Itineraire de S. Pierre, marque auſſi que J. C. avoit ordonné aux Apoſtres de demeurer douze ans à Jeruſalem ou en Judée. [Mais ce n'eſt pas une autorité.]

Cl. ſtr. 6. p. 6, 1.1.b.

C. à Lap. ut ſup.

p.211.

'Il y en a qui croient que les Apoſtres ne ſe ſont diſperſez qu'aprés le Concile de Jeruſalem tenu l'an 51, auquel il eſt dit en general que les Apoſtres ſe trouverent; & qu'on deputa à Jeruſalem vers les Apoſtres & les Preſtres. [Il eſt certain en effet que S. Pierre & S. Jean eſtoient alors à Jeruſalem, avec Saint Jacque qui y demeuroit toujours, outre S. Paul & S. Barnabé, qui y vinrent pour le Concile. *V. S. Paul* § 16. Nous ne ſavons point qu'il y ait eu d'autres Apoſtres: Et il ne ſeroit pas neanmoins impoſſible qu'il y en euſt eu, quoiqu'ils ſe fuſſent déja diſperſez. Car l'Egliſe de Jeruſalem eſtoit alors comme le centre de la religion: & il eſt aiſé de croire que les Apoſtres qui le pouvoient, y venoient de temps en temps. Au moins nous le voyons de S. Pierre & de S. Paul. Car perſonne d'entre les Catholiques ne fait difficulté de croire que S. Pierre avoit déja eſté à Rome. 'On cite pour cette opinion l'homelie 25. de S. Chryſoſtome ſur les Actes. [Mais ce Saint y dit encore plus:] 'Car il pretend que les Apoſtres demeurerent en Judée juſqu'à ce que S. Paul alla à Rome [en 61.] 'Il dit en general dans une autre, qu'ils y demeurerent fort long-temps.

Act 15.v.6.

C. à Lap. p.211. l.b.

Chry. in Act. h.25.p.234.d.

in Matt.h.56. p.746.c.

'Un écrit apocryphe attribué à Saint Meliton, portoit que les Apoſtres s'eſtoient diviſez pour preſcher dans les provinces, dés la deuxieme année d'aprés l'Aſcenſion. 'Bede condamne ce ſentiment comme contraire aux Actes, dans leſquels il eſt dit que les Apoſtres demeurerent à Jeruſalem aprés la mort de S. Eſtienne. [Ils pourroient neanmoins en eſtre ſortis en 35, deux ans aprés l'Aſcenſion, & 15 mois aprés la mort de S. Eſtienne. Mais il eſt fort inutile de refuter ou de juſtifier ce qui eſt dans un écrit qui ne peut jamais faire aucune autorité.]

Bed. retr. in Act.8. t.6. p 15.

p.16.

NOTE VII.

Pour la page 358.

Ce qu'on dit que chaque Apoſtre a fait un article du ſymbole, n'eſt point fondé.

'Le ſeul endroit de l'antiquité où Baronius ait trouvé que chaque Apoſtre

Bar.44.§ 17.

fit un des articles du ſymbole, eſt le ſermon 115 *de tempore* parmi ceux de S. Auguſtin. Baronius qui ſuit ce ſentiment, avoue neanmoins que pluſieurs doutent que ce ſermon ſoit de celui dont il porte le nom. Ceux de Louvain le mettent le 42, & les Benedictins le 241, entre ceux que l'on ſçait aſſurément n'eſtre point de S. Auguſtin. Le Pere Alexandre reconnoiſt auſſi qu'il n'en eſt point, ou qu'au moins l'endroit cité par Baronius y a eſté ajouté par quelqu'un, qui pour en ſavoir trop, ne ſavoit rien.

Aug. B. t. 5. ap. p. 393. f.

Alex. t. 1. p. 461.

Les articles du ſymbole ſe trouvent encore attribuez chacun à un Apoſtre, dans un ſermon publié depuis quelques années ſous le nom de Saint Auguſtin, dont il eſt auſſi peu que l'autre. Mais ce qui eſt admirable, c'eſt que hors S. Thomas, S. Jude, & S. Matthias, ces deux ſermons ne s'accordent point dans les articles qu'ils font dire à chaque Apoſtre. Ainſi il eſt viſible qu'on n'a ſuivi en cela que ſon imagination, [& non aucune autorité ancienne.]

Aug. app. t. 240 p. 394. c.

Pour la page 398.

NOTE VIII.

Si le ſymbole a eſté compoſé par les Apoſtres.

Alex. t. 1. p. 465. Du Pin, p. 26-29.

On voit par les monumens de l'antiquité, que le ſymbole des Apoſtres n'eſtoit pas tout à fait le meſme dans toutes les Egliſes pour ce qui eſt des termes. Et cela a donné lieu à quelques perſonnes de croire que comme la doctrine qu'il contient vient certainement des Apoſtres, neanmoins les paroles en ont eſté compoſées differemment par les differentes Egliſes. On taſche de confirmer la meſme choſe par quelques autres raiſons. Mais les Benedictins de la Congregation de S. Vanne, qui ont traité ce point avec beaucoup d'exactitude, montrent que tout ce qu'on allegue pour ce ſujet eſt fort foible, & qu'il y a beaucoup plus de raiſon de ſe tenir avec ſimplicité au ſentiment des Peres, qui attribuent abſolument le ſymbole aux Apoſtres, auſſi-bien pour la compoſition & pour les paroles, que pour la doctrine, quoique la difference des traductions, la neceſſité de s'oppoſer à quelques hereſies, & les divers uſages qui alterent aiſément les choſes qui ne ſe conſervent que par la tradition, comme eſtoit ce ſymbole, y aient apporté quelques changemens peu conſiderables.

S. Van. p. 81-92.

[Je voudrois que ces Peres euſſent encore répondu à une objection qu'on leur peut faire ſur cela. Car il paroiſt que depuis que la foy Catholique eut triomphé tout à fait de l'Arianiſme, on ſe ſervoit en Orient du ſymbole dreſſé par le Concile de Nicée, & augmenté par celui de Conſtantinople. Les Conciles d'Epheſe & de Calcedoine défendirent meſme d'en employer aucun autre, ſans qu'on trouve, comme je croy, qu'on ait excepté celui des Apoſtres. On peut donc avoir quelque peine à croire qu'on ait ainſi en quelque ſorte aboli un ſymbole que l'on auroit cru avoir eſté compoſé par les Apoſtres meſmes, pour ſervir de regle à toute l'Egliſe. Cette difficulté peut paroiſtre conſiderable. Cependant elle ne ſera guere moindre, quand on aura cru ſeulement que c'eſtoit une piece receue de toute l'antiquité dans l'Egliſe comme la doctrine des Apoſtres; de quoy cependant perſonne ne doute. Ainſi c'eſt une difficulté qu'il faudra que les uns & les autres taſchent d'éclaircir, s'il y a quelque moyen de le faire; mais qui ne nous doit pas obliger à abandonner ce qui paroiſt le mieux établi ſur l'autorité & ſur la raiſon.

NOTE SUR SAINT SIMON.

Tout la page 199.

Pour le diſtinguer de Saint Simeon de Jeruſalem, & de quelques autres.

Flor. p.162. 'LE faux Hippolyte, le faux Dorothée, Sophrone, ou quelque autre Grec auteur des additions faites aux hommes illuſtres de Saint Jerome, [& l'Anonyme d'Oecumenius,] diſent que S. Simon Apoſtre avoit auſſi le nom de Jude : & Florentinius ſe debat beaucoup pour les ſoutenir. [Ce qui eſt certain, c'eſt que tous ces Grecs enſemble, & cent autres de meſme genre joints avec eux, ne ſeront jamais capables de nous aſſurer d'une choſe de cette nature. Il eſt encore certain que quand S. Simon auroit eſté appellé Jude, & que S. Jude auroit auſſi eu, comme quelques anciens le diſent, le ſurnom de Zelé que l'Evangile ne donne qu'à S.

Luc.6.v.15. Act.1.v.13. Simon ;] 'S. Luc nous obligeroit toujours à diſtinguer S. Simon ſurnommé le Zelé, & S. Jude [Thaddée frere] de Jacque, comme deux Apoſtres differens.

Flor. p.163-170. 'Les meſmes Grecs qui donnent à S. Simon le ſurnom de Jude, paroiſſent croire que c'eſt S. Simeon de Jeruſalem qui ſucceda à S. Jacque. Florentinius ſoutient encore ce point contre Baronius par un grand nombre de paroles, & diverſes raiſons [ou tres foibles, ou meſme fauſſes, comme il ſeroit aiſé de le faire voir. Pour le fond, on ne peut pas montrer par l'Ecriture que S. Simon Apoſtre ſoit diſtingué de S. Simeon de Jeruſalem. Mais on le peut montrer pareequ'Euſebe qui parle beaucoup de S. Simeon, ne le nomme jamais Apoſtre, & marque clairement qu'il ne le croyoit pas,] 'puiſque pour prouver qu'il avoit eſté diſciple de J. C, il ne ſe fonde que ſur ſon grand âge, & ſur ce qu'il eſt parlé de Marie de Cleophas dans l'Evangile. 'De plus, il termine à la mort de S. Jean & de S. Philippe tout ce qu'il avoit à dire des Apoſtres & des temps apoſtoliques. 'Enſuite de quoy il paſſe auſſi-toſt à S. Simeon de Jeruſalem. 'S. Epiphane remarque auſſi que Saint Jean [mort quelques années avant S. Simeon,] a le plus vécu de tous les Apoſtres.

Euſ.l.3.c.32. p.104.a.b. c.31.p.103.b. c.32.p.103.c.d. Ep. 66. c.19. p.636.a.

[S. Simon Apoſtre n'eſt pas non plus Simon appellé frere du Seigneur dans S. Matthieu *c.13.v.55*, ni ſelon Origene,] 'qui témoigne qu'il n'avoit rien trouvé touchant Simon frere du Seigneur, [ni ſelon Euſebe & les autres qui donnent cette qualité à S. Simeon de Jeruſalem, *v. S. Simeon*, ni ſelon Theodoret,] 'qui dit que les freres de J. C. eſtoient de la tribu de Juda, & que S. Simon Apoſtre eſtoit de celle de Zabulon ou de Nephtalim. 'Bede ſe retracte d'avoir ſuivi ceux qui diſoient que c'eſtoit un meſme Saint, ou au moins de l'avoir écrit comme une choſe aſſurée.

Ori. in Matt. p.223.c. Thdrt. pſ.67. v.29.p.659.c. Bed. retr. in Act.1.t.6.p.3.

'Origene & Saint Baſile nomment Simon celui qui eſtoit avec Cleophas lorſque J. C. s'apparut ſur le chemin d'Emmaüs. [a] Mais ce Simon n'eſtoit pas l'Apoſtre, 'puiſque Cleophas & luy eſtant revenus à Jeruſalem, trouverent les onze [Apoſtres] enſemble.

Ori. in Jo.pr. p.7.el 10.el in Celſ.l.2.p.98. 102.Baſ.in Is. 6.t.2.p.172.b. a Flor.p.165. Luc.24.v.33.

NOTES SUR SAINT JUDE.

Pour la page 401.

NOTE I.

Si S. Jude a eu le ſurnom de Zelé.

Hier. in Gal. 4. p.183.b| in Helv.c.7.p.11. Chry. t.5.or. 32. p.409. c. aFlor.p.170.c.

'SAINT Jerome donne par deux fois à S. Jude le ſurnom de Zelote ou Zelé. 'S. Chryſoſtome fait la meſme choſe. [a] Ils ſont ſuivis par le Pape Gelaſe, & par de fort anciens martyrologes : '& Origene l'avoit fait avant eux tous. [Ainſi je ne ſçay s'il ſuffit de dire] 'avec Baronius, que c'eſt qu'on l'a confondu avec S. Simon, à qui ce ſurnom appartient ſelon l'Evangile. 'Les manuſcrits du Marquis de Velés luy donnent dans Saint Matthieu le nom de Cannée, qui peut ſignifier zelé, au lieu de celui de Lebbée.

Ori. in Matt. t.35.p.195.b. Bar.68.§6| Auch.5.p.502. 7. Oxon. p. 21.

Pour la page 401.

NOTE II.

Que Jude appellé frere de J. C. eſt le meſme que l'Apoſtre.

Chry.in Joh. 47. p. 305.

'S. Chryſoſtome expliquant ce que dit S. Jean, Que les freres de J. C. ne croyoient point en luy, dit que ceux qui n'y croyoient point alors, n'ont pas laiſſé d'eprouver enfin la puiſſance de ſa grace : ce qu'il prouve par l'exemple de Saint Jacque de Jeruſalem, & de Jude, *qu'on tient*, dit-il, *eſtre devenu un homme admirable*. [On ne parle point ainſi d'un Apoſtre : & tous les Apoſtres avoient eſté convertis, choiſis, nommez, envoyez avant le temps auquel] 'S. Jean dit que les freres de J. C. ne croyoient point en luy. Car il paroiſt que c'eſtoit environ ſept mois avant la Paſſion, vers la feſte des Tabernacles qui la preceda immediatement. 'Origene parle auſſi de Jude frere du Seigneur & de Jacque, ſans dire qu'il ait eſté Apoſtre : [mais il ne dit rien qui y ſoit contraire.

Joan.7.v.2.5. Orig.in Matt. p.223.d.e.

Pour S. Chryſoſtome, il y a bien de l'apparence qu'il n'a pas fait attention en cette recontre à ce qu'il reconnoiſt luy meſme en un autre endroit,] 'que Jude Thaddée l'un des douze Apoſtres eſt le meſme que Jude de Jacque, comme nous l'apprenons de S. Luc, 'qui le dit en deux endroits. [Il n'auroit pas apparemment douté que ce *Jude de Jacque* ne fuſt le meſme que] Jude frere de Jacque, & auteur de l'epiſtre canonique. Tout le monde convient, comme je croy, que ce Jacque eſt l'Eveſque de Jeruſalem appellé frere du Seigneur. Et le moyen de douter aprés cela que Jude ſon frere ne ſoit pas le meſme que Jude mis avec S. Jacque entre les freres du Seigneur : La liaiſon de toutes ces choſes eſt ſi naturelle,] 'que Florentinius ne craint pas de dire qu'il eſt hors de doute que Jude de Jacque eſtoit l'un des douze Apoſtres.

Chry.in Mat. h.33.p.384.d. Luc. 6. v. 16] Act.1.v.13. Jud. v.1. Flor. p.165.a.

'Je ſçai bien qu'Henſchenius pretend que Jude de Jacque & Jude frere de Jacque ſont deux perſonnes differentes, parcequ'il prend pour regle que *Judas Jacobi* & les autres expreſſions ſemblables ſuppoſent toujours *filius*. [Mais comme il avance cette regle de ſa pure autorité ſans aucune preuve, d'autres croiront n'avoir pas moins d'autorité pour la nier que luy pour l'avancer : & je penſe qu'ils trouveront pour le moins autant de partiſans que luy entre ceux qui ont écrit juſqu'à preſent.] 'Ils auront au moins S. Epiphane formellement pour eux au ſujet de S. Jude meſme. [Nous n'entreprenons point d'examiner tout le reſte du ſyſteme qu'il fait ſur la famille de J. C : & cela ſeroit peut-eſtre aſſez inutile, puiſqu'il eſt rempli de diverſes choſes nouvelles, comme il le reconnoiſt luy meſme, [& nullement prouvées. Nous remarquerons ſeulement ce qui fait davantage à noſtre ſujet,] 'qu'il aſſure que

Ad.II.app.p.59. b. Epi. 76. c.11. p.92.d. p.40. a2 p.39. b.

les divers ſurnoms donnés aux perſonnes dans l'Evangile, marquent autant de perſonnes differentes. [Cela ſuppoſé, Jude Thaddée mis par S.Matthieu & par S.Marc entre les Apoſtres, doit eſtre diſtingué de celui que S.Luc appelle Jude de Jacque: & cela nous donnera treize Apoſtres au lieu de douze.

Pour revenir à S.Chryſoſtome, je penſe qu'on peut prouver encore par Saint Paul l'apoſtolat de Jude frere du
1.Cor.9.v.5. Seigneur.]Car il met aſſez clairement des freres du Seigneur entre les Apoſtres qui menoient des femmes avec eux. [Il ne le faut pas raporter à S.Jacque le Mineur qui demeuroit fixe à Jeruſalem. Il faudra donc l'entendre de S.Jude: car nous n'avons point d'autre Apoſtre qu'on diſe avoir eſté frere du Seigneur. Tertullien, Origene, & la pluſpart des autres Peres qui ont cité S.Jude, comme on le verra dans la note 4.luy ont donné le titre d'Apoſtre.]

Pour la page 402.

NOTE III.

Sur le temps de la mort de S. Jude.

Bar.65.§ 5. 'Baronius pour prouver que S.Jude n'eſt mort qu'aprés l'an 66, allegue ſeulement que ſon epiſtre a beaucoup de raport avec la ſeconde de Saint Pierre écrite cette année là [ou aſſez peu auparavant:] & il croit que c'eſt une marque aſſurée que celle de S.Jude a eſté écrite aprés l'autre. [Il ſemble cependant qu'on en pourroit conclure avec la meſme probabilité que celle de Saint Pierre a eſté écrite aprés celle de S.Jude, ſi l'on ne veut dire que S.Pierre n'eſtoit pas aſſez humble pour ſe ſervir des écrits d'un Apoſtre.]

Fleu.p.174.ex Oecu.Eſt.in Jud.v.4.p. 1237.Synop. ib.p.1655.f. 'Auſſi d'autres alleguent avec plus de vraiſemblance ces paroles de Saint Jude: *Souvenez vous, mes freres, de ce que les Apoſtres de noſtre Seigneur J.C. ont prophetizé*, ou *vous ont dit devant moy*; ce qu'ils croient ſe devoir raporter particulierement à la ſeconde epiſtre de S.Pierre, & pouvoir meſme montrer que S.Jude n'a écrit qu'aprés la mort de la pluſpart des Apoſtres.

[Il ſemble qu'on pourroit juger que S.Jude n'a pas vécu juſqu'à la perſecution de Domitien, puiſqu'on ne dit point qu'il ait eſté perſecuté par ce Prince, comme le furent ſes petits-fils, parcequ'ils eſtoient de la famille de David. Mais il pouvoit eſtre alors hors de l'Empire, dans des pays qui ne reconnoiſſoient pas l'autorité de Domitien.]

NOTE IV.

Pour la page 403.

Pour l'autorité de l'epiſtre de S.Jude.

'Euſebe, S.Jerome, & S.Amphiloque dans ſon poëme à Seleuque, marquent que quelques uns doutoient de l'epiſtre de S.Jude; & Euſebe ajoute que peu d'anciens l'avoient citée. Mais il remarque en meſme temps qu'on s'en ſervoit publiquement dans la pluſpart des Egliſes. 'Et ainſi eſtant autoriſée par ſon antiquité, & par l'uſage que l'on en faiſoit, elle a eſté receuë au catalogue des ſaintes Ecritures dés devant la fin du IV. ſiecle.

Euſ.l.3.c.25.a 27.b[Hier.v. ill.c.4[Naz. car.125.p.193. d. aEuſ.l.2.c.23. p.66.c. Hier.v.ill c.4.

'Elle s'y trouve inſerée par le 60.e Canon du Concile de Laodicée, b par le troiſieme de Carthage [en 397,] *Can.* 47, par S. Athanaſe dans ſon epiſtre paſcale, & dans ſa Synopſe *t.2.p.39.c* [*60.b*] 139, par S.Cyrille de Jeruſalem *cat.4.p.38. a*, par S. Gregoire de Nazianze *car.34.p.98. d*, par Rufin dans ſon expoſition du ſymbole *ap. Cyp. p.* 553. 1, par S.Auguſtin *de doct.Chr.l.2. c.8. p. 12.1. a*, par Innocent I. dans ſon epiſtre 3.c *c.7. Conc. t.2. 1256. e*. 'S.Clement d'Alexandrie en a fait une eſpece d'explication dans ſes livres des Hypotypoſes: '& on l'a encore aujourd'hui. c Tertullien la croit ſi authentique qu'il s'en ſert pour autoriſer le livre d'Enoc. 'Origene la reconnoiſt comme un veritable ouvrage de S.Jude.

e Conc.t.1.p. 1507.b. b t.2.p.1577.b

Euſ.l.6.c.14. p.115.c.

Eſt. in Jud p. 1217. c Tert. cul. f. c.3.p.172.a. Ori. in Joſ. h. 7.p.298.

[Elle ſe trouve encore citée ſous le

nom de ce Saint par S.Clement d'Alexandrie dans ſon Pedagogue *l.3. c.8. p. 259. c. d,* & dans ſes Stromates *l. 3. p. 431. b,* par Origene dans le livre 5.e ſur l'epiſtre aux Romains *t.2. p. 530. e,* & dans ſon commentaire ſur S.Matthieu *gr.p.223.d. Sineanmoins;* dit-il, *p.488. d, quelqu'un la reçoit;* par l'auteur de l'écrit contre Novatien que nous avons dans S. Cyprien *p.438. 1,* par Lucifer de Cagliari dans ſon traité *de non conveniendo cum hæreticis, Bib. P. t. 9. p. 1060. e,* par S.Ambroiſe *in Luc.8. v.24. p.106. b* par S. Jerome *in Hier. 29.v.8. p. 534. d,* par S. Epiphane *h.26. c.11. p. 92. d,* par S. Auguſtin *retr.l.2. c.27. t.1. p.23.2. b de fid. & op. c.25. t.4.p.35. 2. a,* & en d'autres endroits.]

[1]Hier.v.ill.c.4. 'Ce qui l'a fait d'abord rejetter à pluſieurs, c'eſt qu'Enoc y eſt cité. S.Jerome qui fait cette objection, 'répond luy meſme que l'Apoſtre S. Jude a pu citer un livre apocryphe, puiſque Saint Paul cite meſme des payens. [Cela ne ſatisfait pas neanmoins tout à fait à l'objection, Jparceque Saint Jude cite Enoc comme prophete, προφήτευσεν. [Ainſi il vaut mieux recourir à ce que dit S.Auguſtin, Jque quoique le livre d'Enoc fuſt apocryphe, il pouvoit neanmoins y avoir des choſes qui venoient de Dieu, '& la lumiere du S.Eſprit a pu faire diſcerner à S.Jude ce qui en venoit effectivement de ce que d'autres y avoient ajouté enſuite. 'Car on cite pluſieurs choſes de ce livre que l'on ne peut pas ſoutenir, 'quoique Tertullien ait pretendu qu'on le devoit recevoir comme un livre canonique. 'Il a eſté celebre dans les premiers ſiecles: mais nous n'en avons plus aujourd'hui que quelques extraits.

in Tit.t.p.149.a. Jud.v.14. Aug.civ.l.15. c.23.p.181.2.a. b]15.c.38.p. 133.2.a.b. Eſt. in Jud.p. 1245.1.c. a]Du Pin,t.1. p.65. Tert.cul.f.c.1 p.171. Synop. in Jud. p.1534.a.bl Du Pin, p.65.

'Eſtius croit qu'on peut répondre de la meſme maniere ſur ce que S. Jude dit de la conteſtation de Saint Michel avec le diable touchant le corps de Moyſe. 'Car beaucoup croient que cela eſt tiré d'un livre apocryphe intitulé l'Aſſomption ou l'Aſcenſion de Moyſe, où parmi pluſieurs fauſſetez il pouvoit y avoir des choſes tres veritables. Eſtius trouve neanmoins qu'il vaut mieux dire que ce fait venoit de quelque tradition non écrite, qui s'eſtoit conſervée parmi les Juifs, comme on le croit des noms de Jannés & Mambrés marquez par S. Paul. Eſt.p.1242.a] Jud.v.9. Eſt.p.1243.[Du Pin.pr.p.66] Synop.in Jud. p.1650.b.

'Grotius [par une pretention aſſez bizarre,] veut que l'epiſtre de S. Jude ſoit de Jude 15.e Eveſque de Jeruſalem. Il n'allegue quoy que ce ſoit pour appuyer cette imagination, & eſt reduit à dire en l'air qu'il faut effacer ces mots, *frere de Jacque,* 'comme ajoutez par les copiſtes. [S'il falloit dire que cette epiſtre n'eſt pas de l'Apoſtre S. Jude, il ſeroit plus ſupportable de l'attribuer à Jude Barſabé] 'qui eſtoit un prophete, & l'un des principaux d'entre les freres ſelon S.Luc. Synop.in Jud. p.1643.c. p.1644.a. Act.15.v.22. 32.

NOTE SUR SAINT MATTHIAS.

Pour la page 408.

Diverſes choſes inſoutenables dans ſon hiſtoire.

[ENTRE les choſes qui peuvent rendre ſuſpecte l'hiſtoire de S.Matthias, traduite, dit-on, de l'hebreu, on peut mettre] 'ce qu'elle porte; Que S. Matthias a eſté elevé & inſtruit par le grand Preſtre Simeon; 'Que le jeune Ananus avoit receu le pontificat de Caïphe; 'Que pluſieurs milliers de Juifs avoient eſté tuez par les armées Romaines avant le commencement de la guerre. [Il y faut joindre Jce qu'elle fait dire à S.Matthias, Qu'il reconnoiſſoit J.C.comme vray Fils de Dieu, conſubſtantiel, coeternel, & egal en toutes choſes à ſon Pere,[& diverſes autres choſes qu'on y peut encore remarquer.] Boll.24.feb. p.442.d. p.443.b. c. p.444.f.

NOTES SUR SAINT BARNABÉ.

NOTE I.

Voir la page 408.

Que ce Saint peut avoir eſté l'un des ſeptante Diſciples.

Bed.tert.in Act.4.v.6.p. 16.

BEDE s'eſt étonné de ce qu'Euſebe [& d'autres] mettoient S.Barnabé au nombre des 70 Diſciples, puiſque S.Luc nous apprend clairement, dit-il qu'il n'a eſté converti que par les Apoſtres aprés l'Aſcenſion; & qu'il eſt viſible que la doctrine evangelique ne ſouffroit point qu'un diſciple de J.C. conſervaſt encore la terre que S.Barnabé ne vendit qu'aprés l'Aſcenſion.

Act.4.v.36. 'S.Luc donne aſſurément quelque lieu de croire que S.Barnabé eſtoit un de ceux qui furent converti aprés la

Corel.ap.n.p. 3.a. Pentecoſte, 'mais neanmoins il ne le dit pas. Pour ſa terre, il n'eſt point dit poſitivement que les 70. Diſciples euſſent renoncé à tout comme les Apoſtres: & il ſe peut faire encore que S.Barnabé n'ait joui de cette terre, ou n'ait eſté en pouvoir d'en diſpoſer que depuis l'Aſcenſion.

NOTE II.

Pour la page 409.

Que les Chrétiens de Cyrene ont preſché dans Antioche aux Gentils.

Act.11.v.20. 'Au lieu que dans le latin des Actes nous liſons que les Fideles de Cypre & de Cyrene preſcherent l'Evangile aux Grecs d'Antioche, [c'eſt à dire aux Gentils,] le texte grec porte qu'ils le preſcherent aux Helleniſtes, [ce qui marqueroit ſeulement les Juifs qui parloient grec, comme S.Chryſoſtome l'explique pluſieurs fois. 'Mais on aſſure qu'il

Uſſ.p.657.cl Synop.in Act. p.1497.a. y a ἕλλησι, c'eſt à dire les Gentils, dans un tres ancien manuſcrit, & que le ſy-

Chry.in Act. h.25.p.232.b. riaque & l'arabe ſuivent ce ſens. 'Saint Chryſoſtome a lu de la meſme maniere: Car il dit que ces Fideles preſcherent aux Grecs, ἕλλησι εὐαγγελίζονται, & que les aumoſnes des Chrétiens d'Antioche venoient des Nations, 'Bede aBed. in Act.11. cru auſſi que ces Chrétiens eſtoient des Gentils. [Et l'Ecriture qui le met immediatement aprés le batteſme de Corneille, ſemble nous aſſurer que c'eſt ſon veritable ſens.]De ſorte que pluſieurs meſme de ceux qui liſent ἕλλησι- ταὶς, avouent neanmoins qu'il faut l'entendre des Gentils, comme s'il y avoit ἕλλησας 'Baſnage le nie, mais ne prouve rien.

p.235.b.

t.5.p.649.

Synop.in Act. p.1486.h.

Baſn.p.7.9.

[Nous mettons ceci vers l'an 42, en ſuppoſant que S.Pierre a eſté mis en priſon par Herode Agrippa en 44. *V.S. Pierre § 30. Que ſi ç'a eſté dés l'an 42.* il faudra auſſi avancer de deux ans la predication de l'Evangile aux Gentils d'Antioche, & tout ce qui l'a ſuivie, en y comprenant la vocation de Saint Barnabé & de S.Paul à l'apoſtolat. *V. S.Paul note* 12.]

NOTE III.

Pour la page 412.

De ce qu'Alexandre & d'autres ont écrit de S.Barnabé.

'Baronius a cru qu'Alexandre moine de Cypre, qui a fait le panegyrique de S.Barnabé, vivoit ſur la fin du V.ſiecle, 'parceque parlant de quelques mots

Bar.485.§ 4.

Sur.11.jun.p. 173.§.26. inſerez dans les prieres de l'Egliſe par Pierre le Foullon, qui vivoit ſous Zenon [vers 480,] il dit que c'eſtoit une corruption faite depuis peu par les heretiques. 'Mais la maniere dont il parle

§.25-27. de ce meſme Pierre, qu'il pretend avoir eſté rétabli par Zenon dés le commencement de ſon regne, avoir auſſi-toſt eſté condanné, & s'eſtre enſuite enfui du temps de Baſiliſque, [tout cela, dis-je, fait voir qu'il ſavoit tres peu l'hiſtoire de ce ſiecle là, & qu'apparemment

§ 25. il en eſtoit bien eloigné. Il marque aſſez clairement les lettres de Felix, d'Acace &c. ſur le Triſagion à Pierre le Foullon, [que l'on ſoutient eſtre fauſſes. *V. Acace de Conſtantinople*.

Quand il ſeroit du temps de Zenon, ſon autorité ſeroit toujours bien foible pour nous aſſurer de ce qui s'eſt paſſé du temps des Apoſtres; & ce qui la diminuë encore, c'eſt Bar.51.§ 53. qu'il écrit plutoſt en panegyriſte qu'en hiſtorien. [Mais outre cela il fait des fautes conſiderables,] comme quand il dit que S.Barnabé fut le premier qui preſcha l'Evangile à Rome, & cela depuis qu'il eut eſté envoyé à Antioche, & avant que d'y faire venir S.Paul: [ce qui eſt tout à fait inſoûtenable. On ne peut pas auſſi § 22.p.172. défendre] ce qu'il pretend que S.Marc 275. Evangeliſte eſt le meſme que Jean Marc, & qu'il n'a écrit l'Evangile qu'aprés la mort de S.Barnabé. *V.S. Jean Marc.* C'eſt pourquoi, quoiqu'il diſe § 4.p.270. qu'il a tiré de S.Clement d'Alexandrie & d'autres anciens auteurs, ce qu'il dit de la vie & du martyre de ce Saint, [nous n'avons pas cru neanmoins en devoir charger le texte de l'hiſtoire, & il ſuffira d'en mettre ici les principales circonſtances.]

§ 26. Cette vie porte donc que le pere & la mere de S.Barnabé qui eſtoient fort riches, l'envoyerent de Cypre à Jeruſalem lorſqu'il fut un peu âgé, pour y étudier ſous Gamaliel, où il eut S.Paul pour condiſciple: [ce qui eſt fondé ſans doute ſur l'union qui parut tout d'abord entre ces deux Saints.]

§ 27. Comme il étudioit donc à Jeruſalem, il connut J.C, dit cet auteur, par la gueriſon de celui qui eſtoit malade depuis 38.ans, & par les autres miracles que le Sauveur y fit [en l'an 31.] Il ſe rendit ſon diſciple, & le fit connoiſtre à Marie mere de Jean Marc ſa tante, laquelle, dit-il, obligea le Sauveur à prendre ſa maiſon pour y loger lorſqu'il ſeroit à Jeruſalem. Barnabé le ſuivit lorſqu'il fut en Galilée, & lorſqu'il choiſit ſes 70. Diſciples, Barnabé y fut compris tout le premier, & vendit en- § 28. ſuite tout le bien que ſon pere & ſa mere qui eſtoient morts, luy avoient laiſſé pour le diſtribuer aux pauvres, hormis une fort belle terre qu'il avoit auprés de Jeruſalem, qu'il ſe reſerva pour vivre, & dont il ne ſe défit qu'aprés la Pentecoſte.

Alexandre fait enſuite un abregé de § 28-36. ce qui eſt dit de Saint Barnabé dans les Actes. Mais aprés avoir dit que les § 33. Apoſtres l'envoyerent à Antioche, il le fait aller preſcher à Rome, comme nous avons dit, en ſortir par humilité pour fuir la gloire qu'il y avoit acquiſe, aller enſuite porter la foy à Alexan- § 34. drie, revenir à Jeruſalem, & de là à Antioche, pour aller enfin à Tarſe chercher S.Paul. Il dit qu'aprés s'eſtre ſe- § 38. paré de S.Paul, il convertit beaucoup de peuples à Salamine, & dans tout le reſte de l'iſle de Cypre, à quoy il joint une longue deſcription de tout ſon exterieur; & il paſſe auſſitoſt à l'Hiſtoire § 39 de ſa mort, [dont nous diſons un mot dans le texte.

Nous ne nous amuſons point à raporter] ce qui ſe trouve de S.Barnabé Recog.l.1.c.7. dans les Recognitions & les autres ou- 13. p.400-402] Clem.h.1.c.9. vrages ſemblables attribuez à S. Cle- 16.p.55[ſepit. ment, [a] n'oſant pas nous fonder ſur des c.9-15.p.75 Je écrits qui ont ſi peu d'autorité dans § 3. a Bar.51.§ 52. l'Hiſtoire.

Baronius parle d'une autre piece in- § 52. titulée Les actes de S.Barnabé, compoſée par un impoſteur ſous le nom de Jean Marc, & toute pleine de fauſſetez. Il dit qu'elle eſt dans Abdias, & ne l'en juge pas plus authentique. [Je ne la trouve point dans l'Abdias imprimé à Paris en 1571. C'eſt aſſurément] la Paſſion de S.Barnabé que Sigebert Voſſ.h.g.l.2. attribuë ſelon Voſſius, à S.Marc l'E- c.9.p.207. vangeliſte. [Je ne voy point que Voſſius parle nullepart du moine Alexandre.]

§ 6. Les Grecs dans leurs Menées ſemblent ſuivre Men.11.jun. p.82.

ſuivre cet hiſtorien, à qui ils ajoutent neanmoins que S. Barnabé a preſché le premier non ſeulement à Rome & à Alexandrie, mais meſme à Jeruſalem.

Pour la page 413.

NOTE IV.

Qu' on n'a aucune preuve que Saint Barnabé ait preſché à Milan: De S. Anathalon.

Bar.51.§ 54. 'Baronius dit que la tradition conſtante & les monumens de l'Egliſe de Milan, confirmez par les témoignages de pluſieurs écrivains, [dont il ne nomme pas un ſeul,] ſont des preuves indubitables qui nous aſſurent que S. Barnabé eſt venu en Italie, qu'il a preſché dans la Lombardie, & qu'il a fondé 25. ſept. § 3. dec. g. l'Egliſe de Milan. 'S'il faut ajouter foy à une inſcription tirée d'Alciate qui porte le nom d'un Mirocle Eveſque, & que Baronius attribuë à S. Mirocle Eveſque de Milan qui aſſiſta au Concile de Rome en 313, il eſt conſtant que S. Barnabé a preſché à Milan, & que de là il a envoyé S. Anathalon preſcher à Breſſe. [Mais je doute fort que cette piece puiſſe paſſer pour authentique: car les ſavans remarquent qu'Alciate en produit aſſez ſouvent de fauſſes.] Elle nous obligeroit de reconnoiſtre des images des Saints faites par des Saints dés le commencement du IV. ſiecle; [ce qui n'eſt pas une choſe bien commune. S. Ambroiſe avoit une belle Amb.div.1.p. 101.c.Mabi. muſ.t.1.p.109. occaſion de parler de S. Barnabé,] lorſqu'il dit qu'il ne pouvoit pas abandonner la foy qu'il avoit receuë comme par ſucceſſion de S. Denys, de S. Euſtorge, de S. Mirocle, & de ſes autres predeMabi.muſ.t.1. p.109. ceſſeurs. 'Le P. Mabillon remarque que dans un tres ancien catalogue des Eveſques de Milan, S. Barnabé eſt mis à la teſte, mais ajouté d'une main toute p.107-109. nouvelle. 'Ce Pere raporte toutes les feſtes marquées dans un antiphonier de Milan écrit il y a environ 500. ans. [Je n'y trouve point celle de S. Barnabé Il faut donc que la tradition des Milanois ſur ce Saint ſoit bien moderne.]

'S. Anathalon eſt mis le premier dans p.109. le catalogue des Eveſques de Milan dont nous venons de parler, & ſa mort marquée au 25. de ſeptembre, auquel Bar.ad.ſept.f. Baronius a mis ſa feſte dans le martyrologe Romain, ſuivant, dit-il, les monumens, *tabulas*, de l'Egliſe de Milan. 'Cette feſte n'eſt point marquée dans Mabi.muſ.t.1. l'antiphonier du P. Mabillon. [Ainſi il p.109. ſemble qu'on peut juger que c'eſt le premier Eveſque de Milan, ou au moins le premier que l'on connoiſſe; mais qu'on n'en a rien ſçeu de conſiderable; & qu'ainſi ſon Egliſe ne luy a rendu aucun honneur particulier que depuis aſſez peu de temps.] 'L'epigramme attribuée à Saint Mirocle qui le qualifie hoſte de S. Pierre, & compagnon de S. *Barnabé, le fait plutoſt* Eveſque de Breſſe que de Milan. [Je ne ſçay pas ſi c'eſt ſur cela] qu'Ughellus dit que S. Barnabé le fit paſſer de l'eveſché de Breſſe à celui de Milan: mais il ne cite rien autre choſe. Il dit qu'en 1572 ſon corps fut transferé de l'egliſe de Saint Florien à la cathedrale.

Ugh.t.4.p.55.

'Le catalogue du Pere Mabillon ne Mabi.muſ.t.1 marque que neuf Eveſques entre luy p.109.110. & S. Ambroiſe; & quoiqu'il donne à quelques uns d'eux 53 & 59 ans d'epiſcopat, il ne les faut neanmoins durer que 265 ans en tout; [ſelon quoy il faudroit mettre la mort de S. Anathalon en l'an 109, & ſon entrée en 96,] 'puiſ- p.109. qu'on luy donne 13 ans. [C'eſt bien tard pour croire qu'il ait eſté ordonné par S. Barnabé. Et il faut meſme rabatre quelque choſe de cette antiquité:] car p.110. le catalogue met 68 ans entre la mort de S. Mirocle & celle de S. Denys. [Cependant S. Mirocle aſſiſta encore en 314 au Concile d'Arles, & S. Denys eſt mort au pluſtard en 362, ce qui ne fait que 48 ans.] On voit en effet par le temps que ce catalogue donne à Saint Ambroiſe & à Saint Simplicien, [qu'il

augmente plutoſt la durée des Eveſques, qu'il ne la diminuë.]

Pour la page 914.

NOTE V.

Sur l'Evangile trouvé dans le tombeau de S. Barnabé.

Sur 11.jun.p. 174.§ 30.

'Alexandre fait dire à S. Barnabé qu'il avoit receu, *excepi*, de S. Matthieu l'Evangile qui eſtoit dans ſon tombeau. Cependant cet Evangile eſtoit écrit de la main de S. Barnabé, comme on le voit par Alexandre meſme, '& comme Theodore le Lecteur le dit encore plus nettement. [S. Barnabé n'avoit donc point receu ce livre de S. Matthieu, & Alexandre n'a voulu dire ou n'a dû dire autre choſe, ſinon que c'eſtoit l'Evangile compoſé par Saint Matthieu. Voudroit-il dire que S. Matthieu le luy avoit dicté, & qu'il l'avoit écrit ſous luy? car c'eſt ce que ſignifie proprement *excipere*.

Thdr.L.I.a. p.556.a.

Au lieu qu'Alexandre, Theodore, & tous les autres, diſent que c'eſtoit l'Evangile de S. Matthieu,] 'les Grecs dans leurs Ménées diſent que c'eſtoit celui de S. Marc. [Cependant ils devoient bien le ſavoir,] puiſque cet Evangile fut porté à Conſtantinople, [a] & qu'on l'y liſoit tous les ans ſolemnellement le jeudi de Paſque; [je penſe que c'eſt le jeudi ſaint. Le nom de S. Marc s'eſt apparemment gliſſé dans les Ménées par une pure faute de copiſte. Il eſt certain au moins qu'Alexandre n'a point voulu mettre l'Evangile de S. Marc,] 'qu'il pretend n'avoir eſté écrit qu'aprés la mort de S. Barnabé.

Men.11.jun. p.82.

Thdr.L.I.a. p.556.a.

a Sur.11.jun. p.174.§ 33.

p.172.§ 22.

Pour la page 914.

NOTE VI.

Sur l'epiſtre attribuée à S. Barnabé.

[S. Jerome parle fort avantageuſement de l'epiſtre attribuée à S. Barnabé.] 'Car il ſuppoſe que c'eſt luy effectivement qui l'a écrite pour l'edification de l'Egliſe: '& il en explique les mots hebreux avec ceux des livres de l'Ecriture. 'S. Clement d'Alexandrie encl. emploie ſouvent l'autorité, ſuppoſant toujours qu'elle eſt veritablement de l'Apoſtre S. Barnabé. Origene la cite de la meſme maniere dans le 3.e livre des Principes *c. 2. t. 5 p. 725. a*, & dans le premier livre contre Celſe *p. 49 b*, il l'appelle une epiſtre Catholique. 'On croit meſme que dans un endroit il la cite abſolument comme de l'Ecriture. quoique ſans la nommer.

Hier.v.ill.c.5 in Ez 43.p. 54.c. t.3.p.327.b.

[Mais il faut reconnoiſtre que luy & S. Clement citent aſſez ſouvent les apocryphes. C'eſt pourquoi il ne faut pas s'arreſter beaucoup] à ce que remarque Euſebe, que S. Clement l'expliquoit dans ſes Hypotypoſes avec tous les livres de l'Ecriture. Car il y expliquoit de meſme la [fauſſe] apocalypſe de S. Pierre. 'On pretend meſme qu'il la combat quelquefois, ſans neanmoins la nommer.

Euſ.l.6.c.14. p.215.c.

'Pour S. Jerome, en meſme temps qu'il paroiſt croire qu'elle eſt de Saint Barnabé il ajoute neanmoins auſſi-toſt qu'elle ſe liſoit au rang des écritures apocryphes. Euſebe ſemble dire aſſez formellement qu'elle n'eſt point de S. Barnabé] 'puiſqu'il met entre les écritures ſuppoſées, *νόθους*, la lettre qui luy eſt attribuée, *ἐφερομένη Βαρνάβα*. Il paroiſt neanmoins par la ſuite que ce n'eſt pas ſa penſée, & que prenant le mot de *φέρω* en un ſens extraordinaire & impropre, il entend par là les livres non pas ſuppoſez, mais dont l'autorité eſtoit conteſtée, que les uns mettoient au rang des Ecritures ſaintes, & que les autres en excluoient. [Le mot de *φερομένη* ne marque point non plus qu'Euſebe creuſt qu'elle portaſt à faux le nom de S. Barnabé.] 'Car il met de meſme un peu auparavant, *τὴν φερομένην Ἰακώβου προτέραν*, [quoique perſonne n'ait jamais douté qu'elle ne fuſt de S. Jean l'Evangeliſte.] 'On pretend meſme prouver qu'il a cru que l'epiſtre at-

Hier.v.ill.c.5 in Ez.p.541.c.

Euſ.l.3.c.25. p.97.b.c.

n.p.52.53.

c.25. p.97.a.

Du Pin,t.1. p.20.a.

Euſ.l.6. c.13. 14. p. 214. d. 215.c. tribuée à S. Barnabé eſtoit de luy, 'parcequ'il l'appelle ſimplement *l'epiſtre de Barnabé*, au lieu qu'il dit *l'Apocalypſe*

l.3.c.25.p.97. b. *attribuée à S. Pierre*: 'mais en un autre endroit il dit ſimplement *l'Apocalypſe de S. Pierre.* Il dit de meſme, *la ſeconde epiſtre de S. Pierre*, en meſme temps qu'il marque qu'on la conteſtoit, [eſtant ordinaire de ſe ſervir indifferemment de ces ſortes d'expreſſions plus claires ou plus abregées lorſqu'il n'eſt pas queſtion de marquer les difficultez.

Tout ce qu'on peut donc dire, c'eſt qu'Euſebe n'eſt point entré dans la queſtion ſi la lettre eſtoit ou n'eſtoit pas de S. Barnabé, ſoit qu'il ne l'euſt pas examinée, ſoit qu'il ne jugeaſt pas à propos de ſe declarer ſur cela. Ainſi

Pearſ. an. P. 44. Pearſon a quelque raiſon de dire]'que perſonne n'a fait difficulté d'attribuer cette lettre à S. Barnabé, [pourvu qu'il ne l'entende que des anciens. Car pour les nouveaux, cela n'eſt pas ſi general.] Bullus la reçoit, & dit qu'Hamond & Voſſius [Proteſtans,] l'ont receuë auſſi ſur l'autorité de S. Clement & d'Ori-

Barn.M.n.p. 79. gene. 'D'autre part le P. Menard qui l'a donnée le premier au public, n'aſſure pas luy meſme qu'elle ſoit de S. Bar-

Cotel.ap.n. p.7.b. nabé. 'M.'Cotelier penche plus à croire qu'elle n'eſt pas de luy, mais de quelque autre qui portoit auſſi le nom de Barnabé, ou qui l'a pris.

p.5.c. 'Et veritablement ſi elle eſtoit de S. Barnabé, comment eſt-ce que l'Egliſe [qui honore ce Saint comme un Apoſtre,] ne l'auroit pas receuë au rang des

Aug. in adv. l.1.c.20.t.8.b. p.570.c. livres ſacrez & canoniques. 'C'eſt par où S. Auguſtin rejette les faux ouvrages que des heretiques attribuoient aux Apoſtres; [& par où il auroit rejetté auſſi cette epiſtre.] Car on ne trouve point qu'aucun Concile l'ait miſe au rang des Ecritures, ni meſme aucun Pere, hors peut-eſtre S. Clement d'Alexandrie & Origene. [Car pour S. Jerome il l'en exclud formellement.]

Du Pin,p.16. 'Ceux qui rejettent le raiſonnement [de S. Auguſtin, ne ſauroient neanmoins marquer aucun écrit reconnu pour eſtre d'un Apoſtre, que l'Egliſe n'ait pas receu comme canonique: encore moins un écrit dogmatique comme celui-ci, & qui n'eſt pas fait pour un particulier, mais comme on croit, pour inſtruire tous ſes Juifs ſur le point capital de noſtre religion.] On allegue Hermas & S. Clement Pape: [On y pouvoit ajouter S. Polycarpe, & Saint Ignace duquel on peut dire que les lettres ſont dignes en quelque ſorte d'eſtre canoniques. Mais ce ne ſont point des Apoſtres: & l'Egliſe a toujours regardé l'autorité des Apoſtres comme beaucoup elevée audeſſus de celle de leurs diſciples.]

'On trouve meſme dans l'epiſtre de S. Barnabé pluſieurs choſes qui paroiſſent difficiles à accorder avec l'eſtime que nous devons faire de ce Saint. 'Car l'auteur y cite divers paſſages qui ne ſe trouvent point dans les ſaintes Ecritures. 'Il dit que tous les Syriens, les Arabes, & tous les preſtres des idoles, ont la circonciſion; 'que toutes choſes ſeront terminées en l'eſpace de ſix mille ans; 'que J. C. eſt monté aux cieux le dimanche. 'On excuſe comme on peut [ces fautes &] quelques autres que l'on pourroit encore remarquer. [Mais ne vaut-il point mieux ne ſe pas reduire à eſtre obligé d'excuſer des fautes dans un Apoſtre?] 'Le P. Nourri s'étend fort ſur les raiſons qu'on allegue pour rejetter ou ſoutenir cette epiſtre, ſans declarer poſitivement ce qu'il en juge luy meſme.

Cotel.ap.n. p.5.c.d.

Barn. M.c.7. 12.p.24.25. 43.

c.9.p.32.

c.15.p.54.

p.56.

Du Pin,p.17. 18.

App.t.1.p.71. 81.

NOTE VII.

Tout la page 904.

De S. Ariſtobule qu'on fait frere de S. Barnabé.

[Les nouveaux Grecs parlent beaucoup d'un S. Ariſtobule, qu'ils donnent pour frere à S. Barnabé. Ils diſent qu'il eſtoit l'un des 70 Diſciples; qu'il fut ordonné Eveſque ou par S. Barnabé,

ou par S. Paul, lequel il accompagnoit dans ſes predications ſelon quelques uns d'eux; qu'il fut envoyé en Angleterre; qu'il y ſouffrit de grands travaux, y convertit beaucoup de monde, & y finit enfin ſa vie. Ils en font le 15 & le 16 de mars; & Baronius ſur leur autorité l'a mis le 15 dans le martyrologe Romain, avec la qualité de martyr que le traducteur du menologe imprimé dans Caniſius luy avoit attribuée le premier. Ceux qui ſont venus depuis Baronius y ont encore ajouté bien d'autres choſes. Le témoignage le plus authentique ſur lequel on fonde tout ce qu'on dit de cet Ariſtobule, eſt la Synopſe du faux Dorothée remplie de fables: ſi ce n'eſt que la chronique d'Alexandrie, qui a voulu faire un catalogue des 70 Diſciples tiré de Saint Paul,] jusqu'à y mettre S. Timothée, n'y a pas oublié Ariſtobule [marqué dans l'epiſtre aux Romains. Mais pour croire ce qu'on dit de ſa miſſion en Angleterre, il faudroit la voir atteſtée par Bede, qui n'a pas pu ignorer ce qui eſtoit connu des Grecs.]

Chr.Al.p.530. p.506.

Bar.15.mars, b.

Dorothée & Baronius veulent que cet Ariſtobule Eveſque en Angleterre, ſoit celui dont parle S. Paul en ſaluant ceux de ſa maiſon qui eſtoient à Rome.

Rom.16.v.10.

Bollandus fait difficulté de le croire à cauſe que les Grecs ne le diſent pas: Ils le diſent neanmoins aſſez ſur le 31 d'octobre. [Mais il eſt difficile de ſe perſuader qu'un des 70 Diſciples, compagnon des voyages de Saint Paul, euſt des domeſtiques & un établiſſement à Rome. L'endroit de Saint Paul ne prouve pas meſme que cet Ariſtobule fuſt Chrétien. Mais c'eſtoit peut-eſtre la tradition de l'Egliſe Romaine,] puiſque l'Ambroſiaſter croit qu'il raſſembloit chez luy pluſieurs Chrétiens, & que S. Paul ſalue ſa congregation, pour témoigner combien il eſtimoit cette action de pieté.

Boll.15.mars, p.375.a. Men.p.392.a.

Ambr.in Rom.16.p. 233. c.

[Il n'y a guere moyen de douter que cet Ariſtobule ne ſoit] celui que les Grecs honorent le 31. d'octobre avec S. Amplie, S. Urbain, & d'autres, dont S. Paul parle au meſme endroit. Ils leur donnent le titre d'Apoſtres, & ſemblent dire que Dieu avoit raſſemblé leurs reliques en un meſme lieu, c'eſt à dire à Conſtantinople, où elles repoſoient en un endroit qu'on appelloit la Fontaine.

Men.V.p.87. Menæa.p.389. 402.

Men.V. p.88. 2.

Ugh.r.6.p. 511.a.

CHRONOLOGIE,

OU ABREGÉ DES PRINCIPALES CHOSES contenües dans ce volume, miſes ſelon l'ordre des temps.

Avant l'ere de J.C.

20. LA S.te Vierge peut eſtre née vers l'an 734 de Rome, p.571. & Saint Jacque le Mineur environ quatre ans aprés, p.627.

16. *Quintilius Varus gouvernoit la Syrie dés l'automne aprés Sentius Saturninus*, p.421.

6. L'Ange annonce à Zacarie la naiſſance de S.Jean Batiſte vers le mois de ſeptembre, p.84.

5. S.te Marie deſtinée à eſtre la mere de Dieu, embraſſe la virginité, p.58, epouſe neanmoins S.Joſeph, p.259-76, ſerrurier ou plutoſt charpentier à Nazaret, p.479.2.

Le Verbe s'incarne dans la S.te Vierge le 25 de mars, p.260. La Vierge viſite auſſi-toſt Eliſabet, & demeure trois mois chez elle, p.61.85.86.

S.Jean naiſt le 24. de juin, p.86.

L'Ange apparoiſt à S. Joſeph &c. p.76.

Auguſte fait faire un denombrement de tous les peuples ſoumis ou alliez à l'Empire, p.3.416.

JESUS CHRIST naiſt à Bethléem dans une caverne le 25. de decembre, p.463.418.

4. J.C. eſt circoncis le premier jour de l'an, p.5, eſt preſenté au Temple le 2 de fevrier, *ibid.* reporté à Bethléem, p.425, où il eſt adoré par les Mages, p.7.426, & va en Egypte, p.9.

Herode fait maſſacrer les Innocens à Bethléem & aux environs, p.10. On croit qu'il fit mourir en meſme temps Zacarie, & qu'Eliſabet ſa femme fut obligée de cacher Saint Jean dans le deſert, p.88.

Herode meurt luy meſme bientoſt aprés, un peu avant Paſque, p.12.

J.C. revient en Judée avant l'an 6 de l'ere commune, *ibid.*

On croit que S.Paul eſt né vers l'an 752 de Rome, p.541, * & S.Jean l'Ev. huit ans aprés noſtre Seigneur, p.607.

Archelaüs eſt relegué à Vienne; la Judée reduite en province, p.13.

J.C. demeure dans le Temple à Paſque avec les docteurs, p.12.64. Saint Joſeph meurt quelque temps aprés, avant l'an 30 de l'ere commune, p.78.

Herode Antipas enleve vers ce temps-ci Herodiade à Herode Philippe ſon frere, en revenant de Rome, p.96.

S.Jean commence à preſcher la penitence, & à baptizer, p.13.89.

J.C. eſt batizé le 6 de janvier, comme on croit, p.14.15.92.434, va enſuite dans le deſert &c. p.15. S.Jean Batiſte annonce ſa venuë, declare qu'il eſt l'agneau de Dieu, p.93. S.André, S.Pierre, S.Philippe, & Nathanael, commencent auſſi-toſt à le ſuivre, p.12, & S.André le premier, p.317.

J.C. change l'eau en vin à Cana vers la fin de fevrier, p.434. S.Pierre & S.André y pouvoient eſtre avec luy, p.318.11 établit ſa mere à Capharnaüm, puis va à Jeruſalem pour Paſque, p.17. 66. Il batize aux environs, & les diſciples de S.Jean en murmurent &c. p.95.

Saint Jean Batiſte reprend l'inceſte

4.

6.

8.

19.

22.

30.

* L'an de l'ere commune de J.C.

4.

30. d'Herode Antipas, & eſt arreſté vers novembre, ou p.e. dés l'été, *p.*96.436. 487. J.C. revient alors dans la Galilée, où S.Pierre, S.André, S.Jacque, & S.Jean, s'attachent tout à fait à luy, *p.*18.109.506.

Quarante ans avant la ruine de Jeruſalem, les Romains oſtent aux Juifs le droit de punir de mort, *p.*33.

31. J.C.appelle Saint Matthieu, *p.*389, choiſit ſes douze Apoſtres aprés Paſque, *p.*20, ne connoiſt pour mere & pour freres que ceux qui pratiquent ſa parole, *p.*65, loué S.Jean qui luy avoit envoié ſes diſciples, *p.*98.

S.Jean Batiſte eſt decapité vers la fin de cette année ou peu aprés, *p.*98.

32. J.C. envoie ſes Apoſtres preſcher l'Evangile, *p.*23. Avec cinq pains il nourrit cinq mille perſonnes vers Paſque, *Ibid.* marche ſur la mer, & y fait marcher S.Pierre, *p.*24. 111, preſche ſur l'Euchariſtie à Capharnaüm &c. *p.* 24, & eſt preſque abandonné de tout le monde, mais, non de ſes Apoſtres, *p.*24. 112. Il paſſe Paſque dans la Galilée, *p.*23. Aprés Paſque S. Pierre le reconnoiſt pour le Chriſt & le Fils de Dieu, mais ne veut pas qu'il ſouffre la croix, *p.*25. 112. Il ſe transfigure huit jours aprés ſur le Thabor &c. *Ibid.* Il paie le tribut au Temple, mais en Dieu, *p.*25. 112. 507.

L'Apoſtre S.Jean empeſche un homme de chaſſer les demons au nom de J.C, *p.*332, veut faire deſcendre à cauſe de luy le feu du ciel, *p.*326, demande ſa droite & ſa gauche, *Ibid.*

33. J.C. quitte la Galilée vers le mois d'octobre, choiſit les 72 Diſciples, *p.*25. Il écrit, à ce qu'on pretend, à Abgare Roy d'Oſrhoene, qui l'avoit prié de venir à Edeſſe pour le guerir, *p.*361.

Philippe le Tetrarque eſpouſe vers ce temps-ci Salomé la danſeuſe ſa niece, *p.*101.

J.C.reſſuſcite Lazare, *p.*28, entre à Jeruſalem le dimanche 29 de mars, *Ib.* Saint Pierre & S.Jean luy preparent le jeudi 2 d'avril ſa derniere Paſque &c. *p.* 29.113, qui ne ſe fit pas chez S.Jean, *p.* 29.332.444.600. Il y mange l'agneau paſcal, *p.*437. S.Jean y repoſe ſur ſa poitrine, *p.*29.331.332. J.C. eſt pris la nuit ſuivante, *p.*31, reprend S.Pierre qui avoit tiré l'épée pour le défendre, *p.*31.114. Cet Apoſtre le renonce trois fois chez Pilate avant l'heure du chant du coq &c. *p.*114.507. Il eſt condanné par Pilate &c, & attaché a la croix, *p.* 33, où il donne la Vierge pour mere à S.Jean, *p.*68.333. Il meurt en croix pour ſauver les hommes le vendredi 3 d'avril &c. *p.*46. Il eſt embaumé & enſeveli, *p.*48. 80. Il reſſuſcite le dimanche 5 d'avril &c. *p.*49. S. Pierre & Saint Jean viennent à ſon tombeau qu'ils trouvent vide &c. *p.*50.115. Il apparoiſt le meſme jour à S.Pierre, *p.*51.116, ſe fait connoiſtre à Cleophas dans Emmaüs, *p.*51. 368, apparoiſt 8 jours aprés pour S.Thomas &c. *p.*51 355. Ses diſciples vont en Galilée pour le voir, *p.*52. Il ordonne quelque jours aprés à S. Pierre de paiſtre ſes brebis parcequ'il l'amoit, & luy predit ſon martyre &c. *p.*116. Il apparoiſt auſſi à S.Jacque le Mineur, l'établit Eveſque de Jeruſalem &c. *p.*371. Il monte au ciel le jeudi 14 de may, p.53.

Les Apoſtres attendent le S.Eſprit ſur la montagne de Sion, où l'on fit depuis l'Egliſe haute des Apoſtres, *p.* 117.S.Matthias eſt elu Apoſtre, *p.*119.

Le S.Eſprit deſcend ſur les Apoſtres p.e.le dimanche 24 de may, p.120.509.

Suite du commencement de l'hiſtoire de l'Egliſe, *p.*121-141. Election des ſept premiers Diacres, *p.*141.513. S.Eſtienne peut avoir eſté lapidé le 26 de decembre, *p.*142, & S. Jacque le Mineur avoir eſté établi le 27 par les Apoſtres Eveſque de Jeruſalem, *p.*142 372.

33.

34. S. Paul & les Juifs perſecutent l'Egliſe: Nicodeme eſt chaſſé. Les Fideles diſperſez preſchent partout, fondent pluſieurs Egliſes, *p.* 143. 144. 195. Les Juifs écrivent par toute la terre contre J. C. & ſes diſciples, *p.* 147.

S. Philippe Diacre preſche à Samarie, battize Simon le magicien, *p.* 150. S. Pierre va à Samarie avec S. Jean, y condanne l'avarice & l'ambition de Simon, *p.* 151.

S. Paul eſt converti prés de Damas en 34 ou 35, on n'en ſçait pas le jour, *p.* 106. 544. Il va peu aprés en Arabie, d'où il retourne à Damas, *p.* 202.

35. S. Pierre guerit Enée à Lydde, reſſuſcite Tabithe à Joppé, *p.* 153. Il ouvre vers ce temps-ci l'Egliſe aux Gentils par le batteſme de Corneille, *p.* 158. 517.

36. *Herode Antipas eſt défait vers ce temps-ci par Aretas Roy d'Arabie*, p. 100.

Jonathas ſuccede vers l'an 36. à Caiphe ſon beau-frere, p. 568.

On croit que S. Pierre eſt venu à Antioche en 36, y a fondé l'Egliſe, & y a établi ſon epiſcopat durant 7 ans, *p.* 159. 518. Les Apoſtres s'eſtoient p. e. déja ſeparez pour aller preſcher l'Evangile par toute la terre, *p.* 396. 647. Beaucoup croient qu'avant que de ſe ſeparer, ils compoſerent le ſymbole, *p.* 397. Saint Matthieu écrivit alors ſon Evangile, *p.* 395.

S. Thomas envoie vers le meſme temps à Edeſſe S. Thaddée l'un des 70 Diſciples, qui y convertit le Roy Abgare & toute la ville, *p.* 360. 614. 617.

37. S. Paul ſe ſauve de Damas, vient à Jeruſalem, & de là à Tarſe, *p.* 203.

39. S. Pierre peut avoir preſché vers ce temps-ci dans le Pont, la Galaeie, & les provinces voiſines, *p.* 161.

42. On croit que S. Pierre vint à Rome en 42, y établit ſon ſiege, & l'y tint durant environ 25 ans, *p.* 162. Il peut avoir mis en ſa place à Antioche Saint Ignace & S. Evode, *p.* 163. Il combat à Rome Simon qui s'y faiſoit adorer, *p.* 165.

42. L'Evangile eſt preſché aux Gentils à Antioche vers 40 ou 42. S. Barnabé y eſt envoyé par les Apoſtres, *p.* 409. 655.

43. S. Paul vient de Tarſe preſcher à Antioche en 41 ou 43. Les diſciples commencent à y eſtre appellez Chrétiens, *p.* 205. 547.

44. S. Paul & S. Barnabé apportent à Jeruſalem les aumoſnes des Chrétiens d'Antioche, *p.* 206.

Herode Agrippa fait mourir Saint Jacque le Majeur vers Paſque, *p.* 327. p. e. encore Saint André & S. Apone à Bethléem, *p.* 593, & empriſonner S. Pierre, qui eſt delivré par un Ange, *p.* 166, à Jeruſalem, non à Ceſarée, *p.* 595.

Agrippa meurt peu aprés, & la Judée retourne aux Romains, p. 168.

Saint Paul & S. Barnabé ſont faits Apoſtres des Gentils à Antioche en 42. ou 44, *p.* 207. 410.

S. Paul fut ravi en ce temps-ci au troiſieme ciel, *p.* 209. Il va preſcher en Cypre, & y convertit le Proconſul Sergius Paulus en 44 ou 45, *p.* 215.

45. S. Paul preſche en Pamphylie, en Piſidie, en Lycaonie, *p.* 217.

S. Pierre peut eſtre retourné à Rome vers ce temps-ci, & y avoir écrit ſa premiere epiſtre, *p.* 168. S. Marc qui l'y avoit ſuivi, y écrit auſſi ſon Evangile &c. *p.* 169.

46. S. Paul revient vers ce temps-ci de l'Aſie à Antioche, *p.* 221. 549. Il peut enſuite avoir preſché en Judée, & avoir eſté porter l'Evangile dans le Pont, la Thrace, & l'Illyrie, *ibid.*

Ce fut p. e. dans ce voyage qu'il preſcha dans la Galacie, *p.* 228.

47. *Ananie fils de Nebedée eſt fait grand Pontife avant l'an* 48. p. 568.

48. S. Pierre peut avoir écrit à Rome vers ce temps-ci ſa premiere epiſtre, *p.* 168.

Quelques uns mettent cette année la mort de la Vierge : on n'en ſçait rien, *p.* 467, non plus que de beaucoup d'autres choſes qu'on dit de ſa mort, *p.* 467-470. On croit ſeulement qu'elle eſt morte fort âgée à Epheſe, *p.* 69.

49. S. Marc paroiſt eſtre venu en 49 preſcher à Cyrene & aux environs, *p.* 169.

51. Concile des Apoſtres à Jeruſalem, qui decharge les Chrétiens gentils du joug de la loy, *p.* 170. 224. 375. Saint Paul & S. Barnabé ſont reconnus par l'Egliſe Apoſtres des Gentils, *p.* 225.

S. Pierre vient à Antioche, & y eſt repris par S. Paul, *p.* 171.

S. Paul & S. Barnabé ſe ſeparent : Saint Barnabé va en Cypre avec Jean Marc ; & S. Paul avec Silas dans l'Aſie Mineure, où il circoncit Timothée, & le prend avec luy, *p.* 227. 412. Il preſche dans la Phrygie & la Galacie, *p.* 228. Il vient à Troade, où S. Luc commence à le ſuivre, *p.* 229. Il va à Philippes en Macedoine, y eſt fouetté avec Silas &c. *p.* 231. Il va enſuite à Theſſalonique, à Berée, & à Athenes où il convertit Saint Denys, *p.* 237. Il vient vers la fin de l'annee à Corinthe, & il y demeure 18 mois, *p.* 239. 554.

52. *Trouble en Judée, à cauſe duquel Jonathas & Ananie grands Pontifes ſont envoyez à Rome par Quadratus gouverneur de Syrie*, p. 568.

53. S. Paul écrit ſa premiere epiſtre aux Theſſaloniciens en 52 ou 53, & la ſeconde un peu aprés, *p.* 241. Il eſt amené devant Gallion Proconſul d'Acaie, *p.* 244. S. Silas peut-eſtre mort vers ce temps-ci, *p.* 242.

54. Saint Paul quitte Corinthe dans les premiers mois de cette année, *p.* 555, paſſe à Epheſe, va à Jeruſalem, & de là à Antioche, viſite la Galacie & la Phrygie, revient à Epheſe ſur la fin de l'année, ou peu aprés, & y demeure environ 3 ans, *p.* 246. 250. 564. Durant qu'il eſtoit en Syrie Apollon vient à Epheſe, & va enſuite à Corinthe &c. *p.* 247.

55. Les enfans de Sceva ſont battus vers ce temps-ci à Epheſe par le demon &c. *p.* 252. S. Paul y eſt expoſé aux beſtes, *p.* 252. 561. Il va à Corinthe, & revient auſſi-toſt à Epheſe, *p.* 253. Il écrit aux Galates troublez par les Juifs, *p.* 254.

56. Il envoie S. Timothée en Macedoine & à Corinthe, *p.* 256. Il ſe forme des diviſions & des ſcandales parmi les Corinthiens, *Ibid.* ſurquoi Saint Paul leur écrit ſa premiere epiſtre, *Ibid.* & leur envoie enſuite S. Tite, *p.* 257.

57. Demetre excite une ſedition à Epheſe contre S. Paul, *p.* 258, qui quitte Epheſe ſur la fin de may, vient à Troade, de là en Macedoine, *p.* 260. 564. Il y raſſemble des aumoſnes pour les Chrétiens de Judée, *p.* 261. Tite l'y vient trouver, & il le renvoie porter ſa ſeconde epiſtre aux Corinthiens ; Saint Timothée eſtoit alors avec luy, *Ib.* S. Paul vient ſur la fin de l'année en Acaie & à Corinthe, où il demeure trois mois, *p.* 264.

58. Il écrit de Corinthe aux Romains, *Ib.* en ſalue beaucoup d'entre eux que l'Egliſe honore comme des Saints, *p.* 314. Il quitte la Grece pour aller à Jeruſalem par Philippes, où il paſſe Paſque le 25 de mars, par Troade où il reſſuſcite Eutyque, p. e. le 16 d'avril, & par Milet, *p.* 267. Sept jours aprés eſtre arrivé à Jeruſalem, & vers le 22. de may, il eſt pris dans le Temple par les Juifs : Lyſias officier Romain les empeſche de le tuer, & l'envoie à Felix gouverneur de la Judée, qui le retient deux ans priſonnier à Ceſarée, *p.* 272. 556.

S. Pierre peut-eſtre venu cette année à Rome, *p.* 527.

59. *Iſmael fils de Fabei eſt fait grand Pontife vers ce temps-ci au lieu d'Ananie*, p. 568.

60. *Porcius Feſtus eſt fait gouverneur de Judée à la place de Felix*, p. 277. 570. Il trouve S. Paul en priſon, & le veut livrer aux Juifs : S. Paul appelle à Neron, p. 278. Agrippa juge S. Paul innocent, p. 280. S. Paul eſt embarqué pour aller à Rome : il fait naufrage & aborde à Malte ſur la fin d'octobre, p. 208. 572.

S. Jacque le Mineur écrit ſon epiſtre vers ce temps-ci, p. 381.

61. S. Paul arrive à Rome vers le mois de fevrier, & y demeure 2 ans, p. 285. Il convertit Oneſime, & écrit pour luy à Philemon ſon maiſtre, p. 289. 575. Ceux de Laodicée luy écrivent, p. 292.

62. Les Philippiens luy deputent Epaphrodite leur Eveſque &c. p. 287. Il écrit aux Philippiens, p. 288, & aux Coloſſiens, p. 292. S. Timothée qui eſtoit alors avec luy, fut p. e. enſuite à Philippes, & y fut mis en priſon, p. 293. 575.

S. Jacque Eveſque de Jeruſalem eſt martyrizé vers Paſque par ordre d'Ananus, qui eſt depoſé peu aprés pour cela, p. 378. Quelques uns pretendent qu'Ananus fit auſſi lapider S. Matthias, p. 407.

Tous les Apoſtres ſe raſſemblent à Jeruſalem, & y choiſiſſent S. Simeon pour en eſtre Eveſque, p. 336.

63. S. Paul eſt mis en liberté, écrit aux Hebreux, p. 295. Il va p. e. en Eſpagne, retourne en Orient, preſche en Candie, où il laiſſe S. Tite, va en Judée, p. 298. 579. Il vient en Aſie, où il ſouffre beaucoup, laiſſe S. Timothée Eveſque à Epheſe pour aller en Macedoine, d'où il luy écrit : Il rappelle Saint Tite auprés de luy, p. 299, paſſe l'hiver à Nicople, p. 300.

64. S. Pierre écrit vers ce temps-ci ſa ſeconde epiſtre, p. 174.

65. S. Paul va en Aſie, paſſe à Troade, à Epheſe, & à Milet, p. 301. 581.

S. Pierre & S. Paul peuvent eſtre venus à Rome vers ce temps-ci, aprés que Dieu leur eut revelé qu'ils y ſouffriroient le martyre &c. p. 174. 175. 302. On croit qu'ils y firent tomber Simon le magicien qui vouloit voler, p. 176. Ils ſont enſuite mis en priſon, S. Pierre p. e. au mois d'octobre, p. 178, & S. Paul dés le mois de juillet, p. 305, pour avoir converti une concubine & un echanſon de Neron, p. 302. Il ſe juſtifie devant Neron, p. 303. Il écrit alors à S. Timothée & aux Epheſiens vers le mois de juillet, p. 311. 582.

On pretend que S. Pierre & S. Paul ont envoyé ſept Eveſques preſcher en Eſpagne, p. 191. Ils ſont martyrizez enſemble à Rome le 29. de juin, p. 180. 305. 529. 536. S. Pierre eſt enterré au Vatican, S. Paul ſur le chemin d'Oſtie &c. p. 180. S. Lin ſuccede au pontificat, p. 184.

S. Jean peut eſtre venu demeurer en Aſie vers ce temps-ci, p. 602.

S. Philippe Apoſtre vivoit encore en 81, & p. e. long-temps aprés, p. 384.

S. Jean l'Evangeliſte eſt plongé à Rome dans l'huile bouillante, p. 338. 602, & enſuite relegué en l'iſle de Patmos, où il eut les viſions de l'Apocalypſe, p. 339.

Quelques uns croient que S. André a ſouffert en ce temps-ci à Patres en Aeaïe ſous le Proconſul Egée, p. 320. 593.

96. *Domitien eſt tué le 18 de ſeptembre*, p. 341. *Nerva eſt fait Empereur*, rappelle S. Jean qui retourne à Epheſe, *Ib.*

97. S. Jean convertit vers ce temps là un chef de voleurs, p. 343. Il écrit l'Evangile, p. 345.

100. On croit que l'Apoſtre S. Jean eſt mort cette année, ou en l'an 104, âgé d'environ 100 ans, p. 349-351. 607. 2.

134. Barcoquebas chef des Juifs revoltez en 134, perſecute les Chrétiens, p. 146.

357. Les corps de S. André & de S. Luc apportez d'Acaie, ſont receus à Con-

65.

66.

81.

95.

96.

97.

100.

134.

357.

357. ſtantinople en 357, le lundi 3 de mars, & mis dans l'egliſe des Apoſtres, *p.* 320. 594.

362. Les payens ouvrent le tombeau de S. Jean Battiſte à Sebaſte vers 362, & brulent ſes os, dont quelques uns ſont ſauvez, & portez à Alexandrie, *p.* 102. Son tombeau continue d'eſtre honoré à Sebaſte, eſt viſité par S.te Paule vers 386, *Ibid.*

377. La feſte de Noel commence vers 377 à ſe celebrer à Antioche le 25 de decembre, *p.* 420.

391. On apporte à Conſtantinople en 391, un chef qu'on croyoit eſtre de S. Jean Battiſte, mais qui eſtoit de quelque autre Saint, *p.* 494.

392. Les Tertullianiſtes s'emparent d'une egliſe prés de Rome vers 392, *p.* 179.

395. Theophile baſtit une egliſe de Saint Jean Battiſte à Alexandrie ſur les ruines du temple de Serapis, & la dedie p. e. en 395, le dimanche 27 de juin, *p.* 102. 494.

396. Euthale Diacre écrit ſur la mort de S. Paul en 396, *p.* 534.

453. Le chef de S. Jean Battiſte eſt trouvé à Emeſe le mardi 18. fevrier 453, *p.* 105. 500, tranſporté le lundi 24 à la cathedrale, *p.* 107, & mis dans une nouvelle egliſe du Saint le 26. d'octobre, *Ibid.*

488. Le corps de S. Barnabé eſt trouvé en Cypre prés de Salamine ſous Zenon vers l'an 488, *p.* 414.

497. Feſte Ambaſſadeur de Theodoric à Conſtantinople vers l'an 497, y fait augmenter la feſte de S. Pierre & de S. Paul, *p.* 183. 497.

L'Empereur Anaſtaſe fait baſtir Daras en Meſopotamie vers 508, & y fait tranſferer le corps de S. Barthelemi, *p.* 387. 508.

Juſtinien baſtit à Conſtantinople en 519, une egliſe de S. Pierre & de Saint Paul, mais ne peut avoir de leurs reliques, *p.* 184. 519.

S. Gregoire le grand refuſe le chef de S. Paul à l'Imperatrice Conſtantine, *p.* 308.

L'an 770, le chef de S. Jean Battiſte eſt transferé à Emeſe dans une nouvelle egliſe, *p.* 107. 503. 770.

On croit que le corps de S. Jacque le Majeur fut trouvé à Compoſtelle en Galice vers l'an 800, *p.* 329. 800.

On dit que le corps de S. Barthelemi a eſté apporté de Lipare à Benevent, & mis ſous un autel le 25 d'octobre 809, *p.* 388. 809.

On trouve en 1145 des reliques de S. Jean Battiſte à Sebaſte en Paleſtine, où on baſtit une nouvelle egliſe de ſon nom, *p.* 103. 1145.

Le chef de S. Jean Battiſte eſt envoyé, dit-on, en partie à Amiens le 17 de decembre 1206, *p.* 107. 1206.

Le corps de S. André eſt apporté de Conſtantinople à Amalfi le 8 de may 1210, *p.* 322. 1210.

On donne à la Bienheureuſe Iſabelle ſœur de S. Louis, un pretendu chef de S. Paul : Clement IV. le fait rendre en 1268, *p.* 309. 1268.

TABLE DES MATIERES.

A

Abdias auteur fabuleux, *p.* 502. 596, prétend avoir eſté fait Eveſque de Babylone par S. Simon & S. Jude, *p.* 400.

Abdas gueri de la goutte par S. Thaddée l'un des 70 Diſciples, *p.* 364.

Des *Abgares* Rois d'Edeſſe, *p.* 361.

Abegare fils d'Ucanie écrit à N. S. &c. *p.* 55. 361, ſur la lettre & l'image qu'on prétend qu'il a receues de J. C, *p.* 261. 363. S. Thaddée le guerit & le battize p. e. dés l'an 36, *p.* 354. 615.

Abia Roy des Arabes, *p.* 361.

Abibas fils de Gamaliel toujours dans le Temple avec Saul, *p.* 193, eſt p. e. battizé par Saint Pierre & par S. Jean, *p.* 335.

L'*Abilene*: ce que c'eſtoit, *p.* 432. Deux villes d'*Abila* ou Abela, *p.* 433.

L'*Acaie*: S. André y preſche, *p.* 389. Neron la fait libre en 67 juſque vers 73, *p.* 593.

Acaique. V. Stephane.

Acefte converti, dit on, par S. Paul, *p.* 583.

S. *Achilée*. V. S. Nerée.

Ader lieu proche de Berhléem, *p.* 5.

La mer *Adriatique* eſtoit autrefois toute celle qui approchoit de l'Italie, *p.* 573.

Affliction: Celles des Saints nous apprennent à mepriſer les noſtres, *p.* 77. 131. Pourquoi Dieu meſle les afflictions & les conſolations dans la vie des Saints, *p.* 131. Il faut paſſer par beaucoup d'afflictions pour entrer dans le royaume de Dieu, *p.* 120. On doit reſpecter le affligez, *p.* 284. Qui eſt dans l'affliction eſt prés de Dieu, *p.* 188.

Afranius. V. Burrhus.

Jule *Africain*: ſon ſentiment ſur la genealogie de S. Joſeph embraſſé de tout le monde, *p.* 478.

L'*Afrique*: ce qu'elle comprend dans l'hiſtoire de l'Egliſe, *p.* 536. Elle peut avoir receu la foy de Rome, mais non de S. Pierre, *p.* 535.

Agabe prophete, & p. e. l'un des 70. Diſciples, predit en 403 une famine &c. *p.* 206, predit à S. Paul en 58 ce qu'il alloit ſouffrir à Jeruſalem, *p.* 271. Contes qu'on en fait, *p.* 482.

Ste *Agnés* apparoiſt à S. Martin, *p.* 71.

Agrippa Roy des Juifs appellé auſſi Herode, *p.* 165, fils d'Ariſtobule, frere d'Herodiade & d'Herode Roy de Calcide, *p.* 96, eſt traité indignement à Alexandrie en 38, *p.* 38, offre le pontificat à Jonathas, qui le refuſe, *p.* 568, fait raſer des Nazaréens; ce que c'eſtoit, *p.* 271. Il fait mourir en 44 S. Jacque le Majeur, *p.* 317, met Saint Pierre en priſon &c. *p.* 166, Dieu luy oſte peu aprés la vie, *p.* 168.

Agrippa ſon fils veut entendre S. Paul en 58 &c. *p.* 279, oſte en 62 le pontificat à Ananus, *p.* 380.

Albane ville d'Albanie &c. S. Barthelemi y eſt p. e. mort, *p.* 387.

Albane ville d'Albanie ſur la mer Caſpienne, *p.* 644.

Albin gouverneur de la Iudée en 62, *p.* 571, menace le Pontiſe Ananus, *p.* 380.

Alexandre Lyſimaque, Alabarque des Juifs à Alexandrie, *p.* 132.

Tibere *Alexandre* ſon fils ſe fait payen, *p.* 132.

Alexandre fils de Simon le Cyrenéen, *p.* 442.

Alexandre Juif à Epheſe, *p.* 259.

Alexandre ouvrier en cuivre excommunié en 63, *p.* 300. 303.

S. *Alexandre* qu'on fait martyr à Carthagene ou à Cartage, *p.* 447.

Alexandre moine qui a fait la vie de Saint Barnabé, auteur moderne, ſans autorité &c. *p.* 413. 655. 656.

Aloges heretiques qui rejettoient l'Evangile de S. Jean, *p.* 346.

Alphée app. premier mari de Marie de Cleopha, & pere de S. Jacque le Mineur, *p.* 366. 622. Il pouvoit eſtre de la race d'Aaron, *p.* 370. 613. S. Matthieu ſurnommé d'*Alphée*, *p.* 389.

Amaſée ville du Pont, croit avoir receu l'Evangile de S. Pierre. *p.* 161.

Ambitieux deviennent aiſément heretiques, *p.* 349.

Amelius Platonicien eſtime beaucoup le commencement de l'Evangile de S. Jean, *p.* 346.

Amitié neceſſaire pour ſe ſoutenir les uns les autres, *p.* 334.

Ammeas ou *Ammaon*: S. Ambroiſe nomme ainſi le compagnon de Cleophas, *p.* 368.

S. *Amplias* qui eſtoit à Rome en l'an 58 &c. *p.* 315.

Les *analogies* edifient, mais ne prouvent pas, *p.* 438. 510.

Ananie courier d'Abgare, *p.* 361.

Ananie puni pour avoir menti an S. Eſprit, *p.* 136.

S. *Ananie* p. e. l'un des 70 Diſciples, *p.* 28, battize S. Paul à Damas &c. *p.* 190. Ce qu'on dit de ſon martyre eſt incertain, *p.* 545.

Ananie eſt fait grand Pontiſe avant l'an 48 &c. *p.* 568, fait donner un ſoufflet à S. Paul en 58 &c. *p.* 274, qui app. ne le connoiſſoit pas, *p.* 569. Il le va accuſer devant Felix, *p.* 276

Iſmael lny avoit ſuccedé en l'an 60, *p.* 278. 569.

Ananus ou Anne grand Pontiſe, beau-pere de Caïphe, *p.* 14. Pourquoi il eſt appellé grand Pontiſe ne l'eſtant plus, *p.* 433. Il fait fouetter S. Pierre & S. Jean, *p.* 131. 132.

Ananus ſon fils fait mourir S. Jacque le Mineur en 62, *p.* 377, fait p. e. auſſi lapider Saint Matthias, *p.* 407. Il eſt depoſé du pontificat, *p.* 380.

L'Empereur *Anaſtaſe* baſtit vers 508 la ville de Datas dans la Meſopotamie &c. *p.* 387, y fait tranſporter le corps de S. Barthelemi, *p.* 387. 644.

S.te *Anaſtaſie*. V. S.te Baſiliſſe.

S. *Anatalon* premier Ev. de Milan : On ne ſçait rien de ſa vie, *p.* 657.

S. ANDRE': *V. ſon titre p.* 317. On doute s'il eſtoit l'aiſné de S. Pierre &c. *p.* 108. 506. S. Jean Baptiſte l'envoie à J.C, à qui il amene S. Pierre, *p.* 16. 109. Il eſt baptizé, dit-on, par S. Pierre &c. *p.* 435. Il peut avoir aſſiſté aux noces de Cana &c. *p.* 110. Il quitte tout pour ſuivre J.C, *p.* 18. Il prie pour la belle-mere de Saint Pierre, *p.* 111, preſche avec luy à Sinope, *p.* 161. Leuce en fait une fauſſe hiſtoire, *p.* 355.

S. *André* & S. Apore ou Apone martyrs à Bethleem p. e. en 44, *p.* 593.

André fait Archevеſque de Crete ſur la fin du VII. ſiecle, *p.* 470.

S. *Andronique* Confeſſeur, parent de S. Paul &c. *p.* 192. 542, p. e. l'un des 70 Diſciples, *p.* 27. On ſe fait ſans preuve venir à Rome dés l'an 34, *p.* 515. Ce qu'on ſçait de luy, *p.* 314. Les Grecs l'honorent le 30 de juillet &c. *p.* 243.

Anges : quel culte des Anges eſt condamné par S. Paul, *p.* 292. Preuve des Anges gardiens, *p.* 167. Ange de ſatan donné à S. Paul, *p.* 211.

S.te *Anne* honorée par les Grecs dés le VI. ſiecle comme mere de la Vierge &c. *p.* 57. On ne ſçait rien de ſon hiſtoire, *p.* 460. Diverſes choſes que l'on en dit, *p.* 461.

Anne la prophetеſſe reconnoiſt J. C. dans le Temple &c. *p.* 6, eſt honorée le premier de ſeptembre, *p.* 424.

Anne. V. Ananus.

L'*Annonciation* ; feſte de l'Incarnation de J. C : Pourquoi ainſi nommée, *p.* 2.

Antheme Ev. de Salamine, trouve le corps de S. Barnabé vers 488 &c. *p.* 414.

Les *Antidicomarianites* heretiques, combatent la virginité de la mere de Dieu, *p.* 71.

Antipas. V. Herode.

Antipater tué cinq jours avant la mort d'Herode ſon pere, *p.* 432.

Antipatride eſt entre Jeruſalem & Ceſarée, *p.* 569.

Antioche : S. Pierre en eſt Eveſque depuis 36 juſqu'en 42, *p.* 159. Le nom de Chrétiens y a commencé vers 43, *p.* 205. Les Apoſtres n'y ont point tenu de Concile, *p.* 525. S. Ignace en eſt établi Eveſque par S. Pierre, *p.* 163.

Antiſtius. V. Vetus.

S. *Appelle* diſciple des Apoſtres, eſtoit à Rome en 58, *p.* 315.

Apion. on feint un dialogue entre S. Pierre & luy, *p.* 589.

Apocalypſe de S. Jean : quand elle a eſté receuë de toute l'Egliſe &c. *p.* 340. Apocalypſes fauſſement attribuées à S. Pierre, *p.* 187, & à S. Paul, *p.* 210.

S. *Appollon* eſt inſtruit à Epheſe en 54, par Aquila & Priſcilla &c. *p.* 247. Il va à Corinthe, & en eſt fait Eveſque ſelon S. Jerome ; *p.* 248. Les Corinthiens ſe diviſent à ſon ſujet, *p.* 256. 562. Il les quitte app. en 56, & vient trouver S. Paul à Epheſe, *p.* 256. Il ne veut pas retourner ſi-toſt à Corinthe, *p.* 257. Il y retourne ſelon quelques uns en l'an 57 avec Tite, *p.* 263. 565. Saint Paul le laiſſe p.e. en Candie l'an 63, *p.* 299. 301.

Appolone de Tyanes pouvoit eſtre à Epheſe en meſme temps que S. Paul, *p.* 251.

Appollone écrit contre les Monraniſtes au commencement du III. ſiecle &c. *p.* 649.

S. *Apone*. V. S. André Martyr.

Les *Apoſtres* abandonnent tout pour ſuivre J. C, *p.* 22, reçoivent ſon batteſme, *p.* 435. Ils ſont appellez & nommez à l'apoſtolat en l'an 31 &c. *p.* 21. Ils n'ont dû rien avoir qui puſt attirer les hommes, *p.* 18. 21. J. C. les envoie preſcher en l'an 32, *p.* 23. Ils demeurent preſque ſeuls avec luy, *p.* 24, cherchent qui eſt le plus grand d'entre eux, *p.* 25. J. C. leur lave les piez &c. *p.* 29. Ils l'abandonnent tous à ſa Paſſion &c. *p.* 39. Leur ombre gueriſſoit les malades, *p.* 138. 560. Ils ſe rejoüiſſent d'avoir eſté fouettez &c. *p.* 139. Ils ſe partagent p.e. dés l'an 36 pour aller porter partout l'Evangile &c. *p.* 396. 647-649, après avoir compoſé le ſymbole, *p.* 397. Pourquoi ils menoient des femmes avec eux, *p.* 467. Ils travailloient ſouvent des mains, pour vivre, *p.* 162. Depuis leur vocation ils vivent tous dans la continence, ne ſe ſervant de leurs femmes quand ils en avoient que comme de Diaconiſſes, *p.* 109. 162. Ils eſtoient encore des vaſes fragiles, & avoient beſoin de ſe mortifier, *p.* 213. Le temps des Apoſtres finit à la mort de S. Jean vers l'an 100, *p.* 354. Les Grecs donnent le titre d'Apoſtre à tous les diſciples de J. C, *p.* 16.

Appie femme de Philemon, *p.* 289. On dit qu'elle a eſté martyriſée, *p.* 290.

S. *Apulée*. V. S. Marcel.

S. *Aquila* Juif Chrétien, faiſeur de tentes ; & S.te Priſcille ſa femme : leur hiſtoire, *p.* 246. S. Paul loge chez eux à Corinthe en 52, *p.* 239. Ils inſtruiſent Apollon à Epheſe l'an 54, *p.* 247.

Si Aquila ſe fit couper les cheveux à Corinthe, p. 558.

Arcadie fille de l'Empereur Arcade, fait baſtir à Conſtantinople une egliſe de S. André, p. 323.

Archelaüs fait Ethnarque de Judée, p. 11, eſt depoüillé dix ans aprés en l'an 6, p. 13.

Archidiacre: ce titre eſt donné à S. Eſtienne, p. 141.

S. *Archippe* p. e. Eveſque de Coloſſes en 62 &c. p. 289.

L' *Areopage*, juſtice criminelle d'Athenes, p. 256.

Aretas Roy d'Arabie: Herode Antipas epouſe ſa fille, & la repudie, p 96. Aretas le défait vers l'an 36, p. 100.

Arimathie: ce que c'eſt, p. 80.

S. *Ariſtarque* de Theſſalonique eſtoit avec S. Paul à Epheſe en 56, p. 250, eſt entraîné au theatre dans la ſedition de Demetre, p. 259, ſuit Saint Paul de Grece en Aſie l'an 58 p. 267, & de Judée à Rome en 60 &c. p. 280. 270. 294. Les Grecs en diſent bien des choſes incertaines, p. 571.

Ariſtion diſciple de J. C, p. e. l'un des 70, & maiſtre de Papias, p. 27.

Ariſtobule fils d'Herode Roy de Calcide, epouſe Salomé la danſenſe, p. 101.

S. *Ariſtobule* qu'on fait frere de S. Barnabé, p. 415. 659. 660.

Artemas, S. Paul veut l'envoyer en Candie l'an 63, p. 300.

Arteme apporte le corps de S. André à Conſtantinople l'an 357, p. 594.

L'*Aſcenſion* de N. S. nous detache de ce qui eſt ſur la terre, p. 127. Diverſes marques miraculeuſes qui en ſont reſtées, p. 53. La feſte s'en faiſoit par toute l'Egliſe vers l'an 400, p. 54.

Aſiarque: ce que c'eſtoit, p, 259.

Aſie: quelle eſt celle où Dieu défend à Saint Paul de preſcher, p. 229. Comment les Egliſes d'Aſie ont eſté fondées par S. Jean, p. 337.

S. *Aſprenas* hooré comme premier Eveſque de Naple, p. 190.

Aſſomption: ce mot employé ſouvent pour la mort, p. 476. *Livre de l'Aſſomption de la Vierge* ſuppoſé à S. Jean, p 354.

Aſtyage fait, dit-on, decapiter S. Barthelemi, p. 644.

Aſyncrite diſciple des Apoſtres, p. 316.

S. *Athanaſe* reçoit des reliques de Saint Jean Batiſte en 362 &c. p. 102. On luy attribuë une fauſſe piece ſur la Vierge, p. 470. La fin de ſa Synopſe peut n'eſtre pas de luy, p 645.

Les *Atheniens* plus inſtruits & plus ſuperſtitieux que les autres &c p. 236, ſont curieux de nouvelles, *ibid.* ſe divertiſſent de tout ſans en profiter, p. 238.

Avarice: on voit dans Judas les mauvais effets qu'elle produit, p. 33. Elle eſt ſeverement puine dans Ananie & Saphire, p. 137. Elle ſe couvre ſous le pretexte du bien publie, p. 231. C'eſt l'ame & le ſoutien de l'idolatrie, p. 259. Elle eſt commune à preſque tous les ennemis de la verité, p. 262.

Auguſte fait faire un denombrement de tous les ſujets & alliez de l'Empire, p. 3. 416. J. C. eſt né à la fin de ſon XII. Conſulat, p. 4. Il partage la Judée entre les enfans d'Herode, p. 11. Pourquoi il dit qu'il vaut mieux eſtre le pourceau d'Herode que ſon fils, p. 412.

Aumoſnes: il faut beaucoup de prudence pour en eſtre le diſpenſateur, p. 141. Elles ſerveot à unir les Gentils avec les Juifs, p. 206. S. Paul veot bien ſe charger de porter aux Juifs les aumoſnes des Gentils; mais il ne le fait qu'avec beaucoup de precaution, p. 263. Celles qu'on fait du bien d'autrui appellées diaboliques par les Peres, p. 34. Imitoos Dieu, & il n'y aura plus de pauvres, p. 288.

B

DEcimus Lælius *Balbus* Conſul l'an de Rome 748. p. 421.

Ballila: on donne ce nom à la ſervante qui fit tomber S. Pierre, p. 214.

Barabbas preferé à J. C, p. 37.

Barcoqnebas chef des Juifs revoltez ſous Adrien, perſecute les Chrétiens, p. 146.

Barjeſu magicien aveuglé en Cypre par Saint Paul &c. p. 215, n'a point écrit contre S. Paul, p. 548.

S. BARNABE': *V. ſon titre* p. 408, a pu eſtre l'un des 70 Diſciples, p. 26. Il mene S Paul aux Apoſtres en 37 &c. p. 203, le va chercher à Tarſe, & l'amene à Antioche en 43 &c. p. 205, porte en 44 à Jeruſalem les aumoſnes des Chrétiens d'Antioche, p. 206, eſt fait Apoſtre des Gentils, p. 207, travailloit des mains en preſchant, & ne menoit point de femmes avec luy, p. 213, va preſcher en Cypre & juſqu'en Lycaonie avec S. Paul, p. 214, à qui il cede partout ſa parole, p. 217. Les payens le prennent à Lyſtre pour Jupiter &c. p. 219. Il va en 51 au Concile de Jeruſalem &c. p. 223. 224. y eſt reconnu Apoſtre des Gentils, p 170. 225. Il ſe laiſſe entrainer aux obſervations legales, p. 171. Il ſe ſepare de S. Paul, & va en Cypre &c. p. 228. S. Paul, ſelon quelques uns, l'envoie à Corinthe en 57, p. 263. 565. Quelques uns luy attribuënt l'epiſtre aux Hebreux, p. 297. Il a écrit de ſa main l'Evangile de S. Matthieu &c. p. 394. Ce n'eſt point Joſeph Barſabas, p. 508.

Baronius avance de deux ans le voyage de S. Paul à Rome, p. 570.

S. Joſeph *Barſabas* nommé auſſi Juſte, p. 118, a toujours ſuivi J. C, p. 367. Ainſi il peut avoir eſté aux noces de Cana, p. 87, & avoir eſté l'un des 70 Diſciples, p. 26. Il eſt propoſé

avec S. Matthias pour l'apoſtolat, p. 118, boit du poiſon &c. p. 119. Il ne le faut pas confondre avec S. Juſte de Jeruſalem &c. p. 508.

Jude *Barſabas* prophete, & p. e. l'un des 70 Diſciples, p. 26, porte à Antioche en 51 la lettre du Concile des Apoſtres, p. 224. 226, & revient à Jeruſalem, p. 226.

S. BARTELEMI: *V. ſon titre* p 387. On veut que ce ſoit Nathanael, p. 26.

S. *Baſile* eſt mort app. le premier de janvier 379, p. 419.

L'Empereur *Baſile* fait faire ſon menologe au X. ſiecle, p 621.

S.te *Baſiliſſe* & S.te Anaſtaſie martyrizées à Rome pour avoir, dit-on, enterré S. Pierre & S. Paul. p. 181.

Le *Batteſme* eſt ſouvent appellé Illumination, p. 14, donné ſolennellement à l'Epiphanie, *ibid.* Batteſme de S. Jean differoit de celui de J. C, p. 90. Diſpoſitions au batteſme & ſes effets, p. 124. Il n'a jamais eſté donné au nom de J. C. ſeul, *ibid.*

Bede: On luy attribuë des recueils indignes de luy, p. 596, & un livre ſur les ſaints Lieux, plein de choſes fauſſes ou peu probables, p. 424.

Benevent: On pretend que le corps de Saint Barthelemi y a eſté apporté de Lipare en 809 &c. p. 388.

Berée ville de Macedoine, les habitans y eſtoient plus traitables qu'à Theſſalonique, p. 235.

Berenice fille du Roy Agrippa, veut ſoteodre S. Paul en l'an 60, p. 279.

Beronique; c'eſt ſelon quelques uns le nom de l'Hemorrhoïſe, p. 20.

Bethgales ou Darome, monaſtere prés d'Emeſe, p. 104.

Bethléem, bourg à deux lieuës de Jeruſalem &c: J. C. y naiſt, p. 4.

Bethſaïde, bourg de Galillée nommé Julie par Philippe le Tetrarque, qui en fait une ville, p. 108.

Boaoſe Eveſque heretique d'Illyrie, combat la pureté de la Vierge, p. 71.

Breviaire. Il y a des fautes, meſme dans les oraiſons, p. 474.

Brunade où mourut Simon le magicien: ce pouvoit eſtre quelque lieu à Rome. p. 177.

Afranius *Burrhus* eſtoit Prefet du Pretoire en 61 &c. p. 286.

Byzance; on pretend ſans preuve que Saint André en a fondé l'Egliſe, p. 319. 588.

C

CÆcina. V. Largus.

Les *Cainiſtes* heretiques ſuppoſent un livre à S. Paul, p. 210.

Joſeph *Caiphe* grand Pontiſe depuis l'an 27 au plus tard juſqu'en 36 &c. p. 143 dit que JESUS doit mourir pour le peuple, p. 28. J.C. eſt amené chez luy, & condanné à la mort, p. 32. Il fait fouetter S. Pierre & S. Jean &c p. 131, fait mettre tous les Apoſtres en priſon &c. 138, les fait fouetter, p. 139.

S. *Caius* Macedonien, diſciple de S. Paul, & Eveſque de Theſſalonique &c. p. 240. 555, loge S. Paul à Corinthe, p. 244. Il eſt entraîné au theatre dans la ſedition d'Epheſe en 57, p. 250. 259.

S. *Caius* de Derbe, diſciple de S. Paul & de Saint Jean, p. 240. 555, ſuit S. Paul de Grece en Aſie l'an 58, p 267. S. Jean s'en ſert p. e. pour ſon Evangile, p. 347, & luy écrit ſa troiſieme epiſtre, p. 348.

La ville de *Calamine* inconnuë, p. 358. 359. C'eſt p e. *Calameae* en Arabie, p. 613.

Calomnies des Juifs contre les Chrétiens, p. 148.

Caltabellotta, ville de Sicile baſtie par les Sarrazins, p. 190.

Le *Calvaire* eſtoit au nord de Jeruſalem &c. p. 41.

La *Cananée* parfait modele de la veritable priere, p. 25.

Caparet monaſtere prés d'Emeſe, p. 105.

Capharnaüm: ſa ſituation, p. 19. 436. J. C. la maudit &c. p. 19.

La *Cappadoce*: on croit que S. Paul y a preſché, p. 221.

Le *Careſme* établi pour imiter le jeûne de J.C, p. 15.

Caria. V. Leuce.

S. *Carpe* loge S. Paul vers 65 &c. p. 301. 581.

Caſaubon accuſe à tort Baronius ſur Capharnaüm, p. 436.

Catechumene: ce que c'eſtoit, p. 158. Ils ne peuvent eſtre ſauvez s'ils negligent le batteſme, *Ib.*

La *Caverne* monaſtere prés d'Emeſe, où eſtoit le chef de S. Jean Battiſte, p. 105.

S. *Cecile* l'un des premiers Eveſques d'Eſpagne, p. 191.

Cenchrée port de Corinthe vers l'Aſie, p. 244.

Les *ceps*: ce que c'eſtoit, p. 552.

Cercyllis Roy fabuleux, p. 553.

Cerinthe ſouleve les Juifs convertis contre le batteſme de Corneille, p. 158, preſche, dit-on, à Antioche en 52 la neceſſité de la circonciſion, p. 223. S. Jean le ſuit à Epheſe &c. p. 338 602, le combat par ſon Evangile, p. 345. Il n'eſt pas certain que Ceriothe luy ait attribué ſes revelations, p. 355.

Ceſar honoré par les Grecs eſt Neron meſme, p. 574.

Ceſarée en Paleſtine eſt à deux journées de Jeruſalem, p. 569.

Ceſarée de Philippe eſt nommée autrement Dan & Paneade, p. p. 112.

Chaires de S. Pierre à Antioche, *p.* 160, & à Rome, *p.* 163.

La *Chandeleur* : ce que c'eſt ; quand elle a eſté établie à Jeruſalem, à Antioche, à Conſtantinople, *p.* 6.

La *charité* ſe conſerve par l'humilité, *p.* 173. La chaſtité fraternelle ſuffit ſelon S. Jean, *p.* 349.

Cheveux : Pourquoi S. Paul ordonne de les porter courts, *p.* 281.

Chreſt ; les payens nommoient ſouvent ainſi J. C, *p.* 170.

Les *Chrétiens* : ce nom eſt donné aux diſciples de J. C. à Antioche vers l'an 43 &c. *p.* 205. Divers noms qu'on leur donne auſſi, *p.* 206 Vertus admirables des premiers Chrétiens, *p.* 126. 134. D'où elle procedoit, *p.* 128. Ils eſtoient hais, perſecutez, & calomniez par les Juifs, *p.* 146. Leur vie détruiſoit tout ce qu'on diſoit contre eux, *p.* 150.

Claſſe port de Ravenne, qui en eſtoit eloignée d'une grande lieuë, *p.* 552.

Claude. V. Lylias.

L'Empereur *Claude* gouverne les peuples avec douceur &c. *p.* 163. chaſſe les Juifs de Rome p. e. en 49, *p.* 170.

Claude iſle prés de la Candie, aujourd'hui Gotzi &c. *p.* 282.

Claudia femme p. e. de S. Pudent, eſtoit à Rome en 165, *p.* 164.

S. *Clement* Pape : on luy attribuë bien de fauſſes pieces &c. *p.* 289, avec la compoſition ou la traduction de l'epiſtre aux Hebreux, *p.* 297. Il s'en ſert beaucoup, *Ibid.*

Saint *Clement* d'Alexandrie tire beaucoup de choſes des apocryphes, *p.* 187. 237. 554.

Le Pape *Clement* IV. retire de France un pretendu chef de S. Paul, *p.* 309.

Cleobule raporte l'hiſtoire de la mort de Pan, *p.* 47.

S. *Cleophas* ; ce qu'on en ſçait, *p.* 368. Il eſtoit frere de S. Joſeph, *p.* 366, & n'eſtoit point app. pere de la Vierge, *p.* 459, mais mari de Marie ſa ſœur &c. *p.* 622. J. C. luy apparoiſt, *p.* 51.

Cloé ; ceux de *ſa maiſon avertiſſent* S. Paul en 55 des diviſions des Corinthiens, *p.* 256.

Colere de Dieu : ſes effets ſouvent d'autant plus grands qu'ils ſont moins viſibles, *p.* 19. Elle punit en ce monde les fautes des Saints, *p.* 84.

Les *Colyridiens* heretiques font de la Vierge une Déeſſe, *p.* 72.

Coloſſes ville de Phrygie : S. Paul n'y a point eſté app. avant 63, *p.* 228. 576. S. Epaphras y preſche la foy, *p.* 292. S. Paul écrit aux Coloſſiens en 62, *p.* 293.

Compoſtelle en Galice devient eveſché vers l'an 800, & archeveſché en 1124 &c. *p.* 319.

Concile des Apoſtres à Jeruſalem &c. *p.* 170, 223.

Confirmation ne doit eſtre donnée que par les Eveſques, *p.* 551.

Conſtantine femme de l'Empereur Maurice, demande à S. Gregoire le chef de S. Paul, *p.* 308.

Les *Conſtitutions* apoſtoliques, livre ſans autorité, *p.* 511.

Converſion, l'humiliation y porte beaucoup, *p.* 91. Etat d'un pecheur vraiment converti, *p.* 545.

Conteſtations ; comment il faut regarder celles qui arrivent entre les Saints, *p.* 227.

Corinthe metropole de la Grece : vices qui y regnoient &c. *p.* 238. S. Paul y fait un ſecond voyage vers 55, *p.* 253. Il écrit aux Corinthiens en 56 & en 57 &c. *p.* 256. 261.

S. *Corneille* centenier ; ſa vertu, ſon batteſme en l'an 35 &c. *p.* 155.

Correction : avertir en ſecret ceux qui nous ont offenſez ſecretement, *p.* 76, reprendre avec douceur, *p.* 123, & neanmoins traiter durement les perſonnes dures, *p.* 215, ou qui combatent la verité par malice, *p.* 132. Saint Paul apprend à faire la correction avec liberté, S. Pierre à la recevoir avec humilité, *p.* 172, & à ſatisfaire par de bonnes raiſons ceux meſme qui nous reprennent ſans ſujet, *p.* 158.

Coſrhoes Roy de Perſe, aſſiege Edeſſe ſous Juſtinien, & ne la peut prendre, *p.* 363.

Couronne d'épines : ce qu'elle nous apprend, *p.* 38.

Qui *craint* Dieu, ne craint pas la mort, *p.* 166.

S. *Creſcent* ; ce qu'on ſçait de luy, *p.* 311. Il eſtoit dans les Gaules, ou pluſtoſt dans la Galatie en l'an 65, *p.* 305. 584, Les Grecs l'honorent le 30 de juillet &c. *p.* 243.

S. *Criſpe* battizé à Corinthe par S. Paul &c. *p.* 240. 242.

La *Croix* de J. C. ſujet de raillerie aux uns, & d'admiration aux autres, *p.* 42, chaire de verité pour inſtruire toute la terre, *Ibid.* ecole d'humilité & de patience, *Ibid.* tribunal où J. C. repreſente le diſcernement qu'il doit faire un jour, *Ibid.* Pourquoi J. C. n'en a pas voulu deſcendre, *Ibid.*

S. *Cteſiphon* l'un des premiers Eveſques d'Eſpagne, *p.* 191, y apporte, dit-on, le corps de S. Jacque, *p.* 598.

L'iſle de *Cypre* gouvernée par des Propreteurs, & enſuite par des Proconſuls, *p.* 548.

S. *Cyprien* d'Orient ne pouvant vaincre S.te Juſtine par la magie, ſe convertit &c. *p.* 71.

Cyriaque Abbé prés d'Emeſe en 453 &c. *p.* 506.

S. *Cyrille* d'Alexandrie : la fin de ſon traité contre les Anthropomorphites n'eſt pas de luy, *p.* 485.

Cyrin ; c'eſt Quirious *p.* 417.

D

Damaris convertie à Athenes par S. Paul, p. 237.

Daras dans la Meſopotamie baſtie vers 508. On y met le corps de S. Barthelemi, p. 387.

Le Comte *Darius* écrit à S. Auguſtin, p. 362. 363.

Dareme. V. Bethgales.

Demas eſtoit à Rome avec S. Paul en 61 & 62, p. 290. 294, le quitte en 65 pour ſuivre le ſiecle, p. 305.

Demetre orfevre à Epheſe, y forme en 57 une grande ſedition contre S. Paul, p. 258.

Demetre loüé par S. Jean, p. 348.

Le *demon* a ignoré la virginité de Marie &c. p. 2. 3. Il ne dit la verité que pour établir mieux le menſonge, p. 230. Il n'oſe mepriſer le nom de J.C, p. 252.

S. *Denys* l'Areopagite eſt converti par Saint Paul en 52 p. 237. On ne peut rien fonder pour les faits ſur les ouvrages qui portent ſon nom, p. 470 Le livre des Noms divins attribuë un faux ouvrage à Barieſu, p. 548.

S. *Denys* d'Alexandrie reſpecte l'Apocalypſe ſans l'entendre, p. 340. Il l'examine dans un ouvrage &c. p. 341.

Denys le petit : on croit qu'il a traduit deux hiſtoires ſur le chef de S. Jean Batiſte, p. 498. 499.

Ne *deſeſperer* pas des plus grands pecheurs, p. 196. 390. 394.

Diacres : les ſept premiers ordonnez par les Apoſtres en l'an 33 &c. p. 142. 513. Il n'y en avoit que ſept à Rome & en d'autres Egliſes, *ib.*

Dignitez eccleſiaſtiques : ceux qui les recherchent par ambition ou par intereſt, diſciples de Simon le magicien, p. 252.

Dimas ou Diſmas : c'eſt le nom que quelques uns donnent au bon larron &c. p. 448.

Dioſpolis en Paleſtine. V. Lydde.

Diotrephe s'oppoſe à l'Apoſtre S. Jean, p. 348.

Les 70 ou 72 *Diſciples* choiſis par J. C, peu avant ſa mort, p. 26. Ils eſtoient plutoſt 72 que 70, p. 436.

Docetes heretiques, croient que J. C. n'a rien fait qu'en apparence, p. 287.

L'Empereur *Domitien* bannit d'Epheſe l'Apoſtre S. Jean, le relegue à Patmos &c. p. 338, épargne les petis-fils de S. Jude à cauſe de leur pauvreté &c. p. 405. Il eſt tué en 96 &c. p. 241.

Druſille ſœur d'Agrippa, & femme de Felix, p. 277.

E

EAU gardée par reſpect du batteſme de J. C, ne ſe corromp point, p. 15.

Les *Ebionites* heretiques honorent d'abord la virginité &c. p. 374. S. Jean vient en Aſie les combatre, p. 338, écrit contre eux ſon Evangile, p. 345. Ils luy ſuppoſent de faux écrits, p. 354, auſſi-bien qu'à S. Matthieu, p. 392. Ils attribuent leurs ſuperſtitions à S. Pierre, p. 186, alterent une hiſtoire de ſes voyages, p. 520. Ce n'eſt pas Ebion que S. Jean trouve dans le bain, p. 602.

Eccleſiaſtiques doivent eſtre detachez de leurs parens, p. 66, dont les defauts ſont repris en la perſonne de la S.te Vierge, quoiqu'elle en fuſt exemte, p. 65. Ils doivent ſe preparer à leurs fonctions par la retraite & le jeûne, p. 15.

L'*Ecriture* ſainte. Deſſein de Dieu dans les endroits qui ſemblent s'y contredire, p. 73. 446.

Edeſſe en Meſopotamie, a eſté rebaſtie environ 400 ans avant J. C. &c. p. 361. Elle eſt convertie à la foy par S. Thaddée, p. 364. J. C. n'a point promis de la rendre imprenable &c. p. 363. 617. Le corps de S. Thomas y eſtoit en 405, p. 358.

Egée Proconſul, dit-on, d'Acaïe, fait crucifier S. André, p. 320. 590. 591, pouvoit n'eſtre que le magiſtrat de Patres, p. 593.

L'*Egliſe* n'eſt pas fondée ſur les hommes, p. 329. On peut avoir recours aux Princes pour la défendre, p. 278. Il y avoit une egliſe à Cenchrée ſimple port, p. 244. Les familles Chrétiennes & bien reglées honorées du nom d'Egliſes, p. 246, 290. Quelles eſtoient les premieres *egliſes* des Chrétiens, p. 164. Egliſe de Sion où les Apoſtres avoient attendu & receu le Saint Eſprit &c. p. 198. Celle de S. Pierre aux liens à Rome, conſacrée p. e. par S. Pierre, p. 264, car il n'eſt point certain qu'elle ait eſté baſtie par Eudoxie, p. 537. La cathedrale d'Epheſe, premiere egliſe qu'on connoiſſe ſous le nom de la S.te Vierge, p. 272. On en baſtit pluſieurs aprés l'an 431, *ibid.*

L'*Egypte*, benie de Dieu par la preſence de J. C. enfant &c. p. 9.

Eleazar fils d'Anne eſt fait grand Pontife avant l'an 57, p. 14.

Eleſſe, dame à qui l'on croit que Saint Jean écrit, p. 348. 607.

Eligazer Juif meurt piqué d'une couleuvre &c. p. 375.

S.te *Elizabet* eſtoit de la race d'Aaron &c. p. 83. Elle devient mere de S. Jean Batiſte, p. 2. La Vierge la vient viſiter &c. p. 61. 85. Elle s'enfuit dans le deſert avec ſon fils &c. p. 88.

Elimas mot arabe, ſignifie un magicien, p. 215.

Emilien profeſſeur en eloquence vers le temps de Neron, p. 47.

Emmaüs, appellée Nicople depuis Veſpaſien &c. p. 368.

Enée paralytique gueri à Lydde par Saint Pierre, p. 153.

Ennon, lieu où S. Jean battizoit, p. 95.

Enoc, livre apocryphe cité par S. Jude, p. 403. 654.

L'*Envieux*

L'envieux ne peut voir audeſſus de luy celu qu'il a regardé comme egal, *p* 22.

S. Epaphras compagnon des liens de S. Paul à Rome en 61, *p.*281.289.293, eſtoit p. e. Eveſque de Coloſſes, *p.*289,où il a porté l'Evangile, *p* 292. ſon hiſtoire, *p.* 294.

S. Epaphrodite app.Eveſque des Philippiens, *p.* 574, eſt envoyé par eux à Rome pour ſervir S. Paul, *p.* 287. On en dit pluſieurs choſes tres incertaines, *p.* 574. Quelques uns en mettent trois ſans raiſon, *Ibid.*

S. Epenete appellé les premices de l'Aſie, *p.* 251. 555, eſt honoré par les Grecs le 30 de juillet, *p.* 248.

Epheſe: les payens y eſtoient fort adonnez à la magie, *p.*252, l'Egliſe y a eſté fondée par S. Paul, affermie par S. Jean, *p.*559. Elle a donné peu de grands hommes à l'Egliſe, *p.* 469. Ce n'eſt plus qu'un méchant village ſansChrétiens, *p.* 350. La lettre aux Epheſiens eſt app. de l'an 65, *p.* 306. 582.

Les *Epicuriens* veulent jouir du corps & des ſens, *p.* 236.

S. Epiphane. le traité de la viedes Prophetes aſt indigne de luy, *p.*485.

L'Epiphanie: les Latins y honorent prinelpalement l'adoration des Mages,*p.*8,y joignent le batteſme de J. C, que les Grecs y honorent ſeul &c. *p.* 63 & les noces de Cana, *p.* 17. Les Grecs l'appellent ſouvent la feſte des Lumieres &c. *p.* 14.

L'Epire: S. André y preſche, *p* 319.

Epitherſe témoin de l'hiſtoire de Pan, *p.* 47.

Eprius. V. Marcellus.

S. Eraſte de Corinthe ſuit S. Paul à Epheſe, *p.* 350, eſt envoyé par luy d'Epheſe en Macedoine l'an 56, *p.* 255. Il s'arreſte a Corinthe en 63,*p.*302 Son hiſtoire, *p.* 313 587.

L'ere des Seleucides commence ſelon les Syriens l'an 442. de Rome, en autoone &c. *p.*500.

Eſca, premiere femme, dit-on, de S. Joſeph, *p.* 74. 624.

Eſice. V. Heſyque.

L'*Eſpagne*; on n'y a point preſché avant l'an 58, *p.*266. 597. S. Paul peut y avoir eſté en 63, mais on ne le ſçait point, *p.* 298. 579. On dit que S. Pierre & S.Paul y ont envoyé ſept Eveſques, *p* 191.

S.Eſtienne n'eſtoit point app. du nombre des 70 Diſciples, *p.* 314. Il eſt ordonné le premier Diacre en 33 &c. *p.*141. Il triomphe du demon par ſa mort, *p.* 143.

Eſtienne Preſtre, Abbé de Bethgales pres d'Emeſe &c. *p.* 104. 196.

L'Ethiopie ſeptentrionale reçoit la foy de S Frumence, non de S. Matthieu, *p.* 645.

Evangile; ce que ſignifie ce mot, *p.*393. Les Evangeliſtes ne craignent pas de decouvrir les fautes des Apoſtres, ni les leurs propres,*p.*395. Faux evangiles de S.Pierre, *p.*187, de S.André, *p.* 383, de S. Philippe,*p.*385, de S. Barthelemi, *p.* 387, de S. Thomas, *p.* 360, de S. Jude, *p.*404, de S. Matthias, *p.* 406, de S. Barnabé, *p.* 414, des Hebreux ou des Nazaréens, *p.* 395. 646.

Saint *Eubule*, celebre entre les Chrétiens de Rome, *p.* 305.

L'Eucariſtie, ſon inſtitution &c. *p.* 29 Elle a eſté d'abord jointe au ſouper, S.Paul ordonne de la celebrer à jeun,*p.* 364.

Eudocie femme de Theodoſe II, raporte de Jeruſalem en 439, deux chaines de S. Pierre, *p.* 537.

Eudoxie femme de Valeotinien III. Il n'eſt point certain qu'elle ait fait baſtir S.Pierre aux Liens, *Ibid.*

Eveſques; ce que c'eſt, *p* 372. Les premiers ne portoient pas de marques exterieures de leur dignité, *p.*373. Par les Eveſques S. Paul entend auſſi les Preſtres,*p.*288. V. Paſteurs.

Eunome Eveſque de Theodoſiople en Meſopotamie vers l'an 431,*p.*359.

S. Evode fait Eveſque d'Antioche p.e.eo 42, *p.* 163. On luy attribuë une fauſſe lettre, *p.*463.

Evodie, dame Chrétienne à Philippes, *p.* 288.

S.Euphraiſe l'un des premiers Eveſques d'Eſpagne, *p.* 191.

Euripe hiſtorien fabuleux de la mort deSaint Jean, *p.*493.

Euſebe de Ceſarée n'aime pas les hiſtoires aprocryphes,*p.*360, neglige ce que les Recognitions diſent de ſon Egliſe,*p.*432.

S.Euſtathe d'Antioche,l'Hexaemeron qu'on luy attribuë eſt fort ſuſpect, *p.*459.

Euſtathe preſtre Arien eſt chaſſé d'Emeſe, *p.*497.498.500.

Euthale Diacre écrit de la mort de S. Paul en 396 *p.*529.

Euthyme cité ſur la mort de la Vierge: on ne ſçait ce que c'eſt, *p.*470.

Le Pape *Eutychien* anterre S.te Priſqua vers 280 &c. p. 247

Les *Eutychiens* contribuent à augmenter le culte de la Vierge,*p.*72.

Eutyque reſſuſcité à Troade par S. Paul en 58,*p.*168.

S.te *Eutyquie* ſœur de S. Hermione, *p.*386.

F

Famine par toute la terre ſous Claude &c. *p.*206.

Felix gouverneur de Judée envoie quelques preſtres Juifs priſonniers à Rome, *p.*570, tient deux ans S. Paul en priſon &c. *p.*277, quitte la Judée en l'an 60, *p.* 570, eſt pourſuivi devant Neron par les Juifs &c. *p.*277.

Femmes à la ſuite de J.C, *p* 23. Pourquoi S.

Pierre en mene avec luy, non S. Paul, *p.* 162. 336. 467. Comment les Apoſtres uſoient de leurs femmes, *p.* 109. La femme de S. Pierre eſt martyrizée, *ibid.* L'hiſtoire de la femme adultere manquoit autrefois dans divers exemplaires de S. Jean, *p.* 605.

Feſte gouverneur de Judée en l'an 60, reduit S. Paul à appeller à Neron &c. *p.* 278. Il le fait parler devant Agrippa &c. *p.* 279.

Les *feſtes* ne ſont point des preuves que ce qu'on y celebre ſoit arrivé le meſme jour, *p.* 425. Le lendemain des Myſteres, les Grecs font memoire de ceux qui y ont eu part, *p.* 424. On faiſoit les feſtes des Saints le jour qu'on avoit dedié leurs egliſes, *p.* 477. Spectacles défendus à la feſte des Apoſtres: On y faiſoit des feſtins &c. *p.* 183.

Flagellation ſupplice des eſclaves: Pourquoi J.C. l'a voulu ſouffrir &c. *p.* 37.

Fortunat. V. Stephane.

Foy rare dans les derniers temps, *p.* 5. La folie de la foy eſt heureuſe & ſainte, *p.* 85.

Freres; on appelloit ainſi les proches parens, ſurtout les couſins germains, *p.* 366. Freres de J.C. qui ne croyoient pas en luy, *p.* 367.

Fronton Conſul III. en l'an 100, *p.* 350.

G

Gabelle; d'où vient ce mot, *p.* 645.

Gadara, ville greque de Syrie, *p.* 19.

La *Galatie*; S. Pierre y preſche aux Juifs, *p.* 261, & S. Paul le premier aux Gentils paſſe en 51 &c. *p.* 229. Il écrit d'Epheſe aux Galates vers 55 &c. *p.* 255.

Galeries de Salomon: ce que c'eſtoit, *p.* 129.

La *Galilée*; les villages meſmes y eſtoient tres peuplez, *p.* 418.

L. Junius *Gallio*, nommé d'abord Novat, Proconſul d'Acaïe en 53 &c. *p.* 244. 555.

Gamaliel a inſtruit S. Paul, *p.* 193, & par conſequent auſſi S. Barnabé, *p.* 203. 409, empeſche les Juifs de faire mourir les Apoſtres &c. *p.* 139, eſt cauſe que beaucoup de preſtres ſe convertiſſent, *p.* 140, eſt par conſequent baptiſé par S. Pierre & par S. Jean, *p.* 335.

S. *Gaudence* de Breſſe a eu des reliques de S. Jean Baptiſte, *p.* 103.

Gelaſe Pape, fait baſtir à Rome une egliſe de S. Philippe & de S. Jacque, *p.* 380.

Genesaret, c'eſt le pays de Capharnaüm, ou tout auprés, *p.* 24. 436.

Gennade Diacre, Abbé de Caparet prés d'Emeſe &c. *p.* 205.

Quelques *Gentils* demandent à voir J.C. *p.* 28.

Leur vocation à l'Egliſe a commencé par Corneille, *p.* 159. Ils ſont dechargez du joug de la loy par le Concile de Jeruſalem en 51, *p.* 223.

Les *Geraſeniens* obligent J.C. de les quitter, *p.* 110.

Glaucias interprete de S. Pierre, *p.* 170.

Les *Gnoſtiques* heretiques: S. Paul les combat dans l'epiſtre aux Epheſiens, *p.* 306.

Les *grands* s'occupent peu de ce qui ne regarde que le ſalut, *p.* 23.

Gratus gouverneur de Judée, fait Caïphe grand Pontife, *p.* 14.

La *Grece*; ce que c'eſtoit du temps des Apoſtres, *p.* 549. Les nouveaux Grecs grands amateurs des fables, *p.* 363. 472, honorent comme ſaint un Ceſar qui n'eſt autre que Neron, *p.* 574, ajoutent à la lettre de N. S. à Abgare, *p.* 617.

S. *Gregoire* Thaumaturge eſt inſtruit par la Vierge & par S. Jean l'Evangeliſte, *p.* 70. 354.

S *Gregoire* le grand baſtit à Rome un monaſtere de S. André, & s'y retire &c. *p.* 322, envoie des cheveux de S. Jean Baptiſte au Roy Recarede, *p.* 107, ſouhaite de voir une tunique de S. Jean, *p.* 352. 608, refuſe des reliques de S. Paul à l'Imperatrice &c. *p.* 308. Sa vie écrite par Jean Diacre vers l'an 875, *p.* 608.

Gregoire IX. montre les chefs de S. Pierre & de S. Paul, *p.* 308.

Gratus ſe trompe de vouloir que la ſeconde aux Theſſaloniciens ait eſté écrite ſous Caius, *p.* 556.

H

Les *Hebreux* à qui ſaint Paul écrit ſont les Juifs convertis de la Paleſtine, *p.* 204.

S. *Hegeſippe* auteur eccleſiaſtique du II. ſiecle: Quelle foy l'on doit ajouter à ce qu'il dit, *p.* 628. 629.

Hegeſippe abreviateur de Joſeph, peut avoir vécu vers l'an 400 *p.* 539.

Ste *Helene* fait baſtir une egliſe au lieu d'où J.C. eſt monté au ciel, *p.* 54.

Helvide heretique combat à Rome la pureté de la Vierge, *p.* 71. 624.

L'*Hermerhouſſe* fait dreſſer une ſtatuë de J.C. à Paneade &c. *p.* 20.

Heraclean heretique Valentinien, *p.* 187.

Les *hereſies* ont toutes la vanité pour ſource, *p.* 269.

S. *Herme* diſciple des Apoſtres, *p.* 316.

Ste *Hermione* martyre à Epheſe, p. e. fille de S. Philippe Apoſtre &c. *p.* 386.

Hermopole en Tebaïde: on croit que J.C. enfant y eſt venu &c. *p.* 10.

Herode Roy des Juifs a eſté pere [d'Alexandre,] d'Ariſtobule, d'Antipater, [d'Archelaüs,] d'Herode Antipas, de Philippe le Tetrarque, d'Herode Philippe, *p.* 96. Il reçoit d'Auguſte la Traconite &c. *p.* 433, envoie les Mages à J.C. &c. *p.* 7, fait maſſacrer les Innocens, *p.* 10, meurt peu aprés, *p.* 11.

Herode Antipas eſt fait Tetrarque de Galilée, *p.* 11. 14, enleve Herodiade ſa niece à ſon frere &c. *p.* 96, met en priſon S. Jean qui l'en reprenoit &c. *p.* 97. 98, le fait enfin mourir &c. *p.* 99,

croit qu'il eſt reſſuſcité dans J. C, *p.* 101, veut voir J.C, n'ois ſans le chercher &c. *p.*23. Il le mepriſe & s'en moque à ſa Paſſion, *p.* 36. Il eſt défait par Areras vers 36, & banni à Lion en 39, *p.*100.

Herode Roy de Calcide, frere d'Agrippa &c. *p.*96-101, fait Anſnie grand Pontife vers l'an 47 *p.*568.

Herode. V. Agrippa. Philippe.

Herodiade fille d'Ariſtobule fils du grand Herode, femme d'Herode Philippe, mere de Salomé, quite ſon mari pour epouſer Antipas &c. *p.*96, veut faire mourir S. Jean Batiſte, *p.* 97, & le fait enfin par la danſe de ſa fille &c. *p.*99. Elle ne veut pas que ſon chef ſoit enterré avec le corps &c. *p.*499. Son ambition perd ſon mari & elle avec luy, *p.*100. Euſebe ne dit point qu'elle fuſt fille d'Areras, *p.*402.

S. *Herodion* parent de Saint Paul &c. *p.* 192. 324. 587.

S. *Heſyque* on Eſice l'un des premiers Eveſques d'Eſpagne, *p* 291.

S. *Hippolyte* a écrit ſur l'Apocalypſe, *p.* 341. On le confond avec un *Hippolyte* de Thebes poſterieur à Metaphraſte, *p.* 624.

Le Pape *Hermiſda* envoie à Juſtinien des reliques des Apoſtres, c'eſt à dire des linges &c. *p.* 285.

L'*humilité* doit eſtre ſans baſſeſſe &c. *p.* 273, & accompagnée de confiance, *p.* 84. Rien n'eſt plus neceſſaire à ceux qui gouvernent, *p.* 269. Ne ſe preferer à qui que ce ſoit, *p.* 196. Pour eſtre fortifié de Dieu, il faut ſe reconnoiſtre ſans force, *p.* 112.

Hymenée excommunié par S. Paul en 63, *p.*300, rejette la reſurrection de la chair, *p.*305.

Hyſtaſpe; S. Paul conſeilloit, dit-on, de le lire, *p.*238.

I

Jacque eſt le meſme nom que Jacob, *p.*470.

S. Jacque le Majeur : *V. ſon titre p.*342.

J.C. luy témoigne un amour particulier, *p.*20. Il cede à Saint Jacque le Mineur l'epiſcopat de Jeruſalem, *p.*142. 371. Agrippa le fait mourir en 44 vers Paſque, *p.*166.

S. Jacque le Mineur : *V. ſon titre p.* 365, n'eſtoit point fils de S. Joſeph, *p.* 74. J.C. aprés ſa reſurrection luy communique la ſcience, le deſigne Eveſque de Jeruſalem, *p.*51. Les Apoſtres le choiſiſſent auſſi pour ce ſiege, *p.*327. Il peut y avoir eſté établi le 27 de decembre 33, *p.*142. S. Paul le voit en 37, *p.* 261. S. Pierre luy fait dire la delivrance en 44, *p.* 167. Il appuie en 51 le ſentiment de Saint Pierre dans le Concile de Jeruſalem &c. *p.* 170. 224. Il y reconnoiſt S. Paul & S. Barnabé Apoſtres des nations &c. *p.* 225. Conſeil qu'il donne à S. Paul en 58 &c. *p.*271. Il ne ſe faiſoit point, dit-on, couper les cheveux, *p.* 329. 354. Il n'a point traduit Saint Matthieu en grec, *p.*645. On luy attribuë l'écrit d'un autre *Jacque* ſur ſa naiſſance de la Vierge, *p.*460.

S. *Jacque* de Cyr ſolitaire : S. Jean Batiſte luy apparoiſt &c. *p.* 103.

Jaire obtient la gueriſon de ſa fille, *p.*20.

Jamnia, bourg dans la haute Galilée, *p* 433.

Jaſon parent de S. Paul, *p.* 192. Ce peut eſtre Jaſon de Theſſalonique qui s'expoſa pour Saint Paul &c. *p.* 234. 235. Ce qu'il a fait pour cet Apoſtre, *p.* 552. Il eſt p. e. gentil &c. *p.* 542. 553. Il n'y a point de *Jaſon* de Cypre, *p* 553.

Jaſons Juif Chrétien d'Alexandrie, convertit Papiſque, *p.*235.

Icelie fait celebrer la Purification à Jeruſalem avec des cierges vers 430, *p.*6.

L'*Idumée*, ſoumiſe aux Romains avec Jeruſalem, *p.*13.

S. Jean Batiſte : *V. ſon titre p.* 82; ſa naiſſance annoncée par un Ange, *p.*2, ſa conception honorée par toute l'Egliſe, *p.* 57. J.C. ſe haſte de l'aller ſanctifier &c. *p.*61. Il preſche la penitence & le Meſſie, *p.*123, reconnoiſt J.C. pour l'agneau de Dieu, s'humilie ſous luy &c. *p.* 16. Sur ſa parole S. André ſuit J.C, 317. Il baptize à Ennon &c. *p.* 8, envoie ſes diſciples à J.C, *p.* 22, Antipas croit qu'il eſt reſſuſcité en luy, *p.*23.

S. Jean l'Evangeliſte : *V. ſon titre p.*330, eſt né environ huit ans aprés J.C, *p.* 324. Il eſtoit app. de Bethſaïde, ſimple peſcheur &c. *p.* 325. Il a p.e. ſuivi J.C avant S. Philippe. J.C. l'appelle, le fait Apoſtre &c. *Ibid* luy témoigne un amour particulier, *p.* 20. S. Jean luy prepare la derniere Paſque avec S. Pierre &c. *p.* 112. J. C. luy donne en mourant la Vierge pour mere &c. *p.*98. Il vient voir le tombeau de J.C reſſuſcité &c. *p.* 50. 115, le reconnoiſt le premier ſur la mer de Galilée &c. *p.* 52, J.C. luy communique la ſcience *p.*53. Il aimoit à laiſſer agir S. Pierre & à demeurer dans le ſilence, *p.*130, guerit avec luy un homme perclus de naiſſance &c. *p.* 139, eſt mis pour cela en priſon, fouetté &c. *p.* 131. Il cede le ſiege de Jeruſalem à Saint Jacque le Mineur, *p.*142. 371. Il eſt envoyé aux Samaritains avec S. Pierre pour leur donner le Saint Eſprit, *p.*151. Ils preſchent dans leurs pays, *p.*152, ſe trouvent en 51 au Concile de Jeruſalem &c. *p.* 170. 223. reconnoiſſent S. Paul & S. Barnabé Apoſtre des Gentils, *p* 225. S. Jean n'a point fondé l'Egliſe d'Epheſe, *p.*559. Il depoſe un Preſtre pour avoir fait une fauſſe hiſtoire de S. Paul, *p.* 311. On pretend que l'original de ſon Evangile s'eſt longtemps gardé à Epheſe, *p.*546. On dit qu'il ne mangeoit ni viande ni poiſſon &c. *p.* 329. Il inſtruit dans une viſion S. Gregoire Thaumaturge, *p.*70. Il apparoiſt à Theodoſe en 394 *p.*385.

Jean l'Ancien diſciple de J.C, & p.e. l'un des 70, maiſtre de Papias, *p.* 27.

Jean l'un des principaux des Juifs en l'an 33, *p.* 132, n'eſtoit point fils d'Anne, *p.* 512.

S. Jean Mare couſin de S. Barnabé, *p* 410. S. Paul l'emmene avec luy à Antioche en 44, p. 207. Jean le ſuit en Cypre, *p.* 215, mais le quitte à Perge, *p.* 216. S. Barnabé le mene avec luy en Cypre l'an 51. &c. *p.* 227. Il eſtoit app. à Rome avec S. Paul en 61, *p.* 290. 293. On luy attribue une fauſſe hiſtoire de S. Barnabé, *p.* 412. 656.

Jean fils du Pontiſe Ananie eſt fait gouverneur de l'Acrabatene en 66, *p.* 512.

S. Jean martyr à Rome confondu app. avec S. Jean Batiſte, *p.* 504.

S. Jean martyr à Alexandrie avec S. Cyr. Son chef eſt p. e. à S. Jean d'Angeli, *ibid.*

S. Jean Chryſoſtome aimoit particulierement S. Paul, *p.* 310, euſt voulu aller à Rome pour voir ſes chaines, *p.* 309. On doute de la preface ſur la premiere aux Coriothiens, *p.* 558. Son commentaire ſur las Actes eſt nn peu obſcur, *p.* 513. Il s'arreſte peu aux difficultez hiſtoriques, *p.* 619.

Jean Abbé de Paleſtine au VI. ſiecle, viſite le tombeau de l'Apoſtre S. Jean, *p.* 350.

S. Jean de Damas facile à recevoir les hiſtoires, *p.* 470.

Jean de Nicée auteur fabuleux, *p.* 418. 429.

S. Jerome; on luy ſuppoſe une fauſſe lettre ſur l'Aſſomption, *p* 469. Il o'eſt pas toujours exact dans l'hiſtoire, *p.* 529.

Jeruſalem, ſoumiſe aux Romains depuis l'an 6 de l'ere commune, *p.* 13. Sa ruine predite à Rome par les Apoſtres, *p.* 176, attribuée à la mort de S. Jacque le Mineur, *p.* 380. L. Egliſe de Jeruſalem prenoit ſoin des autres, *p.* 375, dont elle eſtoit la mere, *p.* 372. Elle eſtoit comme un ciel dans ſon origine, *ibid.*

Noſtre Seigneur *JESUS CHRIST* : V. ſon titre *p.* 1, eſt venu pour la ruine des uns & la reſurrection des autres, *p* 63 Il eſt occupé dans le Temple aux affaires de ſon Pere &c. *p.* 64. Il ne le faut point chercher en paſſant, *p.* 72. Pourquoi il ſemble refuſer la Vierge aux noces de Cana, *p* 65. Il l'établit à Capharnaüm, *p.* 66. Il ne connoiſt ni mere ni frere que ceux qui pratiquent ſa parole, *p.* 67. S. H a écrit à Abgare Roy d'Edeſſe, *p.* 362 615 616. S'il luy a envoyé ſon image, *p.* 363. On croit qu'il a eſté avant ſa mort à Emmaüs, s'y eſt lavé les piez &c. *p.* 368. Pourquoi il a aimé particulierement Saint Jean l'Evangeliſte, *p.* 331. En mourant il le donne pour fils à la Vierge, *p.* 68. Il apparoiſt à Saint Jacque le Mineur, luy donne le ſoin de l'Egliſe de Jeruſalem, *p.* 371. Il apparoiſt à S. Paul, & le convertit &c. *p* 196 Il vient pour eſtre crucifié à Rome avec S Pierre &c. *p.* 178. Les Juifs dans leur Talmud l'appellent le charpentier, *p.* 375.

Jeſus le Juſte Chrétien Juif, eſtoit à Rome avec S. Paul en 62, *p.* 293.

Jeſus fils d'Ananus commence à la fin de 62. à plenrer la ruine de Jeruſalem, *p.* 571.

Le *jeûne* du mécredi commun dans l'Egliſe, *p* 29. Celui du ſamedi à Rome, *p.* 177. Ce qu'on dit de leur origine, *p.* 29 177. Il y en avoit un avant Noel, *p.* 419.

Jeuneſſe dans les anciens eſt l'age viril *p.* 542.

S. Ignace a eſté diſciple de l'Apoſtre S. Jean, *p.* 354. Il eſt fait Eveſque d'Antioche par Saint Pierre p. e en 42, *p* 163. Il ſouhaite d'aborder à Rome comme S. Paul &c. *p.* 285.

S. Ildephonſe Eveſque de Tolede : on croit que le traité de la Virginité n'eſt point de luy, *p.* 469.

L' *Illyrie* ce qo'elle comprenoit dans le I. & dans le IV. ſiecle, *p* 550. S. Paul y a app. preſché vers l'an 49, *p.* 549.

Images; Si J.C. a envoyé la ſienne à Abgare, *p.* 363. Peintures de J. C, de S. Pierre, & de S. Paul ſur les murailles, *p.* 586. On envoie à Pulquerie un tableau de la Vierge, fait, dit-on, par S. Luc, *p.* 70. Les vraies images des Saints ſont l'idée que nous devons avoir de leurs vertus, *ib.*

L'*inceſtueux* de Corinthe, *p.* 256. 258. Saint Paul luy pardonne à la priere des Corinthiens, *p.* 161.

S. *Indalece* l'un des premiers Eveſques d'Eſpagne, *p.* 191.

Les *Indes*, terme fort vague parmi les anciens, *p.* 357. 387. 642.

Les *Innocens* maſſacrez à Bethléem pour J.C. &c. *p.* 10. 432.

Innocens Preſtre baſtit nne egliſe de S. Jean Batiſte ſur la montagne des Olives vers l'an 400, *p* 103.

S. *Joachim*; on n'en ſçait rien, *p.* 57. 459. On en dit bien des choſes incertaines, *p.* 460, fondées ſur un faux Jacque, *ibid.* Les Manichéens le font Preſtre de la loy, *p.* 457. Quelques uns croient que c'eſt Heli appellé pere de Joſeph par S. Luc, *p.* 478.

Jonathas fils d'Anne eſt envoyé priſonnier à Rome en 52 &c. *p.* 569.

Joſé ou *Joſeph* frere de S. Jacque le Mineur, *p.* 366, croit en J.C. peu avant ſa Paſſion, & devient eminent en vertu, *p* 367. Ce n'eſt point Joſeph Barſabas, *p.* 508.

Joſeph. V. S. Barnabé. Barſabas. Caïphe.

S. JOSEPH : *V. ſon titre p.* 73, charpentier, epoux de la Ste Vierge, *p.* 2, n'eſtoit point pere de S. Jacque le Mineur, *p.* 366. 624. Il peut avoir eſpouſé la Vierge comme ſon parent, *p.* 458 On pretend qu'il eſtoit déja fort agé, *p.* 464. On ignore s'il ſavoit qu'elle vouloit garder ſa virginité, *p* 59. Un Ange luy apprend qu'elle avoit

conceu du Saint Eſprit, *p.* 62. Il vs avec elle à Bethléem &c *p.* 3y retourna da Jeruſalem aprés la Purification, *p.* 6 9 mene J.C. en Egypte, *p.* 9, le ramene d'Egypte à Nazaret, *p.* 11, le trouve dans la Temple parmi les docteurs, *p.* 12. Il alloit tous les ans faire Paſque à Jeruſalem, *p.* 11.

S. Joseph d'Arimathie : *V. ſon titre p.* 80, met dans ſon tombeau le corps de J. C, *p.* 48.

Joſeph l'hiſtorien va à Rome vers 63 ou 64 &c. *p.* 567. Il ſemble qu'on ait oſté quelque choſe de ſon texte ſur Saint Jacque le Mineur, *p.* 380.

Joſeph, auteur d'une méchante hiſtoire de S. Barthelemi avant la fin du IX. ſiecle, *p.* 643.

Saint *Irenée* n'a point fait de commentaire ſur l'Apocalypſe *p.* 605.

Irie en Galice; le ſiege epiſcopal en eſt transferé à Compoſtelle vers l'an 800, *p.* 329.

La bienheureuſe *Iſabelle* ſœur de S. Louis: on luy donne un faux chef de S. Paul &c. *p.* 309.

S. *Iſidore* de Peluſe reçoit les faux actes de S. Pierre, *p.* 288.

S. *Iſidore* de Seville: l'écrit ſur les Saints n'eſt point de luy. *p.* 506. 639.

Iſmael grand Pontife en l'an 60, *p.* 568, demande la condamnation de S. Paul, *p.* 278.

L'*Iturée* ſoumiſe à Ptolemée, Lyſanias &c. *p.* 431.

Judas Iſcariot eſt fait Apoſtre, *p.* 21, promet de livrer J.C aux Juifs, *p.* 29, reçoit ſon Corps &c. *Ib.* le trahit par un baiſer &c. *p.* 31, ſe pend de deſeſpoir &c. *p.* 33, & p.e. des le jour meſme &c. *p.* 445.

Judas loge S. Paul à Damas, *p.* 199.

Jude V. Barſabas.

S. Jude Apoſtre: *V ſon titre p.* 401, eſtoit frere de S. Jacque le Mineur, *p.* 366, n'a point eſté envoyé à Abgare par S. Thomas, *p.* 614. 617.

Les *Juifs* apprenoient tous un métier, *p.* 193, changeoient ſouvent leurs noms pour les rendre latins ou grecs, *p.* 241, eſtoient accoutumez à mener des femmes avec eux, *p.* 467, payoient chacun deux dragmes par an pour le Temple, *p.* 507 Ils ſe troublent en apprenant la naiſſance du Meſſie, *p.* 7. Aprés l'avoir fait mourir, ils haïſſent & perſecutent les Chrétiens, *p.* 146, les maudiſſent, les calomnient partout, *p.* 147, les contraignent de ſortir de Jeruſalem aprés la mort de S. Eſtienne, *p.* 194. Ils veulent tuer S. Paul à Damas, *p.* 202, & à Jeruſalem en l'an 37, *p.* 204 Ils excitent des ſeditions contre luy à Theſſalonique, *p.* 234, & à Berée, *p.* 235. Ils ſont chaſſez de Rome par Claude en 49 ou en 52, *p.* 324. Ils veulent encore aſſaſſiner S. Paul en 58, *p.* 272. 275. 278. Ils perſecutoient moins les Chrétiens circoncis que les autres, *p.* 254. Ils reverſoient meſme S. Jacque le Mineur, *p.* 374. & aiment mieux neanmoins voir mourir un homme que le laiſſer guerir par luy, *p.* 375. Ils avoient l'Evangile de S. Jean traduit en hebreu, *p.* 346.

Jule centenier mene S. Paul à Rome, & le traite bien, *p.* 281, ſauve tous les priſonniers à cauſe de luy, *p.* 283, le remet à Burrhus, *p.* 286.

S. *Julien* Eveſque de Tolede vers 691. On luy attribuë un faux écrit, *p.* 596.

Juliople : la ville de Tarſe prend ce nom, *p.* 192.

S. *Junias* parent de S. Paul &c. *Ibid.* peut eſtre l'un des 70 Diſciples, *p.* 27, à moins que ce ne ſoit une Sainte &c. *p.* 315.

Juriſdictions differentes aiſément accordées par la charité, *p.* 337.

Juſte. V. Barſabas. Jeſus.

Juſte 3e Eveſque de Jeruſalem n'eſt point Barſabas, *p.* 508.

T. *Juſtus* loge Saint Paul à Corinthe vers 53. *p.* 242, n'eſtoit point circoncis, *p.* 557. Ce n'eſt point Tite a qui S. Paul écrit, *Ibid.*

La *juſtice* dans l'Ecriture comprend toutes les vertus, *p.* 73. C'eſt ainſi que le titre de Juſte a eſté donné à S. Joſeph, *Ibid* & à S. Jacque le Mineur, *p.* 370 374.

S. *Juſtin* n'a point commenté l'Apocalypſe, *p.* 605.

L'Empereur *Juſtin* II. baſtit une egliſe de S. Jean Batiſte à Conſtantinople, *p.* 107, & une de S. Jacque le Mineur, *p.* 380. 424.

S *Juſtine* vierge invoque la Mere de Dieu contre des magiciens &c. *p.* 71.

Juſtinien fait baſtir à Conſtantinople en 519. une egliſe de S. Pierre & de S. Paul &c. *p.* 284. S'il a établi la feſte de la Purification, *p.* 425.

Juvenal Eveſque de Jeruſalem : s'il a envoyé le tombeau de la Vierge à Marcien &c. *p.* 468. Il eſtoit capable de faire de fauſſes hiſtoires & de fauſſes pieces, *p.* 470. 472. Il peut eſtre auteur de la liturgie de S. Jacque, *p.* 635.

L.

Lælius. V. Balbus.

Lame d'or portée ſur la front par l'Apoſtre S. Jean *p.* 354, par S. Jacque le Mineur, & par S. Marc, *p.* 372.

Don des *langues* commun dans le commencement de l'Egliſe, *p.* 121.

Ceux de *Laodicée* en Phrygie écrivent à Saint Paul &c. *p.* 292. 293. S Paul ne leur a point écrit, *p.* 293. 576.

Les *larmes* ne doivent eſtre employées que pour nos pechez ou pour ceux des autres, *p.* 41.

C. Cæcina *Largus* Conſul en l'an 42, *p.* 162.

Le bon *Larron* eſt converti à la croix &c. *p.* 42.

Lazare eſt reſſuſcité par J.C. à Bethanie en l'an 33 &c. *p.* 28.

Lebbée ſurnom de S. Jude, *p.* 401.

Leonide fait de faux actes de Saint André, *p.* 590.

Leonce, *Leuce*, ou Loce Carin, ſuppoſé beaucoup de pieces à S. Jean & à d'autres Apoſtres, *p.* 354. 355. 360. 590. 592.

Levi, autre nom de S. Matthieu, *p.* 389.

Libre arbitre. Les Chrétiens eſtoient accuſez de le ruiner pour établir la puiſſance de Dieu, *p.* 148.

La *lieuë* comprend 2500 pas, *p.* 569, ou 20 ſtades, *p.* 572.

Limyre en Lycie à une lieuë de la mer, *Ibid.*

S. *Lin* ſuccede à S. Pierre en 66, *p.* 184. On luy attribuë de fauſſes hiſtoires de S. Pierre & de S. Paul, *p.* 189. 312 583.

Lipare iſle prés de la Sicile on pretendoit vers 580 y avoir le corps de S. Barthelemi, *p.* 387.

Liturgies fauſſement attribuées aux Apoſtres, *p.* 188. 355. 382. 392.

Livres, écrits : Les premiers Chrétiens aimoient mieux pratiquer les vertus que d'en écrire, *p.* 345. Un Preſtre depoſé pour avoir écrit une fauſſe hiſtoire de S. Paul, *p.* 337. Livres de magie brulez, *p.* 252.

S. *Longin* martyr prés de Tyanes, peut-eſtre le centenier qui aſſiſta à la mort de J. C, *p.* 47. Ses actes ſont ſans autorité, *p.* 453.

Longin converti, dit-on, par S. Paul, *p.* 583.

La *Loy* : Les Gentils ſont dechargez par le Concile des Apoſtres d'en obſerver les ceremonies, *p.* 124, regardées non comme mauvaiſes, mais comme n'eſtant plus neceſſaires, *p.* 228. S. Paul les obſerve ou les omet ſelon l'utilité des autres, *p.* 246. S. Jean en tolere l'uſage, *p.* 336. S. Jacque les obſervoit avec toute l'Egliſe de Jeruſalem, *p.* 576, mais non dans l'eſprit des Juifs, *p.* 126.

S. *Luc* peut eſtre Lucios parent de S. Paul, *p.* 192. 542. C'eſt luy, dit on, qui alloit à Emmaüs avec Cleophas, *p.* 368. On croit qu'il ſe joignit à S. Paul à Troade vers l'an 51, *p.* 229, & que S. Paul l'envoya à Corinthe en 57, *p.* 263. 565. Il l'accompagne l'an 58. à Philippes, *p.* 267, & à Jeruſalem, *p.* 268, & à Rome en 60-63, *p.* 280. 290. 294. On luy attribuë la compoſition ou la traduction de l'epiſtre aux Hebreux, *p.* 296. Son Evangile eſt quelquefois attribué à Saint Paul, *p.* 311. Il reſtoit ſeul auprés de luy en 65, *p.* 305. fait, dit-on, un tableau de la Vierge, *p.* 70. Son corps eſt porté à Conſtantinople le 3e de mars 357 &c. *p.* 310.

S. *Luce* de Cyrene, prophete &c. *p.* 409, p.e. l'un des 70 Diſciples, *p.* 27, impoſe les mains à S. Paul en 44 &c. *p.* 207.

Lucien parle p. e. de S. Paul, *p.* 210.

Feſtes des *Lumieres*, c'eſt l'Epiphanie, *p.* 14

Lydde ou Dioſpolis : S. Pierre y guerit Enée *p.* 253.

S.te *Lydie* eſt convertie à Philippes en 52 &c. *p.* 230. 232.

Lyſanias eſt fait Roy de l'Iturée par M Antoine &c *p.* 432.

Lyſanias Tetrarque de l'Abilene pouvoit eſtre ſon petit-fils, *p.* 433.

Claude *Lyſias* Tribun, delivre Saint Paul des mains des Juifs &c *p.* 272.

Lyſimaque. V. Alexandre.

Lyſtre, ville de Lycaonia : on y veoit adorer S. Paul, & puis on le lapide, *p.* 219. S. Paul n'y aborde point, *p.* 571.

M

LA *Macedoine*. Dieu y envoie preſcher S. Paul vers l an 52, *p.* 229.

S. Marie *Madeleine* aſſiſte au pié de la croix &c. *p.* 49, voit la premiere J. C. reſſuſcité &c. *Ibid.* Elle ſuit S Jean, & meurt à Epheſe, *p.* 336. Ses reliques ont eſté fort celebres à Vezelay, *p.* 469.

Les *Mages* vienneot adorer J.C. à Bethléem &c *p.* 7, preſchent app. la foy dans la Perſe, & y ſont p.e. batizez par Saior Thomas, *p.* 9. 613. Diverſes remarques ſur leur hiſtoire, *p.* 426.

Malc eſclave de Caiphe : S. Pierra luy coupe l'oreille, *p.* 114.

Malc Preſtre d'Emeſe puni pour o'avoir pas aſſez reſpecté le chef de Saint Jean Batiſte &c. *p.* 106, eſt gueri huit mois aprés, *p.* 107.

Malte ; S. Paul y aborda, *p.* 537, y eſt bien receu &c. & y convertit pluſieurs perſonnes, *p.* 284. 285. Depuis cela les ſerpens y ſont ſans venin, *p.* 284.

Manahen prophete &c. *p.* 409, p.e. l'un des 70. Diſciples, *p.* 27, impoſe les mains à S. Paul en 44 &c. *p.* 207.

Les *Manichéens* battizoient avec de l'huile, *p.* 360.

Maqueronte, chaſteau de Judée : S Jean y eſt empriſonné & decapiré, *p.* 96. 99.

Marc. V. S. Jean Marc.

S *Marc* diſciple & interprete de S. Pierre, le ſoit à Rome, *p.* 169, l'aide à compoſer ſa premiere epiſtre, *Ib.* écrit l'Evangile à Rome vers l'an 45 &c. *Ib.* 647, eſt envoyé preſcher en Egypte l'an 49, *Ib.* y ayant p.e. eſté deſtiné dés l'an 36, *p.* 396.

Marcel diſciple, dit-on, de S. Pierre : on luy attribuë une fauſſe hiſtoire, *p.* 189. 539.

S. *Marcel* & S. Apulée martyrs : on n'en ſçait rien, *Ibid.*

Eprius *Marcellus* Proconſul de Cypre ſous Veſpaſien, *p.* 548.

Marcel Preſtre & Abbé prés d'Emeſe, trouve en 453 le chef de Saint Jean Batiſte &c. *p.* 104. L'hiſtoire qu'il en écrit doit paſſer pour aſſurée, *p.* 498.

Marcelline heretique adore les images de J.C, d'Homere &c. *p.* 312.

Les *Mardes* peuples d'Hircanie, *p.* 613.
Les *Marges* peuples de la Mede, *p.* 612. 613.
Ste *Mariamne* ou Marie, qu'on fait ſœur de S. Philippe Apoſtre, *p.* 386.
La Ste Vierge MARIE Mere de Dieu : *V. ſon titre p.* 56, conſacre à Dieu ſa virginité &c. *p.* 23, epouſe neanmoins S. Joſeph, *p.* 74. Dés qu'elle a conçu J.C, elle viſite Ste Elizabet &c. *p.* 61. Elle ſouffre les ſoupçons de S. Joſeph ſans rien dire, *p.* 76. Elle ſe met encore au rang des vierges, fable, *p.* 485. Elle enfante J.C. à Bethléem, &c. *p.* 94. Le 40e jour elle le porte au Temple &c. *p.* 52. le cherche & le trouve dans le Temple &c. *p.* 12. S. Jean devenu ſon fils à la croix en prend toujours ſoin, *p.* 333. Elle attend le Saint Eſprit avec les Apoſtres, *p.* 118. Elle s'apparoiſt à S. Gregoire Thaumaturge, *p.* 354. Son egliſe à Epheſe eſtoit la cathedrale en 431, *p.* 350. On n'a jamais ſouffert qu'on douraſt de ſa virginité, *p.* 624.
Ste *Marie* de Cleophas : ce qu'on en ſçait, *p.* 367. Elle a epouſé mariée à Alphée, puis à Cleopha, *p.* 622. Elle eſtoit propre ſœur de la Vierge ſelon les Peres, *p.* 457. 458. 622, mere de S. Jacque le Mineur &c. *p.* 365. 622, de S. Jude, de S. Simeon &c. *p.* 622. Elle aſſiſte à la croix &c. *p.* 49. Ses reliques à Veroli en Provence, incertaines, *p.* 625.
Ste *Marie* Madeleine. V. Madeleine.
Marie mere de Jean Marc : les Apoſtres ſe retirent p.e. chez elle aprés l'Aſcenſion, *p.* 118. 444. Les Chrétiens y prient pour S. Pierre en 44, *p.* 167.
Marie femme Chrétienne à Rome en 58. *p.* 314.
Marie qu'on fait ſœur de S. Jacque le Mineur, *p.* 366.
S. *Martin*, la Vierge luy apparoiſt, *p.* 71.
S. *Martinien*. V. S. Proceſſe.
Les *Martyrs* apprennent de J.C. à tout ſouffrir, *p.* 38. Ils n'ont pas eſté inſenſibles aux tourmens, *p.* 222. D'où procedoit leur generoſité, *p.* 328. Le martyre ſupplée au defaut des Sacremens, *Ibid.* Quelques uns ſont martyrs de volonté ſans rien ſouffrir, *p.* 339. On donnoit d'abord ce titre à tous ceux qui avoient ſouffert pour J.C. ſans en mourir, *p.* 405.
Matthias grand Pontife ſous Herode, ne peut faire ſa fonction, *p.* 434.
S. MATTHIAS : *V. ſon titre p.* 406, peut avoir aſſiſté aux noces de Cana, *p.* 17, & avoir eſté l'un des 72 Diſciples, *p.* 26. Il eſt fait Apoſtre aprés l'Aſcenſion en la place de Judas &c. *p.* 119. Ce n'eſt point Zachée, *p.* 437.
S. *Matthias* Ev. de Jeruſalem vers 120 : ſon corps eſt p.e. à Rome, *p.* 408.
S. MATTHIEU : *V. ſon titre p.* 389, ne s'attache pas toujours à l'ordre du temps, *p.* 409. On luy ſuppoſe un écrit ſur la naiſſance de la Vierge, *p.* 460.
S. *Maxime* Ev. de Riés vers 440. S. Pierre & S. André luy apparoiſſent, *p.* 323.
Maximille femme d'Egée Proconſul d'Acaïe, *p.* 592. 503.
Mejiſte convertit dit-on par S. Paul, *p.* 583.
S. *Meliton* a écrit ſur l'Apocalypſe, *p.* 341. On luy ſuppoſe un méchant livre ſur la mort de la Vierge, *p.* 469.
Mellite fait une fauſſe hiſtoire de Saint Jean l'Evangeliſte, *p.* 355.
Meride en Eſpagne : ſa metropole transferée à Compoſtelle en 1124, *p.* 339.
Metaphraſte fait profeſſion de ſuivre un auteur mot à mot, parle en ſon nom, & l'altere, *p.* 502.
Milan : on dit ſans preuve que S. Barnabé y a preſché, *p.* 657.
Les *Miracles* ne ſe doivent point attendre ſans neceſſité, *p.* 300, & ils ne ſont point pour nous ſervir d'amuſement *p.* 22. Ceux qui les demandent par curioſité en ſont indignes, *p.* 36. Ils ne ſervent *point à ceux qui ne les voient* que des yeux du corps, *p.* 92. Ils les faut croire quand ils ſont bien autoriſez, *p.* 644.
Mnaſon de Cypre ancien diſciple, & p.e. l'un des 70, *p.* 27, ne s'appelloit point Jaſon. *p.* 553.
Modeſte inſeparable de la virginité, *p.* 64.
La *mort* : comment y courir, comment la fuir, *p.* 175. Les Saints meurent avec repugnance, & neanmoins avec joie &c. *p.* 280. Qui ne craint point la mort, ne peut rien craindre, *p.* 36.
Myre en Lycie : S. Paul y aborde en l'an 60, *p.* 572.

N

Narciſſe dont parle Saint Paul ; quel il eſt, *p.* 315. 587.
Nathanaël amené à J.C. par S. Philippe &c. *p.* 16. 17. 384. Quelques uns le font compagnon de Cleophas à Emmaüs, *p.* 368. Ce n'eſt point S. Barthelemi, *p.* 642.
Nazaréens : leurs vœux &c. *p.* 245. D'autres faiſoient quelquefois les frais de leur ſacrifice *p.* 272. S. Jacque le Mineur obſerve leurs regles, *p.* 373. Les Juifs donnent aux Chrétiens le nom de Nazaréens, *p.* 276, ſous lequel ils les maudiſſoient, *p.* 146. Les *Nazaréens* heretiques : leur Evangile eſt different de celui de S. Matthieu, *p.* 395. 646.
Nazaret nommé auſſi le bourg de *Nazareth*, *p.* 24.
Nerée diſciple des Apoſtres, *p.* 316.
S. *Nerée* & S. Achillée : on met leur martyre ſous Trajan, *Ibid.* Leurs actes ſont ſans autorité, *p.* 180.
Neron s'irrite des predications de S. Pierre & de S. Paul, *p.* 176, de ce qu'ils font tomber Simon

le magicien, Ibid. de ce que S. Paul convertit ſa concubine & ſon echanſon, p. 302. Il fait mourir ces deux Apoſtres, p. 529.

L' Empereur *Nerva* rappelle S. Jean de ſon exil en 96 p 341.

Les *Neſtoriens* ne veulent pas qu'on appelle la Vierge Mere de Dieu p. 72.

Nexocarida fait de faux actes de S. André, p. 590.

S *Nicanor* l'un des ſept premiers Diacres, p. 141.

Nicet eſt fait, dit-on, Eveſque d'Amaſée par S. Pierre, p. 161.

Nicetas de Paphlagonie fait un eloge de Saint Barrhelemi vers l'en 900, p. 643.

Nicodeme neveu de Gamaliel, p. 335, vient la nuit chercher J.C, p. 17, aide à l'enſevelir, p. 48. 81, eſt banni par les Joifs, p. 146, & p.e battizé per S. Pierre & par S. Jean, *Ibid.*

Nicolas l'un des ſept premiers Diacres, p. 141. Les *Nicolaites* combatus dans la ſeconde epiſtre de S. Pierre, p. 174, & dans l'Evangile de S. Jean, p. 345.

Novat V. Gallio.

S. *Nymphas* a Laodicée en Phrygie, loué par S. Paul, p. 293.

O

Obeiſſance enſeignée à toutes ſortes de perſonnes par J.C. en faor, p. 12. Elle ne ſe doit à perſonne au preiudice de la loy de Dieu, p. 133. 139. 595. Obeïr à Dieu, meſme lorſqu' on ne ſçait pas la raiſon de ce qu'il commande, p. 229.

Oblias ou Ophlias, ſurnom donné à S. Jacque le Mineur, p. 370. 626.

Les *œconomes* qui diſpenſoient le bien de l'Egliſe, eſtoient Preſtres en Orient, Diacres en Occident, p. 513.

S. *Olympas* ou *Olympiade* diſciple des Apoſtres, p. 316.

S. *Oneſime* eſclave de Philemon, eſt converti per S. Paul en 61 &c. p. 289, envoyé par luy à Coloſſes l'an 62, p. 293. 575, mais il n'a point porté la ſeconde aux Theſſaloniciens, p. 556. Il a p. e. eſté Eveſque de Berée en Macedoine &c. p. 294. 576. On luy attribuë des eſtres de Sainte Xanthippe, p. 580. Ce n'eſt pas *Oneſime* Eveſque d'Epheſe en 107, p. 576, ni app. S. *Oneſime* martyr à Pouzoles, p. 577.

Ophlias. V. Oblias.

Oratoires des Joifs & des Samaritains, p. 230.

L'*Ordination* a'eſt toujours faite evec le jeûne & la priere, p. 141. 207. 220.

L'*ordre*: Dieu en aime la beauté, p. 60. L'ordre de l'Egliſe peut beaucoup pour la converſion des ames, p. 142.

L'*orgueil*: J.C naiſt dans l'humiliation pour le guerir, p. 2. Saint Paul craint de ſe perdre par l'orgueil &c. p. 213. La ſingularité nous y expoſe, p. 214.

Oroſe n'eſt pas ſeur pour la chronologie, p. 530.

P

LE P. *Pagi* met mal la naiſſance de J.C. en l'an 748 de Rome, p. 421.

Pallade affranchi de Claude ſauve Felix ſon frere pourſuivi par les Juifs. p. 277.

Le Dieu *Pan*: on crie ſous Tibere qu'il eſt mort, p. 47.

S. *Pancrace* martyr celebre en Sicile &c. p. 190

Panéade. V. Ceſarée.

S. *Pantene* trouve dans les Indes l'Evangile hebreu de S. Matthieu, p. 304.

Saint *Papias* Eveſque d'Hieraple, diſciple de l'Apoſtre S. Jean, p. 354, ſe ſert de l'Evangile des Nazaréens, p. 395.

Papiſque Juif eſt converti par Jaſon, p. 235.

Paradis où S. Paul fut ravi, p. 209.

S. *Parmenas* l'un des ſept premiers Diacres, p. 141.

Les *Parthes*: S. Jean peut leur avoir preſché, p. 336

Paſque celebrée le 14 de la lune par S. Jean, *Ibid.* S. Pierre & S. Paul peuvent y avoir obſervé le dimanche, p. 538.

Paſſienus. V. Rufus.

Paſteurs: ce qui leur eſt le plus neceſſaire eſt d'aimer uniquement J. C, p. 116. Ils trouvent tous leurs devoirs dans les lettres à Timothée & à Tite, p. 299.

Patmos, l'une des isles Sporades &c. p. 339.

Patres, ville d'Acaïe: S. André y eſt crucifié, p. 320.

S. *Patrobe* diſciple des Apoſtres, p. 316.

S. PAUL: *V. ſon titre* p. 192, eſt converti en perſecutant l'Egliſe l'an 34 ou 35. p. 144. vient voir S. Pierre en 37, p. 161. S. Barnabé le laiſſe toujours parler &c. p. 411. Il expoſe en 51 ſa doctrine à S. Pierre, S. Jean, & S. Jacque &c. p. 376, & eſt reconnu par eux Apoſtre des nations &c. p. 170. Il reprend S. Pierre à Antioche &c. p. 171, preſche le premier à Corinthe, p. 527. S. Pierre loue ſes lettres, marque p.e. celle aux Hebreux, p. 175. Dieu luy revele qu'il mourra à Rome, & il y court &c. *Ibid.* Il irrite Neron en preſchant la pieté & la chaſteté, p. 176, & en faiſant tomber Simon, *Ibid.* On pretend qu'il a établi Paſque au dimanche, p. 188. 538, qu'il a envoyé ſept Eveſques en Eſpagne, p. 191, qu'il ſut fouetté avant que d'eſtre decapité, p. 180. Son corps eſtoit ſur le chemin d'Oſtie vers 212 &c. p. 180. Son tombeau tres reveré à Rome &c. p. 182. On le peignoit avec J. C, p. 186.

Sergius *Paulus* Proconſul de Cypre eſt converti par S. Paul en 44. ou 45, p. 213.

Saint

S. *Paul* premier Eveſque de Narbone, a vécu en 250, *p.* 216.

S.te *Paule* viſite le tombeau de S. Jean Battiſte à Sebaſte vers 386, *p.* 102.

S. *Paulin* met des cendres de S. Jean Battiſte ſous l'autel de S. Felix à Nole, *p.* 103, alloit tous les ans à Rome à la S. Pierre, *p.* 183. Son corps eſt à Rome dans l'egliſe de S. Barthelemi, *p.* 389.

Pauvres : J. C. en eſt la gloire, *p.* 2.

Pearſon fait Heracleon trop ancien, *p.* 187, met le Concile de Jeruſalem deux ans trop tuſt, *p.* 549.

Peché : nul n'en eſt exemt, *p.* 100. En y perſeverant on s'accoutume à le commettre avec plus de hardieſſe &c. *p.* 130.

Pelade port de Buthrote en Epire, *p.* 47.

La *penitence* de S. Jean confond noſtre laſcheté, *p.* 89. Exterieur de penitence attire les hommes, *p.* 90. Grand exemple de penitence dans S. Pierre, *p.* 115, & dans le voleur converti par S. Jean, *p.* 344. S. Pierre en la propoſant à Simon, condamne les heretiques qui l'on niée, *p.* 152. Les penitens n'eſtoient point admis à l'état eccleſiaſtique, *p.* 605.

La *Pentecoſte* on ne trouve point qu'elle duraſt plus d'un jour parmi les Juifs, *p.* 567.

La *Perée*, partie de la Judée audelà du Jourdain, *p.* 89.

S *Peregrin* Confeſſeur en Sicile, *p.* 190.

Les *Peres* de l'Egliſe : on ne doit point dire qu'ils ſe trompent ſans des preuves conſiderables, *p.* 646.

Perſecution de l'Egliſe aprés la mort de S. Eſtienne, *p.* 194. Elle fait porter l'Evangile en divers endroits, *p.* 243. J. C. nous apprend à l'eviter quand on le peut, ſans tenter Dieu, *p.* 202. 203. Tous les membres de l'Egliſe ſouffrent quand un ſeul ſouffre, *p.* 197.

Perſide travaille beaucoup pour l'Evangile, *p.* 316.

S.te *Petronille* vierge à Rome : ce qu'on en dit, *p.* 189.

Pharifiens ſcrupuleux dans les petites choſes, manquent aux plus grandes, *p.* 34, mepriſent le batteſme & la predication de S. Jean, *p.* 91. 94, des plus ſeveres des Juifs, mais les plus ſuperbes, *p.* 193. Ils croyoient la reſurrection, & ſur cela ſont pour S. Paul, *p.* 275.

S.te *Phebé* nn Phebé Diaconiſſe de Cenchrée, loge Saint Paul, *p.* 244. Elle porte app. en 58. l'epiſtre aux Romains où elle eſt fort louée &c. *p.* 266.

Phenice, port en Candie &c. *p.* 282.

S. *Philemon* habitant de Coloſſes, eſt volé par Oneſime ſon eſclave &c. *p.* 289. Sa vertu &c. *p.* 290. Les Grecs en diſent bien des choſes, *p.* 574.

Philer rejette la reſurrection du corps, *p.* 305.

Philippe fils du grand Herode & de Cleopatre de Jeruſalem, *p.* 96, eſt fait Tetrarque de l'Iturée, *p.* 11. 14 433, fait du bourg de Bethſaïde la ville de Julie, *p.* 108. Il n'a point eſté marié d'Herodiade, mais de Salomé ſa fille, *p.* 101. 492.

Herode *Philippe* fils auſſi du grand Herode & de Mariamne, epouſe Herodiade ſa niece, & en a Salomé : Antipas ſon frere luy enleve Herodiade &c. *p.* 96. 492.

Saint PHILIPPE Apoſtre : *V. ſon titre p.* 383, appellé par J. C, luy amene Nathanael, *p.* 16. 110, peut s'eſtre trouvé aux noce de Cana, *p.* 171. Il aſſiſte Theodoſe contre Eugene, *p.* 354. Gelaſe commence une egliſe de ſon nom, *p.* 370. On pretend avoir ſon corps à Rome & à Toulouſe, *p.* 381.

S. *Philippe*, l'un des ſept premiers Diacres, *p.* 141, preſche la foy à Samarie en 34, & y batize &c. *p.* 151, mais n'y peut pas donner le S. Eſprit, *Ibid.* S. Paul loge chez luy à Ceſarée l'an 58. *p.* 270.

Philippe Abbé à Jeruſalem en 362, envoie à S. Athanaſe des reliques de Saint Jean Batiſte *p.* 102. 203.

Philippes, colonie en Macedoine : S. Paul y preſche en 52 &c. *p.* 230. Dieu fait la grace aux Philippiens de ſouffrir pour luy, *p.* 232. Ils aſſiſtent ſouvent S. Paul, *p.* 233, luy envoient Epiphrodite leur Eveſque en 61 &c. *p.* 287, Saint Paul leur écrit en 62 &c *p.* 288.

S *Philologue* diſciple des Apoſtres, *p.* 316.

Philon connoiſt p.e. S. Pierre à Rome, *p.* 162.

Phlegon diſciple des Apoſtres, *p.* 316.

Phlegon l'hiſtorien parle app. des tenebres arrivées à la mort de J. C, *p.* 449.

Phebé. V. Phebé.

S.te *Photine* : les Grecs croient que c'eſt la Samaritaine, *p.* 435.

S. PIERRE : *V. ſon titre p.* 108, amené à J. C. par S. André ſon frere &c. *p.* 16. 318. J. C, dit-on, le batize ſeul &c. *p.* 435. eſt appellé pour ne le plus quitter durant &c. *p.* 18, aſſiſte à la reſurrection de la fille de Jaïre, *p.* 20, marche ſur la mer, *p.* 24. refuſe de quitter J. C, *Ibid.* prepare la Cene avec S. Jean, *p.* 332, le prie de demander à J. C. qui le devoit trahir, *p.* 333 J. C le reprend d'avoir pris l'épée pour le défendre, *p.* 31. Ce fut p.e. S. Jean qui le fit entrer chez Caiphe, *p.* 333. Il y renonce J. C, *p.* 32. Il vient voir ſon ſepulcre &c. *p.* 50. J. C. luy apparoiſt, *p.* 51, luy dit de le toucher. *Ibid.* Il ſe jette dans la mer pour le venir trouver &c. *p.* 52, luy demande ce que deviendra S. Jean, *p.* 334. Ces deux Apoſtres tres unis, *Ibid.* J. C. leur communique le don de ſcience, *p.* 52. Ils battizent p. e. Gamaliel &c. *p.* 335, cedent à S. Jacque le Mineur le ſiege de Jeruſalem, *p.* 371. Saint Paul vient à Jeruſalem

en 37 voir S.Pierre, p. 203, qui eſt mis en priſon à Jeruſalem par Agrippa, p. 595, maintient la liberté da l'Evangile en 51 dans la Concile de Jeruſalem, p 223, y reconnoiſt S. Paul & Saint Barnabé Apoſtres des nations &c. p. 225. Il va à Antiocha, & y eſt repris par S. Paul, p.226 Les Corinthians ſa diviſent à ſon ſujet, p.256 562. Monumens de ſa predication à Sinope dans le Pont, p. 319. On pretend ſans preuve qu'Il a ordonné un Evaſque à Byzance, p.589. Il s'apparoiſt vers l'an 400 à S.Maxima de Riés, p. 323. S Jude imite beaucoup ſa ſeconde epiſtre, p.402.

Pierre le Foulon fait benir l'eau la veille de l'Epiphanie, p. 15, met la Vierge dans toutes les prieres, p. 73.

Ponce *Pilate* gouverne dix ans la Judée, p.14. Il veut delivrer J.C, & le condanoa neanmoins plutoſt que de s'axpoſer &c p. 35. Il ne veut pas changer le titre da la croix, p 41, donne le corps de J.C. pour l'enterrer, & das ſoldats pour les garder, p 48. Il écrit à Tibere ſur J. C, p. 144, & app. dés l'an 33 ou 34, p. 525. On a pluſieurs lettres de luy ſur cela, toutes fauſſes, p. 516.

Plautille donna, dit-on, ſon mouchoir à S. Paul, p 584.

S. *Polycarpe* eſt fait Eveſque de Smyrne par S. Jean, p. 342, dont il eſtoit diſcipla, p. 354.

Polymaias Roy des Indes, dit-on, eſt converti par S. Barthelemi, p. 644.

Ste *Polixene*. V. Ste Xanthippe.

Le *Pont* : on croit que S. Paul y a preſché, p. 222.

Les grands *Pontifes* des Juifs: ceux qui l'avoient eſté en gardoiant le titre, p. 434. S'ils avoirnt un Vicaire, *Ibid.*

Porphyre Archidiacre d'Emeſe aſſiſte au Concila de Calcedoine, p. 205.

Le *Predeſtinatus*, ouvrage ſans autorité, p. 422.

Un *Predicateur* ne doit rien dire qui ne ſoit utile aux auditeurs &c. p. 122, n'eſtre attaché à perſonoa, p. 87. Sa raputation doit eſtre ſans tacha p. 286. Le miniſtere de la parola doit eſtre preſaré aux davoirs da la pieté naturelle, p. 384.

Priere: Dieu exauca quelquefois les méchans par colere, & n'exauce pas les bons par miſericorde, p. 19. 212. J.C. nous donne l'exemple de la priare, p. 30, & de chercher pour cela la ſolituda, *Ibid.* Prier pour ſe preparer à la tentation, *Ibid.* & à recevoir les graces du ciel, p 117. 120. Prier dans les afflictions avec ſoumiſſion à la volonté de Dieu, p. 30. Priere ſervente: ſa force p. 231. Prier ſans ardeur, n'eſt pas prier, p. 134. S.Paul prie quelquefois à ganoux dans le temps de Paſque, p. 270. S. Jacque le Mineur prie ſouvent proſterné en terre, p. 374.

Les *Priacet* bons on mauvais ſont des miniſtres de la volonté de Dieu, p. 3.

Ste *Priſcilla* ou *Priſque*. V. Aquila ſon mari.

Ste *Priſque* martyre à Rome vers 275 &c. p 247.

Probe converti, dit-on, en Eſpagne par Saint Paul, p. 580.

S. *Proceſſe* & S. Martinien martyrs celebres à Rome: on en ignore le temps &c. p. 179. Leurs actes ſont ſans autorité, p 532.

S. *Procle* Eveſque de Conſtantinople : On peut douter ſi le diſcours ſur la liturgie eſt de luy, p. 635.

S. *Procore* l'un des ſept premiers Diacres, p. 141.

L'écrit de *Procore* nouvean & plein de fables, p. 336. 355.

Procule : on donne ce nom à la femme de Pilate &c p. 445.

Les *Prophetes* conſervoient la liberté de leur jugement, p 209.

Proſelytes : on donnoit ce nom aux Gentils qui s'eſtoient fait Juifs, p. 548.

La *Providence* reconnuë par les plus barbares, p 284. Elle ſait tout réuſſir à l'avantaga de ceux qui aiment Dieu, p. 287, ſait ſarvir à ſes deſſeins la malice de ſes ennemis, p 134.

Ptolemée fils da Mennée ſe fait prince de Calcide, d'Haliople, & de l'Iturée &c p. 432.

Les *Publicains* : ca que c'eſtoit &c. p. 391. Il y en avoit de Juifs, p. 645.

Publie le premier de Malte, reçoit bien Saint Paul &c. p. 285. Ce n'eſt point S. Publie Eveſque d'Athenes, martyriſé ſous M Aurele, p. 574.

S. *Pudent* diſciple des Apoſtres à Roma en 65. On le ſait fils ſondemrnt Senateur &c. p. 163. Les Grecs l'honorrnt le 14 d'avril &c. p. 281. 572.

Ste *Pulquerie* Imperatrice, fait baſtir à Conſtantinople deux egliſes de la Vierge, p. 72.

La *pureté* veritable eſt celle du cœur, p. 24.

Feſte de la *Purification*. V. la Chandeleur.

Q

Quadratus gouvernaur de Syrie, envoie priſonniers à Rome en 52 Jonathas & Ananie Pontifes des Juifs, p. 568.

S. *Quarte* diſciple de S. Paul en 58, p. 327.

Les *Quartodecimans* avoient de faux actes de la Paſſion de J.C. p. 516.

Quintilius V. Varus.

P. Sulpicius *Quirinius* fait un denombrement dans la Judée à la naiſſance de J.C, & un autre dix ans aprés, p. 417.

R

Rabins : leurs écrits ſont pleins de fables, p. 438.

Un *Recabite* s'oppoſe à la mort de S. Jacque le Mineur, p. 378. Les Recabites n'eſtoient point Juifs de race, p. 633.

Recarede premier Roy Catholique d'Eſpagne &c. *p.*107.

Recognitions, livre apocryphe &c *p.*187.

Reliques de S. Jean Battiſte & de S. André portées en divers endroits, *p.* 103. 321. On ne touchoit point aux corps des Saints dans l'Occident &c. *p.* 174. 536. Les linges qui en approchoient s envoyoient comme des reliquea, & faiſoient des miracles, *p.* 138. Reſpect qu'on a eu pour les tombeaux de S.Pierre & de S.Paul, *p.* 182. On honore les tombeaux des Saints lors meſme qu'ils ſont vides, & Dieu y fait des miracles, *p* 103 Les vétemens de S Paul gueriſſent des maladies, *p.* 251. Ses chaines & celles de S. Pierre extremement reverées, *p.*185,309 On en envoyoit des limures, *p.*18 .Les premiers Chrétiens reſpectoient tout ce qui avoit appartenu aux Apoſtres. *p.*380.

Reſurrection : les Atheniens s'en moquent, *p.* 236. Celle de J C. eſt le propre objet de la foy Chrétienne, *p.* 275. Si l'on peut dire que quelques Saints ſoient déjà reſſuſcitez pour ne plus mourir, *p.*451.471.

Revelations ; n'en point chercher : aimer la voie commune, *p.*155.

Rhode ſervante Chrétienne en 44. *p.* 167.

Rhodion : C'eſt apparemment le meſme qu'Herodion, *p* 587.

Richeſſes ne ſervent qu'à nous affoiblir, *p.* 80, qui les aime n'a que faire de tentateur pour ſe damner, *p.* 128 Uſage que les premiers Chrétiens en ont fait, *p.* 134 Quelques philoſophes les ont quittées, mais par vanité, *p.* 126. On peut ſe ſauver eſtant riche quand on le veut de tout ſe cœur, *p.* 313, mais pour cela il faut un miracle, *p.*27. Le demon eſt davantage vaincu, & l'Egliſe plus edifiée par la converſion des grands & des riches, *p.*216.

Rome, maiſtreſſe de tous les peuples, eſtoit eſclave de leurs folies, *p.* 162. S. Pierre y vient preſcher en 42, en eſt 25 ans Eveſque, *p* 162. 163. Les Romains reçoivent la foy avec ardeur *p.*163. Saint Paul deſire beaucoup de les viſiter, *p.* 255. 266. Il leur écrit en 58, *p.* 264 Les citoyens Romains eſtoient quelquefois enchainez, *p.* 568.

S. *Rufe* martyr honoré le 18 de decembre, *p.*447.

Paſſienus *Rufus* Conſul en la 42e année Julienne, *p.*5.

S

S'*Abbat* ſecond-premier: ce que c'eſt, *p.*20.

Calviſius *Sabinus* Conſul en la 42e année Julienne, *p.*5.

Les *Saces* peuples d'Aſie vers la Sogdiane, *p.* 319.

Les *Sadducéens* ne croyoient pas la reſurrection: Ils eſtoient de la faction de Caïphe, *p* 138.

Les *Saints* : leur interceſſion puiſſante pour ceux qui les imitent, *p.*111. Il eſt dangereux de faire entre eux des comparaiſons, *p.* 410. Beaucoup nous ſont inconnus pour nous apprendre à aimer la vie cachée, *p.* 401. Il eſt avantageux de vivre en la compagnie des gens de bien, *p.*283.

Salamine, capitale de l'iſle de Cypre: S.Paul & S. Barnabé y preſchent, *p.*215.

Salmone, promontoire de Candie, *p.*281.

S.te *Salomé* femme de Zebedée: ce qu'on en ſçait, *p.* 324. On luy donne ſans fondement le nom de Marie, & la qualité de ſœur de la Vierge, *p.*459.595. On met ſans preuve ſa mort en Provence &c. *p.*594. 595, auſſibien que ſes reliques, *p.*625.

Salomé qu'on fait ſœur de S.Jacque le Mineur *p.*366 595.

Salomé fille d'Herode Philippe & d'Herodiade, *p.*96.492, obtient en danſant la mort de Saint Jean Battiſte &c. *p.*99, epouſe vers l'an 32 *Philippe* ſon oncle, & enſuite Ariſtobule ſon couſin germain, *p.* 101.

La *Samarie* ſoumiſe aux Romains avec la Judée, *p.*13. La ville de *Samarie* prés de Siehem eſt nommée Sebaſte par *Herode*, *p.* 18. S. Jean Battiſte n'y eſt point mort, mais y a eſté enterré, *p.* 493. Elle reçoit la foy par S Philippe avant les Gentils &c. *p* 150, parceque les *Samaritains* approchoient beaucoup des Juifs, *ib.* La *Samaritaine* convertie vers le milieu ou la fin de l'an 30, *p.* 18. Les Grecs l'appellent Photine &c. *p.* 435.

Saphire femme d'Ananie, punie de ſon avarice & de ſon menſonge, *p.*136.

Sapſas, lieu où on croit que S. Jean a vecu dans le deſert. *p* 87.

La *Sarone*, ville & canton de la Judée, *p.*517.

Sentius *Saturninus* gouverneur de Sytie, n'a point fait le denombrement dans la Judée, *p.* 417. Il quitte la Syrie dés devant l'autonne de l'an 728 de Rome, *p.* 421.

Saul ou *Saül* : c'eſt le premier nom de Saint Paul, *p.*192 542.

Scandales dans l'Egliſe des ſon origine, *p.* 140.

Sceva Juif : ſes enfans ſont battus à Epheſe par le demon vers 55, *p* 251.

La *Scythie* : S. André y preſche, *p.*319.

Sebaſte. V. la Samarie.

Sebaſtople, ville de la Colchide, *Ibid.*

Σεβόμενοι, n'eſtoient pas toujours circoncis, *p.*557.

Second de Theſſalonique ſuit S.Paul de Grece en Aſie l'an 58, *p* 267.

S. *Second* l'un des premiers Eveſques d'Eſpagne. *p.*191.

Seleuque [ou Leuce] Impoſteur, ſuppoſé à S.

Matthieu un écrit ſur la Vierge, *p.* 460.
Le *Senat* refuſe de reconnoiſtre J. C, *p.* 145.
Seneque : ſes lettres à S. Paul ſont fauſſes, *p.* 311.
Sentius. V. Saturninus.
Le ſaint *Sepulcre*, on en emporte de la terre, qui eſt honorée par tous les Chrétiens &c. *p.* 49.
S. *Serapion* Ev. d'Antioche an l'an 200, écrit contre l'Evangile de S. Pierre, *p.* 187.
Sergius. V. Paulus.
Suplice *Severe* ſe trompe ſur le naufrage de S. Paul, *p.* 573.
Severien de Gabales preſche où il y avoit des reliques de S. Jean Batiſte, *p.* 495.
Severité plus utile en des rencontres que la douceur, *p.* 252.
Les *Sibylles* : on pretend que S. Paul en conſeilloit la leſture, *p.* 238.
Sicar & *Sichem* diſtinguées & confonduës, prés de Naplouſe, *p.* 18.
Saint *Sila* ou *Silvain*, *p.* 240, pouvoit eſtre citoyen Romain, *p.* 232, & l'un des 70 Diſciples, *p.* 27, porte de Rome en Aſie la premiere epiſtre de S. Pierre vere 45, *p.* 169, & en 51 celle du Concile de Jeruſalem à Antioche, *p.* 224, où il s'arreſte, *p.* 226. S. Paul le prend pour compagnon dans la fondation & la viſite des Egliſes, *p.* 227. Ils ſont fouettez & empriſonnez à Philippes &c. *p.* 231, preſchent à Theſſalonique & à Berée, *p.* 234, d'où S. Paul mande Silas à Athenes, *p.* 236. Silas le va trouver à Corinthe &c. *p.* 240, où il preſche la foy, *p.* 242, & écrit avec luy les deux epiſtres aux Theſſaloniciens, *p.* 241. Il eſt envoyé ſelon quelques uns à Corinthe en 57, *p.* 263. 565, eſt honoré le 13 de juillet &c. *p.* 242.
Silence de Dieu dans l'operation de ſes myſteres, *p.* 3, de la Vierge à l'égard de S Joſeph, *p.* 5. de J.C. dans ſa Paſſion : ce qu'il nous apprend, *p.* 36. 38. Il eſt encore muet dans ſon Evangile, ſi on ne l'ecoute avec foy, *p.* 36.
Simeon, Symeon, ou Simon. V. S Pierre.
S. *Simeon* reçoit J. C. entre ſes bras, *p.* 6. Il n'eſt point certain qu'il fuſt Preſtre &c. *p.* 424. Son corps eſt transferé à Conſtantinople, *Ibid.*
Saint *Simeon* ou *Simon* couſin de J.C, pouvoit eſtre le frere de S. Jacque le Mineur, *p.* 366 622, aprés le quel il eſt fait Eveſque de Jeruſalem en 62 par les Apoſtres, *p.* 174. 336. 402. 405. Ce n'eſt point l'Apoſtre S. Simon, *p.* 651.
S. SIMON Apoſtre : *V. ſon titre p.* 399. On veut que ce ſoit Nathanael, *p.* 16.
Simon le Cyrenéen porte la croix de J. C, *p.* 40. On ne ſçait pas s'il eſtoit Juif, *p.* 446.
Simon ou Simeon le Noir prophete &c. *p.* 400, peut eſtre l'un des 70 Diſciples, *p.* 27. Ce n'eſt pas app. Simon le Cyrenéen, *p.* 446. Il impoſe les mains à S. Paul & à S. Barnabé en 44, *p.* 207.
Simon corroyeur à Ceſarée, loge S. Pierre en 35, *p.* 154.
Simon le magicien trompe longtemps les Samaritains, *p.* 151. Frapé des miracles de S. Philippe, il demande le batteſme &c. *Ibid.* veut acheter le S. Eſprit, & quitte l'Egliſe au lieu de faire penitence, *p.* 152, court partout pour tromper le monde, ſe fait adorer à Rome, *p.* 165, veut voler, tombé, & ſe tue vers 65, *p.* 176. On luy attribuë une tonſure, *p.* 532. S. Pierre combat les *Simoniens* dans ſa ſeconde lettre, *p.* 174. Ce ſont peut-eſtre ceux qui infectoient l'Egliſe de Coloſſes, *p.* 292, & que S. Paul combat dans l'epiſtre aux Epheſiens, *p.* 306. Ils luy ſuppoſent une predication, *p.* 311.
Le Pape *Simplice* fait baſtir une egliſe de S. André, *p.* 323.
Sinope, ville du Pont : on croit que S. Pierre & S. André y ont preſché, *p.* 162. 319.
Sixte III. conſacre à Rome une egliſe de la Vierge, *p.* 72.
Sopatre. V. Soſipatre.
Sophrone n'eſt point appautaur des additions faites aux hommes illuſtres de S. Jerome, *p.* 319. 327.
Le *ſort* n'eſt point défendu lorſqu'il eſt utile à la paix, *p.* 508. Les *Sorts* des Apoſtres, livre apocryphe, *Ibid.*
Soſipatre ou Sopatre parent de S. Paul, *p.* 192. 566, quoique p.e. gentil &c. *p.* 541. 553, eſtoit de Berée en Macedoine &c. *p.* 235, ſuit S. Paul de Grece en Aſie l'an 58, *p.* 267.
Soſthene chef de la ſynagogue eſt battu devant Gallion en 53 &c. *p.* 245. 557. Luy ou un autre *Soſthene* qui eſtoit l'un des 70 Diſciples, écrit avec S. Paul la premiere aux Corinthiens en 56, *p.* 257, eſt honoré par les Latins & par les Grecs, *p.* 563.
S. *Stagnys* premier Ev. de Byzance, *p.* 588. 589.
Stephane : ſa maiſon la premiere convertie en Acaie, *p.* 239. Il va trouver S. Paul à Epheſe en 56 de la part des Corinthiens, avec Fortunat & Acaïque &c. *p.* 256.
Les *Stoiciens* veulent jouïr de leur vertu, *p.* 236.
Stratocle frere, dit-on, d'Egée Proconſul d'Acaie, *p.* 592. 592.
Suanir, qu'on dit eſtre une ville de Perſe, *p.* 400.
Sulpicius. V. Quirinius. Severus.
L. *Sylla* J. C. naiſt ſous ſon Conſulat, *p.* 4.
Le *ſymbole* des Apoſtres peut avoir eſté compoſé en l'an 36. &c. *p.* 397. 650. S. Jean l'Evangeliſte en donne un à S. Gregoire Thaumaturge, *p.* 354.
Le Pape *Symmaque* fait baſtir à Rome une egliſe de S. André, *p.* 323.

Sainte

Sce *Syntyque* illuſtre à Philippes par ſes bonnes œuvres, *p.* 258.
Syntyque eſtoit p.e. l'un des principaux Chrétiens de Philippes, *ibid.*

T

SAinte *Tabithe* veuve reſſuſcitée à Joppé par S. Pierre, *p.* 253.
Tadormine, ville de Sicile ruinée par les Sarrazins &c. *p.* 190.
Tarſe, capitale de la Cilicie, fort elevée par Auguſte &c. *p.* 192.
Tatthée. V. Thaddée.
Temple de Jeruſalem: tous les Juifs y payoient un tribut, *p.* 25. 112. 307.
J. C. a eſté *tenté* pour nous apprendre à ſurmonter les tentations, *p.* 15.
S. *Terce* écrit ſous S. Paul l'epiſtre aux Romains en 58 &c. *p.* 266. 316.
Tertulle avocat des Juifs contre Saint Paul, *p.* 376.
Tertullien eſprit peu exact, *p.* 421, ſe trompe en ne voulant pas que Saint Paul ait pardonné à l'inceſtueux de Corinthe, *p.* 262, & en metrant la naiſſance de J. C. ſous Sentius Saturninus, *p.* 417. 421. les *Tertullianiſtes heretiques* s'emparent à Rome du tombeau de S. Proceſſe vers 392, *p.* 179.
Tetrarque; c'eſt le prince du quart d'un Etat, *p.* 11.
Thabor, montagne de Galilée où J. C. s'eſt transfiguré 17. *p.* 25.
S. *Thaddée* ou Tatthée l'un des 70 Diſciples, & p. e. frere de S. Thomas, guerit Abgare Roy d'Edeſſe vers l'an 36, le convertit avec toute la ville &c. *p.* 360. 364. 612. 614. On attribuë la meſme choſe à S. Jude *Thaddée* l'un des douze Apoſtres, *p.* 403. 614. 617.
Thallus hiſtorien a vécu aprés J. C, avant Afriean, *p.* 450.
Thamus pilote, apprend que Pan eſt mort, *p.* 47.
S. te *Thecle* peut avoir eſté convertie par Saint Paul en 45, *p.* 219. Sa vie par Baſile de Seleucie eſt ſans autorité, *p.* 316. Elle apparoiſt à Saint Martin, *p.* 71.
S. *Theodore* Srudite fait dans le IX. ſiecle un eloge de S. Barthelemi, *p.* 643.
Theodoret reçoit des reliques de S. Jean Baptiſte &c. p. 103.
L'Empereur *Theodoſe* I. tranſporte à Conſtantinople un chef pretendu de S. Jean Baptiſte, *p.* 496, fait demolir à Alexandrie le temple de Serapis, & baſtir en ſa place une egliſe de ce Saint, *p.* 102. S. Jean & S. Pilippe Apoſtres luy apparoiſſent en 394 &c *p.* 354.
S. *Theodoſe* Abbé prés de Jeruſalam: ſituation de ſon monaſtere, *p.* 8.
Theophile Eveſque d'Alexandrie peut avoir dadié l'egliſe de S. Jean Batiſte le 27 de juin 395, *p.* 102. 494.
Les *Theſſaloniciens* embraſſent la foy avec ardeur en 52 &c. *p.* 233, ſont perſecutez par leurs concitoyens, *p.* 238. S. Paul leur envoie d'Athenes S. Timothée, *ibid.* & leur écrit deux lettres de Corinthe vers 53, *p.* 240 241.
S. Thomas Apoſtre: *V. ſon titre p.* 355. J. C. le laiſſe douter de ſa reſurrection afin de nous en aſſurer, *p.* 51. Il barrize, dit-on, les Mages dans la Perſe, *p.* 9. Leuce en fait une fauſſe hiſtoire, *p.* 355.
Thomas diſciple de Manichée, fait un faux evangile, *p.* 360, preſche ſes errrurs dans les Indes, *p.* 613. Un autre *Thomas* y repand le Neſtorianiſme vers l'an 800, *ibid.*
La *Thrace*: on croit que S. Paul y a preſché, *p.* 221.
Thyatires: l'Egliſe y eſt ruinée vers l'an 200. par les Montaniſtes, *p.* 604.
Tibere. V. Alexandre.
L'Empereur *Tibere* s'informe de ce que l'on diſoit de la mort de Pan, *p.* 47, propoſe au Senat de reconnoiſtre la divinité de J. C, défend de perſecuter ſes diſciples, *p.* 145.
S. *Timon*, l'un des ſept premiers Diacres, *p.* 141.
S. *Timothée* eſtoit parent de Saint Paul ſelon Origene, *p.* 542. Saint Paul le prend avec luy à Lyſtre en 51, le fait circoncir &c. *p.* 227, le laiſſe à Berée pour le venir trouver à Athenes, *p.* 236. 238, le renvoie d'Athenes à Theſſalonique, *Ib.* Timothée *le rejoint à Corinthe &c. p.* 240, écrit avec luy les deux epiſtres aux Theſſaloniciens, *p.* 240. 241, mais ne les porte pas, *p.* 556, preſche à Corinthe, *p.* 242, ſuit S. Paul à Epheſe en 54, p. 250, eſt envoyé l'an 56 en Macedoine & à Corinthe, *p.* 256, mais ſans porter la premiere aux Corinthiens *ibid.* revient à Epheſe d'où il paſſe en Macedoine avec S. Paul l'an 57. *p.* 260, écrit avec luy la ſeconde aux Corinthiens &c. *p.* 261, le ſuit de Grece en Aſie l'an 58, *p.* 267, écrit avec luy de Rome à *Philemon* en 61. *p.* 290. aux Philippiens & aux Coloſſiens en 62, *p.* 288. 293, eſt envoyé à Philippes, *p.* 295. mis en priſon, & delivré en 63 &c. *p.* 208. 575. S. Paul l'établit vers 64 Eveſque d'Epheſe, *p.* 299, qu'il gouverne comme Eveſque, quoique S. Jean y demeuraſt &c. *p.* 332. S. Paul luy écrit de Macedoine ſa premiere epiſtre, *p.* 299, le vient voir en 65 &c. *p.* 301, luy écrit ſa ſeconde epiſtre pour le faire venir à Rome avant l'hiver &c. *p.* 304. Pourquoi il ne le guerit pas de la foibleſſe de ſon eſtomac, *p.* 300. S. Timothée n'eſtoit pas odieux aux Juifs, *p.* 298. Il eſt martyriſé en l'an 97. *p.* 341. Son corps eſt porté à Conſtantinople en l'an 356, *p.* 321.
S. *Tite* ſervoit d'interprete à S. Paul, *p.* 260,

qui le mene au Concile de Jeruſalem, *p.*223, conſere devant luy avec les Apoſtres, *p.*224, ne veut point qu'il ſoit circoncis, *p.* 225. 227. 552. On pretend que *Tite* Diacre a porté vers 53 la ſeconde aux Theſſaloniciens, *p.* 556. Il eſtoit avec S. Paul à Epheſe en 56, *p.* 250, va par ſon ordre rétablir l'Egliſe de Corinthe &c. *p.* 256. Il revient de Corinthe trouver Saint Paul, qui le renvoie porter ſa ſeconde epiſtre aux Corinthiens en 57 &c *p* 261, le laiſſe en Candie app. en 63, *p.* 299, luy écrit & le rapelle auprés de luy, *p.*300 Tite eſtoit en Dalmatie l'an 65, *p.*305. Ce n'eſt point *Titus* Juſtus de Corinthe, *p.*557.

V Juſtus.

Tobie loge S. Thaddée à Edeſſe, *p.*363.

Tonſure clericale raportée par quelques uns à S Pierre, *p.* 188. 538.

Saint *Torquat*, l'un des premiers Eveſques d'Eſpagne, *p.*191. Son corps eſt à Guadix, *ibid*

La *Tracomite* &c. donnée à Herode par Auguſte, *p* 433.

Les *Traditions* de S. Matthiss, livre apocryphe, *p.* 406.

L'Empereur *Trajan* commence en janvier 98 &c. *p.* 349.

Travail des mains : S. Paul s'y occupe pour pluſieurs raiſons, *p.* 213, & d'autres Apoſtres auſſi, *p.* 404. S. Paul le recommande fort aux Theſſaloniciens, *p.* 241. Les Juifs faiſoient apprendre un métier aux étudians *p.* 193.

Truphon pretend avoir eſté battizé par Saint Paul, *p.* 210.

Le mot de *Trinité* n'eſt pas du ſiecle des Apoſtres, *p.* 532.

Triſteſſe involontaire dans les maux ne nous tend point coupables, *p.*30. J C. l'a priſe volontairement pour nous communiquer ſa joie &c. *ibid.*

Troade ou *Troyade*, iſle & promontoire d'Aſie prés de Samos, *p.* 566.

S *Trophime* ſuit S. Paul en Aſie l'an 58, *p.*267, & à Jeruſalem, *p.*272. S. Paul ne le laiſſe point à Arles en 63, *p* 580. Il demeure malade à Milet l'an 65, *p* 302. Les Grecs l'honorent le 14 d avril, *p.*281, diſent qu'il fut decapité à Rome avec S. Paul, *p.* 572.

S.te *Tryphene* & S.te *Tryphoſe* travailloient à Rome pour l'Evangile en 58 &c. *p.* 376.

S. Tyquique miniſtre de l'Evangile &c. *p.*307. S. Paul le mene de Grece en Aſie l'an 58, *p.*267, l'envoie de Rome à Coloſſes l'an 62, *p.* 293, penſe à l'envoyer en Crete ſur la fin de 63, *p.*300, l'envoie à Epheſe en 65, *p.* 305.

Tyran ſophiſte à Epheſe, *p.* 250.

V

LA *vanité* ſe mesle ſouvent dans le regne de la verité, *p.*265 C'eſt la ſource de toutes les hereſies, *p.*269. Fuir & prier quand on s'y trouve expoſé, *p.*24.

Quintilius *Varus* gouverne la Syrie en l'an de Rome 748, avant l'auronne, *p.* 421.

Le *Vatican* eſtoit à Rome le quartier des Juifs, *p.* 182.

S.te *Venice*: on croit que c'eſt la Veronique, *p.* 447.

La *verité* ne ſe doit point défendre par l'épée, *p.*114, ſe doit ecouter des oreilles du cœur, que tons n'ont pas, *p.* 35.

La *Veronique* : ce qu'on en ſçait, *p.* 447.

La *vertu*, les dignitez, les richeſſes, les granda emploia y ſont de grands obſtacles, *p.* 154.

C Antiſtius *Vetus* Conſul l'an de Rome 748, *p.* 421.

S. *Victorin* de Pettau a fait un commentaire ſur l'Apocalypſe, *p.*341. 602.

Urane Eveſque d'Emeſe, tranſporte en 453 le chef de S. Jean Battiſte &c. *p.* 107.

S. *Urbain* compagnon des travaux de Saint Paul &c. *p.* 315.

Uſſerius met deux ans trop tard le voyage de S. Paul à Rome, *p.* 570. 571.

W

WAlon de Sarton Chanoine d'Amiens, y apporte le chef de S. Jean Battiſte en 1206, *p.* 108.

X

SAinte *Xanthippe* & S.te Polyxene converties, dit-on, en Eſpagne par S. Paul &c. On n'en a rien de fondé, *p.* 319. 580.

Z

SAint *Zacarie* n'eſtoit point grand Pontife, *p.*482. L'Ange luy annonce la naiſſance de S. Jean Battiſte ſon fils &c. *p.*284, à laquelle il prophetize &c. *p.* 86. On croit qu'Herode le fit tuer entre le Temple & l'autel &c. *p.* 88, mais ce ne fut point à cauſe de la Vierge, *p.*485.

Zachée publicain converti en l'an 33 &c. *p.*28, mal confondu avec S. Matthias, *p.*405, 437. On le fait Eveſque de Ceſarée, p.e. à cauſe de quelque autre *Zachée* du II. ou du III. ſiecle, *p.* 437.

Zebedée pere de S. Jacque & de S. Jean, *p.* 324.

Zele apoſtolique, regarder les ennemis de Dieu comme les noſtres, *p.*399.

S. *Zene* docteur de la loy, eſtoit en Candie vers l'an 64 &c *p.*249 299. 301. Les Grecs l'appellent Zenon &c *p* 301.

Zenodore Tetrarque de l'Iturée &c *p.*433.

Zeuxippe, qu'on fait tyran de Byzance, *p.* 588.

L'Empereur *Zenon* ſe fait apporter l'Evangile de S. Matthieu, trouvé avec le corps de S. Barnabé, *p* 414.

De l'Imprimerie de JEAN DE SAINT AUBIN, ruë de la Huchette. A PARIS, 1701.

DISSERTATION

Sur ce que raconte Hegeſippe de S. Jacque Eveſque de Jeruſalem.

Par MONSIEUR ARNAULD, Docteur de la Maiſon & Societé de Sorbonne:

AVEC LES REMARQUES

DE MONSIEUR DE TILLEMONT.

AVERTISSEMENT.

COMME il y a pluſieurs changemens dans cette ſeconde edition ſur l'hiſtoire de S. Jacque le Mineur, on ſera bien aiſe d'apprendre ce qui a engagé Monſieur de Tillemont à les faire. Monſieur Arnauld luy avoit temoigné long-temps avant l'impreſſion de ſon ouvrage, l'eloignement qu'il avoit de l'hiſtoire qu'Hegeſippe fait de la mort de S. Jacque. Entre autres regles de critique, Mr de Tillemont s'eſtoit preſcrit celle de ne point abandonner des auteurs anciens & preſque contemporains, ſans avoir des preuves evidentes qu'ils s'eſtoient trompez. Ainſi il ne ſe rendit pas à cette repugnance de Mr Arnauld, qui ne s'eſtoit pas appliqué à examiner particulierement ce point d'hiſtoire. Lorſque l'ouvrage de Mr de Tillemont parut, Mr Arnauld luy temoigna encore qu'il ne pouvoit gouſter cet endroit. Mr Tillemont le pria de luy mettre ſes raiſons par écrit, afin que la choſe puſt eſtre examinée à fond de part & d'autre. Pour le ſatisfaire, Mr Arnauld fit la diſſertation que l'on donne ici.

Le public la recevra ſans doute avec la meſme eſtime que tous les autres ouvrages de ce ſavant & illuſtre Docteur. Elle n'eſt pas ſi conſiderable pour le point particulier qu'elle traite, que pour les regles generales qu'elle donne d'une critique tres judicieuſe. Quoique Mr de Tillemont les receuſt preſque toutes, il ne peut neanmoins convenir tout à fait de l'application. Tout ce qu'il crut donc devoir accorder & à l'autorité & aux raiſons de ce grand homme fut de ne plus ſoutenir comme auparavant la narration d'Hegeſippe, de la donner comme fort douteuſe & fort embaraſſée de difficultez, mais non pas de la rejetter abſolument comme fabuleuſe. On verra les raiſons qui l'arreſtoient, dans les notes marginales qu'il fit ſur cet écrit de Mr Arnauld, & qu'on donne conjointement. Il ne s'en raporta pas neanmoins à luy ſeul. Il fit avoir l'écrit & ſes remarques aux perſonnes les plus habiles & les plus judicieuſes qu'il connuſt à Paris: & tous crurent qu'il n'eſtoit obligé à rien de plus.

Au reſte on ne doit point eſtre ſurpris que l'on donne avec les ouvrages de Mr de Tillemont un écrit fait contre luy. Ce n'eſt point certainement aller contre l'intention de cet humble ſavant, qui ne s'eſt jamais propoſé d'autre fin dans ſon travail que la recherche de la verité, & qu'il aimoit également, ſoit qu'elle ſe manifeſtaſt à luy par les autres, ſoit qu'elle ſe decouvriſt directement à luy meſme. Et meſme comme il y a pluſieurs copies de cet écrit, il vaut mieux le donner avec les remarques de Mr de Tillemont, que de ſe laiſſer prevenir par d'autres qui pourroient les omettre. Elles ne ſeront pas moins utiles que l'écrit meſme pour former l'eſprit dans une juſte critique. On y apprendra d'un homme verſé depuis plus de quarante ans dans l'étude de l'hiſtoire, que s'il ne faut pas eſtre d'une credulité deraiſonnable pour recevoir toutes ſortes de narrations, il ne faut pas non plus rejetter ſi facilement toutes celles qui renferment des difficultez meſme conſiderables, lorſque ces narrations ſont d'ailleurs appuyées par des autoritez legitimes.

DIFFICULTEZ
SUR CE QUE CONTE HEGESIPPE de S. Jacque Eveſque de Jeruſalem.

VOUS ſouhaitez, Monſieur, que je vous marque ce qui me fait avoir tant de repugnance à croire ce que conte Hegeſippe de Saint Jacque Eveſque de Jeruſalem. Quoique je manque des livres que je deſirerois avoir, je ne laiſſerai pas de vous en dire ce qui me vient dans l'eſprit. Et je declare d'abord que je n'ay jamais vu ce que Joſeph Scaliger a écrit ſur ce ſujet, & que je ne l'eſtime *pas tant, que* ſon autorité m'euſt pu faire prendre parti dans cette diſpute. Mais il me ſemble qu'il y aura peu de perſonnes qui ne ſoient de mon ſentiment, pourvu que l'on faſſe attention à de certaines regles de critique que vous n'avez pas ce me ſemble aſſez conſiderées. C'eſt pourquoi je commencerai par établir ces regles.

PREMIERE REGLE.

Quand on ne peut douter raiſonnablement d'un fait, comme lorſqu'il ſe trouve dans l'Ecriture, ou qu'il eſt ſi bien atteſté, qu'on a lieu de croire qu'il eſt certain, [a] *on* peut avoir peu d'égard aux objections qu'on fait contre, & ſe contenter de ſolutions probables & poſſibles, ſans qu'on ſoit obligé de prouver que ce qu'on dit dans ſes réponſes, ſoit tel en effet.

[a] Le noſtre n'eſt-il point de ce genre là? Au moins il en approche.

Vous trouverez cette regle [b] fort bien établie à la fin de L'art de penſer, chap. 12. de la 4.e partie.

[b] J'y ſouſcris particulierement à la p. 453. de la troiſieme edition.

II. REGLE.

Il n'en eſt pas de meſme quand on n'a pas droit de ſuppoſer qu'un fait ſoit certain. Car on eſt alors obligé de répondre pertinemment [c] aux objections que l'on propoſe pour en faire voir la fauſſeté. Et on ne ſeroit pas receu à dire generalement pour ſoutenir la verité d'un tel fait, qu'il y a bien des choſes qui paſſent pour vraies, qui ſont combatuës par des objections qu'on a bien de la peine à reſoudre.

[c] plus ou moins ſelon que le fait eſt atteſté. Celui-ci l'eſt extremement.

COROLLAIRE DE CES DEUX REGLES.

C'eſt pecher contre la veritable critique que de confondre ces deux regles. Et c'eſt ce que font ceux qui ne ſe contentent pas des réponſes dont on doit ſe contenter quand les faits ſont certains, ou qui veulent qu'on s'en contente quand *ils ſont incertains*.

N'eſt-ce point, M.r, tomber dans cet inconvenient, que de nous vouloir rendre croyable ce qu'il y a de plus incroyable dans le recit d'Hegeſippe par cette raiſon generale: Il n'eſt pas rare de trouver de ces ſortes d'improbabilitez dans les hiſtoires les plus certaines; & *ſi la loy* de Darius qui défendoit de demander rien à perſonne durant un mois, ſe trouvoit autre-part que dans l'Ecriture, je ne ſçay qui ſe ſeroit perſuadé qu'on l'auroit jamais faite? [d]

N'eſt-ce pas confondre la premiere regle avec la ſeconde, & raiſonner en cette maniere: Si l'autorité de Dieu nous fait croire les choſes qui nous paroiſtroient d'ailleurs les plus improbables, l'autorité d'un ancien auteur [e] peut bien auſſi nous faire croire [f] ce qu'il nous a laiſſé par écrit, [g] quelque improbable qu'il ſoit? Combien faudroit-il

[d] Donc l'impoſſibilité apparente d'un fait ne ſuffit pas pour s'aſſurer qu'il eſt faux. Il faut voir toutes les circonſtances, & s'il eſt ſuffiſamment atteſté » pour le recevoir ou comme certain, ou » comme ſe pouvant croire, qui eſt tout ce » que je demande ici. *Joſ. Eccl. tom. 1.* » *p. 677.*

[e] » preſque contemporain, cru comme certain par Euſebe ennemi des fables, par S. Jerome, Saint Chryſoſtome &c. & ſaint.

[f] comme probable.

[g] quoiqu'il y ait des circonſtances difficiles à croire, p.e. parcequ'elles ſont mal raportées, comme cela arrive tous les jours.

recevoir de fables,[h] ſi on ſe regloit ſur cette maxime.

[h] Je me borne à ce qui vient d'Hegeſippe, appuyé par Euſebe & par bien d'autres.

III. REGLE.

Il ne faut pas confondre ce qui s'appelle preſomption dans le droit, avec la verité. J'ay pour moy la preſomption, quand ce que je dis a plus d'apparence de verité que ce que l'on dit contre moy. Mais cela ne ſuffit pas pour s'aſſurer que la verité eſt de mon coſté. Tout l'avantage que j'ay par là, eſt que celui qui me contredit eſt obligé de prouver ce qu'il dit. On verra dans la ſuite à quoy ſert cette diſtinction.

IV. REGLE.

Quand un meſme fait eſt raporté par un auteur contemporain, & par un autre qui n'a vécu que plus de cent ans depuis, la preſomption eſt pour l'auteur contemporain; [i] & il faudroit de grandes raiſons pour en croire plutoſt l'autre.

[i] J'en conviens: Joſeph, puis Hegeſippe.

V. REGLE.

Dans ce meſme cas d'un fait raporté par deux auteurs, ſi la narration de celui qui eſt du temps meſme que les choſes ſont arrivées, eſt tout à fait raiſonnable, & ne contient rien qui ne ſoit dans le bon ſens, [k] & que celle de l'autre auteur qui a écrit long-temps depuis ſoit au contraire tres mal baſtie, & contienne beaucoup de choſes tout à fait improbables, pourquoi ſe tourmenter de vouloir accorder ces deux narrations: & le bon ſens ne veut-il pas qu'on s'en tienne à la raiſonnable, & qu'on laiſſe là l'autre comme ne meritant pas qu'on s'y arreſte?

[k] Si la ſeconde eſt ſuffiſamment atteſtée pour eſtre crue, comme ici, n'eſt-il pas bon de taſcher à faire voir qu'elle peut s'accorder avec celle qui eſt certaine? Qui ne travaille pas à accorder les auteurs profanes avec l'Ecriture?

VI. REGLE.

„ Les auteurs canoniques ſont les ſeuls „ à qui nous devions cette libre & heu- „ reuſe ſervitude de ne pas entrer dans le „ moindre doute qu'ils aient pu ni nous „ tromper, ni ſe tromper. Mais pour tous „ les autres auteurs, quelque ſaints & quelque éclairez qu'ils puiſſent eſtre, „ JE NE ME FAIS PAS UNE LOY en les „ liſant de croire vray ce qu'ils diſent „ ſur cela ſeul qu'ils l'ont cru vray. [l] C'eſt ce que dit S. Auguſtin dans ſa lettre 82 à S. Jerome.

„ [l] Mais je n'abandonnerai pas pour cela S. Auguſtin, à moins que je n'y ſois contraint par de tres fortes raiſons.

Je me contente de l'appliquer ici aux hiſtoriens, & j'en fais cette regle de critique, que quelque eſtime qu'on ait pour un ancien hiſtorien, & quelque bien fondé que l'on ſoit ou que l'on croie eſtre de loüer *ſa ſolidité pour le jugement des auteurs, & pour le diſcernement des hiſtoires qui ſont dignes de foy ou apocryphes*, on ne ſe doit pas faire une loy de croire une hiſtoire vraie ſur cela ſeul qu'il l'a cru vraie. [m] Et c'eſt ce que l'on fait quand on en revient à ſon autorité, lorſqu'on n'a rien de ſatisfaiſant à repondre aux raiſons tres fortes qui font voir qu'il n'y a nulle vrai-ſemblance à ce qu'il nous conte ſur la foy d'un plus ancien.

[m] lorſqu'on a des preuves certaines qu'il s'eſt trompé.

VII. REGLE.

Quand une pretention eſt nouvelle, extraordinaire, & peu croyable, & qu'elle n'auroit eſté avancée que par un ſeul auteur dans un endroit où il ſe trompe manifeſtement, c'eſt à ceux qui l'aſſurent à en rendre de bonnes raiſons, & non pas ceux qui la nient. [n]

[n] Je le veux: Je voudrois pourtant voir les circonſtances & l'application.

VIII. REGLE.

Il n'eſt guere croyable que les hommes agiſſent contre leurs intereſts & leur paſſion dominante d'une maniere ſi deraiſonnable, [o] qu'on ne ſauroit trouver d'exemple que des gents qui n'auroient pas perdu l'eſprit, aient jamais agi de la ſorte. Lors donc que cela ſe trouve dans une narration, il faudroit ſe faire une horrible violence pour ne la pas croire fabuleuſe.

[o] Qui ne le diroit de la loy de Darius? Les reſſorts de l'eſprit humain ſont infinis, & ſouvent incomprehenſibles.

Je ne penſe pas que l'on puiſſe conteſter aucune de ces regles. Voyons donc ſi en y faiſant attention, on pourroit ſe porter à regarder comme vray preſcrivable.

ce qu'Hegeſippe nous raconte de Saint Jacque Eveſque de Jeruſalem, dans le paſſage qu'Euſebe nous a conſervé. Je mettrai d'abord les paroles d'Hegeſippe, & j'y ferai enſuite quelque reflexion.

„ HEGESIPPE. Jacque frere du Seigneur, ſurnommé le Juſte, fut chargé „ avec les autres Apoſtres du gouvernement de l'Egliſe. Il fut ſaint dés le ventre de ſa mere, ne but jamais ni de vin, „ ni de tout ce qui peut enivrer, ne coupa „ jamais ſes cheveux, n'uſa jamais ni de „ bain, ni d'onctions.

REFLEXION. D'où Hegeſippe a-t-il pu ſavoir que S. Jacque a eſté ſaint[q] dés le ventre de ſa mere? Cela n'auroit pu eſtre ſçeu que par revelation.

Il paroiſt par l'Evangile que N. S. a mené une vie plus commune & moins auſtere pour ce qui *eſt des abſtinences* & autres pratiques exterieures, que n'avoit eſté celle de S. Jean: & que les Apoſtres ce ſont conformez en cela à l'exemple de leur maiſtre, comme on le peut juger par le reproche qu'on leur faiſoit qu'ils ne jeûnoient pas [r] comme les diſciples des Phariſiens & ceux de S. Jean. Comment cela ſe peut-il accorder avec ces auſteritez extraordinaires qu'Hegeſippe attribuë à S. Jacque, que vous ſoutenez contre le ſentiment des Grecs avoir eſté un des douze Apoſtres. Surquoi je vous dirai en paſſant, que ces paroles de S. Paul Gal. 1: *Alium Apoſtolorum vidi neminem niſi Jacobum fratrem Domini*, ne me paroiſſent pas une preuve bien forte de l'apoſtolat de S. Jacque: car les particules [t] *ειμὴ* & *niſi* ſe prennent ſouvent pour *ſed tantùm*, comme on l'a prouvé dans le ſecond tome contre Mallet ſur ce paſſage de S. Jean: *Et nemo ex iis periit, niſi filius perditionis*. Je ne fais pas neanmoins grand fond ſur cette premiere difficulté.

„ HEGESIPPE. Il entroit ſeul dans le „ Sanctuaire. Car il n'eſtoit point vêtu de „ laine, mais de lin.

REFLEXION. On peut faire ſur cela trois difficultés. La premiere ſur le *car*, la ſeconde ſur le lieu où entroit Saint Jacque, au cas qu'on entendiſt par là [s] *Sancta Sanctorum*; la troiſieme ſur ce meſme lieu, au cas que l'on ſe retranchaſt à dire que ce n'eſt pas le Sanctuaire, mais ſeulement la premiere partie du Temple.

PREMIERE DIFFICULTE'. Hegeſippe dit, comme nous venons de voir, *Il eſtoit permis à S. Jacque ſeul d'entrer dans le lieu ſaint, car il ne portoit point, de laine, mais ſeulement du lin*. Vous avouez que cette conſequence eſt aſſez obſcure. Ce n'eſt pas aſſez dire; car elle eſt ridicule, & ne peut avoir [u] aucun bon ſens: & je ne puis me rendre à ce que vous dites, que dans le grec des Syriens, tel que paroiſt eſtre celui de *Hegeſippe*, *il faut peu s'arreſter à ces* ſortes de particules. Il eſt clair que cet auteur a voulu [x] rendre raiſon de ce qu'il entroit dans le lieu ſaint. Il ne s'agit donc pas ſeulement d'une particule: il s'agit d'une conſequence. Et on n'a pas plus de droit d'en faire de ridicules dans le grec des Syriens, que dans tout autre langage.

II. DIFFICULTE'. Vous reconnoiſſez que S. Jerome traduiſant le grec, au lieu de *Sancta* met *Sancta Sanctorum*: & c'eſt comme il y a encore dans le breviaire Romain au premier de may, & dans la traduction de Chriſtophorſon.

Vous ajoutez que S. Epiphane ſuivant Hegeſippe preſque en tout, *dit* expreſſement que *parceque S. Jacque eſtoit Preſtre de la loy, il luy eſtoit permis d'entrer une fois l'année dans le* Sancta Sanctorum, *comme la loy le permettoit au grand Preſtre*; & que S. Epiphane cite pour cela Euſebe & S. Clement.

Cependant vous avouez qu'en prenant ainſi ce que dit Hegeſippe, c'eſt une fauſſeté inexcuſable. Car les Juifs, dites vous, reconnoiſſoient en ce temps là que c'eſtoit un crime irremiſſible au

[q] Saint c'eſt à dire conſacré à Dieu en qualité de Nazareen, comme Samſon &c. Cela n'a pas eſté difficile à ſavoir.

[r] Cela empeſche-t-il que quelqu'un d'eux ne le fiſt?

[s] Cela eſt fort vray dans les exemples qu'on allegue. Mais dans celui-ci il me paroiſt bien difficile d'y donner ce ſens.

[t] Je n'ay garde de ſoutenir ce ſens.

[u] Un homme de ſens n'a pourtant pas dit une choſe ſans aucune raiſon, quoique nous ne la voyions pas.

[x] S'il l'a voulu, il en a vu quelque une vraie ou fauſſe: & cela ne détruiroit point le fait: mais je doute qu'il l'ait voulu.

„ ſouverain Pontife d'entrer dans le Sanc-
„ tuaire ou le Saint des Saints plus d'une
„ fois l'année, & à quelque autre que ce
„ fuſt d'y entrer une ſeule fois. Permettez
moy donc de tirer de ce que je viens de dire trois conſequences.

La premiere, que S. Jerome & Saint Epiphane ayant mis *Sancta Sanctorum* pour marquer ce qu'Euſebe avoit raporté d'Hegeſippe, c'eſt une forte conjecture qu'ils avoient lu ainſi dans Euſebe, auſſibien que Chriſtophorſon, dont j'ay la traduction devant moy, qui a auſſi *Sancta Sanctorum*: & que s'il y a maintenant τὰ ἅγια ſeulement c'eſt qu'on l'a corrigé, parcequ'on a vu que cela eſtoit trop abſurde.

La ſeconde eſt, que ſi Hegeſippe n'avoit entendu que la premiere partie du Temple, & non pas le Saint des Saints, il n'auroit pas dit qu'il n'y avoit que S. Jacque qui euſt la permiſſion d'y entrer puiſqu'il avoit plus de quatre ou cinq-cents perſonnes qui y entroient tous les jours chacun à leur tour. [a]

La troiſieme eſt, que S. Jerome & S. Epiphane ont cru ſuivre Euſebe & Hegeſippe, en diſant que S. Jacque entroit dans le Saint des Saints; ce que vous reconnoiſſez eſtre une fauſſeté inſoûtenable. Vous ne pouvez donc plus vous ſervir de l'autorité de ces deux Peres, pour nous porter à croire ce qu'ils ont jugé digne d'eſtre cru; puiſqu'il ſe trouve que ce qu'ils ont jugé digne d'eſtre cru dans cette hiſtoire de Saint Jacque, eſt tout à fait incroyable ſelon vous meſme. [b]

Vous nous marquez que le P. Petau a voulu excuſer Saint Jerome, en diſant que *Sancta Sanctorum* ne ſignifie quelquefois que le *Sancta*. Il n'en apporte pour toute preuve que deux paſſages, l'un de S. Epiphane, l'autre de Saint Chryſoſtome. Mais je ne croy pas qu'ils prouvent rien. [c] Il eſt plus probable que Saint Chryſoſtome n'a pas ſçeu que le grand Preſtre n'avoit point tous ſes ornemens pontificaux quand il entroit dans le Saint des Saints; & que Saint Epiphane qui eſt un auteur tres peu exact, n'a pas aſſez pris garde à ce qu'il diſoit quand il a dit qu'il y entroit trois fois l'anée. Car il eſt d'ailleurs tres peu croyable que le *Saint des Saints* ait jamais ſignifié autre choſe que le Sanctuaire où le ſeul grand Preſtre pouvoit entrer. Et comme on ne peut nier que S. Epiphane n'ait pris en ce ſens ce que dit Hegeſippe de S. Jacque, c'eſt un grand prejugé que S. Jerome l'a pris auſſi de meſme.

Il faut auſſi remarquer qu'Hegeſippe dit deux choſes de Saint Jacque, l'une qu'il luy eſtoit permis à luy ſeul d'entrer εἰς τὰ ἅγια, comme on lit au jourd'hui: car il y a [a] grande apparence que Saint Jerome a lu εἰς τὰ ἅγια τῶν ἁγίων l'autre qu'il entroit ſouvent ſeul dans le Temple [d] εἰς τὸν ναὸν. Or comme il paroiſt qu'il a voulu attribuer à ce Saint quelche choſe de particulier, il y a heu de croire qu'il a entendu par ce qu'il a appellé τὸν ναὸν la partie du Temple où entroient les Preſtres, & que par conſequent il a entendu autre choſe par ce qu'il avoit appellé τὰ ἅγια, qui ne pouvoit eſtre que le ſanctuaire où le ſeul grand Preſtre avoit droit d'entrer une fois l'année.

III. DIFFICULTE [e]. Quand on n'entendroit ce que dit Euſebe aprés Hegeſippe, que de la premiere partie du Temple qu'on appelloit *Sancta*, ce qu'on dit de S. Jacque qu'il avoit ſeul permiſſion d'y entrer, ne laiſſeroit pas d'eſtre incroyable. Car il n'y avoit que les Preſtres de la race d'Aarou qui y entraſſent. Or il n'y a nulle apparence de croire que S. Jacque fuſt de la race d'Aaron. Il eſt donc tout à fait hors d'apparence qu'il luy fuſt permis d'entrer dans cette partie du Temple.

Voyons, M^r, ce que vous dites ſur cela. Aprés avoir raporté ce que dit Scaliger, qu'il eſt indubitable que ni

[a] Où en ſont les manuſcrits? Pour quoi ne l'a-t-on pas auſſi corrigé dans S. Jerome? M. Valois, *p.* 39. *a*, ne marque aucune diverſe leçon ſur cete endroit.

[a] & S. Jacque par privilege hors de ſon tour.

[b] Ils ſont des fautes, mais non toujours. Je ne les egale point à Euſebe pour le diſcernement, mais je ne les conte pas pour rien. Sont-ils ſans autorité, parcequ'ils n'en ont pas une abſolue?

[c] Je ne l'examine pas. S. Jerome a eſté capable de cette faute: c'eſt Euſebe qui m'arreſte.

[d] εἰς τὸν ναὸν ne peut-il pas eſtre une repetition de l'article, faite pour marquer ce que Saint Jacque y faiſoit, comme on le voit dans l'endroit?

[e] Scaliger

Saint Jacque, ni aucun Apoſtre n'eſtoit pas meſme Levite, ce qu'accorde auſſi le P. Petau & le P. Halloix, voici ce que vous avez pu trouver pour vous „ tirer de cette difficulté. Je ne ſçay pas, „ dites vous, d'où ces auteurs tirent cette „ aſſurance, dont ils ne rendent aucune „ raiſon. (Ils la tirent, M^t^, de la 7.e regle: „ [e] je vous prie de la relire.) Et nous avons „ vu dans la note 2, qu'on peut dire avec „ quelque probabilité & quelque autho- „ rité, que S. Jacque eſtoit non ſeulement „ Levite, mais meſme Preſtre. Ainſi ce „ qu'il aura eu de particulier, ce ſera „ qu'au lieu que les autres Preſtres n'en- „ troient dans le lieu ſaint que quand „ leur tour de ſervir eſtoit venu, il avoit „ permiſſion d'y entrer quand il vouloit. „ Au lieu que quelque reſpect qu'on euſt „ pour luy, il eſt bien difficile de ſe per- „ ſuader qu'on luy permiſt d'entrer dans „ le lieu ſaint, s'il n'eſtoit pas Preſtre, „ puiſque l'on convient que les ſeuls „ Preſtres avoient la permiſſion d'y en- „ trer.

[e] Je n'y vois rien de contraire. Il faut ſuivre Hegeſippe, que S. Jacque fuſt Preſtre de la loy. S. Epiphane le dit. L'opinion n'eſt donc pas nouvelle. Qu'a-t-elle d'incroyable? Je ne l'aſſure point: mais je dis qu'elle peut ſervir à expliquer un auteur qu'il ne faut rejetter que par des choſes certaines.

Nous voilà bien avancez: & permettez moy, M^r^, de tirer encore de ce que vous dites ici deux ou trois conſequences.

La premiere eſt, que tous ceux qui avouent que S. Jacque n'a point eſté Preſtre de la race d'Aaron, ne peuvent pas trouver mauvais que je traite de fable ce que dit Euſebe aprés Hegeſippe, qu'il eſtoit permis à Saint Jacque ſeul d'entrer dans le lieu ſaint. Car le moyen de ſe perſuader, comme vous dites fort bien, qu'il luy fuſt permis d'entrer dans le lieu ſaint s'il n'eſtoit pas Preſtre, [f] puiſque l'on convient que les ſeuls Preſtres avoient pouvoir d'y entrer.

[f] Ce ſera une faute en ce cas qui ebranlera Hegeſippe: mais le renverſera-t-elle tout entier? La conſequence ſeroit dangereuſe.

La 2.e, que vous n'avez pas dû approuver cette concluſion du P. Petau: *que puiſque des auteurs conſiderables nous aſſurent que S. Jacque avoit la liberté d'entrer dans la partie exterieure du Temple qu'on apelloit* Sancta, *nous pouvons rechercher les raiſons de ce qu'ils diſent, mais non pas douter de leur raport.* [g] Car ſelon vous meſme, ſi S. Jacque n'eſtoit pas Preſtre, on peut fort bien douter de la verité du raport de ces auteurs conſiderables, qui ſe reduiſent à Hegeſippe & à Euſebe. Or le P. Petau [h] avoue qu'il n'eſtoit pas Preſtre. C'eſt donc faute d'avoir fait aſſez de reflexion à la 2.e & à la 6.e de nos regles, que vous paroiſſez approuver la concluſion du P. Petau.

[g] N'ayant point de preuves qu'ils ſe trompent.

[h] J'abandonne le P. Petau, qui ſe défendra ſi bon luy ſemble: Mais ſa concluſion eſt bonne, reſtreinte à ce que je ſoutiens.

La 3.e conſequence eſt, que vous ne ſauriez perſuader à un homme raiſonnable que ce ne ſoit pas une fable que S. Jacque euſt ſeul le pouvoir d'entrer dans le lieu ſaint, à moins que vous ne luy ayez perſuadé qu'il [i] eſtoit Preſtre de la race d'Aaron. Et comment le luy perſuaderez vous? Vous renvoyez à voſtre 2.e note. Mais aprés l'avoir luë, *je vous avoue qu'elle ne m'a pas perſuadé.* Il paroiſt par l'Ecriture, que N. S. a voulu choiſir pour ſes douze Apoſtres des hommes du commun, ſans erudition & ſans ſcience, & qui n'euſſent rien de recommandable ſelon le monde. Et c'eſt pourquoi il eſt dit dans les *Actes*, que les principaux des Juifs eſtoient étonnez de leur conſtance, *connoiſſant que c'eſtoient des hommes ſans lettres & du commun du peuple,* ἀγράμματοι καὶ ἰδιῶται. Or les Preſtres ont toujours eſté fort [k] conſiderez parmi les Juifs. Et il me ſouvient que Joſeph dans le livre qu'il a fait de ſa vie, dit de luy meſme ce me ſemble, qu'il eſtoit fort noble, parcequ'il eſtoit de la race [l] ſacerdotale. Ayant donc à prouver une choſe auſſi extraordinaire, & qui a dû ſurprendre tous les ſavans de ce temps-ci, qui eſt que S. Jacque de Jeruſalem [m] eſtoit de la race ſacerdotale, vous faites trois ou quatre ſuppoſitions fort incertaines, ſelon vous meſme, qui vous font dire que Marie de Cleophas mere de S. Jacque a [n] eu deux maris, Cleophas & Alphée: que S. Jacque n'a pas eſté fils de Cleophas, comme on le croit

[i] pouvoit eſtre.

[k] J'y répons par Phannias. Ceux qui venoient demander par grace un morceau de l'hoſtie, (1. Reg. 2.) eſtoient-ils fort conſiderez?

[l] C'eſtoit toujours une qualité qui relevoit, mais peu quand elle eſtoit ſeule.

[m] pouvoit eſtre: & qu'il n'y a pas de preuve du contraire.

[n] pu avoir.

d'ordinaire, parceque Cleophas eſtoit apparemment de la tribu de Juda, mais qu'il eſtoit fils d'Alphée, & que cet Alphée * eſtoit deſcendu d'Aaron. Et comment le prouvez vous ? parceque autrement Hegeſippe n'auroit pas dit vray, qui eſt de quoy il s'agit. † C'eſt toute la preuve que vous nous donnez de la race ſacerdotale de S. Jacque : car voici vos paroles dans vos notes *p.* 668.

» On voit par ce que nous venons de » dire, qu'il n'eſt nullement certain que » Saint Jacque fuſt fils de Cleophas ; & » meſme quoiqu'il ſoit dangereux de rien » aſſurer dans des choſes ſi anciennes, » où nous avons tres peu de lumiere, il » ſemble neanmoins que le plus proba- » ble, ou au moins le plus aiſé, eſt de » dire qu'il eſtoit fils d'Alphée, & que » cet Alphée eſtoit deſcendu d'Aaron & » non de David, puiſque d'une part Cleo- » phas eſtant frere de Saint Joſeph ſelon » Hegeſippe, & fils d'un meſme pere » ſelon S. Epiphane, il eſtoit par conſe- » quent de la tribu de Juda : & que de » l'autre S. Jacque eſtoit Preſtre de la loy » ſelon le meſme S. Epiphane, dont le » témoignage ſeroit moins conſiderable, » ſi Hegeſippe ne nous aſſuroit que S. » Jacque avoit la liberté d'entrer dans la » partie du Temple appellée *Sancta*, ou » les ſeules Preſtres entroient.

Prenez garde, M^r^, que vous faites là un étrange cercle. Vous avez à répondre à ceux qui traitent de ~~fable ce que dit Hegeſippe~~, que S. Jacque entroit dans la partie du Temple où les Preſtres ſeuls pouvoient entrer. Vous avouez qu'il n'eſt pas croyable qu'il fuſt entré dans cette partie du Temple s'il n'euſt eſté Preſtre ; mais qu'il y a *probabilité & meſme autorité* qu'il eſtoit Preſtre, parcequ'Hegeſippe ‡ nous aſſure qu'il avoit la liberté d'entrer dans la partie du Temple appellée *Sancta*, où les ſeuls Preſtres entroient.

Je paſſe plus outre, M^r^, & je ſoutiens que quand S. Jacque auroit eſté de la race d'Aaron, je n'en croirois pas davantage ce que vous dites pour ſoutenir la narration d'Hegeſippe : Suppoſant que S. Jacque eſtoit Preſtre, ce qu'il aura eu de particulier, ce ſera qu'au lieu que les autres Preſtres n'entroient dans le lieu ſaint que quand leur tour de ſervir eſtoit venu, il avoit permiſſion d'y entrer quand il vouloit : ce qui n'eſt nullement incroyable. Je croy, M^r^, que vous eſtes le premier qui a donné ce ſens à ces paroles d'Hegeſippe : *huic ſoli licebat introire in ſancta*. Car il me ſemble que juſques à cette heure tout le monde les a priſes pour un privilege qu'avoit S. Jacque d'entrer dans un certain lieu dans lequel il n'auroit pu entrer ſans ce privilege. Mais ſelon vous, ce n'eſt pas cela. Il y pouvoit entrer comme mille autres Preſtres, parcequ'il l'eſtoit ; mais ce qu'il avoit de particulier, eſt qu'il y entroit quand il vouloit, au lieu que les autres n'y entroient que quand leur tour de ſervir eſtoit venu. Cette gloſe eſt un peu forcée. Je ne m'y arreſte pas neanmoins. Je conſidere ſeulement ſi vous avez raiſon de dire *qu'il n'eſt nullement incroyable* que les Juifs euſſent accordé à S. Jacque le pouvoir que vous pretendez qu'il avoit luy ſeul, & que n'avoient pas les autres Preſtres.

Je ne ſçay quelle idée vous avez du mot d'incroyable en matiere de faits. **Voudriez vous** qu'on ne regardaſt comme incroyable que ce qui eſt impoſſible ? Ce n'eſt pas ma penſée. J'appelle incroyable à l'egard d'un fait ce qui n'a nulle vrai-ſemblance. Or il ne faut que conſiderer ce que S. Paul nous dit en divers endroits de la malice des Juifs, de leur haine envers les Chrétiens, & de quelle ſorte il fut traité par eux dans Jeruſalem, pour regarder comme eloigné de toute vrai-ſemblance qu'ils euſſent voulu accorder à l'Eveſque des Chrétiens ce qu'ils n'auroient pas voulu accorder à aucun de leurs Preſtres.

Cela

* pouvoit eſtre

† & ce qu'on ne doit pas nier ſi on n'a preuve certaine qu'il ſe trompe. Car la preſomption eſt pour luy.

‡ Hegeſippe a aſſez d'autorité par luy meſme pour ſervir de preuve, à moins qu'on ne montre qu'il ſe trompe. C'eſt donc à ceux qui le rejettent à prouver.

Cela n'euſt pu s'obtenir que par le Sanedrin, ou au moins par les grands Preſtres, qui preſque tous en ce temps là ont eſté Sadducéens, & par là plus ennemis des Chrétiens que les autres. Mais c'eſt, dit-on, qu'ils avoient un grand reſpect pour la vertu de S. Jacque. Oui à ce que dit Hegeſippe plus de cent ans aprés ſa mort. Mais qui le dit que luy? Je veux neanmoins qu'il ſoit probable qu'il paſſoit parmi eux pour un homme de bien, & qu'il en avoit acquis le nom de Juſte, Mais s'enſuit-il de là que le Sanedrin ou les grands Preſtres euſſent voulu accorder à un des principaux chefs d'une ſecte qu'ils haiſſoient, ce que l'on avoue qu'ils n'accordoient à aucun de leurs Preſtres, d'entrer quand il leur plaiſoit dans la partie du *Temple appellée le Sancta*. Voilà ce qui ne me paroiſt nullement croyable : & je crois que beaucoup de gens ſeront de mon avis.

HEGESIPPE. Quelques uns des ſept ſectes dont j'ay parlé ci-deſſus, luy ayant demandé quelle eſtoit la porte de JESUS, il leur répondit que JESUS eſtoit le Sauveur : ce qui fut cauſe que quelques uns crurent en luy.

REFLEXION. Cette expreſſion eſt bien bizarre, *quelle eſtoit la porte de Jeſus*. Mais je n'en conclus rien : & je veux bien que cela ſignifie ſeulement, *ſi Jeſus eſtoit le Chriſt*, comme vous le pretendez. Je ne prends *point* auſſi d'avantage de ce que les Juifs ſavoient aſſez que S. Jacque ne doutoit point que JESUS ne fuſt le CHRIST. C'eſt pourquoi il n'eſtoit pas beſoin que vous diſiez : Que la demande qu'on fit à S. Jacque de ſon ſentiment ſur J.C, n'a rien d'extraordinaire; & que c'eſt à peu prés celle qu'on a faite à tous ceux qui ſe declaroient le plus pour eſtre Chrétiens, & qu'on eſperoit le moins de faire changer, comme S. Cyprien & divers autres. On verra plus bas que ce n'eſt point en cela que conſiſte la difficulté.

HEGESIPPE. Ceux de ces ſept ſectes ne croyoient point la réſurrection, ni que chacun doive recevoir aprés cette vie des chaſtimens ou des recompenſes ſelon ſes œuvres.

REFLEXION. Euſebe *l.4. c.22*, rapporte un paſſage d'Hegeſippe, où il dit que ces ſept ſectes ſont *les Eſſeens*, *les Galiléens*, *les Hemerobattiſtes*, *les Maſbotheens*, *les Samaritains*, *les Sadducéens*, *les Phariſiens*. Comment donc a-t-il pu dire en cet endroit du martyre de S. Jacque, que ceux de ces ſept ſectes ne croyoient ni réſurrection, ni chaſtimens, ni recompenſes aprés cette vie, ce qui n'eſt vray, à ce que je penſe, que des Sadducéens, & eſt certainement faux des Phariſiens. Ce n'eſt pas une grande marque de ſa ſuffiſance, *ni qu'il euſt bien lu* ſeulement les Actes des Apoſtres. Car on y voit combien les Phariſiens avoient de zele pour la foy de la réſurrection. Cependant Euſebe laiſſe paſſer cela ſans y trouver rien à redire.

HEGESIPPE. Pluſieurs des principaux ayant cru, les docteurs de la loy & les Phariſiens s'emurent, en diſant qu'il y avoit danger que tout le peuple n'attendiſt JESUS comme le CHRIST. S'eſtant donc aſſemblez, ils dirent à Jacque : Nous vous conjurons de retenir le peuple qui eſt prevenu d'une fauſſe opinion, que JESUS eſt le CHRIST... *Nous avons* tous confiance en vous... Faites en ſorte que le peuple ne tombe pas dans l'erreur au ſujet de JESUS : car il ſuit auſſi bien que nous vos ſentimens avec joie. Montez au haut du Temple &c.[r]

REFLEXION. Pour mieux concevoir les abſurditez de cette narration d'Hegeſippe, il faut remarquer,

1, Que c'eſt enſuite des converſions faites par S. Jacque, que les docteurs de la loy & les Phariſiens s'emutent, en diſant qu'il y avoit danger que tout le peuple n'attendiſt JESUS CHRIST

« r de J. C., ni qu'il doive venir rendre a « chacun ſelon « ſes œuvres. Le texte grec, la verſion de M. Valois, & celle meſme de Chriſtophorſon qui expriment de J. C, font voir que cela ſe raporte a J. C.

« r C'eſt là la vraie difficulte à laquelle j'ay répondu du mieux que j'ay pu, *p. 670.* C'eſt aux autres à en juger & à voir s'il faut pour cela abbandoner Hegeſippe. Des gens bien ſenſez qui ont vu ces reflexions, ne le croient pas. Le paſſage d'Euſebe qui s'en ſert contre les payens comme d'une choſe vraie & certaine, *dem. ev. l. 3. c. 7.* merite d'eſtre bien conſideré.

» Je l'avoue : j'ay plus conſideré la choſe en elle meſme, que les circonſtances particulieres. Ce n'eſt pas qu'il ne paroiſſe par Joſeph meſme, *ant. l. 20. c. 8.* que les Juifs honoroient beaucoup S. Jacque, ſurtout ſi le paſſage cité par Origene & Euſebe *l. 2. c. 23.* eſt veritable. Quand on dit auſſi qu'il entroit ſeul &c. ce n'eſt pas à dire que ce privilege ne s'accordaſt encore à quelque peu d'autres. Mais avec tout cela je reconnois que c'eſt là une vraie difficulté, qu'il faut bien peſer pour voir ſi la ſolution du Pere Petau peut ſuffire.

comme le CHRIST. Ce diſcours eſt aſſez mal baſti. Il ne s'agiſſoit pas de l'attendre [u], mais de le reconnoiſtre.

[u] Je penſe que c'eſt le meſme ſens, & que προσδοκαω ſignifie *mettre en luy ſa confiance*.

2, Dans cette crainte ils s'adreſſent à Jacque : & au lieu de luy défendre de jetter davantage le peuple en erreur, ils le conjurent de retenir le peuple qui eſtoit prevenu de cette erreur, que JESUS eſtoit le CHRIST. Y a-t-il quelque exemple d'une pareille folie ? N'auroit-il pas falu que ces gents euſſent perdu l'eſprit, ou qu'ils euſſent ſuppoſé que S. Jacque l'avoit perdu ?

3, Ils ſuppoſent tellement que ce ſaint homme eſtoit diſpoſé à faire ce qu'ils vouloient contre ſa propre conſcience, qu'ils ne ſe mettent en peine que de luy ſuggerer ce qu'il devoit faire pour perſuader à plus de monde que JESUS n'eſtoit pas le CHRIST.

4, Ils luy declarent qu'ils ont tous confiance en luy [x], & que le peuple auſſi bien qu'eux ſuit ſes ſentimens avec joie.

[x] Ce n'eſt que ce qu'on fit à J. C. pour le tenter.

5, C'eſt donc dans cette vuë qu'il empeſcheroit que le peuple ne tombaſt dans l'erreur au ſujet de JESUS, qu'ils luy dirent de monter au haut du Temple. Beau moyen pour n'eſtre entendu preſque de perſonne, à moins qu'on n'euſt une voix de Stentor.

6, Sans avoir attendu ſa réponſe, ils le font monter ſur le pinacle du Temple, ne doutant point qu'il ne fuſt diſpoſé à crier de là à haute voix que JESUS n'eſtoit point le CHRIST. Jamais rien fut-il plus abſurde, que de nous repreſenter ces Juifs, ainſi que fait Hegeſippe, comme ayant une tres grand opinion de la probité de S. Jacque, & de vouloir en meſme temps qu'ils l'aient eru capable [y] d'une choſe auſſi indigne d'un homme de bien, comme auroit eſté de declarer tout d'un coup ſans aucune raiſon, que ſur le point le plus important de ſa religion, il eſtoit d'un ſentiment tout contraire à celui dont il avoit perſuadé un tres grand nombre de perſonnes pendant 27 à 28 ans.

[y] S'il n'y avoit que cela, la paſſion fait tout eſperer.

7, Ces docteurs de la loy & ces Phariſiens ſe tiennent ſi ſeurs qu'il le feroit, qu'auſſitoſt qu'ils le voient ſur le pinacle du Temple, ils luy crient d'en bas : Juſte à qui nous devons tous croire, « puiſque le peuple eſt dans l'erreur au « ſujet de JESUS qui a eſté crucifié, dites « nous quelle eſt la porte de JESUS. Quel « galimathias ! Mais cela veut dire ſelon vous, dites nous que JESUS n'eſt pas le CHRIST.

8, Mais S. Jacque ayant rendu un témoignagne tout contraire, [z] ils s'en étonnent comme s'ils n'avoient pas dû s'y attendre, Ils ſe récrient, Ho, ho, le « Juſte eſt auſſi dans l'erreur, & eſtant « montez, ils le precipiterent du haut du Temple.

[z] C'eſt ce qu'ils devoient faire, ſuppoſé le reſte.

Vous reconnoiſſez, M[r], qu'il y a long-temps que je vous ay témoigné que c'eſtoit la principale raiſon qui me faiſoit croire qu'il falloit abandonner entierement toute cette narration d'Hegeſippe. Mais je n'ay pu vous le perſuader juſques ici ; & voici les raiſons que vous en rendez dans vos notes.

NOTE. Scaliger ne s'eſt point arreſté « à cette improbabilité apparente. «

R. Tant pis pour luy, c'eſt une marque qu'il n'avoit pas le gouſt trop fin pour bien juger des veritables improbabilitez.

N. Il n'eſt pas rare de trouver de ces « ſortes d'improbabilitez dans les hiſtoires les plus certaines [a] : témoin la loy de « Darius.

[a] Combien de gents raportent mal les choſes les plus vraies, & les font paroiſtre fauſſes ou douteuſes.

R. J'ay déja répondu à cette inſtance, que [b] c'eſt confondre les deux premieres regles de critique.

[b] Elle eſt bonne pour ce qu'on en tire.

N. La demande qu'on fit à S. Jacque de ſon ſentiment ſur J.C, n'a rien d'extraordinaire.

R. Ce n'eſt pas auſſi de quoy il s'agit. Je l'ay fait voir ci-deſſus.

N. Pour ce qu'on voit que les Juifs ſemblent le prendre pour juge, ils n'en firent guere moins à l'égard de S. Paul.

R. Il paroiſt par là, Mr, que vous n'avez pas bien compris quelle eſt la plus grande improbabilité dans ce qu'Hegeſippe fait dire aux Juifs. Ce n'eſt pas de ce qu'ils ſemblent le prendre pour juge de ce qu'il falloit croire de JESUS. Cela doit paſſer pour extraordinaire, mais non pour tout à fait abſurde. Car dans la grande opinion qu'Hegeſippe ſuppoſe que les Juifs avoient de la ſainteté de S. Jacque, il pouvoit ſans une grande abſurdité attribuer à pluſieurs d'entre eux une grande deference pour les ſentimens de ce ſaint homme. Mais c'eſt l'eſtime ſinguliere qu'Hegeſippe fait avoir aux Juifs de ſa probite [c], qui fait voir combien il eſt abſurde que les Juifs qui le prenoient pour un Saint, & pour un homme fort ſage, l'aient cru capable d'une ſi laſche & ſi honteuſe prevarication, que de dire publiquement à tout le peuple, que JESUS n'eſtoit pas le, CHRIST, aprés avoir employé 27 à 28 ans à perſuader à tous ceux qu'il pouvoit, qu'il n'y avoit point de ſalut pour ceux qui ne croiroient pas que JESUS eſt le CHRIST. Car c'eſt ce que S. Pierre avoit dit au grand Conſeil des Juifs au nom de tous les autres Apoſtres, entre leſquels eſtoit S. Jacque: *qu'il n'y avoit de ſalut par aucun autre* que par JESUS crucifié; *nul autre nom ſous le ciel n'ayant eſté donné aux hommes, par le quel nous devions eſtre ſauvez.*

Voilà, Mr, en quoy conſiſte la plus grande abſurdité de cette narration d'Hegeſippe: & c'eſt à quoy je ne voy pas que vous répondiez rien dutout. Vous avez lu tous les actes des Martyr vrais & ſuppoſez. Y avez vous rien trouvé de ſemblable? Avez vous quelque memoire que des ennemis de la religion Chrétienne ayent dit à quelque Eveſque [d] ou à quelque Preſtre qu'ils auroient ſçeu avoir fait beaucoup de Chrétiens: Nous vous conjurons de detromper ceux qui ſont prevenus de la fauſſe opinion que JESUS eſt le CHRIST: Perſuadez donc à ce grand nombre de gents qui ſont aſſemblez dans la place publique, d'avoir d'autres ſentimens de JESUS. Eſt-il poſſible qu'on ne ſente pas [e] tout d'un coup l'incroyable abſurdité d'une telle harangue.

Ne laiſſons pas de conſiderer ſi ce que vous dites eſt bien fondé: Que pour ce qui eſt que les Juifs de Jeruſalem ſemblent prendre S. Jacque pour juge, ils n'en firent guere moins à l'égard de S. Paul, lorſqu'ils témoignerent à Rome ſouhaiter d'apprendre de luy ce qu'il penſoit ſur le ſujet du Chriſtianiſme, & vinrent en grand nombre l'ecouter ſerieuſement ſur cela.

Je ne ſçay, Mr, quelle conformité [f] vous avez pu trouver entre ce qui fut dit à S. Paul par les Juifs de Rome, & *ce qu'Hegeſippe fait* dire à S. Jacque par ceux de Jeruſalem.

Ce ne fut point les Juifs de Rome qui furent trouver S. Paul [g]: ce fut S. Paul qui pria les principaux d'entre eux de le venir voir pour leur dire ce qui luy eſtoit arrivé à Jeruſalem; qu'il avoit eſté mis par les Juifs entre les mains des Romains qui le vouloient mettre en liberté, ne le trouvant coupable d'aucun crime; mais que les Juifs s'y oppoſant, il avoit eſté contraint d'appeller à Ceſar, ſans qu'il euſt neanmoins deſſein d'accuſer en aucune choſe ceux de ſa nation. A quoy les Juifs répondirent qu'ils n'avoient point receu de lettres de Judée ſur ſon ſujet; & qu'il n'eſtoit venu aucun frere de ce pays là qui leur euſt dit du mal de luy; mais qu'ils ecouteroient volontiers ce qu'il leur voudroit dire de ſes ſentimens [h]. Et pour montrer qu'ils n'eſtoient guere diſpoſez à ſe rendre à ce qu'il leur diroit, à moins qu'ils n'en fuſſent convaincus par de bonnes preuves, ils ajouterent: *car ce que nous ſavons de cette ſecte eſt qu'on la contredit partout.*

[c] Cela ne me paroit point conſiderable.

[d] Oui: S. Acace. V. la perſecution de Dece § 26.

[e] J'avoue que je ne la ſens pas. On a toujours quelque eſperance de faire ecrire ceux qu'on voudroit qui cedaſſent: & je ne voy point pourquoi on ne le croiroit pas d'un homme dont on honoreroit la vie & la probité.

[f] Je ne pretens pas qu'elle ſoit entiere.

[g] Cela ne faut rien.

[h] C'eſt le texte: *Nous voudrions bien que vous nous diſiez vos ſentimens* ſur le Chriſtianiſme, comme la ſuite fait aſſez voir que c'eſt le ſens.

S. Paul n'eut garde auſſi de s'attendre qu'ils l'en croiroient ſur ſa parole. On voit bien le contraire par ce qui eſt dit dans le verſet ſuivant: *Ayant donc pris jour avec luy, ils vinrent en grand nombre le trouver dans ſon logis; & il leur preſchoit le royaume de Dieu,* LEUR CONFIRMANT CE QU'IL LEUR DISOIT PAR PLUSIEURS TEMOIGNAGES, *& depuis le matin juſqu'au ſoir il taſchoit de leur perſuader la foy de J.C. par la loy de Moyſe & par les Prophetes.* D'où il arriva que *les uns croyoient ce qu'il diſoit, & que les autres ne croyoient pas.* Y a-t-il là quelque choſe qui ait raport à ce qu'Hegeſippe fait dire à S. Jacque par les docteurs de la loy & les Phariſiens: *Nous avons tous confiance en vous, & le peuple ſuit auſſi-bien que nous vos ſentimens avec joie.* Ce n'eſt pas que cela ne fuſt ridicule, parceque c'eſtoit en s'attendant qu'il leur diroit que JESUS n'eſtoit pas le CHRIST.

» N. Ne peut-on pas croire que les » Juifs eſperoient l'ebranler par cette eſ» pece d'honneur qu'ils luy faiſoient, & » le porter ſinon à renoncer J.C, au moins » à biaiſer, & à parler de luy ſeulement » comme de quelque grand homme, ce » qu'ils auroient peut-eſtre bien voulu » qu'on euſt cru, pourvu qu'on ne le re» gardaſt pas comme Fils de Dieu, & » comme le vray Meſſie.

R. Hegeſippe ne laiſſe point à deviner ce que les Juifs vouloient que S. Jacque fiſt. Ils le luy marquoient aſſez en luy diſant: *Nous vous conjurons de retirer le peuple de l'erreur où il eſt* en croyant que JESUS eſt le CHRIST. Nous avons déja remarqué qu'il faudroit que ces Juifs euſſent entierement perdu l'eſprit pour luy avoir fait un tel diſcours. Et ç'auroit eſté une autre folie, s'ils avoient cru l'honorer en luy diſant enſuite: *Nous avons tous confiance en vous, & le peuple auſſibien que nous ſuit vos ſentimens avec joie.* Car n'eſt-ce pas ſe moquer d'un homme au lieu de l'honorer, que de feindre qu'on a confiance en luy, & qu'on ſuit avec joie ſes ſentimens, lorſque l'on marque expreſſément les ſentimens que l'on veut qu'il ait? N'eſt-ce[i] pas reſſembler à ceux à qui le Prophete fait dire: *Loquimini nobis placentia; videte nobis errores.* Et c'eſt leur attribuer une troiſieme ſorte de folie, que de ſuppoſer[k] qu'ils eſperoient par cette eſpece d'honneur le porter à biaiſer ſur le ſujet de J.C.

N. Quand meſme il y auroit en cela « quelque choſe qui ne paroiſtroit pas « tout à fait dans les regles ordinaires de « la raiſon, J.C. n'a-t-il pas pu le per« mettre pour faire ſervir les Juifs meſ« mes à la converſion de pluſieurs per« ſonnes? «

R. Il n'y a point de fable[l] qu'on ne rende croyable par ces ſortes de poſſibilitez. Car c'eſt comme ſi on nous diſoit: Quelque perſuadé que vous ſoyez qu'Hegeſippe fait agir les Juifs d'une maniere ſi folle, qu'on ne peut croire quand on y a bien penſé que cela puiſſe eſtre arrivé de la ſorte, vous ferez bien neanmoins de le croire. Car J. C. n'a-t-il pas pu permettre cette folie des Juifs pour la faire ſervir à la converſion de pluſieurs perſonnes? Mais de plus, d'où ſavons nous qu'un grand nombre de Juifs ſe convertit à la mort de Saint Jacque, ſinon de cet endroit meſme d'Hegeſippe[m], qui paroiſt ſi rempli de fauſſetez? Ces pretendues converſions ne ſeroient donc pas propres à faire croire ſur un peut-eſtre d'autres choſes fort abſurdes. Que ſi on ſavoit d'ailleurs que beaucoup de Juifs ſe ſeroient convertis à la mort de S. Jacque frere de noſtre Seigneur, pourquoi attribuer ces converſions à ce qu'on luy fait dire contre toute vrai-ſemblance ſur le pinacle du Temple, & non au témoignage qu'il auroit rendu à J. C. lorſque le grand Preſtre Ananus le fit comparoiſ-

[i] C'eſt une preuve, & non une objection.

[k] Cela eſt-il fort improbable?

[l] Il ne s'agit pas d'une fable, mais d'un auteur tres ancien ſuivi par bien d'autres. C'eſt là ou la ſimple poſſibilité a lieu.

[m] C'eſt aſſez.

tre devant les juges pour luy faire ſon procés, & encore depuis lorſqu'on le menoit au ſupplice.

» N. Nous diſons ce qui nous vient ſur » un endroit qui aſſurément eſt difficile. » D'autres pourront l'éclaircir davan» tage.

R. Je n'en crois rien. Le meilleur éclairciſſement qu'on luy peut donner, eſt de le rejetter comme une fable tres mal inventée.

» N. Quoy qu'il en ſoit, nous croyons » qu'on y peut appliquer ce que dit le P. » Petau ſur un autre endroit d'Hegeſip» pe, qu'il vaut mieux chercher pour» quoi cela s'eſt fait; que de rejetter le » témoignage d'un auteur ſi grave, ſi an» cien, & ſi illuſtre.

R. Et moy je crois au contraire que cette regle du Pere Petau dans un cas comme celui-ci, *ne* vaut rien du tout, & qu'il s'en faut tenir à la regle de S. Auguſtin que j'ay deja raportée, & qui » eſt directement oppoſée à celle là: Les » auteurs canoniques ſont les ſeul à qui » nous devions cette libre & heureuſe » ſervitude de ne pas entrer dans le » moindre doute qu'ils aient pu ni nous » tromper, ni ſe tromper. Mais pour tous » les autres, quelque ſaints & quelque » éclairez qu'ils puiſſent eſtre, je ne me » fais pas une loy en les liſant de croire » vray ce qu'ils diſent ſur cela ſeul qu'ils » l'ont cru vray [n].

C'eſt ce qu'on n'a qu'à appliquer à ce que vous dites d'Euſebe, qu'il a raporté ce fait comme croyable & recevable non ſeulement dans ſon hiſtoire, mais auſſi dans ſa demonſtration evangelique. Cela prouve ſeulement qu'il l'a cru vray [o]. Mais cela ne prouve pas que je le doive regarder comme vray, quand j'ay de ſi grandes raiſons de le croire faux. Pour vous, M^r, comme il paroiſt que vous vous eſtes fait une loy de tenir pour vray, ou au moins pour vra-iſemblable ce qui a paru tel à un auteur auſſi judicieux qu'Euſebe [p], il n'eſt pas étrange que les improbabilitez apparentes de la narration d'Hegeſippe, ne vous aient pas empeſché de l'approuver. Mais n'eſt-ce point avoir pour un hiſtorien, quelque exact qu'on le ſuppoſe, un reſpect ſemblable à celui qu'on a pour les Ecrivains inſpirez de Dieu [q]? D'où il arrive qu'on aime mieux s'aveugler ſoy meſme en prenant les improbabilitez les plus réelles & les plus palpables pour *des improbabilitez apparentes*, que de contredire un auteur ſi grave, ſi ancien, & ſi illuſtre. Et quand on n'eſt pas ſatisfait de tout ce qu'on a pu trouver pour donner quelque couleur à ce que des gents qu'on eſtime croient n'avoir aucune ombre de vrai-ſemblance, on ſe reduit à dire *que cela eſt difficile, mais que d'autres pourront l'eclaircir davantage*, en répondant d'une maniere plus ſatisfaiſante aux difficultez qu'on oppoſe.

C'eſt un retranchement qui reduit preſque à rien ce qui ſembloit modifier la regle que vous dites vous eſtre preſcrite, que vous marquez en ces termes: *Nous ne croyons pas devoir violer à l'égard d'un auteur ſi ancien & ſi bien autoriſé, la regle que nous ſuivons de ne point abandonner les auteurs ou contemporains, ou aſſez proches des faits qu'ils raportent*, A MOINS QUE NOUS N'Y SOYONS CONTRAINTS PAR DES RAISONS EXTREMEMENT FORTES. Car *il ſera bien rare* que nous trouvions des raiſons ſuffiſantes pour abandonner ces auteurs, quand nous nous ſerons reſolus de ne le faire que par des raiſons qui nous paroiſſent non ſeulement fortes, mais ſi extremement fortes, qu'elles nous contraignent de les abandonner [r], lors ſurtout que l'humilité venant au ſecours d'une credulité demeſurée, on ſe fait un merite de ſe defier de ſes propres lumieres, & que par là on ſe croit en droit de ne point deferer à ces raiſons, parcequ'on ſe

[q] Dieu m'en garde. Je l'abandonne ſouvent quand j'ay des preuves qu'il ſe trompe

[n] Mais les doit on abandonner ſans neceſſité? Il eſt queſtion de voir ſi la neceſſité y eſt.

[o] & qu'il en a eſté tres perſuadé.

[p] quand je ne vois point de preuves certaines qu'il ſe trompe.

[r] Je voy tous les jours tant de choſes, qui d'abord me paroiſſoient inſoutenables, ſe trouver neanmoins vraies & certaines, que j'ay peine à ceder aux improbabilitez contre de bons auteurs. J'avoue que je demande de grandes preuves.

promet que d'autres plus éclairez que nous, y pourront répondre mieux que nous n'aurions fait.

AVANT que de comparer ce que dit Hegeſippe de la mort de Saint Jacque avec ce qu'en dit Joſeph, ce qui ſera comme une ſeconde partie de cette critique, je vous marquerai en peu de mots quelques autres difficultez de la narration du premier.

1, Ce qu'il dit que les Juifs ayant precipité S. Jacque du haut du Temple, dirent entre eux: *Lapidons Jacque le Juſte*, n'a guere de vrai-ſemblance. Qu'avoient-ils beſoin de lapider un homme qu'ils devoient ſuppoſer qu'ils avoient tué en le precipitant de ſi haut[y]?

[y] pour l'achever, & s'aſſurer qu'il ne rechapperoit pas.

2, Eſt-il croyable qu'ils euſſent appellé *Jacque le Juſte* celui qu'ils traitoient comme un ſcelerat[z]?

[z] Pour quoi non d'une populace qui luy veut inſulter.

3, Il dit que S. Jacque fut enterré au meſme lieu où il eſtoit tombé, & où on l'avoit aſſommé, c'eſt à dire auprés du Temple. Les Juifs l'auroient-ils ſouffert[a]?

[a] Le Temple donnoit ce me ſemble d'un coſté ſur la valée de Joſaphat hors la ville. Et pourquoi n'y auſa-t-on pas enterré?

4, Il dit que l'on voyoit encore de ſon temps, c'eſt à dire ſous les Antonins, une colonne elevée ſur ſon tombeau proche du temple. Comment cela pourroit-il eſtre vray, la ville de Jeruſalem ayant eſté entierement ruinée par Tite, comme noſtre Seigneur l'avoit predit[a]?

[a] Je penſe qu'on trouva pluſieurs autres monumens ſeulement, autour de Jeruſalem.

5, Je n'ay rien à ajouter à ce que vous avez dit de ce Preſtre fils de Recab de la race des Recabites, qui reproc[h]a aux Juifs leur cruauté: que les Recabites eſtant Cinéens, & non Iſraelites, il ne pouvoit point y avoir de Preſtre de cette race. Or quelle apparence qu'Hegeſippe n'ait pas entendu par ce mot de Preſtre, un Preſtre ſelon la loy de Moyſe[?]?

[?] Ne pouvoit-on pas donner le nom de Recabites à ceux qui ſe joignoient à eux pour embraſſer la meſme vie, quoiqu'ils ne fuſſent pas de leur race?

Comparaiſon de ce que dit Joſeph de la mort de S. Jacque frere de Jeſus, avec ce qu'en dit Hegeſippe.

Ce n'eſt pas ce me ſemble une grande marque de la ſolidité du jugement de Euſebe, d'avoir raporté dans le meſme chapitre deux hiſtoires de la mort de S. Jacque, l'une d'Hegeſippe, & l'autre de Joſeph, ſi differentes, qu'il ſeroit bien difficile que ceux qui croiroient l'une vraie, ne cruſſent l'autre fauſſe. Cependant il a regardé comme ſi certaine celle d'Hegeſippe, qu'il en fait une grande preuve de la verité de noſtre religion dans ſa Demonſtration Evangelique. Et comme il n'y a pas d'apparence qu'il ait cru que celle de Joſeph fuſt fauſſe, il faut qu'il ſe ſoit imaginé qu'elles eſtoient toutes deux vraies. C'eſt auſſi voſtre ſentiment: mais c'eſt ce que je ne ſaurois comprendre. Tout le monde ſçait ce qu'en dit Hegeſippe, parcequ'on le trouve dans tous les breviaires, & dans toutes les vies des Saints. Voyons donc ce qu'en dit Joſeph qui vivoit du meſme temps, & qui pouvoit eſtre à Jeruſalem lorſque cela ſe paſſa. Je ne dis cela que par conjecture. Il faudroit voir dans le livre qu'il a fait de ſa vie, où il pouvoit eſtre aprés la mort de Feſtus.

Feſtus eſtant mort, Neron donna le « gouvernement de la Judée à Albin, & « le Roy Agrippa oſta la grande ſacrifi- « cature à Joſeph pour la donner à Ana- « nus fils d'Ananus. C'eſtoit un homme « audacieux & entreprenant, de la ſecte « des Sadducéens, qui ſont les plus ſeve- « res de tous les Juifs, & les plus rigou- « reux dans leurs jugemens. Il prit le « temps de la mort de Feſtus, & qu'Al- « bin n'eſtoit pas encore arrivé, pour aſ- « ſembler un Conſeil, devant lequel il « fit venir Jacque frere de JESUS nommé « le CHRIST, & quelques autres, les « accuſa d'avoir contrevenu à la loy, & « [z] les fit condanner à eſtre lapidez, « Voilà tout ce qui regarde la mort de « S. Jacque. Mais Joſeph ajoute, Que les « plus pieux d'entre les Juifs trouverent « mauvais ce qu'avoit fait Ananus: qu'ils « s'en plaignirent au Roy Agrippa: que «

[z] les abandonna à eſtre lapidez, παρέδωκε λιθοβολεῖσθαι.

» d'autres allerent audevant d'Albin qui » eſtoit parti d'Alexandrie, l'informe- » rent de ce qui s'eſtoit paſſé, & luy re- » preſenterent qu'Ananus n'avoit pu ni » dû aſſembler ce Conſeil ſans ſa permiſ- » ſion: qu'Albin luy en écrivit fort en » colere: & que le Roy Agrippa le voyant » ſi irrité contre Ananus, luy oſta la gran- » de ſacrificature, qu'il n'avoit exercée » que quatre mois, & qu'il la donna à » un autre.

Toutes les circonſtances de cette hiſtoire ſont grandes, publiques, & d'une nature à eſtre ſçeues tres certainement par une perſonne de la qualité de Joſeph. Il n'y auroit donc point de faits hiſtoriques qu'on ne puſt revoquer en doute, ou celui là doit paſſer pour tres certain. Quel jugement devrions nous donc faire du jugement d'Hegeſippe, ſi ayant ſçeu que ce fut un grand Preſtre de la ſecte des Sadducéens qui entreprit de faire mourir S. Jacque; qu'il prit pour cela le temps qu'il n'y avoit point de Gouverneur en Judée; qu'il fit aſſembler un Conſeil, qu'il y fit accuſer S. Jacque d'eſtre ennemi de la loy, & qu'il y fut condanné à eſtre lapidé; ſi dis-je, ayant ſçeu tout cela, il n'euſt pas daigné nous en rien dire? Que s'il n'a rien ſçeu de toutes ces choſes, quelle foy peut-on ajouter à ce qu'il nous conte de la mort de Saint Jacque, puiſqu'il n'en a parlé qu'aprés des perſonnes qui en eſtoient tres mal informées.

Il ne faut de plus que comparer ces deux hiſtoires pour juger ſi l'une peut eſtre vraie, que l'autre ne ſoit fauſſe.

Selon Joſeph, ce fut un grand Preſtre nommé Ananus, de la ſecte des Sadducéens, qui fut certainement l'auteur de la mort de S. Jacque frere de noſtre Seigneur; que le Roy Agrippa le fut de celle de S. Jacque frere de S. Jean.

Selon Hegeſippe, ce furent des Scribes & des Phariſiens irritez du progrés de la religion Chrétienne [b], qui n'avoient pas deſſein d'abord de le faire mourir, & qui ne s'y porterent que parcequ'ils n'avoient pas réuſſi dans une entrepriſe ſi folle, qu'on n'en ſauroit apporter aucun exemple ſemblable.

Selon Joſeph, ce grand Preſtre aſſembla un Conſeil pour obſerver quelque forme de juſtice en le faiſant perir.

Selon Hegeſippe, les Phariſiens & les Scribes croyant n'avoir point beſoin d'en obſerver aucune [c], ſe contentent de le conjurer de declarer au peuple que JESUS n'eſtoit pas le CHRIST.

Selon Joſeph, le grand Preſtre le fit accuſer d'eſtre contraire à la loy. C'eſt le reproche ordinaire que les Juifs non convertis faiſoient aux Chrétiens.

Selon Hegeſippe, S. Jacque ne fut accuſé de rien par ceux qui furent enſuite cauſe de ſa mort; mais exhorté ſeulement de monter au haut du Temple, pour de là parler au peuple, afin de le tirer de l'erreur où il eſtoit que JESUS fuſt le CHRIST [d].

Selon Joſeph, ce grand Preſtre [e] fit condanner S. Jacque à eſtre lapidé. Et il fut tellement regardé comme l'auteur de cette condannation, que cela fut cauſe qu'on luy oſta la grande ſacrificature.

Selon Hegeſippe, Saint Jacque ſans eſtre condanné par aucun juge, fut precipité du haut du Temple par ceux qui l'y avoient fait monter [f].

Vous me dites, Mr, dans voſtre derniere lettre, que vous n'heſiteriez pas à preferer Joſeph à Hegeſippe, s'ils eſtoient contraires. Mais vous me demandez ſi je trouve que la maniere dont vous taſchez de les accorder, a rien de forcé & qui ne ſoit recevable. Je ne ſavois où je trouverois cet accord de Joſeph avec Hegeſippe. Car je m'imaginois que vous l'aviez fait quelque part, en répondant à ceux qui trouvent qu'on ne peut pas les accorder. Mais enfin j'ay cru que vous pretendiez avoir fait cet accord dans vos Memoires, ſur

[a] Il n'avoit pas lu Joſeph, & a ſçeu la mort de Saint Jacque des Chrétiens de Jeruſalem, qui ne ſongeoient qu'à S. Jacque, non à Ananus, & qui ne diſoient que les circonſtances qui les frapoient le plus, oubliant ou negligeant les autres. Cela eſt poſſible & commun. S. Luc ne nomme jamais Caiphe dans les Actes. Pertinnax ne dit que n condanné Saint Pierre à la croix. On omet toujours, & je ne voy rien de ſi difficile que de dire pourquoi.

[b] Cela n'empeſche pas qu'il n'y ait eu un Conſeil tenu par Ananus. Quand? Que s'y fit-il? Je le dirois, ſi je ſavois le detail.

[c] Ne pouvoient. elles pas s'eſtre faites quelques jours auparavant, & qu'on n'euſt pas encore prononcé?

[d] Cela eſt-il contraire?

[e] le livre peut eſtre lapidé p. e. en ordonnant qu'on le fiſt lorſqu'on vit qu'il confeſſoit J. C. & que le peuple crioit Heſanna. Il y a aſſurément de la defectuoſité dans Hegeſippe: la queſtion eſt s'il y a de la fauſſeté.

[f] Hegeſippe ne dit point cela.

S. Jacque le Mineur § 7, où vous paitriſſez enſemble ces deux hiſtoires pour n'en faire qu'une. Je mettrai en plus groſſe lettre ce qui eſt de vous, afin qu'il ſoit plus aiſé de le diſtinguer des reflexions que j'y ferai.

Feſte eſtant mort, & Albin qui luy ſucceda n'eſtant pas encore arrivé, ce fut dans cet interregne qu'Ananus grand Pontiſe, homme hardi & entreprenant, fit aſſembler un Conſeil de pluſieurs juges, devant leſquels il fit comparoiſtre pluſieurs perſonnes, & entre autres, dit Joſeph, Jacque frere de JESUS appellé le CHRIST.

Vous en demeurez là, & n'ajoutez point ces deux lignes de Joſeph, *les accuſa d'avoir contrevenu à la loy, & les* [g] *fit condanner à eſtre lapidez*. Et vous ne les mettez point dans la ſuite [h], parcequ'elles auroient fait voir que voſtre pretendu accord n'eſt pas recevable. Mais vous fourez par un *car* la fabuleuſe narration d'Hegeſippe.

[g] les livra.

[h] J'ay eu tort de les oublier, mais c'a eſté ſans deſſein. Cela ſera corrigé.

Car les docteurs de la loy, les Phariſiens, & les autres Juifs incredules, eſtoient fort alarmez du progrés que faiſoit la foy par le zele de ce ſaint homme, & excitoient un grand bruit.

Cela fait entendre qu'Ananus avoit fait ce qu'il fit contre Saint Jacque, y eſtant pouſſé par les docteurs de la loy, les Phariſiens, & les autres Juifs incredules [i]: ce qui eſt contraire à Joſeph, qui declare expreſſément que l'action de ce grand Pontife deplut extremement à tous ceux des habitans de Jeruſalem, qui avoient de la pieté & un veritable amour pour l'obſervance de leurs loix.

[i] Ou qu'il les pouſſoit luy meſme, & les animoit contre le ſaint.

[On ne marque pas bien nettement ce qui ſe fit dans cette aſſemblée.]

Ce que vous avez mis entre deux crochets, n'a eſté que pour avoir pretexte de laiſſer là Joſeph, pour ne nous plus parler que de ce que conte Hegeſippe, hors un petit mot où vous avez fait entrer Ananus contre toute vraiſemblance. Mais ſurquoi peut eſtre fondé ce que vous dites que Joſeph n'a pas dit bien nettement ce qui ſe fit dans cette aſſemblée convoquée par Ananus? Le pouvoit-il marquer plus nettement, qu'en diſant comme il fait, qu'il fit comparoiſtre devant ce Conſeil Jacque frere de JESUS appellé le CHRIST, & quelques autres, les accuſa d'avoir contrevenu à la loy, & les [k] fit condanner à eſtre lapidez? Peut-on parler plus nettement? Mais le moyen d'ajuſter cela à ce que vous nous contez [l] ſur la foy de voſtre Hegeſippe?

[k] les livra.

[l] Joſeph peut avoir joint ce que Ananus fit dans le Conſeil, & ce qu'il fit quelques jours après.

On lit ſeulement que les Phariſiens & les autres s'imaginant pouvoir obtenir de S. Jacque qu'il renonçaſt à la foy de J. C, & l'ayant fait venir en la preſence de tout le monde, il ſe plaignirent à luy que le peuple eſtoit dans l'erreur touchant JESUS, & le prenoit pour le CHRIST.

Double abſurdité: Afin que les Phariſiens ſe fuſſent plaints que le peuple eſtoit dans l'erreur touchant JESUS, il faudroit qu'une grande partie du peuple de Jeruſalem priſt JESUS pour le CHRIST: ce qui eſt tres faux, y ayant alors dans Jeruſalem cent Juifs incredules pour un fidele [m]. Mais ç'auroit eſté une grande folie de s'en plaindre à celui meſme qui avoit travaillé à faire Chrétiens ceux qui l'eſtoient.

[m] Cela n'empeſche pas qu'il n'y euſt pluſieurs milliers de Chrétiens.

Ils ajouterent que c'eſtoit à luy à le delivrer de cet egarement,

ment, puiſque tout le monde eſtoit preſt de croire ce qu'il diroit, à cauſe de l'eſtime generale qu'on avoit pour ſa vertu & pour ſa ſincerité.

Eſt-il poſſible, Mr, que l'abſurdité de cette harangue ne vous ait pas ſauté aux yeux? C'eſt comme s'ils luy euſſent dit: Nous avons tous une eſtime generale de voſtre vertu & de voſtre ſincerité: Sachant donc que vous eſtes frere de JESUS, & un de ſes douze Apoſtres, & qu'il y a prés de 30 ans que vous ne travaillez à autre choſe qu'à nous perſuader qu'il eſt le CHRIST, nous vous conjurons de dire maintenant à ce peuple, que c'eſt une erreur de croire qu'il ſoit le CHRIST n. *Nec hominis nec ad homines vox eſt.*

n Cela dépend de la deciſion du fond.

[Je ne ſçay s'ils croyoient pouvoir amollir par ces flateries celui qu'ils n'eſperoient pas de vaincre par les tourmens. L'hiſtoire ne dit pas non plus quelle réponſe il leur fit.]

Et moy je ſçay bien que c'eſt faire tort à S. Jacque de croire qo'il euſt pu prendre un ſi ſot diſcours pour des flateries. Et quant à la remarque que vous faites, que voſtre hiſtorien ne dit point quelle réponſe il leur fit, vous avez raiſon d'en eſtre etonné o. Car qui peut concevoir qu'ils n'euſſent point voulu ſavoir ce qu'il avoit à leur dire avant que de le faire monter au haut du Temple. Mais il eſtoit neceſſaire pour l'ajuſtement de la fable, qu'on ne luy demandaſt point de réponſe, parce-qu'eſtant indubitable qu'il leur auroit répondu qu'il ne pouvoit faire ce qu'ils luy propoſoient, & qu'il mourroit plutoſt que de ne pas ſoutenir que JESUS eſt le CHRIST, & qu'il n'y a de ſalut que par luy, la piece auroit fini par là, & ils auroient eſté reduits à l'aſſommer au meſme lieu.

o Je voudroit bien que les hiſtoriens nous diſent tout: mais ils s'accordent à n'en rien faire.

Lorqu'ils l'eurent fait monter au haut du Temple, ils luy crierent [d'en bas:] Dites nous, homme juſte, ce que nous devons croire de JESUS qui a eſté crucifié: car il faut que tous tant que nous ſommes, nous ſuivions ce que vous nous direz.

Jamais rien fut-il moins croyable? On nous vient de dire aprés ce meſme Hegeſippe, que les docteors de la loy & les Phariſiens eſtoient fort irritez des progrés que faiſoit la foy de J. C. par le zele de S. Jacque: & on veut qu'auſſi-toſt aprés ces meſmes Phariſiens luy aient crié tout haut devant tout le peuple, qu'ils eſtoient tous diſpoſez à croire ce qu'il leur diroit de JESUS, ſans qu'ils euſſent le moindre ſujet de s'imaginer ~~ou qu'il changeroit~~ tout d'un coup de ſentiment, ou que ſans en changer, il voudroit bien pour leur complaire, parler contre ſa conſcience. Je paſſe pour abreger à ce qu'on pretend qu'ils firent ſe voyant trompez.

Ils commencerent à crier: Quoy! le Juſte s'egare auſſi! Et montant où il eſtoit, ils le precipiterent du haut du Temple en bas. Il ne mourut pas de cette chute, mais ſe releva: & mettant le genou en terre, il demanda pardon à Dieu pour ſes ennemis, qui voyant qu'il vivoit encore, s'animerent les uns les autres à le tuer, & le lapiderent.

Vous avez changé l'ordre p des paroles d'Hegeſippe, pour leur donner un peu plus de vrai-ſemblance. Car y en auroit-on trouvé ſi vous les aviez raportées comme elles ſont dans Euſebe? Eſtant montez ils le precipiterent du haut du Temple, & ſe dirent les uns aux autres: Lapidons Jacque le

p Les termes de Hegeſippe ſont: Ils ſe diſoient les uns aux autres: Lapidons Jacque le Juſte; & ils commencerent à le lapider, parce-qu'eſtant tombé, il n'eſtoit par mort, mais s'eſtoit mis à genoux &c. Je n'ay donc fait que de baraſſer ce qu'il dit.

Juſte. Et pacequ'il n'eſtoit pas mort de ſa chute, ils commencerent à le lapider. C'auroit eſté une folie plutoſt qu'une rage, de s'exhorter à lapider un homme qu'ils venoient de precipiter de ſi haut, qu'ils ne devoient pas croire qu'il en puſt rechaper. Mais ce que vous dites enſuite merite plus de reflexion.

Ils le lapiderent par ordre de Ananus & de ſon Conſeil. *Car Ananus eſtoit de la ſecte des Sadducéens: & on remarque que ceux de cette ſecte eſtoient les plus cruels dans leurs jugemens.

Vous vous aviſez bien tard pour accorder Hegeſippe avec Joſeph, de faire revenir ſur la ſcene Ananus & ſon Conſeil, dont Hegeſippe ne nous dit pas un ſeul mot [q]. Il dit ſeulement que Saint Jacque fut lapidé par ceux qui l'avoient precipité du haut du Temple, c'eſt à dire par les docteurs de la loy & les Phariſiens. Mais ſi vous aviez raporté ce que dit Joſeph de la lapidation de S. Jacque par l'ordre d'Ananus, on auroit bien vu quelle ne pouvoit rien avoir de commun avec la fameuſe lapidation dont parle Hegeſippe: Ananus, dit Joſeph, fit aſſembler » un Conſeil, devant lequel il fit comparoiſtre Jaeque frere de Jesus appellé » le Christ, & quelques autres, les » accuſa d'avoir contrevenu à la loy, & » les [r] fit condanner à eſtre lapidez. Vous avez fait comparoiſtre S. Jacque devant ce Conſeil d'Ananus Sadducéen: & au lieu de pourſuivre qu'il fut luy & quelques autres accuſez d'avoir contrevenu à la loy, [s] & condannez à eſtre lapidez, vous le faites paſſer je ne ſçay comment entre les mains des Phariſiens [t], qui taſchent de le gagner par leurs flateries, à ce que vous dites; qui le font monter au haut du Temple pour dire au peuple que Jesus n'eſt pas le Christ; qui ſe trouvant trompez, le precipiterent en bas, & voyant qu'il n'eſtoit pas mort, commencent à le lapider. Qu'ont pu faire là, je vous prie, Ananus & ſon Conſeil? Eſt-ce qu'ils avoient ſuivi tout ce manege? ou que les Phariſiens avoient fait ſuſpendre à l'égard de S. Jacque l'execution de la ſentence [x] qui l'avoit condanné à eſtre lapidé avec quelques autres, & qu'ils s'aviſerent de l'executer quand ils virent qu'ils ne l'avoient pas tué en le jettant du haut du Temple. Direz vous auſſi [y] que ce fut par l'ordre d'Ananus & de ſon Conſeil, qu'un foullon luy caſſa la teſte avec ſon levier.

Mais ſi cela s'eſtoit paſſé de la ſorte que vous le contez, pourquoi cette action d'Ananus l'auroit elle rendu ſi odieux à tous ceux de Jeruſalem qui avoient de la pieté, par où Joſeph, à ce que je crois, entend d'ordinaire les Phariſiens? Pourquoi remarque-t-il, comme vous faites auſſi, que les Sadducéens eſtoient les plus cruels de tous les Juifs dans leurs jugemens? Les Phariſiens n'auroient-ils pas eſté plus cruels dans cette rencontre que ce Sadducéen [z]? Pourquoi auroit-il eſté ſeul puni de cette mort par la perte de la grande ſacrificature? Qui ne voit enfin que ſelon Joſeph, qui a pu eſtre témoin de ce qu'il a écrit, S. Jacque a eſté mis à mort par la ſentence d'un Conſeil de juges aſſemblez par le grand Preſtre; & c'eſt à quoy il s'en faut tenir. Au lieu que ſelon la narration d'Hegeſippe, pleine d'une infinité d'abſurditez, il auroit eſté accablé par une ſedition populaire ſans aucune forme de juſtice.

Je ne croyois pas, M^r^, eſtre ſi long ſur ce point de critique. Car quoique j'aie toujours témoigné l'eloignement que j'avois de cette narration d'Hegeſippe, ne pouvant me perſuader que ce fuſt autre choſe qu'une fable, je ne m'eſtois neanmoins jamais appliqué à

[q] Il n'eſtoit pas obligé de tout dire.

[r] livra

[s] Je n'ay point eu de raiſon de l'oublier. Je l'ay reſervé pour ſon temps.

[t] livrez.

[x] Elle n'avoit pas eſté rendue. Joſeph marque plutoſt l'execution que la ſentence.

[y] Je ne le dis pas, ne le trouvant point: Mais cela pourroit eſtre.

[z] Il faut certainement qu'Ananus ait eu la principale part à la mort de S. Jacque, & je ne l'ay pas aſſez marqué. Mais en quoy? Il faudroit ſavoir le detail.

[u] Les Phariſiens & les Sadducéens peuvent avoir eu part à tout.

Examiner avec ſoin. C'eſt voſtre derniere lettre qui m'en a donné la penſée : & le principal but que j'ay eu en y travaillant, eſt de vous convaincre par cet exemple que vous pouſſez trop loin la deference que l'on doit avoir aux auteurs anciens en matiere de faits qui ne peuvent eſtre crus que de foy humaine. C'eſt ce qui m'a fait établir d'abord quelques regles de critique, que je ne crois pas que l'on puiſſe conteſter raiſonnablement, & auſquelles cependant il me ſemble que vous n'avez pas fait aſſez d'attention. C'eſt pourquoi, M^r, je vous prie de les examiner avec ſoin, & ſi elles vous paroiſſent vraies, de les appliquer à d'autres endroits ou vous pourriez ne les avoir pas obſervées.

AOI 1469529

Digitized by Google